3 1761 04276 9976

I

Vic, Claude de

"Histoire générale de Languedoc"

pub. sous la direction de E. Dulaurier

V. 4 [2]

DC
611
L29V5
1872
t. 4
pt. 2

596645
12. 11. 54

PRÉFACE

Dom Vaissete, après la publication du cinquième volume de son ouvrage, avait encore, pour remplir le cadre qu'il s'était tracé, à écrire les annales de la Province jusqu'à la mort de Louis XIV & à dresser les listes de ses dignitaires, tant laïques qu'ecclésiastiques. M. Éd. Dulaurier, directeur de la présente édition, a raconté ailleurs les vicissitudes qu'eut à subir cette continuation; toujours ajournée, confiée à des disciples souvent peu dignes de leur savant prédécesseur, elle n'était encore qu'ébauchée quand la Révolution vint pour un temps détourner l'attention publique de toutes les questions scientifiques.

Fidèles aux traditions laissées par leurs devanciers, les nouveaux éditeurs ont jugé nécessaire de remplir le cadre indiqué par dom Vaissete; la partie la plus utile de ce complément, confiée à M. E. Roschach, forme les tomes XIII & XIV de cette édition, & fera connaître, dans son ensemble & dans ses détails, l'histoire du Languedoc jusqu'en 1790.

Quant aux listes des dignitaires ecclésiastiques, sachant combien celles qu'avait données le *Gallia Christiana* sont imparfaites & espérant trouver assez de textes inédits pour les corriger & les compléter, M. É. Mabille voulait faire de ce travail une des parties les plus utiles du livre. Malheureusement, les documents sur lesquels il avait compté lui manquèrent; notre savant & regretté collaborateur s'aperçut bientôt qu'il lui fallait se restreindre. Si pour certaines abbayes, pour certains diocèses, des travaux modernes, plus développés que l'ouvrage des Bénédictins, si des fonds d'archives inexplorés par eux, permettaient d'obtenir des résultats beaucoup plus précis, pour d'autres, au contraire, dont les titres avaient été détruits ou dispersés, force était de suivre leur trace. Plus d'une fois, il a fallu s'en tenir au *Gallia,* heureux quand une exacte révision des notes des Bénédictins rendait possibles quelques légères corrections. On peut donc reprocher à ce travail de n'être pas aussi définitif que M. Mabille espérait le faire; il pourra tout au moins remplacer le *Gallia Christiana,* où les Églises du Languedoc sont dispersées dans quatre ou cinq volumes, disposition qui rend l'usage de cette collection assez incommode. Hâtons-nous d'ajouter qu'un certain nombre de *Notes* ne laissent pas que de fournir des renseignements nouveaux; nous nous permettrons de signaler aux lecteurs érudits les *Notes* sur les Églises du Puy & d'Elne, sur les abbayes de Saint-Sernin de Toulouse, du Canigou, de Villemagne, de Candeil, de Boulbonne, de Grandselve, de Belleperche, de Bonnefoy, & beaucoup d'autres qui, résumant des ouvrages plus ou moins récents ou employant des documents encore inédits, contiennent nombre de faits inconnus & rectifient constamment les listes des Bénédictins.

A la suite des *Notes* sur tel ou tel établissement en particulier, nous avons placé d'autres *Notes* ou plutôt des dissertations sur les établissements religieux des différents diocèses. Dans ce supplément nous avons fait entrer les matières les plus diverses : renseignements sur d'anciennes abbayes supprimées de bonne heure, sur les ordres mendiants, sur les domaines & la

puissance des évêques, &c. On y trouvera l'histoire détaillée des principales seigneuries ecclésiastiques du Languedoc, celle des chapitres cathédraux, &c.

Parmi ces travaux, faits en général directement sur les sources & accompagnés de textes importants publiés en note, nous citerons ceux qui concernent Albi, Narbonne, Toulouse, Agde, Béziers, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Papoul, Rodez, &c. Les livres imprimés, les documents manuscrits, tout ce que nous avons pu découvrir a été compulsé par nous, & nous donnons quantité de renseignements utiles pour l'histoire locale. Nous n'avons point cherché à être absolument complet; il nous aurait fallu pour cela deux ou trois volumes, au lieu de deux cent cinquante pages. Nous avons seulement voulu mettre à la portée de tous des matériaux souvent dispersés, des renseignements épars dans des livres, ou des recueils difficiles à réunir.

En tête du volume ont été placées les *Notes* du tome II de dom Vaissete, dissertations pour la plupart bien supérieures à celles du tome I, & dans lesquelles il était difficile de trouver quelque chose à reprendre; M. Mabille s'est contenté d'y faire quelques additions; il a traité notamment avec un certain développement la question de l'origine de Constance, troisième femme du roi Robert, que dom Vaissete voulait rattacher à la famille des comtes de Toulouse; il a encore étudié à nouveau la généalogie des comtes de Gévaudan & les questions subsidiaires qui s'y rattachent.

A la suite de cette préface, on trouvera les sommaires des *Notes* tant anciennes que nouvelles, la table des documents publiés dans les notes de bas de pages, &, à la fin du volume, un *Index* alphabétique des noms d'hommes & de lieux; rédigé avec le plus grand soin, il remplacera avantageusement les tables du *Gallia*, généralement si défectueuses. Après mûres réflexions, nous avons adopté l'ordre des prénoms pour les dignitaires ecclésiastiques & sous chaque nom l'ordre hiérarchique, en renvoyant des abbés

aux évêques & aux archevêques; le nom de chaque personnage sera ainsi accompagné de l'indication de tous les titres qu'il a portés dans le Languedoc[1].

Après ces explications sur le but & le plan du présent volume, il ne nous reste plus qu'à remercier publiquement tous les collaborateurs qui ont bien voulu nous fournir leur concours bénévole.

A. MOLINIER.

Août 1876.

[1] Une petite observation : quand un dignitaire a occupé une haute charge, un archevêché par exemple, hors de la Province, & une abbaye, voire même un prieuré, dans le Languedoc, il faut le chercher aux abbés ou aux prieurs, dans la liste des personnages du même nom. En outre, les évêques sont rangés par ordre alphabétique de siéges, & les abbés par ordre alphabétique d'abbayes, avec renvoi pour ceux qui en ont occupé deux.

SOMMAIRES DES NOTES

DU TOME IV DE LA NOUVELLE ÉDITION DE *L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC*

N. B. — *Toutes les* Notes *ajoutées par les nouveaux éditeurs dont les auteurs ne sont pas indiqués dans la présente table sont de* MM. Émile Mabille [É. M.], *ou* A. Molinier [A. M.].

NOTES

DE L'ÉDITION ORIGINALE

Note I. Sur l'usurpation du royaume de Provence par Boson, & la souveraineté de nos rois sur le Rhône, p. 1.

II. Sur les conciles de Port & d'Urgel, assemblés sous S. Théodard, archevêque de Narbonne, p. 10.

III. Sur la translation des reliques de S. Antonin de Pamiers, p. 12.

IV. Époque de la paix conclue entre les rois Eudes & Charles le Simple, p. 13.

V. Sur Louis l'Aveugle, roi de Provence & empereur, p. 14.

VI. Époque du règne de Charles le Simple dans la Septimanie, p. 22.

VII. Époque & circonstances de l'union du marquisat de Gothie au domaine des comtes de Toulouse, p. 24.

VIII. Suite des comtes de Toulouse pendant les neuvième & dixième siècles, p. 27.

Tableau généalogique, pp. 30-31.

IX. Époque de l'épiscopat de quelques évêques d'Albi, p. 47.

X. Sur les premiers vicomtes de Polignac, p. 49.

XI. Sur les anciens vicomtes de Narbonne, p. 51.

Tableau généalogique, p. 52.

XII. Sur Hugues, roi d'Italie, & la cession qu'il fit de la Provence aux rois de Bourgogne, p. 53.

XIII. Sur quelques évêques de Carcassonne, p. 55.

XIV. Époque de l'union du marquisat de Provence au domaine des comtes de Toulouse. — Étendue de ce marquisat. — Suite des comtes héréditaires de Provence jusques au commencement du douzième siècle, p. 57.

Tableau généalogique, p. 61.

XV. Sur le partage de la Provence fait en 1125 entre Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, & Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone, p. 75.

XVI. Si Raimond Pons succéda à Acfred, neveu de Guillaume le Pieux, dans le duché d'Aquitaine & le comté d'Auvergne, & sur l'époque de sa mort, p. 79.

XVII. Sur les comtes de Velai & d'Auvergne, p. 85.

Note additionnelle. Sur les comtes d'Auvergne de la deuxième race, p. 91.

XVIII. Sur quelques évêques de Nimes. — Époque du commencement du règne de quelques-uns de nos rois de la seconde race dans la Province, de la mort de Hugues Capet & du commencement du règne de Robert, son fils, &c., p. 92.

XIX. Suite des évêques de Toulouse depuis la fin du neuvième siècle jusques au commencement du douzième, p. 98.

XX. Sur les anciens vicomtes de Béziers & d'Agde, & l'époque de l'union de ces deux vicomtés dans la même maison, p. 102.

XXI. Sur l'origine des Trencavels, vicomtes d'Albi, de Nimes, &c., p. 104.

Tableau généalogique, p. 105.

XXII. Suite & origine des comtes héréditaires de Carcassonne & de Razès de la seconde race, &

des comtes héréditaires de Comminges, de Conserans & de Foix, p. 109.

Tableau généalogique, p. 113.

XXIII. Sur l'époque & les circonstances de la fondation des abbayes de Lézat & de Saint-Pierre de la Court ou du Mas-Garnier, p. 126.

XXIV. Quel étoit le siége épiscopal de l'archevêque Géraud, qui donna le lieu de Saint-Saturnin, aujourd'hui le Pont-Saint-Esprit, à l'abbaye de Cluny? p. 128.

XXV. Sur les comtes & vicomtes de Lodève, p. 129.

XXVI. Sur les anciens comtes & vicomtes de Gévaudan, p. 133.

Note rectificative, avec tableau généalogique, p. 138.

XXVII. Sur Oliba Cabreta, comte de Besalu, de Cerdagne, de Fenouillèdes, &c., & ses successeurs, p. 139.

Tableau généalogique, p. 144.

XXVIII. Sur quelques évêques du Puy, p. 145.

XXIX. Si Constance, seconde femme de Robert, roi de France, étoit fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, ou de Guillaume I, comte d'Arles, p. 148.

Note additionnelle. Sur la famille de la reine Constance, p. 157.

XXX. Époque du rétablissement de la ville & du siége épiscopal de Maguelonne & de la dédicace de la nouvelle cathédrale de cette ville, p. 161.

Note additionnelle. Sur la reconstruction de la cathédrale de Maguelonne (extrait de l'ouvrage de M. Germain : *Maguelone sous ses évêques & ses chanoines*, p. 163).

XXXI. Époque du concile de Tulujes où l'on établit la paix & la trève de Dieu, p. 164.

XXXII. Sur Pons, comte de Toulouse, fils de Guillaume Taillefer, & sur Almodis, sa femme, p. 165.

XXXIII. Sur les vicomtes de Toulouse & de Bruniquel, p. 168.

XXXIV. Époque du concile de Saint-Gilles tenu au milieu du onzième siècle, & de quelques autres conciles tenus à Narbonne vers le même temps, p. 171.

XXXV. Époque de la plainte de Bérenger, vicomte de Narbonne, contre Guifred, archevêque de cette ville, p. 173.

XXXVI. Sur les comtes héréditaires de Substantion ou de Melgueil, p. 174.

Tableau généalogique, pp. 178 & 180. — *Note additionnelle*, p. 178; liste des comtes ecclésiastiques de Melgueil, p. 180.

XXXVII. Suite des seigneurs de Montpellier, p. 181.

Tableau généalogique, p. 184.

XXXVIII. Sur l'origine de la ville de Beaucaire, p. 185.

XXXIX. Si Frotard, évêque d'Albi au onzième siècle, fut excommunié & déposé pour cause de simonie, p. 187.

XL. Sur l'époque de la mort de Guillaume IV, comte de Toulouse, & le droit que Raimond de Saint-Gilles, son frère, avoit à sa succession, p. 191.

XLI. Si Bertrand, fils de Raimond de Saint-Gilles, étoit bâtard ou légitime, & sur les différentes femmes de ce dernier, p. 195.

XLII. En quel temps les comtes de Toulouse ont aliéné les comtés de Cahors & de Rodez, p. 199.

XLIII. Sur quelques circonstances qui regardent l'expédition de Raimond de Saint-Gilles en Orient, p. 204.

XLIV. Sur l'époque & le lieu de la naissance de Guillaume X, comte de Poitiers & duc d'Aquitaine, p. 208.

XLV. Si le Languedoc a jamais été appelé la province de Saint-Gilles, p. 208.

XLVI. Époque de la prise de Carcassonne par Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone, sur le vicomte Bernard-Aton, & de la reprise de cette ville par le dernier, p. 211.

XLVII. Époque du départ de Bertrand, comte de Toulouse, pour la Terre-Sainte, de la prise de Tripoli & de ses autres expéditions jusques à sa mort, p. 212.

XLVIII. Sur S. Raimond, évêque de Balbastro, p. 213.

XLIX. Sur l'époque du concile tenu à Toulouse par le pape Callixte II, p. 215.

L. Sur Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, p. 217.

LI. Sur le concile tenu à Narbonne, sous l'épiscopat d'Arnaud de Lévezon, p. 227.

LII. Sur les anciens seigneurs d'Uzès, p. 227.

Tableau généalogique, p. 228.

LIII. Époque du voyage du roi Louis le Jeune dans la Province, à son retour de Saint-Jacques en Galice, p. 230.

LIV. Sur l'époque du siége de Toulouse par Henri II, roi d'Angleterre, & sur quelques circonstances de son expédition, p. 231.

LV. Sur Gaucelin d'Azillan, maître des hospitaliers de Jérusalem, & quelques autres grands maîtres de cet ordre, p. 234.

LVI. Apologie de Raimond deuxième du nom, dernier comte de Tripoli de la maison de Toulouse, p. 237.

NOTES

AJOUTÉES PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS

Note LVII. Église de Narbonne, p. 242.

Suite des évêques de Narbonne, p. 243.

LVIII. Église de Béziers, p. 260.

Suite chronologique des évêques de Béziers, p. 261.

LIX. Église de Nimes, p. 273.

Suite chronologique des évêques de Nimes, p. 274 (voir aussi p. 834).

LX. Église de Lodève, p. 286.

Évêques de Lodève, p. 286.

LXI. Église d'Uzès, p. 297.

Suite chronologique des évêques d'Uzès, p. 298 (voir aussi p. 864).

LXII. Église d'Agde, p. 304.

Suite chronologique des évêques d'Agde, p. 304.

LXIII. Église de Maguelonne, p. 311.
Évêques de Maguelonne, p. 313, — Évêques de Montpellier, p. 324.
LXIV. Église de Carcassonne, p. 328.
Suite chronologique des évêques de Carcassonne, p. 328 (voir aussi p. 736).
LXV. Église d'Elne, p. 339.
Évêques d'Elne, p. 339. — Église & évêques de Perpignan, p. 347 (voir aussi p. 777).
LXVI. Église de Toulouse, p. 348.
Évêques de Toulouse, p. 350; archevêques de Toulouse, p. 357.
LXVII. Église d'Eause, p. 365.
Évêques d'Eause, p. 365.
LXVIII. Église de Lectoure, p. 366.
Évêques de Lectoure, p. 366 (voir aussi p. 911).
LXIX. Église de Comminges, p. 371.
Évêques de Comminges, p. 373.
LXX. Église de Conserans, p. 378.
Évêques de Conserans, p. 379.
LXXI. Église d'Albi, p. 383.
Évêques d'Albi, p. 383; archevêques d'Albi, p. 390 (voir aussi p. 656).
LXXII. Église de Gévaudan, p. 391.
Évêques de Gévaudan ou de Mende, p. 391.
LXXIII. Église du Velai *ou* du Puy, p. 397.
Évêques du Velai & du Puy, p. 399.
LXXIV. Église de Viviers, p. 411.
Évêques de Viviers, p. 412.
LXXV. Église de Saint-Pons de Thomières (abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 418.
Abbés de Saint-Pons, p. 418; évêques de Saint-Pons, p. 420.
LXXVI. Église d'Alet (abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 422.
Abbés d'Alet, p. 422; évêques d'Alet, p. 423.
LXXVII. Église de Montauban (abbaye de Saint-Théodard, ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 424.
Abbés de Saint-Théodard, p. 425; évêques de Montauban, p. 426.
LXXVIII. Église de Pamiers (abbaye de Frézelas, ordre de Saint-Augustin, évêché en 1295), p. 428.
Abbés de Saint-Antonin de Frézelas, p. 429; évêques de Pamiers, p. 430.
LXXIX. Église de Castres (abbaye de Saint-Benoît, ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 433.
Abbés de Saint-Benoît de Castres, p. 433; évêques de Castres, p. 434.
LXXX. Église de Mirepoix (prieuré de Saint-Maurice, ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 435.
Évêques de Mirepoix, p. 436.
LXXXI. Église de Lavaur (prieuré de Saint-Élan, ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 438.
Évêques de Lavaur, p. 438.
LXXXII. Église de Rieux (paroisse érigée en évêché en 1317), p. 440.
Évêques de Rieux, p. 441.
LXXXIII. Église de Saint-Papoul (abbaye, ordre de Saint-Benoît, évêché en 1317), p. 444.
Abbés de Saint-Papoul, p. 444; évêques de Saint-Papoul, p. 444.
LXXXIV. Église d'Alais (collégiale de Saint-Jean-Baptiste, érigée en évêché en 1694), p. 446.
Évêques d'Alais, p. 447.
LXXXV. Abbaye de Saint-Sauveur d'Aniane (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Montpellier), p. 447.
Abbés d'Aniane, p. 447.
LXXXVI. Abbaye d'Arles (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Perpignan ou d'Elne), p. 452.
Abbés d'Arles, p. 452.
LXXXVII. Abbaye de Mallast ou de Montolieu (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Carcassonne), p. 455.
Abbés de Montolieu, p. 455.
LXXXVIII. Abbaye du Canigou (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Perpignan ou d'Elne), p. 463.
Abbés du Canigou, p. 463 (voir, p. 591, une note rectificative de M. Cazes).
LXXXIX. Abbaye de Saint-Pierre de Caunes (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Narbonne), p. 464.
Abbés de Caunes, p. 465.
XC. Abbaye de Sainte-Foi de Conques (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Rodez), p. 471.
Abbés de Conques, p. 472.
XCI. Abbaye de Saint-Michel de Cuxa (ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Elne), p. 474.
Abbés de Cuxa, p. 475.
XCII. Abbaye de La Grasse (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Carcassonne), p. 477.
Abbés de La Grasse, p. 478.
XCIII. Abbaye de Saint-Pierre de Lunas ou de Joncels (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Béziers), p. 485.
Abbés de Joncels, p. 485.
XCIV. Abbaye de Saint-Pierre de Lézat (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Toulouse, puis de Rieux), p. 488.
Abbés de Lézat, p. 489.
XCV. Abbaye de Saint-Sébastien de Manlieu (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Clermont), p. 492.
Abbés de Manlieu, p. 492.
XCVI. Abbaye du Mas d'Azil (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Toulouse, puis de Rieux), p. 494.
Abbés du Mas d'Azil, p. 494.
XCVII. Abbaye de Saint-Aphrodise de Béziers (ordre de Saint-Augustin, diocèse de Béziers), p. 496.
Abbés de Saint-Aphrodise, p. 496.
XCVIII. Abbaye de Saint-Paul de Narbonne (ordre de Saint-Augustin, diocèse de Narbonne), p. 500.
Abbés de Saint-Paul, p. 501.
XCIX. Abbaye de Saint-Pierre de Psalmodi (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Nimes), p. 506.
Abbés de Psalmodi, p. 506.
C. Abbaye de Notre-Dame de Sorèze (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Toulouse, puis de Lavaur, p. 510.
Abbés de Sorèze, p. 511.

CI. Abbaye de Saint-Gilles (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Nîmes), p. 514.
Abbés de Saint-Gilles, p. 516.
CII. Abbaye de Saint-Sernin (ordre de Saint-Augustin, diocèse de Toulouse), p. 522.
Prévôts de Saint-Sernin, p. 524; abbés de Saint-Sernin, p. 525.
CIII. Abbaye de Saint-Chinian (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Narbonne, puis de Saint-Pons de Thomières), p. 528.
Abbés de Saint-Chinian, p. 529.
CIV. Abbaye de Saint-Genis des Fontaines (ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Elne, puis de Perpignan), p. 535.
Abbés de Saint-Genis, p. 535.
CV. Abbaye de Gellone ou de Saint-Guillem du Désert (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lodève), p. 531.
Abbés de Saint-Guillem du Désert, p. 539.
CVI. Abbaye de Saint-Hilaire (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Carcassonne), p. 545.
Abbés de Saint-Hilaire, p. 545.
CVII. Abbaye de Saint-Polycarpe (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Narbonne), p. 549.
Abbés de Saint-Polycarpe, p. 551.
CVIII. Abbaye de Saint-Thibéry (ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Agde), p. 556.
Abbés de Saint-Thibéry, p. 557.
CIX. Abbaye de Saint-André de Sorède (ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Elne), p. 561.
Abbés de Sorède, p. 561.
CX. Abbaye de Notre-Dame de Quarante (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Narbonne), p. 563.
Abbés de Quarante, p. 563.
CXI. Église de Vabre (abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Rodez, érigée en évêché en 1317), p. 566.
Abbés de Vabre, p. 567.
CXII. Abbaye de Saint-Chaffre (ordre de Saint-Benoît, diocèse du Puy), p. 570.
Abbés de Saint-Chaffre, p. 570.
CXIII. Abbaye de Cruas (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Viviers), p. 573.
Abbés de Cruas, p. 574 (liste fournie par M. l'abbé Rouchier).
CXIV. Abbaye de Villemagne l'Argentière (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Béziers), p. 575.
Abbés de Villemagne, p. 576.
CXV. Abbaye de Saint-Salvi (ordre de Saint-Augustin, diocèse d'Albi), p. 581.
Abbés & prévôts de Saint-Salvi, p. 582.
CXVI. Abbaye de Saint-Jacques (ordre de Saint-Augustin, diocèse de Béziers), p. 584.
Abbés de Saint-Jacques, p. 584.
CXVII. Abbaye du Mas Garnier (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Toulouse), p. 586.
Abbés du Mas-Garnier, p. 587.
CXVIII. Abbaye de Saint-Martin du Canigou (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Perpignan ou d'Elne), p. 591.
Abbés du Canigou, p. 594 (note fournie par M. Cazes; voir plus haut, p. 463).
CXIX. Abbaye de Saint-Michel de Gaillac (ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Albi), p. 595.
Abbés de Saint-Michel de Gaillac, p. 597.
CXX. Abbaye de Vielmur (abbaye de femmes, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Castres, puis d'Albi), p. 600.
Abbesses de Vielmur, p. 600.
CXXI. Abbaye de Mazan (ordre de Cîteaux, diocèse de Viviers), p. 601.
Abbés de Mazan, p. 601 (liste fournie par M. l'abbé Rouchier).
CXXII. Abbaye de Grandselve (ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse, puis de Montauban), p. 605.
Abbés de Grandselve, p. 605.
CXXIII. Abbaye de Boulbonne (ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse, puis de Mirepoix), p. 611.
Abbés de Boulbonne, p. 612. — Abbayes de Tramesaigues & de Vajal, unies à Boulbonne au treizième siècle, p. 615, *Note*.
CXXIV. Abbaye d'Ardorel (ordre de Cîteaux, diocèse d'Albi, puis de Castres), p. 616.
Abbés d'Ardorel, p. 616.
CXXV. Abbaye de Valmagne (ordre de Cîteaux, diocèse d'Agde), p. 617.
Abbés de Valmagne, p. 617.
CXXVI. Abbaye de Fontfroide (ordre de Cîteaux, diocèse de Narbonne), p. 618.
Abbés de Fontfroide, p. 619.
CXXVII. Abbaye de Calers (ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse, puis de Rieux); p. 620.
Abbés de Calers, p. 621.
CXXVIII. Abbaye de Candeil (ordre de Cîteaux, diocèse d'Albi), p. 622.
Abbés de Candeil, p. 624.
CXXIX. Abbaye de Belleperche (ordre de Cîteaux, diocèse de Montauban), p. 626.
Abbés de Belleperche, p. 627.
CXXX. Abbaye de Franquevaux (ordre de Cîteaux, diocèse de Nîmes), p. 629.
Abbés de Franquevaux, p. 629.
CXXXI. Abbaye de Villelongue (ordre de Cîteaux, diocèse de Carcassonne), p. 631.
Abbés de Villelongue, p. 631.
CXXXII. Abbaye de Bonnefont (ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges), p. 633.
Abbés de Bonnefont, p. 633.
CXXXIII. Abbaye d'Eaunes (ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse), p. 634.
Abbés d'Eaunes, p. 635.
CXXXIV. Abbaye de Feuillans (ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse, puis de Rieux), p. 636.
Abbés de Feuillans, p. 636.
CXXXV. Abbaye de Chambons (ordre de Cîteaux, diocèse de Viviers), p. 639.
Abbés de Chambons, p. 639 (liste fournie par M. l'abbé Rouchier).
CXXXVI. Abbaye de Bonnecombe (ordre de Cîteaux, diocèse de Rodez), p. 641.
Abbés de Bonnecombe, p. 641.

CXXXVII. Abbaye de Nizors (ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges), p. 642.

Abbés de Nizors, p. 642.

CXXXVIII. Abbaye de Fabas ou Lumière-Dieu (abbaye de femmes, ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges), p. 643.

Abbesses de Fabas, p. 643.

CXXXIX. Abbaye de l'Abondance-Dieu ou de Salenques (abbaye de femmes, ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse, puis de Rieux), p. 644.

Abbesses de Salenques, p. 645.

CXL. I. Abbaye de la Capelle (ordre de Prémontré, diocèse de Toulouse), p. 645.

Abbés de la Capelle, p. 645.

II. Abbaye de l'Oraison-Dieu (abbaye de femmes, ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse), p. 646.

Abbesses de l'Oraison-Dieu, p. 646.

CXLI. Abbaye de Rieunette (femmes, ordre de Cîteaux, diocèse de Carcassonne), p. 647.

Abbesses de Rieunette, p. 647.

CXLII. Chartreuse de Bonnefoy (diocèse de Viviers), p. 648.

Prieurs de Bonnefoy, p. 648 (liste fournie par M. l'abbé Rouchier).

CXLIII. Établissements religieux du diocèse d'Albi, pp. 652 & suiv.

Histoire du pouvoir temporel des évêques d'Albi, p. 653; corrections à la liste des évêques d'Albi, p. 656; chapitre de Sainte-Cécile, p. 657; églises paroissiales d'Albi, p. 659; abbayes de Bellecelle, de Sainte-Sigolène de la Grave & de Vioux, p. 663; maladreries du diocèse d'Albi, p. 664; dominicains d'Albi, p. 665; frères mineurs d'Albi, p. 665; carmes d'Albi, p. 666; augustines d'Albi, p. 666; annonciades d'Albi, p. 666; prieuré de Fargue, p. 667; petits monastères d'Albi, p. 669; collége d'Albi, p. 669; couvents de Rabastens, p. 669; couvents de Cordes, p. 670; couvents & hôpitaux de Gaillac, p. 671; hôpital du Vigan, p. 672; commanderie de Montredon, p. 673; commanderie de Vaour, p. 673.

CXIV. Établissements religieux du diocèse de Narbonne, pp. 674 & suiv.

Histoire du pouvoir temporel des archevêques de Narbonne, p. 674; chapitre de Saint-Just, p. 676; prieuré de la Mourguier, p. 680; collégiale de Saint-Sébastien, p. 680; dominicains de Narbonne, p. 681; frères mineurs de Narbonne, p. 681; augustins de Narbonne, p. 681; hôpitaux & maladreries de Narbonne, p. 682; petits couvents de la ville & du diocèse, pp. 685-686; abbaye de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686; abbaye de Saint-Martin de Cauchène, p. 686; abbaye de Sainte-Marie des Olieux, p. 686; abbaye de Sainte-Marie de Cubières, p. 687; Saint-Martin de Montredon, p. 688; abbaye de Saint-Martin du Puy, p. 688; Sainte-Eugénie des Corbières, p. 688; Saint-Jean & Saint-Sauveur de Narbonne, p. 688; Sainte-Marie de Peyrense, p. 688; clarisses de Narbonne, p. 688; clarisses d'Azille, p. 689; clarisses de Lézignan, p. 689.

CXLV. Établissements religieux du diocèse de Toulouse, pp. 690 & suiv.

Prieuré de Saint-Antoine de Toulouse, p. 690; Saint-Antoine du Viennois, p. 692; augustins de Toulouse, p. 692; augustines, p. 693; bénédictins de la Daurade, p. 693; capucins, p. 695; carmes, p. 696; carmes déchaussés, p. 697; Sainte-Catherine de Longages, p. 697; Sainte-Catherine de Sienne, p. 698; chartreux, p. 698; clarisses, p. 698; clarisses de la Porte, p. 698; cordeliers, p. 699; dominicains, p. 699; cordeliers de Saint-Antoine, p. 702; religieuses de l'Espinasse, p. 702; feuillans, p. 703; feuillantines, p. 703; jésuites, p. 703; religieux de la Merci, p. 703; minimes, p. 705; religieuses de Notre-Dame, p. 705; religieux de Saint-Orens, p. 705; religieuses de Saint-Pantaléon, p. 705; chanoinesses de Saint-Sernin, p. 706; petit séminaire, p. 706; trinitaires, p. 706; Saint-Germier de Muret, p. 708; hôpitaux de Toulouse & de quelques lieux du diocèse, p. 712.

CXLVI. Établissements religieux du diocèse d'Agde, pp. 713 & suiv.

Histoire du pouvoir temporel des évêques d'Agde, p. 713; chapitre cathédral, p. 714; abbaye de Saint-André, p. 714; abbaye de Saint-Sever, p. 715; abbaye de Netloc, p. 715; petits couvents d'Agde & du diocèse, p. 715; collége de Pézénas, p. 716; maladreries & hôpitaux de Mèze, Saint-Thibéry, Montagnac, Florensac, Loupian, &c., p. 716.

CXLVII. Établissements religieux du diocèse d'Alais, pp. 718 & suiv.

Chapitre cathédral, p. 718; abbaye de Saint-Étienne de Tournac, p. 718; abbaye de Cendras, p. 718; abbaye de Saint-Pierre de Sauve, p. 719; prieurs de Sauve, p. 719; abbés de Sauve, p. 720; abbaye de Sainte-Claire d'Alais, p. 720; maladrerie d'Anduze, p. 720; maladrerie d'Alais, p. 721.

CXLVIII. Établissements religieux du diocèse d'Alet, pp. 721 & suiv.

Chapitre d'Alet, p. 721; abbaye de Saint-Jacques du Jocou, p. 721; abbaye de Saint-Pierre de Fenouillèdes, p. 722; collégiale de Saint-Paul de Fenouillèdes, p. 722; abbaye de Saint-Martin de Lez, p. 722.

CXLIX. Établissements religieux du diocèse de Béziers, pp. 723 & suiv.

Histoire du pouvoir temporel des évêques de Béziers, p. 723; chapitre cathédral de Béziers, p. 726; petits couvents de Béziers, p. 727; dominicains de Béziers, p. 727; cordeliers, augustins & carmes de Béziers, p. 729; hôpitaux & maladrerie de Béziers, p. 729; maladrerie de Thézan, p. 730; hôpital Saint-Antoine de Béziers, p. 730; hôpital de Corneillan, p. 730; petits hôpitaux du diocèse de Béziers, p. 731; prieuré de Cassan, p. 732; abbaye de Saint-Geniès, p. 733; abbaye du Saint-Esprit de Béziers, p. 733; clarisses de Béziers, p. 734.

CL. Établissements religieux du diocèse de Carcassonne, p. 735.

Évêques de Carcassonne, p. 736; chapitre de Saint-Nazaire, p. 738; église de Saint-Nazaire, p. 742;

église de Saint-Sernin, p. 743; églises des anciens faubourgs, p. 744; églises de la ville basse, p. 745; augustins de Carcassonne, p. 746; le Saint-Suaire des augustins, p. 747; capucins de Carcassonne, p. 748; carmes de Carcassonne, p. 749; clarisses de Carcassonne, p. 750; dominicains de Carcassonne, p. 750; frères mineurs de Carcassonne, p. 753; minimes, p. 753; pères de la Merci, p. 753; religieuses repenties, p. 754; ursulines, p. 754; collége de Carcassonne, p. 754; séminaire de Carcassonne, p. 756; hôpitaux de Carcassonne, p. 756; hopital de Capendu, p. 758; hôpital de Trèbes, p. 758; hôpital de Barbaira, p. 759; abbayes de Sainte-Marie de Barnassonne, de Saint-Sépulchre d'Aiguesvives, de Saint-Estève de Cabardez & de Saint-Frichoux, p. 759; collégiale de Saint-Vincent de Montréal, p. 759; frères de la Pénitence & carmes de Montréal, p. 760; chartreuse de la Loubatière, p. 760.

CLI. Établissements religieux du diocèse de Castres, pp. 761 & suiv.

Chapitre cathédral, p. 761; dominicains de Castres, p. 761; cordeliers, trinitaires, capucins, jésuites, clarisses, hôpital, &c., p. 762; chartreuse de Belvezer, p. 762; prieuré de Saint-Pierre de la Salvetat, p. 762; hôpitaux du diocèse de Castres, p. 767.

CLII. Établissements religieux du diocèse de Comminges, p. 767.

Abbaye de Saint-Frajoul, p. 768; prieuré de Saint-Béat, p. 768; abbaye de Peyrissas, p. 772; hôpital Saint-Julien, p. 775; chapitres de Cazeneuve & de Saint-Gaudens, p. 776; couvents de Saint-Gaudens, p. 776; couvent de Saint-Laurent (ordre de Fontevrault), p. 776; autres couvents du diocèse, p. 776.

CLIII. Établissements religieux du diocèse d'Elne ou de Perpignan, pp. 776 & suiv.

Évêques d'Elne, rectifications à la liste publiée plus haut (voir pp. 339 & suiv.), pp. 777 & suiv.; abbaye de Vallbona, p. 790; Notre-Dame du Vilar, p. 790; Fontclara, p. 791; Saint-Estève-sur-Têt, p. 791; Notre-Dame del Camp, p. 792; Saint-Sauveur de Sira, p. 793; possessions de l'abbaye Saint-Hilaire du Lauquet en Roussillon, p. 793; possessions des abbayes de Fontfroide & de Villelongue, p. 794; collégiale de Notre-Dame de Cornella de Conflent, p. 794 (note fournie par M. Cazes).

CLIV. Établissements religieux du diocèse de Lavaur, pp. 796 & suiv.

Notice sur Saint-Alain de Lavaur, p. 796; chapitre de Saint-Alain, p. 797; couvents de Lavaur, p. 799; abbaye de la Roue, p. 799; collége de Lavaur, p. 799.

CLV. Établissements religieux du diocèse de Lodève, pp. 799 & suiv.

Histoire du pouvoir temporel des évêques de Lodève, p. 800; chapitre de Saint-Geniès, p. 800; couvents & hôpitaux de la ville & du diocèse, p. 800; collégiale & abbaye de Gorjan, p. 801; abbaye de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.

CLVI. Établissements religieux du diocèse de Mirepoix, pp. 804 & suiv.

Chapitre cathédral de Saint-Maurice, p. 804; couvents du diocèse & de la ville, p. 805; prieuré de Camon, p. 806.

CLVII. Établissements religieux du diocèse de Montauban, pp. 807 & suiv.

Chapitre cathédral, p. 807; collégiale de Saint-Étienne du Tescou, p. 809; hôpitaux de Montauban, p. 811; dominicains & augustins de Montauban, p. 812; carmes de Montauban, p. 812; frères mineurs de Montauban, p. 812; commanderie de Saint-Antoine, p. 812; clarisses, p. 813; capucins, p. 813; carmélites, p. 813; ursulines, p. 813; séminaire, p. 813.

CLVIII. Établissements religieux du diocèse de Montpellier, pp. 813 & suiv.

Histoire sommaire du pouvoir temporel des évêques de Montpellier, p. 814; chapitre de Maguelonne, p. 814; églises paroissiales de Montpellier, p. 817; Notre-Dame du Palais, p. 819; la Trinité, collégiale, p. 819; Sainte-Anne, Saint-Jean, Saint-Sauveur, Saint-Ruf, Saint-Germain, p. 820; augustins, capucins & carmes de Montpellier, p. 821; clarisses, dominicains & dominicaines, p. 822; frères mineurs & ordre de Grammont, p. 823; pères de la Merci, récollets, carmes déchaussés & religieuses de Saint-Gilles, p. 824; trinitaires, ursulines & visitandines, p. 825; abbaye de Saint-Geniès, p. 826; prieuré de Bonlieu ou de Vignogoul, p. 827; Saint-Félix de Monseau ou de Gigean, p. 827; prieuré de Sauret, p. 829; hôpitaux de Castelnau & de Saint-Guillem, p. 829; hôpitaux de Saint-Éloi & du Saint-Esprit, p. 830; commanderie de Saint-Antoine, p. 831; hôpitaux de Saint-Barthélemi & de Saint-Jacques, p. 831; hôpitaux de la Madeleine, de Sainte-Marthe, de Saint-Julien de Tournefort, des Teutons, de Saint-Maur, de la Miséricorde, p. 832; hôpitaux des Pestiférés, de la Charité, général, p. 833; Notre-Dame du Refuge, maison du Bon-Pasteur, Petites-Maisons, p. 834.

CLIX. Établissements religieux du diocèse de Nîmes, pp. 834 & suiv.

Évêques de Nimes, p. 834; chapitre cathédral, p. 834; abbaye de Saint-Bauzile, p. 835; abbayes de Saint-Faustin, de Saint-Saturnin de Nodels, d'Anduze, de Saint-Romain *d'Aculeia*, de Gallargues, p. 836; abbaye de Notre-Dame de la Font, p. 836; frères mineurs de Nimes, p. 838; carmes, p. 838; augustins, p. 839; clarisses, p. 839; capucins, p. 840; jésuites, p. 840; hospitalières de Saint-Joseph, p. 840; visitandines, p. 841; Notre-Dame du Refuge, p. 841; ursulines, p. 841; frères prêcheurs, p. 841; hôpitaux de Nimes, pp. 841-842; pères de la Merci, p. 842; récollets, p. 843.

CLX. Établissements religieux de Pamiers, pp. 843 & suiv.

Histoire du paréage de Pamiers, p. 843; chapitre cathédral, p. 846; couvents de Pamiers, p. 848; abbaye de Saint-Volusien de Foix, p. 848.

CLXI. Établissements religieux du diocèse de Rieux, pp. 850 & suiv.

Chapitre de Rieux, p. 850; couvents de Rieux & du diocèse, p. 850-851; abbaye de Valnègre, p. 851.

CLXII. Établissements religieux du diocèse de Saint-Papoul, pp. 852 & suiv.

Chapitre cathédral de Saint-Papoul, p. 852; abbaye de Prouille, p. 853; couvents du diocèse, p. 860.

CLXIII. Établissements religieux du diocèse de Saint-Pons, pp. 861 & suiv.

Chapitre de Saint-Pons, p. 861; bibliothèque de Saint-Pons, p. 861; abbaye de Fontcaude, p. 863.

CLXIV. Établissements religieux du diocèse d'Uzès, pp. 864 & suiv.

Évêques d'Uzès (rectifications), p. 864; pouvoir temporel des évêques d'Uzès, p. 865; abbayes de Saint-Firmin, Saint-Julien, Saint-Sulpice, Saint-Privat de Gers, Saint-Étienne, p. 866; abbaye de Goudargues, p. 866; prieuré de Saint-Sernin du Port ou du Pont Saint-Esprit, p. 867; abbaye de Valsauve ou Bagnols, p. 869; religieuses de Notre-Dame de Sauzet, p. 870; dominicains de Genolhac, p. 870; petits couvents de la ville & du diocèse, p. 870.

CLXV. Établissements religieux du diocèse de Rodez, p. 870.

Histoire du pouvoir temporel des évêques de Rodez, p. 871; évêques de Rodez, liste chronologique, p. 873; chapitre cathédral de Rodez, p. 876; cordeliers de Rodez, p. 878; dominicains de Rodez, p. 880; collégiale de Saint-Amans de Rodez, p. 881; hôpitaux de Rodez, p. 882; ville de Millau, p. 883; prieuré de Notre-Dame de l'Espinasse, p. 883; frères mineurs, dominicains & clarisses de Millau, p. 884; couvent *de l'Arpajonie*, p. 886; carmes de Millau, p. 886; capucins de Millau, p. 887; hôpitaux de Millau, p. 887; couvents de Villefranche, p. 887; couvents de Saint-Antonin, p. 887; collégiale de Montsalvi, p. 887; hôpital ou domerie d'Aubrac, p. 888.

CLXVI. Établissements religieux du diocèse de Viviers, pp. 898 & suiv.

Pouvoir temporel des évêques de Viviers, p. 898; chapitre cathédral de Saint-Vincent, p. 899; couvents de la ville & du diocèse de Viviers, p. 899.

CLXVII. Église d'Urgel, p. 900.

Liste des évêques d'Urgel (due à M. J.-F. Bladé), p. 901.

Corrections & additions à la *Note* LXVIII, sur l'église de Lectoure (fournies par M. J.-F. Bladé), p. 911.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

DOCUMENTS DIVERS PUBLIÉS EN NOTE DANS LE PRÉSENT VOLUME

(1020-1708)

1020-1025. Plaid entre Aimeri, abbé de Lézat, & les moines de Peyrissas, au sujet de la suprématie de ce dernier monastère.

Latin 9189, f° 99 v°. — IV, 772.

Vers 1050. Notice des droits & devoirs du *villicus* ou avoué de l'abbaye de Peyrissas.

Latin 9189, f° 68 r°. — IV, 773.

1090. Charte de dotation & de consécration de l'église de Sainte-Marie du Puy, plus tard la Salvetat.

Original, Collection de Languedoc, vol. 192, n. 1. — IV, 762.

Janvier 1120. Accord entre Eudes, prévôt de Saint-Germier de Muret, & Ug & Arnaud, frères, pour l'exploitation de la forge de Saint-Germier.

Latin 9189, f° 280 r°. — IV, 709.

Avril 1140. Plaid entre Rainier, moine, les clercs de Saint-Béat & les seigneurs d'Astanos, au sujet de l'église de Saint-Julien *de Saleissa*.

Latin 9189, f° 287 v°. — IV, 769.

Vers 1150. Liste des églises dépendantes de Saint-Béat & priviléges de cette église.

Latin 9189, f° 291 r°. — IV, 770.

23 avril 1162. Guillaume, évêque de Béziers, vend à Guillem de Béziers, prêchantre de Saint-Nazaire, & au juif Nathan, pour deux ans entiers, ses revenus des leudes & péages de Béziers, pour la somme de 1000 sous de Melgueil, prix de terres achetées par lui à Gabian.

Doat, vol. 61, f° 218. — IV, 724.

1162. Accord entre les abbés de Peyrissas & de *Gala*, pour le service & la jouissance de la chapelle du château de Benque.

Latin 9189, f° 68 v°. — IV, 774.

Janvier 1176. Pons d'Ox abandonne à Guillem de Saint-Clar, prieur de Saint-Germier, le quart de l'église de Saint-Martin d'Ox, que lui avaient légué ses parents.

Latin 9189, f° 282 v°. — IV, 711.

Juin, vers 1180. Alfonse, roi d'Aragon, comte de Barcelone & marquis de Provence, défend à ses baillis de prendre albergue dans le cloître de l'église de Millau & leur enjoint de conserver à cette église la jouissance de ses libertés.

Doat, vol. 145, f° 9. — IV, 883.

Vers 1192. Inféodation de la meunerie du moulin de Benque par Fortanier de Carzac, prieur de Peyrissas, à Vidal du Moulin.

Latin 9189, f° 69 r°. — IV, 775.

Octobre 1193. Bernard, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, inféode une terre à Pierre & à Vidal Favre de Castanet; le prieur doit entourer cette terre de fossés.

Latin 9189, f° 244 r°. — IV, 691.

Septembre 1194. Raimond Guillem de Benque abandonne à Fortanier de Carzac, prieur de Peyrissas, un casal au même lieu & tous ses droits sur les habitants.

Latin 9189, f° 68 v°. — IV, 775.

Juin 1197. Bernard, comte de Comminges & seigneur de Muret, donne franchise à tous pour venir à Muret célébrer la fête de Saint-Germier & prend les pèlerins sous sa protection.

Latin 9189, f° 269 r°. — IV, 710.

1199. Hugues, évêque, & Guillaume, comte de Rodez, exemptent l'hôpital d'Aubrac & ses dépendances de l'imposition du commun de la paix, levé dans l'étendue du diocèse pour l'entretien de la paix.

Doat, vol. 134, f° 30. — IV, 894.

1200-1400. Extraits du nécrologe de l'abbaye de Saint-Sernin.

IV, 523.

Octobre 1203. Charte de sauvegarde accordée aux membres de la confrérie de Saint-Béat par les seigneurs de ce lieu.

Latin 9189, f° 72 r°. — IV, 771.

26 mai 1208. Testament de Pierre de Sans, bourgeois de Narbonne.

Archives nationales, original, S. 4858, n. 74. — IV, 680.

1213. Bernard de Béziers se démet en faveur du nouvel évêque, Bertrand, de tous ses droits héréditaires sur la monture, la chapé & les vêtements de l'évêque, à sa première entrée dans le palais épiscopal.

Doat, vol. 62, f° 67. — IV, 725.

21 avril 1216. Donation par Pierre de Vit à Prouille de divers domaines & droits à lui cédés par le comte de Montfort.

Doat, vol. 98, f° 23. — IV, 855.

7 avril 1245. Reconnaissance consentie par Pierre le Maire, censitaire de Lézat & de Saint-Béat, à l'abbé de Lézat, Pierre de Dalbs.

Latin 9189, f° 76 r°. — IV, 771.

25 février 1247 (v. st.). Jean *de Crannis*, sénéchal de Carcassonne, délivre aux frères prêcheurs l'emplacement de l'ancien château de Béziers, à eux donné par le roi.

Doat, vol. 60, f° 343. — IV, 727.

27 avril 1249. Innocent IV maintient les religieuses de Prouille dans l'usage de la règle de Saint-Dominique.

Doat, vol. 98, f° 89. — IV, 857.

22 septembre 1255. Accord entre Bonet de Muret & Guillem de Roër, prieur de Saint-Germier, pour une terre que le prieur soutenait ne pas faire partie des fiefs de Bonet.

Latin 9189, f° 280 v°. — IV, 711.

Mai 1260. Accensement d'une terre sise à Combauria, fait par le procureur du couvent de la Salvetat à Bernard de Bossegui & autres.

Lang. vol. 192, n. 17. — IV, 764.

19-24 décembre 1264. Rigaud de Veillant (*Vigilando*), prieur de Cieurac, au diocèse d'Albi, collecteur des décimes des exempts dans les diocèses d'Albi, Rodez & Mende, exempte Riche, prieure de la Salvetat, au diocèse d'Albi, du payement de ces décimes, à cause de la pauvreté de son monastère.

Lang. vol. 192, n. 20. — IV, 763.

5 octobre 1266. Lambert de Monteil, seigneur de Lombers, ratifie une vente faite par Matfres Boudrac de Montdragon au couvent de la Salvetat.

Lang. vol. 192, n. 23. — IV, 764.

11 octobre 1266. Clément IV, à la requête des religieuses de Prouille, interdit la construction de toute église ou oratoire aux alentours de Saint-Martin de Limoux.

Doat, vol. 98, f° 131. — IV, 856.

28 mars 1267. Clément IV commet l'abbé de Bonneval pour examiner la règle d'Aubrac & la confirmer s'il y a lieu, quoique le sceau de l'acte original soit, dit-on, à demi détruit.

Doat, vol. 134, f° 161. — IV, 888.

29 avril 1267. Clément IV autorise le dom d'Aubrac à faire saisir partout les frères de son couvent qui auront rompu leurs vœux, sans encourir la peine de l'excommunication.

Doat, vol. 134, f° 172. — IV, 893.

12 septembre 1267. Accensement fait par Riche, prieure de la Salvetat, à Er. Cluzel.

Lang. vol. 192, n. 27. — IV, 765.

Août 1283. Charte d'amortissement concédée par le roi Philippe III à l'église paroissiale Saint-Michel du Bourg de Carcassonne.

Latin 9996, f° 201. — IV, 745.

17 juin 1285. Honorius IV prie Philippe III d'exempter le monastère de Prouille du décime levé sur les ecclésiastiques du royaume, pour la guerre d'Aragon.

Doat, vol. 98, f° 173. — IV, 858.

5 mars 1299 (v. st.). Bernard, comte de Comminges, approuve la donation faite par feu son père à Aubrac de l'hôpital de l'Ile-en-Dodon, au diocèse de Comminges, sous la condition expresse d'y tenir un chapelain qui célébrerait régulièrement l'office divin pour l'âme des comtes de Comminges.

Doat, vol. 135, f° 29. — IV, 896.

1302. Agnès, comtesse de Foix, donne à Valnègre un psautier richement relié.

Doat, vol. 85, f° 274. — Ext. IV, p. 851.

2 septembre 1304. Philippe IV ordonne au sénéchal de Rodez d'informer diligemment sur l'attaque à main armée dirigée par quelques fils d'iniquité contre le couvent des dominicains de Rodez & sur les meurtres qui se sont commis en cette affaire.

Doat, vol. 132, f° 194. — IV, 880.

Octobre 1308. Philippe IV permet aux jurats & paroissiens de Saint-Vincent de Carcassonne d'acquérir, sans payer aucuns droits d'amortissement, quelques maisons, tenues en censive de lui, & qui sont nécessaires pour agrandir le chœur de cette église.

Archives nationales, JJ. 42², f° 69. — IV, 746.

1309. Inventaire dressé par l'abbé de Boulbonne de certains objets d'argent donnés à Valnègre par la comtesse de Foix.

Doat, vol. 85, f° 317. — Ext. IV, p. 852.

1309-1358. Vie de Jean III de Jaurens ou Jofroi, évêque du Puy.

Latin 828. — IV, 407.

Novembre 1310. Supplique adressée à Clément V par les nobles & par les ecclésiastiques du Rouergue pour le maintien de l'hôpital d'Aubrac en son ancien état.

Doat, vol. 134, f° 60. — IV, 890.

17 juillet 1311. Bail à emphytéose fait par Boudrague Vassale, prieure de la Salvetat, à Raimond-Jean de Réalmont, de la moitié des moulins du Dadou.

Lang. vol. 192, n. 63. — IV, 766.

28 juillet 1311. Clément V commet trois chanoines de l'église de Mende pour informer sur le refus fait par le prieur de Millau de contribuer à l'agrandissement de l'église paroissiale, entrepris par les habitants de cette ville.

Doat, vol. 145, f° 113. — IV, 884.

11 août 1311. *B. Peremani,* tisseur du bourg de Narbonne, se donne pour frère, avec tous ses biens, à la maison des lépreux du Bourg.

Archives nationales, S. 4858. — IV, 683.

13 janvier 1311. Déclaration faite par frère Guillem de Malhorgues, à Boudrague, prieure de la Salvetat, de ses biens meubles & immeubles.

Lang. vol. 192, n. 64. — IV, 765.

13 juillet 1313. Inventaire des reliques, vêtements ecclésiastiques & objets précieux appartenant à Saint-Amans de Rodez.

Doat, vol. 134, f° 122. — Ext. IV, 881.

17 décembre 1316. Inventaire des biens meubles de la maison des lépreux du bourg de Narbonne.

S. 4858, n. 72. — IV, 684.

Février 1316 (v. st.). Charte d'amortissement accordée par Philippe le Long à l'hôpital Saint-Jacques de Carcassonne,

Archives nationales, JJ. 53, n. 33. — IV, 757.

26 avril 1319. Transaction entre le prieur des frères prêcheurs de Toulouse & les prieur & recteur de Saint-Pierre des Cuisines, au sujet des droits prélevés sur les enterrements dans l'étendue de cette paroisse.

Doat, vol 73, f° 408. — IV, 702.

1er mai 1327. Jean XXII donne aux religieuses clarisses de Millau, menacées par l'inondation, l'emplacement jadis occupé dans cette ville par les frères de la Pénitence, & les autorise, sous certaines conditions, à y transporter leur cimetière & leur église.

Doat, vol. 145, f° 107. — IV, 885.

27 mai 1335. Roger d'Armagnac, seigneur de Mauléon & de Villefranche, régent des terres du comte d'Armagnac, absent, ordonne à Bertrand *dels Candels*, juge des appeaux du comté de Rouergue, de faire expulser des femmes de mauvaise vie, qui se sont établies près du couvent des frères mineurs de Rodez.

Doat, vol. 132, f° 253. — IV, 878.

20 septembre 1335. Pierre, évêque d'Albi, indique aux consuls d'Albi les précautions à prendre pour la conservation des reliquaires & autres objets précieux donnés à Notre-Dame de Fargues par feu l'évêque Béraud.

Doat, vol. 113, f° 78. — IV, 667.

21 novembre 1343. Clément VI ordonne à l'official de Carcassonne de faire restituer au couvent de la Salvetat, au diocèse de Castres, les biens qui lui ont été injustement ravis.

Lang. vol. 193, n. 110. — IV, 766.

22 juin 1345. Philippe VI ordonne aux viguier & juge royaux de Béziers de faire changer de place le marché aux cuirs de cette ville, dont le voisinage incommode fort les frères prêcheurs.

Doat, vol. 60, f° 356. — IV, 728.

14 février 1347 (v. st.). Philippe VI ordonne au sénéchal de Carcassonne de punir les auteurs d'une agression nocturne contre les dominicains de Béziers, qui sont placés sous les sauvegarde & protection royales.

Doat, vol. 60, f° 358. — IV, 728.

19 janvier 1363 (v. st.). Édouard, prince de Galles, à la requête des consuls de Millau, enjoint au sénéchal de Rouergue d'empêcher les religieux réfugiés dans cette ville pendant la guerre de s'y établir & d'y fonder des couvents.

Doat, vol. 141, f° 141. — IV, 886.

1er mars 1365 (v. st.). Louis, fils du roi, lieutenant du roi en Languedoc, duc d'Anjou & comte du Maine, accorde des lettres de rémission à Prouille, dont le prieur & le procureur avaient violemment envahi la forteresse de Fenouillet, appartenant par indivis au roi & au couvent.

Doat, vol. 98, f° 225. — IV, 858.

14 mars 1366. Urbain V autorise le dom & les frères d'Aubrac à se faire enterrer avec leurs vêtements monastiques.

Doat, vol. 135, f° 154. — IV, 893.

Février 1372 (v. st.). Louis, fils du roi, & son lieutenant en Languedoc, duc d'Anjou & de Touraine & comte de Maine, accorde des lettres de rémission au procureur de Prouille, coupable du crime de lèse-majesté.

Doat, vol. 98, f° 229. — IV, 859.

15 juillet 1392. Bernard, comte d'Armagnac & de Rouergue, annonce aux sénéchal & juge des comté & montagnes de Rouergue qu'il a concédé au dom d'Aubrac le droit d'élever des piloris & fourches patibulaires au lieu d'Aubrac, où il possède la justice haute, moyenne & basse.

Doat, vol. 135, f° 172. — IV, 895.

19 août 1484. Contrat passé entre l'évêque d'Albi, Louis d'Amboise, & plusieurs maîtres fondeurs de Paris, pour la fabrication d'un certain nombre d'objets de bronze destinés à la cathédrale de Sainte-Cécile.

Doat, vol. 112, f° 5. — IV, 660.

1484. Délibération du chapitre de Lavaur, autorisant ses membres à quitter la ville pendant les ravages de la peste, sans cesser de jouir de leurs prébendes.

Doat, vol. 81, f° 268. — IV, 799.

16 juillet 1490. Gui de Louzière, chevalier, seigneur de Montesquieu, de Pezenc & de la Chapelle, sénéchal de Querci & gouverneur des terres & personne de Charles d'Armagnac, vise pour exécution les lettres du roi Charles VIII, autorisant la translation du tombeau de Bonne de Berry, enterrée en l'église des frères mineurs de Rodez.

Doat, vol. 132, f° 267. — IV, 880.

1493. Inventaire des reliquaires & de différents objets d'art donnés à Sainte-Cécile par l'évêque d'Albi, Louis d'Amboise.

Doat, vol. 112, f° 128. — IV, 662.

9 septembre 1596. Lettres de sauvegarde accordées par le roi Henri IV à l'abbaye d'Aubrac, en considération des services à lui rendus par l'abbé, M. de Sourdis, & par son père.

Doat, vol. 136, f° 223. — IV, 894.

1629. Récit de l'introduction des moines réformés de la congrégation de Saint-Maur à Saint-Chinian.

IV, 528-9 & 533-4.

Vers 1630. Récit de l'occupation du monastère de Saint-Guillem de Gellone par les protestants, en 1562.

Latin 12672, f° 261. — IV, 543.

18 janvier 1634. Lettre de Louis XIII au cardinal Barberini pour François de Cabrière, abbé désigné de Saint-Aphrodise.

Ms. fr. 20896, f° 238. — IV, 509.

30 juin 1634. Lettre du même à M. de Noailles, ambassadeur à Rome, pour le même objet.

Ms. fr. 20896, f° 238. — IV, 509.

12 mai 1667. Lettre de Louis XIV au pape pour lui demander de consentir à la sécularisation du chapitre cathédral de Saint-Papoul.

Collection de Languedoc, vol. 44, f° 43. — IV, 853.

Vers 1702. Mémoire rédigé par ordre de l'archevêque de Narbonne, relatif au droit qu'il a de porter le titre de duc de cette ville.

Collection de Languedoc, vol. 40, f° 61. — IV, 676.

1704. Récit de la cérémonie faite à Sainte-Cécile d'Albi à l'occasion de la translation des reliques de saint Clair.

Collection de Languedoc, vol. 38, f° 60. — IV, 662.

Juin 1708. Récit de la pose de la première pierre des nouvelles constructions de la cathédrale de Saint-Just de Narbonne.

Collection de Languedoc, vol. 40, f° 6. — IV, 678.

Note 78

XXXIII. Henri-Gaston de Lévis Leran, vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, nommé évêque le 24 août 1741, fut sacré le 11 février 1742. Il reçut ses bulles le 4 juillet 1745 & vécut jusqu'à la Révolution. [E. M.]

Note 79

NOTE LXXIX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Castres.

(Abbaye de Saint-Benoît, érigée en évêché en 1317.)

L'abbaye de Saint-Benoît paraît avoir été fondée vers l'an 640 ou 647, dans le diocèse d'Albi, par trois nobles personnages qui, après avoir suivi la profession des armes, se retirèrent sur les bords de la rivière d'Agoût pour y vivre sous la règle de S. Benoît. Ils se construisirent chacun une petite cellule & ils eurent bientôt un certain nombre d'imitateurs que la sainteté de leur vie attira auprès d'eux. Ainsi naquit une abbaye, qui fut l'origine de la ville de Castres. Elle prit S. Vincent pour second patron lorsque les reliques de ce saint martyr y furent apportées d'Espagne, en 858, & fut soumise à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille au onzième siècle. Le pape Jean XXII lui restitua son indépendance lorsqu'il l'érigea en évêché le 11 du mois de juillet de l'an 1317. Il forma le nouveau diocèse en lui attribuant cent quatorze paroisses ou succursales, qui avaient appartenu jusqu'alors au diocèse d'Albi, & nomma pour premier évêque de Castres, Déodat, abbé de Lagni-sur-Marne. Le chapitre de la nouvelle cathédrale continua de vivre sous la règle de S. Benoît jusqu'en 1535. Il fut à cette époque sécularisé par le pape Paul III. Il était composé de dix-sept chanoines, en comptant l'évêque, qui jouissait d'une prébende ainsi que chacun des six dignitaires qui étaient les quatre archidiacres, le préchantre & le sous-chantre. Le bas chœur consistait en quatre hebdomadiers & dix-neuf chapelains ou prébendiers.

La cathédrale de Saint-Benoît & Saint-Vincent fut détruite en 1567 par les religionnaires, ainsi que les autres églises de la ville. Elle a été rebâtie à la fin du dix-septième siècle.

La liste des abbés de Castres est loin d'être complète; elle offre, surtout pour le commencement, de grandes lacunes. Nous donnerons ici les noms de ceux qui sont parvenus à notre connaissance.

Abbés de Saint-Benoît de Castres.

I. Robert, un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Benoît en 647, en fut le premier abbé.

II. Faustin, religieux profès de Castres, était abbé en 673.

III. Bertrand I était abbé avant l'année 722.

IV. Alphonse, élu en 722, vivait encore en 734.

V. Grimoald est cité en 812.

VI. Adelmus, en 825.

VII. Adalbert ou Albert, en 844.

VIII. Elizachar, en 854.

IX. Gislebert ou Gilibert, abbé en 854 & 858, reçut les reliques de S. Vincent qui furent apportées d'Espagne à Castres.

X. Salomon est cité en 864.

XI. Bernon, en 869.

XII. Rigaud I, en 874 & 888.

XIII. Guilhem, en 921.

XIV. Durand, en 953.

XV. Ermengaud, en 961. Le nécrologe de la Canourgue marque sa mort au 20 mai, sans désignation de l'année.

XVI. Sancius, cité en 992 & 1020.

XVII. Arnaud I, abbé en 1030, mort en odeur de sainteté.

XVIII. Gerbrard, abbé en 1043, 1052 & 1066, fit un pèlerinage à la Terre-Sainte, ce qui permit à quelques particuliers de s'emparer de l'abbaye où le relâchement de la discipline ne tarda pas à s'introduire. Raimond-Bernard, vicomte d'Albi, voulant y rétablir l'ordre, l'unit à la congrégation de Saint-Victor de Marseille, au mois de janvier 1074.

XIX. Arnaud II était abbé en 1085 & 1086.

XX. Géraud, cité en 1087 & 1099.

XXI. Godefroi de Muret, en 1110 & 1115.

XXII. Bégon, en 1124.

XXIII. Réginald ou Régnault, abbé en 1124 & 1126.

XXIV. Ameil-Hugues, abbé en 1127.

XXV. Bernard, cité en 1128.

XXVI. Pierre I forma, en 1139, une association de prières entre son abbaye & celle de Dalon, ordre de Cîteaux.

XXVII. Roger, cité en 1141, 1154 & 1164.

XXVIII. Rigaud II, abbé en 1164 & 1173.

XXIX. Guilabert vivait en 1176. Raimond VI, comte de Toulouse, l'envoya en ambassade auprès de Henri II, roi d'Angleterre, pour y traiter de la paix & négocier le mariage de Jeanne, fille de ce roi, avec Raimond.

XXX. Pierre II Isarn, cité en 1190 & en 1208, mourut le 13 juin 1211.

XXXI. Guillaume I, en 1215 & 1226.

XXXII. Adhémar, en 1230 & 1231.

XXXIII. Audouin, mort le 23 juillet 1236.

XXXIV. Helzeard de Cesserac, religieux profès de Saint-Victor de Marseille, docteur en décrets, fut élu abbé de Castres en 1236.

XXXV. Guillaume II Auger, en 1247 & 1258.

XXXVI. Raimond I Bérenger, élu en janvier 1260, cité en 1268 & 1270.

XXXVII. Guillaume III, nommé en 1275.

XXXVIII. Raimond II Bérenger, en 1280.

XXXIX. Alziard, en 1286, 1297 & 1303.

XL. Bertrand II Bérenger, élu en 1308, fut le dernier abbé de Castres, l'abbaye ayant été érigée en évêché au mois de juillet 1317.

Évêques de Castres.

I. Déodat I, abbé de Lagni-sur-Marne, diocèse de Paris, fut nommé premier évêque de Castres par le pape Jean XXII, le 5 août 1317; il mourut en 1327.

II. Amélius de Lautrec, chanoine régulier & abbé de Saint-Sernin de Toulouse, nommé évêque en novembre 1327, mourut en 1338.

III. Jean I des Près-Montpezat, originaire du Querci, nommé en 1338, mourut le 2 août 1353.

IV. Étienne de Abavo succéda au précédent en 1353.

V. Pierre I d'Estaing, abbé en 1354, 1358 & 1359, prend le titre de cardinal dans son testament par lequel il fait des legs à Jean d'Estaing, son neveu, & à ses frères Déodat & Gui.

VI. Raimond I de Sainte-Gemme, doyen de la collégiale de Burlas, en Albigeois, élu le dernier jour de mai de l'année 1364, mourut le 5 décembre 1374.

VII. Élie de Donzenac ou de Ventadour, nommé en 1375, mourut le 30 mai 1383.

VIII. Gui de Roye, doyen de Saint-Quentin, nommé évêque de Castres le 8 octobre 1383, posséda plusieurs évêchés en même temps par dispense du pape, jusqu'à sa nomination au siége de Reims, en 1390.

IX. Déodat II est néanmoins cité en 1386; il mourut en 1388.

X. Jean II, surnommé *Engeard,* prit possession de l'évêché de Castres le 2 décembre 1388; il mourut le 27 mars 1418.

XI. Aimeri Nadal, abbé de Saint-Sernin de Toulouse & ensuite évêque de Condom, fut transféré à Castres en 1418 ou 1419 & mourut au mois d'octobre 1421.

XII. Raimond II Mairosi, originaire du Rouergue, évêque de Saint-Paul Trois-Châteaux & ensuite de Saint-Papoul, fut transféré à Castres vers l'an 1422 & créé cardinal par le pape Martin V au mois de juin 1426; il mourut le 22 octobre 1427.

XIII. Pierre II de Cotigny, évêque de Montauban, fut transféré à Castres au mois de novembre 1427 & présida sous ce titre le concile de la Province de Narbonne, au nom de François de Conzié, archevêque de cette dernière ville, le 29 mai 1430.

XIV. Gérard Machet, évêque en 1432, mort le 17 juillet 1448.

XV. Maraud ou Menaud de Condom, chanoine régulier & prieur de Cassan, élu évêque en 1449, mourut le 6 août 1456.

XVI. Jean III d'Armagnac, évêque en 1460, mourut vers l'année 1493.

XVII. Charles I de Martigni, évêque d'Elne, fut transféré à Castres en 1494; il mourut le 2 juin 1509.

XVIII. Pierre III de Martigni, frère du précédent, lui succéda en 1509. Il siégeait encore en 1526.

XIX. Charles II de Martigni, vers l'an 1530, fut nommé par le roi François I en vertu du concordat.

XX. Jacques de Tournon, nommé en 1531, s'occupa de la sécularisation de son chapitre, sécularisation qui fut accordée par la bulle du pape Paul III du 9 juillet 1535. Cette bulle ne fut cependant fulminée & exécutée que le 22 septembre de l'année suivante.

XXI. Antoine de Vesc, évêque de Valence, permuta avec le précédent en 1535; il ne fut cependant sacré qu'en 1540, & il mourut en 1551.

XXII. Claude I d'Oraison, nommé en 1551, mourut en 1553.

XXIII. Claude II d'Oraison, neveu du précédent, nommé en 1553, mourut à Avignon au mois de mai de l'année 1583.

XXIV. Charles III de Lorraine, cardinal de Vaudemont dès l'année 1578, n'avait que vingt & un ans lorsqu'il fut nommé, en 1583, à l'évêché de Castres. Il résigna presque aussitôt, sous la réserve d'une pension de six mille livres, & mourut le 30 octobre 1588, âgé de vingt-six ans.

XXV. Jean IV de Fossé, Toulousain, théologal de la cathédrale de Toulouse, nommé vers la fin de l'année 1583, sur la démission du précédent, fut sacré au mois de mai de l'année suivante. Il mourut le 13 mai 1632 dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

XXVI. Jean V de Fossé, conseiller au parlement de Toulouse, neveu du précédent & son coadjuteur dès l'année 1617, lui succéda en 1632 & mourut en 1654.

XXVII. Charles-François d'Anglure de Bourlemont, évêque d'Aire, fut transféré à Castres en 1657 & à Toulouse dans le mois de juillet de l'année 1662. Il mourut en 1669.

XXVIII. Michel Tubeuf, évêque de Saint-Pons de Thomières, fut transféré à Castres en avril 1662. Il mourut le 16 avril 1682, âgé de quatre-vingts ans.

XXIX. Augustin de Maupeou, doyen de Saint-Quentin & avocat général au grand conseil, fut nommé évêque de Castres le 3 juillet 1682 & transféré le 11 avril 1705 à Auch, où il mourut en 1712.

XXX. Honoré de Quiqueran de Beaujeu, né en Provence, prêtre de l'Oratoire, fut nommé en avril 1705. Il mourut au mois de juillet 1736.

XXXI. François de Lastic de Saint-Jal, originaire du Limousin, évêque d'Uzès, fut transféré à Castres le 8 septembre 1736. Il mourut en 1753.

XXXII. Jean-Sébastien de Barral, né à Grenoble en 1710, fut nommé évêque de Castres en 1752 & sacré le 12 décembre de la même année. Il mourut en 1773.

XXXIII. Jean-Marc de Royère, évêque de Tréguier en 1767, fut transféré à l'évêché de Castres en 1773. Il y resta jusqu'en 1790. [E. M.]

NOTE LXXX

Note 80

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Mirepoix.

(Prieuré de Saint-Maurice, érigé en évêché en 1317.)

L'église paroissiale de Saint-Maurice de Mirepoix n'était qu'un simple prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, lorsqu'elle fut érigée en église cathédrale, le 26 septembre 1317, par le pape Jean XXII. Au mois de février suivant, le pape assigna au nouvel évêché cent cinquante-quatre paroisses démembrées de l'ancien diocèse de Toulouse. L'évêché de Mirepoix fut déclaré suffragant de l'archevêché de Toulouse qui venait d'être érigé aussi en métropole. Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, donna plusieurs biens pour la fondation de la nouvelle cathédrale, le 21 décembre 1321, & le roi Charles IV confirma cette donation par des lettres du mois de mai 1322. Le pape

dédommagea l'abbaye de Saint-Victor de la perte qu'elle faisait du prieuré de Saint-Maurice, en lui soumettant le prieuré de Notre-Dame de Villeneuve de Graulhet, qui était dans le diocèse de Rieux. Le chapitre de Mirepoix fut composé de douze chanoines, dont quatre possédèrent les dignités de prévôt, de sacristain, d'archidiacre & de préchantre. Le bas chœur consistait en vingt-quatre prébendiers prêtres, deux diacres, deux sous-diacres & quatre clercs.

Évêques de Mirepoix.

I. Raimond-Aton, chanoine régulier & abbé de Saint-Sernin de Toulouse, fut nommé, en 1318, premier évêque de Mirepoix par le pape Jean XXII; il mourut en 1325, suivant l'ancien nécrologe de l'église de Mirepoix, & légua au chapitre de son église la seigneurie de Saint-Martin de Lende & d'autres biens situés dans le même territoire.

II. Jacques Fournier, originaire de Saverdun, dans le comté de Foix, religieux de Boulbonne, puis abbé de Fontfroide, & évêque de Pamiers en 1317, fut transféré à Mirepoix le 26 janvier 1326. Nommé cardinal en 1327 & pape sous le nom de Benoît XII, le 20 décembre 1334, il mourut le 25 avril 1342.

III. Pierre I de Piret, natif de Querci & religieux de l'ordre de Saint-Dominique, succéda au précédent en 1328 & mourut le 19 août 1348.

IV. Jean I de Cojordan, natif de Beaupuy, au diocèse de Mirepoix, était évêque d'Avignon lorsqu'il fut transféré par le pape Clément VI à l'évêché de Mirepoix en 1348. Il testa le 9 octobre 1361 & mourut peu de temps après.

V. Arnaud I de Villars, nommé en 1362, fut transféré de l'évêché de Mirepoix à celui d'Alet, le 3 juillet de la même année.

VI. Pierre II de Barrière succéda au précédent en 1363 & envoya un procureur pour le représenter au concile de Lavaur, en 1368; il fut ensuite évêque d'Autun & cardinal.

VII. Jean II était évêque de Mirepoix en 1368.

VIII. Guillaume I était évêque le 5 juillet 1376.

IX. Jean III de Proins siégeait en 1377; il mourut le 29 septembre de la même année.

X. Arnaud II de la Trémouille mourut le 24 octobre 1394.

XI. Bertrand de Maumont, neveu de Pierre de Saint-Martial, cardinal & archevêque de Toulouse, nommé évêque de Mirepoix le 16 novembre 1394, fut transféré à Lavaur le 18 septembre 1405, en vertu d'une bulle de Benoît XIII dont il était zélé partisan; il passa au siége de Béziers en 1408.

XII. Guillaume II du Puy, évêque de Rieux, succéda au précédent en 1405. Il fonda dans la ville & l'université de Toulouse le collége de Mirepoix ou de Saint-Nicolas pour huit écoliers & deux prêtres, & entreprit de réédifier son église cathédrale. Il vivait encore en 1431.

XIII. Guillaume III d'Estouteville, dit le cardinal d'Estouteville, eut en commende les évêchés de Mirepoix & de Nimes. Il n'a pu du reste garder l'évêché de Mirepoix que depuis le milieu de 1431 jusqu'au milieu de 1433, puisque son successeur est nommé dans un acte du mois de juillet de cette dernière année.

XIV. Jordan d'Aure, chanoine régulier de l'église de Tarbes, fut nommé évêque de Mirepoix le 26 juillet 1433, par le pape Eugène IV, & transféré à Conserans par une bulle du même souverain pontife, du 15 mai 1441.

XV. Eustache de Lévis, nommé évêque de Mirepoix le 16 mai 1441, mourut en 1463.

XVI. Jean IV de Lévis, chanoine de Conserans, après avoir été, en 1459, coadjuteur d'Eustache, fut son successeur en 1463. Il mourut en 1467.

XVII. Hélie, nommé évêque en 1468, siégeait encore en 1470 & 1474.

XVIII. Gabriel du Mas, pourvu de l'évêché de Mirepoix le 9 avril 1475, fut transféré à Périgueux le 15 juin 1486.

XIX. Jean V d'Espinai, originaire de Bretagne, fut nommé évêque de Mirepoix

le jour de la translation du précédent, & transféré lui-même à Nantes en 1497.

XX. Philippe de Lévis, abbé de Notre-Dame de la Grasse & prieur de Camon, fut pourvu de l'évêché de Mirepoix le 22 mai 1497. Il finit la construction de l'église cathédrale qui avait été commencée par Guillaume du Puy, enrichit cette église de livres, d'ornements, fit plusieurs fondations, & mourut en 1537.

XXI. David Bethon de Balfour, né en Écosse, fut nommé en 1537 à l'évêché de Mirepoix par le roi François I, auprès duquel il remplissait les fonctions d'ambassadeur d'Écosse, & qui engagea le pape Paul III à le créer cardinal en 1538. Il mourut dans sa patrie, au mois de mai 1546.

XXII. Claude de la Guiche était évêque d'Agde lorsqu'il fut transféré à Mirepoix en 1546. Il mourut en 1556 à Rome où il était ambassadeur du roi Henri II. Le père Anselme fixe sa mort au 9 avril 1553, sans alléguer de preuves.

XXIII. Innocent du Mont ou Monti, neveu du pape Jules III & cardinal, fut nommé évêque de Mirepoix le 17 septembre 1553, par un bref secret; mais le pape Paul IV, qui n'aimait point le cardinal Monti, lui ôta cet évêché dès le commencement de son pontificat.

XXIV. Jean VI Suavius était auditeur de Rote, en 1555, lors de l'élection du pape Paul IV qui le nomma aussitôt cardinal & évêque de Mirepoix. Le roi donna son agrément à cette double promotion. Jean, qui resta à Rome, se démit de son évêché en faveur du suivant, en 1560, & mourut à Rome le 9 septembre 1566.

XXV. Pierre III de Villars, né à Lyon, était conseiller au parlement de Paris lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Mirepoix, en 1560, sur la démission du précédent. Il présida en cette qualité aux États généraux de Languedoc assemblés à Béziers en 1567, à ceux de Carcassonne en 1568, & assista à plusieurs autres assemblées pareilles. Il était archevêque de Vienne en 1583.

XXVI. Pierre IV de Villars, un des prédicateurs renommés de son temps, neveu du précédent, lui succéda dans l'évêché de Mirepoix vers 1580. Il se démit de cet évêché entre les mains du roi Henri III, en 1586, & devint ensuite, comme son oncle, archevêque de Vienne.

XXVII. Pierre V de Donnaud, religieux bénédictin de l'abbaye de Lézat, avait été nommé évêque d'Agen & ensuite archevêque de Vienne, mais n'avait accepté ni l'un ni l'autre siége lorsqu'il fut pourvu de l'évêché de Mirepoix, au mois de septembre 1587, & sacré à Rome par le cardinal de Joyeuse, le 27 du même mois. Il assista par procureur au concile de Toulouse en 1590 & mourut le 4 juillet 1630.

— Pierre de Donnaud, neveu du précédent, fut son coadjuteur sous le titre d'évêque de Tripoli & sacré en cette qualité, à Rome, par le cardinal de la Rochefoucaud, au mois de novembre 1610. Il mourut avant son oncle, le 14 juillet 1621.

XXVIII. Louis de Nogaret de la Valette d'Épernon, fils naturel de Jean-Louis, duc d'Épernon, fut nommé en 1628 coadjuteur de Pierre de Donnaud, sacré le 22 décembre 1629, sous le titre d'évêque de Sébaste, & lui succéda en 1630. Après avoir été député à l'assemblée générale du clergé en 1650, il fut transféré de Mirepoix à Carcassonne en 1655.

XXIX. Louis-Hercule de Lévis-Ventadour, frère de François, comte de Vauvert, & de Charles, marquis d'Annonay, qui avaient été nommés tous deux successivement à l'évêché de Lodève & y avaient tous deux renoncé, fut d'abord jésuite, puis nommé évêque de Mirepoix en 1655. Sacré le 19 décembre de la même année par l'archevêque de Bourges, Anne de Lévis, son frère, il mourut en janvier 1679.

XXX. Pierre VI de la Broue lui succéda & fut sacré à Paris le 8 septembre 1680. Il mourut dans son diocèse, le 20 septembre 1720, âgé de soixante-dix-sept ans.

XXXI. François-Honoré Lancelot de Maniban de Casaubon fut transféré, en octobre 1729, à l'archevêché de Bordeaux, où il mourut, le 29 juin 1743.

XXXII. Jean-François Boyer, théatin, sacré le 7 janvier 1731. Nommé précepteur du Dauphin en décembre 1735.

XXXIII. Jean-Baptiste de Chamflour, nommé en 1737, sacré le 28 fé-

vrier de l'année suivante, mourut dans son diocèse, le 6 février 1768, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

XXXIV. François-Tristan de Cambon, nommé le 3 avril 1768, fut sacré le 10 juillet suivant. Il garda l'évêché jusqu'à sa suppression, en 1790. [E. M.]

Note 81

NOTE LXXXI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Lavaur.

(Prieuré de Saint-Élan, érigé en évêché en 1317.)

La ville de Lavaur doit en quelque sorte son origine à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières. En 1098, Isarn, évêque de Toulouse, & ses frères Bernard & Pierre, tous trois fils de Guillaume, seigneur du château de Lavaur, qui relevait alors des vicomtes d'Albi & de Nimes, donnèrent aux religieux de Saint-Pons l'église de Saint-Élan, dans le Toulousain, auprès de leur château, sur la rive occidentale & à la gauche de la rivière d'Agoût, à la charge de faire rebâtir cette église qui était détruite & d'y construire un bourg ou une ville, ce que ceux-ci exécutèrent. Il paraît qu'après la donation de cette église à l'abbaye de Saint-Pons, la ville de Lavaur ne tarda pas à se former. Elle fut assiégée & prise en 1181 par les croisés. L'église de Saint-Élan ou de Saint-Alain, comme on la nomma depuis, devint en même temps un prieuré, sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Pons. Le pape Jean XXII érigea, le 26 septembre 1317, ce prieuré en chapitre séculier & en évêché, qu'il soumit à la nouvelle métropole de Toulouse. Il dédommagea en même temps l'abbaye de Saint-Pons de Thomières de la perte qu'elle faisait du prieuré de Saint-Alain, & au mois de février de l'année suivante, il assigna à l'évêché de Lavaur quatre-vingt-huit paroisses de l'ancien diocèse de Toulouse. Il établit dans l'église cathédrale un chapitre composé de douze chanoines dont les trois premiers furent pourvus des dignités de prévôt, d'archidiacre & de sacristain, un quatrième eut l'office de préchantre; le bas chœur était composé de six hebdomadiers & de trente prébendiers.

Évêques de Lavaur.

I. Roger d'Armagnac, fils de Géraud V, comte d'Armagnac & de Fezensac, était archidiacre d'Agen, quand il fut nommé premier évêque de Lavaur par le pape Jean XXII, le 25 novembre 1317; transféré à l'évêché de Laon en 1338.

II. Robert I de Foix, seigneur de Donazan, troisième fils de Gaston I, comte de Foix, succéda au précédent le 1er juillet 1338. Il avait la qualité d'évêque élu de Lavaur dès le mois de juin précédent. Il vivait encore le 28 février 1348.

III. Archambaud de Lautrec, élu en 1348, fut transféré à Châlons-sur-Marne en 1357.

IV. Robert II de Villemur siégeait à Lavaur en 1358; il érigea en collégiale, en 1363, l'église de Saint-Paul de Cadajoux, assista au concile de Lavaur, en 1368, & mourut en 1383.

V. Gilles de Bellemère, archidiacre d'Angers, docteur en droits civil & canon, fut nommé, en 1383, évêque de Lavaur par le pape Clément V. Il prit possession le 13 novembre de la même année & fut transféré de l'évêché de Lavaur à celui du Puy, le 17 octobre 1390. Cet évêque est aussi connu sous le nom de Gilles Aiscelin.

VI. Gui de la Roche, archidiacre de Tours, élu le 13 janvier 1391, mourut deux ans après, en 1393.

VII. Bernard de Chevenon était évêque de Lavaur en 1395 & 1396; il fut transféré à l'évêché d'Agen le 29 mars 1397.

VIII. Pierre I de Vissac, dit aussi de Saint-Flour, religieux bénédictin, fut transféré de l'évêché de Saint-Flour à Lavaur avant le 2 septembre 1397. Il mourut au mois de janvier 1405.

IX. Bertrand de Maumont, originaire du Limousin, était évêque de Mirepoix lorsqu'il fut transféré d'abord à Lavaur, au mois de septembre 1405, & ensuite à Béziers en 1408.

X. Pierre II Neveu, licencié en droit, chanoine des églises de Narbonne & de Clermont, doyen de l'église collégiale de la Chapelle-Taillefer, au diocèse de Limoges, fut élu évêque de Lavaur le 14 janvier 1408, lors de la translation de Bertrand de Maumont à l'évêché de Béziers. Il prit possession le 17 octobre suivant & fut transféré à Albi en 1410.

XI. Pierre III Giraud fut créé administrateur perpétuel de l'église de Lavaur en 1410, par le pape Jean XXIII. Il mourut à Avignon le 9 septembre 1415. Cet évêque est connu sous le nom de cardinal du Puy.

XII. Jean I Belin, docteur en décrets & auditeur de rote, auteur d'un ouvrage intitulé *Summa de ordine judiciorum*, succéda au précédent & assista au concile de Constance comme député de la province de Toulouse, en 1415. Il se trouva aussi au concile de Castelnaudary, en 1426, & mourut à Lavaur le 21 septembre 1433.

XIII. Jean II Boucher ou du Bouchet, originaire du Limousin, fut élu évêque de Lavaur en 1433. Il reçut ses bulles du pape Eugène IV & mourut le 14 septembre 1458.

— Jean de Beausoleil, élu le 22 novembre 1458, ne put obtenir la confirmation de son élection, puisqu'il n'était plus évêque le 5 décembre suivant.

XIV. Jean III Gentian, natif de Paris, général sur le fait des aides en Languedoc, en 1461, fut élu la même année évêque de Lavaur. Il mourut à Toulouse, le 26 avril 1469.

XV. Jean IV Vigier, chanoine de l'église de Paris, fut élu évêque de Lavaur en 1469; il l'était encore en 1476 & en 1493, quoique les registres de la chartreuse de Castres fassent mention d'un Bernard, évêque de Lavaur en 1472 & 1479. Il construisit le bâtiment de l'évêché & fit élever la grande tour de l'église. Selon le nécrologe de Lavaur, il mourut en 1497; mais il avait dû résigner ses fonctions avant sa mort.

XVI. Hector de Bourbon, fils naturel de Jean, duc de Bourbonnais, était évêque de Lavaur lorsqu'il obtint des bulles du pape qui le nommaient à l'archevêché de Toulouse & qui furent confirmées au mois de décembre 1497 par arrêt du Parlement de Bordeaux.

XVII. Pierre IV de Rousergue, docteur en droits civil & canon, prévôt de l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Toulouse, élu archevêque de Toulouse par une partie du chapitre, fut obligé de céder cet archevêché à Hector de Bourbon, son compétiteur, & fut évêque de Lavaur vers l'an 1500. Il mourut le 31 mai 1514.

XVIII. Simon de Beausoleil, né à Limoges, abbé de Montolieu en 1500, grand archidiacre de l'église de Narbonne en 1508 & prévôt de Lavaur, fut élu évêque en 1515; il mourut fort âgé, le 24 juin 1531. Il avait abdiqué en 1525, ou dès 1523 selon quelques-uns.

XIX. Pierre V Buxi, originaire de Toulouse & prévôt du chapitre de Saint-Étienne, eut l'évêché de Lavaur, sur la démission du précédent, en 1523 ou 1525. Il mourut le 30 octobre 1526.

XX. Georges de Selve, fils de Jean, premier président du parlement de Paris, n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Lavaur en 1526; il ne fut sacré qu'en 1534. Georges fut successivement ambassadeur de François I auprès de l'empereur Charles V, du pape & de la république de Venise. Il mourut le 12 avril 1542.

XXI. Pierre VI de Mareuil, évêque en 1542; mourut en 1556 ou 1557 dans l'abbaye de Brantôme, en Périgord, qu'il avait unie en qualité d'abbé à la congrégation de Chesal-Benoît.

XXII. Pierre VII Danès, célèbre professeur en langue grecque, à Paris, où il était né, succéda au précédent en 1557. Il mourut à Paris le 23 avril 1577, dans sa quatre-vingt-deuxième année, & fut inhumé dans l'église de Saint-Germain des Prés, où son éloge fut prononcé par Gilbert Genebrard, religieux de Cluny & professeur de langue hébraïque au Collége royal.

XXIII. Pierre VIII du Faur, en faveur duquel Pierre Danès s'était démis de l'évêché de Lavaur dès l'année précédente, mais qui ne put en obtenir les bulles qu'en 1581, était archidiacre de l'église de Toulouse lorsqu'il fut nommé; il mourut peu de temps après, étant fort âgé.

XXIV. Horace de Birague, neveu du cardinal de Birague, chancelier de France, était évêque de Lavaur en 1583. Il assista

au concile tenu en 1590 à Toulouse, & mourut à Lavaur le 20 février 1601.

XXV. Claude du Vergier était conseiller au parlement de Toulouse, lorsqu'il fut nommé évêque de Lavaur, & sacré dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 6 juillet 1606. Il établit des capucins à Lavaur en 1617, assista à l'assemblée du clergé de 1626, & mourut le 25 mars 1636.

XXVI. Charles-François de Raconis, nommé en 1637, sacré le 22 mai 1639, mourut le 16 juillet 1646.

XXVII. Jean-Vincent de Tulles était coadjuteur de l'évêque d'Orange Jean de Tulles, son oncle, lorsqu'il fut nommé évêque de Lavaur le 30 octobre 1646 & chargé par le roi d'accompagner la reine de Pologne Louise-Marie de Gonzague, qui était alors sur le point de partir. Il mourut à Paris le 3 ou le 4 décembre 1668 & fut enterré dans l'église des feuillants.

— Louis d'Anglure de Bourlemont, nommé par le roi en 1669, n'accepta point.

XXVIII. Michel Amelot de Gournay, abbé de Saint-Calais, diocèse du Mans, nommé par le roi évêque de Lavaur, reçut ses bulles en 1671 & fut transféré à l'archevêché de Tours le 16 janvier 1673.

XXIX. René Le Sauvage, docteur de Sorbonne, fut nommé évêque de Lavaur le 28 avril 1673, prit possession le 21 février 1675, & mourut le 17 mai 1677.

XXX. Charles le Goux de la Berchère, nommé le 18 juin 1677, fut transféré à Aix le 12 novembre 1685 & ensuite à Albi & à Narbonne.

— Esprit Fléchier, aumônier de madame la Dauphine, fut nommé le 12 novembre 1685; mais la mésintelligence survenue depuis peu entre les cours de France & de Rome l'empêcha d'obtenir ses bulles. Cependant il se rendit à Lavaur, & quoiqu'il ne fût pas sacré, il y donna, en qualité de vicaire général de son chapitre, les instructions & les soins qu'il jugeait devoir à son troupeau; il fut transféré à l'évêché de Nimes au mois d'août 1687.

XXXI. Victor-Augustin de Mailly, chanoine de Saint-Victor de Paris, nommé évêque de Lavaur le 14 août 1687, ne prit possession que le 21 janvier 1693. Il mourut à Montpellier le 23 décembre 1712.

XXXII. Nicolas de Malezieu, nommé par le roi le 22 avril 1713, mourut dans son diocèse le 14 mars 1748.

XXXIII. Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges, nommé en 1748, fut sacré le 12 décembre de la même année. Il mourut le 8 novembre 1764.

XXXIV. Jean-de-Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, nommé en décembre 1764, & sacré le 28 avril 1765; il fut transféré à Aix en 1770.

XXXV. Jean-Antoine de Castellane, né dans le diocèse de Saint-Paul Trois-Châteaux, fut nommé par le roi évêque de Lavaur en 1770, & sacré le 7 juillet 1771. Il garda l'évêché jusqu'à sa suppression, en 1790. [E. M.]

NOTE LXXXII

Note 82

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Rieux.

(Érigée en évêché en 1317.)

L'église de Rieux n'était autrefois qu'une simple paroisse, sous l'invocation de Notre-Dame. Par ses bulles du 11 juillet 1317, le pape Jean XXII l'érigea en évêché suffragant de Toulouse, dont il démembra soixante paroisses pour en former la circonscription. Il érigea dans l'église cathédrale un chapitre composé de douze dignitaires ou chanoines, quatre hebdomadiers, deux diacres, deux sous-diacres, vingt-six prébendés & quatre enfants de chœur.

Le diocèse de Rieux, situé à l'extrémité de la partie occidentale du Languedoc, confinait avec les provinces de Guyenne, de Foix, de Roussillon, avec les diocèses de Toulouse, de Mirepoix, de Pamiers, de Conserans, de Comminges & de Lombez. Il était divisé en spirituel & en temporel. Le diocèse spirituel comprenait cent quatre paroisses & trente-trois annexes, toutes soumises à la juridiction de l'évêque, quoique plusieurs dépendissent du gouvernement de Guyenne & de celui de Roussillon & de Foix. Le diocèse temporel n'était com-

posé que de soixante-quinze paroisses, dépendantes du gouvernement de Languedoc, & sur lesquelles était répartie la masse totale de l'imposition diocésaine.

Évêques de Rieux.

I. Guillaume I de Brosse, originaire du Limousin, doyen de l'église de Bourges, conseiller du roi. Le pape Jean XXII le nomma premier évêque de Rieux, par la bulle même d'érection du 11 juillet 1317. Dès le mois de novembre suivant, il le transféra à l'évêché du Puy.

II. Pilefort de Rabastens, né en Albigeois, évêque de Pamiers en 1315, élu évêque de Léon en 1316, fut transféré à Rieux, par Jean XXII, le 13 novembre 1317. Le 18 novembre 1320, il fut élevé à la dignité de cardinal, & mourut en 1321.

III. Bertrand I de Piletort succéda à Pilefort le 30 mai 1321, suivant les registres de la cour romaine. Il ne siégea que quelques mois, car le siége était vacant le 9 novembre.

IV. Bertrand II de Cardaillac, fils de Gérard, était évêque de Rieux le 4 juillet 1322; il fut transféré à Cahors en 1324.

V. Jean I de la Tisserenderie, religieux profès de l'ordre de Saint-François, nommé à l'évêché de Lodève en 1322, fut transféré à Rieux par le pape Jean XXII le 20 juillet 1324. Il résidait à Rome & fit régir son évêché par un vicaire général. Il paraît, par son écusson placé sur le palais épiscopal, qu'il fit construire cet édifice. Il fit aussi bâtir dans le couvent des franciscains de la grande observance, à Toulouse, une grande chapelle qui conserva jusqu'à la Révolution le nom de chapelle de Rieux. Jean y choisit sa sépulture & y fut inhumé dans un tombeau de marbre sur lequel était placée une lame d'airain portant son épitaphe.

VI. Antoine de Lobens de Verdale succéda à Jean en 1348; il est cité encore en 1349.

VII. Durand des Chapelles était évêque de Rieux le 15 décembre 1349. Il fut transféré à Maguelonne en 1353.

VIII. Jean II, successeur de Durand, n'était pas encore sacré lorsqu'il assista, le 1er septembre 1353, à la fondation du monastère de Salenque. Il est cité dans des actes jusqu'en 1359.

IX. Pierre I de Saint-Martial fut nommé évêque de Rieux en 1359; il est cité dans des actes de l'abbaye de Bonnefont jusqu'en 1370. Il fut transféré à Carcassonne en 1372, & de là à Toulouse, le 23 octobre 1391.

X. Jean III de Lanta succéda à Pierre en 1372; il siégea jusqu'en 1392.

XI. Jérôme de Foix monta sur le siége de Rieux en 1392.

XII. Thomas, qui avait succédé à Jérôme dès 1393, est cité dans les actes capitulaires depuis cette année jusqu'en 1398.

XIII. Guillaume II du Puy, archidiacre & licencié en décrets, fut nommé évêque de Rieux vers la fin de l'année 1400; il sollicitait en 1401 la confirmation de son métropolitain. Il passa à l'évêché de Mirepoix en 1405.

XIV. Pierre II de Lévis, chanoine d'Agen, remplaça Guillaume en 1406 & fut institué par l'archevêque de Bourges pendant la vacance du Saint-Siége. Il mourut à Paris, au mois de décembre 1414.

XV. Vital du Lyon du Campet, oncle paternel de Pierre, archevêque de Toulouse, était licencié en décrets, chanoine d'Agen & prieur de Saint-Caprais; il fut promu à l'évêché de Rieux le 14 septembre 1416; mais il eut pour concurrent Gaucelin du Bousquet, auquel il fut obligé de céder son siége.

XVI. Gaucelin du Bousquet, docteur en droit, fut promu à l'évêché de Rieux en 1416; il l'emporta sur Vital, son compétiteur, par la protection du roi, qui lui conserva ses autres bénéfices contre les prétentions de ceux qui y aspiraient à raison de sa promotion; il fut sacré le 26 ou le 27 novembre 1417. Il dressa, au mois d'août 1420, des statuts pour le collége de Pélegry, qui avait été fondé par le chanoine Hugues Pélegrin, & fit présent à son église d'un calice sur lequel on lisait : *D. Gaucelinus dedit me B. Mariae Rivorum.*

XVII. Hugues I de Rouffignac, originaire du Limousin, oncle de Bertrand, évêque de Sarlat, fut transféré de l'évêché de

Limoges à celui de Rieux, en vertu d'une bulle datée du 11 décembre 1426. Il fit la consécration de son église cathédrale & y fonda quelques obituaires. Il se démit de son évêché entre les mains du pape Pie II, vers l'an 1460, & mourut à Sarlat en réputation de sainteté. Plusieurs années après sa mort, en 1475, deux chanoines de Rieux accompagnèrent la translation de son corps dans cette ville, où il fut déposé derrière l'autel de la chapelle Saint-Sixte, au pied du mur, du côté de l'évangile.

XVIII. Pierre III Bonald fut transféré, en 1460, de l'évêché de Sarlat à celui de Rieux, sur la démission de Hugues, qui avait passé quinze ans sur ce dernier siége. Il fit son testament à Toulouse le 15 mars 1462.

XIX. Geoffroi ou Gaufroi de Basilhac avait été élu deux fois évêque de Carcassonne par les chanoines de cette église, mais ayant eu Jean du Chastel pour compétiteur, Pie II le nomma évêque de Rieux le 30 avril 1462. Il mourut le premier mars 1480.

XX. Pierre IV d'Abzac de la Douze ou de la Deuze, né en Périgord, docteur en décrets, professeur en l'université de Poitiers, chambrier de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, abbé de la Grasse en septembre 1465, fut élu évêque de Rieux le 6 avril 1480, & confirmé le 5 mai même année par le pape Sixte IV, qui lui permit de conserver aussi l'abbaye de la Grasse. Il présida, le 20 juillet 1485, les États de Languedoc assemblés au Puy; vers 1489 il fut transféré à Lectoure, & de là à Narbonne.

XXI. Hugues II d'Espagne s'étant démis de l'évêché de Lectoure remplaça Pierre, évêque de Rieux, vers 1489; il fit rebâtir l'ancienne sacristie de Notre-Dame qui servait aux archives du chapitre. Il mourut en 1500, en revenant de Rome, & fut inhumé dans l'église paroissiale de Lates, près de Montpellier.

XXII. Pierre-Louis de Voltan ne fut institué par le pape Alexandre VI qu'en 1501 parce que, après la mort de Hugues d'Espagne, le chapitre ne put s'accorder pour l'élection de son successeur; une partie des chanoines élut Bertrand d'Espagne; l'autre partie élut Pierre de la Porte, & les deux concurrents firent chacun valoir leurs droits. Bertrand d'Espagne étant mort sur ces entrefaites, ses partisans, plutôt que de céder, le remplacèrent aussitôt par Gaspard de Montpézat qui continua la querelle avec Pierre de la Porte. Pour terminer cette guerre intestine, le pape donna l'évêché à Pierre de Voltan, auquel le chapitre finit par se soumettre. Pierre de Voltan présida avant son sacre, le 14 septembre, les États de Languedoc assemblés au Puy, fit bâtir en 1518 la chapelle de Notre-Dame de la Mourère & rebâtit le palais épiscopal détruit par un incendie.

XXIII. Gaspard de Montpézat, ancien compétiteur de Pierre de la Porte en 1501, religieux du monastère de Bonnefont, abbé de l'Escale-Dieu, diocèse de Tarbes, succéda à Pierre-Louis en 1519. Léon X le délégua, au mois de décembre 1520, pour mettre Jean de Pins en possession de l'évêché de Pamiers.

XXIV. Louis d'Aurelles, conseiller au parlement de Paris, ne nous est connu comme évêque de Rieux que par un arrêt du Parlement de Toulouse qu'on conservait dans les archives de cette église. Il mourut en 1522.

XXV. Jean IV de Pins, fils de Gallard, seigneur de Pins & de Muret, étudia successivement à Toulouse, à Poitiers, à Paris & en Italie, où il eut pour professeur Philippe Beroalde qui lui enseigna le grec & le latin. Ayant pris les ordres, le roi le nomma conseiller clerc au parlement de Toulouse & plus tard son ambassadeur à Rome & auprès de la république de Venise. Il fut promu à l'évêché de Pamiers en 1520, mais il ne fut pas intronisé. Ayant continué de rendre différents services au roi & à l'État il fut nommé à l'évêché de Rieux en 1523. Jean de Pins érigea en collégiale, en 1527, l'église de Saint-Ibars, mourut à Toulouse le 1er novembre 1537, & fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, chez les carmes. Il était en relation avec la plupart des érudits de son temps & a écrit plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : la *Vie de Beroalde*, son maître, celle de *sainte Catherine de Sienne* & la *Vie de saint Roch*.

XXVI. François du Bourg, d'une famille originaire d'Auvergne, était abbé de

Saint-Euverte d'Orléans, & de Saint-Lô, diocèse de Coutances, au mois de janvier 1538; il fut nommé évêque de Rieux la même année, conserva néanmoins le titre de maître des requêtes, & fut sacré par l'évêque d'Angers le 2 septembre 1542. Il fit fondre les deux grosses cloches de l'église. François mourut à Rieux en 1568, & fut enterré devant l'autel de la paroisse où était alors le chœur de la cathédrale. Il s'était démis, en 1564, en faveur de Louis de Genouilhac, évêque de Tulle. Louis ayant reçu ses bulles de Rome prit possession malgré le roi & le chapitre qui, après de longues discussions, le forcèrent néanmoins à se démettre.

XXVII. Jean-Baptiste du Bourg, maître des requêtes, abbé commendataire d'Olivet, diocèse de Bourges, fut nommé par le roi à la place de François & confirmé le 19 février 1566. Les religieuses feuillantines lui durent leur établissement dans la ville de Rieux. Il approuva leur institut le 28 janvier 1588, sur la demande de dom Jean de la Barrière, abbé de Feuillans. Il commença à faire reconstruire le chœur & la sacristie de la cathédrale, mais il ne put les achever. Il tomba malade & mourut le 31 août 1602; son corps d'abord inhumé dans l'église des Cordeliers, à Rieux, fut porté dans la cathédrale le 21 mars 1603 & placé à côté de celui de son oncle.

XXVIII. Jean V de Berthier, né à Toulouse en 1556, d'une famille parlementaire, avait fait ses études à l'université de Toulouse où il fut reçu docteur en droit. Il était abbé de Lézat & prévôt de Saint-Etienne, quand il fut nommé par le roi, en 1602, à l'évêché de Rieux, & sacré le 6 avril 1603 par Pierre, cardinal de Gondi, au château de Villepreux, près Paris. En 1614, il fut député par la sénéchaussée de Toulouse pour assister aux États généraux convoqués à Paris. Il se trouva, en 1615, à l'assemblée générale du clergé. Affaibli par l'âge il obtint du roi de prendre Jean-Louis, son neveu, pour coadjuteur. Il mourut en faisant la visite de son diocèse en juillet 1620. Ce fut le premier évêque inhumé dans le chœur de l'église cathédrale commencée par son prédécesseur.

XXIX. Jean-Louis de Berthier, neveu du précédent, coadjuteur de son oncle, fut sacré sous le titre d'évêque d'Héliopolis le 21 juin 1617, à Saint-Denis du Pas; après la mort de Jean, en 1620, il monta sur le siége. Il se démit de l'évêché & de tous ses bénéfices, en 1657, en faveur du suivant, & mourut à Paris le 7 juin 1652.

XXX. Antoine-François de Berthier, conseiller du roi, obtint, sur la démission de son oncle, le brevet de nomination à l'évêché de Rieux, aux abbayes de Lézat & de la Capelle & à la prévôté de Saint-Étienne en 1657; il fut sacré à Rieux le 25 juin 1662. Ce prélat établit les pères de l'Oratoire dans son séminaire, donna sa bibliothèque aux pères de la Doctrine chrétienne de Toulouse, institua une confrérie du Saint-Sacrement, & mourut à Rieux le 29 octobre 1705.

XXXI. Pierre V de Charité de Ruthie, de la même famille que Bernard de Ruthie, grand aumônier de France sous François I, était grand archidiacre, vicaire général & official de Comminges lorsque le roi le nomma à l'évêché de Rieux, le 24 décembre 1705; il fut sacré dans la cathédrale de Saint-Bertrand, le 31 octobre 1706, & mourut le 29 septembre 1719.

XXXII. Alexandre de Jouanne de Sauméry était prévôt de Notre-Dame de Rieux, lorsque le roi le nomma évêque au mois de février 1720. Il mourut dans son diocèse, en 1747, âgé de soixante-sept ans.

XXXIII. Jean-Marie de Catellan, né à Toulouse en 1696, conseiller clerc au parlement, fut nommé évêque de Rieux le 29 octobre 1747; il fut sacré à Toulouse le 28 avril 1748, par Jean-François de Macheco de Premeaux, évêque de Conserans. Il prêta serment de fidélité au roi, dans la chapelle de Versailles, le 20 mai suivant. Il se démit des abbayes de Saint-Paul de Narbonne & de Boulencourt & de son office de conseiller au Parlement, en 1748. Jean-Marie mourut le 27 mars 1771.

XXXIV. Pierre-Joseph de Lastic de Saint-Jal, né dans le diocèse de Saint-Flour en 1726, vicaire général de Châlons-sur-Marne, fut nommé évêque le 29 juillet 1771 & sacré le 8 septembre suivant. Il resta sur le siége de Rieux jusqu'à sa suppression, en 1790. [E. M.]

NOTE LXXXIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Saint-Papoul.

(Abbaye du même nom, érigée en évêché en 1317.)

La ville de Saint-Papoul, située dans le comté de Lauragais, à une petite lieue de Castelnaudary, doit son nom à une ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée sous l'invocation de saint Papoul, martyr & disciple de saint Sernin, premier évêque de Toulouse. Il est fait mention de l'abbaye de Saint-Papoul, dans la liste des monastères qui fut dressée en 817 à la diète d'Aix-la-Chapelle.

Le pape Jean XXII érigea, en 1317, l'église de Saint-Papoul en cathédrale, sous la métropole de Toulouse. Il choisit l'abbé pour premier évêque & marqua, par sa bulle du 22 février 1318, les limites du nouveau diocèse, auquel il assigna quarante-six paroisses de l'ancien diocèse de Toulouse, non compris les annexes.

Le chapitre, composé d'un prévôt & de onze chanoines, avec quelques chapelains ou autres bénéficiers, est demeuré régulier jusqu'en 1670, époque à laquelle il fut sécularisé. L'évêque était qualifié seigneur de Saint-Papoul.

Nous ne connaissons que les noms de quelques-uns des abbés.

Abbés de Saint-Papoul.

I. Guillaume I n'est cité que dans un ancien manuscrit, rédigé par les ordres de Pierre Soybert, évêque de Saint-Papoul.

II. Raimond I assista au concile de Toulouse en 1068, & à l'élection de l'abbé de Sorèze en 1071.

III. Géraud I.

IV. Olric ou Ulric, mentionné, comme le précédent, par le manuscrit de Pierre Soybert.

V. Guillaume II souscrivit, en 1205, une donation faite à l'abbaye de la Grasse.

VI. Pierre de Saint-Germain, abbé en 1209.

VII. Bernard I de Milhau, abbé en 1230 & en 1233, assista à l'élection d'Ulger, abbé d'Alet, vers l'an 1234.

VIII. Raimond II de Altinhaco, cité en 1244 & 1249.

IX. Géraud II, abbé en 1250, 1253 & 1254, mourut au mois d'avril 1255 & fut enterré dans le cloître.

X. Bertrand était abbé de Saint-Papoul en 1259, 1265 & 1273.

XI. Bernard II de la Tour est cité comme abbé en 1284, 1290, 1299 & 1309. Il était fort âgé lorsqu'il fut nommé premier évêque de Saint-Papoul, le 11 juillet 1317. Il était, à ce que prétendent les auteurs du *Gallia Christiana*, de la famille de Bernard de la Tour, fait chevalier, en 1244, par Raimond VII, comte de Toulouse.

Évêques de Saint-Papoul.

I. Bernard I de la Tour, nommé par le pape à l'évêché au moment de son érection, en 1317, mourut le 27 décembre de la même année.

II. Raimond I de Monstuejols ou Mostuejouls, religieux profès de l'abbaye de Saint-Guillem du Désert, premier évêque de Saint-Flour, fut transféré à Saint-Papoul au commencement de l'an 1319 & créé cardinal en 1327. Il mourut le 13 novembre 1335.

III. Guillaume I de Cardaillac, originaire du Querci, nommé évêque de Saint-Papoul vers l'an 1327, mourut le 15 février 1347.

IV. Bernard II de Saint-Martial, évêque de Saint-Papoul le 5 janvier 1348, mourut le 9 août 1361. Il fut enterré à la droite du grand autel de l'église cathédrale.

V. Pierre I de Cros, religieux bénédictin de Saint-Martial de Limoges & docteur en décrets, successivement cellérier de l'église de Tulle, prieur de la Voulte, ordre de Cluny, & abbé de Tournus, fut nommé évêque de Saint-Papoul en 1361. Au mois de juin 1370, il fut transféré à l'archevêché de Bourges, & plus tard à celui d'Arles.

VI. Bernard III de Castelnau, religieux bénédictin & abbé d'Aniane, fut nommé évêque de Saint-Papoul en 1370 à la place de Pierre de Cros. Il mourut en 1375.

VII. Pierre II de Cros, frère de Pierre I, d'abord camérier de l'église cathédrale de Saint-Papoul, puis abbé d'Aniane, fut nommé évêque à la place de Bernard. Il mourut en 1412 & fut enterré devant le grand autel de la cathédrale.

Après sa mort, le siége demeura vacant, l'évêché fut pillé par les Bourguignons & les archives furent dispersées.

VIII. Jean I de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, à qui le pape Jean XXII avait donné, en janvier 1413, l'évêché de Saint-Papoul en commende, ne put en prendre possession, quoique l'archevêque de Toulouse eût confirmé la nomination, les chanoines ayant élu à sa place l'abbé de Lézat, qui s'empara à main armée du palais épiscopal & de l'église. Jean fut successivement évêque de Genève, de Paris, archevêque de Rouen & de Besançon.

IX. Jean II Burle ou du Bourg, né à Bourg, en Bresse, fut nommé par le pape Martin V, en 1418, évêque de Saint-Papoul; il était docteur ès lois & évêque de Nice depuis 1409; il fut dans la suite transféré à Saint-Flour.

X. Guillaume II de Montjoie, originaire de Savoie, fut pourvu de l'évêché de Saint-Papoul sur la démission du précédent.

XI. Raimond II Mairosi, d'abord chanoine de Toulouse, ensuite évêque de Saint-Paul Trois-Châteaux, fut nommé évêque de Saint-Papoul, après le précédent, & bientôt après transféré à Castres, où il fut créé cardinal du titre de Sainte-Praxède, le 23 juin 1426.

XII. Pierre III Soybert, professeur de droit, fut nommé évêque de Saint-Papoul le 28 janvier 1427 & prit possession le 27 juillet de la même année. Ayant trouvé à son arrivée l'église & le palais épiscopal en ruines, il les restaura l'un & l'autre, enrichit l'église de plusieurs joyaux & vases sacrés & fit recueillir en un volume ce qui put être retrouvé des titres & actes du chapitre dont les archives avaient été détruites. Il est auteur de plusieurs ouvrages spirituels. Pierre vivait encore en 1443. Il fut enterré devant le grand autel de la cathédrale.

XIII. Raimond III de Lupault, *de Lupo alto*, chancelier du comte d'Armagnac, nommé évêque de Saint-Papoul le 26 avril 1451, mourut vers l'an 1465.

XIV. Jean III de la Porte, né en Bourgogne, prédicateur célèbre, succéda au précédent & mourut en 1468.

XV. Denis de Bar, d'une famille originaire du Berry, fut nommé évêque de Saint-Papoul en 1468, prêta serment de fidélité au roi le 9 janvier 1469 & fut transféré en 1471 à l'évêché de Tulle, dont il prit possession le 25 mars 1472.

XVI. Clément de Brillac fut nommé évêque de Saint-Papoul en 1472, par la résignation du précédent avec lequel il échangea, en 1495, cet évêché contre celui de Tulle.

— Denis de Bar, pour la seconde fois évêque de Saint-Papoul, présida, comme le plus ancien évêque, les États de Languedoc assemblés à Montpellier en 1504, ainsi que ceux qui furent tenus à Narbonne en 1508. Il mourut le 31 mai 1517.

XVII. Charles de Bar, neveu de Denis, lui succéda & mourut en Berry au mois d'août 1538.

XVIII. Jean IV Salviati, neveu du pape Léon X par sa mère Lucrèce de Médicis, cardinal, avait déjà l'administration de l'église de Ferrare lorsqu'il obtint celle des évêchés d'Oloron & de Saint-Papoul, à la recommandation du roi François I.

XIX. Bernard IV Salviati, frère du précédent, après avoir été chevalier de Malte, embrassa l'état ecclésiastique. Il était aumônier de la reine Catherine de Médicis lorsqu'il fut pourvu de l'évêché de Saint-Papoul, sur la démission de son frère, le 7 juin 1549; il fut ensuite transféré à Clermont en 1561. Le pape Pie IV le créa cardinal, & il mourut à Rome en 1568.

XX. Antoine-Marie Salviati, neveu des deux précédents, fut pourvu de l'évêché de Saint-Papoul, après ses oncles, & assista en cette qualité au concile de Trente, en 1563. Étant allé à Rome l'année suivante, il se démit de son évêché & fut créé cardinal par le pape Grégoire XIII, en décembre 1583. Il mourut à Rome le 26 avril 1602.

XXI. Alexandre de Bardis, Florentin, nommé évêque de Saint-Papoul en 1564, assista au couronnement de la reine Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, en 1571, aux États de Blois en 1576, au concile de Narbonne en 1590. Il mourut à Castelnaudary, à la fin d'août de l'année suivante, & le siége de Saint-Papoul resta vacant pendant près de onze années.

XXII. Jean V Raimond, conseiller au parlement de Toulouse, nommé évêque de Saint-Papoul par le roi Henri IV, fut sacré dans l'église Saint-Étienne par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, le 13 novembre 1602, & mourut deux ans après, le 15 novembre 1604.

XXIII. François I de Donadieu, religieux profès de Montolieu, abbé de Saint-Hilaire, diocèse de Carcassonne, fut nommé évêque de Saint-Papoul par le roi, en 1608. Il mourut le 3 avril 1626.

XXIV. Louis de Claret, né à Toulouse, était prévôt de Montpellier & conseiller au parlement de Toulouse lorsqu'il fut nommé en 1626. Il mourut le 2 mars 1636.

XXV. Bernard V Despruets, nommé en 1636, sacré à Paris le 9 novembre 1637, mourut le 20 juillet 1655.

XXVI. Jean VI de Montpézat de Carbon, nommé le 5 juin 1657, fut transféré à l'archevêché de Bourges le 28 octobre 1664. Il fut nommé à l'archevêché de Toulouse, au mois de mai 1674, mais ne prit pas possession, ayant obtenu du roi l'archevêché de Sens, où il mourut le 3 avril 1686.

XXVII. Joseph de Montpézat de Carbon, frère du précédent, fut nommé pour lui succéder le 28 octobre 1664, & sacré par son frère dans l'église de Sainte-Geneviève de Paris, le 27 décembre 1665; il fut transféré à Toulouse en 1674.

XXVIII. François II de Barthélemy de Grammont de Lanta, docteur de Sorbonne & conseiller au parlement de Toulouse, nommé évêque de Saint-Papoul le 13 septembre 1675, ne reçut ses bulles qu'en 1677. Il fit reconstruire le palais épiscopal, le cloître & l'église cathédrale, & mourut au commencement de l'an 1716.

XXIX. Gabriel-Florent de Choiseuil-Beaupré, nommé le 16 mai 1716 & sacré le 17 juillet 1718, fut transféré à Mende le 17 octobre 1723.

XXX. Jean-Charles de Ségur fut nommé le 17 octobre 1723, & sacré à Lavaur le 24 août 1724; il remit son évêché au roi le 26 février 1735, & mourut à Paris le 29 septembre 1748.

XXXI. Georges-Lazare Berger de Charency, sacré le 25 septembre 1735, & transféré à Montpellier en 1738.

XXXII. Daniel-Bertrand de Langle, nommé en 1738, sacré le 5 avril 1739, mourut au mois de juin 1774.

XXXIII. Guillaume-Joseph d'Abzac, nommé le 17 juillet 1774, fut sacré le 7 mai 1775, & mourut en 1784.

XXXIV. Jean-Baptiste-Marie de Maillé de la Tour Landri, nommé en 1784. L'évêché de Saint-Papoul fut supprimé en 1790. [E. M.]

NOTE LXXXIV

Note 84

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église d'Alais.

(Collégiale de Saint-Jean-Baptiste, érigée en évêché en 1694.)

Le diocèse d'Alais, suffragant de Narbonne, comprenait toute la partie de l'ancien diocèse de Nimes qui est dans le pays des Cévennes, depuis les paroisses de Sauve & de Vezenobre jusqu'aux limites du Rouergue, du Gévaudan & de l'Uzège. Il était partagé en sept archiprêtrés dans lesquels étaient distribuées ses quatre-vingt-douze paroisses.

L'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste, fondée à Alais au quatorzième siècle, par les seigneurs de cette ville, & composée de dix chanoines, un doyen, & un sacristain chargé en même temps de la cure de cette ville, fut érigée en cathédrale le 17 mai de l'année 1694, par le pape Innocent XII. La bulle d'érection, munie de lettres patentes qui furent données à Versailles au mois de juin de la même année & enregistrées au parlement de Toulouse le 22 octobre sui-

vant, réunit à la nouvelle cathédrale l'église anciennement abbatiale & pour lors collégiale de Saint-Pierre de Psalmodi, dont elle supprima le titre abbatial, de sorte que les revenus attachés à ce titre, & évalués à dix-huit mille livres, constituèrent la mense épiscopale d'Alais, & que les deux chapitres d'Alais & de Psalmodi n'en formèrent plus qu'un, composé d'abord de cinq dignitaires, savoir : un prévôt, un archidiacre, un chantre, un sacristain, toujours curé de la ville, & un sous-chantre, de dix-huit chanoines, qui restaient tant d'Alais que de Psalmodi & dont les prébendes, devenues dans la suite égales, formèrent dix-huit canonicats en y comprenant les cinq dignités, & enfin d'un bas chœur, tel qu'il existait à Aigues-mortes ou Psalmodi, & qui consistait en douze prêtres, deux acolytes & un clerc, tous destituables au gré du chapitre.

Évêques d'Alais.

I. François Chevalier de Saulx, d'une ancienne famille de Poitou, docteur & associé de Sorbonne en 1678, fut le dernier abbé de Psalmodi, ayant été nommé évêque d'Alais le 10 avril 1694 & sacré le 29 août suivant. Il mourut dans son diocèse, à la fin du mois d'octobre de l'année 1712.

II. Louis-François-Gabriel de Hennin-Lietard, nommé le 23 janvier 1713, transféré à l'archevêché d'Embrun au mois de novembre 1719.

III. Charles de Bannes d'Avejan, nommé le 8 janvier 1721, abbé de Montebourg en 1723, mort à Paris le 23 mai 1744.

IV. Louis-François de Vivet de Montclus, né dans le diocèse d'Uzès, était évêque de Saint-Brieuc, lorsqu'il fut transféré à Alais & nommé abbé de Saint-Gilles, au mois de septembre 1744.

V. Jean-Louis de Buisson de Beauteville, né au diocèse de Mirepoix en 1708; abbé de Valmagne, diocèse d'Agde, en 1747; nommé évêque d'Alais le 16 novembre 1755, sacré en 1756; abbé de Sainte-Croix de Bordeaux en 1761. Mourut le 30 mars 1776.

VI. Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, nommé en avril 1776, sacré le 30 juin, fut transféré à l'évêché de Nimes en février 1784.

VII. N.-Louis-François de Beausset, vicaire général de Digne, nommé en février 1784, fut sacré évêque d'Alais le 18 juillet de la même année. [E. M.]

NOTE LXXXV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Sauveur d'Aniane.

(Diocèse de Montpellier.)

L'abbaye de Saint-Sauveur d'Aniane était située dans une étroite vallée du diocèse de Maguelonne, aujourd'hui diocèse de Montpellier. Elle fut fondée à la fin du huitième siècle par Benoit, fils d'un seigneur visigoth. Elle doit son nom au petit ruisseau d'Aniane, aujourd'hui Corbières.

L'église d'Aniane, d'abord dédiée à la Vierge & au Sauveur, fut agrandie & consacrée par S. Benoît, qui s'appliqua à restaurer la règle monastique due à son homonyme. La discipline à laquelle il soumit ses religieux les rendit si recommandables, qu'on lui en demanda de divers monastères pour y introduire la réforme. En 815, S. Benoît quitta le monastère d'Aniane, par ordre de Louis le Débonnaire, pour prendre la direction de celui de Noirmoutier près de Saverne, & plus tard de celui de Saint-Corneille d'Inde. Il mourut le 11 février 821.

Cette abbaye fut brûlée en 1562 par les religionnaires; elle a été rebâtie depuis sur le même ruisseau d'Aniane. Elle fut affiliée en 1663 à la congrégation de Saint-Maur.

Abbés d'Aniane.

I. S. Benoit fut abbé d'Aniane jusques en 815; il mourut en 821.

II. Sénégilde fut le second abbé d'Aniane. Louis le Débonnaire lui accorda, en 815, la possession du monastère de Goudargues & d'un autre, appelé *Caseneuve*, qui avait été fondé autrefois, dans le pays

d'Uzès, sous l'invocation de la Vierge, par Guillaume de Gellone, & donné par ce comte à Charlemagne. Sénégilde mourut en 819.

III. Georges était abbé d'Aniane en 819, année où il reçut, par un diplôme de Louis le Débonnaire, la confirmation de la donation faite à son monastère de l'abbaye de Bellecelle, fondée par Vulfarius, comte d'Albi. Georges mourut en 822.

IV. Tructesinde fut élu par les religieux abbé d'Aniane en 822, en présence de Nébridius, archevêque de Narbonne, & d'Agobard, archevêque de Lyon.

V. Ermenald succéda à Tructesinde. Cet abbé est cité dans une donation faite en 830 à l'abbaye d'Aniane, par une femme nommée Bertile. Il assista en 835 à la diète de Crémieu. On ignore s'il vécut après l'année 838, époque où on voit son nom figurer pour la dernière fois.

VI. Élie, successeur d'Ermenald, acheta d'Aliard, en 839, tout ce qu'il possédait dans le pays de Béziers.

VII. Arnoul obtint, le 21 juin 853, de Charles le Chauve, la confirmation des priviléges de son abbaye & de toutes les donations qui lui avaient été faites. On croit que cet abbé est le même qu'Arnoul qui fut élu évêque de Carcassonne en 875.

VIII. Gilmond était abbé d'Aniane la troisième année du règne du roi Eudes, en 890 ou 891.

IX. Rostaing, religieux d'Aniane, fut abbé de Goudargues, d'Aniane & de Cruas. Il conserva ces abbayes jusqu'en 913, année de sa mort, quoiqu'il eût été nommé archevêque d'Arles.

X. Manassès, né en Bourgogne, de Warnier & de Teutbergue, était neveu de Hugues, roi d'Italie & comte de Provence. Il succéda à Rostaing, non-seulement dans les abbayes d'Aniane, de Cruas & de Goudargues, mais encore dans l'archevêché d'Arles.

XI. Bernard I Géraud, évêque de Béziers, était abbé d'Aniane vers 960.

XII. Leufroi était abbé en 971, comme on le voit par un acte d'échange qu'il fit avec Bernard, évêque de Béziers, & Bernard, évêque de Nimes.

XIII. Rainald reçut en 972, d'Heldin, vicomte de Lodève, les églises de Saint-Martin & de Saint-Jean. Il vivait encore en 991.

XIV. Hugues premier du nom fut le successeur de Rainald.

XV. Salvator était abbé d'Aniane du temps du roi Robert. Il avait déjà pris possession de l'abbaye en 996 & vivait encore le 20 novembre 1025.

XVI. Pons I est cité comme abbé d'Aniane en 1028. En 1061 Nicolas II lui donna un bref confirmatif de celui que Jean avait accordé à son prédécesseur pour les biens, droits, immunités de l'église & du monastère, avec la faculté d'envoyer les religieux à ordonner à tel évêque qu'il jugerait à propos. Sa mort est marquée au mois de janvier dans le nécrologe de Lérins.

XVII. Emenon, d'abord religieux de Gellone, ensuite prévôt de Saint-Pierre de Sauve, fut élu abbé d'Aniane après la mort de Pons, en 1062. Il vécut jusqu'en 1093. Sa mort est marquée au dix-huitième jour d'avril dans les nécrologes de Saint-Gilles & de Gellone.

XVIII. Pierre I de Sauve est cité dans un acte de 1094 comme donataire de Pierre-Raimond, pour la métairie de Combes. Il vivait encore en 1110.

XIX. Pons deuxième du nom était abbé en 1115, ainsi que le prouve la confirmation d'une donation faite à l'abbaye par Garsinde & son mari Pierre-Raimond. Pons assista au concile de Toulouse en 1119, & le 15 juillet de la même année le pape Callixte II lui donna l'investiture du monastère de Goudargues contre les prétentions de l'archevêque d'Arles & de l'abbé de la Chaise-Dieu.

XX. Pierre II Raimond de Calz reçut de Fredol, en 1120, une métairie, en présence de Pierre, évêque de Lodève. Il vivait encore en 1138.

XXI. Guillaume I, fils de Béliarde, cité en 1141, eut beaucoup à souffrir de Bermond, évêque de Béziers. C'est ce que nous apprend Pierre le Vénérable dans une lettre adressée au cardinal Aimeri. Il vécut jusqu'en 1154.

XXII. Pierre III fit quelques acquisitions, en 1155, d'Ermessinde, fille de Raimond *de Celca*. Le pape Adrien IV lui

adressa des lettres confirmatives de la transaction faite par Aldebert, évêque de Nimes, entre lui & Bertrand, prieur de Goudargues, d'une part, & Raimond, évêque d'Uzès, de l'autre, touchant quatorze églises dont ils revendiquaient mutuellement la propriété. L'abbé Pierre vécut jusqu'en 1160 environ.

XXIII. Gaucelin-Raimond de Montpeyroux était abbé d'Aniane en 1161. Promu par Alexandre II à l'évêché de Lodève, le pape lui accorda la permission de conserver son abbaye; mais peu de temps après il en confia l'administration au suivant.

XXIV. Raimond I, fils de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, & de Sybille, avait été destiné, en 1146, par le testament de son père, pour être religieux de Cluny. Après avoir fait profession dans cet ordre, il fut nommé abbé d'Aniane en 1162. Au mois de juillet 1187, il succéda à Gaucelin dans l'évêché de Lodève.

XXV. Adhémar, fils de Galberge, est mentionné avec Aimeri, abbé de Lodève, dans un acte de vente passé au mois de mars 1188. Le nom de cet abbé figure dans les actes jusqu'en 1195.

XXVI. Gaucelin était cellérier d'Aniane lorsqu'il en fut élu abbé en 1196. Il forma une association de prières avec Pons, abbé, & les religieux de Franquevaux, le 28 février 1201, & leur céda l'église de Saint-Sauveur du Pin avec ses dépendances. Pour acquitter les dettes de son monastère, il aliéna au seigneur de Montpellier, pour quatre mille sols melgoriens, une bonne partie du fief & des redevances féodales de la paroisse de Saint-Paul de Frontignan. En qualité de prieur de Goudargues, cet abbé fit échange de quelques églises avec Guillaume, évêque d'Uzès, & il consentit à l'établissement de la chartreuse de Valbonne. Pons de Vallauques lui restitua, en 1204, tout ce dont ses parents s'étaient emparés dans une des paroisses de son diocèse.

XXVII. Amian est cité par Andoque, dans sa Liste des évêques de Béziers (p. 75), comme abbé d'Aniane en 1204. Guillaume, évêque de Béziers, lui fit alors cession d'un fief qu'il avait acquis de Pons de Ceiras.

XXVIII. Bernard II de Verfeuil était abbé dès 1205, ainsi que le prouve un acte de reconnaissance passé au mois de juillet de cette année. Il eut une contestation avec Pierre-Benoît, abbé de Franquevaux, pour l'église de Saint-Sauveur du Pin; elle fut terminée en 1209 par Hugues, évêque de Riez, légat du Saint-Siége. Bernard mourut le 14 juillet 1218, pendant la durée du chapitre général qu'il tenait dans son abbaye.

XXIX. Guillaume II d'Abrignac fut élu aussitôt après la mort de Bernard, en 1218, & Bernard, évêque de Maguelonne, confirma son élection. Cet abbé vécut jusqu'en 1232.

XXX. Guillaume III de Vallauques, cité dans un acte d'acquisition de l'an 1232, approuva, en 1235, la donation d'une redevance féodale faite à son monastère par Raimond de Roquevieille. Il est mentionné dans le nécrologe au 3 novembre, sans désignation de l'année.

XXXI. Guillaume IV de Parme, abbé d'Aniane, était chapelain du pape. Il fut choisi comme arbitre, en 1246, entre Guillaume, élu archevêque de Narbonne, & Ulger, élu évêque d'Alet. Il est encore cité dans un acte du 7 avril 1247.

XXXII. Pierre IV de Sauve était abbé d'Aniane en 1250, au mois de janvier, ainsi que le constate l'acte de visite de l'abbaye de Saint-Pierre de Sauve, diocèse de Nimes, faite par Guillaume de Deux-Vierges, abbé de Saint-Guillem du Désert. Il prêta serment de fidélité au roi, en 1269, pour le château de Gignac, & mourut le 5 octobre 1281.

XXXIII. Raimond II Delmas succéda à Pierre de Sauve en 1281. Il eut à peine le temps de se faire reconnaître & mourut la même année.

XXXIV. Pons III de Canillac, oncle du cardinal Raimond, fut nommé abbé en 1282. Il approuva, en 1287, la fondation d'une lampe, qui devait être allumée à certains jours de fête dans l'église de Saint-Sauveur. Pons mourut en 1311.

XXXV. Gui de Canillac, chambrier d'Aniane, succéda à Pons, son frère, selon Gariel, en 1312. Il prêta serment de fidélité au roi le 30 avril 1317, & fut définiteur au chapitre général des bénédictins, tenu à

Narbonne, dans l'abbaye de Saint-Thibéry, en 1329. Il est encore fait mention de lui en 1330 & en 1332.

XXXVI. Guillaume V de Laudun ou de Landorre est cité comme abbé dans un acte capitulaire d'Aniane en 1335, de concert avec Arnaud, évêque de Maguelonne. Il fit, en 1339, beaucoup de bien à l'église de Sainte-Croix de Celleneuve. Il fut promu à l'évêché de Béziers en 1349. Le nécrologe indique sa mort au 29 mai, sans désignation de l'année.

XXXVII. Pons IV de Canillac, neveu des précédents, fils de Guillaume & neveu, par une sœur, de Bertrand de Deaux, élu abbé d'Aniane en 1349, réforma plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'administration de l'abbaye & mourut en 1361.

XXXVIII. Jean I de Gasc, originaire de Manosque, en Provence, prieur de la Canourgue, dans le diocèse de Mende, fut nommé abbé d'Aniane par le pape Innocent VI, en 1361. Il promulgua les bulles d'érection du monastère de Saint-Benoît & Saint-Germain, fondé à Montpellier par Urbain V en 1362. Jean gouverna l'abbaye jusqu'en 1367 qu'il fut nommé évêque de Nimes. Le nécrologe place sa mort au 19 août, sans désignation de l'année.

XXXIX. Bernard III de Castelnau, né dans le diocèse d'Agde, parent du pape Urbain V, fut nommé, en 1367, par le Souverain-Pontife pour remplacer Jean de Gasc. Il fut promu à l'évêché de Saint-Papoul en 1370.

XL. Pierre V de Vernobs, trésorier de Grégoire XI, fut élu abbé en 1369. Le pape le nomma à l'évêché de Maguelonne le 13 août 1373.

XLI. Pierre VI la Plotte était abbé de Charroux lorsqu'il fut élu abbé d'Aniane en 1373. Grégoire XI le nomma un de ses exécuteurs testamentaires. Il assista en 1375, avec plusieurs cardinaux & prélats, au contrat de mariage de Raimond, fils du vicomte de Turenne, & de Marie, fille de Jean, comte de Boulogne et d'Auvergne.

XLII. Hugues II de Pouzols fut élu abbé d'Aniane vers 1378, & nommé en 1395 définiteur du chapitre général tenu par les bénédictins, à Carcassonne, dans la maison des dominicains, & de celui qui se réunit à Toulouse en 1397. Il mourut peu de temps après.

XLIII. Philippe, élu abbé par les religieux d'Aniane lorsqu'il demeurait à Avignon, institua, le 16 juin 1399, Jean, évêque de Tusculum, cardinal d'Amboise, son vicaire général, pour approuver la translation d'un religieux de Saint-Pierre de Châlons à l'abbaye d'Aniane, & lui confier le prieuré de Saint-Pierre de Gignac. Philippe présida, en 1401, le chapitre des bénédictins de la province de Narbonne & de celle d'Auch. Benoît XIII l'institua son vicaire général & son official dans l'église d'Arles pendant la vacance de ce siége. Il assista au concile de Pise en 1409. A son retour, il fut élu, en 1410, président du chapitre général des bénédictins tenu chez les dominicains de Carcassonne; il résida depuis dans cette abbaye.

XLIV. Guillaume VI, nommé abbé, institua un vicaire général le 11 décembre 1413, assista en 1414 au concile de Constance, comme député de la province de Narbonne, & mourut en 1422.

XLV. Pierre VII de Rocosel, docteur en droit canon & prieur de la Daurade, assista au concile général de Constance; il devint abbé d'Aniane en 1423 & mourut en 1443, vers le mois d'août.

XLVI. Bertrand de Brison, religieux d'Aniane & prieur de Saint-Amand de Teulet, fut élu abbé au mois de septembre 1443, mais il ne put obtenir l'exclusion de Jean-Armand, abbé désigné par le roi, & fut obligé de se retirer.

XLVII. Jean II Armand était abbé de Saint-Thibéry, lorsqu'il fut transféré à l'abbaye d'Aniane, par un brevet du roi, à la fin de l'année 1443. Il eut pour concurrent Bertrand, élu par le chapitre, & il ne paraît avoir été paisible possesseur qu'à la fin de l'année 1444. Jean abdiqua en 1452 & se réserva seulement le revenu de quelques terres. Il vivait encore en 1457; son testament est daté du 3 mai de cette année.

XLVIII. Girard Lerouge fut nommé abbé d'Aniane par le roi Charles VII en 1452, sur la cession du précédent. Il reçut de ce prince, au mois d'août 1454, des lettres de sauvegarde & de protection royale; les religieux d'Aniane lui accordèrent, le

7 août 1459, la faculté de porter le bâton pastoral hors du monastère pendant dix jours. Girard, parvenu à une grande vieillesse, résigna son abbaye, en 1490, en faveur de son neveu. Il fonda, en 1495, un anniversaire solennel, à l'occasion duquel il fit plusieurs legs. Il vivait encore en 1501.

XLIX. Jacques Lerouge, protonotaire apostolique, administrateur perpétuel de l'abbaye de Saint-Jacques de Béziers, depuis 1473, fut pourvu de celle d'Aniane, en vertu de la résignation de son oncle, & prêta serment de fidélité au roi en 1490. Il prit possession le 1er juin 1491 & vécut jusqu'en 1494.

L. Antoine I de Narbonne, de la maison de Talairan, diocèse d'Agde, fils de Jean de Narbonne & de Sybille de Caraman, succéda à Jacques, & son élection fut confirmée par Isarn, évêque de Maguelonne, le 18 février 1494. Il prit possession par procureur le 22 du même mois, & fit construire, en 1506, la chapelle de Saint-Sébastien. Le parlement de Toulouse lui enjoignit, le 13 septembre 1509, de faire faire les réparations du dortoir & du réfectoire de l'abbaye, comme il y était tenu. Antoine, parvenu à une extrême vieillesse, résigna, en 1516, en faveur de son neveu, sous la réserve du revenu de quelques prieurés & de la moitié des droits de collation.

LI. Antoine II de Narbonne, fils de Guérin, seigneur de Salelle, était neveu du précédent; il avait fait profession, en 1507, dans l'abbaye d'Aniane, & en était cellérier en 1513; il succéda à son oncle le 16 juin 1516 & prit possession le 7 septembre suivant; ce fut le dernier abbé régulier. Le roi le nomma à l'évêché de Sisteron en 1531, en vertu du concordat passé entre ce monarque & le pape Léon X. Peu d'années après, Antoine fut transféré à l'évêché de Mâcon & conserva néanmoins son abbaye. Il mourut en 1543.

LII. Jean III du Bellay, cardinal, évêque de Paris, fut le premier abbé commendataire nommé par le roi. Il se démit de cette abbaye, en 1546, en faveur du suivant.

LIII. Rostaing de la Baume, évêque d'Orange, prit possession de la commende de l'abbaye d'Aniane en 1546. Le 31 janvier 1547, il s'obligea envers les religieux à leur fournir annuellement cinq cents setiers de froment & cinquante muids de vin. Il mourut en 1555 ou au commencement de 1556.

LIV. Jean IV de Saint-Chamont était archevêque d'Aix, lorsqu'il obtint la commende de l'abbaye d'Aniane, en 1558. Pendant son administration, les religionnaires s'emparèrent de l'abbaye, le 25 avril 1562. Ce monastère devint la proie des flammes : les meubles, les archives, les chartes furent portés sur la place publique & jetés au feu; l'abbé lui-même embrassa le parti des calvinistes. Il se démit en 1567 de son abbaye en faveur de Jean N... Mais ce résignataire ne put obtenir ses bulles de Rome à cause de son ignorance, & Jean de Saint-Chamont garda son abbaye jusqu'en 1568, renonçant au droit de désigner son successeur.

LV. Jean V Bourgeois fut nommé par le roi à l'abbaye d'Aniane, lorsque Jean de Saint-Chamont eut embrassé la religion réformée. Il obtint ses provisions du Saint-Siége le 26 juin 1568, & prit possession à la fin de l'année suivante. Le confidentiaire, ainsi que le nomment les tables d'Aniane, conserva la commende jusqu'en 1571, qu'il s'en départit au gré de Jean de Saint-Chamont, auquel, après l'édit de pacification, le roi avait accordé le droit de choisir son successeur. Quelques-uns prétendent néanmoins que Jean Bourgeois fût commendataire jusqu'en 1580, année où il se maria. Henri III fit alors régir cette abbaye par Jacques de la Roche. L'année suivante, en 1581, il en confia l'administration à Raimond de Fizes, & nomma abbé, le 5 février 1582, Laurent de Fizes.

LVI. Laurent de Fizes, clerc du diocèse d'Agde, était abbé de Saint-Laumer de Blois lorsque, après le mariage de Jean Bourgeois, le roi lui donna le brevet de l'abbaye d'Aniane en commende. Le pape Grégoire XIII lui accorda ses bulles le 13 février 1582. Il prit possession par procureur le 31 mai 1583, & vint lui-même à Aniane le 15 février 1584. Il fut obligé de céder son abbaye au seigneur de Spondeillan pour éviter les inconvénients fâcheux dont il était menacé. Ce seigneur, en attendant que son fils fût en âge de se passer

d'un prête-nom, y plaça pour représentant Pierre Host, prêtre du diocèse de Béziers.

LVII. Louis I du Caylar de Spondeillan prit possession de l'abbaye le 19 août 1600. Il embrassa le parti des armes peu de temps après.

LVIII. Tannegui le Blanc de Rollet, né à Aniane, fut nommé, par Henri IV, à l'abbaye d'Aniane en 1603, & la posséda jusqu'en 1614.

LIX. Pierre VIII le Blanc de Rollet, frère cadet du précédent, devint abbé d'Aniane par suite de la démission de son frère en sa faveur. Il permuta cette dignité, en 1615, avec le cardinal de Bonzi.

LX. Jean VI de Bonzi, cardinal, évêque de Béziers, conserva la commende jusques en 1621.

LXI. Clément de Bonzi, chanoine de la basilique de Saint-Pierre & Saint-Paul, eut le brevet du roi pour l'abbaye d'Aniane après la mort du cardinal Jean, le 26 juillet 1621. Grégoire XV lui délivra ses bulles le 9 août suivant. Il prit possession par procureur le 17 avril 1622, & vint à Aniane le 5 septembre 1627, où il fut reçu avec solennité. L'année suivante, il fut promu à l'évêché de Béziers. C'est ce prélat qui, à la demande des religieux d'Aniane, y introduisit les bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur.

LXII. Pierre IX de Bonzi, cardinal, évêque de Béziers & successivement archevêque de Toulouse & de Narbonne, fut nommé par le roi à l'abbaye d'Aniane en 1659. Il posa la première pierre de la nouvelle église de cette abbaye le 28 avril 1679, en fit la bénédiction & consacra le grand autel le 10 février 1688. Il mourut le 11 juillet 1703.

LXIII. N. Blouin obtint le brevet du roi pour la commende d'Aniane, le 14 août 1703.

LXIV. Louis II de la Tour du Pin de Montauban, fils d'Alexandre de la Tour du Pin & de Lucrèce du Puy de Montbrun, était docteur en théologie, abbé de Saint-Guillem du Désert depuis 1698, évêque de Toulon depuis le 15 août 1712; il fut nommé par le roi à l'abbaye d'Aniane le 17 octobre 1723, & mourut dans son diocèse le 12 septembre 1737.

LXV. N. de Chevriers fut pourvu en commende en 1738.

LXVI. N. Moreau fut pourvu en commende en 1753; il fut nommé à l'évêché de Vence en 1759, & transféré à Mâcon en 1763.

LXVII. N. de Tourdonnet fut pourvu de l'abbaye en commende, en 1782. [E. M.]

NOTE LXXXVI

Note 86

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Notre-Dame d'Arles.

(Diocèse de Perpignan.)

L'abbaye de Notre-Dame d'Arles, ordre de Saint-Benoît, située sur le bord du Tech, portait primitivement le nom de Valespir. On dit qu'elle avait d'abord été construite plus haut dans la montagne, & que ce fut sous le règne de Louis le Débonnaire que les religieux vinrent s'établir dans le lieu où existe aujourd'hui la petite ville d'Arles. Indépendamment de l'église abbatiale de Notre-Dame, il y avait à Arles deux églises paroissiales, Saint-Sauveur, qui desservait la ville & les deux faubourgs, & Saint-Étienne, à l'usage des habitants de la campagne. Les cures étaient à la nomination de l'abbé. Cette abbaye, une des plus anciennes des Gaules, puisqu'elle remonte au temps de Charlemagne, était devenue si pauvre, au seizième siècle, qu'on se vit dans la nécessité de l'unir à l'abbaye de Saint-André de Sorède. Cette union fut faite à la prière de Philippe II, roi d'Espagne, par le pape Clément VIII. Les bulles d'union sont en date du 13 août 1592. Depuis lors, l'abbaye de Sorède ne renferma plus de religieux & huit moines seulement résidèrent à Arles.

Abbés d'Arles.

I. Castellan I, considéré comme le fondateur du monastère, obtint en 821 un diplôme en faveur de son abbaye.

II. Babila était abbé en 832.

III. Recesindus fit confirmer en 844, par Charles le Chauve, le diplôme obtenu de Louis le Débonnaire, en 821, par Castellan.

IV. Recimirus, frère & successeur du précédent, est cité dans une lettre de l'abbé Hilperic, éditée par Mabillon[1].

V. Hilperic écrivit à Charles le Chauve pour lui demander de contribuer aux réparations de son monastère, ruiné par les Normands; il reçut de ce prince, en 869, un diplôme confirmatif des priviléges de l'abbaye.

VI. Castellan II était abbé en 873 & en 878.

VII. Sunifred est cité comme abbé en 883.

VIII. Bernard I était abbé en 900.

IX. Agobard, cité comme abbé en 916.

X. Gisand ou Wisand était abbé en 929.

XI. Guimera est cité en 943 & 944.

XII. Agomesindus est nommé dans des actes de 948 & de 949.

XIII. Aimeri fit consacrer, le 18 octobre 957, les églises de Notre-Dame & des saints apôtres Pierre & Paul, *in Valle Albaniana*, par Arnoul, évêque de Girone.

XIV. Arnoul siégeait en 957 & en 963. Il mourut le 24 octobre & fut enterré dans la chapelle des SS. Côme & Damien.

XV. Thibaut, cité en 977 & en 978.

XVI. Sintillus vivait en 994. Il est encore cité dans un acte de l'année 1001.

XVII. Étienne est cité comme abbé dans une charte du 23 janvier 1008.

Une charte du mois de juin 1009 fait connaître un abbé Gaudefroi, lequel, si ce nom a été bien transcrit, a précédé l'abbé Gauzbert.

XVIII. Gauzbert est mentionné en 1010, en 1011 & en 1012.

XIX. Bonfils I, *Bonusfilius*, figure en 1020 dans le testament de Bernard, comte de Besaudun; il était encore abbé en 1023.

XX. Guillaume I, cité en 1031 & 1032.

XXI. Bonfils deuxième du nom fit un échange avec Guillaume, comte de Besaudun, en 1037. Ce fut probablement sous son administration que se fit, en 1046, la consécration de l'église de Notre-Dame d'Arles, par Guifred, archevêque de Narbonne, Bérenger, évêque d'Elne, & Guifred, évêque de Carcassonne.

XXII. Bérenger I siégeait en 1060. Il vécut jusqu'en 1076.

XXIII. Girard transigea le 20 décembre 1090 avec Raimond-Matfred, au sujet d'une église de Saint-Martin.

XXIV. Bernard II souscrivit en 1114 la sentence portée au sujet du différend qui existait entre son monastère & celui de Cuxa, pour l'église de Saint-Pierre *de Turreliis*. Il vécut au moins jusqu'en 1132.

XXV. Raimond I, cité en 1141, fit consacrer, le 11 octobre 1157, par Bérenger, archevêque de Narbonne, l'église de son monastère qui venait d'être reconstruite. Il vécut jusqu'en 1174.

XXVI. Robert I, surnommé *Deni* au dire de dom Martène, est nommé en 1178, au mois d'octobre, dans des lettres d'Alphonse, roi d'Aragon, défendant à tout chevalier ou clerc d'élever des châteaux forts dans l'étendue des fiefs dépendant de l'abbaye d'Arles.

— Bernard n'est connu que par un catalogue des abbés, fourni par dom Taverner, chanoine de Barcelone; il aurait vécu en 1187. Cette autorité étant peu digne de foi, nous mentionnerons cet abbé sans lui fixer de rang dans la série.

XXVII. Robert II reçut en 1188 permission d'Alphonse, roi d'Aragon, de fortifier la paroisse de Saint-Martin de Fourques. Il est encore cité dans un acte du 17 juillet 1198.

XXVIII. Bernard III est mentionné en 1199 & en 1202; il vécut jusqu'en 1208.

XXIX. Geraud d'Esbac était abbé en 1209, en 1212 & en 1213.

XXX. Bernard IV de Montesquiou, abbé en 1214, mourut le 13 septembre 1220, comme le constate l'épitaphe placée sur sa tombe, dans la chapelle des SS. Côme & Damien.

XXXI. Benoit I est cité en 1220.

XXXII. Bernard V de Pineda était abbé d'Arles en 1225 & 1226.

XXXIII. Benoit II, cité en 1226.

XXXIV. Arnaud I Bérenger, cité en 1229, vivait encore le 12 octobre 1233.

XXXV. Palatinus est cité en 1238.

[1] Mabillon, *Annales*, t. 3. p. 672.

XXXVI. Arnaud II Bérenger, abbé en 1239, occupa le siége jusqu'en 1248.

XXXVII. Pons I était abbé en 1249 & 1250.

XXXVIII. Pierre I est cité en 1250 & 1251.

XXXIX. Pons II de Castellar était abbé au mois de février 1252, & le 23 juin 1260, époque où il fonda son anniversaire.

XL. Raimond II d'Esbac, abbé au mois de janvier 1261, fut le successeur de Pons de Castellar. Les Bénédictins & les auteurs du *Gallia Christiana*[1] placent ici cinq abbés : Raimond II, Antoine I, Raimond III, Robert III, & Raimond IV qu'ils font vivre jusqu'au mois de novembre 1303; mais M. de Bonnefoy, en publiant l'épitaphe de Raimond d'Esbac, a prouvé que ces cinq abbés n'en faisaient qu'un & qu'il fallait effacer de la liste des abbés d'Arles Raimond II, Antoine I, Robert III & Raimond IV[2]. Raimond fit un accord le 23 novembre 1280 avec le roi de Majorque, au sujet des droits de justice du monastère; il augmenta de deux le nombre des moines qui auparavant n'était que de vingt, acheta le Mas de Falgars au mois d'août 1282, & le château de Codalet, le 29 avril 1296. Cet abbé fit une donation au vestiaire des religieux, au mois de novembre 1303.

XLI. Bernard VI d'Axat, religieux & prévôt de Cuxa, fut élu abbé d'Arles en 1304. En 1308, il fit dresser le livre censier de l'abbaye appelé *caput breve*, en langage vulgaire *capbreou*. Il figure encore dans un acte du mois de février 1311.

XLII. Bernard VII de Thaosca, religieux de Moissac, fut confirmé abbé d'Arles le 4 juillet 1312. Il est encore cité en 1314.

XLIII. Bernard VIII d'Esbac, d'abord infirmier de l'abbaye, fut élu abbé le 1er de mai 1316. Il résigna en 1326 & mourut le 26 novembre 1345.

XLIV. Guillaume II, dont l'élection fut confirmée le 17 août 1326, mourut en 1332.

XLV. Bernard IX Mainard, moine de la Grasse, fut élu abbé d'Arles en 1332. Il est mentionné en 1339 & le 7 septembre 1340.

XLVI. Raimond III était abbé le 18 octobre 1344. Il fit rédiger le censier de l'abbaye en 1346 & en 1347. Il était abbé le 13 février 1350, comme on le voit par un acte dans lequel il figure comme arbitre, & vivait encore le 27 avril 1352; mais peut-être à cette dernière époque s'était-il démis, puisqu'on trouve avant cette époque le nom de son successeur.

XLVII. Bérenger II de Pierrepertuse est cité comme abbé d'Arles en 1350, le 23 mai & le 4 septembre 1352. Son nom figure encore dans un état des cens de l'abbaye de 1361.

XLVIII. Pierre II, abbé en 1364 & 1365, renonça à ses fonctions en 1369.

XLIX. Arnaud III, abbé de Saint-Pierre de Rosas, diocèse de Girone, fut nommé abbé d'Arles en 1369 & mourut la même année.

L. Bérenger III, d'abord prieur de Saint-Paul de Barcelone, nommé en 1369, reçut, le 30 juin 1370, l'hommage des habitants de Saint-Laurent de Cerdagne, & le 15 novembre de la même année, celui des habitants d'Arles. Il est encore cité en 1371.

LI. Pons III transigea en 1371 avec les habitants d'Arles.

LII. Bérenger IV, qui n'est peut-être pas différent de Bérenger III, créa un maître de l'œuvre dans l'église de Saint-Engrate, en 1372.

LIII. Pierre III reçut le serment de fidélité des habitants de la paroisse de Saint-Étienne d'Arles, le 23 août 1373. Il vivait encore le 23 avril 1380.

LIV. François I était abbé le 3 octobre 1380. Son nom se trouve dans un grand nombre d'actes jusqu'au 4 septembre 1393.

LV. Pons IV de Villanova fit rédiger le censier de l'abbaye, le 30 août 1394. Son nom figure en 1398 & même en 1400; mais à cette époque il devait avoir abdiqué.

LVI. Bernard X de Ortallo était abbé en 1399. D'après un catalogue cité par dom Martène, il fonda son anniversaire le 21 novembre 1416 & vivait encore le 11 août 1434.

[1] Nouv. édit. t. 6, col. 1088.

[2] Voir *Bulletin de la Société agricole & littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1866.

LVII. Quircus est cité par dom Martène en 1435.

LVIII. Antoine I siégeait en 1435, 1436 & 1438. Il assista au concile de Bâle en 1439.

LIX. François II, abbé en 1442 & au mois de décembre 1453.

LX. Jacques Vivès, abbé en 1486.

LXI. Antoine II de Narbonne, abbé de Notre-Dame d'Arles, le 6 mai 1493, d'après le chartrier de l'abbaye de Moissac.

LXII. Honoré d'Oms, d'abord chambrier de la Grasse, était administrateur de l'abbaye d'Arles en 1515, en 1520 & en 1533.

L'abbaye était vacante en 1545.

LXIII. François III vivait en 1549; il paraît avoir été en compétition avec le suivant.

LXIV. Michel I d'Oms, cité comme abbé commendataire le 8 juillet 1551.

LXV. N. d'Esbac, abbé en 1552.

L'abbaye était vacante en 1555.

LXVI. Michel II d'Oms, abbé commendataire, cité le 24 octobre 1564, était mort le 15 mai 1576.

L'abbaye était encore vacante en 1579 & en 1590.

LXVII. Michel III est nommé en 1594. Il mourut en 1598.

LXVIII. François IV de Saint-Just, docteur en droit civil & canon, reçut l'abbaye d'Arles en 1598. En 1614, il est cité sous le titre d'abbé d'Arles & de Saint-André de Sorède.

LXIX. Michel IV tint un chapitre dans son abbaye en 1622.

LXX. Jean I Baptiste de Calders, abbé dès 1622, mourut le 14 février 1630.

LXXI. Marc Corona siégeait en 1630. Il mourut en 1632.

LXXII. N. Desguell est cité en 1634 par dom Taverner.

LXXIII. Joseph I Porrass, religieux de Montserrat, abbé d'Arles, mourut en 1644.

LXXIV. Pierre IV du Pont, docteur en droit civil & canon & en théologie, chanoine & archidiacre d'Urgel, régit l'abbaye pendant vingt ans sans avoir obtenu ses bulles qui ne lui furent expédiées qu'en 1669. Il mourut en 1684.

LXXV. Joseph II de Solers, religieux profès de Cuxa, fut enterré dans l'église d'Arles, comme on le voit par son épitaphe. Il mourut le 3 décembre 1696.

LXXVI. Jean II Hervé Bazan de Flamenville, évêque d'Elne, abbé désigné par le roi, régit l'abbaye jusqu'en 1701 sans avoir obtenu ses bulles.

LXXVII. Natalis Gaillard de Chaudon, né à Aix, en Provence, religieux profès de Saint-Victor de Marseille, docteur en théologie & conseiller du roi, fut désigné par le roi le 24 décembre 1701. Il obtint ses bulles le 31 juillet 1702, & mourut le 26 avril 1722, année où la mense abbatiale d'Arles fut unie à l'évêché d'Elne. [E. M.]

NOTE LXXXVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Mallast ou *de Montolieu.*

(Diocèse de Carcassonne.)

Le monastère appelé Saint-Jean-Baptiste de Mallast ou du château de Mallast dans les actes du neuvième & du dixième siècles, fut aussi désigné sous le nom de Valseguier, à cause de la vallée où il était situé, & plus tard il fut connu sous celui de Montolieu, en raison, disent les Bénédictins, des oliviers dont les environs sont plantés. Ce monastère fut fondé du temps de Charlemagne, par un saint personnage nommé Olemond, près d'une chapelle dédiée à saint Martin, sur le bord du ruisseau de Lampy, dans le diocèse de Carcassonne. Son fondateur obtint un diplôme par lequel l'empereur prenait le nouveau monastère sous sa protection spéciale. Olemond eut soin de faire confirmer ce privilége par Louis le Débonnaire en 816.

Abbés de Montolieu.

I. Olemond ou Olomond, fondateur du monastère, était en correspondance avec Théodulphe, évêque d'Orléans, qui fait son éloge. Il mourut le 10 décembre 828.

II. Wilafred, qui succéda à Olemond, obtint en 829 un diplôme de Pepin, roi d'Aquitaine. Ce prince confirma à l'abbaye, en 835, la donation d'une terre située dans le comté de Toulouse. Wilafred mourut, à ce qu'on croit, le 1er décembre 844.

III. Richomer I ou Richimer, successeur de Wilafred, est cité dans un diplôme de Charles le Chauve du 30 juillet 854, par lequel ce prince confirme toutes les possessions du monastère. Il nomma un fondé de pouvoir pour venir plaider à Narbonne au tribunal du marquis de Gothie, le 18 novembre 862, contre un nommé Pierre, qui contestait une possession de l'abbaye. Richomer vécut jusqu'en 877.

IV. Ugobert, abbé en 878, est cité dans les chartes en 884 & en 898. Il mourut le 12 mars, sans qu'on sache en quelle année.

V. Rainulfe ou Ranulfe, cité en 898, reçut, en 906, la donation d'un alleu & de quelques domaines légués à son monastère par Acfred, comte de Carcassonne. Il mourut au mois de novembre de cette année ou de la suivante.

VI. Boson reçut, en 908, la donation de l'alleu de Villepêche & de l'église de Sainte-Eulalie, dans le diocèse de Carcassonne, & mourut le 13 décembre de la même année.

VII. Richomer II ou Richimer est connu par l'acquisition qu'il fit, vers 909, de l'alleu de Caux, dans le territoire de la Grasse, pour lequel il paya deux cents sols aux vendeurs Sanche & Richilde, son épouse.

VIII. Alphonse était abbé de Montolieu dès 910; un nommé Benoît lui fit cession, au mois d'août, d'un alleu situé à Montolieu. Il revendiqua, en 918, contre Bernard, viguier du comte de Toulouse, l'alleu de Villefedose, comme étant exempt de toutes charges, dans un plaid tenu par Armand, évêque de Toulouse. Alphonse mourut le 24 janvier 931.

IX. Donadieu donna à son monastère, le 14 avril 932, un village situé dans le territoire de Carcassonne. Il recouvra aussi les biens usurpés par le comte Pons & reçut plusieurs donations faites par des seigneurs de Carcassonne, &c. Il mourut vers l'an 948.

X. Tresmire. Suivant l'acte d'une donation faite par Arnaud, comte de Carcassonne, en faveur de l'abbaye de Mallast, Tresmire était abbé en 948; il fit bâtir l'église de ce monastère, ou seulement la chapelle de Saint-Michel, suivant une inscription trouvée sur une pierre d'autel, au commencement du dix-huitième siècle. Il est cité dans les actes jusqu'en 981, & sa mort est indiquée au sixième jour de janvier.

XI. Rodald succéda à Tresmire en 981. Un prêtre, nommé Arnaud, lui fit donation des maisons, jardins, vignes & des terres cultivées ou incultes qu'il avait eus de la succession de ses parents. Cet abbé permit à Aigbrand & à Hubert, en 986, d'acheter près de Villeneuve autant de terres qu'ils le jugeraient convenable, avec exemption de tout cens pendant leur vie, mais à condition que le tout ou au moins une partie retournerait à l'abbaye après leur mort.

XII. Benoît était abbé de Montolieu en 988, au mois de mai, lorsqu'il fit l'acquisition d'un alleu dans le village de Popilian, pour vingt-deux deniers, d'Amélius & d'Ellefrède, son épouse. Il mourut le 31 août de cette année.

XIII. Arnoul devint abbé vers 1001. Voici le résumé d'un acte qu'un nommé Eudes, partant pour Jérusalem, fit avec lui en faveur du monastère : « Si je meurs « dans mon voyage, dit Eudes, je donne à « la maison de Saint-Jean-Baptiste mon « alleu appelé Canavelles; à Autier, ma « maison & mes moulins de Gariberne; je « les lègue, après le décès d'Autier ou de « son fils, à l'abbé Arnoul s'il vit encore; « enfin, après la mort d'Arnoul & d'Au- « tier, à l'abbaye de Saint-Jean. J'ai fait cet « arrangement avec Arnoul, parce qu'il « m'a donné cinquante sols, & avec Au- « tier, parce qu'il m'en a donné quarante. « Ce sont mes amis. » Du temps d'Arnoul, Raoul, religieux, étant malade, donna au monastère trente muids de vin & quatre-vingts sols de deniers narbonnais, dont le produit devait être employé à faire un crucifix, & sept arpents de vignes, dont le revenu devait être affecté à la façon dudit crucifix; il chargea de l'exécution de ces

dispositions trois religieux de son couvent, leur prescrivant de prendre possession des vignes, de faire couvrir le crucifix d'une lame d'argent fin & de le faire dorer en or moulu. Cette opération achevée, le gardien ou cellérier de l'église de Saint-Jean devait percevoir le produit des vignes, à la charge d'éclairer l'église en tout temps, de jour & de nuit, soit avec des cierges, soit avec des lampes. Ce testament est du 30 octobre 1012.

XIV. ÉTIENNE était abbé en 1016, au mois de mai, lorsqu'il reçut en don du prêtre Benoît un alleu, des maisons, des jardins, terres, vignes, cour, aire, &c., situés au village d'Arzenc, dans le Carcassès. Étienne est cité dans divers actes. Il était encore abbé en 1036.

XV. GUILLAUME I HUGUES, cité comme abbé en 1041, donna à cens, en 1044, un certain nombre d'arpents de vignes à Bernard & à Ponce, sa femme. Jean & Aimeri, religieux de Mallast, firent donation, avec son autorisation, à leur couvent, de quelques vignes qui leur venaient de leurs parents : ils mirent pour condition qu'on donnerait chaque année un repas extraordinaire à la communauté. Guillaume mourut en 1059.

XVI. PIERRE I succéda à Guillaume-Hugues vers 1060, suivant une sentence rendue contre les héritiers de Bernard & de Ponce. Il est fait mention de cet abbé, le 3 février 1083, dans l'acte d'une donation faite à l'église de Saint-Pons, par Raimond, vicomte de Minerve. Pierre fut promu cette année à l'évêché de Carcassonne.

XVII. BÉRENGER est indiqué comme successeur de Pierre. Le premier acte où il soit fait mention de lui est de l'année 1100; c'est un engagement pris par Pierre Airoveir, partant pour Jérusalem, par lequel il hypothèque son fief pour vingt sols narbonnais. On trouve le nom de l'abbé Bérenger en plusieurs actes jusqu'en l'année 1132.

XVIII. BERNARD I D'AMANSANS, fils d'Ermengarde, était abbé le 19 mars 1134 ou 1135. Il est nommé en divers actes en 1136, 1138, 1141 & 1142. En 1146, Roger, vicomte de Carcassonne, & son frère, vicomte de Béziers, fondèrent la ville de Montolieu, auprès de l'abbaye de Valseguier. Dans un acte de l'année 1146, le vicomte Roger déclare avoir construit un château dans l'alleu de Saint-Jean-Baptiste de Valseguier, autrefois le château de Mallast, aujourd'hui Montolieu, afin de pourvoir à la sûreté du monastère, avec l'approbation de Bernard, de l'évêque Pons de Carcassonne, &c., & il établit ensuite le droit que lui, au cas où il mourrait sans enfants, & Raimond-Trencavel, son frère, auraient sur le château & le bourg de Montolieu. Le 3 juin de la même année, Bernard & les religieux promirent avec serment de rendre aux deux vicomtes le château & le bourg de Montolieu toutes les fois qu'ils en seraient requis. Telle est l'origine de cette petite ville, qui a donné son nom à l'ancienne abbaye de Mallast. L'abbé Bernard mourut en 1150.

XIX. PIERRE II DE L'ILE était prévôt de Trulhars lorsqu'il fut élu abbé de Montolieu. On voit des actes signés de lui en 1154 & 1158. On le trouve encore cité en 1170.

XX. SICARD, fils de Guillerme, de prévôt qu'il était en 1169, devint abbé de Montolieu en 1172 & peut-être avant. Roger, vicomte de Béziers, lui vendit, le 16 novembre 1174, la moitié des droits féodaux qu'il avait sur le château & le bourg de Montolieu.

XXI. ISARN I acheta, le 28 mars 1182, les droits & prétentions de Raimond-Guillaume sur le four du bourg de Montolieu, qu'il tenait du monastère, moyennant vingt-cinq sols hugonencs de Carcassonne. En 1189, il acheta aussi de Bonhomme de Castres, pour soixante sols melgoriens, la moitié du four du bourg de Montolieu que celui-ci tenait du monastère. Il mourut au mois de juillet 1191.

XXII. BERNARD II DE MAGALAD était abbé en 1192. Le 31 janvier 1195, il acheta de Mabille & de Gualharde, sœurs, filles de Roger de Durfort, ce qu'elles possédaient dans le château de Ferrand, moyennant deux mille sols melgoriens. En 1196, Pons l'Arbalétrier, bailli de l'abbé, quittança le contrat de vente d'une maison du château de Montolieu & en perçut les lods; le 20 janvier 1202, Bernard est cité

sous le titre d'ancien abbé; ce qui prouve qu'il ne l'était plus alors.

XXIII. Isarn II d'Aragon, surnom qu'il tirait d'un château voisin de Montolieu, se qualifiait, le 20 janvier 1200, procureur du monastère de Saint-Jean de Valseguier, & de même en 1205 & 1208; il est appelé abbé au mois de mars 1213, & procureur en 1215. Isarn vivait encore en 1230, & il était alors qualifié d'ancien procureur ou ancien abbé.

XXIV. Ermengaud était abbé *élu* en 1215, & *béni*, en 1217, le 13 juin. Il était présent lorsque Pierre del Boy se donna gratuitement & volontairement à la maison de l'Hôpital de Montolieu, s'obligeant sous le bon plaisir de dom Géraud de Villetraver, sacristain de l'abbaye, à prendre la croix sans délai. Guillemette, femme de Pierre del Boy, s'offrit également à cette maison à laquelle ils donnèrent les produits de deux vignes dans le fief de Montolieu, s'engageant pour toute leur vie, & en l'honneur de Dieu & de la Vierge, à veiller aux propriétés de cette maison & à distribuer des secours aux pauvres du lieu & aux étrangers. Ermengaud les institua, conjointement avec Bernard Espinasse, procureurs, maîtres & directeurs de cet hôpital, qui dépendait de cette abbaye. Amauri, duc de Narbonne, comte de Toulouse & seigneur de Montfort, donna à Ermengaud & au monastère de Valseguier ou de Montolieu tout ce qu'il avait dans le château, la ville & le faubourg de Montolieu & dans le voisinage de cette ville, à l'exception toutefois de ses droits d'ost & de chevauchée, moyennant onze mille sols melgoriens; l'acte est daté du siége de Castelnaudary, le 23 septembre 1220. Saint Louis, roi de France, confirma le traité au mois d'avril 1231, comme on le voit par un acte conservé dans les archives de Carcassonne. Ermengaud dressa des statuts pour la ville de Montolieu au mois de novembre 1231.

En 1238, le 2 février, il partagea les revenus de l'abbaye entre les officiers de l'abbaye qui étaient le prieur claustral, le sacristain, le cellérier, l'infirmier, l'aumônier, le maître des œuvres & l'armoirier.

Le 6 janvier 1241, Ermengaud & les religieux donnèrent en usufruit à R. *de Cane suspenso* ou de Capendu, & à Pierre, son fils, la moitié du village de Villardonel, en reconnaissance de ce que le monastère ayant été envahi par Trencavel, vicomte de Béziers, ils avaient accueilli humainement l'abbé & les religieux qui ne savaient où se retirer & leur avaient procuré un asile dans la ville de Carcassonne. Ermengaud confirma, au mois de septembre 1243, les coutumes de la ville de Montolieu, suivant une transaction faite avec la communauté de cette ville qui lui compta dix-huit cents sols melgoriens, & prit l'engagement de payer pareille somme pendant six ans pour réparer les dommages que le vicomte Trencavel & les autres hérétiques avaient faits au monastère en 1240. Cet abbé mourut en 1247.

XXV. Géraud I de Montalt, originaire de Mirepoix, fut abbé en 1248. L'abbaye était alors grevée d'emprunts, & pour la libérer, l'abbé & les religieux vendirent en usufruit à maître Payen de Mirepoix, archiprêtre d'Ulmaise, les revenus & droits qu'ils avaient dans les villages voisins de Saint-Gaudri, Orsans, Castlar & Bordes, pour deux mille quatre cents sols melgoriens. L'acte fut passé en chapitre. Le 12 janvier 1249, Géraud reçut l'hommage d'un grand nombre de seigneurs pour des fiefs dépendant de son monastère. En 1272, Grégoire X invita Géraud à se trouver au concile de Lyon. Cet abbé reçut cette même année, dans la cour de l'abbaye, l'hommage de sept cent quarante-cinq habitants de Montolieu. Géraud présenta requête, en 1278, au lieutenant du sénéchal de Carcassonne & de Béziers pour que son abbaye ne fût pas frustrée de ses droits sur les biens des hérétiques attribués au fisc. Il mourut au mois de juillet de l'année suivante & fut inhumé à côté de l'autel de la Sainte-Trinité.

XXVI. Pierre III d'Alzonne qui, suivant un catalogue, était fils de Pierre de Miramont, viguier de Montolieu, avait été ouvrier & chambrier de l'abbaye; il fut élu abbé le 27 octobre 1279. En 1287, le 30 janvier, Robin Larchier, Bourguignon, s'offrit volontairement comme vassal, lui & ses héritiers, à l'abbé & aux religieux de

Montolieu. Sous Pierre d'Alzonne on commença la reconstruction de l'église du monastère qui tombait de vétusté; mais cette dépense dépassant les moyens de l'abbaye, le pape Nicolas IV accorda cent jours d'indulgence à ceux qui concourraient à cette bonne œuvre : le bref est du 13 août 1289. Suivant une ancienne inscription, Pierre fit reconstruire l'abbatiale en cette même année. Il mourut à la fin de l'année 1294.

XXVII. Pierre IV, fils de Bernard de Capendu, était prieur de Villardonel quand il fut élu abbé de Montolieu, le 12 février 1295. En janvier 1298, Bernard de Capendu, chevalier, reconnut tenir de Pierre & de son monastère, en fief noble, tout ce qu'il possédait à Villardonel. Pierre adhéra avec les autres prélats à l'appel au futur concile fait par Philippe le Bel contre les prétentions de Boniface VIII. Bernard de Capendu, ci-dessus cité, ayant vendu, moyennant deux mille livres tournois, la moitié indivise de Villardonel à Bernard & Pierre de Rochefort, avec le droit de moyenne justice, Bernard & Pierre reconnurent tenir cette acquisition en fief noble du monastère, qui possédait l'autre moitié, & ils promirent à l'abbé ainsi qu'aux religieux de se comporter à leur égard en fidèles vassaux. En 1305, l'abbaye était vacante.

XXVIII. Barthélemy de Barre est qualifié abbé élu & confirmé dans une charte du 27 août 1306. En 1308, il fut obligé par arrêt de remettre au roi le château de Mallast dont il s'était emparé. Barthélemy reçut divers actes d'hommages de la part des feudataires de l'abbaye. Il mourut en 1321 & fut inhumé dans la chapelle de Saint-Benoît.

XXIX. Isarn III de Hautpoul fut fait abbé de Montolieu par compromis le 9 mai 1321; mais il paraît que le pape ne confirma pas son élection.

XXX. Pierre V de Chastelus est qualifié abbé le 22 août 1322; il était alors absent. A la fin de cette même année, le pape Jean XXII le nomma abbé de Cluny, & le fit ensuite passer sur le siége de Valence.

XXXI. Ozilius *de Molone* ou *de Morlone* était abbé de la Sauve-Majeure lorsque Jean XXII l'institua abbé de Montolieu en 1322. Il est fait mention d'Ozilius, le 16 août 1327, dans un règlement fait à propos du jugement d'une femme adultère. Raoul Chalot, réformateur, député par le roi vers les sénéchaussées de Carcassonne & de Toulouse, s'accorda à la demande de l'abbé avec les consuls de Montolieu, & ils convinrent que les coupables d'adultère, soit de la ville, soit de la campagne, ne subiraient que la peine portée par la loi Julia & ne seraient point promenés nus par la ville, comme c'était la coutume; qu'ils payeraient seulement soixante sols à la cour de justice du lieu, à moins qu'ils ne préférassent faire la course. On ajoute que pour la rémission de cette peine, les habitants de Montolieu offrirent mille livres tournois au roi & à l'abbé, qui depuis 1313 avait un droit égal dans la juridiction de cette ville. Ozilius mourut en février 1332.

XXXII. Guillaume II d'Aure, surnommé *de Poyane*, du diocèse de Carcassonne, professeur en l'un & l'autre droit, était de la famille de Dodon, comte de Comminges, qui, ayant épousé Bertrande, comtesse d'Aure, en prit le nom & les armes. Guillaume fut d'abord religieux dans le monastère de Lézat, puis abbé d'Aisnay, & enfin de Montolieu en 1333, par la faveur de Jean XXII, qui le créa cardinal le 18 décembre 1338. Il paraît qu'il se démit alors de l'abbaye. Le pape le fit évêque de Tusculum en 1350, & il mourut à Avignon en 1361. Pierre Frizon rapporte que son corps fut déposé à Montolieu dans un tombeau de marbre blanc sur lequel il était représenté couché; ce monument fut détruit au seizième siècle par les calvinistes. Guillaume avait fondé son anniversaire en 1346 & avait ordonné qu'on nourrît ce jour-là quinze pauvres ou qu'on leur donnât à chacun quatre deniers; il donna aussi mille florins d'or pour que l'hebdomadier distribuât tous les jours trois deniers aux pauvres, mais ce capital fut employé à la bâtisse de l'église.

XXXIII. Raimond I Roger d'Aure, sacristain d'Alet, parent du précédent, dont il était vicaire général dès 1338, est qualifié abbé par la grâce de Dieu & du Siége apostolique, au préjudice de Saxe, élu par le chapitre de Montolieu. Le

4 juillet 1342, il diminua, avec l'approbation du pape Clément VI, le nombre des religieux & le fixa à trente-sept, non compris l'abbé & les convers. Le 14 décembre 1344, il acquit pour trois cents livres tournois l'exercice de la justice criminelle & civile dans le château de Villardonel. Raimond reçut, le 11 avril 1345, la somme de deux mille livres des consuls de Montolieu, pour diminuer l'amende qui frappait les adultères. Il fit faire cette même année la consécration de l'église. On mit sous le maître-autel des reliques de saint Christophe & d'autres martyrs. Raimond mourut en 1347.

XXXIV. Guillaume III de Cantise succéda à Raimond en 1348. L'archevêque de Narbonne Pierre céda à Guillaume & à ses successeurs, en 1349, le droit qu'il pouvait avoir dans les églises, lieux & châteaux de Brugairolles, Trulhars & autres en ce qui concernait la garde des églises & les dépouilles des curés morts *ab intestat*. Le 3 avril 1355, maître Arnaud de Castillon, notaire royal, originaire de Cologne, diocèse de Lombez, se donna avec tous ses biens au monastère, y fit vœu de chasteté & d'obéissance & fut reçu par l'abbé & le chapitre comme frère; l'abbé lui promit vingt-cinq florins d'or pour son travail. Le 8 décembre 1358, Guillaume reçut de son chapitre un moulin situé dans la juridiction du château de Trulhars, à condition que l'abbé ajouterait un demi-pain & un demi-quarton de vin aux deux pains & demi & aux deux quartons de vin qu'il faisait distribuer tous les jours à chaque religieux; ce que l'abbé accepta. Il mourut le 20 juillet 1361.

XXXV. Saxe I de Montesquiou, le même probablement qui avait été élu après la mort de Guillaume d'Aure, promu au cardinalat, était chambrier du monastère. Innocent VI l'en nomma abbé par une bulle datée de la dixième année de son pontificat qui correspond à l'année 1361. Le 21 janvier 1366, Saxe s'engagea à bâtir une forteresse pour défendre les fiefs du roi & de l'abbaye ainsi que les vassaux du domaine de Trulhars qui lui donnèrent à cet effet soixante-cinq florins d'or. Le 30 octobre 1374, il reconnut tenir le lieu de Montolieu avec ses dépendances en paréage avec le roi, sous le serment de fidélité qu'il prêta, promettant qu'il serait bon & fidèle sujet du roi & de ses successeurs à la couronne de France. Saxe mourut le 9 novembre 1384.

XXXVI. Bertrand de Palaye ou de Palayan, d'abord abbé de Saint-Sever, en Bigorre, reçu docteur par Guillaume d'Aigrefeuille, protonotaire apostolique en 1365, abbé de Saint-Hilaire en 1369, fut nommé à Montolieu le 13 décembre 1384; les années suivantes, il reçut divers actes d'hommages. En 1390, Bertrand fut maintenu, par sentence de l'official de Carcassonne, dans la possession des meubles de feu Raimond de Malvière, curé de Garmase, contre l'héritier Arnaud de Malvière; il institua un maître d'école à Mallast, le 17 octobre 1392, & mourut au mois d'août 1393.

XXXVII. Hélie de Chalez, neveu de Pierre de Chalez, évêque de Montauban, était religieux d'Aurillac & prieur de Longueville, diocèse de Rouen, lorsqu'il fut institué abbé de Montolieu par Clément VII, le 16 août 1393; il était vicaire général de Simon de Cramaud, évêque de Carcassonne, & vécut jusqu'en 1409.

XXXVIII. Géraud II de Penne, grand prieur de l'église d'Alet, fut institué abbé de Montolieu par Alexandre V, le 4 août 1409. Il ne prit possession qu'en 1411. En 1412, les religieux lui firent des remontrances très-sérieuses sur sa négligence à remplir ses obligations concernant la nourriture des frères; il mourut au mois d'octobre 1417.

XXXIX. Arnaud Vinat était aumônier de l'abbaye lorsque ses confrères, en vertu du décret du concile de Bâle, l'élurent pour leur abbé, le 18 octobre 1417; il reçut divers hommages, & mourut le 30 septembre 1429.

XL. Saxe II de Montesquiou, sacristain en 1417, aumônier en 1419, fut fait abbé de Montolieu par Martin V, le 21 octobre 1429; il prêta serment de fidélité au roi, en présence du juge-mage de la sénéchaussée de Carcassonne, au mois de janvier 1430. Bertrand Peirolier, doyen de Montolieu, reçut, comme procureur de

l'abbé, le contrat de l'acquisition faite par Guillaume de Noguères d'une condamine dans le territoire de Montolieu. Saxe mourut en 1445, au mois de mars.

XLI. Jean I Picon, religieux & ouvrier de Montolieu, fut élu abbé par ses confrères, en 1445; il rendit hommage au roi, la même année, pour les lieux de Brosses & de Villardonel. Cet abbé mourut le 12 février 1465, & fut inhumé le lendemain dans l'église.

XLII. Amauri de Senergue, bachelier en théologie, profès de l'ordre de Saint-Benoît, prêtre & prieur de Notre-Dame de Toulouse, fut élu abbé de Montolieu à l'unanimité; mais l'évêque de Carcassonne & ensuite le pape refusèrent de confirmer son élection. Le pape entendait maintenir Jean Guasquet, prévôt de l'église de Carcassonne; le roi avait désigné Guillaume de Roquefort, qui l'emporta pendant quelque temps. Amauri néanmoins prit possession cinq ans après, mais il ne jouissait ni des fruits ni des revenus de l'abbaye.

XLIII. Guillaume IV de Roquefort, religieux, prêtre & sacristain du monastère du Mas-d'Azil, diocèse de Rieux, obtint du roi l'abbaye de Montolieu par la faveur de Bertrand de la Roche, chambellan du roi, son parent; il prêta serment au roi en 1465. Jean Guasquet ayant renoncé à ses prétentions, sur l'invitation de Louis XI, moyennant la réserve d'une pension de cent cinquante livres tournois, Paul II approuva cet arrangement le 9 août 1465, & malgré l'opposition du frère Bernard de Voisins, Guillaume fut reconnu abbé en 1466. Il fit faire la boiserie & les stalles du chœur de l'église, & fut nommé évêque d'Alet en 1489.

XLIV. Pierre VI de Rousergue, improprement appelé du Rosier, docteur en droit, prévôt de l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Toulouse, chancelier de l'université de cette ville, fut nommé dès 1481 par le pape à l'abbaye de Montolieu, sur la démission d'Amauri de Senergue, qui prétendit toujours avoir conservé son droit contre Guillaume de Roquefort. Pierre fit valoir ses prétentions, & le 14 août 1487, Guillaume fut condamné par arrêt du parlement de Toulouse aux dépens & à la restitution des fruits; mais les compétiteurs transigèrent, & Pierre laissa à Guillaume une pension alimentaire.

Le 22 juin 1490, Pierre prit une seconde fois possession de l'abbaye; lorsqu'il eut été fait archevêque de Toulouse, il conserva l'abbaye de Montolieu en commende. Nommé évêque de Lavaur après avoir cédé l'archevêché de Toulouse à Hector de Bourbon, son compétiteur, Pierre résigna également, en 1499, l'abbaye de Montolieu; il est qualifié dans un acte de 1500 docteur en droit, évêque de Lavaur, prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse, chancelier de l'université de cette ville & ancien abbé de Montolieu.

XLV. Simon de Beausoleil, chanoine régulier, prévôt de l'église de Lavaur, grand archidiacre de celle de Toulouse, fut institué abbé de Montolieu par Alexandre VI, vers la fin de l'année 1500, sur la démission de Pierre de Rousergue. Simon, qualifié abbé ou administrateur perpétuel du monastère de Montolieu, donna, de concert avec le chapitre, le 25 septembre 1511, à Jacques Cartier, prêtre, un os du bras de saint Christophe, martyr, pour l'église de Chasteigner, diocèse de Maillezais; il fut élu évêque de Lavaur en 1515.

XLVI. Jean II de Beausoleil, bachelier en droit, sous-chantre de l'église de Narbonne, fut pourvu par Léon X, en 1515, de l'abbaye de Montolieu, sur la résignation de son oncle, qui se réserva la moitié des bénéfices & de la collation des offices en forme de pension. Le même pape lui permit de se servir de la mitre, de l'anneau pastoral, de la crosse & autres ornements pontificaux dans l'abbaye & lieux de sa dépendance, &c. En 1517, l'abbé Jean donna aux commissaires du roi une déclaration de tous les revenus de l'abbaye, & mourut peu de temps après.

XLVII. Sébastien de Bonne, grand prieur de l'église cathédrale de Castres, fut nommé abbé de Montolieu par le pape Léon X, le 6 février 1519, sur la présentation du roi; il prit possession le 14 juin & nomma des officiers de justice au mois d'octobre; il se démit en 1540, en faveur de son neveu, avec lequel il permuta, de l'agrément du roi, pour l'office de chambrier.

XLVIII. Antoine de Bonne, religieux

& grand prieur de l'église de Castres, prévôt de la même église après sa sécularisation, chambrier de Montolieu, permuta avec son oncle cet office pour l'abbaye, le 24 juillet 1540. Le 29 mai 1544, Antoine permuta la prévôté de Castres avec Raimond Suitard de Turin, curé de Saint-Jean de Fiac & annexes, cure que Paul III lui avait accordée en commende. Il mourut vers le mois de juin 1547.

XLIX. François de Créquy, évêque de Boulogne, perçut les revenus de l'abbaye jusqu'à ce qu'il eût résigné en faveur de son frère.

L. Jacques de Créquy, frère du précédent, fut nommé par le roi à l'abbaye de Montolieu en 1550, & reçut, du consentement de son frère, ses provisions du pape Jules III le 19 novembre; cependant la bulle, adressée à Jacques & à l'évêque de Carcassonne, porte que le pape avait nommé cet abbé par suite de la mort d'Antoine de Bonne. Jacques reçut divers hommages; il aliéna en 1570, en faveur des seigneurs de Bellissen, la moitié de la justice haute, moyenne & basse de Severargues. Le 20 janvier 1579, les calvinistes entrèrent dans la maison de l'infirmerie de Montolieu & la détruisirent en y mettant le feu; ils se retirèrent avec un grand butin après avoir commis plusieurs meurtres. Le nécrologe dit qu'ils emportèrent les reliquaires qui tenaient à peine dans le grand autel, long de dix pieds & large de sept, qu'ils enlevèrent des ornements d'or & de soie couverts de perles & de pierreries. L'abbé Jacques fut si frappé de ces malheurs qu'il mourut de chagrin le 24 septembre 1580; les religieux nommèrent deux d'entre eux pour vaquer au spirituel & au temporel du monastère; le siége était encore vacant en 1582.

LI. Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, était abbé de Montolieu le 6 juillet 1582; il institua pour son vicaire général noble François de Donadieu, religieux de l'abbaye. Louis fut tué aux États de Blois, en 1588. Les religieux, après sa mort, nommèrent le cellérier & le chambrier pour vicaires généraux, le 23 janvier 1589.

LII. Christophe de l'Estang, évêque de Lodève, reçut de Henri III la commende de l'abbaye de Montolieu; mais il ne put obtenir les provisions de Rome; il fut aussi abbé d'Uzerche, évêque d'Alet & plus tard de Carcassonne.

LIII. Libératus de l'Estang, né à Brives-la-Gaillarde, vicaire général de Christophe de l'Estang, évêque de Lodève, succéda en 1591 à ce dernier comme abbé de Montolieu, & perçut en son nom les revenus de l'abbaye. Il mourut à Montolieu où il attendait ses bulles, au mois de novembre suivant. L'économe nommé par le roi & les vicaires généraux nommés par le chapitre affermèrent les biens du monastère à Louis Gandilh, négociant d'Alzonne, & le siége resta vacant jusqu'en 1624. Le 22 janvier 1601, les officiers claustraux du monastère s'étaient cotisés volontairement pour réparer le cloître, ruiné par les calvinistes.

LIV. Raimond II Roux, prêtre du diocèse de Carcassonne, muni du brevet du roi & des bulles d'Urbain VIII, prit possession de l'abbaye au mois d'avril 1624. L'année suivante, au lieu de payer pension aux religieux, il leur céda les lieux & châteaux de Montolieu, de Sainte-Eulalie, de Garmase, de Ferrand, de Brosses & de Trulhars avec tous les droits & revenus. Il mourut en 1631.

LV. Jean III de Saint-Jean Moussolens reçut le brevet du roi pour la commende de l'abbaye en 1632. Urbain VIII lui permit de conserver la cure de Saint-Nazaire de Baings de Montferrant, diocèse d'Alet. Jean passa un concordat avec dom Antoine d'Espinasse, prieur de Notre-Dame de la Daurade, congrégation de Saint-Maur, pour l'union de Montolieu à cette congrégation. Dom Joseph de la Roque, prieur de Notre-Dame de Sorèze, prit possession de Montolieu le 21 janvier 1649 & y mit des religieux. Le monastère était alors en très-mauvais état; on commença par réparer l'église. Dom Jean Queulhe, institué prieur de cette abbaye, orna le maître-autel de quatre colonnes de marbre de Caunes, hautes de quatorze pieds : elles coûtèrent trois mille livres, & furent posées le 1er août 1665; les chapelles & les autels furent décorés de tableaux de prix. Le 26 septem-

Note 87

bre 1674, dom Jean Chalon, prieur, entreprit de reconstruire le monastère; il en posa la première pierre. L'abbé Jean mourut dans son abbaye le 18 août 1682, & fut inhumé dans la chapelle Saint-Michel.

Antoine Morin, alors prieur, nommé par les religieux vicaire général pour la vacance, continua les travaux; il bâtit l'infirmerie & l'hôtellerie.

LVI. Michel Gueynier de Roullière, prêtre du diocèse d'Angers, reçut le brevet du roi pour la commende de l'abbaye de Montolieu le 4 septembre 1682. N'ayant pu obtenir ses bulles de Rome à cause des différends survenus entre les deux cours, Michel prit possession civile le 10 juillet 1683, en vertu d'un arrêt du grand conseil, & administra jusqu'en 1713. Il mourut le 13 octobre de cette année. Dom Jacques de la Gorée, prieur du monastère, acheva en 1696 les bâtiments commencés depuis vingt & un ans.

LVII. Joseph de Lordat de Bran obtint le brevet du roi pour l'abbaye, le 31 octobre 1713.

LVIII. N. de Bellegarde, comte de Lyon, fut nommé à la commende de l'abbaye de Montolieu en 1754. [E. M.]

Note 88

NOTE LXXXVIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saramon.

(Diocèse d'Auch.)

On fait remonter l'origine de l'abbaye de Saramon au temps de Louis le Débonnaire. C'était, dans le principe, un prieuré dépendant de l'abbaye de Sorèze; une *celle* appelée *Cella Medulfi,* du nom de son fondateur ou de son premier prieur. Walefride, abbé de Sorèze, l'aliéna, vers l'an 903, pour le prix de mille sous, en faveur de Garcias, comte de Gascogne ou d'Astarac, à la condition qu'après la mort de ce dernier, ce prieuré reviendrait au monastère. Mais les successeurs du comte Garcias se mirent peu en peine d'effectuer cette restitution. Ils gardèrent le prieuré, malgré les réclamations des religieux, jusqu'à l'époque où Eudes, fils d'Arnaud II, comte d'Astarac, & de la comtesse Atalase, y eut fondé un monastère sous l'invocation de saint Pierre. Raimond, abbé de Sorèze, & ses religieux renouvelèrent alors leurs plaintes au sujet de cette usurpation; ces plaintes engagèrent enfin le comte Sanche, sa femme & ses fils Guillaume & Arnaud, à le leur restituer.

Cette restitution fut faite à la condition que l'abbé de Sorèze établirait & entretiendrait des religieux dans cette maison; peu de temps après, un de ces religieux envoyés à Saramon, nommé Guillaume, ne voulut plus reconnaître la suprématie de l'abbaye de Sorèze; il prit le titre d'abbé & soumit son monastère à Saint-Sernin de Toulouse. Après sa mort, l'abbaye demeura plusieurs années indépendante; puis elle fut remise sous la juridiction de Sorèze. Elle finit cependant par en secouer définitivement le joug, malgré les nombreuses tentatives faites par les abbés pour recouvrer leur ancienne autorité. L'abbaye de Saramon était située dans le diocèse d'Auch, sur la petite rivière de Gimone.

Abbés de Saramon.

I. Guillaume I, envoyé à Saramon vers l'an 980.

II. Azenarius vivait en 988.

III. Guillaume II assista au concile provincial d'Auch, vers l'an 1037.

IV. Macaire était évêque de Dax en 1061; il mourut en odeur de sainteté.

V. Bernard I vivait en 1080.

VI. Arnaud signa, en 1119, l'acte de soumission de l'abbaye de Sorèze à celle de Moissac.

VII. Bertrand I d'Autincamp vivait en 1144.

VIII. Géraud I d'Esparbès, vers 1150.

IX. Gauzbert était abbé en 1155.

X. Ursius de Polastron était abbé de Saramon en 1170 & en 1174.

XI. Bernard II del Juncar fut fait, en 1185, abbé de Saramon par l'abbé & les religieux de Sorèze.

XII. A. DE MEILHAN possédait la chaire abbatiale en 1210.

XIII. A. DE SAINT-JUSTIN vivait en 1218.

XIV. GÉRAUD II DE POLASTRON était abbé de Saramon en 1227. Il ne vivait plus en 1234.

XV. RAIMOND I DE L'ISLE était abbé en 1257; il vivait encore en 1265.

XVI. BERTRAND II DE L'ISLE, en 1270.

XVII. RAIMOND II DE L'ISLE avait déjà succédé au précédent en 1271; il vivait encore en 1297.

XVIII. MANCIP DE MOULAS, abbé en 1303, répara le cloître en 1315; vivait encore en 1344.

XIX. ODON DE POLASTRON, en 1357.

XX. PIERRE I DE MENDOSSA ou MENDOUZE, en 1370 & en 1397.

XXI. BERNARD III, en 1417.

XXII. FORTANIER ASSINI, abbé en 1428, mourut en 1463.

XXIII. GUILLAUME III DE COLLONQUES, élu le 29 juillet 1463; il confirma, en 1487, la charte des coutumes aux habitants de Saramon, de Tirenc, de Mongausi & d'Aurimont, & mourut en 1489.

XXIV. PIERRE II DE COLLONQUES, élu en 1489, mort en 1501.

XXV. JEAN I DE PAGUE, mort en 1502.

XXVI. BERNARD IV DE LABARTHE, nommé dès le 26 mai 1503, résigna son abbaye, en 1530, en faveur de son neveu Roger.

XXVII. ROGER DE LABARTHE prit possession le 5 octobre 1530; il était mort en 1545.

XXVIII. JACQUES II, en 1550.

XXIX. HUGUES CAPELSALOT, en 1551.

XXX. JEAN II JAQUELOT, de 1553 à 1558.

XXXI. PIERRE III BERTRAND, abbé en 1559, mort le 17 octobre 1570.

XXXII. JEAN III *de Pachinis*, nommé le 12 juin 1570.

XXXIII. AYMERIC I DE VIC prit possession de l'abbaye le 27 juin 1572, & la résigna le 10 février 1585.

XXXIV. GUILLAUME IV CAPELLE, abbé en 1585, mort en 1614.

XXXV. AYMERIC II DE VIC prit possession en 1624.

XXXVI. DOMINIQUE DE VIC, en 1627; il résigna en 1648, en faveur de son frère.

XXXVII. CHARLES DE VIC résigna cette abbaye entre les mains du roi, en 1651.

XXXVIII. JEAN IV JACQUES DE MONTLEZUN DE BEZMEAUX résigna, en 1664, ce bénéfice en faveur de son neveu :

XXXIX. JEAN V CHARLES DE MONTLEZUN DE BEZMEAUX prit possession de l'abbaye le 2 décembre 1666; mort en 1694.

XL. FRANÇOIS D'URFÉ DE LASCARIS, nommé en 1694, ne prit point possession, ayant été nommé l'année suivante abbé d'Uzerche.

XLI. GABRIEL DE SANGUINET, nommé en 1695, mort en 1702.

XLII. ARMAND-JEAN DUVAL prit possession en 1703.

XLIII. ANTOINE-JÉRÔME DE BOIVIN DE VEAU-ROUY, nommé en 1720, ne prit possession qu'en 1727. [E. M.]

NOTE LXXXIX

Note 89

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Pierre de Caunes.

(Diocèse de Narbonne.)

UN religieux, nommé Daniel, avait fait construire un petit monastère à Caunes, sous l'invocation de saint Pierre & saint Paul, apôtres; il le donna, un peu avant la fin du huitième siècle, à l'abbé Anian qui venait de faire construire au même endroit, sur le bord de la rivière, un autre monastère dédié à saint Jean. Il n'est pas douteux que ces deux monastères, unis sous la main d'Anian dès 788, n'aient été l'origine de l'abbaye de Saint-Pierre de Caunes, citée sous ce dernier vocable en 817 & en 821.

Le monastère de Caunes fut l'objet des libéralités du comte Milon, de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. En 1182, le pape Luce III le soumit à celui de Saint-Pons de Thomières; en 1362, Urbain V voulut l'unir à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, mais ce projet n'eut pas de suite,

Note 89

& l'abbaye fut soumise, en 1663, à la congrégation de Saint-Maur.

Abbés de Caunes.

I. Anian, fondateur & premier abbé des deux monastères désignés l'un sous le nom de Saint-Jean *in Extorio seu Exequarense,* & l'autre de Saint-Laurent *in Olibegio,* est cité dans l'acte de plaid, tenu en 802 en faveur du monastère de Caunes, par le vicomte Cixilian. Il avait assisté, en 794, au concile de Francfort, convoqué par Charlemagne.

II. Jean I était abbé de Caunes en 820. Il est encore cité dans un acte de l'an 822.

III. Azenarius est nommé comme abbé de Caunes dans une charte du 2 mai 823.

IV. Jean II avait succédé à Azenarius dès 826. Il est mentionné dans plusieurs actes, & notamment dans une charte de l'année 833.

V. Gondisalve ou Gondesalve acheta d'Undesinde, clerc, & de sa femme Vendeline, en 843, pour la somme de vingt sols, les trois quarts d'un moulin situé dans le territoire de Ventajou, diocèse de Narbonne.

VI. Donadieu fut gratifié en 852, par le prêtre Enneco, de tout ce que ce dernier possédait dans le village d'Olonzac & dans le Minervois.

VII. Godescalc reçut, au mois de novembre 858, la donation d'une vigne, située dans le voisinage de Minerve. Il est encore nommé dans un acte de 862.

VIII. Egika cita en 865 le prêtre Déodat devant Frédold, archevêque de Narbonne, pour avoir détenu en charte privée un prêtre de son abbaye. Egika figure dans un assez grand nombre d'actes jusqu'à l'année 870.

IX. Daniel poursuivit dans un plaid, tenu le 23 avril 873, devant le château de Minerve, par le comte Salomon, le paiement d'une dette que l'archevêque Frédold avait contractée l'année précédente envers l'abbé Egika & le monastère de Caunes. Cet abbé vivait encore en 877; peut-être même a-t-il vécu beaucoup plus tard.

X. Hildéric était abbé en 894. Au mois de mars 908, il acheta un moulin sur l'Aude, dans le Carcassès, & vécut jusqu'en 919.

XI. Baldemar était abbé de Caunes en 919 & en 923.

XII. Robert, fils de Trutgarde, fit quelques acquisitions pour son monastère, le 10 octobre 924. Il assista à la dédicace de l'abbaye de Saint-Pons de Thomières, & vivait encore en 945.

XIII. Elian succéda à Robert vers 945.

XIV. Giscafred, abbé de Caunes, est cité dans un acte d'accord de l'année 972.

XV. Aimeri était abbé en 980 & en 983.

XVI. Raoul est nommé comme abbé dans une charte de 986. Il est encore mentionné dans des actes de 987 & de 988.

XVII. Udalgaire ou Ulger fit, au mois de novembre 994, un accord avec Roger, vicomte de Carcassonne, & Adélaïde sa femme. Il reçut, le 30 décembre 1003, de Gauzbert, Tedemar & Pons, un alleu situé dans le voisinage de Minerve, & mourut en 1021.

XVIII. Guillaume I, fils de Théodmar, était religieux profès de la Grasse, quand il fut élu, le 3 septembre 1021, abbé de Caunes par les religieux de cette abbaye, & fut ordonné par Wifred, archevêque de Narbonne. Il assista, le 3 janvier 1061, à une donation faite à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières. On voit encore son nom figurer dans des actes de 1080 & de 1083.

XIX. Isarn est qualifié abbé dans une charte de Saint-Pons de Thomières de l'année 1083. Il reçut, au mois de décembre de la même année, l'église de Sainte-Marie du Cannet, située dans le comté de Carcassonne. Le 26 avril 1090, Raimond-Adhémar de Cabarez, fils de Rangarde, abandonna à l'abbé Isarn & à son abbaye le nommé Bernard-Adalbert, avec sa femme & ses enfants, moyennant vingt sols de deniers narbonnais; on voit de semblables donations faites à Isarn pendant les années 1092, 1093, 1094 & 1095. En 1098, Pierre-Raimond & Arnaud de Hautpoul, son frère, lui donnèrent l'église de Saint-Amant, située dans le comté d'Albi.

XX. Gérard était abbé de Caunes en 1101 lorsque, le 2 août de cette année, Roger de Cabarez, son frère Hugues & leurs enfants lui cédèrent pour trente sols de deniers

hugonencs, payables annuellement à la Toussaint, les serfs, hommes & femmes, l'albergue & tout le mobilier qu'ils possédaient dans le village de Palazol. Cet abbé reçut un grand nombre de donations pour son abbaye. Baluze lui donne Isarn II pour successeur, en 1103. Les Historiens de Languedoc paraissent de cet avis & lui attribuent les libéralités que Roger de Mirepoix & Serène, sa femme, firent en 1103 à l'abbaye de Caunes; mais le cartulaire de Caunes indique pour ce fait l'année 1093, & par conséquent cette donation regarde Isarn I.

XXI. Arnaud I était abbé de Caunes en 1106. Depuis cette époque jusqu'en 1124, cet abbé reçut un grand nombre de donations pour son abbaye.

XXII. Pierre I de Siran figure comme donataire dans plusieurs actes des années 1125, 1132, 1134, 1135 & 1136. Il vivait encore le 1er août 1147, mais le siége paraît être resté vacant depuis le mois de juillet 1148 jusqu'en 1151.

XXIII. Castus ou Caston ne paraît pas avoir été abbé avant le mois de janvier 1152. Arnaud de Ventajou ayant quitté la vie du siècle, au mois de juillet 1155, se retira à Caunes & céda à cette abbaye, du consentement de sa femme & de ses enfants, tout ce qu'il possédait en biens propres.

XXIV. Raimond I Capellan succéda à Caston en 1157, le 19 septembre. Il est cité comme abbé en 1159, en 1160 & en 1163.

XXV. Bérenger de Brugairolles, cellérier, devint abbé de Caunes le 23 juin 1164. Il est mentionné dans des actes de 1169, 1170 & de 1177.

XXVI. Pierre II de Villalier était abbé le 30 novembre 1177. Au mois de mai 1185, il engagea à Pierre de Lauze, pour trois cent trente sous melgoriens, toutes les terres qui pouvaient appartenir au monastère dans le voisinage de Lauze & de Villelongue.

XXVII. Bernard I est cité comme abbé en 1185.

XXVIII. Arnaud II de Sperausan était abbé de Caunes au mois de février 1187. Il est probable que cet abbé était mort en 1189, car dans des chartes de cette année, contenant des donations faites au monastère, le nom de l'abbé n'est pas énoncé. Le siége était encore vacant le 6 février 1190, puisque P. Guillaume de Grave donna, à cette date, sa fille Ermessinde à Dieu, à la Vierge, à Saint-Pierre de Caunes, à l'abbé futur & au chapitre.

XXIX. Hugues I de Cellavinaria était abbé le 8 février 1194, le 4 juin & le 25 novembre 1195. Il est nommé dans plusieurs actes jusqu'en 1211.

XXX. Géraud de Villeneuve figure comme témoin dans une charte du 1er janvier 1213, par laquelle Bertrand de Béziers remet à l'évêque Bertrand tous les droits qu'il avait sur le cheval & la chape du nouvel évêque lors de sa prise de possession. Il est cité comme témoin dans des chartes de Montolieu, le 5 janvier 1229 & le 13 avril 1230. On voit par le cartulaire de cette abbaye qu'il rendit comme arbitre, le 15 juillet 1234, une sentence pour Ermengaud, abbé de ce monastère, contre Pierre, archevêque de Narbonne; ce qui prouve qu'il avait abdiqué depuis quelques années.

XXXI. Pierre III Raimond était abbé le 6 avril 1231. Au mois de septembre de cette année, il acheta d'Adam de Millau, agissant au nom du roi, tout ce que le prince & ses baillis possédaient dans la mouvance de l'abbaye, à raison des fiefs confisqués sur les hérétiques. Il vivait encore en 1237.

XXXII. Pierre IV Pelagos était abbé au mois de juin 1239. Le 5 octobre suivant, il remit aux habitants de Caunes l'ancien droit que possédait l'abbaye de s'emparer des biens de ceux d'entre eux qui mouraient sans enfants ou *ab intestat*. Il reçut d'eux, à cette occasion, dix mille sols melgoriens. L'abbé Pierre acheta, le 15 mars 1241, un jardin attenant aux murs de l'abbaye, pour le prix de trois cent quarante sols melgoriens. Le 5 ou 6 de novembre 1263, Pierre d'Auteuil, sénéchal de Carcassonne & de Béziers, promit à l'abbé de Caunes que toutes les affaires qui devaient être jugées en première instance par les officiers de l'abbaye y seraient renvoyées & ne viendraient qu'en appel à la sénéchaussée. Le 20 avril 1266, l'abbé se fit adjuger la banalité des fours de Caunes. Guillaume de Cohardon, chevalier, sénéchal de Béziers &

de Carcassonne, confirma l'abbaye dans ses droits de haute justice, le 21 août 1268. C'est à cette époque que le roi S. Louis, qui avait résolu de faire abattre les murs & les fortifications de la ville de Caunes, à cause des progrès de l'hérésie des albigeois, reçut des lettres de tous les abbés de la Province pour le prier de les laisser sur pied. Pierre Pelagos ne mourut qu'en 1284, après un gouvernement qui fut très-profitable à son abbaye.

XXXIII. Hugues II de Pont, chambrier de l'abbaye, fut élu abbé le 1er septembre 1285 & confirmé par l'archevêque de Narbonne quelques semaines après. Hugues fit un voyage à Rome en 1288; à son retour, il fit des statuts sur l'ordinaire des religieux & contribua à leur bien-être. Le 31 janvier 1291, il députa vers l'évêque d'Albi le prieur de Saint-Amant pour présenter à ce prélat le prêtre Alexis qu'il venait de nommer vicaire perpétuel de ce prieuré. Il est encore fait mention de cet abbé en 1294 & en 1296.

XXXIV. Sicard de Montignac était abbé de Caunes le 2 mai 1298.

XXXV. Arnaud III Soubiran fut élu abbé en 1300 & confirmé en cette qualité au mois de février 1301. Il fut présent, en 1312, à une sentence portée contre ceux qui troublaient les inquisiteurs dans leurs fonctions. Les religieux s'étant plaints amèrement de la dureté & de la parcimonie de cet abbé, Bernard de Farges, archevêque de Narbonne, décida, le 6 septembre 1317, que l'abbé se retirerait de Caunes pendant six ans & qu'il recevrait annuellement deux cent cinquante livres tournois pour ses besoins. Arnaud Soubiran était encore abbé en février 1323.

XXXVI. Guillaume II d'Olargues, abbé de Villemagne, devint abbé de Caunes en vertu d'une bulle du pape Jean XXII, donnée à Avignon la septième année de son pontificat. Guillaume est cité comme abbé de Caunes en 1323 par Bernard, son successeur à Villemagne, qui fait l'éloge de son administration. Guillaume fit un accord en 1332 avec le seigneur de Pellefort, touchant les limites de la ville de Caunes. Le 9 avril 1337, du consentement des frères, il permit à la communauté de Caunes d'élire tous les ans six consuls & dix-huit conseillers. Au mois de février 1334, de l'agrément de son chapitre, il compta trois cents livres au sénéchal de Carcassonne pour être maintenu dans la moyenne & basse justice des châteaux de Bagnols & de Saint-André près de Limoux, ce qui fut ratifié par Philippe de Valois.

XXXVII. Bernard II, surnommé Maynard par dom Estiennot, fut élu le 22 décembre 1339. Il institua ce même jour pour son procureur Jean Gosin, notaire à Caunes. Il statua que le nombre des religieux de son monastère, y compris l'abbé, serait fixé à vingt-six, outre les prêtres non moines qui devaient célébrer l'office divin avec eux. Bernard vivait encore le 25 avril 1351.

XXXVIII. Embrin de Durban, maître des œuvres du monastère, fut élu abbé après la mort de Bernard. Innocent VI refusa d'abord de confirmer son élection, mais il la ratifia ensuite. Embrin, qui résidait alors à Avignon, chargea de sa procuration Bernard-Ricard, chanoine de Majorque, qui prit possession pour lui en 1355 & recevait les revenus en son nom. Il rendit aveu au roi en 1371 & donna, l'année suivante, le dénombrement des biens de l'abbaye. L'aveu porte que le seigneur d'Azillan & de Cadirac doit accompagner, à pied & sans souliers, l'abbé de Caunes, lorsqu'il prend possession, & tenir la bride du cheval que monte l'abbé; celui-ci doit porter des bottines de couleur & des éperons dorés. En récompense, l'abbé est obligé de faire présent à ce seigneur du cheval ou de cent sols, à son choix. Embrin assista, au mois d'avril 1374, au concile qui se tint à Narbonne. Il statua, avec l'assistance de son chapitre, qu'à la mort de chaque religieux, il devait être fait une neuvaine particulière pour le repos de son âme, & qu'on offrirait pendant la messe trois pains mollets & une mesure & demie de vin, offrande qui serait distribuée aux pauvres pendant trente jours après la neuvaine. Il fut également statué que l'abbé ne conférerait les offices & bénéfices réguliers qu'aux religieux profès du monastère, à peine de nullité & de dévolution à l'évêque diocésain, qui y nommerait un desdits religieux; que

deux de ces derniers seraient envoyés à Paris pour y étudier à l'université, ou que tout au moins ils seraient envoyés à l'université d'Avignon ou de Toulouse, & que l'abbé payerait leur pension. Embrin présida les chapitres provinciaux tenus à Carcassonne en 1376 & 1379. Il mourut vers la fin de cette année ou au commencement de 1380.

XXXIX. Jean III de Castelpers fut élu abbé de Caunes en 1380. Il nomma, le 19 juin, pour son vicaire général Gui de Castelpers, prieur de Sainte-Foi en Agenais. En 1385, Jean avait pour vicaire général Arnaud-Guillaume de Roqueville, religieux & chambrier de l'abbaye. C'est à lui & aux frères Bernard Fabre, aumônier, & Jean de Goses, prieur de Saint-Félix des Orres, procureurs de l'abbaye, que l'archevêque Jean-Roger s'adressa pour ordonner que l'abbé donnerait tous les jours à chaque religieux trois pains mollets pesant en pâte cinq quartons & demi plus une once, & une mesure & demie de bon vin pur & sans mélange; cette mesure, appelée *cos*, équivalait à deux quartons à l'usage de Caunes; les jours de jeûne, les religieux ne devaient recevoir que deux pains mollets & un *cos* de vin. L'abbé prêta le serment de fidélité au roi en 1390 & fournit le dénombrement des fiefs & domaines de l'abbaye. En 1391, il fit faire une châsse neuve pour mettre les reliques des saints martyrs Alexandre, Arnaud, Lucius, &c. Jean fut forcé d'abdiquer en 1405.

XL. Raimond II de Ras, cardinal, étant sur le point de prendre possession de l'abbaye de Caunes, s'obligea par serment, le 31 mars 1405, à maintenir tous les priviléges de ce monastère; mais il n'y resta pas longtemps, Jean de Castelpers ayant été réintégré dans ses fonctions ou les lui ayant disputées, puisqu'on lit que, parvenu à une grande vieillesse, il permuta avec Salomon des Moutiers, religieux de l'église de Castres & prieur de Murasson. Jean, évêque de Castres, patron de ce prieuré, & les religieux de Caunes consentirent à cette permutation. Jean Testa, chanoine de Béziers, vicaire général de l'archevêque de Narbonne & délégué *ad hoc* par le prélat, donna l'institution à l'abbé Salomon. Cette cérémonie fut faite le 29 mars 1410, à Lauran.

XLI. Salomon des Moutiers prit possession de l'abbaye de Caunes en 1410. Le 2 août 1413, il prêta serment de fidélité au roi sur l'autel de la Vierge, dans l'église de Saint-Blaise de Carcassonne, en présence de Bertrand *Corserius*, représentant du sénéchal de Carcassonne & de Béziers, pour les châteaux & lieux dépendants de Caunes. En 1414, il avait pour vicaire général Bertrand de Roqueville, chambrier du monastère, & au mois de novembre de la même année, Jean de Goses, prieur de Libres.

XLII. Bertrand I de Roqueville, vicaire général du précédent, était abbé de Conques le 2 mai 1416. Il vivait encore le 3 février 1419.

XLIII. Jean IV de Goses, prieur de Libres, fut élu abbé de Caunes par les religieux, après la mort de Bertrand. Le pape Martin V le recommanda, le 11 décembre 1420, à l'archevêque de Narbonne. Le 23 janvier 1422, Pierre-Isarn, curé de l'église paroissiale de Saint-Geniès de Caunes, déclara à l'abbé & aux religieux de cette abbaye qu'il reconnaissait ledit abbé pour patron de son église, qu'il était tenu, lui & ses successeurs, de reconduire processionnellement jusqu'au cimetière de l'abbaye les corps de ceux de ses paroissiens qui de leur vivant auraient demandé à être inhumés dans ledit cimetière, toutefois après avoir été d'abord transférés à l'église de la paroisse, conformément à son droit curial. Cet abbé permuta avec le suivant, le 20 novembre 1429, du consentement du pape Martin V.

XLIV. Pierre V de Gaudiac, docteur en décrets, official & vicaire général de François de Condolmer, archevêque de Narbonne, permuta son abbaye de Cendras avec Jean, abbé de Caunes, de l'agrément du pape, en 1429. A la prière de Guillaume, évêque de Béziers, il promulgua, le 22 décembre de la même année, la bulle d'Innocent IV, en date du 31 août, troisième année de son pontificat, contenant les lettres de S. Louis, par lesquelles ce monarque accordait à l'église de Narbonne les priviléges dont jouissait l'église gallicane.

XLV. Guérin ou Garin de Tournelle prêta serment de fidélité au roi en 1436, & présida un chapitre général tenu dans la maison des frères prêcheurs de Carcassonne, au mois de juillet 1444. Il est encore fait mention de cet abbé le 19 mai 1449, mais le siége était vacant le 1er décembre de la même année.

XLVI. Rigaud d'Abrinhac, abbé de Caunes & administrateur perpétuel du prieuré de Saint-Pierre de Mairose, diocèse de Nimes, reconnut devoir à Pierre *Rubei*, marchand du lieu de Saint-Amant de Valtoret, diocèse de Castres, deux cents écus d'or, sept sols & six deniers tournois qu'il lui avait donnés en prêt. Rigaud vécut jusqu'en 1465.

XLVII. Guillaume III Bosquet était infirmier, lorsqu'il fut élu abbé de Caunes. Après son institution, il donna, le 24 mars 1467, à Guillaume Balade, prêtre de cette abbaye, le prieuré de Lauran, vacant par la mort de Pierre Massigner.

XLVIII. Jean V Jofroy, cardinal prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts, appelé le cardinal d'Albi, fut nommé par le pape abbé commendataire de Caunes. Obligé de résider quelque temps à Rome, il nomma pour ses vicaires généraux Guillaume Bosquet, prieur de Saint-Laurent de Conques, & Guillaume de Susilhac, chambrier & religieux de Caunes, par lettres du 14 août 1467. Le 15 août 1468, il accorda cent jours d'indulgences à ceux qui visiteraient l'église de Caunes & qui contribueraient aux réparations. Le cardinal abbé mourut le 4 décembre 1473, & le siége était encore vacant le 4 février 1474.

XLIX. Étienne de Blosset fut pourvu en commende de l'abbaye de Caunes en 1474. Il institua pour son vicaire, au mois de janvier 1477, N. Petit, prêtre, maître ès arts & bachelier en droit civil. Il mourut le 1er novembre 1505, évêque de Lisieux, après avoir occupé le siége de Nimes.

L. Ambroise Le Veneur, prêtre & chanoine de Lisieux, obtint la prébende de l'abbaye de Caunes & en perçut les revenus depuis 1506 jusqu'au 7 octobre 1509. Il avait chargé de sa procuration Jacques de Venois, prêtre, bachelier en droit & chanoine de l'église de Lisieux.

LI. Gabriel Le Veneur fut pourvu en commende par le pape Jules II de l'abbaye de Caunes, par la cession d'Ambroise, son frère; il en prit possession par procureur le 24 octobre 1511, & en jouissait encore en 1519.

LII. Jean VI de Vesc, évêque d'Agde, reçut du pape Léon X, le 2 octobre 1519, les provisions d'abbé commendataire de Caunes. L'abbaye était vacante le 5 novembre 1524.

LIII. Antoine de Vesc, évêque d'Agde, ayant obtenu la commende de l'abbaye de Caunes, le 15 mars 1525, institua des procureurs pour approuver le concordat qu'il avait fait avec le chapitre; il vivait encore en 1532, le 27 septembre, jour auquel Pierre-Ermengaud, novice de ce monastère, prononça ses vœux en présence de Raimond de Roquefort, aumônier de l'abbaye, & des autres religieux.

LIV. Pons Drogon de Pontpeirenc, archidiacre de Sos, dans le diocèse d'Auch, abbé commendataire de Caunes, institua Adalbert Drogon de Pontpeirenc, religieux bénédictin & prieur d'Anduze, son vicaire général, le 2 octobre 1534.

LV. Augustin, cardinal, jouissait de la commende en 1546 & en 1547.

LVI. Nicolas de Pessano, Italien, pourvu en commende de l'abbaye de Caunes, obtint par transaction avec le chapitre, 1° qu'à l'avenir l'abbé de Caunes pourrait disposer librement par testament de tous les acquêts faits par lui & qui n'appartiendraient pas à la mense abbatiale; 2° que l'abbé ne serait plus tenu de fournir pendant trois jours le pain, le vin, la chandelle, le foin & l'avoine pour les chevaux, aux parents ou amis des religieux qui viendraient leur rendre visite; 3° qu'il ne serait plus chargé des frais de sépulture des religieux. Il fut également stipulé que l'abbé payerait au chapitre les distributions journalières des religieux absents, qu'il observerait les statuts, notamment qu'il ferait les frais de la nourriture de sept religieux dans l'abbaye, & de leurs chevaux; qu'il donnerait annuellement à chacun d'eux & au chapitre cinq charges de foin *majene* & quinze charges de foin *arrère* ou regain, cinquante quintaux de paille, &

que les biens, tant des abbés que des moines décédés *ab intestat*, seraient destinés à la réparation de l'église. Cet acte est du 31 mars 1547.

LVII. Marc-Antoine I de Saules, professeur en droit, succéda à Nicolas. Il nomma, le 3 janvier 1556, Pierre-Ermengaud, religieux de l'abbaye, à l'office d'infirmier. Bertrand de Saint-Martin, son vicaire général, pourvut le même religieux du prieuré de Lauran.

LVIII. Bertrand II de Saint-Martin-le-Vieux, bachelier en décrets, conseiller & aumônier du roi, chanoine de Carcassonne & vicaire général du cardinal de Bourbon, évêque de cette ville, fut pourvu de la commende de l'abbaye, le 19 mai 1567. Il constitua Pierre-Ermengaud son vicaire général & lui confia toute son autorité. Cet abbé mourut vers 1591.

L'abbaye fut longtemps régie par des vicaires généraux nommés par le chapitre, malgré l'élection de Jean de Bernon, moine & chambrier de Montolieu, faite par quelques-uns de ses membres.

LIX. Jean VII Alibert, né à Caunes, profès de l'abbaye, puis infirmier de Saint-Hilaire de Carcassonne, fut nommé par le roi à l'abbaye de Caunes & reçut ses provisions de Clément VIII par une bulle donnée à Ferrare le 25 novembre 1598. Il prit possession le 13 avril 1599. Dès l'année suivante il fit construire l'abbatiale. Le 18 mai 1605, de concert avec son chapitre, il passa avec les consuls & la communauté de Caunes un accord dans lequel Pierre Alibert, sans doute parent de l'abbé, est appelé viguier de la ville de Caunes. Le 26 mars 1611, frère Marc du Cercle, docteur en théologie & prieur des frères prêcheurs de Narbonne, institua, à la sollicitation de l'abbé Alibert & avec la permission spéciale du pape, la confrérie du rosaire dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Pierre de Caunes. Le père du Cercle était vicaire général de l'archevêque de Narbonne & du chapitre général de son ordre. Jean Alibert présida, le 21 août 1623, le chapitre général des bénédictins de la congrégation de France, tenu à Marmoutier; il en était général en 1625. Il mourut à Caunes dans sa maison abbatiale, le 24 septembre 1626, & fut inhumé dans le sanctuaire de l'église, au pied du maître-autel.

LX. Saturnin de Narbonne, de la famille des vicomtes de Saint-Girons, grand archidiacre de Montpellier, ne paraît avoir possédé l'abbaye de Caunes qu'en vertu du seul brevet du roi, depuis l'an 1627 jusqu'à sa mort arrivée en 1653. L'abbaye resta vacante jusqu'en 1661. Le 9 janvier, le chapitre traita avec dom Luc Bertrand, prieur de Saint-Chinian, de la congrégation de Saint-Maur & son procureur en cette partie, des moyens d'établir la réforme de cette congrégation dans l'abbaye de Caunes. L'accord fut fait à Saint-Chinian, en présence d'Antoine Espinasse, visiteur de la même congrégation dans la province de Toulouse.

LXI. Hugues III de Trelon, natif de Toulouse, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, employé par le roi dans différentes négociations, était nommé depuis un certain temps à l'abbaye de Caunes par Louis XIV, comme il paraît dans l'acte en date du 16 juin 1661, par lequel ce prince commet Denis Pinazel pour administrer les biens de l'abbaye de Caunes & en rendre compte à Hugues de Trelon. Ce dernier jouit des revenus de l'abbaye de Caunes depuis 1653 jusqu'en 1688.

LXII. Marc-Antoine II de Brisai de Denonville, chanoine de l'église de Chartres, abbé de Chaumont, de l'ordre des prémontrés, diocèse de Reims, prieur de Saint-Barthélemy d'Auvergat, obtint le brevet du roi pour l'abbaye de Caunes, le 9 avril 1689, & reçut les bulles de Rome le 19 avril 1694. Le 8 août 1695, il fit un concordat avec les religieux de la congrégation de Saint-Maur, récemment introduits dans l'abbaye & qui, dès le 6 avril 1696, entreprirent la reconstruction des lieux réguliers qui tombaient en ruine.

LXIII. Jean VIII du Bois, frère du cardinal, fut nommé par le roi à l'abbaye de Caunes. Il fut proposé à Rome dans le consistoire, le 20 mars 1726, & mourut à Brives le 1er février 1727, âgé de soixante-deux ans.

LXIV. Bernardin-François Fouquet, prêtre du diocèse de Rennes, docteur de Sorbonne, fut désigné abbé de Caunes le

Note 89

27 avril 1727, & agent général du clergé le 21 mai 1735.

LXV. N. DE VERNON fut pourvu de l'abbaye en 1779. [E. M.]

Note 90

NOTE XC

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Sainte-Foi de Conques.

(Diocèse de Rodez.)

L'ABBAYE de Conques, de l'ordre de Saint-Benoît, était située dans le diocèse de Rodez. Elle fut fondée sous le règne de Charlemagne, par Dadon qui, voulant se livrer à la vie contemplative, se bâtit un petit ermitage dans la solitude de Conques[1] & y vécut avec un compagnon nommé Madraldus. Un certain nombre de prosélytes vint bientôt se mettre sous leur direction. Guibert, comte de Rouergue, leur fit don du territoire qui appartenait au fisc, & ils construisirent un monastère & une église sous l'invocation du Saint-Sauveur. Dadon, qui préférait la solitude à la vie commune, se retira à Grandvabre, laissant à Madraldus le gouvernement de la congrégation. Louis le Débonnaire prit le nouveau monastère sous sa protection, le visita plusieurs fois & l'enrichit de ses dons. Les religieux y vivaient sous la règle de Saint-Benoît.

En 839, Pepin II donna à l'abbaye de Conques le monastère de Jonant qui était tombé en décadence. Par suite de cette adjonction, le nombre des religieux étant devenu très-considérable, ce roi fit construire à Figeac un autre couvent qui fut appelé la Nouvelle-Conques; une partie des religieux s'y établit sous l'autorité d'Hélie, abbé de Conques. Cependant l'honneur de la priorité étant réservé à l'abbaye mère, le roi laissa aux moines de la Nouvelle-Conques, après la mort d'Hélie ou de son successeur, la faculté d'élire leur abbé, s'ils trouvaient dans leurs rangs un frère en état de les conduire selon la règle de Saint-Benoît.

Ces dispositions furent respectées pendant quelque temps, mais avant la fin du dixième siècle, les abbés de Conques élevèrent la prétention de dominer Figeac, & les deux maisons ne tardèrent pas à être en guerre ouverte. Au milieu du onzième siècle, Odolric, abbé de Conques, invoqua contre Figeac le secours du bras séculier. A sa demande, Begon de Calmont réunit de force le second monastère au premier, & décida, au mépris des intentions du roi Pepin, qu'après la mort de l'abbé existant de Figeac, son successeur serait nommé par l'abbé de Conques avec l'agrément des seigneurs de Calmont. Les religieux de Figeac, pour échapper au joug de leurs rivaux, se mirent sous l'obédience de l'abbaye de Cluny. En 1076, Étienne II, abbé de Conques, appela de cette décision au pape Grégoire VII. Celui-ci déclara, en 1084, que Figeac devait se soumettre à Conques. Mais, loin de terminer la querelle, cette sentence ne fit que l'aggraver. Enfin, en 1097, le concile de Nimes imposa un terme à ces débats en séparant les deux abbayes, & en donnant à chacune le droit de nommer son abbé.

Du texte des jugements rendus dans ce long procès, il ressort que les religieux de Conques ne produisirent jamais que des copies tronquées du diplôme de Pepin, roi d'Aquitaine. La vue de l'original, qui existe encore, les eût convaincus d'usurpation flagrante. Pour soutenir leurs prétentions,

[1] Le chapitre consacré par le *Gallia Christiana* à l'abbaye de Conques laisse beaucoup à désirer, ainsi que le prouve un excellent travail de M. Desjardins, publié dans la Bibliothèque de l'École des chartes (année 1872, p. 254).

M. Desjardins, qui a résidé quelque temps à Rodez comme archiviste du département, a trouvé aux archives de la Société des lettres, sciences & arts de l'Aveyron, le Cartulaire de l'abbaye de Conques dans lequel sont copiées cinq cent quarante-huit chartes, parfaitement sincères, comprises entre les années 801 & 1180. Il a pu, en l'étudiant, indiquer avec certitude la véritable origine de l'abbaye & donner une liste des abbés beaucoup plus exacte que celle qu'on avait jusqu'ici. Nous n'avons guère fait que résumer dans cette notice ce travail plein de faits & de renseignements nouveaux.

ils rédigèrent des factums & allèrent même jusqu'à fabriquer de faux titres; en quoi ils furent imités par les moines de Figeac dont la situation n'était pas meilleure. La Chronique de Figeac & celle de Conques sont les produits de cette industrie. La première est un pur roman, & on ne doit faire usage de la seconde qu'avec une certaine réserve, ainsi que l'a démontré M. Desjardins dans son travail sur l'abbaye de Conques. Il a démontré aussi que le culte de sainte Foi, dont l'abbaye possédait les reliques, n'est pas aussi ancien qu'on le prétend généralement. C'est en 883 seulement que les reliques de cette sainte y furent portées d'Agen, & ce n'est pas avant la fin du onzième siècle que son culte s'étendit d'une manière régulière en dehors des provinces limitrophes.

Abbés de Conques.

I. Dadon, fondateur de l'abbaye au huitième siècle, est mentionné dans un diplôme de Louis le Débonnaire, & dans un autre de Pepin, roi d'Aquitaine.

II. Madraldus lui avait succédé en 801; il obtint de Louis le Débonnaire un privilége pour son abbaye en 819[1].

III. Anastasius vivait en 823.

IV. Hélie envoya des religieux à Figeac en 839[2].

V. Begon I était abbé en 851 & en 864.

VI. Gibert reçut de Bernard, en 883, les églises de *Verneducio*, aujourd'hui Saint-Cyprien, près Conques.

VII. Frotaire siégeait vers l'année 888.

VIII. Ayrault reçut, en 901, d'Avienne & de ses fils, un manse situé dans le pays de Rodez. Il est encore cité en 904.

IX. Raoul, abbé en 904, acheta en 908, d'un nommé Seguin, à la charge de certaines redevances, deux manses, situés en Rouergue. En 925, il s'était associé Frédol. Raoul vécut jusqu'en 930.

X. Frédol, fils de Senegonde, était abbé de Conques conjointement avec Raoul en 925; il devint abbé de Vabre[1].

XI. Jean I était abbé en 930 & 935.

XII. Étienne I, successeur de Jean, gouverna l'abbaye de 942 à 984. Il était évêque de Clermont.

XIII. Begon II fut associé à Étienne en 958. Il fut le coadjuteur & le successeur d'Étienne sur le siége de Clermont.

XIV. Hugues I, mentionné avec les précédents, fut le véritable abbé jusqu'en 984.

XV. Arlald I, qui fut associé à Begon II, vivait sous Hugues Capet.

XVI. Girbert, autre associé de Begon II & successeur d'Arlald, fit, de 996 à 1004, de nombreuses acquisitions dans le territoire de Rodez[2].

XVII. Arlald II fut associé à Begon II depuis 1004 jusqu'en 1010, année où celui-ci mourut.

XVIII. Airadus, abbé après la mort d'Arlald II.

XIX. Adalgerius, doyen du temps d'Airadus, fut son successeur. Il vivait sous le roi Robert.

XX. Lautard, abbé de Joncels & de Conques, gouverna l'abbaye de Conques pendant trois ans, sous le règne du roi Robert. Il fut enterré dans l'église de Conques.

XXI. Ulric I gouverna l'abbaye pendant plus de trente ans; en 1035, il reçut une donation de la comtesse Garsinde. Ulric était abbé en 1059, lorsque Robert, comte de Rodez, & sa mère Philippe, donnèrent à Sainte-Foi de Conques une église & un fonds de quatre manses situés en Auvergne. En 1062, cet abbé céda quelques biens à Pierre-Bérenger, évêque de Rodez. Ulric passe pour un des plus grands bienfaiteurs de l'abbaye. Il en fit reconstruire l'église & augmenta considérablement ses revenus.

XXII. Étienne II appliqua tous ses soins à réformer la discipline dans l'abbaye de Conques. En 1078, il porta plainte devant Raimond, comte de Rodez, & Ermengarde,

[1] Argofredus, placé ici par le *Gallia Christiana* d'après la Chronique de Conques, n'est pas nommé dans le Cartulaire.

[2] Blandinus, cité comme abbé en 855 par le récit de la translation du corps de saint Vincent, n'a pu être abbé à cette époque, d'après les chartes.

[1] Géraud, placé ici par le *Gallia Christiana*, ne figure dans aucune charte.

[2] Nepos, mentionné par la Chronique de Conques, ne figure dans aucune charte.

vicomtesse de Béziers, contre Bermond d'Agde qui voulait exiger certaines coutumes sur les terres de l'abbaye. En 1083, cet abbé reçut en alleu l'église de Saint-Jean de Monteils. Étienne porta à Rome le procès de son abbaye contre les religieux de Figeac, au sujet de la dépendance de leur abbaye. Le différend fut jugé, en 1084, en faveur des religieux de Conques, par une sentence du Saint-Siége. Étienne vivait encore en 1085.

XXIII. Begon III, digne successeur d'Étienne, construisit le cloître, mit les reliques du monastère dans une châsse d'or & fit faire un évangéliaire. En 1099, Foulque, évêque de Barcelone, lui donna une église située dans son diocèse; en 1100, Begon en reçut une autre de Virgile & de Raimond son frère, dédiée à saint Martin. En 1101, Pierre-Sanche, roi d'Aragon, fonda le monastère de Sainte-Foi de Barbastro, en reconnaissance de la victoire que Dieu lui avait accordée sur les Maures. Begon vivait encore au commencement de l'année 1108.

XXIV. Boniface reçut de Henri I, roi d'Angleterre, la confirmation des priviléges qu'il avait déjà accordés à l'abbaye de Conques, pour ses possessions situées dans le comté de Norwich. Cet abbé est cité, en 1110, dans l'acte par lequel Didon d'Andoche offre son fils Pierre pour être religieux dans l'abbaye de Sainte-Foi de Conques.

XXV. B. vivait en 1139.

XXVI. Eudes est cité dans le cartulaire de Saint-Étienne de Meaux, au sujet d'un accord conclu entre les deux abbayes. Il figure encore comme témoin dans une charte de 1154.

XXVII. Hugues II fit une transaction, en 1165, avec Ermengard, abbé de Valmagne.

XXVIII. Isarn I acheta, en 1167, plusieurs domaines de Déodat de Mirabel.

XXIX. Gaucelme, abbé en 1170.

XXX. Isarn II vivait en 1172.

XXXI. Ulric II, abbé de Conques, concéda certains biens, en 1175, à Adémar, abbé de Bonneval.

XXXII. Guillaume I reçut, en 1179, de Hugues, évêque de Rodez, un hôpital situé sur la grande route qui conduit à Notre-Dame de Roc-Amadour.

XXXIII. Galbert était abbé en 1183.

XXXIV. Géraud vivait en 1189. On croit que cet abbé résigna ses fonctions avant sa mort.

XXXV. Sicard, désigné quelquefois par la première lettre de son nom, était abbé de Conques en 1195.

XXXVI. Pons donna, au mois de mars 1199, à Fine d'Aigues-mortes, religieuse, & à ses frères & sœurs, l'église de Sainte-Foi, dans le territoire de Narbonne.

Il y a ici une lacune dans la série des abbés.

XXXVII. Vézian était abbé de Conques en 1242.

XXXVIII. Guillaume II gouvernait l'abbaye en 1243 & en 1244.

XXXIX. Humbert reçut du pape le droit de porter la mitre. Au mois de février 1247, il confirma un accord fait pour son abbaye avec les religieux de Bonnecombe.

XL. Hugues III de Panat confirma, en 1255, l'accord passé entre Guillaume Roland, chanoine de Paris, au nom d'Alphonse, comte de Toulouse, & les religieux de Conques, au sujet de l'église de Sainte-Foi *de Paracolio*. Au mois de juillet 1262, Hugues & les religieux de Conques affermèrent certains biens au seigneur de Bournazeille. Cet abbé mourut en 1265.

XLI. Raimond I du Four reçut, en 1265, de Pierre Paulinha hommage pour son domaine de Segonzac. L'année suivante, il transigea avec Astruc, abbé de Bonnecombe, & le jour de l'Ascension 1286, il fit un acte d'association de prières avec Gui, abbé, & le couvent de Vierzon. Le nom de l'abbé Raimond figure dans un grand nombre d'actes jusqu'en l'année 1308.

XLII. Hugues IV de Milhet, chapelain du pape, unit à la mense abbatiale, le 17 janvier 1311, les prieurés d'Espayrac & de Bar. En 1312, faisant la visite du prieuré de Capairous, il trouva que plusieurs prébendiers tenaient des concubines dans leurs maisons, il leur ordonna de les chasser, sous peine d'excommunication & de la perte de leurs bénéfices. En 1316, cet abbé visita de nouveau le prieuré de Capairous.

XLIII. Pierre de Lorme. Sur la foi du

nécrologe de Saint-Robert de Cornillon, les auteurs du *Gallia Christiana* placent ici cet abbé dont il n'est pas fait d'autre mention.

XLIV. Guillaume III de Cardailhac était abbé en 1323. Il fut élu évêque de Marseille en 1324.

XLV. Bertrand I, abbé de Saint-Gilles, était abbé de Conques en 1324.

XLVI. Hugues V s'accorda, en 1356, avec Guillaume, évêque d'Agen.

XLVII. Bertrand II de la Barrière transigea, le 2 avril 1364, avec Bertrand, prieur d'Espayrac. Le 10 juin 1366, il tint dans son abbaye un chapitre général où furent prises différentes mesures relatives à la reconstruction du monastère.

XLVIII. Raimond II de Rilhac, professeur en décrets, était abbé de Conques en 1369, comme il appert d'un acte par lequel il se désiste de ses prétentions sur des terres appartenant à Guillaume le Blanc. En 1374, il fit rédiger par le chapitre plusieurs règlements concernant la discipline du monastère. Raimond est encore cité en 1379.

XLIX. Raimond III de la Salle fut nommé abbé de Conques par bulles du pape Clément VII, données à Avignon le 26 mai 1390. Le 24 octobre 1396, il baptisa dans l'église des frères mineurs Jean d'Armagnac, fils aîné du comte d'Armagnac. Il est cité, en 1409, comme ayant envoyé un procureur au concile de Pise. Cet abbé refit les stalles du chœur & reconstruisit le dortoir, détruit depuis quatre-vingts ans. Il vivait encore en 1421.

L. Raimond IV de la Romegnière.

LI. Forton Mancip de Flars.

LII. Étienne III Barton, originaire de Limoges.

LIII. Louis I de Comborn, abbé commendataire, protonotaire apostolique en 1474, conserva cette abbaye, quoique nommé évêque de Clermont.

LIV. Louis II de Crevant, fils de Jean de Crevant, était abbé de Vendôme, quand il fut nommé abbé de Conques après Louis de Comborn. Cité en 1482 & 1487; il était encore abbé en 1493.

LV. Louis III de Marsillac.

LVI. Antoine de Rousselet, nommé en 1513, était encore abbé, disent les Bénédictins, au mois de septembre 1537, lorsque le pape Paul III, à la demande de François Ier, sécularisa l'abbaye. Il résigna avant sa mort en faveur du suivant.

LVII. Claude de Rousselet eut à soutenir un long procès contre l'évêque de Rodez, au sujet de la sécularisation de l'abbaye décrétée par le pape Paul III. Le différend se termina par une transaction en 1545.

LVIII. Georges, cardinal d'Armagnac, évêque de Rodez, que les auteurs du *Gallia Christiana* placent avant Claude de Rousselet, fut nommé abbé de Conques au mois d'octobre 1556 pendant qu'il était à Rome, ainsi que le prouve une lettre adressée par lui le 25 octobre de cette année à l'évêque de Dax, son ami[1].

LIX. Alexandre de Caretto, fils de Jean, était abbé de Conques en 1566 & 1571. Il était aussi abbé de Bonnecombe.

LX. Jean II Mignot assista aux États du pays de Rouergue le 19 septembre 1596 & le 31 décembre de la même année.

LXI. Louis IV de Crussol, de la famille des ducs d'Uzès, était abbé en 1654. Il résigna par la suite & épousa la mère du suivant.

LXII. Jean III Armand Fumée des Roches succéda à Louis de Crussol. Jean était en même temps abbé de Figeac; il mourut en 1712.

LXIII. N. de Renouard, nommé le 26 mars 1712. [E. M.]

NOTE XCI

Note 91

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Michel de Cuxa.

(Diocèse d'Elne.)

L'abbaye de Saint-Michel de Cuxa, diocèse d'Elne, tire son origine d'un ancien monastère appelé Saint-André d'Exaia, situé, comme il est dit dans les actes, *in*

[1] *Recueil de Gaignières;* n° 20892 du Fonds français à la Bibliothèque nationale.

valle Engarra. Ce monastère, fondé sur la fin du règne de Louis le Débonnaire par quelques prêtres originaires du diocèse d'Urgel, ayant été détruit par une inondation de la Têt en 874, l'abbé Protasius & trente-six religieux, échappés au sinistre, résolurent, pour éviter le retour d'une semblable catastrophe, de transporter ailleurs le siége du monastère. Ils choisirent, pour s'y établir, le lieu de Cuxa : c'est ce qui arriva vers l'année 878; l'installation eut lieu en 883, ainsi que l'établissent plusieurs chartes, relatives à la restauration de l'abbaye, imprimées par Baluze à la suite du *Marca Hispanica.* Le nouveau monastère fut placé d'abord sous le patronage de saint Germain d'Auxerre, & plus tard sous celui de saint Michel. En 955, l'abbé Pons résolut de reconstruire le monastère; le 16 mars 956, il posa la première pierre du nouveau bâtiment qui fut achevé & dédié par l'abbé Garin en 974.

Abbés de Cuxa.

I. Eldebertus était abbé d'Exala sous le règne de Louis le Débonnaire.

II. Comendatus, abbé, est cité dans une donation de l'année 854.

III. Witisa figure dans un grand nombre de pièces. Il siégeait en 869 & vivait encore en 873.

IV. Baron est nommé dans des actes de donation des années 873, 875 & 876.

V. Protasius, religieux d'Exala sous les abbés Witisa & Baron, fut le successeur de ce dernier & le fondateur du monastère de Saint-Germain. C'est en 883 qu'il prit possession définitive de ce nouveau monastère.

VI. Elisée était abbé de Cuxa en 900, selon dom Martène.

VII. Gondefroid I est cité comme abbé dans la notice d'un plaid, tenu en 901, par le comte Miron, en faveur du monastère de Cuxa.

VIII. Amitard est cité comme abbé de Cuxa, en 943, par dom Martène; néanmoins la charte à laquelle il renvoie ne nomme point cet abbé.

IX. Gondefroid II obtint, au mois de décembre 950, une bulle du pape Agapet II, par laquelle ce pape prend sous sa protection le monastère de Cuxa & ses dépendances. Cet abbé vivait encore en 954.

X. Pons était abbé de Cuxa en 957, lorsque Miron, archidiacre de Girone, frère de Guifred, comte de Besaudun, fit donation au monastère de Cuxa d'un alleu qu'il possédait dans le pays d'Elne. En 959, un particulier nommé Trassovadus vendit à l'abbé Pons & au monastère de Cuxa le droit qu'il avait sur un moulin situé à Sahorre, dans le Conflant.

XI. Gondefroid III succéda à Pons en 962, comme on le voit par le testament de la comtesse Ave, qui, pour le repos de l'âme du comte Miron, son mari, donna à cet abbé & à son monastère ce qu'elle possédait dans la vallée de Balaguier.

XII. Garin reçut, en 969, la donation faite au monastère de Cuxa par Lupus, primicier & archidiacre de Saint-Étienne de Toulouse, de deux alleux situés dans le pays de Toulouse, pour le repos de son âme & de celle de Hugues, archevêque de Toulouse. Il assista, le 22 février 970, à la translation des reliques de saint Hilaire, évêque de Carcassonne, & en 973, à la dédicace de l'église de Notre-Dame de Tramesaigues. Sous cet abbé, la nouvelle église de Cuxa, dont l'abbé Pons avait jeté les fondations vingt ans auparavant, fut achevée & consacrée par Suniaire, évêque d'Elne. Garin fut un des intimes de Gerbert, qui devint pape sous le nom de Silvestre II. Il mourut en 985.

XIII. Guifred, successeur de Garin, est cité comme abbé en 991. Il reçut, au nom de son monastère, en 1004, la donation faite par son frère Geoffroi.

XIV. Oliba, fils d'Oliba, comte de Cerdagne & de Besaudun, était religieux de Ripoll quand il fut élu abbé de Cuxa en 1009. En novembre 1011, il obtint une bulle par laquelle le pape Sergius IV prenait sous sa protection l'abbé & les religieux de Cuxa. Au mois de novembre 1019, Oliba était abbé de Ripoll & de Cuxa & évêque d'Ausone : c'est en cette triple qualité qu'il fit un échange avec Adaltrude, vicomtesse, & le vicomte Sunifred son fils. Cet abbé mourut en 1047 dans le monastère

de Cuxa, où il fut enterré. Il avait alors abdiqué les fonctions d'évêque d'Ausone.

XV. Miron, oublié par les auteurs du *Gallia Christiana*, fut le successeur d'Oliba, comme on le voit par une charte du mois d'août 1048, contenant un échange, entre quelques particuliers & la communauté de Cuxa, de terres situées dans les territoires de Roussillon & de Passa.

XVI. Geoffroi I figure comme abbé de Saint-Michel de Cuxa dans des chartes de 1050 & de 1054. Il vivait encore en 1072, à ce que prétendent les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*. Néanmoins Gerbert, son successeur, est cité comme abbé de Cuxa en 1068.

XVII. Gerbert, qui figure dans un grand nombre d'actes, vécut jusqu'en 1076. Il est cité notamment dans l'acte de consécration de l'église de Notre-Dame *de Riquerio*, faite au mois d'avril 1073 par Raimond, évêque d'Elne, & dans un acte daté de la dix-septième année du règne du roi Philippe, ce qui correspond aux années 1076 ou 1077.

XVIII. Pierre I Guillaume est dit abbé de Saint-Michel de Cuxa dans un acte de 1075, quoique l'abbé Gerbert ait conservé ses fonctions jusqu'en 1076. Il est nommé tantôt Pierre-Guillaume, tantôt Pierre seulement, dans des actes de 1091, 1096, 1097, 1100 & 1108. L'abbé Pierre vécut jusqu'en 1117. Le 21 juin de cette année, il fit un accord avec un nommé Bernard-Isarn & Raimond-Bernard, son seigneur, au sujet de l'église de Saint-André *de Castla*. Au mois d'août suivant il était remplacé par l'abbé Bernard.

XIX. Bernard I était déjà abbé de Cuxa en 1112 & en 1114, selon les auteurs du *Gallia Christiana*; mais on ne trouve point le nom de cet abbé dans les actes qu'ils indiquent. C'est seulement en 1117, dans un accord daté du septième jour d'août, que Bernard est nommé pour la première fois.

XX. Grégoire I fut le successeur de Bernard. Il reçut en 1130, le 28 novembre, une bulle du pape Innocent II, confirmant les priviléges dont jouissait son abbaye. Nommé archevêque de Tarragone en 1137, il conserva l'abbaye de Cuxa au moins jusqu'en 1145.

XXI. Geoffroi II ou Jouffroi succéda à Grégoire en 1145. Il est mentionné comme abbé de Saint-Michel de Cuxa dans des chartes de 1149 & de 1153.

XXII. Austendus, grand prieur de l'abbaye en 1149, est cité comme abbé, en 1157, dans une donation faite par Pons-Adémar.

XXIII. Arbert est dit abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1160, 1163 & 1166. En 1174, il conféra l'église de la Perche à un prêtre du nom de Ferrier.

XXIV. Grégoire II est nommé en 1175.

XXV. Bernard II était abbé en 1181, époque à laquelle Alphonse, roi d'Aragon, concéda aux religieux la faculté de construire une tour pour la défense de leur monastère; il vivait encore en 1188.

XXVI. Arnaud obtint en 1188 un privilége du roi Alphonse; il en obtint un autre en 1194, & fut destitué pour avoir dilapidé les biens de l'abbaye.

XXVII. Pierre II, abbé de Saint-Martin du Canigou, élu abbé de Cuxa en 1203, s'appliqua à réparer les maux causés au monastère par son prédécesseur. Il obtint d'abord de Pierre, roi d'Aragon, un diplôme déclarant nulles & non avenues toutes les aliénations qui avaient été faites. En 1209, Pierre donna à Béranger, abbé de Boulbonne, l'église ou prieuré de Notre-Dame de Tramesaigues. Il vivait encore au mois de mai 1218.

XXVIII. Bertrand I est cité par la première lettre de son nom seulement, dans un document de l'an 1238. Son nom figure en toutes lettres dans une charte de Bernard, évêque d'Elne, de l'année 1241.

XXIX. Bernard III institua, en 1251, un vicaire général dans l'église de Saint-Julien.

XXX. Jausbert est nommé, en 1252, dans des lettres de Jacques, roi d'Aragon. En 1265, il eut avec l'abbé de Boulbonne, au sujet du prieuré de Tramesaigues, un différend qui fut terminé le 7 juillet par sentence de Géraud, abbé de Saint-Paul de Narbonne, & deux autres juges nommés par le Saint-Siége. Jausbert mourut en 1268.

XXXI. Bérenger I *de Pulgato*, élu en 1268 abbé de Cuxa, après le décès de Jausbert, fit vers cette époque une transaction avec Avril, évêque d'Urgel, en présence de Raimond de Pennafort, religieux

Note 91

de l'ordre des frères prêcheurs. En 1269, Jacques, roi d'Aragon, lui accorda l'autorisation d'avoir une maison à Perpignan. Bérenger vécut jusqu'en 1293.

XXXII. Guillaume I vivait en 1298. Le 19 mars 1304, il fit un acte d'association de prières avec l'abbé & les religieux de Boulbonne.

XXXIII. Raimond I est cité en 1309; il mourut en 1316, d'après un fragment de chronique conservé par dom Estiennot.

XXXIV. Grimaud de Baniuls, prieur de Palières, dans le diocèse de Girone, succéda à Raimond en 1306. Le 3 avril 1317, il fit un acte d'association de prières avec Guillaume d'Alzonne, abbé de la Grasse. Grimaud est nommé dans des actes de 1319, 1320, 1331 & 1338. Il gouverna l'abbaye jusqu'en 1341.

XXXV. Amélius était abbé en 1350.

XXXVI. Raimond II succéda à Amélius, d'après Baluze.

XXXVII. Bertrand II est cité en 1361; il transigea, en 1367, avec les habitants & les consuls de Villefranche, & vivait encore en 1371.

XXXVIII. Gauceran était abbé en 1385, 1393 & 1405.

XXXIX. Guillaume II était abbé en 1411.

XL. Bérenger II, abbé en 1423 & 1436, est peut-être le même que Bérenger *de Pontonibus,* qui est dit abbé en 1442 & en 1451. Bérenger prêta serment de fidélité au roi, au mois de mars 1461.

XLI. Jean I, abbé de Saint-Michel de Cuxa & de Saint-Martin du Canigou, conféra, en 1463, la cure de Regolèze, & en 1468, la chapellenie de Saint-Germain.

XLII. Pierre III *de Ornacho,* abbé de Souillac, diocèse de Cahors, est cité comme abbé de Cuxa en 1482.

XLIII. Cesarin, cardinal, cité comme abbé en 1495.

XLIV. Bernard IV Boyl était abbé régulier en 1503.

XLV. Jacques, cardinal du titre de Saint-Clément, abbé de Cuxa en 1507, en vertu d'une bulle du pape Jules II.

XLVI. Pierre IV Louis de Voltan, abbé de Cuxa en 1510, évêque de Rieux & ambassadeur en Espagne du roi Louis XII.

XLVII. Jules de Médicis, archevêque de Narbonne, & ensuite pape sous le nom de Clément VII, était abbé de Cuxa en 1516 & 1518.

XLVIII. Henri de Cardonne, abbé en 1526.

XLIX. Archange Mercader, en 1539 & 1552.

L. Louis I de Sagarrigue, abbé régulier en 1568.

LI. Bernard V de Cardonne, abbé en 1595.

LII. François I Caraps, en 1612.

LIII. François II de Erils, en 1615.

LIV. Pierre V Apuigmari était abbé en 1619.

LV. Vincent Ferrer, abbé en 1631.

LVI. Michel Salavardène, cité en 1633.

LVII. François III de Montpalau, abbé commendataire en 1648, n'obtint pas ses bulles.

LVIII. Louis II Habert de Montmort fut désigné par le roi comme abbé, au mois de septembre 1684.

LIX. Joseph de Trobat, abbé du Canigou & de Cuxa en 1675.

LX. Jean II Hervé de Basan de Flamenville, évêque de Perpignan, abbé nommé par le roi le 16 décembre 1701. Sous son administration, l'abbaye fut unie à l'évêché de Perpignan, au mois de décembre 1704.

LXI. Salvator de Copons, religieux de Cuxa, est dit avoir gouverné l'abbaye, comme abbé régulier, de 1721 à 1726.

[E. M.]

NOTE XCII

Note 92

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Notre-Dame de la Grasse.

(Diocèse de Carcassonne.)

L'abbaye de Notre-Dame de la Grasse fut nommée anciennement Notre-Dame d'Orbieu, à cause de la rivière sur laquelle

elle était située. Nimphridius qui en fut le fondateur en fut également le premier abbé. Ses religieux regardaient les empereurs Charlemagne & Louis le Débonnaire comme leurs principaux bienfaiteurs. Le pape Léon III & ses successeurs exemptèrent ce monastère de la juridiction de l'ordinaire, du consentement du métropolitain & de l'évêque de Carcassonne. C'était un des plus riches & des plus considérables du pays; il fut néanmoins soumis à celui de Saint-Victor de Marseille au onzième siècle. L'abbaye de la Grasse a donné naissance à une petite ville qui s'est formée à côté d'elle dans le même vallon. « Quoi-« qu'une des plus considérables du pays, « dit dom Martène, qui la visita en 1703, « on n'y voit pourtant rien ni dans les bâ-« timents, ni dans l'église, qui se ressente « de son ancienne splendeur, excepté le « grand autel qui est magnifique. » On voyait dans le trésor la châsse de saint Maxime, évêque de Riez; le chef de saint Abyn, archevêque d'Embrun, qu'on a longtemps fait passer pour le chef de saint Aubin, évêque d'Angers, & une custode d'ivoire.

Abbés de la Grasse.

I. Néfridius, Nimphridius ou Nébridius, lié d'amitié avec saint Benoît d'Aniane, fut le fondateur & le premier abbé de la Grasse, abbaye construite dans un vallon désert, sur la rivière d'Orbieu, en 777 ou 778. Néfridius devint archevêque de Narbonne & obtint la faveur de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de son fils Pepin, qui lui donnèrent des marques signalées de leur générosité. Théodulfe, évêque d'Orléans, fait l'éloge de Néfridius dans une de ses pièces de vers. Sa mort est indiquée, dans le nécrologe de la Grasse, au 1er janvier, sans indication de l'année.

II. Attala succéda à Néfridius en 799.

III. Adalaric était abbé de la Grasse en 820. Le comte Oliba & son épouse Elmetrude ayant donné à l'abbaye le domaine appelé *Favarias,* Adalaric s'engagea à payer un cens annuel de vingt sols.

IV. Agila reçut en 827 un diplôme de Pepin, roi d'Aquitaine, confirmatif de la donation d'Oliba.

V. Hélie I obtint, en 844, une charte de sauvegarde de Charles le Chauve. Ce prince faisait alors le siége de Toulouse.

VI. Soniarius ou Suniaire I obtint également, en 855, des lettres de sauvegarde de Charles le Chauve.

VII. Sunifred reçut de Charles le Chauve divers priviléges. Wifred le Velu, comte de Barcelone, fit donation à Sunifred, en 888, du lieu de Prades, dans le comté de Conflant.

VIII. Saborel reçut du roi Eudes, en 891, l'église de Saint-Paul *de Fonteclara,* située au territoire de Girone.

IX. Durand était abbé en 897. Les possessions de l'abbaye de la Grasse, situées dans les pays de Carcassonne, de Narbonne, de Conflant & de Razès, furent confirmées par Charles le Simple, en 899, pendant le séjour de Durand à la cour de ce roi.

X. Witiza obtint, en 902, plusieurs domaines & fit quelques acquisitions pour le monastère de la Grasse.

XI. Soniarius ou Suniaire II était abbé le 29 juin 917; il assista, en 937, au concile d'Ausède & fut présent à la dédicace de l'église de Saint-Pons de Thomières. Il souscrivit les lettres de fondation de ce monastère, données par Raimond, comte de Toulouse & duc d'Aquitaine. Suniaire fonda, en 943, le monastère de Camon. Il vivait encore en 959.

XII. Segarius ou Secharius, abbé de Saint-Martin de Lez en 954, était abbé de la Grasse quand il vendit au prêtre Simplicius un alleu, dans le comté de Narbonne, le 23 avril 965.

XIII. Rodolphe était abbé de la Grasse de 968 à 977, pendant l'épiscopat de Suniaire, évêque d'Elne.

XIV. Donat est probablement le même que le religieux de ce nom qui transcrivit, en 965, la charte de vente ci-dessus mentionnée, faite par l'abbé Segarius. Il était abbé vers l'an 969, & reçut d'Adémar & de Rotille, son épouse, un alleu dans le comté de Toulouse, avec une église de Saint-Saturnin.

XV. Bernard I fit, en 994, quelques acquisitions au nom de son abbaye. En 997, il acheta des vignes dans le territoire de *Ferals*, & assista, en 1019, à l'assemblée tenue à Girone pour astreindre à la vie commune les chanoines de la cathédrale.

XVI. Étienne, déjà cité comme abbé en 1021, se trouva, en 1026, à un plaid tenu par le comte Roger I.

XVII. Randulphe était abbé de la Grasse en 1036. Isambert & Richilde, son épouse, donnèrent à l'abbé Randulphe un village, en 1037. En 1056, le pape Victor II accorda à cet abbé le renouvellement des priviléges de son abbaye.

XVIII. Dalmace succéda à Randulphe en 1068 & assista au concile de Girone. Il fut élu archevêque de Narbonne en 1081, mais comme il ne fut pas d'abord paisible possesseur de ce siége, il ne se démit de son abbaye qu'en mai 1086.

XIX. Robert I fut élu abbé de la Grasse le 5 mai 1086, époque à laquelle Dalmace se démit. Robert s'occupa particulièrement de la conservation du temporel de son abbaye. Il se trouva au concile de Narbonne en 1091. L'archevêque Dalmace lui rendit l'abbaye de Saint-Laurent, réduite en prieuré & unie au monastère de la Grasse, mais qu'il avait retenue moyennant l'ancien cens annuel de dix sols de Narbonne. Robert fit plusieurs acquisitions, entre autres celles de l'église de Saint-Symphorien, en 1101, & du prieuré du Saint-Sépulcre de Palières, reçut en don le monastère de Saint-Martin du Puy, en 1093, & en 1102 l'église de Saint-André de Rivesaltes. Cet abbé mourut en 1108.

XX. Léon, fils de Pierre-Bernard, seigneur de Hauterive, & d'Étiennette, fut offert pour être religieux à l'abbaye de la Grasse par ses parents, dès son jeune âge, avec l'église de Hauterive, & en devint abbé le 27 septembre 1109, lorsque Agnès, comtesse de Roussillon, unit l'abbaye de Saint-André de Sorède à celle de la Grasse, sur l'avis d'Ermengaud, évêque d'Elne. Léon reçut plusieurs donations pendant les années suivantes.

XXI. Bérenger I de Narbonne, fils du vicomte Aimeri & de Mathilde, fille de Robert Guiscard, duc de Messine, était religieux de Saint-Pons de Thomières lorsqu'il fut élu abbé de la Grasse, vers l'an 1117. Le 16 janvier 1118, Bérenger, comte de Barcelone, frère de l'abbé, soumit à l'abbaye de la Grasse le monastère de Saint-Pierre *de Gallicant*, situé près de Girone; l'abbé Bérenger reçut, en 1126, la donation de l'église & du village de Fontcouverte, faite par Pierre Udalger de la Font. En 1133, il reçut de Bérenger de Castelnou & de Ruzène, son épouse, les moulins de Ferals. En 1139, Gausfred, comte de Roussillon, lui confirma le droit de juridiction sur l'abbaye de Saint-André de Sorède, & Raimond-Bérenger, comte de Barcelone, donna à l'abbé Bérenger, son frère, un château situé dans le diocèse de Saragosse. Bérenger devint archevêque de Narbonne en 1156, & mourut le 7 avril 1162. On présume que c'est sous l'abbé Bérenger qu'on introduisit les offices claustraux & le partage des revenus dans ce monastère. Comme dans la plupart des abbayes, les moines pourvus de ces offices furent : le grand prieur ou prieur claustral, qui avait double portion de religieux; le chambrier, dont le revenu égalait celui de l'abbé; le grand aumônier, seigneur du lieu de Ferals; le sacristain, qui avait plusieurs fiefs à la Grasse, à Montlaur, &c.; l'infirmier, qui jouissait des dîmes & du revenu du village de la Palme; le maître des œuvres ou ouvrier, seigneur des terres de Bise & de Capestang; enfin le maître des jardins, le trésorier, le pitancier & le grand chantre.

XXII. Guillaume I est connu par une bulle d'Adrien IV, confirmative de tous les priviléges de la Grasse, en date du 26 avril 1158.

XXIII. Robert II était sacristain de la Grasse, sous l'abbé Bérenger, en 1147. Il était élu abbé en 1163, lorsqu'il acquit un fief considérable à Ferals, le 27 janvier. Le titre de sacristain dans cette abbaye n'est connu qu'à partir du milieu de ce siècle.

Robert reçut, le 18 juillet 1165, la donation d'un moulin. On croit qu'il mourut cette même année.

XXIV. Bérenger II fut gratifié par Gauzbert de Leucate, le 27 avril 1167, des dîmes du village de Saint-Jean de la Palme.

XXV. Arnaud I de Lévis est men-

tionné dans une charte de 1168, sous le nom d'Arnaud de Castel Rossillon. En 1172, il obtint conjointement avec les habitants de Rivesaltes, d'Alphonse, roi d'Aragon, l'autorisation de construire une forteresse en ce lieu.

XXVI. Francon est présumé avoir été abbé en 1176 & 1178. Il est nommé dans une charte de donation de plusieurs biens nobles, dans le canton de Burgal, faite par Bernard, comte de Palhians, & par Guillelmine, sa mère.

XXVII. Arnaud II de l'Isle obtint, en 1179, d'Alphonse, roi d'Aragon, un diplôme d'immunités & de protection. Il conféra, en 1189, le prieuré de Pierrefite.

XXVIII. Raimond I fit un accord, au mois de juin 1192, avec Alphonse, roi d'Aragon, pour le château & le village de Salses. En 1197, Raimond racheta, pour seize mille sols melgoriens, le lieu de Casillac, mis précédemment en gage. Dom Estiennot rapporte un acte qui constate que Raimond donna le lieu nommé Palais à Ermengarde & à Guillemette, sœurs, & à leur frère Jean *de Alcari*, pour y construire un monastère, au mois de septembre 1198. Après cet abbé, le siége abbatial vaqua pendant quelques années.

XXIX. Bernard II de Marseillette était abbé au mois de mai 1205. Il reçut, en 1207, l'hommage de Guillaume, vicomte de Castelnou.

XXX. Guillaume II de Cerviez occupait l'abbaye en juin 1208. Le 24 août 1215, il s'accorda avec Simon de Montfort pour le partage de certains biens dont partie revint au comte auquel l'abbé paya en outre dix mille sols melgoriens. Guillaume avait commencé à réparer l'église, mais il mourut, avant d'avoir achevé les travaux, en 1221.

XXXI. Benoît d'Allignan reçut, le 8 janvier 1224, de Guillaume, vicomte de Cardone, cent charges de sel à percevoir tous les ans. En juin 1226, Benoît fut porteur des lettres que les habitants de Carcassonne écrivirent au roi Louis VIII pour l'assurer de leur soumission; le roi, pour récompenser l'abbé des services qu'il lui avait rendus pendant le siége de cette ville, lui accorda, la même année, tous les domaines que le vicomte de Béziers & de Carcassonne & ses chevaliers possédaient en bénéfices, de même que toutes les confiscations de fiefs faites sur les hérétiques. En 1230, il fut élevé sur le siége de Marseille, qu'il occupait encore en 1256 au mois d'août.

XXXII. Bérenger III de Grave fut abbé de Notre-Dame de la Grasse en 1231.

XXXIII. Bernard III d'Imbert était prieur de Camon lorsqu'il fut élu abbé de la Grasse, le 9 juillet 1237. Jacques, roi d'Aragon, lui donna la ville & l'église de Saint-Vincent, près de Valence, pour y construire un monastère en l'honneur de la Vierge & de saint Vincent, martyr. Des lettres de S. Louis nous apprennent que l'abbé Bernard se contenta, pour sa part des biens confisqués sur les hérétiques & annexés au fisc, d'une rente de trois cents livres. Par la suite il fut vivement poursuivi à cause des calomnies portées contre lui devant le pape Innocent IV. Bien que reconnu innocent, il évita avec peine une flétrissure; mais le principal calomniateur ayant enfin dévoilé lui-même ses manœuvres, Bernard lui pardonna, & se retira en remettant l'abbaye entre les mains du pape, qui lui laissa une pension.

XXXIV. Bérenger IV de Grave, chambrier de la Grasse, fut élu abbé sur le refus de l'abbé de Saint-Hilaire. En 1259, l'abbé & ses confrères accordèrent à Olivier de Termes la moitié du produit des mines d'argent de Palairac & de Quillan, à la condition que les mineurs prendraient dans ses forêts le bois nécessaire tant pour l'extraction du minerai de la mine que pour la fonte des métaux. A la mort d'Olivier, la moitié qui lui était cédée devait revenir à l'abbaye. Bérenger mourut en 1261.

XXXV. Pierre I de Pierrelate, appelé Pierre-Raimond dans quelques actes, abbé de Sorèze, fut élu abbé de la Grasse par Gui Foucauld, archevêque de Narbonne, le prieur de Notre-Dame de Camon & le chambrier de la Grasse, que les moines avaient choisis pour compromissaires. Il était considéré comme versé dans la connaissance des lettres & comme bon administrateur. Pierre augmenta les revenus de

Note 92

la mense commune & en affecta une partie aux charges de l'église & de l'infirmerie. Il vécut jusqu'en 1269 après avoir été près de trente ans abbé de Sorèze, & sept ans abbé de la Grasse. L'abbaye resta vacante pendant quelques années.

XXXVI. Auger de Gogeux ne fut élu que vers 1279; il signala sa gestion par la construction de plusieurs édifices, par la réparation de l'église & l'augmentation des revenus de l'abbaye. Il reçut l'hommage d'un grand nombre de vassaux, fit réparer le logis abbatial, y bâtit, en 1296, la chapelle dédiée à saint Barthélemy, & abdiqua après le 15 juin 1308.

XXXVII. Guillaume III d'Alzonne ou de Marcillac était abbé le 23 juillet 1309. Il est question de lui dans des lettres de sauvegarde données par Philippe le Bel, en 1314. Le 8 juillet 1315, il fit un accord avec les consuls de la Grasse pour la juridiction & les droits de l'abbé, les statuts & les franchises de la ville. Le 18 avril 1324, Guillaume, du consentement de son chapitre, donna pleine & entière liberté aux habitants de Saint-Pierre de Calmes qui jusqu'alors avaient été serfs. En 1330, Philippe le Long adressa à Guillaume un diplôme par lequel il prenait l'abbaye sous sa protection. Dans un chapitre général des religieux de la Grasse, tenu la même année, on convint à l'unanimité de réduire le nombre des moines de cette abbaye à soixante-dix, non compris l'abbé. Guillaume fut nommé à l'évêché d'Alet en 1333.

XXXVIII. Nicolas Roger, de la maison de ce nom, dans le Limousin, était fils de Pierre Roger, seigneur de Rosiers. Il fut élu abbé en 1333. Benoît XII avait pour lui beaucoup de considération. Clément VI lui accorda, en 1342, le droit de porter la mitre & la crosse, même en présence de l'évêque diocésain & du légat du Saint-Siége. En 1343, il fut élevé sur le siége de Rouen, & Clément VI le fit cardinal. Nicolas mourut à Avignon, vers 1349.

XXXIX. Pierre II de la Jugie, originaire du Limousin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît & abbé de Saint-Jean-d'Angély, fut fait abbé de la Grasse, en 1343, par Clément VI, qui l'exempta de la résidence à raison de ses études. Gui de Lasteyrie, docteur en droit & chanoine de Carthagène, reçut en son nom l'hommage de plusieurs seigneurs feudataires. Pierre fut nommé, en 1345, à l'évêché de Saragosse par le pape Clément VI, qui le transféra à Narbonne en 1347.

XL. Raimond II d'Aigrefeuille, religieux profès de Saint-Martial de Limoges, & abbé de Saint-Jean-d'Angély, devint abbé de la Grasse le 18 juillet 1345. Le pape lui permit d'officier pontificalement. Il est encore cité comme abbé en juin 1349, mais au mois de juillet de cette année, le pape le nomma à l'évêché de Rodez. Raimond emporta avec lui dans sa nouvelle résidence plusieurs manuscrits précieux qu'il s'engagea à rendre à l'abbaye, par cédule du 27 octobre 1359.

XLI. Pierre III d'Aigrefeuille, frère de Raimond & son successeur à l'abbaye de la Grasse, devint ensuite évêque d'Uzès. Le nom de cet abbé ne se trouve pas dans les anciens Catalogues, & peut-être au lieu de *Crassensis abbas* faut-il lire *Angeriacensis*, de Saint-Jean-d'Angély, abbaye que Pierre occupa certainement après Raimond. On croit cependant qu'il fut quelque temps abbé de la Grasse.

XLII. Hélie II de Champiers était abbé de la Grasse le 12 décembre 1349, lorsqu'il reçut l'hommage d'Ermengaud de Saint-Martin pour le lieu de Champlong. Le 20 août 1351, il fit avec son chapitre une convention importante, appelée *la Roulliace* de Moyse, dans laquelle on trouve en détail les anciennes coutumes du monastère & les devoirs des abbés, prévôts & autres religieux. Il transigea, le 16 août 1355, avec les consuls de la Grasse touchant la juridiction de l'abbé & les franchises des habitants. Il permit, en 1360, d'entourer de murs la ville de Saint-Laurent, à condition qu'en temps de guerre deux chevaliers de ce lieu s'uniraient aux autres gardiens de l'abbaye pour veiller à sa sûreté. Hélie mourut vers la mi-décembre 1361.

XLIII. Raimond III Foucaud reçut ordre du pape Innocent VI, le 12 mai 1362, de dresser un état des revenus de l'abbaye de la Grasse pour déterminer le nombre de religieux qu'elle pourrait admettre. Le

17 août 1363, le bruit s'étant répandu que les ennemis se disposaient à faire une incursion dans le canton, Raimond confia la garde du château de Comigne à un commandant militaire présenté par Bernard de Comigne. Raimond mourut cette même année.

XLIV. Gui I du Breuil, doyen de Psalmodi, fut élu abbé de la Grasse à la fin de l'année 1363. Avec l'autorité du pape Urbain V, il obligea les jeunes religieux qui habitaient des maisons particulières hors du cloître, à se réunir à ceux qui habitaient le monastère. Le 15 juillet 1366, le même pape soumit l'abbaye de la Grasse à celle de Saint-Victor de Marseille. Gui obligea tous les vassaux de l'abbaye à lui rendre foi & hommage, & régla, le 15 mars 1367, avec son chapitre, les sommes à employer pendant la guerre pour la garde du monastère qui, étant protégé par une spacieuse forteresse, exigeait beaucoup de monde & des sentinelles jour & nuit. Il mourut en 1390 & fut inhumé dans la chapelle de la Madeleine de l'église de la Grasse.

XLV. Guillaume IV de Luc, Limousin d'origine, était abbé de Saint-Florent de Saumur, lorsqu'il fut transféré à l'abbaye de la Grasse le 27 de mai 1390. Le 12 octobre 1393, il fit présent à son église d'un calice de vermeil & de burettes d'argent ainsi que d'autres ornements précieux. Gérard de Luc, son frère, racheta du camérier du pape Clément VII, le 12 décembre 1393, pour onze cents florins d'or, le mobilier & la dépouille de cet abbé que le pape avait réservés pour la chambre apostolique.

XLVI. Gui II de Roffinhac, religieux de la Chaise-Dieu, était abbé de Bernai, diocèse de Lisieux. Guillaume de Luc l'avait nommé son vicaire général. La recommandation du cardinal de Préneste engagea les religieux de la Grasse à l'élire en 1393. En 1396, il rendit hommage au roi pour le château de Montlaur. Il reçut, la même année, d'autres hommages & assista, en 1409, au concile de Pise. En 1411, Gui fit son testament, & en 1415, il légua à la sacristie tout ce qu'il avait de vaisselle d'or & d'argent pour fonder deux anniversaires, l'un pour lui, l'autre pour Gui *de Malafitta*, cardinal de Préneste, & mourut dans le diocèse de Nevers, le 1er juillet 1416.

XLVII. Bonhomme de Lomagne, religieux & sacristain de la Grasse, docteur en théologie, fut élu abbé, le 11 août 1416, par le suffrage de trente-huit de ses confrères; il répara en entier l'église de la Grasse, en 1424, & mourut en 1431.

XLVIII. Hugues de Périer, docteur en théologie, fut transféré, en 1431, de l'abbaye de Gaillac à celle de la Grasse; il fit plusieurs legs à son monastère, & décéda dans l'année 1439.

XLIX. Louis I d'Albret, fils de Charles d'Albret, comte de Dreux, & d'Anne d'Armagnac, était protonotaire apostolique; ce fut le premier qui obtint l'administration de l'abbaye de la Grasse, par la volonté du roi, sur la fin de l'année 1440; il fut fait évêque de Cahors en 1460, & le 18 décembre 1461, Pie II le créa cardinal. Louis laissa aux religieux de la Grasse la moitié de son héritage, & mourut à Rome le 4 septembre 1465.

L. Pierre IV d'Abzac de la Douze, de la maison de ce nom, dans le Périgord, était religieux & chambrier de Saint-Jean-d'Angély, docteur en théologie, prieur de Fontenai, diocèse de Saintes, abbé des Alleux, diocèse de Poitiers, quand il fut nommé abbé de la Grasse par Paul II, en 1465, le 25 septembre. En 1476, il fit rentrer dans l'ordre les habitants de la ville & les priva du droit de pêche pour les punir de leurs excès; il fut élevé, en 1480, sur le siége de Rieux. Sixte IV lui permit de cumuler les fonctions d'abbé & de chambrier de la Grasse. Pierre passa, au mois de mars 1488, au siége de Lectoure, & souscrivit, en cette qualité & en celle d'abbé de la Grasse, une sentence qui lui adjugea, contre les prétentions de l'évêque d'Elne, la présentation & le patronage des églises de Saint-Félix de Pédillan, de Saint-Pierre des Prés, de Saint-Étienne d'Estagel, de Saint-Martin de Corneillan, de Saint-André de Rivesaltes & autres; il fit faire, en 1491, les stalles du chœur de l'église de la Grasse, & se démit de l'office de chambrier, en 1492, en faveur de son neveu, Audouin d'Abzac, religieux de l'abbaye & prévôt

de Camon, sous la réserve d'une pension annuelle. Il fut alors nommé archevêque de Narbonne, Georges d'Amboise s'étant démis de cet archevêché en sa faveur, & en prit possession le 10 janvier 1495. La même année, Pierre résigna à son neveu Audouin l'abbaye de la Grasse, avec la réserve du regrès, si le résignataire venait à décéder.

LI. AUDOUIN D'ABZAC DE LA DOUZE, neveu du précédent, religieux & chambrier de la Grasse, reçut les provisions de l'abbaye, sur la démission de son oncle, le 4 mai 1495. Audouin, avant d'être abbé de la Grasse, l'avait été de la Sauve-Majeure. Quoiqu'il eût un concurrent, Aimery de Castres, celui-ci, élu canoniquement, céda ses droits à Audouin moyennant une prévôté; mais Audouin abdiqua, craignant d'être accusé de simonie & Aimery resta paisible possesseur de l'abbaye de la Sauve-Majeure. Audouin mourut après trois ans d'exercice, le 25 octobre 1498, à Camon, où il fut inhumé. En 1499, on distribua, le jour de son anniversaire, deux mille livres de pain aux pauvres.

— PIERRE D'ABZAC DE LA DOUZE, primat de Narbonne, reprit le siége abbatial par droit de regrès, le 2 novembre 1498, & le conserva jusqu'en 1501; il le quitta alors pour la seconde fois, & mourut en 1502, dans le château de ses ancêtres.

LII. ANTOINE DE CHAMBERT, religieux de la Grasse, prévôt de Cabrespine, fut proclamé abbé par ses confrères à la sollicitation de Pierre d'Abzac, en 1501. Mais avant la fin du mois qui avait vu sa nomination, il fut dépouillé de son titre par arrêt du parlement de Toulouse, arrêt provoqué par Philippe de Lévis, porteur d'un brevet du roi, & qui fut déclaré abbé sur la démission du suivant.

LIII. JEAN DE LANXIS, cardinal du titre de Sainte-Marie d'au-delà du Tibre, aussitôt après la démission de Pierre d'Abzac, en 1501, fut pourvu d'un brevet du roi pour l'abbaye de la Grasse; mais il y renonça avant d'avoir pris possession.

LIV. PHILIPPE DE LÉVIS, évêque de Mirepoix, sur la démission de Jean d'Abzac & en vertu d'arrêts des parlements de Paris & de Toulouse tant contre l'archevêque de Toulouse que contre Antoine de Chambert, fut déclaré administrateur perpétuel de l'abbaye; il en prit possession par procureur, le 3 août 1501, & en personne le 25 octobre 1502. Les consuls & les principaux habitants vinrent seuls le saluer. D'abord fort mal reçu des religieux de la Grasse, il n'omit rien pour ramener les esprits; aidé de l'abbé de Saint-Sauveur d'Aniane, délégué du pape, il y réussit & se montra le bienfaiteur de l'abbaye. Il fit construire la grande tour pour les cloches, orna la galerie & le jubé d'un très-bel orgue, enrichit la sacristie d'ornements précieux, &c. Philippe mourut en 1537.

LV. RODOLPHE LE PIEUX, dit cardinal de Carpi, obtint le brevet du roi François I pour la commende de l'abbaye, & est cité comme abbé de la Grasse dans des actes de 1546 & 1547. C'était un prélat prudent, consommé dans les affaires; il fut d'abord évêque de Faenza, légat de Clément VII auprès de l'empereur & de François I, pour la convocation du concile de Trente; il devint cardinal en 1535, puis évêque-cardinal d'Albano, de Tusculum & d'Ostie, président du sacré collége & suprême inquisiteur. Il mourut à Rome en 1564.

LVI. GEORGES I D'ARMAGNAC, cardinal du titre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*, fils de Pierre, comte de l'Ile-Jourdain, & d'Yolande de la Haye, né en 1500, fut évêque de Rodez en 1529, administrateur des évêchés de Vabre & de Lescar en 1536, archevêque de Toulouse en 1555, d'Avignon en 1577. Paul III l'avait nommé cardinal le 19 décembre 1544; il fut proclamé abbé de la Grasse sur la démission du cardinal Carpi. Dès 1550, Georges avait l'administration de l'abbaye, & il la conserva jusqu'en 1579 qu'il abdiqua en faveur du suivant.

LVII. GUILLAUME V DE PÈRE, archidiacre de Rodez, obtint la commende de la Grasse par la démission volontaire de Georges, cardinal d'Armagnac, le 11 mars 1579; il se démit en 1582, & mourut cette même année.

— GEORGES D'ARMAGNAC reprit la commende de l'abbaye en 1582; il était alors archevêque d'Avignon, prévôt de Pédillan, dans le comté de Roussillon, & en cette

qualité seigneur du lieu de Corneillan, &c. Il abdiqua entre les mains de Grégoire XIII, deux ans avant sa mort, qui survint en 1585; il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

LVIII. Georges II de Mandelot, religieux de Cluny, était frère du gouverneur de Lyon de ce nom, qui lui procura le brevet du roi pour l'abbaye de la Grasse; mais le gouverneur de Lyon étant mort, Henri III donna l'abbaye à N. du Perrat, de Lyon, & le gouvernement de cette ville au duc de Nemours; il est douteux que du Perrat ait joui de la commende de la Grasse; on ne trouve nulle mention de lui dans les Catalogues. On voit d'ailleurs que dom Antoine de Saint-Gatien, ancien vicaire général des deux abbés précédents, fut commis par le roi pour la régie du temporel, & que les religieux de l'abbaye le nommèrent vicaire général le 5 avril 1588. Louis du Mas, de Narbonne, fut nommé économe de la mense abbatiale le 25 juin.

LIX. François de Joyeuse, fils de Guillaume, vicomte de Joyeuse, & de Marie de Batarnay, fut successivement archevêque de Narbonne en 1581, puis de Toulouse, & enfin de Rouen en 1605; il avait été créé cardinal en 1583, & fut aussi évêque de Sabine & d'Ostie, doyen du sacré collége, abbé commendataire de Marmoutier, de Fécamp, du Mont-Saint-Michel, de Saint-Florent & d'Aurillac, & pourvu de l'abbaye de la Grasse en 1590. François se trouva à une assemblée capitulaire des religieux de cette abbaye en août 1597 où, entre autres propositions, il fut délibéré sur celle de n'admettre dans la suite aucun religieux dans l'abbaye s'il n'était noble & conçu en légitime mariage. En 1601, après la mort de dom Antoine de Saint-Gatien, chambrier, François obtint de Clément VIII l'union de cet office à la mense abbatiale, ce qui doubla le revenu de l'abbé; il fut convenu toutefois que l'abbé supporterait certaines charges de plus que celles auxquelles il était originairement tenu; la baronnie de Rivesaltes était une dépendance de cet office. Sous son administration, le 8 décembre 1607, le monastère de la Grasse fut uni à la congrégation des exempts. François de Joyeuse mourut à Avignon, le 23 août 1615.

LX. Louis II de Nogaret, cardinal de la Valette, fils de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, & de Marguerite de Foix, comtesse de Candale, était archevêque de Toulouse, abbé de Saint-Sernin, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Mélaine de Rennes, de Grandselve, de Saint-Vincent de Metz, & prieur de Saint-Martin des Champs, quand il fut pourvu de l'abbaye de la Grasse, en 1621. Il mourut le 28 septembre 1639.

LXI. Félix de Savoie, fils naturel de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, posséda la commende de la Grasse pendant trois ans; il fut nommé cardinal sous le nom des Ursins; mais il mourut en 1643, peu de temps après avoir reçu le chapeau.

LXII. Louis III Barbier de la Rivière, évêque & duc de Langres, pair de France, conseiller d'État, chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, abbé de Saint-Père de Chartres, de la Sauve-Majeure, de Lire, de Saint-Benoît sur Loire & d'Aurillac, obtint la commende de la Grasse à la fin de l'année 1643 par la faveur du duc d'Orléans. En 1662, il introduisit dans l'abbaye la réforme de la congrégation de Saint-Maur, malgré l'opposition de dom Gabriel le Comte & de dom Antoine de Villars de Montfaucon; cette opposition fut jugée au Parlement de Toulouse, & la réforme autorisée par arrêt de la cour, en 1663. Louis de la Rivière mourut le 30 janvier 1670.

LXIII. Louis IV d'Anglure de Bourlemont, fils de Claude & d'Angélique Diacete, était auditeur de rote, lorsqu'il fut nommé par le roi à l'abbaye de la Grasse; il reçut ses provisions de Clément X, le 16 novembre 1670. Au mois de mars 1679, il fut promu à l'évêché de Fréjus; mais avant d'avoir ses bulles, il fut désigné pour celui de Carcassonne dont il prit possession en janvier 1680. Louis fut transféré à Bordeaux la même année, & il mourut le 9 novembre 1697, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

LXIV. Anne-Marie-Joseph de Lorraine d'Harcourt, fils aîné d'Alphonse-Henri-Charles, prince d'Harcourt, & de Marie-Françoise de Brancas, eut la commende de l'abbaye de la Grasse, le 24 décembre 1697; il ne prit possession que le

Note 92

3 novembre 1700 & se démit le 1er juillet 1705 pour se marier.

LXV. Armand I Bazin de Bezons, archevêque de Bordeaux, puis de Rouen, fut nommé abbé le 14 août 1705, & mourut le 8 décembre 1721.

LXVI. Armand II Bazin de Bezons, neveu du précédent, permuta l'abbaye de Saint-Jouin sur Marne pour celle de la Grasse en 1721. Il fut fait évêque de Carcassonne au mois de mars 1730, & n'en conserva pas moins la commende de l'abbaye jusqu'en 1774.

LXVII. Jérôme-Marie Champion de Cicé, né à Rennes en 1745, sacré évêque de Rodez le 27 avril 1770, transféré à Bordeaux en 1781, fut pourvu de l'abbaye de la Grasse en 1780; cette abbaye était en économat depuis 1774; Jérôme donna sa démission en 1785. [E. M.]

Note 93

NOTE XCIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Pierre de Lunas ou *de Joncels.*

(Diocèse de Béziers.)

Le monastère de Joncels, de l'ordre de Saint-Benoît, construit sous l'invocation de saint Pierre, dans le territoire de Lunas, était situé sur la montagne à deux lieues de Lodève; on ne sait quelle fut son origine non plus que le nom de son fondateur; nous ne savons pas davantage quels furent ses premiers abbés. Détruite par les Sarrasins, cette abbaye fut rétablie, en 851, à la prière de Benoît, abbé, par Pepin II, roi d'Aquitaine. Ce prince la prit sous sa protection, comme on le voit par un diplôme donné à Ponthion la sixième année de son règne. A la sollicitation du même abbé, Pepin gratifia ce monastère du territoire de Joncels, qui, plus tard, lui a donné son nom. Le roi Eudes, sur les instances de l'abbé Audegaire, confirma, en 890, la charte de Pepin. Raimond, comte de Rouergue, légua plusieurs domaines à ce monastère en 961. Adélaïde, vicomtesse de Provence, lui fit, en 977, par son testament, quelques legs. Grégoire VII, Pascal II, Innocent II, Luce III & Clément IV confirmèrent ses possessions; dès 909, ce monatère était uni à celui de Psalmodi, ainsi que le prouve un diplôme de Charles le Simple confirmant les biens de l'un & de l'autre monastère. Malgré les tentatives faites par les religieux de Joncels pour se soustraire à cette union, ils ne purent y réussir qu'en 1139. Au dixième siècle ce monastère était tombé en ruines; saint Fulcrand, évêque de Lodève, le rétablit & lui légua en 949 plusieurs terres qu'il avait dans le Rouergue. Bernard-Aton V légua, par son testament du 7 mai 1118, à Raimond, son fils aîné, le château de Lunas & l'abbaye de Joncels dont il s'était emparé. Dans l'assemblée qui fut tenue au Caylar en 1122, on décida un différend qui s'était élevé entre les religieux de Joncels & ceux de Conques en Rouergue, touchant l'église de Casouls. Guillaume de Grimoard, depuis Urbain V, soumit l'abbaye de Joncels à celle de Saint-Victor de Marseille, par une bulle datée de 1366. Les calvinistes pillèrent & détruisirent presque entièrement ce monastère à la fin du seizième siècle; tous les monuments qui y étaient conservés furent dissipés, & ce n'est qu'avec beaucoup de peine que dom Estiennot a pu dresser la suite des abbés.

Abbés de Joncels.

I. Fructueux était abbé de Saint-Pierre de Lunas en 773, du temps de Charlemagne.

II. Benoît, à la sollicitation duquel le roi Pepin II rétablit le monastère de Saint-Pierre de Lunas, reçut de ce prince le domaine de Joncels dont l'abbaye a pris le nom.

III. Audegaire gouvernait le monastère de Joncels sous le règne du roi Eudes; ce prince confirma les priviléges accordés par Charlemagne & Pepin.

IV. Ragembaut est dit abbé des monastères de Psalmodi & de Joncels dans un

diplôme de Charles le Simple du 5 juin 909 ou 915, selon la manière dont on compte les années du règne de ce prince.

V. Guitard reçut du pape Étienne un bref dont nous n'avons pas la date.

VI. Étienne fut mis à la tête de l'abbaye de Joncels par S. Fulcrand, évêque de Lodève, lorsque ce dernier rétablit le monastère dont les édifices étaient tombés en ruines.

VII. Lautard, abbé de Joncels, passa vers l'an 1013 à l'abbaye de Conques.

VIII. Garnier était abbé de Psalmodi & de Joncels, sous le règne du roi Robert.

IX. Pons-Eble, doyen du monastère de Gellone, devenu abbé de Lodève, gouvernait l'abbaye de Joncels en 1070 & fut élu par les religieux de Gellone prieur de Saint-Pierre de Sauve.

X. Bérenger I réunissait les deux titres d'abbé de Psalmodi & d'abbé de Joncels en 1076, quand il reçut la donation de Bérenger-Guillaume & de sa femme Lupiana, qui gratifièrent l'abbaye du don de l'église de Sainte-Cécile, située au-dessous du château de Loupian. En 1098, Urbain II ordonna, par un bref daté de Rome le 1er mai, que le monastère de Joncels serait désormais soumis au gouvernement & à la juridiction de l'abbé de Psalmodi.

XI. Bérenger II était abbé de Joncels en 1135; il reçut alors une bulle d'Innocent II qui, se conformant à celles de ses prédécesseurs Grégoire VII & Pascal VI, confirme & dénombre les églises & les biens annexés à ce monastère.

XII. Guillaume I obtint, en 1139, pour Joncels, son entière indépendance du monastère de Psalmodi, & donna, en 1151, à Guiraud, abbé de la Sauve, la dîme de Rafègue.

XIII. Bernard I est dit abbé de Joncels dans le cartulaire de Gellone en l'année 1158; cinq ans après, il termina comme arbitre un procès soutenu par Richard, abbé de Gellone, & Géraud *Geraldi*, sur les droits de justice du château de Verdun. Il est encore cité en 1173.

XIV. Déodat de Clermont fut élu par les religieux abbé de Joncels en 1174; mais son élection ne parut pas régulière à l'évêque de Béziers qui la déclara nulle. Cette sentence n'empêcha pas Déodat de conserver son titre. A la suite de plusieurs pourparlers & à l'instigation de l'archidiacre & du grand chantre de l'église de Saint-Nazaire, l'évêque se réconcilia avec les religieux & bénit solennellement Déodat, dans l'église cathédrale, le 10 mars 1180.

XV. Guillaume II était abbé de Joncels en 1189. Le nécrologe de Cassan marque le jour de sa mort au 5 août, sans désigner l'année.

XVI. Hugues de Gignac était abbé en 1200.

XVII. Bernard II de Magalad était abbé de Joncels en 1204. Cet abbé se trouve cité, en 1212, dans des chartes de l'église de Lodève; parvenu à un grand âge, ses infirmités l'obligèrent à abdiquer, & il approuva l'élection qui venait d'être faite de Raimond de Clairan pour son successeur.

XVIII. Raimond I de Clairan, religieux de la Sauve, fut élu par ceux de Joncels après la démission de Bernard, qui sollicita l'évêque de Béziers de confirmer l'élection de son successeur.

XIX. Pierre I de Deux-Maisons, fils d'un seigneur voisin de Joncels, était abbé de ce monastère en 1256. Il fit une acquisition en 1257.

XX. Jourdan de Montpaon fut élu abbé de Joncels en 1258; il refusa de reconnaître la juridiction de l'évêque de Béziers, pour ne pas préjudicier, disait-il, aux priviléges accordés par les papes à son monastère; l'affaire ayant été portée devant le pape, Alexandre IV confirma l'élection de Jourdan & ordonna à l'évêque de le bénir, sinon Jourdan se présenterait à l'évêque de Rodez. En conséquence, ce dernier fit la cérémonie & reçut le serment de Jourdan, au mois de janvier 1259. Jourdan se trouva, le 21 octobre 1261, à l'élection de Bernard de la Tour, abbé de Vabre; en 1266, il reconnut tenir en fief d'Alphonse, comte de Poitiers & de Toulouse, le monastère de Joncels avec ses dépendances.

XXI. Arrasat était abbé de Joncels en 1283.

XXII. Angussac vivait en 1296. Peut-être n'est-il pas différent du précédent.

XXIII. Guillaume III Frédol assista au concile de Béziers, le 29 octobre 1299. Il adhéra à l'appel fait par Philippe le Bel au concile général, en 1303, dans l'assemblée de Montpellier.

XXIV. Guillaume IV de Roquelongue succéda à Guillaume-Frédol.

XXV. Jean I Gombaud reconnut, en 1307, tenir son monastère & ses dépendances en fief du roi de France, lequel prit l'abbé & son monastère sous sa protection spéciale. Il mourut en 1331.

XXVI. Jean II Jean fut nommé par le pape Jean XXII à l'abbaye de Joncels, en 1332; il était docteur en droit civil & canon. Il a laissé un ouvrage manuscrit sur le droit canon.

XXVII. Jobelin fut présent, le 28 juillet 1344, à l'hommage de Marguerite de Mostuéjols, veuve de Matfred de Casillac, chevalier.

XXVIII. Adémar était abbé de Joncels en 1345.

XXIX. Pierre II de Roays, prieur de Canaux, dans le diocèse de Vabre, fut créé abbé de Joncels par une bulle du pape Innocent VI, datée d'Avignon, la neuvième année de son pontificat. Le 9 février 1362, il présida le chapitre provincial des moines noirs. Dans un chapitre général des bénédictins des provinces de Narbonne, Auch & Toulouse, tenu à Lavaur, en 1368, dans la maison des frères mineurs, & où il fut élu président, on décida qu'il remettrait audit chapitre l'exemplaire de la règle & des constitutions de Saint-Benoît, glosé & commenté par le pape Benoît XII, & qui était resté entre les mains de Pierre, ancien abbé de Saint-Chinian, diocèse de Saint-Pons; lequel exemplaire serait conservé avec soin à Carcassonne jusqu'au chapitre suivant qu'on devait y tenir. Pierre était encore abbé de Joncels, en 1384, selon dom Estiennot.

XXX. Armand I, appelé par erreur *Arnaud* dans les actes du concile de Pise, succéda à Pierre; il fit quelques acquisitions pour son monastère, en 1407, & envoya un procureur à Pise en 1409.

XXXI. Raimond II fut le successeur d'Armand. Il se démit ou mourut en 1434.

XXXII. Gui de Saint-Baudile, prieur de Saint-Barthélemy de Lodève, devint abbé de Joncels en vertu d'un bref du pape Eugène IV, donné à Florence le 19 juillet 1434. Il est mentionné dans les archives de l'église de Vabre en 1442; il vivait encore en 1448 & il assista au chapitre général des bénédictins, tenu à Béziers, le mercredi 1er mai de cette année.

XXXIII. Guillaume V de Saint-Julien.

XXXIV. Guillaume VI d'Estouteville, cardinal, évêque de Lodève, fut le premier abbé commendataire de Joncels, en 1454.

XXXV. Armand II de Rohan était abbé en 1456. Il obligea les habitants de Joncels à lui payer, d'après un ancien usage, quarante livres tournois pour son joyeux avénement.

XXXVI. Bernard III du Verger, chanoine de Narbonne, est désigné dans les archives de Montpellier en qualité d'administrateur perpétuel de l'abbaye de Joncels, en 1477. Nommé abbé, il eut de longues discussions avec Antoine de Thesan, abbé de Villemagne; leur différend fut porté, en 1484, au parlement de Toulouse. Bernard mourut en 1488.

XXXVII. Olivier I de Montfaucon, successeur de Bernard, présida aux chapitres généraux des bénédictins dans les années 1490, 1495 & 1499.

XXXVIII. Pierre III Raimond était abbé en 1500.

XXXIX. François I d'Augne, conseiller & aumônier de la reine, prêta serment de fidélité au roi en 1503.

XL. Olivier II Alberti, religieux de Sorèze, fut élu abbé de ce monastère au commencement du seizième siècle; mais il eut des concurrents auxquels il fut obligé de céder son droit moyennant une pension. Il devint abbé de Joncels en 1512.

XLI. Jacques de Lautrec, fils de Simon, seigneur de Saint-Germier, était abbé de Joncels le 16 février 1542.

XLII. François II, cardinal de Tournon, archevêque d'Auch, jouit de l'abbaye de Joncels en commende, depuis 1546 jusqu'en 1557.

XLIII. Pierre IV d'Espinac obtint la

commende depuis 1560 jusqu'en 1569, où il fut pourvu du décanat de l'église & ensuite de l'archevêché de Lyon.

XLIV. Paul de Foix, abbé depuis 1570 jusqu'en 1596.

XLV. Henri de Thesan était tout à la fois, en 1616, archidiacre de Saint-Pons de Thomières & abbé de Joncels. Il se démit en faveur du suivant, en 1645.

XLVI. Joseph-Gabriel de Thesan du Pujol conserva la commende de 1645 jusqu'en 1686. C'est à tort que les auteurs du *Gallia Christiana* font deux abbés de ce personnage.

XLVII. N. François de Batailler, de l'ordre des capucins, évêque de Bethléem, fut pourvu en commende de l'abbaye de Joncels, au mois d'août 1686. Il permuta cette abbaye, au mois de mai 1693, pour celle de la Boisière, avec Jean-François de Brizay, évêque de Comminges, & mourut à Paris le 22 juin 1701, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

XLVIII. Jean III François de Brizay de Denonville, évêque de Comminges, abbé de Joncels en 1693; mourut à Comminges en 1710.

XLIX. Jean IV Joseph de Massillan fut nommé par le roi le 25 juillet 1710.

L. N. Bon de Villevers fut pourvu de l'abbaye en 1737.

LI. N. de Baussu fut nommé abbé en 1777. [E. M.]

Note 94

NOTE XCIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Pierre de Lézat.

(Diocèse de Rieux.)

L'abbaye de Saint-Pierre de Lézat, ordre de Saint-Benoît, était située dans le pays de Foix, sur la petite rivière de Lèze, à laquelle elle doit son nom. Elle fut d'abord dédiée aux SS. apôtres Pierre & Paul. On ajouta plus tard à ces patrons saint Antoine dont l'église de Lézat prétendait avoir des reliques[1].

On ne possède aucun renseignement authentique sur cette abbaye avant l'année 940; elle était alors soumise à celle de Cluny. A la fin du dixième siècle, elle se sépara de son chef d'ordre pour se soumettre à l'abbaye de Cuxa, en Roussillon. Sous cette nouvelle direction, l'importance de l'abbaye de Lézat ne tarda pas à s'accroître : elle acquit de nombreux prieurés parmi lesquels nous signalerons ceux de Saint-Béat & de Saint-Germier de Muret, qui dans le principe étaient de petits mo-

[1] Voici ce que dit à ce sujet dom Martène : « Les religieux de Lézat nous reçurent avec le plus grand accueil du monde... ils nous firent voir un ancien cartulaire fort beau... ce fut dans ce cartulaire que nous apprîmes qu'il y a plus de huit cents ans que l'on croit à Lézat être en possession du corps de saint Antoine, abbé, père de tant de saints solitaires d'Égypte. On y montre encore ses reliques, auxquelles il y a beaucoup de dévotion dans le pays; il s'y fait même plusieurs miracles, & autrefois le parlement de Toulouse faisoit jurer sur ces reliques pour connoître la vérité. La tradition du monastère est que ce fut deux religieux de la maison qui, étant allés en Orient, enlevèrent le corps de saint Antoine & l'apportèrent à Lézat. Cependant on prétend l'avoir au diocèse de Vienne, dans une abbaye qui porte son nom & qui est chef d'ordre. La ville d'Arles croit aussi l'avoir. On y montre une très-belle châsse dans laquelle on prétend que sont ses reliques, dont les magistrats ont la clef; & on dit que lorsque les religieux de Saint-Antoine de Vienne, qui originairement n'étoient que des hospitaliers destinés à secourir les malades du feu de Saint-Antoine, érigèrent leur maison en abbaye & prirent la règle de Saint-Augustin, les religieux du Mont-Majour, auxquels ils avoient été soumis jusqu'alors, voyant qu'ils avoient secoué leur joug, emportèrent le corps de saint Antoine en se retirant, comme un bien qui leur appartenoit, & le déposèrent dans une paroisse de leur dépendance. C'est affaire aux critiques d'exercer leur plume sur une si belle matière & de nous développer les difficultés qui s'y rencontrent. On montre encore à Lézat le chef de saint Vincent, martyr, celui de saint Aubin, & dans la paroisse du lieu une sainte épine, où il y a une inscription écrite du temps de saint Louis[1]. »

[1] *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, t. II, p. 35.

nastères plus anciens que l'abbaye de Lézat. Cette dernière revint néanmoins sous la dépendance de Cluny, à la fin du onzième siècle, & elle ne cessa de lui être soumise que pour passer sous la règle de S. Benoît. L'église de Lézat fut rebâtie en entier, vers 1040, par Bernard, évêque de Conserans, aidé de plusieurs personnages qui contribuèrent à cette œuvre de leurs propres deniers. Le cartulaire de Lézat fut copié, au dix-septième siècle, par les soins du président Doat; la copie forme cinq volumes in-folio qui portent aujourd'hui les nos 98 à 102 de la collection Doat. Le cartulaire original, parvenu à la Bibliothèque nationale en 1793, se trouve lui-même dans cet établissement & porte le no 9189 du fonds latin. Notons en passant que plusieurs des chartes qui se rapportent aux premiers temps de cette abbaye & inscrites dans ce cartulaire, ne sont pas d'une authenticité irréprochable. Les auteurs du *Gallia Christiana* ont fait figurer sur leur liste des abbés de Lézat un Hugues I qui nous paraît être le même que l'abbé nommé par eux Hugues II; un Benoît I qui ne nous paraît pas différent de Benoît II. Ils notent encore deux abbés du nom de Guarin, quand il nous semble n'y en avoir eu qu'un seul, à considérer les époques.

Abbés de Lézat.

ASTARES, AURÉOLUS, VIDIANUS & ASNARIUS, considérés comme les premiers abbés de Saint-Pierre de Lézat, doivent être retranchés de la liste, leur existence ne nous étant révélée que par des documents qui, si l'on s'en rapportait à leurs notes chronologiques, remonteraient à une époque antérieure à la fondation de l'abbaye. Il est probable que plusieurs de ces personnages étaient abbés non de Lézat, mais de quelques-uns des petits monastères plus ancien qui, comme celui de Saint-Béat, lui furent soumis à titre de prieurés.

I. ADASIUS, abbé de Sarlat, fut adjoint à S. Eudes ou Odon, abbé de Cluny, dans le gouvernement des monastères de cet ordre; il fut chargé de l'administration de l'abbaye de Lézat, qui avait néanmoins, dit-on, un abbé particulier.

II. DANIEL était abbé particulier de Lézat en 945.

III. GUARIN ou WARIN, qui fut tout à la fois abbé de Cuxa, de Lézat, d'Alet, de Saint-Hilaire & du Mas-Garnier, figure comme abbé de Lézat en 960 & en 963; il assista, en 970, à la translation des reliques de saint Hilaire, faite par les soins de Roger, seigneur de Carcassonne. Guarin mourut en 985.

IV. EUDES I, nommé dans une charte citée par dom Estiennot, succéda à Guarin.

V. HERVÉ. On a peu de renseignements sur Arvé ou Hervé qu'on lui donne pour successeur.

VI. ATON I ou ATTON succéda à Hervé.

VII. AMÉLIUS est cité dans une charte du cartulaire vers 990.

VIII. BENOÎT vivait en 991; il était encore abbé en l'an 1000.

IX. HUGUES succéda à Benoît en 1001, comme on le voit dans une donation faite par Roger, comte de Carcassonne, & par Adélaïde, sa femme.

X. GAUCELIN est cité dans une donation faite à Saint-Pierre & à Saint-Antoine de Lézat par le prêtre Adalbert, du temps du roi Robert.

XI. AIMERY, nommé en 1020, reçut pour son monastère, vers 1024, la donation d'une terre située dans le diocèse de Toulouse.

XII. ATON II fut en même temps abbé de Lézat & du Mas-d'Azil; voyant que les seigneurs laïques s'emparaient impunément des biens du monastère, il eut recours, de concert avec ses confrères, à l'autorité du comte de Carcassonne Raimond-Guillaume, auquel il céda la moitié des terres que ce comte lui ferait restituer.

XIII. GUIRAUD reçut en 1035 la donation d'une église de Saint-Vincent faite à son abbaye.

XIV. BERNARD I RAIMOND PELET, évêque de Conserans, était abbé de Lézat en 1036. Il fut présent à la dédicace de l'église de Girone, rebâtie en 1038, & fit rebâtir lui-même celle de Lézat.

XV. PONS I fut nommé abbé de Lézat par S. Hugues, abbé de Cluny, vers 1073; il gouvernait également l'abbaye du Mas-d'Azil & était encore abbé en 1081.

XVI. SEGUIN, abbé en 1084, se rendit

au concile de Clermont, en 1095, pour se plaindre de l'abbé & des religieux de Saint-Pierre de la Court, qui refusaient de reconnaître son autorité. Il vivait encore en 1100.

XVII. Géraud ou Guiraud était abbé de Lézat en 1102, trois ans après la prise de Jérusalem. Il céda, en 1105, à l'abbé de Moissac ses droits sur l'abbaye de Saint-Pierre de la Court ou du Mas-Garnier.

XVIII. Eudes II de Bajeras écrivit, en 1106, au pape Pascal II pour lui exposer les motifs qu'avait eus son prédécesseur de céder l'abbaye du Mas-Garnier à celle de Moissac. Il reçut, en 1115, de Guillaume, comte de Toulouse & d'Aquitaine, un terrain dans le faubourg de Toulouse, devant la porte du château Narbonnais, pour y fonder un prieuré dédié à saint Antoine. Eudes vivait encore en juillet 1127.

XIX. Guillaume I Raimond d'Espel obtint, en 1127, d'Alphonse, comte de Toulouse, duc de Narbonne & marquis de Provence, un terrain situé devant le château Narbonnais, pour y planter une vigne. Le nom de Guillaume figure dans des actes jusqu'en 1137.

XX. Guillaume II Ravad était prieur lorsqu'il fut élu abbé en 1137. Il est fait mention de lui en 1140 au mois de juin, & en 1142 au mois de juillet.

XXI. Aton III est cité dans des actes de 1146, 1149, 1154 & 1166.

XXII. Guillaume III de Castelnau était en même temps prieur de la Daurade & abbé de Lézat au mois d'août 1168. Il transigea, en 1176, avec Guillaume de Saint-Clair, prieur de Saint-Germier de Muret, & termina comme arbitre, en 1180, un différend entre Pierre de Recessac & Bernard, prieur de l'église de Saint-Antoine.

XXIII. Raimond I Gautier, qui est cité comme abbé au mois de mai 1189, transigea avec Géraud de Saint-Marcel, en 1198, & vivait encore en décembre 1209.

XXIV. Guillaume IV Pons conféra, au mois de décembre 1209, à un religieux nommé Pons, l'église & la maison de Saint-Pierre de Rebac.

XXV. Pierre I de Pène inféoda plusieurs domaines en novembre 1214. Il vivait encore en 1218.

XXVI. Raimond II de Montpézat était abbé en 1223. Eudes de Saint-Médard lui céda tous ses droits sur les alleux & sur le territoire de Marsac. Raimond passa à l'abbaye de Moissac en 1229.

XXVII. Bernard II de Sarrante promit obéissance, en 1229, à Raimond, abbé de Moissac. Il conféra, en 1233, l'église de Saint-Antoine de Toulouse à Sanche-Anérius de Sarrante & transigea, en 1241, avec Fortanier *de Scadoz*, commandeur de la maison des templiers du Mont-Salins.

XXVIII. Pierre II de Dalbs était prieur de la Daurade en 1238. Il fut élu abbé de Lézat en 1241, au mois de mai. Le 10 mars 1243, il reçut l'hommage de Jourdain de Saint-Médard; en 1244, ceux de Roger, comte de Foix, & de Guillaume de Puy Auriol, pour les fiefs qu'ils tenaient de l'abbaye. Il conféra, en 1245, le prieuré de Montesquiou à Arnaud de Belfage & l'obligea de rebâtir l'église & les maisons. Cet abbé obtint, en 1251, du pape Innocent IV l'autorisation de se servir des ornements pontificaux, & mourut en 1254. Il avait fait transcrire en un cartulaire les principaux titres de son abbaye.

XXIX. Gérard de Villeneuve fit rendre, en 1255, une sentence arbitrale par laquelle le monastère de la Grâce-Dieu était condamné à rendre hommage à celui de Lézat pour quelques territoires dénommés dans l'acte. Il reçut, en février 1256, l'hommage de Roger, comte de Foix, pour les fiefs de Lézat & de Sauveterre. Gérard est encore cité dans des chartes de 1262 & de 1265.

XXX. Pierre III de Bignac donna un domaine en fief en 1265.

XXXI. Aiguillon (*Aculeus*) était abbé en 1266. Il confirma, en 1284, le partage fait entre l'abbé Pierre de Dalbs & Roger, comte de Foix. Aiguillon gouvernait encore en 1290.

XXXII. Raimond III de Baur fut élu en 1293 & mourut en 1298.

XXXIII. Guillaume V Hunaud de Lantar accorda, au mois d'août 1299, à Bernard, prieur de Muret, le pouvoir de transiger avec Bernard de Comminges, chevalier, seigneur de Lenthenac. Il ratifia, en 1302, le paréage fait par l'abbé Pierre

de Dalbs, reçut en 1307, dans son monastère, le pape Clément V, fit, en 1311, la visite des monastères de Fussignac & de Pardinian, & construisit le cloître de Lézat. Guillaume fut élu évêque de Tarbes en 1316; il fonda en cette qualité deux chapelles dans le monastère de Lézat.

XXXIV. Pons II de Villemur fut élu abbé en 1316. Le pape le commit, en 1323, pour accorder les chanoines de Toulouse & les curés des diocèses de Mirepoix & de Saint-Papoul, par rapport aux redevances qu'ils avaient coutume de payer au prévôt de Saint-Étienne. Envoyé par le pape, en 1362, à Conserans pour y rétablir la paix dans le clergé, Pons fut élu malgré lui évêque de cette ville le 10 décembre. En 1368 il se fit préparer un tombeau dans la chapelle de Saint-Benoît de l'église de Lézat, où il fut inhumé.

XXXV. Bérenger fut envoyé, en 1375, en Italie par Grégoire XI pour ramener les Florentins à l'obéissance qu'ils devaient au souverain pontife.

XXXVI. Guillaume VI Rigaud est cité en 1378 & en 1391 dans des chartes de l'église de Toulouse. Il fit, en 1402, la visite des prieurés dépendant de l'abbaye, & envoya, en 1409, un procureur au concile de Pise.

XXXVII. M. n'est connu que par la première lettre de son nom. Il présenta, en 1416, à l'église paroissiale de Lézat.

XXXVIII. Pierre IV de Foix, cardinal, est qualifié abbé de Lézat dans un acte de l'église de Rieux en 1419 & dans un autre de 1424.

XXXIX. Dominique appela d'une sentence portée contre lui & ses religieux par l'official de Rieux & la fit annuler le 23 juillet 1427 par Martial Fournier, élu évêque d'Évreux.

XL. Guillaume VII Rigaud succéda en 1429 à Dominique. Le pape Martin V le commit, le 21 août 1430, pour absoudre le chapitre de Mirepoix d'une excommunication qu'il avait encourue pour n'avoir pas tenu compte de trois sentences prononcées contre lui. Il exerça les fonctions d'abbé jusqu'en 1450.

XLI. Sicard *Squivat*, successeur de Guillaume, décéda en 1455.

XLII. Guillaume VIII Garsias de Benque succéda à Sicard.

XLIII. Garsias de Merlet, frère du précédent, & Olivier de Morlhon furent élus tous les deux par le chapitre divisé. Leur compétition fut portée devant les évêques de Rodez, de Saint-Papoul, de Montauban, & l'abbé de Saint-Sernin, commis à cet effet en 1460 par Pie II. Olivier perdit son procès & céda tous ses droits à Garsias, le 21 avril 1464, moyennant une pension de deux cents écus d'or.

XLIV. Mathieu de Nardogarsia, protonotaire apostolique, fut nommé, en 1478, administrateur perpétuel de l'abbaye, & mourut en voyage en 1485. Il est appelé *de Nagartia* ou *de Nasquartia* dans les Notes de Gaignières.

XLV. Pierre V de Foix, cardinal du titre des SS. Côme & Damien, légat *a latere* & nonce du pape, succéda à Mathieu en 1486 & mourut en 1490. Après sa mort, Pierre Brun, religieux profès du monastère, prieur de Saint-Germier de Muret, fut élu abbé par une partie du chapitre; mais son élection fut sans effet.

XLVI. Jean I de Pardailhan, chanoine de Conserans, fut institué administrateur du monastère de Saint-Pierre de Lézat, le 18 janvier 1491. Après sa mort, les religieux divisés ayant élu deux abbés, l'abbé de Cluny nomma le suivant.

XLVII. Nicolas de Moissac, religieux, licencié en décrets, fut pourvu par Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, le 5 avril 1501, & prit possession le 12 juillet.

XLVIII. Aman ou Amanieu d'Albret, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas, était abbé en 1504, lorsque Jules II accorda des indulgences à ceux qui visiteraient le monastère de Lézat les jours de la fête & des translations de S. Antoine. Il mourut en décembre 1520.

XLIX. Louis I Canosse, évêque de Bayeux, obtint la commende en 1521.

L. Hercule de Gonzague, cardinal, se démit en 1536 entre les mains du pape Paul III, en faveur du suivant.

LI. Augustin Trivulce, cardinal-diacre, obtint ses bulles le 11 avril 1537 & prit possession le 16 août. Il conféra une prébende dans l'église de Lézat, le 25 juin 1542.

LII. Charles I Trivulce, cardinal, succéda à Augustin en 1543.

LIII. François, comte de Taurel, Italien, avait d'abord administré l'abbaye du vivant des cardinaux Augustin & Charles Trivulce, par provisions de la cour de Rome du 11 septembre 1538. Il était fort lié avec Pierre de Donaud, religieux de Lézat, docteur du collége de Navarre & depuis évêque de Mirepoix. Il mourut en 1579 & fut inhumé devant le grand autel.

Après sa mort, le monastère fut sans abbé jusqu'en 1593.

LIV. Bertrand de Bertier prit possession le 16 juillet 1593, mais comme il fut troublé, il obtint de nouvelles bulles le 9 juin 1599 & reprit possession le 4 mars 1600. Il résigna à son neveu en 1623, & mourut le 17 octobre 1628, dans la maison de la prévôté de Toulouse.

LV. Jean II Louis de Bertier, neveu du précédent, évêque de Rieux, prévôt de l'église de Toulouse & conseiller au parlement, abbé commendataire de la Capelle, diocèse de Toulouse, prit possession le 13 juillet 1623. Il se démit en 1657 en faveur de son neveu.

LVI. Antoine-François de Bertier, neveu du précédent, succéda à son oncle dans toutes ses dignités, en 1657, & les conserva jusqu'en octobre 1705.

LVII. Louis II Félix de Crussol d'Uzès, fils d'Emmanuel, duc d'Uzès, & de Marie-Julie de Sainte-Maure de Montausier, fut désigné par le roi, le 24 décembre 1705, & prit possession le 9 janvier 1707.

LVIII. Pierre VI Jean Martin de Bérulle fut nommé par le roi le 15 août 1712. Il assista, le 25 octobre 1715, à l'assemblée générale du clergé de France, & mourut à Paris le 29 juin 1732.

LIX. Charles II Guillaume de Maupeou, conseiller d'État, ancien agent général du clergé, chanoine honoraire de l'église de Paris, évêque de Lombez, fut proposé au consistoire de Rome, le 17 novembre 1732, pour l'abbaye de Lézat. Il mourut dans son diocèse, le 17 février 1751, âgé de soixante-onze ans.

LX. Louis III de la Marthonie de Caussade, évêque de Poitiers, obtint la commende le 7 avril 1753, fut fait premier aumônier de la princesse Adélaïde de France, le 28 janvier 1759, prêta serment entre les mains du roi le 4 février, & fut transféré à Meaux la même année.

LXI. N. Jouffroi d'Abans fut pourvu en 1779. Il était chanoine de Saint-Claude.

[E. M.]

NOTE XCV

Note 95

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Sébastien de Manlieu.

(Diocèse de Clermont.)

L'abbaye de Manlieu, ordre de Saint-Benoît, située dans le diocèse de Clermont, en Auvergne, sur un ruisseau qui porte le nom d'Alliout, était dédiée à saint Sébastien. Le récit de la translation des reliques de saint Sébastien attribue à ce monastère une origine purement légendaire. Saint Geniès, évêque de Clermont, paraît en avoir été le fondateur; il y mit comme abbé, vers l'année 656, Evodius ou Vosy, que l'on croit être le même personnage que celui qui fut évêque du Puy. Cette abbaye est citée au nombre de celles que Louis le Débonnaire fit construire ou réparer.

Nous donnerons ici les noms des abbés qui sont parvenus jusqu'à nous; la série renferme de grandes lacunes, ce qui tient à la rareté des documents qui nous été conservés sur cette abbaye.

Abbés de Manlieu.

I. Evodius ou saint Vosy, nommé par saint Geniès, vers 656, fut le premier abbé de ce monastère.

II. Bobo est mentionné dans la Vie de saint Bonit.

III. Adelphius; le nom de cet abbé se trouve dans le même document.

IV. Herman gouvernait l'abbaye sous Charlemagne & Louis le Débonnaire.

V. Aimon obtint de Louis le Débonnaire, en 818, un diplôme en faveur de son abbaye; il en obtint un autre de Pepin I, roi d'Aquitaine.

VI. Airard s'opposa, vers 877, aux prétentions d'Adhémar ou Aimar, évêque de Clermont, qui voulait empiéter sur les droits du monastère de Manlieu.

VII. Étienne, abbé de Manlieu, reconnut la juridiction de R., évêque de Clermont.

VIII. D. n'est désigné que par la première lettre de son nom dans un acte de l'église de Clermont, où figure G., évêque de cette ville. Il est difficile de fixer l'époque à laquelle a vécu cet abbé, non plus que le précédent; on ne peut même affirmer que l'ordre dans lequel ils sont ici nommés soit le véritable.

IX. Armand de Montboissier, frère de Pierre, abbé de Cluny, de Pons, abbé de Vézelai, & de Jourdain, abbé de la Chaise-Dieu, fut d'abord prieur de Cluny, puis abbé de Manlieu.

X. Pierre I vivait en 1182.

XI. Artaud est cité, en 1233, dans une charte de Sainte-Croix de Souvigni contenant une transaction entre lui & Guillaume de la Roue, prieur de Souvigni.

XII. Hugues fit un accord, au mois de juin 1256, avec Pons, abbé du Bouchet ou de Vauluisant, diocèse de Clermont.

XIII. Martel fut élu par compromis & sur la démission de Hugues, d'après une charte du 23 octobre 1266.

XIV. Arnaud s'accorda avec Bernard I de la Tour, seigneur d'Oliergues, en 1319, pour le droit de haute justice du lieu de Vertolaye. Il transigea, au mois d'août de l'année 1346, avec Robert, comte d'Auvergne & de Boulogne, pour la justice des villes du Roure & de Saint-Maurice.

XV. Guillaume I fit accord, le 31 octobre 1352, pour la justice des mêmes villes, avec Jeanne, reine de France, comtesse d'Auvergne & de Boulogne.

XVI. Bertrand de Tineri était abbé en 1375, 1377 & 1388.

XVII. Chatard était abbé en 1405.

XVIII. Robert est nommé dans une charte de l'évêché de Clermont, donnée le 31 mai 1418.

XIX. Anet de Montmorin, fils de Pierre de Montmorin, chambellan du roi Charles VII, & d'Isabelle de Chavigny, dame de Nades, était abbé commendataire de Manlieu en 1463 & en 1469. D'après les archives de l'église de Clermont, il fit une transaction avec Charles de Bourbon, évêque de Clermont, le 17 décembre 1498.

XX. Antoine de Montmorin, neveu du précédent, était abbé vers l'année 1507.

XXI. Claude Duprat, d'une famille noble d'Auvergne, était abbé de Mausay & de Manlieu en 1517. Il restaura l'église, la salle du chapitre & les autres bâtiments du monastère, en 1522, & fut fait évêque de Mende en 1524.

XXII. Philippe de la Chambre, cardinal de Boulogne, abbé en 1542, est encore cité le 5 janvier 1545.

XXIII. N. de Chazeron construisit le réfectoire.

XXIV. Guillaume II de Montmorin refit le clocher.

XXV. Augustin de Thou était abbé de Manlieu en 1621 & 1625, d'après les archives de l'église de Clermont.

XXVI. Gilbert de Veny d'Arbouze, moine, & abbé de Manlieu pendant cinquante-quatre ans, mourut évêque de Clermont, le 22 avril 1682.

XXVII. Jacques I de Rochechouart de Montmoreau, fils de René de Rochechouart, comte de Saint-Ouen & de Montmoreau, & d'Antonia de Malinguehem, fut nommé par le roi abbé de Manlieu, le 26 mai 1682. Il mourut en Auvergne, en allant prendre possession de son abbaye.

XXVIII. Jean-François-Gaspard de Montmorin, fils de François-Gaspard, marquis de Saint-Hérem, gouverneur de Fontainebleau, & d'Anne le Gras, fut désigné pour l'abbaye le 8 septembre 1682. Il mourut en 1702.

XXIX. Jacques II Gabriel de la Chaise, dit l'abbé du But, frère du P. Fr. de la Chaise, confesseur du roi, prieur de Souvigni, fut nommé abbé de Manlieu en 1702, & mourut le 4 septembre 1708.

XXX. Pierre II Gabriel de Beauverger de Mougon, abbé d'Issoire, fut nommé abbé de Manlieu le 1er novembre 1708. [E. M.]

NOTE XCVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye du Mas-d'Azil.

(Diocèse de Rieux.)

L'ABBAYE du Mas-d'Azil, ordre de Saint-Benoît, dont l'église était dédiée à saint Étienne, remonte au temps de Charlemagne; elle était alors comprise dans le diocèse de Toulouse; plus tard elle dépendit de celui de Rieux. Située dans le pays de Foix, sur la petite rivière de l'Arise, à quelques lieues à l'est de Pamiers, cette abbaye fut détruite, en 1570, par les religionnaires qui tuèrent la plupart des religieux & obligèrent les autres à prendre la fuite; le monastère fut renversé de fond en comble & il ne resta pas le moindre vestige de son ancienne splendeur. Cinquante ans après, vers l'an 1620, les religieux qui s'étaient retirés à Montbrun tentèrent de relever leur maison : ils n'y réussirent pas. Ce fut seulement quelques années plus tard qu'ils rebâtirent leur église & les lieux réguliers, tels qu'ils ont existé jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; la destruction des archives de cette abbaye ne nous permet pas d'entrer dans de grands détails sur les abbés qui l'ont gouvernée.

Abbés du Mas-d'Azil.

I. CALASTUS était abbé du Mas-d'Azil en 807.

II. ASNARIUS gouvernait l'abbaye vers l'an 817, lorsque Ebolatus & Vérane, sa femme, lui donnèrent le prieuré de Saint-Pierre *de Sylva agra* où reposait alors le corps de saint Rustique.

III. ATON était abbé sous le règne du roi Robert. De concert avec les autres abbés de la province, il parvint à déterminer Raimond-Guillaume, comte de Comminges & de Carcassonne, à restituer aux abbayes les biens qu'il avait usurpés. En 1026, Aton était abbé du Mas-d'Azil & de Lézat.

IV. PIERRE I obtint, en 1067, de Bernard de Durban la renonciation aux usages qu'il s'était attribués sur l'abbaye du Mas-d'Azil.

V. PONS I était abbé, en 1081, des abbayes du Mas-d'Azil & de Lézat.

VI. RAIMOND I, fils d'Amélius, reçut de son père une église, qui devait appartenir après sa mort à Guillaume, son frère, & après le décès de celui-ci, à l'abbaye, sans retour. La charte est sans date, mais elle fut donnée vers l'an 1085.

VII. PIERRE II reçut, au mois de juin 1089, une donation importante pour son abbaye, & il obligea Bernard de Durban, en 1097, à lui rendre hommage pour le château de Durban.

VIII. PIERRE III reçut du même Bernard de Durban & de sa femme, au mois de mai 1124, le quart des dîmes du village de Salles, sur la Garonne. Cet abbé vivait encore au mois de mai 1130.

IX. RAIMOND II ISARN est cité, en 1135, dans une donation faite par Sanche de Cers & ses frères. Il est encore fait mention de lui en 1150 & 1151.

X. ANASTASE succéda à Raimond en 1151.

XI. PIERRE IV eut part, au mois d'octobre 1170, aux libéralités de Bernard & de Bertrand de Durban.

XII. PONS II est mentionné dans un acte du mois de novembre 1170.

XIII. PIERRE V reçut une donation d'Arnaud de Villemur, le 26 septembre 1175.

XIV. LAURENT était abbé en 1186; il fit un accord, en 1188, avec Guillaume, abbé de Calers.

XV. ÉTIENNE, conjointement avec Guillaume-Amélius, céda à l'abbaye de Calers, en 1234, la métairie de Vallete.

XVI. GUILLAUME I ARNAUD DE DALBS est cité dans une charte du 6 août 1237. Il transigea, au mois de mai 1238, avec l'évêque de Conserans. En 1246, il associa Roger, comte de Foix, à la participation des biens & des prières du monastère, à condition que ce seigneur prendrait le monastère sous sa protection.

XVII. ARNAUD I GARSIAS amena Roger, comte de Foix, à reconnaître, le 20 novembre 1254, qu'il tenait de l'abbaye le château

de la Bastide. Le 3 décembre suivant, il donna, de concert avec ce comte, à Isarn, abbé de Combelongue, le quart de Montesquieu. Il fut présent à l'hommage que Roger, comte de Foix, rendit en 1261 à Guillaume, abbé de Pamiers. Arnaud assista, le 24 février 1265, à la mort de Roger IV, comte de Foix, & fut témoin, en 1275, du payement de la dot d'Esclarmonde, fait par Roger-Bernard, comte de Foix, son frère, lors de son mariage avec Jacques, infant d'Aragon.

XVIII. Guillaume II Pierre s'excusa, en 1281, de ne pouvoir assister au concile de Béziers. Il réconcilia, en 1283, Bertrand, évêque de Toulouse, & Vital Vaquier, prévôt de Saint-Etienne, avec Guillaume-Godefroi, abbé de Belleperche. En 1284, il fit un accord avec Auger de la Tour, abbé de Bonnefont. Guillaume gouvernait encore l'abbaye en 1285.

XIX. Raimond III Aton reçut, en 1285, l'hommage de Roger-Bernard, comte de Foix & vicomte de Castelbon. Il confirma, en 1286, le 5 avril, les coutumes & priviléges des consuls de la ville du Mas-d'Azil; assista, en 1291, au concile de Béziers, & le 25 juin 1300, fut témoin de l'absolution donnée par Bernard, évêque de Pamiers, à Roger-Bernard, comte de Foix. Raimond assista, en 1307, à l'invention des reliques de saint Antoine, dans l'abbaye de Lézat.

XX. Bernard Durban est mentionné, le 9 novembre 1321, dans un acte par lequel les consuls lui promettent sept cent cinquante livres tournois pour réparer l'église du monastère. Il est cité dans des chartes de 1329 & du 22 mars 1331.

XXI. Guillaume III Arnaud de Dalbs fit un compromis, le 6 août 1337, avec Loup de Foix, & transigea l'année suivante avec l'évêque de Conserans, pour un prieuré & quelques autres églises.

XXII. Bertrand I eut une contestation, en 1347, avec les consuls, touchant une chapelle qu'il voulait faire construire dans l'église paroissiale de Saint-Etienne; le vicaire général de Rieux la termina par une sentence rendue le 2 août de la même année.

XXIII. Jean I Pilfort de Rabastens, abbé de l'Ile Barbe, fut transféré à l'abbaye du Mas-d'Azil en 1354. Il est cité, le 14 avril 1363, dans le traité de paix fait entre les comtes de Foix & d'Armagnac.

XXIV. Jean II Albert, prieur de Saint-Orens d'Auch, docteur en théologie de la faculté de Toulouse, fut élu peu après abbé du Mas-d'Azil.

XXV. Bertrand II de Tonin fut élu en 1390. Il est cité comme témoin dans la charte de confirmation du paréage de Mazères, fait entre les religieux de Boulbonne & le comte de Foix, en 1391.

XXVI. Pierre VI de Foix, cardinal, fut nommé administrateur perpétuel de l'abbaye par une bulle de Martin V, du 1er juin 1427. Il se fit rendre hommage, la même année, par le viguier & les consuls de la Bastide-de-Sérou.

XXVII. François de Savoie mourut au mois de septembre 1490.

XXVIII. Guillaume IV de Calvaire fut élu en 1490.

XXIX. Arnaud II de la Barte était abbé en 1503.

XXX. Amanieu d'Albret, évêque de Bazas, jouissait de l'abbaye en 1512.

XXXI. Pierre VII de la Faye est mentionné entre les années 1571 & 1592.

XXXII. Germain de Lévis était abbé en 1595 & en 1596.

XXXIII. Jean III de Volvire, né en Bretagne, fils de Philippe, marquis de Ruffec, & d'Anne de Daillon, avait les abbayes du Mas-d'Azil & de la Couronne en 1602. Il mourut en 1619.

Après lui le siége fut vacant pendant quelques années. Le 16 juillet 1621, Jacques de Causert, seigneur de Saint-Laurent, percevait les revenus comme économe. Le 17 février 1622, les religieux s'assemblèrent pour élire un vicaire général.

XXXIV. Henri Dardier, conseiller clerc au parlement de Paris, avait la commende en 1626 & en 1635.

XXXV. Jacques de Carbon de Montpézat, archevêque de Sens, eut l'abbaye en commende pendant quatre ans. Il mourut en novembre 1688.

XXXVI. Jean IV de Montpézat, archevêque de Toulouse, frère du précédent, eut la commende pendant sept ans.

XXXVII. Joseph de l'Estrades, né à

Note 96

Montcorbon, près de Nérac, fut pourvu en 1687.

XXXVIII. N. DE MONTEIL était abbé au mois de novembre 1717.

XXXIX. N. DE MAIGNOL fut nommé par le roi le 1er février 1744.

XL. N. DE MONTLEZUN fut désigné par le roi en 1746.

XLI. N. DE BARRAL fut pourvu en 1782. Il était vicaire général de Sens & agent général du clergé. [E. M.]

Note 97

NOTE XCVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Aphrodise de Béziers.

(Diocèse de Béziers.)

L'ÉGLISE de Saint-Aphrodise est considérée comme la plus ancienne de Béziers. On prétend qu'elle doit son origine à une chapelle construite par S. Paul, à Béziers, sous le titre de Saint-Pierre. Aphrodise, qui avait vécu parmi les chrétiens de Béziers, ayant souffert le martyre, on ajouta son nom à celui de Pierre, qui finit par être oublié. On donne pour preuve de ce fait que l'ancien sceau du chapitre de Saint-Aphrodise portait accolées les figures de S. Pierre & de S. Aphrodise. Cette église, située hors des murs de la cité, servit de sépulture aux premiers chrétiens; elle renfermait les tombeaux des évêques de Béziers dont elle fut le premier siége. Ce n'est qu'au huitième siècle, au dire du P. le Cointe, que le siége épiscopal fut transféré à l'abbaye de Saint-Nazaire, bâtie dans l'intérieur de la ville.

L'église de Saint-Aphrodise fut d'abord desservie par des moines, ensuite par des chanoines réguliers, présidés par un abbé. Ce chapitre était soumis à la juridiction de l'église cathédrale de Saint-Nazaire, ainsi qu'on le voit par la transaction intervenue entre les deux églises, le 20 mai 1175, & en vertu de laquelle les chanoines de Saint-Nazaire se réservent le droit de choisir leur sépulture à Saint-Aphrodise & de prendre la moitié des dîmes de cette paroisse.

L'église de Saint-Aphrodise fut reconstruite à la fin du neuvième siècle & au commencement du dixième par les vicomtes de Béziers.

L'abbé, qui, après sa nomination, devait prêter, comme vassal, serment de fidélité à l'évêque, avait la préséance sur tous les autres abbés du diocèse. Il était seigneur temporel dans son bourg & y exerçait la justice civile & criminelle. Il nommait à cet effet un juge & un viguier.

Le chapitre était autrefois composé de treize chanoines : l'un des canonicats était uni à la mense de l'abbé, un deuxième à la chantrerie, un troisième à la sacristie & un quatrième à la sous-chantrerie. Benoît XIII supprima la chantrerie & le canonicat qui lui était annexé, par une bulle donnée la dixième année de son pontificat. Depuis lors, il n'y eut que trois dignitaires chanoines & neuf chanoines simples. On comptait en plus dix-neuf bénéficiers pour le service du chœur & de l'autel.

Les protestants ayant brûlé les archives du chapitre en 1562, la liste des abbés de Saint-Aphrodise offre malheureusement de nombreuses lacunes.

Abbés de Saint-Aphrodise.

I. BERNARD I est le premier abbé dont on connaisse le nom. Il est mentionné avec Bernard, évêque de Béziers, dans un acte de 973.

II. BERNARD II vivait en 1036. On voit, par un registre de Saint-Nazaire de Béziers, qu'en cette année, Étienne, évêque de Béziers, donna à ses chanoines une pièce de terre, située près de Saint-Aphrodise, du consentement de Bernard, abbé de ce monastère.

III. MATFRED conféra, vers 1076, la sacristie de Saint-Aphrodise à Bernard, auquel il inféoda plusieurs maisons & quelques terres. Matfred devint évêque de Béziers en 1077.

IV. PIERRE I est cité, en 1092, dans une charte de l'église de Béziers.

V. Bérenger I de Ventajou, frère de Bernard de Canet, abbé en 1129, souscrivit alors un accord fait entre Roger & son frère Trencavel. Il est encore cité en 1130.

VI. Bermond de Lèvezon, évêque de Béziers, fut abbé de Saint-Aphrodise après la mort du précédent, en 1138. Il conserva cette dignité pendant toute sa vie. Bermond céda au chapitre de Saint-Aphrodise les moulins de Bagnols en 1144.

VII. Guillaume I de Murvieil engagea, en 1154, Guillaume de Béziers à adjuger aux chanoines de Saint-Nazaire des vignes dont le prélat & les chanoines se disputaient la propriété. Il fit, en 1156, plusieurs règlements pour les réparations des moulins de Bagnols & des digues construites sur la rivière d'Orb.

VIII. Guillaume II de Margon donna, en 1166, à l'abbaye de Saint-Aphrodise une somme de dix mille sols melgoriens pour porter à douze le nombre des chanoines qui devaient remplacer les religieux bénédictins dans cette église. Il approuva, en 1182, une vente faite au monastère de Valmagne. Pendant son administration, Guillaume enrichit considérablement l'abbaye.

IX. Guillaume III de Requoseille ou Roqueseille fut présent, le 25 septembre 1189, au testament de Roger, vicomte de Béziers, & à la restitution que fit ce seigneur au chapitre de Saint-Aphrodise des moulins de Bagnols dont il jouissait indûment. Guillaume fut élu évêque de Béziers en 1199.

X. Hélie est cité dans un cartulaire de Foix, au mois d'août 1199, sous le titre d'abbé de Saint-Aphrodise.

XI. Bernard III Calvet est mentionné dans les règlements faits par Raimond pour les chanoines de Saint-Nazaire, en 1203. Il fut nommé arbitre, en 1208, au sujet d'un échange fait entre Pierre, évêque de Lodève, & Arnaud, archidiacre de cette église, & assista, en avril 1212, au concile tenu à Narbonne, dans le palais archiépiscopal.

XII. Pons de Coquon était chanoine de l'église d'Agde, lorsqu'il fut élu abbé de Saint-Aphrodise. Il se trouva, le 3 septembre 1219, à l'accord passé entre le duc de Narbonne & l'évêque d'Agde touchant les châteaux de Florensac, de Pomérol, &c.

XIII. Raimond I Michel était chanoine de Saint-Aphrodise lorsqu'il fut élu abbé. Il accorda, au mois de janvier 1222, en faveur de l'œuvre & aumônerie de son église, à tous les clercs & bénéficiers de l'abbaye, la liberté de vendre, sans payer aucun droit, le froment & les légumes qu'ils recueilleraient dans les terres de leurs bénéfices, privilége qu'il étendit à leurs successeurs. Le nécrologe de Cassan marque sa mort au 13 novembre, sans indication d'année.

XIV. Pierre II de Cassan, diacre & chanoine de Notre-Dame de Cassan, fut élu abbé de Saint-Aphrodise. Il autorisa Pierre de Magalas, sacristain de cette église, à réduire à un cens annuel de deux setiers d'orge le champart qui lui était dû par Pierre Vairat. L'acte est du mois de janvier 1225.

XV. Bernard IV Guitard reçut, le 7 juin 1227, d'Aymes de Corneillan, l'hommage de tout ce qu'il possédait dans le fief de Saint-Geniès de Monistrol & de Saint-Jean de Gradan. Il établit, en 1232, la fête de l'apparition de S. Michel & légua pour cette solennité trois cents sols melgoriens.

XVI. Guillaume IV de la Broue, chanoine de Montpellier, abbé dès le 18 novembre 1232, assista au concile tenu à Narbonne en 1244. Ayant été élu archevêque de Narbonne le 24 mai 1245, il résigna ses fonctions d'abbé avant le mois de juin 1245.

XVII. Jacques I fut élu abbé après la promotion de Guillaume au siége de Narbonne. Il est cité comme présent, avec plusieurs autres prélats, le 7 avril 1247, dans la charte de cession des vicomtés de Béziers & de Carcassonne, faite au roi S. Louis par le vicomte Trencavel. Il institua, en 1250, dans l'église de Saint-Aphrodise, la fête des SS. Just & Pasteur. En 1255, Jacques était chanoine de Narbonne & il fut élu par le chapitre, en 1257, à l'archevêché de cette ville.

XVIII. Raimond II de Sérignan était abbé de Saint-Aphrodise le 11 juillet 1255; il assista, la même année, à la sentence que rendit le sénéchal de Carcassonne contre le comte de Foix. Il renouvela, en 1260, l'ancienne confraternité, presque oubliée,

entre son église & celle de Saint-Paul de Narbonne, dont Géraud était abbé. Raimond mourut en 1263.

XIX. Pierre III Vesian, sacristain de Saint-Aphrodise, en fut nommé abbé en 1263. A cette époque il s'éleva un grand différend entre Pons de Saint-Just, évêque de Béziers, & les chanoines de l'abbaye. Les chanoines ayant nommé Pierre Vesian abbé, sans appeler ni consulter l'évêque, celui-ci les excommunia le 5 juillet 1263. L'affaire fut portée devant Gui, cardinal & légat du Saint-Siége, qui prescrivit la forme à observer dans la suite pour l'élection des abbés de Saint-Aphrodise & annula l'élection de Pierre. Cette sentence, prononcée le 26 mai 1264, fut acceptée par les deux parties. On procéda, du consentement de l'évêque, à une nouvelle élection, & les suffrages se réunirent de nouveau en faveur de Pierre Vesian. Cet abbé mourut le 6 juin 1287, jour marqué dans son épitaphe. Après sa mort, Pons de Saint-Just, évêque de Béziers, donna l'administration de l'abbaye à Raimond Fabre, prieur de la Madeleine de cette ville, jusqu'à l'élection d'un nouvel abbé.

XX. Bérenger II Frédol eut une discussion avec Raimond, administrateur pendant la vacance, pour les sommes que répétait celui-ci à raison de son administration & des dépenses qu'il prétendait avoir faites; ils choisirent des arbitres à la sentence desquels ils se soumirent le 25 juillet 1292. Il fut nommé en 1294 à l'évêché de Béziers.

XXI. Bernard V Roi succéda à Bérenger, en vertu d'une bulle du pape Célestin V, donnée au mois de novembre 1294.

XXII. Jean I Aycelin était abbé dès 1295; on en a la preuve dans l'acte de collation de l'abbaye faite par Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, en vertu des bulles de Nicolas IV, en date du 23 mai de cette année.

XXIII. Benoit Gaétan était abbé en 1311. Le 2 juillet de cette année, il confirma les statuts & règlements dressés par les chanoines de Saint-Aphrodise depuis le 31 août 1307.

XXIV. Frédéric de Flise, fils de Guillaume de Flise de Camesane, succéda à Benoît en vertu de la collation à lui faite par Luc, cardinal du titre de Sainte-Marie *in via lata*. L'évêque de Béziers, mécontent de cette nomination, qui le frustrait de son droit d'administration pendant la vacance de l'abbaye, & les chanoines, choqués de se voir ravir leur droit d'élection, en appelèrent au pape le 30 mars 1312.

XXV. Guillaume V porte le titre d'abbé de Saint-Aphrodise dans un acte du mois de juin 1316, qui se trouvait dans les archives de Montpellier.

XXVI. André Frédol était chanoine de Lodève & abbé de Saint-Aphrodise, lorsqu'en 1317 il fut envoyé au concile provincial de Narbonne au nom de l'église de Lodève. Le 22 février 1318, il ratifia le legs d'un moulin fait par Guiraud Salomon à l'aumônerie de Saint-Aphrodise; André était en même temps chanoine de l'église de Narbonne. Le 12 mai 1347, il promulgua un statut au sujet des pénitences que devaient s'imposer les hebdomadiers & les bénéficiers pour les fautes commises au chœur.

XXVII. Gilbert était abbé de Saint-Aphrodise, lorsqu'il fut promu à l'évêché de Saint-Pons, en 1349, par le pape Clément VI, à la place d'Etienne Aldobrandi, camérier du Saint-Siége, transféré par le même pape à l'archevêché d'Arles.

XXVIII. Bernard VI de Mandagaches était abbé, en 1353, lorsque Rostaing *de Amatio*, sacristain de Saint-Aphrodise, s'opposa, au nom de ses confrères, à Hugues de la Jugie, évêque de Béziers, qui se présenta le 13 septembre de cette année pour faire la visite du chapitre. Les consuls de Béziers firent remise à Bernard, le 30 novembre 1364, de cent six florins sur les deux cent trente-deux que le prieur de Cassan & lui devaient pour les réparations des murs de la ville. Bernard mourut en 1391. On vit renaître après son décès les contestations tant de fois renouvelées entre l'évêque de Béziers & le chapitre de Saint-Aphrodise, touchant l'administration de l'abbaye pendant la vacance. L'évêque Barthélemy & les chanoines ayant consenti à un arbitrage, Jacques Lebrun & Raimond Fouquier, bacheliers, rendirent leur sentence le 26 avril 1391; & tout fut pacifié

en vertu du décret qui avait été rendu en 1264 par Gui, cardinal de Sainte-Sabine.

XXIX. Mathieu est compté parmi les abbés qui envoyèrent un procureur au concile de Pise en 1409.

XXX. Jean II Sessala, chanoine de Saint-Nazaire, était abbé en 1424, lorsque Guillaume de Montjoie, évêque de Béziers, le députa vers le comte de Foix pour le détourner du dessein qu'il avait manifesté de loger ses troupes dans l'église de Saint-Nazaire & dans le palais épiscopal. Jean mourut, suivant le nécrologe de Béziers, le 8 septembre 1428, & fut inhumé dans le cloître.

XXXI. Gérard Charrac ou de Bricoigne succéda à Jean Sessala, le 14 septembre 1428. Il prêta serment de fidélité à Guillaume de Béziers le 18 avril de l'année suivante. Gérard était aussi archidiacre de Laon, lorsqu'il fut élu, en 1433, à l'évêché de Pamiers; il passa ensuite sur le siége de Saint-Pons.

XXXII. Raimond III Ardit, chanoine de Saint-Nazaire, fut élu abbé de Saint-Aphrodise & prêta serment de fidélité à l'évêque, en 1431. Conformément au décret du concile de Bâle, il présenta en 1438 à Guillaume de Montjoie, évêque de Béziers, à l'abbé de Saint-Thibéry & à l'official d'Agde, commissaires délégués par le concile, les statuts de son église pour qu'ils fussent réformés. On trouve le nom de Raimond cité jusqu'en 1461.

XXXIII. Jacques II Petit ne géra, depuis sa promotion à l'abbaye, que par l'entremise de Pierre Morel, chanoine de Saint-Aphrodise, son vicaire ou procureur général. Il mourut à Montpellier, le 24 mai 1475.

XXXIV. Humbert de Laia succéda à Jacques Petit en 1475. Après son décès, arrivé en septembre 1478, Jacques Picard administra les biens de l'abbaye au nom du roi jusqu'à l'élection du suivant.

XXXV. Jean III d'Oriole, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, fit un accord, le 21 février 1481, avec Jacques *de Minutolis*, évêque d'Agde, touchant la redevance annuelle d'un muid & demi de blé *araon*, provenant d'un échange de dîmes.

XXXVI. Arnaud Capuci, bachelier en droit civil & canon, était chanoine d'Agde quand il fut élu abbé de Saint-Aphrodise. Il assista, le 2 octobre 1509, en qualité de vicaire général d'Antoine du Bois, évêque de Béziers, à l'élection de Catherine de Briniac, abbesse du Saint-Esprit. Arnaud fit beaucoup de bien à Saint-Aphrodise & lui donna la grange de La Foucarde. Il mourut le 9 novembre 1511.

XXXVII. Arthur Bureau, neveu de Jean, évêque de Béziers, prêta serment d'obéissance, en 1511, à Antoine du Bois, évêque de cette même ville. Il était encore abbé en 1514. On trouve plusieurs titres de son temps écrits par Martin Mas, son procureur.

XXXVIII. Antoine I de Vesc fut abbé de Saint-Aphrodise & évêque d'Agde. Pierre de Corneillan, chanoine & sacristain de Saint-Nazaire, donna une investiture en son nom, le 8 juillet 1529. Il se démit de son abbaye en faveur du suivant, vers 1530, lorsqu'il fut transféré à l'évêché de Valence.

XXXIX. François I de Castelnau, cardinal de Clermont, est le premier abbé de Saint-Aphrodise nommé par le roi. Il est cité en 1534.

XL. Guillaume VI Cajot, mentionné par Guichenon dans son *Histoire de Savoie*, avait la commende de Saint-Aphrodise en 1543.

XLI. Simon de Pierrevive institua pour son procureur général Amédée Baronat, chanoine & sacristain de Saint-Paul de Lyon. Ce procureur, après la mort de Simon, conserva la régie de l'abbaye jusqu'à ce que le roi eût nommé le suivant.

XLII. Antoine II du Puy, archidiacre de Cabrières, au diocèse de Béziers, fut nommé abbé de Saint-Aphrodise vers l'an 1562. Il reçut la bénédiction de Julien de Médicis, évêque de Béziers. Ses bulles de provision renouvelèrent l'usage où était l'abbé d'officier avec la crosse, la mitre & les ornements pontificaux. Antoine mourut le 20 septembre 1572.

XLIII. François II de Trotin, archidiacre de Carcassonne, succéda à Antoine comme abbé, mais il ne fit aucun séjour à Saint-Aphrodise.

XLIV. Hercule de Gaillac succéda

à François. Après la mort de ce dernier, il s'éleva un différend entre le pape & le roi de France. Le pape avait nommé François Isarn à l'abbaye, & le roi avait désigné Dominique Resseiguier, religieux & prêtre. Celui-ci ayant donné sa démission, le roi accorda aussitôt le brevet, le 3 mars 1597, à Hercule de Gaillac. Hercule fit un accommodement, le 16 août 1601, avec Isarn, pourvu par le pape, & resta paisible possesseur de l'abbaye dont il se démit néanmoins peu après, en faveur du suivant.

XLV. Pierre IV Dalmace reçut le brevet du roi en date du 10 novembre 1601, sur la démission d'Hercule. Le pape lui envoya ses bulles, & il fut béni avec le pouvoir d'user de la crosse & de la mitre, le 19 janvier 1603, par Pierre de Fleyres, évêque de Saint-Pons de Thomières, du consentement de Jean de Bonzi, évêque de Béziers, auquel il rendit hommage le 16 mai 1605.

Dominique de Bonzi, évêque de Césarée & coadjuteur de Jean, évêque de Béziers, est mis par MM. de Sainte-Marthe au rang des abbés de Saint-Aphrodise, parce qu'il en disputa la possession à Henri de Disimieu. Mais cette raison ne paraît pas suffisante.

XLVI. Henri de Disimieu, originaire du Dauphiné, après le procès qu'il eut à soutenir avec Dominique de Bonzi, resta paisible possesseur, en 1619, de l'abbaye de Saint-Aphrodise; mais il n'y résida pas & ne quitta point le séjour de Vienne, où il s'était fixé.

XLVII. Jean IV de Pierre succéda à Henri. Clément de Bonzi, évêque de Béziers, lui disputa le droit d'user des ornements de sa dignité; Jean ne négligea rien pour le maintenir : il obtint une bulle du pape Innocent X, en date du 22 mai 1651, par laquelle il était confirmé dans ses prérogatives & dans l'usage de porter la mitre, la crosse, l'anneau pastoral, la croix pectorale & autres ornements pontificaux. Jean fut député à l'assemblée générale du clergé tenue à Paris le 2 septembre 1656, & mourut en 1676. C'est à ce prélat qu'on est redevable de la liste des abbés de Saint-Aphrodise, insérée par les frères de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana*.

XLVIII. Jean V Pelissier fut pourvu & prit possession le 9 décembre 1676. Il mourut en 1692.

XLIX. Pierre V Geneste fut nommé par le roi le jour de Pâques, 5 avril 1692. Il prit possession la même année.

L. N. Geneste prit possession par procureur en 1700. Il était, dit-on, breveté du roi dès 1696.

LI. N. Mercorant succéda au précédent en 1745.

LII. N. Mauduit du Plessis fut pourvu en 1767.

LIII. Jean VI Baptiste de Maillé de La Tour Landri, né au château d'Entrame, diocèse du Mans, le 6 décembre 1743, fut nommé abbé en 1768, & à l'évêché de Gap en 1777. [E. M.]

NOTE XCVIII

Note 98

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Paul de Narbonne.

(Diocèse de Narbonne.)

L'église de Saint-Paul est une des plus anciennes & des plus célèbres de Narbonne. Elle devait cette célébrité aux reliques de saint Paul, son patron, qui y fut enterré. Cette église, située dans l'origine en dehors des murs de la ville, ne fut renfermée dans son enceinte qu'à une époque relativement récente : il y existait au commencement du neuvième siècle un monastère qui vraisemblablement remontait beaucoup plus haut. Lorsque Louis le Débonnaire confirma, en 814, en faveur de Nébridius, archevêque de Narbonne, les priviléges de l'église de cette ville, il confirma en même temps ceux du monastère de Saint-Paul. Nous voyons qu'en 881 l'église de Saint-Paul était encore soumise à l'archevêque, comme celle de Saint-Just & de Saint-Pasteur, cathédrale de la ville.

La plupart des bienfaiteurs de l'église métropolitaine de Narbonne l'ont été aussi de l'église de Saint-Paul. Nous ne rapporterons pas ici les différentes donations

dont cette dernière fut gratifiée, ces donations ayant été mentionnées déjà dans l'histoire générale. Vers le milieu du onzième siècle, les religieux de Saint-Paul se réformèrent & embrassèrent la vie commune, sous la règle des chanoines réguliers; & comme les chanoines soumis à cette règle n'étaient gouvernés que par des prévôts, lorsque le pape Urbain II confirma, en 1093, cette nouvelle institution dans l'abbaye de Saint-Paul, depuis longtemps gouvernée par un abbé séculier, il marqua expressément dans sa bulle que l'abbé leur tiendrait lieu de prévôt; c'est ainsi que cet ancien monastère, après avoir été occupé par des chanoines séculiers depuis environ le milieu du dixième siècle, passa entre les mains des chanoines réguliers qui, dans la suite, se sont sécularisés à leur tour & ont toujours eu pour chef un abbé élu.

Abbés de Saint-Paul.

I. Savari est le plus ancien abbé de Saint-Paul que nous connaissions; il assista & souscrivit, en 911, au concile de la Province convoqué par Arnuste, archevêque de Narbonne.

II. Léotard ou Leutard est désigné comme abbé & archidiacre en 939 & en 940. Il a signé en ces qualités un acte d'échange fait en 959 par Aymeri, archevêque de Narbonne, & Suniarius, abbé de la Grasse.

III. Aymeri I, archidiacre de Narbonne & abbé de Saint-Paul, fit un échange en 969 avec Bernard Geraldi, évêque de Béziers; il vivait encore en 974.

IV. Gautier, surnommé *Belhomme*, était abbé de Saint-Paul vers 976. Le 23 février 977, le juif Samuel, fils d'Abraham, conjointement avec ses frères Moyse, Isaac & Lévi, vendirent à cet abbé & à Guillaume, diacre, un moulin situé sur la rivière d'Aude, sous le pont, au-dessus de la ville de Narbonne.

V. Agius, diacre & abbé, souscrivit une donation faite par Eudes ou Odon, diacre, en 978.

VI. Aymeri II fit un échange avec un nommé Eudes en 986.

VII. Arucio était abbé en 989.

VIII. Deus-Dedit, abbé de Saint-Paul, fut nommé exécuteur testamentaire du prêtre Simplicius, le 5 novembre 993. Il acheta, en 999, quelques domaines dans le village d'Attilian, & assista, au mois de mars de l'an 1007, à un plaid que tint Ermengaud, archevêque de Narbonne, dans le village de Saint-Georges.

IX. Bernard I Riquin, abbé en 1022.

X. Auger, abbé de Saint-Paul, comparut le 31 mars 1023 à un plaid tenu à Narbonne pour y défendre la possession d'un domaine dont Raimond-Adalgaire lui disputait la propriété. Il fit, en 1030, une donation en faveur de Pierre, sous-diacre & capiscol ou écolâtre de l'église de Saint-Just. Auger vivait encore en 1031.

XI. Oton était abbé en 1032.

XII. Bernard II Rainon, abbé de Saint-Paul, souscrivit en 1032 une charte de donation faite à son abbaye par Hugues, comte de Rouergue, prince de Septimanie ou de Gothie.

XIII. Raimond I Bernard fut gratifié, en 1033, d'un fief situé au-dessus du bourg de Saint-Paul.

XIV. Wifred ou Guifred, le même que l'archevêque de Narbonne de ce nom, fit de nombreuses libéralités à l'abbaye de Cuxa. Il était déjà abbé en 1058. Guifred, archevêque & abbé de Saint-Paul, ayant donné, au mois de mars 1079, à l'église de Saint-Paul une condamine sur la rivière d'Aude, il faut admettre que Raimond, qu'on suppose abbé en 1058 du temps de l'archevêque Guifred, non plus que Matfred qu'on dit être cité en 1066, n'étaient abbés de ce monastère, quoique effectivement ils eussent été élus pour remplir cette dignité à la place de Guifred, qui avait été excommunié par le pape, mais qui ne cessa point ses fonctions malgré cette excommunication.

XV. Pierre I, fils de Bérenger, vicomte de Narbonne, prend la qualité de clerc en souscrivant la donation que son père & l'archevêque Guifred firent en 1048 à la cathédrale de cette ville. Il fut promu, en 1051, à l'évêché de Rodez qu'il obtint peut-être par le crédit de Hugues, comte de Rouergue, son allié. Il paraît qu'il fut élu d'une manière peu canonique, puisqu'il

fut déposé dans la suite comme simoniaque. Aussitôt que Pierre eut appris la mort de Guifred, usant du crédit qu'il avait dans la ville, il se fit élire archevêque de Narbonne & abbé de Saint-Paul.

XVI. Guillaume I, vicomte de Castelnau, abbé de Saint-Paul, fut un des conseils de Dalmace, archevêque de Narbonne, lorsqu'en 1085 ce prélat retira l'église de Grisante, située auprès des faubourgs de la ville, des mains des laïcs qui la détenaient auparavant & l'unit au monastère de Lamourguier. Cet abbé assista au concile de la Province convoqué par Dalmace en 1090. Il était encore abbé en 1093. C'est lui qui reçut & qui peut-être provoqua la bulle donnée par le pape Urbain II pour réformer l'abbaye de Saint-Paul & y rétablir la vie régulière.

XVII. Guillaume II Gausbert vivait en 1094.

XVIII. Hugues, abbé de Saint-Paul en 1096, consentit, au mois d'août de cette année à la donation d'un alleu que Pierre-Raimond, sacristain de cette église, fit à son chapitre avant que de partir pour Jérusalem. Hugues vivait encore en 1114 & en 1117.

XIX. Udalger, vicomte de Castelnau, neveu de Guillaume I, fut élu abbé de Saint-Paul au mois de février 1118. Le pape Gélase confirma son élection par une bulle qu'il adressa au chapitre au mois de septembre. Il assista, en 1119, à la prestation de serment de fidélité fait par Aymeri, vicomte de Narbonne, à Arnaud de Lèvezon, archevêque de la ville, & fit, au mois de juillet 1127, un règlement ou statut concernant la nourriture des chanoines qui vivaient en commun.

XX. Pons I de Brugal est cité comme abbé de Saint-Paul & archidiacre mineur de Narbonne dans une charte d'Arnaud, archevêque de cette ville, comme ayant terminé un différend entre les chanoines & le sacristain de l'église de Saint-Paul en 1145. Il était encore abbé en 1152.

XXI. Arnaud I ou Arnulphe de Lèvezon, abbé de Saint-Paul, se rendit à Poitiers, au mois de mai 1152, pour y faire ses études. Il mourut en 1156, étant abbé de Saint-Paul & archidiacre de Narbonne.

XXII. Pierre II des Fossés acheta de Pierre-Raimond de Hautpoul, le 15 mai 1163, un fief pour la somme de six cents sols melgoriens. Il était encore abbé en 1173.

XXIII. Aldebert est cité comme abbé en 1174 & 1180. Il paraît qu'il eut pour concurrent à l'abbaye Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, qui se trouve indiqué par la première lettre de son nom comme abbé de Saint-Paul, en 1176 & 1179, & par son nom entier avec les qualités d'archevêque & d'abbé, le 1er juillet 1178.

XXIV. Ber... de Rod... se trouve marqué du temps du pape Luce III qui lui fit une réprimande pour avoir admis un chanoine sans avoir consulté l'archevêque.

XXV. Hubert, appelé Imbert par la Chronique de Saint-Paul, était en contestation, en 1185, avec l'archevêque Bernard-Gaucelin, touchant l'établissement d'une sacristie. Il fit, en 1186, son testament par lequel il choisit sa sépulture dans l'église de Saint-Paul, & mourut la même année.

XXVI. B. Jourdain, l'un des archidiacres de l'église de Narbonne, fut élu abbé de Saint-Paul du temps de l'archevêque Bérenger, vers 1192.

XXVII. Aymeri III, successeur de B. Jourdain, paraît, d'après une bulle du pape Célestin III, avoir été élu en 1198.

XXVIII. Pierre III donna, en septembre 1204, à son chapitre dont Bérenger, évêque de Carcassonne, était membre, la dîme des vignes du clos de la grande sacristie. Il assista, en 1214, à une donation faite à la cathédrale de Narbonne par Aymeri, vicomte de cette ville. On lit dans le nécrologe de l'abbaye qu'il décéda en 1221.

XXIX. Rebaud fut élu abbé de Saint-Paul après la mort de Pierre; malgré l'opposition de l'archevêque Arnaud, son élection fut approuvée par le pape Honorius III le 28 février 1224. En 1226, les abbés de la Grasse & de Saint-Hilaire le convoquèrent à un chapitre de moines noirs assemblés pour la réformation de leur ordre; enfin il fut élu évêque de Pavie en 1232. Ce fut lui qui, l'an 1229, après Pâques, à la tête de son chapitre & en présence des consuls du bourg de Narbonne, posa la première pierre de la nouvelle église de Saint-Paul.

XXX. Pierre IV Guiraud, sacristain en second de l'église de Saint-Paul, était l'un des trois chanoines que le chapitre députa à Rome, avec le pouvoir d'élire un nouvel abbé, lorsque le Saint Père aurait confirmé l'élection de Rebaud à l'évêché de Pavie. Cette confirmation fut faite dans l'église de Latran en 1232. Aussitôt les deux confrères de Pierre le proclamèrent abbé de Saint-Paul. A leur retour à Narbonne, le chapitre approuva leur choix, mais l'archevêque de Narbonne, qui s'attribuait une juridiction complète sur cette église, refusa son autorisation. On convint de s'en rapporter à des arbitres qui décidèrent, au mois de mai 1232, que l'élection était nulle & statuèrent que dorénavant le chapitre préviendrait l'archevêque de la vacance du siége abbatial & que, sous son autorisation, le chapitre procéderait à l'élection d'un nouvel abbé.

XXXI. Guillaume III Peyronet fut probablement celui sur lequel les voix se réunirent. On voit, en effet, par les archives de Narbonne, que Guillaume confirma les coutumes de cette ville au mois de février 1233. Il était encore abbé en 1235.

XXXII. Guillaume IV Gerse est cité dans un acte d'hommage que Géraud de Pépieux rendit à Pierre-Ameil, archevêque de Narbonne.

XXXIII. Bernard III de Saint-Brice est qualifié abbé en 1240, 1242 & 1249. C'est en cette dernière année qu'en vertu d'une bulle donnée par le pape Innocent IV, il exposa au souverain pontife les dommages causés aux moines de Boulbonne par les religieux de Pamiers qui, s'étant emparés par voie de fait de la grange de Bonrepos, en avaient chassé l'abbé de Boulbonne après l'avoir fort maltraité. Il est encore fait mention de lui en 1254 & 1255. Le nécrologe de Saint-Paul porte que Bernard mourut cette même année & qu'il fut inhumé à Maguelonne.

XXXIV. Géraud I de Narbonne fut gratifié, au mois de décembre 1256, par Pierre de la Redorte, de tous les droits qui lui appartenaient dans une forge de fer. Il fit, au mois de novembre 1261, un accord avec Amaury, vicomte de Narbonne, touchant la haute justice civile & criminelle que l'abbé, le chapitre & les sacristains de Saint-Paul exerçaient dans le bourg de Narbonne. En 1265, Géraud fut nommé avec deux autres délégués du Saint-Siége pour terminer un différend entre l'abbé de Boulbonne & Joubert, abbé de Cuxa, au sujet du prieuré de Tramesaigues. On rapporte au 25 juillet de cette année le transport du tombeau de saint Paul, patron de Narbonne, du rond-point du chœur aux colonnes du maître-autel. Géraud fit un accord, en avril 1266, avec la confrérie des Pénitents de Narbonne concernant les cierges offerts dans leur église & dont la moitié appartenait à l'abbé de Saint-Paul. Il mourut en 1277, au mois de janvier, après avoir fait quelques legs en faveur de son église, & fut inhumé devant le maître-autel.

XXXV. Bernard IV d'Olargues, préchantre de l'église de Saint-Paul, en fut élu abbé à la fin de février 1277. Il mourut le 21 avril 1279.

XXXVI. Raimond II Legras lui succéda au mois de novembre de la même année. Il mourut au mois de décembre 1283.

XXXVII. Guillaume V de Fontcouverte, exécuteur testamentaire de Raimond de Bages en 1287, est qualifié abbé de Saint-Paul & vicaire général de l'archevêque au mois de décembre 1292. Il mourut le 27 juillet 1308, après avoir résigné.

XXXVIII. Bernard V d'Olargues ne paraît pas avoir été élu avant 1309, & il est probable qu'il décéda ou abdiqua en 1314, car son siége était alors vacant.

XXXIX. Pierre V de Narbonne s'excusa, en 1317, de ne pouvoir assister au concile de Béziers. Quelques-uns prétendent que c'est le même qui fut nommé peu de temps après à l'évêché d'Urgel.

XL. Philippe de Majorque, abbé dès l'an 1318, eut de vives discussions avec son chapitre sur la nomination des syndics. Les chanoines réclamèrent la médiation de Jean Ferrier, son vicaire général, pour terminer leur différend.

XLI. Arnaud II, qui succéda à Philippe en 1327, ne jouit pas longtemps de sa dignité. Il était mort en 1328.

XLII. Pons II d'Aurench fut élu la même année.

XLIII. Pierre VI de Narbonne, fils d'Amaury, vicomte de Narbonne, & de Jeanne de l'Ile-Jourdain, était abbé en 1331. En 1335, le vendredi après la fête de Saint-Barnabé, il dressa des statuts pour la célébration de l'office divin & la réformation de la discipline. Pierre fut nommé évêque d'Urgel, & mourut à Montpellier le 9 novembre 1347. Il avait abdiqué ses fonctions d'abbé au moins depuis 1342.

XLIV. Adhémar d'Aure était abbé en 1347. Jean de Guillan & Étienne Guersa, ses vicaires généraux, firent avec le chapitre des règlements sur l'usage des offrandes. C'est peut-être le même personnage qu'Auger, désigné comme abbé en différents actes de 1345, 1346 & 1348, à moins qu'ils ne fussent tous deux compétiteurs; l'un aurait été élu par le chapitre & l'autre aurait eu pour lui l'institution du pape.

XLV. Bernard VI, prieur d'Olargues, qui passe pour avoir été pourvu par Clément VI, après la mort d'Auger, mourut à Avignon.

XLVI. Arnaud III de Villars affranchit, en 1357, les habitants de Raissac de la servitude; ils ne furent plus assujettis depuis qu'à certaines corvées. Envoyé à Beaucaire par le comte de Poitiers, gouverneur de Languedoc, il reçut pour cette commission cinquante-quatre écus.

XLVII. Pierre VII. On croit qu'il fut institué abbé de Saint-Paul par le pape Innocent VI, au mois de janvier 1358, après la mort de Bernard. Ce qui donne à penser qu'Arnaud succéda à Adhémar par suite de l'élection du chapitre, & Pierre à Bernard par la nomination du pape.

XLVIII. Guiraud fit un accord avec les carmes en 1369.

XLIX. Astorge de Landorre paraît avoir été abbé en 1379, 1387 & 1395. Bégon Sicard, chanoine de Saint-Just, était son vicaire général. Astorge vivait encore en 1399.

L. Gilbert de Veyrac est marqué abbé en 1405. Il assista, le 9 juin 1409, à la consécration de Geoffroi de Pompadour, élu évêque de Saint-Pons de Thomières; elle fut faite dans l'église de Narbonne par Pierre, évêque de Bazas, vicaire général de François de Conzié. Il est encore fait mention de Gilbert dans les années 1413 & 1421.

LI. Raimond III *de Fabricis*, en 1426.

LII. Guibert, en 1430.

LIII. Albert, en 1449.

LIV. Raoul Bonnier, abbé de Saint-Paul & vicaire général de l'archevêque de Narbonne, mourut au mois de mai 1458.

LV. Pierre VIII Raimond d'Auxilion, docteur ès lois, abbé dès 1463, fit, en 1467, une transaction avec Antoine du Bec Crespin, archevêque de Narbonne, auquel il céda la collation d'un canonicat de l'église de Saint-Paul; il est encore mentionné en 1473.

LVI. Georges d'Amboise, neveu de Gaucher de Forcalquier, évêque de Gap, nomma, en 1475, Pierre Bailli pour son vicaire général.

LVII. Louis d'Auceille.

LVIII. Antoine I Daude.

LIX. Géraud II Boisserie, promu par l'archevêque de Narbonne & admis par le chapitre de Saint-Paul, prit possession le 16 novembre 1496.

LX. Jean I de Pois était abbé en 1501 & se démit l'année suivante.

LXI. Pierre IX d'Auxilion était abbé de Saint-Paul & évêque de Carcassonne en 1505. Il fit renouveler, en 1510, l'état & le dénombrement des biens dépendant de l'abbaye, & se démit en 1511 entre les mains du pape Jules II.

LXII. Martin de Saint-André, clerc de l'église de Carcassonne, parent de Pierre d'Auxilion & âgé de seize ans, fut nommé abbé de Saint-Paul par Jules II, sur la démission de Pierre, dès le mois de janvier 1511; il ne prit possession que deux ans après & par procureur. Devenu évêque de Carcassonne, il se démit, en 1513, de l'abbaye entre les mains du pape Clément VII, en faveur du suivant.

LXIII. Pierre X d'Auxilion, chanoine des églises de Narbonne & de Carcassonne, nommé abbé de Saint-Paul le 19 décembre 1524, fit dans son église la fondation de la fête de Saint-Raimond, & mourut au mois de mai 1527.

LXIV. Thomas de Saint-Bonnet, élu abbé en 1528, décéda en 1530.

LXV. Pierre XI Chabot, bachelier en

droit & chanoine de Saint-Paul, élu abbé en 1530, mourut au mois de juillet 1534.

LXVI. Tristan de Clermont, breveté du roi & muni des provisions du pape, prit possession de l'abbaye le 26 mai 1529, malgré les protestations du chapitre. Il fut en procès avec les deux abbés précédents, élus par les chanoines, mais qui ne s'étaient pas mis en possession. L'un & l'autre étant décédés, Tristan fut élu par le chapitre, le 2 décembre 1534.

LXVII. Benoit Dupont était abbé en 1537. Il abdiqua en faveur du suivant.

LXVIII. Antoine II Besson, nommé, dit-on, dès l'année 1568, ne reçut que le 15 février 1572 sa confirmation par le vicaire général de Narbonne, & en 1574 seulement, ses provisions du pape Grégoire XIII. Il décéda au mois de septembre 1577.

LXIX. Henri I d'Autemar, official de l'église de Narbonne, reconnu abbé le 26 avril 1578, mourut en 1580.

LXX. Barthélemy Favre, chanoine de Saint-Paul, fut nommé abbé le 22 septembre 1580 & confirmé par le vicaire général du chapitre de Narbonne, auquel il jura obéissance le 10 octobre de cette même année. Pendant la vacance du siége archiépiscopal, il aliéna une partie de la terre de Saint-Amant, pour satisfaire aux décimes extraordinaires qui furent imposées alors sur son abbaye. Il mourut en 1584 & fut inhumé auprès du grand autel, devant la chaire abbatiale.

LXXI. Pierre XII de Mamillon, promoteur de l'église de Narbonne, fut intronisé le 25 juin 1585. Il est qualifié en 1604 docteur en droit & abbé de Saint-Paul. Le cardinal de Joyeuse l'avait nommé précédemment administrateur des biens de l'archevêché. C'était un savant prédicateur; il décéda en 1615, & fut inhumé avec ses habits abbatiaux & les marques de sa dignité, la crosse & la mitre.

LXXII. Gabriel Dumas, chanoine de la cathédrale, fut élu abbé par le chapitre de Saint-Paul. Il eut pour concurrent Arnaud Guyon, breveté par Louis XIII le 7 novembre 1615, mais qui fut évincé.

LXXIII. Bernardin d'Autemar ayant obtenu l'abbaye de Saint-Paul par la résignation du précédent, dont il était neveu, transigea avec François de Trégoin, élu par le chapitre, & conserva son titre. Il donna à son église un calice & des burettes de vermeil, mourut en 1668 & fut enterré devant la chaire abbatiale.

LXXIV. Henri II d'Autemar, frère du précédent, aumônier du roi, abbé d'Eaunes, diocèse de Toulouse, & de Saint-Guillem du Désert, fut élu abbé de Saint-Paul le 3 janvier 1669.

LXXV. Hyacinthe d'Autemar du Taur, neveu & résignataire de Henri, son oncle, prit possession le 29 décembre 1669. Il mourut en 1693 & fut inhumé devant la chaire abbatiale.

LXXVI. Étienne le Franc de la Grange, docteur en Sorbonne, vicaire général du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne, était chanoine théologal de Saint-Just, archidiacre de Corbières, & président de la chambre des comptes de Montauban en 1682, lorsqu'il fut élu abbé de Saint-Paul en 1693; il prit possession en 1695 par procuration dont il chargea Vincent Fabre, chanoine de cette abbaye, & assista, en 1706, au synode diocésain tenu à Narbonne.

LXXVII. Jean II Baptiste de Macheco de Premeaux, de Dijon, arrière-neveu par sa sœur de M. Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, fils de Bénigne de Macheco, seigneur de Premeaux & d'Anne Le Cocq de Corbeville, fut élu abbé de Saint-Paul le 27 mars 1709. Pech, chanoine de Saint-Paul, chargé de sa procuration, prit possession en son nom.

LXXVIII. Jean III François de Macheco de Premeaux, né à Dijon le 4 février 1667, succéda, à la fin de 1709, à Jean-Baptiste, son frère. Il prit possession le 6 octobre 1711. Il avait assisté, en 1710, à l'assemblée générale du clergé, & il y fut nommé commissaire avec M. Charles Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, pour examiner le projet d'une nouvelle édition du *Gallia Christiana*, dont le soin fut confié à dom Denis de Sainte-Marthe. Nommé agent général du clergé en 1720, il assista en cette qualité aux assemblées de 1723 & de 1725. Il fut nommé à l'évêché de Conserans le 29 mars 1726 & se démit de l'abbaye en 1727.

LXXIX. Jean IV Marie de Castellan, originaire du Languedoc, docteur en théologie de la maison de Navarre, déjà abbé de Bullencour, dans le diocèse de Troyes, député en 1725 à l'assemblée générale du clergé de France, prit possession de l'abbaye de Saint-Paul le 14 juin 1727, sur la démission de l'évêque de Conserans. [E. M.]

Note 99

NOTE XCIX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Pierre de Psalmodi.

(Diocèse de Nimes.)

L'abbaye de Psalmodi, placée primitivement sous l'invocation du Sauveur & de saint Julien, & plus tard sous celle de saint Pierre, une des plus anciennes du Languedoc, était située à quatre lieues de Nimes, dans une île appelée *Insula Psalmodia;* la mer, en se retirant, a joint cette île au continent, & l'emplacement de l'abbaye est aujourd'hui à près de dix kilomètres dans les terres. Détruit de fond en comble par les Sarrasins, lors de leur seconde irruption dans les Gaules, en 725, ce monastère fut rétabli par Pepin, & en l'année 791, Charlemagne mit sous sa dépendance celui de Saint-Saturnin de Nodels, diocèse de Nimes. Il lui donna aussi le territoire de la Tour de Matafère, où depuis le roi saint Louis fit construire le port d'Aigues-mortes. A partir de sa restauration, sous les carlovingiens, l'abbaye de Psalmodi ne fit qu'acquérir une plus grande importance. Elle reçut, sur les dernières années du règne de Charlemagne & sous celui de Louis le Débonnaire, un grand nombre de donations particulières & renfermait alors cent quarante religieux; mais sa situation dans une île & à proximité de la haute mer l'exposait, comme l'abbaye de Maguelonne, aux incursions des pirates maures & autres qui, aux neuvième & dixième siècles, désolèrent les côtes de la Méditerranée; aussi l'histoire de cette abbaye, depuis le règne de Louis le Débonnaire jusqu'au commencement du onzième siècle, est-elle à peu près inconnue. On voit seulement par un diplôme de Charles le Simple, donné en 909, que l'abbaye avait été de nouveau détruite, que les religieux s'étaient réfugiés à Corneillan, entre Lunel & le bourg de Port, qu'ils y avaient bâti des chapelles & quelques cellules, mais que ce nouvel établissement avait aussi été ravagé lors d'une nouvelle descente des pirates. En 1004, dans une assemblée des principaux seigneurs du pays tenue à Psalmodi même, il fut statué qu'on reconstruirait le monastère & qu'on le rétablirait dans son état primitif; ce qui fut exécuté.

Les religieux de Psalmodi se sécularisèrent en 1537. Les États de Languedoc firent des remontrances au roi sur cette sécularisation ainsi que sur plusieurs autres faites à la même époque, & il fut dit, dans une assemblée tenue à Carcassonne le 17 octobre 1547, touchant les doléances que le pays faisait sur la sécularisation des églises & l'union des bénéfices, qu'à cet égard, il serait acquiescé à la volonté du roi, sauf aux particuliers qui se plaindraient de poursuivre, si bon leur semblait, suivant la provision sur ce obtenue. Le chapitre de Psalmodi, sécularisé, fut transféré d'abord à Aigues-mortes, à raison du mauvais air qui régnait alors à Psalmodi, & à la fin du dix-septième siècle, il fut uni à celui de la collégiale d'Alais pour former le chapitre de la cathédrale de cette ville.

Abbés de Psalmodi.

I. Corbilian ou Corbilianus, abbé de Psalmodi en 791, contribua beaucoup à la reconstruction du monastère.

II. Théodemir, de race visigothique, succéda à Corbilian auquel il avait été confié dans sa jeunesse & qui l'avait élevé. Il était abbé en 810, en 821 & en 823, & mourut vers l'année 825.

III. Thibaut était abbé en 842, d'après un diplôme de Charles le Chauve.

IV. Witard I ou Guitard était abbé de Saint-Julien de Psalmodi en 887, comme

on le voit par les actes du concile de Port, & en 897, d'après une bulle du pape Étienne VI, bulle attribuée à tort au pape Étienne VIII par les auteurs du *Gallia Christiana*, ce qui leur a fait placer Witard à l'année 940.

V. Ragembald, abbé en 909, obtint cette même année, de Charles le Simple, un diplôme confirmatif des priviléges de son abbaye; il est aussi qualifié dans cet acte abbé de Joncels, ces deux abbayes ayant été unies sur la fin du neuvième siècle.

VI. Witard II reçut de Guillaume, comte de Toulouse, & d'Emme de Provence sa femme, en 997, le prieuré de Saint-Julien de Corneillan.

VII. Garnier, élu abbé à l'assemblée tenue en 1004, à Psalmodi, pour le rétablissement de l'abbaye, est cité, en 1005, dans l'acte d'élection de Wifred à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Il signa, en 1019, la charte de fondation du monastère de religieuses de Saint-Geniès, diocèse de Maguelonne, & en 1025, la charte de Judith, première abbesse de ce monastère. Garnier mourut, avec la double qualité d'abbé de Psalmodi & de Joncels, le 5 février, selon le nécrologe de Saint-Gilles.

VIII. Raimond I était abbé au mois de décembre 1054.

IX. Guillaume I Philaud, religieux de Gellone, prieur de Sauve vers 1043, fut élu abbé de Psalmodi vers 1071.

X. Bérenger était abbé de Psalmodi & de Joncels en 1082. Pierre-Ermengaud, évêque de Nimes, lui fit en cette année donation de l'église de Teillan.

XI. Pierre I était abbé en 1084.

XII. Guillaume II souscrivit, en 1085, un acte par lequel Dalmace, archevêque de Narbonne, réservait à son église une redevance annuelle de trois livres de cire sur l'église de Notre-Dame de Narbonne.

XIII. Arnaud I reçut, en 1086, la donation faite aux monastères de Psalmodi & de Joncels, par Bérenger-Guillaume & Loupiane, sa femme, de l'église de Sainte-Cécile du château de Loupian qui leur appartenait. Il vivait encore en 1095.

XIV. Foulque I fut nommé dans une assemblée tenue par les ecclésiastiques de la province en 1097, où le monastère de Psalmodi fut soustrait à la juridiction de Saint-Victor de Marseille, soustraction dont l'acte fut renouvelé par le pape Urbain II en 1099. Pascal II confirma, en 1115, en faveur de Foulque, toutes les possessions de son monastère. Cet abbé mourut le 17 mai de cette dernière année.

XV. Pierre II paraît devoir être placé ici, à cause de la discussion qu'il eut avec Bérenger, abbé de Joncels, sur la dépendance de ce monastère de celui de Psalmodi. C'est en 1115 que la sentence sur ce différend fut prononcée.

XVI. Bertrand reçut, le jeudi 22 février 1117, une donation de Richard, archevêque de Narbonne. C'est de son temps que le pape Gélase II vint visiter Psalmodi, dédia l'église de Teillan & confirma, en 1119, les possessions & priviléges de l'abbaye. Bertrand administrait encore le monastère en 1138.

XVII. Pierre III était abbé en 1141.

XVIII. Guillaume III occupait le siége abbatial en 1155 & en 1157.

XIX. Pierre IV d'Uzès fut présent, en 1174, à la donation de la terre d'Airolles, faite à Bertrand, abbé de Franquevaux, par Raimond d'Uzès, seigneur de Posquières. Il se démit peu après l'année 1176; mais il vivait encore en 1181.

XX. Guillaume IV fut élu abbé de Psalmodi, en 1180, après la démission de Pierre d'Uzès.

XXI. Foulque II est qualifié abbé en 1185. Le nécrologe de Saint-Gilles marque sa mort au 19 décembre.

XXII. Guillaume V siégeait en 1190.

XXIII. Aldebert est cité en 1198, & dans le nécrologe de Saint-André lès-Avignon au 20 décembre.

XXIV. Raimond II, en 1203.

XXV. Bernard I de Generas, d'une famille noble, voisine de Psalmodi, était abbé en 1203; il fut présent au traité de paix fait, en 1206, entre Pierre, roi d'Aragon, & les habitants de Montpellier. Il transigea, en 1217, avec les chanoines de Saint-Just de Narbonne.

XXVI. Raimond III, en 1220.

XXVII. Pons est cité dans des chartes

de l'église d'Agde en 1226 & 1234. Il paraît encore en 1239 & en 1241.

XXVIII. G. est mentionné, en 1243, comme abbé de Psalmodi, dans une charte de Pierre-Bermond, seigneur d'Anduze.

XXIX. Raimond IV céda, au mois d'août 1248, au roi saint Louis, le territoire d'Aigues-mortes; ce prince y fit établir un port & donna en échange à l'abbaye une terre ou condamine qui lui appartenait dans le canton de Sommières.

XXX. Guillaume VI est cité en 1249.

XXXI. Giraud de Brugières fut abbé de 1258 à 1269.

XXXII. Bernard II *de Anagia* prescrivit certaines mesures, en 1272, à Bertrand-Rostaing, au sujet des pêcheries de l'abbaye.

XXXIII. Pierre V Bedoc était abbé du temps du pape Nicolas IV, lequel donna commission à l'évêque de Marseille de faire la visite de Psalmodi & d'y réformer les abus qui s'y étaient introduits. Pierre fit en 1300 une association de prières avec l'abbaye de Saint-Gilles, & en 1315, année de sa mort, il en fit une autre avec les religieux de Cuxa.

XXXIV. Raimond V Bernard, prieur de Saint-Martin d'Alayrac, fut fait abbé de Psalmodi en 1317, en vertu d'une bulle du pape Jean XXII, & gouverna l'abbaye jusqu'en 1319, année de son élection comme abbé de Cluny.

XXXV. Arnaud II, religieux & aumônier de Saint-Papoul, nommé abbé de Psalmodi en 1319, mourut la même année.

XXXVI. Frédol, religieux & doyen de Psalmodi, en fut nommé abbé par Jean XXII, en 1320. Il prêta serment de fidélité au roi en 1321, & permuta, en 1330, avec l'abbé de Saint-Thibéry.

XXXVII. Gaillard avait été prieur de Montferrat, diocèse d'Uzès, avant que le pape Jean XXII le nommât abbé de Saint-Thibéry. Ce pape le fit permuter, en 1330, avec Frédol, abbé de Psalmodi. Gaillard mourut en 1331.

XXXVIII. Raimond VI de Sérinhac, d'abord abbé de Gellone & prieur de Gondargues, ensuite abbé de Saint-Gilles, le devint, en 1332, de Psalmodi qu'il gouverna jusqu'en 1352.

XXXIX. Gaucelin de Deaux, neveu de Bertrand, évêque d'Embrun, fut institué abbé de Psalmodi, en 1352, par une bulle du pape Innocent VI, datée d'Avignon. Il fut présent à la confirmation des statuts de l'église de Cavaillon & est mentionné, en 1361, dans les archives de la chambre des comptes de Paris. L'année suivante, Urbain V le nomma à l'évêché de Nimes; il était néanmoins encore abbé de Psalmodi en 1363 & trésorier du pape.

XL. Raimond VII était doyen de Saint-Gilles lorsque le pape Urbain V le nomma à l'abbaye de Psalmodi, en 1362. Il mourut à Avignon en 1365.

XLI. Guillaume VII Colomb, religieux de Saint-Pierre de Montmajour, fut pourvu en 1365, mais pour peu de temps, de l'abbaye de Psalmodi.

XLII. Pierre VI Lasteyrie, fils de Gérard & de Marguerite de Peyrefumade, était abbé en 1368; son frère Gui lui légua par testament la vaisselle d'argent qu'il lui avait prêtée lors de sa promotion à l'abbaye. Pierre gouverna celle-ci jusqu'en 1376.

XLIII. Pierre VII lui succéda en 1376; il était abbé de Saint-Aubin d'Angers, & Grégoire XI le transféra à l'abbaye de Psalmodi; il fut nommé visiteur des bénédictins dans leur chapitre général, tenu à Carcassonne en 1395. Dans le chapitre de 1399, cet abbé institua des prières particulières pour les religieux décédés dans les différentes églises dépendantes de l'abbaye, & ordonna que les prêtres célébreraient pour chaque défunt trois messes, que les clercs & les frères convers réciteraient trois cents *Pater* & *Ave*, que l'abbé nourrirait, le lendemain de chaque décès, quinze pauvres, &c. Pierre mourut le 28 avril 1400, à Saint-Laurent, à une demi-lieue de Psalmodi, où les abbés faisaient alors leur résidence.

XLIV. Aymeri de la Gardie fut nommé abbé en 1400. Il termina, en 1404, un différend entre Antoine, évêque de Maguelonne, & les chanoines de son chapitre. Il envoya, en 1409, un procureur au concile de Pise.

XLV. Arnaud III de Saint-Félix était abbé en 1415.

XLVI. Pierre VIII de Narbonne, en 1438.

XLVII. Arnaud IV de Saint-Félix, abbé en 1439, fut définiteur au chapitre général tenu à Carcassonne en 1448. Il vivait encore en 1459.

XLVIII. Guillaume VIII de Saint-Félix était abbé en 1462.

XLIX. Gui Lauret, protonotaire apostolique, fut le premier abbé commendataire de Psalmodi; il conserva la commende depuis 1483 jusqu'en 1507.

L. Jacques de Beaune, évêque de Vannes, fut abbé de Psalmodi depuis 1507 jusqu'à sa mort, arrivée en 1510 ou 1511. Les religieux élurent Girard Pilet, dit de la Verne, mais cette élection ne fut pas confirmée.

LI. Martin de Beaune fut pourvu de la commende de 1511 à 1522.

LII. Jérome de Canossa avait la commende de l'abbaye en 1522 & en 1523.

LIII. Louis de Canossa, évêque de Bayonne, était abbé commendataire en 1524 & en 1531.

LIV. Regnault de Martigni, évêque de Vabre, était abbé commendataire de Psalmodi en 1536.

LV. Jean I de Luxembourg fut nommé abbé la même année. L'année suivante, les religieux de Psalmodi furent sécularisés par le pape Paul III; & comme ils se plaignaient de l'insalubrité de l'air de leur demeure, ils furent transférés à Aiguesmortes. Peu de temps après, les religionnaires ruinèrent en grande partie l'abbaye, dont il ne resta que l'église & une portion du dortoir & du cloître. Jean fut abbé jusqu'en 1549.

LVI. Barnabé de Fayolles fut nommé en 1550; il résidait à Paris le 22 mai 1566 & y gérait les affaires du connétable de Montmorenci.

LVII. François I de Fayolles succéda à Barnabé.

LVIII. Jean II de Fayolles fut abbé commendataire après François.

LIX. Marc de Calvière, ayant été nommé président au parlement de Toulouse, se démit en faveur de son frère.

LX. Jean III de Calvière, frère du précédent, fut nommé sur sa résignation. Il était abbé en 1634. Il se démit de l'abbaye en faveur de son neveu, François de Calvière, clerc du diocèse de Nimes. Le roi écrivit, en faveur de ce dernier, au cardinal Barberini, son envoyé à Rome[1],

[1] Voici le texte de deux lettres écrites à ce sujet par le roi Louis XIII : l'une, au cardinal Barberini, l'autre au comte de Noailles, ambassadeur de France à Rome[1]; elles établissent l'ordre de succession de ces trois abbés.

« Mon cousin, je vous prie, suivant la lettre que j'écris à notre très saint Père le Pape, intercéder, vous employer & tant faire, qu'à ma nomination, Me François de Calvière, clerc du diocèse de Nismes, soit pourvu de l'abbaye séculière de Saint-Pierre de Psalmodi, diocèse de Nismes, à présent vacante par la résignation que Mr Jean de Calvière, abbé d'icelle, son oncle, en a faite en sa faveur, & à son profit, soubs la réserve de la troisième partie des rentes & des revenus de la dite abbaye, sa vie durant, oultre aultre pension du tiers des fruits & rentes du dit bénéfice, réservée cy devant en faveur du Sr Marc de Calvière, mon conseiller & président en ma court de Parlement de Thoulouse, frère du dit sieur abbé & son résignant, afin qu'il lui en soit expédié toutes & chacunes les bulles, dispenses & provisions apostoliques nécessaires avec les réserves des dites pensions, conformément aux procurations, mémoires & suplications qui en seront présentés à Sa dite Sainteté & vous me ferez bien agréable plaisir. Sur ce je prie Dieu, mon cousin, vous tenir en sa sainte garde.

« Escrite à Paris, le 18e jour de janvier 1634.

« *Signé*, Louis.

« *Et plus bas :*

« De Loménie. »

Et au dos est écrit : A mon cousin le cardinal Barberini, comprotecteur de mes affaires à Rome.

« Mr le comte de Noailles, le Sr de Calvière, président en ma court de Parlement de Thoulouse, m'a rendu en diverses occasions des preuves de son affection à mon service, ce qui me convie de l'avoir en particulière considération, & d'autant qu'il m'a fait entendre désirer quelque grâce de nostre saint Père le Pape, pour la conservation d'une pension que je luy ai accordée sur les fruits d'une abbaye, laquelle il a résignée depuis longtemps à un sien frère, par ma permission; je désire que vous vous employiez en mon nom à Rome, & fassiez tous les offices nécessaires pour l'obtention de la dite grâce, faisant cognoistre qu'elle sera dignement faite &

[1] Extrait des archives de Noailles, par Gaignières. Ms. latin 20896, fo 238.

demandant l'abbaye pour le résignataire, avec la retenue du tiers des fruits pour l'oncle, outre la pension précédemment retenue en faveur de Marc de Calvière, alors président au parlement de Toulouse, frère de Jean, dernier résignant. On assure que Jean renonça à sa pension, en 1689, en faveur du nouvel évêché d'Alais, cette abbaye ayant été comprise dans la dotation de cet évêché; il obtint en dédommagement l'abbaye de Lire. Jean mourut en 1698.

LXI. François II de Calvière, neveu du précédent, fut nommé sur la résignation de son oncle, en 1634.

LXII. François III Chevalier de Saulx, premier évêque d'Alais, obtint du roi l'union de l'abbaye de Psalmodi à son évêché, en 1690. [E. M.]

Note 100

NOTE C

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Notre-Dame de Sorèze.

(Diocèse de Lavaur.)

La ville de Sorèze est située au pied de la Montagne-Noire, à une lieue de Revel vers le sud-est, & dans une plaine fertile qui a six lieues d'étendue. L'abbaye, dédiée à Notre-Dame, qui lui a donné naissance, serait, à ce qu'on prétend, de la plus haute antiquité. On assure, en effet, qu'elle fut détruite au huitième siècle par les Sarrasins; il est certain qu'elle existait en 817 & qu'elle fut restaurée par Pepin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire. Ce prince la soumit au Saint-Siége & voulut qu'elle fût indépendante de toute autre église. Le pape Callixte II lui confirma ce privilége en 1120 & Innocent II en 1141. Cependant l'évêque de Lavaur, Jean Boucher, attaqua cette immunité vers l'année 1436, mais elle fut défendue & conservée en son entier par Jean de Leyrac qui, après avoir été chambrier & prieur dans cette abbaye, jouissait alors de la dignité abbatiale. Il défendit avec le même succès, contre l'évêque de Saint-Papoul, le droit de nommer à la cure de Saint-Paulet. L'abbaye de Sorèze fut une seconde fois détruite en 1573, lorsque les calvinistes, après en avoir expulsé les religieux, renversèrent les bâtiments de fond en comble. Ils ne laissèrent debout que les murailles de l'église dont ils firent leur temple, brûlèrent les reliques, les titres & tous les papiers, & s'emparèrent des biens & des revenus qu'ils conservèrent jusqu'en 1601, époque où les commissaires du roi ordonnèrent que l'exercice de la religion catholique y serait rétabli & que les biens seraient restitués aux religieux. Ceux-ci revinrent à Sorèze, mais n'osèrent rentrer de suite dans tous leurs droits. Cependant Barthélemy Robin, bénédictin de Saint-Corneille de Compiègne, ex-prédicateur du roi, ayant été pourvu en 1636 de l'abbaye de Sorèze & béni le 29 janvier 1640, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, commença par unir son abbaye à la congrégation de Saint-Maur, & s'appliqua avec tant de zèle à relever l'église qu'elle fut en état, dans le mois de septembre 1642, d'être consacrée sous le nom & l'invocation de Notre-Dame de la Paix, par l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, assisté des évêques de Saint-Papoul & d'Alet.

La destruction des archives ne permet pas de donner une liste bien exacte des abbés qui ont gouverné cette abbaye[1].

que j'en aurai un particulier contentement. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le comte de Noailles, en sa sainte garde.

« Escrit à Saint-Germain en Laye, le 30e jour de juin 1634.

« *Signé,* Louis.

« *Et plus bas :*

« Bouthillier. »

Et au dos est écrit : A Monsieur le comte de Noailles, chevalier de mes ordres, conseiller en mon conseil d'Estat, & mon ambassadeur à Rome.

[1] Cette notice serait incomplète si nous ne disions quelques mots du célèbre collége de Sorèze. Son origine est fort ancienne; elle remonte à l'école que les Bénédictins tenaient dans leur monastère & où ils enseignaient gratuitement le latin aux

Abbés de Sorèze.

I. Bertrand I était abbé de Sorèze en 817, lorsque Louis le Débonnaire lui donna le domaine qui devint dans la suite le prieuré de Saramon.

enfants de la ville. Ces religieux donnèrent à leur enseignement une plus grande extension lorsqu'ils eurent embrassé la réforme de Saint-Maur. Ils furent surtout poussés dans cette voie par le désir de faire concurrence à l'académie protestante de Puylaurens. Le succès ayant favorisé leur entreprise, ils construisirent, sous la direction de Jacques Hody, prieur de l'abbaye, un nouveau bâtiment destiné à répondre à tous les besoins de l'enseignement & au nombre toujours croissant des élèves.

Ce collége, dans lequel on enseignait, outre les langues mortes qui faisaient le fondement de l'éducation, l'arithmétique & la géométrie, la géographie & l'histoire, fut inauguré le 12 octobre 1682; l'ouverture des classes se fit le lendemain, 13. Cet établissement jouit bientôt d'une grande réputation & acquit un degré de prospérité qu'il garda pendant plus de vingt ans. Nous ne devons pas oublier de noter ici que dom Claude Devic, l'un des auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, né à Sorèze, le 15 juin 1670, commença ses études au collége le jour même de cette première ouverture, & que ses succès dans toutes ses classes, ayant attiré sur lui les yeux de ses supérieurs, ceux-ci l'engagèrent à entrer dans leur congrégation, où son savoir, universellement reconnu, & ses vertus déterminèrent ses chefs à le charger de missions importantes auprès du pape Clément XI. Lorsque l'Archevêque de Narbonne, président des États, fit demander au général de la congrégation de Saint-Maur les deux sujets les plus capables de travailler à l'*Histoire générale de Languedoc*, on lui désigna tout d'abord dom Claude Devic, qui fut à cet effet rappelé d'Italie.

La peste de Marseille, qui, en 1722, se faisait craindre dans le Languedoc, obligea momentanément les religieux à renvoyer leurs élèves. La congrégation de Saint-Maur, qui avait vu les progrès toujours croissants du collége, jugea à propos de lui donner un plus grand essor; elle profita de l'occasion pour faire construire un bâtiment plus vaste & mieux approprié à sa destination. Mais ce bâtiment, retardé par une foule d'obstacles suscités par la jalousie ou l'intérêt particulier, ne s'éleva que fort lentement, & ce ne fut qu'en 1757, sur les réclamations réitérées des habitants, que dom Fougeras fut envoyé comme prieur par le chapitre général de la congrégation & chargé de réorganiser les études à Sorèze. Cet homme, remarquable à plus d'un titre, n'attendit pas que le local fût achevé pour ouvrir le collége; il commença, au mois de mai 1757, avec trente-six élèves seulement; il y en avait cent dix le 15 janvier 1759, lorsqu'il en fit l'ouverture solennelle.

Dom Victor Fougeras peut être considéré comme le restaurateur de l'école de Sorèze; il y apporta un plan d'éducation qui a servi de modèle à beaucoup d'institutions modernes & dont la mise en pratique assura la réputation du collége. Les successeurs de dom Fougeras, dom Lacroix, dom Lasserre & dom Raimond Despaulx, nommé directeur en 1767, furent des hommes de mérite. Sous l'administration de ce dernier, l'école devint royale militaire; c'est-à-dire que le roi la prit sous sa protection spéciale, y placa un certain nombre d'élèves entretenus aux frais de l'Etat & y envoya chaque année un officier comme inspecteur.

Souvent attaquée par les journaux & par l'université de Paris pour sa méthode d'enseignement, l'école de Sorèze ne continua pas moins de prospérer jusqu'à la Révolution française. Dom Despaulx, considérant le grand nombre d'élèves qui se destinaient au génie, à la navigation, aux constructions navales & à l'artillerie, développa dans l'école l'étude des mathématiques & multiplia les moyens de faire faire à ceux qui voulaient embrasser ces carrières des progrès rapides : les cours furent faits d'une manière plus pratique; on créa un cabinet de physique & de chimie; un cabinet d'histoire naturelle; on construisit un observatoire, &c.

La Révolution française, en supprimant tous les établissements religieux, pensa ruiner l'école de Sorèze. En 1791, les moines se dispersèrent & les bâtiments de l'abbaye & du collége furent mis en vente. Cependant, un des plus distingués parmi les bénédictins, dom François Ferlus, professeur de rhétorique & d'histoire, encouragé par l'autorité civile, entreprit de sauver cet établissement. Il s'associa quelques-uns de ses confrères, retint les autres professeurs, en appela de nouveaux, conserva les élèves, racheta les bâtiments en empruntant l'argent nécessaire, & recomposa en quelque sorte le corps enseignant près de se dissoudre. Une époque si remplie de troubles ne pouvait manquer de susciter de nombreux obstacles à une semblable entreprise; il sut les surmonter par son habileté &, sous sa direction, le plan des études devint plus complet; à toutes les parties qu'on enseignait déjà, il ajouta la déclamation, l'espagnol, le commerce, la tenue des livres, la logique, la métaphysique & la morale; la géographie & l'histoire formèrent des cours distincts. Il fonda le jardin de botanique; il fit faire des réparations fort importantes aux bâtiments & sépara en trois cours, d'après leur

II. Walafrède était abbé vers 904, époque à laquelle il céda, du consentement des religieux, au comte Garsias, la maison, l'église & les dépendances de Saramon, à charge de retour à l'abbaye après la mort du comte, moyennant mille sols que l'abbé employa à réparer son église, en partie détruite par un incendie.

III. Datbert était abbé en 940.

IV. Rodolfe ou Raoul, abbé en 944, gouverna l'abbaye pendant vingt ans.

V. Seniorel assista, en 1027, au jugement d'un différend qui intéressait Aymeri, abbé de Lézat.

VI. Pierre I était abbé en 1057. On voit par quelques actes qu'il vivait encore en 1061.

VII. Raimond I fut élu, après une vacance de dix ans du siége abbatial, en 1071. Le comte Sanche rendit à cet abbé le lieu de Saramon.

VIII. Pierre II reçut, en 1093, la restitution que Géraud de Roquefort & Aymeri, son frère, lui firent de dîmes appartenant au monastère.

IX. Arnaud I de Villaborais, abbé en 1132, mourut le 30 septembre de la même année.

X. Guillaume I, abbé en 1153, mourut le 28 avril.

XI. Bernard I de Saint-Michel occupa le siége de 1160 à 1187.

XII. Guillaume II fut son successeur; sa mort est marquée dans le nécrologe au dix-huitième jour d'août.

XIII. Bertrand II de Pierrelade, cité dans des chartes comme abbé en 1195, reçut plusieurs donations & recouvra la dîme de l'église de Saint-Sulpice. Il vivait encore en 1224, mais comme il était très-vieux, Conrad, légat du Saint-Siége, lui donna un coadjuteur pour administrer le temporel de son abbaye.

XIV. Isarn est mentionné en 1225 & en 1230.

XV. Pierre III de Pierrelade ou de Roquefort était prieur en 1237; il fut élu abbé en 1240.

XVI. Pierre IV de Goust succéda au précédent. Il sollicita, en 1252, auprès d'Alphonse, comte de Toulouse, la dotation de la chapelle de Saint-Louis, & il y institua un chapelain pour y célébrer chaque jour la messe pour le repos de l'âme de Louis IX, lorsqu'il ne serait plus, en reconnaissance de ce que ce prince avait réduit à huit livres les redevances féodales du monastère. Pierre de Goust fut élu abbé de la Grasse en 1262.

XVII. Bertrand III de Saint-Geniès succéda à Pierre en 1263.

XVIII. Arnaud II de Montaigu reçut, en 1271, l'hommage de Pierre de Castelnau, & s'excusa, en 1273, de ne pouvoir assister au concile de Béziers. Il vivait encore en 1277.

XIX. Bernard II reçut en 1282, de Raimond-Pons, la donation d'une rente suffisant à l'entretien d'une lampe qui devait rester allumée pendant tout le carême.

XX. Pierre V Philippe d'Auriac est connu par les comptes des domaines de la sénéchaussée de Toulouse, qui constatent qu'en 1312 & 1313 il contribua aux frais de la guerre de Flandre.

XXI. Aymeri de Roquefort était abbé en 1314. Il donna, en 1327, deux cent-cin-

âge, les élèves qui auparavant n'en formaient que deux. Dom François Ferlus décéda à Sorèze, en 1812, âgé de soixante-quatre ans; il eut pour successeur son frère, Raimond-Dominique Ferlus, qu'il s'était associé dès l'année 1797. Celui-ci continua dignement l'œuvre de son frère & apporta aussi des réformes importantes dans l'enseignement. Il mourut à Sorèze, le 1er mars 1840, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses deux gendres, M. de Bernard & M. de Lasplanes, mirent alors le collége en vente, & l'abbé Gratacap, officier de l'université, ancien proviseur du collége de Toulouse & représentant d'une Société par actions, en fit l'acquisition le 23 mai 1840.

En 1854, cette Société offrit la direction de l'école au P. Lacordaire, avec la faculté de se nommer un successeur. Sous le regard du célèbre Dominicain, Sorèze reprit en six années son ancien éclat; il se maintient depuis 1861, grâces aux efforts de M. l'abbé Mourey, que le P. Lacordaire avait choisi & désigné d'avance pour le remplacer.

Un ancien élève du collége de Sorèze, M. A. Clos, a écrit, sur Sorèze & son école, un ouvrage qui renferme des détails intéressants; il est intitulé : *Notice historique sur Sorèze & ses environs*, par A. Clos, docteur en médecine, membre correspondant de la Société des antiquaires de France & de plusieurs autres académies. [E. M.]

Note 100

quante florins d'or pour sa part dans les contributions du clergé.

XXII. Raimond II de Solignac fit un accord, en 1330, avec les consuls de la ville de Sorèze, au sujet des droits de justice. Il mourut le 9 août 1340.

XXIII. Jouffroi ou Godefroi, qui succéda à Raimond, est qualifié de fidèle conseiller des rois Philippe de Valois & Jean le Bon. Il mourut le 29 juillet 1361.

XXIV. Philippe Crolle assista au concile de Lavaur, en 1368, en qualité de délégué d'Arnaud, archevêque d'Auch. On ne sait s'il mourut en 1390, ou s'il était mort dès 1380.

XXV. Jean I avait remplacé Philippe en 1390. Il ne vécut que peu de mois.

XXVI. Hugues de Goust, successeur de Jean en 1390, augmenta les pensions des religieux. Il mourut le 28 août 1409.

XXVII. Stold de Pazzi, originaire d'Avignon, fut nommé abbé de Sorèze par bulles du Pape Jean XXIII, datées du 26 septembre 1414. Il est cité dans les actes jusqu'en 1426.

XXVIII. Étienne était abbé en 1435.

XXIX. Jean II de Leyrac, prieur & chambrier, succéda à Étienne dès l'année 1435 & fut confirmé par Eugène IV. Il soutint, en 1437, un procès contre l'évêque de Lavaur pour la franchise des droits de juridiction de son abbaye.

XXX. Gallard *de Undis*, originaire de Castres, était abbé en 1443. Il mourut le 12 novembre 1449.

XXXI. Jean III succéda à Gallard & obligea, en 1457, les habitants de Sorèze à payer la dîme. Il donna à ferme, en 1460, le moulin de Durfort.

XXXII. Louis I d'Albret, prieur de Pontons, évêque d'Aire, cardinal, devint abbé de Sorèze quelque temps avant sa mort, arrivée à Rome le 5 décembre 1465. Il fut inhumé dans cette ville.

XXXIII. Richard de Longueil, évêque de Coutances, savant cardinal, eut l'abbaye en commende jusqu'en 1470.

XXXIV. Pierre VI de Lyon, protonotaire apostolique, eut la commende de l'abbaye jusqu'en 1475, époque où il fut nommé à l'archevêché de Toulouse.

XXXV. Jean IV Jacques Duverger, religieux de Sorèze, fut élu abbé en 1475 & conserva le siége jusqu'en 1488.

XXXVI. Bérenger-Albert, vicaire du précédent, garda le siége pendant deux ans. A sa mort, les religieux s'étant divisés sur le choix de son successeur, le siége resta vacant jusqu'en 1493.

XXXVII. Florent Galand, nommé en 1493, avait été l'un des présidents du chapitre général des bénédictins de la province de Narbonne, tenu en 1490 au Mas-d'Azil. Il fit faire des réparations à l'église qui tombait en ruines, & mourut en 1509. Les religieux, encore divisés, partagèrent leurs voix entre Pierre de Soulage, ouvrier, & Olivier, sacristain; mais ni l'un ni l'autre n'eut l'agrément du pape ni du roi : ces deux derniers nommèrent le suivant.

XXXVIII. Pierre VII Raimond de Guert, évêque d'Alet, fut pourvu de la commende de l'abbaye par le roi, en février 1510. Les deux élus du chapitre firent opposition; mais Olivier seul obtint une pension, & peu après, l'abbaye de Joncels, au diocèse de Béziers. Pierre fit travailler aux réparations de l'église en 1513, & reconstruisit entièrement le sanctuaire. Il vivait encore en 1523.

XXXIX. Jean V de Langeac, maître des requêtes, eut la commende de l'abbaye en 1524 & en jouit jusqu'en 1529.

XL. Antoine Lascaris de Tende, d'abord évêque de Riez, puis de Beauvais & ensuite de Limoges, revint plus tard à son premier siége; paraît comme abbé en 1535. Il mourut en 1546.

XLI. Honoré d'Esparron de Villeneuve, évêque de Riez, succéda à Antoine. Il se démit de l'abbaye, en 1549, en faveur du suivant.

XLII. Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, pourvu en 1549, embrassa la religion réformée & se retira à Genève.

XLIII. Charles I de Bourbon, cardinal, fit un nouveau concordat avec les religieux de Sorèze en 1565. Il se démit de l'abbaye peu de temps après.

XLIV. Charles II de Lorraine succéda au précédent, en ajoutant, en 1570, la commende de Sorèze à toutes ses autres dignités; il mourut en 1574.

XLV. Vincent de Garzelles était

abbé en 1575, pendant l'exil ou la retraite forcée des religieux de Sorèze, obligés de quitter l'abbaye en présence des calvinistes.

XLVI. François I de Rogier, baron de Ferrals, s'accommoda avec les calvinistes & partagea avec eux les revenus de l'abbaye. En 1601, les commissaires du roi firent rétablir l'office divin dans l'église de Sorèze & restituer les biens aux religieux.

XLVII. N. Hurault de l'Hôpital, seigneur de Bu, fut nommé par le roi en 1606. De son temps on célébrait l'office divin dans un souterrain, par crainte des calvinistes.

XLVIII. Guarin Palarin, né à Toulouse, protégé par la reine Marguerite, obtint la commende en 1610 & la garda jusqu'en 1631.

XLIX. Louis II François Mitte, fils de Melchior, comte de Miollens, marquis de Saint-Chaumont, succéda à Guarin. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques & se démit en 1636.

L. Barthélemy Robin, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, docteur de Sorbonne & prédicateur du roi, fut nommé en 1636, mais ne fut béni qu'en 1640; il fit démolir le temple que les calvinistes avaient élevé sur les ruines de l'ancienne église & entreprit avec tant de célérité sa reconstruction & celle du monastère, qu'en 1642 il en fit faire la dédicace. Barthélemy mourut le 13 avril 1656, à l'âge de soixante ans.

LI. François II de Rebé fut nommé par le roi à l'abbaye, en 1656.

LII. Louis III Fouquet, abbé commendataire, fut un des bienfaiteurs du collége institué dans cette abbaye & dont l'inauguration fut faite le 12 octobre 1682. Il mourut le 4 février 1702.

LIII. Joseph-Emmanuel, cardinal de la Trémouille-Noirmoutiers, fut nommé par le roi le 14 avril 1702. Il était abbé de Lagny, en Brie, de Haute-Combe, en Savoie, de Grandselve, diocèse de Toulouse, de Saint-Amand, dans le Tournaisis, & de Saint-Étienne de Laon. Il mourut à Rome le 10 janvier 1720.

LIV. Henri de Rosset de Ceilhes de Rocosel eut la commende de l'abbaye le 8 janvier 1721. Il obtint celle de Saint-Sernin en 1729 & se démit de la première, en 1740, pour prendre celle de Fontfroide. Henri mourut le 20 février 1748.

LV. N. D'Agay de Mion, ancien vicaire général d'Orléans, succéda à Henri en 1740, le 21 de janvier.

LVI. Jean VI Gabriel d'Agay, né à Besançon le 26 mars 1701, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Claude en 1757, fut pourvu de l'abbaye de Sorèze en 1779. Nommé coadjuteur de l'évêque de Perpignan la même année, il fut sacré évêque de Canoples en 1780, & devint évêque de Perpignan en 1783. [E. M.]

NOTE CI

Note 101

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Gilles.

(Diocèse de Nimes.)

L'abbaye de Saint-Gilles, située sur le Rhône, était dédiée primitivement aux apôtres saint Pierre & saint Paul. Son origine est fort obscure, car on ne peut accepter pour vraies toutes les allégations des actes de saint Gilles qui n'ont été écrits qu'au dixième siècle. Au dire de ces actes, saint Gilles, Grec de naissance, se rendit en Gaule, où après avoir fait quelque séjour à Arles, il vint fonder un ermitage dans le lieu où depuis s'est élevée la ville qui porte son nom.

Nous ne discuterons point les circonstances fabuleuses rapportées par la légende de saint Gilles, & nous n'essayerons pas davantage de faire concorder cette légende avec les faits historiques. Ce qui est certain, c'est que saint Gilles après sa mort fut enterré dans l'ermitage qu'il avait fondé, que la réputation de sainteté qu'il s'était acquise pendant sa vie attira après sa mort de nombreuses donations à l'église qui renfermait son corps, & qu'un monastère riche & puissant ne tarda pas à s'élever sur l'emplacement des modestes cellules qu'il avait

construites. Ce monastère fut protégé & enrichi par les princes visigoths qui possédaient alors la contrée; mais il fut détruit par les Sarrasins lorsqu'en 721 ceux-ci pénétrèrent dans les Gaules. Les bâtiments furent restaurés peu de temps après & le monastère relevé de ses ruines. Néanmoins on ne possède aucun renseignement authentique sur son histoire avant le commencement du neuvième siècle. En 808 Charlemagne prit sous sa protection l'abbaye de Saint-Gilles, qui est mentionnée en 817 parmi celles qui ne devaient que des prières pour le prince & la prospérité de sa famille & de l'État. Plus tard Gilbert, évêque de Nimes, ayant usurpé les revenus de ce monastère, le pape Jean VIII, par une bulle datée du 21 juillet 878, adressée au prêtre Arneil & à Léon, abbé de Saint-Gilles, fit rendre à ce monastère les biens qui en avaient été détournés & lui restitua sa primitive indépendance.

Cette abbaye reçut, pendant les dixième & onzième siècles, de nombreuses donations particulières. Parmi les principaux donateurs nous citerons Raimond Ier, Guillaume-Taillefer, comtes de Toulouse, & Raimond, comte de Saint-Gilles. Il se tint dans la ville de Saint-Gilles, le 4 septembre 1042, un concile dans lequel on confirma les règlements sur la trêve de Dieu, faits l'année précédente dans celui de Tulujes. Le pape Urbain II, lors de son voyage en France en 1095, arriva à l'abbaye de Saint-Gilles à la fin du mois d'août pour y célébrer la fête du saint, qui tombe le 1er septembre, il y revint le 14 juillet 1096 & il y consacra l'autel de la nouvelle église qu'on venait d'achever. Il y séjourna jusqu'au 20. De là il se rendit à Saint-André, vis-à-vis d'Avignon.

Au douzième siècle, l'affluence des pèlerins qui venaient pour honorer les reliques de saint Gilles était si grande que l'église qui portait son nom ne pouvait suffire à les contenir. A côté se trouvaient cependant deux autres églises, celle de Saint-Pierre réservée aux religieux & dont le chœur renfermait quatre-vingts stalles, & une troisième dédiée à la Vierge. On se décida à démolir ces trois églises pour en construire une seule plus considérable. Les fondations de celle-ci furent jetées le lundi dans l'octave de Pâques de l'an 1116. Elle était regardée comme une des plus belles églises des Gaules.

Le pape Gélase II, parti de Pise au commencement de novembre 1118, débarqua à Saint-Gilles le 7 du même mois; il fut reçu dans l'abbaye avec tous les honneurs qui lui étaient dus par l'abbé Hugues & les religieux qui le défrayèrent lui & sa cour pendant tout le temps de son séjour.

Callixte II donna à cette abbaye des preuves particulières d'intérêt & mit tout en œuvre pour la délivrer des vexations du comte Alphonse-Jourdain, qui s'était emparé de l'église & du bourg à main armée. Dans la suite, ce prince répara les dommages dont il était l'auteur, & confirma par son testament, fait en Palestine en 1148, les donations que Raimond de Saint-Gilles, son père, avait faites aux abbayes de la Chaise-Dieu & de Saint-Gilles.

Le roi Louis le Jeune fit expédier d'Étampes, en 1163, une charte par laquelle il confirmait l'abbé & les religieux de Saint-Gilles dans la possession de tous les domaines & droits qui pouvaient leur appartenir, soit dans la ville & le territoire de Saint-Gilles, soit dans le voisinage, & les mit à perpétuité sous la sauvegarde royale. Cette charte fut renouvelée en 1210 par le roi Philippe Auguste.

En 1251, le pape Innocent IV excepta l'abbaye de Saint-Gilles de l'exécution des statuts dressés par Grégoire XI pour la discipline des différents monastères.

Gui Fulcodi, natif de la ville de Saint-Gilles, devenu pape sous le nom de Clément IV, écrivit en 1266 plusieurs lettres en faveur de l'abbaye de Saint-Gilles. Par la première, datée de Pérouse le 5 janvier 1266, il accorda à Bérenger, abbé de ce monastère, & à ses successeurs, le pouvoir de réconcilier les églises non consacrées de la ville & du territoire de Saint-Gilles, qui auraient été profanées. Par une deuxième, datée du même endroit, le 4 février suivant, il fit présent au prieur & aux religieux, pour leur usage particulier, d'un sceau d'argent différent de celui de l'abbé : dix autres lettres furent écrites par le même pape pour annoncer aux religieux

quelques présents ou quelques faveurs particulières.

Philippe le Bel fit expédier de Paris, le 24 mars 1313, des lettres par lesquelles il déclare qu'à cause de l'affection singulière qu'il portait à l'abbé & aux religieux de Saint-Gilles, il confirmait le traité passé entre eux & ses officiers au sujet des biens confisqués sur les juifs par les dernières ordonnances, & cédait à l'abbaye le tiers de tous les biens saisis sur les juifs de ce territoire. Le 29 juillet 1340, le roi Philippe de Valois ordonna que toutes les causes de l'abbaye de Saint-Gilles & de ses dépendances ressortiraient immédiatement à la sénéchaussée de Beaucaire, & jamais au viguier ou au juge royal de Nimes.

Cette abbaye subsista sous la règle de Saint-Benoît dans un état plus ou moins florissant jusqu'au 17 août 1538, époque à laquelle elle fut sécularisée par Paul III & convertie en collégiale. Il y avait alors un abbé commendataire, un grand prieur, un doyen, un prieur claustral nommé par l'abbé, un chambrier, un aumônier, un infirmier, un maître des œuvres, un hôtelier, un préchantre, un économe, un archidiacre, un cellerier & trois sacristains, dont deux pour l'autel de Saint-Gilles & le troisième pour la sacristie de Saint-Pierre, nommée *Via sacra;* tous officiers claustraux. Il y avait en outre soixante religieux. Par la bulle de sécularisation, promulguée le 11 mai 1539, le pape abolit l'ancien état de choses & institua dans l'abbaye un abbé séculier qui devait avoir, comme s'il eût été régulier, la juridiction spirituelle & temporelle de la ville & de tout le territoire de Saint-Gilles; un doyen, un premier & un deuxième archidiacre, dignitaires principaux, un sacristain, un préchantre, un trésorier, ayant le rang de personnats, plus dix-huit canonicats, y compris ceux possédés par le doyen, les deux archidiacres, le sacristain, le préchantre & le trésorier, & treize prébendes ou petits canonicats.

Les reliques de saint Gilles furent conservées avec soin dans cette abbaye jusqu'au temps de la guerre des albigeois. A cette époque, elles furent transportées dans l'église de Saint-Sernin de Toulouse.

Abbés de Saint-Gilles.

I. Saint Gilles, fondateur & premier abbé du monastère qui devait plus tard porter son nom, vivait, dit-on, vers l'an 680. Sa fête se célèbre le 1er septembre, & le 10 octobre on solennise l'anniversaire de la dédicace de l'église de Saint-Gilles.

II. Atticus fut, dit-on, préposé en 739 à l'abbaye de Saint-Gilles par Charles-Martel, que l'on regarde comme le restaurateur du monastère après sa destruction par les Sarrasins en 721.

III. Chrestien, évêque de Nimes, passe pour avoir été pourvu de cette abbaye par Louis le Débonnaire, la première année de son empire, en 814.

IV. Léon était abbé de Saint-Gilles dont il revendiqua l'indépendance, en 878, contre Gilbert, évêque de Nimes, qui la contestait.

V. Autulfe gouvernait l'abbaye en 925. C'est de son temps que les reliques de saint Gilles furent tirées de leur ancien tombeau pour être placées dans un plus convenable.

VI. Ragefroi ou Rangefroid était abbé de Saint-Gilles lorsqu'il fut pourvu de l'évêché d'Avignon, vers l'an 940.

VII. Giraud ou Géraud assista à l'assemblée tenue en 1004 pour la reconstruction de l'abbaye de Psalmodi. Il est encore cité dans une charte du 20 octobre 1020 & dans une de l'année 1025.

VIII. Gautier fut gratifié, en 1032, de l'église ou abbaye de Saint-Eusèbe, diocèse d'Apt, par Eldebert, sa femme Ermengarde & ses deux fils.

IX. Virgile est cité dans un acte du 28 mars 1044.

X. Ermengaud I, abbé de Saint-André d'Avignon en 1050, fut ensuite élu à l'abbaye de Saint-Gilles qu'il gouverna pendant sept ans.

XI. Béraud, que les Historiens de la province de Languedoc appellent Bernard, se trouva au concile d'Avignon, tenu en 1060 par Hugues, abbé de Cluny, légat du Saint Siége. Il assista en 1068 au concile de Toulouse. C'est à tort qu'il est appelé Bernard dans les actes de ce concile. De

son temps l'abbaye de Saint-Gilles fut soumise à celle de Cluny.

XII. Benoit n'est connu que par le nécrologe de Saint-André-lès-Avignon, qui indique sa mort au 11 de mai & marque à ce jour son anniversaire.

XIII. Odilon se trouvait en 1096 à l'assemblée de Nimes, dans laquelle le comte Raimond abandonna à l'abbaye de Saint-Gilles la part dont il jouissait injustement dans les offrandes de cette église.

XIV. Étienne succéda à Odilon. Il était abbé en 1099.

XV. Hugues I, qui remplaça Étienne, était abbé en 1106. Il jeta, en 1116, les fondations de la nouvelle église de Saint-Gilles, destinée à remplacer les anciennes qui n'étaient plus assez grandes pour contenir les pèlerins qui affluaient de toutes parts. Cet abbé fut en différend avec le comte Alphonse-Jourdain, qui voulait empiéter sur les priviléges de l'abbaye & s'emparer de ses biens; il mourut en 1121.

XVI. Pierre I d'Anduze fut nommé par Callixte II abbé de Saint-Gilles, après la mort de Hugues, sauf le droit de l'abbé de Cluny. Pierre assista au concile tenu à Uzès en 1139, & contribua à la réconciliation des abbés de Psalmodi & de Joncels. En 1143 il reçut une lettre du Pape Célestin II, qui lui mandait de se transporter à Montpellier pour poser la première pierre de la chapelle que Guillaume, seigneur de cette ville, allait faire bâtir dans son château. Il fut présent, en 1146, à un engagement fait à Rostaing de Posquières par Bernard-Aton, vicomte de Nimes. Pierre, évêque de Sisteron, fit donation à cet abbé, en 1150, de l'église de Notre-Dame & de Saint-Maurice, dans le château de la Roque. Pierre d'Anduze fut élu la même année archevêque de Narbonne.

XVII. Bertrand I de Saint-Come reçut en 1154 une bulle d'Adrien IV, qui exemptait l'abbaye de la juridiction de l'archevêque de Narbonne, & de tout autre prélat qui ne serait pas légat *a latere*. Il accorda aussi à l'abbé le droit de porter la mitre. Le 23 janvier 1155, Bertrand fit don d'un jardin aux frères ou chevaliers de la milice du Temple de Saint-Gilles. Il consentit, le 28 janvier de l'année suivante, à l'acquisition que les mêmes chevaliers du Temple firent d'une maison à Saint-Gilles. Il paraît qu'il n'y avait encore dans cette ville, en 1157, qu'un simple hôpital pour la réception des pèlerins qui s'y embarquaient pour la Terre Sainte. Bertrand donna alors aux templiers, en la personne du maître Raimond, la permission d'y bâtir un oratoire avec un clocher. Il fut présent, en 1162, à un acte de réconciliation passé entre Guillaume, seigneur de Montpellier, & les seigneurs de Pignan. Il écrivit, en 1163, à Louis le Jeune, roi de France, pour se plaindre du comte de Toulouse, qui voulait exiger des droits de péage des habitants de Saint-Gilles, malgré l'exemption & les priviléges particuliers de cette ville, & accompagna sa lettre d'un présent consistant en aromates & épiceries du Levant arrivés sur des vaisseaux dans le port de Saint-Gilles, alors le plus fréquenté du royaume sur cette côte. L'abbé les offrit au roi comme une chose rare, & comme un témoignage de son attachement: ce présent était composé de cinq livres de sumac, de trois livres de cannelle & de cardamome, & d'une livre de gérofle, de muscade, de zedoaire, de nard celtique & de cubèbe. Louis confirma par un diplôme les priviléges de l'abbaye. Bertrand de Saint-Côme vécut jusqu'en 1168.

XVIII. Raimond I est cité comme abbé élu de Saint-Gilles, en 1169, dans des lettres de Louis le Jeune confirmatives des priviléges de cette abbaye. Cet abbé, lors de son inauguration, prêta entre les mains de R., cardinal-diacre du titre de *Sainte-Marie in via lata*, serment de fidélité au pape Alexandre III, & s'obligea par ce serment à faire un voyage tous les ans à Rome; mais le pape restreignit cette obligation à un seul voyage en deux ans, qu'il pourrait même faire exécuter par un député.

XIX. Ermengaud II se concilia comme son prédécesseur les bonnes grâces d'Alexandre III. Ce pape confirma en sa faveur les priviléges de l'abbaye par une bulle datée du palais de Latran, le 4 juillet 1179. Au mois de décembre de l'année suivante, le Saint-Père soumit à la juridiction de l'abbaye de Saint-Gilles l'administra-

tion & la disposition de l'abbaye de Saint-Gervais, située dans le diocèse d'Arles. Il est fait mention de cet abbé dans plusieurs actes concernant les templiers de Saint-Gilles en 1183, 1188, 1194 & 1195.

XX. Rainier est désigné, selon dom Estiennot, par la première lettre de son nom, comme abbé de Saint-Gilles, dans un acte de 1195. Plus tard il fut nommé commissaire par le pape Innocent III, avec l'abbé de Valmagne, pour recevoir la démission de Hugues, abbé de Saint-Guillem, & assister à l'élection de son successeur.

XXI. Pons I était abbé en 1208; Philippe-Auguste confirma, en 1210, les acquisitions faites par cet abbé dans la ville de Saint-Gilles. Il se tint, la même année, un concile dans l'abbaye de Saint-Gilles. Le 22 mars 1214, Pons & son chapitre confirmèrent les coutumes de la ville de ce nom. Le 30 janvier 1215, il assista à l'acte d'inféodation du château de Beaucaire fait à Simon de Montfort par Michel, archevêque d'Arles, en présence de l'évêque d'Avignon, du doyen de Saint-Gilles & de plusieurs autres personnages de marque. Pons fit ses oppositions en forme à l'érection du monastère de Saint-Gervais des Fossés en collégiale en 1221. Cette érection avait été faite sans le consulter par Conrad, évêque de Porto, légat du Saint-Siége, quoique ce monastère fût soumis à la juridiction immédiate de l'abbaye. Pons fut présent, en 1226, au mois de mai, au serment de fidélité prêté au roi par Pierre-Bermond, seigneur de Sauve, & gouverna l'abbaye de Saint-Gilles jusqu'en 1241.

XXII. Pons II fut transféré de l'abbaye de Psalmodi à celle de Saint-Gilles vers 1241. Il est mentionné dans le jugement prononcé par Pierre, archevêque d'Arles, touchant le droit de sépulture disputé entre les abbés de Saint-Gilles & de Franquevaux, en avril 1247.

XXIII. Guillaume I, grand prieur claustral de Saint-Gilles, élu abbé après la mort de Pons, est cité comme abbé en 1252. Il ratifia, en 1254, une aliénation faite par le prieur de Sainte-Cécile d'Estagel; soumit, en 1257, au jugement d'arbitres, les difficultés qu'il avait avec la communauté de Saint-Gilles, & fit un traité, le 6 septembre 1261, avec Martin de Lonay, architecte de Posquières, pour achever la construction de la basilique du monastère dont les travaux avaient été commencés en 1116. Son grand âge le détermina, en 1265, à prier Clément IV de l'autoriser à se démettre de ses fonctions pour vaquer au soin de son salut, ce qui lui fut accordé; il mourut le 7 mai 1275.

XXIV. Bérenger Barnier de Sauve, religieux de Saint-Gilles & prieur de Saint-Jean de Gardonech, fut nommé abbé par le pape Clément IV, après la démission de Guillaume, le 19 décembre 1265. Ce pape, originaire de Saint-Gilles, combla le monastère de ses bienfaits. Bérenger ratifia, au mois de janvier 1269, l'inféodation de quelques terres sises à Estagel. Il obtint, en 1270, du roi saint Louis un diplôme confirmatif des priviléges de son abbaye. Le 25 février 1275, Bérenger prêta serment de fidélité au roi Philippe le Hardi entre les mains de Philippe de Saulx, sénéchal de Beaucaire & de Nimes.

XXV. Pierre II de Lunel, d'abord infirmier, puis doyen de Saint-Gilles, ensuite abbé de Saint-Eusèbe en 1271, fut élu abbé de Saint-Gilles le 7 septembre 1275. Depuis sa nomination, on ne trouve pas d'autre mention de cet abbé.

XXVI. Astorge assista, en 1281, avec plusieurs évêques, abbés & seigneurs convoqués par Charles, prince de Salerne, à la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine, faite à Saint-Maximin, abbaye dépendante de celle de Saint-Victor de Marseille, le dimanche 25 mai 1281. Il mourut au mois de mai 1286.

XXVII. Raimond II Roi ou Le Roi fut élu par compromis après la mort d'Astorge, le 15 juillet 1286. Étant à Rome en 1291 au mois d'octobre, il y apprit la vacance du prieuré de Provenchères. En 1293 il nomma des procureurs pour percevoir dix livres tournois de rente qui avaient été assurées à l'abbaye par Robert, comte de Dreux, & la comtesse Béatrix, son épouse, & renouvela, en 1300, la confraternité de prières qui existait entre son abbaye & celle de Psalmodi. En 1301 Isnard Cambis, abbé de Saint-Eusèbe, étant décédé, les religieux de Saint-Eusèbe

s'en rapportèrent à Raimond pour la nomination de son successeur, pourvu que son choix tombât sur l'un d'entre eux; Raimond leur écrivit que cela était contraire aux statuts & qu'ils devaient demander un abbé au chapitre de Saint-Gilles, qui en élirait un à l'ordinaire. Raimond mourut sur ces entrefaites au mois de mai.

XXVIII. Bertrand II de la Tour, prieur de Mousan, fut élu par huit compromissaires choisis parmi les religieux de Saint-Gilles, le jour de la Saint-Barthélemy. Le chapitre demanda la confirmation de cette élection au Saint-Siége; mais Bertrand se démit entre les mains du pape.

XXIX. Hugues II de Foulhaquière, grand prieur du monastère, fut nommé sur la démission de Bertrand par le pape Boniface VIII, par lettres en date du 15 novembre 1302. Il existe différents actes de Hugues de 1307, 1311 & 1314. Au mois de septembre 1315, il approuva avec son chapitre l'accord conclu entre Bertrand-Raimond, prieur d'Estagel, d'une part, & Arnaud de Remoulins, chevalier, de l'autre, au sujet des limites du territoire d'Estagel & d'Aigues-vives. Il est encore fait mention de cet abbé aux mois de mai & de novembre 1318.

C'est à tort que l'on a mis au rang des abbés de Saint-Gilles, Vidal du Four, originaire de Bazas, savant théologien de l'ordre des frères mineurs, cardinal; tout au plus aurait-il pu être nommé par le pape administrateur de l'abbaye après la mort de Hugues jusqu'à l'élection d'un nouvel abbé.

XXX. Bertrand III, cellerier de Saint-Gilles, en fut nommé abbé par une bulle de Jean XXII, en date de 1319. Il fut transféré en 1324 par le pape à l'abbaye de Conques, diocèse de Rodez.

XXXI. Raimond III de Serinhac ou de Serignac était abbé de Saint-Guillem du Désert lorsque Jean XXII, ayant transféré Bertrand à Conques, le nomma, en 1324, à l'abbaye de Saint-Gilles. Ce pape accorda des bulles à cet abbé contre ceux qui troublaient son église. Raimond fut transféré à Psalmodi en 1332.

XXXII. Hugues III était prieur de Saint-Gervais, diocèse de Rouen, lorsque Jean XXII le nomma, en 1332, à l'abbaye de Saint-Gilles, d'où il le fit passer peu après à celle de Saint-Jean d'Angély.

XXXIII. Gerbert de Cantabrie, religieux & chambrier de Saint-Papoul, fut nommé à l'abbaye de Saint-Gilles par le pape Jean XXII, le 29 mai 1332, par lettres données à Avignon. Il est mentionné dans plusieurs actes en 1334 & devint abbé de Saint-Victor de Marseille, puis évêque de Rodez.

XXXIV. Bertrand IV était abbé de Saint-Gilles le 3 novembre 1335. Il est mentionné en 1336 & en 1338.

XXXV. Bertrand V, successeur du précédent, était grand prieur de Saint-Gilles lorsqu'il en fut élu abbé. Sa nomination fut confirmée par le pape au mois d'avril 1339. En 1343, Clément VI confirma en sa faveur les priviléges de l'abbaye de Saint-Gilles & lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs, la faculté d'avoir en voyage un autel portatif.

XXXVI. Raimond IV de Ganges (*de Agentico*) fut élu abbé par une partie des religieux de Saint-Gilles en 1348; les suffrages des autres religieux se portèrent sur Hugues. Le pape délégua l'évêque de Sabine pour prononcer sur ce différend, & il paraît que ce commissaire adjugea la crosse à Raimond. Cet abbé conclut, en 1353, un accord entre le chambrier & le chapitre de Saint-Gilles. Il vécut au moins jusqu'en 1358.

XXXVII. Arnaud, religieux de Saint-Thibéry & prieur de Sérignan, fut proclamé abbé de Saint-Gilles en vertu d'une bulle d'Innocent VI donnée en 1361. Son nom se trouve dans divers actes de reconnaissance, depuis le 22 février 1362 jusqu'au 20 janvier 1367.

XXXVIII. Guillaume II de Miers, frère d'Eble, évêque de Vaison, fut transféré de l'abbaye du Mas-Garnier à celle de Saint-Gilles, en 1367, en vertu d'une bulle d'Urbain V, & gouverna l'abbaye jusqu'au 30 avril 1373.

XXXIX. Esquiou (*Esquivus*) était abbé au mois de novembre 1373. Il avait nommé Frédol de Lèvezon, infirmier du monastère, son vicaire général. Son nom se trouve dans les actes jusqu'au 13 août 1378.

XL. Sauveur-Guillaume fut promu à l'abbaye de Saint-Gilles par le crédit du cardinal d'Albano, après la mort d'Esquiou. Il est qualifié professeur en droit canonique & abbé de Saint-Gilles, dans des bulles datées d'Avignon du mois de novembre 1379. Il prêta serment de fidélité au roi & donna le dénombrement des biens de son monastère en 1393. Il assista, en 1409, au concile de Pise, & vécut jusqu'en 1417.

XLI. Jean I de Melzen, religieux de Saint-Gilles, bachelier en droit, fut élu abbé en 1417; il ne vécut pas longtemps.

XLII. Antoine I Fouquier était abbé en 1421. Il convint avec son chapitre de réparer la châsse qui renfermait le chef de Saint-Gilles. Elle était d'argent enrichie de pierres précieuses, mais le temps l'avait dégradée. Nicolas Habert, évêque de Nimes, rendit deux ordonnances le 24 juillet 1423, qui permirent de mettre ce projet à exécution. Par la première, il adjugea quarante livres tournois à prendre sur les fonds qui étaient entre les mains du procureur des âmes & des causes pieuses de la cour épiscopale de Nimes; par la seconde, il accorda quarante jours d'indulgences aux fidèles qui contribueraient à cette réparation. Antoine rendit hommage au roi en 1437. Il fit faire une crosse d'argent de la longueur de sept cornes ou palmes, surmontée d'une petite statue.

XLIII. Jean II Prévérend, professeur en droit, administrateur perpétuel de l'archidiaconé d'Uzès, se trouva, en 1448, à l'élévation des reliques de sainte Marie, faite à la prière de René, roi de Sicile, & apposa sa signature & son sceau à l'acte qui fut dressé de cette cérémonie. Il institua, le 10 juillet 1453, Abriac du Puy, bachelier en droit, religieux & infirmier de Saint-Gilles, son vicaire général, & se démit de ses fonctions, en 1472, entre les mains du pape Sixte IV.

XLIV. Jean III de Mareuil, évêque d'Uzès, fut nommé par Sixte IV abbé commendataire de Saint-Gilles, sur la démission de Jean, par bulle datée de Saint-Pierre de Rome, le 12 octobre 1472. Il mourut en 1483.

XLV. Julien de La Rovère, neveu du pape Sixte IV, cardinal du titre de Saint-Pierre aux Liens, grand pénitencier de l'Eglise romaine, archevêque d'Avignon & successivement de Sabine & d'Ostie, fut nommé par son oncle à l'abbaye de Saint-Gilles en 1483; il prêta serment de fidélité au roi en cette qualité en 1486, & nomma vicaire général de l'abbaye Bernard de Montfrin, religieux & chambrier de Saint-Gilles. Julien fut élu pape en 1503 sous le nom de Jules II.

XLVI. François I de Chassaignes, originaire de Bordeaux, eut la commende de l'abbaye de Saint-Gilles, après le précédent. Il institua pour son vicaire général Antoine de Beaumont, grand prieur claustral, qui tint, en 1511 & 1512, un chapitre général de l'abbaye. Dans un acte de 1518, François est cité comme licencié en droit, chanoine & chantre de l'église de Bordeaux, & abbé commendataire de Saint-Gilles. En 1520, Jean de Rousergue, religieux de Saint-Gilles, était son vicaire général.

XLVII. Antoine II de Beaumont ou de Bremont, religieux de Saint-Gilles, prieur de Saint-Étienne de Ménerbe, diocèse de Cavaillon, puis grand prieur claustral, fut élu abbé par les suffrages de ses confrères. Après avoir pris possession en 1521, il tint un chapitre général le 10 juin de la même année & mourut en 1529.

XLVIII. Jean IV du Rosier fut élu par le chapitre abbé de Saint-Gilles & confirmé par bulle du pape Clément VII, en date du 19 août 1529. Il ne prit néanmoins possession que le 5 février 1530, & nomma pour son vicaire général Gouin Priat, maître des œuvres de l'abbaye. On lui fit présent de huit cents livres tournois pour son joyeux avénement. Son vicaire général convoqua un chapitre en 1531. Depuis cette époque il n'est plus fait mention de cet abbé.

XLIX. Gabriel d'Aigremont, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, était abbé commendataire le 1er décembre 1531. Il se démit, au mois d'octobre 1532, entre les mains du pape Clément VII, en faveur du suivant.

L. Théodore-Jean de Clermont, de la maison de Tallard, en Dauphiné, frère de François de Clermont, doyen du sacré

collége & légat d'Avignon, était clerc du diocèse de Gap. Il fut nommé par Clément VII abbé commendataire de Saint-Gilles, en 1532, sur la résignation de Gabriel. Il obtint deux bulles du pape Paul III, l'une en 1534 contre les usurpateurs des biens de son église; l'autre, le 17 août 1538, pour la sécularisation de l'abbaye. Cette dernière fut exécutée, le 11 mai suivant, par Pons de Ranc, abbé de Franquevaux. Théodore fut nommé évêque de Senez en 1551, & vice-légat d'Avignon en 1553. Il conserva néanmoins l'administration de l'abbaye jusqu'en 1559. Elle resta vacante pendant les années 1560 & 1561. Le chapitre nomma vicaire général Guillaume Belon, grand chantre.

LI. Martin de Beaune, chancelier de la reine, abbé de Royaumont & de Saint-Père de Chartres, évêque du Puy, fut nommé abbé de l'église séculière de Saint-Gilles en 1562. Cette même année, les religionnaires s'emparèrent de la ville de Saint-Gilles, les reliques furent dispersées, les maisons des Cordeliers & de la Rédemption des captifs furent pillées & détruites, les livres, les cartulaires & les chartes de l'abbaye de Saint-Gilles furent portés sur la place & brûlés, à l'exception de ceux que le grand chantre Guillaume Belon avait fait passer aux chanoines de Saint-Trophime d'Arles, pour les mettre en sûreté.

LII. Renaud de Beaune, maître des requêtes, prit possession de l'abbaye le 1er février 1566. Le 1er octobre 1567, les calvinistes firent une nouvelle irruption à Saint-Gilles, s'emparèrent de l'église, tuèrent quelques prêtres & obligèrent les autres à prendre la fuite; la plus grande partie des membres du chapitre se retira à Beaucaire où ils étaient encore au mois de juillet 1570. Dans une transaction faite avec la collégiale de Saint-Agricole d'Avignon, Renaud est qualifié maître des requêtes, évêque de Mende & abbé de Saint-Gilles; devenu archevêque de Bourges, il conserva l'administration de l'abbaye jusqu'en 1593, année où il se démit.

LIII. Gilles Chambrier, nommé abbé de Saint-Gilles par brevet du roi, sur la démission de Renaud, se démit aussi, au mois de décembre 1594, en faveur du suivant.

LIV. Jean V Baptiste Seguier, chanoine & maître des œuvres de Saint-Gilles, nommé abbé par brevet du roi daté du 10 janvier 1595, prit possession le 23 avril; mais les calvinistes nommèrent de leur côté Guillaume Jacquet, qui entra dans l'église accompagné de cinquante soldats & s'en empara. Jean-Baptiste Seguier, obligé de sortir de la ville, se retira d'abord à Beaucaire d'où il se rendit à Avignon & y séjourna pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'enfin, pour le bien de la paix, il se démit de tous ses droits en faveur de Guillaume.

LV. Guillaume III Jacquet, chanoine d'Aigues-mortes, prêtre, fut maintenu par les calvinistes dans l'usurpation de l'abbaye de Saint-Gilles en 1595.

LVI. Michel de Mathis, aumônier du roi, était abbé de Saint-Gilles en 1601; étant à Lyon le 16 octobre, il institua pour son vicaire général Étienne Courtois, chanoine & archidiacre mineur du chapitre de Saint-Gilles. Michel vivait encore en 1607.

LVII. Barthélemy de Chaumont, fils naturel d'Abdias de Chaumont, seigneur de Bertichères, était diacre lorsqu'il fut nommé abbé de Saint-Gilles. Les archives de ce chapitre lui donnent ces titres depuis le 8 décembre 1607 jusqu'au 14 juin 1609. Il confirma Étienne Courtois dans ses fonctions de vicaire général. En 1619, Barthélemy fut emprisonné par ordre d'Abdias, son père, qui s'empara de l'abbaye & y mit des soldats. Vainement les chanoines réclamèrent en Cour la liberté de leur abbé; Abdias ne tint aucun compte des ordres du roi & établit pour abbé un autre de ses bâtards.

LVIII. Jean VI Picard, nommé ailleurs Gallien, frère de Barthélemy, fut mis en possession de l'abbaye par Abdias de Chaumont, son père, en 1620; il en jouit jusqu'au 4 septembre 1622, époque à laquelle Louis XIII, pendant le siége de Montpellier, le dépossèda par un arrêt du Conseil.

LIX. Guillaume IV de Noset, archevêque de Séleucie & vice-légat d'Avignon, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Gilles par brevet du roi en date du 7 septembre 1622.

LX. Claude de Saint-Bonnet de Toiras, agent général du clergé, prieur

commendataire de Longpont, près Paris, évêque de Nimes, jouit de l'abbaye de Saint-Gilles depuis 1625 jusqu'en 1642, qu'il mourut subitement à Montpellier.

LXI. Anthime-Denis Cohon, évêque de Nimes, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Gilles par la protection du cardinal de Richelieu; mais Anthime, ayant appris la mort du cardinal & celle du roi avant d'avoir reçu ses bulles, se démit volontairement entre les mains de la reine mère.

LXII. Jules de Nogaret de Calvisson de Manduel, fils de Jean-Louis, marquis de Calvisson, & de Françoise de Saint-Bonnet de Toiras, fut pourvu de l'abbaye en 1643, étant encore fort jeune. Après avoir reçu ses bulles, il prit possession le 12 février 1644, & conserva l'abbaye jusqu'en 1658. Il s'en démit alors avec l'agrément du roi, en faveur du suivant, sous la réserve d'une pension de 3 000 livres pour lui & de 2 000 livres pour un de ses frères, chevalier de Malte.

LXIII. François II de Nogaret de Calvisson reçut le brevet du roi pour l'abbaye de Saint-Gilles, sur la démission de Jules, son frère. C'est de son temps, le 12 mai 1663, que ce qui restait des archives fut volé. François était encore abbé en 1704.

LXIV. François III de Louvet ou de Louvel de Calvisson, frère du marquis de Calvisson, lieutenant du roi en Languedoc, mourut à Marsillagues en 1707; on ne sait pas exactement l'année où il avait été nommé.

LXV. Charles Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, fut promu à l'abbaye en 1707. Il mourut en 1719.

LXVI. Jacques-Antoine Phelipeaux du Verger, évêque de Lodève, fut breveté du roi après la mort de Charles, le 8 janvier 1721. Il était aussi abbé de Nant, diocèse de Vabre, & de Saint-Sauveur de Lodève.

LXVII. Jean VII César Rousseau de la Parisière, évêque de Nimes, fut proclamé abbé le 14 juin 1732. Ses bulles furent expédiées le 28 septembre 1733. Il décéda le 15 novembre 1736.

LXVIII. François IV Charles de Beringhen fut pourvu en 1738; il avait été nommé évêque du Puy le 24 mars 1726. Il mourut le 17 octobre 1742.

LXIX. Louis-François de Vivet de Montelus fut pourvu seulement en 1744. L'abbaye était restée en économat l'année précédente.

LXX. N. de Coriolis d'Espinouse, abbé en 1755.

LXXI. N. Tracante, en 1773.

LXXII. Jean VIII de Dieu Raimond de Bois Gelin, né à Rennes le 27 février 1732, sacré évêque de Lavaur le 28 avril 1765, archevêque d'Aix en 1770, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Gilles en 1774. Il fut nommé à l'Académie française en 1776.

[E. M.]

NOTE CII

Note 102

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Sernin.

(Diocèse de Toulouse.)

Le monastère de Saint-Sernin, un des plus anciens du Languedoc, était situé près de la ville de Toulouse, en dehors des murs. Son origine est fort obscure; on croit qu'il fut fondé par saint Sylve, évêque de Toulouse. Au commencement du cinquième siècle, saint Exupère transféra, de l'oratoire du Taur dans cette église, le corps de saint Sernin, & le plaça dans un tombeau de marbre. A la fin du sixième siècle, le monastère formait un établissement considérable. Il fut ruiné par les Sarrasins en 721, & reconstruit un peu plus tard, sans qu'on puisse fixer exactement la date de son rétablissement. Charles le Chauve vint y fixer sa résidence, en 844, lorsqu'il mit le siége devant Toulouse. Un certain nombre de diplômes en faveur des abbayes des diocèses voisins ont été signés par ce prince pendant son séjour dans ce monastère. Les religieux qui desservaient l'abbaye de Saint-Sernin furent remplacés, au commencement du onzième siècle, par des clercs séculiers. Ceux-ci,

en 1706, avaient adopté la règle de Saint-Augustin & s'étaient soumis à la vie commune. Peu de temps après cette réforme, ils eurent de graves démêlés avec Isarn, évêque de Toulouse, & son chapitre, qui prétendaient exercer une entière juridiction & avoir des droits particuliers sur l'église de Saint-Sernin. Ils réussirent à faire échouer ces tentatives contre leur indépendance. Isarn, voyant qu'il n'avait pas réussi, chercha un autre expédient. Comme il savait que saint Hugues, abbé de Cluny, avait beaucoup de crédit sur l'esprit de Grégoire VII, il passa avec Hunaud, abbé de Moissac, un accord par lequel il céda à cet abbé & à celui de Cluny l'église de Saint-Sernin, pour y établir des moines, se réservant certains droits sur l'église. Par cet acte, que l'on rapporte à l'année 1082, il fut convenu qu'il n'y aurait pas d'abbé à Saint-Sernin & que le monastère serait gouverné par un prévôt, sous l'autorité de l'abbé de Cluny. En conséquence, Guillaume, comte de Toulouse, qu'Isarn avait su mettre dans ses intérêts, expulsa les chanoines de Saint-Sernin & y introduisit les religieux de Cluny; mais ceux-ci n'y restèrent pas longtemps, parce que Guillaume, réprimandé par le pape, dut remettre les chanoines en possession de leur église & s'engager par serment à les laisser en paix tant qu'ils vivraient canoniquement. Il révoqua en même temps l'acte qu'il avait passé avec Isarn & l'abbé Hunaud : la charte est du 23 juillet 1083.

Depuis lors les chanoines réguliers demeurèrent paisibles possesseurs de l'église de Saint-Sernin. Ils continuèrent d'être gouvernés par un prévôt jusqu'en 1119; à cette époque ils avaient un abbé régulier.

Le 24 mai 1096, le pape Urbain II consacra solennellement l'église de Saint-Sernin nouvellement rebâtie : le pontife, assisté de seize prélats, consacra lui-même le principal autel en l'honneur de saint Sernin & y mit une partie de son chef.

Au seizième siècle, un grand relâchement s'étant introduit dans la discipline, l'abbaye fut sécularisée en vertu d'une bulle de Clément VII, du 25 septembre 1526.

La liste des abbés de Saint-Sernin, donnée par le *Gallia Christiana*, laisse beaucoup à désirer. A l'aide des chartes de cette abbaye, conservées aux archives du département de la Haute-Garonne, & de l'inventaire dressé, en 1730, par l'archiviste Cresty, nous avons pu rectifier plusieurs erreurs de dates, & augmenter la liste de quelques noms qui n'y ont point figuré jusqu'ici. Nous imprimons ci-dessous, en note, un extrait d'un vieux nécrologe de Saint-Sernin, copié par dom Estiennot, lequel nous a été très-utile pour dresser la liste suivante[1] :

[1] *Excerpta ex necrologio inclitae domus Sancti Saturnini Tolosae.*

JANUARIUS

Nonis jan. obiit dominus Guillelmus de Contesio, abbas Sancti Saturnini, anno Domini MCCXII.

XIV kalend. febr. commemoratio fratrum Fuliensium.

XII kalend. febr. obiit Remigius, Pampilonensis episcopus.

XI kalend. febr. obiit Ferrandus, episcopus Pampilonensis, & Raymondus de Luco, Baionensis episcopus.

IX kalend. febr. commemoratio fratrum Sancti Johannis.

VII kalend. febr. commemoratio fratrum nostrorum manentium prope civitatem Turonicam.

VI kalend. febr. commemoratio fratrum S. Auberti Cameracensis, tam canonicorum quam presbyterorum nostrae congregationis.

FEBRUARIUS

II non. febr. obiit reverendus in Christo pater domnus Franciscus de Simiano, episcopus Aptensis & abbas Sancti Saturnini Tolosae, qui, anno MDLXXX, die IV februarii, donavit capitulo praesentis ecclesiae Sancti Saturnini jus praesentandi X praebendas in eadem ecclesia, fundatas prout in litteris continetur.

Eodem die obiit Bonuspuer, episcopus Lapurdensis.

VII idus febr. obiit dominus Isarnus, episcopus Tolosanus.

II id. febr. commemoratio fratrum Majoris Monasterii manentium apud civitatem Turonicam.

XVI kalend. martii, obiit Johannes, abbas Sancti Bertini.

XV kalend. martii, commemoratio fratrum Sancti Laurentii de Cumbalonga.

XII kalend. martii, obiit anno Domini MCCXXXIII, dominus Jordanus, abbas Sancti Saturnini.

XI kal. martii, obiit dominus Ramnulphus de Vasinaclo, abbas Sancti Saturnini.

VII kal. martii, obiit dominus Antonius, abbas Sancti Saturnini & episcopus Mirapicensis.

Prévôts de Saint-Sernin.

I. Pierre était prévôt de Saint-Sernin en 1090 & en 1096.

Obiit Azamarius, Convenarum episcopus.
vi kalend. martii, commemoratio fratrum Cluniacensium nostrorum familiarium.

MARTIUS

Kalendis martii, commemoratio fratrum Pampilonensium.
iv non. martii, commemoratio fratrum Casae-Dei.
iii non. martii, commemoratio fratrum Rocidae Vallis nostrorum familiarium.
vii id. martii, commemoratio Nemausensium & commemoratio fratrum Psalmodiensium.
iv idus martii, obiit dominus Johannes de Nogareto, abbas Sancti Saturnini.
iii idus, commemoratio fratrum Lezatensium.
xvii kalend. aprilis, obiit dominus Belengerius, abbas Sancti Jacobi Biterrensis.
xv kalend. aprilis, obiit dominus Bernardus de Rosergio, archiepiscopus Tolosanus, qui anno m cccc lxviii fecit fieri..... quod est in capite ecclesiae Sancti Saturnini.
xiii kal. aprilis, commemoratio fratrum Sancti Stephani Tolosae.
xi kal. aprilis, obiit dominus Petrus Textoris, abbas Sancti Saturnini & S. R. E. cardinalis & cancellarius.
iii kal. aprilis, commemoratio fratrum Sancti Aegidii.
Obiit Bernardus Arnaldi, qui fecit fieri unam capsam argenteam deauratam, ad honorem beatissimi Symonis apostoli, in qua requiescit caput ejusdem honorifice.

APRILIS

viii idus aprilis, obiit Bertrandus, abbas Sancti Ruffi.
iv idus aprilis, obiit Raymondus, episcopus Tolosanus.
ii idus aprilis, obiit dominus Bernardus, Tarbensis episcopus.
xvi kalend. maii, obiit dominus Ugo, episcopus Tolosanus, secundus abbas Sancti Saturnini.

MAIUS

ii nonas maii, commemoratio fratrum Grandis Silvae.
xvi kalend. junii, obiit dominus Johannes de Junaco, abbas Sancti Saturnini.
xiv kal. junii, obiit Bernardus de Aurivalle, abbas Sancti Saturnini.

JUNIUS

iii non. junii, commemoratio fratrum Aniani, Magalonensis dioecesis.

II. Munion porte le titre de prévôt dans la donation faite, en 1098, par le comte Bertrand, du village de Blagnac.

ii non. junii, obiit dominus Sanctius de Narano, abbas Sancti Saturnini.
Idibus junii, obiit Lambertus, Angolismensis episcopus.
xiv kalend. julii, obiit nobilis & religiosus vir dominus Johannes *deu Gua*, prior de Sta Columba, alias de Sabarduno monachus.
Commemoratio fratrum Magalonensium.
xii kal. julii, obiit Raymondus, Barbatensis episcopus[1]; est sanctus.
viii kalend. julii, commemoratio fratrum Sancti Stephani Agenensis.
iv kalend. julii, obiit Sancius, rex Navarrae.

JULIUS

v non. julii, obitus Raymondi Gairardi devotissimi. Est sanctus Raymondus, fundator collegii B. Raymundi, ubi jacet, anno m c xviii.
viii id. julii, commemoratio fratrum Sancti Jacobi Biterrensis.
xv kalend. aug. obiit Raymondus Roberti, primus abbas Sancti Saturnini.
xiv kal. aug. obiit Bernardus, abbas Sancti Saturnini, & dominus Berengarius Michaëlis, infirmarius hujus ecclesiae & prior de Layraco.
iii kalend. augusti, commemoratio fratrum Leodicensium.

AUGUSTUS

iii nonas augusti, commemoratio fratrum Bracarensium & Andreae Fabri, qui dedit magnum calicem tabulae corporum sanctorum.
ii nonas augusti, obiit dominus Petrus, abbas Sancti Saturnini.
v idus augusti, commemoratio fratrum Sancti Hylarii.
iii idus augusti, commemoratio fratrum Sancti Germani Montispessulani.
ii idus aug. obiit Johannes de Nogareto, abbas Sancti Saturnini.
xvi kalend. septembris, commemoratio Anianae, ord. S. Bened., Magalonensis dioecesis.
xiv kalend. septembris, obiit dominus Petrus Vitalis Blasini, abbas Sancti Saturnini.
xi kal. septembris, obiit dominus Pontius, tertius abbas Sancti Saturnini.
ii kal. septembris, obiit Petrus de Villamonte, abbas Sancti Saturnini de Brimo.

SEPTEMBER

iv nonas septembris, obiit dominus Fulco de Rueria, abbas hujus ecclesiae Sancti Saturnini, qui obiit anno Domini m ccoc lv.

[1] Non ibi dicitur abbas Sancti Saturnini.

III. Raimond Gairard, connu sous le nom de saint Raimond, était chanoine de Frédelas lorsqu'il fut élu prévôt de Saint-Sernin, en 1101 environ. On croit que c'est le même qui fut nommé évêque de Barbastro en 1104. Cependant le vieux nécrologe de Saint-Sernin distingue ces deux personnages. Saint Raimond contribua à la réédification de l'église ; il voulut être inhumé dans l'hôpital qu'il avait fondé & où il avait fait préparer son tombeau. Cet hôpital fut transformé dans la suite en un collége pour des étudiants pauvres. On doit aussi à saint Raimond la construction d'un pont sur la Garonne. Il mourut le 3 juillet 1118.

II non. septembr. commemoratio fratrum S. Salvatoris Anianae & domini Antonii Reveilhati, qui fecit reparare capellam Sanctae Crucis.

Nonis septembris, obiit reverendus dominus Laurentius Alamandus, episcopus & princeps, ac abbas hujus ecclesiae Sancti Saturnini.

VII idus septembr. obiit Ildefonsus, rex Aragoniae.

XVII kal. octobris, commemoratio fratrum Sancti Salvii Albiensis.

OCTOBER

V nonas octob. obiit dominus Aymericus Natalis, abbas S. Saturnini, & Philippus Gazanhayre, primus episcopus Condomiensis, postea Castrensis, & referendarius domini nostri Papae, qui dedit libros Nicolai de Lyra & libros Novellarum Johannis Andreae & plures alios libros huic ecclesiae.

Nonis octobris, commemoratio fratrum nostrorum Sancti Bertini, dioecesis Morinensis, nostrorum familiarium.

III idus octobris, commemoratio fratrum Sancti Jacobi de Leodio.

II idus octobris, commemoratio fratrum Aginnensium.

Obiit dominus Bernardus de Genetiaco, abbas Sancti Saturnini.

XVI kalend. novemb. obiit Petrus de Sancto Martiale, episcopus Tolosanus.

VII kalend. novemb. obiit recolendae memoriae dominus Hugo Rogerii, abbas Sancti Saturnini.

NOVEMBER

IV idus novembr. commemoratio fratrum Tarbeiensium.

XVII kalend. decemb. obiit Amelius, abbas Sancti Saturnini.

IX kalendas decembris, obiit reverendus in Christo pater dominus Johannes Maffre, cardinalis & abbas praesentis monasterii Sancti Saturnini.

DECEMBER

VI idus decembris, commemoratio fratrum Fredelaci.

V idus decembris, commemoratio fratrum Sancti Ruffi.

XV kalend. januarii, commemoratio fratrum Sancti Pontii Tomeriensis.

IX kalend januarii, commemoratio fratrum Sancti Aegidii.

Abbés de Saint-Sernin.

I. Raimond I Guillaume, selon le cartulaire de Saint-Sernin, ou Raimond-Robert, selon le nécrologe, succéda au précédent comme prévôt. Il prenait le titre d'abbé en 1119 & est appelé premier abbé de Saint-Sernin dans le nécrologe. Il vivait encore au mois de mai 1140; il ne mourut donc pas le 22 juillet 1139, comme l'allèguent les auteurs du *Gallia Christiana*. Son décès est marqué dans le nécrologe au 18e jour de juillet.

II. Hugues I est qualifié deuxième abbé de Saint-Sernin dans le nécrologe de l'église; il est cité dans des actes de 1141, 1145 & années suivantes. Nommé évêque de Toulouse en 1172, il conserva néanmoins les fonctions d'abbé jusqu'en 1175.

III. Pons I de Sainte-Foi était abbé de Saint-Sernin en 1175. Les auteurs du *Gallia Christiana* le font mourir en 1183 & lui donnent Guillaume de Cantez pour successeur; mais selon les chartes, Pons de Montpezat était abbé de Saint-Sernin au mois d'avril 1182; c'est donc lui qui fut le successeur de Pons de Sainte-Foi.

IV. Pons II de Montpezat fut abbé de Saint-Sernin, selon les chartes, depuis 1182 jusqu'en 1199.

V. Guillaume de Cantez était abbé en 1200; il figure dans un grand nombre d'actes jusqu'en 1211. Il mourut, selon le nécrologe, le 5 janvier 1212.

VI. Jourdain fut élu abbé de Saint-Sernin en 1212. Il avait la réputation d'un homme instruit & continua de jouir d'une grande considération jusqu'à sa mort, arrivée le 18 février 1233.

VII. Pierre I. Les auteurs du *Gallia Christiana* prétendent que Bernard de Gentiac succéda à Jourdain en 1234, mais on trouve un abbé du nom de Pierre cité dans

un acte de l'année 1234 & dans un autre du 28 février 1235. Cet abbé, qui ne vécut que peu de temps, est probablement le même que l'abbé Pierre dont la mort est marquée au sixième jour d'août dans le nécrologe de Saint-Sernin.

VIII. Bernard I de Martres, inconnu aux auteurs du *Gallia Christiana*, est cité dans des chartes de 1236 & de 1238. Cet abbé est donc le prédécesseur de Bernard de Gentiac, fait confirmé du reste par le nécrologe, qui mentionne la mort de quatre abbés du nom de Bernard, tandis que, selon les Bénédictins, il n'y aurait eu que trois abbés de Saint-Sernin de ce nom.

IX. Bernard II de Gentiac succéda à Bernard de Martres, on ne sait en quelle année. Il était néanmoins déjà abbé en 1243. Il mourut au mois d'octobre 1263, & fut enterré dans le cloître, sous l'autel de la chapelle de Notre-Dame de Salut.

X. Arnaud de Villemur est mentionné comme abbé nouvellement élu[1] dans une charte du mois de décembre 1263; il était prieur de Saverdun. Au mois d'avril 1287, il permit à l'abbé de Grandselve de construire dans la ville de Toulouse une église destinée au collége institué par cet abbé pour enseigner la théologie. On trouve son nom dans les actes jusqu'en 1292. Néanmoins il est dit, dans une charte de 1294, que l'abbaye était vacante depuis cinq ans, parce que deux compétiteurs ayant été nommés, aucun n'avait pu prendre possession.

XI. Sanche de Aissada, ou de Narano, selon l'ancien nécrologe, cité dans des actes de 1299, fut inhumé, le 4 juin 1301, dans la chapelle de Notre-Dame de Salut, au côté droit de l'autel.

XII. Raimond II Aton ou de Cardeilhac, qui succéda à Sanche en 1301, est le fondateur du monastère des religieuses de Saint-Sernin à Toulouse; régla leur institut par acte du 3 juillet 1302, assista, en 1307, à l'élévation des reliques de saint Antoine, dans l'abbaye de Lézat, & fut nommé, en 1318, premier évêque de Mirepoix.

XIII. Pierre II Le Teissier, originaire de Saint-Antonin, diocèse de Rodez, était prieur lorsqu'il fut élu abbé de Saint-Sernin en 1318. Peu après il fut nommé chancelier de l'Église romaine et obtint en cette qualité, en 1320, des lettres du pape Jean XXII en faveur des chanoinesses de Saint-Sernin. Nommé cardinal la même année, il mourut à Avignon le 22 mars 1321.

XIV. Ameil de Lautrec fut élu abbé en 1321; accusé d'hérésie au tribunal de l'inquisition par Gautier de Neuville, viguier de Toulouse & gouverneur du château Narbonnais, il fut déclaré non coupable par les inquisiteurs & par le parlement de Paris, le 20 janvier 1325, & fut promu à l'évêché de Castres en 1327.

XV. Hugues II Roger était abbé le 29 mars 1328. Il est cité dans plusieurs chartes jusqu'au 18 février 1359. Il ne mourut donc pas en 1356 comme le prétendent les auteurs du *Gallia Christiana*.

XVI. Jean I de Nogaret, Toulousain, docteur en décrets, satisfit à la chambre apostolique le 21 novembre 1360. Il mourut l'année suivante & fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Salut, à gauche de l'autel.

XVII. Renoul ou Rainulfe de Valignac ou de Vasinhac succéda à Jean, en 1361, & mourut le 19 février 1375. Il fut inhumé dans la même chapelle que son prédécesseur.

XVIII. Pierre III Vidal Blasin, docteur en décrets, était abbé en 1376. Il mourut le 19 août 1397.

XIX. Antoine de Bruyères de Chalabre fut abbé en 1398. Les auteurs du *Gallia Christiana* le font mourir la même année, & le nécrologe de l'église de Saint-Sernin lui donne le titre d'évêque de Mirepoix; son nom ne figure pas cependant sur la liste des évêques de ce diocèse.

XX. Aymeri Noel ou Natal, profes-

[1] Peu après son élection, Arnaud de Villemur prit possession des meubles laissés par son prédécesseur Bernard de Gentiac. L'inventaire de ces meubles, qui se trouve aux Archives de la Haute-Garonne, fonds de Saint-Sernin, mentionne parmi les livres du prélat : *Item* Avicennam; *item* Dialogozon; *item* quemdam librum qui incipit in transitu Jordani; *item* quemdam librum Isidori; *item* librum Confessionum S. Augustini; *item* librum Platonis; *item* librum Tabularum Aegyptiorum.

seur en décrets, était abbé en 1398; il suivit le parti de Benoît XIII qui l'institua référendaire & conservateur des priviléges de l'ordre de Cîteaux. Il est cité comme abbé dans des actes de 1403, 1405, 1406 & 1408, & devint évêque de Condom en 1411.

L'abbaye était vacante en 1409.

XXI. Bernard III d'Orval, originaire de Toulouse & docteur en décrets, était abbé de Saint-Sernin en 1411. Il mourut le 19 mai 1412.

XXII. Foulque de la Rovère, originaire de Saint-Léonard, diocèse de Limoges, docteur en théologie, fut élu abbé de Saint-Sernin en 1413, & fut institué sous-conservateur des priviléges de l'ordre de Saint-Dominique; il paraît n'avoir plus exercé ses fonctions d'abbé après 1446, car en 1447 l'abbaye est dite vacante. Néanmoins il ne se démit définitivement de tous ses droits en faveur de Jean de Juniac qu'en 1453. Il mourut en 1455.

XXIII. Jean II de Juniac, qui n'est pas nommé par les Bénédictins, prêta serment au pape en 1451 comme abbé de Saint-Sernin; il est cité en 1453 & en 1455, & est mentionné au nécrologe comme étant mort le 17e jour du mois de mai.

XXIV. Bernard IV de Rousergue reçut du pape, en 1462, la commende de l'abbaye de Saint-Sernin, nonobstant l'élection que le chapitre & les chanoines de Saint-Sernin avaient faite de la personne de Jean d'Armagnac pour leur abbé. Il fit faire les vitraux de la grande fenêtre de l'église en 1468.

XXV. Jean III Joffroy, né à Luxeuil, dans les Vosges, docteur en théologie, cardinal depuis 1461, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sernin en 1468; il mourut en 1473.

XXVI. Gilles de Laval reçut la commende en 1475. Il était conseiller du roi Louis XI & protonotaire apostolique.

XXVII. Laurent I Alamand, évêque de Grenoble, fut fait abbé de Saint-Sernin en 1478; il vivait encore en 1520.

XXVIII. Laurent II Alamand, neveu du précédent & comme lui évêque de Grenoble, succéda à son oncle en 1520. Il eut en 1523 un procès avec les chanoines dont le Parlement de Toulouse avait ordonné la réforme par un arrêt. Laurent poursuivit auprès de Clément VII & obtint la sécularisation du chapitre; c'est ce qu'on voit par la bulle de ce pape du 27 septembre 1526. Laurent mourut le 5 décembre 1561.

XXIX. Jean IV Baptiste de Simiane, évêque d'Apt, fut nommé abbé en 1561. Il renonça à la foi catholique en 1571 & perdit ses bénéfices.

XXX. François I de Simiane, frère du précédent, lui succéda comme abbé de Saint-Sernin & comme évêque d'Apt. Il donna au chapitre le droit de présenter à dix prébendes qu'il avait fondées dans l'église de Saint-Sernin. Il mourut en 1587.

XXXI. François II de Joyeuse, cardinal & archevêque de Toulouse, succéda à François de Simiane en 1587. Il mourut le 23 août 1615.

XXXII. Louis de Nogaret de la Valette, cardinal & archevêque de Toulouse, succéda à François de Joyeuse & conserva l'abbaye jusqu'en 1639. Il fut enterré à Saint-Sernin.

XXXIII. Jean V Coeffier Ruzé d'Effiat, né en 1622, obtint l'abbaye de Saint-Sernin en 1640, prêta le serment accoutumé, en chapitre, le 28 novembre 1651, & ensuite au Parlement, comme conseiller-né, le 11 janvier 1652. Il mourut à Paris le 19 octobre 1698.

XXXIV. François III Sanguin de Livry fut nommé abbé en 1698, le 1er novembre. Il mourut en 1729.

XXXV. Henri de Rosset de Ceilhes de Rocosel obtint le brevet d'abbé de Saint-Sernin en 1729. Il mourut le 20 février 1748.

XXXVI. N. de Flavigny, chancelier de l'église de Bourges, fut nommé par le roi abbé de Saint-Sernin le 28 avril 1748.

XXXVII. N. de Narbonne Lara fut nommé abbé de Saint-Sernin en 1778.

Le nécrologe fait mention, au vingt-troisième jour de novembre, de Jean Maffre, cardinal & abbé de Saint-Sernin. Nous n'avons pu trouver exactement la place qu'il occupe dans la série. [E. M.]

NOTE CIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Chinian.

(D'abord dans le diocèse de Narbonne, & plus tard dans celui de Saint-Pons.)

Un homme pieux, nommé Durand, que l'on qualifiait du titre d'abbé, avait fondé du temps de Louis le Débonnaire un monastère dans un domaine, appelé *Holotianus,* sur la rivière de Vernosoubre, aujourd'hui le *Verdouble,* domaine qu'il tenait de la munificence impériale. Il pria l'empereur de prendre sous sa protection le nouveau monastère, dont l'église était dédiée à saint Aignan, évêque d'Orléans, & de lui accorder les priviléges & immunités dont jouissaient les abbayes de fondation royale. Louis acquiesça à cette demande, & par un diplôme daté du 16 août 826, il prit sous sa sauvegarde cet établissement alors gouverné par l'abbé Woïca. Les immunités accordées au monastère de Saint-Aignan, devenu Saint-Chignan ou Chinian dans le langage du pays, furent confirmées par Charles le Chauve en 844. Entre les années 897 & 899, le monastère de Saint-Laurent *in Olibegio,* fondé à peu de distance par Anian, ami & contemporain de saint Benoît d'Aniane, & qui, depuis la fin du huitième siècle, était gouverné par des abbés particuliers, fut uni à celui de Saint-Chinian, & cette union fut confirmée par un diplôme de Charles le Simple donné en 899.

Depuis cette époque, le monastère a toujours été connu sous le nom de Saint-Chinian. Situé, à l'origine, dans le diocèse de Narbonne, il fut compris dans la circonscription de celui de Saint-Pons lors de la création de ce dernier. Bertrand, archevêque de Narbonne, trouvant que la discipline ecclésiastique s'était beaucoup relâchée dans le monastère de Saint-Chinian, le soumit en 1101 à celui de Saint-Pons de Thomières. En 1365, il fut placé sous la dépendance de Saint-Victor de Marseille; puis affilié en 1629 à la congrégation de Saint-Maur[1].

[1] Le récit suivant, conservé par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur dans les notes qu'ils destinaient au *Monasticon Gallicanum* (t. 3, 321), nous fait connaître, sous sa forme naïve, ce que les religieux de Saint-Chinian savaient, au dix-septième siècle, de l'origine de leur monastère.

« L'abbaye de Saint-Chinian est de fondation royale ou plutôt impériale. Ce point est tenu pour assuré par la tradition, par les *committimus,* toujours continués à cette abbaye, & par le rapport de dom Ambroise Taboriech, capiscol, & maître Antoine Belot, camérier, lesquels ont leu la fondation dans la ville de Beziers, au pouvoir de Me Massip, le notaire de Beziers, environ l'an 1620 en original, parchemin escrit en lettres gothiques, en forme, avec ses sceaux, la peau bien large, lequel instrument on nous asseure estre encore au pouvoir de son fils Massip l'advocat.

« L'acte de la fondation contient ce qui s'ensuit, selon que nous l'ont rapporté les susdits capiscol & camérier : Un certain Durandus, abbé familier & fort aimé de l'empereur Louis le Débonnaire, dit *Pius,* fils de Charlemagne, environ l'an 820 (*lisez* 826), vers la fin du règne de Charlemagne ou sur le commencement [du règne] de Louis son fils, passant par ce pays, eut une vision, dormant en la vallée où est maintenant la ville de Saint-Chinian, laquelle vallée n'estoit qu'une forest & se nommoit *territorium Sextanianum.* En cette vision il lui sembloit voir comme douze chantans dans un monastère qu'il pensoit voir en cette vallée. Estant de retour de ce voyage heureusement & venant sur la signification de sa vision, il demanda le territoire Sextanian au nouvel empereur, lequel le luy accorda. Ledit Durandus tout content vint en personne fonder l'abbaye de Saint-Chinian, au lieu où il avoit veu les douze moines : il fit donc la fondation pour ce nombre de religieux qu'il y mit de sa main & fut le premier abbé. On tient par tradition que les moines furent premièrement logés en une ancienne tour nommée *turris Nemorosa.* C'est celle qui sert à présent de clocher à la paroisse, & de là s'en alloient faire le service à Saint-Laurent, église encore en pied, dépendante de l'office de l'infirmier du diocèse de Narbonne jusqu'à l'érection de celui de Saint-Pons.

« Cette abbaye a toujours esté de l'ordre de Saint-Benoît. Elle a eu le bonheur d'embrasser de bonne heure les réformes de l'ordre, quand la régularité y a esté descheue. Environ l'an 1362, elle reçut celle de Saint-Victor, de quoi il y a un bref d'Urbain V. La paroisse est à Saint-Celse. De toute antiquité elle étoit dans le monastère & le vicaire

Abbés de Saint-Chinian.

I. Woica fut le premier abbé de Saint-Chinian, comme on le voit par le diplôme de Louis le Débonnaire de l'an 826.

II. Richefroi ou Richefrid est dit abbé du monastère *de Olotiano*, situé dans le pays de Narbonne, dans le diplôme par lequel Charles le Chauve, en 844, renouvelle tous les priviléges & exemptions du monastère.

III. Froja, abbé, & les religieux de Saint-Chinian vendirent en 893, à l'abbé Rainulfe & aux religieux de Mallast ou de Montolieu, deux domaines avec leurs dépendances. Froja assista au concile de Port en 897.

IV. Bera était abbé, le 6 juin 899, lorsque Charles le Simple confirma les priviléges de l'abbaye dédiée à saint Chinian, confesseur, & à saint Laurent, martyr, située dans le lieu de *Olotiano*. — Il existe après Bera une lacune considérable dans la suite des abbés de Saint-Chinian.

V. Sicard I fit une acquisition pour son monastère le 2 juillet 1045.

VI. Géraud paraît devoir être placé ici. C'est à lui que Bérenger, vicomte de Narbonne, & Garsinde sa femme, confirmèrent la possession d'un alleu que leur fils avait cédé au monastère de Saint-Chinian dans la ville même.

VII. Ermengaud, religieux de Saint-Pons, était abbé de Saint-Chinian vers 1100, selon le cartulaire de l'église de Narbonne. Au mois de mars suivant, l'abbaye de Saint-Chinian fut soumise à celle de Saint-Pons de Thomières. En 1123, Ermengaud fit une donation à la commanderie du Burgaud, diocèse de Toulouse.

VIII. Guillaume I succéda à Ermengaud vers 1129.

IX. Pierre I d'Adag était abbé en 1140.

X. Guillaume II fut abbé de Saint-Chinian depuis 1152 jusqu'en 1167. Il transigea en 1159 avec Pons, évêque de Carcassonne, pour l'église de Saint-Martin de Cabrières.

XI. Pierre II vendit, au mois de mars 1175, à Guillemette, abbesse de Rieunette, tous les droits qu'il avait à Villeneuve; il est fait mention de cet abbé en 1178. En 1203, il engagea quelques biens de son abbaye pour réparer les dommages que lui avaient fait éprouver les albigeois. Il fut même réduit à céder, en 1208, l'alleu de Capestang à l'archevêque de Narbonne.

XII. Arnaud I de Cruzy était abbé de Saint-Chinian en 1230. Le 30 mars 1231, Bernard de la Sale, bailli de l'abbaye, ratifia la vente d'une terre dépendante du domaine de l'abbaye. Arnaud fit un accord en 1248 avec Guillaume, archevêque de Narbonne. Il y eut un nouvel abbé élu cette année, on ne sait si ce fut le suivant.

XIII. Raimond I de Figuière fut élu abbé de Saint-Chinian, en présence de l'abbé de Saint-Pons; il se rendit le 5 janvier 1251 à Thomières & y jura obéissance à l'abbé à genoux & les mains jointes. C'est de son temps que les religieux de Saint-Chinian obtinrent du pape Innocent IV la permission d'user de la viande, par

perpétuel étoit mansal du couvent. On ne sait l'occasion de la paroisse, ni quand elle fut changée, seulement sçait-on que les habitans procurèrent la dite translation & pour cette fin bastirent une petite esglise paroissiale, laquelle fut agrandie l'an 1585 d'un tiers. Or, afin d'appeler le vicaire par devers eux, ils lui ordonnèrent les premices des grains, vins & fruits sur tout le terroir de Saint-Chinian qui valent près de six cens livres, confirmé par arrest environ l'an 1608. La marque de ceci est une pierre qui est au premier pilier, à main gauche en entrant par la grand porte, où il y a en chiffres 1582, par dessus est l'armoirie de l'abbé d'alors avec une crosse devers le midi. Il y a un peu plus bas une tête qu'on tient estre de celui qui fit bastir la dite esglise paroissiale regardant vers la grand porte.

« Touchant le bastiment du monastère, il ne s'en trouve rien; il y a une pierre de marbre en carré d'un pied sur laquelle est [quelque chose] d'écrit. Et selon que le cloistre commença à se bastir l'an 1260, il fut parfait du depuis & dura ainsi que le reste du chœur. On ne sçait qu'il ait été destruit jusqu'en l'an 1568. Les religieux qui vivent encore ont appris de ceux qui avoient veu le monastère en son entier & en sa splendeur que le cloistre estoit à la monastique, les piliers de marbre, les murailles du cloistre peintes de partout, où estoit représenté le vieux & le nouveau Testament fort richement; les chambres du dortoir à l'antique prenant le jour par des lucarnes au plancher à demi pied de largeur. »

une bulle du 13 juin 1252. Raimond fit un accord en 1258 avec Jacques, archevêque de Narbonne, touchant plusieurs églises de son diocèse. Il commença en 1260 à faire construire le cloître de l'abbaye. Il est encore fait mention de cet abbé dans des actes de 1279 & 1289.

XIV. Arnaud II succéda à Raimond. Il y eut un grand procès en 1298, entre lui, l'archevêque de Narbonne et l'abbé de Saint-Pons sur la juridiction de l'abbaye de Saint-Chinian, que le primat & l'abbé de Saint-Pons de Thomières revendiquaient réciproquement; Arnaud prétendait être exempt; l'affaire resta indécise.

XV. Bernard-Pons fit un contrat avec ses religieux le 19 novembre 1302, par lequel il leur accorda une augmentation de pitance.

XVI. Pons était abbé en 1305. Il transigea en 1307, avec Aymeri, vicomte de Narbonne, sur quelques différends qu'ils avaient au sujet de Cruzy.

XVII. Pierre III fit, avec son chapitre, une transaction, le 28 février 1313, par laquelle le nombre des religieux fut fixé à douze. Il assigna à chacun d'eux une pension, fonda le vestiaire & prescrivit de célébrer dans l'abbaye la fête du Saint-Sacrement, avant que cette fête n'eût été établie par l'Église. Le 18 avril 1318, il fit un décret pour qu'on célébrât solennellement dans le monastère les fêtes de saint Pierre, saint Paul & saint Jean-Baptiste; Pierre avait assisté, en 1317, au concile de Béziers; il assista également à celui qui fut tenu dans la même ville en 1327; enfin il remplit les fonctions de définiteur dans le chapitre général des bénédictins de la province de Narbonne, tenu à Saint-Thibéry en 1329.

XVIII. Sicard II, appelé, dit-on, Sicard *de Assiniano,* augmenta, le 30 juillet 1340, de dix-sept livres tournois, la pension des religieux. Il y eut des plaintes portées contre lui & contre quelques-uns de ses confrères au chapitre des bénédictins des provinces de Narbonne, de Toulouse & d'Auch, convoqué à Carcassonne en 1341. On chargea le visiteur d'informer & de punir ceux qui seraient trouvés coupables.

XIX. Pierre IV Boyer, né à la Redorte, diocèse de Carcassonne, religieux & chambrier de Saint-Chinian, en était abbé en 1350. Il fut, en 1355, l'un des présidents du chapitre de son ordre tenu à Carcassonne; il remplit aussi les fonctions de visiteur. En 1364 il fut pourvu de l'évêché d'Orvieto, d'où il passa à celui de Vaison. Trithème a fait son éloge & l'a rangé parmi les hommes illustres de l'ordre de Saint-Benoît.

XX. Arnaud III de Verdale fut nommé abbé par une bulle d'Urbain V, en 1364. L'année suivante, ce pape soumit à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille les abbayes de Saint-Chinian & de Saint-Sauveur, avec leurs prieurés & dépendances. Arnaud & son chapitre consentirent, le 27 septembre, à cette soumission qui ne paraît pas cependant avoir été immédiatement effectuée. Arnaud fut définiteur du chapitre provincial des bénédictins en 1370. Il assista au concile de Narbonne en 1374. Le 6 avril 1388, cet abbé fit un accord avec les habitants de Cruzy sur le payement de la dîme & des prémices du blé, des olives, de la vendange, du chanvre, &c. Le 10 septembre 1391, il reconnut avoir reçu de noble Guillaume-Bernard de Durfort, seigneur de Villesèque, diocèse de Carcassonne, cent cinquante francs d'or qui étaient dus pour arrentement à son monastère. Guillaume-Sicard, religieux de Saint-Chinian, & noble Bertrand-Bernard, seigneur de Verdale, étaient présents à ce paiement. Les mêmes jour & an, le seigneur de Durfort, coseigneur de Villesèque, donna quittance de cette somme qui lui fut comptée par Arnaud, abbé de Saint-Chinian, pour la dot de Cécile-Bernarde, épouse dudit seigneur & nièce de l'abbé.

XXI. Sicard III, qui succéda à Arnaud en 1400, assigna quelques revenus à la mense conventuelle.

XXII. Jean I fut un des quatre définiteurs du chapitre provincial des bénédictins, tenu le 16 mai 1401, à Carcassonne, dans le monastère des dominicains. Il y fut chargé de faire la visite des monastères de Saint-Thibéry, Villemagne, Lodève, Joncels & Aniane, & y fut désigné avec les abbés de Sorèze, de Montolieu &

de Saint-Polycarpe, pour présider le chapitre suivant. Jean envoya un procureur au concile de Pise en 1409.

XXIII. Raimond II, abbé en 1425, intenta une action, en 1443, contre les habitants de Cruzy, qui refusaient de payer la dîme des olives. Il fut un des présidents du chapitre provincial tenu à Carcassonne en 1444, & définiteur en 1448.

XXIV. Renaud de Valon, cité comme abbé, en 1450, dans un registre de la chambre des comptes de Paris, fit renouveler, le 14 juin 1462, l'obligation contractée en 1315 par les habitants de Crusy de payer chaque année à l'abbé une rente de trente livres. Il fit avec eux, en 1465, une transaction à l'amiable au sujet de quelques autres droits.

XXV. Antoine de Narbonne succéda à Renaud. Il fut un des présidents des chapitres généraux tenus en 1490 au Mas-d'Azil, & en 1495 à la Daurade.

XXVI. Jean II de la Garde fit la déclaration des biens de l'abbaye, le 16 décembre 1517, en présence du sénéchal de Carcassonne & de Béziers. Il porte le surnom de *la Coude* dans un acte par lequel, le 24 mai 1518, Bernard Albugaires, sacristain & prieur claustral de Saint-Chinian, vicaire général de l'abbé, donne quelques biens à emphytéose; il est nommé *la Garde* dans un acte de 1522.

XXVII. Guillaume III de Caissac, originaire d'Auvergne, était abbé en 1540, lorsqu'il prêta serment de fidélité au roi & donna la déclaration des biens du monastère. Il conféra, le 27 novembre 1542, l'office de sacristain à frère Gui de Journaux, & nomma pour vicaire général, le 8 juin 1544, dom Etienne Pigeyre, religieux de l'abbaye, qui fut nommé infirmier cette même année. Guillaume conféra l'office de chambrier à dom Pierre Vidal le 2 octobre 1549. Il vécut jusqu'au 10 juillet 1554.

XXVIII. Georges, cardinal d'Armagnac, fut le premier abbé commendataire de Saint-Chinian; il se démit cinq mois après sa prise de possession en faveur du suivant.

XXIX. Nicolas de Salerne, Florentin, protonotaire apostolique, prit possession de Saint-Chinian, le 24 avril 1555, sur la démission du cardinal d'Armagnac. Nicolas fit un nouveau traité avec les religieux au sujet de leurs pensions, le 3 février 1559; ils convinrent, le 18 mai suivant, de mettre ces pensions en commun & de manger dans le même réfectoire.

XXX. Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare & archevêque de Narbonne, abbé de Fontfroide & de Fontcaude, posséda aussi, depuis 1562 jusqu'en 1572, la commende de Saint-Chinian. Sous son administration, en 1567, les religionnaires dévastèrent l'abbaye. Hippolyte ne put la réparer qu'en 1571; il mourut à Rome le 2 décembre 1572.

On ignore quel fut son successeur. L'abbaye fut alors confiée à un économe pour en continuer les réparations. Elle fut pillée de nouveau & presque entièrement détruite, en 1578, par un détachement de calvinistes, conduit par un nommé Bacon, du village de Pierrerue, voisin de Saint-Chinian. Le 28 avril 1581, noble Jacques Pelet, chevalier des ordres du Roi, seigneur de la Vérune, fondé de pouvoir de Jean *de Moissonna*, conseiller du roi, directeur des ports de la province de Narbonne & économe de cette abbaye, en afferma les biens pour cinq ans. Peu de temps après, Jacques Pelet fut nommé par le roi administrateur de Saint-Chinian, & exerça ces fonctions depuis 1582 jusqu'en 1587.

XXXI. Jean III Pelet, fils d'Étienne & de Jeanne d'Orléans, docteur en droit, chanoine de Montpellier & abbé commendataire de Saint-Chinian, est appelé frère Jean, en 1587, dans un registre de la chambre des comptes de Paris. Le 13 mars de la même année, il nomma dom Louis Cabrol, sacristain de l'abbaye, son vicaire général. Il aliéna, en faveur des habitants de Saint-Chinian, le droit de prendre le dix-neuvième pain cuit au four banal & réduisit ce droit au trentième. Jean fit réparer l'abbaye & reconstruire les bâtiments en 1594, & mourut en 1595.

XXXII. Guillaume IV Pelet de la Vérune, cousin du précédent, prévôt & vicaire général de l'église de Montpellier, prit possession de l'abbaye le 15 mars 1595 & s'en démit l'année suivante. Il fit son testament le 18 août 1600.

XXXIII. Guitard de Ratte, évêque de Montpellier, auparavant aumônier du roi, fut pourvu de la commende de Saint-Chinian, par brevet du roi du 15 février 1596. Le parlement de Toulouse rendit un arrêt, le 8 octobre 1597, pour obliger les religieux de Saint-Chinian à obéir à dom Jacques de Rives, vicaire général de Saint-Victor de Marseille, & nommé commissaire par l'abbé de ce monastère pour introduire la réforme à Saint-Chinian. Un deuxième arrêt fut rendu après la mort de Guitard, le 4 août 1606, pour le même objet, contre l'économe de Saint-Chinian.

XXXIV. Pierre V de Réveilhes, chanoine de l'église de Paris, reçut ses provisions de Rome pour la commende de Saint-Chinian, le 10 mai 1606. Il en prit possession par procureur le 28 avril 1608. Jean Roger, bachelier en droit, religieux du Mas-Garnier, visiteur des monastères des provinces de Narbonne & de Toulouse, unit l'abbaye de Saint-Chinian à la congrégation des exempts, à la prière des religieux de ce monastère, le 16 juin 1607. Cependant dom Henri Fornier, religieux de Saint-Victor, en fit encore la visite dans les années 1615 & 1617, pendant la vacance du siége abbatial. Il fit des statuts & des règlements sans aucune opposition de la part de qui que ce soit. Pierre répara le dortoir & quelques autres édifices, en 1616, & mourut le 6 mars.

XXXV. Félicien de Faure, chanoine de l'église de Grenoble, breveté du roi & confirmé par le pape au mois d'octobre 1616, prit possession le 2 mai 1617. Le 9 juin 1620, il fit un accord avec dom Pierre Taboriech, prieur & grand chantre de Saint-Chinian, Louis du Bosquat, sacristain, & Antoine Belot, chambrier, pour l'introduction des religieux réformés de Saint-Maur dans l'abbaye. Dom Pierre Taillade & dom Antoine Gizard approuvèrent aussi ce concordat le 18 juillet 1623. Jean-Grégoire Tarisse, prieur de Cessenon, & Pierre-Ambroise Taboriech avaient déjà embrassé cette réforme. Les réformés étant encore en trop petit nombre ne purent envoyer des leurs aux termes de l'accord; aussi cet accord fut-il révoqué par l'abbé. Trois mois après, le séminaire de Saint-Louis fut érigé à Toulouse, & Thomas Baudry, qui en fut le premier supérieur, ayant visité les monastères de la Province qui désiraient s'associer à la congrégation, reçut, dès son arrivée à Saint-Chinian, une nouvelle demande de l'abbé & des religieux. Un nouveau concordat fut fait & homologué au parlement de Toulouse le 11 août 1623. Dom Pierre-Ambroise Taboriech, prieur de l'abbaye, & qui faisait alors son noviciat au séminaire de Saint-Louis, fournit un état exact des revenus de la maison de Saint-Chinian; on ne put donner immédiatement suite à ce projet faute de sujets; mais en 1628, la peste ayant obligé plusieurs religieux de sortir de Toulouse, on en envoya deux à Saint-Chinian pour préparer les lieux réguliers. La sacristie était dénuée de tout. Ils furent obligés de loger dans la ville, chez un riche particulier nommé du Bosquat, qui venait de perdre sa femme. Celui-ci donna tout ce qui avait appartenu à cette dernière & y ajouta même une somme considérable pour élever des bâtiments & reconstruire les lieux réguliers. Dès qu'ils furent en état, on y envoya six religieux[1]; mais comme la peste n'avait pas encore cessé d'affliger la ville de Toulouse, on ne voulut pas les admettre à Saint-Chinian. Il furent obligés de se retirer dans un lieu désert qui n'était pas éloigné & où il y avait une chapelle consacrée à la Vierge qu'on appelait Notre-Dame de Nazareth. Ils y eurent beaucoup à souf-

[1] « L'an 1629 l'establissement de nos Pères fut fait à Saint-Chinian & pour ce au fort de la peste y furent envoyés du monastère de la Daurade en Tolose les R. P. dom Martin Fiteau sous prieur du monastère susdit pour directeur, Frère Emilian Arnoux du diocèse de Chartres, Frère Simon Bonnier du lieu de Saint-Calais, Frère Mummole Lafont de la Réole en Bazadois, tous religieux clercs & Frère Arsène Dupuy du lieu de Montreal en Condomois, religieux commis & profès, lesquels avec les Pères dom Joseph Duchalmeau & dom Antoine Roques qui venus de la Daurade depuis le mois de septembre 1628 y résidoient, commencèrent à y faire l'office divin le 18 février de cette année 1629. (*Extrait d'un mémoire rédigé par les religieux de Saint-Chinian;* ms. latin 12660, p. 324.)

frir des incommodités de la saison & de la disette de toutes les choses nécessaires à la vie. Cependant ils y passèrent neuf jours & n'en sortirent que pour aller prendre possession de l'abbaye, le 17 février 1629. Le lendemain ils y firent un office solennel auquel assista un grand concours de peuple[1]. M. du Bosquat, qui les avait aidés de ses secours, se consacra lui-même à Dieu dans la congrégation.

[1] Ce ne fut pas, en effet, sans difficultés que les religieux réformés parvinrent à s'établir dans l'abbaye. Voici le récit des principales tribulations qu'ils eurent à essuyer, dû à dom Martin Fiteau, sous le titre de : *Mémoire de ce qui s'est passé à nostre establissement à Saint-Chinian & des difficultés qui sont arrivées du depuis.* « Premièrement il est certain qu'un pur acte de charité nous a portés à venir en ce lieu, sachant bien que la maison étoit toute ruinée & de bien peu de revenu ; & pour ce les religieux ont souffert toutes les incommodités qu'on se peut imaginer à venir en temps d'hiver & au plus fort de la contagion, qu'il falloit coucher à l'enseigne de la lune. Quelques religieux anciens, lorsqu'on voulut prendre possession & commencer par le service divin, conduits par Mr l'Abbé & les autres Messieurs anciens religieux, s'opposèrent & vouloient faire l'office. Le lendemain entre cinq & six [heures] du matin Mr d'Icher sonna matines pour eux lorsque nous allions dire prime, ce qui nous causa du trouble & confusion, voulant à toute force faire l'office. Nous ne fûmes pas plustot entrés au monastère, logés si estroitement que les religieux avoient en hyver deux pieds de neige sur leurs couches. Souffrant tant d'incommodités en notre petit logement nous suppliâmes Mr d'Icher nous accommoder de sa chambre, vu qu'il a logis dans le plain affecté à son office & Mr l'infirmier de même & que selon les coutumes regulières les officiers doivent demeurer en leur maison d'office & laisser les lieux dedans les cloîtres aux reguliers & conventuels, ils n'y voulurent jamais entendre. Nous remonstrâmes que le Saint-Père en faveur de la reformation leur permettoit ce changement pour laisser les lieux reguliers aux religieux reformés & fismes voir la bulle. Cela ne servant de rien, nous fismes entendre qu'il falloit bâtir le monastère du côté de leurs chambres selon qu'il avoit été autrefois comme il appert par les ruines qui marquent encore..... Ne profitant rien en cela nous avons esté contraints de bâtir ailleurs avec plus d'incommodité de venir à l'esglise tant de jour que de nuit. Finalement Mr l'abbé ayant compassion de notre incommodité les assembla tous & pria ledit sieur d'Icher de nous accommoder de sa chambre jusques à la louer & lui offrir trois pistolles par an, qui estoit un prix beaucoup plus haut pour le logis au jugement d'un chacun.

« L'infirmier a toujours mangé dehors, en une petite maison qui est au plain & vient coucher dans la sienne au monastère, nonobstant que nous l'ayons souvent prié & conjuré de nous laisser l'une ou l'autre ; se retirant souvent à huit, neuf & dix heures du soir, ce qui oblige un frère portier à veiller deux ou trois heures à la porte pour les attendre plus qu'il ne feroit, & ont dit du depuis trois jours Mrs d'Icher & Gizard religieux, que si on ne leur ouvre & promptement ils enfonceroient les portes. Partout où ils se trouvent, ils nous décrient & donnent contre nous de mauvaises impressions au peuple.

« Quant aux habitans la congnoissance & expérience a rendu la plupart certains des biens que nous désirons & [leur] procurons, car nous ne fusmes pas plutost en possession qu'on se mit à confesser selon le désir & la permission de Monseigneur l'évesque de Saint-Pons, à prescher, à visiter & faire le service & tout cela avec beaucoup d'incommodités de nostre côté & peines, n'estant pas [tel] notre institut pour le jourd'hui, mais de mener une vie retirée & plus contemplative qu'active. Ce qui devoit obliger à louer Dieu de cette nouvelle assistance. Au contraire nous sommes entrés en ville après avoir passé trois semaines en un petit hermitage à cause de la contagion, au gré d'une partie & regret de l'autre, principalement de Mr Gizard, greffier, qui a fait toujours ses efforts pour empescher notre introduction, au lieu qu'en la plupart des abbayes où nous sommes appellés & establis en France, on va au devant des pères à troupes ou en procession.

« Peu de jours après Mr le viguier contestoit que nous étions venus pour les aider, autrement qu'on ne nous eût pas receu, jusques là que quelques uns dirent que si nous ne voulions confesser, prescher, &c., nous pouvions bien plier bagage ; je répondis que nous étions venus *primo & primario* pour relever & remettre sur pied une maison de l'ordre perdue en y vivant religieusement conformément à notre sainte regle, au reste que nous n'étions pas mendians & par conséquent point à charge à la ville & par tant point obligés ; que ce que nous faisions & désirions faire est une pure grace de laquelle ils doivent estre bien aises & reconnoissans.

« Le jour des Rameaux la benediction d'iceux & procession solennelle se faisoit avec l'office au monastère qui est chef & maîtresse esglise, la paroisse en dépendant. En cette paroisse faute d'avoir heure reglée, ils commencèrent la messe si tard à cause

Félicien de Faure mourut en 1629, regretté de tous les religieux ; il avait cédé le sixième de son revenu pour être employé aux réparations du monastère. Il avait augmenté de soixante livres la pension du prieur claustral & affecté cent livres, en 1622, à la réception des hôtes.

XXXVI. Louis de Gordes de Simiane de la Coste, chanoine de l'église de Grenoble & vicaire général, obtint la commende de Saint-Chinian, le 14 novembre 1630; il prit possession le 11 juin 1631. Les lieux réguliers & le cloître furent achevés la même année aux dépens de la congrégation de Saint-Maur, qui fit jeter les fondations d'une nouvelle église en 1647, l'ancienne tombant en ruines. Louis se démit, en 1654, en faveur du suivant.

XXXVII. Alphonse de Simiane de la Coste, fils du président de ce nom au parlement de Grenoble, fut pourvu, à la suite de la démission de son oncle, d'un brevet du roi & d'un rescrit de Rome, le 9 juillet 1657. Il prit possession de l'abbaye le 29 novembre suivant. De son temps l'église fut achevée par les bénédictins de Saint-Maur; commencée en 1647, la nef en était élevée en 1664; elle fut finie & bénie en 1667. Alphonse y contribua pour sept cents livres. L'année suivante, le chœur fut ajouté à la nef. Alphonse mourut à Paris au mois de juin 1681.

XXXVIII. Jean IV Rose de la Chevalerie, clerc du diocèse de Paris, reçut le brevet du roi pour la commende de Saint-Chinian, le 12 juin 1681. Il reçut ses provisions de Rome le 23 novembre 1684, prit possession le 29 novembre 1685, & mourut au mois d'octobre 1728.

XXXIX. Charles Octavien d'An-

de quelques confessions que nous procédâmes à la benediction & procession, à laquelle le peuple devoit assister, mais la messe parrochielle dite & procession faite, on contraignit le sous-vicaire de benir les rameaux & faire procession en ville, ce qui ne s'est jamais fait, au préjudice des droits & privileges de l'abbaye, tellement qu'après avoir crié *Crucifige* on chanta *Hosanna filio David, benedictus qui venit, &c.*, contre tout ordre & forme de l'Esglise. De plus un habitant nommé Mouly fit une sedition dans l'esglise, se levant sans être en charge & disant tout haut au peuple que ces Pères les bravoient & qu'il falloit defendre à leurs femmes, enfans & serviteurs de plus venir à l'abbaye comme si c'eût été une maison de gens excommuniés ou une retraite de voleurs, qui est un grand scandale & sedition populaire. C'étoit bien assez en un si bon jour d'avoir ouï parler de celle de Barabas.

« Mr l'abbé nous a donné quatre sesterées de terre en un champ, joignant le fossé pour faire un jardin, car il n'y a pas de lieu au monastère & est impossible à personnes retirées & reformées de s'en passer, tant pour s'en sustanter, estant très pauvres d'ailleurs, que pour se recréer parfois selon la regle & les constitutions. Quelques uns ne le peuvent souffrir & entre autres le dit Gizard, qui anime chacun contre nous, representant leur interest. C'est notre bien fond de l'abbé, duquel nous sommes coseigneurs. D'ailleurs nous offrons au bout du jardin donner plan pour depiquer leur bled & passage plus commodément que le present. S'ils avoient recolets ou capucins ou autres religieux mendians, il leur conviendroit les bâtir, nourrir, entretenir. Nous ne leur demandons rien ; nous leur faisons, pour le spirituel autant que les autres feroient, selon notre petite capacité & le tout gratis. Pour le temporel nous sommes seigneurs avec l'abbé. La ville est beaucoup posterieure à l'abbaye & les sujets feroient la guerre ! quelle apparence !

« Notre pauvreté ne nous permettant de faire que ce qu'on voit par le present, & faute d'horloge notre service divin estant mal reglé selon le temps, dépendant de celui de la ville, qui est mal mené, nous avons fait prier Messieurs de la ville de le mettre au monastère, qu'en aurions la conduite & le soin & il iroit mieux & pour nous & pour le public, que nous leur espargnerions dix livres tous les ans qu'on donne à celui qui en a la charge, l'entretiendrions à nos frais, leur donnerions déclaration par acte capitulaire comme nous le tenons d'eux pour le rendre lorsqu'il leur plaira. On n'a pu avoir cette courtoisie. Les cloches de la paroisse estant aussi à la ville pour sonner & servir non-seulement à la dite paroisse mais aussi aux offices solennels & actions publiques qui se font au monastère duquel la dite paroisse depend, on a souvent prié & requis nostre vicaire de faire sonner qui a toujours respondu qu'il n'estoit notre valet, & des paroles si deshonnêtes & mal seantes à la bouche d'un prestre que la modestie defend de les repeter.

« Voilà comment on traite les serviteurs de Dieu qui ne leur coûtent rien, les servent par pure charité & sans obligation, voire avec beaucoup d'incommodités & préjudices à leurs fonctions & exercices ordinaires. » (Extrait d'un mémoire écrit par dom Martin Fiteau, intitulé : *Regrets sur les difficultés faites à l'introduction des réformés à Saint-Chinian.*)

Note 103

TELMY, évêque de Grasse, obtint le brevet du roi au mois de décembre 1729.

XL. N. PÉGUILHEM DE LARBOUST fut nommé en 1752. Il était conseiller d'État.

[E. M.]

Note 104

NOTE CIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Geniès des Fontaines.

(Diocèse d'Elne, & plus tard de Perpignan.)

LE monastère de Saint-Geniès des Fontaines, ordre de Saint-Benoît, fut fondé en Roussillon, à peu de distance de la ville d'Elne, par un homme religieux nommé Sentimirus; c'est ce que constate un diplôme accordé en 819 par Louis le Débonnaire à Assaricus, abbé du nouveau monastère. En 888, il se tint dans cette abbaye un synode des deux provinces de Narbonne & d'Arles, où furent cités Selve & Hermemire, qui s'étaient emparés sans droit des églises d'Urgel & de Girone. Détruit par les barbares, ce monastère était reconstruit en 981. En 1507, le pape Jules II, à la prière du cardinal Bernardin qui résigna ses fonctions d'abbé, ordonna que l'abbaye de Saint-Geniès serait unie à celle de Montserrat & qu'à l'avenir elle serait gouvernée par des abbés nommés pour trois ans, conformément à la règle de la congrégation dite de Valladolid. Ce système d'administration dura jusqu'en 1659, époque où le Roussillon ayant été cédé à la France par suite du traité des Pyrénées, l'abbé de Saint-Geniès, institué par l'abbé de Montserrat, fixa sa résidence au monastère de Montserrat, laissant le gouvernement de l'abbaye à un vicaire. Cet état de choses persista jusqu'en 1684; peu après, cette abbaye fut définitivement unie à celle de Montserrat.

Abbés de Saint-Geniès des Fontaines.

I. ASSARICUS est cité en 819 dans le diplôme de Louis le Débonnaire.

II. ADOLFUS vivait du temps de Charles le Simple ou au commencement du dixième siècle.

III. GUIMÉRA reçut, en 990, une donation faite à son monastère par un nommé Azenarius & sa femme Dachonile.

IV. GUILLAUME I était abbé de Saint-Geniès vers l'an 1020.

V. PONS assista en 1046 à la dédicace de la nouvelle église de l'abbaye d'Arles, avec Raimond, abbé de Saint-André de Sorède; il est cité dans les actes de la dédicace de l'église d'Elne en 1053, & dans le privilége accordé par Guifred, comte de Roussillon, en 1069.

VI. ARNAUD I PONS est mentionné en 1114 & en 1128; il est nommé dans l'acte de consécration de l'église de son monastère, faite le 6 octobre 1153, par Artaud, évêque d'Elne, & Pons de Tresmals, évêque de Carcassonne.

VII. PIERRE I assista, en 1157, à la dédicace de la nouvelle église d'Arles.

VIII. RAIMOND I siégeait en 1178.

IX. BERTRAND I, en 1180.

X. RAIMOND II était abbé en 1184 & 1187. Il mourut en 1196, comme on le voit par son épitaphe que nous avons insérée au tome V de cette édition.

XI. ARNAUD II est mentionné pendant les années 1197, 1200 & 1208.

XII. GAUSBERT, abbé en 1210, mourut en 1232, comme le constate son épitaphe rapportée au tome VIII de cette édition.

XIII. PIERRE II était abbé en 1235 & 1236.

XIV. SAPTE DE POLLESTRIS était abbé en 1245. Pierre, roi d'Aragon, le prit lui & son monastère sous sa protection spéciale en 1260. Cet abbé mourut en 1271, après avoir fait beaucoup de bien à son abbaye, comme l'établit son épitaphe rapportée au tome VIII de cette édition. Il répara le monastère, & fit recouvrir l'église.

XV. MICHEL est mentionné dans un acte de 1280.

XVI. GUILLAUME II était abbé de Saint-Geniès en 1283, 1291, 1298, 1302 & 1305.

XVII. B. D'ABADIE (*de Abbatia*) est connu seulement par son épitaphe qui se voyait dans le cloître de Saint-Geniès des Fontaines à l'entrée de l'église.

XVIII. Pierre III d'Ardena était abbé en 1308.

XIX. Pierre IV Guarsion était abbé en 1313, 1316, 1335 & 1340.

XX. Jean est mentionné en 1344.

XXI. Arnaud III, en 1371.

XXII. Bertrand II, abbé la même année 1371, comme on le voit par une vente de bois qu'il fit cette année-là, fut un des présidents du chapitre général des bénédictins, tenu à Carcassonne dans le couvent des frères prêcheurs en 1376; il est encore cité en 1382 & 1391.

XXIII. Jacques était abbé en 1404.

XXIV. C. Cordellas, abbé en 1409.

XXV. Guillaume III, mentionné en 1412 & 1416.

XXVI. Pierre V, en 1438.

XXVII. Bernard Pujol est nommé en 1446, 1456, 1472 & 1486.

XXVIII. Louis de Benabulo mourut en 1493.

XXIX. Blaise Troses est mentionné en 1494 & 1496.

XXX. Ferdinand de Médine était abbé en 1504.

XXXI. Bernardin de Carvajal, prêtre & cardinal, obtint en 1504 la commende de l'abbaye de Saint-Geniès des Fontaines, qu'il résigna bientôt après pour se conformer à la réforme de la congrégation de Valladolid. L'abbaye de Saint-Geniès fut alors unie à celle de Montserrat, en vertu d'une bulle du pape Jules II, datée du 1er mai 1507 & promulguée le 5 juin de la même année.

Voici la suite des abbés temporaires ou prévôts qui, selon la règle de la congrégation de Valladolid, devaient changer tous les trois ans & plus tard tous les quatre ans.

I. Pierre I Camps prit possession le 11 août 1507; il gouvernait encore en 1509.

II. Pierre II de Barnasona était abbé en 1513; il mourut le 26 juillet 1515.

III. Jean I de Saint-Jean était abbé en 1517.

IV. Antoine I de Berlanga, abbé en 1517 & 1518, mourut en 1560, dans le monastère de Montserrat.

V. Bernard de Tarbes mourut en 1523, n'ayant exercé les fonctions d'abbé que pendant trente-huit jours.

VI. Martin I de Léon prit possession le 7 novembre 1528.

VII. Pierre III Lloret prit possession le 19 juin 1531; il mourut le 1er août 1534.

VIII. Antoine II Brenac, abbé en 1537.

IX. Jean II Cordellas, protonotaire apostolique & évêque de Guardia, dans le royaume de Naples, fut abbé commendataire en 1539.

X. Michel I Cordellas, frère de Jean & procureur, est appelé abbé dans des actes des années 1539 à 1569, mais il n'obtint pas ses bulles.

XI. Thomas I Mayo, abbé en 1572, fut élu en 1583 abbé de Saint-Étienne de Ribas, en Galice.

XII. Benoit de Torres prit possession le 8 septembre 1583, il fit une entrée solennelle le 17 décembre 1584, & exerçait encore les fonctions d'abbé le 23 août 1586.

XIII. Jacques I Negro succéda le même jour à Benoît de Torres; il mourut peu après.

XIV. Michel II de Sainte-Foi prit possession le 22 septembre 1587, & gouvernait encore le 16 octobre 1590.

XV. Jacques II Capmany siégeait le 17 octobre 1590, & gouverna jusqu'au 23 juillet 1595.

XVI. Thomas II Rajadel est cité la même année comme abbé.

XVII. André Correa, après avoir rempli différentes fonctions dans l'abbaye de Montserrat, fut promu au gouvernement de l'abbaye de Saint-Geniès le 27 août 1598.

XVIII. Benoit de Torres, nommé abbé une première fois en 1583, fut nommé de nouveau le 10 juillet 1601.

XIX. Diego, moine de Saint-Pierre de Cardonne, puis de Montserrat, fut chargé de l'administration de l'abbaye de Saint-Geniès le 24 mars 1604. Il resta en fonctions trois mois & demi.

XX. Benoit de Torres fut nommé abbé pour la troisième fois le 7 juillet 1604.

XXI. Jacques III Calbis succéda à Benoît de Torres le 7 mars 1606.

XXII. Alphonse I de Haranda, grand

prieur de Montserrat, devint abbé de Saint-Geniès le 1er mai 1608.

XXIII. Martin II Terreras succéda à Alphonse le 27 juillet 1610.

XXIV. Jean III de Celada, grand vicaire de l'église d'Elne, fut abbé de Saint-Geniès de 1614 à 1617; il mourut simple religieux du même monastère le 15 septembre 1621.

XXV. Alphonse II Gomez était grand prieur de Saint-Geniès, lorsqu'il fut nommé abbé de cette abbaye le 9 juillet 1617.

XXVI. Alphonse de Haranda, élu de nouveau le 15 novembre 1621, mourut le 5 décembre 1624.

XXVII. Philippe I Caballo fut nommé abbé en 1625.

XXVIII. François I Rodriguez succéda à Philippe en 1626.

XXIX. Philippe II de Valladolid, abbé en 1628.

XXX. Jean IV de Plaisance, célèbre professeur de théologie, fut nommé abbé le 5 novembre; il se distingua par son zèle envers les malades durant la peste qui désolait alors la Province. Jean fit exécuter d'importantes réparations à l'abbaye.

XXXI. Jean V de Salazar commença à gouverner l'abbaye en 1633.

XXXII. François II de Velezar, après avoir rempli de nombreuses fonctions dans l'abbaye de Montserrat, fut nommé abbé de Saint-Geniès en 1635.

XXXIII. Philippe de Valladolid, nommé de nouveau abbé de Saint-Geniès, mourut avec sept autres moines, le 24 octobre 1639, dans l'hôpital de Perpignan, où il recevait les confessions des soldats mourants.

XXXIV. Jean de Salazar, nommé pour la seconde fois, se réfugia en Castille, lors des événements politiques arrivés en Roussillon. Il mourut en 1640.

XXXV. Philippe III Fita fut pourvu de l'abbaye en 1641.

XXXVI. Placide I Foncaldo, nommé en 1645, résigna peu de temps après.

XXXVII. Jacques IV Vidal, abbé la même année 1645, institua dans l'abbaye de Saint-Geniès des cours de théologie & de philosophie.

XXXVIII. Placide II Puyo, élu en 1649. Sous son administration, l'abbaye comptait quinze religieux.

XXXIX. Etienne I Velasquez, abbé désigné en 1653, ne put à cause de la guerre prendre possession de l'abbaye. Placide Puyo, son prédécesseur, remplit ses fonctions.

XL. Jean VI Pardo.

XLI. Maurus de la Réa, originaire de Castille, prit possession de l'abbaye en 1657.

XLII. Jean VII de Vernet, nommé en 1661, mourut avant d'avoir accompli tout son temps.

XLIII. Denys de Tournemire prit possession de l'abbaye en 1667, comme vicaire d'Alonzo Melendez, abbé désigné, & exerça ses fonctions pendant deux ans & trois mois.

XLIV. Joseph Ribas ne put prendre possession à cause de la guerre.

XLV. Anselme Ribera.

XLVI. Étienne II de Avila.

XLVII. Pierre IV Canada, abbé de Montserrat. De son temps, Pierre Pouderoux fut pourvu par le roi de la commende de l'abbaye; mais le roi révoqua cette nomination en Conseil privé en 1688. Pierre Pouderoux fut nommé à l'abbaye de Campredon le 8 septembre 1695.

XLVIII. Bremond Paredes.

XLIX. Félix Llano était abbé lorsque Dom Martène visita l'abbaye.

L. Louis de Fongavado, prêtre & religieux de Saint-Geniès, fut élu abbé par les moines de Saint-Geniès, sans avoir obtenu le consentement de l'abbé de Montserrat; aussi cette élection fut-elle annulée par une sentence du grand Conseil, prononcée le 7 octobre 1724, qui assura à l'abbé de Montserrat le droit de nommer tous les trois ans les abbés de Saint-Geniès, pourvu qu'ils fussent Français & choisis parmi les religieux profès de l'abbaye. La même sentence accorda à l'abbé Louis le droit d'être reçu dans un monastère de son ordre, à lui désigné par l'évêque d'Elne, & lui assigna une rente annuelle de cinq cents livres sur les revenus de Saint-Geniès.

[E. M.]

NOTE CV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Gellone ou *de Saint-Guillem du Désert.*

(Diocèse de Lodève.)

GUILLAUME, comte bénéficiaire de Toulouse & conseiller intime de Charlemagne, connu dans les chansons de geste sous le nom de Guillaume *au Court-Nez*, voulut vers l'an 800 se retirer du monde, & obtint de l'empereur la permission de construire un monastère en Septimanie. Après de longues recherches, il trouva dans le diocèse de Lodève une vallée déserte, écartée, arrosée par une source d'eau vive, appelée *Gellone*, sur laquelle son choix s'arrêta. Il y éleva des bâtiments d'abord peu nombreux, puis une petite église, décorée avec somptuosité & pavée de marbre. Plus tard, autour de ce premier établissement, se groupa une petite ville, Saint-Guillem du Désert, qui comprit deux paroisses, Saint-Barthélemy & Saint-Laurent.

Non content d'avoir fondé le monastère, Guillaume le dota richement; soixante-dix-sept villages de Septimanie & d'Aquitaine furent, par acte de décembre 804, donnés à la communauté, & il ne tarda pas à se retirer au monastère avec ses deux sœurs, Albane & Berthe. Ces princesses n'entrèrent pas directement au couvent, mais se retirèrent dans une petite maison bâtie à vingt pas des bâtiments claustraux, & qui subsistait encore en 1265. Elles donnèrent naissance à une petite communauté de femmes, dont les membres étaient nommés par l'abbé. En venant au monastère, le comte y avait apporté une portion de la vraie croix, donnée par Charlemagne; après avoir déposé ses armes sur le tombeau de saint Julien de Brioude, il fit profession le 29 juin 806. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il fut un modèle d'exactitude monastique & de piété; il défricha & cultiva les environs du monastère, fit pratiquer une route dans les rochers, & mourut le 28 mai 812 ou 813, emportant avec lui les regrets & l'admiration de tous. Il fut d'abord inhumé à côté du grand autel, vers l'épître, là où fut consacré, au onzième siècle, l'autel de Saint-Guillem. Au douzième siècle, ses reliques furent enfermées dans une châsse de plomb; en 1562, on les enfouit lors de l'attaque des calvinistes, & on ne put les retrouver qu'en 1679.

La charte de fondation du monastère de Gellone existe en deux exemplaires, l'un daté du 14, l'autre du 15 décembre 804; ces deux textes, semblables au fond, diffèrent notablement par la forme, & le second contient quelques clauses que l'autre ne présente pas. Celui-ci dit simplement que Guillaume fonda un monastère avec l'aide de saint Benoît d'Aniane; au contraire l'autre dit qu'il le soumit à perpétuité au monastère d'Aniane. La plupart des historiens ont jusqu'ici suivi cette dernière version, qui est contredite par divers monuments postérieurs, où les deux couvents apparaissent sur un pied absolu d'égalité. Mais ce qui rend surtout leur opinion inadmissible, c'est la forme de ce second acte, qui n'est qu'un faux, exécuté au onzième siècle, écrit dans le latin barbare de l'époque & avec de nombreuses incohérences dans la rédaction. C'est sur cet acte, fabriqué à Aniane, que les moines de cette dernière abbaye s'appuyèrent pour revendiquer auprès du pape la prétendue sujétion de Saint-Guillem. Urbain II déjoua leurs prétentions & soumit directement Gellone au Saint-Siége[1].

Le monastère de Saint-Guillem eut dès son origine de puissants protecteurs. En 807, Louis, roi d'Aquitaine, à la prière de Guillaume, confirma à l'abbé Juliofred la possession de toutes les terres données par le fondateur. En 1066, les archives du monastère ayant péri dans un incendie, une bulle d'Alexandre II confirma à l'abbé Pierre la jouissance de tous ses priviléges & immunités, & celle de toutes les terres dont il pourrait prouver la possession tren-

[1] Voyez, sur les deux chartes de fondation de l'abbaye de Gellone, une dissertation de M. Thomassy, Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 2, p. 177.

tenaire; la bulle fut accordée à la demande de l'évêque de Lodève, Rostaing. En 1124, Callixte II; en 1146, Eugène III; en 1164, Alexandre III, confirment la décision rendue par Urbain II entre les moines de Gellone & ceux d'Aniane, & les soumettent à la seule juridiction du Saint-Siége. Étant à Senlis, en 1162, le roi Louis VII concéda à l'abbé Richard la suzeraineté de la ville de Saint-Guillem, du château de Verdun qui la dominait, le libre exercice de la justice dans toutes ses possessions, le droit de fortifier ses villages : c'était renouveler les anciennes immunités carlovingiennes. Plus tard, en juin 1313, Philippe le Bel accorda à l'abbé Bernard la connaissance des premiers appels de la vallée.

En septembre 1284, par sentence arbitrale prononcée entre lui & l'évêque de Lodève, l'abbé de Gellone obtint la justice & la suzeraineté de la vallée, & la juridiction spirituelle sur les clercs & les laïques qui y habitaient, sauf les cas réservés aux seuls évêques. Les deux paroisses de la ville furent exemptées de l'obligation d'envoyer au synode diocésain, & l'évêque dut ordonner les clercs qui lui seraient envoyés par l'abbé, sans leur faire subir d'examen préalable.

La liste des anciens abbés ne présente presque aucune obscurité, grâce aux nombreux cartulaires qu'ils avaient fait exécuter. Le premier abbé, Juliofred, composa une pancarte rappelant les noms de tous les villages donnés par saint Guillaume. Vers 1006, Géraud fit écrire un cartulaire avec miniatures, qui existait encore au dix-huitième siècle. A la fin du onzième siècle, l'abbé Pierre en fit composer un autre, conservé aujourd'hui aux archives du département de l'Hérault. Ces cartulaires, qui échappèrent aux calvinistes en 1562, ont permis aux auteurs du *Gallia Christiana* de donner une liste à peu près définitive des abbés du monastère, pendant les premiers siècles de son existence.

Abbés de Saint-Guillem du Désert.

I. Juliofred I, parent de Charlemagne, préposé au monastère par saint Benoît d'Aniane, était abbé en 807, date du diplôme de Louis, roi d'Aquitaine. C'est de son temps que le comte Guillaume fit au monastère la plupart de ses donations; Juliofred en dressa la liste; on ne sait quand il mourut.

II. Hucerandus, abbé en 824, d'après un acte de l'évêché de Lodève.

III. Ardingus, mentionné sous le règne de Charles le Simple, vers 900.

IV. Juliofred II reçoit, en 926, une donation de quatre manses.

V. Josué reçoit, en 929, une donation d'Odoacre & du diacre Guérin.

VI. Ebregarius est indiqué, en 940, comme ayant précédé le suivant.

VII. Alinardus eut, en 940, un procès avec les deux Amalbert & Ugosinde au sujet de la possession de l'église de Saint-André; il obtint gain de cause. Au mois de septembre de la même année, il reçut une donation de ce même Amalbert.

VIII. Benoit; en juin 958, Sicard donne à l'abbaye des vignes dans le pays de Substantion.

IX. Gaufred I reçoit, en 961, de Gariberta, de Hildin & de Ado, vicomtes, un lieu dans le pays de Substantion.

X. Guinabert ou Cunibert fait, en 982, l'échange d'un lieu sis dans le territoire de Substantion, avec le vicomte Hildin & son épouse Archimberte.

XI. Rainaldus ou Rainaud I reçut, en 984, le lieu de Darboles du maire Abbon, & une donation de Séguin.

XII. Gaufred II; vers 988, il reçoit de la comtesse de Melgueil, Sénégonde, de son fils Pierre, évêque de Maguelonne, & du comte Bertrand, son neveu, l'église de Sainte-Reurade (*Reparata*).

XIII. Petronus ou Pierre I vivait sous le roi Robert (996-1031).

XIV. Géraud vivait avant 1006, car le livre des miracles de Saint-Guillem le mentionne en même temps que Fulcrand, évêque de Lodève, qui mourut cette année; il avait fait, en 1005, un échange avec Raimond, fils d'Auger.

XV. Gaufred III. Le nécrologe, au 25 mai, dit que durant sa vie terrestre, il s'appliqua avec zèle à l'étude de Dieu. En novembre 1025, il souscrit l'élection de

Judith, première abbesse de Saint-Geniès; en 1027, il reçoit deux manses, destinés à entretenir le luminaire de son église. C'est pendant son administration, que la vicomtesse de Béziers Garsinde, & ses fils, Bermond & Almerade de Sauve, établirent dans cette dernière ville un prieuré ou celle; l'organisation en fut réglée par Gaufred, & l'abbaye de Gellone y perçut un cens annuel de vingt sous; ce prieuré, compris d'abord dans le diocèse de Nimes, puis dans celui d'Alais, resta toujours sous la dépendance de Saint-Guillem (1029). Vers la même époque, de concert avec Pons, abbé d'Aniane, Gaufred s'engagea à construire un pont sur l'Hérault; Pons fournit les matériaux, Gaufred fut chargé de la construction; on stipula qu'on n'y élèverait ni forteresse, ni chapelle; le pont subsistait encore au dix-huitième siècle. Gaufred reçut de nombreuses donations, entre autres, en 1032, de Séguin de Roquefeuil, dont l'acte fut approuvé par Frotaire, évêque de Nimes, & en 1041 de Bermond de Sauve, fils de Garsinde, confirmée l'année suivante par Almerade d'Anduze. Itier & Odilon *de Solomiac* lui donnèrent encore trois églises dans le diocèse de Viviers, avec le consentement des évêques d'Agde, de Mende & de Viviers. Gaufred mourut vers 1050.

XVI. Pierre II, *vir eruditissimus, prudentissimus, inclytus,* dit le nécrologe. Le 29 septembre 1051, il reçoit au monastère Frédelon, homme de naissance noble; l'année suivante, Pierre, fils d'Almerade d'Anduze, confirme une donation de celui-ci à Sauve. Vers 1060, il reçoit la paroisse de Gourguenégre (*de Gurgitenigro*), en échange d'un cheval, muni d'une selle & d'un frein. Pendant son gouvernement, un incendie dévore les anciens titres de l'abbaye; en 1066, à la demande de l'évêque de Lodève, Alexandre II prend le monastère sous sa protection. En septembre 1074, l'abbé Pierre reçut de Pierre, fils de Bermond d'Anduze, l'église de Saint Pierre de Sauve. Il mourut le 3 décembre 1074, 1075 ou 1076.

XVII. Bérenger était abbé dès juillet 1077; en 1079, il acquiert le lieu de Tauriac, en Rouergue; en janvier 1081, une partie de l'église de Cornus dans le même pays. Pendant son administration, les moines virent s'accroître considérablement leur nombre. De 1085 à 1097, il reçut plusieurs donations; Pierre, évêque de Rodez, lui céda la moitié des droits de synode & de joyeux avénement, payés à son église par Saint-Estève de Larzac. Bérenger vécut jusqu'en 1099; son tombeau, élevé sur quatre colonnettes, portait un distique qui rapportait sa mort au 6 novembre 1099.

XVIII. Guillaume I était abbé en juin 1100; la même année, il reçoit de Hermengarde & de ses enfants un manse pour l'âme de son frère Raimond-Bérenger, tué par ses ennemis, & la délivrance de son autre frère Guillaume-Bérenger, retenu captif. Bernard-Aton, vicomte de Béziers, partant pour la croisade, lui donna l'église de Saint-Pons, au diocèse d'Agde (1101).

XIX. Hugues I reçoit, en 1102, d'Adélaïde de la Vérune, une vigne dans le pays de Substantion; il vivait encore en 1103.

XX. Pierre III reçoit, en 1106, diverses donations; en avril 1107, Guillaume-Raimond lui cède l'église de Murviel; en 1108 & 1109, la famille de Montpeyroux se montre la bienfaitrice du couvent. Il mourut vers 1120.

XXI. Guillaume II, auteur du second volume du cartulaire qui fut exécuté en 1122. En 1124, Callixte II lui accorda des lettres de protection. En 1127, puis en 1130, Guillaume, évêque de Béziers, & le chapitre de cette ville, lui donnent l'église de Saint-Vincent de Poupien. En 1133, il achète, moyennant deux cents sous de Melgueil, au comte de Provence Bérenger-Raimond, une maison à Millau. Cet abbé, remarquable par son habileté administrative & sa rigueur dans l'observance des règles monastiques, dépassa l'année 1134.

XXII. Raimond I Ermengaud acquiert en 1137, de Pons d'Agon, ses droits sur le moulin de l'Estrade; il était neveu d'Ermengaud *des Deux Vierges,* qui, en 1141, donna au monastère vingt mille sous de Melgueil & se fit enterrer à Gellone. Il mourut après 1143, le 3 avril.

XXIII. Hugues II; en 1145 il achète, au prix de quatre-vingts sous, de Pierre-Henri, la moitié de la dîme de Vaissière. L'année suivante, Eugène III confirme les biens & priviléges du monastère.

XXIV. Raimond II, abbé en 1151, fit une donation à Salvanès, à la demande de Eugène III; la même année, il reçoit d'Aldebert, évêque de Nimes, l'église de Bers. En 1153, il fait une donation au précepteur de Saint-Jean de Jérusalem, en présence des évêques de Rodez & de Lodève. En 1154, il reçoit de Hugues, comte de Rouergue, & de Pierre, évêque de Rodez, l'église de Creissel. Il mourut peu après.

XXV. Richard d'Arboras, mentionné dès 1154; deux ans après, il transige avec l'évêque d'Agde pour l'église de Caux; en 1158, il obtient de Gaucelin de Montpeyroux la baillie du château de Verdun; en 1161, Daurde-Rigal & sa femme lui cèdent toutes leurs possessions, à condition de recevoir à leur mort l'habit monastique & d'être enterrés dans le cloître. Il obtient un diplôme de Louis VII en 1162, une bulle d'Alexandre III en 1164; en 1165, il assiste au concile de Lombers contre les hérétiques albigeois; en 1167, il reçoit le château de la Peyre, dans l'évêché de Gap. Il résigna en 1169; il vivait encore en 1180.

XXVI. Bernard I Guillaume de Mèze, fils de chevalier, offert à l'abbaye en 1124, abbé en 1170; en 1175, il engage pour dix ans aux moines de Valmagne les droits du monastère sur Saint-Martin de Caux, pour quatre mille sous dus par son monastère.

XXVII. Raimond III *de Cantobrio*, prieur de Saint-Martin de Londres, était abbé en 1189; se démit vers 1190; vivait encore en 1196.

XXVIII. Eble, abbé en 1190; approuve une donation de Raimond, évêque de Lodève, à Nonenque.

XXIX. Hugues III de Fodière, noble, connu par une transaction de 1196, abandonne, en 1197, à Valmagne l'église de Saint-Pierre de Fontmars, & fait un accensement en 1199.

XXX. Pierre IV Raimond de Leyssac confirme en 1204, à Valmagne, la possession de Fontmars, reçoit en 1205 l'hommage de B. de Montpeyroux; la même année, il a avec Raimond de Saint-Maurice une querelle, apaisée par B. de Coste, archidiacre de Rodez; en août 1211, il reçoit de Raimond des Arènes & de Pierre de Vallan les dîmes de Saint-Jean de Fos; en 1212, il termine la querelle qu'il avait avec Guillaume-Richard & Richard de Fodière; en 1217, il s'accorde avec l'abbé de Valmagne, au sujet de Fontmars; en 1218, il reçut l'hommage de Guillemette, fille de Raimond des Arènes. Dix ans après, il se démit de son titre en faveur de Guillaume, moine de Saint-Victor de Marseille. Plus tard il essaya vainement de le reprendre. Le nécrologe mentionne sa mort au 11 octobre.

XXXI. Guillaume III de Roquefeuil, novice à Saint-Victor, fut nommé abbé, sans avoir été ordonné, par la faveur de la noblesse, & forca le précédent à se démettre. Les moines refusèrent de l'accepter à cause des crimes qu'on lui imputait; ils en appelèrent à la cour de Rome, mais Guillaume prit violemment possession des châteaux & des terres, supprima les pensions des moines, les frappa d'excommunication & alla à Rome plaider lui-même sa cause. Le pape ordonna la réinstallation provisoire du précédent, qui ne put prendre possession par l'opposition de Guillaume; les moines alors envoyèrent à Rome l'un d'entre eux, Pierre Séguier. La cause de l'intrus triompha; en 1230, on le voit acheter différents biens; en 1234, il reçoit l'hommage du recteur de Saint-Martin de Montpeyroux; en 1236, il assiste au serment de fidélité prêté par Jacques, roi d'Aragon, à l'évêque de Montpellier; en 1245, il fait avec l'abbé de Valmagne un accord au sujet des dîmes de Fontmars; en avril 1248, il consent un accensement. Il mourut le 7 avril 1249; son tombeau ne reçut aucun emblème, & les moines n'y mirent qu'une simple pierre.

XXXII. Guillaume IV *des Deux Vierges*, moine d'Aniane, élu, puis confirmé; fait un accensement le 28 avril 1249; en 1250, il pourvoit aux besoins des frères infirmes; en décembre de la même année, il visite Saint-Pierre de Sauve; en 1253, il approuve une transaction au sujet des dîmes de Poupien; en 1260, de concert avec les abbés de Saint-Aphrodise & de Saint-Thibéry, il fait des règlements en faveur de l'abbaye d'Aniane; en 1261, le roi de Navarre & sa famille entrent en communion spirituelle avec le monastère; le 29 mai 1264, il fait

des règlements de discipline, confirmés par Clément IV en décembre 1265; en août 1266, il s'accorde avec l'évêque & l'archidiacre de Béziers, pour les dîmes de Murviel. Deux ans plus tard, le pape lui donne Saint-Sernin, au diocèse de Nimes; en mai 1276, il décide, en chapitre général, que l'argent appartenant aux moines morts reviendra à la sacristie; enfin, le 29 mai 1280, il renouvelle, en chapitre solennel, l'ancienne coutume de la résignation annuelle des prieurs. Il vivait encore en 1286; il mourut le 3 avril 1287 ou 1288.

XXXIII. Guillaume V de Mostuejouls, né d'une famille noble du Rouergue, élu vers 1289; il reçoit de nombreux hommages le 26 avril de cette même année; en 1299, il assiste au concile de Béziers; en 1301, il est présent à l'ordination de son neveu Raimond, nommé plus tard cardinal, & enterré en 1335 à droite du grand autel de Saint-Guillem. Guillaume mourut au commencement de 1303; l'abbaye vaquait le 25 juillet de cette année, lors de l'assemblée de Montpellier.

XXXIV. Bernard II de Valbonne, docteur en décrets & prieur de Saint-Martin de Montpeyroux, moine en 1290, fut exempté par le pape des censures qu'il avait encourues pour excès de jeunesse. Il était à Anagni en juin 1303, quand les députés vinrent lui annoncer son élection. En 1305, il décida qu'à la mort des abbés & des moines, leurs pierres fines iraient à la fabrique, leurs livres à la bibliothèque, les ornements sacerdotaux à la sacristie; deux moines furent préposés à la bibliothèque, & ne purent en prêter les manuscrits sans l'autorisation du chapitre. En juin 1313, Philippe IV lui accorda la connaissance des premiers appels des habitants de la vallée. Il mourut en cour de Rome, le 8 juillet 1317, après avoir été abbé quatorze ans.

XXXV. Raimond IV de Sérinhac, moine de Gellone, prieur de Goudargues, au diocèse d'Uzès, nommé par Jean XXII en 1317, s'excuse la même année de ne pouvoir assister au concile de Béziers. En 1320, son procureur acquitte les sommes dues à la chambre apostolique par l'abbaye de Gellone jusqu'en 1298. En 1324, le pape le nomme abbé de Saint-Gilles, & plus tard de Psalmodi.

XXXVI. Décan d'Uzès, de la famille de ce nom, abbé de Saint-Pierre de Sauve, nommé à Gellone en 1324 par Jean XXII. En 1328, il unit quelques revenus à l'office de cellérier. En 1332, il établit un préchantre. En 1344, il confirme la permission accordée par le roi aux syndics de Saint-Guillem de construire un pont au lieu dit *lo Prat*. La même année, en chapitre général, il s'accorde avec le camérier sur leurs juridictions respectives. Il fut abbé jusqu'en 1347; le nécrologe mentionne sa mort au 15 janvier.

XXXVII. Guillaume VI de Leschamelle, nommé en 1347 par Clément VI, mourut peu après, le 17 mars, en léguant au couvent cinquante florins, un exemplaire des *Décrétales*, avec le *Sexte* & les *Clémentines*.

XXXVIII. Raimond V, nommé par Clément VI en 1349; partant pour Rome en 1350, il nomme des vicaires généraux. Il vécut jusqu'en 1361.

XXXIX. Pierre V de Roquefeuil, prieur de Villecluse, au diocèse de Fréjus, fut nommé en 1361 par Innocent VI. Il mourut le 7 avril 1374.

XL. Hugues IV d'Aussac paraît en 1378; fut vicaire, dans le diocèse de Cologne, du cardinal de Saint-Étienne *in Monte Coelio*. Il était encore abbé le 1er mars 1387. Il légua au monastère six marcs d'argent, un calice, deux burettes, une tapisserie historiée, un tapis, & son costume sacerdotal.

XLI. Rainaud II, conseiller du roi, député par lui, le 30 avril 1388, pour lever un subside dans le Languedoc. Au chapitre général des bénédictins des provinces d'Auch & de Narbonne, tenu à Carcassonne en 1393, il est définiteur; celui de 1395 le députe pour visiter les monastères du diocèse de Béziers. En 1397, il déclare qu'à l'avenir lui ou le chapitre pourront seuls nommer un capitaine de l'abbaye. En 1407, il a des querelles avec les moines & leur refuse la subsistance; est excommunié, sur leurs plaintes, & ne fut absous qu'en 1423. Martin V fit informer contre lui à cause de sa mauvaise administration & de son irrégularité. Après enquête, ce pape nomma, en

1426, un administrateur général de l'abbaye; Rainaud mourut peu après.

XLII. Guillaume VII de Cenaret, d'une famille noble du pays d'Uzès, d'économe de l'abbaye devint abbé en février 1426, par bulle de Martin V. En 1445, le chapitre général des bénédictins l'envoya visiter Saint-Pons de Thomières, où il fit une enquête sévère & minutieuse; en 1448, un autre chapitre le nomma son président. Il eut avec les clercs de Lodève des querelles dont Callixte III remit la connaissance à des juges nommés par lui en 1455. Il mourut le 18 mars 1458.

XLIII. Gérenton *de Montajoco*, élu par les moines, confirmé par Pie II en 1458, paya à la chambre apostolique cent trente sous; le 28 mai 1464, il reçut un hommage.

XLIV. Jean I de Corguilleray est le premier évêque de Lodève qui ait eu l'administration de Saint-Guillem (1465). Il fit de nombreux dons à la bibliothèque du couvent & réunit, en 1487, la mense abbatiale & la mense conventuelle. En 1488, d'accord avec le chapitre, il décide qu'à l'avenir l'abbé devra donner les bénéfices, dépendants du monastère, à des moines de Gellone. Il mourut cette même année, après avoir réformé les mœurs intérieures du monastère.

XLV. Guillaume VIII Briçonnet, abbé commendataire de 1490 à 1515. En 1516 ou 1517, il céda sa dignité à son neveu, en retenant la collation des bénéfices.

XLVI. Michel I Briçonnet, évêque de Nimes, abbé dès 1517; paraît encore en 1536.

XLVII. Claude Briçonnet, évêque de Lodève, abbé commendataire par la cession du précédent. Le 28 juin 1554, il s'accorde avec les moines au sujet de leur pitance quotidienne. Les calvinistes occupèrent l'abbaye pendant son gouvernement en 1562[1]. Il mourut en 1576.

XLVIII. Antoine I Martin, abbé commendataire de Saint-Guillem & de Juliac; paraît en 1579; vécut peu.

[1] Le manuscrit latin 12672 (*Monasticon Benedictinum*, t. 15, f° 261) contient une relation curieuse de l'occupation du monastère par les calvinistes en 1562; elle est intitulée : *Ecclaircissemens sur ce qu'un ancien religieux a escrit touchant les reliques de Saint-Guillen;* nous en donnons quelques extraits :

« On a remarqué dans les réflexions faites sur les diverses vies écrites de saint Guillen, d'un ancien religieux, appellé La Roque, qui estoit sacristain du monastère & prieur de Saint-Martin de Londre; ayant reçu une lettre d'un autre ancien de la communauté de Saint-Guillen, appellé Ranquier, qui luy mandoit que tout le chapitre estoit en peine & [ne] sçavoit ce qu'estoit devenu le corps du mesme saint Guillen, La Roque luy fit responce. Sa lettre est dattée du neufvieme avril de l'année mil six cents trente. Voicy ce que contient cette responce touchant les reliques de saint Guillen & ce qui s'estoit passé lors de l'invasion des calvinistes.

« La Roque dit d'abord à Ranquier qu'il est marry que les religieux qui estoient de son temps au monastère ne luy eussent pas apris & à ses confrères, ce que les anciens, qui vivoient dans l'abbaïe & qui composoient la communauté, lors de l'invasion des Huguenots, luy avoient apris & à ses confrères ce qu'ils avoient fait & comme ils s'estoient comportez tant à l'égard des reliques que pour ce qui concernoit le monastère.

« Avant de passer plus avant, il faut remarquer sur ces premières paroles de la responce de La Roque, qu'il y distingue trois communautez différentes, selon la forme de vivre des religieux anciens de ce temps là, qui ne changeoient point comme l'on fait à présent, mais passoient toute leur vie dans le monastère.

« La première communauté est celle des anciens, qui furent les spectateurs de l'invasion des hérétiques, que La Roque avoit veu & desquels il avoi apris ce qu'il escrivoit à Ranquier.

« La seconde communauté est celle de La Roque dans laquelle il avoit exercé l'office de sacristain.

« Et la troisième est la communauté de Ranquier, dont La Roque estoit séparé, puisqu'il résidoit à Saint-Martin de Londre dont il estoit prieur.

(*Le récit de La Roque s'étendait de* 1560 *ou* 1561 *à* 1630.)

« ..... Il assure que les Huguenots se rendirent les maistres de Saint-Guillen par l'intelligence qu'ils avoient avec une bonne partie des habitans. Il est indubitable qu'estant ainsy les plus fortz, ils se seroient aussy rendus les maistres du monastère, si les anciens ne s'y feussent pas fortifiez & n'y eussent pas eu une garnison de douze soldatz, & dont La Roque ne dit mot, mais cela n'est pas

XLIX. Laurent du Pont, abbé commendataire, renouvelle, de concert avec le chapitre général, la permission accordée aux moines par Claude Briçonnet, de disposer de leurs biens par testament (mai 1582). Il était encore abbé en 1592 & 1593, & résigna longtemps avant sa mort, arrivée le 22 décembre 1612.

L. Michel II de La Roque, abbé en 1596 & 1598.

LI. Scipion de Roquefeuil nomme le cellérier Étienne Philippe son vicaire général, le 3 juin 1601. En 1610, les moines lui permettent d'unir au collége des Jésuites de Toulouse un prieuré dépendant du monastère. Il mourut le 3 mai 1611.

moins vray, puisqu'il conste encore par les roolles que nous avons dans les archives de la dépense desdits soldatz, pour raison de laquelle les anciens furent constraintz de vendre quelqu'argenterie, ce qu'ils contribuoient du leur ne suffisant pas. Les Huguenotz estant entrez dans Saint-Guillen, se saisirent d'abord de l'église de Saint-Laurent, qu'ils se fortifièrent, & en firent le lieu de leur retraite..... Le reste des habitans qui ne s'osoient pas déclarer pour les Huguenotz, n'osèrent pas non plus se déclarer pour les anciens. Ils se tindrent enfermez dans leurs maisons ayant peur d'estre maltraitez par les hérétiques, s'ils donnoient quelqu'assistance au monastère. Les anciens considérant bien tout cela, & qu'ils estoient en danger d'estre bientôt forcez, parce que d'autres hérétiques devoient venir joindre les invaseurs & s'assembloient pour cela à Ganges, se résolurent d'abandonner le monastère. Les plus vieux se retirèrent chez leurs parens, & les autres donnèrent avis à leur abbé, qui estoit l'évêque de Lodève, Claude Brissonnet, de ce qui se passoit, qui leur manda de tenir bon & qu'il les viendroit bientôt secourir, ce qu'il fit en effet.

« Cependant les anciens, ne sachant pas ce qui pouvoit arriver, firent enfermer dans de petitz toneaux neufs toute l'argenterie qui leur restoit, les ornemens, titres & papiers, qu'ils envoièrent par des mulez à Lodève. De plus ils firent enterrer les tables des autels de Saint-Sauveur, de Notre-Dame & de Saint-Guillen devant les autels mêmes & firent paver les fosses afin qu'on ne s'en aperceut. Ils ouvrirent le sépulchre de saint Guillen, qui estoit joignant son autel, auprès du grand autel; ils trouvèrent dans ce sépulchre un coffret de bois de deux pans & demy de long qu'ils firent enterrer de nuict dans le cimetière de Saint-Barthélemy. Cela fait ils abandonnèrent le monastère, dont les Huguenotz s'emparèrent incontinent. Ces hérétiques firent à leur ordinaire, c'est à dire qu'ils brisèrent les images & les sépulchres des sœurs de saint Guillen & du cardinal de Mostuèges. N'ayant rien trouvé dans celui de saint Guillen, ils le mirent en pièces, ils ne touchèrent pas aux autels, les voiant sans tables, ce qui sauva l'une de marbre qui estoit enfermée dans la massonerie de l'autel de Saint-Guillen & les saintes reliques qui estoient dans un petit caveau entièrement au-dessous du même autel.

« Le secours estant venu, ils trouvèrent les Huguenotz dans le monastère. Ils l'attaquèrent, & s'en saisirent & de tous ces voleurs qu'ils massacrèrent, les faisant passer par la porte de la basse cour qui répond au cloître, & les perçant avec des hallebardes au passage; les jettant de là dans une grande fosse qu'ils avoient fait pour cette exécution. Le nombre de ces Huguenotz estoit, comme l'on tient, de cinquante homes. Le peu de temps qu'ils restèrent dans le monastère ne leur laissa pas le loisir de renverser aucun bastiment. Ils coupèrent seulement les testes des figures qu'ils trouvèrent dans l'église & le cloître, & firent brûler en pleine place ce qu'ils trouvèrent de tittres & de papiers que les anciens n'avoient peu envoier à Lodève, ce qui paroist par l'enquête, qui en fut du depuis faite qui sert de tittre pour le présent au monastère. Le nombre des soldatz, qui composoient le secours, estoit de quatre compagnies à ce que l'on dit, ce qui pouvoit monter à deux cents hommes.

« Le monastère & le vilage estant netoyez de cette vermine d'hérétiques, La Roque dit que les anciens religieux y retournèrent, rétablirent tous les autels & furent chercher en procession le coffret de bois enterré dans le cimetière de Saint-Barthélemy, qu'ils mirent dans l'autel de Saint-Guillen par une petite porte qui estoit au derrière de cet autel que La Roque dit avoir veu. Il affirme constamment, sur ce qu'il en avoit apris des anciens qui avoient effectivement enfermé ce coffret dans cet autel, qu'il contenoit les reliques de S. Guillen; mais les anciens se trompoient, n'ayant d'autre fondement de leur créance que d'avoir trouvé le coffret dans le tombeau de S. Guillen, lorsqu'ils en tirèrent ses reliques pour l'emporter de nuict au cimetière. Apparemment ce coffret fut mis par l'Evesque Hugoin d'Alby & les abbés de Gellone & Nant dans le sépulchre de S. Guillen, lorsqu'ils en tirèrent ses reliques pour les cacher dans le caveau, ce qui fut en l'an mille cent trente huit. »

(Il paraît par là que ce coffret ne renfermait pas réellement les reliques de saint Guillem, que c'était un souvenir laissé dans le tombeau lors d'une ancienne translation. Les reliques véritables furent retrouvées, en 1679, au pied du grand autel.)

LII. Jean II de Bonzi, cardinal & évêque de Béziers, abbé commendataire en 1611. En 1621, le Parlement de Toulouse lui permet de consacrer au mobilier de la fabrique & aux réparations de l'église la sixième partie des fruits & revenus du monastère. Il mourut la même année.

LIII. Thomas de Bonzi, neveu du précédent, lui succéda à la fois dans son évêché & dans son abbaye. Le 7 juillet 1622, il s'accorde avec ses moines au sujet de leurs pensions & des réparations du monastère. Par délibération du chapitre général du 24 mai 1626, les moines de Saint-Guillem s'unirent à la congrégation de Saint-Maur. Thomas approuva cette délibération le 4 décembre 1627. Il mourut au commencement de l'année 1628.

LIV. Pierre VI Henri Autemar de Vires, aumônier du roi, fut nommé abbé commendataire par le pape, le 12 février 1628; il prit possession le 15 juillet 1629. Il traita avec dom Grégoire Tarrisse, supérieur général, pour l'union du monastère à la congrégation de Saint-Maur, le 3 janvier 1632. Le 23 septembre 1644, dom Sylvestre en prit possession au nom de la congrégation. Pierre mourut le 19 juin 1675.

LV. François Eugon de Fourchaud, nommé par le roi en 1675. Le 15 août de la même année, il nomme son frère Gaspar pour percevoir les fruits. Il mourut à Paris en janvier 1682.

LVI. Gaspar Eugon de Fourchaud, frère du précédent, nommé par le roi en 1682; il prit possession en 1685. Il mourut en 1698, & fut enterré le 2 juillet.

LVII. Louis de La Tour du Pin de Montauban, originaire du Dauphiné, docteur en théologie, chanoine-comte de Lyon, remplace Gaspar le 18 août 1698; il fit prendre possession par le curé d'Aspiran, qu'il nomma son vicaire général pour les affaires temporelles. Évêque de Toulon en 1712, il vivait encore en 1739.

LVIII. Antoine II de Lastic, pourvu en 1738.

LIX. N. de La Prumarède, en 1741.

LX. N. de Baganne, en 1770.

LXI. Jean III Félix-Henri de Fumel, évêque de Lodève le 5 juillet 1750, abbé en 1781. [A. M.]

NOTE CVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Hilaire.

(Diocèse de Carcassonne.)

L'abbaye de Saint-Hilaire, diocèse de Carcassonne, avait d'abord été fondée sous l'invocation de saint Saturnin, martyr; elle prit ensuite le nom de saint Hilaire, évêque de Carcassonne, qui y fut enterré. Cette abbaye de bénédictins non réformés existait du temps de Charlemagne, mais on ne sait quelle fut son origine. Les comtes de Carcassonne, ses protecteurs, ont été ses principaux bienfaiteurs. Pendant longtemps elle a renfermé une nombreuse communauté; au dix-huitième siècle, par suite d'aliénations & de circonstances malheureuses, les religieux furent réduits à sept, dont six possédaient les offices de camérier, de sacristain, d'aumônier, d'infirmier, de prévôt de Pomas & de prévôt de Garvieux. L'abbé avait conservé le patronage de tous les offices & le droit de présenter à la cure de Saint-Hilaire avec ses annexes de Gardies & de Villebasy, ainsi qu'aux cures de Villardebelle, de Saint-Jean-Baptiste de Cambieuré, de Saint-Pierre de Corneille, de Saint-Sernin de Pech-Salomon, & de Saint-Sernin de Brasse, qui était un prieuré simple.

Abbés de Saint-Hilaire.

I. Nampius, premier abbé connu du monastère de Saint-Hilaire, obtint, à la fin du huitième siècle, un diplôme de Charlemagne, prenant le monastère sous sa protection.

II. Monellus, successeur de Nampius, obtint de Louis le Débonnaire, vers 820, la confirmation des biens donnés par Charlemagne à ce monastère.

III. Egidius ou Gilles vivait du temps du même empereur. Il ne resta que peu de temps à la tête de l'abbaye.

IV. Léonin, successeur de Gilles, était

abbé de Saint-Hilaire en 829. Il reçut de Pepin, roi d'Aquitaine, un diplôme semblable à celui que Monellus avait obtenu de Louis le Débonnaire; ce diplôme conférait aux religieux le droit d'élire leurs abbés.

V. Ana ou Ano était abbé en 841. Il obtint de Charles le Chauve, vers 850, un diplôme dans lequel sont longuement énumérées toutes les propriétés dont la possession est confirmée à l'abbaye.

VI. Eman était abbé en 852 & 857.

VII. Castellan fit, en 863, un échange de quelques terres appartenant à l'abbaye, situées en Roussillon.

VIII. Recamond succéda vers 883 à Castellan.

Il existe une lacune dans la série des abbés, entre Recamond & Benoît, que l'on ne peut combler faute de documents.

IX. Benoit I était abbé lorsque Roger, comte de Carcassonne, fit procéder à l'élévation des reliques de saint Hilaire, évêque de cette ville, enterré dans l'église de Saint-Saturnin, derrière l'autel qu'il avait consacré lui-même. Cette cérémonie fut faite le 22 février 970 ou le 1er mars 978. Benoît vécut jusqu'à l'an 1000.

X. Gaufred succéda à Benoît. Arnaud, vicomte de Carcassonne, s'étant saisi d'une partie des biens donnés par Roger à l'abbaye de Saint-Hilaire, en prétendant qu'ils appartenaient à la vicomté, Gaufred se plaignit, en 1002, au comte Roger qui partait pour Rome; le comte ordonna qu'on rendît justice à l'abbé & aux religieux, & le vicomte fut obligé de se désister de ses prétentions.

XI. Benoit II est connu par deux actes, l'un de 1008, l'autre de 1011, par lesquels le comte Roger I & sa femme Adélaïde firent donation à l'abbaye d'un alleu, de maisons & de domaines situés près du village de Limoux, dans le comté de Razès. On croit que le comte Roger & sa femme furent inhumés dans l'abbaye de Saint-Hilaire.

XII. Oliba était abbé en 1020, année où Guimera & sa femme Auruque lui donnèrent un alleu, situé dans le village de Pomas. En 1035, Raimond, comte de Razès, donna l'alleu de Vallevèse, situé dans son comté, à l'abbaye de Saint-Hilaire & à l'abbé Oliba, pour le salut de son âme & celui de sa femme Beliarde, & en reconnaissance de l'aide que lui avait accordée saint Hilaire, dans sa guerre contre Arnaud-Gibert qu'il avait vaincu. Oliba vécut jusqu'en 1042 ou 1043.

XIII. Henri reçut, en 1045, d'un noble nommé Bernard, un alleu dans le village des Bordes. On ne sait combien de temps il fut abbé.

XIV. Pons I recouvra en 1080 le village de Cassaigne, dans le comté de Razès, dont s'était emparé Bernard-Amulon. Il tint le siége jusqu'en 1094.

XV. Guillaume I succéda à Pons en 1094 & gouverna l'abbaye jusqu'en 1105.

XVI. Conon était abbé en 1105, suivant une charte qui règle les dîmes que possédaient Aton-Gilabert & sa femme Béatrix dans le fief de Saint-Hilaire, comté de Razès.

XVII. Udalger avait succédé à Conon en 1117. Guillaume-Raimond lui donna un alleu, la même année, dans le village de Raissac. Il obtint, en 1120, une bulle de Callixte II.

XVIII. Pons II est mentionné en 1125, dans des chartes concernant le prieuré de Saint-Étienne, situé en Roussillon. Ermengaud, abbé de Saint-Michel de Cluse, fit en ce temps la visite du monastère de Saint-Hilaire sur lequel il avait juridiction.

XIX. Bernard était abbé en 1146.

XX. Géraud I, en 1154.

XXI. Raimond, dans les années 1170-1186.

XXII. Pons III de Bram (*de Bramo*) était abbé en 1187. Le vicomte de Béziers fit une donation au monastère en 1193; l'année suivante, il prit sous sa protection tout ce que possédait l'abbé Pons dans le Carcassès & le Razès. Pons vivait encore en 1206.

XXIII. Alboin était abbé de Saint-Hilaire vers l'an 1217. Bérenger, archevêque de Narbonne, avait donné, en 1208, l'église de Saint-Martin de Limoux avec ses dépendances au monastère de Prouille. Cette donation causa un grand différend entre l'abbé & les religieux de Saint-Hilaire, qui prétendaient avoir droit sur cette

église, & saint Dominique & les religieux de son ordre. Les premiers s'opposèrent tant qu'ils purent à la prise de possession; les autres, pour obtenir la délivrance des biens qui leur étaient donnés, accusèrent leurs adversaires d'hérésie, & saint Dominique obtint non-seulement la confirmation de cet acte, mais encore l'union entière de l'abbaye de Saint-Hilaire au monastère de Prouille. Alboin & ses religieux se purgèrent facilement de l'accusation formée contre eux, mais ils ne purent obtenir de sitôt l'indépendance de leur monastère. Cependant, après une longue contestation de part & d'autre, les religieux de Saint-Hilaire rentrèrent en possession de leur monastère, & les religieuses de Prouille conservèrent l'église de Saint-Martin de Limoux, par sentence du cardinal Conrad, prononcée à Béziers le 28 mars 1224. Alboin vivait encore en 1236.

XXIV. Guillaume II Pierre était abbé en 1237, 1238 & 1248. En 1253, la prieure du monastère de Prouille ou de Fanjaux, de l'ordre de Saint-Dominique, à la maison de laquelle les frères prêcheurs abandonnèrent tous leurs revenus, après le fameux chapitre général dans lequel ils renoncèrent à toute propriété, voulut attaquer la transaction faite avec l'abbé Alboin. Guillaume, successeur d'Alboin, se pourvut devant Guillaume Bardin, prévôt de Fréjus, chapelain d'Innocent IV, qui débouta la prieure de Prouille de toutes ses demandes & prétentions. Vers ce temps, Guillaume fut élu abbé de la Grasse, mais il refusa de quitter son siége. Il s'efforça de réparer les dommages que les albigeois avaient fait essuyer à son monastère, & dépensa douze cents sols melgoriens pour le remettre en bon état, vers 1256.

XXV. Arnaud I était religieux de Saint-Hilaire, lorsqu'il en fut élu abbé & présenté à l'évêque de Carcassonne pour recevoir sa confirmation & sa bénédiction. Celui-ci s'y refusa, parce que la mère d'Arnaud avait été condamnée comme hérétique, que son père avait été suspecté d'hérésie, que lui-même, à l'âge de dix ou douze ans, avait assisté à un prêche des hérétiques, & que son frère & son cousin avaient été brûlés pour hérésie. Le pape Clément IV, ayant examiné l'affaire, ordonna à l'évêque, en 1265, de donner la bénédiction à l'abbé Arnaud. Il vivait encore en 1288, mais il avait déjà résigné en 1285.

XXVI. Pons IV de Gajan fut pourvu de l'abbaye, en 1285, en vertu d'une bulle d'Honorius IV, sur la démission d'Arnaud, & confirmé par le pape en 1286; il est mentionné dans des actes de 1292, 1295, 1303 & 1316. Il fut convoqué au concile de Béziers, en 1317.

XXVII. Bertrand I de Touron, natif de Carcassonne, chambrier de Saint-Hilaire, en fut institué abbé par une bulle du pape Jean XXII, de 1324. Il fut présent au serment des nobles de Languedoc & spécialement de ceux de Carcassonne, lorsqu'ils jurèrent aux évêques & aux inquisiteurs de poursuivre les hérétiques par toutes les voies légitimes, en 1329. Bertrand gouverna l'abbaye jusqu'en 1340.

XXVIII. Jourdain était abbé le 13 août 1344, lorsque son procureur fit appel au Saint-Siége contre Pierre de Montagne, qui voulait être admis au nombre des religieux de Saint-Hilaire. Le 26 octobre de la même année, Gaucelin, évêque de Carcassonne, délégué par le pape, fixa à vingt-six le nombre des religieux de cette abbaye. En 1345, l'évêque Gaucelin fit l'élévation des reliques de saint Saturnin. Jourdain siégeait encore en 1350.

XXIX. Pierre I Arquier, doyen de l'église de Rouen, était abbé de Saint-Hilaire en 1351, selon une charte de l'église de Narbonne.

XXX. Guillaume III ne portait que le titre d'élu en 1353, lorsqu'il prêta serment de fidélité au roi. Il mourut en 1357.

XXXI. Arnaud II Raimond fut transféré de l'abbaye de Saint-Sever de Rustan à celle de Saint-Hilaire, par une bulle du pape Innocent VI, le 23 décembre 1357. En 1360, les religieux portèrent contre lui des plaintes à l'évêque de Carcassonne, lors de sa visite. Ils lui reprochaient de s'absenter souvent & sans qu'on sût où il était, & de confier le soin des revenus & du gouvernement à des laïques incapables ou négligents. Les ordonnances de l'évêque ne suffirent point pour ramener l'abbé à

ses devoirs; il donna sa démission en 1369, en faveur du suivant.

XXXII. Bertrand II de Palaye, célèbre professeur en théologie, passa de l'abbaye de Saint-Sever de Rustan à celle de Saint-Hilaire en 1369. En 1379, il fut élu visiteur des monastères & des églises cathédrales d'Alet & d'Elne. Il était depuis 1374 vicaire général de Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne. Il passa en 1384 à l'abbaye de Montolieu.

XXXIII. Jacques I succéda au précédent. Son vicaire général fit remettre, le 20 août 1385, à Hugues *de Batulo*, capitaine ou gardien, nommé par l'abbé, de la forteresse voisine du monastère, deux clefs de cette forteresse que les consuls avaient entre les mains. Il gouverna jusqu'en 1405.

XXXIV. Bertrand III Arnaud envoya un procureur au concile de Pise en 1409. A la suite des plaintes portées contre lui par les religieux, on lui ôta le gouvernement du monastère. Pierre, patriarche d'Alexandrie & administrateur de l'évêché de Carcassonne, lui nomma un économe. Il paraît que Bertrand fut ensuite rétabli, puisqu'il nomma, en 1415, à la cure de Corneillan.

XXXV. Guillaume IV Babon conféra le prieuré de Corneillan en 1441. Il mourut le 27 juillet 1451.

XXXVI. Gauzbert-Auger était abbé de Saint-Polycarpe & fut élu abbé de Saint-Hilaire en 1451; il prêta serment de fidélité au roi & fournit la déclaration des biens de son abbaye au mois de décembre 1453. Il abdiqua, en 1476, en faveur du suivant.

XXXVII. Arnaud III Raimond de Roquette, conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, fut pourvu de l'abbaye en 1476. Dans l'hommage qu'il rendit au roi, le 18 octobre 1481, il est désigné comme nouvel abbé & administrateur de Saint-Hilaire. Il mourut en 1509, le 11 janvier.

XXXVIII. Géraud II de Bonet, élu par ses confrères, fut confirmé, en 1509, par l'évêque de Carcassonne. Il décora & meubla la maison abbatiale & fit beaucoup de bien à son monastère.

XXXIX. Léon Chasteigner présenta, le 29 novembre 1535, au chapitre de Beauvais, les lettres d'Odet de Coligny ou de Châtillon, archevêque de Toulouse. Il mourut en 1537.

XL. Jean I de Basilhac avait la commende de Saint-Hilaire en 1540.

XLI. Jean II de Gondi, fils d'Antoine de Gondi, Florentin, & de Catherine de Pierrevive, était abbé commendataire en 1545, 1560 & 1564. Il mourut en 1574, étant aussi abbé de la Chaume.

XLII. Jacques II Lespervier est cité comme abbé régulier en 1560, 1564 & 1565, d'où l'on peut inférer qu'il était compétiteur du précédent. Il fut massacré par les habitants du lieu, contre lesquels il défendait les droits de l'abbaye.

XLIII. François de Donadieu, religieux de Montolieu, fut élu par les religieux, après la mort de Jacques Lespervier, en 1588. Il gouverna jusqu'en 1608, époque où il fut nommé évêque de Saint-Papoul; il résigna en 1624 & mourut le 3 avril 1626.

XLIV. Barthélemy de Donadieu de Griesc obtint la commende de l'abbaye de Saint-Hilaire, sur la démission de son oncle François, en 1624. Il fut nommé évêque de Comminges, sur la démission d'un autre oncle du même nom, & mourut en 1637.

XLV. Martin Lucas fut abbé de 1639 à 1664.

XLVI. Pierre II de Berthier, évêque de Montauban, jouit de la commende depuis 1665 jusqu'au 30 juin 1674, où il mourut.

XLVII. Joseph de La Barre, du diocèse de Paris, fut abbé depuis 1674 jusqu'en 1677.

XLVIII. Jean III Baptiste Lulli fut nommé en 1677; il permuta l'abbaye de Saint-Hilaire, en 1687, avec celle de Saint-Georges sur Loire, de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse d'Angers.

XLIX. Louis-Joseph Adhémar de Monteil de Grignan, évêque de Carcassonne, était abbé de Saint-Georges depuis 1674; il en fit l'échange, en 1687, avec celle de Saint-Hilaire. Il mourut le 1er mars 1722.

L. N. Plantavit de La Pause de Margon reçut le brevet du roi, du 18 octobre 1723, pour la commende de Saint-Hilaire. Proposé au consistoire de Rome seulement en 1732, il ne fut admis que l'année suivante.

Note 106

LI. N. Teintot fut pourvu en 1762.
LII. N. de Combetty, en 1772.
LIII. N. de Dolomieu, en 1781.

[E. M.]

Note 107

NOTE CVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Polycarpe.

(Diocèse de Narbonne.)

L'origine de l'abbaye de Saint-Polycarpe, située dans le Razès, à trois lieues de Limoux, six d'Alet, & trois de Saint-Hilaire, est fort obscure. On ne sait au juste ni quand, ni par qui elle fut fondée. Un prétendu diplôme de Charlemagne[1] rapporterait cette fondation aux années 790 à 805. Un certain Attala, que ce diplôme qualifie d'*abbé*, accompagné d'un nommé Agobard, de serfs & d'affranchis, aurait quitté l'Espagne, pour éviter le contact des infidèles, & serait venu s'installer dans le pays de Pierrelades, au lieu appelé *Magregesum;* de là il aurait gagné le Razès & y aurait fondé un monastère, défriché des terrains incultes, planté des vignes. Pour le reste, ce diplôme ressemble entièrement aux actes analogues concédés à l'abbaye par Carloman & Eudes. Il n'y a rien d'impossible dans les faits qu'il indique, mais il faut y voir, au lieu d'un diplôme authentique, un acte fabriqué postérieurement à 890, d'après des renseignements traditionnels.

Quoi qu'il en soit, le monastère n'avait probablement pas titre d'abbaye en 817, puisque la liste des abbayes de l'empire ne le cite pas; mais il l'avait en 844, car l'abbé Centulle reçut cette année de Charles le Chauve, alors à Toulouse, un diplôme confirmant les donations du comte Austrimire, & ses autres possessions déjà nombreuses, lui accordant l'immunité, & approuvant une délimitation de territoires faite autrefois par les comtes Gaucelme & Bernard; le même acte permettait l'élection de l'abbé par les moines. En 881, cet acte de privilége fut renouvelé par le roi Carloman à Pierrefitte, près Paris; les hommes libres ayant défriché des terres autour de l'abbaye durent lui payer des redevances. Enfin, en juin 889, Eudes étant dans le pays chartrain, prit l'abbaye sous sa protection & lui délivra une charte d'immunité; ce fut à la requête de l'évêque Ernemire & du comte Suniaire.

Dès cette époque Saint-Polycarpe paraît avoir été soumis à l'abbaye d'Alet. Cette sujétion fut effectuée par un certain Willemond, probablement comte de Razès, qui vivait sous Charles le Chauve. L'histoire de l'abbaye devient ensuite très-obscure. Sous le règne de Philippe I, le monastère avait, paraît-il, été enlevé à Alet, car le comte Raimond, puis la vicomtesse Ermengarde, en ordonnèrent la restitution; celle-ci toutefois ne tarda pas à en faire cadeau à l'abbaye de la Grasse. Saint-Polycarpe resta au pouvoir de cette dernière au moins trente-six ans, de 1080 à 1116. En 1081, Dalmace, abbé de la Grasse, étant devenu archevêque de Narbonne, voulut l'enlever au monastère; grâce à son obstination, l'abbé Robert parvint à la conserver; la possession lui en fut confirmée dans un concile tenu à Narbonne, en mars 1090. Mais l'abbaye d'Alet ne tarda pas à en réclamer la possession, en vertu des donations anciennes de Willemond & de Raimond. Urbain, lors de son séjour dans la

[1] Mss. du P. Laporte, t. 2, n° 1; il le date de 787. Copie meilleure dans D. Estiennot, Latin 12760, f° 349; celui-ci déclare n'avoir pu en retrouver l'original, qui, lui dit-on, existait anciennement à Saint-Polycarpe. Quoique Mabillon (*Annales*, t. II, p. 233) ait admis ce diplôme comme authentique, les formules de la suscription, de l'annonce des signes de validation & les éléments de la date ne permettent pas d'imiter son exemple. En effet, la quarante-troisième année du règne de Charlemagne est 811; l'indiction de cette année est IV, & l'année 805, indict. XIII, n'est que la trente-huitième du règne; en outre, jamais Charlemagne ne s'est appelé *imperator Longobardorum*. Il faut y voir un acte fabriqué après coup, & dont une bonne partie a été empruntée à des actes postérieurs; mais si l'acte est faux, les faits qu'il renferme peuvent cependant être vrais dans une certaine mesure.

Province, écouta ces réclamations & y fit droit; cependant Saint-Polycarpe était encore aux mains de l'abbé de la Grasse en 1113. Enfin, en 1115, un concile assemblé à Saint-Gilles, & dont les décisions furent approuvées l'année suivante par Pascal II, décida de nouveau que l'abbaye appartiendrait à Alet. Cette sentence, confirmée par Callixte II en 1119, & par Alexandre III en 1162, n'eut point de suites durables. Dès 1171, Saint-Polycarpe était redevenu indépendant. Pendant tout ce temps il avait été gouverné par des prieurs.

La décadence de ce monastère fut rapide; les abbés commendataires, par leur mauvaise administration, y réduisirent le nombre des moines à trois ou quatre. Au commencement du dix-huitième siècle, l'abbé Henri de la Fitte Maria, quoique abbé séculier, entreprit & réussit à y établir une réforme austère, digne de la Trappe. Mais son œuvre ne devait pas avoir une longue durée. L'austérité de leur règle fit accuser les religieux de Saint-Polycarpe de jansénisme, & dès 1755, après des tracasseries de toute espèce, une société de prêtres demandait au roi la réunion de la mense conventuelle au séminaire de Narbonne. La recherche *de commodo & incommodo* fut autorisée le 17 janvier 1756, & l'union décrétée en 1771. Mais l'exécution en fut difficile : les religieux y mirent tous les obstacles possibles, & elle ne put avoir lieu qu'en avril 1773, après la mort tragique du dernier d'entre eux. L'union définitive fut effectuée en avril 1775 [1].

Abbés de Saint-Polycarpe.

I. Attala I est le premier abbé connu de Saint-Polycarpe; il nous est indiqué par le diplôme de Charlemagne dont nous avons plus haut discuté l'authenticité. On

[1] Voir, sur cette dernière partie de l'histoire de Saint-Polycarpe, deux ouvrages de circonstance : *Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe depuis sa fondation jusqu'à sa destruction* (par l'abbé Regnaud), 1779, in-12; & *Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe... depuis sa fondation jusqu'à l'extinction de la communauté, dans le temps d'une réforme édifiante. Rédigée par ordre des temps* (par dom Labat), 1785, in-12.

Nous tirons de ce dernier les détails qui suivent; ils offrent un curieux tableau de la vie que les religieux menaient dans ce monastère. L'abbaye de Saint-Polycarpe avait été unie à la congrégation des exempts vers l'an 1600. Dom Labat, après avoir montré que les anciens religieux enfreignaient tous les devoirs de la vie monastique, dit qu'une pareille association n'avait fait qu'assurer leur impunité.

« A la mort de M. de la Rochejaquelein, il n'y avoit plus de régularité dans l'abbaye, dit-il; les religieux ne l'étoient que de nom; l'esprit de recueillement, de mortification & de pénitence étoient bannis de cette ancienne demeure; tout y respiroit l'air du monde; les saintes lectures & les exercices laborieux de la vie monastique y étoient remplacés par le jeu, la chasse, la bonne chère & la danse avec les personnes du sexe. » Cette exposition, peut-être exagérée, des désordres de la maison de Saint-Polycarpe, précède l'annonce de l'arrivée de son réformateur, l'abbé Henri-Antoine de la Fitte Maria, que l'auteur a choisi pour son héros. Cet abbé, nommé le 24 décembre 1705, fit de longs efforts pour changer les mœurs de ses religieux; ses conseils furent rejetés, les règlements qu'il proposa furent regardés avec mépris : huit ans s'écoulèrent dans des discussions continuelles entre les moines & l'abbé. Enfin celui-ci fit casser par le parlement de Toulouse l'union de son monastère à la congrégation des exempts. Cet arrêt fit rentrer la communauté sous la juridiction immédiate de l'archevêque de Narbonne qui était décidé à seconder les desseins de l'abbé de la Fitte Maria. Les religieux se retirèrent, à l'exception du prieur; de nouveaux profès entrèrent dans l'abbaye, & de nombreux postulants y furent admis. Nous renverrons, pour les détails de la vie intérieure, observée alors dans la maison de Saint-Polycarpe, à l'histoire elle-même; on y voit que l'austérité y fut portée à un point si extraordinaire, qu'une grande partie des novices mourut avant d'avoir fait profession.

Nous ferons connaître ici les noms d'une partie de ceux qui vinrent d'abord à Saint-Polycarpe, pour y pratiquer exactement les principes de la réforme & qui reçurent l'habit dans cette maison, à laquelle l'abbé de la Fitte Maria avait rendu tout son éclat. L'église de France était alors divisée en deux partis par des questions théologiques : les sentiments de l'abbé Maria & des solitaires dont il était le chef, étaient conformes à ceux de Port-Royal : on y considérait comme des confesseurs de la foi les évêques dissidents, & la mémoire de M. Pavillon, évêque d'Alet, y était surtout en vénération. « Et conséquemment, dit l'auteur que

Note 107

ne sait s'il était abbé avant sa venue d'Espagne, ou si Saint-Polycarpe était une abbaye dès cette époque. Il vécut probablement de 790 à 810, & l'évêque d'Orléans, Théodul-

Note 107

nous avons déjà cité, les religieux de Saint-Polycarpe étoient fortement attachés aux principes de morale dont ce grand prélat avoit été un des plus fermes appuis. Le livre de *La fréquente communion*, les instructions de M. Singlin, les *Essais* & la *Continuation des Essais de morale*, étoient, après les livres saints, & avec les meilleurs ouvrages ascétiques, la nourriture de chaque jour, que le pieux abbé, comme le bon pasteur, distribuoit à ses brebis. — Les opinions de M. de Maria n'étaient pas conformes à celles de beaucoup de prélats. « Il croyoit que le formulaire d'Alexandre VII n'impose pas la nécessité de croire que les cinq fameuses propositions se trouvent dans le livre de l'évêque d'Ipres. » On croyait que l'abbé de Maria avait d'abord accepté la bulle *Unigenitus;* mais l'historien du monastère assure que la preuve authentique de cette acceptation n'existe nulle part.

Le premier de ceux qui s'illustrèrent alors dans l'abbaye de Saint-Polycarpe, fut le frère Maur [dans le monde Louis Mas]. Il fit profession le 15 août 1717, & mourut deux jours après. Cette victime de la pénitence fut suivie d'une autre qui consomma son sacrifice au commencement de l'année suivante : on le nommait frère Palemon [dans le monde Ignace Lombard]. Il mourut quelques heures après avoir prononcé ses vœux, le 7 janvier 1718. Mais l'un de ceux qui mérita le plus l'estime des personnes pieuses fut l'abbé de Montazels, qui prit à Saint-Polycarpe le nom de frère Arsène, & qui fut prieur de cette maison. On cite aussi le frère Hilarion [Joseph Gaichier], qui, selon l'auteur, « ayant quitté les habits du siècle, & s'étant dépouillé du vieil homme, étoit parvenu tout à coup à une grande perfection; mais toujours accablé par les maux les plus cuisans, sa plus grande crainte étoit que, par les soins qu'on prenoit de lui, sa vie ne fût prolongée : *Quand je serai mort,* disoit-il à l'abbé Maria, *je serai plus parfait que mes chers frères; ils seront encore pécheurs & je ne le serai plus.* » Les frères Joseph [Jean Bedel] & Guillaume [Raimond Martre] survécurent peu à leur profession. Mais la promptitude avec laquelle la mort enlevait les religieux n'épouvantait pas ceux que la réputation de sainteté du monastère de Saint-Polycarpe attirait vers son enceinte antique.

On y voyait arriver chaque année des prosélytes nouveaux, & leur trépas semblait en engager d'autres à venir les remplacer dans la voie de la pénitence & du salut : l'esprit de parti ajoutait d'ailleurs à l'enthousiasme qu'inspirait cette maison. Une foule de jeunes gens se présentaient pour commencer leur noviciat à Saint-Polycarpe; presque tous succombaient sous le poids des austérités, & ainsi se justifiaient ces paroles de l'un d'entre eux : *Nous ne sommes pas venus ici pour y vivre, mais pour y mourir.* Un des moyens que saint Benoît proposait à ses religieux, pour s'encourager dans l'exercice des vertus, était d'avoir la mort toujours présente aux regards : *Mortem quotidie ante oculos suspectam habere.* L'abbé de Maria, désirant que la pratique de cette maxime devînt familière à ceux qu'il dirigeait, avait établi l'usage d'avoir toujours à Saint-Polycarpe une fosse ouverte pour le premier qui mourrait; à peine cette fosse était-elle remplie, que la communauté, son supérieur à la tête, allait en ouvrir une autre. « Le lendemain de la mort du frère Macaire, il y avoit dans la maison un postulant pour le chœur. Voici de quelle manière il raconte à son père ce qui s'y passa : Nous venons du travail, mais d'un travail bien édifiant, comme vous l'allez voir. C'est ici la coutume qu'il y ait toujours une fosse ouverte pour le premier qui mourra. Dimanche, cette fosse fut remplie par un de nos chers frères, que Dieu avoit appelé à lui; & ainsi nous avons été en ouvrir une nouvelle. M. l'abbé étoit à notre tête, portant des sabots & tenant une bêche à la main, comme les autres : il y avoit deux infirmes, qui ont de la peine à se traîner & qui marchoient avec nous ayant la mort sur les lèvres; l'un d'entre eux, ne pouvant contenir sa joie, faisoit signe, avec un air riant, qu'on le menoit à une fête. Lorsqu'on y a été, M. l'abbé lui a dit : *Eh bien! mon frère, ceci sera peut-être pour vous.* — *Hélas, Monsieur,* a répondu le malade, *je ne mérite pas d'être enterré dans une fosse; j'ai tant offensé Dieu, qu'après ma mort, on devroit jeter mon corps dans la rivière.* » Cette résignation, cette humilité, exaltaient l'imagination des personnes qui ne recevaient ni *le Formulaire* ni la bulle *Unigenitus.* On racontait avec enthousiasme les œuvres de pénitence des religieux de Saint-Polycarpe; & dans la capitale même, les noms de ces victimes d'une règle trop austère étaient joints au nom du diacre Paris & des plus célèbres opposants. L'abbé de Maria donnait lui-même l'exemple de la plus grande contrition : il observait avec ferveur toutes les pratiques pieuses qu'il imposait à ses frères; mais son tempérament, quoique robuste, ne put supporter les travaux & les jeûnes, & ce réformateur cessa de vivre le 4 mars 1728. Il eut pour successeur M. de Becheran, « qui, ne se sentant point appelé, dit l'historien du monastère, à la réforme qui y étoit établie, se contenta de la favoriser. » Ce fut dom Arsène, qui conserva dans l'abbaye l'esprit de M. de Maria. Il se déclara ouvertement contre la Bulle, & l'ardeur de son zèle l'aurait exposé peut-être à des persécu-

phe, le mentionne dans le récit de ses voyages en Septimanie, en même temps qu'Olemond, abbé de Montolieu.

II. Centulle nous est connu par le diplôme de Charles le Chauve de 844.

tions. Il mourut le 7 novembre 1729, après avoir recommandé aux religieux de tout souffrir plutôt que de recevoir *la Constitution* ou de signer *le Formulaire*. Celui qui eut après lui le titre de prieur fut Jacques Viguier, de Castelnaudary, qui prit en religion le nom de dom Jérôme. Nous n'entrerons pas dans une foule de circonstances & de détails peu propres à être recueillis par l'histoire, que dom Labat a entassés dans son ouvrage. Il ne nous reste plus qu'à raconter la destruction du couvent de Saint-Polycarpe & la mort tragique du dernier supérieur de cette maison religieuse.

Sur le rapport d'un religieux capucin du couvent de Toulouse, qui avait passé quelques jours à Saint-Polycarpe, & qui se crut transporté dans la demeure des anciens cénobites, les novices qui étaient dans le couvent de son ordre à Toulouse résolurent d'embrasser la règle établie par l'abbé de Maria. Le père gardien fut alarmé de l'enthousiasme des novices pour les solitaires de l'abbaye, & pour les épouvanter il leur présenta le fantôme de l'hérésie placé sur le seuil de cette maison, & il ajouta qu'elle était infectée par le jansénisme. Ses exhortations eurent un succès complet; la frayeur des jeunes gens qui habitaient le noviciat fut extrême, & un seul d'entre eux partit en secret pour Saint-Polycarpe. Les capucins de Limoux & de Narbonne partagèrent bientôt les sentiments que ceux de Toulouse vouèrent au couvent de Saint-Polycarpe, & on annonça que cet asile des enfants de saint Benoît serait bientôt envahi par les ennemis de la réforme.

Cependant les personnes pieuses conservèrent une véritable estime pour l'abbaye : on y reçut non-seulement un grand nombre de novices, mais des laïques vinrent s'y établir en sollicitant l'avantage d'être admis aux exercices de la maison sans changer d'état. L'accusation de jansénisme, portée contre le monastère de Saint-Polycarpe, ne fut pas accueillie par l'archevêque de Narbonne, qui, soit qu'il ignorât, soit qu'il feignît d'ignorer les sentiments des religieux de cette maison sur *la Constitution* & sur *le Formulaire*, évita constamment d'en venir à des éclaircissements dont leurs ennemis auraient pu se prévaloir, & qui auraient pu le mettre dans la nécessité de sévir contre eux ou de se compromettre avec le cardinal de Fleury, qu'il n'aimait pas, & dont il paraît qu'il n'était point aimé. Il fallut cependant, plus tard, les interroger, & ils furent reconnus pour bons catholiques : mais on revint encore à l'accusation banale de jansénisme, & le comte de Saint-Florentin écrivit, le 24 avril 1738, à dom Jérôme qu'il lui défendait de recevoir à l'avenir aucun novice. Bientôt des désordres intérieurs se manifestèrent : des ennemis de la réforme parurent dans les rangs mêmes des religieux. Le plus audacieux fut le frère Moyse Belot, qui se ligua dans la suite avec un autre profès nommé Antoine Cicéron. La mort de M. de Beauvau fit perdre à l'abbaye l'un de ses plus puissants défenseurs. Ce prélat fut remplacé sur le siége de Narbonne par M. de Crillon, qui avait donné de nombreuses preuves de sa haine pour le jansénisme. Ce fut dans cette circonstance que le frère Moyse Belot se déclara hautement pour la Bulle & le Formulaire. Il écrivit au cardinal de Fleury, pour lui demander la grâce d'être appelé près de lui, ayant des choses très-importantes à communiquer sur la réforme de Saint-Polycarpe. Ses lettres furent interceptées, & le père prieur l'excommunia le 18 janvier 1741. Devenu plus audacieux malgré ce châtiment, il dénonça de nouveau ses frères. Mais ses lettres ne parvinrent pas à leur adresse. Dom Jérôme écrivit à son sujet à M. de Crillon, qui se contenta de faire savoir au prieur qu'*il fallait se porter au bien de la maison*, c'est-à-dire qu'il fallait signer *le Formulaire*. Dans une visite pastorale qui eut lieu le 8 septembre 1740, cet archevêque reprocha à la communauté de professer des erreurs, de rendre les sacrements impraticables, &c., &c. Dom Jérôme défendit les principes reçus dans la maison; mais ses raisonnements ne convainquirent point le prélat, & il ordonna au prieur de signer de suite *le Formulaire*, le menaçant, en cas de refus, de détruire son monastère. Dom Jérôme refusa & appela au tribunal de Dieu de la conduite de l'archevêque. Divers membres de la communauté furent successivement interrogés, &, à l'exception du frère Moyse, tous imitèrent le refus du prieur. La visite finit par une défense faite à dom Jérôme d'entendre les confessions de ses religieux, d'admettre aucun externe à faire des retraites dans le monastère, aucun postulant au noviciat, aucun novice à la profession, & cette défense fut accompagnée de grandes menaces. Une lettre de cachet confirma bientôt cette défense; elle fut suivie de tracasseries continuelles. Le frère Antoine Cicéron, après avoir quitté le monastère, écrivit un libelle contre le prieur; celui-ci répondit avec force, mais il avoua « qu'il avoit mis dans l'église des reliques de M. Paris, si célèbre par l'éclat de sa sainteté & par les miracles opérés sur son tombeau, dans le cimetière de Saint-Medard. Il déclara aussi qu'il en avoit élevées de M. Pavillon, évêque d'Alet, & de M. Soanen, évêque de Senez. » Son apologie n'eut aucun succès. La destruction du monastère était décidée. En 1747,

Note 107

III. Attala II obtint un diplôme de Carloman en 881.

IV. Arnoul obtint en 889, du roi Eudes, une charte de protection.

Dès cette époque, l'abbaye est soumise à

Note 107

la communauté des religieux de chœur était réduite à trois : dom Jérôme, dom Pierre & le frère Arsène. Ils voulurent laisser un monument de leur croyance, & ils le firent dans une profession de foi qu'ils adressèrent à M. de Caylus, évêque d'Auxerre, fameux par son appel de la bulle *Unigenitus* au prochain concile, & par plusieurs ouvrages dans lesquels il combattait les opinions des jésuites. La mort de M. de Crillon, archevêque de Narbonne, ne changea point les destinées du monastère de Saint-Polycarpe. M. de la Roche-Aymon, qui lui succéda, ne montra cependant d'abord que le désir de voir les religieux se soumettre à signer *le Formulaire*. Ceux-ci voyant que le roi, par une déclaration rendue en 1754, imposait silence sur les questions théologiques que la bulle *Unigenitus* avait fait naître, eurent un moment l'espoir que leur maison ne serait pas supprimée. Mais les prêtres de Saint-Lazare, directeurs du séminaire de Narbonne, demandèrent que les biens de l'abbaye fussent unis à l'établissement placé sous leur surveillance : ils présentèrent à ce sujet une requête au roi, sur la fin de 1755. Ils réussirent : un brevet en date du 17 janvier 1756, porta : « Qu'il étoit permis au syndic du séminaire de Narbonne de poursuivre devant l'archevêque la suppression de la mense conventuelle, & sa réunion au séminaire de Narbonne, à condition que les revenus des offices claustraux seroient unis à la mense abbatiale. » M. de Saint-Bonnet, abbé commendataire de Saint-Polycarpe, dont on avait eu soin de ménager les intérêts, donna sans difficulté les procurations nécessaires pour la destruction de la communauté. Les religieux firent opposition. Ils adressèrent un mémoire au roi, mais tous leurs efforts furent inutiles : le ministre répondit que l'intention du roi était que le brevet de réunion au séminaire eût toute sa force & fût exécuté selon sa teneur. En 1758, l'archevêque fit une visite pastorale à Saint-Polycarpe. M. de la Roche-Aymon dit à son retour qu'il ne voulait pas qu'on troublât les religieux. Il tint parole, puisque l'affaire de l'union n'eut aucune suite, tant qu'il conserva l'archevêché de Narbonne. En 1761, il fut transféré au siége de Reims. M. de Dillon lui succéda & ne parut pas d'abord s'occuper de Saint-Polycarpe. Dom Jérôme, affaibli par l'âge, les chagrins & les austérités, mourut le 10 janvier 1765, âgé de soixante-quatorze ans. Il fut inhumé près de l'abbé de Maria, dans le cimetière de l'abbaye. Il ne restait plus alors que deux religieux du chœur : l'opinion la plus généralement répandue était que l'on n'attendait que la mort de leur prieur pour consommer l'union, & qu'on ne tarderait pas à les arracher de leur solitude. Les lettres de l'abbé commendataire parurent l'annoncer ; mais il mourut aussi la même année & fut remplacé par l'abbé Gohin. Dom Pierre & le frère Arsène soutenaient par leur austère conduite l'honneur du couvent ; les bâtiments étaient en bon état ; les biens entretenus avec le plus grand soin. Toute la contrée voyait dans le monastère de Saint-Polycarpe une retraite chérie de Dieu & habitée par des saints. Mais le promoteur du diocèse obtint du roi des lettres patentes pour l'union. On réserva une pension de six cents livres pour chaque religieux & les effets mobiliers dont ils pourraient avoir besoin. Dom Pierre & le frère Arsène protestèrent contre la destruction de la maison, & ce fut le dernier acte qu'ils firent de concert. Le frère Arsène obtint un ordre du roi pour se retirer dans l'abbaye de la Grasse, & dom Pierre resta seul dans le couvent. Il sollicitait pour qu'il fût fait une enquête *de commodo & incommodo*. Une foule d'hommes estimables & de grands seigneurs se prononçaient contre l'union. Les habitants forains de Saint-Polycarpe prirent, le 22 mars 1772, une délibération pour s'opposer à l'exécution des lettres patentes, & démontrer, disaient-ils, les surprises faites à la religion du conseil du roi. On craignit, pendant quelque temps, que l'affaire ne prît une tournure bien différente de celle qu'on désirait. Quelques misérables, mus sans aucun doute par des motifs bien étrangers à ceux que leur suppose l'historien de l'abbaye, mirent un terme aux destinées de celle-ci.

« Depuis longtemps, dit cet historien, les amis de dom Pierre étoient vivement allarmés : il lui venoit des avis fréquens, & de plusieurs endroits, pour qu'il eût à se tenir sur ses gardes. On l'avertissoit surtout de se défier du jardinier du monastère. Lui seul étoit tranquille au milieu de ces agitations. Rien n'étoit cependant plus réel que le complot tramé contre sa vie : elle lui fut enlevée par un assassin, le mardi de la semaine sainte, 6 avril 1773. Comme il alloit à l'église, vers les deux heures du matin, pour y dire l'office, selon sa coutume, le jardinier & trois autres misérables vinrent fondre sur lui. Il étoit convenu que, pour éviter ses regards, on commenceroit par lui arracher les yeux. Cette cruelle opération fut suivie de quinze coups mortels portés sur la tête : puis on le laissa étendu sur les dalles. » C'est ainsi que finit la maison de Saint-Polycarpe, & le décret d'union fut prononcé le 11 septembre de la même année. Dans la suite, les biens qui en dépendaient devinrent une propriété particulière. Une partie des bâtiments subsiste encore.

celle d'Alet, & son histoire devient excessivement obscure. Nous avons vu plus haut toutes les vicissitudes qu'elle eut à subir; enlevée à Alet par la vicomtesse Ermengarde, elle passe aux mains de l'abbé de la Grasse & lui reste pendant trente-six ans (1080-1116). Elle est alors gouvernée par des prieurs. Nous n'en connaissons que deux : à l'un, Pierre-Pons, Bernard-Aton, vicomte de Carcassonne & de Béziers, donne quelques terres en 1090; l'autre, Pierre, reçoit en 1109, de Raimond & de Guillaume de Cahuzac, l'église, les dîmes & le cimetière de Sainte-Colombe, dans le Razès. En 1116, l'abbaye est restituée aux moines d'Alet, & elle leur reste jusque vers 1160. A partir de cette époque, elle redevient indépendante.

V. Pierre I était abbé en 1169 & 1171.

VI. Bernard I de Saint-Ferréol était abbé de Saint-Polycarpe avant 1197; à cette dernière date, il fut élu abbé d'Alet; mais l'opposition de Bertrand de Saissac, tuteur du vicomte de Béziers, l'empêcha de prendre possession.

VII. Roger *de Esculenco* était abbé en 1210 & 1212. En 1216, il consent un don fait par Boson, abbé d'Alet, à Bernard, abbé de Fontfroide. En 1224, de concert avec Isarn d'Aragon, archidiacre de Carcassonne, il sert d'arbitre entre le couvent de Prouille & l'abbaye de Saint-Hilaire, qui se disputaient l'église de Saint-Martin de Limoux. En 1229, il assiste à l'hommage rendu par Jaubert des Fonts à l'abbé de la Grasse, & assiste peu après à l'élection d'un abbé d'Alet. Il vivait encore en 1247, année où il avait procès avec l'archevêque de Narbonne.

VIII. Bernard II de Saint-Ferréol était abbé dès 1252. En 1255, son procureur assiste au concile de Béziers, tenu par Guillaume de la Broue, archevêque de Narbonne. Il fut chargé d'une mission à la cour de Rome par le monastère d'Alet, en 1265; & le pape Clément IV l'envoya demander au roi de Sicile la grâce d'un certain Pierre de Sainte-Colombe, qui s'était révolté contre lui. Mais le roi le mit en prison & le pape eut peine à obtenir sa liberté. En 1274, il prêta serment de fidélité au roi; six ans plus tard, il s'excusait de n'avoir pu assister au concile de Béziers. Il vécut jusqu'en 1287.

IX. Pierre II Raimond, abbé en 1287, 1290 & 1294, était neveu de Hugues-Raimond, abbé de Lérins, évêque de Riez, & légat du pape lors de la croisade du Midi.

X. Pierre III Bertrand, abbé dès 1301, adhère le 25 juillet 1303, à Montpellier, à l'appel interjeté par le roi au futur concile général.

XI. Raimond I envoya un procureur au concile de Béziers de 1317. En 1321 & 1329, il est président des chapitres généraux tenus à Carcassonne par les moines noirs des provinces d'Auch, Narbonne & Toulouse. Cette dernière année, au mois de septembre, il assiste à un acte de foi, tenu contre les hérétiques albigeois par les inquisiteurs de Carcassonne. On sait qu'en 1337 il était en cour de Rome.

XII. Jean I, abbé vers 1340, n'est connu que par un acte du suivant.

XIII. Raimond II, prieur *de Vogortone*, docteur en droit canon, fut nommé abbé en 1349 par bulle de Clément VI; il n'était plus abbé en 1358.

XIV. Raimond III, nommé par Innocent VI en 1361, se démit peu après.

XV. Hugues de Chambes, moine de Saint-Jean d'Angély, succède peu après au précédent; il fut abbé jusque vers 1373.

XVI. Pierre IV, préchantre du chapitre régulier d'Alet, fut élu après la mort de Hugues, & confirmé par Grégoire XI en 1374. En 1376, il fut président du chapitre général tenu par les bénédictins à Carcassonne; deux ans plus tard, il prononce un sermon public à un autre chapitre. A celui de 1379, il fut nommé visiteur des abbayes & des églises cathédrales de la province de Toulouse.

XVII. Antoine I Guitard était abbé en 1384, année où il s'accorde avec Jean, archevêque de Narbonne; en 1388, il exécute des lettres apostoliques relatives à la Grasse. Le 27 mai 1395, il paraît comme vicaire général de l'évêque d'Alet, & la même année il est définiteur dans un chapitre général des bénédictins; deux ans plus tard, il remplit les mêmes fonctions à Toulouse, & en 1401 à Carcassonne. A ce dernier chapitre, il fut nommé visi-

teur de diverses abbayes du Roussillon. En 1402, il transige avec l'archevêque de Narbonne, sur les peines à infliger aux moines, & de concert avec le syndic de la Grasse, il crée à Rieugrand un juge, un bayle & un sergent exerçant pour les deux abbayes.

XVIII. Bernard III avait succédé au précédent en 1406; en 1409, il envoie un procureur au concile de Pise; en 1416, il était encore abbé.

XIX. Gauzbert-Auger assiste, en 1448, au chapitre général des bénédictins tenu dans le couvent des frères prêcheurs à Carcassonne; le 26 juin 1449, il est mentionné dans une substitution de procureur. Il devint abbé de Saint-Hilaire en 1451.

XX. Bernard IV Duprat, infirmier de Saint-Hilaire, fut élu abbé de Saint-Polycarpe le 21 mars 1452, après une vacance d'un an. Il fit hommage au roi, le 11 mai 1453, entre les mains du lieutenant d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, sénéchal de Carcassonne & de Béziers.

XXI. Bertrand prêta serment au roi en décembre 1453.

XXII. Jean II du Cassar était abbé le 4 mai 1462.

XXIII. Eudes Ozic assista, en 1478, au chapitre général des bénédictins tenu à la Daurade de Toulouse; il devint évêque de Vaison le 17 juin 1482.

XXIV. Bernard V Michel, docteur à l'université de Toulouse, fut abbé en 1490 & années voisines.

XXV. Jean III Michel, docteur en droit canon & protonotaire apostolique, abbé en 1496 & 1497; nommé abbé de Saint-Thibéry par quelques moines en 1499, il se désista bientôt de ses prétentions en faveur de Jean Dupuy; il fut abbé jusqu'en 1509, année où il postulait l'évêché d'Alet.

XXVI. Rufin ou Roux de Brinhac, (on l'appelle encore *Rostaing de Boynier*), déjà abbé par le décès de celui qui précède, en août 1516, lors du mariage de sa nièce Béatrix de Faugères avec Jean de Narbonne; il siégeait encore en 1519.

XXVII. Gisard de Brinhac, abbé commendataire en 1525 & 1528.

XXVIII. Antoine II de Dax, appelé aussi d'Acqs, chanoine de Carcassonne, préchantre d'Alet, vicaire général de Guillaume de Joyeuse, évêque d'Alet, & protonotaire apostolique, abbé en 1529; il eut à régler les affaires de la succession de Pierre, cardinal de Saint-Clément, & s'attira à cette occasion plusieurs réprimandes du pape. On le retrouve encore en 1548-1553; il devint vicaire général de François de Faucon, évêque de Carcassonne, & évêque d'Alet en 1564; il est encore abbé en 1565.

XXIX. N. de Dax, neveu du précédent, paraît avoir été abbé quelques années par suite de la résignation d'Antoine.

XXX. Paul de Dax, frère du précédent, aumônier du roi & archidiacre d'Alet, fut abbé de 1570 à 1615, année de sa mort.

XXXI. Gabriel de Siran, abbé de 1615 à 1678, année où écrivait dom Estiennot.

XXXII. René-Charles du Verger de la Rochejaquelein, d'une famille noble du Poitou, chanoine & doyen de Langres, aumônier de la dauphine, nommé abbé le 8 septembre 1681; il mourut le 2 décembre 1705, & fut enseveli à la Sorbonne, dont il était membre.

XXXIII. Henri-Antoine de la Fitte Maria, originaire du Béarn, nommé le 24 décembre 1705. Pieux & zélé pour la discipline, quoique abbé commendataire, il restaura l'abbaye & en fit un modèle d'austérité comme la Trappe & Orval; appuyé par l'archevêque de Narbonne, Le Goux de la Berchère, dès 1712, il avait rassemblé plusieurs élèves; en 1715, il obtint du roi un brevet pour posséder l'abbaye d'une manière régulière; la bulle du pape n'arriva qu'en 1717. Son principal aide dans ses travaux spirituels fut l'abbé de Calmez de Montazels, du diocèse d'Alet, qui entra à l'abbaye en qualité de novice. Il mourut regretté de tous, en mars 1728, & fut enseveli dans le cimetière, emportant avec lui l'estime de tout le pays.

XXXIV. N. Bescheran, chanoine de la cathédrale de Montpellier, nommé le 15 mai 1728.

XXXV. N. Duprat, nommé abbé de Saint-Polycarpe en 1740.

XXXVI. N. DE SAINT-BONNET, nommé en 1742.

XXXVII. N. DE GOHIN, nommé en 1765.

[A. M.]

Note 108

NOTE CVIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Thibéry.

(Diocèse d'Agde.)

L'ANCIENNE colonie latine de *Cessero*, située sur l'Hérault, au confluent de la Bongne, perdit ce nom vers le huitième siècle & prit celui de saint Thibéry, l'un des martyrs dont on y conservait les corps. Autour du tombeau de ces martyrs, Tibérius, Modestus & Florentia, s'éleva un monastère fondé vers 780 par Attilio, ami de saint Benoît d'Aniane. Ce monastère ne tarda pas à s'agrandir, & avait déjà titre d'abbaye en 817; à cette date, il fut compris par Louis le Débonnaire dans le nombre des établissements religieux qui ne devaient que des prières pour le salut du prince & la prospérité de l'Etat[1].

Cette abbaye était soumise immédiatement au Saint-Siége & ne relevait de l'évêque de Béziers que pour certains points de liturgie. On fait remonter l'origine de ce privilége à Serge II (844-847) ou Serge III (904-911), qui, dans un concile tenu à Bénévent, lui en aurait accordé la jouissance; mais l'acte du concile est faux, & des évêques qui y figurent, aucun n'est contemporain. Cette exemption fut confirmée en 1117, par Pascal II, qui déclara que l'abbé aurait la juridiction temporelle de la ville de Saint-Thibéry, qu'il jouirait d'une immunité complète, sous le cens annuel d'un sou d'or dû au Souverain Pontife; les moines purent en outre élire librement leur abbé. Une bulle d'Innocent III, de mai 1216, vint confirmer ces priviléges & énumérer les biens de l'abbaye alors considérables.

Les religieux de Saint-Thibéry conservèrent longtemps le droit d'élire l'abbé, malgré les réclamations des Souverains Pontifes, qui, notamment Innocent VI en 1362, faisaient valoir leur droit de réserve; jusqu'au seizième siècle les moines furent en possession de ce privilége. Après le concordat de 1516, on le leur contesta; mais sur la présentation d'actes authentiques, le Grand Conseil, par arrêt du 23 février 1522, en reconnut la légitimité & approuva l'élection faite par le couvent.

Il se tint de nombreuses assemblées à l'abbaye : en 907, un concile provincial y reconnut la liberté de l'église d'Ausone; en 1050, Guifred, archevêque de Narbonne, y excommunia les usurpateurs des biens de l'église d'Arles, en Roussillon; enfin, en 1226, les bénédictins y délibérèrent sur la réformation de leur ordre. Le monastère lui-même fut plus tard réformé, & devint membre de la congrégation de Saint-Maur en 1647.

De Saint-Thibéry dépendaient un grand nombre de prieurés, situés dans les diocèses de Béziers, d'Agde, Toulouse & Auch, entre autres Saint-Martin de Fenouillèdes, les Saintes-Puelles & Saint-Pierre de Bessan. Ce dernier prieuré, donné à l'abbé Déodat par l'évêque d'Agde, fut l'objet d'un grand nombre de contestations; enlevé à l'abbaye par le même prélat vers 1106, il fut attribué par lui à la Chaise-Dieu. Un plaid, tenu à Loupian en 1129, cassa cette seconde donation; le pape Innocent II écrivit en faveur de l'abbé de Saint-Thibéry, qui, en 1134, consentit à payer à son compétiteur une rente de quinze sous de Melgueil. L'affaire ne fut terminée qu'au concile d'Uzès de 1139. Au neuvième siècle, Saint-Volusien de Foix en dépendit aussi pendant un certain temps; il lui avait été donné par Charles le Chauve, en 844, à la prière du marquis de Gothie, Humfrid. Le pape Callixte II, en 1123, défendit à tout laïque de construire des forteresses sur les terres de l'abbaye, sans l'aveu de l'abbé.

Le monastère reçut de nombreuses donations du vicomte de Béziers, Guillaume,

[1] Le manuscrit latin 12700 contient une histoire latine du monastère de Saint-Thibéry, avec un grand nombre de preuves; elle a été écrite à l'abbaye, par un religieux, vers 1670.

en 990; de la vicomtesse de Narbonne, Adélaïde, en 977; de Raimond, comte de Rouergue, en 961. En 1142, Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, abandonna à l'abbé ses droits de justice à Saint-Thibéry, sauf les cas d'homicide & d'adultère, & ses droits de chevauchée sur les habitants. Mais, en 1273, l'abbé Bermond dut reconnaître qu'il tenait en fief du roi de France la ville de Saint-Thibéry & la justice haute, moyenne & basse, sous la redevance annuelle d'un faucon bien dressé ou de cinquante sous tournois; cet acte fut confirmé par Philippe III, en décembre 1273. Enfin par lettre de 1316, Hugues Morel, prieur de Montfaucon, commissaire du roi, vendit à l'abbé Raimond, pour sept cents sous tournois, le droit de connaître des premières appellations; cet acte fut confirmé par Philippe le Long.

L'église de Saint-Thibéry existait dès 1316, mais en 1457 elle fut recommencée par l'abbé Antoine de Rosène. Les guerres & les malheurs des temps en firent traîner la construction jusqu'en 1535; la consécration en fut faite le 28 juillet de cette année. On y fit d'abord une nouvelle voûte & une couple de chapelles. En 1504, le chœur était déjà reconstruit, & les consuls de Saint-Thibéry donnèrent une certaine somme pour permettre l'établissement de deux chapelles de chaque côté. Jean IV Dupuy construisit le grand clocher & posa l'entablement. Antoine de Clermont par son testament, en juillet 1499, avait ordonné à ses héritiers d'élever à leurs frais les stalles du chœur. Les châsses d'argent qui contenaient les corps de saint Thibéry & de ses compagnons, furent fondues par les calvinistes en 1562; elles furent rétablies, en 1565, par les consuls & l'abbé Louis de Flavin.

Abbés de Saint-Thibéry.

I. Attilio est le fondateur ou le restaurateur du monastère de Saint-Thibéry. Ami intime & conseiller de saint Benoît d'Aniane, il est mentionné dans la Vie de ce saint. Après un voyage qu'il fit en Bourgogne, vers 770, il se retira du monde & alla habiter auprès du tombeau de saint Thibéry & de ses compagnons, autour duquel s'était sans doute déjà formée une congrégation religieuse. C'est vers 780 qu'il lia connaissance avec saint Benoît, lors de l'arrivée de celui-ci sur l'autre rive de l'Hérault. Il fut aussi l'ami & le conseiller de Nimphridius, abbé de la Grasse, puis archevêque de Narbonne, & de Théodulphe, évêque d'Orléans, qui l'avait en grande estime & le rappelle dans ses vers. C'est à lui que Mabillon rapporte la célèbre donation de Raimond-Raphinel, duc d'Aquitaine & comte de Toulouse, acte inventé postérieurement, & dont la fausseté est aujourd'hui pleinement démontrée.

II. Modarius, peut-être élève de saint Benoît d'Aniane, nous est connu par une lettre écrite par ce dernier, sur la fin de sa vie, en 821, à Georges, abbé d'Aniane, pour l'engager à protéger Modarius & ses frères.

III. Adrebaldus reçut en 849, de Charles le Chauve, l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, dans le pays de Toulouse, & le fisc de Mejan, en Biterrois; l'empereur lui en confirma la possession en 859. Cet abbé dut survivre peu; en effet,

IV. Grimoardus, son successeur, est indiqué comme étant mort le 27 février 863, par le nécrologe de la Sauve-Majeure, au diocèse de Bordeaux.

V. Bonesindus recouvre, le 13 juin 867, par un jugement du comte & marquis Bernard, l'abbaye de Saint-Volusien de Foix & le fisc de Mejan, qu'avait usurpés un certain Aton. — On prétend, mais sans preuves, que vers cette époque l'abbaye fut détruite par les Sarrasins.

VI. Rodoaldus reçut, en 925, un champ du prêtre Ildegaire, avec l'assentiment de l'évêque de Béziers, Raimond, auquel il succéda au moins en 937; il mourut avant 957.

VII. Ermengaud est témoin à une convention passée en 977, entre Fulcrand, évêque de Lodève, & Bernard, évêque de Béziers.

VIII. Bérenger I obtint, en février 990, de Guillaume, vicomte de Béziers, & de sa femme Arsinde, partant pour Rome, la restitution de diverses églises à Saint-Thibéry & aux environs.

IX. Guillaume I ne nous est connu que par un accensement de 1026.

X. Déodat ou Deusdedit, moine à Marseille, puis sacristain à Saint-Thibéry, fut élu abbé vers 1065. Il rétablit la règle de Saint-Benoît dans toute son intégrité, mit fin aux infractions amenées par les guerres & reconstruisit les bâtiments réguliers; son éloquence lui conciliait la faveur des grands & des prélats. Il donna en censive une terre située près du pont de l'Hérault, sans date d'année. Sa mort arriva le 12 février d'après divers nécrologes.

XI. Ébrard assiste, en novembre 1097, au jugement des légats exemptant Psalmodi de la juridiction de Saint-Victor.

XII. Arnaud I, ennemi de l'évêque d'Agde Bernard, se vit enlever par lui l'église de Bessan qu'il avait donnée à Déodat; ce prélat en fit cadeau, avant 1106, à la Chaise-Dieu. Arnaud obtint des bulles de Pascal II en 1117, de Callixte II en 1123. Il assista à l'assemblée du Caylar en 1122; en 1127, le jugement d'une assemblée d'évêques força Elzéar & sa femme Engelrade à lui restituer une viguerie & des dîmes que lui avait léguées un certain Guillaume-Arnaud. Guillaume-Bernard & sa femme Marie lui abandonnèrent, en 1128, les dîmes de Saint-Martin *de Granoilariis*. Il mourut en 1133.

XIII. Adémar I était abbé dès 1134; il passa une partie de sa vie à lutter contre l'abbé de la Chaise-Dieu, pour la possession de Bessan. En 1142, Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, lui abandonne une partie de ses droits sur Saint-Thibéry. En 1146, il approuve l'accensement d'un pré dépendant du monastère. Il mourut peu après.

XIV. Guillaume II, connu par une déclaration de 1147.

XV. Bernard I assiste à la dédicace de l'église d'Arles, en Roussillon, le 13 octobre 1157.

XVI. Raimond I paraît en 1160; en 1165, il est témoin dans une charte de Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, en faveur de Salvanés.

XVII. Guillaume III, appelé *de Uzetio* (d'Uzès), dans un acte de 1172, est mentionné vers 1168 avec éloges: il assiste, en 1171, au mariage de Roger II & d'Adélaïde de Toulouse; en 1174, dans un chapitre général, il décide à quels jours les prévôts des églises rurales auraient à subvenir à l'entretien de l'abbaye. La même année, il est témoin à une donation de Bernard d'Uzès à Franquevaux.

XVIII. Hugues de Garde assiste à un accord relatif à la Provence, passé en 1176, entre Raimond V & son frère Alphonse; sa mort est mentionnée au 8 mai, par un nécrologe de Saint-Gilles.

XIX. Bérenger II, dit *Nigret*, parent de Raimond, évêque de Béziers, paraît en février 1184, fait un prêt en 1194 & meurt en 1195, d'après une ancienne notice. Il y eut une vacance après lui & on a des actes émanés des moines pendant cet intervalle.

XX. Bérenger III, de Lodève, ne paraît qu'en mai 1197; à cette date, il reçoit la reconnaissance de Raimond de Faugères, pour ses fiefs de Saint-Thibéry. En 1204, il acquiert différents droits de Pierre de Mèze & de Bernier de Magalas. Il vend, en 1209, la boucherie de la ville pour six cents sous de Melgueil; en mars 1210, il assiste à l'hommage rendu à Simon de Montfort par Étienne de Servian, dans le monastère même. Est présent, en 1212, au concile de Narbonne; en septembre 1213, assiste à la bataille de Muret, & en souscrit la relation. En 1216, Innocent III renouvelle en sa faveur les bulles de ses prédécesseurs. Bérenger eut à lutter contre les albigeois qui, sous la conduite de Bernard de Sérignan, s'emparèrent du monastère; il parvint pourtant à les en chasser. Chargé par le pape de détenir en dépôt le château de Foix, au nom de l'Église romaine, le comte Raimond-Roger lui donna un sauf-conduit en février 1217 & lui promit une indemnité pour chaque semaine de garde. Pierre de Vaux-Cernay lui reproche d'avoir laissé plus tard tomber cette forteresse au pouvoir du comte. Le 3 mars 1219, il transige avec Bernard, évêque de Béziers; le 4 octobre 1229, avec Raimonde, veuve de Bernard de Sérignan, vassal de l'abbaye, dont les biens avaient été confisqués à cause des dévastations qu'il avait commises; la même année, il s'accorde avec Thédise,

évêque d'Agde, au sujet de Bessan. Il mourut peu après.

XXI. Bertrand I de Mornac eut à disputer l'abbaye au suivant; il est cité plusieurs fois du vivant de Bérenger; en 1234, il augmenta la pitance des religieux des produits de la terre de Sérignan.

XXII. Salomon du Colombier, qui lui succéda, était en lutte avec lui en avril 1230, quand l'évêque Thédise lui reconnut le droit de présentation aux vicariats de Bessan, Castelnau, Saint-Thibéry & Florensac. Après avoir été prieur de Florensac, il redevint abbé après Bertrand. En 1238, il termina des différends qu'il avait avec l'évêque d'Agde, Bertrand; s'appliqua à réparer les désastres de la guerre des albigeois, & institua son anniversaire le 27 mai 1249, moyennant une rente de vingt sous de Melgueil. Son dernier acte est une transaction de mai 1251, avec les habitants de Béziers, au sujet des leudes & péages qu'il en exigeait.

XXIII. Guillaume IV Martin de Pézenas jure obéissance, en 1251, à Innocent IV; paraît, en 1253, dans une transaction entre le chapitre général des bénédictins & quelques marchands. Le 8 septembre 1256, il fonda un anniversaire pour lui & sa famille.

XXIV. Bermond (*d'Anduze?*), prieur de Sommières, confirmé par l'évêque d'Agde, en mars 1257. L'année suivante, il fit une association spirituelle avec l'abbaye de Castres. En 1273, il reconnaît tenir en fief du roi la ville de Saint-Thibéry, avec haute, moyenne & basse justice. En 1274, Jacques, roi d'Aragon, lui permet d'acheter une maison à Montpellier & d'y vendre chaque année cinq cents setiers de blé, sans payer de droits. En 1285, il fit un accord avec les religieux.

XXV. Adémar II achète une maison à Montpellier, en 1287, avec la permission du roi de Majorque; il vivait encore en 1290.

XXVI. Guillaume V de Canillac, religieux à Aniane, puis abbé de Saint-Thibéry, de 1291 à 1296.

XXVII. Bérenger IV Raimond, élu en 1297, adhère en juillet 1303 à l'appel interjeté par le roi contre Boniface VIII.

XXVIII. G.; 1306.

XXIX. Frédol I de La Vérune paraît en 1307 & 1316. — Un abbé de Saint-Thibéry fut la même année député pour régler les affaires du comté d'Artois; on ne sait si ce fut Frédol ou le suivant.

XXX. Raimond II, nommé par Jean XXII; était abbé en juin 1316; rend hommage au roi par procureur, le 30 avril 1317; on ne sait ce qu'il devint plus tard.

XXXI. Bertrand II était abbé en 1324, sur la nomination de Jean XXII; il devint évêque de Sarlat, en 1325.

XXXII. Ratier de Lenac, prieur de Lautrec, nommé abbé par le pape en 1325; vicaire général de l'évêque de Castres en 1327, il devint abbé de Saint-Victor de Marseille en 1328.

XXXIII. Gaillard, prieur de Montferrat (diocèse d'Uzès), nommé par Jean XXII en 1329, permute en 1330 avec l'abbé de Psalmodi.

XXXIV. Frédol II, abbé de Psalmodi; en 1330, son vicaire général concéde aux habitants de la ville des libertés municipales; le 10 décembre 1341, il leur accorde le privilége d'avoir un four.

XXXV. Séguin d'Authon se démit en 1361, quand les religieux, sur les ordres d'Innocent VI, adoptèrent une réforme plus rigoureuse.

XXXVI. Pons d'Afrian, élu par les religieux en 1361, ne fut reconnu par le pape Innocent VI que par condescendance pour ses vertus & sa piété. En 1374, il assiste au concile de Narbonné; en 1389, à celui de Saint-Thibéry, & reçoit Charles VI à l'abbaye. En 1373, 1376, 1393 & 1402, il fut président des chapitres de son ordre tenus à Carcassonne. Il mourut en 1402, laissant un grand renom de piété, de zèle & d'honnêteté.

XXXVII. Bernard II, pourvu en 1402 par Benoît XIII, rend hommage au roi, par procureur, le 21 août 1404; envoie un procureur à Pise en 1409, & meurt fort regretté en 1427.

XXXVIII. Jean I Armand, nommé par Martin V en 1427, rend hommage au roi en 1429. Il est député pour diverses affaires par le concile de Bâle en 1437, & en 1438, il charge les évêques de Béziers & de Poi-

tiers & l'archevêque de Narbonne de le représenter aux Etats de Bourges. Il devint abbé d'Aniane à la fin de l'année 1443.

XXXIX. Antoine I de Rosène prête serment au roi le 3 février 1446; il eut avec ses moines des querelles qui furent terminées par un arrêt du Parlement de Toulouse. Le 1er mai 1448, il assiste au chapitre général des moines noirs, tenu à Carcassonne. En 1455, il permet l'union du prieuré de Galan au nouveau collége de Foix, fondé à Toulouse. En 1457, il jette les fondements de la nouvelle église. Il mourut le 11 septembre 1464.

XL. Jean II François de Narbonne, élu abbé par les moines, céda la place au suivant, institué par bulle.

XLI. Richard, cardinal de Saint-Eusèbe, abbé commendataire pendant quelques mois par bulle de Paul II, en 1464-1465.

XLII. Jean III de Corguilleray, évêque de Lodève, nommé par Paul II le 3 octobre 1465; il eut pour vicaire général Jean Dupuy, plus tard abbé; il mourut en 1488.

XLIII. Antoine II Guillaume de Clermont, notaire apostolique, archidiacre de Béziers, abbé commendataire de Villemagne & de Saint-Thibéry en 1490; il mourut le 4 juillet 1499.

XLIV. Jean IV Dupuy, élu par les moines, eut à lutter contre François-Guillaume de Clermont, nommé par le pape, & contre Jean-Michel, nommé par quelques moines. Il dut le chasser à main armée de l'église, qu'il avait occupée & dont il avait vendu ou dispersé les vases sacrés & les ornements sacerdotaux; il fut maintenu en possession par un arrêt du Parlement de Toulouse; il releva les lieux réguliers. Nommé en 1509 à l'évêché d'Alet, il refusa, puis accepta, d'après des actes du parlement de Toulouse de 1511. Il était encore abbé en 1514 & 1517. En 1518, il eut à lutter contre le Parlement de Toulouse, qui le mit en prison. Il mourut le 3 juin 1521.

XLV. Gisard de Corneillan, élu en juin 1521; on lui opposa Guillaume de Lanjac, nommé par le roi. Les moines l'emportèrent, & un arrêt du 23 février 1522 les confirma dans leur droit. En 1533, Gisard présenta aux commissaires du roi le recensement de ses biens. Il acheva l'église en 1535. En 1539, il était vicaire général de l'évêque de Saint-Pons, & mourut le 10 août 1543.

XLVI. Jacques de Saint-Félix perçut illicitement les revenus, depuis 1543 jusqu'en septembre 1545, moment où il reçut l'absolution du Saint-Siége & l'investiture canonique. Le 28 janvier 1553, il règle les pitances journalières des religieux & fixe leur nombre à vingt. Il mourut en février 1562.

XLVII. Louis de Flavin, abbé commendataire de 1565 à 1585. En 1562, le monastère fut ruiné par les calvinistes & rasé. Cet abbé n'eut point de successeur régulier avant 1603. Pendant cet intervalle, on trouve un certain *Michel d'Arles*, qui s'intitulait abbé pour permettre à son patron, Jules de Montmorency, de percevoir les fruits.

XLVIII. François II Boyer est nommé abbé par une bulle du 27 août 1603; il reçut la bénédiction abbatiale le 20 juin 1604; il mourut à quatre-vingts ans, le 29 août 1635, & fut enterré devant le grand autel.

XLIX. Maurice de Bruslet d'Andelot, nommé par bulle du 16 décembre 1636, ne prit possession que le 12 avril 1642. Il essaya de ramener les moines à l'observation de la vie régulière; ne pouvant y parvenir, il s'accorda avec les religieux réformés de Saint-Maur en 1643, & les installa le 12 octobre 1647. En 1658, il eut procès avec les habitants de Saint-Thibéry; en 1679, il assista à la pose de la première pierre de l'église d'Aniane, par le cardinal-abbé Pierre de Bonzy. Il s'appliqua à restaurer l'église, à racheter les droits aliénés, à rétablir les lieux réguliers, & mourut fort regretté en 1698. — Pendant sa vie, les religieux entreprirent à deux reprises différentes des missions pour convertir les protestants du diocèse d'Agde; ces missions eurent, dit-on, beaucoup de résultats; le prieur de l'abbaye, dom Gabriel Lecomte, se distingua principalement par son zèle à Montignac & à Florensac.

L. Pierre-Louis Houdiart, musicien du roi, nommé le 29 mars 1698, mourut en 1703.

Note 108

LI. Guillaume VI Nicolas de Paris, d'une famille de parlementaires, abbé le 14 août 1703, meurt le 8 octobre 1730.

LII. Claude Simonnot, de Châlons-sur-Saône, abbé de Usserthal, au diocèse de Spire, en 1727, fut, à la suite de procès avec le baron de Sickingen, transféré à Saint-Thibéry le 11 novembre 1730; il reçut la bénédiction le 19 octobre 1732.

LIII. N. Berton de Crillon, chevalier de l'ordre de Malte, maréchal des camps & armées du roi, abbé commendataire en 1740; mort en 1786. — A partir de ce moment, jusqu'en 1790, l'abbaye fut régie par des économes. [A. M.]

Note 109

NOTE CIX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-André de Sorède.

(Diocèse d'Elne.)

L'abbaye de Sorède, dans le Roussillon, non loin de Collioure, est d'origine carlovingienne. Un certain Miron, qu'on qualifie d'abbé, vint, sous Louis le Pieux, résider dans le pays & y fonder un monastère. Après deux essais infructueux, deux tentatives d'établissement aux lieux ou *celles* de Saint-Martin & de Saint-Vincent, il vint s'installer à Sorède, & y éleva une église dédiée à saint André. Ce personnage vivait probablement vers 820 ou 825; à sa mort, il eut pour successeur Sisegutus, qui obtint de Louis le Débonnaire, aux approches de l'année 836, un diplôme par lequel cet empereur prenait le couvent sous sa protection & lui accordait une immunité pleine & entière. L'acte fut rendu à la requête du comte Gaucelin. Vers 850, le comte Suniaire obtint de Charles le Chauve la confirmation de cet acte, en faveur du nouvel abbé Froyslus; le même roi confirma son premier diplôme par acte donné à Saint-Denis, en février 869.

L'histoire de Sorède est assez obscure, faute de documents. On sait seulement qu'en 1109, le monastère, se trouvant à demi ruiné, fut donné par Agnès, comtesse de Roussillon, avec l'assentiment d'Ermengaud, évêque d'Elne, à l'abbaye de la Grasse; la princesse promit en même temps de faire approuver cette donation par son mari, à son retour de Palestine. En 1139, le comte Gaufred, son épouse Trencavelle, & son fils Guirard, en confirmèrent la possession à la Grasse, en stipulant que l'abbé, élu par les moines de Sorède, serait choisi parmi les religieux de la Grasse, sauf l'abbé & le prieur; l'abbé de la Grasse aurait droit de censure, & le comte de Roussillon & l'évêque d'Elne pourraient formuler leur avis. Cette union dura. Des bulles des papes Gélase II, Callixte II & Grégoire IX nous montrent l'abbaye de la Grasse possédant Sorède en 1118, 1119, & 1228. Un grand nombre d'abbés furent, aux treizième & quatorzième siècles, choisis parmi les moines de la Grasse, & en 1288 nous voyons encore les religieux de Sorède demander à l'abbé de ce monastère la confirmation de l'élection faite par eux. Le dernier moine de la Grasse, que l'on sache avoir été abbé à Sorède, est Arnaud II, en 1361.

L'abbaye de Sorède, qui au moyen âge avait été en communauté de prières avec Cassan, déclina promptement, & en 1592, sur la demande de Philippe II, Clément VIII l'unit à celle d'Arles, sa voisine; en 1722, celle-ci fut à son tour unie à la cathédrale de Perpignan.

Abbés de Sorède.

I. Miron, fondateur du monastère, vivait dans les trente premières années du neuvième siècle; quelques auteurs l'ont placé vers 814.

II. Sisegutus, successeur du précédent, obtint, vers 836, un diplôme de Louis le Pieux, à la demande du comte Gaucelin.

III. Froiselus ou Froyslus obtint de Charles le Chauve, vers 850, la confirmation du diplôme de son père.

IV. Jean I obtint, en 869, des lettres de protection du même prince.

V. Addala est mentionné dans une charte du cartulaire d'Elne, datée de la

troisième année du règne de Charles le Simple (901).

VI. Savila ou Sanila, mentionné dans une charte de 1016.

VII. Raimond I assiste, le 15 novembre 1046, à la dédicace de l'église d'Arles, à laquelle prit part Guillaume, comte de Pailhas. En 1053, il transige avec Bérenger, évêque d'Elne. Sa vie se prolongea jusqu'en 1058, si l'on rapporte à cette année la dédicace de la cathédrale d'Elne, que quelques auteurs attribuent à l'année 1053.

VIII. Bauzo souscrivit, en 1063, un diplôme du roi Ramire, accordé à l'église d'Huesca, pendant le concile de Jacca.

IX. Pons I Arnaud, devenu abbé en 1110, assista, en 1114, à un jugement d'évêques pour Cuxa; le 17 octobre 1121, l'église du monastère est consacrée en sa présence par Pierre, évêque d'Elne; il était encore abbé en 1140 & 1143, années où il reçut diverses donations du comte de Roussillon, Gaufred & de sa femme Trencavelle.

X. Pierre I assiste au serment prêté, le 8 mai 1164, par les exécuteurs testamentaires de Gaufred, comte de Roussillon. Il paraît, en juillet 1172, dans un acte de Girard, comte de Roussillon; en 1175, il est mentionné dans la sentence rendue entre Arnaud de Castel-Roussillon & l'abbé de la Grasse.

XI. Guillaume-Bertrand obtient, en 1188, un diplôme d'Alphonse d'Aragon; en 1192, il assiste à un échange entre ce prince & l'abbé de la Grasse.

XII. R., abbé en 1201.

XIII. Xatmar, ailleurs Acatmeirus, paraît dès le 10 janvier 1206; assiste, en 1207, au serment prêté par Guillaume, vicomte de Castelnau, à Bernard, abbé de la Grasse.

XIV. Bernard I de Tulujes. Le 10 avril 1222, Nunez Sanche, seigneur de Roussillon, Conflant & Valespir, lui confirme la donation d'une certaine Agnès Baron, en stipulant que le monastère entretiendrait un prêtre séculier qui prierait perpétuellement pour lui. Le même prince accorda à cet abbé divers priviléges en 1225. En 1226, Bernard est arbitre entre l'abbé de la Grasse, Ferrière, fille de Raimond de Saint-Félix, & Guillaume de Villelongue. Il paraît encore en 1230 & 1240 dans différents actes des abbés de la Grasse.

XV. Raimond II était moine de la Grasse en 1256, lors de l'élection de l'abbé de la Grasse Bérenger. Il fut à la fois procureur de ce monastère & abbé de Sorède de 1258 à 1267. A cette dernière date, Jacques, roi d'Aragon, lui fit restituer différentes localités.

XVI. Pierre II Carbonnier, moine de la Grasse & prieur de Parazols; un moine de Sorède vint notifier son élection au chapitre de la Grasse en mars 1271. Pierre mourut en 1287.

XVII. Pons II du Puy, moine & infirmier de la Grasse, fut élu abbé en 1288, confirmé par Auger, abbé de la Grasse, la même année, en janvier. Il paraît jusqu'en juin 1297.

XVIII. Bernard II paraît, en octobre 1299, à une sentence rendue par Jacques, roi d'Aragon, en faveur de la Grasse; il est abbé de 1302 à 1317; peu après, Bérenger, évêque d'Elne, lui enleva l'administration du monastère dont il avait dilapidé les biens.

XIX. Arnaud I d'Alion, moine de la Grasse, prieur de Saint-Martin d'Alfegar à Saragosse; il fut élu par la communauté de la Grasse & installé par Bérenger, évêque d'Elne, le 16 juillet 1318 ou 1319.

XX. Bernard III, le même peut être que Bernard II; il paraît en 1323, & le 7 mai 1324; à cette dernière date, Guillaume, abbé de la Grasse, lui confirma à lui & à ses douze moines les dons de ses prédécesseurs. On le trouve encore en 1338 & 1339.

XXI. Bertrand paraît de 1340 à 1351; il mourut la troisième année du pontificat d'Innocent VI, en 1355.

XXII. Arnaud II, moine & sacristain de la Grasse, puis abbé de Sorède. Mentionné en mai 1361, il assiste en 1380 à la publication des constitutions de Raimond, évêque d'Elne; il paraît encore en 1381.

XXIII. Jacques I souscrivit une charte avec six moines, le 22 février 1391 (1392).

XXIV. Jean II paraît en 1401 & 1430.

XXV. Antoine Celera, 1445 & 1446.

Note 109

XXVI. Jean III, 16 avril 1461.

XXVII. Balan, 1474.

XXVIII. Jacques II Baller ou Bellero, décembre 1481 & 1482.

XXIX. Antoine de Narbonne, moine, procureur de l'abbé d'Aniane, était abbé de Sorède en 1492; devient abbé d'Aniane le 22 février 1494.

XXX. Michel Marti, chanoine d'Elne, vicaire général de l'évêque de cette ville, aumônier de Charles-Quint, abbé commendataire le 17 octobre 1507; eut pour compétiteur un moine d'Arles, Pierre Sastre, qui s'intitule abbé en 1515 & 1516; Michel l'était encore en 1519.

XXXI. Jean IV de Salaye, originaire du diocèse de Valence, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé commendataire le 24 février 1545.

XXXII. Onofrio Gigenta, d'abord abbé de Saint-Geniès & de Sainte-Marie d'Aspiran, désigné par le roi d'Espagne en 1559.

En 1592, l'abbaye de Sorède fut unie à celle d'Arles & suivit dès lors toutes ses vicissitudes. [A. M.]

Note 110

NOTE CX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Notre-Dame de Quarante.

(Diocèse de Narbonne.)

L'abbaye de Quarante était située dans le diocèse de Narbonne, à trois lieues de cette ville vers le nord, sur les limites de l'évêché de Saint-Pons. Elle ne remonte pas plus haut que le commencement du dixième siècle; néanmoins il existait auparavant dans ce lieu une église, dédiée à Notre-Dame. Ainsi on voit par les actes du concile d'Azillan, convoqué le 13 juin 902, que Tetbaldus était curé de Notre-Dame de Vic ou de Quarante, & qu'il s'opposait à ce que son église fût soumise à celle de Sainte-Eulalie de Crusy. L'abbaye de Notre-Dame de Quarante est encore citée, en 961, dans le testament de Raimond I, comte de Rouergue & marquis de Gothie, parmi les églises cathédrales ou abbatiales auxquelles ce prince fit des libéralités. Ermengaud, archevêque de Narbonne, dédia l'église de Notre-Dame en 982. Un acte de 990 apprend que l'abbaye était alors desservie par des chanoines réguliers, qui vivaient en commun; ces chanoines embrassèrent la règle de Saint-Augustin au onzième siècle; ils étaient gouvernés par un abbé.

La liste des abbés que nous donnons ci-dessous est loin d'être complète, ce qui tient à la pénurie des archives de l'abbaye. Dom Estiennot[1] signale quelques abbés, auxquels on ne peut assigner de rang; ce sont :

B. Piano, dont le nécrologe de Quarante place la mort au 3 novembre;

Ebrard, dont le nécrologe de Cassan indique la mort au 14 avril;

Sevère, dont le même nécrologe fixe le jour de la mort au 22 avril.

Abbés de Quarante.

I. Bérenger I était abbé en 1027, suivant les auteurs du *Gallia Christiana*.

II. Ricuin était abbé de Quarante, lorsque Guillaume-Aribert se fit religieux & se donna comme chanoine, en 1037, à cette abbaye.

III. Matfred paraît avoir été abbé en 1063 & en 1067.

IV. Raimond I Udalger gouvernait l'abbaye en 1089 & 1090. Il assista, avec le titre d'abbé, le 20 mars 1091, au concile de Narbonne. C'est peut-être le même Raimond dont il est fait mention dans les années 1126 & 1131. Le nécrologe de Saint-Nazaire de Carcassonne porte : « Le 12 des calendes de septembre (21 août), mourut Raimond-Udalger, de vénérable mémoire, clerc de notre congrégation & abbé de Quarante. »

V. Richin ou Richer reçut du pape Innocent II, le 11 novembre 1136, une bulle de protection & de confirmation des priviléges de son abbaye. Le 26 janvier

[1] *Fragmenta*, t. 8.

1154, Guillaume, vicomte de Minerve, & Ermengarde, sa femme, firent plusieurs donations à cet abbé.

VI. Raimond II est connu par les lettres confirmatives d'un acte d'échange, fait entre Ricuin, son prédécesseur, & le chapitre de Narbonne, données le 31 mars 1154 par Hyacinthe, cardinal-diacre, & légat du Saint-Siége.

VII. Pierre I siégeait en 1159 & 1164.

VIII. Bernard I est mentionné comme abbé de Quarante, dans un acte de l'abbaye de Fontfroide de 1173.

IX. Pierre II obtint, en 1180, une sentence contre Adélaïde, épouse de Bérenger de Montseret; il vécut jusqu'en 1197.

X. Guillaume I était grand prieur de Notre-Dame de Saragosse lorsqu'il fut élu abbé de Quarante. Il fit contracter, en 1197, une association de prières & de bonnes œuvres entre les deux abbayes.

XI. Benoit fut élu abbé la même année. Le chapitre de la métropole n'ayant pas voulu confirmer son élection pendant l'absence de l'archevêque, il se pourvut devant ce prélat, qui ordonna une nouvelle assemblée capitulaire en présence des chanoines. Après cette soumission, Bérenger de Motien, archidiacre, confirma l'élection au nom du primat.

XII. Bérenger II de Motien devint abbé de Quarante en 1204.

XIII. Pierre III Leblant était abbé en 1207; il en avait encore le titre en 1215, selon dom Estiennot; mais il devait alors avoir résigné ses fonctions.

XIV. Bérenger III de Seillan était déjà abbé en 1213. Le vicomte Aymeri lui confirma, en 1215, la donation que la vicomtesse Ermengarde avait faite précédemment à l'abbé Pierre. Il est encore fait mention de cet abbé, en 1234 & 1236. Sa mort est indiquée, dans le nécrologe de l'abbaye, au 19 décembre.

XV. Guillaume II fut présent, le 19 avril 1238, au testament de Pierre, métropolitain de Narbonne.

XVI. Bernard II du Pas était abbé en 1239.

XVII. Guillaume III de Saint-Pierre est cité, en 1242 & 1245, dans plusieurs lettres des inquisiteurs adressées au Pape. Il est nommé en 1255 pour la dernière fois. Le nécrologe place sa mort au 3 avril.

XVIII. Bérard reçoit, en 1260, l'hommage de Raimond-Bernard de Crusi. Il fit un échange, le 21 mars 1262, avec Raimond-Guillaume, commandeur de la maison hospitalière de Capestang.

XIX. Richard termina, le 13 juin 1265, une contestation entre Raimond de Figuière, abbé de Saint-Chinian, & Raimond de Sales, seigneur de Villespassans, concernant les limites qui devaient les séparer.

XX. Bernard III d'Alquier est cité comme abbé, en 1268, par l'ancien *Gallia Christiana*. En 1269, il promit obéissance à Maurin, archevêque de Narbonne, & mourut le 20 août.

XXI. Bernard IV de Nissan, élu abbé en 1272, s'excusa de ne pouvoir assister au concile de la province, convoqué en 1277. Il forma, en 1280, une association de prières avec les chanoines de Pamiers & de Cassan.

XXII. Bernard V Salvador institua, en 1283, un office complet, le premier lundi d'après la fête de Saint-Michel, pour tous les abbés décédés.

XXIII. Ermengaud, qui exerçait l'office de maître des œuvres du monastère, fut nommé, en 1288, abbé de Quarante par suite de la contrainte exercée sur les chanoines par les habitants du bourg.

XXIV. Pierre IV promulgua des règlements en 1297.

XXV. Bernard VI était abbé en 1303.

XXVI. Pierre V fit, en 1303, un accord avec les consuls du lieu. Sa mort est indiquée, dans le nécrologe, au 18 mai 1313.

XXVII. Jacques I Gondolin prêta serment d'obéissance, en 1313, aux vicaires généraux de Bernard, archevêque de Narbonne. Il mourut le 19 mars 1324.

XXVIII. Arnaud Salvador fut élu le 21 mars 1324, & confirmé par les vicaires généraux du métropolitain; il décéda le 16 juillet 1328.

XXIX. Pons d'Aurenc, chambrier du monastère, fut proclamé abbé & confirmé par l'archevêque Bernard, en 1328. Il mourut le 12 janvier 1337.

XXX. Roger fut sommé par son cha-

pitre de rédiger un règlement pour la nourriture ordinaire des chanoines; il était docteur en droit. Le nécrologe marque sa mort au 2 juillet 1348.

XXXI. Bernard VII de Mesenchère, prieur d'Olargue, succéda à Roger & reçut, en 1348, son institution du pape Clément VI. Il est qualifié de professeur & maître en Écriture sainte, dans le nécrologe qui place le jour de sa mort au 9 juin 1357.

XXXII. Pierre VI de Mesenchère, prieur de Murat, au diocèse de Castres, est dit abbé de Quarante dans une bulle d'Innocent VI, en 1357. Il mourut le 1er septembre 1361.

XXXIII. Étienne I de Tripière siégeait en 1368. Il assista, au mois d'avril 1374, au concile provincial de la province de Narbonne, & décéda le 16 juin 1379.

XXXIV. Vincent de Siran, bachelier en droit, ne jouit pas longtemps de son titre. Il mourut le 13 septembre 1380.

XXXV. Jacques II était abbé en 1383, 1392 & 1401. Il envoya un représentant au concile de Pise en 1409.

XXXVI. Jean I Isarn mourut le 10 juin 1413.

XXXVII. Raimond III de Fabrègue était abbé en 1413. Il plaida, en 1426, contre le procureur de l'archevêque de Narbonne, qui l'avait privé pendant six ans de la jouissance de son abbaye, sous prétexte de dissipation. Il fut réintégré dans ses droits, puisqu'il s'excusa, en sa qualité d'abbé, de n'avoir pas assisté, en 1430, au concile de Narbonne.

XXXVIII. Guillaume IV de Saint-Maurice, qui était parvenu à une extrême vieillesse, abdiqua en 1459, en faveur du suivant.

XXXIX. Gérard ou Guiraud de Saint-Maurice, religieux de Cluny, prieur de Mazières & de Sédillac, fut élu abbé, en 1459, sur la démission de Guillaume; il obtint, en 1474, une bulle du pape Paul II, frappant d'excommunication les usurpateurs des biens de son abbaye. Il vivait encore en 1476.

XL. Geoffroi, licencié en droit, jura, lors de sa prise de possession, en 1481, de maintenir les droits de l'abbaye; il en confirma la même année les anciens statuts & règlements.

XLI. Henri-Geoffroi, chanoine d'Albi, fut pourvu en commende de l'abbaye de Notre-Dame de Quarante, le 18 janvier 1482. Il en jouit jusqu'en 1490.

XLII. Jean II du Mesnil, conseiller du roi, fut le second abbé commendataire de Quarante. Le roi lui fit payer, le 16 mai 1497, la somme de soixante francs tournois pour un voyage qu'il avait fait par son ordre de Rouen à Lyon; il est encore cité en 1504.

XLIII. Raimond IV était abbé en 1508.

XLIV. Robert de Coquebourne, évêque de Rochester, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, avait l'administration de l'abbaye en 1517 & 1522.

XLV. Guillaume V de la Volpillère était en même temps abbé de Quarante & de Saint-André de Clermont, & chanoine de l'église cathédrale de cette ville. Il mourut le 19 juillet 1529.

XLVI. Claude d'Oraison jouissait de la commende en 1530. Il fut nommé évêque de Castres le 20 août 1551, après la mort d'Antoine de Vesc.

XLVII. Blaise Cistel, prévôt de l'église de Clermont, avait l'administration de l'abbaye de Quarante en 1553.

XLVIII. Pierre VII de Briniac fut commendataire en 1564 & en 1565.

Les seigneurs de la Jugie de Rieux jouirent des fruits de la mense abbatiale depuis 1565 jusqu'en 1603.

XLIX. Pierre VIII Redon fut pourvu de la commende en 1603, & mourut en 1606, à l'âge de vingt-trois ans.

L. Balthazar de Thésan de Saint-Geniès était abbé en 1606.

LI. Jean III Antoine de Thésan de Saint-Geniès était abbé en 1621.

LII. Barthélemi de Renouard, archidiacre de Narbonne, abbé en 1636.

LIII. Louis de La Vergne de Montenard de Tressan, évêque de Vabre, & ensuite du Mans, abbé de Quarante en 1668 & en 1670.

LIV. Anne Tristan de la Beaume la Suze, abbé en 1672, puis évêque de Tarbes, de Saint-Omer, & enfin archevêque d'Auch en 1692; mourut le 24 mars 1705.

LV. Antoine de Renouard, archidiacre de Narbonne & abbé de Quarante en 1686.

LVI. Étienne II Antoine de Jouan, de Paris, abbé le 11 avril 1705; mourut en 1763.

LVII. N. de Boussanelle fut nommé par le roi en 1763.

LVIII. François Gain de Montagnac, né le 6 juin 1744, fut nommé à l'abbaye de Quarante, en 1768, & sacré évêque de Tarbes le 20 octobre 1782. [E. M.]

Note 111

NOTE CXI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église de Vabre.

(Abbaye érigée en évêché en 1317.)

Parmi les monastères d'Aquitaine, dans lesquels l'invasion normande vint porter le trouble & la désolation, l'un des plus éprouvés fut celui de Paunat, en Périgord. L'irrégularité s'y introduisit, & l'abbé Adalgise résolut de chercher un lieu plus propice au travail & à la méditation. Il s'adressa à Raimond, comte & marquis de Toulouse, qui, par un acte du 3 novembre 863, lui céda le lieu de Vabre, en Rouergue, avec un certain nombre d'églises, de villages & de serfs; le monastère fut dédié au Saint-Sauveur, à la Vierge & à saint Denis, martyr; le choix de l'abbé fut laissé à l'élection des moines & leurs biens jouirent d'une entière immunité. L'année suivante, Raimond faisait confirmer ses donations par Charles le Chauve; le même roi accorda à Bernard, fils de Raimond, comte & marquis, une nouvelle confirmation en 870. La famille de Raimond conserva sa protection à ce monastère; en 865, puis en 883, la comtesse Berteiz & ses fils, Bernard & Eudes, lui firent de grandes & importantes donations.

Sous les abbés suivants, le monastère acquit un grand renom de sainteté; c'est là que saint Géraud vint chercher des moines pour peupler Aurillac. Un grand nombre de prieurés furent créés aux environs; entre autres celui de Nant qui, fondé en 926, devint abbaye en 1135 & ne fut affranchi de la sujétion de Vabre qu'en 1366; celui de la Vergne, fondé en 944, celui de Saint-Marcel, en 985 : toutes ces possessions lui furent confirmées par Pascal II, en avril 1116, moyennant une redevance annuelle d'un sou d'or, payable à Latran.

Mais avec le temps cette prospérité s'évanouit : dans la première moitié du onzième siècle, le monastère n'avait plus d'habitants & tombait en ruines; la régularité n'existait plus. Pour remédier à ce fâcheux état de choses, l'évêque de Rodez, Déodat, résolut, en 1062, de le soumettre à Saint-Victor de Marseille, alors dans toute sa prospérité. Il prit l'avis du pape Nicolas &, avec l'aide de Raimbaud, archevêque d'Arles, il exécuta son projet. L'abbé de Saint-Victor eut le droit d'expulser les moines irréguliers & dut approuver l'élection de l'abbé. Cette sujétion fut confirmée par les papes Grégoire VII en 1079, Urbain II en 1095, Pascal II en 1113, Innocent II en 1133. Mais elle donna lieu à de nombreux procès en 1120, 1127, 1154. En vain Callixte II, Eugène III, Anastase IV prêchèrent-ils successivement l'obéissance aux abbés de Vabre; jusqu'en 1235 il y eut des contestations. En 1218, l'abbé de Saint-Victor fit la visite & trouva l'abbaye pleine d'irrégularités & d'abus; tous les biens du monastère étaient dilapidés; aidé par les prélats des environs, il y apporta les remèdes qu'il crut les meilleurs, sans pourtant réussir dans tous ses projets.

En 1317, Jean XXII affranchit Vabre de la juridiction de Saint-Victor. En effet, ce fut le 13 août 1317 que ce pape érigea l'abbaye en évêché; il forma le nouveau diocèse de cent trente paroisses, prises sur celui de Rodez, & leur donna le Tarn pour limite commune; trois abbayes cisterciennes furent attribuées à Vabre : Nant, Nonenque & Salvanès, ainsi que Beaumont, prévôté de chanoines réguliers. La communauté devint chapitre régulier & conserva la règle de Saint-Benoît. Le nombre des chanoines fut fixé plus tard à dix-sept, plus l'évêque; il y eut trois dignitaires, le prévôt, l'archidiacre & le chantre. Mais les

statuts, édictés en 1320 par le premier évêque, Pierre d'Olargue, avaient maintenu le nombre ancien de trente & un chanoines & toutes les dignités capitulaires. Le chapitre fut sécularisé en 1561, par Pie IV, à la demande de Jacques de Corneillan. Henri III y consentit en 1575, & le Parlement enregistra la bulle en 1587.

L'évêché de Vabre subsista jusqu'en 1790; à cette époque il fut supprimé.

Abbés de Vabre[1].

I. Adalgise était abbé de Paunat, en Périgord; chassé par les Normands, il obtint du comte de Toulouse, Raimond, le lieu de Vabre, en Rouergue, & y construisit un monastère en 863; deux ans plus tard, il reçut de Berteiz, veuve du comte, d'importantes donations. On ne sait au juste quand il mourut.

II. Rolland, son successeur présumé, était attaché à la famille du fondateur. Il s'intitule *clerc & filleul du comte Raimond,* dans une donation au monastère, de novembre 862 ou 863. En janvier 870, il lui donne l'église de Saint-Vincent & Saint-Amans pour y entretenir le service divin; un diplôme de Charles le Chauve, du 21 juin 870, lui confirma les donations précédentes.

III. Bernard I était abbé, en décembre 875, quand Richard & sa femme Rotrude, pour le salut de leurs seigneurs, les comtes & marquis Frédelon, Raimond & Bernard, donnèrent au monastère différents lieux de la viguerie de Millau, entre autres Noaillac. Il reçut aussi, en 883, de la comtesse Berteiz & de ses enfants, le lieu & l'église de Brusque, en Rouergue.

IV. Agio ou Aigo, que l'on a, sans raison plausible, identifié avec l'archevêque de Narbonne de ce nom, qui vivait quelques années plus tard, reçoit en 910, de son oncle Aimeradus, la ville & l'église de Montagu, en Rouergue. Il écrivit la relation de la fondation du monastère.

V. Frédelon, fils d'Amblard & de Sénegonde, était abbé en 916; ses parents font diverses donations à l'abbaye en 916 & 922; en février 926, il reçoit de Bernard & de sa femme Udalgarde le lieu de Nant, en Rouergue, pour y fonder un prieuré; en 929, il fait diverses fondations dans son église. En 934, il fait un échange avec le comte de Rouergue, Ermengaud, & vers la même époque, avant 936, il conclut avec lui & son fils une nouvelle transaction.

VI. Acfred I reçut une donation la première année du règne de Louis d'Outremer (936-937).

VII. Ramnulfe était abbé dès 938, année où il fait un échange avec le vicomte Bernard; il paraît en 942, année où il reçoit du diacre Hugues différents biens sur le Tarn. En 944, il reçoit le lieu de la Vergne pour y établir un monastère; en mai 948, l'église de Confolens; en septembre 949, celle de Saint-Cir; en 956 enfin, celle de Saint-Eugène.

VIII. Acfred II était abbé sous le règne de Lothaire, avant 985; il reçut de Saluster le lieu de *Feretum* pour y construire un monastère.

IX. Bernard II, qui lui succéda peut-être, est mal à propos identifié avec le suivant par le *Gallia.* Il reçut un grand nombre de donations, *regnante Domino nostro Jesu Christo;* les chartes ainsi datées se rapportent certainement au dixième siècle & sont probablement des premières années du règne de Hugues Capet, qui ne fut que difficilement reconnu dans le Midi.

X. Bernard III, que nous trouvons après une lacune de soixante-dix ans, reçoit, en 1060, l'église de Saint-Privat; en 1062, Deusdet, évêque de Rodez, soumet l'abbaye à Saint-Victor de Marseille; en 1066, Bernard souscrit la donation de l'abbaye de Saint-Gilles, faite à Cluny, par la comtesse Almodis & son fils Raimond, comte de Rouergue.

XI. Hugues reçut, en 1082, de Bernard de Combret & de ses fils, un certain nombre d'églises. Il reçut encore de nombreuses donations, datées seulement du règne de Philippe, entre autres celles d'Arnaud de la Tour.

XII. André, auquel, en 1116, divers seigneurs restituent plusieurs églises. La

[1] Cette liste a été dressée tant avec le *Gallia Christiana,* qu'avec les pièces contenues dans le tome 148 de la collection Doat, à la Bibliothèque nationale.

même année, il obtint une bulle du pape Pascal II.

XIII. Rigaud eut avec l'abbé de Saint-Victor, son supérieur, des querelles violentes, apaisées en 1127 par Aton, archevêque d'Arles, & Adémar, évêque de Rodez.

XIV. Pierre I fit successivement deux donations aux moines de Salvanès, en 1146 & 1148; en 1154, le pape Anastase lui envoya une bulle, l'engageant à obéir mieux que par le passé à l'abbé de Saint-Victor.

XV. Guillaume paraît dans une charte de Salvanès de 1159.

XVI. Arnaud, la même année, donne à ce monastère ses possessions à la Lande; en 1162, il lui fait une nouvelle donation avec l'assentiment de ses moines.

XVII. Géraud, connu par une donation d'Adémar du Breuil de 1177.

XVIII. Adémar fit, en 1190, un échange avec Belissende, prieure de Nonenque.

XIX. Bernard IV d'Arles fait, en 1195, une vente à Bérenger, abbé de Villemagne.

XX. P. avait été abbé avant 1218, d'après le procès-verbal de la visite du monastère par l'abbé de Saint-Victor; il avait même commis de nombreuses irrégularités & plusieurs détournements.

XXI. Raimond I était abbé en 1220.

XXII. Pierre II de Prouille eut, avec l'abbé de Saint-Victor, des différends apaisés en 1235.

XXIII. Raimond II reçut, en 1246, une donation de Gaillard d'Aunac.

XXIV. Bègue, auparavant prieur de la Vergne, paraît, en 1235, avec le surnom de *Jourdain;* en 1248, il fait une transaction avec l'abbesse de Nonenque, au sujet de dîmes & de droits divers; en 1253, il fait avec la même un nouvel accord; en 1256, il paraît dans un échange; il fut abbé jusque vers 1271. Les Bénédictins en ont fait deux abbés sans raisons suffisantes.

XXV. Bernard V de la Tour eut avec les seigneurs de Caylus & les consuls de Saint-Affrique des différends apaisés par le juge de Millau, en 1280. En 1285, il fait un paréage avec le roi pour la juridiction de la ville de Vabre.

XXVI. Pierre III d'Olargue paraît dans des reconnaissances de 1307 & de 1311; en 1317, il fit une nouvelle transaction avec Pierre de Ferrières, procureur du roi. Il devint évêque la même année.

Évêques de Vabre.

I. Pierre I, nommé évêque de Vabre par bulle de Jean XXII, datée d'Avignon le 19 septembre 1317, fut consacré par le souverain pontife qui, le 23 décembre de la même année, ordonna au chapitre & aux vassaux de l'ancien monastère de lui obéir fidèlement. Le nouvel évêque fit, le 22 juin 1320, avec le concours de l'évêque de Saint-Papoul & des délégués du chapitre, des statuts que le pape approuva. Il mourut en octobre 1329.

II. Raimond d'Olargue, parent du précédent, fut élu par le chapitre le 17 octobre 1329; il était auparavant prieur de la Vergne; en 1333, il approuve une réduction faite par l'abbé de Nant du nombre de ses moines; en 1336, il prête serment par procureur à l'archevêque de Bourges. En 1346, il fonde à Saint-Affrique une association de prêtres; il ne dépassa pas l'année suivante.

III. Gui de Ventadour, évêque de 1347 à 1351.

IV. Pierre II d'Aigrefeuille, originaire du Limousin, abbé de la Chaise-Dieu, évêque de Clermont, transféré à Vabre en 1352; fut plus tard évêque d'Uzès, puis de Mende.

V. Bertrand de Pibrac, prieur de Ventadour, en Limousin, & de Saint-Martin des Champs de Paris, évêque de Vabre le 28 octobre 1353; approuve, en 1355, la fondation faite à Saint-Affrique par l'évêque Raimond.

VI. Guillaume I Bragose, originaire du Gévaudan, docteur en droit canon à Toulouse & vicaire général de l'archevêque de cette ville; *grand canoniste & homme de cœur,* dit le biographe d'Urbain V; il devint cardinal le 17 septembre 1361.

VII. Étienne de Vassignac, évêque en 1364 & 1370; en 1374, il confère une église, sur la présentation de l'abbesse de Nonenque. Il paraît dans des chartes de Salvanès de 1378 & 1396; envoie un procureur au concile de Pise, en 1409, & meurt le 24 novembre 1417.

VIII. Guillaume II de Bastidos paraît dans une charte de Nonenque, du 3 octobre 1418; mort vers 1421.

IX. Jean I Pierre paraît de 1421 à 1451; fit ériger en collégiale l'association établie dans le siècle précédent à Saint-Affrique (1449). Obtint plus tard le titre d'évêque de Beyrouth.

X. Bernard Blanc, neveu du précédent, d'abord prévôt de Beaumont, paraît de 1453 à 1475. En 1453, il fait la visite de son diocèse; en 1460, il transige avec son chapitre pour la collation des bénéfices & la tenue des synodes diocésains.

On prétend qu'il ne mourut qu'en 1485; dans ce cas, il aurait abdiqué longtemps avant, car

XI. Antoine-Pierre de Narbonne, fils du baron de Talairan, était abbé de Fontfroide, & évêque dès 1477; en 1488, il apaise une querelle qui divisait l'abbé de la Grasse & l'évêque d'Elne; en 1491, il consacre différents autels à la Grasse. Il mourut le 20 juillet 1499 & fut enterré à Fontfroide.

XII. Louis I de Narbonne, frère du précédent, élu en 1499; fit construire le chœur de l'église & l'évêché; donna à la fabrique des vases & des ornements précieux; il était abbé de Fontfroide & de Grandselve; il mourut en 1519.

XIII. Rainaud de Martigny, chanoine d'Elne, élu le 8 avril 1519. Il mourut à Montpellier le 27 mai 1536.

XIV. Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, administrateur de l'évêché de Vabre en 1536, plus tard archevêque de Toulouse, puis d'Avignon, enfin cardinal. En 1545, il visita le diocèse.

XV. Jacques de Corneillan était évêque en 1554, quand Antoine de Bourbon le nomma son surintendant en Rouergue, en l'absence du cardinal de Bourbon. En 1560, il devint évêque de Rodez. L'année suivante, & sur sa demande, Pie II sécularisa le chapitre.

XVI. François I de la Valette Cornusson, originaire du Querci, petit-neveu du célèbre grand maître Jean de la Valette, qui défendit Malte contre les Turcs.

En 1568, l'église cathédrale fut brûlée par les huguenots. François de la Valette mourut le 18 mai, au château de Saint-Izier.

XVII. Thomas du Laur, mentionné dans les catalogues jusqu'en 1599.

XVIII. François II de la Valette Cornusson, abbé de Moissac, élu en janvier 1600; assista aux États généraux de 1614. En 1618, il avait un coadjuteur & demandait au pape la sécularisation de Moissac. Il mourut en 1622.

XIX. François III de la Valette Cornusson, neveu & coadjuteur du précédent, était abbé de Moissac & évêque de Philadelphie. Il mourut le 20 décembre 1644.

XX. Isaac Habert, docteur en Sorbonne, fut sacré évêque de Vabre à Saint-Victor de Paris, le 17 décembre 1645. Il parut, en 1650, à l'assemblée du clergé. Il écrivit de nombreux ouvrages de théologie dogmatique & traduisit en latin le cérémonial de l'Église d'Orient; c'est à lui que Sirmond dédia son édition des œuvres de Théodulfe, évêque d'Orléans. D'abord favorable à Jansénius, il l'attaqua ensuite violemment. Il mourut d'apoplexie, le 15 septembre 1668, & fut inhumé dans l'église cathédrale qu'il avait fait reconstruire.

XXI. Louis II de la Vergne de Montenard de Tressan, originaire du diocèse d'Agde, abbé de Quarante, aumônier du duc d'Orléans, nommé par le roi en avril 1669, prit possession en juillet 1671, & devint évêque du Mans au mois de novembre de la même année.

XXII. Louis III de Bardat, abbé de Clermont, au diocèse du Mans, nommé en janvier 1673, prononça l'oraison funèbre de François de Harlay, archevêque de Paris, le 25 septembre 1695; mort le 17 mars 1710.

XXIII. Alexandre le Filleul de la Chapelle, originaire de Normandie, neveu & vicaire général de l'évêque de Mende, nommé le 12 juillet 1710. Mort le 8 février 1764.

XXIV. Jean II de la Croix de Moirargues de Castries, évêque de 1764 à 1790.

L'évêché de Vabre fut supprimé en 1790 & ne fut pas rétabli lors du Concordat de 1800. [A. M.]

NOTE CXII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Chaffre.

(Diocèse du Puy.)

L'ABBAYE de Saint-Chaffre, ou le monastier Saint-Chaffre, fut fondé par saint Calmin ou Carmerin (*Calmilius*), noble Auvergnat, qui avait construit, vers l'an 680, le monastère de Manzay & y avait embrassé la vie religieuse. Carmerin avait édifié un monastère dans un de ses domaines appelé Villiers, *Villare;* il plaça l'église sous le patronage de saint Pierre. Il fit plus tard le voyage de Rome & pria le pape d'accorder sa protection à sa nouvelle création. Il s'arrêta, en revenant, à Lérins & demanda à l'abbé de lui donner quelques religieux pour peupler ce monastère. L'abbé se rendit à sa demande & lui donna entre autres un de ses confrères, nommé Eudes, qui fut le premier abbé de Carmeri, ainsi appelé du nom de son fondateur.

Ce monastère, soumis à la règle de Saint-Benoît, était situé à trois lieues au S.-E. de la ville du Puy; il conserva toujours une certaine importance : ses abbés avaient leur place réservée dans le chœur de la cathédrale du Puy & y étaient reçus en cérémonie lorsqu'ils s'y présentaient pour la première fois; ils juraient alors de garder fidèlement l'ancienne union fraternelle qui subsistait, depuis l'origine, entre le monastère & le chapitre de cette église.

L'abbaye de Saint-Chaffre avait sous sa dépendance plusieurs monastères & prieurés conventuels dont les principaux étaient Saint-Pierre du Puy & Chamalières, en Velai; Sainte-Enimie & Saint-Pierre de Langogne, en Gévaudan; Notre-Dame de Séverac, en Rouergue, & le monastère de filles de Saint-Pierre de Fraissinet, voisin de Saint-Chaffre.

L'abbaye de Saint-Chaffre, ruinée par les Sarrasins, fut restaurée, en 812, par Louis le Débonnaire qui, en 840, lui accorda une charte de priviléges. Elle subit la réforme, en 937, par les soins de Gotescalc, évêque du Puy, & d'Arnoul, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac; ce dernier, après y avoir rétabli l'observance de la règle de Saint-Benoît, y institua pour abbé Dalmace, son disciple. Vulfald, qui était abbé de Saint-Chaffre en 961, fit construire une nouvelle église & y transporta les corps de saint Eudes & de saint Chaffre, premiers abbés du monastère.

Abbés de Saint-Chaffre.

I. Saint EUDES fut le premier abbé de Carmeri. Il était issu d'une famille considérable d'Orange, & avait été, dit-on, archidiacre de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avant de se retirer au monastère de Lérins. Il fut chargé par Maxime, abbé de Lérins, de conduire à Carmeri la colonie de religieux qu'il y envoya. Eudes était oncle de Theofred, un des religieux qu'il emmena avec lui & qui lui succéda. Après sa mort, Eudes fut honoré du titre de bienheureux. On célèbre sa fête le 20 novembre.

II. THEOFRED, devenu saint CHAFFRE dans le langage du pays, se rendit célèbre par la sainteté de sa vie. Il donna son nom à l'abbaye de Carmeri. On fixe sa mort au 19 octobre; il est honoré comme martyr.

III. Saint SAVINIEN, regardé comme le successeur de saint Chaffre, vivait, à ce qu'on croit, vers 732.

IV. BODON ou BADON était abbé de Saint-Chaffre en 840.

V. GAUTIER succéda à Bodon vers l'année 845. Il obtint un diplôme de Pepin II, roi d'Aquitaine, confirmant tous les priviléges & dons faits à son monastère par Louis le Débonnaire & Charles le Chauve. Il paraît que Gautier ne vécut pas longtemps.

VI. DRUCTAN succéda à Gautier en 846 ou 847.

VII. ROSTAING était abbé de Saint-Chaffre en 877, comme on le voit par un diplôme de Charles le Chauve.

VIII. GOTESCALC gouverna l'abbaye pendant quelques années, avant d'être élu évêque du Puy. Il fit tous ses efforts pour rétablir la stricte observance de la règle

de Saint-Benoît dans cette abbaye. Dans ce but, il s'adressa à Arnoul, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, qui, en 937, y envoya des religieux & y mit pour abbé Dalmace, un de ses disciples. Gotescalc fit dresser un acte de cette réformation. Il ordonna que le monastère serait à l'avenir gouverné par un abbé régulier, dont l'élection se ferait de son consentement, &, pour engager par son exemple les usurpateurs à rendre les biens qu'ils avaient usurpés, il commença par restituer à l'abbaye ceux qu'il possédait en qualité d'abbé bénéficiaire. L'abbaye de Saint-Chaffre rentra ainsi dans quelques-unes de ses possessions, entre autres dans celle de Chamalières, en Velai, où fut établi depuis un prieuré conventuel. Géronce, archevêque de Bourges, métropolitain de la province, Begon & Gui d'Anjou, successivement évêques du Puy, confirmèrent la réforme de cette abbaye, qui depuis devint très-florissante.

IX. Dalmace, disciple d'Arnoul, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, devint abbé régulier de Saint-Chaffre en 937. Étienne, évêque de Mende, pria Dalmace, en 951, de prendre sous sa conduite le monastère de Sainte-Eminie, en Gévaudan, à condition que lui & ses successeurs y auraient une pleine autorité. Peu après, l'abbé fit le voyage de Rome à la suite du même évêque de Mende.

X. Vulfald, appelé aussi Golfald, prieur de Chamalières, succéda à Dalmace vers 955. En 956, Achidius, évêque de Die, fit donation à Saint-Chaffre de l'église de Saint-Jean de Carrevoles. Vulfald fit bâtir une nouvelle église & y transféra les corps de saint Eudes & de saint Chaffre. Il fut élu évêque de Die en 961. Toutefois il conserva le titre d'abbé & confia le gouvernement du monastère à Arman, qui était doyen.

XI. Guigues I, évêque de Glandève, succéda à Vulfald vers 975, & comme son prédécesseur, fit gouverner l'abbaye par un vice-abbé. Guigues portait encore le titre d'abbé en 1011. Gui II, évêque du Puy, soumit à la juridiction de l'abbaye de Saint-Chaffre le monastère de Saint-Pierre du Puy, qu'il avait fondé en 993.

XII. Guillaume I de Capdenac succéda à Guigues en 1012. Il résigna ses fonctions en 1036, peu de temps avant sa mort.

XIII. Guillaume II de Solignac, neveu de saint Odilon, abbé de Cluny, fut élu abbé vers 1036. Le comte Lambert & ses fils, Amédée & Odon, donnèrent au monastère de Saint-Chaffre, en 1042, l'église de Notre-Dame des Échelles, diocèse de Grenoble.

XIV. Guigues II ou Gui succéda au précédent vers 1054. Le comte de Valentinois, Geilin, lui fit une donation dont l'acte est daté du règne du roi Philippe. Guigues se démit en 1074, à cause de son grand âge.

XV. Guillaume III, nommé en 1074, béni par Hugues, évêque de Die, était doyen ou prieur de Sainte-Enimie. Il s'appliqua au rétablissement de la discipline & à la réparation des lieux réguliers. Pendant son administration, Adhémar, évêque du Puy, lui donna l'église de Saint-Vincent de Solignac, & Geilin, comte de Valentinois, confirma la donation faite par ses prédécesseurs de l'église de Saint-Victor de Valence. Guillaume mourut le 13 décembre 1086.

XVI. Guillaume IV fut élu en 1087 pour succéder à Guillaume III. Hugues, évêque de Grenoble, lui donna la bénédiction en l'absence d'Adhémar, évêque du Puy, ou, selon d'autres, il la reçut d'Adhémar, en présence de Hugues. Guillaume IV était fils de Geilin, comte de Valentinois & bienfaiteur de l'abbaye; il restaura une partie du monastère & fit transcrire toutes les chartes dans un cartulaire par un des religieux, qui y inséra en même temps la chronique du monastère. Il fit un voyage à Rome en 1090, & le pape Urbain II lui accorda un privilége pour son abbaye. A son retour, il obtint des évêques du Puy, de Viviers & de Rodez la donation de plusieurs églises. Cet abbé est le même, quoique quelques-uns aient dit le contraire, que Guillaume, auparavant religieux & ensuite abbé de Saint-Chaffre, qui vivait encore en 1134 & dont le bienheureux Guigues, prieur de la Grande-Chartreuse, fait mention dans la *Vie* qu'il écrivit alors de saint Hugues, évêque de Grenoble. En effet, suivant le témoignage du même au-

teur, cet abbé Guillaume, de la piété duquel il fait un grand éloge, était en ce temps-là fort âgé & avait été disciple de saint Hugues, avec lequel il avait vécu plus de vingt ans dans le désert de la Chartreuse, lorsque saint Bruno, leur ami commun, jeta les fondements de ce monastère en 1083. Guillaume IV fut donc abbé de Saint-Chaffre depuis l'an 1087 jusqu'en 1135.

XVII. Géraud fut le successeur de Guillaume IV. On ne doit, en effet, tenir aucun compte de Frâncon & de Guillaume V, placés par quelques auteurs avant Géraud, ces deux abbés n'ayant pas existé. Géraud obtint du pape Luce II, en 1144, la confirmation de toutes les donations faites précédemment à son abbaye.

XVIII. Bertrand obtint, en 1154, du pape Adrien IV, une bulle confirmative des possessions du monastère de Saint-Chaffre. Dans cette bulle sont énumérées deux cent trente églises soumises à la juridiction de l'abbaye.

XIX. Pierre I de Belmont succéda en 1166 à Bertrand.

XX. Pons de Chalençon, prieur de Chamalières, fut abbé de Saint-Chaffre de 1172 à 1186.

XXI. Guillaume V de Varie succéda à Pons vers 1186.

XXII. Pierre II de Servissac, prieur de Chamalières, était abbé en 1203.

XXIII. An..... est désigné comme abbé de Saint-Chaffre dans une charte de l'abbaye de Mazan, en 1205.

XXIV. Guillaume VI de Montclar était abbé en 1206 & 1208.

XXV. Soffred, abbé vers 1213, fut élu évêque de Grenoble avant 1223.

XXVI. Pierre III Gaudin, successeur de Soffred, était mort ou s'était démis en 1232.

XXVII. Raimond I de Barjac était abbé en 1242. Soffred, évêque de Grenoble & ancien abbé de Saint-Chaffre, lui fit présent de mille sous viennois.

XXVIII. Antelme I gouvernait l'abbaye en 1258.

XXIX. Jourdain de Chateauneuf était abbé en 1272; il échangea, en 1273, avec le grand prieur d'Auvergne, commandeur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, le prieuré des Échelles, diocèse de Grenoble, contre une maison & un oratoire à Fraissinet, avec l'agrément de l'évêque du Puy.

XXX. Antelme II était abbé en 1284.

XXXI. Guillaume VII fit un accord avec le prieur & les religieux de son abbaye, le 10 mars 1288.

XXXII. Pierre IV succéda à Guillaume.

XXXIII. Pierre V de Montlaur succéda au précédent, & fut confirmé par l'évêque du Puy, en 1293.

XXXIV. N. de Villars successeur de Pierre, en 1297 & 1303.

XXXV. Raimond II Ayrault, né aux environs du Puy, d'une famille qui donna un abbé à la Chaise-Dieu, était abbé de Saint-Chaffre en 1318.

XXXVI. Bernard fut associé par Jean XXII à Barthélemi, évêque d'Alet, délégué par ce pape vers le roi de Lithuanie, qui, de concert avec un grand nombre de ses sujets, avait demandé au souverain pontife de désigner un archevêque de Riga. Bernard est probablement le même abbé avec lequel les religieux transigèrent pour la pitance commune, en 1355 & en 1356.

XXXVII. Amblard de Rollands fut abbé depuis 1358 jusqu'en 1368.

XXXVIII. Jacques est cité dans des chartes des années 1368 & 1369. Il fut élu abbé de Cluny en 1374, & mourut, en 1383, à Avignon, où il fut enterré dans l'église de Saint-Martial.

XXXIX. Gilbert, nommé par une bulle de Grégoire XI, datée d'Avignon le 10 janvier 1374, vécut jusqu'en 1386.

XL. Dreux de Saint-Vidal fut élu vers 1390. Deux ans après, il fut reçu par droit de confraternité dans le chapitre du Puy, après le serment accoutumé.

XLI. Bompar Ayrault était abbé en 1419.

XLII. Vidal Erail est cité en 1451 & 1459 dans des chartes de Montolieu; il résigna son abbaye en faveur de François d'Estaing, prêtre & chanoine-comte de Lyon, avec l'approbation du pape, d'après une bulle du 20 mai 1493.

XLIII. François d'Estaing, fils de Gaspard, seigneur d'Estaing, & de Jeanne

Note 112

Mireuil, était frère d'Antoine, évêque d'Angoulême. Il devint abbé de Saint-Chaffre en 1492, fit réparer les voûtes de l'église, construire la grande tour pour les cloches, replacer les degrés de l'entrée Notre-Dame, bâtir un pont qui porte encore son nom, ériger un jubé fort élégant, orner le chœur de tapisseries & relever les murs de la ville de Langogne.

XLIV. Gaspard de Tournon succéda à François vers 1500 & fit au chapitre de Notre-Dame le serment de fidélité & de confraternité accoutumé.

XLV. Charles I de Saint-Nectaire, fils d'Antoine & de Marie d'Alègre, était abbé d'Aurillac, quand il succéda à Gaspard en 1520. Il mourut après s'être démis, en 1560.

XLVI. Antoine de Saint-Nectaire, pourvu par suite de la démission de Charles, son oncle, en 1560, gouverna jusqu'en 1592. Il était en même temps abbé d'Aurillac, abbaye qu'il permuta, en 1571, avec l'évêque du Puy. Il retint celle de Saint-Chaffre, où il fut inhumé en 1592.

Depuis cette année jusqu'en 1621, ses neveux du même nom possédèrent les abbayes de Saint-Chaffre & de Doë à différents titres. Il y a cependant des listes où Martin Barry, son neveu, est indiqué comme ayant possédé ces deux abbayes pendant cet intervalle.

XLVII. Charles II de Saint-Nectaire posséda régulièrement l'abbaye depuis 1621 jusqu'en 1645. Il fut inhumé auprès de ses oncles Charles & Antoine.

XLVIII. Henri de Saint-Nectaire fut abbé régulier en 1645. Il était aussi abbé de Doë. Il mourut en 1677.

XLIX. Armand I Pierre de la Croix, fils de René-Gaspard & d'Élisabeth de Bonzi, fut abbé de Saint-Chaffre & de Valmagne en 1678.

L. Pierre VI de Bonzi, évêque de Béziers, puis successivement archevêque de Toulouse, & de Narbonne, & enfin cardinal, mourut en 1703.

LI. Armand II Pierre de la Croix de Castries, neveu maternel du cardinal de Bonzi, archidiacre de Narbonne, archevêque désigné de Tours & aumônier de la duchesse de Berry, succéda à son oncle. Il fit rebâtir le cloître &, de concert avec les religieux qui y contribuèrent pour leur part, fit construire un hôpital sous l'invocation de saint François de Sales.

LII. Jean Georges le Franc de Pompignan, né à Montausson le 22 février 1715, sacré évêque du Puy le 11 août 1743, fut nommé à l'abbaye de Saint-Chaffre en 1747, & transféré à l'archevêché de Vienne en 1774. [E. M.]

NOTE CXIII

Note 113

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Cruas.

(Diocèse de Viviers.)

Située près du Rhône, à trois lieues de Viviers, l'abbaye de Cruas fut fondée, à la fin du huitième siècle, par Éribert, comte du pays, qui donna un lieu désert, siége autrefois d'une grande ville détruite par les barbares, à des moines venus d'Aniane. Le nouveau monastère fut dédié à la Vierge & à saint Josserand. Le fils d'Éribert, le comte Elpodore, obtint de Louis le Débonnaire, en 817, un diplôme rappelant & confirmant les fondations de son père; la même année, le capitulaire d'Aix-la-Chapelle mit Cruas au nombre des abbayes qui ne devaient que des prières pour le salut de l'empereur & la prospérité de l'État. Vers le milieu du neuvième siècle, l'abbaye échappa à la juridiction de l'évêque de Viviers pour passer sous l'autorité immédiate de l'archevêque d'Arles, alors métropolitain du Vivarais. Cette soumission fut effectuée par l'empereur Lothaire I, en 854; elle fut confirmée par Boson, roi de Provence, vers 880, & par son fils Louis, en 920; elle durait encore en 970, époque de la visite de l'abbaye par l'archevêque Ictérius, & dut cesser lors du passage de Viviers de la province d'Arles dans celle de Vienne, vers le onzième siècle.

Au seizième siècle, Cruas eut beaucoup à souffrir des incursions des protestants; l'abbaye subit un siége, les biens furent

aliénés ou usurpés, & elle ne put les recouvrer qu'à la suite de longs procès, qui ne prirent fin qu'en 1674. Les archives ayant été détruites pendant la Révolution & n'ayant jamais été fouillées par les Bénédictins, la liste des abbés est forcément incomplète. [A. M.]

Abbés de Cruas[1].

I. Bonald fut le fondateur & le premier abbé du monastère de Cruas. Il est nommé dans le privilége que l'empereur Louis le Débonnaire accorda à l'abbaye en 817.

II. Uliebaud obtint de l'empereur Lothaire la confirmation des priviléges de son abbaye, le 8 septembre 855.

III. Amicus en 880. Il est nommé dans le diplôme que le roi Boson accorda à Rostaing, archevêque d'Arles, pour lui maintenir la haute juridiction sur l'abbaye.

IV. Foucher occupa le siége abbatial vers la fin du neuvième siècle. Il fut promu à l'évêché d'Avignon vers 905, & mourut en odeur de sainteté.

V. Abraham, en 970. C'est sous lui que l'archevêque d'Arles, Ictérius, fit la visite du monastère, & reçut d'une dame nommée Gotelinde les fonds nécessaires à la reconstruction de l'église abbatiale.

VI. Rainoard prend part à la fondation du prieuré conventuel de Moirans, à la suite de la donation faite par Humbert, évêque de Grenoble, le 25 novembre 1016 : il assiste à l'élection de Léger, abbé de Saint-Barnard de Romans.

VII. Rostaing.

VIII. Géraud, abbé de Cruas, 1069. Reçoit, en échange du prieuré de Saint-Pierre de Moirans, l'église de Notre-Dame de Quincieux, au diocèse de Grenoble, avec toutes ses dépendances.

IX. Artaud, vers 1085. Son nom se trouve dans le nécrologe de Saint-Rambert de Grenoble.

X. Bozon, en 1110. Il reçut de l'évêque saint Hugues, de Grenoble, les églises paroissiales de Chantesse, de Vourey & de Saint-Jean de Chepie, sous la réserve d'un cens déterminé, dont les moines du prieuré de Moirans garantirent le paiement; on y mit pour condition que l'abbé Bozon renoncerait à toute prétention sur l'église paroissiale de Pollénas, qu'un prieur de Moirans, nommé Ardenc, avait acquise par des voies simoniaques, mais dont l'évêque avait obtenu la restitution en frappant le coupable des peines canoniques.

XI. Raimond I, abbé en 1157. Il se rend caution du paiement de la rançon de Raimond Ier, évêque de Viviers, & de ses chanoines, faits prisonniers par Humbert, sire de Beaujeu. (1160-1167.)

XII. Giraud I, en 1202, assiste comme témoin, le 1er juin 1202, à l'hommage que Raimond VI, comte de Toulouse, fit à l'abbé de Cluny, à cause de la concession à lui faite par le prieur de Saint-Saturnin du Port.

XIII. Guigues I approuve en 1272 une transaction faite par le prieur régulier de Lussas avec celui de Saint-Laurent sous Coiron.

XIV. Guillaume, en 1283. Il assista au concile provincial de Vienne, tenu en 1289, & en signa les décrets.

XV. Guigues II Guilhon, en 1298.

XVI. Raimond II de Chamaret, en 1311.

XVII. Pierre Chambrier, en 1316.

XVIII. Giraud II de Taulignan, en 1355; se trouvait à Avignon à la cour d'Innocent VI, le 18 juin 1360. Il assista à la cession que fit Tassiette de Baux, au nom de son fils Giraud Adhémar, de la souveraineté de Montélimar, en échange du château de Condillac, possédé par l'abbaye de Cruas.

XIX. P..., abbé en 1367.

XX. Isnard, en 1378.

XXI. Étienne I, en 1397. *Homme de grand savoir & probité, comme j'ai appris par divers memoyres*, dit le chanoine de Bannes. En 1407, il présida l'enquête ordonnée par le pape Benoît XIII sur l'état des revenus & des charges du chapitre & de la cathédrale de Viviers.

[1] Nous devons la liste qui suit à M. l'abbé Rouchier, auteur de l'*Histoire du Vivarais*, & d'autres ouvrages justement estimés sur cette partie du Languedoc. [E. M.]

XXII. N. de Lavoulte, en 1423.

XXIII. Jean I de Tournon, en 1469. Il était fils de Guillaume VI, baron de Tournon, & oncle de l'illustre cardinal de Tournon. Il mourut dans son monastère & fut enseveli dans l'église abbatiale. On a retrouvé dernièrement la statue & l'écusson qui ornaient son tombeau & qui avaient été mutilés par les protestants, en 1585.

XXIV. Antoine de Chabannes, en 1512, abbé commendataire; devint, en 1514, évêque du Puy. Il fut impliqué dans la conspiration du connétable de Bourbon dont il était le parent & l'ami.

XXV. Gaspard de Tournon, abbé de Saint-Chaffre, évêque de Valence en 1505, fut nommé abbé commendataire de Cruas, en 1517.

XXVI. Jean II de Rebé, abbé commendataire en 1531.

XXVII. Alexandre Rousset, abbé en 1546.

XXVIII. Etienne II Déodel, évêque de Grasse, abbé commendataire, en 1580. Il se trouvait dans son abbaye, lorsque les religionnaires vinrent assiéger le bourg & le château de Cruas. Secondé par ses religieux, il soutint bravement l'attaque & força l'ennemi à la retraite. Mais atteint de la peste, dont les soldats huguenots avaient porté le germe dans le village, il mourut quelques jours après (1585), & fut enseveli dans l'église de l'abbaye.

XXIX. Pierre Dubourg, abbé en 1587, résigne l'abbaye en 1603.

XXX. François le Lièvre, en 1603.

XXXI. Scipion Lancelin de la Rouvière, abbé en 1627.

XXXII. Hugues Humbert de Servient, abbé, en 1670. Il était aussi prieur commendataire de Rompon, & en cette qualité, il fit hommage au roi, le 1er juin 1683.

XXXIII. Jean Bernard de Coriolis, abbé commendataire, en 1740, meurt à Aix, où il avait été chanoine de l'église métropolitaine, en 1752.

XXXIV. Paul Boyer d'Argent d'Eguille, chanoine de la métropole d'Aix, abbé commendataire le 28 mars 1752. Il obtint, en 1768, une bulle du pape qui lui accordait la faculté de donner, pendant sept ans, les bénéfices de l'abbaye en commende, excepté les prieurés conventuels & les offices claustraux. Son frère, le marquis d'Argent, fit refaire à ses frais le maître-autel de l'église abbatiale.

NOTE CXIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Villemagne l'Argentière.

(Diocèse de Béziers.)

L'abbaye de Villemagne apparaît pour la première fois dans la liste des monastères impériaux, dressée en 817. Située sur les limites des diocèses de Béziers & de Castres, à cinq lieues au nord de Béziers, son origine est inconnue; c'est sans preuves que D. Estiennot lui donne pour fondateurs les abbés Clarin & Leubile, dont Théodulfe parle dans ses poëmes. Dédiée primitivement à saint Martin, elle adopta un nouveau patron, quand, à la fin du neuvième siècle, par une pieuse supercherie, deux de ses moines furent allés dérober en Gascogne les reliques de saint Majan, confesseur & martyr; ce rapt, effectué sous l'épiscopat de Théodard de Narbonne & de Gilbert de Béziers, eut lieu par conséquent vers 892; sa relation nous donne le nom du premier abbé connu, Vénérand, & par les détails & les synchronismes qu'elle contient, elle peut passer pour authentique. Au dix-huitième siècle, de l'ancien monastère il n'existait plus guère que les ruines; on y voyait encore une vaste église dédiée à saint Martin & à saint Majan[1]; deux autres plus petites s'élevaient à côté; dans le bourg on en comptait trois.

L'abbaye de Villemagne resta toujours indépendante jusqu'en 1661, date de son union définitive à la congrégation de Saint-Maur. Grâce au renom des reliques qu'elle

[1] Elle avait été reconstruite au dix-septième siècle & consacrée, le 11 septembre 1679, par François Girod, visiteur de la province de Toulouse.

possédait, grâce à l'esprit entreprenant de plusieurs de ses abbés, elle arriva à posséder de grands domaines & à percevoir des revenus considérables. La plupart des seigneurs de la Province, au dixième siècle, lui firent de nombreuses donations; tels sont le vicomte de Narbonne Matfred & sa femme Adélaïde, en 966 & 990; Garsinde, comtesse de Toulouse, vers 975; Ermengaud, archevêque de Narbonne, en 1005. Vers 1175, Louis VII, à la demande de l'abbé Bérenger, lui accorda de nombreux & importants priviléges; elle put fortifier le lieu de *Cogna,* autrement dit *Villemagne;* nul ne put bâtir de forteresse dans l'étendue de sa juridiction; l'aliénation des biens du monastère fut interdite; ses possessions actuelles, ses acquisitions futures lui furent confirmées; il eut la propriété & l'usage des mines, la justice civile & criminelle; enfin la prescription légale n'eut pas d'action pour les biens usurpés sur lui. En 1210, ces priviléges furent étendus & renouvelés par Philippe-Auguste. Parmi les revenus de l'abbaye, il faut mentionner le produit des mines d'argent, découvertes en 1164, qui lui valurent son nom. Elles donnèrent lieu à une transaction entre Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, & Ermengarde de Narbonne; il fut convenu que les mines trouvées sur des terres appartenant à l'abbaye donneraient à celle-ci la moitié de leur produit, & qu'elle percevrait le tiers des droits levés sur l'argent transporté au dehors.

La prospérité de l'abbaye diminua rapidement &, au seizième siècle, en 1562, elle fut ruinée à jamais par les calvinistes; ils dévastèrent l'abbaye, détruisirent les reliques, sauf les ossements de saint Majan, qui leur échappèrent, brûlèrent les archives & réduisirent les religieux à la plus grande pauvreté. Au dix-septième siècle, l'état de sujétion dans lequel la tint pendant quarante ans la famille de Thémines, & la lutte que les abbés eurent à soutenir contre le baron de Pujol, achevèrent de la réduire au plus pitoyable état.

De Villemagne dépendaient un certain nombre de prieurés; c'étaient, dans le diocèse de Béziers : Saint-Pierre de Puissalicon, Saint-Raphaël, Saint-Pierre de Razès, Notre-Dame de Soumartre, & Saint-Sauveur dans les faubourgs de Béziers; dans celui de Vabre : Saint-Amans de la Tour; dans celui de Castres, auparavant d'Albi : Saint-Gervais. Ce dernier, dont le titulaire, lors de son installation, devait à l'abbé de Villemagne un droit de mutation de 80 livres, donna lieu à de nombreuses querelles avec les évêques d'Albi. Donné à Villemagne par un de ceux-ci, Aldegaire, au commencement du douzième siècle, il lui fut successivement contesté, puis confirmé par Hugues en 1142, par Guillaume en 1173, par Guillaume-Pierre en 1192. En 1224, de plus graves démêlés éclatèrent entre l'abbé Arnaud & l'évêque Guillaume; celui-ci, qui voulait y introduire des chanoines, irrité de la résistance du prieur, le frappa d'excommunication, sans faire les trois sommations exigées par les canons, & sans avertir l'abbé Arnaud, supérieur hiérarchique du prieur; aussi l'abbé Arnaud, pour résister à ces usurpations, dut en appeler à la Cour de Rome & se placer sous la protection du Saint-Siége & de son légat, l'évêque de Porto. A partir de cette époque, Saint-Gervais fut possédé paisiblement par l'abbaye.

La liste d'abbés qui suit, extraite du *Gallia Christiana,* présente un certain nombre d'améliorations & quelques additions, que nous ont fournies les diverses collections de la Bibliothèque nationale[1].

Abbés de Villemagne.

I. Vénérand, que dom Vaissete écrit *Vivérand,* premier abbé connu, vivait lors de la translation du corps de saint Majan, effectuée vers l'an 890-892.

II. Guigard est connu, comme les trois suivants, par le rouleau mortuaire du comte de Cerdagne, Guifred, envoyé par le monastère du Canigou[2] dans une partie de la

[1] Notamment les vol. 11819, 12683, 12699 du fonds latin, qui contiennent chacun une histoire de l'abbaye, & les deux derniers un inventaire de ses archives.

[2] D'après M. Delisle, *Rouleaux des Morts,* publiés pour la Société de l'histoire de France, p. 124; les Bénédictins du *Gallia* le rapportaient à l'an 1025.

France. Ce document est de 1050 & mentionne quatre abbés de Villemagne morts avant cette époque.

III. Richer, avant 1050.

IV. Pons, avant 1050.

V. Gairaud, avant 1050.

VI. Arman reçut, en novembre 1087, d'un certain Ermengaud, le village de Bajelle, avec les hommes qui y demeuraient.

VII. Aubert ou Arbert, cité dans une charte de Béziers de 1092.

VIII. Hugues I, avant 1142; mentionné avec le suivant par le rouleau mortuaire de Saint-Aubin.

IX. Bérenger I était abbé le 30 mars 1142 (v. st.), quand il obtint de l'évêque d'Albi, Hugues, la confirmation du don de l'église de Saint-Gervais, fait à Villemagne par son prédécesseur Aldegaire; il mourut avant 1154, date du rouleau mortuaire de Robert, abbé de Saint-Aubin d'Angers, qui le mentionne au titre XXVII.

X. Hugues II fut présent, en septembre 1156, à un jugement rendu par Estève de Servian; il n'était encore qu'abbé élu. En 1159, avec l'assentiment de son chapitre, il permet à Ermengaud, abbé de Valmagne, de ne payer ni leude, ni péage dans les terres de son monastère, & conclut avec lui une association spirituelle. La même année, il accordait à Salvanés un privilége analogue. En 1161, il permit l'entrée dans son monastère d'un moine de cette dernière abbaye. Enfin en 1162, Pierre, évêque de Rodez, informait le pape Alexandre III qu'il avait donné à Nonenque des terres à lui cédées par Hugues, abbé de Villemagne.

Les auteurs du *Gallia Christiana* donnent pour successeur à Hugues un certain *Raimond*, qui, en 1169, aurait prêté serment de fidélité au roi de France; ce fait était absolument impossible au douzième siècle, & l'identité des initiales de leurs noms nous fait rapprocher ce Raimond de Robert, abbé en 1389.

XI. Bérenger II restaura l'abbaye & régla l'administration des biens. Il obtint de Louis VII, à une époque indécise, un diplôme de protection, confirmé par Philippe-Auguste en 1210. Il paraît d'abord en 1173, année où Guillaume, évêque d'Albi, lui confirma la possession de l'église de Saint-Gervais. En 1182, il avait querelle avec l'évêque de Béziers, au sujet de l'église de Saint-Pierre de Razès; une sentence, rendue par Guillaume, abbé de Saint-Aphrodise, & Guillaume de Narbonne, chanoine de Béziers, lui donna gain de cause. En 1189, l'aumônier du couvent acquiert en son nom le lieu de Marnagues, d'un certain Auger, moyennant soixante sous de Melgueil. L'année suivante, il permet la vente d'un jardin, sis à Villemagne. En 1192, les abbés de Candeil & de Saint-Pons apaisent la querelle qui s'était élevée entre lui & l'évêque d'Albi, Guillaume-Pierre, au sujet de Saint-Gervais; celui-ci lui en confirme la possession & ordonne aux habitants de cette paroisse de lui obéir désormais, sauf la juridiction épiscopale. En 1195, le prieur de Soumartre & l'abbé de Vabre lui vendirent une partie des forêts de Soumartre; & la même année, il permit aux habitants de Bédarieux d'élever des fortifications pour se défendre contre les attaques des barons du voisinage. Le 10 juin 1197, il persuade Salomon, seigneur de Faugères, de modérer les droits de péage & de leude qu'il exigeait des hommes du monastère; & cette convention fut approuvée de nouveau par lui & les hommes de Villemagne, deux ans plus tard. Il termine, en juin 1202, les contestations qui divisaient l'infirmier de Villemagne & les possesseurs des moulins à draps des bords de la rivière. Trois ans plus tard, grâce à l'intervention de l'évêque de Béziers, il força Estève de Servian à abandonner ses prétentions sur le château de Cassan. La dernière mention de Bérenger se trouve dans une vente faite par son baile, en février 1208 (v. st.).

XII. Raimond I paraît dès 1209. En mars 1212, il assiste au concile de Narbonne & souscrit une donation faite à l'église de Saint-Paul par l'archevêque Arnaud; l'année suivante, il est présent à une donation faite par Simon de Montfort à l'évêque de Béziers. On ne sait si ce fut lui ou le suivant, qui eut des démêlés avec Aimeri, vicomte de Narbonne, en 1216; les abbés de Caunes & de la Grasse durent écrire à ce dernier pour l'engager à y mettre fin. Raimond mourut le 26 juin, d'après le nécrologe de Saint-Pons.

XIII. Arnaud I ou Artaud eut de nombreuses contestations avec Guillaume, évêque d'Albi, au sujet du prieuré de Saint-Gervais; le prélat, qui y voulait introduire des chanoines, en chassa violemment les moines & commit de nombreux excès; Arnaud dut avoir deux fois recours à Rome, en janvier & février 1224 (v. st.). Il assista au concile de Béziers de 1225. En 1230, il souscrit un accord entre Durand, évêque d'Albi, & Pierre, archevêque de Narbonne, réglant les limites de leurs diocèses respectifs. En mars 1231, il acquiert divers droits à Cazelle. En 1232, par l'entremise de Thédise, évêque d'Agde, il termine ses différends au sujet de Saint-Gervais; la même année, des arbitres lui reconnaissent le droit d'instituer le curé de Puissalicon. En février 1238 (v. st.), il approuve le partage fait par Estève de Pézenas de ses fiefs de Bédarrieux & de Luzan. Le nécrologe de Cassan marque sa mort au 26 février.

XIV. Pierre I transige, le 23 mai 1241, avec Bernard, évêque de Béziers, au sujet de quelques dîmes; il paraît encore en 1246.

XV. Raimond II assiste, le 8 avril 1247, à la cession de Trencavel au roi de France; la même année & par son ordre le cellérier fait un engagement.

XVI. Pierre II du Breuil, sacristain, puis abbé dès 1247. En 1253, il forme avec le prieur de Cassan une association spirituelle; il assiste au concile de Béziers de 1255. L'année suivante, il fait un accord analogue avec Bérenger, abbé de la Grasse, & acquiert de Bègue Jourdain, abbé de Vabre, l'église de Soumartre, en échange de celle de *Fundamentum*, dans le diocèse de Rodez. En 1260, il se fait adjuger, par l'évêque de Béziers, contre Salomon de Faugères, la justice entière de Soumartre. En 1262, il reçoit une donation de Guillaume Gandale. En 1272, il envoie un procureur au concile de Béziers, ne pouvant y aller lui-même à cause de ses infirmités. La chaire vaquait le 20 janvier 1273 (n. st.), date d'un acte de l'aumônier & du procureur du couvent, administrateurs provisoires.

XVII. A., ainsi désigné dans une charte de l'église d'Albi de 1279.

XVIII. Pierre III; le 23 février 1283, trois arbitres, choisis par lui & la communauté des habitants de Villemagne, décidèrent que ceux-ci ne pourraient avoir de fours particuliers ou communs dans la ville & dans son territoire. Le 5 novembre 1296, il transigea avec les habitants de Taussac, pour le paiement des dîmes.

XIX. Gui déclara, le 15 décembre 1312, que les habitants de Saint-Nazaire de Lodazan étaient tenus de payer à l'aumônier le vingtième de leurs légumes. Il envoya un représentant au concile de Béziers de 1317.

XX. Guillaume d'Olargue, seigneur de Saint-Geniès de Barassan, donne le 13 août 1318 un champ à emphytéose. En 1323, il fut nommé abbé de Caunes par le pape Jean XXII.

XXI. Bertrand, prieur de Saint-Crespin, au diocèse de Vabre, nommé par le pape en 1323.

XXII. Sicard paraît dans une transaction, faite en chapitre le 3 octobre 1329; le 17 avril 1331, il reçoit l'hommage de Pons de Thésan, pour Garagues & Boissedon.

XXIII. Frotard paraît en 1331, année où il reçoit un nouvel hommage de ce même Pons de Thésan. En février 1332, il cède à Salomon de Faugères l'usage de quelques pâturages. Le prieur élu de Saint-Gervais lui compta, le 8 mars 1340, 80 livres dues à l'abbaye à chaque changement de titulaire.

XXIV. Ermengaud, indiqué comme abbé le 23 juillet 1364; meurt en 1368, sixième année du pontificat d'Urbain V.

XXV. Pons II, nommé par le pape en 1368. Par bulle donnée à Lyon, le 11 février 1373, Grégoire XI ordonna à l'abbé de Saint-Jacques de Béziers de l'aider contre les usurpateurs des biens de son église.

XXVI. Robert I, dont les Bénédictins ont fait deux abbés, prête hommage au roi pour Thésan, Saint-Geniès, Barassan & Aligne, en 1389; le 15 mai de la même année, en chapitre général, il approuve un accord relatif aux dîmes de Bédarieux. Il fut définiteur aux chapitres généraux des bénédictins, tenus au couvent des dominicains de Carcassonne en 1393 & 1398. En 1399, il sépare la mense abbatiale de

la mense capitulaire & assigne des revenus particuliers pour la nourriture des religieux.

XXVII. Michel est indiqué le 11 avril 1404. En février 1407, les syndics de Bédarieux promirent entre ses mains de s'acquitter loyalement de leurs fonctions. En 1409, il envoya un représentant au concile de Pise. En janvier 1412, il apaisa une contestation entre les syndics de Bédarieux & Raimond Malaure. Il mourut ou abdiqua en 1426; le siége était vacant le 28 octobre de cette année.

XXVIII. Hugues III de Poupian, élu en 1427; le 14 septembre de la même année, au moment de sa prise de possession, les syndics de Villemagne obtinrent de lui la confirmation de leurs priviléges, franchises & libertés. En 1432, il concède un droit d'usage dans ses bois aux habitants de Calmettes. En 1445, il unit le prieuré de Saint-Geniès à la mense abbatiale. Trois ans plus tard, il assiste au chapitre général tenu à Carcassonne.

A cause de son grand âge, il se démit en faveur du suivant, en se réservant la collation des bénéfices, droit qu'il exerçait encore le 12 novembre 1460. L'abbaye était en économat le 6 avril 1459.

XXIX. Antoine I de Thésan, de la famille de ce nom, prieur de Saint-Geniès; le 9 décembre 1463, il perçoit les lods & ventes de quelques terres à Boissedon. En 1472, il s'oppose à un accord passé entre Pierre Ramas, vicaire de Bédarieux, & le chambrier de Villemagne. Il eut avec Bernard du Verger, administrateur perpétuel de Joncels, un procès important qui fut porté devant le parlement de Toulouse; il le perdit, se pourvut en révision en 1481, & poussa si loin les choses, que le 28 juillet 1484, le parlement lança contre lui & ses complices un mandat d'amener. Sa mort, arrivée en 1484, vint empêcher de nouveaux scandales.

XXX. Antoine II Guillaume de Clermont, protonotaire apostolique, archidiacre de Cabrières, dans le diocèse de Béziers, & prieur de Saint-Martin, obtint la commende de Villemagne d'Innocent VIII, le 26 février 1484 (v. st.). Il administrait en même temps Saint-Thibéry. Le 28 décembre 1491, il augmenta les pitances des religieux qui n'étaient plus suffisantes pour leur permettre de vivre. En 1497, il passa un accord avec les syndics de Bédarieux; il fit son testament le 3 juillet 1499, se fit enterrer chez les clarisses de Béziers, & fit divers legs à ses abbayes; il donna à Villemagne la somme nécessaire pour faire un chef d'argent à saint Majan.

XXXI. François I Guillaume de Clermont fut pourvu par le pape, malgré les religieux, qui, réunis après la mort d'Antoine, avaient élu Tristan de Thésan, de bonne naissance, instruit & pieux, le 17 juillet 1499.

François était bachelier en droit & clerc de Lodève; il fut nommé par Alexandre VI, le 2 août 1499. En mars 1500, le même pape accorda aux religieux le droit de conférer les bénéfices pendant la vacance. François essaya, mais en vain, d'obtenir la commende de Saint-Thibéry.

XXXII. Arnaud II de Louère, nommé par Louis XII en 1504, mort en 1514.

XXXIII. Jean I Ferrier, archevêque d'Arles, breveté du roi en 1508; nomma pour son vicaire général Jean de Roquefeuille.

Il fit rebâtir, en 1510, l'église & le cloître & donna de grands biens à l'abbaye; mort à Marseille le 17 janvier 1521. — Après sa mort, les religieux se divisèrent, les uns élurent Raimond de Thésan, religieux de Saint-Pons, les autres Gisard de Corneillan, grand prieur.

Le roi nomma le suivant.

XXXIV. François II Guillaume de Clermont, fils de Tristan, baron de Clermont, & de Catherine d'Amboise; archevêque d'Auch, cardinal & légat d'Avignon, abbé commendataire en 1521. Il fut zélé pour le rétablissement de la discipline. En 1525, il nomma son vicaire général, Pierre Ciffred. Il paraît jusqu'en septembre 1528; à cette date, les moines demandèrent pour abbé Clément Cherny, abbé de Gaillac, qui en 1523 avait visité le monastère par ordre du parlement de Toulouse.

On ne sait s'ils obtinrent leur demande.

XXXV. Bernard de la Croix, abbé

commendataire; le 20 mai 1531, il distribue des domaines aux sept religieux alors à Villemagne, pour leurs vêtements & leur nourriture.

XXXVI. Robert II de la Tour, qui avait déjà possédé divers prieurés, était abbé commendataire dès 1531. Il est mentionné en 1534 & en septembre 1543.

XXXVII. François III de Faucon, successivement évêque de Tulle, Orléans, Mâcon & Carcassonne; abbé commendataire en 1543; prit possession le 28 février 1544. Il présentait à deux cures en 1553 & 1554.

XXXVIII. Amanieu ou Amédée de Foix, breveté du roi en août 1554; successivement administrateur de l'évêché de Carcassonne, évêque de Mâcon & de Bazas; abbé commendataire jusqu'en 1556.

XXXIX. Jean II de Chambert, docteur en droit, archidiacre de Narbonne, neveu d'Antoine de Chambert, abbé de la Grasse; institué par le pape en 1557. Les calvinistes détruisirent le monastère en 1562. Le 30 juillet 1565, il rachète le château de Bédarieux, aliéné par ses prédécesseurs pour payer les impositions royales. Il fut vicaire général de Charles de Bourbon, évêque de Carcassonne. En 1566, il reçoit l'hommage des habitants de Villemagne. Il mourut le 7 janvier 1575.

XL. Raimond Vigor, Normand, abbé commendataire, prend pour procureur Arnaud Vigor, premier médecin de la reine, son parent, le 13 février 1579. D'abord conseiller au Parlement de Rouen, il devint plus tard maître des requêtes. Le 21 avril 1586, le duc de Montmorency saisit ses revenus à cause d'absence non justifiée, & ne les lui rendit que quelque temps après. Il paraît jusque vers 1599.

Après sa mort, l'abbaye tomba aux mains du maréchal de Thémines, qui, pour en assurer les revenus à son frère, Thomas d'Avausan, fit nommer le suivant par le roi & le pape.

XLI. Jean III Perpétue Alboti, prêtre de Cahors, obtint ses bulles en février 1599; son vicaire général paraît en 1604. Il mourut en 1616. Après sa mort, le frère du maréchal de Thémines continua à percevoir les revenus & à considérer l'abbaye comme une propriété de famille.

XLII. Henri de Thésan, désigné par lui en 1617, pourvu par bulle de Paul V au mois d'août, céda sa place à son neveu en 1626. Mourut à la fin de mai 1630.

XLIII. Jean IV Jacques de Thésan, dont la sœur avait épousé Thomas d'Avausan; nommé par Urbain VIII en octobre 1626; il prit possession le 5 décembre 1628, mais ne jouit jamais des biens de l'abbaye, qui restèrent aux mains de sa famille.

XLIV. Gabriel Trotin, nommé par le roi & par le pape en 1634. Le seigneur de Pujol l'empêcha deux ans de prendre possession; il obtint du parlement de Toulouse un arrêt contre lui, le 12 juin 1636. Le 9 mai 1637, puis en 1638, il fait un double accord pour l'introduction de la réforme de Saint-Maur, accord approuvé par le parlement de Toulouse en 1639; il ne fut mis à exécution qu'en 1661. Les querelles & les violences du vicomte de Pujol forcèrent Gabriel à se démettre en faveur du suivant (10 juin 1647).

XLV. François IV de Mirmand, de Montpellier, parent du vicomte de Pujol, abbé commendataire de 1647 à 1655, année où il céda son titre à son frère.

XLVI. Jean V de Mirmand, nommé par le pape & le roi, prit possession le 18 juillet 1655. Le 17 septembre 1661, les anciens religieux cédèrent la place à ceux de la congrégation de Saint-Maur; Jean fit avec ceux-ci un nouveau concordat en 1664, & le 2 juin 1669, la sacristie & les reliques de saint Majan leur furent remises par D. Paul Abbes, ancien sacristain.

XLVII. N. de Thésan, conseiller à Toulouse, de la famille de Pujol & d'Olargue. Il fut probablement abbé commendataire, mais ne fit que couvrir de son nom l'usurpation des seigneurs de Pujol. Il mourut en 1703.

XLVIII. Pierre IV de Gayet, vicaire général de l'évêque de Béziers, abbé commendataire le 31 octobre 1704; se montra le bienfaiteur des pauvres.

XLIX. N. de Boizai-Courtenay, pourvu en 1752.

L. N. Jouffroi d'Abans, pourvu en 1772. [A. M.]

NOTE CXV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Salvi.

(Diocèse d'Albi.)

L'USAGE constant, dans les premiers siècles de l'Eglise des Gaules, fut d'ensevelir les évêques, non point dans les églises cathédrales, mais dans des basiliques, généralement situées hors des murs de la cité & consacrées à cet usage de temps immémorial. Telle fut l'église de Saint-Salvi, à Albi, dédiée à l'un de ses premiers évêques dont on y vénérait les reliques. Autour de son tombeau dut se rassembler de bonne heure une congrégation de clercs, que nous trouvons, au dixième siècle, organisée en chapitre, sous la direction d'un abbé & l'autorité de l'évêque. Au douzième siècle, elle fut remplacée par des chanoines réguliers, soumis à la règle de Saint-Augustin; depuis déjà un siècle, l'abbé avait pris le titre de prévôt. En 1493, le nombre de ces chanoines fut réduit à quinze; Clément VII prononça leur sécularisation en 1523.

Le chapitre de Saint-Salvi eut à subir de nombreuses vicissitudes. Vers le milieu du douzième siècle, l'irrégularité s'y mit, & pendant assez longtemps, il resta sans prévôt. L'évêque d'Albi, Guillaume-Pierre, qui en avait autrefois été chanoine, résolut, vers 1185, d'y restaurer la vie régulière. Il nomma un prévôt que dès lors les chanoines purent élire. La règle qui leur fut imposée consista surtout dans l'observance de la vie commune & dans l'assiduité aux offices. Plus tard, en 1498, Alexandre VI consentit à l'établissement dans l'église de quatre offices d'enfants de chœur, dont l'entretien fut assuré au moyen du revenu de l'une des quatre vicairies séculières. Une chapelle de musique y fut fondée par le pape Jules III & autorisée par le Grand-Conseil en 1552. Enfin, en 1523, à la demande du prévôt Claude de Mondoire, Clément VII prononça la sécularisation du chapitre; l'espace manquait pour reconstruire les édifices claustraux; le lieu même, entouré d'une ville populeuse, ne permettait plus de se livrer à la méditation. On y établit donc une prévôté, douze canonicats, douze prébendes, quatre bénéfices simples, huit vicairies & deux offices; la vie en commun & la règle de Saint-Augustin furent supprimées; les biens & les charges furent également répartis.

Le prévôt était élu par le chapitre & confirmé par l'évêque; il nommait à tous les prieurés, aux cures dépendantes des menses prévôtale & capitulaire, & aux canonicats vacants par mort pendant les quatre grandes fêtes de l'année & au jour de Saint-Salvi.

Les autres dignités étaient conférées par les chanoines & par lui à tour de cheville. Il officiait pontificalement avec l'anneau & la crosse.

En 1715, le chapitre renfermait, outre les douze chanoines & le prévôt, cinq hebdomadiers, cinq musiciens prébendés, quatre sous-diacres, un organiste, deux bedeaux & quatre enfants de chœur.

Le chapitre reçut, pendant le moyen âge, un grand nombre de donations : du comte de Rouergue, en 961; du vicomte Matfred, en 966; de Garsinde, comtesse de Toulouse, en 975; d'Adélaïde, vicomtesse de Narbonne, en 977. Il était seigneur haut-justicier des lieux de Mont-Salvi, Cambon & Grézet & envoyait un député à l'assemblée des trois états du pays d'Albigeois. Il était en relations spirituelles avec les communautés de Burlas, séant à Lautrec, de Gaillac & de Saint-Sernin de Toulouse; le nécrologe de celui-ci mentionne les frères de Saint-Salvi au 15 septembre[1].

Les reliques de saint Salvi furent conservées de tout temps dans l'église; le chef en fut renfermé dans une châsse précieuse, donnée par Raimond, comte de Toulouse, & à la fin du quinzième siècle,

[1] Nous avons employé pour cette notice les pièces renfermées dans le tome 113 de la collection Doat; 300 feuillets de ce volume sont consacrés à Saint-Salvi.

Louis d'Amboise, évêque d'Albi, donna une châsse pour recevoir les os & les cendres.

Abbés & prévôts de Saint-Salvi.

I. Déodat était abbé sous l'épiscopat d'Angelvin, évêque d'Albi; il est témoin à un acte par lequel cet évêque reçoit l'église de Monastier (921).

II. Gauzbert I, sous l'épiscopat de Miron, qui reçut en son nom la donation d'un alleu, dans l'Albigeois (960).

III. Guitard I, abbé la deuxième année du roi Robert (998).

IV. Adémar, dans un acte d'un certain Rémi, sous le règne de Robert (avant 1031).

V. Anselme paraît dans un acte que le *Gallia* date de 987, mais que dom Vaissete rapporte mieux à 1032; par cet acte, l'abbé de Saint-Salvi, à la demande des évêques du voisinage & du vicomte Bernard-Aton, permit la construction d'un pont sur le Tarn, pour la commodité des habitants de la cité, & abandonna le port de Saint-Salvi.

VI. Pierre I, prévôt, reçut, vers 1060, une donation de l'évêque de Nimes, Frotaire, & de son frère, le vicomte Bernard. Peu après, les chanoines de Saint-Salvi eurent querelle avec l'évêque d'Albi, Frotard, au sujet des églises de Loupian & de la Salvetat, données à leur chapitre par Matfred Dido; la donation de ce dernier fut confirmée par ses fils (vers l'année 1079).

VII. Pierre II Saisset (*Saxeti*) était prévôt vers 1100, sous l'épiscopat d'Aldegaire; il reçut au nombre des chanoines de son église Sicard, fils de Bernard.

Guitard était simplement prieur en 1120, date d'une bulle de Callixte II en faveur du chapitre. La réforme venait d'être établie dans le monastère.

Suit une grande lacune dans la série des prévôts; cependant nous voyons le monastère exister toujours; en 1157, Guillaume, évêque d'Albi, & Pierre, abbé d'Ardorel, ménagent un accord entre lui & Sainte-Cécile, au sujet de l'hôpital & de l'église d'au delà du pont d'Albi.

VIII. Gausfred, *minister Sancti Salvii*, était prévôt en 1162, année où, de concert avec le prieur Bernard, il cédait à Guillaume de Vissen diverses terres sur le bord du Tarn, en échange de ses droits sur le chemin de la Caussade. La même année, il s'accorde avec Gauzbert de La Roque, pour Saint-Michel de Barzac. Quatre ans plus tard, le chapitre réclama auprès du vicomte Raimond-Trencavel le rétablissement de l'ancienne coutume d'un repas annuel, dû par les clercs de Sainte-Marciane aux chanoines de Saint-Salvi.

IX. Gaillard I fut élu prévôt lors de la restauration du monastère par l'évêque Guillaume-Pierre, vers 1185; il posséda cette dignité jusque vers 1200.

X. Guillaume I Pierre, évêque d'Albi, élu prévôt par les chanoines (1212-1213).

XI. Raimond I du Portal est mentionné dans des chartes de 1215 & 1216; en 1220, il est témoin d'une transaction entre l'évêque Guillaume & les habitants d'Albi, permettant à ceux-ci de disposer de leurs biens par testament.

XII. Gaillard II de Rabastens était prévôt en 1224; en 1227, il obtint de l'évêque un certain nombre de prérogatives spirituelles. Il promit entre les mains du sénéchal royal, Philippe de Bertezi, au chapitre cathédral, à l'évêque & aux habitants d'Albi, de les secourir fidèlement. Il eut avec Durand, évêque d'Albi, de nombreuses discussions, toutes terminées à son avantage en 1229 & 1230.

Il fut l'un des commissaires choisis pour faire enquête sur le mariage du comte de Toulouse & de Sancie d'Aragon; lui & Durand, évêque d'Albi, en prononcèrent la nullité.

En 1246, il termine un procès avec Bernard, prévôt de Saint-Cécile. Il s'occupa activement de l'administration des biens du chapitre. En 1257, il faisait reconstruire son église; l'évêque de Rodez lui accorda, le 21 juillet, une lettre d'indulgences pour les bienfaiteurs de cette œuvre. Il paraît enfin dans une transaction du 17 novembre 1259, entre les chanoines & le précepteur de l'hôpital de Raissac.

XIII. Gauzbert II de Lescure, prévôt de 1263 à 1265.

XIV. Pierre III de la Caune était prévôt en 1265; il s'accorda avec le chapitre, le 10 novembre 1270, au sujet de la reconstruction du cloître, & s'engagea à contribuer à la dépense dans la proportion de dix livres de Cahors par an; les chanoines promirent le dixième de leurs revenus; le chapitre comprenait alors dix-sept membres, y compris les dignitaires. Le 29 avril 1276, le même reçut l'hommage de Philippe Ouric, chevalier d'Albi, pour des rentes sur les paroisses de Sainte-Marciane & de Saint-Affrique.

XV. Bégue I Boursier paraît fréquemment de 1278 à 1303. En 1283, il s'accorde avec l'abbé de Candeil, au sujet de divers territoires. En 1287, il fait un échange de dîmes avec le prieur de Rabastens; la même année, la veuve de Pierre de Salvanhac lui restitue des dîmes usurpées. Deux ans plus tard, le chapitre avait querelle avec la maison du Temple de la Selve, diocèse de Rodez, au sujet des limites de divers territoires. Enfin, le 20 août 1303, Jourdain de Salvanhac confirme l'abandon consenti par sa mère en 1287.

XVI. Amels Vassal, 1309.

XVII. Pierre IV Boursier, docteur en décrets, 1322.

XVIII. Ratier de Penne avait querelle avec les treize chanoines de son chapitre, en novembre 1334, à propos des dépouilles & des biens des prieurs & des chanoines. Il fut décidé que tous les membres du chapitre pourraient librement disposer de la moitié de leurs biens; l'autre moitié dut rester au prévôt & au vestiaire des chanoines. En février 1335, le nouvel évêque d'Albi, Pierre, reconnut qu'en entrant dans l'église de Saint-Salvi, après sa prise de possession, il n'avait point entendu préjudicier aux droits du chapitre. En 1340, Ratier nomma des syndics généraux du chapitre. Le 4 août 1342, Philippe VI déclara que pour empêcher le chapitre de Saint-Salvi d'être en butte aux attaques de certains malveillants, il le prenait sous ses protection & sauvegarde spéciales. L'année suivante, on apposa solennellement les panonceaux du roi au lieu ordinaire des processions du chapitre, pour indiquer à tous cette protection & sauvegarde. Ratier vécut jusqu'en 1352.

XIX. André Viguier, 1359.

XX. Pierre V de Lauset accorda, en 1362, aux consuls d'Albi, la permission d'employer une des cloches de l'église à marquer les rondes & les changements de garde, en temps de guerre. Il était encore prévôt en 1375 & peut-être encore en 1380.

XXI. Guillaume, licencié en décrets, prévôt en 1388.

XXII. Raimond II Guarin, 1405.

XXIII. Pierre VI Amels, mort en 1436.

XXIV. Raimond III Lauret, prévôt élu en 1436; paraît encore en 1439.

XXV. Jacques I Lauret se démit en 1456, en faveur du suivant. La bulle de Callixte III approuvant cette démission est du 23 mai.

XXVI. Bègue II Montanha, prieur des Connils, au diocèse d'Albi, & chanoine régulier, institué par Callixte III, le 23 mai 1456. La même année, le pape ordonna aux officiaux de Toulouse, Carcassonne & Rodez de faire restituer les domaines de Saint-Salvi, usurpés par des laïques & par des prélats. Bègue paraît encore en 1463 & meurt en 1477.

XXVII. Pons du Puy, élu en 1477; nomme, en 1485, un procureur pour rendre hommage à Jean de Vésins, vicomte de Lautrec, & à Pierre, baron de Lescure. En 1488-89, il a avec Louis, évêque d'Albi, une violente contestation; l'évêque voulait forcer les chanoines à renvoyer leurs servantes & à les loger hors des bâtiments claustraux. La querelle fut portée devant le métropolitain, puis devant Innocent VIII qui nomma des commissaires en janvier 1491. Elle durait encore en 1498.

XXVIII. Raimond IV Ycher, élu en 1490. Il obtint plusieurs bulles de priviléges d'Alexandre VI, en juillet 1493; la même année, en juin, le même pape consentit à la réduction du chapitre à quinze chanoines.

XXIX. Géraud Boysserie, prévôt en 1497. La même année, Alexandre VI accorda aux chanoines divers priviléges dont ils avaient usé autrefois, mais dont les actes s'étaient perdus. A cette époque il y eut de grandes luttes au sujet de la pré-

vôté; Géraud eut pour compétiteurs *Jean Isarn*, en 1499, *Louis Isarn*, en 1504; il semble l'avoir emporté, car il prit possession en février 1506. Un autre de ses compétiteurs fut *Déodat Isarn*, qui, en 1506, obtint de Jules II des bulles de confirmation.

XXX. Hélion Jofroy, fondateur de la Chartreuse & des annonciades de Rodez, vivait en 1520; il était chantre de l'église de Rodez & neveu du cardinal d'Arras.

XXXI. Claude de Mondoire obtient, en 1523, de Clément VII, une bulle de sécularisation. Il était abbé de Ferrières, dans le diocèse de Clermont, archidiacre d'Albi & chanoine-comte de Lyon. Il vivait encore en 1541.

XXXII. Jacques II du Faur, abbé de la Chaise-Dieu, prévôt en 1551.

XXXIII. Georges d'Armagnac, cardinal-archevêque de Toulouse, 1564.

XXXIV. Jacques III de Villemur, 1565.

XXXV. Pierre VII Armay, 1597-99. Il eut pour compétiteur, en 1598, un certain *Pierre Mouret*.

XXXVI. Alphonse I d'Elbène, évêque d'Albi, 1610.

XXXVII. Alphonse II d'Elbène, neveu du précédent, lui succède en 1640.

XXXVIII. Louis Manchaud, 1643.

XXXIX. Jacques IV Cardon, 1661.

XL. Jérome-François Cardon, nommé en 1691; était encore prévôt en 1715. [A. M.]

Note 116

NOTE CXVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Jacques.

(Diocèse de Béziers.)

L'abbaye de Saint-Jacques, située dans la ville de Béziers & affiliée à l'ordre de Saint-Augustin, était moins ancienne que sa rivale, Saint-Aphrodise. On ne sait ni quand, ni par qui elle fut fondée; ses premiers abbés connus vivaient au commencement du dixième siècle.

Soumise, comme Saint-Aphrodise, à l'évêque, elle était aussi astreinte aux mêmes obligations. L'abbé, à son entrée en charge, prêtait serment à l'évêque, remplissait son stage à Saint-Nazaire & y faisait l'office de chanoine hebdomadier, sous peine d'amende.

L'histoire de Saint-Jacques est assez obscure. En 969, les exécuteurs testamentaires du vicomte de Béziers Rainard lui font, par son ordre, diverses donations. En 990, donation analogue des exécuteurs testamentaires du vicomte Guillaume. En 1664, l'abbaye fut rattachée à la congrégation des chanoines réguliers de France, qui essaya d'y ramener la régularité.

Abbés de Saint-Jacques.

I. Aimeri était abbé la dixième année de Charles le Simple (908), date de contestations entre lui & un certain Arion pardevant Boson, vicomte de Béziers.

II. Adaulfe revendique en 920, pardevant l'évêque Raimond & le vicomte Boson, un bien donné à Saint-Jacques.

III. Matfred, fils d'Ermengaud de Cazouls, assiste avec son père à un plaid tenu à Béziers le 20 août 1053.

IV. Raimond reçut, sous le règne de Philippe I (1060-1108), une donation de Bernard-Pierre.

V. Hugues I était abbé en 1093 & 1094.

VI. Arnaud de Lévezon était à la fois évêque de Béziers & abbé de Saint-Jacques, à la fin du onzième siècle & au commencement du douzième.

VII. Géraud reçut en 1104 une donation d'Imbert & de sa femme Adélaïde.

VIII. Hugues II fait diverses acquisitions en 1120.

IX. Bruno paraît dans un acte de 1137. En 1148, il reçoit d'un certain Pons le lieu de Villeneuve. En 1153, il avait une contestation avec un nommé Riculfe. Le nécrologe de Cassan mentionne sa mort au 25 mars.

X. Guillaume I Bernard est témoin, en 1170, d'une donation faite à l'église de Béziers par Bernard d'Aligne. Une charte

d'Aniane de 1173 le cite. Le cartulaire de Béziers le mentionne en 1174, & en 1178, dans un engagement fait par l'évêque Bernard, prêt à partir pour le concile de Latran.

XI. Pierre I de Peyriés (*de Parietibus*), chanoine de Cassan, devint abbé de Saint-Jacques en 1181. En 1182, il assiste à une donation de Bérenger de Puissourguier à Aniane. En 1191, il a des différends avec Gaufred, évêque de Béziers, au sujet de l'hommage qu'il lui refusait; ils furent terminés par voie d'accord en 1194. Le nécrologe de Cassan l'indique au 3 mai.

XII. Guiraud, indiqué dans une charte de l'église de Béziers de 1213.

XIII. Bérenger est cité dans une charte de Béziers de 1225. En 1232, le 27 mai, il souscrit la sentence portée par Thédise, évêque d'Agde, & Bernard, évêque de Béziers, contre l'élection de P. Guiraud, sacristain de Saint-Paul de Narbonne, comme abbé de ce monastère. En 1235, il est encore cité dans une charte de Narbonne. Le vieux nécrologe de Saint-Sernin de Toulouse mentionne sa mort au 16 mars.

XIV. Guillaume II Arnaud, souscrit en 1245, la lettre écrite par les abbés & évêques de la Province à Innocent IV, en faveur de l'Inquisition. Il fut désigné par Othon, cardinal-évêque de Porto, pour décider auquel devait appartenir l'église de Gabian, à Blaise, sous-diacre apostolique, ou à Guillaume, archevêque de Narbonne; il l'adjugea à celui-ci. Innocent IV lui adressa successivement deux bulles relatives à divers sujets. Il mourut le 27 mai, d'après le nécrologe de Cassan.

XV. Pierre II est cité dans un acte de Saint-Aphrodise de 1264. Il fut procureur de son homonyme, abbé de cette abbaye, au concile de Montpellier de 1269, & aux états de la sénéchaussée, tenus à Béziers en 1271.

XVI. Guillaume III Bernard, abbé en 1273.

XVII. B. 1304-1305.

*XVIII. Pierre III, abbé en 1328. On l'accusa de prodigalités & de mœurs licencieuses; par bulle du 23 mars de cette année, Jean XXII chargea Etienne Chotard, sacristain de Lodève, le prieur des dominicains & le gardien des franciscains de Béziers, d'informer sur sa conduite.

XIX. Guillaume IV Sermar, abbé de 1363 à 1390.

XX. B., connu seulement par l'initiale de son nom, 1401-1406.

XXI. Gui de Garrigue, 1417.

XXII. Pierre IV, 1433.

XXIII. André des Orts rend hommage à l'évêque de Béziers en 1433.

XXIV. Jacques I Cariet ou Carese, abbé dès 1438, année où l'évêque de Béziers le cite en promulguant quelques canons du concile de Bâle. Le 23 mai 1439, le pape Eugène lui commettait le soin de faire rendre aux augustins de Béziers diverses sommes d'argent qu'on leur avait enlevées. Il est encore cité en 1443. Il devint évêque de Maurienne le 30 septembre 1451; on ne sait si son élection fut confirmée.

XXV. Barthélemy I 1455-1459-1461.

XXVI. Jean I Enault, abbé en 1462, se démit entre les mains du pape Paul II en 1465. L'abbaye était dans un grand délabrement, les bâtiments en ruines, le temporel dilapidé ou engagé. Jean se réserva d'ailleurs une pension de 10 écus d'or & le prieuré de Plahan, dépendant du monastère.

XXVII. Gérard le Rouge, abbé d'Aniane, nommé par une bulle de Paul II du 28 avril 1465. Il se démit en faveur du suivant.

XXVIII. Jacques II le Rouge, prieur de Serignan, protonotaire apostolique, administrateur perpétuel de Saint-Jacques depuis 1473 jusqu'en 1491. Il mourut en 1494.

XXIX. Charles le Rouge, abbé de 1495 à 1497.

XXX. Jean II le Rouge, frère aîné du précédent, religieux d'Aniane, abbé depuis 1501 jusqu'en 1519, année où il se démit en faveur du suivant, en se réservant une pension.

XXXI. Jean III le Rouge, frère cadet du précédent, pourvu sur sa démission par Léon X, le 1er juin 1519. Il siégeait encore en 1532.

XXXII. Jean IV ou Jacques d'Arnove et de Marseillargues, professeur en

Note 116

droit, pourvu en 1534. Il était vicaire général de l'évêque de Béziers en 1546, & lui prêta hommage en 1556.

XXXIII. Pierre V Dupuy, 1588.

XXXIV. Anne de Murviel, évêque de Montauban, pourvu en 1606, céda son titre au suivant, moyennant une pension.

XXXV. Jean V Louis de Murviel, neveu du précédent, clerc de Béziers, nommé par le roi le 30 septembre 1633. La réforme s'introduisit de son temps à Saint-Jacques en 1664, date de son union à la Congrégation de France. Jean mourut en 1705, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

XXXVI. Artus II Timoléon de Barcos, abbé de Saint-Siguéran, docteur en Sorbonne, chanoine de Paris, nommé par le roi le 31 octobre 1705; mort en 1764.

XXXVII. N. Guillot de Montdésir, 1764.

XXXVIII. N. Cortois de Pessigny, 1780. [A. M.]

Note 117

NOTE CXVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye du Mas-Garnier[1].

(Diocèse de Toulouse.)

L'origine de l'abbaye du Mas-Garnier, située dans le diocèse de Toulouse, à cinq lieues au nord de cette ville, & dans la jugerie de Verdun, ne remonte pas au delà de l'année 940. Un acte, renfermé dans le cartulaire de Lézat, rapporte que le vicomte Aton-Benoit, & son épouse Amélie, ne pouvant avoir d'enfants, firent vœu d'élever, chacun sur leurs domaines, un monastère; la femme construisit Mas-Garnier, le mari fonda Lézat.

A peine fondée, l'abbaye du Mas fut soumise, en même temps que Lézat, à Saint-Michel de Cuxa en Roussillon, qui, sous la direction intelligente du célèbre Guarin, venait de devenir le centre d'une association monastique, dans le genre de l'ordre de Cluny. Cette union, confirmée par le pape Jean XV dans une bulle de 993, dura peu d'ailleurs; l'association fut dissoute après 1001, date de la mort de Guarin. Le monastère, dont l'histoire est fort obscure pendant le onzième siècle, se vit alors en butte aux prétentions des abbés de Lézat qui voulaient l'assujettir à leur suprématie. Au concile de Clermont de 1095, Séguin, abbé de ce dernier couvent, se plaignit aux pères assemblés de la conduite de l'abbé du Mas, Bertrand, qui refusait de reconnaître son autorité. L'archevêque de Tolède, nommé arbitre par le concile, admit les réclamations de Séguin, & confirma l'union du Mas à Lézat; Bertrand promit de se soumettre le lendemain; mais dans la nuit il quitta le concile, & ne céda que plus tard après menace d'excommunication & de suspension. Les dissensions, un moment apaisées, recom-

[1] L'abbaye du Mas-Garnier a été de la part de M. Jouglar, de Bouillac, l'objet d'un travail assez étendu (*Monographie de l'abbaye du Mas-Grenier*, Toulouse, 1865, in-12); mais dans cet ouvrage qui, sur plusieurs points, rectifie les travaux des Bénédictins, l'auteur a eu tort de rapporter à 842 la fondation de l'abbaye, sur la seule foi de la trop fameuse charte d'Alaon, que rien jusqu'ici n'est venu confirmer. C'est ce document apocryphe qui, seul, révèle l'existence d'un prétendu Antoine, vicomte de Béziers, restaurateur imaginaire de Lézat & du Mas-Garnier. En outre, dans plusieurs cas, M. Jouglar accepte trop aisément les affirmations d'une sorte de pouillé du dix-huitième siècle, qui n'est susceptible d'aucune espèce de contrôle, les archives du monastère ayant disparu depuis longtemps, & qui doit même renfermer nombre d'erreurs. C'est ainsi que l'auteur de ce travail, ayant mal copié la légende d'un sceau de l'an 1400, qui portait ces mots : *Rostegnus, abbas S. Petri Mansi Garnerii*, a inventé un certain *Tegnus*, premier abbé du Mas, dont le nom se serait retrouvé sur les sceaux de tous ses successeurs; en 1400, les abbés du Mas ne connaissaient certainement pas le nom du premier de leurs prédécesseurs, nom d'ailleurs absolument inusité; & jamais on n'a relevé nulle part cet usage de mettre sur les sceaux le nom du premier abbé de l'abbaye, quand cet abbé n'était pas le saint même, patron du monastère. En tout cas, le livre de M. Jouglar renferme des renseignements intéressants sur l'histoire du monastère pendant les trois derniers siècles de son existence. [A. M.]

mencèrent bientôt; Bertrand s'opposa à une visite que Séguin voulait faire dans son monastère & chassa les moines de Cluny, qu'y avait introduits le légat apostolique Brunon. La lutte s'envenima, &, vers 1112, les moines de Moissac, héritiers des prétentions de ceux de Lézat, se plaignirent amèrement au pape Pascal II; mais leurs plaintes restèrent sans effet, par suite de l'union effectuée, vers 1098, entre le Mas & l'abbaye de la Cluse, dans le Piémont. Cette puissante protection imposa silence aux réclamations de l'ordre de Cluny. L'abbé de la Cluse eut sur le Mas droit de visite & de réforme, dut veiller à l'administration du temporel & confirmer l'élection de l'abbé : cette union dura; en 1245, Innocent IV mentionne notre abbaye au nombre des possessions de la Cluse. Elle en faisait encore partie en 1458.

Plus tard, l'abbaye fut unie successivement à la congrégation des Exempts (1607), puis à celle de Saint-Maur (25 août 1640); l'abbé chassa les moines réformés; mais ceux-ci en appelèrent au Parlement de Toulouse & au conseil privé, & l'union fut approuvée par le parlement de Toulouse, le 11 février 1643. En 1646, ils firent avec l'abbé un nouveau concordat. La même année, les réformateurs s'installèrent au Mas de Verdun, près du monastère; ils y restèrent jusqu'en 1660; à cette époque, un nombre suffisant de cellules ayant été construit, ils entrèrent à l'abbaye le 1er novembre. Ils reprirent & achevèrent la reconstruction complète du monastère, dont les anciens bâtiments avaient été dévastés par les calvinistes au seizième siècle.

Le Mas-Garnier porta un grand nombre de noms; dédié à saint Pierre, à la Vierge & à saint Girons, il s'appela le *Mas de Verdun, Saint-Pierre de la Court, Garnesium,* &c.

Le monastère eut à subir de nombreuses vicissitudes. Les Anglais, sous le Prince Noir, le dévastèrent en 1355. L'abbé Gérard, au quinzième siècle, fit de vains efforts pour le restaurer; les querelles des abbés commendataires achevèrent sa décadence. En 1574, les calvinistes l'envahirent, dispersèrent le mobilier sacré, brûlèrent les manuscrits & les archives, détruisirent les reliques, chassèrent & maltraitèrent les moines, & renversèrent l'église & les édifices réguliers. Les religieux ne rentrèrent en possession qu'en 1600[1].

Abbés du Mas-Garnier.

I. Hugues était abbé en 993, époque où une bulle de Jean XV confirma à Guarin, abbé de Cuxa, la suprématie de l'abbaye. Vers 1015, au mois de février, Forto-Guillaume, vicomte de Gimoez, lui abandonna l'alleu de Nones, près Grandselve.

II. Raimond I était abbé en 1070; l'année suivante, Raimond-Arnaud, & son fils Raimond, lui donnent la terre de *Gaia,* au terroir de Toulouse, avec l'église de Sainte-Marie. En janvier 1089, il acheta de Pons-Arnaud, moyennant cent sous de Toulouse, le lieu d'Ocamville; à ce moment, il était près de mourir.

III. Bertrand I acheta de Pons-Arnaud la moitié de l'église d'Ocamville; & le 5 janvier 1095, moyennant quatre-vingt-dix sous & une mule, il acquit les droits de Arnaud-Gauzbert sur le même lieu. La même année, étant au concile de Clermont, il eut une querelle violente avec Séguin, abbé de Lézat, auquel il refusa obéissance; forcé de se soumettre, il quitta nuitamment la ville & n'y revint que sur les menaces de l'archevêque de Tolède. En 1106, il eut avec l'abbé de Moissac une nouvelle querelle, qui fut portée devant Pascal II, & dans laquelle intervint l'abbé de Cluny, supérieur de celui de Moissac.

IV. Jean I reçut de Guillem de Bessens & de sa femme Marie, le quart des églises de Viviers & de Ricancele; ils offrirent, en même temps, leur fils Eudes à l'abbaye; la charte est datée de l'épiscopat d'Amélius, évêque de Toulouse, ce qui la rapporte à peu près à 1130.

V. Eudes, probablement le même qui fut offert vers 1130, reçut, en 1143 aux

[1] Nous nous sommes servi surtout d'un travail important, renfermant de nombreux extraits d'actes authentiques, qui se trouve au f° 290 du t. 22 du *Monasticon Benedictinum.* (Ms. lat. 12679.)

mois d'avril & de mai, d'Arnaud de Viviers, les dimes de Ricancele[1].

VI. Alacip ou Macip, paraît en août 1166, dans un échange entre Pons, abbé de Grandselve, & Garin, abbé de Sarlat. En 1178, il accorde à Vidal, abbé de Grandselve, la permission de construire des moulins sur la Garonne. On croit que ce fut lui qui donna aux turbulents habitants du Mas-Garnier leur première charte de libertés.

VII. Raimond II est cité dans une charte de Raimond V, comte de Toulouse, de 1180; par cet acte, ce prince prenait le monastère sous sa protection, confirmait ses priviléges, & déclarait que ni lui ni ses successeurs ne pourraient prendre d'albergue au château ou y élever des fortifications; de plus les habitants en furent libres & soumis à la seule abbaye. Le 8 septembre 1184, Arbert de *Deupantala* fut reçu comme frère de l'abbaye, à laquelle il abandonna quarante sous sur le quart du dîmaire de ce nom, qui lui était engagé.

VIII. Guillaume I Robert confirma, en 1198, à Arnaud-Amauri, abbé de Grandselve, le droit de pêche dans la Garonne & celui d'y construire un moulin, moyennant deux deniers de cens par moulin & deux deniers d'arrière-acapte.

IX. Pierre I Arnaud, mentionné dans un ancien catalogue à l'année 1200.

X. Eustache paraît en 1205 & dans les années suivantes.

XI. Guillaume II Ratier souscrit, en 1213, un accord passé entre Raimond, abbé de Moissac, & un certain Béraud. En 1229, il fait avec Élie, abbé de Grandselve, un accord relatif au village de Villenisagues. En novembre 1231, le prieur de Grandselve lui demanda de laisser, pour une fois, passer la Garonne à son sel sans payer de droit; Guillaume s'y refusa, craignant de créer un précédent. Il mourut avant octobre 1233.

XII. Bernard consentit pour une fois au libre passage du sel acheté pour la maison de Grandselve, en octobre 1233. En 1236, il accompagne Raimond, abbé de Moissac, dans la visite du monastère d'Exieu. Le 6 janvier 1248, il fit, avec les habitants du Mas-Garnier, un nouvel accord pour leurs libertés; l'abbé de Cluse, Guillaume, servit de médiateur; les droits de banalité du four & du moulin de l'abbé furent réservés. Enfin, en 1254, il transigea avec l'abbé de Grandselve au sujet des dîmes & des limites de plusieurs territoires.

XIII. Raimond III de Septènes passa de Clairac au Mas-Garnier. Le 18 mars 1255, il reçoit de Raimond, évêque de Toulouse, diverses églises; le même prélat confirma la jouissance de toutes les possessions de l'abbaye. L'abbé consentit, vers la même époque, à la mise en vigueur de règlements faits par le doyen de la Cluse, lors de sa visite & pria l'évêque de les ratifier. En 1257, il dut exclure un moine accusé de plusieurs crimes; l'évêque lui ordonna de le reprendre, &, sur son refus, envoya contre lui Pierre de Landreville, sénéchal de Toulouse, avec des gens d'armes; le sénéchal entra par force dans l'abbaye & en fit piller les effets mobiliers par ses soldats; enfin le prélat déposa l'abbé qui mourut de chagrin en 1264.

XIV. Vidal d'Espaon fut nommé par l'évêque à la place du précédent, vers 1260; sa conduite le força à abandonner la place, & il fut déposé en 1264.

XV. Guillaume III d'Alahan, fut nommé par les religieux à la place de Vidal, dont la tyrannie était insupportable. Le 8 mars 1265, il termina ses différends avec l'évêque de Toulouse, &, par acte du même jour, les commissaires nommés par le comte Alphonse, Philippe de Montléard, & Barthélemi d'Orléans, chanoine d'Angoulême, obligèrent Pierre de Landreville à restituer ce qu'il avait enlevé au monastère. En 1271, il reçoit l'hommage de Pierre-Jourdain pour les terres de Belprat & de Belcastel; le fils de Pierre lui renouvela cet hommage en 1300. En novembre 1271, il avait déjà prêté serment au roi. En 1277, il s'excuse de ne pouvoir assister au synode de Béziers. En 1279, voyant que les habitants du Mas-Garnier

[1] La charte est mal-à-propos datée de 1163 dans le *Gallia Christiana;* le manuscrit latin 12679, f° 291, la date mieux de 1143.

étaient toujours disposés à se révolter, il appela Philippe le Hardi en paréage, & depuis lors le roi & l'abbé nommèrent ensemble les officiers de justice[1]. En avril 1283, il apaisa une querelle entre l'évêque de Toulouse & l'abbé de Belleperche. Il mourut en 1304.

XVI. Bertrand II de Faudoas, de famille noble, frère d'Ainard, abbé de Clairac, paraît dans le catalogue, en 1306; en 1310, il fait un accord avec Girmond, prieur d'Auvillar; la même année, le 9 décembre, devant de l'argent à Jean Payen, changeur à Toulouse, lui & son frère s'acquittèrent envers lui. L'année suivante, le juge de Verdun lui reconnut le droit d'élire un cinquième consul dans la ville. Il est encore cité en 1312 & 1314, & mourut en 1317.

XVII. Raimond IV de Montaigu fut transféré de Clairac au Mas par une bulle de Jean XXII, donnée à Avignon. En 1322, il transigea avec l'abbé de Grandselve au sujet de différents droits & de limites de territoires; c'est à lui que remonte dans l'abbaye l'office d'aumônier, auquel il assigna les revenus nécessaires. Il mourut en 1323.

XVIII. Aimeri de Montaigu, nommé abbé en 1324 par Jean XXII. En 1333, à la suite d'une ordonnance de Bernard-Roger, abbé de Saint-Sever de Rustan, président du chapitre général, il assigna des revenus au chambrier, à l'infirmier & aux autres officiers claustraux. En mai 1337, de concert avec ses religieux, il décida qu'à l'avenir il n'y aurait plus, au monastère, que vingt-cinq religieux. Il vécut jusqu'en juillet 1348.

XIX. Pierre II de Marguerite, originaire du Limousin, était abbé en décembre 1348, date du don qu'il fit à son frère, Guillaume de Marguerite, de l'hôpital de Saint-Jacques du Mas-Garnier. Il vivait encore le 11 mars 1350.

XX. Raimond V Hunaud, religieux de Saint-Théodard de Montauban; de prieur de Borrel devint abbé du Mas & mourut en 1351.

[1] Voir la pièce citée en appendice, par M. Jouglar, p. 199 de l'ouvrage précité.

XXI. Guillaume IV de Miers était auparavant abbé de Sainte-Sophie de Bénévent, devint abbé du Mas vers 1352; le 30 août 1365, il fait un échange de maisons situées au Mas. L'année suivante, il devint abbé de Saint-Gilles.

XXII. Jean II Albert, prieur de Saint-Emerent d'Auch, nommé abbé du Mas par une bulle d'Urbain V de 1366; en 1368, il assiste au chapitre provincial des moines noirs des provinces d'Auch, Toulouse & Narbonne, tenu à Lavaur, chez les franciscains. En mai 1374, il vend une forge à Montesquiou. Il est encore cité en 1382.

XXIII. Rostaing d'Ansois, abbé de 1391 à 1400; son vicaire général était Raimond Brogol.

XXIV. Pierre III, mentionné le 8 mars 1404 dans une restitution faite au monastère par Jean Flammenche.

XXV. Gérard I élu, en 1408, président du chapitre général des bénédictins, tenu à la Daurade de Toulouse.

XXVI. Pierre IV Peladon. Vers 1410, il assigne une île de la Garonne pour le vestiaire des religieux; il s'occupa avec soin & zèle de l'administration de l'abbaye. Le 15 novembre 1410, il présente à l'église de Saint-Jacques du Mas-Garnier. Il mourut le 18 juillet 1416, & fut enterré le 20 du même mois. Les moines élurent pour vicaires généraux, dans l'intervalle, le sacristain & l'infirmier.

XXVII. Bertrand III de Bedat, élu par le couvent le 7 août 1416, après la mort du précédent; les auteurs du *Gallia* ne le font siéger que deux ans; mais nous le voyons créer des procureurs, le 18 janvier 1440, paraître en 1441 & en 1451.

XXVIII. Jean III de Felgar, que les Bénédictins placent en 1418, ne fut abbé que de 1455 à 1457; il avait été nommé par le pape. En 1457, il se démit à cause de son grand âge.

XXIX. Ouen de Gaing, peut-être frère de Pierre de Gaing, abbé de Cadouin, était prieur de Saint-Sardos quand il fut élu le 4 novembre 1457. Guillaume, abbé de la Cluse, le confirma en 1458. Il eut dans Louis-Albert, évêque d'Aire, créé abbé par une bulle, un concurrent redoutable, dont il parvint toutefois à triompher. Ouen pa-

raît jusqu'en juin 1466, époque où il consentit un accensement en faveur d'un habitant de Montech.

XXX. Gérard II du Prat, prieur d'Auvillar, vicaire général du précédent, paraît en 1466; reçut, en 1474, une reconnaissance due par l'abbé de la Capelle, ordre de Prémontré. En 1478, il assiste au chapitre général, tenu par les bénédictins à la Daurade de Toulouse. On l'appela *le Grand,* par reconnaissance pour sa bonne administration. Le monastère, avant lui, tombait en ruines; l'église, la sacristie étaient dénudées; les biens aliénés ou sans valeur. Il pourvut à tout; fit entourer l'abbaye de murs, en fit réparer les bâtiments, augmenta les revenus, fit de nombreuses acquisitions, rétablit tout, fermes, moulins & prieurés, & mérita les éloges du pape Innocent VIII. En 1489, il institua une chapellenie dans l'église, desservie par trois prêtres & par un clerc séculier, y fit exécuter diverses œuvres d'art, & la dota richement; une bulle d'Innocent VIII, du 8 novembre 1489, approuva cette fondation. Il mourut universellement regretté en 1495.

XXXI. Antoine de Caraman, grand-prieur de la cathédrale de Montauban, était déjà abbé de Moissac & de Bonnecombe quand, vers 1494, aidé par son frère, le vicomte de Caraman, il s'empara de vive force du Mas-Garnier; il profitait de la maladie de son prédécesseur. Il en resta le maître, malgré les efforts des religieux, & ceux de Jean, cardinal de Sainte-Sabine, & de Jean de Castanha, religieux de Montmajour, tous deux pourvus de provisions. Cette résistance l'exaspéra, & jusqu'à sa mort, arrivée à Montricos en 1507, il s'attacha à vexer & à maltraiter les religieux du monastère.

XXXII. Bernard de Caraman, frère du précédent, nommé par Jules II, le 5 décembre 1507. Mort le 13 août 1508.

XXXIII. Mathurin de Balaguier, moine de Saint-Flour, nommé par Jules II en 1508; mort en 1509.

XXXIV. Gilles de Falgar, d'abord infirmier, puis prieur de Borrel, fut élu abbé le 18 décembre 1507; il fut confirmé par Jean de Varax, évêque de Belley & abbé de la Cluse; il ne fut reconnu par le pape qu'en 1509. Gilles s'appliqua avec zèle à l'administration du monastère; il orna l'église, fit bâtir & dota la chapelle de Saint-Joseph, fit de nombreuses acquisitions, & s'attacha à faire oublier aux religieux les rigueurs de son prédécesseur. En 1521, il abdiqua en faveur du suivant.

XXXV. Jean V de Touchebœuf devint abbé par cette démission; en 1554, il se démit de sa dignité en faveur de son frère, auquel il survécut, étant mort en janvier 1559. Il fut inhumé dans l'église abbatiale.

XXXVI. Pierre V de Touchebœuf, frère du précédent, prit possession en 1554, mort en octobre 1557; il fut enterré dans le monastère.

XXXVII. Jacques de Bajourdan, protonotaire apostolique, aumônier du roi, obtint une bulle du pape & un brevet du roi, & fut le premier abbé commendataire en 1559. Il mourut en 1593. Pendant son administration, l'abbaye fut envahie par les calvinistes, favorisés par les habitants du Mas-Garnier (11 mai 1574). Le cimetière fut occupé par eux & servit à leurs sépultures; les églises furent changées en temples & l'exercice de la religion catholique fut impossible; de plus, la ville devint, après l'édit de Nantes, une des places de sûreté des protestants. En 1600, Claude de Saint-Félix, conseiller du roi, chargé d'exécuter l'édit de Pacification, ordonna le rétablissement du culte catholique & la restitution des églises paroissiales & du monastère aux religieux, qui en avaient été si longtemps éloignés, moyennant le remboursement aux réformés des dépenses par eux faites pour l'entretien des bâtiments. Leur occupation avait duré trente-cinq ans, & pendant tout ce temps les religieux avaient vécu au Mas de Verdun[1].

A la mort de Jacques de Bajourdan (août 1593), il y eut une vacance; le roi nomma économe de l'abbaye, le 12 janvier 1595, Jean Blanvard, prêtre; le Grand-Conseil l'autorisa le 30 mars de la même année. Cependant deux intrigants, Pierre de Caulet & Jean Berthier, s'étaient ren-

[1] D'après deux actes de 1600 & 1609, ms. lat. 12679, f° 323.

dus à l'abbaye, &, sans avoir aucun titre, s'en disputaient la possession & agissaient comme abbés; après de longues querelles, aucun ne l'emporta, & ils durent céder au suivant.

XXXVIII. CHRISTOPHE DE L'ESTANG, évêque de Carcassonne, nommé par le roi en 1607, année de l'union du monastère à la congrégation des Exempts. Il mourut le 11 août 1621. L'abbaye vaquait en octobre 1621 & novembre 1622.

XXXIX. JEAN V ALARD DES PLANS, pourvu en 1623; se démit, en 1634, pour entrer dans un couvent de capucins.

XL. GUILLAUME IV DE GUILLERMIN était abbé en 1634; il mourut à Montpellier en mai 1660; c'est de son temps que l'abbaye fut unie à la congrégation de Saint-Maur.

XLI. PIERRE VI DUPONT DE GAU, gentilhomme de Montpellier, chevalier de Malte, abbé commendataire par la protection de Mazarin en 1660; il se démit, en 1686, en faveur du suivant.

XLII. JEAN VI MICHEL DE COLBERT DE VILLACERF, évêque de Montauban, puis de Toulouse; prit possession le 6 juin 1686; mourut le 11 juillet 1710.

XLIII. FABIUS BRULART DE SILLERY, évêque de Soissons & abbé commendataire de plusieurs abbayes, obtint la commende le 17 août 1710. Il mourut le 15 novembre 1714.

XLIV. HENRI DE NESMOND, archevêque de Toulouse & l'un des quarante de l'Académie française; abbé de 1714 au 27 mai 1727.

XLV. LOUIS DE VIALAS DE LA TREILLE DE SORBS, breveté du roi à la fin d'août 1727; mort en 1743.

XLVI. FRANÇOIS DE CASTELLANE MAJASTRE, chanoine de Riez, nommé par le roi à la fin de juin 1743; mort en 1745.

XLVII. LOUIS DE BELZUNCE, vicaire général de l'évêque de Marseille, breveté du roi le 3 juillet 1745; mort en 1772.

XLVIII. CHARLES-AUGUSTE LE QUIEN DE LA NEUVILLE, né à Bordeaux le 25 juillet 1728; évêque d'Acqs; nommé à l'abbaye par le roi en 1772. Il était visiteur général des carmélites de France.

[A. M.]

NOTE CXVIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Martin de Canigou[1].

(Diocèse de Perpignan.)

L'ABBAYE de Saint-Martin de Canigou fut fondée au onzième siècle par le comte de Cerdagne, Guifred, au pied de la montagne qui lui donna son nom.

Dans l'enclos même de Saint-Martin de Canigou[2], & à une petite distance de la porte extérieure (*porta forana*), on trouve les ruines d'une chapelle, autrefois paroisse de Castell, & qu'on appelait Saint-Martin; après la construction du monastère, on l'appela Saint-Martin le Vieux[3].

L'identité de ces noms de saints a répandu sur l'origine de l'abbaye une confusion qu'il importe de faire disparaître. — Les chartes originales mentionnent l'église de Saint-Martin (*domus*) & le monastère de Saint-Martin (*coenobium* ou *monasterium*). L'inventaire de 1586 signale aux n°s 1101, 509 à 513, plusieurs dons faits à Saint-Martin, & c'est sous les dates de 997, 998, 999, 1000, 1007, 1008. Mais don Juan d'Agullana, qui n'a fait que transcrire, sans aucun ordre de dates, les étiquettes ou énoncés très-sommaires des actes qu'il indique, aurait pu lire dans les textes, s'il les eût consultés, qu'il s'y agit d'une église (*domus*), & non d'un monastère (*monasterium, coenobium*). En effet, quelques donations, mentionnées dans l'inventaire comme faites au monastère, sont appli-

[1] La liste des abbés de Saint-Martin de Canigou, que nous donnons ici, est beaucoup plus complète que celle du *Gallia Christiana*. [*Note des nouveaux éditeurs.*]

[2] Le nom de *Canigò* ou *Canigou*, comme on l'écrit en français, en changeant en *ou* l'ò catalan, dérive du latin *canum jugum* (sommet blanc), qui se prononçait *canum iugum, caniugum*.

[3] *San Marti lo Vell* (Société des Pyrénées-Orientales, t. 10, p. 97 : *Liste des églises paroissiales & rurales du Conflent.*)

quées à l'église (*domus*) sans autre désignation[1].

1005, 12 juin; donation du comte de Cerdagne Guifred, & de sa femme Guisla. (Publiée *Marca Hispanica*, c. 961-2.)

1007, 25 mars; Adbert & sa femme Richel donnent à la même église (*ad domum Sancti Martini*) un alleu qu'ils possèdent au territoire de Sahorre. (Inventaire de 1586, n° 512.)

1007, 11 mai; la comtesse Ermengarde, veuve d'Oliba Cabreta & mère du comte Guifred II, donne à l'église (*domum*), l'un de ses alleux situé au territoire de Llupia. (Inventaire f° 118 *b*.)

Enfin, le 14 juillet 1007, le comte Guifred & la comtesse Guisla donnent différents alleux à l'église & y fondent un monastère[2].

... Cette laborieuse entreprise fut terminée après vingt-huit mois, puisque l'église conventuelle fut consacrée le 10 novembre 1009[3]. Enfin le pape, à la prière du comte Guifred, dans le mois de novembre 1011, donnait à la communauté naissante la bulle d'institution canonique[1].

L'église de Saint-Martin de Canigou, construite dans toute la simplicité du style roman primordial, est à trois nefs, séparées par de lourds piliers; elle porte sur une crypte, creusée dans le roc, comme toutes les cryptes des églises anciennes, de même forme & de dimensions égales, mais plus basse, & qui était dédiée à la Vierge. Le seul ornement du vaisseau supérieur est l'arcature qui règne au dehors, au haut des absides; sur deux des piliers de ce vaisseau se trouve sculptée une fleur de lis assez semblable à celles que présentent plusieurs des plus anciennes monnaies de France & d'Aragon.

L'église de Saint-Martin ne se présente que par le chevet, & l'entrée de l'édifice est sous le clocher. Pour arriver au portail de l'église, il faut passer sous une voûte pratiquée dans le massif de ce clocher, parcourir une cour allongée, bornée d'un côté par le mur de l'église, de l'autre par des roches qu'on a dû escarper. L'église est double; celle à laquelle on arrive de plain-pied est l'église supérieure; de l'autre, au-dessous de celle-ci, creusée dans le roc, il ne se reconnaît plus rien.

Les trois nefs de l'église supérieure, dont celle du milieu a 3m25 de largeur & les bas côtés 3 mètres sur 24 de longueur, sont séparées par cinq colonnes & un pilier de chaque côté. Ces colonnes ont seulement 1m80 de fût & 0m33 de diamètre; d'une colonne à l'autre s'élance un arc supportant le mur qui soutenait la voûte de la grande nef, aujourd'hui tout en ruines. Quelques simples ornements sont à peine ébauchés sur les pierres taillées grossièrement en chapiteaux. Du cloître, il ne reste plus que la place; tout a disparu, portiques & galeries; les colonnes mêmes ont été emportées par les habitants de Castell.

C'est à tort que Baluze, dans le *Marca Hispanica* & dans ses *Miscellanea*, & les Bénédictins dans la présente histoire & dans le *Gallia Christiana*, suivis par la plu-

[1] La distinction qu'on fait entre *domus* & *monasterium* nous semble peu fondée. On sait, en effet, que dans les actes du moyen âge le mot *domus* s'applique à toute communauté religieuse, chapitre cathédral, abbaye, &c., concurremment avec *sacrosancta ecclesia*, *monasterium*, *coenobium*, *&c.* (Voir, t. V de la présente édition, charte 95, ce terme appliqué à l'abbaye de Saint-Martin de Fenouillèdes; voir dans le même volume les col. 113, 135, &c.) C'est le synonyme de *Casa Dei*, qui s'emploie si fréquemment pour désigner des maisons religieuses. Rien d'ailleurs, dans l'acte de 1007 du comte Guifred, n'indique que ce ne soit pas une restauration, une reconstruction; le monastère, fondé peut-être plus anciennement, pouvait avoir été détruit par les guerres, comme la plupart des maisons religieuses du Languedoc, & le comte Guifred n'aura fait qu'y ramener la régularité. En tout cas, & quand bien même les termes de la charte du comte Guifred indiqueraient seulement une création nouvelle, il existait certainement, avant l'an 1000, sur le mont Canigou, un établissement religieux, dédié à saint Martin, *domus Sancti Martini*, dont les chartes & les actes de donations se trouvaient dans les archives de Saint-Martin du Canigou; il avait dû par conséquent le précéder. [*Note des nouveaux éditeurs.*]

[2] *Marca Hispanica*, c. 964-5.

[3] *Ibid.*, c. 971.

[1] Original sur papyrus à la Bibliothèque de Perpignan. — *Marca Hispanica*, c. 988.

part des auteurs modernes, ont placé la fondation, ou, si l'on veut, la restauration du monastère à l'an 1001, sur la foi de la chronique dite de Ripoll. C'est à l'an 1007 qu'il la faut certainement rapporter, d'après la charte du comte Guifred, plus haut citée.

A la date du 30 décembre 1523, l'inventaire de 1586, n. 81, vise un indult apostolique accordant à l'abbé de Saint-Martin le droit d'user de la mitre, de la crosse & des autres insignes épiscopaux, de conférer la tonsure & les ordres mineurs aux novices & autres personnes dépendantes du monastère, de réconcilier les églises & les cimetières pollués, avec de l'eau bénite, par un évêque.

Avant cette concession, les abbés n'avaient droit qu'à la crosse; il paraît même qu'ils ne commencèrent à user de ce droit que postérieurement à 1303. Ce qui nous le fait penser, c'est que sur trois abbés dont on voit les sarcophages, ornés de bas-reliefs, au haut du mausolée du comte, dans l'église de Castell, celui dont l'épitaphe porte la date de 1303 est représenté sans crosse, tandis que son successeur immédiat, mort en 1314, en est décoré, & que parmi les religieux qui entourent son cercueil figure aussi un successeur avec cet insigne.

Le monastère fut sécularisé en 1783, en septembre; la suppression en fut décidée par un arrêt du conseil souverain du Roussillon, du 8 avril 1785; l'évêque de Perpignan fut chargé de répartir entre les paroisses de son diocèse les ornements sacerdotaux & les livres sacrés. Le 5 juin 1787, Me François Serra, notaire de Perpignan, dressa l'inventaire des papiers du monastère, qui lui furent ensuite remis.

Parmi les saints dont le monastère de Canigou conservait les reliques, nous devons une mention particulière à saint Gauderique. La translation de ses reliques, de Toulouse à Saint-Martin, est rapportée par la plupart des auteurs à l'année 1014[1].

On raconte que Guifred, comte de Cerdagne, désireux de doter son monastère de quelques reliques, envoya des émissaires dans le Toulousain pour tâcher de s'en procurer & qu'ils en revinrent avec celles de saint Gauderique.

Quant aux circonstances de ce fait, voici d'abord, en peu de mots, comment les rapporte Domenech, hagiographe de la principauté de Catalogne, d'après un manuscrit du diocèse : « Les envoyés de Guifred s'étant rendus à Toulouse pour y dérober les reliques (usage très-commun dans ce temps d'ignorance & de ténèbres), trouvèrent l'endroit où gisait dans un tombeau le corps de saint Gauderique, très favorable à l'exécution du vol, attendu, dit-il, que les murs d'enceinte *étaient détruits jusqu'aux fondements & les portes ouvertes & sans garde;* ils y revinrent de nuit, mais ils ne purent lever la pierre tombale qui recouvrait les reliques qu'après avoir fait vœu au saint de le placer dans un lieu très honoré. Le tombeau ouvert, ils emportèrent les ossements sacrés. »

Suivant le biographe anonyme de saint Gauderique, les émissaires du comte, arrivés à Toulouse, entrèrent à Saint-Sernin. Sous prétexte de visiter le caveau qui renferme tant de reliques, ils remarquèrent que la grille de fer qui garantissait la châsse de saint Gauderique était plus facile à forcer que les autres, & s'introduisirent nuitamment dans cette église & même dans le caveau, probablement après avoir mis quelqu'un dans leurs intérêts; la grille fut forcée, mais la châsse résista à tous les efforts (comme la pierre sépulcrale de l'autre version); aussi même vœu au saint, en lui représentant en outre qu'il serait plus honoré en Conflent qu'à Toulouse, où il rencontrait tant de concurrents, pour ainsi dire, de sa gloire. Cette considération aurait déterminé saint Gauderique à se rendre; la châsse fut mise à terre & pillée. Mais comme on vénère encore à Toulouse les reliques de ce saint, notre biographe a soin d'ajouter que les ravisseurs, par l'effet du trouble où ils étaient, ou bien peut-être par délicatesse, durent en laisser une partie au fond de la châsse.

[1] L'inventaire de 1586, n. 181, mentionne, en effet, sous la date de 1015, un don fait « à l'église de Saint-Martin, à saint Gauderique & aux autres saints qui y sont vénérés. »

Abbés de Saint-Martin de Canigou.

Les premiers moines de Saint-Martin de Canigou furent tirés de Saint-Michel de Cuxa & eurent pour abbé Oliba, frère du comte Guifred, qui régissait aussi, & simultanément, Saint-Martin de Canigou, le monastère de Sainte-Marie de Ripoll, en Catalogne, depuis l'an 1009. Mais en 1014, cet abbé & les religieux de Cuxa, le comte Guifred & Bernard, son frère, comte de Besalu, exposèrent à l'évêque diocésain, Oliba, qu'ils avaient pris la résolution de mettre à la tête du monastère un abbé pris dans le sein même de la communauté, vu que l'église était consacrée, autorisée par le pape, & suffisamment pourvue de revenus & de moines. Ils priaient en conséquence ce prélat de leur donner pour abbé frère Selva[1], qui avait présidé à la construction du monastère.

I. Oliba, 1009-1014.
II. Selva, 1014-1044.
III. Renard I, 1044-?
IV. Guillaume I, ?-1049.
V. Miron, 1050-1065.
VI. Renard II, 21 mars 1066-1076.
VII. Pierre I Ermengaud, 22 février 1080-12 juillet 1084.
VIII. Pierre II Suniaire, 11 juillet 1084-1110.
IX. Raimond I Walls, de la Grasse, 5 février 1114-1114.
X. Pierre III, de la Grasse, mars 1124-1152.
XI. Bérenger I, de la Grasse, 13 octobre 1157-?
XII. Raimond II, sacristain de Ripoll, 1159-1168.
XIII. Géraud, frère du précédent, 22 novembre 1171-?
XIV. Pierre IV, 25 septembre 1172-23 janvier 1212.
XV. Pierre V d'Espira, 22 avril 1212-21 août 1230.
XVI. Bernard, 21 janvier 1230-1255.
XVII. Pierre VI de Sahorre, 22 avril 1258-15 novembre 1279.
XVIII. Pierre VII, 7 mai 1282-9 octobre 1290.
XIX. Guillaume II, 10 février 1291-19 octobre 1299.
XX. Pierre VIII, 23 décembre 1299-?
XXI. Guillaume III de Cervoles, 23 mai 1300-24 mai 1303.
XXII. Arnaud de Corbiac, 19 juin 1303-3 août 1314.
XXIII. Bérenger II de Colomer, 13 octobre 1314-18 septembre 1335.
XXIV. Raimond III de Banyuls, 31 juillet 1336-1336.
XXV. Paul, 23 mai 1338-1338.
XXVI. Pierre IX de Vernet, 4 juin 1339-2 janvier 1347.
XXVII. Raimond IV Patau, 6 août 1348-15 avril 1360.
XXVIII. Pierre X, 7 mai 1360.
XXIX. Raimond V Bérenger, 9 décembre 1360-28 janvier 1380.
XXX. Pierre XI, 11 septembre 1384-85.
XXXI. François, 1386-21 novembre 1390.
XXXII. Guillaume IV, 9 avril 1391-20 août 1396.
XXXIII. Marc de Vilalta, 13 juillet 1397-?
XXXIV. Guillaume V Catala, 17 octobre 1397-22 juin 1405.
XXXV. Jean I Squerd, 14 mars 1407-1441.
XXXVI. Jean II de Millars, 4 juin 1442-1468.
XXXVII. Rodolphe de Lahire, 27 février 1471-?
XXXVIII. Jacques de Banyuls, décembre 1484; mort en 1506.
XXXIX. Aloys, dit le cardinal d'Aragon, premier abbé commendataire, 1506-1513.
XL. Gaspar Borrell, 28 avril 1513-fin juillet 1522.
XLI. Jacques Sirach, mars 1522; mort le 12 juin 1534.
XLII. Le cardinal Cesarini, 9 février 1534-1540.
XLIII. Sigismond Paratge, 1552-1554.
XLIV. Le cardinal Jacques, administrateur perpétuel; 1558-?
XLV. Pierre XII, 4 janvier 1562.
XLVI. Onuffre de Giginta, 8 juillet 1577-9 mai 1594.

[1] On a écrit *Sclua*, mais cette leçon provient d'une mauvaise lecture & d'une faute du *Marca*. [*Note des nouveaux éditeurs.*]

Note 118

XLVII. Ange Juallar, 9 août 1601-6 décembre 1623.

XLVIII. Le docteur Melchior Soler d'Armendaris, coadjuteur du précédent; 6 décembre 1623-décembre 1648. Pendant plus de cinquante ans, le roi fit administrer l'abbaye par des séquestres. En voici les noms ainsi que les dates connues.

Frère Benoît Mangalich, prieur de Saint-Sauveur de Breda, diocèse de Girone, nommé séquestre le 30 mai 1649; dernière date connue, 10 juillet 1651.

D. François de Montpalau, abbé de Bamjolas, même diocèse, 1659; mort en 1674

Frère Sauveur Balaguer, prieur de Saint-Michel de Cuxa, 14 juin 1685; conjointement avec le suivant.

Dom Joseph Viladat, abbé de Saint-Michel de Cuxa, mort en 1692.

Dom Joseph Margarit, abbé élu & non confirmé, 1692; successeur du précédent avec le frère Sauveur Balaguer susdit.

XLIX. Pierre XIII Pouderoux, 17 mai 1698-28 août 1714.

L. Dom Augustin Llambi, 4 octobre 1714-1728.

LI. Dom Ignace de Valls, 1728-1739.

LII. Dom Jacques Bomber, de Millas, moine d'Arles; 1743-16 février 1764.

LIII. Dom Jean-Jacques de Durfort, 17 décembre 1764-mort le 16 février 1779.

LIV. Dom Jean-Marie Grumet de Montpié, 1er septembre 1779. Sécularisé avec le monastère en 1782.

Note 119

NOTE CXIX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Saint-Michel de Gaillac[1].

(Diocèse d'Albi.)

L'abbaye de Saint-Michel de Gaillac, fondée au dixième siècle par les comtes de Toulouse, vit peu à peu son existence assurée par les libéralités des seigneurs souverains du pays, parmi lesquels il faut citer Raimond I, comte de Rouergue, & Matfred, vicomte de Narbonne. En 961, Raimond I donna aux religieux de Saint-Michel les trois alleus de Brice, de Vertus & de Saynes. En 966, Matfred & sa femme Adélaïde lui donnèrent plusieurs mas dans le Taur, dont ils se réservèrent toutefois la jouissance. La même Adélaïde, veuve de Matfred, accorda, en 977, à l'abbé de Saint-Michel, le tiers des fruits & revenus des terres de Pouzols, Ourban & Corras, les deux autres tiers ayant été précédemment donnés par elle à la cathédrale d'Albi & à l'église de Saint-Salvi. Antérieurement, en 972, Frotaire, évêque d'Albi, avait doté le monastère des églises de Brens, de Montans, de Falgairolles, de Donnazac & de Saint-Pierre de Gaillac, avec leurs dépendances, & Raimond II, comte de Rouergue, & Garsinde, veuve de Raimond-Pons, comte de Toulouse, confirmant cette donation, investirent l'abbé de la seigneurie de Gaillac, s'étendant le long du Tarn, de Saint-Martin de Villecourtes à Montans. Deux ans après, en 974, Garsinde, comtesse de Toulouse, lui laissa deux domaines, celui de Garrigues, pour en jouir immédiatement après sa mort, & celui de Garbuse seulement après la mort de deux frères Miron & Matfred.

De seigneurs suzerains, les comtes de Toulouse devinrent vassaux de l'abbaye. En 1231, Raimond VII remit aux religieux l'*albergue* & la *bladade* qu'il avait à Montels, & les libéra de la moitié de l'albergue qu'il avait avec vingt cavaliers dans leur monastère; il se déclara feudataire de l'abbé pour les droits féodaux qu'il conserva dans la juridiction de Gaillac. Les rois de France, héritiers du comte de Toulouse, & sujets, dès le principe, aux mêmes obligations que leurs prédécesseurs, favorisèrent le monastère de Gaillac. Alphonse s'était engagé à rendre à l'abbé de Saint-Michel la terre de Rabastens, à lui

[1] Nous empruntons pour la plus grande partie cette notice sur l'abbaye de Saint-Michel de Gaillac à un excellent ouvrage de M. A. Rossignol : *Les Monographies communales du département du Tarn* (arrondissement de Gaillac), t. 2, p. 280.

payer annuellement un marabotin d'or pour les moulins du pont, & cent sous caorcins pour le fief de Saint-Michel qu'il détenait au terroir de Buzet; il l'avait autorisé à creuser un vivier dans la ville de Gaillac & devait lui donner la quatrième partie des marabotins qu'il lèverait sur les juifs de Gaillac. En 1277, Philippe III confirma cet accord, & en 1285, il reconnut tenir en fief du monastère les droits qu'il avait à Gaillac, & confirma aux religieux la donation que leur avait faite Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, de cent sous caorcins & de dix setiers de blé, mesure de Cahuzac, à prendre sur le fief de la Begonie, confisqué sur Raimond, Bernard & Guillaume Marenx, hérétiques. Le roi Philippe IV approuva également cette cession en 1285, & à cette occasion l'abbé lui promit une somme de mille livres tournois, qu'il paya l'année suivante à Philippe des Fontaines, lieutenant de son trésorier, à Toulouse.

Les petits seigneurs du pays, les bourgeois & les paysans firent, de leur côté, des donations à l'abbaye; nous citerons dans le nombre les frères Pierre-Guillaume & Bernard de Penne, qui lui cédèrent des domaines importants du côté de Montans.

Les évêques d'Albi dotèrent aussi cet établissement. En 1235, l'évêque Durand approuva toutes les donations que ses prédécesseurs & les seigneurs laïques lui avaient faites. Par cet acte, & en échange des droits de l'abbaye sur l'église de Brens, l'évêque céda le tiers des dîmes de la paroisse de Saint-Germain près Montels, & confirma les donations qui lui avaient été faites pour le service de la chapelle de la Vierge du couvent & la donation des églises de Sainte-Exupérie, d'Avès, de Longueville, & de Sainte-Marie de Boissel. Plus tard, en 1322, à la suite de longs différends, l'évêque Béraud prit sous sa protection l'abbé & les religieux de Saint-Michel, & promit de les maintenir dans tous leurs priviléges.

Les religieux de Saint-Michel suivaient la règle de Saint-Benoît; & peu de temps après la fondation du couvent, en 972, le comte Raimond stipula qu'ils la garderaient à perpétuité; mais dans la suite le relâchement s'introduisit parmi eux, & l'abbé, pour rétablir la bonne discipline, soumit sa communauté à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Rouergue. En 1079, Guillaume, évêque d'Albi, consentit à cette union, qui fut approuvée successivement par les papes Grégoire VII le 27 mars 1080, & Pascal II en décembre 1107. L'abbaye de Gaillac resta pendant plus de deux siècles sous la dépendance de la Chaise-Dieu. Géraud, abbé de cette dernière, fut un des médiateurs entre le comte de Toulouse & l'abbé de Saint-Michel, au sujet de leurs différends que le cardinal de Saint-Ange d'abord, puis Grimoald, évêque de Comminges, terminèrent à l'amiable en 1231. Le siége de Gaillac étant venu à vaquer en mars 1232, le légat du pape, tout en faisant élire pour abbé Guillaume, prieur de Saint-Pons de Thomières, réserva expressément les droits de l'abbé de la Chaise-Dieu.

On ignore l'époque précise à laquelle les deux monastères furent séparés. En 1285, suivant les lettres de Philippe III, déjà citées, le couvent de Gaillac dépendait encore de la Chaise-Dieu, & l'abbé devait être nommé par le double concours de l'abbé de la Chaise-Dieu & des religieux de Gaillac.

Au seizième siècle, notamment sous François I, le clergé régulier cherchait dans la sécularisation une vie plus commode & moins dépendante. Les religieux de Gaillac adressèrent dans ce but leurs vœux au pape Clément VII, qui en 1531 les accueillit favorablement; & Paul III, son successeur, à peine élevé sur le trône, sécularisa l'abbaye, le 3 novembre 1534. Il établit qu'il y aurait à l'avenir à Saint-Michel un abbé, un doyen, douze chanoines, quatre hebdomadiers pour célébrer les messes & tenir l'office, six chapelains pour dire les messes de fondations, & deux diacres pour chanter les évangiles, deux sous-diacres, un maître de musique, quatre enfants de chœur, deux clercs & un bedeau. Le droit de présentation de l'abbé, des chanoines & des prébendiers, était réservé au roi comme patron & fondateur du couvent. François I, le 15 décembre 1535, autorisa la publication de cette bulle & accorda au

chapitre la faculté d'élire le doyen, d'affermer les dîmes & de distribuer les prébendes & chapellenies. Le cardinal de Lorraine, évêque d'Albi, consentit aussi, le 11 novembre 1536, à la sécularisation du monastère, sous la réserve des droits épiscopaux & du privilége, pour lui & ses successeurs, de confirmer la nomination du doyen & des chanoines.

La sécularisation du monastère canoniquement & légalement prononcée, l'abbé qui était alors Bermond Seguier, de concert avec le chapitre, rédigea les statuts & règlements nécessaires; il détermina la forme du serment des abbé, doyen, chanoines & autres bénéficiers du chapitre; fixa l'ordre des offices divins & les rangs & préséances dans le chœur. Ce travail d'organisation fut terminé en mai 1537, & le 11 de ce mois la bulle de sécularisation, & les statuts & règlements, furent solennellement publiés dans l'église Saint-Michel. La sécularisation entraînant la division des biens entre l'abbé & les chanoines, ils eurent alors chacun leur mense, c'est-à-dire leur revenu à part.

La bulle de sécularisation avait réservé au roi la collation des canonicats. Au dix-septième siècle, par suite de l'aliénation des rentes & des dettes contractées, les revenus des prébendes se trouvèrent considérablement diminués. Les prêtres nommés par le roi aux places vacantes, se faisaient exempter de l'obligation de résider à Gaillac, & le service divin ne se faisait plus avec régularité. Dans ces circonstances, l'abbé & son chapitre, persuadés que des prêtres du pays seraient plus exacts à remplir les devoirs de leur charge, offrirent au roi d'échanger la collation des douze canonicats qu'il avait, contre celle d'un certain nombre de prieurés dépendants de la collation de l'abbé. Acquiesçant à cette proposition, le roi, les 7 juin 1659 & 21 janvier 1660, chargea les juges mages de Toulouse & de Cahors de prendre des informations sur les revenus des prieurés & des prébendes. Le revenu de chaque prébende, toutes charges déduites, fut reconnu être de 120 livres, soit les douze de 1440 livres, & celui des prieurés de 1586 livres. L'échange fut proposé sur ce pied, les douze canonicats contre trois prieurés, & accepté le 15 juin 1660. La permutation eut lieu le 26 janvier 1661, & fut approuvée par lettres patentes enregistrées sur la demande du chapitre au Grand Conseil, le 11 avril suivant.

Abbés de Saint-Michel.

I. Robert I occupait le siége abbatial lors de la consécration d'un autel que fit, dans l'église de Saint-Michel, Frotaire, évêque d'Albi, en 972. Il fut un des témoins, en 987, de la donation faite par Pons, comte d'Albi, du monastère d Vieux à l'église d'Albi.

II. Bernard I siégeait en 1130 & en 1133. Les auteurs du *Gallia Christiana*, considèrent son existence comme douteuse.

II. Henri assista au concile de Lombers, en 1165.

IV. Robert II autorisa en 1168 un de ses religieux à faire une donation au couvent de Candeil. Il reconnut, en 1171, tenir du comte de Toulouse la seigneurie de Gaillac, & fut un des témoins de la confirmation, faite par Raimond V, de la donation du couvent de Vieux aux chanoines d'Albi.

V. Guilabert prêta serment d'obéissance, en 1212; à Guillaume-Pierre, évêque d'Albi, & en 1218, fut chargé par cet évêque de bénir l'abbesse de Vielmur.

VI. Arnaud I, 1224.

VII. Raimond I transigea en 1229 avec l'évêque d'Albi Durand, & en 1231 avec le comte de Toulouse Raimond VII. Son sceau le représente tenant la crosse abbatiale, avec cette légende : *S. Raimundi, abbatis Galhiacen[sis]*.

VIII. Guillaume, prieur de Saint-Pons de Thomières, fut élu abbé de Gaillac en 1232 par Gautier, évêque de Tournai, légat du pape.

IX. R. N'est désigné que par la première lettre de son nom, en 1235, dans l'acte d'échange de l'église de Brens contre celle de Saint-Germain.

X. Arnaud II fut choisi, en 1243, pour juge d'un procès concernant le prieuré de Sainte-Livrade, en Agenais.

XI. Arnaud III était abbé de Gaillac en 1253. En 1256, il provoqua la construction d'un pont sur le Tarn, à Gaillac.

XII. Bernard II de Riom prêta serment à l'évêque d'Albi, le 30 septembre 1263, aussitôt après sa nomination. En 1266, il dispensa Alphonse, comte de Toulouse, de l'hommage qu'il lui devait, & en 1271 il promulgua les statuts de la ville de Gaillac, & provoqua la reconstruction de l'église de Saint-Michel dans son abbaye.

Le siége était vacant le 30 mai 1277.

XIII. Pierre I, successeur de Bernard, fut excommunié par l'évêque d'Albi, le 5 février 1278, pour avoir négligé de faire confirmer son élection. En 1280, il s'accorda avec l'abbé de Candeil au sujet de diverses possessions à Montans. Il élut en janvier 1290, Pierre Alaman, recteur de Saint-Michel.

XIV. Raimond II de Rochecoeur ou d'Apremont, religieux de la Chaise-Dieu, fut nommé abbé de Gaillac en l'année 1300. Plus tard, en 1318, le pape Jean XXII l'appela à l'évêché de Sarlat, dans le Périgord, & en 1324 il le fit passer à l'évêché de Saint-Pons.

XV. Arnaud IV de Montdenard succéda à Raimond en 1318. Sous son administration, les différends qui duraient depuis si longtemps entre les évêques d'Albi & son couvent, prirent fin par sentence du cardinal Pilfort de Rabastens, du 21 novembre 1322.

XVI. Gui ou Guigues de Teichieres, mal à propos nommé Hugues par quelques auteurs, cité par la bulle du pape Jean XXII, annonçant, en 1320, à l'évêque d'Albi, qu'il avait pourvu de l'abbaye de Gaillac, pour en jouir après la mort de l'abbé Arnaud, frère Hugues, prieur de Saint-Matfred de Bruniquel, ordre de Cluny, au diocèse de Cahors. Frère Hugues, ou plutôt Guigues, *Wigo,* s'établit alors à Gaillac, devint syndic de l'abbaye, & approuva en cette qualité la sentence du 21 novembre 1322. L'abbé Arnaud étant mort quelques jours après, il fut immédiatement installé. L'évêque exigea qu'il fit desservir ses églises par des prêtres séculiers, & le 16 avril 1325, le vicaire général du diocèse érigea, avec l'approbation de l'abbé Guigues & de ses religieux, les deux vicariats perpétuels de Saint-Michel & de Montels.

XVII. Boniface, 1342.

XVIII. Arnaud V de Faugère, abbé de Gaillac, fut un des témoins de l'achat de la vicomté de Turenne, 26 avril 1350; il est mentionné dans un titre de l'abbaye de l'Abondance-Dieu, de l'année 1357, & encore dans des actes relatifs à l'église d'Albi, de l'année 1363. Arnaud de Faugère était en même temps prieur de Sainte-Livrade.

XIX. Roger de la Tour rendit hommage au roi en 1377; il est cité dans un acte de l'abbaye de 1378, & siégeait encore en 1393. Ses armes étaient une tour. Elles sont sculptées sur la clef de voûte de la chapelle de l'église de Saint-Michel, à gauche en entrant.

XX. Raimond III, 1406.

XXI. André assista au concile de Pise en 1409; il est cité dans un acte de 1410, & travailla, en 1413, à la rédaction des statuts de l'Université de Toulouse.

XXII. Hugues de Périer, docteur en décrets, régla, le 17 octobre 1417, le différend qu'il avait avec l'abbé de Candeil. En 1431, il fut fait abbé de la Grasse.

XXIII. Bernard III de Laroque, 1435 à 1438.

XXIV. François de Rabastens, 1438 à 1448.

XXV. Pierre II de Caraman, abbé ou administrateur perpétuel du monastère de Gaillac, était en même temps abbé de Moissac, en 1449. Le 21 septembre 1464, il paya les droits d'amortissement en qualité d'abbé de Gaillac. Il fut en procès en 1470 avec l'évêque d'Albi, au sujet des droits de visite. En 1484, il résigna son bénéfice en faveur de Bernard de Caraman, son neveu.

XXVI. Bernard IV de Caraman s'occupa activement de réformer son monastère. Il mourut en 1506.

XXVII. Clément de Cheverry, religieux réformé de Saint-Michel, fut élu abbé à la mort de Bernard de Caraman, & installé le 24 août 1508. Il s'occupa beaucoup du temporel de l'abbaye. Vers 1528,

il devint abbé de Villemagne & résigna en faveur de Bermond Seguier, sous la réserve d'une pension.

XXVIII. Bermond Seguier demanda la sécularisation de l'abbaye & l'obtint en 1534. Il mourut au château de Florentin, où il était en visite, le 24 mai 1538. Son corps fut enterré dans l'église du lieu, auprès du maître-autel, du côté de l'évangile. Sur sa tombe on grava ses armes, qui étaient un lion avec trois coquilles en chef.

XXIX. Jean Maffre de Voisins, 1540 à 1545.

XXX. Gilles de Lomagne, 1551 à 1555.

XXXI. Charles de Peyrusse, duc d'Escars, évêque de Poitiers & de Langres, pair de France, abbé commendataire de Gaillac en 1561. Sous son abbatiat, l'église de Saint-Michel & les bâtiments du monastère furent pillés & détruits en partie par les protestants; il les fit relever, & le sieur Blanquet, son vicaire général, s'accorda, au sujet de la reconstruction des murs & de la voûte de l'église, avec les consuls de Gaillac, le 12 novembre 1591.

XXXII. N. d'Audouin était en 1598 en procès avec Roques de Combettes, juge d'Albigeois, & les consuls de Gaillac, au sujet de quelques droits du chapitre.

XXXIII. Urbain d'Aspet, 1600 & 1610.

XXXIV. Jean-Jacques de Cheverry de la Reulle s'occupa de la recherche des titres de l'abbaye & fut longtemps en procès avec les habitants de Gaillac, au sujet de ses droits seigneuriaux & ecclésiastiques. Son frère Michel de Cheverry, baron de la Reulle, étant mort vers l'année 1631, il obtint une bulle de dispense du pape, résigna son bénéfice & se maria.

XXXV. Claude de Moulnorry, conseiller du roi & maître des requêtes, & prieur commendataire de Saint-Etienne de Nevers, était abbé de Gaillac en 1634. Il s'occupa avec un soin intelligent de réparer les bâtiments de l'abbaye & l'église de Saint-Michel. Il mourut en 1670.

XXXVI. Ferdinand de Vallot, docteur en Sorbonne, conseiller au parlement, chanoine de Paris & abbé d'Epernay. Avant qu'il eût obtenu à Rome ses bulles de provision pour l'abbaye de Gaillac, les fruits de cette abbaye furent régis par un économe commissionné par le roi, par lettres des 25 juin & 17 août 1670. Il mourut à Paris, le 2 avril 1709.

XXXVII. Jean-Claude de la Poeppe de Vertrieux, évêque de Poitiers, abbé en 1709.

XXXVIII. Jean Bernard de Coriolis, licencié en théologie de la Faculté de Paris, ancien aumônier du duc de Berry, fut nommé à Gaillac, le 19 août 1716, & reçu le 7 juillet de l'année suivante. Il prit aussi possession de l'abbaye de N.-D. de Cruas dans le Vivarais. Il mourut à Aix, dans son hôtel paternel, le 21 avril 1752.

XXXIX. Jean-Marie de Lastic de Saint-Jal, chanoine, grand archidiacre & vicaire général de Castres, fut promu à l'abbaye de Gaillac, le 26 août 1752; reçu par procuration, le 22 janvier 1753, & personnellement, le 3 décembre suivant. Il mourut à Gaillac, le 24 février 1787 [1].

Pendant la vacance du siége on nomma, le 25 mai 1787, deux vicaires généraux; le roi la fit cesser en avril 1788.

XL. N. de Faudoas, nommé abbé de Gaillac, avait été pourvu, par décret du 25 janvier 1788, d'une pension de 2500 livres sur l'abbaye de Braine. [E. M.]

[1] On fit à l'abbé de Lastic des funérailles pompeuses; voici une partie du cérémonial suivi à sa mort :

« Le décès de l'abbé étant annoncé, le chapitre en corps & *in habitu*, accompagné du bedeau, à l'issue des matines, se transporta dans la chambre du mort, & le bedeau s'approchant du lit, ouvrit les rideaux, & s'adressant à l'abbé lui demanda s'il était mort, en lui criant par trois fois : *Monsieur l'abbé, êtes-vous mort?* Ledit abbé n'ayant rien répondu, le bedeau se tourna du côté du chapitre & lui dit par trois fois : *Monsieur l'abbé est mort.* Ensuite le chapitre se transporta au chœur, le bedeau monta à la stalle de l'abbé, & se tournant vers les chanoines, leur répéta encore par trois fois : *Monsieur l'abbé est mort.* Sortant ensuite du chœur on fut au grand portail de l'abbaye, & là le bedeau se tournant du côté du chapitre, répéta encore par trois fois : *Monsieur l'abbé est mort.* Le cortége rentra enfin dans l'église & puis se dispersa. » Le lendemain, le corps de l'abbé fut apporté au cimetière de Saint-Jean. (A. Rossignol, *Monographies communales du département du Tarn*, t. 2, p. 283.)

NOTE CXX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Vielmur.

(Diocèse d'Albi, puis de Castres.)

L'ABBAYE de femmes de Vielmur, située dans la vallée de l'Agout, à deux lieues de Lautrec, fut fondée au commencement du onzième siècle par les vicomtes de cette maison. Vers 1048, Isarn & Frotard la soumirent à Notre-Dame du Puy. Beaucoup de ses abbesses furent des princesses de la même famille, & tous les vicomtes comblèrent l'abbaye de leurs bienfaits. Vers 1140, on unit à Vielmur le monastère & l'hôpital de Saint-Orens. Celui-ci avait été fondé vers 1095 par une femme noble, Émerie d'Altejean, qui s'était d'abord croisée dans l'intention d'aller en Terre-Sainte; mais Isarn, évêque de Toulouse, lui conseilla de construire plutôt une maison pour les pauvres & les infirmes : de là le couvent de Saint-Orens, dans le diocèse de Toulouse, sur les confins du Comminges. La nomination à ce monastère appartint, à partir de 1140, à l'abbesse de Vielmur, qui nommait aussi à la cure de Sainte-Marie dans la ville abbatiale, & à un certain nombre d'églises paroissiales & de chapelles dans les diocèses de Castres, Lavaur, Albi & Toulouse.

Abbesses de Vielmur.

I. GISLE ou GUISLE, première abbesse connue, souscrivit, vers 1048, sous le règne de Henri I & sous l'épiscopat d'Ameil II, évêque d'Albi, l'acte des vicomtes Isarn & Frotard, plus haut indiqué.

II. CALVÈTE, en 1140, fit procéder à l'union à son monastère du prieuré & hôpital de Saint-Orens & promit, vers 1125, fidélité à Bertrand, évêque d'Albi. En 1157, elle reçut de Bernard, comte de Comminges, une ville dans son comté; la même année, Raimond, évêque de Toulouse, lui accorda divers priviléges.

III. RAIMONDE DE HAUTPOUL; le 13 juillet 1202, date de l'achèvement de l'église abbatiale, dédiée à la Vierge.

IV. PONCE reçut, en 1218, la bénédiction pontificale des mains de Guillaume-Pierre, évêque d'Albi, & lui promit obéissance. Elle mourut le 23 juillet 1238, d'après son épitaphe[1].

V. DUCHESSE ou DUGUESTE, 1244-1256.

VI. COMTORS DE LAUTREC, sœur du vicomte Sicard, qui fit à l'abbaye plusieurs donations; abbesse de 1256 à 1286; elle meurt le 17 août de cette année.

VII. SYBILLE DE LAUTREC, fille du vicomte Bertrand, 1286-1309.

VIII. JEANNE I DE LAUTREC, probablement fille du vicomte Frotard & de sa femme Yolande; abbesse en 1311; en 1312, sa mère est enterrée dans le monastère. En 1332, elle réduit le nombre des religieuses à soixante. En 1335, Marquise de Roquefort, femme de Gui de Lautrec, & dame de Dourgne, fit de nombreux dons au monastère & y fut ensevelie. En 1339, le frère de Jeanne, Bertrand, lui donne différentes terres; elle mourut en 1340.

IX. AGNÈS DE LAUTREC succède à Jeanne au plus tard en 1341; morte en 1345.

X. ÉLÉONORE DE LAUTREC était abbesse en mai 1379, date de l'union au monastère de l'église paroissiale de Roquecourbe par Grégoire XI. Déjà en 1364, Sicard, évêque d'Agde, lui avait fait, par testament, des donations importantes; il se fit enterrer dans la chapelle de Sainte-Marguerite, près de sa mère, Marguerite de Périgueux, vicomtesse de Lautrec. Éléonore mourut en 1382.

XI. JEANNE II, nièce de la précédente; 1382-1390.

XII. CATHERINE I DE MONTBRUN, 1393-1413.

XIII. ESCLARMONDE RUFFINE, 1419-1455.

XIV. JULIENNE DE CARDAILLAC; 1456-1458. — Il faut peut-être l'identifier avec la suivante.

XV. JEANNE III DE CARDAILLAC, abbesse en 1458. Elle se démit, en 1493, en

[1] Voyez au tome VIII de cette édition.

faveur de sa sœur Catherine, en se réservant les honneurs & les émoluments de sa dignité & le droit de rentrer en possession de l'abbaye, en cas de prédécès de cette sœur. Cette singulière démission fut déclarée nulle par le parlement de Toulouse en 1497.

XVI. Ersande de Laurit fut élue en 1493, après la démission de Jeanne.

XVII. Catherine II de Cardaillac ne put profiter de la démission de sa sœur Jeanne & fut probablement élue après la mort d'Ersande; abbesse de 1497 à 1514.

XVIII. Françoise de Vesc, sœur d'Antoine de Vesc, évêque de Castres, fut pourvue par une bulle de Léon X, du 13 novembre 1514; abbesse jusqu'en 1555. — Cette vacance fut amenée par l'invasion des huguenots, en 1568; ils respectèrent les religieuses, les renvoyèrent à leurs parents, mais pillèrent & détruisirent le monastère.

XIX. Madeleine d'Arpajon, nommée abbesse par Grégoire XIII en 1576, gouverna jusqu'en 1591, année où elle se démit en faveur de la suivante.

XX. Antoinette de Saint-Maurice fut nommée après la démission de la précédente, en 1591; elle ne siégea que deux ans.

XXI. Jeanne IV de Cardaillac nommée par Clément VIII le 26 octobre 1593; morte en 1651; elle était sœur de Louis, comte de Rieux, gouverneur du Languedoc.

XXII. Anne Dufaur de Saint-Jory, nommée en 1652, mourut, après une sage administration, le 28 janvier 1664.

XXIII. Jeanne V Louise d'Arpajon, de la famille de ce nom, professe de l'abbaye de Millau, en Rouergue, fut nommée par le roi & reçut ses bulles en 1665; elle fut bénie par l'évêque de Castres en 1667. Elle répara les lieux réguliers & fit bâtir de nouveaux édifices. Elle mourut en 1700.

XXIV. Renée Rigaud de Sérezin, nommée le 4 août 1700.

XXV. N. de Belingued.

XXVI. N. de Montcalm.

XXVII. N. de Royère, abbesse en 1774. [A. M.]

NOTE CXXI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Mazan.

(Diocèse de Viviers.)

L'abbaye de Mazan, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée en 1124, en un lieu sauvage, dans les montagnes du Vivarais, près du ruisseau des Itiers, qui se jette dans la Loire; autrefois appelée *Mansus Adae, Mansus Adami,* cette localité prit plus tard le nom de *Mansiada, Mazan.* Son fondateur fut Amédée d'Auberive, qui avait pris l'habit de moine dans le monastère de Bonneval : désireux de vivre dans une solitude plus absolue, il se mit à la recherche d'un lieu plus propre à la méditation; son choix s'arrêta sur Mazan, & vers 1122, il y conduisit une colonie de treize moines, venus de Bonneval. Largement dotée par les princes des environs, la nouvelle abbaye ne tarda point à devenir extrêmement riche, tout en restant fidèlement soumise à l'autorité de Bonneval. Elle fonda à son tour des monastères plus puissants qu'elle-même : en 1136, Salvanés; la même année, le Toronet, en Provence; Senenques, dans le diocèse de Cavaillon, en 1148; Chambons, dans celui de Viviers, en 1152; il faut y ajouter plusieurs monastères de femmes. En 1217, Mazan obtint du pape Honorius III une bulle de priviléges, énumérant ses possessions & prouvant la rapidité avec laquelle ses richesses s'étaient accrues. [A. M.]

Abbés de Mazan[1].

I. Pierre I Itier, premier abbé. Il appartenait à la famille des anciens seigneurs de Géorand, que l'abbaye compte parmi ses plus insignes bienfaiteurs. Avant d'entrer dans l'ordre de Cîteaux, Pierre

[1] Nous devons cette liste à M. l'abbé Rouchier, déjà cité comme nous ayant fourni la *Note* CXIII sur Cruas. [A. M.]

Itier avait été chanoine & prévôt de la cathédrale de Viviers. Ce fut lui qui ordonna Adhémar, premier abbé de Salvanès. En 1144, de concert avec Pierre Gaudis, abbé de Saint-Chaffre, & Guillaume du Béage, prieur de Thueyts; il fit déterminer les limites & confronts de la grange de Vauclair. En 1151, Armand, abbé de Seguret, lui donna pour lui & ses successeurs, du consentement de Pons II, évêque du Puy, le cens & la justice qu'il possédait au lieu de Fabras. En 1154, Héracle, vicomte de Polignac, fit entre ses mains donation au monastère du domaine d'Issallas. Les armes de Pierre Itier étaient d'*azur à trois têtes de lion arrachées, couronnées d'or & lampassées de gueules.*

II. Durand est indiqué dans le martyrologe de l'ordre comme second abbé de Mazan.

III. Raimond I est le troisième.

IV. Hugues I.

V. Philippe I, en 1194, selon le testament d'Hugues d'Ucel.

VI. Pierre II, en 1196. Il fit un accord avec B., abbé de Savigni, au sujet du château de Torrenchie, dans le Forez, qui avait été donné à l'abbaye de Mazan. L'acte est du 14 mars 1196. En 1209, il reçut une donation importante du seigneur de Géorand, qui céda au monastère ses domaines d'Usclades & de Rieutort, avec la pêche du lac d'Issarlès & de la Loire. En 1210, il transigea avec l'abbé de Saint-Chaffre pour les pâturages de Mezenc, & cet accord fut ratifié & approuvé par Burnon, évêque de Viviers, en présence des parties, au mois de février de l'année suivante.

VII. Benoit.

VIII. Philippe II. En 1217, le seigneur de Géorand, Pierre Itier, donna au monastère le droit de pâture dans tous les herbages de sa seigneurie & spécialement dans les pâquis de Tauron. Sur les instances de cet abbé, le pape Honorius III prit l'abbaye sous sa protection & lui accorda une bulle de priviléges datée d'Agnani, 2 juillet 1217. Il occupait encore le siége abbatial en 1226.

IX. Géraud I, en 1230.

X. Arnaud, en 1233. Héracle, seigneur de Montlaur, lui donna, en 1237, le mas comtal de Villesèche, dans la paroisse de Coucouron, pour prix de la fondation par l'abbé dans la chapelle de l'église abbatiale, dédiée à saint Jean-Baptiste, d'une messe perpétuelle pour le donateur & sa famille.

XI. Bernard I d'Anduze est indiqué dans le martyrologe comme le onzième abbé de Mazan.

XII. Géraud II.

XIII. Guillaume I de Monestier, en 1240; au mois de juin de cette année, il s'accorda avec Guillaume d'Alconat, prieur des chartreux de Bonnefoy, par la médiation de Bertrand, évêque du Puy, pour la délimitation des pâturages de l'abbaye & de la chartreuse dans les mandements des châteaux de Mezenc, du Béage & de Contaignet. En 1246, il eut aussi des difficultés avec le commandeur de Lavilate sur le droit de pacage des herbages de la chapelle Saint-Philibert en Montagne, ainsi que sur les limites respectives de leurs propriétés de *Richairant* & de *Montagul*. Le différend fut terminé par une sentence arbitrale prononcée par l'évêque de Viviers en 1247.

XIV. Pierre III Moure fit, en 1255, un arrangement avec le prieur de l'église de Notre-Dame de Prevenchères, au sujet des dîmes & des droits, levés par celui-ci en qualité de curé sur les granges de Vauclair & de la Grâce. En 1256, il confirma la sentence arbitrale rendue par Bertrand, prévôt du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux, entre le monastère de Mazan, Pons & Héracle de Montlaur, au sujet de la juridiction des granges de Mezeyrac, d'Issallas & de Trespis. En 1258, il transigea, avec le prieur de la Chapelle Graillouse, pour les dîmes perçues par celui-ci sur les habitants des terres que l'abbaye de Mazan possédait dans sa paroisse.

XV. Raimond II de Maliac, en 1272, transigea avec le chevalier Pons d'Ongle, commandeur de Lavilate, touchant les pacages de la chapelle Saint-Philibert en Montagne.

XVI. Rostaing I, en 1276.

XVII. Foulques, en 1283, obtint de Pons de Montlaur des concessions im-

portantes, soit en terres, soit en usages & droits de juridiction dans le mandement du château de Mayres. La même année, il fit un accord avec Guillaume de Salignac & Béraud du Béage pour les pâturages de Tauron. En 1284, il partagea avec Aimar de Poitiers la juridiction des terres que l'abbaye possédait dans les mandements des châteaux de Fay & de Mezenc. La même année, il céda en pariage au roi de France une partie de la terre de Berg pour la construction de Villeneuve de Berg.

XVIII. Guérin, en 1285.

XIX. Etienne I de Tinlande. Odilon, seigneur de Tournel, reconnaît, en 1287, tenir plusieurs terres de cet abbé.

XX. Gilles, en 1289. Le 27 juillet de cette année, l'abbé & le chapitre de l'abbaye donnèrent procuration à Guillaume de Saugue & Guillaume de Vogué, religieux de Mazan, pour traiter avec Béraud, seigneur de Bouzols & de Chabrières, pour le mas de la Calmète.

XXI. Guillaume II Darnaud de Saugue succéda à Gilles. En 1290, il céda à Aldebert de Peyre, évêque de Viviers, les terres de Géronne & de Vervède que le monastère possédait dans le mandement du château de Montpensier, à Châteauneuf-du-Rhône, en échange de la dîme du blé que l'église de Viviers percevait dans la paroisse de Lespéron. En 1295, il fit déterminer les limites respectives des possessions de l'abbaye & des seigneurs de Burzet & de Géorand, dans la forêt de Bauzon. Guillaume de Vogué, *frère convers & procureur général du monastère*, figure comme arbitre dans ce partage. En 1296, l'abbé Guillaume de Saugue transige avec Jean, comte de Forez, pour le château de Torrenchie; en 1298, avec Jean Cardinal, doyen & maître de l'hôpital des pauvres de Notre-Dame du Puy, au sujet d'une certaine rente; enfin, en 1299, avec Gui de Montlaur, pour la chapelle de Saint-Philibert.

XXII. Raimond III, en 1301. Le seigneur de Montlaur, Gui, donna à l'abbé Raimond l'investiture d'une donation faite au monastère par Guillaume Maurel d'Aubenas. En 1308, Raimond régla avec Girard, prieur de la Chartreuse de Bonnefoy, les droits litigieux des deux monastères sur le territoire de Gibernestas & la forêt de Sépos. En 1309, il fit reconnaître les droits de propriété de son abbaye sur le lieu du Savel, près le Chaylard, paroisse d'Ucel, qui étaient contestés par le seigneur Gui de Montlaur.

XXIII. Hugues II de Privat était abbé en 1314, date d'un accord fait par lui par l'entremise de frère Jaucelin de Chananeilles, avec le prieur de Saint-Cirgues en Montagnes, au sujet des dîmes réclamées par celui-ci aux habitants des terres du monastère & du château des Esperviers; il transigea avec le seigneur de ce château en 1317. Huit ans plus tard, le seigneur de la Roche qui avait succédé à Jarenton des Esperviers, fit revivre les mêmes prétentions, ce qui donna lieu à un nouveau compromis entre ce seigneur & l'abbé Hugues. En 1321, ce dernier fit un arrangement avec Bernard Itier, seigneur de Géorand, pour l'exercice de la justice sur les terres que ses ancêtres avaient données à l'abbaye. L'acte fut ratifié dans un chapitre général auquel assistèrent vingt-six religieux & six convers. Cet abbé obtint du pape Clément V, pour lui & ses successeurs, la faculté de porter la mitre & les autres insignes pontificaux, il obtint aussi l'union de l'église de Mayres à son monastère. Hugues occupait encore le siége abbatial en l'année 1328.

XXIV. Etienne II du Lac figure dans un grand nombre de transactions. En 1328, il fait un accord avec Gui de Châteauneuf, préchantre de la cathédrale de Viviers, & son frère Lambert, seigneur de Saint-Remèze, pour la jouissance de quelques terres, situées dans le diocèse de Mende; en 1331, avec Girard, seigneur de Godet, pour le Cros de Montrouge, & avec le prieur bénédictin de Tence (diocèse du Puy), pour quelques dîmes; en 1337, avec Pons de Montlaur pour les pâturages & les limites de la grange de Rieutort; enfin, en 1344, avec Etienne, abbé d'Aiguebelle, pour la Chalm de Mayalène, paroisse de Sainte-Eulalie, &c.

XXV. Pierre IV de Molette, abbé, en 1358. Jeanne de Bourbon, comtesse de

Forez, lui permit, en 1374, de fortifier le château de Torrenchie.

XXVI. Hugues III, en 1394. Cet abbé cède à emphythéose, pour la somme de trois cents écus d'or & sous la rente annuelle de sept livres tournois & de deux livres d'épices, de gingembre, de figues & de gruau, une maison sise à Viviers, près de la porte de Riquet, appelée l'hôtellerie du Cheval-Blanc, à Guillaume Borelle, habitant de cette ville; il y mit pour condition que lui & ses hoirs & successeurs seraient tenus de recevoir *avec plaisir* dans leur hôtellerie le seigneur abbé, sa suite accoutumée de moines & de frères convers, le grand cellerier du monastère, le maître de la grange de Berg, & généralement tous les moines qui viendraient à Viviers pour être promus aux ordres; de mettre à la disposition dudit seigneur abbé & de ses religieux, chaque fois qu'ils se rendraient dans la ville épiscopale, les chambres du rez-de-chaussée de l'hôtellerie, qui seraient évacuées par toutes personnes; d'y préparer un lit convenable & d'y mettre du bois en quantité suffisante pour la cuisson des aliments ou le chauffage pendant l'hiver.

XXVII. Pierre V d'Aiglin. Cet abbé reçut, en 1410, des legs considérables d'un chevalier nommé Gilbert Goy, seigneur de Corbière & coseigneur de Thucyte & d'Antraigues. En 1414, il transigea avec Pierre, bailli de Fay, & en 1419, avec le prieur de Montrotier, au diocèse de Lyon, pour les dîmes de Torrenchie.

XXVIII. Bernard II de Bonserre, abbé, en 1445. Il termina à l'amiable plusieurs différends qui s'étaient élevés entre l'abbaye & divers seigneurs : par exemple en 1449, avec Jean Itier, seigneur de Géorand, &, deux ans plus tard, en 1451, avec Dragonet, seigneur des châteaux de Saint-Vital, de Glavenas, de Montuselat, de Montvert & de Lafarre.

XXIX. Jean I de Serres. Il fit, en 1461, la visite régulière du couvent de Mercoire qui était de la filiation de Mazan.

XXX. B..., abbé en 1473.

XXXI. Pierre VI de Grolée.

XXXII. Méraud de Grolée, abbé commendataire & administrateur perpétuel de l'abbaye de Mazan, transige, en 1492, avec Louis de Montlaur.

XXXIII. Gaspard de Tournon, abbé commendataire, en 1507.

XXXIV. Charles I de la Baume de Suze, en 1523, transige cette année avec Jean l'Hermite de Montravel, baron de Mezenc, pour la coseigneurie des terres & châteaux de Montbrac & de Bonnefont.

XXXV. Rostaing II de Suze, abbé commendataire, en 1538.

XXXVI. Barthélemi-Gabriel du Rourez, abbé commendataire, en 1561.

XXXVII. Antoine de Suze, abbé commendataire, en 1579.

XXXVIII. Jean II de Boissy, en 1614.

XXXIX. Charles II de la Baume de Suze, abbé commendataire, en 1640.

XL. Louis I François de la Baume de Suze, évêque de Viviers, abbé commendataire, en 1662.

XLI. Charles III Antoine de la Garde de Chambonas, évêque de Lodève, succéda à son oncle, Louis de Suze, dans l'évêché de Viviers & l'abbaye de Mazan, en 1690.

XLII. Martin de Ratabon, évêque de Viviers, successeur de Charles de Chambonas, abbé commendataire, en 1714.

XLIII. Louis II de Montesquieu d'Artagnan, abbé de 1727 à 1731, année de sa mort.

XLIV. Louis III Chomel, ancien évêque d'Orange, conseiller du roi en ses conseils, nommé au mois d'octobre 1731, prend possession par procureur le 28 décembre de la même année.

XLV. François du Tilly, qui avait remplacé Louis Chomel sur le siége d'Orange, lui succéda également, après son décès, vers la fin de l'année 1732, dans la commende de l'abbaye de Mazan. Ce prélat fut transféré d'Orange à l'évêché de Lavaur, en 1746, & nous voyons par le registre des Insinuations du diocèse de Viviers qu'il était encore titulaire de l'abbaye de Mazan en 1768.

XLVI. N. de Pierreven, abbé commendataire jusqu'en 1790, époque de la suppression des ordres religieux.

NOTE CXXII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Grandselve.

(Diocèse de Toulouse).

L'ABBAYE de Grandselve peut être regardée comme la mère de toutes les abbayes cisterciennes du Midi de la France. Elle fut fondée en 1114, à dix lieues de Toulouse, sur la rive gauche de la Garonne, par saint Gérard de Salles, disciple du célèbre Robert d'Arbrissel. Il rassembla d'abord près de la forêt qui donna son nom à l'abbaye un certain nombre de religieux & fit confirmer ses premières possessions par Amélius, évêque de Toulouse, en 1117. Soumise pendant quelques années à l'abbaye de Cadouin, en Périgord, Grandselve lui échappa en 1147, en s'unissant à Clairvaux & en se mettant sous la toute-puissante protection de saint Bernard. Elle donna naissance aux monastères de Calers, de Candeil, de Fontfroide, de Carthagène, fit confirmer ses possessions par Innocent II & Grégoire IX, & reçut des donations innombrables de tous les seigneurs des environs. C'est encore à elle que le collége de Saint-Bernard, à Toulouse, dut son origine; de maison d'asile, il devint, en 1286, une sorte de petite université; le droit de visite dans cet établissement fut enlevé aux abbés du monastère en 1695.

A partir de la guerre de Cent ans, pendant laquelle le Prince Noir détruisit complétement les bâtiments claustraux, Grandselve ne fit plus que décroître. Elle échappa à toutes les tentatives de réforme; en 1579, l'abbé des Feuillans, Jean de la Barrière, essaya vainement de l'unir à son monastère nouvellement réformé; en 1643, la congrégation des *Abstinents*, plus tard la Trappe, ne réussirent pas davantage.

Les possessions de l'abbaye étaient immenses aux douzième & treizième siècles. Soigneux de conserver leurs archives, les abbés de cette époque firent exécuter six cartulaires, dont cinq se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, sous les numéros 9994, 11008, 11009, 11010, 11011 du fonds latin; le sixième, qui ne contenait presque exclusivement que des chartes de princes, a été copié en majeure partie dans la collection Doat. Enfin, un certain nombre de pièces originales des douzième & treizième siècles se trouvent aux Archives nationales.

La liste des abbés telle que nous la donnons a été dressée d'après les cartulaires qui nous ont permis d'améliorer considérablement la chronologie du *Gallia Christiana*. Nous avons surtout développé l'histoire des abbés des premiers temps, sur lesquels ces manuscrits offrent le plus de documents. Pour les temps modernes, nous renverrons le lecteur à la monographie, publiée par M. Jouglar, dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi*, en 1858; elle contient des détails intéressants sur l'église de l'abbaye & son ancien trésor.

Abbés de Grandselve.

I. ÉTIENNE fut le premier abbé de Grandselve institué régulièrement par saint Gérard de Salles; c'est la chronique de Maillezais qui nous l'apprend; mais son nom ne paraît point dans les actes. C'est à Gérard qu'en 1117 l'évêque de Toulouse, Amélius, confirme ses possessions à Grandselve & aux environs, en l'exemptant du paiement des dîmes dues à son église. La même année, Olivier de Bessens lui donne une partie de la forêt de Grandselve.

II. BERTRAND I était, dit-on, un prédicateur remarquable, & un religieux d'une vertu éprouvée. Il paraît pour la première fois en 1128, date de la donation faite à Grandselve par Guillem Sicher & son frère Gérard d'une terre à Combes, pour le salut de leur frère Raimond, mort excommunié. Deux ans plus tard, il reçoit d'Amélius, évêque de Toulouse, l'église de Ricancelle (*Riquerii cella*). Vers 1133, le comte de Toulouse, Alphonse, donna au monastère une culture de terre au lieu de La Sela, & en 1135, Arnaud de Montech renonce en sa faveur à tous ses droits sur cette terre. Vers la même époque, Bertrand

ayant tenté de se soustraire à l'obéissance de l'abbé de Cadouin, auquel le fondateur de Grandselve l'avait soumise, Innocent II chargea l'évêque de Toulouse de le rappeler à l'observation de ses devoirs. Le 13 août 1140, nous le voyons faire une vente d'oublies à Bernard *Risum agni habenti*, frère de l'hôpital d'Arnaud-Bernard. Deux ans plus tard, par bulle du 1er avril 1142, Innocent II confirme toutes les possessions du monastère, déjà nombreuses, & parmi lesquelles on comptait Fontfroide. qui allait devenir une abbaye. En 1143, par charte du 7 avril, Roger, vicomte de Carcassonne, exempte à la fois Grandselve & Fontfroide de tous droits de péage & de guidage dans ses domaines. Dans les années suivantes, Bertrand reçut de nombreuses donations des seigneurs de Combes, de Guillaume de Montech, de Bernard de Castelpor (1144, cession d'un revenu d'olives), &c. Il paraît pour la dernière fois dans une charte, datée de 1147, sans indication du mois (donation d'une terre à La Sela par Arnaud de Montech). C'est ce même abbé qui, sans doute pour séparer définitivement son église de l'abbaye de Cadouin, alla, en 1147, à Clairvaux l'offrir à saint Bernard; celui-ci lui donna l'habit de son ordre, & des lettres de protection adressées aux habitants de Toulouse. Bertrand mourut avant 1150; à Grandselve on l'honorait comme un saint & on lui rendait un culte public.

III. Alexandre I, de famille noble, chanoine & docteur de Cologne, fut touché de l'éloquence de saint Bernard, quand celui-ci alla prêcher la croisade en Allemagne & vint se faire moine à Clairvaux. Quelques années après, saint Bernard l'envoya à Grandselve, dont il était abbé; le 26 septembre 1150, donation d'une terre par Guillem Esquivet & Raimond de Saint-Salvi. En juillet 1151, la vicomtesse de Narbonne, Ermengarde, lui accorda dix charges de sel à prendre chaque année dans ses salines de Narbonne. C'est dans le cours de 1153, qu'il commença à acquérir des terres au lieu d'Annones, qui devint, plus tard, l'une des propriétés les plus importantes de l'abbaye. Le 28 octobre de la même année, Bonafos, doyen de la communauté de *Cariacum*, près Montauban, lui abandonna une terre dans le terroir de *La Sela*, sous une redevance annuelle de deux setiers de blé. C'est aussi à Alexandre que Guiraud du Bec donna, vers 1154, le lieu & la forêt de Candeil, pour y élever une abbaye. Le 20 octobre 1156, il obtient de Sicard de Laurac une charte d'exemption de la leude du sel. En janvier 1157, la terre de Mazères, au pays de Foix, lui est donnée par Pierre de Bagnols. Il dut se démettre, peu de mois après, car vers mars 1157, le suivant, Pons, recevait une donation de Raimond de Saint-Caprais. En 1168, Alexandre devint abbé de Cîteaux.

IV. Pons I fut élu vers mars 1157, & gouverna l'abbaye jusque vers 1165; sous son administration, les possessions de Grandselve s'accrurent d'une manière prodigieuse. Dans le cours de ces huit années, elle reçut plus de cent cinquante donations des seigneurs & des petits propriétaires des environs, & acquit d'immenses domaines aux lieux de *La Sela*, d'Annones, de Vielaigue, &c. En voici quelques-unes par ordre de dates. En 1158, Radulphe, prieur de Saint-Sardos, céda à Pons ce qu'il avait au lieu de *Serragoza*, moyennant un cens perpétuel de douze deniers morlas & une somme de quinze sous une fois payée. En 1160, le prieur de Moissac, Guiraud d'Alathz, lui céda une pièce de terre à Panperdud, & Raine de Maleville, prieur des Catallans, lui confirma cette donation, moyennant un cens annuel. Le 15 avril 1163, Guillaume de Toulouse, propriétaire d'une partie des péages de Toulouse, l'exempta de tous droits à son égard; en juillet de la même année, donation du vicomte de Terride. Un an plus tard, Raimond, comte de Toulouse, lui confirme la possession de la culture donnée en 1133 par son père Alphonse. Envoyé par Louis VII à Alexandre III, il se concilia l'amitié du pape & en obtint, en 1163, une bulle de protection & de confirmation. Vers 1165, il fut élu abbé de Clairvaux & devint évêque de Clermont en 1170.

V. Pons II lui succéda immédiatement, car la série chronologique des actes ne présente aucune lacune. Cet abbé acquit

de grands biens à la Lande & à Terrafort. Le 15 août 1166, il céde à Guarin, abbé de Sarlat, une partie de ses domaines de Ricolmont, en échange d'une portion de l'honneur de Berzac; le 10 octobre de la même année, il reçoit une donation de Raimond-Arnaud de Saint-Antonin. Le 17 mars 1167, donation de droits de pâture par le vicomte de Bruniquel. L'année suivante, il a avec les frères de la Capelle, couvent voisin de Grandselve, une querelle assez grave au sujet du territoire de Vieilaigue, querelle heureusement apaisée par l'abbé de Saint-Sernin, Hugues. Peu après, il obtint du comte de Toulouse des lettres d'amortissement & de protection, renouvelées plus tard par son successeur, Raimond VI; cet exemple est suivi, en 1170, par le vicomte de Béziers, Roger II, qui affranchit l'abbaye de tout péage dans ses domaines. En 1173 enfin, l'évêque de Toulouse, Hugues, exempte l'abbaye de payer les prémices dues par la grange de *La Sela*, moyennant un cens annuel de trois sous de Toulouse. La dernière mention de Pons II est du 19 février 1173 (v. st.), la première de son successeur est du 23 avril suivant.

VI. Gui Vidal reçut un grand nombre de donations des propriétaires voisins du monastère, entre autres des seigneurs de l'Ile en Jourdain, qui, en 1174, lui concédèrent l'usage dans leurs bois & le droit de pâture pour ses bestiaux. La même année, il avait avec l'abbaye de Belleperche, au sujet des églises de Saint-Porquaire & des Catallans, des querelles violentes, que parvint à apaiser Géraud, abbé de Clairvaux, dans sa visite des monastères cisterciens de la Gascogne. En 1175, nouvelle querelle avec le prieur de Saint-Sardos, au sujet des pâturages des bords du Lambon, apaisée cette fois encore par des arbitres. En 1178, il obtient de l'abbé du Mas-Garnier, Alacip, l'autorisation de construire un moulin sur les bords de la Garonne. La dernière mention de Gui est du 22 mai de la même année.

VII. Guillaume I de Combanol paraît dès le 8 juin suivant. Pendant sa longue administration, il acquit de grands domaines. En septembre 1178, Pons, abbé de Saint-Sernin, lui permet d'acquérir jusqu'à dix arpents de terre dans un fief appartenant à son abbaye. Peu après il termine des différends qu'il avait avec l'abbé de Combelongue, au sujet des montagnes de Ravat, par l'entremise des abbés d'Eaunes, de Boulbonne & de Foix. En 1181, Raimond V lui concède le sel nécessaire aux besoins de la congrégation à prendre sur le salin d'Agen; l'année suivante, il lui donne divers pâturages & l'exempte du payement des péages & droits analogues dans ses domaines. En 1183, échange avec Gauzbert, abbé de Marcillac, de Saint-Giri contre une terre sise à Montech. En 1184, Raimond, comte de Toulouse, lui donne les moulins bannaux du Lhers, près la grange de Banols. Deux ans plus tard, il reçoit du vicomte de Lomagne, Vézias, le droit de pâture dans ses domaines. En 1187, donations nombreuses des seigneurs de Terride, & exemption de péage accordée par Gaston de Béarn. En 1188, le comte de Toulouse lui renouvelle le droit d'usage dans ses pâturages & dans ses bois, & lui donne un emplacement pour construire deux moulins au lieu de Verned. L'année suivante, il reçoit diverses donations des seigneurs de l'Ile en Jourdain; en 1192, Barral, seigneur & vicomte de Marseille, concède à l'abbaye un revenu de vingt livres de poivre sur le port de Marseille, revenu qu'elle percevait encore longtemps après; en 1195, nouvelle exemption de péage & de leude, accordée par le comte d'Armagnac, Géraud. L'abbé Guillaume paraît pour la dernière fois dans un acte de janvier 1197 (v. st.), ce qui détruit la conjecture des Bénédictins, qui placent entre lui & le suivant un abbé, nommé *Hugues*, dont les cartulaires ne font point mention.

VIII. Arnaud I Amauri, auparavant abbé du Poblet, en Catalogne, devint abbé de Grandselve vers septembre 1198; au mois d'octobre de la même année, il reçoit l'île de Borrel de Bernard de Montaut & de sa mère Indie; le 2 janvier 1198 (v. st.). Esquirols de Beaupuy lui cède ses possessions au Mas, à Grandselve & à Annones. La même année, Guillaume-Robert, abbé du Mas-Garnier, lui permet de construire un moulin sur la Garonne avec barrage, moyennant un cens annuel de douze de-

niers de Morlas & le quart de la pêche; en même temps, Vézias, vicomte de Lomagne, lui accordait une saumade de vendange à prendre à Auvillars. Il paraît encore en mars 1199 (v. st.) & le 29 novembre 1201, date d'une donation d'Amanieu, sire d'Albret. Peu après, il quitta le Midi pour devenir abbé de Cîteaux; il n'y revint qu'en 1209, en qualité de légat, à la suite de l'armée croisée. Son dévouement à la cause du catholicisme & son grand zèle lui valurent le siége archiépiscopal de Narbonne en 1212. Il posséda cette dignité jusqu'en 1222, époque de sa mort.

IX. Aimeri, paraît dans les actes en février 1201 (v. st.), date d'une exemption de péage accordée à l'abbaye par Ratier de Castelnau. Il est encore mentionné en octobre de la même année, & en novembre 1202, date du testament de Guillaume, seigneur de Montpellier, qui se fit enterrer à l'abbaye, & lui légua cent livres. Son successeur ne paraît qu'un an plus tard.

X. Guillaume II Robert obtint, le 9 octobre 1203, du vicomte de Béziers, Raimond-Roger, la confirmation des priviléges accordés à Grandselve par ses prédécesseurs. En 1205, le comte de Toulouse lui donne une maison de Castelverdun; en 1208, le comte de Comminges prend l'abbaye sous sa protection & lui accorde le droit de pâture dans ses domaines. Enfin, en juin 1213, Guillaume obtient de Raimond de Ramafort une concession analogue.

XI. Pierre I paraît en septembre 1215, date d'une charte de protection du vicomte de Lomagne, Vézias. En 1217, l'évêque d'Agen exempte de tout péage sur la Garonne les possessions de l'abbaye; enfin, au mois d'octobre de la même année, il acquiert divers droits de Bernard de Montaut.

XII. Raimond I Pierre de Roqueville est gratifié, le 21 février 1217 (v. st.), du lieu d'Avezac par Arnaud de Faudoas. Le 28 avril suivant, Senebrus, seigneur de Lesparre, lui cédait un revenu annuel de deux muids de sel sur le lieu de *Solacum*. D'après le *Gallia*, il vivait encore en avril 1220 & en 1221.

XIII. Bernard I, cité dans une donation de Eudes de Pardaillan au monastère dans le mois de décembre 1222; vivait encore en 1223, d'après le *Gallia*.

XIV. Hélie obtint, le 30 juillet 1224, des consuls d'Agen, la permission d'user, sous certaines conditions, de l'eau de la Garonne, dans l'intérieur de cette ville; au mois de septembre de la même année, Sénebrus de Lesparre lui renouvela sa donation de 1217. En mars 1227, il s'accorda avec l'abbé de Gimont, au sujet des pâturages de Sirac. Déjà employé dans les négociations avec les princes albigeois de 1224 à 1226, il fut chargé par saint Louis & le cardinal-légat de Saint-Ange, de négocier la paix de Melun avec Raimond VII; il fut le mandataire de celui-ci lors de la signature du traité, qui stipulait en faveur de Grandselve une indemnité de 1000 marcs (janvier 1229, v. st.). En mai 1229, il reçoit une donation de Géraud d'Armagnac, de Eudes de Terride, en mars 1230 : il s'accorde avec l'abbé du Mas-Garnier, en juillet 1230. Vers la même époque, Eudes, vicomte de Lomagne, lui confirma les donations de son père Vézias. Il était déjà mort le 25 décembre 1231.

XV. Arnaud II Gaillard était abbé, le 5 décembre 1232, date d'un arbitrage entre l'abbé de Boulbonne & Bertrand de Beaupuy; en 1234, Grégoire IX lui concède différents priviléges judiciaires. En avril 1236, il s'accorde avec l'abbé du Mas-Garnier au sujet de quelques possessions à Auvillars & à Verdun.

XVI. Bernard II, indiqué par le *Gallia* comme ayant fait plusieurs acquisitions en 1237.

XVII. Raimond II Bertier ou Ferrier paraît en 1238; en octobre 1240, Amanieu, sire d'Albret, l'exempte de tous péages & leudes dans ses domaines. A la même époque, le roi d'Angleterre Henri III lui confirma la jouissance des donations faites autrefois à Grandselve par les rois d'Angleterre. Les actes capitulaires indiquent à l'année 1240 l'élection de l'abbé de Fontfroide à la dignité abbatiale, & son refus, amené par des raisons importantes.

XVIII. Eudes de Chateauroux, né en Berry, docteur en théologie & chancelier de l'université de Paris, abbé d'Ours-

camp, puis de Grandselve, devint cardinal-évêque de Tusculum en 1244.

XIX. Pierre II Raimond reçoit le 22 mars 1244 une donation de Géraud, comte d'Armagnac. En août 1247, Eudes de Terride, fils de Bernard d'Astafort, lui donna une terre près du port de Léon de la Garde.

XX. Richard paraît dès juillet 1248; au mois de janvier suivant, Eudes, vicomte de Lomagne, confirme une convention passée entre lui & l'un de ses vassaux, & peu après, le vicomte de Béarn l'exempta de tous péages dans ses domaines. Richard obtint à plusieurs reprises des exemptions semblables des riverains de la Garonne, & le pape Alexandre IV lui accorda de nombreuses bulles de protection & de sauvegarde. Le 27 avril 1252, l'évêque de Toulouse, Raimond, vint consacrer l'église de l'abbaye avec plusieurs autres prélats. En octobre 1254, Alphonse de Poitiers lui fait délivrer les sommes dues à l'abbaye par Raimond VII & les legs que lui avait faits ce prince. En janvier 1256 (v. st.), il fait un accord avec Barthélemi, abbé de Gimont. Il cesse de paraître en 1258-59.

XXI. Pons III. Le 17 avril 1259, il transige avec Simon, abbé de Belleperche; le 3 janvier 1259 (v. st.), le cellérier majeur de l'abbaye & l'official d'Agen mettent fin à leurs différends avec Baudouin de Durfort, seigneur de Clermont-sur-Garonne, au sujet des péages dudit lieu; le même jour, transaction analogue avec ses coseigneurs, Arnaud de Durfort & Guillem Saisset. En septembre 1261, Holdric de Corbarieu (*de Curvorivo*), fils de Bertrand de Roquefort, lui vend tous ses droits sur le bois de Flaorac. La même année, ayant des querelles avec l'évêque de Toulouse & le prévôt de Saint-Etienne, il en remit la décision à l'abbé de Lombers, Bertrand de Miramont. En avril & septembre 1262, il obtient des bulles de protection de Clément IV & d'Urbain IV. Enfin, le 28 septembre de la même année, le prieur de Saint-Orens d'Auch lui donne quittance du paiement de divers droits.

XXII. Bernard III de Bac paraît le 25 novembre 1262, date d'une procuration donnée par lui à Guillem Vidal; en 1263, il a contestation avec Yves, abbé de Cluny. Il obtint de nombreuses exemptions de péage des propriétaires riverains de la Garonne. Le 9 septembre 1267, il transige avec le précepteur de Brugal, qui se reconnaît vassal de l'abbaye. Au mois de novembre suivant, Géraud, comte d'Armagnac, amortit en sa faveur diverses terres tenues de lui. Il devait encore vivre en juillet 1269, mais il était mort au mois de novembre de la même année.

XXIII. Bertrand II Geoffroi paraît en novembre 1269; en 1275, Philippe III lui accorda des lettres de protection & de sauvegarde, & en 1279, des lettres d'amortissement. C'est du temps de cet abbé qu'Alphonse, roi de Castille, ayant fondé en Murcie différents monastères de moines-chevaliers, assujettis à la règle de Calatrava, les soumit à Grandselve; le chef-lieu de ces établissements fut Carthagène. En 1279, paréage avec le roi pour la Bastide-de-Beaumont. Le 7 mai 1281, Martin IV lui accorde une bulle de protection; la même année, la vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars lui confirme l'exemption de péages accordée par ses prédécesseurs. En 1282, il s'accorde avec Arnaud de Villemur, abbé de Saint-Sernin, pour la construction d'une chapelle & d'un collége dans cette paroisse; les statuts du collége sont de 1286. Ce fut le collége de Saint-Bernard, dont plus tard on enleva la direction aux moines de Grandselve. Bertrand mourut en 1288 & fut inhumé dans le cloître, où l'on voyait encore son épitaphe au siècle dernier.

XXIV. Pierre III Alfaric, élu en 1288; en 1289, lettres de protection du roi de France, Philippe le Bel. En 1290, de concert avec le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, il construit une ville neuve à la grange de Vieilaigue près Grandselve; la même année, il s'accorde avec l'abbé de Belleperche, au sujet de leurs pâturages communs. En 1292 enfin, le 3 avril, il déclare les libertés dont jouiront les habitants de la nouvelle bastide de Grenade.

XXV. Bertrand III de Bruaval, auparavant abbé d'Aumery; élu à Grandselve

en 1293. En janvier 1294, Philippe le Bel l'envoya avec l'abbé de Belleperche & plusieurs autres ecclésiastiques au lieutenant du roi d'Angleterre, pour le sommer d'avoir à évacuer le duché d'Aquitaine. En 1299, lettres de protection du même prince; en 1301, exemption des dîmes accordée par Boniface VIII. En 1306, composition avec le connétable de Bordeaux pour le paiement des leudes & des péages au port de cette ville & dans sa juridiction. Enfin, le 17 octobre 1314, Raimond Pelet, seigneur du Puy-Gontaud, lui accorde une exemption de péage sur la Garonne.

Jean Gilles, moine de la Séoube, ayant été élu par quelques moines contre les règles canoniques, fut déposé par le pape.

XXVI. Pons IV Maurin, abbé de Valmagne, nommé par Jean XXII en 1319; en 1322, il s'accorde avec Raimond de Montaigu, abbé du Mas-Garnier, au sujet de quelques droits. La même année, Charles le Bel lui octroie des lettres de sauvegarde & de protection. Le 11 janvier 1326 (v. st.), Arnaud-Guillaume, comte de Montlezun, l'exempte des leudes & péages dans ses terres; Pons Maurin mourut peu après.

XXVII. Guillaume III de Piret, abbé de Beaulieu, en Rouergue, fut transféré à Grandselve par Jean XXII, en 1327; il est mentionné plusieurs fois, de 1338 à 1346.

XXVIII. Raoul, abbé en 1348. Philippe de Valois l'envoya en mission auprès du sénéchal de Carcassonne. En 1349-50, le même prince exempta l'abbaye du paiement des décimes accordés par le Saint-Siége, à cause de son extrême pauvreté. En 1358, Raoul achète une maison à Grandselve; en 1364, une autre maison à Toulouse contiguë au collége Saint-Bernard. Il mourut en 1368.

XXIX. Bernard IV de la Fours, abbé de Franquevaux, en 1351, puis de Sinanque, au diocèse de Cavaillon, en 1354, nommé à Grandselve par Urbain V, en 1368; abbé jusqu'en 1386 & 1391.

XXX. Guillaume IV, 1391-93-98.

XXXI. Pierre IV Olier, proviseur du collége de Saint-Bernard de Toulouse, élu en 1400; en 1408, il reçoit une donation d'Esclarmonde de Bourgemont; en 1415, il procède à la visite du monastère de Calers.

XXXII. Jean I Azemar, 1424; déposé, en 1432, à cause de sa mauvaise administration, par les abbés de Morimont & de Cadouin, commissaires du chapitre général de Cîteaux.

XXXIII. Gilles de Morban, élu en 1432; le choix des religieux fut ratifié par l'abbé de Bonnefont, commis pour la réformation du monastère. En 1448, il approuve l'élection de Martial, abbé de Fontfroide. En 1454, il fonde la chapelle du Purgatoire à Grenade, & plus tard lui donne des statuts. En 1457, il reçoit une donation d'Amanieu d'Albret, sire de Lesparre; il vivait encore en 1458, le 4 mars 1460 & le 3 janvier 1461 (v. st.)

XXXIV. Bertrand IV d'Albi, abbé en 1463. En 1469, il confirme l'élection de Jacques Gaillard, abbé de Calers, & le 15 mars 1473, celle de Pierre de la Roque, abbé de Fontfroide.

XXXV. Arnaud III Blanc, 1475.

XXXVI. Antoine-Pierre de Narbonne, 1476; évêque de Vabre & abbé de Fontfroide, se démit en faveur de

XXXVII. Georges I, cardinal d'Amboise, 1477-83.

XXXVIII. Louis I de Narbonne, frère d'Antoine, évêque de Vabre, paraît en 1494; d'après une inscription du 21 juillet 1494, il fit orner de peintures l'église & le cloître. Mort le 7 février 1519.

XXXIX. Gabriel I de Narbonne, abbé de Candeil, 1519-30.

XL. Georges II de Narbonne, abbé de Saint-Germer & de Fontfroide, 1531-35.

XLI. Jean II Bertrand, de Toulouse, chancelier & cardinal, 1549.

XLII. Pierre V Bertrand, parent du précédent, 1550; évêque de Cahors en 1557.

XLIII. Alexandre II Farnèse, cardinal-évêque de Tusculum, vice-chancelier de l'Église romaine & légat d'Avignon, 1572-79.

XLIV. N. de la Roque, de Toulouse, 1589.

XLV. Pierre VI de Lanes, élu le

29 mai 1593 par les religieux, non accepté par le roi, se démet.

XLVI. Louis II de Nogaret de la Valette, cardinal-archevêque de Toulouse, promu en 1599, fait bâtir le chœur de l'église, 1604; abdique en 1612 en faveur de

XLVII. François de Joyeuse, cardinal-archevêque de Toulouse, puis de Rouen, 1612, mort en 1616. Le précédent reprend alors l'abbaye & la possède jusqu'en 1639.

XLVIII. Louis III Armand de Bourbon, prince de Conti, 1639. Ne s'occupa aucunement de l'administration de l'abbaye & eut de nombreux procès avec les religieux; en 1653, il résigna son titre & se maria l'année suivante.

XLIX. Jules Mazarin, cardinal & ministre, s'empara du temporel, en 1654; le pape lui refusa ses bulles. Il eut avec les religieux de nombreux procès, qui ne finirent qu'après sa mort, arrivée le 9 mars 1661. Il légua sa chapelle à l'abbaye, & par son testament chercha à réparer une partie des torts qu'il lui avait causés. Les exécuteurs testamentaires & ses héritiers remplirent fidèlement les clauses de son codicille [1].

L. Gabriel II de Roquette, nommé par le roi le 10 mars 1661; il n'obtint ses bulles qu'en 1665. Il fit administrer le temporel par son frère, Jean de Roquette, conseiller au parlement de Toulouse. Il mourut en 1707.

LI. Joseph-Emmanuel de la Trémouille, cardinal-évêque de Bayeux, archevêque de Cambrai, abbé de Lagny & de Bonnecombe, abbé de Grandselve, le 23 avril 1707. Mort en janvier 1720.

LII. Frédéric Lanti de la Roere, neveu du précédent par sa mère, Antoinette de la Trémouille, abbé commendataire, en 1719.

LIII. N. de Lanti, 1760.

LIV. N. de Veri, 1766.

LV. N. de Crillon, 1779.

Lors de sa suppression, en 1790, l'abbaye était en économat depuis un an. [A. M.]

[1] Voir à ce sujet la monographie de M. Jouglar, plus haut citée.

NOTE CXXIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Boulbonne.

(Diocèse de Toulouse, puis de Mirepoix.)

Fille de Bonnefont, de la famille de Morimont, l'abbaye cistercienne de Boulbonne fut fondée vers 1129; d'abord bénédictine, elle ne fut définitivement affiliée à Cîteaux qu'en 1150. Enrichie par les seigneurs des environs, elle fonda autour d'elle de nombreux monastères; Notre-Dame de Marenx, que Raimond, évêque de Toulouse, lui avait donnée, en 1159, avec l'assentiment d'Aton, abbé de Lézat, lui fut unie en 1442; en Espagne, elle éleva le monastère d'Ovila, & en Grèce une maison religieuse. En 1196, l'abbaye voisine de Vajal lui fut soumise, & en 1225, cette union fut confirmée par Guillaume, abbé de Fontdouce, maison-mère. Vers la même époque fut fondé le couvent de femmes de Valnègre, qui fut plus tard uni à Boulbonne par G., abbé de Morimont. Enfin, en 1219, Tramesaigues lui avait été cédé par l'abbé de Cuxa, dont il dépendait. L'abbaye de Calers, qui lui avait été momentanément unie, en fut séparée en 1460.

Boulbonne avait, à l'université de Toulouse, un collége pour l'éducation des jeunes moines. Elle fut comblée de bienfaits par les comtes de Foix, dont elle contenait les tombeaux; en 1270, on y fonda la chapelle des SS. Jacques & Philippe, destinée spécialement à leur servir de chapelle mortuaire.

La communauté a produit un pape, Jacques Fournier, qui prit le nom de Benoît XII, & un cardinal, son neveu, Guillaume Court, qui reçut la pourpre en 1338.

Au seizième siècle, l'abbaye fut détruite par les calvinistes, & les religieux habitèrent leur collége de Toulouse jusqu'en 1632; à cette époque, ils relevèrent leur monastère à trois milles de l'ancien em-

placement, au lieu de Tramesaigues, entre le Lhers & l'Ariége.

Abbés de Boulbonne[1].

I. Dominique I, premier abbé connu; reçoit, en octobre 1154, une donation d'une dame nommée Bérengère. En septembre 1159, l'évêque de Toulouse, Raimond, lui donne l'église de Marenx, en réservant ses droits de synode; en 1166, donation de droits de pâture par Arnaud de Castelverdun. La même année, Dominique s'accorde avec Arnaud, abbé de Combelongue, au sujet des pâturages de Bonrepaux & de Montaut. Dix ans plus tard, le comte de Toulouse l'exemptait des leudes & péages levés dans ses domaines, exemption confirmée plus tard par le roi Philippe le Hardi. Il reçut encore différentes donations dans les années suivantes & notamment en février 1180 (n. st.). Il dut mourir peu après.

II. Eudes reçoit, en juin 1180, d'Aton-Arnaud de Castelverdun, le Caylar de Chercorb. Sous cet abbé, le monastère acquit de grands biens dans la ville & aux environs de Mazères. Le 23 novembre 1182, le pape Luce III lui confirme ses possessions & priviléges; la même année, Eudes reçoit un bois de Sicard de Laurac. En 1186, nouvelle bulle de protection d'Urbain III, qui ordonne à divers prélats de la province de faire respecter tous les priviléges & immunités de l'abbaye. En 1188, Bernard, abbé de Cuxa, lui abandonne la moitié des dîmes de Tramesaigues. En même temps, Raimond-Roger, comte de Foix, exemptait de tous droits & de toutes redevances les maisons possédées à Pamiers par l'abbaye; le 1er janvier 1188, exemption des dîmes & prémices accordée par Fulcrand, évêque de Toulouse. En 1191, Eudes s'accorde avec Guillaume, abbé de Grandselve, au sujet des pâturages du mont de Ravat. En avril 1192, nouvelle donation du comte de Foix d'une maison auprès de Tarascon. Un an plus tard, Raimond Forz abandonne à Boulbonne le monastère de Vajal & ses droits sur son territoire. Eudes paraît encore en janvier 1194 (v. st.), date d'une donation de Sicard de Laurac, & le 28 mars 1195 (n. st.), l'abbé de Tenaille, supérieur de Vajal, lui confirma la possession de ce lieu. Vers 1192, il avait obtenu une bulle de priviléges de Célestin III.

III. Dominique II reçut, en janvier 1196, de Guillem *Galobia de Amancianis* la maison de Sainte-Marie de Vajal, moyennant cent sous de Toulouse; divers domaines de cette abbaye furent vendus par le même Guillem, en octobre 1199, à son successeur Bérenger; en juin 1196, Guillem-Roger, seigneur de Mirepoix, déclara renoncer en sa faveur à tous ses droits sur les biens d'un aveugle de Vajal.

IV. Bérenger I; il paraît en mars 1197 (n. st.) : donation par Guillaume de Lapenne de ses droits sur les biens de l'abbaye de Vajal. En juin 1197, Guillem, prieur de Bergerac, lui confirme diverses donations. Le 15 mars 1199 (v. st.), le comte de Foix, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle église, lui concède d'importants priviléges. En 1200, le seigneur de Montréal, Aimeri, lui donne ses possessions au dîmaire de Saint-Jean de Nérac; la même année, donation d'Esclarmonde, sœur du comte de Foix. En 1201, transaction entre Bérenger & le prieur de Cintegabelle; Innocent III la confirma par bulle du 31 janvier de cette année. En 1203, Raimond-Roger, vicomte de Carcassonne & de Béziers, exempte de tous droits une maison du faubourg de Saint-Vincent, à Carcassonne, acquise par lui du fils d'un juif nommé Bonet Baron. Bérenger paraît pour la dernière fois dans une charte d'Estève de Caumont, qui entra comme frère à l'abbaye, en février 1205 (n. st.).

V. Auger acquit, en juin 1206, les dîmes de Saint-Pierre de Mazères, de Péronelle, dame de cette ville. Il paraît encore en janvier & mai 1208.

VI. Bérenger II Valart; c'est sous cet abbé que Tramesaigues fut unie à Boulbonne; par chartes de juin & de juillet 1209, Pierre, abbé de Cuxa, lui vendit

[1] Nous avons employé pour cette notice les volumes 83, 84, 85 & 86 de la collection Doat, qui contiennent un grand nombre de pièces extraites des archives de l'abbaye.

cette église, moyennant un cens annuel de douze sous de Barcelone; & la même année, Élie de Laurac lui fit remise de dix-neuf cents sous de Toulouse, prix de cette acquisition. L'année suivante, il reçoit une terre du comte de Foix. Le 13 juin 1210, Innocent III lui renouvelle le privilége jadis accordé par le Saint-Siége de ne payer aucune dîme pour ses églises & autres possessions. Bérenger paraît encore en mars 1213 (n. st.).

VII. Raimond I Sigier reçoit, en avril 1215 (n. st.), de Raimond de Montaut, ses droits sur le pays entre le Lhers & l'Ariége; la même année, il s'accorde avec Guillaume de Cervian, abbé de la Grasse, au sujet de l'église de Corbières, & Gui de Lévis, maréchal de Simon de Montfort, lui abandonne une redevance de trois muids de blé qu'il avait à Mazères. Persécuté par ses supérieurs ecclésiastiques & menacé par eux, il obtint du pape Innocent III une bulle de protection (30 octobre 1215). Simon de Montfort, en 1216, lui continue la possession du lieu d'Ampoulhiac. En 1218, Estève de Caumont confirme par son testament toutes les donations faites par ses prédécesseurs à Boulbonne & lui légue cent sous de Toulouse. Enfin, en août 1220, Bernard, abbé de Calers, apaisa la querelle qui divisait Raimond & G. des Camps, au sujet de la ville d'Ampoulhiac, ancienne dépendance de la maison de Tramesaigues.

VIII. Guillaume I paraît en 1221.

IX. Robert, *alias* Robin, se fait céder, en 1222, l'abbaye de Vajal par l'abbé de Bonnefont. Le 27 novembre 1227, il reçoit une bulle de protection de Grégoire IX. Peu après, Foulque, évêque de Toulouse, lui confirmait la possession de Tramesaigues. Enfin, en 1228, il s'accorde avec Maurin, abbé de Saint-Antonin de Pamiers.

X. Pierre I siége le 1er juillet 1229 au concile de Saint-Jean des Verges, réuni pour réconcilier le roi & le comte de Foix, Roger-Bernard. Le 23 novembre 1230, il s'accorde avec Maurin, abbé de Pamiers, au sujet des droits sur la sépulture des paroissiens de Saint-Antonin à Boulbonne; la même année, sur la plainte de l'abbé de Calers, des juges, députés par le chapitre général de Cîteaux, lui défendent d'élever une grange à Ampoulhiac. En juillet 1231, il s'accorde avec Bernard de Durfort. Enfin, en avril 1232, il reçoit une donation de Dias, dame du Felgar.

XI. Pons de Saint-Victor paraît le 5 décembre 1232; il eut, quelques mois plus tard, de grands démêlés avec Cuxa, au sujet de la possession de Tramesaigues. En avril 1233, le comte de Foix garantit l'exécution d'une convention conclue entre lui & le seigneur de Durfort; Pons paraît encore au mois de décembre suivant, & pendant l'année 1234.

XII. Adémar I, abbé le 15 octobre 1236.

XIII. Bernard I d'Albars paraît dans un acte du 15 août 1237; il s'accorde, en 1239, avec Bernard, abbé de Calers; obtient, en 1241, une lettre de protection de Roger, comte de Foix.

XIV. Bérenger III renonce, le 19 février 1247 (n. st.), à l'exemption des droits sur le sel, jadis accordée à Boulbonne par le dernier vicomte de Béziers; le 28 décembre de la même année, il admet Raimond de Foix parmi les frères, & obtient d'Innocent IV plusieurs bulles de priviléges. En 1248, nouveau compromis avec l'abbé de Pamiers au sujet des legs du comte de Foix à son monastère. En 1251, le chapitre général de Cîteaux lui permet de célébrer l'anniversaire des comtes de Foix, enterrés dans l'église abbatiale, & bienfaiteurs du monastère.

XV. Adémar II fait paréage, le 29 janvier 1252 (n. st.), avec Roger, comte de Foix, pour la ville de Mazères. Il eut de nombreux démêlés avec les officiers du comte de Toulouse, Alphonse, & le pape fut obligé d'intervenir, ainsi que le roi. Ce dernier députa Pierre d'Auteuil, son sénéchal de Carcassonne, qui fit, à ce sujet, une enquête sévère (fin 1255). Le 3 juin 1256, Adémar s'accorde avec le seigneur de Mirepoix; le 4 juillet suivant, une sentence arbitrale lui adjuge la grange de Bonrepaux, que lui disputait l'abbaye de Pamiers.

XVI. Guillaume II Robert confirme, le 9 janvier 1257 (n. st.), le paréage pour la ville de Mazères, précédemment fait avec le comte de Foix. D'après un acte

& d'après l'épitaphe du comte de Foix, il aurait encore vécu le 25 février 1264, & le 4 mars 1266; mais il doit y avoir erreur, car, dans l'intervalle, nous trouvons un autre abbé.

XVII. Arnaud I. 22 mai 1262, fondation d'une chapelle mortuaire pour les comtes de Foix, à Boulbonne, par le comte Roger, & transaction du 7 août 1263 avec Jaubert, abbé de Cuxa.

XVIII. Roger transige, le 15 août 1269, avec l'abbé de Pamiers au sujet de l'incendie de sa grange de Bonrepaux; le 28 juin 1270, il réclamait de l'évêque de Toulouse une église, sur laquelle il prétendait avoir des droits.

XIX. Olric reçoit, le 25 mars 1272, une donation de Bernard de Lordat, chevalier. La même année, eut lieu, dans le monastère, une entrevue restée célèbre entre les rois de France & d'Aragon & le comte de Foix. En 1275, Olric s'accorde avec l'abbé de Calers.

XX. Bernard II Saquet paraît en 1276; en 1278, il confirme le paréage de Mazères. Le 27 février 1280 (v. st.), il reçoit la confession d'un juif de Mazères, qui se reconnut coupable d'un vol.

XXI. Imbert requiert, le 19 juin 1282, Marguerite, comtesse de Foix, d'avoir à remplir les clauses du paréage conclu entre l'abbaye & les anciens comtes pour Mazères. Le 28 août 1285, Honorius IV prend l'abbaye sous sa protection. Le 8 mars 1290, il s'accorde avec l'abbé de Combelongue, au sujet de la jouissance du ruisseau d'Astald. Il paraît encore plusieurs fois de 1294 à 1298.

XXII. Arnaud II Guillaume paraît en 1299; le 3 décembre 1300, le comte de Foix ordonne la construction, à Mazères, aux frais de l'abbé, d'une prison commune aux deux juridictions. L'année suivante, ce prince est enterré dans l'abbaye. Le 19 mars 1304, Arnaud renouvelle l'association spirituelle qui unissait depuis longtemps son abbaye & celle de Cuxa. Il paraît encore en 1313 & 1314.

XXIII. Guillaume III Court, du diocèse de Mirepoix, étudia la théologie & la philosophie au collége des Bernardins, à Paris, & devint docteur. Abbé en 1316, en 1325, il reçoit de Gaston, comte de Foix & de Béarn, les produits de la sergenterie de Mazères. En 1328, il transige avec l'archevêque de Toulouse pour la jouissance du ruisseau d'Astald. En 1337, Benoît XII, son oncle, le nomme évêque de Nimes; quelques mois après, il devient évêque d'Albi, & cardinal du titre des *Quatre-Couronnés*.

XXIV. Durand, moine de la Ferté; reçoit un hommage le 25 mars 1339 (n. st.); le 22 avril 1341, il donne quittance de mille florins d'or, légués à Boulbonne par Benoît XII; il mourut la même année.

XXV. Arnaud III paraît en 1346; fait, en 1350, la visite du monastère de femmes de Valnègre & transige, le 3 février 1354 (v. st.), avec Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix.

XXVI. Bertrand, que les auteurs du *Gallia* appellent *Guillaume*, paraît dans une quittance du 8 mai 1354.

XXVII. Raimond II fonde, le 6 octobre 1364, l'anniversaire de Guillaume, cardinal-évêque de Tusculum, qui avait légué tous ses biens à Boulbonne; paraît encore en 1368.

XXVIII. Pierre II Aulier, abbé de Calers, paraît de 1370 à 1374; en 1390, il s'accorde avec Roger-Bernard de Lévis, seigneur de Mirepoix; en 1391, le comte de Foix, Mathieu, lui confirme tous les priviléges accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs : il figure encore dans un acte du 26 novembre 1395; d'après un document de 1399, il était docteur en théologie.

XXIX. Arnaud IV, d'abord abbé de Bonnefont, paraît en 1401.

XXX. Pierre III Élie ou de Foix, bachelier en droit, abbé de 1404 au 25 octobre 1431.

XXXI. Raimond III, 1434; promulgue, le 5 octobre 1435, une bulle d'Eugène IV, unissant l'église paroissiale de Valz à la cathédrale de Mirepoix.

XXXII. Pierre IV Erbolet. Le 28 juin 1453, Nicolas V lui permet d'officier avec les ornements pontificaux; par bulle du même jour, Calers fut unie à Boulbonne. Pierre mourut en 1459.

XXXIII. Antoine Solier, renommé comme professeur de théologie, abbé de

Calers, fut confirmé comme abbé de Boulbonne, en 1459, par Bertrand, abbé de Bonnefont. Le 3 avril 1462, il était procureur général de l'abbé de Cîteaux.

XXXIV. Guillaume IV Roger, élu & confirmé par Guillaume, abbé de Bonnefont, en 1476; il paraît encore en septembre 1491 & en 1493.

XXXV. Jean de Foix, abbé commendataire, du 31 août 1494 au 24 septembre 1497.

XXXVI. N..., cardinal de Ferrare, 1508.

XXXVII. Paul de Béarn, abbé commendataire, en 1514; fait, en 1520, une transaction avec ses moines; il était aussi abbé de Saint-Savin & évêque de Lescar. Mort en 1533.

XXXVIII. Amanieu de Foix, 1535; clerc du diocèse de Bordeaux, protonotaire apostolique. Une bulle de Paul III, du 9 mai 1539, confirme la transaction précédemment intervenue entre l'abbé Paul & les moines. En 1543, le même pape lui permet de remplir les fonctions spirituelles d'abbé. Il paraît jusqu'en 1551, année où il fut nommé par le roi administrateur de l'évêché de Carcassonne : il devint plus tard évêque de Mâcon, puis de Bazas.

XXXIX. Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare & abbé de plusieurs monastères; devint, en 1551, abbé de Boulbonne par la résignation du précédent; la même année, son vicaire général transige avec les habitants de Mazères pour la restauration du clocher. En 1567, le monastère fut ruiné par les calvinistes. Hippolyte d'Est mourut en 1572.

XL. Aloysius d'Est, neveu du précédent, cardinal de Ferrare, archevêque d'Auch, nommé par bulle du 2 décembre 1572. En septembre 1579, Henri, roi de Navarre, lui fait restituer les biens du monastère ravis par les huguenots. Il mourut le 30 décembre 1586.

XLI. Arnaud IV, 1593.

XLII. François de Joyeuse, archevêque de Toulouse, permute avec le suivant, en 1597.

XLIII. Jacques de Villemur de Pailhies, prieur de la Daurade, qu'il échange contre Boulbonne, en 1597. Il siégeait encore en 1635 & en 1638.

XLIV. F. de Villemur de Pailhies, 1664.

XLV. Charles Andrault de Langeron, chevalier de l'ordre de Malte, précepteur de Villefranche en Berry, nommé par le roi le 8 janvier 1721; mort à Paris, le 8 juillet 1729.

XLVI. Barthélemi de Salignac Fénelon, chanoine & archidiacre de Cambrai, nommé par le roi à la fin de 1729; l'année suivante, il devint abbé de Saint-Martin de Pontoise, plus tard évêque de Pamiers.

XLVII. N. de Choiseul-Beaupré, nommé par le roi en juin 1730.

XLVIII. Georges-Lazare Berger de Charency, évêque de Saint-Papoul, puis de Montpellier; nommé abbé en septembre 1740, mort subitement le 14 février 1748, à l'âge de soixante ans.

XLIX. N. d'Ormesson, chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé par le roi, en avril 1748.

L. N. de Montesquiou, vicaire général de Limoges, nommé par le roi, le 8 septembre 1777[1]. [A. M.]

[1] A cette note nous croyons utile d'ajouter quelques indications sur les deux anciennes abbayes bénédictines de Vajal & de Tramesaigues, qui furent réunies à Boulbonne dès le treizième siècle.

Vajal, autrement dit *Garnicia, domus Aimerici*, près de Saverdun; fondée vers 1120 par des moines bénédictins de Tenaille, en Saintonge. En 1196, elle fut soumise, & en 1225, unie à Boulbonne. Dans l'intervalle, la règle cistercienne s'y était introduite. Voici la liste de ses abbés connus :

I. Aimeri, 1125.
II. Guillaume I, 1159 à avril 1172.
III. Pierre, août 1174.
IV. Guillaume II, 1177-1194.

Tramesaigues, fondée entre l'Ariége & le Lhers, à leur confluent, par Loup, primicier de Saint-Étienne de Toulouse en juillet 969 : il y joignit l'alleu d'Ampoulhiac & la donna à Saint-Michel de Cuxa. L'église fut consacrée par l'abbé Guarin, en 973, & la même année, l'évêque de Toulouse, Hugues, en confirma la possession à Saint-Michel. En 1035, un concile d'évêques des deux versants des Pyrénées lui accorda de nombreux priviléges. Elle fut unie, en 1219, à Boulbonne, après de longues querelles. [A. M.]

NOTE CXXIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye d'Ardorel.

(Diocèse de Castres.)

Le monastère d'Ardorel, situé en Albigeois, dans le diocèse de Castres, à une demi-lieue de la petite rivière de Tore, fut construit par Élie, abbé de Cadouin, en Périgord, disciple du bienheureux Gérard ou Géraud de Sales.

Cécile, femme du vicomte Bernard-Aton, en est regardée comme la fondatrice.

Le vicomte son mari, & Roger leur fils, autorisèrent, en 1124, avec Bertrand, évêque d'Albi, la donation d'une partie considérable de la forêt d'Ardorel que firent alors à ce monastère quelques seigneurs du pays.

C'est à tort qu'on a prétendu que l'union de ce monastère à l'ordre de Cîteaux fut effectuée, vers 1133, par Foulques, moine de Cadouin & premier abbé d'Ardorel; cette union n'eut lieu que beaucoup plus tard, vers 1150, du consentement de l'abbé de Cadouin dont il dépendait. C'est ce qu'établit en particulier une lettre que Rigaud, évêque d'Albi, écrivait quelques années plus tard à Jean, abbé d'Ardorel, & à ses religieux, dont quelques-uns voulaient quitter cet institut. Ce prélat leur rappelle que c'était à leur prière & à celle de Guillaume, qui était alors leur abbé, qu'il avait écrit à Cîteaux pour établir la règle de cet ordre parmi eux, ce qui avait été exécuté du consentement de l'abbé de Cadouin & de son chapitre & des principaux nobles du pays, les vicomtes Roger & Trencavel, & Ermengaud de Vintron, &c.

L'abbaye d'Ardorel fut entièrement ruinée, au seizième siècle, pendant les guerres de religion; les moines se transportèrent à la Rode, une de leurs dépendances, située dans le diocèse de Lavaur, où ils bâtirent un nouveau monastère qui subsista jusqu'à la Révolution.

Abbés d'Ardorel.

I. Foulques, religieux de Cadouin, fut le premier abbé d'Ardorel, vers 1133. Il vivait encore en 1140.

II. Guiraud I, ou Géraud était abbé d'Ardorel en 1145 & 1147.

III. Jean I, abbé en 1148.

IV. Guillaume I reçut, au nom de l'abbaye, beaucoup de bienfaits, en 1151, d'Arnaud-Bernard & de Bernard-Arnaud de Montredon, fils de Pons-Bernard.

V. Jean II, en 1155.

VI. Pierre I siégeait en 1156. Il vivait encore en 1170.

VII. Bernard I, cité, en 1173, dans une charte de Fontfroide.

VIII. Pierre II, 1176.

IX. Guillaume II vivait à la fin du douzième siècle.

X. G., désigné par cette seule initiale, vivait en 1226.

XI. Élie I, abbé en 1240, l'était encore en 1248.

XII. Bertrand I, en 1253 & 1255.

XIII. Élie II, qui transigea, en 1258, avec Jourdain de Saissac, est encore nommé dans des chartes de l'an 1261.

XIV. Guiraud II, abbé en 1263, est encore connu par des chartes des années 1268 & 1275.

XV. Arnaud, 1277-1280.

XVI. Élie III, abbé en 1283, vivait encore en 1286.

XVII. Jean III de Cahors, 1290.

XVIII. Bertrand III de Montlaur, 1294.

XIX. Bernard II de Peyrusse, 1308, 1309.

XX. Jean IV Masson, de 1316 à 1336.

XXI. Durand I, 1337.

XXII. Jean V, 1340.

XXIII. Durand II, 1341-1343.

XXIV. Jean VI succéda à Durand II, qui mourut en 1343; mais il ne fut abbé d'Ardorel que pendant quelques mois.

XXV. Durand III, 1344.

XXVI. Pierre III, de 1350 à 1362.

XXVII. Raimond, 1366-1391.

XXVIII. Jean VII Saturnin, 1397-1404.

XXIX. Dieudonné I Coste, 1438-1445; mort en 1450.

Note 124

XXX. Pierre IV Libaud, abbé de Saint-Marcel, fut élu abbé d'Ardorel, en 1450.

XXXI. Jean VIII de Boisset est nommé dans des actes qui comprennent l'espace de temps écoulé entre 1457 & 1478. Il rendit de notables services à son monastère.

XXXII. Jean IX de Boisset, neveu du précédent, mort vers l'an 1539.

XXXIII. Antoine Pontaud fut le premier abbé commendataire d'Ardorel. Il prit possession du siége en 1539 & le conserva jusqu'en 1554.

XXXIV. Jean X de Mandagot, abbé en 1564; ce fut de son temps que les huguenots s'emparèrent du monastère d'Ardorel, le détruisirent en grande partie & massacrèrent presque tous les religieux qui l'habitaient. Ceux qui purent s'échapper se retirèrent à la Rode.

XXXV. François d'Amboise, 1586-1590.

XXXVI. Louis I de Cardailhac, 1627.

XXXVII. Jean XI de Cardailhac, abbé de 1638 à 1666.

XXXVIII. Michel Bancal de Pruines, successeur du précédent, était encore abbé d'Ardorel en 1688.

XXXIX. Louis II Girard de Labournac-Clermont, frère & vicaire général d'Antoine, évêque de Poitiers, &c., nommé en 1688. [E. M.]

Note 125

NOTE CXXV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Valmagne.

(Diocèse dAgde.)

Le monastère de Valmagne, situé dans le diocèse d'Agde, fut construit en 1138, & mis sous la dépendance de l'abbaye d'Ardorel, suivant l'institut du bienheureux Géraud de Sales. Il eut pour fondateurs Guillem Frézol, Ermessinde, sa femme & leurs enfants, Bérenger Rustan, sa femme Amade & Pierre de Pradines qui, en 1138, cédèrent à Foulques, abbé de Notre-Dame d'Ardorel, tout ce qu'ils possédaient au lieu dit *Tortoreire* pour y fonder un monastère. Cette fondation fut ratifiée l'année suivante par Raimond, évêque d'Agde. Foulques, abbé d'Ardorel, y envoya plusieurs religieux pour y établir la régularité. Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, & sa femme Adélaïde en furent les principaux bienfaiteurs avec Guillaume d'Omelas, frère de Guillaume VII, seigneur de Montpellier, & divers chevaliers du voisinage. Cette abbaye reçut encore une donation considérable en 1147, de Trencavelle, comtesse de Roussillon, du vicomte Raimond-Trencavel, son frère, de Géraud, son fils, & de la vicomtesse Cécile, sa mère. Comme l'abbaye d'Ardorel, celle de Valmagne embrassa l'institut de Cîteaux, vers l'an 1150, du consentement de l'abbé de Cadouin, leur supérieur. Elle donna naissance à plusieurs monastères d'hommes & de femmes, tant dans le diocèse d'Agde que dans celui d'Arles; mais ces établissements finirent par être réunis à la maison mère.

Abbés de Valmagne.

I. Foulques, abbé d'Ardorel, est compté comme le premier abbé de Valmagne, en 1138; il l'était encore en 1140.

II. Pierre I Raoul siégeait en 1146 & 1155. Le pape Eugène III lui adressa une bulle, la quatrième année de son pontificat.

III. Ermengaud I, en 1155. Il vivait encore en 1171.

IV. Amédée I est nommé dans des chartes des années 1171 & 1173.

V. Jean I, était déjà abbé de Valmagne en 1173. Il n'est plus fait mention de lui après l'année 1179.

VI. Amédée II était, cette même année, sur le siége de Valmagne. Il n'est plus mentionné dans les chartes après l'année 1193.

VII. Jean II, en 1195. Il reçut des dons de la puissante maison de Montpellier.

VIII. Pierre II d'Autun était abbé en 1195 & en 1197. Il mourut ou se démit cette dernière année, puisque l'on voit son successeur figurer dans les chartes avant la fin de 1197.

IX. Ermengaud II, 1197.

X. Pierre III, 1201-1211.

XI. Bernard de Coste fut béni le 11 avril 1211; vivait encore en 1217.

XII. Étienne I, 1216-1217.

XIII. Guillaume I de Liecan, 1217-1222.

XIV. Raimond de Montaignac, moine de Valmagne, fut le successeur du précédent; son nom paraît dans plusieurs actes de 1226 à 1233.

XV. Amédée III était abbé de Valmagne en 1234.

XVI. Pierre IV Raimond, 1235-1239.

XVII. Arnaud I, 1242.

XVIII. Rigaud, 1244.

XIX. Bertrand d'Auriac, 1245-1261.

XX. Hugues paraît dans des chartes de 1263, 1266, 1269.

XXI. Jean III était abbé en 1274.

XXII. Arnaud II de Pouzols, en 1277 & 1295 & peut-être encore en 1297.

XXIII. Pons Maurin en 1297. Il devint abbé de Grandselve, en 1319.

XXIV. Bérenger Barfin, ou Raffin, fut le successeur de Pons, 1319-1322.

XXV. Pierre V était abbé de Valmagne en 1339 & en 1342.

XXVI. Guillaume II, 1343, 1344, 1349.

XXVII. Arnaud III était abbé en 1349.

XXVIII. Guillaume III, 1352.

XXIX. Adémar, 1353-1362.

XXX. Pierre VI régit l'abbaye de Valmagne, de 1362 à 1376.

XXXI. Guillaume IV Guitard, 1377-1402.

XXXII. Jean IV, abbé de Valmagne, en 1412, 1420 & 1422.

XXXIII. Guillaume V, 1426-1436.

XXXIV. Jean V de Guers, fut le successeur du précédent; il était encore sur le siége abbatial en 1465.

XXXV. Jean VI, abbé de Valmagne de 1472 à 1476.

XXXVI. Arnaud IV de Lausières, issu d'une noble famille de Languedoc, protonotaire apostolique, 1477-1506; il se démit en faveur de son frère François, qui suit.

XXXVII. François de Lausières prend possession le 24 juillet 1506.

XXXVIII. Robert II de Lausières, 1556.

XXXIX. Antoine de Villeneuve, 1563.

XL. Vincent Concombet de Saint-Séverin, 1571-1577.

XLI. Pierre VIII de Guers, monté sur le siége abbatial en 1578, le possédait encore en 1603.

XLII. Étienne II du Verger, abbé commendataire de Valmagne, 1603-1613.

XLIII. Guillaume VI de Marion, 1613-1614.

XLIV. Henri de Thezan de Sazes, issu de la famille noble de ce nom, devint abbé commendataire de Valmagne, de 1628 à 1644, par résignation du précédent.

XLV. Victor de Siri, Italien, nommé par le pape, en 1670, céda l'abbaye au cardinal de Bonzi, choisi par le roi.

XLVI. Pierre VIII de Bonzi, cardinal-archevêque de Narbonne, & abbé commendataire de Valmagne, en 1680. Il augmenta, par de nouvelles constructions, les anciens bâtimens de l'abbaye; il la céda à son neveu qui suit.

XLVII. Armand-Pierre de la Croix de Castries, fils du marquis de Castries & d'Isabelle de Bonzi, sœur du cardinal de ce nom, eut en commende l'abbaye de Valmagne par la cession que lui en fit son oncle. Il en prit possession, par procureur, le 6 septembre 1698; plus tard, il fut promu au siége de Tours & ensuite à celui d'Albi, en 1719. [A. M.]

NOTE CXXVI

Note 126

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Fontfroide.

(Diocèse de Narbonne.)

On attribue généralement la fondation de l'abbaye de Fontfroide, dans le diocèse de Narbonne, aux moines cisterciens de Grandselve. Cependant elle existait dès la fin du onzième siècle; en 1118 elle avait un abbé nommé Bernard; Fontfroide doit probablement son origine aux vicomtes de Narbonne qui y avaient leur sépulture. Elle dépendait, en 1143, de Grandselve comme il paraît par une charte de Roger, vicomte de Béziers, de Carcassonne, de Razès & d'Albi, qui exempta alors ces deux monastères de toute leude &

péage dans ses domaines. Cette dépendance, qui subsista jusqu'au dix-huitième siècle, donne lieu de croire que la règle de Cîteaux fut introduite à Fontfroide par les moines de Grandselve.

L'abbaye de Fonfroide, célèbre par la grandeur & la beauté de ses bâtiments, les tombeaux qu'elle renfermait & le nombre de personnages illustres qui y firent profession, était dédiée à sainte Marie.

En 1149, Raimond IV Bérenger, comte de Barcelone, demanda à l'abbé Sanche des religieux pour peupler le monastère du Poblet que ce prince venait de fonder dans le diocèse de Tarragone, & dans lequel lui & la plupart des rois d'Aragon, ses successeurs, choisirent leur sépulture.

Abbés de Fontfroide.

I. Bernard I, premier abbé de Fontfroide, vivait en 1118.

II. Sanche fut son successeur : il paraît dans une charte de l'an 1146. En 1149, Raimond, comte de Barcelone, donna à l'abbaye de Fontfroide le territoire de Poblet (*Populetum*) en Catalogne, pour y construire un monastère. Sanche vivait encore en 1151.

III. Vidal I était abbé de Fontfroide, en 1156. Il assista au concile de Lombers, assemblé contre les hérétiques albigeois, en 1165. On ne trouve rien sur lui au delà de l'année 1177.

IV. Bernard II possédait le siége abbatial, en 1180; il vivait encore en 1198.

V. Eudes I, siégeait en 1199 & 1200.

VI. Bernard III était sur le siége en 1200 ou 1201 & 1217. Sous son administration, l'abbaye reçut de nombreuses donations. Aimeri, vicomte de Narbonne, Pierre, roi d'Aragon, Hugues, comte d'Ampurias, Raimond-Roger, comte de Foix, Guillaume, seigneur de Montpellier, furent comptés alors au nombre de ses bienfaiteurs.

VII. Robert était abbé en 1218.

VIII. Vidal II, en 1223.

IX. Hélie I était abbé au mois de janvier 1223 (v. st.); il reçut à cette époque une donation du comte Amauri de Montfort.

X. Bernard IV de Bonnières, abbé de 1225 à 1234. Il reçut des donations considérables d'une foule de personnages illustres.

XI. Hélie II, 1235.

XII. Bernard V, 1236-1237.

XIII. Pierre I occupait le siége abbatial l'année suivante, 1237-1241. Ce fut de son temps que fut fondée l'abbaye de Valbonne, dans le diocèse d'Elne.

XIV. Eudes II était, dit-on, abbé de Fontfroide, en 1243. Il est mentionné dans une charte de l'an 1248. Il occupa le siége, au moins jusqu'en 1262.

XV. Dalmace, 1264-1266.

XVI. Arnaud I est nommé dans des titres de l'an 1270. Il semble avoir gouverné jusqu'en 1281.

XVII. Bernard VI, 1282-1283.

XVIII. Pierre II, abbé en 1284, l'était encore en 1287.

XIX. Montasin ou Montesin, ou, selon quelques-uns, Jean Montasin, déjà abbé de Fontfroide en 1288, occupait encore le siége, en 1289, & peut-être quelques années plus tard.

XX. Arnaud II Novel, 1297-1310. Les dons qu'il reçut, les acquisitions qu'il fit, augmentèrent considérablement les domaines du monastère; pieux, savant, il mérita les récompenses du saint-siége. Le pape Clément V le fit vice-chancelier de l'Église romaine. Boniface VIII lui accorda la pourpre, sous le titre de cardinal de Sainte-Priscille. Il mourut, à Avignon, le 14 août 1317, & fut enterré près du grand autel de l'église de Fontfroide. Depuis déjà longtemps il n'en était plus abbé.

XXI. Jacques Fournier, fils d'une sœur du précédent, né à Saverdun, dans le diocèse de Pamiers, d'abord simple moine à Boulbonne, puis à Fontfroide, élu abbé de ce monastère, en 1311, devint plus tard cardinal, & enfin pape sous le nom de Benoît XII.

XXII. Géraud ou Guiraud, abbé, 1317-1325.

XXIII. Pierre III de Barrau siégea, de 1325 à 1333.

XXIV. Arnaud III est nommé dans une charte de l'an 1334.

XXV. Antoine, 1335-1341. Il fut nommé évêque de Lombez en 1342.

XXVI. Bérenger fut élu, après l'élévation d'Antoine à l'épiscopat 1342-1348.

XXVII. Bernard VII, promu à l'évêché d'Aire en 1353.

XXVIII. Jean I Engelbert, abbé en 1355, l'était encore en 1358.

XXIX. Jean II Clérain, 1358-1372.

XXX. Pierre IV, 1374.

XXXI. Jean III de Surzoles, élu en 1380, mort la même année : il fut enseveli dans la chapelle capitulaire. La pierre sépulcrale de cet abbé a été retrouvée en 1821.

XXXII. Bernard VIII, en 1388 & jusqu'en 1399.

XXXIII. Jean IV, 1409-1414. Il devint cardinal.

XXXIV. Pierre V, de 1423 à 1425.

XXXV. Jean V, 1426-1431.

XXXVI. Pierre VI, 1436.

XXXVII. Bernard IX, 1441-1443.

XXXVIII. Pierre VII Ferrier, élu en 1433. Cette même année, Marie, reine d'Aragon, de Sicile & de Jérusalem & comtesse de Barcelone, prit sous sa protection l'abbaye de Fontfroide. Pierre fut déposé en 1448.

XXXIX. Martial I de la Rue prit possession en 1448.

XL. Pierre VIII de la Roque, abbé 1473-1488.

XLI. Antoine-Pierre ou Pierre de Narbonne, évêque de Vabre & abbé de Grandselve, 1476; mourut le 20 juillet 1499, & fut inhumé à Fontfroide.

XLII. Louis de Narbonne, frère du précédent, lui succéda dans l'évêché de Vabre & dans l'abbaye de Fontfroide, mort en 1518 (v. st.).

XLIII. Georges de Narbonne, abbé de Grandselve & de Saint-Germer en Flaye, transféré à Grandselve en 1531.

XLIV. Benoit Taillecorne prit possession, le 2 janvier 1532, & mourut à Avignon, le 18 octobre 1536.

XLV. Augustin Trivulce, issu de la célèbre famille milanaise de ce nom, cardinal du titre de Saint-Adrien, évêque de Grasse, abbé de Fontfroide en 1537, mort à Rome en 1548.

XLVI. Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, abbé avant d'avoir l'âge canonique, en 1548, mort en 1572.

XLVII. Jean V Maffei, de Vérone, administra l'abbaye de 1573 à 1582.

XLVIII. Janus de Frégose, évêque-comte d'Agen, fut abbé de Fontfroide, de 1582 à 1587.

XLIX. Alexandre de Frégose, de la même famille que le précédent, occupa le siége abbatial, de 1588 à 1619.

L. Dominique de Frégose, chanoine de Vérone, fut abbé de Fontfroide par résignation du précédent, de 1619 ou 1620 à 1646.

LI. Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, eut, par économat, l'abbaye de Fontfroide de 1646 à 1650.

LII. Jean VI de Noblet Desprez fut nommé en 1650, par suite de la résignation du précédent, & était encore en possession en 1655.

LIII. Henri-Achille de la Rochefoucauld, fils de François, duc de la Rochefoucauld, pair de France & prince de Marcillac, abbé de la Chaise-Dieu & de Fontfroide, en 1667. Il mourut en 1698 & fut inhumé dans l'église de Saint-Germain des Prés.

LIV. Henri de la Rochefoucauld, neveu du précédent, nommé abbé de Fontfroide, le 14 août 1698. Il mourut en 1708.

LV. Roger de la Rochefoucauld, déjà abbé du Bec, nommé en 1708. Il mourut en Hongrie en combattant les Turcs, le 18 juin 1717, âgé de trente ans. Il portait alors le nom de prince de Marcillac.

LVI. Emmanuel-Henri-Timoléon de Cossé de Brissac, prêtre, docteur en théologie, vicaire général de Lyon, évêque de Condom, nommé en 1717. [E. M.]

NOTE CXXVII

Note 127

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Calers.

(Diocèse de Toulouse & plus tard de Rieux.)

L'abbaye de Calers, dans le diocèse de Toulouse & plus tard de Rieux, fut fondée, en 1147, par Grandselve, qui, depuis peu de temps, était entré dans l'ordre

de Cîteaux; ce fut Bertrand, abbé de cette abbaye, qui reçut des seigneurs des environs un vaste terrain, le long du ruisseau de Calers. Cette abbaye obtint du pape Alexandre III, lors de son séjour à Montpellier, une bulle de protection & de priviléges, le 21 juillet 1165.

Abbés de Calers.

I. Le premier abbé de Calers fut ÉTIENNE I, en 1148. Il reçut de Guillem-Pierre & de Jean de Lissac le don de quelques terres & vignes situées à l'Erm & à Roquefort; il reçut aussi, la même année, de Guillem d'Aure & de Raimond-Bernard la terre de l'Erm.

II. JEAN I reçut, en 1159, & en présence d'Aton, abbé de Lézat, un fonds dans la paroisse de Saint-Julien de Thésac donné par Géraud de Saint-Simplice.

III. GUILLAUME I JOURDAIN reçut encore des biens dans le lieu de Thésac, en 1161. Jourdain de Lissac, son neveu, lui donna, en 1164, la moitié de la forêt de Calers.

IV. PONS I est indiqué dans une charte de l'an 1164. On trouve encore son nom dans un titre de Bonnefont, en 1165.

V. DALMACE I était abbé de Calers en 1166 & 1167.

VI. AIMERI I possédait cette abbaye en 1169 & encore en 1176.

VII. DALMACE II, successeur du précédent, 1177-1178.

VIII. BERNARD I, 1180-1181.

IX. GUILLAUME II. Le nom de cet abbé est fourni par des actes des années 1187 & 1188.

X. NICOLAS, en 1189 & 1193.

XI. GUILLAUME III DU FALGAR était abbé de Calers en 1199.

XII. ARNAUD I, 1199.

XIII. ROGER. Son nom paraît, en 1206, dans une donation faite par Pons-Adémar de Rozeille.

XIV. ÉTIENNE II, en 1208.

XV. BERNARD II, en 1211.

XVI. OSSAN engagea à cens, en 1214, une vigne qu'Aton-Adémar d'Usens avait donnée à l'abbé Aimeri en 1176.

XVII. BERNARD III, de 1215 à 1220.

XVIII. ARNAUD II. Sous son abbatiat, Calers reçut, ainsi que durant l'administration de ses deux prédécesseurs, plusieurs donations importantes. On trouve son nom dans des actes de 1222 & de 1229.

XIX. BERNARD IV HUGUES est nommé dans des documens de 1231, 1232, 1238, 1239.

XX. PIERRE I DE MÉNÉBAC, 1243.

XXI. ERMENGAUD siégeait en 1243 & 1244.

XXII. RAIMOND I FORTANIER. On trouve son nom dans des chartes de 1246, 1248 & 1249.

XXIII. RAIMOND II BAYLE (*Bajulus*), 1250.

XXIV. ÉTIENNE III fit un accord avec l'abbé de Lézat en 1251. Il est fait mention de lui jusqu'en 1255.

XXV. RAIMOND III D'ARSAC était abbé en 1255, 1256, 1257 & 1258.

XXVI. GUILLAUME IV DE SAINT-EXUPÈRE, 1258, 1260, 1262, 1263, 1264.

XXVII. BERNARD V DU BOIS est mentionné dans des titres de 1264 & 1273. On le voit paraître dans une charte d'arbitrage de 1275, avec Pons, abbé d'Eaunes, & Aldric, abbé de Boulbonne.

XXVIII. GUILLAUME V ROBERT, en 1279-1280.

XXIX. BERTRAND D'AURIAC, 1282, 1283, 1284, 1285.

XXX. AIMERI II DE BRASSOLES (*Brasseolis*) s'accorda, le 25 mars 1287, avec les consuls & les habitants de Pamiers. Il est nommé en 1291 & 1294; obtint un privilége du souverain pontife en 1297; fit un échange de bois avec Loup, comte de Foix, la veille de la Pentecôte 1306; assista à l'exaltation des reliques de saint Antoine en 1307, & reçut, en 1310, une donation de Jacques d'Arnaudat.

XXXI. RAIMOND IV DE MONTLAUR, 1317, 1321, 1322.

XXXII. ÉTIENNE IV, 1323.

XXXIII. RAIMOND V DE MONTLAUR, en 1328, 1329 & 1332.

XXXIV. GUILLAUME VI DU VERDIER est nommé dans des actes des années 1334, 1339, 1343.

XXXV. PONS II DE CASTANAC, professeur de théologie & lettré distingué, mourut en 1348.

XXXVI. Bernard VI de Planeville (*de Plano Villario*) était déjà abbé de Calers en 1348. Il est mentionné dans la charte de fondation du monastère de l'Abondance-Dieu, en 1353. Il mourut en 1356.

XXXVII. Martin, en 1357.

XXXVIII. Pierre III, en 1358, 1359.

XXXIX. Pierre IV Aulier, moine de Boulbonne, succéda à Pierre III, & posséda l'abbaye de Calers jusqu'en 1370, époque où il fut élu abbé de Boulbonne.

XL. Jean II, 1430.

XLI. Antoine Solier, 1459. La même année il devint abbé de Boulbonne.

XLII. Maurice Palabat, moine de Fontfroide, fut nommé abbé par Philippe, abbé de Clairvaux, le 6 août 1459. Maurice est encore nommé en 1471.

XLIII. Jacques Gaillard, religieux de Fontfroide, professeur de théologie, fut confirmé par l'abbé de Grandselve, en 1469; il mourut en 1478.

XLIV. Julien Pellissier, religieux de Grandselve, nommé en 1478.

XLV. Pierre V du Taur, ancien prieur, occupa le siége abbatial de 1505 à 1522.

XLVI. Maffroi Villers, en 1529 & 1530.

XLVII. Georges d'Armagnac, archevêque de Tours, abbé en 1548.

XLVIII. Lancelot de Carles, évêque de Riez, 1553 & 1556.

XLIX. Pierre VI Sabatier, 1560.

L. Albert de Nobles, 1584; résigna en faveur de son neveu en 1620.

LI. François I de Nobles, nommé en 1620.

LII. Pierre VII Anne de Montfaucon, de la Roque-Taillade, dans le pays de Limoux, mort en 1659.

LIII. François II de Barthélemi de Grammont, évêque de Saint-Papoul, nommé abbé de Calers en 1660, vivait encore en 1681.

LIV. Jean III Mathias-Barthélemi de Grammont de Lanta, fils de Jacques-Barthélemi de Grammont de Lanta & de Catherine de Riquet, fut abbé de Calers en 1717, de Sainte-Marie d'Arles en 1725, évêque de Perpignan en 1726; mort dans son diocèse en 1743.

LV. François III de Verdier, septembre 1743. [A. M.]

LVI. N... de Berthon, vicaire général de Bordeaux, député à l'Assemblée du clergé en 1750; mort le 24 avril 1751.

LVII. N... Guyonnet de Monbalen, nommé en 1751. [A. M.]

NOTE CXXVIII

Note 128

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Candeil.

(Diocèse d'Albi.)

L'abbaye de Sainte-Marie de Candeil, ordre de Cîteaux, était située entre Gaillac & Graulhet, dans le diocèse d'Albi. Ce monastère, fondé vers le milieu du douzième siècle, vit ses possessions s'augmenter en peu d'années d'une manière considérable. Les comtes de Toulouse, les vicomtes de Béziers & de Lautrec & les comtes de Montfort lui firent des donations & lui accordèrent des priviléges importants, & les évêques d'Albi se démirent en sa faveur de plusieurs églises & des droits ecclésiastiques qui en dépendaient. Dans ces temps prospères, le nombre des religieux s'éleva jusqu'à quarante, & longtemps après l'abbaye en renfermait encore trente, non compris l'abbé & les frères servants. Depuis l'année 1456, les abbés portaient la crosse & la mître.

Après Raimond V, comte de Toulouse, Sicard, vicomte de Lautrec, Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, sa femme Saure, & leur fils Roger, Raimond VI & Raimond VII, comtes de Toulouse, Philippe I de Montfort & Philippe II, son fils, on voit figurer au nombre des principaux bienfaiteurs de l'abbaye, les membres des familles de Montaigu, de Grave, de Rabastens, de Graulhet, de Candeil, de Brens & de Cadalen. En même temps que les possessions du monastère s'augmentaient, les religieux obtenaient les priviléges les plus étendus des souverains-pontifes & de l'autorité épiscopale. En 1163, le pape Alexandre III confirma à l'abbé Gauzbert

les biens appartenant au monastère & ceux qu'elle acquerrait à l'avenir; plus tard, le pape Gregoire IX, par une bulle de l'année 1230, assura aux religieux de Candeil & dans les mêmes termes, les biens qu'ils avaient & qu'ils pourraient avoir. Ils possédaient alors le lieu de Candeil & ses dépendances, les granges de Banis de la Gacherie, de Labastide, de Lésignac & de Millars; des maisons & des fiefs dans les villes de Lautrec, de Gaillac & de Graulhet; les granges de Cantaloup, de Cambauger, de Candeil-Vieil, de Saint-Raphaël de Burlas ou *del Saler* & de Rieuvernet, & enfin des terres éparses entre le Tarn & le Dadou, consistant en prés, vignes, terres & bois.

Les évêques d'Albi cédèrent aux abbés plusieurs droits ecclésiastiques, tout en les confirmant dans la jouissance de leurs biens. En 1170, l'évêque Guillaume, du consentement de son chapitre, confirma à l'abbé Gui toutes les possessions du monastère situées dans son diocèse. Guillaume-Pierre, au commencement de son épiscopat, en 1187 & plus tard en 1207 & 1222, confirma aux abbés la possession de toutes leurs églises, en réservant seulement ses droits épiscopaux. Sous les mêmes réserves, en 1231 & 1252, l'évêque Durand lui accorda d'autres églises avec les dîmes, prémices, fiefs & oblations qui en dépendaient. L'évêque Bernard protégea les abbés de Candeil comme ses prédécesseurs Guillaume & Durand, & leur reconnut, en 1291, la jouissance de plusieurs droits honorifiques.

Le nom de l'abbaye de Candeil est mêlé à la plupart des événements de l'histoire de Languedoc. Gauzbert, son deuxième abbé, assista, en 1165, au concile de Lombers; l'année suivante, le même abbé, ayant mené quelques-uns de ses religieux à Bonnecombe, abbaye fondée par Hugues, évêque de Rodez, y célébra la première messe, le 12 janvier, & y établit Matfred pour abbé. Les religieux de Candeil éprouvèrent le contrecoup des guerres suscitées par la croisade contre les albigeois. L'abbaye eut à supporter pendant les guerres qui signalèrent le seizième siècle bien d'autres dégâts. Heureusement que les rois de France & les évêques d'Albi se firent toujours un devoir de la protéger & de diminuer ses charges.

En 1315, l'abbaye fut mise solennellement sous la sauvegarde & la protection du roi. Les lettres du roi Louis X furent adressées au sénéchal de Carcassonne, &, par celui-ci, au viguier d'Albi, qui commit Bernard Fenesca, sergent de cette ville, pour les mettre à exécution. Ce dernier se rendit sur les lieux, le 12 mars 1315, &, assisté de Me Jean Costa, notaire de Labessière, & de frère Sicard Aimeri, syndic du couvent, déclara placer sous la protection du roi l'abbé & la communauté de Candeil; puis, se transportant successivement aux métairies de Marlac, de Badaillac & des Tuileries, il proclama chacun de ces domaines avec les personnes y attachées sous la sauvegarde du roi. Pour attester cette déclaration de sauvegarde, il apposa le bâton royal à la manière accoutumée sur les portes de chacune de ces métairies, ce qui n'empêcha point l'abbaye d'éprouver de nombreux désastres pendant la guerre avec les Anglais, & d'être obligée de compter avec les routiers, qui, plus d'une fois, rançonnèrent le pays.

Thomas Duprat, évêque de Clermont, qui paraît en 1527, fut le premier abbé commendataire. Depuis cette époque, il y eut à Candeil indistinctement, des abbés réguliers & des abbés commendataires jusqu'à l'année 1724, où l'abbaye fut mise définitivement en commende, après la mort de Pierre Brun, abbé régulier.

Les bâtiments de l'abbaye eurent beaucoup à souffrir pendant les guerres des albigeois. Déjà, en 1162, d'après le *Gallia Christiana*, à peine élevés, ils avaient été considérablement endommagés, & le comte Raimond fut obligé de payer 200 marcs pour leur reconstruction. Le traité de paix de 1229 accorda à l'abbé de Candeil une somme de 300 marcs d'argent à payer par le comte de Toulouse pour réparation des dommages qu'il avait fait éprouver aux bâtiments du couvent. Ils furent de nouveau pillés par Gui de Comminges & ses complices, les Anglais & les routiers, ainsi que le constate un acte du concile de Bâle de 1435. Aussi à cette époque, une recons-

truction presque générale fut-elle jugée indispensable; elle fut entreprise & menée à bonne fin par l'abbé Guillaume de Boisset dans les dernières années du quinzième siècle.

A peine reconstruits, ces bâtiments faillirent être dévorés par un incendie qui s'éleva dans le four, un jour de vent violent. Mais l'embrasement, qui menaçait d'être complet, put être maîtrisé avant d'avoir pris de trop grandes proportions. Après cette époque, plusieurs réparations furent faites successivement à l'abbaye. La plus importante fut, en 1656, la construction, par les soins de l'abbé Antoine Ruel, d'un dortoir de vingt-six cannes de long sur cinq de large. Lorsque l'abbaye fut donnée définitivement en commende, les bâtiments furent négligés & les réparations indispensables à peine faites. Le logis abbatial, inoccupé depuis l'année 1723, tomba en ruines, & la destruction en fut ordonnée par le parlement de Toulouse, le 1er septembre 1764.

A la Révolution, l'État prit possession de l'abbaye, le 16 décembre 1790, ainsi que le constatent les termes d'un procès-verbal dressé par le sieur Dourlhiès, maire de Labessière. Elle ne renfermait plus alors que quatre religieux[1].

Abbés de Candeil.

I. Alexandre, abbé de Grandselve, doit être placé en tête de la liste, car c'est à lui que furent faites les premières donations en faveur de Candeil.

II. Gauzbert est cité dans des actes de 1152 à 1166. Il assista au concile de Lombers, en 1165, & célébra, le 12 janvier 1166, la première messe à l'abbaye de Bonnecombe en Rouergue.

III. Gui siégeait, en 1168, année où il reçut une donation de Pierre de Candeil, religieux de Gaillac. En 1170, l'évêque d'Albi lui confirma toutes ses possessions. Sous son administration étaient prieurs : dom Guillaume, en 1168 & 1169, & dom Hugues, en 1170 & 1173.

IV. Guillaume I est cité dans une donation de l'année 1174.

V. Étienne est cité dans plusieurs donations des années 1174 & 1175.

VI. Guillaume II siégeait en 1177, 1178 & 1179.

VII. Aimeri, un des abbés les plus célèbres de Candeil, figure dans les actes de 1182 à 1192 : il fut pris pour arbitre avec Ermengaud, abbé de Saint-Pons, pour régler un différend entre l'évêque d'Albi & l'abbé de Villemagne. L'évêque d'Albi, en 1186 & 1187, lui confirma toutes ses acquisitions. Il reçut d'importantes concessions, en 1190, de Raimond V, qui lui accorda encore, en 1191, ainsi qu'à ses religieux, le privilége d'être cru en justice sur parole.

VIII. Guillaume III occupa le siége en 1194 & au commencement de 1195.

IX. Sicard est nommé dans des actes de donations des années 1195, 1196, 1197 & 1200.

X. Pierre I Torrete, d'abord prieur, paraît avec le titre d'abbé dans des actes de 1202 & 1203. Raimond-Roger, vicomte de Béziers, le prit sous sa protection en 1202.

XI. Raimond I est cité dans des actes de 1206 & 1208.

XII. Bernard I est souvent mentionné depuis l'année 1209 jusqu'à l'année 1217.

XIII. Pierre II d'Esumbel, indiqué comme prieur dans les actes de 1209 à 1217, prête serment en qualité d'abbé de Candeil aux chanoines de Sainte-Cécile d'Albi, en l'année 1219. Dans une charte de 1222 figure le nom de Sicard, abbé de Candeil (Doat, v. 144, f. 88), & de Sicard, prieur. Sur la foi de cet acte, qui doit renfermer une erreur de copiste, le *Gallia Christiana* admet un Sicard, abbé de Candeil, qui ne figure pas ailleurs.

XIV. Bernard II de Montlaur est cité dans des actes très-nombreux, depuis l'année 1222 que Raimond VII lui donna ses droits seigneuriaux dans les paroisses de Candeil-Vieil & de Saint-Raphaël, jusqu'en 1251, qu'il fit faire une enquête pour justifier de ses droits de pêche dans

[1] Cette notice est le résumé du travail consacré à la même abbaye par M. E.-L. Rossignol, dans ses *Monographies communales du département du Tarn*, t. I.

le Tarn; il fut pris pour arbitre en plusieurs occasions, savoir : en 1229, par l'évêque d'Albi & le prévôt de Saint-Salvi, &, en 1239, par les abbés de Pamiers & de Boulbonne. Quelques donations sont faites, en 1234 & 1240, à Jean Vidal, abbé de Candeil; mais le nom de Bernard de Montlaur reparaissant dans des actes postérieurs, il est probable que Jean Vidal n'était que prieur.

XV. Anselme ou Ancelin, abbé de Candeil, termina, le 4 novembre 1251, un procès de son couvent avec Gaillard II, prévôt de Saint-Salvi. Il bâtit, en 1255, la ville de Labessière.

XVI. Raimond II Tisseur, cité en 1256 & 1262. En 1258, du consentement de dom Sicard Élie, prieur, & des autres frères, il confirma les coutumes que son prédécesseur avait accordées aux habitants de Labessière. L'année suivante, il régla le différend qu'il avait au sujet de la châtellenie de Brens, &, en 1292, celui qu'il avait avec Philippe de Montfort, au sujet de ses droits seigneuriaux sur Labessière & Peyrole.

XVII. Guillaume IV est mentionné comme abbé dans de nombreux actes de 1264 à 1280. En 1265, il provoqua un nouvel arrangement avec le seigneur de Brens, & régla, en 1279, son différend avec les templiers de Raissac, &, en 1280, celui qu'il avait avec l'abbé de Gaillac. Précédemment, en 1277, il avait concouru à la fondation de la ville de Técou, par Philippe de Montfort.

XVIII. Arnaud Guasc, prieur & procureur fondé de Guillaume dans l'arrangement de 1280 plus haut cité, est indiqué comme abbé dans des titres de 1283 & 1284.

XIX. Bernard III Saquet paraît en 1286 dans un acte de vente des droits de la communauté à Cornebouc, Rivière & Lacourtade. Obligé, par un arrêt, d'entretenir le pont du ruisseau d'Agros sur la route de Réalmont, il en fit charger à sa place, en 1289, les consuls de Grèses. En 1291, il obtint de l'évêque d'Albi la confirmation des donations de plusieurs églises & fut pris pour arbitre par l'abbé de Bonnecombe. Bernard Saquet appela, en 1306, le roi Philippe le Bel en paréage pour les seigneuries de Montans, Brens & Hunai, & accorda, conjointement avec lui, en 1308, des coutumes & franchises aux habitants d'Annay. Sous son administration, éclata le soulèvement des peuples de l'Albigeois contre les inquisiteurs & l'évêque Bernard de Castanet, & un de ses religieux, le frère Isnard de Salles, prit part à ce mouvement.

XX. Daydé de Vareilles, abbé de Candeil en 1311, eut, en 1318, des contestations avec l'évêque d'Albi, au sujet des dîmes de Brens. D'après le *Gallia Christiana*, il mourut en 1328 ou 1329.

XXXI. Bernard IV Brice, prieur claustral, fut nommé, en 1323, abbé de Villesainte; mais, à la mort de Daydé, il fut appelé à l'abbatiat de Candeil par le pape Jean XXII. Il vivait encore en 1378.

XXII. Raimond III Rafin était abbé en 1379 & 1381.

XXIII. Gui II Bernard occupa probablement le siége de 1384 ou 1386 à 1417.

XXIV. Pierre III de Grave transigea, en 1417, avec l'abbé de Gaillac, au sujet des arrérages de la pension qu'il devait lui servir. Il obtint, en 1427, la grâce des habitants de Labessière, accusés du crime de lèse-majesté pour avoir refusé l'entrée aux soldats du comte de Foix, & eut aussi, à ce sujet, son temporel saisi. En 1448, il régla avec les habitants de Labessière la banalité du four de la ville.

XXV. Raimond IV de Boisset nommé, en 1458, abbé de Candeil par le chapitre général de Cîteaux, obtint, en 1456, du légat du pape le privilége de porter la mitre & la crosse. Il mourut en 1472; son corps fut enseveli devant le grand autel de l'église du monastère.

XXVI. Guillaume V de Boisset, neveu du précédent. Il reconstruisit les bâtiments de l'abbaye; il assista, en 1480, à la consécration de l'église Sainte-Cécile, à Albi, &, en 1496, à une nouvelle levée du corps de saint Salvi. En 1498, il résigna en faveur de son neveu Guillaume de Boisset, que le pape pourvut de l'abbaye la même année. Guillaume V mourut le 10 décembre 1500 & fut enterré devant le grand autel de l'église abbatiale.

XXVII. Guillaume VI de Boisset, abbé en 1498 par la résignation de son

oncle, est cité dans plusieurs actes de l'église d'Albi en 1512 & 1513. Pendant son abbatiat, un incendie faillit consumer les bâtiments du monastère qui venaient d'être reconstruits à neuf. Le siége était vacant en 1514, dit le *Gallia Christiana*.

XXVIII. Thomas Duprat, évêque de Clermont, premier abbé commendataire de Candeil, paraît dans un acte de 1527, par lequel il accorde aux consuls de Labessière le droit de porter le chaperon.

XXIX. Antoine Duprat, cardinal & chancelier de France, évêque d'Albi, abbé commendataire de Candeil, cité le 28 mai 1531. Il mourut le 9 juillet 1535.

XXX. Jacques I de Castelnau de Clermont-Lodève, évêque de Saint-Pons de Thomières, abbé commendataire de Candeil, est cité dans les actes de 1546 à 1586. Il mourut dans cette dernière année.

XXXI. Jean I de Castelnau de Clermont, abbé commendataire, prit possession le 12 août 1587.

XXXII. Alexandre de Castelnau de Clermont, abbé commendataire en 1595.

XXXIII. Pierre IV de Conard, abbé régulier, fut nommé, en 1609, par le pape Paul V & sacré dans l'église Sainte-Cécile d'Albi l'année suivante; il s'occupa beaucoup de son abbaye sous le rapport spirituel & temporel; il mourut le 9 janvier 1618.

XXXIV. Jacques II Phelippeaux de la Vrillière, conseiller au parlement de Paris, abbé commendataire de 1618 à 1628.

XXXV. Antoine Ruel, abbé régulier de 1628 à 1669. En 1656, il fit reconstruire une partie des bâtiments du monastère.

XXXVI. Pierre V Brun, religieux de Grandselve, nommé abbé régulier de Candeil en 1669, est confirmé par le pape Clément X, le 3 février 1672. Il mourut en 1723.

XXXVII. Jean II Marie Foucaud de Sabbateri, chanoine de l'église collégiale de Saint-Sernin de Toulouse, nommé par le roi abbé commendataire de Candeil en 1724; il n'habita jamais Candeil & mourut à Toulouse le 14 septembre 1733.

XXXVIII. Étienne de Toulouse-Lautrec de Saint-Germier, clerc tonsuré, abbé commendataire de 1734 à 1771. Il ne prit peut-être possession qu'en 1738. Il résida habituellement au château de Lésignac, qui était une des dépendances de l'abbaye.

XXXIX. Jacques III des Lacs du Bousquet d'Arcambal, docteur en théologie de la faculté de Paris, vicaire général du diocèse de Bazas, succéda à l'abbé de Toulouse-Lautrec en 1771. Le 25 janvier 1772, il chargea Bernard Salabert, syndic du diocèse d'Albi, de gérer ses intérêts à Candeil, & le 8 mars 1774, étant encore à Bazas, il donna procuration à l'abbé de Gaillac pour faire en son nom, avec les religieux de Candeil, le partage des biens du couvent. Le partage fait, l'abbé d'Arcambal se rendit à Candeil; il s'y trouvait le 3 août 1774. Il fixa sa résidence à Lésignac. Le 8 octobre 1785, il se fesait reconnaître par les religieux une pension de 1600 livres sur l'abbaye de Saint-Clément, & était pourvu des chapellenies de Lauzerte & de Perry. Ses revenus nets de toute charge s'élevaient, suivant sa déclaration aux administrateurs du district de Gaillac en 1790, à 16863 livres. Il mourut à Albi, au Castelviel, en 1831. [E. M.]

NOTE CXXIX

Note 129

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Belleperche.

(Diocèse de Toulouse.)

L'abbaye de Belleperche est une fille de Clairvaux; elle était située à quatre lieues de Montauban, sur la rive gauche de la Garonne; d'abord fondée à une lieue de là sur une montagne, au lieu dit Belleperchelle, près Larazet, elle fut, grâce à saint Bernard, transportée dans un nouvel emplacement, plus sain & mieux fourni d'eau. Les actes de cette translation, suspects en eux-mêmes, semblent empruntés à des documents authentiques. L'époque de sa fondation est incertaine, elle eut lieu au commencement du douzième siècle, vers 1135, paraît-il, & d'après des documents postérieurs, l'abbaye ne fut pas tout d'abord soumise à la règle de Cîteaux; les seigneurs de Castelmeira & d'Argombaud furent ses premiers donateurs.

Enrichie par les largesses des princes voisins, Belleperche renferma jusqu'à deux cents moines ou convers au moyen âge; au dix-huitième siècle, les lieux réguliers, immenses, mais en ruines, l'église, chaque jour plus négligée, le nombre des moines réduit à trente, témoignaient de l'incurie des derniers abbés [1].

Abbés de Belleperche.

I. Aimar était abbé du temps de Roger, évêque de Comminges (1130-51), qui reçut, de concert avec lui, une donation faite à Guillemette, abbesse de Fabas.

II. Alquier paraît en 1164 dans une exemption de péage & de leude accordée par Raimond V à l'abbaye; en 1166, d'après un monument tout au moins suspect, saint Bernard étant au couvent, le transféra, à cause du manque d'eau & de l'intempérie de l'air, du lieu appelé *Bellaperticula* à *Bellapertica;* cette translation aurait eu pour promoteurs les seigneurs d'Argombaud. En 1170, Alquier transige avec la prieure de Bergerac pour la limite de leurs domaines & l'usage de leurs bois. La même année, les seigneurs d'Argombaud lui vendent le bois de Fes. En 1178, il obtient de Ot, vicomte de Lomagne, une exemption de leudes & de péages. En 1181, il reçoit de Fulcrand, évêque de Toulouse, la cure de Cordes; en 1188, Gaillard, abbé de Saint-Théodard de Montauban, lui céda plusieurs églises, entre autres celle de Belvezer. Enfin, en mars 1189 (v. st.), Bernard de Roquefort lui céda divers honneurs & ses droits sur l'île du Colombier.

III. Bernard I acquiert, en 1190, de Limousine, fille d'Arnaud de Saint-Geniès, en présence du viguier du comte de Toulouse, une partie de la terre de la Sédade. Le 21 août 1193, il donna l'habit de convers à Arnaud-Guillem Delgua qui entra au couvent de Bergerac, de l'ordre de Fontevrauld.

IV. Arnaud-Gaubert paraît en 1193; en 1200, il reçoit de Bernard *de Agra* le droit de naufrage & les échoites à *Seuscopa;* enfin, en 1202, il reçut de concert avec le prieur Hugues le lieu de Grèses.

V. Hugues était prieur en 1202; en janvier 1206 (v. st.), il obtient, en qualité d'abbé, des lettres d'amortissement du comte de Toulouse, Raimond.

VI. Pierre I obtient, le 31 décembre 1210, de Vivien, vicomte de Lomagne, & de son fils Eudes, une charte d'affranchissement pour une maison à Auvillar.

VII. Bernard II Guillaume *de Scampodio* paraît en 1215; il obtient, le 3 juin 1216, de l'abbé de Saint-Sernin, Jourdain, une charte d'inféodation. Le 18 décembre 1219, Arnaud-Raimond de Saint-Porcaire lui fait une donation; enfin, le 7 mai 1225, les seigneurs de Durfort lui accordent une exemption de péage.

VIII. Étienne paraît en 1231; le 10 juillet 1236, il transige avec B. de la Mote; il paraît encore en 1245 & notamment le 25 mars de cette année (v. st.).

IX. Laurent transige, le 22 déc. 1246, avec le comte de Toulouse au sujet de diverses possessions. Le 1er octobre de l'année suivante, l'abbaye obtint une bulle d'Innocent IV, attribuant à l'abbé les biens qui seraient échus légitimement aux religieux désobéissants, s'ils étaient restés dans le monastère.

X. Gilles s'accorde, le 22 février 1251 (v. st.), avec Bernard d'Astafort au sujet des limites de Larazet. Le 8 octobre 1254, il remet à Alphonse de Poitiers une somme de cent marcs que le feu comte Raimond avait léguée au monastère & une autre de trois cents qu'on lui devait pour dommages éprouvés pendant les guerres, moyennant dix livres de revenu sur le salin de Toulouse. En 1255, il reçut quatre églises de Guillaume, évêque d'Agen.

XI. Simon, le 19 mars 1256 (v. st.), quitte à Alphonse de Poitiers le revenu de dix livres que le comte lui avait assigné sur le salin de Toulouse, en compensation de cent marcs d'or légués au monastère par Raimond VII; Alphonse lui céda en échange une île de la Garonne. En 1259 (v. st.), il transigea avec l'abbé de Grandselve.

[1] La liste des abbés de Belleperche, qui suit, a été dressée à l'aide tant du *Gallia Christiana*, que des tomes 91 & 92 de la collection Doat, à la Bibliothèque nationale.

XII. Guillaume Vacca ou Gaufred, originaire du Périgord. En 1263, il obtint d'Urbain IV plusieurs bulles relatives à la dédicace de l'église du monastère, à la restitution des biens aliénés par ses prédécesseurs, enfin à l'organisation intérieure de l'abbaye. Le 23 février 1263, le vicomte de Lomagne, Arnaud-Eudes, lui permit de construire librement des bastides dans ses possessions de Lomagne, d'Agenois & de Toulousain. Le 2 juin 1265, il concéda une charte de coutume aux habitants de Larazet; le 30 décembre 1265, le même vicomte de Lomagne lui accorda l'exemption de toute redevance sur ses vendanges à Auvillar; en 1269, le comte Alphonse lui octroya une charte d'amortissement. En 1273, Édouard I, roi d'Angleterre, lui concède différents droits sur la rivière de Garonne. En septembre 1274, Philippe le Hardi lui accorde des lettres d'amortissement pour une valeur de dix livres de revenu; en 1279, le même roi le chargea d'une mission judiciaire à Sarlat. En 1283, il avait querelle avec l'évêque de Toulouse & son chapitre épiscopal; l'abbé du Mas-d'Azil servit de médiateur. Le 5 novembre de la même année, il régla les droits dus par les paroissiens de *Garganvila* au curé du dit lieu; en 1286, il conclut un paréage avec le sénéchal royal, Eustache de Beaumarchais. Il paraît encore en 1288, 1289, 1290 & 1292; il mourut en 1296 (v. st.), étant évêque de Bazas, & fut enterré au monastère.

XIII. Gautier Verd de Clarens, originaire du Périgord, était abbé en 1296, année où le comte de Périgord, Élie Talleirand, lui donna la terre d'Ambrezun, dont il lui confirma la possession en décembre 1299; l'année suivante, en 1300, le même prince lui donna la moitié de la haute justice du lieu de Pomaret. Le 10 juillet 1308, Arnaud-Garsias de Gout, vicomte de Lomagne, lui confirma une ancienne donation, faite par ses prédécesseurs, d'un revenu annuel de quinze livres. En 1311, Gautier rendit hommage au nouveau vicomte, Bertrand de Gout. Il paraît encore en 1317; il fut enterré dans la salle capitulaire.

XIV. Bertrand de Servole, élu vers 1323, prête serment à Bertrand de Gout, vicomte de Lomagne, le 2 mars 1323 (v. st.); en 1325, qualifié chapelain du pape, il lève une excommunication lancée contre Auger, abbé de Moissac; en 1330, il reçoit de Bernard de Preissan cent sols de rente à Auvillar; en 1338, Benoît XII lui accorde une bulle pour la revendication des domaines aliénés. Enfin en 1344, il prête un nouvel hommage à Jean, comte d'Armagnac & vicomte de Lomagne. D'après le *Gallia Christiana,* il aurait vécu jusqu'en 1349.

XV. Raimond Aubert d'Arbéliac rend hommage au comte d'Armagnac, le 8 janvier 1349 (v. st.). Il mourut en 1361.

XVI. Géraud I Caucel, abbé de Beaulieu en Rouergue, fut nommé à Belleperche par Innocent VI, en 1361; en 1367, il obtint une bulle d'Urbain V pour la revendication des domaines aliénés; l'année suivante, il était vicaire général de l'évêque de Montauban. En 1377, le duc d'Anjou lui confirme le droit d'établir des barrages sur la Garonne pour les besoins de la pêche; en 1378, Montazis d'Argombaud crée par son testament deux chapellenies à Belleperche; en février 1379, Géraud fait une convention avec Jourdain, comte de l'Isle-en-Jourdain pour les péages de la Garonne; il paraît encore en 1380.

XVII. Séguin de Roset rend hommage en 1383 au comte d'Armagnac; en 1386, il s'accorde avec Aimeri de Peyrat, abbé de Moissac; enfin en 1393, le 8 novembre, il rend au comte d'Armagnac un nouvel hommage pour le lieu de Clusel.

XVIII. Jean I de Saint-Sardos, de la famille de ce nom, paraît en 1407; le 22 mai 1424, il obtient une réduction des décimes exigés par la cour de Rome, en considération de la pauvreté de son monastère; en 1435, le prieuré de Saint-Aignan, de l'ordre de Fontevrauld, est uni à Belleperche. Enfin, en janvier 1436, Jean transige avec les héritiers du seigneur d'Argombaud.

XIX. Jean II de Saint-Estève, de la famille de Comberon, abbé en 1457; en 1461, il rend hommage au comte d'Armagnac; en 1484, il assiste à la réception de Georges d'Amboise, comme évêque de Montauban; en 1485, il a querelle avec ce prélat; il mourut la même année.

XX. Jean III de Cardaillac, de famille noble; élu en octobre 1485; le 28 décembre 1507, Jules II lui concède l'usage des ornements pontificaux; il était aussi abbé d'Aurillac; il mourut le 28 novembre 1543, d'après son épitaphe, qui se trouvait auprès du grand autel à Belleperche.

XXI. Pierre II du Chastel, évêque de Mâcon, grand aumônier de France; abbé commendataire en 1545; il permuta avec le suivant en 1551.

XXII. François de Faucon, successivement évêque de Tulle, Orléans, Mâcon & Carcassonne; abbé commendataire en 1551.

XXIII. Charles I, cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen: 1553.

XXIV. Georges, cardinal d'Armagnac, évêque de Rodez, puis archevêque de Toulouse, prend possession de l'abbaye les 10 & 11 décembre 1557; meurt en 1585. A cette époque, les calvinistes s'emparèrent du monastère & tuèrent un grand nombre de moines.

XXV. Jacques Géraud; abbé en 1598, 1610 & 1612.

XXVI. Géraud II de Cessac, d'une famille noble du Querci; cède bientôt au suivant, 1617.

XXVII. Jean IV Bertrand de Caminade transige avec les moines en 1618; en 1641, la province de Sens le députe à l'assemblée générale du clergé; le 13 février 1645, il assiste à une autre assemblée générale; il mourut en 1658.

XXVIII. Pierre III de Berthier, évêque de Montauban; abbé de 1658 à 1674; il mourut le 30 juin de cette année.

XXIX. David-Nicolas de Berthier, neveu du précédent, évêque de Blois; abbé du 15 août 1674 au 20 août 1719.

XXX. Charles II Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, évêque d'Aire, puis archevêque de Paris, abbé du 8 janvier 1721 au 13 mars 1746.

XXXI. Jean V Félix-Henri de Fumel, de Toulouse, vicaire général de l'évêque de Vannes; abbé le 25 juin 1746; évêque de Lodève en mars 1750.

XXXII. N. de Montlezun, vicaire général de l'évêque de Mirepoix, abbé le 10 février 1753. [A. M.]

NOTE CXXX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Franquevaux.

(Diocèse de Nimes.)

L'abbaye de Franquevaux, de l'ordre de Cîteaux, de la branche de Morimont, semble avoir été fondée vers le milieu du douzième siècle. Située à une lieue de Saint-Gilles, elle paraît dans l'histoire vers 1143, & fut d'abord une sorte d'ermitage. Elle ne prit jamais une grande importance; pourtant parmi ses bienfaiteurs elle compta les rois d'Aragon, les comtes de Toulouse, les seigneurs de Posquières & de Sommières & tous les petits barons des environs. Elle était en communion de prières avec Aniane. — L'absence de tous renseignements sur cette abbaye à la Bibliothèque nationale nous force à donner la liste du *Gallia Christiana*, avec quelques améliorations que nous avons pu y introduire; pour les temps anciens, les Bénédictins ont tiré tous leurs renseignements des manuscrits du marquis d'Aubais.

Abbés de Franquevaux.

I. Gautier était abbé vers 1143, époque présumée des premières donations connues, faites à l'abbaye par Pons-Guillem & sa famille & par Pierre *de Chassario*. On le regarde comme le fondateur de l'abbaye.

II. Willencus reçut, en mai 1147, de Rozelin, seigneur de Lunel, & de ses frères le lieu de Lèvezon, près l'étang d'Escamandre; la charte fut munie du sceau de l'évêque de Nimes, Aldebert, qui semble avoir particulièrement protégé l'abbaye. Willencus paraît encore en 1152.

III. Hugues I, 1154; mentionné dans une charte de priviléges de Raimond, comte de Toulouse, du 25 mars 1157 (v. st.). Le 4 août 1156, l'évêque de Cavaillon, Benoît, lui avait confirmé la possession de plusieurs localités déjà données à Willencus par son prédécesseur, l'évêque Afannus.

IV. Bertrand I, 1160.

V. Vivien obtint, en mars 1162 (v. st.), de Raimond-Pierre de Gangue la renonciation à tous ses droits sur le terroir de Villenouëtte; en 1163, il reçoit une donation de Bertrand de Cavaillon.

VI. Bertrand II reçut, en juin 1168, une donation des seigneurs de Sommières; en mars 1170, Rainon du Caylar, de la famille des seigneurs de Lunel, lui céda un étang; en 1171, il reçoit des donations des seigneurs de Baux & d'Alphonse, roi d'Aragon & marquis de Provence; en 1173, du seigneur de Lunel; en 1174, Bermond, seigneur d'Uzès & de Posquières, lui confirme les donations de ses prédécesseurs, & Bernard d'Anduze l'exempte des droits de leudes & de péages. Vers la même époque, le comté de Toulouse lui accorda des lettres d'amortissement & de confirmation. Bertrand paraît jusqu'en 1175.

VII. Pons I acquiert plusieurs étangs en 1176; en 1177, il reçoit une donation du vicomte de Nimes; en 1178, Bertrand de Baux & sa femme Tiburge lui cèdent différents droits; Elzéar de Posquières lui abandonne, en 1181, toutes les corvées qu'il pouvait prendre à Villenouëtte; en 1184, une partie de la ville de Lèvezon lui fut cédée par un chevalier de Lunel; en mars 1184 (v. st.), Alphonse, roi d'Aragon, lui donna une terre pour l'indemniser des dégâts commis pendant le siége de Fourques. En 1187, le comte de Toulouse lui afferma un territoire, en s'y réservant la moitié de la récolte. Le 28 février 1201 (v. st.), il conclut une association de prières avec Gaucelin, abbé d'Aniane; la même année, il reçut la grange de Saint-Sauveur *de Pinu* du comte de Toulouse. Il mourut en 1208.

VIII. Pierre I Benoit s'accorda en 1209 avec Bernard de Verfeil, abbé d'Aniane; il mourut en 1219.

IX. Rostaing, d'après une inscription à demi effacée de 1232, fit faire à l'église des travaux importants.

X. Guillaume I Béliart termina en 1235 une longue querelle qu'il avait avec l'abbé d'Aniane pour les dîmes de la paroisse de Saint-Sauveur *de Pinu*.

XI. Firmin; 1243-1258.

XII. Guillaume II; 1273-1276.

XIII. Hugues II; 1299-1300.

XIV. Raimond I; 1312; envoya un procureur au concile de Béziers de 1317; il rendit hommage au roi le 24 mars 1321 (v. st.).

XV. Pierre II de Frédols, neveu d'André de Frédols, évêque de Montpellier; 1321.

XVI. Renaud ou Raimond; 1328-1329.

XVII. Bérenger de Lèvezon; 1333-1340.

XVIII. Bernard; 1351; devint en 1354 abbé de Sénanque.

XIX. Jean I Amauri, moine de Valmagne, nommé par Innocent VI en 1354-55; paraît encore en 1359.

XX. Pierre III de Belvezin, nommé par Innocent VI pendant la neuvième année de son pontificat (1359-60); fut abbé jusqu'à la septième année d'Urbain V (1369).

XXI. Géraud Corrége, moine de Fontfroide, nommé alors par Urbain V; abbé jusqu'au 18 janvier 1373 (v. st.).

XXII. Raimond II; 1388.

XXIII. Pierre IV; 1405-1409.

XXIV. Jean II; 1437-1461.

XXV. Antoine; 1461-1479.

XXVI. Pons II de Ranc; 1482; 16 février 1508; 1527, 1536. Il était en même temps sacristain de la cathédrale de Nimes & pourvu du prieuré bénédictin de Saint-Germain de Calbert (diocèse de Mende); délégué du pape pour séculariser l'abbaye de Saint-Gilles, il promulgua la bulle le 11 mai 1539.

XXVII. Pierre V de Pierrevive; 1548.

XXVIII. Bénigne de Mascharon ou de Machet, de famille noble (1556-1557); mort le 8 février 1564, & enterré au cimetière des Innocents, dans le tombeau de sa famille.

XXIX. Claude de Faucon, neveu de l'évêque de Carcassonne du même nom; 11 août 1565.

XXX. Jean III du Bousquet; 1620.

XXXI. Étienne du Bousquet; mort en 1678.

XXXII. Pierre VI du Crousset; 1678: mort en 1702.

Note 130

XXXIII. Louis I de la Petitière; nommé par le roi le 1er novembre 1702; mort en 1725.

XXXIV. Louis II François de Vivet de Monclus, grand-vicaire de Langres, nommé par le roi le 27 avril 1725; plus tard évêque de Saint-Brieuc. [A. M.]

Note 131

NOTE CXXXI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Villelongue.

(Diocèse de Carcassonne.)

L'abbaye de Villelongue doit son origine à des moines de Bonnefont, qui vinrent, vers 1148, sous la conduite d'un certain Guillaume, s'établir au lieu de Compagne, dans le diocèse de Carcassonne, au confluent du Sor & du Lampi. Ce lieu était malsain & dans une situation incommode; vers 1165, le monastère, devenu de prieuré abbaye, fut transporté à Villelongue, qui appartenait aux moines depuis déjà quelque temps.

Enrichie par les seigneurs voisins & par les vicomtes de Carcassonne, l'abbaye fut d'abord florissante & prit probablement part à la fondation de celle de Rieunette; elle fut exemptée du payement des dîmes par les évêques du diocèse, s'enrichit, grâce à saint Louis, des dépouilles de la noblesse hérétique du pays, & reçut de Simon de Montfort la ville forte de Saint-Martin le Vieil.

Elle ne tarda pas à s'affranchir de la domination de Bonnefont, à laquelle elle obéissait cependant encore en 1165, comme le prouve une bulle d'Alexandre III de cette époque. Sa décadence fut, d'ailleurs, assez rapide; elle fut ruinée au seizième siècle par les guerres de religion, & en 1790, quand on la supprima, elle ne renfermait plus que deux religieux. Depuis le seizième siècle, on y conservait le rochet de saint Dominique qu'on y avait apporté de Rieunette.

Note 131

Abbés de Villelongue[1].

I. Guillaume I, moine de Bonnefont, fut le véritable fondateur de l'abbaye; il la gouverna avec le simple titre de prieur; tous les actes l'appellent *Guillelmus de Compania;* les donations qu'il reçut des seigneurs des environs comprirent surtout les terres, les bois & les pâturages situés entre le Sor & le Lampi. Il paraît dans les actes en mai 1149.

II. Arnaud I, auparavant prieur de Bonnefont, devint, en juillet 1150, prieur de Compagne, dont il était abbé au mois d'août de l'année suivante. En 1155, Rixende lui céda toutes ses possessions à Compagne; il paraît jusqu'en 1159.

III. Guillaume II Arnaud, moine, puis abbé de Compagne; paraît en août 1165, date de la cession du lieu de Villelongue par Bernard de Laurac & ses enfants; au mois de mars suivant, cession semblable de Raimond *de Canavellas,* de Isarn-Jourdain & Bertrand de Saissac. Il paraît encore en 1167 & 1169.

IV. Pierre I, 1171, reçoit du seigneur d'Alzonne le droit de pâturage au lieu de Bernassonne; le 11 juillet 1174, Isarn de Castillon lui vend pour deux cents sous de Melgueil ses droits sur Villelongue.

V. Guillaume III Raimond, reçoit en 1177, une donation de Raimonde, fille d'Engilbert de Villelongue; l'année suivante, il a querelle avec Ug Batala au sujet des limites de Bernassonne, Villelongue & Villeneuve; en 1180, Othon, évêque de Carcassonne, lui donne l'église de Saint-Jean & Sainte-Marie de Villelongue, exempte de toutes redevances ou impositions. Vers 1190, il régissait les domaines de l'abbaye voisine de Rieunette. Il paraît encore en 1196 & en 1202; à cette dernière date, il reçut Pech-Audebert; en même temps, il construisait le monastère.

VI. Arnaud II reçut de Isarn de Caunes, en 1205, le tonlieu de *Serra Mejana;* en 1208, Bernard & Pons de Villeneuve lui

[1] Sur l'abbaye de Villelongue, la collection Doat renferme tout un volume (70), qui a été en majeure partie publié par Mahul, dans son *Cartulaire de Carcassonne*, t. I.

donnent un champ à Pech-Audebert. La même année, il reçoit le château de Saint-Martin-le-Vieil, qui lui fut concédé définitivement par Simon de Montfort en janvier 1212 (v. st.). En 1219, Revel de Palliac fonde un service perpétuel dans l'abbaye pour l'âme de ce prince; & l'année suivante, l'ancien évêque de Carcassonne, Bernard, lui cède la moitié des dîmes de Saint-Martin, pour subvenir aux frais de la construction de l'église & des bâtiments claustraux; cette donation fut confirmée par le chapitre de Saint-Nazaire.

VII. Pierre II acquit, en 1220, de Pierre Sanglier, avec l'assentiment d'Amauri de Montfort, la ville de Carlipa.

VIII. Pons paraît dans une charte de Montolieu du 18 juillet 1224.

IX. Ainard, connu par un accensement du 7 mars 1236 (v. st.); en 1244, Hugues de Durfort donne un champ à l'abbaye, pour payer l'entretien d'une lampe perpétuelle devant l'autel de la Vierge, pour le salut de sa femme Riche, enterrée dans le monastère. La même année, il transigea de nouveau avec les seigneurs de Saint-Martin-le-Vieil. En 1245, il obtint de Louis IX la possession de différentes terres enlevées aux hérétiques. Il paraît encore dans plusieurs inféodations de 1247.

X. Vidal; 1256, témoin de l'élection de Bérenger, abbé de la Grasse; au mois de juillet de la même année, il reçoit une partie des leudes de Pech-Audebert. Il transige avec l'abbé de Montolieu pour leurs limites respectives en 1262. Paraît encore en 1264 & 1266.

XI. Guillaume IV Pierre était abbé en 1267. Le 22 décembre 1269, il transigea avec le bayle du roi d'Aragon à Salses pour une garrigue qu'il possédait en cet endroit; l'abbaye renfermait à cette époque seize religieux, y compris l'abbé. Guillaume paraît encore dans des hommages de 1274 & 1276.

XII. Auger; paraît de 1279 à 1286; il faut peut-être l'identifier avec le suivant.

XIII. Adémar reçut, le 25 janvier 1287, l'hommage de Bernard de Saint-Martin; paraît encore en 1289 & 1290.

XIV. Raimond nomme, conjointement avec les vingt-quatre religieux du couvent, un procureur, le 21 août 1291; le 22 septembre suivant, il se reconnaît tenu de fournir chaque année, au chapitre de Carcassonne, les pains azymes nécessaires à la consécration des hosties à Saint-Nazaire. Il paraît encore en 1296 & 1297.

XV. Perpignan; reçoit un hommage en 1299; il paraît encore en 1306 & 1309.

XVI. Pierre III Gras; abbé de 1314 à 1317; en 1314, la communauté renfermait vingt-six prêtres & moines.

XVII. Jean I Ainard; reçut en 1318 l'hommage des consuls de Saint-Martin-le-Vieil.

XVIII. Raimond II d'Aur fit paréage, le 6 octobre 1325, avec les commissaires du roi pour la ville de Saint-Martin-le-Vieil; il paraît encore en 1332 & en 1338; à cette date, il céda au roi, moyennant deux cents livres, une partie des justices de Carlipa. Il vivait encore le 8 mai 1338.

XIX. Bernard; visite & réforme l'abbaye de Rieunette, soit comme délégué de l'abbé de Cîteaux, soit comme supérieur immédiat de ce monastère (1346, 11 juillet). Il était encore abbé en 1352.

XX. Jean II reçoit un hommage pour Saint-Martin-le-Vieil en 1367.

XXI. Pierre IV André, d'abord prieur de Sainte-Marie du Mas-Garrigue en Roussillon, membre dépendant de Villelongue. En 1375, il dénombre au roi; en 1377, il lui rend hommage pour Saint-Martin. Il paraît encore en 1379.

XXII. Jacques I de la Jugie; nommé par Urbain VI en 1380-1381; vivait encore en 1410.

XXIII. Pierre V prête hommage au roi en juillet 1428; paraît encore en 1429.

XXIV. Jean III Martin, nommé dans une sentence du 11 mai 1431, rendue en faveur de Rieunette.

XXV. Pierre VI, 1432-1438.

XXVI. Jean IV Garsias reçoit un hommage en 1453; prête hommage au roi en 1454.

XXVII. Jean V de Vendogne; 1475, abdiqua avant sa mort, arrivée en 1508.

XXVIII. Antoine Vacquier, dernier abbé régulier, 1488-1528; dénombre au roi en 1504.

XXIX. Pierre VII de Puimisson, aumônier de la reine, abbé commendataire

Note 131

(1528-1554); en 1551, il était vicaire général de Laurent Strozzi, évêque de Béziers.

XXX. N. de Porto Carrero, cardinal.

XXXI. Jacques II de la Jugie, de la famille de Rieux, dans le diocèse de Narbonne, prit possession au commencement de décembre 1585. Homme d'un grand savoir & libéral, il réédifia la maison abbatiale, ruinée par les guerres civiles, & fut enterré dans l'église en 1614.

XXXII. N. de Coustaussan.

XXXIII. N. de Fourquevaux.

XXXIV. N. de Montesquieu, 1634.

XXXV. Henri de Marcassus, moine, puis abbé de Villelongue, eut le suivant pour compétiteur (1650); eut avec Cécile de Noé, abbesse de Rieunette, un long procès qu'il perdit; céda à

XXXVI. Jean VI de Saint-Jean de Moussoulens, mis en possession par arrêt du conseil privé du 26 août 1653; était aussi abbé de Montolieu; paraît jusqu'en 1680.

XXXVII. Joseph-Vidal de Roux de Montbel, neveu de Raimond Roux de Revel, archidiacre de Carcassonne, prit possession vers 1683.

XXXVIII. Urbain de Noé, fils de Roger de l'Ile & de Marguerite du Puy, docteur en théologie, chanoine d'Auch; abbé le 17 octobre 1723; fut député par le clergé de la province d'Auch à l'Assemblée générale de 1725. Échangea l'abbaye contre le prieuré de Saint-Maurice de Senlis en mars 1733.

XXXIX. N. Novy, nommé par le roi le 12 mars 1733. [A. M.]

Note 132

NOTE CXXXII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Bonnefont.

(Diocèse de Comminges.)

Fille de Morimont, de l'ordre de Cîteaux, l'abbaye de Bonnefont, dans le diocèse de Comminges, eut pour fondateurs les seigneurs de Montpezat, qui, en 1136, donnèrent à l'abbé de Morimont, Gaucher, le lieu de Bonnefont, dont ils avaient la propriété patrimoniale. L'évêque de Comminges, Roger, eut, suivant l'acte de fondation, une grande part à ce premier établissement. Ce fut lui qui décida les moines à y rester malgré sa situation incommode; malgré les efforts de l'abbé de l'Échelle-Dieu, qui leur avait déjà donné un nouvel emplacement dans le comté d'Astarac, ils résolurent de ne point quitter Bonnefont, dont les bâtiments n'étaient encore que des chaumières grossières. Grâce aux efforts de l'évêque Roger, grâce aux libéralités des seigneurs voisins & des comtes de Comminges, l'abbaye ne tarda pas cependant à prendre une grande extension, & bientôt elle put donner naissance à de nouveaux monastères, Boulbonne, Nizors, Villelongue, Feuillans, sans compter plusieurs maisons religieuses en Espagne.

Abbés de Bonnefont.

I. Basin, premier abbé, envoyé par Gaucher, abbé de Morimont, pour présider à la fondation du monastère en 1136; reçut de nombreuses donations en 1137.

II. Pierre I paraît dans une donation, en août 1145; la même année, il fonda le monastère de Compagne, dans le diocèse de Carcassonne.

III. Bernard I, 1146; en 1147, Bernard de Soigs lui concède l'usage dans ses bois.

IV. Servat, d'abord prieur; abbé de 1147 à 1150; à cette dernière date, l'abbé de Montolieu, Bernard, lui céda ce qu'il possédait au lieu de Compagne.

V. Raimond I, 1151-56; en 1152, Eugène III lui accorde une bulle de protection; en 1153, Raimond, comte de Toulouse, lui octroie des lettres d'amortissement & exempte son monastère des droits de leude & de péage dans ses domaines.

VI. Auger I, 1157; paraît encore en 1159, testament de Gaillarde de Landorre, & en 1160 (v. st.).

VII. Pierre II, 1164, date d'une bulle d'Alexandre III en sa faveur; 1165, année où Pons de Castillon lui donne pour Villelongue le village de ce nom. En 1165, il a

avec les chevaliers du Temple une querelle, qui ne fut apaisée qu'en 1177; en 1170, Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, lui avait délivré des lettres d'amortissement.

VIII. Arnaud I, 1173-1177.

IX. Guillaume I Raimond, qui s'appelle quelquefois simplement *Raimond* ou *Guillaume*, 1178-82.

X. Raimond II de Saint-Béat transige, en 1183, avec le seigneur d'Orbessan; paraît encore en 1188 & 1194; en 1193, Amigues, abbé de Rieux, lui donna six vaches.

XI. Eudes, 1195-1196.

XII. Raimond III, 1198.

XIII. Dominique, 1199-1204.

XIV. Guillaume II, décembre 1205, d'après une charte d'Eudes d'Aure.

XV. Vidal, 1207.

XVI. Guillaume III, 1209-1217.

XVII. Raimond IV, 1220-1227.

XVIII. Guillaume IV, 1227.

XIX. Raimond V Seguier, 1228-1237.

XX. Arnaud II Roger, 1238; devint plus tard évêque de Comminges.

XXI. Raimond VI Arnaud d'Olson, 1251; eut à lutter contre un compétiteur, nommé Guillaume, en 1252; Raimond l'avait emporté en 1255 & 1257, date d'une inféodation au comte de Comminges. Paraît encore en 1259.

XXII. Guillaume V Loup d'Olson, 1260-75.

XXIII. Auger II de la Tour, 1276-83; à cette dernière date, il approuva un paréage entre le roi & l'abbé de Nizors.

XXIV. Bernard II, 1287.

XXV. Raimond VII Arnaud d'Olson, 1289.

XXVI. Auger III du Falgar, 1289-96; à cette dernière date, il s'accorde avec l'évêque de Toulouse.

XXVII. Arnaud III Raimond de Saint-Paul, 1300-1307; en 1303, de concert avec le comte de Comminges, il institue un juge à Estelle.

XXVIII. Guillaume VI d'Aure, professeur en théologie; 1315-1327, date d'un hommage au comte de Comminges.

XXIX. Arnaud IV *de Marcafaba*, 1330-1348; en 1338, il reçoit une reconnaissance des consuls d'Estelle.

XXX. Bertrand I paye les droits à la chambre apostolique en 1360.

XXXI. Arnaud V, 1361.

XXXII. Bernard III, 1381-1386.

XXXIII. Arnaud VI, 1399; en 1401, il devient abbé de Boulbonne.

XXXIV. Raimond VIII de Canet, pourvu par Benoît XIII dans la huitième année de son pontificat (1402).

XXXV. Jean I, 1407.

XXXVI. Vezias (*Vidianus*), 1424.

XXXVII. Bertrand II, 1459.

XXXVIII. Arnaud VII Guillaume de Mauléon, 1476-1499.

XXXIX. Jean II de Mauléon, évêque de Comminges, 1503-1520.

XL. Jacques de Rostaing, conseiller & aumônier du roi; 1567-1573.

XLI. Jean III Breton, 1595.

XLII. Jean IV d'Estrades, évêque de Condom, fit place au suivant

XLIII. Alexandre de Bordes.

XLIV. N. de Saint-Patre.

XLV. Antoine de Coust, vicaire général de l'évêché de Condom; 1648; meurt le 8 mars 1673.

XLVI. Charles-Henri de Cassagnet de Fimarcon, de la famille de Narbonne; 1673; mort le 8 octobre 1700.

XLVII. Jean V Jacques de Candau, vicaire général de l'évêque d'Oloron, mort le 15 mars 1706 ou 1707.

XLVIII. Bernard IV de Poudenx, évêque de Marseille; mort en janvier 1709.

XLIX. Alphonse de Lansac, vicaire général de Bayonne, nommé le 5 avril 1709. [A. M.]

NOTE CXXXIII

Note 133

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye d'Eaunes.

(Diocèse de Toulouse.)

L'abbaye d'Eaunes, dédiée à la Vierge, était située à quatre lieues de Toulouse, dans un vallon agréable, auprès de Muret. Elle subsistait déjà en 1150, &

on prétend que les seigneurs de Montaut furent ses premiers bienfaiteurs. Les calvinistes la renversèrent de fond en comble au seizième siècle. Fille de l'abbaye de Berdones, elle suivait la règle de Morimont.

La Bibliothèque nationale de Paris possède un petit cartulaire de l'abbaye d'Eaunes (lat. 11012), qui renferme seize chartes, comprises entre les années 1150 & 1167, & relatives aux acquisitions faites par l'abbaye du temps des abbés Vidal, Sanche & Arnaud-Géraud.

Voici la liste des abbés.

Abbés d'Eaunes.

I. Vidal I Raimond paraît comme abbé dans le cartulaire depuis le mois d'avril 1150 jusqu'au mois d'avril 1153.

II. Sanche I. Il reçut en 1158 & 1163 des dons considérables pour son monastère. Auriol-Guillem *de Ainis* & Durand *de Molnario* comptèrent alors au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye. Il figure dans le cartulaire depuis le mois de mars 1161 jusqu'au mois d'août 1163.

III. Arnaud I Géraud, dont les auteurs du *Gallia Christiana* ont fait deux abbés, sous les noms de Géraud & d'Arnaud, était déjà abbé en 1164. Son nom figure dans le cartulaire jusqu'en 1167. Il occupait encore le siége abbatial d'Eaunes en 1184; il est mentionné dans une donation faite cette année par Assalit de Saint-Amans.

IV. Auger est nommé dans une charte de l'an 1191, relative à une donation faite par Bombel de Saint-Amans. Il était encore abbé d'Eaunes en 1196.

V. Hugues I est nommé dans des chartes des années 1197 & 1200.

VI. Raimond I fut son successeur. On trouve son nom dans des actes des années 1205 & 1209.

VII. Sanche II. Il est fait mention de lui dans une donation de Pierre de Préville, en 1209.

VIII. Vidal II, en 1223 & 1229.

IX. Pierre I, en 1234.

X. Hugues II est nommé dans une charte de l'abbaye de Bonnefont de l'an 1239. Il mourut avant la fin de cette année.

XI. Guarin, en 1239.

XII. Bernard I, 1255-1257.

XIII. Jean I, 1260.

XIV. Jacques I, 1260-1263.

XV. Pons du Pui, en 1265. Dans des notes manuscrites du P. Hyacinthe Sermet, on trouve qu'en 1275, Pons du Pui fut arbitre dans le différend qui existait entre les abbés de Calers & de Boulbonne. L'abbé Guarin avait déjà, en 1239, rempli le même office. Pons était encore abbé en 1284.

XVI. Bertrand de Marasc était sur le siége abbatial d'Eaunes en 1285.

XVII. Azémar de Pins est nommé dans des chartes des années 1290, 1293, 1296.

XVIII. Bernard II de Magra, 1300, assista, en 1307, à la translation des reliques de saint Antoine au monastère de Lézat.

XIX. Arnaud II *de Mariis*, 1324.

XX. Pierre II de Foix, 1325.

XXI. Arnaud III de Marc ou de Marasc, déjà indiqué dans quelques documents, en 1330, était encore abbé d'Eaunes en 1343.

XXII. Arnaud IV de Cabanac, de 1353 à 1358.

XXIII. Guillaume I Arnaud, en 1360.

XXIV. Jacques II de Vesca, en 1374.

XXV. Étienne I de Bartès, 1375.

XXVI. Étienne II Garin, 1388.

XXVII. Guillaume II Durand est indiqué comme abbé d'Eaunes, dans des documents des années 1406, 1407, 1414.

XXVIII. Jean II, en 1448, 1457, 1462.

XXIX. Jean III de Tailhapède paraît, en 1466, 1469 & 1478. Il mourut en 1479, étant aussi abbé de l'Oraison-Dieu.

XXX. Jean IV de Cazals fut aussi abbé de l'Oraison-Dieu. Il succéda, en 1479, au précédent, & possédait encore le siége d'Eaunes en 1490.

XXXI. Jacques III de Devese, fut son successeur. Il vivait encore en 1500 & même en 1525.

XXXII. François I d'Authin est nommé dans plusieurs documents des années 1535, 1536, 1540; vivait encore en 1562.

XXXIII. Mathurin de Sabonière, abbé de 1560 à 1569[1].

[1] Une Bible (Bibliothèque nationale, manuscrit

XXXIV. François II de Joyeuse, cardinal, en 1591 & 1606.

XXXV. Henri I de Lorraine, en 1620.

XXXVI. Henri II Autémart, protonotaire apostolique en 1621.

XXXVII. François III de Barthélemy de Grammont, 1658. Il fit rebâtir en grande partie l'église d'Eaunes, ainsi que l'atteste cette inscription :

« HAS AEDES DEO REDDIDIT BARTHOLOMEUS, QUAS ADEMERAT PENE VETUSTAS, QUIBUS NON TAM POSSESSOR QUAM RESTAURATOR ACCESSIT, PRO FUTURUS POTIUS QUAM FRUITURUS, UT ABBAS HOC EGIT RELIGIOSE, UT SENATOR JUSTE, UT PATRITIUS SPLENDIDE. VIDE IN VINDICATO SUIS E RUINIS COENOBIO QUALIS FUERIT IN PUBLICO QUOD EXERCEBAT CLERI MINISTERIO. PIETATEM IN CORDE QUAM FOVERAT ARCANAM, EAM IN AEDE FECIT PUBLICAM NONIS OCTOBRIS, AN. REP. SAL. M. DC. LXI. »

Il fut enseveli dans son église abbatiale, & on plaça sur son tombeau cette épitaphe : *Ici gist François de Barthelemi de Grammont, seigneur de Beauvoir, conseiller au parlement de Tholose, abbé & restaurateur de cette église & des bâtimens du monastère. Il mourut l'an 1668, le 22 octobre, âgé de 71 ans.*

XXXVIII. François IV de Barthélemy de Grammont, évêque de Saint-Papoul, neveu du précédent. Il posséda les abbayes d'Eaunes & de Calers.

XXXIX. N. de Foucaud, 1717. [E. M.]

Note 134

NOTE CXXXIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Feuillans.

(Diocèse de Rieux.)

L'abbaye de Feuillans, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée vers 1144, dans la partie du diocèse de Toulouse qui forma plus tard celui de Rieux, sous le nom de Notre-Dame de la Clarté-Dieu, dans la forêt de *Feuillans*, par les religieux de la Creste, au diocèse de Langres. Mais, à cause de son trop grand éloignement, elle fut soumise, dans la suite, à l'abbaye de Bonnefont, affiliée à Morimont. Elle devint, au seizième siècle, chef d'une congrégation réformée de l'ordre de Cîteaux, qui prit son nom.

Voici la suite de ses abbés.

Abbés de Feuillans.

I. Rainulfe I ou Arnulfe est indiqué dans une charte de l'an 1145.

II. Bernard I, en 1156.

III. Guillaume I. Il est nommé dans des titres des années 1163 & 1164; soumit son monastère à l'ordre de Cîteaux. Il transigea, l'an 1167, avec Pierre, abbé de Bonnefont.

IV. Raimond I est nommé dans une donation faite en 1174, par Bernard Gros de Ravidan.

V. Thibaud I est nommé dans une charte de l'abbaye de Bonnefont, de l'an 1179, & dans une autre de 1182. Il obtint de Grégoire VIII, en 1187, la protection du Saint-Siége & la confirmation des possessions de l'abbaye; il vivait encore au mois de mai 1202.

VI. Aimon I, 1203.

VII. Auger I, 1205.

VIII. Aimon II est indiqué dans des actes des années 1206 & 1208.

IX. Rainulfe II, abbé en 1209 au mois de janvier, ou 1210 (n. st.).

X. Thibaud II, en 1211 au mois de juin.

XI. Martin ou Martial de Saint-Félix, 1211.

XII. Aimon III, 1213. Le 6 septembre de l'année suivante, il reçut une donation de Guillem de Seysses.

XIII. Guillaume II, 1214.

XIV. Raimond II, en 1216 & 1217.

XV. Arnaud I, de 1217 à 1221.

XVI. Pierre I, 1221.

XVII. Arnaud II, 1222; il obtint à cette date, du comte de Toulouse, une charte en faveur des possessions de son abbaye.

latin n. 22), écrite un peu avant 1284 & dont M. L. Delisle a donné la description [1], paraît avoir appartenu à Mathurin de Sabonière. On lit, en effet, sur un feuillet de garde : « *Qui me inveniet ad dominum Mathurinum de Sabvonieres oportet me revertere.* »

[1]. *Note sur le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements.* Janvier 1873, in-8°, p. 10.

XVIII. Albert, en 1225, au mois d'avril.

XIX. Auger ou Oger II, octobre 1225, & 1226.

XX. Alphonse posséda l'abbaye de Feuillans, de 1231 à juin 1239.

XXI. Arnaud III de Brantaléon, 1240.

XXII. Mathieu ou Martin de Saint-Félix occupait le siége abbatial en 1242, & encore en 1246 au mois de juin.

XXIII. Arnaud IV Garcias en 1249.

XXIV. Thibaud III, 1250.

XXV. Guillaume III d'Aure, en 1252.

XXVI. Auger ou Oger III, 1255, au mois de juin. Il vivait encore en 1266.

XXVII. Arnaud V Garcias, de 1269 à 1271.

XXVIII. Arnaud VI Garcias était abbé en 1272. L'année suivante, il transigea avec le seigneur de Ravidan.

XXIX. Auger ou Oger IV, 1275.

XXX. Jean I de Bologne, déjà abbé en 1275, l'était encore en 1279.

XXXI. Bonhomme, 1281.

XXXII. Eudes de Cazaux, de 1285 à 1324.

XXXIII. Arnaud VII Guillaume de Villamolle, 1328-1332.

XXXIV. Guillaume III Arnaud de Falgar, abbé en 1339, mourut en 1348.

XXXV. Raimond III Aton *de Sés*, était abbé de Feuillans, au mois de juillet 1348.

XXXVI. G. est nommé dans la charte de fondation du monastère de l'Abondance-Dieu (*Abundantia-Dei*), de 1353.

XXXVII. Jean II de Falgar, en 1355 & jusqu'en 1359.

XXXVIII. Bernard II de Calmon, 1368.

XXXIX. Jean III de Torneci, 1400.

XL. Jean IV de Pequaymond ou de Pegaresse, 1420-1421.

XLI. Jean V de Poyane, en 1428.

XLII. Jean VI de Pequaymond, de 1433 à 1437.

XLIII. Sanche de Lagoussan, abbé en 1450, résigna son bénéfice en 1455.

XLIV. Jacques Clerc, dit *le Bourguignon*, se démit le 25 mars 1462, après avoir possédé l'abbaye pendant sept ans & six mois.

XLV. Arnaud VII *de Calvaria*, de 1462 à 1493.

XLVI. Jean VII *de Morario*, docteur en droit canon, fut abbé de Feuillans, de 1493 à 1498.

XLVII. Guillaume IV de Bonneval, en 1499 & en octobre 1500.

XLVIII. Pierre II de Trilhe, 1505, 1506, 1507.

XLIX. Pierre III de Caupène était abbé en 1516; il mourut le 6 septembre 1522.

L. Jean VIII Bernard d'Abbadie ou de Labadie (*de Abbatia*), ancien prieur claustral, fut élu le 19 novembre 1522; était encore abbé en 1537.

LI. Bernard III d'Ornezan, évêque de Lombez, abbé de Nizors, prit possession en 1539.

LII. Charles I de Crussol, fils de Charles de Crussol, vicomte d'Uzès, & de Jeanne Galiot de Ginouillac, fut nommé en 1550; il n'obtint point ses bulles & résigna en faveur du suivant, par permission du roi, le 17 février 1562.

LIII. Jean IX de la Barrière, des environs de Saint-Ceré, dans le diocèse de Cahors, issu d'une famille noble, eut, par cession de Charles de Crussol, l'abbaye de Feuillans en 1562. Il obtint ses bulles le 25 avril 1564, & prit possession le 15 juillet 1565. « Il était élève du célèbre d'Ossat, depuis cardinal, dit un auteur moderne[1], & il garda cette abbaye, en commende, jusqu'à l'année 1573 où, touché de la grâce, il résolut de quitter le monde & de régulariser son monastère; on le vit, quelque temps après, faire sa profession solennelle dans l'abbaye d'Eaunes, au diocèse de Toulouse. Il se rendit ensuite à Feuillans & trouva cette maison dans un état de relâchement difficile à décrire. La proposition qu'il fit de sa réforme fut rejetée avec hauteur par des religieux qui passaient leur vie dans l'oisiveté & la mollesse. Découragé, le pieux abbé forma le projet de se retirer dans une profonde solitude; mais d'Ossat, à qui il avait communiqué ce dessein, ranima son courage & donna de grands élo-

[1] M. l'abbé A. Salvan, *Histoire de saint Saturnin*, p. 311 & suiv.

ges à sa vertu. Jean de la Barrière céda aux conseils de son ancien maître, & la réforme fut établie à Feuillans. Tous les anciens religieux abandonnèrent l'abbaye, & l'abbé se trouva seul au milieu de cette maison. En 1577, il réunit des novices, & en peu d'années, il se trouva à la tête de cent cinquante religieux. Tout ce qu'on raconte de la vie des anciens pères du désert se trouva retracé à Feuillans. Dix-huit onces de pain par jour, des légumes, des fruits & de l'eau pure, étaient la seule nourriture des religieux; ils prenaient leur repas à terre, marchaient nu-pieds, & couchaient sur la dure..... Ce monastère devint bientôt une maison accusatrice pour l'ordre de Cîteaux: l'orage éclata de toutes parts; mais la vertu du saint abbé triompha de tous les obstacles, & le pape Grégoire XIII le soutint de son autorité. Le roi de France, Henri III, lui demanda soixante religieux pour peupler un nouveau monastère à Paris, & Jean de la Barrière partit pour la capitale à la tête de sa colonie. On fit ce voyage à pied & en chantant des psaumes..... Après la fondation du monastère de Paris, l'abbé de Feuillans partit pour Rome, où il tint un chapitre général de son ordre, dans lequel ses nouvelles constitutions furent approuvées. Il mourut dans le monastère de Saint-Bernard de Rome, le 25 avril 1600..... Ses funérailles furent si belles que l'on disait depuis en proverbe : — On ne vous fera pas d'aussi belles funérailles qu'à l'abbé de Feuillans. Sa tête & son cœur furent transportés dans son monastère. En 1793, la caisse qui les renfermait ayant été transférée à Toulouse, & mise dans l'Hôtel-de-Ville, un ancien serviteur de la maison de Feuillans fut averti de l'existence de ce dépôt; après bien des sollicitations, il eut le bonheur d'obtenir ces restes précieux, & il les garda avec soin. Plus tard, l'ancien prieur de l'abbaye de Feuillans, D. Claude Papillon, les fit placer dans l'église de Saint-Sernin, près de la chapelle de N.-D. de Bonnes-Nouvelles, où ils sont encore. »

LIV. Jean X de Vallades fut pourvu de l'abbaye, après la mort du précédent, en 1600, & se démit en 1609.

LV. Marc-Antoine Monier, 1610.

LVI. Jean XI de Sainte-Malachie, 1611.

LVII. Jean XII de Saint-Guillem, 1614-1617.

LVIII. Charles Lausan de Sainte-Marie, de 1620 à 1622.

LIX. Mathieu I de Saint-Gérard, 1625.

LX. Charles Vialard de Saint-Paul, en 1628. Ce fut le premier des abbés de Feuillans qui fut revêtu de la dignité de supérieur général de l'ordre des Feuillans.

LXI. Charles Lausan de Sainte-Marie, 1634.

LXII. Charles Vialard de Saint-Paul, 1637.

LXIII. Mathieu II Maillos de Saint-Gérard, 1643.

LXIV. Arnaud VIII Trapier de Saint-Benoit, 1649.

LXV. Mathieu III Maillos de Saint-Gérard, 1654.

LXVI. Arnaud IX Boc de Saint-Bernard, 1660.

LXVII. Cosme-Roger de Saint-Michel, 1666 & 1669.

LXVIII. Pierre-Roger de Saint-François, 1672.

LXIX. Jean XIII David Toutsens, de 1678 à 1680.

LXX. Jean XIV Baptiste Pradillon de Sainte-Anne, obtint l'abbaye en 1681, il mourut en 1689.

LXXI. Antoine Fremicour de Saint-Benoit, 1687.

LXXII. Jean XV Briard de Saint-François de Sales monta sur le siége abbatial en 1689; il mourut en 1699.

LXXIII. Jean XVI Baptiste Pradillon de Sainte-Anne, 1699. Il fit faire beaucoup de constructions dans le monastère, & mourut à Paris dans la maison de la rue Saint-Honoré, le 17 septembre 1701, âgé de soixante & un ans.

LXXIV. Nicolas de Sainte-Scolastique, au mois d'août 1702.

LXXV. Jean XVII Granier de Saint-Ignace, 1705.

LXXVI. Louis de Saint-Come Palarin, 1711.

LXXVII. N. Dorat, 1767. [E. M.]

NOTE CXXXV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Chambons.

(Diocèse de Viviers.)

L'ABBAYE de Chambons, à trois lieues de Langogne, dans le Vivarais, fut fondée par Guillaume de Born, chevalier, en 1152; largement dotée & peuplée de moines cisterciens tirés des abbayes de Sénenques, au diocèse de Cavaillon, & de Mazan, au diocèse de Viviers, elle jouit toujours d'une assez grande prospérité, & au dix-huitième siècle, ses revenus s'élevaient encore à plus de vingt mille livres.

Abbés de Chambons[1].

I. PIERRE I GEOFFROI, premier abbé & fondateur du monastère, en 1152, avait d'abord été religieux de l'abbaye de Loc-Dieu, au diocèse de Rodez.

II. BERNARD I DURAND, d'abord prieur, succéda à Pierre I dans le gouvernement de l'abbaye de Chambons. Guillaume de Randon & ses frères lui donnèrent tout ce qu'ils possédaient au lieu de Chabrollières : cette donation lui fut confirmée en 1155. Armand de Polignac lui donna aussi en fief deux métairies, libéralité que son neveu, Pons de Montlaur, confirma en 1183. L'abbé Bernard siégeait encore en 1159.

III. GUILLAUME I, abbé en 1163. Cette année il obtint de Pierre IV, évêque du Puy, la terre du Rouzet.

IV. PIERRE II DU MÉREUIL, succéda à Guillaume en 1173. Le seigneur Pons de Doschis, *de Duobus Canibus,* lui donna, en 1180, le village de Nausac & plusieurs autres biens, à condition que les religieux lui accorderaient la sépulture dans leur monastère & des prières pour le repos de son âme. On voyait le tombeau de ce Pons, avec ses armes portant deux chiens pour emblèmes, dans le cloître, à l'entrée de la salle du chapitre. En 1181, Aldebert, évêque de Mende, ajouta à cette donation l'église même de Nausac & ses dépendances.

V. PIERRE III ADÉMAR, abbé en 1182. Il fit beaucoup d'acquisitions pour son abbaye dont il avait été cellérier. Sous son gouvernement, Pierre Chabaud, prêtre, & un autre Pierre, son neveu, se donnèrent, en 1182, à Notre-Dame de Chambons avec tout ce qu'ils possédaient. En 1185, Artaud de Malet se fit aussi religieux de ce monastère & lui apporta des biens considérables. En 1198, Richard, chapelain de Saint-Étienne, lui donna la moitié des dîmes *del Cros,* & l'année d'après, Pierre *de Vengeria* lui céda l'autre moitié des mêmes dîmes.

VI. PIERRE IV DE LA CHAPELLE, abbé en 1202.

VII. PIERRE V AIMAR transigea, en 1212, avec Guarin de Born & Vierne, veuve de Guillaume de Born.

VIII. ARNAUD, abbé en 1219 & en 1228.

IX. GUILLAUME II, abbé en 1230. Étienne, archiprêtre de Saint-Bonet, avec plusieurs de ses clercs & paroissiens lui donna, du consentement de Raimond-Amauri, évêque de Nimes, les dîmes du domaine de Chavalet & un pré situé près de Javiac.

X. ÈBLE, abbé en 1248. C'est, peut-être, le même personnage qu'Èble, fils de Guillaume Eblon, qui se donna, ainsi que tous ses biens, à Dieu & à Notre-Dame de Chambons, comme on le voit dans le cartulaire.

XI. PIERRE VI DE LA CHAPELLE reçut, en 1256, la moitié d'une métairie, située au lieu de Loubaresse, dont noble Hugues de Loubaresse lui fit donation pour son fils, qui était convers dans le monastère de Chambons. Pierre VI était encore abbé en 1266.

XII. MATHIEU DE LA TRAU, *de Trabe,* abbé en 1270, transige, au mois de novembre 1273, avec Guillaume de la Roue, évêque du Puy & en cette qualité seigneur du château de Cayres, *de Cadris,* sur les droits de suzeraineté & de justice attachés au fief de la Grange du Rouzet; elle apparte-

[1] Nous devons la liste des abbés de Chambons, qui suit, à l'obligeance de M. l'abbé Rouchier, chanoine honoraire de l'église de Viviers, auteur, déjà cité, de l'*Histoire du Vivarais.*

nait à l'abbaye de Chambons, mais était située sur les mouvances du château de Cayres.

XIII. Pons de la Trau, *de Trabe,* abbé en 1298. Il acquit de grands biens pour l'abbaye. En 1315, des difficultés s'élevèrent entre lui & Aymon de Montlaur, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Lavilate, au sujet des pâturages & usages forestiers que les barons de Montlaur avaient concédés à l'abbaye de Chambons dans les bois dépendants du mandement de leur château de Mayres; l'abbé Pons revendiquait exclusivement ces usages & facultés pour son abbaye; le commandeur y prétendait pour sa grange de *Chalm-Aymar;* il y eut un compromis, passé au mois d'août 1316, entre les deux parties, à la suite d'un arbitrage fait par deux officiers de la cour de justice du baron Gui de Montlaur. Pons siégeait encore en 1329, car le 19 juillet de cette année, il transigea avec noble Pierre Falcon, seigneur de Pradelles, pour certains biens situés sur la paroisse de Saint-Alban, que ce seigneur tenait en fief de l'abbaye.

XIV. Pierre VII Rostaing, abbé depuis l'an 1329 jusqu'en 1358. Il fit aussi plusieurs acquisitions pour l'abbaye.

XV. Pierre VIII de Sampzon de l'illustre & ancienne famille des seigneurs de Sampzon, abbé en 1359. Il reçut cette année l'hommage & le dénombrement des divers fiefs tenus de l'abbaye dans la paroisse de la Blachère.

XVI. Armand de Spalet, abbé en 1365 & 1367.

XVII. Étienne Garnier, en 1374 & 1389.

XVIII. Pierre IX Ayn fut, en 1395, nommé commissaire à l'abbaye de Mazan, par Jacques, abbé de Cîteaux.

XIX. Pierre X Richard, abbé en 1409 & 1435.

XX. Jean de la Roque, dernier abbé régulier. Il fit bâtir la salle du chapitre & plusieurs édifices tant dans l'enceinte du couvent que sur les domaines de l'abbaye. Il siégea depuis 1438 jusqu'en 1475.

XXI. Charles de Joyeuse, abbé commendataire en 1487.

XXII. Guillaume III de Joyeuse, abbé commendataire en 1501, évêque d'Alet. Il fonda la messe des Anges, qui devait être célébrée tous les trois ans, comme on le voit par son testament du 16 septembre 1551.

XXIII. François de Joyeuse, cardinal-archevêque de Toulouse, 1552.

XXIV. Henri I de Lorraine, abbé commendataire en 1616. Il avait à peine trois ans lorsqu'il fut pourvu de ce bénéfice devenu vacant par la mort du cardinal François de Joyeuse. En attendant qu'il fût en âge de recevoir la tonsure, l'administration de l'abbaye de Chambons fut confiée au R. P. de Bérulle. C'est pendant son administration que fut bâti le chœur de l'église abbatiale.

XXV. Louis de Chaumejean de Tourille, abbé d'Hautvillers. Il fut nommé abbé de Chambons en 1642 & prieur de Langogne en 1672. Il mourut le 9 janvier 1706.

XXVI. Henri II François-Xavier de Belzunce de Castelmoron, évêque de Marseille, abbé commendataire de Chambons depuis 1706 jusqu'en 1755. Il donna à l'église de Chambons un autel en marbre très-riche qui, après la ruine du monastère, fut transporté dans l'église de Saint-Étienne de Lugdarès, où il sert encore aujourd'hui de maître-autel.

XXVII. René-Joseph-Marie de Gouyon de Vanrouault, nommé abbé commendataire le 24 septembre 1755. Il fit procéder, le 16 novembre 1756, contradictoirement avec les commissaires nommés par les directeurs de l'hôpital de la Miséricorde de la ville de Marseille, comme héritier de monseigneur Henri-François-Xavier de Belzunce de Castelmoron, évêque de Marseille, son prédécesseur dans l'abbaye de Chambons, à la vérification & à l'inventaire des biens & droits du monastère. En 1763, il fut nommé évêque de Saint-Pol de Léon, mais il n'en conserva pas moins l'administration de l'abbaye jusqu'à sa mort, arrivée en 1776. Il ne fut pas remplacé, & le monastère resta en économat jusqu'en 1790.

NOTE CXXXVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Bonnecombe.

(Diocèse de Rodez.)

L'ABBAYE de Bonnecombe, située dans le diocèse de Rodez, fut fondée par Raimond, comte de Toulouse, & Hugues, évêque de Rodez, en 1162, comme l'atteste un fragment de martyrologe rapporté par Bonal, dans ses manuscrits sur l'histoire des comtes de Rouergue. Affiliée à Cîteaux, de la famille de Clairvaux, elle eut pour premiers religieux des moines de Candeil. Ses principaux bienfaiteurs furent les seigneurs des environs, Panat, Cervière, &c., & les comtes particuliers de Rodez, dont ses archives contenaient de nombreuses chartes. Elle tomba promptement en décadence, &, dès le milieu du quinzième siècle, elle fut abandonnée aux abbés commendataires.

Abbés de Bonnecombe[1].

I. MATFRED célébra, en 1166, la première messe du Saint-Esprit dans l'abbaye, de concert avec Gauzbert, abbé de Candeil; en 1168, il reçut de Bermond, seigneur d'Uzès, un revenu de vingt quartauts d'huile sur les oliviers de Posquières. En 1170, Hugues de Panat lui donne plusieurs mas dans le Rouergue.

II. GUILLAUME I, abbé de 1171 à 1175; en 1171, donation de Hugues de Panat; l'année suivante, donation de Raimond de Cervière.

III. HUGUES I, 1175-1179; en 1178, Hugues, comte de Rouergue, & sa femme Agnès, lui donnent les villages de Maselx, Bordels & Magren. Le 24 mars 1179, Alexandre III lui accorde une pancarte confirmative de tous les biens & priviléges de l'abbaye; la même année, nouvelle donation du comte de Rouergue.

IV. PONS I, 1181-1182; en 1181, donation de la paroisse d'Iz, par Hugues, comte de Rodez.

V. RAINULFE, 1182-1184; en 1182, le comte de Rouergue lui donne le village de Beaulieu.

VI. BERTRAND I, 1184-1198; en 1187, il obtient du comte de Rouergue une exemption des droits de leude & de péage; en 1194, l'évêque de Rodez, Hugues, ménage entre lui & les templiers de son diocèse une transaction au sujet des offrandes de plusieurs paroisses.

VII. ARBERT, 1199-1200; en 1199, l'évêque & le comte de Rodez l'exemptèrent de tout subside pour la pezade.

VIII. BERTRAND II, 1200-1203.

IX. GÉRAUD, 1205-1215; en 1206, donation de Oalric de Belcastel; en 1210, le comte de Rouergue, Henri, lui donne le village de Cairaguet.

X. AMBLARD, août 1217-1221; en 1217, l'évêque & le comte de Rodez ménagèrent un accord entre lui & Bernard d'Arpajon au sujet du village de Magren.

XI. BERNARD, 1222-1225; en 1222, le comte de Toulouse, Raimond, lui donna droit de pacage dans ses domaines, & lui accorda des lettres d'amortissement.

XII. HUGUES II, mars 1226.

XIII. GUILLAUME II, 1230-1236; en 1230, le comte de Toulouse lui accorde l'usage dans ses forêts.

XIV. P. OZEMBEL, 1240 au 15 avril 1253; en 1242, le comte de Toulouse lui accorde des lettres d'amortissement; en 1244, Innocent IV lui envoie une bulle de protection.

XV. ASTRUC ou AUSTORGUE, du 30 septembre 1263 au 14 avril 1292; en 1277, Bérenger de Caumont lui vendit pour vingt-sept mille sous de Cahors la ville d'Auriac & ses appartenances; en 1280, il entra en pariage avec le roi pour différents lieux.

XVI. HÉLIE paraît le 28 décembre 1295.

XVII. VIVIEN, 2 juillet 1296-11 juin 1304; à cette dernière date, il transige avec le sénéchal royal de Rouergue, Arnaud de Landorre. En même temps, Philippe le Bel accordait à Bonnecombe une lettre d'amortissement.

[1] La liste des abbés de Bonnecombe donnée par le *Gallia Christiana* étant établie sur les chartes copiées dans la collection Doat, nous n'avons pu la modifier que dans certains détails.

XVIII. Pons II, 13 avril 1311-14 novembre 1335; le 9 juin 1311, Cécile, comtesse de Rodez, échange avec lui la seigneurie de Scor.

XIX. Raimond I, 1355-3 mars 1384. En 1370, Louis, duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, lui remit la somme qu'il restait devoir au roi sur des droits d'amortissement, en considération de la belle conduite tenue par les moines de Bonnecombe pendant les guerres contre les Anglais.

XX. Pierre I, 1403-19 mai 1419. Il prit le parti de l'antipape Pierre de Luna & fut excommunié par Martin V, en 1420; plus tard, il lui demanda pardon & se soumit avec les marques de la plus grande humilité (mars 1420, v. st.).

XXI. Hugues III, septembre 1427.

Après cet abbé, il y eut une contestation pour la possession du siége entre Pierre de la Combe & un nommé Austorgue; Pierre fut excommunié par son adversaire, mais le concile de Bâle leva cette excommunication (1439).

XXII. Pierre II de la Combe, 14 février 1439 (v. st.).

XXIII. Jean I Garrigues rend hommage aux commissaires du comte d'Armagnac le 18 avril 1464 (v. st.).

XXIV. Jean II Jouffroi, évêque d'Albi & cardinal. Mort en 1473.

XXV. Guillaume III, évêque d'Ostie, nommé abbé commendataire par Sixte IV, par bulle du 31 juillet 1475.

XXVI. Jean III d'Amboise, évêque de Langres, abbé de Saint-Jean d'Angély, mort en 1498.

XXVII. Clément de Rouère, évêque de Mende, abbé vers 1501.

XXVIII. Paul de Caret, évêque de Cahors, abbé en 1524; le 25 juillet 1534, Henri II, roi de Navarre, reconnut avoir accepté son serment de fidélité.

XXIX. Alexandre de Caret, 1566-1571; il était aussi abbé de Conques.

XXX. Charles-Jacques Gélas de Leberon, évêque de Valence; mort le 5 juin 1654.

XXXI. Rainaud II, cardinal d'Est, abbé de Cluny, de Moissac, de Vauluisant, de Saint-Wast, &c., mort en 1672.

XXXII. Antoine de Guiscard de la Bourlie, 1672; en 1706, il se réfugia en Angleterre & devint protestant.

XXXIII. François-Louis de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, nommé abbé le 22 avril 1706; résigna au mois d'août de la même année.

XXXIV. Joseph de la Trémouille, cardinal de Noirmoutier, abbé le 14 août 1706; en 1707, il devint abbé de Grandselve.

XXXV. N. de Lezay-Lusignan, neveu de l'évêque de Rodez, grand archidiacre, doyen & vicaire général de Rodez; était abbé en 1715. [A. M.]

NOTE CXXXVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Nizors.

(Diocèse de Comminges.)

L'abbaye de Nizors fut connue au moyen âge sous plusieurs noms différents; on l'appela *Benedictio-Dei, Nizortium,* &c. Fondée à la fin du douzième siècle par des moines de Bonnefont, elle n'eut qu'une existence assez obscure; elle compta pourtant parmi ses bienfaiteurs les principaux seigneurs du pays, les comtes & comtesses de Comminges & les évêques de Saint-Bertrand. Nous donnons la liste des abbés d'après le *Gallia Christiana,* les archives ayant depuis longtemps disparu.

Abbés de Nizors.

I. Bernard I, 1184, donation de Bertrand de Laïla; paraît encore de 1190 à 1198.

II. Vidal, 1199-1200; donation de Guillem de Montredon; était encore abbé en 1203.

III. Arnaud I Garsias, 1207-1213.

IV. Étienne, 1221-juin 1235; en 1230, Comtor, comtesse de Comminges, lui donne le casal de Saint-Estève.

V. Pierre I, 1235-1242.

VI. Pélerin, 1243-1246.

VII. Jacques, auquel, en 1252, Bertrand de l'Ile se donne lui & ses fils, avec plusieurs biens.

VIII. G. Arnaud; 1254-1256; reçut en 1255 Gaillard de Benque pour frère.

IX. Guillaume I de Benque reçut quelques terres de Bernard, comte de Comminges, en 1259.

X. Guillaume II de Montech, 1263.

XI. Bernard II de la Cour, 1267.

XII. Bernard III de Benque transige, en 1270, avec Bertrand, évêque de Comminges. Reçoit, en 1266, d'Arnaud de Malvezin, devenu frère de l'abbaye, le château de Blancat. Était encore abbé en 1278.

XIII. Talhafer transige avec Centulle, damoiseau, en 1279. En 1283, il cède, avec l'assentiment de l'abbé de Bonnefont, son supérieur spirituel, la moitié de la ville de *Menhano* à Philippe le Hardi; vivait encore en 1297.

XIV. Arnaud II de Felgar, 1303-1324; en 1323, Lescot, évêque de Comminges, en récompense des services rendus à lui-même & aux siens par l'abbaye, lui accorda le patronage de plusieurs églises.

XV. Pierre II Sicard, docteur & professeur en théologie, 1330; en 1332, il reçoit une donation, & acquiert une terre en 1339.

XVI. Raimond de Castanet, 1340-1344.

XVII. Bernard IV du Puy, 1350.

XVIIII. Bernard V[1], élu en 1384; en 1397, il paie les sommes dues par l'abbaye à la chambre apostolique; paraît encore de 1402 à 1413.

XIX. Bertrand I, 1432.

XX. Bertrand II de Jannac, 1468.

XXI. Menaud d'Aure, évêque de Tarbes, 1491-1493.

XXII. Bernard VI d'Ornezan, évêque de Lombez, de 1525 à 1552, année où, malgré les plaintes des moines, il vendit son titre.

XXIII. Jean I de Saint-Lary de Bellegarde, abbé commendataire en 1554. Il quitta les ordres plus tard & se maria.

[1] Les Bénédictins en font deux abbés, en intercalant un troisième personnage, dont ils ne connaissent que les initiales.

XXIV. Jean II Breton, 1602-1608.

XXV. Octave de Bellegarde, évêque de Conserans, puis archevêque de Sens; abbé en 1609.

XXVI. Bénigne Blondeau, conseiller & aumônier du roi; 1623-1628.

XXVII. Claude Blondeau, 1636-1643.

XXVIII. Amat du Nozet, auditeur de rote, conseiller du roi; 1644-1654.

XXIX. François I de Bouti échangea l'abbaye, en 1660, contre la cure de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

XXX. François II du Couret de la Berthe échangea avec le précédent, en 1660.

XXXI. Joseph Degué de Moncaup, 1672; mort en avril 1695.

XXXII. Alexis Prati de Fontaine, nommé abbé le 8 septembre 1695; n'obtint pas ses bulles; mort en août 1710.

XXXIII. Jean II Holle, chanoine & chef d'œuvre de Saint-Gaudens, nommé par le roi le 1er novembre 1710. [A. M.]

NOTE CXXXVIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Fabas.

(Diocèse de Comminges.)

L'abbaye de femmes de *Lumen-Dei* ou Fabas, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée dès avant 1150; protégée par les évêques de Comminges & par les premiers abbés de Belleperche, elle donna naissance à son tour à plusieurs monastères de femmes dans les pays environnants, tels que Oraison-Dieu, dans le diocèse de Toulouse.

Abbesses de Fabas.

I. Guillemette, vers 1150, reçut une donation de Guillem-Garsias, en présence de l'abbé de Belleperche, de l'évêque de Comminges, etc.

II. Perronelle I obtint, en décembre 1189, de l'évêque & du chapitre cathédral, l'exemption des dîmes pour les possessions de son abbaye, moyennant une légère re-

devance annuelle; paraît encore en 1195; en 1203, donation d'Amanieu de Benque; en 1204, cession de l'église de Saint-Pierre d'Ars, par l'évêque de Comminges & donation du comte du pays, Bernard; il est encore nommé en 1210.

III. Angélique, 1215-1217. On peut l'identifier avec une abbesse A., qui paraît dans des chartes de 1226, 1241 & 1244.

IV. Molinière transige, en 1245, avec Arnaud-Roger, évêque de Comminges, pour quelques dîmes. En 1249, Raimond, évêque de Toulouse, renonce en sa faveur à ses droits de patronage sur plusieurs églises, moyennant un cens annuel de deux livres de cire & de deux livres de poivre; cette donation fut plus tard ratifiée par le pape Clément IV.

V. Perronelle II, 1250.

VI. Marie I acquiert quelques terres en 1256.

VII. Odile, 1269.

VIII. Comtesse I de Benque, 1270. En 1271, Bernard, comte de Comminges, confirme en sa faveur les donations de ses prédécesseurs; en 1285, elle transige avec Bertrand de Miramont, évêque de Comminges. Elle mourut en 1299 & fut enterrée dans le monastère.

IX. Roue de Comminges, 1301-1305, mourut en 1309, & fut enterrée dans le cloître.

X. Comtesse II d'Aspel, 1324-1326.

XI. Laure de Noyer, 1342-1345.

XII. Condors des Monts, 1353, année où elle envoie des religieuses pour fonder l'abbaye de Salenques ou de l'Abondance-Dieu.

XIII. Frosie de Blanquefort, 1368.

XIV. Raimonde, 1399; en 1424, Mathieu, comte de Comminges, lui donna la moitié du moulin d'Anon.

XV. Jeanne I de Billi résigne en faveur de la suivante, le 10 avril 1470.

XVI. Blaise de Montclar, 1470; elle résigne elle-même, en 1496, en faveur de

XVII. Rose de Montclar, 1496.

XVIII. Marie II de Benque, 1515-1516.

XIX. Anne I de Benque, 1522-1529; résigne en 1539.

XX. Jeanne II de Mauléon, nommée par le roi le 9 mars 1540, confirmée par le pape le 14 août suivant.

XXI. Catherine I de Lomagne de Terride eut à lutter contre Anne de Mauléon, qui lui céda ses droits en septembre 1558; elle vivait encore en 1567.

XXII. Marguerite I de Biran, bénie par Dominique, évêque d'Albi, le 22 février 1573.

XXIII. Jeanne III de Polastron, vécut peu, mourut en 1574.

XXIV. Jeanne IV de Benque, nommée par le roi le 4 octobre 1574, l'emporta sur Françoise de Foix, élue par la congrégation, grâce à une sentence de 1577. Elle vivait encore en 1597.

XXV. Anne II de Noé, 1613, 1621, & 1629, année de sa mort.

XXVI. Catherine III de Castelverdun de Rissac fut bénie & gouverna l'abbaye trois ans durant, mais dut céder à la suivante.

XXVII. Claire de Noé obtint ses bulles dès 1629, posséda paisiblement l'abbaye à partir de 1633; en 1652, elle nomma sa coadjutrice Marguerite de Berthier, & mourut en juillet 1657.

XXVIII. Marguerite II de Bertier, fille de Jean de Bertier, premier président au parlement de Toulouse, d'abord religieuse ursuline à Toulouse, fut abbesse depuis juillet 1657 jusqu'au 15 août 1704, date de sa mort.

XXIX. Marie III de Gabrevolle de Villepassant, nommée par bulle du 7 février 1705, bénie par l'évêque de Rieux en juillet 1708. [A. M.]

NOTE CXXXIX

Note 139

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de l'Abondance-Dieu ou de Salenques.

(Diocèse de Rieux.)

Fondée au lieu de Salenques, dans le diocèse de Rieux, par Gaston, comte de Foix, cette abbaye fut transportée, au

seizième siècle, lors des ravages des calvinistes, à Montesquieu & plus tard à Toulouse. Laissée d'abord inachevée par le premier comte, elle fut définitivement dotée par son successeur Gaston-Phœbus & par sa mère Éléonore de Comminges (1353). La direction spirituelle & la surveillance du monastère appartenaient à l'abbé de Boulbonne.

Abbesses de Salenques.

I. Manthélio, religieuse de Fabas, fut consacrée & installée solennellement le 1er septembre 1353.

II. Marguerite I, 1370.

III. Marguerite II de Lévis, 1398-1414.

IV. Henriette de Causan, 1460.

V. Éléonore I de Foix, prieure en 1458; élue abbesse en 1462; en 1482, le monastère fut réformé par l'abbé de Cîteaux.

VI. Agnès de Montaut, 1489-1507.

VII. Éléonore II de la Roque, 1512-1530.

VIII. Anne I de Saint-Étienne, 1536-1570.

IX. Julienne de Corneilli, 1573-1592.

X. Charlotte de Noé, 1598.

XI. Miramonde de Labiston, 1601.

XII. Jeanne de Mauléon, élue vers 1610.

XIII. Marguerite III de Mauléon de Francon, 1620.

XIV. Anne II de Noé, 1625.

XV. Philiberte de Noé, nièce & coadjutrice de la précédente, 1658. Elle transporta le couvent à Toulouse & recouvra la plupart des terres perdues par l'abbaye; elle reçut, en 1680, la visite de dom Estiennot.

XVI. N. de Seirgan d'Erce, 1694.

XVII. Gabrielle de Seirgan d'Erce, d'abord prieure, abbesse en 1723.

XVIII. N. de Montillet, 1742.

[A. M.]

NOTE CXL

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

I

Abbaye de La Capelle.

(Diocèse de Toulouse.)

Cette abbaye, de l'ordre de Prémontré, fut fondée en 1143 par Bernard de l'Ile, au lieu de la Capelle, sur les bords de la Garonne, à trois lieues de Toulouse. Parmi les bienfaiteurs du nouveau couvent, il faut compter Guillaume, archevêque d'Auch, & sa famille; mais c'est à Bernard, abbé de la Chaise-Dieu, qu'il dut réellement son existence; ce fut lui qui y introduisit la règle de l'ordre de Prémontré. Déjà gravement atteinte par la guerre des albigeois, l'abbaye fut détruite, au seizième siècle, pendant les guerres de religion.

Abbés de la Capelle.

I. Guillaume I, 1163-24 mai 1165; il reçut, en 1163, de Jourdain de l'Ile le droit de pâture dans ses bois & diverses possessions aux alentours.

II. Bos, mort le 23 février 1169.

III. Bernard I obtint, le 6 mai 1171, de Jourdain de l'Ile, la confirmation des donations antérieures de sa famille; mort le 7 janvier 1174.

IV. Arnaud I, mort le 17 mai 1178.

V. Bonhomme, 1200.

VI. Jean I, ami de saint Dominique, reçut de Foulque, évêque de Toulouse, les dîmes de trois paroisses voisines; il mourut vers 1215, le 5 juillet.

VII. Guillaume II, mort le 27 juin 1232.

VIII. Ot de Vic, mort le 25 novembre 1244.

IX. Raimond I, mort le 23 février 1244 (v. st.)

X. Jean II obtint de l'évêque Raimond la confirmation des donations de Foulque plus haut mentionnées (7 novembre 1247);

d'après cet acte, les abbés de la Capelle durent à l'avenir assister aux deux synodes annuels du diocèse, & payer à l'évêque un cens de trois livres de poivre & de trois livres de cire.

XI. Raimond II Garsias, 1279; mort le 27 janvier 1285 (v. st.)

XII. Arnaud II Guillaume de Gorde ou de Cordun, 1293; mort le 12 juin 1294.

XIII. Sanche, 1299; mort le 5 décembre 1316.

XIV. Arnaud III Calbert, d'abord abbé de Fontcaude; mort le 17 février 1340 (v. st.)

XV. Arnaud IV, 1367-1374.

XVI. Bernard II, 1391-1394.

XVII. Arnaud V de Meillon fut abbé de la Capelle avant 1401, année où il était à la Chaise-Dieu.

XVIII. Bernard III de la Porte, 1401; mort le 15 novembre 1413.

XIX. Étienne de Lachan, élu en 1413.

XX. Raimond III de Descot mourut à une date incertaine, mais un 5 avril.

XXI. Dominique de Meillon, 1459-1460.

XXII. Bernard IV Doyal, élu en 1461; abdiqua avant sa mort, arrivée le 7 juillet 1483.

XXIII. Bernard V des Moulins, 1478; mort le 6 mars 1513 (v. st.); avait abdiqué depuis longtemps; il fut enterré devant le grand autel.

XXIV. Jean III de Sénac, béni en 1510 par Laurent Lallemand, évêque de Grenoble; abdiqua avant sa mort, arrivée en 1542; était encore abbé en 1539.

XXV. Jean IV Capergui, mentionné le 5 novembre 1539.

XXVI. Jacques Bernui, président de la chambre des enquêtes au parlement de Toulouse; premier abbé commendataire en 1542; vécut jusqu'en 1570, & fit beaucoup de mal à l'abbaye.

XXVII. Bertrand Descars, nommé en 1603; l'abbaye vaquait en 1616.

XXVIII. Jean V Louis de Bertier, grand archidiacre de Toulouse, prévôt de Saint-Étienne, abbé de Lézat, évêque *in partibus* d'Héliopolis, puis de Rieux, 1617; mort le 16 juin 1662.

XXIX. Antoine-François de Bertier, neveu du précédent, mort en novembre 1705, en léguant au monastère trois cents livres & les ornements de sa chapelle.

XXX. N. de Montlezun de Saint-Lary, chanoine de Lescar; nommé le 24 décembre 1705.

XXXI. N. de Sainte-Hermine, aumônier de la reine, nommé en mai 1741.

XXXII. N. de la Tour, vicaire général de l'évêque d'Alais; conseiller au parlement de Toulouse; nommé en mai 1741; mort le 2 janvier 1753.

XXXIII. François Tristan de Cambon, vicaire général de l'archevêque de Toulouse, conseiller au parlement; nommé par le roi en février 1753; devint, en 1768, évêque de Mirepoix.

II

Abbaye de l'Oraison-Dieu.

(Diocèse de Toulouse.)

L'abbaye de femmes de l'Oraison-Dieu fut fondée par le monastère de Fabas ou *Lumière-Dieu*, à la fin du douzième siècle; elle eut pour principaux bienfaiteurs les membres de la famille des comtes de Toulouse. En 1249, Raimond VII lui légua cent marcs d'argent. Elle eut beaucoup à souffrir pendant la guerre des albigeois; en 1444, l'abbé de Morimont l'unit à Eaunes; elle n'en fut séparée que beaucoup plus tard, par arrêt du parlement; au seizième siècle, elle fut détruite par les calvinistes; le couvent fut ensuite transporté dans le diocèse de Rieux, près de Muret; au dix-huitième siècle, il était uni à Salenques.

Abbesses d'Oraison-Dieu.

I. Marie de Benque, 1250.

II. Jeanne de Casals, 1413-1439.

III. Marguerite de Bonnefoy, 1440.

IV. Gratiane du Retret, 1443-1446.

V. Catherine de Benque, 1615; nommée par le pape & par le roi, malgré la résistance de l'abbé d'Eaunes.

VI. Anne de Bize de Saint-Élix, 1632; reçut ses bulles en 1636; meurt le 1er septembre 1664.

Note 140.

VII. Antoinette de Gaulejeac de Barrière; morte le 29 août 1691.

VIII. Elisabeth de Gaulejeac de Barrière, 1691-1692. [A. M.]

Note 141.

NOTE CXLI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Abbaye de Rieunette.

(Diocèse de Carcassonne.)

Le monastère de Rieunette, de l'ordre de Cîteaux & de la ligne de Morimont, était situé, avant le seizième siècle, sur les frontières des diocèses de Carcassonne & d'Alet, à deux lieues de Saint-Hilaire, six de Saint-Polycarpe & huit de la Grasse. On ne sait au juste à quelle époque il fut fondé; il paraît dans des chartes de 1162, ce qui permet de conjecturer que son établissement suivit de près la fondation de Villelongue. Détruit une première fois, pendant les guerres du commencement du quinzième siècle, il fut uni, en 1432, par l'abbé de Morimont, son supérieur, au couvent de Villelongue. Au seizième siècle, détruit par les calvinistes & abandonné par ses religieuses, l'abbé de ce dernier couvent s'en empara, & cette usurpation dura jusqu'en 1648 & 1650. A ce moment, une nouvelle abbesse fut créée par le roi, mais l'abbé de Villelongue refusa de lui rendre les biens du couvent; il y fut contraint par le parlement de Toulouse & le Grand-Conseil. En 1650, l'évêque de Carcassonne, Vital de l'Estang, permit le transfert de l'abbaye dans la cité de Carcassonne; mais ce transfert ne put s'opérer que beaucoup plus tard[1].

Abbesses de Rieunette.

I. Reine I, peut-être veuve de Bernard de Castillon, bienfaiteur de Villelongue; paraît en 1162 dans une charte d'Arnaud-Ligier, en qualité non d'abbesse, mais d'intendante (*praesidis*) des affaires du monastère. Elle paraît encore le 1er novembre 1165.

II. Guillemette, 1172, date d'une donation de Roger II, vicomte de Carcassonne & de Béziers. En 1175 & 1177, Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, lui permet d'acquérir différents biens & droits à Villenouette, près l'Orbieu. En 1183, donation par Othon, évêque de Carcassonne, de ses droits sur Rieunette, sous la redevance annuelle d'une livre de cire à la sacristie de Carcassonne; la même année, les deux sœurs de l'évêque d'Albi, Claude-André, entrèrent au monastère en apportant pour dot le lieu de Carsac, près Carcassonne. Paraît encore en 1207.

III. Raimonde I Bonerie, 1230.

IV. Lombarde, 1237; obtint deux bulles d'Innocent IV en 1248; vivait encore en 1250.

V. Raimonde II paraît de 1250 à 1265; en 1269, elle achète le lieu de Cassignol, de l'abbé de Villelongue.

VI. Gensérie, 1275 (v. st.)

VII. Jourdaine de Quillan paraît dans une quittance de 1284.

VIII. Mathilde I, 1290-1302. En 1298, elle rend hommage au vicomte de Narbonne, Amauri.

IX. Amélie I ou Jeanne-Amélie, 1302-1304. Les Bénédictins en ont fait deux abbesses qu'ils placent, l'une en 1202, l'autre en 1302.

X. Gervaise de Cruzy, 1305-1326.

XI. Reine II de Roquecourbe, 1332-1342.

XII. Géraude I de Saintes, 1345, lettres de protection de Philippe VI; vivait encore en 1346.

XIII. Mathilde II, 1356.

XIV. Amélie II, 1389.

XV. Jeanne I de Sarrelongue, 1393; les Bénédictins en ont fait deux abbesses, plaçant l'une en 1299 & l'autre à la fin du quatorzième siècle.

XVI. Gausserande, 1398-1404.

XVII. Géraude II de Saintes, 1409, d'après une quittance de Robert de Chalus, trésorier royal de Carcassonne.

XVIII. Raimonde III Boverie, 1429-1431.

[1] Voir la notice sur cette abbaye, insérée par M. Mahul au t. 5 de son volumineux *Cartulaire de Carcassonne*.

XIX. Jeanne II de Sartonne, 1432-1445.

XX. Jeanne III de la Porquerie, 1451.

XXI. Géraude III de Cabanac, 1471.

XXII. J. de la Porquerie, 1489.

XXIII. Reine III de Fanjaux, 1490.

XXIV. Anne de Lordat, 1492.

XXV. Gaillarde de Saint-Martin, 1498.

XXVI. Antoinette I de Panajad, 1502.

XXVII. Maurice de Castres, 30 septembre 1506.

XXVIII. Géraude IV de Palaja, 1506-1510.

XXIX. Antoinette II de Palaja, 1518.

Quarante ans après, le couvent fut abandonné par les religieuses, à cause des ravages des calvinistes; elles se transportèrent à Carcassonne, & y restèrent près d'un siècle. Les biens du couvent tombèrent entre les mains des abbés de Villelongue, qui en usèrent comme de leur propriété; de 1575 à 1655, ils furent affermés aux seigneurs de Villegly.

XXX. Cécile de Noé, d'abord abbesse de Salenques, nommée à Rieunette par le roi le 7 juillet 1648; répara les ruines du monastère, rassembla de nouvelles religieuses & obligea les novices à fournir une dot pour faire profession. Le syndic de Villelongue s'opposa à sa prise de possession; un arrêt du parlement de Toulouse, du 27 mars 1654, le força à abandonner ses prétentions. Cependant l'affaire traîna encore longtemps, & Cécile mourut en 1662, à Paris, où elle cherchait inutilement à amener un résultat. A ce moment, les religieuses, réfugiées à Carcassonne, habitaient une maison que leur avait donnée la dame d'Herminis, veuve de M. de Bélissens.

XXXI. Élisabeth de Lévis, fille d'Alexandre, marquis de Lévis & de Louise de Roquelaure, sa seconde femme, nommée par le roi le 20 avril 1662. Elle continua activement le procès entamé avec l'abbé de Villelongue & obtint gain de cause en 1663. Elle eut encore à lutter avec l'évêque pour l'établissement définitif du couvent dans la cité de Carcassonne & avec les seigneurs du voisinage pour le recouvrement de ses biens. Elle fut assassinée sur la grande route le 13 juin 1671; on soupçonna le seigneur du Villar en Val d'être son assassin.

XXXII. Marie-Marthe de Bruyères de Chassel, fille du baron de Chalabre, nommée par le roi en 1671; morte en 1682.

XXXIII. Madeleine-Marie-Marthe Auger, 1683; vivait encore en 1712. Elle fit reconstruire une partie du couvent & acquit de grands biens.

XXXIV. Catherine de Lostanges de Beduer, 1721-1730.

XXXV. Françoise de Montcalm de Saint-Véran, nommée le 27 décembre 1731; elle mourut le 6 novembre 1759, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'abbaye fut supprimée en 1761 par l'évêque de Carcassonne, M. de Bezons, & unie à une maison du même ordre, à Lombez, au diocèse d'Auch. [A. M.]

NOTE CXLII

Note 142

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Chartreuse de Bonnefoy.

(Diocèse de Viviers.)

La chartreuse de Bonnefoy, dont l'établissement remonte environ à 1156, fut l'une des plus importantes colonies de l'ordre de Saint-Bruno. Richement dotée par les seigneurs du pays, protégée & enrichie par les papes & par les rois de France, elle fut durement éprouvée par les guerres de religion.

Voici une liste de ses prieurs, beaucoup plus complète que les listes imprimées, que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Rouchier, connu depuis longtemps pour ses recherches sur le Vivarais[1].

Liste des Prieurs.

I. Robert I, prieur de la chartreuse de Bonnefoy, reçoit, en 1179, de Guil-

[1] Voir, sur les priviléges de cette chartreuse, Poncer, *Mémoires historiques sur le Vivarais*, 1873; in-8°; t. 3, p. 54-108.

laume-Jourdain, seigneur de Mézenc, fondateur du monastère, le manse *Del Motos*, la moitié de ceux de Ville-Vieille & de Ribelasse, le droit de pêche dans le lac d'Arconne, & beaucoup d'autres biens. La même année il transigea avec l'abbé d'Aiguebelle sur les limites respectives des pâturages que les deux monastères possédaient dans les paroisses des Sagnes & de Sainte-Eulalie. Cet accord fut conclu par l'entremise du prieur du Val-Sainte-Marie & de Girard, convers de la chartreuse.

II. Jean, prieur en 1183. En 1184, Bertrand d'Anduze, seigneur de Sommières, fit donation à la chartreuse de Bonnefoy de dix saumées de sel à prendre annuellement dans la ville de Sommières, exempts de tous péages & autres droits.

III. Jarenton de Servissas, 1187-1189, traita avec Bernard d'Arsas, abbé de Saint-Chaffre, du rachat des dîmes que l'abbaye prenait sur certaines terres de la chartreuse, pour la somme de mille sous du Puy. On voit par une autre charte que Pons, seigneur de Montlaur, paya lui-même à Saint-Chaffre cette somme de mille sous dont il fit donation aux religieux de Bonnefoy.

IV. Odilon, 1190. Sous ce prieur, Raimond, duc de Narbonne & comte de Toulouse, prit la chartreuse sous sa protection & y fit bâtir une église. Vers le même temps, Hugues, seigneur de Mézenc, lui donna de grands biens.

V. Guillaume de Fourchades, issu d'une maison fort ancienne du voisinage, 1197-1201. Ce prieur reçut d'importantes donations d'Aymar de Poitiers & de sa femme Philippe, fille de Guillaume-Jourdain, & d'Armand, seigneur de Contaignet. Ces sires de Contaignet doivent être comptés parmi les bienfaiteurs de Bonnefoy. Le même s'accorda avec Philippe, abbé de Mazan, sur les limites des pâturages que les deux maisons possédaient dans les environs de la montagne de Mézenc.

VI. Odilon Alféran, 1215.

VII. Jean Lautrier, 1216-1220. Il acquit de Gérenton de Mézenc, les terres de Chaumène, des Effraits & de Vacheresse pour le prix de trois mille cinq cents sous du Puy. Albert de Jaujac donna, la même année, à la chartreuse, le village de Térisse avec ses dépendances & une rente de vingt livres. En 1219, Pons, seigneur de Montlaur, & Miraille, sa femme, cédèrent tous les droits qu'ils pouvaient avoir dans les limites de Bonnefoy.

VIII. Jaucelin, 1222; Guillaume de Burine, fils de Guigue, confirme les donations faites par son oncle Hugues de Mézenc, à Bonnefoy, & reçoit trente livres à titre de gratification. En 1223, Jaucelin fit confirmer la vente consentie par Gérenton de Mézenc à son prédécesseur. Il reçut de Hugues, seigneur de Burzet, & de Chaberte, sa femme, tout ce qu'ils possédaient aux Estables en alleux, fiefs, cens, rentes, &c., à la charge pour le prieur de donner un repas chaque année aux religieux, le jour de l'octave de Saint-Michel; les donateurs ajoutèrent une rente annuelle d'un demi-muid de vin. Cette donation, à la prière du seigneur de Burzet, fut approuvée & scellée par l'évêque du Puy.

IX. Gibert, 1225.

X. Armand, 1227.

XI. Guillaume d'Aix, 1228. Sous ce prieur, il y eut une sentence arbitrale entre l'abbaye de Saint-Chaffre & Bonnefoy pour la fixation des limites de leurs propriétés respectives. En 1229, Chabert, seigneur de Contaignet, & ses deux fils, donnèrent au couvent le manse de Freycenet, & divers droits dans la forêt de Serre-Moret.

XII. Guillaume d'Alconat, 1240-1252. En 1249, la comtesse de Valentinois, Philippine de Fay, fille du fondateur de la maison de Bonnefoy, confirma toutes les donations de sa famille & y ajouta de nouvelles libéralités, à la charge d'un anniversaire qui se célébrerait le lendemain de la décollation de saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de feu Guillaume Jourdain, son père. En 1251, Pierre Ythier, seigneur de Géorand, concéda aux religieux le droit de pêche dans le lac d'Issarlès & un jet sur le rivage dudit lac, appelé *lou Pal de la Cabote*.

XIII. Lioutaud, 1256.

XIV. Étienne, 1260.

XV. Antelme de Turcy, 1267, transige avec le cardinal de Bourg, archevêque

de Narbonne & abbé de Saint-Chaffre, au sujet de la forêt dite de Lafont, dont l'étendue est évaluée à neuf cent soixante-treize cartonnates (la cartonnate de huit cents pas, ce qui porterait la superficie à environ deux cents setérées).

XVI. Martin, 1270.

XVII. Raimond Richard, 1271.

XVIII. Lambert, 1276.

XIX. Raimond Olivier, 1279-1284, échange avec Aymar de Poitiers la rente de quarante sous accordée aux chartreux par ses prédécesseurs, à prendre sur la leude de Privas, à charge, pour le prieur, de traiter honorablement ses religieux & de leur donner un repas le jeudi saint de chaque année. Le prieur reçut en échange la moitié du mas de la Vacheresse.

XX. Pons de Saletas. 1289.

XXI. Hugues de Modiac, 1292-1293. Pons, baron de Montlaur, par son testament du 6 mai 1293, fonda dans l'église de la chartreuse la chapelle dite de Montlaur, dotée d'un revenu annuel de quinze livres.

XXII. Ancelin de Ravel, 1299-1302, transige avec Guillaume de Poitiers, touchant les droits de justice & de suzeraineté sur les hommes & les terres de la chartreuse.

XXIII. Jean de Cremelin, 1304.

XXIV. Hugues Guinenam, 1306.

XXV. Guérin de Salency, 1307-1309. Il eut un différend avec Raimond, abbé de Mazan, au sujet de certaines propriétés sur lesquelles les deux maisons prétendaient avoir des droits. La contestation fut terminée en 1308 par l'arbitrage de noble Hugues de Talaron, bailli de Fourchades.

XXVI. Guillaume d'Amplepuy, 1310.

XXVII. Pierre Raimond de Goschalk, 1315-1332. Accensa le bois de Clergeac aux hommes de Bonnefoy, habitant les paroisses des Estables & du Monastier, sous la censive d'un quarton de froment pour chaque famille.

XXVIII. Jean de Crémial, 1333-1335. Sous son priorat, Bonnefoy eut à soutenir un grand procès contre Guillaume de Contaignet, qui disputait aux religieux la justice du lieu de Veiradeyres. Condamnés par le juge royal du Velai, au siége de Montfaucon, à une amende de mille livres pour avoir fait abattre les fourches plantées au lieu de Veiradeyres par les gens du sire de Contaignet, les chartreux se rendirent appelants devant le sénéchal de Beaucaire, qui cassa la sentence du juge royal du Velai & confirma les religieux dans leurs droits de seigneurs justiciers des localités dont il s'agissait (1335). L'année précédente, Guillaume de Poitiers, seigneur de Fay & de Mézenc, avait fait une fondation de vingt sous annuels pour un anniversaire, le jour de la Conversion de saint Paul.

XXIX. Jean de Fay, de l'ancienne maison de ce nom, 1340, fit vérifier par le juge royal de Velai les divers priviléges de franc-salé que la chartreuse de Bonnefoy avait obtenus des principaux seigneurs du Midi.

XXX. Guigues Raitlet, 1344.

XXXI. Jean de Fay, prieur pour la seconde fois, 1353.

XXXII. Raimond de Coquiset, 1358.

XXXIII. Jean du Breuil, 1359.

XXXIV. Guillaume Loup, 1362-1366. Au mois de mars 1362, par lettres patentes datées de Villeneuve-lès-Avignon, le roi Jean prit sous sa sauvegarde & protection le prieur & le couvent de Bonnefoy, & confirma leurs droits & priviléges. Guillaume transigea, le 3 octobre 1363, avec les sujets tenanciers de la chartreuse sur le mode de paiement de leurs rentes.

XXXV. Martin Raimond, 1370.

XXXVI. Guillaume de Montarel, 1373.

XXXVII. Nicolas de Melis, 1377.

XXXVIII. Martin Raimond, prieur pour la seconde fois, 1379.

XXXIX. Dominique du Puy, 1383.

XL. Bertrand de l'Host, 1391.

XLI. Dominique Reynier, 1395.

XLII. Gautier de Chateauneuf, 1396. Le prieur de Bonnefoy était partisan de Boniface IX, & son général Boniface Ferrier reconnaissait Benoît XIII qui siégeait à Avignon. Gautier se saisit de tous les papiers de sa chartreuse & les envoya à Rome. Il fut bientôt déposé, déclaré inhabile à exercer des fonctions dans l'ordre, mis en pénitence & condamné à manger à terre une fois le mois.

XLIII. Bertrand de l'Host, second priorat, 1398.

XLIV. Guillaume de Rumilhon, 1406.

XLV. Jean Vincent, 1409.

XLVI. Jean Sarrasin, 1409; obtint le 10 février de cette année des lettres patentes de Charles VI, confirmant les priviléges de la chartreuse.

XLVII. N. de Mortemar, 1412. Sous son priorat, Jean de Montravel dit *l'Hermite*, seigneur de Mézenc & d'Argental, qui venait de faire réparer son château de Mézenc, donna aux chartreux de Bonnefoy le quatrième étage de la tour de ce château pour s'y réfugier & y déposer leurs joyaux & meubles en temps de guerre.

XLVIII. Jean Vincent (second priorat), 1416.

XLIX. Pierre Ferréol, 1424.

L. Guillaume de Rumilhon, de nouveau, 1426.

LI. Bernard de Montferrand, 1428.

LII. Jean Vincent (troisième priorat), 1431.

LIII. Jean Bottet, 1438.

LIV. Jean Vincent, prieur pour la quatrième fois, 1444-1453. Il acquit, en 1445, divers fonds & rentes à Saint-Martial, Chueyts, Montpezat & Aubenas, & ces acquisitions furent amorties par lettres de Jean d'Estampes, trésorier général du roi en Languedoc, moyennant le payement de vingt livres.

LV. Georges Guiguemen, 1446.

LVI. Jacques Valentin, 1449.

LVII. Jean Bottet (second priorat), 1449.

LVIII. Étienne Volle, 1468-1492. Il refuse, en 1478, de rendre l'hommage exigé par Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, se fondant sur les transactions intervenues entre ses prédécesseurs & les anciens comtes de Valentinois. Il obtint, en 1481, des lettres patentes du roi Louis XI, par lesquelles ce prince exempta les religieux de Bonnefoy des tailles que les consuls d'Aubenas leur avaient imposées pour les biens qu'ils possédaient dans le territoire de cette ville; le 7 mai 1497, le roi Charles VIII lui accorda des lettres patentes, défendant à tous officiers de guerre de loger leurs soldats dans les maisons, granges & dépendances de Bonnefoy & de prendre des fourrages & des denrées sur les terres de ce couvent.

LIX. Pierre de Talaron, 1502-1517, obtient des lettres de sauvegarde de François I, renouvelant tous les priviléges accordés au couvent par ses prédécesseurs.

LX. Jean Volle, 1517-1538. Sous son priorat, le roi François I déchargea les religieux de Bonnefoy des impositions que les évêques de Viviers avaient mises sur le couvent, & de l'aide accordée au roi en 1523.

LXI. Simon Chane, 1541-1551. A cette dernière date, Jacques de Tournon, seigneur de la Chèze & de Contaignet, lui fit abandon de divers territoires, qui furent ensuite délimités par Jean Eschalier, dit de Liossac, bailli de Contaignet.

LXII. Antoine Chamar, 1551. Sous ce prieur, la chartreuse fut prise en 1559, par les calvinistes qui le massacrèrent avec plusieurs de ses religieux.

LXIII. Jean Barbe, 1570.

LXIV. Pierre Fazandier, 1577.

LXV. Mathieu Malescot, 1578.

LXVI. Joachim Bresnaud, 1583.

LXVII. Antelme Fournier, 1584.

LXVIII. Jean de Laval, 1587.

LXIX. Raimond Audibert, 1588.

LXX. Antelme Fournier (second priorat), 1591.

LXXI. Antoine de la Pallu, 1595. Il était encore prieur lorsque, le 19 mars 1599, le nommé André Verdier de la Vacheresse, paroisse des Estables, fit entre ses mains l'abandon plein & entier de ses biens à condition d'être reçu au monastère en qualité de donat.

LXXII. Pierre Druis, 1604.

LXXIII. Claude Janot, 1606.

LXXIV. Jacques Bournot, 1610.

LXXV. Claude Janot (second priorat), 1616.

LXXVI. François de Lingende, 1620. Le 23 mars de cette année, il reçoit de Juste-Henri de Tournon, baron de Chalencon, l'investiture de la seigneurie de Mézenc & des Estables, que son prédécesseur avait acquise, le 5 décembre 1617, de nobles Claude & Christophe de Chamalzel.

LXXVII. Pierre Maignet, 1622. Pendant les troubles qui eurent lieu dans la Province, la chartreuse reçut une garnison de quinze hommes de guerre, que le duc de Montmorency porta à vingt. Cette garnison devait être entretenue aux frais des sujets de cette maison, obligés eux-mêmes d'y faire le guet. En considération des grandes pertes qu'ils avaient subies pendant les guerres civiles, le roi Louis XIII accorda aux chartreux de Bonnefoy tous les biens, meubles & immeubles du seigneur de la Tour Panissac & du capitaine la Brugière, confisqués pour crime de rébellion; cette donation est du 30 juin 1622. Le même prieur obtint de ce prince des lettres d'exemption du logement des gens de guerre, données à Grenoble, le 6 août 1630. Mais, fatigués des vexations continuelles qu'ils avaient à souffrir, les chartreux de Bonnefoy songèrent, d'accord avec Henri de Bourbon, prince de Condé, à s'établir à Moulins. Ils avaient déjà fait l'acquisition d'un local dans les faubourgs de cette ville; la fondation avait été autorisée, le 28 novembre 1623, par le général des chartreux; un certain nombre de religieux s'étaient même transportés à Moulins, lorsque l'évêque de Viviers écrivit au prieur dom Maignet pour s'opposer au transfert. La lettre de ce prélat est datée du 11 juin 1627. Cette opposition fit échouer le projet.

LXXVIII. Robert des Marins, 1636.

LXXIX. François de Lingende (second priorat), 1645. Son second priorat fut marqué par un terrible incendie qui détruisit la chartreuse, le 8 février 1653. Il ne resta debout que les murailles. La plus grande partie des meubles, de la bibliothèque, des titres & papiers du monastère furent la proie des flammes.

LXXX. Louis Hodon, 1656.

LXXXI. Nicolas Dubois, 1658.

LXXXII. Claude de la Roche, 1669, requit Marcellin Besson, juge des Estables, pour vérifier & inventorier les titres & papiers qui avaient échappé à l'incendie du couvent. (Inventaire du 22 avril 1669.)

LXXXIII. Antelme de Turcy, 1679.

NOTE CXLIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux de la ville & du diocèse d'Albi[1].

L'évêché qui, après 1676, devint l'archevêché d'Albi, comprenait trois cent vingt-sept paroisses, depuis la création de la cathédrale de Castres, fondée en 1317 par le pape Jean XXII. Nous n'avons pas à revenir sur son origine & sur la chronologie de ses évêques; une note insérée dans ce volume, p. 383 & suiv., & les recherches des Bénédictins doivent suffire à l'étude de ce sujet. Nous voulons seulement réunir ici, ainsi que dans les notes suivantes sur les autres diocèses du Languedoc, un certain nombre de renseignements, qu'il serait, croyons-nous, difficile de trouver coordonnés ailleurs. Nos sources seront les manuscrits & les imprimés; pour Albi particulièrement, nous avons dépouillé avec soin la volumineuse collection Doat, à la Bibliothèque nationale, & un volume du fonds Baluze, qui contient nombre de

[1] Nous avons consacré les *Notes* qui précèdent à l'histoire des diocèses & des abbayes du Languedoc, mais la matière est si riche qu'il n'a pas été possible de l'épuiser d'un seul coup. D'ailleurs, une foule de petits établissements religieux, sur lesquels on ne possède que peu de renseignements ou qui ont été considérés comme ayant une trop faible importance, ont dû être négligés. D'un autre côté, au fur & à mesure que nous avancions dans notre travail, la découverte de documents nouveaux nous a convaincus que dans les listes déjà données d'après le *Gallia Christiana* & d'autres ouvrages, quelques rectifications étaient devenues nécessaires, même après celles que nous avions déjà faites; ces considérations nous ont engagés à consacrer aux diocèses du Languedoc une nouvelle série de *Notes*, dans lesquelles nous donnerons sur les établissements religieux de toute sorte que renfermait chaque diocèse le peu que l'histoire a pu nous apprendre, en corrigeant, par la même occasion, ce que nous aurons trouvé devoir être rectifié dans les *Notes* antérieures. Ces *Notes* ne feront donc pas double emploi avec les précédentes.

[E. M.]

documents sur cette église; ces deux collections fourniront le catalogue diplomatique que nous insérerons au tome V de la présente édition. Ajoutons-y les imprimés dont les noms sont en note[1]; enfin le tome 38 de la collection de Languedoc, qui contient un grand nombre de renseignements que les Bénédictins n'ont pas employés.

Cet évêché, un des plus considérables de France, avait, au dix-huitième siècle, cent mille livres de revenu; en effet, par suite d'achats de toute sorte & de transactions multipliées, effectuées dans le courant des treizième, quatorzième & quinzième siècles, ses prélats avaient fini par posséder la plus grande partie des dîmes de leur diocèse, & de plus, depuis fort longtemps, ils possédaient la seigneurie de la ville d'Albi.

Le premier point ressortira suffisamment du catalogue des pièces relatives à Albi inséré au tome V de cette édition; quant à l'autre question, nous croyons devoir en parler avec quelque détail.

On n'a pas pour l'évêché d'Albi de titres remontant aux temps carolingiens, & les évêques n'eurent point de part dans l'attribution des droits de justice & autres revenus domaniaux, que les princes de cette époque & surtout Charles le Chauve firent à plusieurs évêques de la Province, notamment à ceux de Narbonne & d'Agde. Aussi, quand arriva l'époque féodale, l'évêque se trouva-t-il dépendre complétement du comte ou du vicomte du pays, & sa charge devint un fief à la disposition de ces seigneurs. En 1037, le comte de Toulouse attribua à sa nouvelle épouse, Majore, entre autres revenus, l'évêché d'Albigeois, la cité, la monnaie, le marché, *episcopatum Albiense, & civitatem, & mercatum, &c.* Au premier abord, on pourrait ne voir dans ces mots que l'indication des revenus que le comte percevait dans l'évêché d'Albi; mais une autre charte vient en fixer le sens & permet de juger jusqu'à quel point la simonie avait envahi le Midi de la France. Cet acte, que dom Vaissete rapporte à l'an 1038, est la vente de l'évêché d'Albi, fondé en l'honneur de sainte Cécile, à un certain Guillem, fils de Bernard-Aimard; cette vente est effectuée pour l'avenir, du vivant même de l'évêque Amélius; ce Guillem aura le droit de prendre pour lui-même les fonctions épiscopales ou d'en faire bénir un autre à sa place, (*ut si intus se fecerit, aut alium episcopum fecerit benedicere*[1].) Dans tous les cas, sa vie durant, il aura l'évêché &, sans doute, les revenus; mais, sur ces revenus, les vendeurs se réservent la moitié de la seigneurie (*dominicatura*), sauf les droits sur les consécrations, les messes, les pénitences & les *receptes* (*receptos*); si les feudataires de l'évêque payent régulièrement les droits de mutation (*dona*), les vendeurs en ont la moitié; le tout valait cinq mille sous. Les vendeurs étaient le vicomte de Nîmes & d'Albi, Bernard-Aton, & son frère, Frotaire, évêque de Nîmes, comme vicomtes d'Albi; ce dernier semble, en effet, y avoir exercé à peu près les pouvoirs de vicomte; les deux frères partageaient avec le comte la suzeraineté de l'évêché, &, dans ce marché, on stipule le droit de ce dernier, qui est de deux mille sous. On peut se figurer quel évêque pouvait être un pareil acheteur, ou de quelle indépendance devait jouir celui qu'il avait fait consacrer à sa place; il est vrai que tout cela se passait avant le pontificat de Grégoire VII.

C'est au douzième siècle que le pouvoir des évêques commença à balancer celui des vicomtes; ceux-ci, de la puissante maison de Nîmes, devenus maîtres de Carcassonne & du Razès par une usurpation, avaient besoin de l'appui du clergé, & dans tous leurs États ils lui accordèrent la plus grande indépendance; c'est ainsi qu'à

[1] *Études historiques & documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais & l'ancien diocèse de Lavaur*, par Compayré; Albi, 1841. In-8°. — *Histoire de l'ancienne cathédrale & des évêques d'Albi*, par Eugène d'Auriac; Paris, 1858. — *Notice historique & descriptive sur Sainte-Cécile d'Albi*, par Hippolyte Crozes; Toulouse, 1841. In-8°. — *Description naïve & sensible de la fameuse église Sainte-Cécile d'Albi*, annotée par Eugène d'Auriac; Albi, 1857. In-12.

[1] Voir tome V, la pièce CLXXXI, col. 432-433; *intus* a ici le sens de *dans l'intervalle*.

Albi, en 1144, le vicomte Roger abandonna l'usage inique de piller les effets & les biens meubles de l'évêque après sa mort; cet usage, que l'on appelait le *droit de dépouille* (*jus spolii*), disparut à peu près universellement dans le Midi, à la fin du onzième & au commencement du douzième siècle. L'archevêque de Bourges, métropolitain d'Albi, confirma l'abandon de Roger. Dès lors le pouvoir de l'évêque ne fit plus qu'augmenter &, au milieu du douzième siècle, son autorité remplaçait en partie celle du vicomte dans la cité. Quant au comte de Toulouse, il n'était plus question de sa suzeraineté.

Le vicomte, d'ailleurs, pressé par des besoins financiers, renonça peu à peu à ses droits de suzeraineté; c'est ainsi qu'en 1190 nous le voyons céder, pour deux ans, à Isarn Jeisa & à Pierre Hugues d'Albi, ses droits de leude sur les bêtes à cornes, & les ouvrages des merciers, savetiers & autres marchands, moyennant deux mille cinq cents sous du comte Raimond; la même année, devant trois mille sous à Élie & à sa mère Cartenguda, il leur cède pour trois ans les produits de la boucherie de la même ville[1]. Du reste, ces revenus appartenaient déjà en partie au chapitre de Sainte-Cécile, qui les avait rachetés, en 1177, de Guillem-Jourdain. A la même époque, nous voyons l'évêque, Guillaume-Pierre, de concert avec les prud'hommes d'Albi, convenir de la peine que l'on doit appliquer à l'avenir aux auteurs des violences commises dans l'intérieur de la ville (acte de 1188). Aussi devenait-il nécessaire de régler les pouvoirs des deux seigneurs & de fixer les limites de leurs juridictions respectives; en 1193 (v. st.), le vicomte de Lautrec, Sicard, Pierre de Brens, Doat Alaman & plusieurs autres réglèrent la question. Après examen des titres des deux parties, audition de leurs témoins, il fut déclaré que tous les fiefs de chevaliers (*cavalarias*) que l'évêque tenait dans la vicomté par legs ou par aumône, il devait les tenir du vicomte & lui en rendre tous les devoirs dus par les anciens possesseurs; quant au Castelviel d'Albi, emplacement du château vicomtal, les justices en appartinrent tout entières au vicomte; dans le reste de la ville, les deux tiers de la haute justice (cautions, crimes de sang, brigandage, adultères, faux poids & fausses mesures, leudes non payées), appartinrent à l'évêque; le reste au vicomte. On divisa de la même façon les menues redevances levées sur les marchands & sur les marchandises[1].

Dès lors l'évêque jouit librement de son pouvoir, & exerça tous ses droits de souverain; en 1202, il permet la construction d'un moulin sur le bord du Tarn, au dessus du pont, en s'y réservant la moitié des produits. Pendant la guerre des albigeois, ses domaines s'accroissent; en 1212, Simon de Montfort lui donne les châteaux de Rouffiac & de Marsac, en s'y réservant le droit de régale ou de remise de la forteresse pendant la vacance du siége. En 1218, Amauri lui engage pour trois ans le Castelviel, dernière possession des vicomtes dans la ville, & pendant tout ce temps l'évêque y fut seul le maître; en 1220, il exerce avec les consuls son pouvoir législatif, promulgue les premières coutumes d'Albi, & renonce à lever des impôts extraordinaires sur les bourgeois. En 1227, nous le trouvons échangeant avec le prévôt de Sainte-Cécile une partie de l'honneur vicomtal.

Cependant, à la suite de la guerre des albigeois, la maison des Trencavels avait perdu tous ses domaines, & le traité de Melun assurait à saint Louis la possession du pays (1229); le conseil du roi voulut faire régler les droits respectifs du nouveau maître & des seigneurs ecclésiastiques, &, à la suite d'une enquête, conduite par Pierre de Colmieu (*de Collemedio*), une sentence du 4 décembre de la même année attribua à l'évêque d'Albi la haute justice, le droit de confiscation &

[1] Collection Doat, vol. 168, f°s 301-303.

[1] Cet accord de 1193 fut plus tard reproduit, mais traduit, dans une enquête dressée par le sénéchal de Carcassonne en 1252[1]; on n'en fit disparaître que la clause relative aux fiefs possédés par l'évêque; cette enquête servit pour la rédaction de l'accord de 1264, analysé plus bas.

[1] Voir au tome V le *Catalogue* d'Albi.

la garde des clefs de la ville; la basse justice fut déclarée commune au roi & à l'évêque. Ce fut cette convention qui régla les rapports réciproques des deux pouvoirs jusqu'en 1264; presque aussitôt l'évêque reprit le cours de ses acquisitions; en février 1230, il paya mille sous de Melgueil, au vicomte de Saint-Antonin, une partie du comté & de la monnaie. En 1247, Guillaume de Minerve lui vend un fief au Castelviel. En 1252, Pierre de Najac lui cède une partie des leudes de la ville & sa part des menues redevances qu'il percevait sur les boutiques des marchands. Nous le voyons en même temps ajouter de nouveaux articles à la coutume de 1220 & régler la perception des impôts (1236 & 1245); cependant, il se faisait restituer les dîmes usurpées par les laïques dans son diocèse & percevait la *peqade* ou impôt de la paix, dont il avait ou prétendait avoir la moitié (acte de 1251, transaction avec les consuls de Gaillac)[1].

C'est vers 1252 que les officiers royaux manifestèrent l'intention de revenir sur la convention de 1229; l'enquête plus haut mentionnée date de cette époque, & naturellement une question aussi grave demanda de longues années pour être résolue; elle ne le fut qu'en 1264; il avait fallu obtenir le consentement du pape Urbain IV, puis celui de l'archevêque de Bourges; le pape exhorta celui-ci à consentir à la transaction proposée par bulle du 13 décembre 1262; l'archevêque n'y consentit qu'en juin 1264; la convention fut définitivement arrêtée en décembre suivant.

Le différend entre le roi & l'évêque portait sur les encours & les faidiments (crimes d'hérésie & de forfaiture), & sur la haute justice de la cité. Celle-ci fut attribuée à l'évêque; il put recevoir & exiger des habitants le serment de fidélité; il eut la garde des clefs, les encours & les commises, & put établir un crieur public. La basse justice, qui appartenait jadis à l'évêque & aux Frotiers (*Froterii*), fut commune entre lui & le roi; chacun d'eux eut son bailli, auquel les parties purent s'adresser à leur choix; mais, pour sauvegarder la dignité royale, on déclara que le roi de France n'aurait pas à faire hommage de cette basse justice à l'évêque; seulement, en cas d'aliénation ou d'inféodation de la part du roi, le nouveau possesseur lui devra de nouveau l'hommage & le serment. Le bailli royal prêtera serment à l'évêque & s'engagera à respecter ses droits & prérogatives. Le roi ne pourra demander de subside pour l'ost (*compensatio pro exercitu*), sans la volonté de l'évêque. Les encours & les faidiments seront partagés entre les deux parties; leur recherche appartient au sergent du roi & au bailli de l'évêque, qui jureront de s'y aider mutuellement & de bonne foi. C'est en vertu de cette convention que les évêques d'Albi possédèrent, jusqu'en 1789, la seigneurie temporelle de la cité.

Ainsi d'accord avec le roi, l'évêque eut encore à s'accorder avec les consuls, auxquels il fallait faire accepter la juridiction de son bailli; il y parvint &, par acte de septembre 1269, il fut décidé que, pour rendre la justice, le bailli s'adjoindrait vingt prud'hommes; la garde des clefs de la ville appartenant à l'évêque, il les confia aux consuls, sans causer de préjudice à son droit non plus qu'à celui de son suzerain, l'archevêque de Bourges. Du reste, l'accord de 1264 fut toujours fidèlement observé au moins par le pouvoir central, sinon par ses officiers; en 1278, 1339, 1349, 1371 & 1378, nous voyons les viguiers & baillis royaux prêter aux évêques les serments stipulés par la convention. En 1311, Philippe le Bel ordonne au sénéchal de Carcassonne de maintenir l'évêque dans la possession de la justice dont il jouit en vertu de cette ancienne transaction; en 1320, on renouvelle & on reconnaît son privilége de ne jamais aller que volontairement à la guerre. En 1328, on force les consuls à prêter serment au nouveau roi; de là appel du procureur de l'évêque qui obtient gain de cause & confirmation

[1] Il semble que ce soit de cette époque que date la prétention des archevêques de Bourges à recevoir des évêques d'Albi le serment de fidélité pour la seigneurie temporelle de cette ville; cette prétention, qui n'a pas d'origine historique, paraît pour la première fois dans un acte de 1255.

par le roi de ses anciens droits (24 février 1328). Quelques années plus tard, un certain nombre d'habitants de la ville, sujets de l'évêque, cherchèrent à se soustraire à son autorité en fondant une confrérie de Saint-Louis, placée sous le patronage du roi; celui-ci leur avait permis de poser des panonceaux à ses armes; l'évêque se plaignit, & des lettres de juillet 1343 & d'autres de 1344 abolirent cette confrérie & lui retirèrent la protection royale.

En vertu de la même convention, l'évêque avait le droit d'imposer & de lever les taxes, de fixer le prix des denrées, de nommer le capitaine de la ville, de régler le service du guet (actes de 1343, 1354-55, & aussi de 1357 & 1361 : lettres du maréchal d'Audeneham); contesté par le sénéchal de Carcassonne, ce droit fut rendu à l'évêque par un arrêt du parlement du 28 juillet 1363. L'évêque avait encore la haute police de la ville, pouvait réprimer les scandales & faire respecter les bonnes mœurs (acte de 1484).

Outre ces droits dans la cité d'Albi, il avait encore, au treizième siècle, un atelier monétaire installé à Bonafous, & dont il partageait les profits avec le comte de Toulouse & Sicard Alaman; cette monnaie s'appelait Raimondine, & avait cours dans les diocèses d'Albi, Cahors & Rodez; peu actif pendant le règne d'Alphonse, cet atelier se rouvrit un instant en 1278[1]. Ajoutons-y le commun de la paix ou pezade, sujet de querelles perpétuelles entre lui & ses diocésains (accord de 1360, arrêt du parlement du 19 décembre 1478). Il avait encore le droit d'avoir des notaires, & avait la garde de leurs rôles après leur décès (acte de 1280). Enfin, il possédait la plupart des dîmes du diocèse & était, comme on disait au dix-huitième siècle, *gros décimateur*. En effet, depuis le milieu du treizième siècle jusqu'à la fin du quatorzième, les évêques s'appliquèrent tous, sans exception, à faire restituer les dîmes usurpées par les laïques, & y réussirent dans un grand nombre de paroisses; plus tard, c'était encore la meilleure part des revenus de leur mense, & ils touchaient autant de fois dix mille livres que le setier de grain valait de livres[1].

L'évêché d'Albi était, comme la plupart de ceux de France, astreint à la régale. Dans la donation de Simon de Montfort, plus haut mentionnée, nous trouvons ce droit indiqué & réservé par le donateur. En 1278, une charte du bailli d'Albi, Geoffroi de Varennes, nous montre la régale prélevée sur les dîmes appartenant à l'évêque; en 1314, nous voyons ces droits de nouveau exercés, mais il y avait contestation & le roi, dans le doute, ordonna une enquête à ce sujet; en attendant, il leva la régale des châteaux donnés autrefois par Simon de Montfort. En 1334, enfin, nous trouvons le droit de régale contesté au roi par le chapitre, qui soutenait que la jouissance du temporel, pendant la vacance du siége, lui appartenait.

Voici sur la liste des évêques d'Albi, publiée plus haut dans le présent volume, page 383 & suivantes, un certain nombre de légères rectifications.

X. Didon est indiqué non pas par la Vie de saint Amand, mais par une note ancienne, contenue dans un manuscrit de la bibliothèque d'Albi; on croit que cette note est l'œuvre d'un faussaire[2].

XI. Richard; Mabillon, dans ses *Annales*, année 647, dit que cet évêque n'est connu que par la chronique rimée des abbés de Castres.

XII. Citruin avait été abbé de Castres.

XIII. Saint Amarand, abbé de Moissac, est différent du saint Amarand, patron du monastère de Vioux; celui-ci avait été, dit-on, martyrisé sous Décius, & était, en tout cas, antérieur au sixième siècle, époque de la vie de saint Eugène[3].

XXIII & XXIV. Godelric & Paterne; il faut intervertir ces deux noms : Paterne est de 921, & Godelric de 926; en effet, la charte de l'archidiacre Bénéberte est de la vingt-huitième année de Charles le Sim-

[1] Boutaric, *Saint Louis & Alfonse de Poitiers*, p. 214-15.

[1] Compayré, p. 65.

[2] Voir à ce sujet, au tome II, *Preuves*, col. 443 & au tome I, l. VII, ch. XXXVIII.

[3] Voir tome I, p. 524.

Note 143

ple, qui ne régna dans le Midi qu'à partir de 898.

XLVII. Guillaume IV; le différend entre Roger II & Saint-Pons est de 1171.

XLIX. Claude-André (*Claudius Andreae*).

L. Guillaume V Pierre de Brens remplit à partir de 1205, mais par un arrangement spécial, la charge de prévôt de Sainte-Cécile; en lui faisant cette concession, le chapitre réserva son droit d'élection.

LI. Durand était encore évêque le 21 octobre 1253 (accord avec l'abbé de Villemagne), & son successeur, Bernard de Combret, était encore prévôt de Sainte-Cécile le 24 mars 1254 (transaction avec le prévôt de Saint-Salvi).

LII. Bernard II de Combret paraît en 1264; le siége était encore occupé par lui le 15 juin 1271 : donation faite par lui à Bertrand du Puy de ses droits sur les biens de Béatrix, vicomtesse de Marsac.

LIV. Bertrand II des Bordes était évêque dès le 28 juillet 1308 (bulle de Clément V); il dut quitter le siége d'Albi avant sa mort, car le 21 juin 1311, son successeur Géraud établissait les carmes dans sa ville épiscopale.

LVI. Béraud de Fargues; son serment de fidélité est du 31 mars 1315. Il vivait encore en juillet 1333 & janvier 1334; au mois de juin suivant, le siége vaquait & le roi en percevait les revenus en vertu de son droit de régale.

LVII. Pierre de la Vie fit hommage à l'archevêque de Bourges par procureur le 16 octobre 1336.

LIX. Guillaume VI Court était encore évêque le 21 septembre 1338.

LX. Peitavin était encore évêque le 14 juin 1350.

LXI. Arnaud-Guillaume était encore évêque le 27 novembre 1354.

LXV. Guillaume VII de la Voulte était encore évêque le 5 octobre 1392.

Chapitre de Sainte-Cécile. — Le chapitre cathédral de Sainte-Cécile fut fondé de bonne heure; il apparaît dans les actes dès le commencement du dixième siècle & en 926, l'archidiacre Bénéberte lui donnait le lieu de Montaignac; en 964, on voit paraître le plus ancien prévôt que l'on connaisse, Ébraldus. Au onzième siècle, cette congrégation était déjà en pleine décadence, &, grâce à la sinfonie qui s'était introduite jusque dans les dignités capitulaires, les charges n'étaient plus remplies & la régularité avait cessé d'être observée. En 1072, se rassembla à Albi un concile, composé de Guiraud, cardinal-évêque d'Ostie, de Richard, archevêque de Bourges, de Frotard, évêque d'Albi, & des vicomtes de Lautrec, Raimond Sicard & Frotard; cette réunion procéda à la réforme de Sainte-Cécile, & força les sacristains (*major & minor*), le cabiscol, le trésorier & le doyen, à se désister des terres attachées à leurs charges, & qui étaient probablement devenues pour eux de véritables fiefs; l'évêque Frotard, pour encourager cet exemple, délaissa de même à la congrégation l'archidiaconé dont il percevait indûment les fruits. A partir de cette époque, le chapitre put élire librement son prévôt & jouir d'une vie un peu plus indépendante; toutefois, il eut toujours bien soin de réserver ses droits; c'est ainsi que sous Guillaume-Pierre, l'un des prélats les plus remarquables du commencement du treizième siècle, les chanoines jugèrent à propos, la dignité prévôtale étant vacante par la mort d'Adémar-Guillaume, de prier l'évêque d'en remplir les fonctions, mais ils eurent grand soin de se réserver le droit d'élire librement son successeur (acte de 1205). Vers le même temps, cet évêque reconnut que le chapitre avait le droit de nommer les deux archidiacres de l'église cathédrale, de concert avec lui, & que, dans tous les cas, ces dignitaires devaient être choisis parmi les chanoines (acte de 1224). A la même époque, le chapitre avait déjà une infirmerie qui, possédée quelque temps par l'évêque, lui fut restituée par un acte de 1214. Enfin remarquons que, outre les membres mêmes du chapitre, cette congrégation régulière admettait à cette époque des frères ou donats. L'évêque avait naturellement le droit d'intervenir dans les règlements intérieurs, & en 1353, nous le voyons consentir à un nouveau règle-

ment pour la recette & la distribution des revenus.

Jusqu'au milieu du treizième siècle, le chapitre de Sainte-Cécile avait observé les règles monastiques, & les chanoines vivaient en commun dans le cloître; c'est peu après, vers 1260, qu'ils manifestèrent leurs premières velléités de changer cet état de choses & qu'ils résolurent de demander leur sécularisation. L'enquête préliminaire, les démarches de toute sorte à faire auprès de la cour pontificale durèrent vingt-huit ans, de 1268 (date de la première mention) à 1297, date de la bulle de sécularisation. Il semble que les chanoines devaient y attacher une grande importance, à voir l'insistance qu'ils mirent à la réclamer. Ils cherchèrent même à en jouir par avance; c'est ainsi qu'en 1276 (v. st.), le prévôt, Raimond de Fraissinel, avec le consentement de l'évêque, Bernard de Castanet, fit des statuts éventuels en vue de la sécularisation future; il y fut déclaré qu'au cas où on pourrait obtenir la bulle, le chapitre comprendrait trente & un prébendiers & autant de chanoines; au nombre de ces derniers on compterait l'évêque & les deux archidiacres; l'évêque aurait voix au chapitre & pourrait exercer sa juridiction sur les membres de la congrégation, du moment que le prévôt les aurait exemptés de la sienne; la collation des prébendes & des canonicats fut concédée à l'évêque.

Mais la sécularisation tarda encore vingt ans, malgré les efforts du chapitre & de l'évêque, & en dépit de toutes les démarches. En 1278, les évêques de Rodez & de Mende, Raimond & Étienne, commissaires nommés par Nicolas III, informèrent sur l'état des revenus du chapitre. Ils les trouvèrent suffisants pour trente & un prébendiers, en y comprenant un prévôt, quatre archidiacres, un trésorier, un chantre & un sous-chantre; les prébendiers pouvaient recevoir cinquante livres, les dignitaires (prévôt & archidiacres) cent cinquante; les autres soixante livres. A ce moment le chapitre ne comptait plus que vingt & un chanoines, qui s'acquittaient fort mal de leurs fonctions & étaient toujours en procès; les évêques conclurent à la nécessité d'une prompte sécularisation. Mais l'avénement d'un nouveau pape ne tarda pas à remettre tout en question; en 1288, les chanoines font de nouveau supplier le souverain pontife pour savoir si son intention est de les laisser dans leur état régulier ou de les séculariser; la réponse se fit attendre encore huit ans; en 1290, le chapitre dresse de nouveaux statuts relatifs à la participation de l'évêque aux délibérations, à l'élection du prévôt & à la collation des bénéfices. La bulle de sécularisation est de septembre 1297; mais elle n'était pas encore mise à exécution en janvier 1297 (v. st.), date d'une sommation faite aux cardinaux délégués, d'y procéder conformément aux dispositions canoniques; elle fut exécutée dans les années suivantes. Entre autres dispositions, cette bulle portait que l'évêque devait acheter des domaines pour asseoir les revenus tant des dignités instituées par elle que des personats; les dignités recevaient cent livres par an, les personats soixante, payables en deux termes, à Noël & à Pâques. L'évêque qui manquerait à ces engagements devait encourir l'excommunication *ipso facto;* mais l'achat de terres n'eut lieu que dans des proportions au-dessous des besoins, & il y eut probablement des prévarications; l'évêque Béraud fut absous de cette faute par Jean XXII, en 1316.

A partir de ce moment jusqu'à la Révolution, le chapitre vécut dans l'état séculier; au milieu du quatorzième siècle, il se trouvait endetté envers la chambre pontificale, qui percevait à cette époque des droits énormes sur tous les bénéfices; il fallut décider que la charge se répartirait entre les nouveaux chanoines & que chacun d'eux, à son entrée, payerait un demi-gros à la chambre apostolique (1375). Peu après, Anglicus, évêque-cardinal d'Albano, commissaire député par Grégoire XI, fit de nouveaux statuts pour la distribution des pitances dans le chapitre. Au commencement du quinzième siècle, la corporation eut des démêlés avec Pierre, évêque d'Albi, qui réclamait comme sienne une partie de la mense capitulaire; en 1420, Martin V commit les évêques de Vabre &

de Saint-Papoul pour juger de la justice de ces demandes, &, probablement à la suite de ces querelles, le pape assujettit directement le chapitre à l'autorité du Saint-Siége; il ne revint sous celle de l'évêque qu'en 1475, lors de l'avénement de Louis d'Amboise, homme modéré, juste & bien disposé pour les chanoines de sa cathédrale. En 1482, Sixte III fit instituer un théologal dans l'église pour faire les prédications & instruire le clergé; cette charge subsista jusqu'en 1789. Enfin, une bulle de Clément VII, de 1532, porte qu'on ne pourra être admis dans le chapitre cathédral que sachant chanter & instruit; les chanoines, incommodés par le mauvais air de la cité, purent résider ailleurs, sans rien perdre de leurs bénéfices; la même bulle règle leur costume.

Au dix-huitième siècle, le chapitre était composé de la manière suivante : l'évêque, le prévôt, quatre archidiacres (Albi, le Puy, Saint-Georges, Lautrec & Montmiral); c'étaient là les dignitaires; venaient ensuite les *personats :* trésorier, chantre, sous-chantre & pénitencier ou théologal; tous, dignitaires & *personats,* étaient chanoines; il y avait ensuite quatorze canonicats simples; le canonicat de la préchantrerie était uni au collége; puis six hebdomadiers, quarante-huit prébendiers, dont vingt & un canonicaux & dix suppléants; la chapelle de musique; deux diacres, deux sous-diacres, treize chapelains, deux bedeaux ou marguilliers, enfin huit enfants de chœur. L'archevêque nommait à toutes les dignités : comme chanoine, il nommait à tour de rôle aux canonicats. Le prévôt était censé curé de l'église; c'était lui qui administrait les sacrements aux chanoines; tout le chœur réuni nommait un vicaire-mage.

Parmi les églises dépendantes de Sainte-Cécile, mentionnons en première ligne celle de Sainte-Martiane qui, située primitivement en dehors de la ville, n'y fut comprise que plus tard, lors de ses premiers agrandissements; elle existait dès le dixième siècle (testament du comte de Rouergue, 961). A l'origine & au douzième siècle encore, elle était indépendante & formait chapitre à part; vers cette époque, elle tomba en décadence & fut vivement disputée à Sainte-Cécile par Saint-Salvi. En 1156, il y eut entre les chanoines de Saint-Salvi & ceux de Sainte-Martiane une querelle curieuse, & que le vicomte Raimond-Trencavel eut peine à apaiser; il s'agissait d'un repas réclamé par les premiers aux seconds, à l'occasion d'une procession annuelle que les clercs de Saint-Salvi faisaient à l'église de Sainte-Martiane, le jour de la fête de la patronne; les réclamants eurent gain de cause & purent exiger ce banquet annuel. Ce fut en 1202 que Sainte-Martiane tomba entre les mains des prévôts de Sainte-Cécile; usurpée par des laïques, elle était en pleine décadence, quand, le 1er août de cette année, Guillaume-Pierre, évêque d'Albi, confirma les transactions intervenues entre le prévôt & ses possesseurs; le lendemain, Guillem-Oalric vendait tous ses droits sur elle, en stipulant le paiement par Sainte-Cécile de la moitié de l'albergue. L'union définitive fut prononcée la même année par l'évêque, qui, en 1205, abandonna une redevance annuelle de dix sous raimondins, qu'il y prenait; par acte du même & de la même année, l'albergue que réclamaient les clercs de Saint-Salvi fut réduite à trente-cinq sous raimondins. Mais il y eut encore de longs débats entre les deux chapitres au sujet des limites des cimetières de Sainte-Martiane & de Saint-Salvi, en 1253, & de la préséance en 1233; une transaction de cette dernière année décida que, dans aucun cas, les cloches de Saint-Salvi ne pourraient sonner avant celles de Sainte-Martiane. Sainte-Martiane devint alors un prieuré dépendant de la prévôté de Sainte-Cécile (acte de 1288) &, plus tard, une des paroisses de la ville.

Outre cette église de Sainte-Martiane, le chapitre possédait encore Saint-Julien, Saint-Estève & la Madeleine, toutes églises paroissiales de la ville; elles lui appartenaient déjà en 1215 (bulle d'Innocent III), & en 1219, l'évêque Guillaume-Pierre lui en assura la possession. Elles étaient régies par des recteurs, dont le prévôt avait la nomination; en 1354, le recteur de Saint-Julien reconnut que, dans aucun

cas, les cloches des églises paroissiales ne devaient sonner avant celles de Sainte-Cécile; au cas où ce fait se serait produit, le chapitre métropolitain pouvait faire enlever le battant des cloches qui auraient sonné. Au dix-huitième siècle, la Madeleine était devenue une annexe.

Parmi les droits dont jouissait le chapitre de Sainte-Cécile, mentionnons le droit de prendre le quart des biens-meubles de l'évêque décédé; en 1474, il transigea avec Louis d'Amboise pour la succession de Jean, cardinal de Saint-Martin; l'évêque acquit tous les meubles en payant deux mille livres & les frais & dépens.

Un grand nombre de fondations furent faites dans la cathédrale de Sainte-Cécile; sans vouloir les mentionner toutes, nous rappellerons les suivantes : en 1220, Pierre Éripenne, bailli de l'évêque, donne le quint de plusieurs vignes pour entretenir une lampe perpétuelle dans l'église de Sainte-Cécile. En 1428, fondation d'une messe perpétuelle par Jacques, roi de Hongrie, le jour de la fête de Saint-Étienne, moyennant la somme une fois payée de trois cents écus d'or fin; enfin, en 1493, Louis d'Amboise assigne, sur les produits du sceau de l'official, le prix de seize cierges d'une livre à dépenser à chaque office à Sainte-Cécile. Les chanoines de Sainte-Cécile, dès le douzième siècle, acquirent une partie du domaine vicomtal (acte de 1195) & les évêques des treizième & quatorzième leur firent de nombreuses & importantes donations de dîmes & d'églises[1].

C'est au treizième siècle, & avec les biens confisqués sur les hérétiques par Bernard de Castanet, évêque d'Albi, que furent bâtis le palais épiscopal, demi-forteresse, demi-palais, & la cathédrale de Sainte-Cécile, l'une des merveilles de l'architecture gothique dans le Midi de la France; elle ne fut pas élevée à la place exacte que l'ancienne église avait occupée, car, en 1297, les chanoines cédèrent la place de celle-ci, à condition que la sécularisation serait effectuée; le chapitre & l'évêque s'engagèrent à consacrer à sa construction le vingtième de leur revenu & une année de celui de toutes les églises à leur collation, qui viendraient à vaquer pendant le même temps. Bâtie dans le style gothique rayonnant, ce monument présente une disposition que les architectes religieux du Midi ont affectionnée à cette époque : une seule nef couverte d'ogives, & une série de chapelles occupant les contreforts & remplaçant les bas-côtés; de là une élévation, une largeur qui compensent les défauts résultant de ce plan un peu simple. Du reste, plusieurs générations d'architectes travaillèrent pendant deux siècles à embellir ce bel édifice[1]; commencé vers 1270, il ne fut terminé qu'à la fin du quinzième siècle, sous l'administration des évêques de la famille d'Amboise, qui partageaient les goûts artistiques de tous leurs parents. L'église fut consacrée solennellement par Louis d'Amboise, le 23 avril 1480, & enrichie par lui d'une foule de merveilles de sculpture. Nous donnons en note[2] le contrat passé

[1] Voir, au tome V de cette édition, le Catalogue de l'évêché d'Albi.

[1] On y travaillait encore en 1392; (voir Compayré, p. 80.)

[2] A tous ceulx, &c. Jacques d'Estouteville...., maistre & garde de la prévosté de Paris, salut. Sçavoir faisons que pardevant... notaires... furent présents en leurs personnes Jehan Morant, Adam Morant fils, & Regnault Guédon, gendre dudit Jehan Morant, tous fondeurs, demeurans à Paris, en la rue Saint-Martin, lesquels... reconnurent & confessèrent avoir fait marché & convenant à rév. père en Dieu Meur Louis d'Amboise, evesque d'Alby, de faire pour icellui seigneur les besongnes & ouvrages dudict mestier de fondeur cy après déclarées : — Premièrement, de faire ung griffon de la façon de celluy qui est au cueur de l'église des Cordeliers, à Paris, excepté que les images seront autres; c'est assavoir que au devant dudit griffon aura une image de Nostre-Dame & à sa main dextre saincte Cécile, & à sa main sénestre sainct Valérian; derrière saincte Cécile sainct Salvi, & derrière sainct Valérian saint Tiburce; & en la partie droicte, derrière Nostre-Dame qui regardera au grand autel, aura ung sainct Michel, & dessoubs chacune desdictes images aura le nom du sainct en grosse letre & en latin; c'est assavoir soubs saincte Cécile sera escript *Sancta Cecilia*, &c.; oultre plus seront les arcs boutans doubles entre deux pilliers, & par ainsy en y aura douse, &

Note 143

par-devant le Châtelet de Paris pour la fonte d'un griffon en bronze, de colonnes & d'anges de même métal qui devaient servir à l'ornementation du chœur (1484). Nous

seront mises les armes dudict seigneur au plus apparent lieu dudict griffon, & au pié bas aura en escript ce qui s'en suit : Oblatum Domini Ludovici de Amboisia episcopi Albiensis, anno milesimo quadringentesimo octuagesimo quinto; & sera ledict griffon de bon cuivre neuf loyal & marchant aussi bon ou meilleur que cellui des colonnes estans au cueur de l'esglise Sainct-Jaques de la Boucherie à Paris, & parfaict à l'Assumption Nostre-Dame prochainement venant, & ne surmontera en rien le poix de cellui de ladite église des Cordelliers, sinon trente livres plus ou moins. — *Item* de faire six colonnes & six anges qui tendroint les enseignes de la Passion Nostre Seigneur, le tout en la forme & la grandeur & poix pour columne que sunt les columnes & anges de ladicte église Sainct-Jaques de la Boucherie à Paris, que donna feu monseigneur le cardinal d'Ostun, & seront les armes de mondict seigneur d'Alby mises es dites colonnes en la place que sont les armes dudict feu monseigneur le cardinal esdites columnes Sainct-Jaques, & sera escript au pié de chacune desdictes colunnes : Oblatum, &c., (*ut supra.*) — *Item* de faire une croce semblable à celle de l'église Sainct-Germain l'Aucerois à Paris, excepté que le pillier sera jusques en terre & à quatre piés de terre ou environ aura ung soubsbassement, auquel sera le guichet pour monter & dévaler le corps Nostre Seigneur, & sera le guichet de bonne grandeur, en manière que ung homme y peust mettre la main à son aise, & aura audict pillier une reprinse pour mettre une image de environ deux piés de long, laquelle aura ung chapiteau encontre ledit pillier d'icelle croce, & là où est Jésus en ladicte croce Sainct-Germain aura une double Nostre-Dame, & là où il y a une M, seront les armes doubles de mondit seigneur d'Alby & avec ce aura deux brasses coutés mouvans dudit pillier d'icelle croce aux deux côtés de ladite croce, sur lesquels aura deux chapiteaux revestus de feullages, & sur iceulx aura deux anges, qui tendront chacun ung encencier, & seront lesdits deux anges de plus grand volume que ceux qui sont en la crosse de ladicte église Sainct-Jaques de la Boucherie, & au plus hault dudict pillier de ladicte croce sera ou ung Dieu de la grandeur d'icellui de l'église Sainct-Germain, ou ung porte-châsse pareil à cellui de Sainct-Jaques de la Boucherie, garny de feullage, & sera en la voulenté dudit seigneur dire ou faire ascavoir dedens Noël prochain lequel il voudra avoir, & s'il ne le fait savoir dedens ledit temps ou au moins dedens la fin du mois de janvier, iceulx ouvriers seront tenus faire ung Dieu de la grandeur de cellui dudit Sainct-Germain; auquel pillier de ladite croce seront mises les armes dudit seigneur, & sera escript au pié d'icellui pillier : Oblatum, &c. (*ut supra*), & ne poisera ladicte croce rien plus que celle dudict Sainct-Germain, excepté ce que l'on adjouste à la grandeur du pillier & les deux anges qui y seront plus; & que la clerevoie de dessus ladicte croce soit mieux fournie de feullage que celle de Sainct-Germain, car elle en sera plus belle à voir. Toutes lesquelles besongnes & ouvrages lesdits Jehan Morant, &c. seront tenus, ont promis & promettent chacun pour le tout faire bien & deuement & livrer cuivre jaune, bon, léal & marchant, & bien purifié pour ce faire, & rendre iceux ouvrages prêts, assouvis & achevés au poix le Roy, à Paris, durens la my aoust prochainement venant, audict monseigneur d'Alby ou à ses commis; ce marché fait pour les prix qui s'ensuivent, c'est assavoir pour chacun cent que pourront pezer lesdictes six colunnes dix-huit livres dix sols tournois, & pour chacun cent que pourront pezer lesdicts griffon, croce, pillier & leurs appartenances dessus déclarées, dix-neuf livres tournois pour cuivre & ouvrage, & le tout au poix du Roy, à Paris; lesquels pris ledit monseigneur d'Alby a promis & gaigié par ce présent, & comparant devant lesdicts notaires & par ces letres promet & gaige rendre & payer ausdicts ouvriers au feur & à mesure qu'ils fairont lesdicts ouvrages; sur quoy ils confessèrent avoir eu & receu dudict seigneur par les mains de vén. & disc. personne maistre Jehan Sérandat, chanoine d'Alby, la somme de sept vins unse livres, douze sols unse deniers tournois, qui leur ont esté paiées, comptées & nombrées, &c.; & avec ce ledict monseigneur d'Alby sera tenu fournir les barraulx de fer, le plomb & les autres choses qui seront nécessaires pour asseoir lesdits ouvrages, lesquels ledit seigneur faira mener à ses despens jusques à Alby, & se fournira de tonneaulx pour enfarder lesdicts ouvrages, afin que mieulx ils puissent estre menés sans estre gastés en aucune manière, & lesdits ouvriers seront tenus de venir à Alby ou les aucuns d'eulx pour conduire lesdits ouvrages & pour les asseoir, ou envoier homme qui soit souffisant pour ce faire, & s'il y envoient ou vont d'eulx, l'un conduira l'ouvrage & l'autre vindra à Alby pour faire les préparations pour asseoir lesdicts ouvrages, & gaingneront chacun par jour cinq sols tournois, sur quoy ils seront tenus de faire leurs despens, & après lesdicts ouvrages assis & mis en estat où ils devront demurer, leur seront encore taxées huit journées pour eulx en retourner à Paris; lesquels marché, &c.; & renoncèrent en ce fait, &c. En tes

croyons que ce texte est curieux à beaucoup de points de vue, à la fois pour l'histoire de la cathédrale d'Albi & pour celle des arts au quinzième siècle. En 1493, le même évêque fit encore donation de nombreux reliquaires, dont nous donnons aussi le détail en note[1]; parmi eux remarquons, outre plusieurs images de saints, deux retables, l'un représentant la Visitation, l'autre représentant sept scènes, groupées sans doute, une au milieu, trois de chaque côté, à la façon des tableaux des écoles flamande & italienne de l'époque; tous ces objets, appartenant à l'évêque & déposés par lui à la cathédrale, ne purent jamais être aliénés ou engagés. En 1468, le cardinal de Saint-Martin, évêque d'Albi, apporta à Sainte-Cécile un grand nombre de reliques, parmi lesquelles un reliquaire en forme de bras, contenant une main de la patronne de la cathédrale, & des ossements de saint Nicolas & de saint Tiburce; on fit à cette occasion une procession solennelle à l'église des frères prêcheurs, & sept cent quarante quarantaines d'indulgences furent accordées à ceux qui y assisteraient. Mentionnons enfin un reliquaire donné, en 1704, par Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi, puis de Narbonne; nous donnons en note le récit de la translation faite par le chapitre des restes de saint Clair dans ce reliquaire[1]. En 1735, l'archevêque Armand

moing de ce, nous à la relation desdicts notaires, avons mis le seel de ladicte prévôté de Paris à ces letres, qui furent faictes, passées & accordées doubles, le lundi dix-neufvième jour du mois d'aoust, l'an de grâce mil quatre cens quatre vins & quatre. Moulerault, Barthélemy, ainsi signé. — Suit un reçu d'un autre à-compte de deux cents livres, du 4 mars 1484 (v. st.)[1].

[1] Voici le passage auquel nous faisons allusion :

Et primo ymaginem B. Mariae virginis cum ymagine Christi cum floribus de lilio.

Item ymaginem B. Jacobi equestrem cum ymagine & capitibus equo suo suppositis.

Item ymaginem S. Georgii cum puella & dracone equestrem.

Item ymaginem S. Francisci cum crucifixo & diademate ac horis (*sic*).

Item ymaginem S. Gabrielis cum uno bordone & diademate.

Item ymaginem S. Michaëlis cum cruce, dracone & clipeo; omnia premissa de argento super deaurato.

Item retabularium ubi est Visitatio & alia multa argentea deaurata infra necnon extra.

Item magnum retabularium quod est supra altare majus ecclesie praedictae Albiensis, in quo sunt historiae sequentes : & *primo*, Annunciatio B. Mariae cum uno *pot* argenti super deaurato & tres flores lilii quae exeunt de dicto *pot* cum columba; desuper S. Gabriel & Nostra Domina; — *secunda* hystoria dicti retabularii est Visitatio B. Mariae, quando visitavit B. Elisabet; — *tertia* historia est Nativitatis Domini, ubi est ymago B. Mariae virginis, Joseph cum asino & bove, praesepio & domo ac ymagine Christi; — *quarta* est Apparitio Christi, ubi est ymago B. Mariae cum ymagine Christi, Joseph cum uno parvo *coffre* in suis manibus & tribus Regibus; — *quinta* est quando Herodes fecit occidere Innocentes, ubi est ymago Herodis, cum tribus gentibus armorum, duabus mulieribus & duobus pueris; — *sexta*, ubi Christus fuit praesentatus Simeoni in Templo, ubi est imago B. Mariae virginis cum imagine Christi, supra altare imagó Simeonis, Joseph & Annae defferentium unum par columbarum; — *septima* & ultima est quando virgo Maria fugam cepit in Egiptum, ubi est imago Virginis cum parvo puero supra asinam, & Joseph cum suo bordone & coia & beassas supra collum[1].

[1] Collection Doat, vol. 112, f°s 5-10.

[1] Voici cette note originale relative à ce sujet; elle est renfermée dans le tome 38 de la collection du Languedoc, f° 60, & est intitulée : *Cérémonie qui se fit à Alby au sujet de la translation des reliques de saint Clair, premier evesque de cette ville & apostre des Albigeois.*

« M^r Le Goux de la Berchère, qui estoit pour lors archevesque d'Alby & maintenant archevesque & primat de Narbonne, en prononçant le jour de la cérémonie le panégyrique de saint Clair, fit vœu de donner une châsse d'argent pour conserver la relique qu'il procuroit à l'église d'Alby. Il vient de s'acquiter de ce vœu d'une manière digne de luy. Le 31 du mois de décembre, il fit présenter au chapitre de l'église métropolitaine d'Alby une riche châsse d'argent très-délicatement travaillée, c'est d'une mosaïque d'un bon goût. Ce mesme jour la relique fut exposée pendant toute la journée à la vénération du peuple, & après vespres elle fut portée en procession autour de la célèbre église de Sainte-Cécile, & ensuite déposée dans la magni-

[1] Collection Doat, vol. 112, f° 128 & suiv.

de la Croix de Castries donna à son église cathédrale un orgue magnifique dont on peut voir la description technique dans la collection de Languedoc, t. 38.

Outre ces diverses églises, Albi renfermait encore un prieuré de Saint-Affrié, situé hors de la cité & qui n'y fut renfermé que plus tard; il dépendait de Saint-Salvi, dont le prévôt en conférait la cure; il paraît en 1257 & en 1289; à cette dernière date, le prieur, Guillem Fumet, chanoine de Saint-Salvi, fut condamné par l'évêque, Bernard de Castanet, pour s'être, à trois reprises différentes, livré au péché de sodomie (sentence du 4 avril 1289, v. st.).

fique chapelle de Saint-Clair, que Mgr de Narbonne a fait orner de peintures.

« L'église d'Alby n'avoit point de relique considérable de son premier evesque; c'est à Mgr de Narbonne qu'elle est redevable de celle qu'elle possède présentement. C'est aussi ce grand prélat, qui a renouvelé le culte de cet apostre de l'Albigeois, qu'on ne peut plus invoquer à Alby, sans se souvenir de celuy qui a procuré un si prétieux dépôt.

« Ça esté aussi pour entretenir la piété des fidèles pour ce grand saint que Mgr de Narbonne a fondé une basse messe chaque mercredy de l'année dans la chapelle de Saint-Clair, qui est toujours célébrée par un chanoine de l'église métropolitaine, & où il y a grand concours de peuple.

« Aussitôt que le chapitre de l'église d'Alby eut receu ce beau monument de la piété & de la religion de Mgr l'Archevesque de Narbonne, il crut qu'il estoit de son devoir de marquer à cet illustre prélat sa reconnoissance; c'est ce qu'il fit au commencement du mois de janvier dernier par une lettre très-respectueuse, à laquelle Mgr de Narbonne a répondu d'une manière très-obligeante. Pendant plus de dix-sept ans d'épiscopat, il y a toujours eu une union très-parfaite entre ce grand prélat & cette illustre compagnie. Il semble que cet esprit de paix soit réservé à Mgr de Narbonne. Dans toutes les églises, qui ont eu le bonheur de l'avoir pour pasteur, il a toujours laissé des fruits de paix, d'union & de charité. L'église d'Alby l'a mis au nombre de ses plus illustres pasteurs, & elle l'honore comme le restaurateur de la discipline ecclésiastique. Trente années d'un épiscopat laborieux & passé dans des visites continuelles n'ont pu ralentir l'ardeur de son zèle. L'année dernière les Estats de la province de Languedoc ne furent pas plustost finis, qu'il commença la visite de Narbonne, qu'il n'interrompit que lorsque les affaires de la Province l'obligèrent d'aller en cour, où son habileté dans les affaires de l'Estat ne parut pas moins que son zèle & sa vigilance éclatèrent dans le gouvernement de son diocèse. [1702-3]. »

ABBAYES DU DIOCÈSE

Parmi les anciennes abbayes, qui ne subsistaient plus au dix-huitième siècle, il faut citer les trois suivantes : Bellecelle, Vioux & Sainte-Sigolène de la Grave.

Bellecelle, fondée au neuvième siècle sur l'Agoût, fut unie par Louis le Pieux à l'abbaye d'Aniane en 819; on ne connaît pas autre chose de son histoire.

Sainte-Sigolène de la Grave ou *le Troclar,* double abbaye d'hommes & de femmes, fut fondée, dit la Vie de sainte Sigolène, par le père de celle-ci, vers 770; elle y fut enterrée & lui donna son nom. L'abbesse qui lui succéda, Aliphia, aurait fait écrire la Vie de cette sainte; elle ne joua qu'un rôle assez obscur dans l'histoire. Vers 974, Garsinde, comtesse de Toulouse, fait quelques donations au monastère; au onzième siècle, il était tombé entre les mains de laïques, Géraud Amiels & Vézias Ermengaud, archidiacres d'Albi, qui le faisaient desservir par quelques clercs, dont l'un avait le titre de prévôt, &, pour le relever, on l'unit, vers 1062, à Saint-Victor de Marseille[1], à l'époque où ce célèbre monastère devenait, comme Cluny, chef d'ordre dans le Midi de la France; cette union, confirmée quelques années plus tard par Pascal II, fit de lui un prieuré conventuel, soumis directement à celui d'Ambialet & indirectement à Saint-Victor. Plus tard Sainte-Sigolène fut unie par Urbain V au collége de Saint-Germain de Montpellier (mense du cellérier), fondé par lui pour l'éducation des religieux de Saint-Victor; quand plus tard ce collége eut été sécularisé, elle fut unie au grand archidiaconé de l'église de Montpellier, dont elle ne fut plus séparée.

Vioux. — Cette abbaye, quoique fort ancienne, à ce qu'il semble, ne paraît pas

[1] A ce moment, le monastère possédait deux églises, un cimetière & quelques biens ruraux.

avant la fin du dixième siècle. Elle avait pour patrons sainte Carême (*Carissima*), vierge, que la tradition fait naître à Albi, saint Amarand & saint Eugène; ce dernier, évêque de Carthage, fut chassé d'Afrique par la persécution des Vandales & mourut à Albi ou près d'Albi en 505; ce fut autour de son tombeau que se réunit une congrégation de prêtres que nous trouvons plus tard organisée en chapitre. Dans leurs testaments, le comte de Rouergue, Raimond-Pons & la comtesse de Toulouse, Garsinde, lui firent plusieurs donations importantes (961 & 975). En 987, le comte d'Albi, Pons, la soumit à Sainte-Cécile & ordonna qu'à l'avenir les chanoines seraient soumis au prévôt de cette église; en même temps, il lui assurait la possession de tous ses biens. Plus tard, à la fin du onzième siècle, à la suite de discussions dont nous ne connaissons pas tous les détails, une bulle de Grégoire VII, rendue à la demande des princes du pays, de l'évêque & de son clergé, unit Vioux à l'abbaye d'Aurillac (1080). Mais cette union semble avoir peu duré; les chanoines de Sainte-Cécile durent, en effet, la considérer comme non avenue, puisque dans une bulle de 1136, Honorius II comprit cette abbaye au nombre de leurs possessions. La lutte se prolongea pendant une partie du douzième siècle, &, à ce moment, un anonyme, peut-être chanoine de la cathédrale, composa à ce sujet une sorte de mémoire qui nous est parvenu. Écrit probablement d'après des souvenirs incomplets & confus, & rédigé dans un esprit de parti, ce petit ouvrage est rempli d'inexactitudes & d'omissions; c'est ce que dom Vaissete a parfaitement démontré[1]; mais il n'en est pas moins intéressant, car il permet de retrouver la suite des événements. Donné probablement malgré le chapitre cathédral, en 1080, à Aurillac, à la demande de l'évêque simoniaque Frotard, qui avait abusé de la bonne foi du pape, le monastère rentre un instant dans la possession de Sainte-Cécile, sous le comte Alphonse de Toulouse (bulle de 1136); revendiqué encore par Aurillac, il n'appartient définitivement à l'église d'Albi qu'en 1204, époque probable de la rédaction de cette notice. A partir de cette époque, les chanoines de Sainte-Cécile le possédèrent paisiblement.

En 1254, à la faveur des luttes de l'évêque & du sénéchal de Carcassonne, le prévôt de Vioux voulut s'affranchir de l'autorité épiscopale; l'évêque lui fit la guerre, le sénéchal fut obligé d'intervenir; en 1284, le chapitre de Sainte-Cécile abandonna à l'évêque la collation de cette prévôté. En 1494, Louis d'Amboise en fit transférer les reliques à Sainte-Cécile.

Voici les quelques abbés dont les noms sont connus :

I. Adalard I reçoit une donation en 925; fait en 941 un échange avec Miron, évêque d'Albi; deux ans plus tard, en janvier 943, il donna une terre en précaire à un nommé Guiraud, en stipulant le retour à l'abbaye après la mort de l'usufruitier.

II. Benoit était abbé en 987, lors de la donation de Vioux à Sainte-Cécile par le comte Pons; à cette époque le prévôt s'appelait Rostaing.

III. Adalard II, qui semble avoir été institué par les chanoines d'Albi, immédiatement après la donation précédente; on ne sait si Saint-Eugène continua à avoir titre d'abbaye ou si l'abbé fut remplacé plus tard par un simple prieur ou prévôt. En tout cas, en septembre 987, on y trouvait un abbé, Adalard, un prévôt, Aimeri, un écolâtre (*capiscola*) Amels, & quatre chanoines. L'évêque & le chapitre d'Albi y avaient haute justice, d'après la charte de 987.

Dans la ville d'Albi il y avait un hôpital de Saint-Antoine qui, en 1523, contribuait au payement des décimes (S. 4812); son revenu, au dix-huitième siècle, était évalué à douze cents livres, & la collation appartenait à l'abbé de Saint-Antoine de Vienne.

Dans le diocèse, on comptait en tout treize maladreries, qui sont les suivantes :

Maladrerie d'Albi, revenu mille livres.

Maladrerie de Vioux, revenu cinq cents livres.

[1] Voir la *Note* XXXIX du tome IV de cette édition, p. 187 & suiv.

Maladrerie de Bleide, revenu quatre cents livres.

Maladrerie de Barenx, revenu trois cents livres.

Maladrerie de Réalmont, revenu six cents livres.

Maladrerie de Gaillac, revenu quatre cents livres.

Maladrerie de Charreux, revenu trois cents livres.

Maladrerie de Montmiral, revenu quatre cents livres.

Maladrerie de Cardonnat, revenu deux cent cinquante livres.

Maladrerie de la Salvetat, revenu trois cents livres.

Maladrerie de Laval, revenu quatre cents livres.

Maladrerie de Masaquier, revenu trois cents livres.

Le collateur était tantôt le roi, tantôt l'évêque.

Dominicains d'Albi. — Cet ordre religieux fut introduit à Albi dès le treizième siècle. Ce fut à l'assemblée provinciale tenue à Perpignan en 1275, que l'on décida d'essayer de fonder un couvent à Albi; on y envoya à cet effet un vicaire, Guillem Vidal, six frères & deux convers. L'année suivante, à l'assemblée générale de l'ordre tenue à Paris, on décida l'établissement définitif du couvent à Albi, sous la réserve du consentement du provincial & des définiteurs; la même année, l'assemblée provinciale nomma prieur Bernard de Boussagues (*de Bociacis*), & les constructions commencèrent immédiatement; sous l'administration de ce religieux, on éleva entièrement le dortoir. En 1293, le dimanche dans l'octave des SS. Pierre & Paul, la première pierre de l'église fut posée par l'évêque Bernard, en présence des chanoines de Saint-Salvi & de Sainte-Cécile & d'un grand nombre d'assistants. Quelque temps après, l'évêque donna au nouveau couvent plus de dix mille livres tournois prises sur le produit des encours. Le septième prieur du couvent fut Bernard Gui (1294); il fit fondre la grande cloche de l'église & élever la clôture du jardin; en 1297, il devint prieur de Carcassonne. Ce ne fut que dans les années suivantes que l'église fut achevée, le cloître construit, la salle capitulaire décorée; on y établit aussi une sacristie & une bibliothèque. Mais cette prospérité faillit bientôt être interrompue pour toujours : en 1302 éclatèrent à Albi de grands troubles contre l'Inquisition, & les dominicains furent enveloppés dans la haine qui atteignait cette dernière; ils coururent de grands dangers personnels; leur couvent fut dévasté & en partie détruit; mais l'intervention du roi mit bientôt fin à ces troubles & vint donner raison aux religieux[1]. Ils purent donc se réinstaller, pratiquer tranquillement les règles de leur institut, & se livrer à la prédication. Ils firent même d'importantes acquisitions; en novembre 1332, Philippe VI leur accorda une charte d'amortissement pour plusieurs chapellenies fondées dans leur église par des personnes du pays, &, par une bulle de novembre 1539, le pape Paul III permit l'établissement à Albi d'une confrérie semblable à celle des frères prêcheurs de Rome, établie à Sainte-Marie *supra Minervam*. D'après un acte du 26 juin 1405, de même que les frères mineurs, les dominicains devaient assister aux processions générales faites dans la ville & se rendre à Sainte-Cécile sur la réquisition du chapitre cathédral. En 1615, ils fondèrent dans leur couvent une chaire de théologie, au moyen d'un legs que leur fit vers le même temps un bourgeois de la ville; ils possédaient une belle bibliothèque & de précieux manuscrits[2].

Frères mineurs. — Les franciscains ou frères mineurs furent introduits à Albi par l'évêque Durand, en 1242; ils commencèrent immédiatement à construire une église & cherchèrent à obtenir des aumônes & des indulgences; le 20 décembre 1245, Innocent IV accorda quarante jours d'indulgences à ceux qui, après s'être confessés & avoir communié, leur feraient des aumônes pour contribuer à l'achève-

[1] Martène, *Collectio amplissima*, t. 6, c. 508-14; *Histoire des couvents dominicains de la Provence & du Languedoc*, par Bernard Gui.

[2] Compayré, p. 60.

ment de leur église; en juin 1291, Nicolas IV renouvela cette indulgence en faveur de ceux qui visiteraient le couvent à certains jours de l'année; enfin, par charte d'octobre 1300, nous voyons Philippe le Bel leur céder des vignes situées près de leur couvent & confisquées sur des hérétiques. Plus tard, les cordeliers s'introduisirent aussi à Rabastens.

Carmes. — Les carmes ne s'établirent qu'assez tard à Albi; ce fut en 1311, par acte du 5 juillet, qu'avec la permission de l'évêque, ils s'installèrent dans la ville, en promettant de toujours respecter la juridiction épiscopale, de célébrer les offices divins avec régularité & de payer un marabotin d'or à chaque changement d'évêque. Quelques années plus tard, le 8 avril 1318 (n. st.), le prieur du couvent reconnut qu'il devait au chapitre de Sainte-Cécile une redevance annuelle d'un florin d'or, payable au jour de Sainte-Cécile; en 1325, l'évêque Béraud, grand protecteur des ordres mendiants, leur céda son grenier à foin, situé près de la porte du Vigan & qui joignait le couvent. En 1393, Jean, prieur général de l'ordre des carmes, informait les consuls d'Albi que, par reconnaissance des bienfaits dont ils avaient comblé le couvent de cette ville, une délibération du chapitre général les avait associés eux & tous les habitants aux œuvres spirituelles de l'ordre. Au quinzième siècle, ils furent réformés par le célèbre Louis d'Amboise, & à leur requête, Georges d'Amboise, cardinal-légat de Rouen, institua en 1502 un vicaire général de leur congrégation & leur accorda la jouissance de toutes les indulgences & immunités de la congrégation de Mantoue. Le couvent fut détruit en 1568 par les réformés; Henri III confirma ses priviléges en 1588.

Dans le diocèse, il y avait un autre établissement de carmes à Sérénac, à quelques lieues d'Albi.

Augustines. — Les augustines ne s'établirent à Albi qu'en 1334 (1333 v. st.); les premières religieuses furent envoyées par la maison de Toulouse. Par acte du 5 janvier de cette année, Jeanne, abbesse du couvent de cette dernière ville, supplia l'évêque Béraud de permettre la construction d'un couvent de leur ordre à Albi; elle lui promettait une obéissance absolue & s'engageait à payer les droits dus à l'évêque pour le terrain qui serait affecté à cet établissement. La permission demandée fut accordée, & quatorze religieuses, envoyées à Albi par l'abbesse Jeanne, vinrent s'installer dans les faubourgs de la ville. Seulement l'évêque réserva ses droits supérieurs de seigneur suzerain & put, en cas de nouvelles acquisitions, forcer les religieuses à en vider leurs mains dans l'an & jour. Le 24 août suivant, Géraud Franssa, prêtre d'Albi, célébra publiquement la première messe dans une maison donnée au nouveau couvent par Esclarmonde du Val, & qui servait provisoirement d'église par ordonnance de l'évêque; les religieuses s'établirent au bout du pont d'Albi; le couvent fut dédié à sainte Catherine. Cette maison fut toujours très-pauvre; en mai 1341, elle obtint du lieutenant du roi en Languedoc, Jean, évêque de Beauvais, la remise de la moitié des droits d'amortissement pour certaines terres qu'elle avait acquises; en 1408, une des religieuses qui y habitaient, Marguerite *de Lupea,* obtint la permission de faire un voyage en Terre Sainte. En 1484, le monastère était en ruine; les religieuses augustines en furent chassées & remplacées par des clarisses ou annonciades; une bulle de Sixte IV permit à l'évêque de disposer librement de leurs biens; l'église de Saint-Même de Cairac, unie jadis par le pape Urbain à ce couvent, fut donnée en 1494, par Louis, évêque d'Albi, au chapitre cathédral.

Voici les noms des abbesses qui se sont conservés :

Jeanne I, 1333, probablement la même que l'abbesse de Toulouse.

Raimonde de Saint-Léonce, 1338.

Jeanne II de Saint-Léonce, 1347.

Annonciades. — Les augustines furent remplacées dans le couvent de Sainte-Catherine par des religieuses annonciades; cet ordre, fondé à Bourges par Jeanne de France, fille de Louis XI, prit une assez grande extension dans le centre de la France, & une bulle d'Innocent VIII, du 9 avril 1486, permit à l'évêque Louis d'Amboise de disposer en leur faveur du cou-

vent du bout du pont, d'où l'évêque avait exclu les augustines par ordre de Sixte IV. L'installation des annonciades se fit en grande pompe & au milieu d'une nombreuse assistance, le 2 mars suivant[1]. Mais il est probable que cette résidence présentait quelques inconvénients, car nous voyons, au commencement de 1507, le cardinal-légat, Georges d'Amboise, charger les évêques de Cahors, Lavaur & Montauban d'installer les annonciades dans l'ancien prieuré de Fargue; les religieuses cloîtrées purent jouir des mêmes priviléges que celles de Bourges, & l'évêque d'Albi, Louis, contribua pour quatre mille francs d'or aux frais de cette translation. Les annonciades entrèrent en possession de l'église de Fargue, le 22 avril 1508, & on les mit en jouissance de célèbres reliquaires dont nous parlerons plus bas. En 1548, Jean, cardinal de Lorraine & évêque d'Albi, permit aux religieuses de fermer une ruelle qui séparait leur couvent de maisons qu'elles venaient d'acheter de divers particuliers. Il semble donc qu'à ce moment elles étaient en pleine prospérité. Comme celles de Bourges, celles d'Albi étaient en communauté spirituelle avec les frères mineurs de l'Observance en Italie; elles avaient des rapports analogues avec les carmes d'Albi. Le couvent subsistait encore en 1780. Par acte de novembre 1618, l'évêque Alphonse d'Elbène permit l'établissement d'une maison analogue à Rabastens; elle subsista grâce aux libéralités d'Antoinette Delherm, dame de cette ville, qui, par son testament, avait légué tous ses biens au couvent d'Albi.

Prieuré de Fargue. — Le prieuré de Notre-Dame de Fargue fut fondé & richement doté, au commencement du quatorzième siècle, par Béraud, évêque d'Albi; il s'éleva sur des terres enlevées aux hérétiques (acte du 21 août 1329). Cette fondation eut lieu vers 1330, car une charte du 25 août de cette année mentionne cette église, & porte échange des dîmes de Brens, données par l'évêque, contre une partie de celles de Sainte-Martiane, près de Lescure. Jean XXII attacha à la visite du couvent des indulgences de quarante jours (bulle du 23 janvier 1331); ces indulgences furent plus tard renouvelées par Urbain V, & en 1383 par Jean, évêque d'Albi; à cette première concession s'associèrent plusieurs évêques *in partibus,* par acte de février 1336. Deux ans plus tard, l'évêque réglait le service divin, décidait qu'on entretiendrait deux prêtres dans le couvent, qu'on y célébrerait tous les jours une messe basse, & lui unissait les dîmes de diverses paroisses qui lui appartenaient. Béraud mourut peu après; mais il n'oublia pas son église de prédilection, &, par son testament, il lui légua de nombreux & beaux reliquaires d'argent & d'or, plusieurs ouvrages de ciselure, des ornements & des vases sacrés de toute beauté. Tous ces objets, qui devaient avoir une grande valeur, furent l'objet de plusieurs mesures de la part de son successeur sur le siége d'Albi, Pierre, & de son frère & exécuteur testamentaire, Raimond, cardinal-diacre de Sainte-Marie la Neuve. Craignant que des objets d'un tel prix ne vinssent à se perdre, l'évêque en confia la garde au prieur de l'église & aux consuls de la ville; il les chargea d'en faire un inventaire détaillé, dont copie serait déposée dans les archives épiscopales, & de les enfermer dans un coffre à double ou triple serrure dont chacune des parties aurait une clef; on ne devait les montrer aux fidèles que dans des circonstances solennelles ou sur la demande expresse de l'évêque, & en faire un récolement annuel par-devant lui ou par-devant son official. La surveillance des officiers municipaux sur ce riche dépôt s'exerça jusqu'à la Révolution; jusqu'en 1793, les consuls allèrent chaque année, le lendemain de la prestation du serment, se faire représenter les reliques & les reliquaires conservés au couvent de Fargue[1]. Nous donnons en note[2] cet acte curieux,

[1] Compayré, p. 88.

[1] Compayré, p. 21.

[2] Petrus Dei & sanctae sedis Apostolicae gratia episcopus Albiensis, honorabilibus & discretis viris priori ecclesiae beatae Mariae de Fargis, consulibus civitatis nostrae Albiensis praesentibus & futuris salutem in illo, cujus providentia omnia servantur in esse. Dudum felicis recordationis do-

& voici quelques articles extraits de l'inventaire qui fut dressé à la suite de ce mandement (septembre-octobre 1335) :

« Dans l'église, dans le tabernacle, au-dessus de l'autel, une image de Notre-Dame avec son fils, avec un voile, un manteau & une ceinture garnie de pierreries, le tout d'argent doré, assise sur une chaire d'argent émaillée & portant les images des apôtres avec doubles encensoirs. Au haut des quatre pieds de la chaire il y a quatre anges d'argent, émaillés; le tout est doré. Sous la chaire sont quatre lions qui la supportent. La Vierge tient de la main droite un rameau d'argent; à son bras droit pend un cordon de soie retenant un petit reliquaire du même métal; l'enfant tient dans la main gauche un reliquaire en forme de fruit, surmonté d'une croix; sur la poitrine de la Vierge, au lieu de fermail, on voit un aigle avec vingt-cinq grosses perles, une pierre dite rubis & autres pierres précieuses.....

« *Item,* une couronne d'argent émaillée & avec pierres, pesant trois marcs & deux onces.

« *Item,* cinq reliquaires d'argent, renfermés dans des boîtes de bois.

« *Item,* un coffre de cuir contenant diverses reliques.

« *Item,* une image de Notre-Dame, d'argent doré, avec un pied d'argent, sur lequel on la posait sur l'autel, quand le seigneur évêque de bonne mémoire célébrait l'office; ladite image pesant huit marcs une once, plus dix marcs & deux onces pour le tabernacle.

« *Item,* un calice d'argent doré.

« *Item,* deux burettes d'argent.

« *Item,* deux bassins d'argent, un encensoir d'argent doré.

« *Item,* un vase d'argent pour contenir l'encens.

« *Item,* une petite croix d'argent, avec un pied doré & émaillé.

minus Beraldus immediatus praedecessor noster episcopus Albiensis ad augmentum divini cultus in honorem Dei ac beatissimae Mariae virginis matris ejus fundavit, construxit seu construi fecit in civitate nostra Albiensi ecclesiam seu capellam pulcram & sumptuosam, intitulatam beatae Mariae de Fargis civitatis Albiae, quam dotavit pluribus bonis & insuper pluribus reliquiariis argenteis, deauratis, esmalhatis, pretiosis reliquiis plurimorum sanctorum & sanctarum martirum & confessorum repositis in eisdem, & insuper quadam magna imagine beatae Mariae virginis sedente in cathedra cum filio suo, argentea deaurata magni valoris & magnorum sumptuum, necnon turribulis, calicibus, bassinis, crucibus argenteis deauratis, esmalhatis, & aliis jocalibus, vestimentis, libris & ornamentis pro altari dictae capellae & servitoribus illius. Nos autem omnia acta & ordinata quocumque modo circa praedicta per dictum praedecessorem nostrum grata, firma & rata habentes & ex certa scientia confirmantes, cupientesque quod praedictae res sic honori divini nominis & beatissimae Mariae virginis deputatae custodiantur illaesae & longum serventur in aevum, necnon ad instantem requisitionem r. in Christo p. ac d. cari nostri d. Raimundi, divina providentia Sanctae Mariae Novae diaconi cardinalis, germani & executoris testamenti praefati praedecessoris nostri, & aliorum etiam coexecutorum ejus, & aliis siquidem legitimis, &c..... considerantes etiam..... vobis priori & consulibus praedictis, qui estis aut eritis pro tempore futuro, de prudentum virorum consilio & ex certa scientia concedimus & committimus per presentes, sub inventario tamen debito faciendo earumdem rerum per vos recipiendarum, cujus consimile penes nos habere volumus & in archivis ecclesiae nostrae reponi, mandabimus, ita quod vos prior unam clavem vel duas dissimiles penes vos habeatis, vos vero consules unam aliam illis dissimiles vel duas etiam quae inter se sint dissimiles & tamen dissimiles totaliter clavi vel clavibus quam seu quas ipse prior tenebit, sub quibus clavibus res ipsae tute custodiantur & de facili non possint subtrahi aut alias deperire; in monstrando vero & exhibendo dictas res Christi fidelibus in diebus sabbatinis, in festis sollempnibus, aliis diebus etiam si personae sollempnes gratia devotionis ibidem declinaverint, aut alias prout res exegerit secundum vestras conscientias exhibeatis vos liberales auctoritate nostra in faciendo reliquias praedictas ostendi..... Adjicimus etiam quod ad majorem conservationem & custodiam ipsarum rerum quae nunc extant & Deo propitio si plura extare futuro tempore contigerit, illas semel in anno videre & recognoscere volumus & intendimus personaliter aut per vicarium vel officialem nostros, si nobis vel nostris successoribus visum fuerit expedire. In quorum omnium, &c. Datum Avenioni, die xx^a mensis septembris, anno Domini M° CCC° XXX° V° [1].

[1] Collection Doat, vol. 113, f° 378, d'après l'original aux archives de l'évêché d'Albi.

« *Item,* divers vêtements ecclésiastiques, de couleur verte diaprée, pour diacre & sous-diacre, deux pluvials, dont un avec cinq boutons de perles, l'autre avec quatre; deux chasubles de même couleur; deux tuniques pour diacre & autant pour sous-diacre; trois aubes & trois amicts.

« *Item,* une mitre blanche; *item,* une paire de sandales avec les chausses.

« *Item,* d'autres vêtements sacerdotaux d'étoffe blanche diaprée.

« *Item,* deux pluvials seuls en drap d'or, portant l'image de saint Pierre.

« *Item,* une croix de cristal.

« *Item,* un livre missel renfermant les préfaces notées & l'office du cierge pascal.

« *Item,* un grand candélabre de fer, pour pendre devant l'autel..... »

Au quinzième siècle, ce prieuré de Fargue fut donné aux annonciades par l'évêque Louis d'Amboise.

Parmi les autres monastères de femmes de la ville, mentionnons encore les *sœurs de la Conception,* établies à Albi par Bernard, évêque de cette ville, en 1337, sous l'invocation de la Conception de la Vierge; elles disparurent lors de l'arrivée des annonciades; les *religieuses colettes :* cet ordre, fondé au Puy, en 1432, par Claude de Roussillon, veuve d'Armand, vicomte de Polignac, s'étendit dans les diocèses des environs & établit entre autres un monastère à Albi; les *visitandines,* installées à Albi, en 1638, par l'évêque Gaspard du Daillon, comte de Lude; d'abord établies dans une maison, près du vieil hôpital, elles la vendirent plus tard & achetèrent l'ancien couvent de Sainte-Catherine, au bout du Pont[1].

Collége. — A l'origine, l'instruction fut donnée à Albi par l'école purement épiscopale & probablement capitulaire de Sainte-Gemme ou *école-mage,* qui fut cédée aux consuls par Laurent de Strozzi, en 1566[2]; en 1623 fut établi, par Alphonse d'Elbène, le collége des jésuites, qui comprit six classes : trois de grammaire, une d'humanités, une de rhétorique & une de philosophie; il avait un revenu annuel de quatre mille livres. Dès 1590, il avait été question d'introduire ces religieux dans la ville, & l'évêque avait proposé de leur assurer douze cents livres de rente, des bénéfices aussitôt que possible & ce qu'il devait aux consuls pour le collége de Sainte-Gemme; on leur céda en outre, en 1623, le prieuré de Saint-Afric; à diverses reprises l'évêque d'Elbène donna jusqu'à douze mille livres au collége, & son successeur, de Lude, fit construire à ses frais la façade de l'église. En 1768, après la destruction de l'institut, il passa en d'autres mains, & un édit de Louis XV, de cette année, lui confirma la possession de ses biens & l'usage de ses priviléges[1].

Cordeliers de Rabastens. — Leur établissement à Rabastens ne date que de 1291; mais, avant la bulle de Nicolas IV, qui leur permit d'y transporter leur couvent, ils étaient déjà établis depuis quelques années dans une petite localité des environs, Saint-Salvi de Fieuzet, sur les bords du Tarn; leur translation put s'effectuer grâce aux libéralités d'un chevalier, Pierre de Cun, qui contribua à la construction de leur église & y fut enterré en 1331. En 1389, une chapellenie y fut fondée, &, par acte de 1394, Charles VI remit aux religieux le paiement de quelques dîmes pour les biens qu'ils avaient acquis; ils avaient le droit de coupe dans les bois voisins, & le possédèrent toujours, malgré de nombreux procès, au moins jusqu'en 1667. Encore assez florissant à cette époque, ce couvent ne fit que déchoir pendant le dix-huitième siècle; en 1769, on lui réunit une partie des biens de celui de Réalmont, qu'on venait de supprimer. Depuis la peste de 1690, pendant laquelle

[1] Compayré, p. 115.

[2] A Saint-Salvi, il y avait une école &, dès le onzième siècle, les actes nous montrent parmi les dignitaires un *caput scholae* ou *cabiscol.*

[1] Compayré, p. 28-29, 105, &c. Entre autres églises, les jésuites possédaient celle de Brens, & quand Alphonse d'Elbène eut été chassé pour sa participation à la révolte de Gaston d'Orléans, ils reçurent sa bibliothèque, qu'ils partagèrent avec les capucins.

les cordeliers avaient rendu de grands services, les consuls leur faisaient une rente de cent livres[1].

Annonciades de Rabastens. — Cet ordre fut introduit en 1617 par une dame Antoinette Delherm, qui leur donna tous ses biens. Autorisé par l'archevêque, le nouveau couvent fut rapidement bâti; en 1624, on y introduisit des religieuses du couvent de Fargue. En 1790, la communauté comptait douze religieuses[2].

Chapitre de Rabastens. — Il fut fondé en 1547, & renferma treize chanoines, y compris le prieur; plus tard, le prieuré de cette ville ayant été réuni au collége des jésuites de Toulouse, ce fut le supérieur de ce dernier couvent qui eut à Rabastens le titre de prieur; par accord du 19 mai 1631, quatre nouveaux bénéfices furent créés dans le chapitre; le syndic des jésuites dut y nommer & put prendre les titulaires parmi des personnes étrangères à la ville. Le chapitre devait desservir l'église du château; à la suite de longues querelles avec le curé, il fut transporté par l'archevêque dans le château même, en 1757; en 1790, ses revenus fixes montaient à dix mille cinq cents livres, auxquelles il faut ajouter le revenu variable ou casuel[3].

Maladrerie de Rabastens. — Elle datait du moyen âge & existait encore à la fin du seizième siècle. L'hôpital datait aussi à peu près de la même époque & était alimenté en grande partie par les dons du chapitre, que durent continuer ses successeurs, les jésuites. En 1689, l'archevêque établit dans la ville un bureau des pauvres[4].

Chapitre de Cordes. — Il fut fondé dans l'église paroissiale de Saint-Michel, en 1529, par Jean Bergonbiou, prêtre; il y établit huit prébendes presbytérales & une cléricale; les statuts furent approuvés par Clément VII, en 1533; en 1587, un marchand de la ville y institua quatre nouvelles prébendes, moyennant une somme de deux mille écus. L'archiprêtre de Cordes devint, à partir de 1607, le chef des prébendés[1].

Capucins de Cordes. — Le gardien du couvent d'Albi en décida l'établissement en 1640, & se fit céder un local par la municipalité, qui même contribua de son argent aux premiers frais. A plusieurs reprises, dans le cours des années suivantes, elle dut encore leur venir en aide; d'abord au nombre de douze, ils n'étaient plus que quatre en 1712, & il ne restait qu'un religieux & deux frères lais en 1790[2].

Augustins de Lisle. — Ce couvent fut établi au quatorzième siècle; en 1561, quelques religieux, partisans des réformés, les introduisirent dans le couvent, qui fut pillé & dont les titres furent enlevés; à la suite de ces événements, la communauté tomba dans une telle misère, qu'en 1575 & 1596, on dut l'exempter des tailles ordinaires & extraordinaires. Au dix-septième siècle, sa position s'étant améliorée, elle put se livrer à l'enseignement, & parvint à rassembler de grandes ressources & à acquérir d'importants domaines; en 1723, elle possédait jusqu'à cent soixante-trois fiefs[3].

Religieuses augustines à Lisle. — Colonie envoyée par le couvent Saint-Pantaléon de Toulouse, en 1631. Ces religieuses se livraient à l'enseignement; elles étaient généralement au nombre de douze, avec une abbesse, une sœur vicaire & quatre sœurs discrètes. On peut voir la liste des abbesses dans l'excellent ouvrage de M. Rossignol, intitulé *Monographies communales du Tarn*, t. 4, p. 324-7.

Bénédictines de Gaillac. — On appelait ainsi un prieuré de femmes, de l'ordre de Saint-Benoît, fondé près de Gaillac, à Lon-

[1] Rossignol, *Monographies communales du Tarn*, t. 4, p. 196-200.

[2] Rossignol, t. 4, p. 200-202. — Sur les annonciades de Rabastens, consulter dans le carton S. 4812, aux Archives nationales, deux mémoires relatifs aux prétentions des cordeliers de cette ville d'être les directeurs spirituels de ce couvent, mémoires rédigés par ordre de l'évêque d'Albi.

[3] Rossignol, t. 4, p. 192-196.

[4] *Ibid.* t. 4, p. 202-4.

[1] Rossignol, t. 3, p. 81-84.

[2] *Ibid.* t. 3, p. 89-90.

[3] *Ibid.* t. 4, p. 318-324.

gueville, & dépendant de l'abbaye de Saint-Michel; on attribue sa fondation au douzième siècle; au treizième siècle, il s'appelait déjà Notre-Dame de Longueville, & il eut part, en 1268, aux libéralités d'Alphonse de Poitiers, en 1275, à celles de Sicard Alaman. En 1568, le couvent fut pillé, brûlé & presque entièrement détruit par les religionnaires; les religieuses avaient pu se sauver avec leurs meubles les plus précieux. Elles se retirèrent plus tard à Gaillac & y vécurent sans recevoir de novices; après la mort de la dernière d'entre elles (vers 1587), le couvent revint aux clarisses de Toulouse, qui le gardèrent jusqu'en 1607, époque où les religieuses de la Daurade les en expulsèrent, à la suite d'un arrêt du parlement de Toulouse. Cloîtrées seulement de 1496 à 1568, les religieuses bénédictines ne l'étaient plus lors de l'introduction des dames de la Daurade; mais, à la suite des efforts de la prieure, Anne de Rodorel, la clôture y fut de nouveau établie en 1626; peu après, elles bâtirent définitivement un couvent à l'intérieur de la ville & abandonnèrent leur maison de Longueville. Elles fondèrent même un couvent de leur ordre à Lautrec, en 1660. La collation de ce prieuré appartenait à l'abbé de Saint-Michel, comme fondateur, sous l'autorité de l'abbé de Cluny, comme chef d'ordre; au dix-septième siècle, à la suite de querelles intérieures, l'évêque prétendit s'emparer de ce droit, & ce ne fut qu'en 1657, après quinze ans de lutte, que le grand-conseil le débouta de ses prétentions[1].

Capucins de Gaillac. — On les appela, lors d'une peste, en 1587, &, dès l'année suivante, on installa douze frères dans un couvent qu'on bâtit exprès; à la suite de diverses donations, leur revenu montait à quatre cent quatre-vingt-dix livres en 1790; à cette époque, ils n'étaient plus que cinq : le gardien & quatre religieux profès[2].

Hospitalières de Gaillac. — Appelées en 1685 de Béziers par Pierre Doucet, commandeur de Saint-Pierre, elles suivaient la règle de Saint-Augustin; l'hôpital leur faisait une rente de cinquante livres, quatorze setiers de blé & trois pipes de vin; elles avaient en outre les rentes de leurs dots. En 1790, elles étaient au nombre de vingt sœurs, y compris la prieure & quatre sœurs converses[1].

Commanderie de Saint-Pierre de Gaillac. — L'hôpital de Saint-Pierre & de Saint-André de Gaillac fut construit par les anciens comtes de Toulouse, hors de l'enceinte de la ville; il existait dès le douzième siècle; il acquit de grands biens dans le cours du siècle suivant; d'après une charte de 1283, il renfermait trente prêtres & cinquante frères oblats pour soigner les pauvres & les malades. Philippe le Hardi lui fit d'importantes donations de biens confisqués sur les hérétiques. L'église de Saint-Pierre, qui avait appartenu successivement à l'abbaye de Saint-Michel & au chapitre cathédral, lui fut cédée en 1172, & dès lors la commanderie devint une commanderie séculière; en 1182 & 1195, l'évêque Guillaume-Pierre se montra à son tour son bienfaiteur. Les consuls, comme dans la plupart des villes du Midi, étaient patrons de l'hôpital. Les statuts de la communauté, qui dataient de 1270, furent renouvelés en 1384 & confirmés par l'ordinaire en 1390; ils furent réformés & refondus en 1597, par ordre d'Alphonse d'Elbène, évêque d'Albi. En 1497, la redevance envers l'évêque fut fixée pour chaque année à douze pipes de vin. Les consuls concouraient de droit à la nomination du commandeur dont l'évêque devait approuver l'élection; malgré de nombreux procès & des contestations multipliées, ils restèrent toujours en possession de ce droit. La commanderie, au point de vue spirituel, était sous la juridiction de l'évêque diocésain, ce qui comportait le recours à l'archevêque de Bourges. Malgré des querelles sans cesse renaissantes, elle se maintint toujours libre d'impôts, & jamais les consuls de Gaillac ne purent l'astreindre à la taille. D'abord administrés par le commandeur lui-même, à partir de l'édit de 1689, ses

[1] Rossignol, t. 2, p. 313-323.
[2] *Ibid.* t. 2, p. 306-9.

[1] Rossignol, t. 2, p. 323-4.

biens furent gérés par un bureau composé de douze directeurs. A partir de la même époque, les huit frères, dont le commandeur, formèrent un véritable chapitre, ayant quatre prébendiers amovibles, que l'on appelait *locataires* du chapitre, & ils furent remplacés dans le service intérieur de l'hôpital par des sœurs hospitalières, que le dernier commandeur avait lui-même appelées de Béziers quelques années auparavant. En 1696, on unit à l'hôpital les biens de l'hospice de Saint-Jacques de Clarieux & de la maladrerie[1].

Commandeurs de Saint-Pierre de Gaillac :

Hugues de Candastre, 1182.
Martin de Sangarret, 1195.
Pierre de Caudèze, 1254.
Guillem At ou Guillem de Gaillac, 1262.
Amielh Vézié, 1266-71.
Amielh de Vals, 1284.
Jean de Rocolis, 1300-1311.
Icher de Brolhe, 1320.
Estève de Rocolis, 1338.
Isarn Hébrail, 1344.
Amielh Cabrol, 1361.
Bertrand Foucaud, 1375-1384.
Pierre-Raimond Assery, 1392.
Antoine Roger, 1412.
Raimond *de las Combas,* 1450.
Pierre Treillis, 6 novembre 1457.
Louis d'Amboise, cardinal-évêque d'Albi, 1473.
Louis d'Amboise, protonotaire apostolique & évêque d'Albi, 1502.
Claude de la Guiche, évêque d'Agde, puis de Mirepoix, 1510-1548.
Sébastien de la Guiche, 1548.
Philibert ou Jean-Pierre de la Guiche, 1576-1581.
Adrien Thoéri, 1581-88.
Jean Pelrous, mai 1588-1610.
Antoine Roussel, prévôt d'Albi, 1610-1631.
Larroque Bouillac, 3 avril 1632.
Pénard, 15 octobre 1639.
Philippe d'Ébrail de Dalon, 1654-1659.
Pierre de la Guiche.
Pierre Doucet, 1667-1689.
Débar, 169.....
Jean-Jacques Teulier, 1700.
Étienne Granier, 1714.
Joseph-René de Clergue du Verdier, 21 avril 1731.
Pierre Pentier, 1772.
Falguière, 1784[1].

Commanderie de Saint-Jacques de Clarieux. — Cette commanderie fut fondée en 1220 par un certain Raimond Vidal, près de la ville d'Albi; dès l'origine, les consuls en eurent le patronat & purent nommer & destituer les commandeurs. En 1355, elle fut de nouveau rétablie après interruption. A la suite de l'édit de 1672, attribuant toutes les maladreries à l'ordre du Mont Carmel & Saint-Lazare, cet ordre entra en possession de cet établissement; mais en 1693, il retomba aux mains des consuls, & un arrêt du 26 mars 1695 l'unit définitivement à l'hôpital de Saint-Pierre[2].

Hôpital du Vigan. — Desservi par des religieux augustins, chargés de soigner les malades, l'hôpital du Vigan, près d'Albi, date du douzième siècle; en 1190, l'évêque Guillaume-Pierre lui accorda divers priviléges spirituels nécessités par l'état du pays. Au treizième siècle, il passa entre les mains des consuls d'Albi, &, par charte de 1249, l'évêque Durand promit à ceux-ci de leur prêter main-forte contre tous ceux qui leur contesteraient la possession des biens de cet hôpital, jusqu'à ce qu'on y eût rétabli les religieux. Auparavant l'évêque en avait la libre disposition, témoin une charte de 1213, & même il y percevait la dîme; en 1206, elle fut fixée à un pourceau & à un agneau pour le bétail. Les lépreux y payaient leurs dépenses journalières & les consuls revoyaient les comptes[3]. Les consuls nommaient aussi le syndic de la maladrerie de

[1] Rossignol, t. 2, p. 283-302.

[1] Rossignol, t. 2, p. 299-302.

[2] Rossignol, t. 2, p. 302-6. — Voir aussi quelques pièces aux Archives nationales, carton S, 4812; le 7 novembre 1671, les biens de Saint-Jacques furent affermés pour deux cent vingt livres.

[3] Compayré, p. 42.

Saint-Jean, fondée en 1218 pour les lépreux, par Bernard de Caumont, qui y fut enseveli avec sa femme[1].

Commanderie de Montredon. — A Montredon existait, dès le treizième siècle, une commanderie de templiers, à laquelle, en 1215, Simon de Montfort fit donation des justices de ce village. Plus tard, cette terre passa aux mains de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & enfin, en 1682, par contrat homologué au Conseil, Ravaille de Roqueplane, docteur en Sorbonne & chanoine d'Albi, donna le château de Montredon & la seigneurie d'Assac, pour permettre la fondation d'une commanderie de l'ordre de Saint-Lazare[2].

Commanderie de Vaour[3]. — Appelés vers 1140 dans les possessions des seigneurs de Penne, les templiers ne tardèrent pas à y construire un château; ce fut au lieu de Vaour qu'ils s'installèrent; autour d'eux se forma bientôt une petite communauté; en effet, un acte de 1180, cité par M. Rossignol, permet d'assigner cette date approximative à son établissement. Cette commanderie reçut bientôt de nombreuses donations, dont les actes entrèrent en 1202 dans un cartulaire aujourd'hui conservé aux archives de la Haute-Garonne; parmi ses bienfaiteurs, il faut compter surtout les membres de la famille de Penne, à laquelle on doit peut-être sa fondation, les seigneurs de Montaigu & ceux de Cahuzac; la plupart des donateurs stipulaient, en échange de leurs bienfaits, le droit d'être enterrés dans le cimetière des templiers. Ajoutons à ces protecteurs les vicomtes de Saint-Antonin & le comte de Saint-Gilles; enfin les chevaliers devinrent eux-mêmes, à partir de 1181, les protecteurs & les suzerains des chanoines de Saint-Antonin, qui ne pouvaient plus se défendre contre leurs ennemis.

Voici la liste des commandeurs tant de l'ordre du Temple que de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem :

[1] Compayré, p. 30-31.
[2] Archives nationales, S. 4812.
[3] Rossignol, t. 3, p. 197-229.

Ordre du Temple :

Pierre-Humbert, 1143, chevalier & prieur.

Pierre-Hugues, 1159, prieur.

Fort-Sans, 1174-1180, maître & procureur de Vaour, ministre du Temple, commandeur de Castres.

Durand Œiller, 1180-81, commandeur de Vaour.

Bertrand Bonafos, 1184.

P. de Tudelle, 1185.

Arnaud Dabos, 1191.

Pierre lo Capela (*chapelain*), 1191-1198.

Daurde de Sainte-Croix, 1199.

Azémar-Guillem, 1200.

Pierre del Castel, 1202, rédacteur du cartulaire.

Raimond de Posquières, 1259.

Sanche, 1273, précepteur de Montricoux.

Pierre Geoffroy, 1276, commandeur de Montricoux.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem :

Étienne de Salhs, 1338.

Amauri de Sanhac ou Savignac, 1394-1407.

Pierre Rafin, 1451-1465.

P. de Malleville, 1482.

Charles-Alaman de Rochechouard, 1497-1506.

Raimond Ricard, grand-prieur de Saint-Gilles, 1532-1538.

Philippe de Lasagne, 1534.

Eynard de Montrosi ou Montrozier, 1538-1551.

Jean-Pierre de Boulac-Trébous, 1552-1560.

Antoine de Ronde dit de Montalque, 1567.

Jean Lavalette de Cornusson, 1574-1576.

Pierre de Roquelaure Saint-Aubin, 1581.

Guillaume de Castelpers, 1597-1610.

Jean de Marsa-Sailhac, 1611.

Pierre de Blanchard-Néaules, 1615-17.

Richard de Niny-Claret, 1624-1626.

Note 143

Honoré de Villeneuve-Villevieille, 1632.

Louis de Bagarri, 1638-44.

François-Paul des Massières Casaulx, 1647.

Antoine de Glandèves-Castelet, 1655.

Jacques Desparbès-Lussan-Carbonneau, 1662.

Jean de Villeneuve-Villevielle, 1678-86.

Gaspard de Pontevès-Bargemme, 1689-1707.

N. de Chateauneuf, 1759.

Charles-Philippe de Crucy-Marcillac, 1763-1767.

Le bailli de Bélesta. [A. M.]

Note 144

NOTE CXLIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Narbonne.

Le siége métropolitain de Narbonne, dont l'origine remonte probablement au troisième siècle de notre ère, fut pendant tout le moyen âge le plus important du Midi de la France; la haute naissance de la plupart des prélats qui l'occupèrent du onzième au quinzième siècle, l'étendue de son diocèse, qui, jusqu'au quatorzième siècle, comprit tout le pays entre le Roussillon, l'Hérault, l'Albigeois & le Carcassez, enfin l'illustration de la ville de Narbonne à l'époque romaine, tout venait accroître son importance. Affaibli à la fin du treizième siècle par la création de la métropole de Toulouse, démembré quelques années plus tard par le pape Jean XXII, il garda cependant cette importance jusqu'à la Révolution & il n'y eut que les plus grands seigneurs qui purent l'obtenir. A partir du seizième siècle, les archevêques eurent l'honneur de présider les États de Languedoc, & cette position officielle ne fit qu'accroître leur influence par le rôle politique qu'elle les forca à jouer.

Parmi tous les titres que portait l'archevêque, le plus important était sans contredit celui de duc de Narbonne. Ce titre, que les écrivains du dix-septième siècle faisaient remonter aux temps les plus anciens & dont ils voyaient le point de départ dans les donations des rois carolingiens, ne fut jamais porté par les archevêques de Narbonne avant le commencement du treizième siècle, & ce duché ne remonte pas plus haut que le comté d'Agen; il a pour origine la guerre des albigeois & la dépossession de la maison de Toulouse. Un examen attentif des textes nous permettra de mettre ce point hors de doute.

On sait qu'à l'époque carolingienne, & dès Charlemagne, les rois concédèrent à des églises épiscopales la jouissance d'une partie des droits comtaux, & ce fut dans beaucoup de villes l'origine de la seigneurie temporelle de l'évêque; nous citerons entre autres Nimes & Agde. Narbonne fut de toutes les cités de la Septimanie gratifiée la première de cet important privilége; le plus ancien acte de donation, dont nous avons perdu le texte, mais qui est rappelé dans un diplôme postérieur, est de Pepin le Bref & doit se rapporter aux premières années de la conquête, à l'époque où ce prince avait besoin de se concilier l'affection de ses nouveaux sujets. Cet acte, rappelé dans un diplôme de Charles le Chauve du 20 juin 844, à la souveraineté ecclésiastique du monastère de Saint-Paul ajoutait la moitié de la cité avec ses tours & ses appartenances, la moitié des droits de tonlieu & de péage sur le commerce de terre & de mer, & la moitié du produit des salines appartenant auparavant au comte; le même acte de Charles le Chauve accorda à l'archevêque Bérarius la jouissance de l'immunité, en un mot, il créa au profit de l'archevêque de Narbonne une véritable seigneurie, dans le sens le plus étendu du mot, avec concession d'une partie des droits de justice. Ce diplôme fut renouvelé textuellement par les rois successeurs de Charles le Chauve, par Carloman en 881, par Eudes en 890, & par Charles le Simple en 898 & 922. Ce fut là le premier pas fait par les archevêques vers la possession du titre de duc de Narbonne, que plus tard ils usurpèrent.

Siége d'un duché, Narbonne avait vu de bonne heure son comte remplacé par un vicomte; ce changement s'opéra probablement dès le commencement du neuvième siècle, après la création, en 817, d'un marquisat de Septimanie. Ce duché passa alors par bien des mains; possédé pendant le reste du neuvième siècle par des ducs amovibles, il entra, au siècle suivant, dans la famille des comtes de Rouergue, puis de là passa par alliance dans celle des comtes de Toulouse; ce transport s'effectua vers la fin du onzième siècle, dans la personne de Raimond de Saint-Gilles & de son frère Guillaume; à partir de cette époque, les comtes de Toulouse prirent le titre de marquis de Narbonne & il en fut ainsi jusqu'à l'an 1212, date de la dépossession de Raimond VI par les croisés.

Cependant, durant les trois siècles qui s'étaient écoulés depuis Charles le Simple, les archevêques n'avaient fait que développer leur influence & accroître leur puissance temporelle. A l'autorité des ducs s'était substituée peu à peu celle des vicomtes, & ce fut avec eux que les prélats durent lutter pour conserver & étendre leurs droits. Pendant tout le onzième siècle & jusqu'au commencement du douzième, ils ont grand peine à obtenir du vicomte le serment qu'il leur devait comme tenant d'eux en fief une partie de la ville; ces querelles ne furent guère apaisées qu'en 1155, lors d'une reconnaissance solennelle de la vicomtesse Ermengarde, qui renonça à toutes les entreprises faites par ses ancêtres sur le domaine archiépiscopal & affranchit l'archevêque du droit de dépouille dont ils le grevaient depuis trop longtemps. Peu après, un diplôme de Louis le Jeune vint confirmer les donations des rois carolingiens.

Quand arriva la guerre des albigeois, le comte Raimond fut dépouillé par le pape au profit de Simon de Montfort, & celui-ci fut investi de ses domaines (bulle du 14 décembre 1215); mais déjà une partie de ces domaines avait été usurpée par d'autres. C'est ainsi que, dès 1212, l'évêque de Cahors avait profité de l'anarchie pour s'emparer du titre de comte, titre qu'il garda lui aussi jusqu'en 1789; l'évêque d'Agen fit de même en 1217, & Arnaud-Amauri, dès 1212, époque de son élection comme archevêque, imita leur exemple & agit comme duc de Narbonne, recevant l'hommage du vicomte & des bourgeois habitant le palais ducal, en un mot, jouissant de tout le pouvoir que pouvait conférer ce titre[1]. Mais Simon de Montfort, qui déployait pour entrer en possession des domaines à lui concédés par le Souverain-Pontife autant de violence à l'égard des prélats catholiques qu'à l'égard des seigneurs hérétiques, ne montra pour l'archevêque ni le respect ni la reconnaissance qu'on pouvait attendre de lui. Nous n'avons à ce sujet que la plainte adressée par le prélat au pape & au sacré-collége, mais les faits qu'elle énonce montrent que, quoique bon catholique, Simon n'était pas plus scrupuleux que les hérétiques quand il s'agissait de ses intérêts. Menacé d'excommunication s'il osait pénétrer de force dans Narbonne, il brave la menace, force les portes; un de ses soldats menace de tuer l'archevêque qui accourait au bruit; celui-ci se retire, mais jette l'interdit sur la chapelle du palais ducal; Simon n'y fait pas moins célébrer la messe le lendemain matin, dresse son étendard, & exige des habitants tous les droits & tous les services que les ducs de Narbonne avaient coutume de percevoir. En vain, à plusieurs reprises, l'archevêque essaya-t-il d'attirer l'attention de la cour de Rome sur les agissements du conquérant; le pape Innocent III avait bien écrit une lettre de reproches à Simon (2 juillet 1215), mais son exemple ne fut pas suivi par son successeur Honorius, & Arnaud dut cesser ses plaintes, faute d'être écouté; Simon de Montfort & après lui son fils Amauri prirent & gardèrent le titre de *duc de Narbonne,* l'un jusqu'à sa mort, l'autre jusqu'en 1224. Mais Arnaud parvint à se venger; il suscita à Amauri de Montfort de nombreuses difficultés, favorisa ouvertement le jeune Raimond VII, & s'il eût vécu plus longtemps, il eût peut-être empêché l'intervention du roi de France. Son successeur, Pierre Amiel, an-

[1] Lettres des chapitres de Saint-Paul & de Saint-Just à Innocent III, de l'an 1215.

cien archidiacre de Béziers, familier des Montfort qui l'avaient enrichi des dépouilles des hérétiques de cette ville, se garda de reprendre la lutte entreprise par Arnaud-Amauri & se montra partisan dévoué des hommes du Nord.

En tout cas, au point de vue du droit, l'usurpation de l'archevêque était absolument injuste, & rien ne l'autorisait à s'emparer ainsi d'une partie des dépouilles des comtes de Toulouse. Remarquons cependant, à ce sujet, qu'il ne s'empara guère que d'un titre; en effet, depuis déjà longtemps, de concert avec le vicomte, les archevêques étaient parvenus à expulser les ducs de Narbonne de l'administration de la ville, & les tentatives d'Alphonse I, lors de l'avénement d'Ermengarde, au commencement du douzième siècle, n'avaient pas réussi. Toutefois, grâce à cette usurpation, les archevêques purent réclamer sans conteste le serment des vicomtes, pouvoir dont ils continuèrent à jouir jusqu'à la réunion de cette vicomté à la couronne. Lors de l'échange de cette seigneurie contre le duché de Nemours, fait entre le roi Louis XII & Gaston de Foix, le roi devint vassal de l'archevêque, mais comme il était de règle, dans l'ancienne monarchie, que le roi ne pouvait être le vassal de personne, le prélat perdit par le fait ses droits de suzeraineté. Au dix-huitième siècle, d'après un mémoire manuscrit de la Collection de Languedoc, l'archevêque M. de Beauvau du Rivau demanda que ce droit honorifique fût échangé contre le droit d'entrée permanente au Louvre, & le titre de duché-pairie avec séance au Parlement[1].

Chapitre de Saint-Just. — Comme la plupart des autres chapitres de la Province,

[1] Voici, au sujet de ces demandes de M. de Beauvau, des extraits de ce mémoire inédit qui se trouve au tome 40 de la *Collection de Languedoc*, f°s 61-64; ils montrent quelle était l'opinion des juristes du dix-huitième siècle sur cette question du duché de Narbonne :

Mémoire pour établir le droit que les seigneurs archevêques de Narbonne ont de prendre le titre de duc. — ..... L'archevêque, qui est seigneur haut, moyen & bas justicier de la moitié de la cité & de la plus grande partie du bourg, & qui jouit du droit de naufrage & autres grands droits & priviléges, par le don & la concession qui en fut faite à son église par les roys Pépin, Charles II, Louis le Jeune, & confirmée par tous les roys, a eu pour vassaux les vicomtes de ladite ville qui lui prêtoient foy & hommage pour la portion de justice qu'ils possédoient dans ladite ville &, par conséquent, le titre & la qualité de duc appartient légitimement aux archevêques. Aussi Arnaud-Amalry ayant esté éleu archevêque en 1213, prit le titre de duc & fut reconu en cette qualité par Aymeric, vicomte de Narbonne, qui luy rendit hommage & luy prêta serment de fidélité.

Le comte Simon de Montfort, prétendant que le duché de Narbonne avoit été compris dans la donnation que le Saint-Siége luy avoit faite du comté de Toulouse en considération de la guerre qu'il avoit faite aux hérétiques, eut de grandes contestations avec ledit archevêque au sujet dudit duché, mais elles furent décidées en faveur de l'archevêque par les bulles du pape Innocent III de l'année 1215, adressées au comte de Montfort & à Pierre, diacre-cardinal, légat dudit pape, & par celles du pape Honorius troisième, successeur d'Innocent, adressées au cardinal Bertrand, son légat, en l'année 1216, qui confirmèrent audit archevêque ledit duché. Il se voit même par ces bulles que le comte Simon l'avoit reconu & luy avoit prêté serment de fidélité[1].

Dans la suitte les roys Louis VIII & Louis IX venant à transiger avec les archevêques, successeurs dudit Arnaud-Amalry, concernant le droit de commis dans les terres de l'église de Narbonne pour le crime d'hérésie tant seulement, ils déclarèrent formellement dans les actes qui furent faits en octobre 1226 & avril 1260, qu'ils confirmoient à l'archevêque & à l'église de Narbonne le fief & directe qu'ils avoient de tout tems dans la ville, citté de Narbonne & lieux dépendants de son duché & qu'ils leur donnoient au surplus les châteaux exprimés dans les susdits actes moyenant la cession dudit droit de comis au profit de la couronne & un anniversaire que l'église de Narbonne a depuis religieusement célébré & célèbre encore pour l'âme desdits seigneurs Roys & moyenant aussy le serment de fidélité que lesdits archevêques seroient obligéz de prêter au roy pour ladite seigneurie, sans diminution aucune des autres droits, priviléges, honneurs & dignités dont l'église de Narbonne jouissoit de tout tems, qui feurent exprimés & particulièrement réservés, consistant en la moitié de la seigneurie de la citté & ville de Narbonne qui étoit en propriété avec toute juridiction haute, moyenne & basse, à l'église de Nar-

[1] Le fait est faux & jusqu'à sa mort Simon porta le titre de *duc de Narbonne*, dont son fils hérita après lui (voir plus haut).

celui de Saint-Just paraît au commencement du dixième siècle, car la réforme des congrégations cathédrales ne semble pas s'être introduite beaucoup plus tôt dans les églises du Midi. Enrichi par les vicomtes de Narbonne & par les archevêques, il persista dans l'état régulier jusqu'à la Révolution. Il obtint naturellement des Souverains Pontifes de grands priviléges; un des grands abus pratiqués par la chancellerie romaine, aux treizième & quatorzième siècles, était de nommer par provision des personnes étrangères aux premiers bénéfices vacants dans les églises cathédrales; on comprend le tort que causait aux chapitres une pareille manière d'agir : suppression du droit d'élection, introduction d'étrangers dans la communauté, &c. Les papes, qui avaient plusieurs fois pratiqué cet usage à Narbonne (Luce III, en 1181), finirent par y renoncer & déclarèrent qu'on ne pourrait imposer au chapitre des personnes étrangères (1245-1246, 1257). Mentionnons encore de nombreux priviléges spirituels : permission de célébrer la messe en temps d'interdit (bulle de Grégoire IX, 1228); défense d'interdire le chapitre, sans rappeler & confirmer en même temps ses priviléges (1262); des priviléges temporels : les clercs & les vassaux du chapitre ou des chanoines résidants ne pourront être appelés en justice, hors de la cité ou du diocèse (1266); tout individu qui aura battu, même légèrement, un chanoine sera excommunié *ipso facto* & ne pourra être absous que par le pape (1266).

Parmi les anciens dignitaires du chapitre, nous trouvons en 1029 un *cabiscol* ou chef de l'école; il avait probablement sous sa direction de jeunes élèves; en 1262, il y avait querelle entre ceux-ci & le chapitre & ils avaient obtenu contre les chanoines une sentence d'excommunication, qu'Urbain IV fit lever.

Au dix-huitième siècle, le chapitre était ainsi composé : cinq dignitaires, qui s'échelonnaient dans l'ordre suivant : grand archidiacre, archidiacre de Corbières, préchantre, archidiacre de Razès, sous-chantre. Puis venaient le théologal, qui n'était pas dignitaire; seize chanoines, huit hebdomadiers, onze conduchers, trente-deux bénéficiers, vingt vicaires, huit enfants de chœur, qui devaient fournir le pain & le vin pour l'eucharistie; enfin une chapelle de musique. Avant la création de l'évêché d'Alet, il y avait un quatrième archidiacre qui s'appelait archidiacre de Fenouillet.

Les prérogatives du chapitre étaient les suivantes : il élisait l'archevêque, à moins de simonie, comme au onzième siècle, & avant le seizième, où les rois de France s'emparèrent du droit de nomination; de plus il prenait part avec lui à la confirmation des évêques suffragants & députait aux Etats de Languedoc; il nommait le grand archidiacre; les autres dignités étaient à la collation de l'archevêque. En 1225, Honorius III approuva la réduction faite par le chapitre, de concert avec l'archevêque, du nombre des chanoines à dix-huit; en 1530, une bulle de Clé-

bonne & sur l'autre moitié qui estoit possédée à foy & hommage de ladite église par les vicomtes, les archevêques se réservant la dignité temporelle, qui étoit attachée à leur duché.

.....Lorsque l'archevêque faisoit sa première entrée dans la ville, le vicomte se présentoit à la porte de la ville pour prendre le frein de son cheval & de là l'acompagnoit marchant à son cotté droit jusqu'à la porte de l'église Saint-Just, & y étant entrés le vicomte, prosterné à deux genoux & les mains jointes dans celles de l'archevêque qui étoit assis sur un fauteuil, luy faisoit hommage comme à son seigneur féodal & ensuitte luy payoit l'albergue accoutumée.

..... Il y a eu à Narbonne successivement des vicomtes jusqu'au règne de Louis XII, qui réunit à la couronne la vicomté au moyen de l'échange qui en fut fait avec le comté de Beaufort & autres terres du duché de Nemours. Depuis ce tems les roys ont possédé la portion de justice dont le vicomte jouissoit dans la citté & dans le bourg dudit Narbonne, & les archevêques ont pareillement continué de jouir de la portion qui leur appartient.....

Et si depuis la réunion de la vicomté de Narbonne à la couronne, les archevêques ont peu se conserver le titre de duc, ils ont perdu le droit qu'ils avoient de recevoir la foy & hommage que les vicomtes leur rendoient & l'albergue qu'ils leur payoient, parce qu'il seroit contraire à la raison, à la majesté & à la souveraineté royale que le roy rendît par luy ou par ses procureurs hommage à son sujet.....

ment VII les dispensa de la résidence; enfin, en 1334, une bulle de Benoît XII leur avait enjoint de chasser du cloître toutes les femmes suspectes, de mieux garder à l'avenir la continence & d'assister régulièrement aux offices divins, sous peine d'être privés de leurs charges & bénéfices.

Parmi les principaux revenus dont le chapitre de Saint-Just fut doté au moyen âge, il faut mentionner les salines & les pêcheries de Narbonne & de Coursan, dont la dîme leur fut accordée par les archevêques & les vicomtes en 1048 & 1080 & confirmée en 1212.

Parmi les principaux bienfaiteurs, nous citerons Bérenger, archevêque de Narbonne, qui, en 1204, établit trois prêtres dans la cathédrale, pour célébrer une messe quotidienne dans une chapelle qu'il venait de faire bâtir & de dédier à la Trinité; cette fondation fut approuvée par une bulle d'Innocent III, du 8 mai 1206; en 1288, Philippe IV donna aux chanoines de Saint-Just un revenu de 20 livres, pour célébrer un anniversaire pour le salut de son père, dont le corps était enterré en partie dans l'église; il approuva & renouvela cette fondation en 1292 (v. st.).

L'église cathédrale de Narbonne fut construite aux treizième & quatorzième siècles. Les travaux, commencés en avril 1272, se continuèrent sans interruption jusqu'en 1332; interrompus à ce moment, ils ne furent repris pour un instant qu'au dix-huitième siècle, par les archevêques Le Goux de la Berchère, en 1708, & de Beauvau du Rivau, en 1722; on peut voir en note le récit de la cérémonie célébrée par l'un de ces deux prélats, lors de la pose de la première pierre des nouvelles constructions[1]. Nous donnons ici l'indication sommaire des actes relatifs à la construction de la cathédrale. Dès 1256,

Cérémonie faite à Narbonne pour mettre la première pierre de la nef de l'église métropolitaine & primatiale Saint-Just & Saint-Pasteur.

Après avoir rapporté ce qu'on sait déjà de la construction des treizième & quatorzième siècles, cette relation continue ainsi : ..... Depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis près de quatre siècles, personne n'avoit jamais osé vaincre les obstacles qui ont si longtemps arrêté la continuation d'une si auguste bâtisse. Il semble que cette gloire étoit réservée à l'illustre prélat qui fait aujourd'huy notre bonheur; dez que la Providence l'eut placé sur le siége de cette église, il forma le dessein de continuer un édifice qui fait l'ornement de cette ville & l'admiration des étrangers qui y passent.

Enfin, ayant pris le dix-septième de juin de l'année 1708 pour bénir & poser la première pierre de la nef, il voulut que cette cérémonie se fît avec toute la pompe qui pourroit la rendre plus solennelle; on avoit fait préparer une grande pierre quarrée & une plaque de plomb avec l'inscription suivante :

†

D. O. M.

ANNO DOMINI MDCCVIII · IMPERII LVDOVICI MAGNI LXVI · DIE XVII JVNII DOMINICA III POST PENTECOSTEM CAROLVS ARCHIEPISCOPVS ET PRIMAS CAPITVLVM METROPOLITANVM ET PRIMATIALE CIVESQVE NARBONENSES PRIMARIVM HVJVS PERFICIENDI TEMPLI LAPIDEM POSVERVNT.

Les époques de cette inscription sont d'autant plus remarquables qu'on y voit la septième décennale de la vie du roy & la quatorzième quinquennale de son règne; on ne pouvoit prendre une année plus convenable selon l'esprit de l'ancienne discipline, que saint Rustique avoit suivy dans la construction de la première église, dont il fut le restaurateur; ce grand saint avoit alors posé une pierre quarrée, & c'est le plus ancien & peut-être le seul témoignage qu'on trouve dans l'antiquité de cet usage que le pontifical prescrit encore aujourd'huy. On avoit encore coutume d'y mettre des reliques des saints; Alexandre II en mit dans les fondemens de l'église du Mont-Cassin, & c'est sur ces grands exemples que M. l'Archevesque résolut d'honorer la fondation de cette nef des reliques de saint Just & saint Pasteur nos patrons.

L'occasion ne pouvoit estre plus favorable; ce prélat faisant actuellement la visite de son église primatialle, avoit fait descendre les corps de ces illustres martirs le 25 mars dernier, dont il pro-

[1] Le récit de cette dédicace se trouve au tome 40 de la *Collection de Languedoc*, f°s 6-11; nous n'en donnons pas les passages purement historiques, qui sont tirés de l'histoire de dom Vaissete. En tête, dans le volume, on lit cette mention : « La relation suivante est de M. l'abbé Pech, chanoine de Saint-Paul de Narbonne, official primatial dont le mérite est connu par d'autres ouvrages qu'il a donnés au public. »

d'après une bulle d'Alexandre IV, le chapitre avait consacré les revenus de plusieurs églises aux travaux préliminaires; en 1292, Nicolas IV permit à l'archevêque de disposer de cinq années du revenu de tous les bénéfices vacants en faveur de l'œuvre; en 1480, l'archevêque Raimond de Bourbon & le chapitre convinrent d'employer au même but la moitié de la première année du revenu de ces mêmes bénéfices; cette convention fut approuvée par Sixte IV en 1480 & Alexandre VI en 1496. Men-

nonça le panégirique avec cette éloquence & cette onction qui lui sont naturelles & officia ensuite à une procession générale en chappe où les châsses de ces saints furent portées dans la ville; il en renferma dans une boette d'argent faite en manière de médaillon pour estre insérée dans la pierre fondamentale, à la place des médailles qu'on jette dans les fondations des édifices prophanes. Cette boette a pour légende ce passage du prophète Aggée au sujet de la continuation du bastiment du Temple :

Suscitavit Dominus spiritum ducis Juda & spiritum sacerdotis magni & spiritum reliquorum de omni populo & ingressi sunt & faciebant opus in domo Domini. (Aggée, I, v. 14.) Dans l'exergue il y a ces mots : *Sancti Juste & Pastor, orate pro nobis.*

Tout étant donc disposé pour le jour marqué, M. l'archevêque célébra la messe pontificale, Mr Juif, chanoine & archidiacre, abbé de Saint-Savin, Mr de Sérignan, chanoine de Saint-Just & abbé de Fontcaude lui servant de diacre & de sous-diacre d'honneur avec les autres officiers qui ont accoutumé de l'assister; après la messe, le chapitre se mit en chappes & M. l'archévêque en mitre & en pluvial, suivi de M. des Isles, lieutenant du roy de Narbonne, de M. Daugier, viguier & maire, des consuls & de tous les gentilshommes de la ville qu'on avoit invités à cette cérémonie, alla en procession à l'endroit destiné pour les fondemens du nouvel édifice, étant précédé de M. d'Hautpoul, chanoine & succenteur, lequel portoit sur un voile de drap d'or la plaque où étoit l'inscription avec la boëtte d'argent où les reliques sont enfermées.

En cet ordre on descendit dans les fossés larges de trois toises & profonds de trois toises & demy; alors les soldats de la garde & ceux de la milice bourgeoise firent leur première décharge de mousqueterie, le canon de la place y répondit par une salve générale, les cloches se firent entendre par leur sonnerie harmonieuse, l'une des plus belles du royaume, & ce bruit mêlé aux acclamations & aux cris de joye réitérés rendit cette sainte cérémonie plus majestueuse & plus touchante; on se rangea cependant dans les fossés où tout avoit été disposé d'une manière convenable, le lieu de la cérémonie étant couvert de tentes & orné de tapisseries; les prières du pontifical furent chantées par le clergé, tandis que M. l'archevesque faisoit la bénédiction de la pierre fondamentale, & qu'il y renfermoit la boëtte des reliques avec la plaque de plomb enchâssée par dessus; ensuite le prélat posa la pierre avec les cérémonies prescrites au bruit des nouvelles salves de mousqueterie & d'artillerie; après quoy il alla dans tous les endroits destinés pour les piliers & bénit à trois reprises les fossés creusés pour l'édifice conformément au pontifical.

Le clergé, la noblesse & le peuple étant rentrés dans le chœur, notre prélat monta en chaire & fit un sermon sur le sujet dont il s'agit. Il prit pour texte les mêmes paroles d'Aggée qui sont gravées sur la boëtte des reliques, & fit voir avec son éloquence ordinaire les raports merveilleux & naturels qu'il y avoit entre la cérémonie qu'on venoit de faire & tout ce que dit le prophète.....

..... Le soir il y eut des illuminations en plusieurs endroits de la ville; la grande tour du palais archiépiscopal parut tout en feu; on fit quantité de décharges de boëttes & de mousqueterie & les tours de la grande église furent illuminées jusque bien avant dans la nuit; ce qui ne pouvoit faire qu'un très-bel effet à cause de leur hauteur, qui est de trente toises.....

Quelques jours après la cérémonie qui donna lieu à cette relation, les Pères de la Doctrine chrétienne qui ont le collége de cette ville, pour ne pas garder le silence dans une joye si générale, firent à ce sujet & à la louange de M. l'archevêque une action publique où rien de ce qui peut donner de l'éclat à une feste de collége ne fut oublié. M. l'évêque d'Alet étoit venu voir M. l'archevêque & ces deux grands prélats voulurent bien honorer cette feste de leur présence pour donner du cœur aux écoliers dans leurs exercices de littérature.

Après un fort beau compliment latin, on récita des vers grecs qui furent estimés de tous ceux à qui cette langue est aussy familière qu'au sçavant prélat à qui ils étoient adressés. Suivit un poëme épique en latin où la fiction qui fait la beauté de cette espèce de poésie fut autant admirée que l'élégance & la noblesse des vers; on déclama ensuite toute sorte d'ouvrages sur le même sujet & en toutes langues; odes, sonnets, rondeaux, épigrammes, tout fut mis en œuvre & d'autant plus estimé qu'on n'avait eu que huit jours pour se préparer; l'exécution répondit parfaitement à la beauté des ouvrages & la grâce avec laquelle ces jeunes enfans dirent leurs vers soutint fort bien l'érudition & la réputation de leur maison.

tionnons encore des indulgences accordées par Grégoire IX & Boniface VIII aux bienfaiteurs de l'œuvre.

Prieuré de La Mourguier. — Cette ancienne église de Narbonne était tombée, au onzième siècle, entre les mains de laïques & de simoniaques ; Dalmace, archevêque de cette ville, résolut de l'affranchir de cette sujétion & d'y rétablir la vie canonique ; dans une sorte de petit concile, tenu en 1086, & auquel assistèrent plusieurs abbés & évêques de la province, il la soumit à Saint-Victor de Marseille, dont la prospérité était en pleine croissance & réserva seulement à son église cathédrale une redevance annuelle de trois livres de cire. Il confirma cette union dans un nouveau concile tenu en 1088. Une autre église de Narbonne, Saint-Grisant, située dans les faubourgs de cette ville, avait subi le même sort ; Dalmace, en 1090, du consentement de son clergé & de l'abbé de Saint-Paul, la réforma de même & la soumit à Saint-Victor de Marseille ; il stipula la reconstruction de l'église & une redevance annuelle, consistant en une livre d'encens. Elle fut immédiatement unie à Sainte-Marie. Cette église de Saint-Grisant fut dès lors habitée comme La Mourguier par des moines ; en 1110, Bernard-Bérenger de Pierre-Pertuse leur restitua la moitié de dîmes qui lui appartenaient, & en 1113, le même seigneur confirma cette donation en faveur des moines de Sainte-Marie ; en 1111, une autre partie de ces dîmes fut cédée à Garsias, prieur de Sainte-Marie, par Pierre-Raimond & sa femme Adélaïde. Cette dernière église fut toujours desservie par des moines & appartint longtemps à Saint-Victor ; elle avait un prieur, à la nomination de l'abbé de ce monastère. Au dix-huitième siècle, elle était unie à la Congrégation de Saint-Maur. Remarquons son nom de *La Mourguier* ou *l'Amourguier,* traduction littérale du nom latin *Monachia*[1].

Collégiale de Saint-Sébastien. — Cette collégiale existait tout au moins dès le treizième siècle ; elle desservait l'ancienne église de ce nom ; en 1263, plusieurs bourgeois de Narbonne y instituèrent un prêtre pour se conformer aux dernières volontés de Jean Bistan ; cette fondation fut approuvée par l'archevêque Maurin. Au quinzième siècle, l'église fut reconstruite par l'archevêque Jean d'Harcourt qui y bénit trois autels dans l'année 1451. En même temps ce prélat y transporta & unit au chapitre la collégiale de Saint-Estève hors les murs ; fondée autrefois par l'archevêque Bernard de Fargues (1330), elle résidait dans l'église de Notre-Dame depuis 1387. Jean d'Harcourt fonda à Saint-Sébastien une chapelle dédiée à saint Étienne & y réunit la paroisse ; cette union fut confirmée par le pape Nicolas V. Le chapitre de Saint-Sébastien se composait, au dix-huitième siècle, d'un prévôt, d'un préchantre, d'un sacristain & de douze chanoines.

[1] Voici une donation intéressante, qui indique l'existence de ce chapitre de La Mourguier, au treizième siècle :

1208, 26 mai. — Petrus de Sans, infirmus corpore, mente vero sanus..... meum facio testamentum..... Prius autem meipsum corpore & spiritu reddo Domino Deo, sancte Marie, & mando me sepeliri in cimiterio Sancti Pauli, in sepulcro patris mei. Et quoniam semper precedere debent & pre aliis omnibus poni ea que saluti anime expediunt, idcirco inde curam majorem habens, accipio de bonis meis pro salvanda anima mea D solidos Melgorienses, de quibus dimito helemosine Sancti Pauli X solidos, duobus capellanis missarum matutinalium ejusdem ecclesie V solidos Melgorienses, Sancte Marie de Burgo V solidos, helemosine Sancti Justi X solidos, *unicuique de* IIII^or *domibus* hospitalium & leprosorum civitatis & burgi V solidos Melgorienses. Preterea pro amore Dei & redemptione anime mee laxo annuatim in perpetuum unum quarterium olei ad illuminandam lampadem ecclesie Sancti Mathei Misellorum burgi Narbone, quod utique oleum laudo & assigno eidem ecclesie habere per vinculum expressum super illum ortum meum, quem habeo & teneo extra portale Sancti Pauli, tenentem se cum orto Guillelmi Bardina. Residuum vero totum predictorum D solidorum Melgoriensium constituo & mando dari pro clamoribus meis restituendis qui de me fient sufficienter poterint probari per cognitionem matris meae Adalmurs, cujus fidei hec omnia exsequenda & complenda comito[1].....

[1] Parchemin original ; Archives nationales, S. 4858. n. 74.

Dominicains de Narbonne. — Le couvent des frères prêcheurs de Narbonne est l'un des plus anciens de la Province; il fut fondé en juillet 1231 par l'archevêque Pierre, dans le but de résister à l'hérésie par des prédications parmi les classes populaires; il lui donna sa bible glosée & plusieurs autres livres, & lui abandonna, en sa qualité de seigneur, le prix du terrain qui avait été choisi le long du bourg pour bâtir le couvent; cette donation fut confirmée par le pape Grégoire IX, au mois de mars de l'année suivante, & quelques jours après, le légat apostolique, Gautier, évêque de Tournai, lui confirma la possession d'une église & d'un cimetière à lui accordés par le même archevêque. Celui-ci continua aux moines sa protection &, en 1241, il leur donna trois maisons situées dans le bourg de Narbonne & leur confirma de nouveau la jouissance du terrain sur lequel ils avaient bâti leur couvent. Le pape Innocent IV se montra aussi leur bienfaiteur & leur accorda deux bulles en septembre 1247; par l'une, il leur concédait le droit d'ensevelir les morts laïques dans leur cimetière, droit que leur contestait le chapitre de Saint-Paul; par l'autre, il accordait quarante jours d'indulgences à ceux qui contribueraient par leurs aumônes à la construction de l'église de leur couvent; Alexandre IV confirma cette dernière bulle & même porta l'indulgence qu'elle accordait jusqu'au chiffre de cent jours.

En 1258, grâce à l'extension que l'ordre prenait tous les jours, des querelles s'étaient élevées entre les couvents de Carcassonne, Narbonne, Castres & Béziers, sur les limites respectives de leur prédication. Un accord de cette année vint y mettre fin; le couvent de Narbonne obtint alors une partie du Carcassez, savoir le Val de Daigne ou vallée de l'Orbieu, moins la ville de Montlaur, attribuée à Carcassonne; en 1266, un nouvel accord lui fit perdre la partie orientale du Narbonnais attribuée au couvent de Béziers, une partie du Minervois & le Razès, donnés à Carcassonne, & enfin quelques localités soumises à Castres.

A partir de la fin du treizième siècle, ce couvent prit une grande importance, à la suite du choix que les vicomtes de Narbonne en firent comme lieu de sépulture. Dès 1274, la vicomtesse de Narbonne avait fait aux religieux des legs importants en argent; en 1300, le vicomte Amauri, à l'occasion de la mort de sa mère Sibille, qui fut enterrée dans leur église, leur donna sa vie durant dix setiers de froment à prendre chaque année sur la terre de *Livoria;* quelques jours plus tard, son frère Pierre, chanoine de Saint-Just, leur donna un revenu de dix livres tournois assis sur la leude de Narbonne. En 1331, nouvelle donation d'un cadet de la famille de Narbonne, Guillaume, seigneur de Montaigu, qui fonde un service pour l'âme de ses parents enterrés dans cette église. Enfin, en août 1337, le vicomte Amauri leur lègue deux cents livres pour la construction d'une chapelle dédiée à saint Georges, dans laquelle il devait être enterré, trente livres de revenu pour entretenir trois religieux chargés d'y célébrer à perpétuité une messe quotidienne pour le salut de son âme, & un autre revenu de dix livres, destiné à assurer la célébration de quatre anniversaires par an. En 1329, Philippe VI avait concédé à la congrégation un revenu de dix livres tournois, & un acte de juin 1441 prouve que le couvent était soumis immédiatement au Saint-Siége & que les officiaux de l'évêque ne pouvaient ni en excommunier les habitants, ni le soumettre à l'interdit.

Frères Mineurs de Narbonne. — L'établissement des cordeliers à Narbonne dut suivre de près celui des frères prêcheurs; en effet, une bulle de la troisième année d'Alexandre IV les montre ayant déjà un cimetière que bénit l'archevêque de Narbonne. Plus tard, au commencement du seizième siècle, nous trouvons dans leur église une chapelle fondée en l'honneur des Cinq Plaies du Christ; par acte de 1513, Guillaume, cardinal de Préneste & archevêque de Narbonne, accorda cent quarante jours d'indulgences à ceux qui visiteraient cette chapelle.

Augustins de Narbonne. — Nous trouvons des augustins établis à Narbonne dès

l'an 1262; à cette date, leur prieur, Arnaud, échangea différents cens & rentes avec le chapitre métropolitain. Plus tard, en 1528, nous les voyons s'agrandir; Isabeau de Corbières, veuve d'Antoine de Martigni, seigneur de la Garde, leur ayant donné une maison dans l'intérieur de la ville, ils y firent construire un nouveau couvent; de là procès avec les dominicains, dont la maison se trouvait dans le voisinage, & qui soutenaient que l'on ne pouvait construire de maison religieuse à moins de trois cents pas de leur couvent & d'une distance égale de Notre-Dame de la Mourguier; les augustins finirent par l'emporter, & des lettres de François Ier autorisèrent cette construction en janvier 1529 (v. st.). En 1613, Paul V accorda des indulgences aux membres d'une confrérie de Notre-Dame de la Grâce avait été fondée dans leur église. Peu après, ayant eu à subir beaucoup de pertes par suite des guerres civiles, ils obtinrent du même pape des lettres d'excommunication dirigées contre les détenteurs de leurs vases, livres, ornements & domaines (20 juin 1614).

Hôpitaux & maladreries de Narbonne. — Comme la plupart des grandes villes du Midi, Narbonne eut de bonne heure une maison de santé & une maladrerie; l'origine de ces établissements y est inconnue. Faut-il les regarder comme des créations purement municipales? Faut-il y voir le développement & l'emploi par les consuls des anciennes aumôneries des chapitres? Il est difficile de se décider pour l'une ou l'autre de ces opinions; en effet, quoique les Archives nationales contiennent un bel ensemble de quatre-vingts pièces inédites, non employées jusqu'à ce jour, sur ces établissements, allant du commencement du douzième siècle au commencement du quatorzième siècle, nous n'avons rien trouvé dans ce fonds, qui nous permette de trancher la question[1].

Pourtant l'examen attentif des textes relatifs à l'hôpital du Bourg permet de supposer avec vraisemblance que l'origine de cet établissement est l'aumônerie de Saint-Paul; en effet, dans un acte du 10 avril 1220, nous voyons le commandeur Guillem Tort faire une transaction avec les exécuteurs testamentaires de Raimond Amat, bienfaiteur de la maison; cet accord fut fait *consilio magistri Petri, abbatis S. Pauli & consulum burgi Narbone & aliorum proborum hominum;* à cette époque, les consuls sont maintes fois indiqués comme étant les administrateurs de la maison; il est donc probable que l'abbé de Saint-Paul avait aussi quelque droit à prendre part à cette administration.

En tout cas, après cette date de 1220, nous ne voyons plus l'abbé de Saint-Paul intervenir dans les actes, & l'hôpital aussi bien que la maladrerie du Bourg est indiqué comme étant *sub patronatu & regimine consulum.* L'hôpital, qui paraît dès 1172 (reconnaissance d'Arnaud de Berre & de sa famille), s'appelait spécialement *domus Misellorum,* la maison des *Mizels,* &, au quinzième siècle, on connaissait encore le *clos des Mizels,* près du Bourg. Dans cet acte de 1172, on ne voit pas paraître de précepteur; la reconnaissance de cet Arnaud de Berre est faite en faveur des frères de la maison, parmi lesquels nous en trouvons un qui portait le nom singulier de *Oculus Bovis.* En 1189, l'église de l'hôpital, dédiée à la Vierge, venait d'être construite aux frais du peuple de Narbonne; le constructeur s'appelait Raimond Lesueur (*Sutor*); le prieur de Sainte-Eugénie de Corbières (V. plus bas), Guillem du Lac, leur vendit un enclos potager (*ferrago*), moyennant neuf livres & demie de Melgueil.

Les consuls nommaient & révoquaient l'administrateur, que les actes appellent tantôt *précepteur,* tantôt *procureur* ou *commandeur;* tout acte administratif devait recevoir leur approbation; souvent même on les voit prendre conseil des jurés de la ville pour donner un champ à cens, pour permettre la vente ou l'échange d'une terre dépendante de l'hôpital. Les précepteurs étaient choisis par eux parmi les bourgeois; nous y voyons un pareur de draps, en 1311; soupçonné de gestion infidèle & révoqué pour ce fait, il s'engagea à réparer les dom-

[1] On trouvera au tome V, au catalogue des actes relatifs à l'archevêché de Narbonne, le dépouillement de la majeure partie de cette collection.

mages qu'il avait pu causer & à restituer les sommes détournées; il s'appelait Bernard Ostal (*Hospitalis*). Quelquefois aussi nous trouvons un frère, un donat, qui reçoit la commanderie; tel est ce même Bernard Ostal, qui, étant entré dans la maison comme donat en 1306, en était devenu immédiatement précepteur & administrateur (*gubernator & praeceptor*); tel est encore Raimond, damoiseau d'Alzonne, qui se donne pour frère en 1314, & paraît, en 1320, comme commandeur de la maladrerie.

Les domaines consistaient en terres, que les consuls donnaient à cens & acapte; ces biens étaient sous la protection du roi & ne pouvaient être frappés d'impôts; ce privilége ancien fut renouvelé par Philippe V vers 1320. De plus l'hôpital prenait des terres à bail des particuliers; c'est ainsi que nous voyons Bérenger Mainard, jurisconsulte de Narbonne, lui bailler les champs d'une bastide possédée par ses neveux & pupilles; le précepteur dut faire exécuter cinq labours dans les six ans, & les produits furent partagés par moitié. A ces ressources ajoutons de nombreuses donations particulières & le produit des offrandes; tout homme ou femme qui entrait comme frère ou sœur dans la maison s'obligeait à l'obéissance & à la chasteté; les gens mariés réservaient leur droit d'user du mariage *ordine matrimoniali* (acte de 1279). Les contrats de cette nature sont très-variés; tantôt un berger donne cinquante bêtes à laine (acte de 1283); mais il a le droit le garder le reste de son bétail & de le faire valoir, le tiers des profits appartenant à l'hôpital. Ailleurs, un individu de Castelnaudari s'engage pour servir de porcher; il pourra entretenir du menu bétail & élever deux porcs; les deux tiers des profits seront pour lui; le reste pour l'hôpital (acte de 1275). D'autres fois on n'apporte comme dot qu'une somme d'argent, des vêtements & un lit garni (acte de 1284); d'ailleurs, l'hôpital garantissait toujours l'entretien & la nourriture (*victum, potum, vestitum & calciatum*); ces engagements semblent même avoir été perpétuels. (Voyez l'acte de 1279, cité plus haut.)[1].

La maladrerie du Bourg, tout en étant distincte dans sa destination, était administrée par les mêmes personnes que la maison des pauvres; comme celle-ci, elle était sous le patronage des consuls, & administrée soit par des procureurs, soit par des commandeurs. Nous la voyons s'établir

[1] Nous donnons ici un exemple de ces sortes de donations personnelles, qui nous semble curieux à plusieurs points de vue :

Anno Domini millesimo trecentesimo undecimo, domino Philippo Francorum rege regnante, tercio idus augusti. Noverint universi & singuli, quod ego B. Peremani textor de burgo Narbone, attendens & considerans opera pietatis & misericordie que fiunt cotidie in domo leprosorum burgi Narbone, cupiens ibidem dies meos finire Domino famulando & pauperibus serviendo ejusdem ibidem, idcirco gratis & libero animo reddo me per fratrem & donatum dicte domus leprosorum dicti burgi, flexis genibus & junctis meis manibus inter manus vestrum dominorum Petri Hulardi, Petri Bonihominis, B^i Amandi, Ber. Siguarii, Guillelmi de Rosticanis, consulum dicti burgi, promitens vobis dictis dominis consulibus tanquam patronis & dominis dicte domus leprosorum me toto tempore vite mee in dicta domo caste & honeste vivere, hobedientiam servando, utilia dicte domus procurando & inutilia evitando, & dono de bonis meis dicte domui omnes vestes meas & unum lectum pannis munitum, etiam usu ipsorum mihi retento ad vitam meam, & promito facere unam pitanciam fratribus & sororibus dicte domus, prout est fieri consuetum; & quod omnia hec universa & singula suprascripta teneam, servem & numquam contraveniam juro gratis super sancta Dei Evangelia per me tacta. Nos autem prenominati consules, inspecta tamen devotione tui dicti Bernardi Peremani, te in fratrem & donatum domus leprosorum predicte recipimus de presenti & panem & aquam ejusdem domus ad vitam tuam concedimus. Et nichilominus atenta tua probitate & discretione ex nunc procuratorem, gubernatorem & administratorem domus predicte & bonorum ac jurium ejusdem te constituimus tenore presentis publici instrumenti, quandiu nostre ac successorum nostrorum consulum dicti burgi placuerit voluntati. Hujus rei sunt testes Raimundus Marquesi, Bernardus Talayrani, cives Narbonenses & Guillelmus Ricordi notarius Narbone publicus, qui notam hujus instrumenti recepit, vice cujus ego Raimundus Ricordi notarius domini Regis Francorum hec scripsi. Et ego idem Guillelmus Ricordi subscripsi. (*Signum notarii*)[1]. — 1311, 11 août.

[1] Parchemin original; Archives nationales, S. 4858.

dès 1106; un lépreux, nommé Batalla, s'étant bâti une maisonnette dans le fossé du Bourg & l'ayant entourée d'un jardin, reçut une donation des propriétaires voisins, Hugues Arnaud & sa femme Bernarde. La nomination du précepteur appartenait naturellement aux consuls (acte de 1221). En 1266, Guillem Peitavin, le précepteur, avait une contestation avec Bérenger Combe, bourgeois du Bourg, pour le passage de l'eau nécessaire à la maladrerie à travers sa propriété; après enquête & descente sur les lieux, le viguier du vicomte déclara le passage permis; mais les lépreux durent creuser un canal, faire un pont large de cinq palmes, le tout bâti à chaux & de bonnes pierres, enfin payer vingt sous tournois; le viguier se réserva de faire contribuer à ces dépenses les voisins qui profiteraient de la conduite. Comme l'hôpital, la maladrerie recevait des frères & des sœurs, personnes pieuses qui se consacraient au service des malheureux (acte de 1305). En 1317, le Bourg ayant pris une grande extension, & quelques habitants s'étant plaints du voisinage des lépreux, le sénéchal de Carcassonne, Aimeri du Cros, ordonna de les changer d'emplacement & de les transporter hors du bourg, en acquérant les terrains les plus convenables. Une bulle de Nicolas III, de la deuxième année de son pontificat (1277), avait déclaré les domaines de cet établissement inaliénables.

Voici les noms des précepteurs de l'hôpital du Bourg, que nous avons pu retrouver :

Pierre du Lac, 1177, s'intitule *procurator* (S. 4858, n. 77).

Domergue, 1208.

Bérenger, 1212-1214 (S. 4858, n. 78).

Guillem Tort, 1220-1226.

Jean Adalbert, *praeceptor*, 1238-39.

Pierre *de Caucaleriis*, 1255.

Guillem Peitavin, 1261-66.

Perpignan, 1272-1279.

Raimond Estève, 1283-86.

Arnaud de Leuc, 1293 (S. 4858, n. 60), 1294.

Guillem Franc, 1298.

Bernard Ostal, institué le 15 décembre 1306, il dut se démettre en 1311.

En 1308, l'hôpital renfermait cinq sœurs & autant de frères.

Bernard *Peremani*, août 1311.

Raimond, damoiseau d'Alzonne, institué en 1314, était encore précepteur en 1320.

Pierre Adam, en décembre 1321, fit l'inventaire des meubles de la léproserie[1].

[1] 1321 [1], 16 des calendes de janvier (17 décembre). — F. Petrus Ade procurator seu gubernator domus que dicitur *Leprosorum burgi Narbone*, de novo constitutus per dominos consules burgi Narbone, ad jussum dictorum dominorum consulum & ad omnem infamiam tollendam, de bonis ipsius domus suum fecit inventarium, ut sequitur signo sancte Crucis preposito †. — Primo inveni de bonis ipsius domus hec que secuntur : in aula ipsius domus duas tabulas minutas cum quatuor scannis. Item tres caxias parvas. Item unam caxiam magnam. Item duas scalas. Item duos postes. Item unam caxiam debilem. Item duas jaras in quibus tenetur oleum. Item in camera dicte aule octo caxias parvas. Item viginti novem instrumenta quorum primum incipit in secunda linea *Navarre* & finit in eadem *sorto*..... Item quinque lectos fusteos cum suis cossirillis. Item tres culcitras. Item quatuor flaciatas. Item septem pulvinaria. Item quinque auricularia. Item duo scanna. Item decem linteamina. Item unum cohopertorium blaum. Item in camera coquine quinque cacxie parve, in qua erant quinque lecti fustei. Item novem flaciatas. Item decem linteamina. Item sex pulvinaria. Item quinque auricularia. Item in quoquina payrolas. Item duas payrolas parvas. Item unam cassam de *coyre*. Item duas patenas ferri. Item unam patenam de *coyre*. Item quosdam tripodes. Item unam gramulam (?) ferri. Item unam mathidem piscandi. Item quatuor calhels. Item quatuor cassas ferri parvas. Item duos ferratz. Item duas ferrals. Item duos mortarios lapidis. Item duas cabasses. Item concas fusti. Item unum espal. Item sex linteamina. Item duos sacos de tralhis. Item in despessa duas lanternas. Item duas jarras in quibus tenetur oleum. Item unam cacxiam.

— Item in camera fratris Raimundi domizelli de Alzona preceptoris dicte domus, primo unum librum cantus, qui incipit : « *Missus est angelus.* » Item aliud in quo sunt in principio ipsius libri kalendaria, & sequitur liber qui incipit : *Ad te levavi* in nota. Item unum calicem argenti deauratum cum suo *stug* corii. Item alium librum qui incipit : *Ex ista quesimus, Domine.* Item alium qui incipit : *Ecce nomen Domini venit.* Item

[1] Parchemin original; Archives nationales, S. 4858. n. 72.

Dans la cité, nous trouvons aussi une maladrerie & un hôpital dès le douzième siècle. L'hôpital paraît dans les actes dès 1172; comme celui du Bourg, il était administré par les consuls, & les donations qu'on lui faisait avaient lieu devant les *probi homines* (acte de 1200); l'église de la maladrerie était dédiée à saint Laurent (testament de Pierre d'Armentière, en 1297); cette église était encore en construction à cette époque, & ce personnage, qui était précepteur de la maladrerie, y fit construire une arcade & un logement pour les desservants. En 1316, Philippe V accorda aux lépreux des lettres d'amortissement jusqu'à concurrence de cent livres. Voici les noms des précepteurs & administrateurs que nous avons pu retrouver :

GUILLEM DE ROQUEFORT, chapelain & procureur en 1200 (v. st.).

JEAN ADALBERT, précepteur, 1240, 1242, 1247.

PIERRE D'ARMENTIÈRE, 1292, 1294, fit son testament le 13 juin 1297.

Nous connaissons mal l'histoire de ces établissements, après le milieu du quatorzième siècle; toutefois, nous savons qu'au dix-septième, ils partagèrent le sort de tous les autres hôpitaux de la Province & furent réunis à l'ordre du Mont-Carmel, après 1672. En 1679, ils formaient une direction générale, & l'ancien hôpital de Caunes y était réuni. Au dernier siècle, Narbonne comptait quatre hôpitaux généraux : un hôpital dit de la Croix, un de Saint-Jacques, un de Saint-Antoine & un dans le Bourg.

L'hôpital de Caunes, qui fut réuni en 1679 à celui de Narbonne, était de fondation consulaire; ses archives à cette époque ne remontaient pas plus haut que l'an 1551. Il comprenait une maison à deux étages, avec un petit jardin & un pâturage; à côté était une chapelle dont le titulaire était nommé par les consuls; elle était dédiée à saint Jacques[1]. Ce furent des lettres-patentes du roi, données en 1678, qui réunirent à l'hôpital de Narbonne tous les hôpitaux du diocèse.

On comptait encore dans le diocèse les établissements religieux suivants : à Limoux, des doctrinaires, qui tenaient le collége, des frères prêcheurs, des augus-

duos anulos argenti, unus sine lapide & alius cum lapide vitri. Item quatuor libri papiri rationum. Item duas stolas, duos maniplos parvi valoris. Item duas mapas altaris. Item unas toalas comedendi. Item unum candelabrum de latone altaris. Item duo pulvinaria. Item duas caxias. Item unam paneriam. Item unum lectum cum suo cossirillo & culcitra plume & uno cocxino de tralhis. Item unum auriculare. Item duo linteamina. Item unam flaciatam. Item unam capam deauratam de polpra. Item unam casulam *de bocaram*. Item unam albam munitam. Item unam stolam cum suo *manipol* de fustani cum cabeloriis. Item *un amict*. Item unam albam fractam. Item quasdam vestes presbiteri deauratas munitas cum suis ornamentis. Item unam stolam altaris barratam de filo linido. Item unum librum qui vocatur Ordo Sacerdotalis, qui incipit : *Pone, Domine, galeam*. Item unum salterium cum breviario se tenentes. Item unum quaternum cantus, qui incipit : *Et factum est*. Item plura instrumenta bastide supra & infra designata. Item unam vanoam albam.

— Item in cellario dicte domus novem vasa magna in quibus sunt tria plena vino vel circa. Item unam pipam duas semals..... Item unam tinam. Item unum bolidor. Item unum torcular. Item duos tinels. Item unam cornudam. Item unam cacxiam farineriam. Item tres semals. Item quinque jarras, in quibus tenetur oleum. Item duos ligones. Item unam rabasseriam. Item duas furcas ferri..... Item unum ferratum. Item unum lectum fusteum cum suo cossirillo. Item unam flaciatam. Item unum cohopertorium blavum. Item duos coysinos. Item duo linteamina. Item unam flaciatam. Item unum *calel de fer*..... Item unum lodicem. Item tres boves. Item unum mulum *bog escur*. Item triginta porcos inter masculos & femellas.

— Item in camera ubi jacebant leprosi : primo quatuor lectos cum eorum coserillis. Item duo cohopertoria blava. Item tres lodices. Item decem linteamina. Item unam thecam in qua erant illa linteamina. Item unum *bast*. Item unos *cancels* de garbis portandis. Item unam taulam comedendi. Item unam culcitram. Item quatuor flaciatas. Item unum cohopertorium blaum. Item quatuor coysis, duo auricularia. Item in bastida unum *arier*. Item unam carteriam ad mensurandum bladum. Item unum *espal*. Item unas mapas fractas. Item unam taulam cum uno scanno..... Acta fuerunt hec in domo supradicta, in presencia & testimonio Bernardi Hospitalis, Petri Andree fratrum dicti hospitalis, Guillelmi Roca cultoris Narbonensis, &c.

[1] Archives nationales, S. 4914-5; liasse *Caunes*.

tins, des capucins, des chanoinesses de Saint-Augustin, des trinitaires & des sœurs de Charité; à Azille, des frères mineurs.

A Narbonne même on comptait plusieurs autres couvents, entre autres des établissements de trinitaires, minimes, capucins, carmélites, visitandines, ursulines, des pères de la Doctrine chrétienne, qui tenaient le collége, des missionnaires & des filles repenties.

Le diocèse de Narbonne comprenait les monastères suivants : Saint-Paul de Narbonne (V. *Note* XCVIII), Saint-Pierre de Caunes (V. *Note* LXXXIX), Notre-Dame de Quarante (V. *Note* CX), Fontfroide (V. *Note* CXXVI). Il renfermait en outre un certain nombre de petits établissements religieux, dont l'histoire est peu connue ou qui perdirent de bonne heure leur indépendance. Dans les paragraphes suivants, nous avons réuni les principaux faits que l'on connaît sur chacun d'eux.

Saint-Laurent de Cabreresse. — Cette abbaye fut fondée par Louis le Pieux, pendant son règne en Aquitaine, au rapport de l'Astronome; elle est mentionnée par le capitulaire de 817, comme ne devant à l'empereur que des prières pour sa prospérité & celle de ses Etats. On l'appelait aussi Saint-Laurent de Niesle, *ad Nigellam,* du nom d'une petite rivière qui la baignait; elle fut plus tard unie à la Grasse, mais, pendant longtemps, elle fit partie de la mense archiépiscopale de Narbonne; elle lui était déjà unie sous le règne de Carloman, en 884. Parmi ses possessions, il faut mentionner Sainte-Marie du Palais, dans le Narbonnais, qui devait à l'abbé une albergue de quatre chevaliers, & un acapte de trente sous de Melgueil. En 1090, Saint-Laurent & cette dernière église, qu'on appelait aussi *Palaciols* ou *Espalais,* étaient soumises à la Grasse. Au douzième siècle, un couvent de religieuses fut fondé à Espalais, sous l'invocation de la Vierge & de saint Randolin, dont on y conservait le tombeau. Ce monastère fut plus tard détruit. Outre ce couvent de Saint-Laurent, il y en avait un autre près de Narbonne (*foris muros*), qui devint la propriété de La Mourguier en 1129[1]. Voici les abbés de Cabreresse dont les noms sont connus :

SUNIFRED obtint un diplôme de Louis le Pieux.

TRACTORIUS.

DAVID vivait en 836, époque où il plaidait par-devant *le missus* Fulcoaldus.

RAIMOND EBRIN, 1060.

TASSIO assista, en 1068, au concile de Girone, présidé par le légat d'Alexandre II, Hugues le Blanc.

Saint-Martin de Cauchène. — Ce petit monastère carolingien, situé au sud de Narbonne, près de l'étang de Sigean, paraît en 836 dans un plaid tenu en sa faveur par Fulcoaldus, *missus* de Louis le Débonnaire; diverses possessions en Minervois, qui lui avaient été enlevées par des laïques, furent restituées à son abbé David. En 844, il n'était plus qu'un prieuré dépendant de Saint-Laurent de Cabreresse &, plus tard, il entra avec ce couvent dans la mense archiépiscopale. En 1004, l'archevêque Ermengaud le céda à Guifred, abbé de Cuxa. Aujourd'hui la péninsule où il était situé s'appelle Sainte-Lucie, d'un oratoire dédié à cette sainte, & construit en 1614 par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Narbonne. On ne connaît pas d'autre abbé de ce monastère que David mentionné plus haut.

Abbaye de Sainte-Marie des Olieux. — Le monastère de Sainte-Marie & de Saint-Bernard des Olieux, ordre de Cîteaux, famille de Clairvaux, fut fondé au commencement du treizième siècle, auprès de Narbonne. Plusieurs actes postérieurs nomment son fondateur; ce fut Jean Bistan (*Johannes Bistani*), bourgeois de Narbonne, qui vivait du temps de Bernard, abbé de Fontfroide (1200-1216). Ce fut en considération de ce fondateur que, plus d'un siècle après, les consuls de Narbonne accordèrent aux religieuses le droit de bourgeoisie (1320). Au seizième siècle, la crainte des calvinistes les força à aban-

[1] Un acte de 1290 mentionne la redevance annuelle d'une vache due par le monastère au chapitre de Saint-Just.

donner le couvent pour se réfugier à Narbonne, &, pendant près de cent ans, l'ancien monastère ne fut qu'un prieuré simple à la collation de l'abbé de Cîteaux; plus tard, il fut rétabli, puis, en 1650, transféré à Narbonne. Ce monastère s'appelait encore Notre-Dame du Lec, & l'abbé de Fontfroide y avait droit de visite.

Abbesses des Olieux :

I. Ermengarde I Roussette, 1257.

II. Bérengère I de Bages, 1261-65.

III. Guillemette des Ortals, 1266-1270.

IV. Pèlerine, 1272; morte en 1275.

V. Ermengarde II, 1276.

VI. Reine, 1283.

VII. Magne de Montlaur, 1300.

VIII. Bérengère II de la Grasse obtint, en 1320, le droit de bourgeoisie des consuls de Narbonne; en 1325, elle avait avec eux une contestation au sujet du droit de *banderage* ou réparation des dommages causés par les bestiaux (*tallia*); cette contestation fut terminée par un accord du 29 décembre de cette année. Bérengère vivait encore en 1328.

IX. Ferrande, 1337-38.

X. Ermengarde III, 1352-57.

XII. Agnès de Montbrun, 1373.

XIII. Ermengarde IV, 1375.

XIV. Braide de Cucugnan, 1393.

XV. Adémare, 1402.

XVI. Béatrix, 1426-1446.

XVII. Isabelle de Saint-Martin, 1452.

XVIII. Jeanne I Rilliote, 1466.

XIX. Jeanne II de Saint-Marcel, 1484.

XX. N. de Narbonne, nièce de Jean, évêque de Béziers.

XXI. Louise d'Arpajon, abbesse commendatrice, 1508-16; à cette dernière date elle devint abbesse d'Arpajon, dans le diocèse de Rodez.

XXII. Guicharde, à laquelle succédèrent :

XXIII. Anne d'Arpajon, abbesse d'Arpajon, vers 1529, des Olieux, en 1535; se démet de ce dernier siége, en 1539, en faveur de la suivante; vivait encore en 1546.

XXIV. Delphine de Mostuéjouls, 1539; quelques années plus tard, l'abbaye fut ravagée par les religionnaires & devint un prieuré simple de Cîteaux; cependant, dès 1587, on retrouve des abbesses.

XXV. N. Lenoir, vers 1600.

XXVI. Jacqueline de Ferrière ou de Serguière, 1602.

XXVII. Anne de Roquelaure, 1648; en 1650, l'abbaye est rétablie sur son ancien emplacement; Anne demanda une coadjutrice en 1661, année de sa mort.

XXVIII. Marie de Grillon, coadjutrice de la précédente, fut bénie en 1675 par le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne.

XXIX. Madeleine de Lucet de Vallois; nommée par le roi le 26 mai 1708; bénie par l'archevêque de Narbonne en 1711; morte le 31 décembre 1722.

XXX. Marie Islande de Miraillet, cousine de la précédente, sa coadjutrice depuis 1717; nommée par le roi en 1723.

XXXI. N. Beausset de Roquefort, nommée en 1761.

XXXII. N. de Niquet, 1762.

XXXIII. N. de Monteil, 1771.

XXXIV. N. de Mundel, 1781.

Sainte-Marie de Cubières. — Ce monastère, que dom Vaissete a identifié, avec raison, croyons-nous (*Voyez* tome I, p. 949), avec le monastère de *Caperia*, en Septimanie, mentionné par la constitution de 817, paraît, en 844, dans un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbé Lazare ou Éléazar; uni sous Charles le Simple à l'église de Narbonne, ce monastère semble avoir cependant conservé la dignité d'abbaye, qu'il avait en 1020, d'après le testament de Bernard, comte de Bézaudun[1]. En 1073, un seigneur, nommé Raimond-Pierre, restaure l'église, qui était tombée en ruines; par suite des malheurs des temps, elle avait été sécularisée, & appartenait à ce seigneur par voie d'héritage; le comte de Bézaudun, son suzerain, consentit à cette restauration &, avec la permission de Guifred, archevêque de Narbonne, l'abbaye fut soumise à Cluny & à Moissac. Vers 1200, c'était un prieuré dépendant de

[1] *Marca Hispanica*, c. 1029.

l'abbé de Moissac, qui en nommait le prieur.

Saint-Martin de Montredon. — Le monastère de Montredon, près l'Orbieu, paraît en 897; à cette date, l'abbé Thierry obtint du roi Eudes un diplôme de protection & la confirmation de ses possessions. En 1080, l'abbé s'appelait Pons : donation d'une dame, nommée Ermengarde & de ses filles, Guile & Ermesinde. Plus tard, il fut, dit-on, uni à la Grasse. Les Bénédictins, auteurs du *Gallia Christiana,* croient que de ce monastère tire son origine un autre petit couvent, dédié aussi à saint Martin, & situé dans le Roussillon, à sept lieues de Perpignan, monastère qui existait encore au dix-huitième siècle. Rien ne prouve cette hypothèse.

Saint-Martin du Puy. — On connaît ce monastère par une charte de 1093; à cette date, un seigneur, nommé Bertrand de Durfort, le restitua à l'abbé de la Grasse, Robert, en reconnaissant qu'il l'avait injustement détenu; en 1099, il paraît encore dans une charte de Bernard Gratepaille de Durfort & de sa famille; plus tard, il devint un prieuré régulier, dont le prieur devait à l'évêque de Riez une redevance annuelle de trente sous tournois & de huit livres de cire; il dépendait de la Grasse.

Sainte-Eugénie de Corbières. — Monastère d'hommes, dans le faubourg de Narbonne, reçut différents biens de l'archevêque Pons, en 1179; à cette époque, ce n'était plus qu'un prieuré soumis à Saint-Michel de la Cluse, en Italie. En 1189, le prieur Guillem du Lac & les cinq frères qui habitaient alors le couvent, consentirent à son union à Fontfroide. Les Bénédictins du *Gallia Christiana* sont disposés à tort, suivant nous, à l'identifier avec Sainte-Eugénie de Villesèque (*Villasicca*), qui paraît dans le capitulaire d'Aix-la-Chapelle de 817, & qui, déjà unie à Montolieu, ne devait que des prières pour le salut de l'empereur.

Saint-Jean de Narbonne est mentionné dans une bulle d'Innocent III; à cette époque c'était un prieuré dépendant de l'abbaye de la Cluse, en Italie.

Saint-Sauveur. — Ce monastère de femmes fut fondé au dixième siècle par la vicomtesse de Narbonne, Adélaïde, qui, par son testament d'octobre 977, remit le soin d'en achever la construction à ses sœurs & à la comtesse Arsinde. On ne sait rien de plus sur cet établissement.

Sainte-Marie de Peyrensc (de Lapideto), monastère de filles de l'ordre de Cîteaux, fut fondé près de Fontfroide par l'abbé de ce couvent, en 1180; uni plus tard à l'abbaye-mère, il fut réorganisé en 1254 & placé sous la règle de Saint-Augustin. Il eut part aux libéralités faites par Béatrix, vicomtesse de Narbonne, dans son testament de 1377.

Parmi les autres petites abbayes du diocèse de Narbonne, il faut encore indiquer celle des Olieux, près Montseret, construite en 1153 par Rangarde de Montseret, qui y prit le voile. Le nouveau monastère fut placé par elle sous la direction de l'abbaye de Fontfroide. En 1178, les religieuses étaient remplacées par des moines, & l'abbaye était devenue un prieuré; le prieur s'appelait alors Guillem du Lac. Plus tard même, ce prieuré, qui dépendait de Fontfroide, cessa d'être habité par des religieux & ne fut plus qu'un domaine rural.

Mentionnons encore le monastère *Pauliacense,* dédié à saint Sernin, & qui, cité déjà par Grégoire de Tours [1], fut donné en 1085 à Dalmace, abbé de la Grasse, par Bertrand de Belpuech; la charte indique que cette église faisait autrefois partie d'un monastère (*antiquitus monasterii*).

Clarisses de Narbonne. — Au treizième siècle, il exista à Narbonne une maison de clarisses qui, d'abord située hors de l'enceinte, puis dans l'intérieur de la ville, dut s'établir vers 1247; en effet, à cette date, Guillaume de la Brouë, archevêque de Narbonne, donnait à Françoise, abbesse des clarisses damianistes, un terrain

[1] *De Gloria martyrum*, p. 48.

à l'ouest de la ville, dans la paroisse de Saint-Félix, pour y construire un monastère & y établir un cimetière. La prise de possession solennelle eut lieu en 1248. Plus tard, il paraît que ce couvent fut transporté à Millau, en Rouergue, & qu'il n'eut plus aucun rapport avec Narbonne; cependant le terrain du premier couvent resta toujours en sa possession.

Clarisses d'Azille. — Ce couvent fut fondé par Isabelle de Lévis, comtesse de l'Isle en Jourdain, dame de Florensac & d'Azille, en 1362; on y établit d'abord quatorze religieuses, une abbesse & quatre frères mineurs, qui, vers 1420, furent renvoyés, le couvent ayant alors reconnu la souveraineté spirituelle de l'archevêque. L'évêque de Saint-Papoul fut chargé de bénir l'église en 1432; elle était dédiée à la Sainte Trinité, à la Vierge & à sainte Claire. Ce couvent reçut divers legs de la vicomtesse de Narbonne en 1377. Les clarisses de Carcassonne, qui paraissent dans un acte de 1355, furent transportées à Azille en 1478, avec la permission de Guichard, évêque de Carcassonne.

Voici la liste des abbesses de ce monastère d'après le *Gallia Christiana*.

Abbesses d'Azille :

I. Agnès de l'Isle, fille de la fondatrice, 1362, date d'une donation du roi Jean.

II. Delphine d'Erré, 1466.

III. Anne Orre, 1471.

IV. Catherine Houlaguete, 1501.

V. Elisabeth de Venac, 1509.

VI. Hélène Bringuière, 1542.

VII. Jeanne I de la Volpilière, 1543.

VIII. N. Planése, 1584.

IX. Charlotte de Plantiers, 1587.

X. N. de Montalègre, 1601.

XI. Antoinette de Rodez, 1608.

XII. N. Vele de Volosac, mentionnée par le nécrologe, mais sans date.

XIII. Alfonsine de Marion, nommée par le roi Louis XIII en 1634; vivait encore en 1665.

XIV. N. de Brette de Turin, 1669.

XV. N. de la Vergne de Tressan, nommée le 19 novembre 1670.

XVI. N. de Bérulle, 1684.

XVII. Jeanne II de Mesnier, nommée en 1724, eut pour remplaçante

XVIII. Madeleine de Martin, nommée en 1726, morte en 1730.

XIX. Henriette de Pardaillan, nommée par le roi le 15 février 1731, vivait encore en 1739.

Clarisses de Lézignan. — L'origine du monastère des clarisses de Lézignan est inconnue; il ne paraît pas avant le quinzième siècle, & à ce moment il devait déjà être assez ancien, car il avait besoin d'être réformé, & le pape Martin V, par une bulle du 4 mai 1430, y introduisit une discipline plus exacte & une plus rigoureuse observation de la règle. Le roi de Majorque, Jacques, fut chargé de le restaurer avec le consentement de l'archevêque, & en 1432, l'évêque de Saint-Papoul bénit solennellement l'église du nouveau monastère. On réserva formellement les droits du curé de la paroisse de Saint-Félix de Lézignan, & il fut défendu aux clarisses d'enterrer dans leur couvent d'autres personnes que celles qui y auraient fait leur résidence.

Les abbesses étaient nommées tous les trois ans & pouvaient être réélues.

Abbesses de Lézignan :

I. Jeanne Thévarde, 16 novembre 1499 — 31 août 1504.

II. Marguerite de la Garde, 11 janvier 1506 — 15 septembre 1513.

III. Jeanne de Castelnau Verdun, 5 septembre 1518.

IV. Marie Abraham, 27 août 1544.

V. Françoise de Lodève, 18 avril 1561.

VI. Gabrielle d'Amois, 14 juin 1633.

VII. Madeleine de Caumon.

VIII. Anne Dedon, morte en 1653.

IX. Marguerite Mercier.

X. Catherine de Qors.

XI. Jeanne de Caumon, morte en 1664.

XII. Louise de Lanes, morte le 2 juillet 1669.

XIII. Germaine de Durban, morte le 4 octobre 1673.

XIV. Catherine de Floris.

XV. Marthe de Barrau.

XVI. Catherine de Floris, de nouveau, morte le 4 septembre 1686.

XVII. Claire de la Prade, morte le 22 mai 1691.

XVIII. Marthe de Barrau, abbesse de nouveau en 1679, morte le 1er février 1700.

XIX. Anne de Vigier, 1675, morte le 16 novembre 1676.

XX. Françoise de la Grave de Lanes, 1677.

XXI. Louise de Graffau, 1680.

XXII. Marie de Maurin, 1683.

XXIII. Louise de Regis, 1686, morte le 1er octobre 1687.

XXIV. Marie de Maurin, de nouveau, 1688.

XXV. Jeanne de Dones de Martrin, 1690.

XXVI. Marie de Maurin, de nouveau, 1693.

XXVII. Jeanne de Dones de Martrin, de nouveau, 1696.

XXVIII. Marie de Maurin, de nouveau, 1699.

XXIX. Jeanne de Dones de Martrin, de nouveau, 1702.

XXX. Thérèse de Puginier, 1705.

XXXI. Jeanne de Dones de Martrin, de nouveau, 1708.

XXXII. Marguerite de Boissière, 1711.

XXXIII. Claire Grandie, 1713.

XXXIV. Hélène d'Hérisson, 1716.

XXXV. Philippine de David, 1721.

XXXVI. Marie Rose de Fontalzène, 1722.

XXXVII. Bonne de Vidal, 1725.

XXXVIII. Claire Grandie, de nouveau, 1728.

XXXIX. Hélène d'Hérisson, de nouveau, 1732.

XL. Claire Grandie, de nouveau, 1735.

Les noms des autres abbesses jusqu'à la Révolution n'ont pu être retrouvés.

[A. M.]

NOTE CXLV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Toulouse.

Le diocèse de Toulouse est, de tous ceux du Languedoc, celui qui a subi les plus grandes vicissitudes. Fort étendu jusqu'à la fin du treizième siècle, il comprenait le Toulousain proprement dit, le Volvestre, le pays de Foix, & s'avançait, d'une part, jusqu'aux portes de Castres & de Carcassonne; de l'autre, jusqu'au cœur de la Gascogne. Cette grande étendue entraînait certainement des inconvénients nombreux : difficultés de surveiller toutes les parties de ce vaste territoire, impossibilité pour un seul prélat de diriger ce vaste ensemble, enfin accroissement exagéré de la mense épiscopale, ce qui occasionnait les plus grands désordres. Pour y remédier, Boniface VIII en détacha d'abord, en 1295, le Toulousain méridional (comté de Foix), & forma le premier diocèse de Pamiers. Cette réforme ne parut pas assez radicale au pape Jean XXII, qui, par une série de bulles de 1317 & 1318, remania toutes les divisions ecclésiastiques de cette partie du Languedoc; il conserva, en en changeant les limites, le diocèse de Pamiers, & créa de toutes pièces les cinq diocèses de Rieux, Mirepoix, Saint-Papoul, Lavaur & Montauban. En même temps, les revenus de l'archevêque de Toulouse étaient réduits à dix mille livres tournois, tout juste le double de ce que recevaient ses nouveaux suffragants.

Prieuré de Saint-Antoine. — Au mois de novembre 1115, le comte de Poitiers, Guillaume, qui venait de dépouiller du comté de Toulouse la famille légitime, convoqua dans la ville capitale de ses nouvelles possessions les principaux dignitaires ecclésiastiques des alentours. A cet appel, chacun des abbés vint en procession, avec les reliques les plus précieuses de son mo-

nastère, & les moines de Lézat y apportèrent sur leurs épaules celles de leur saint patron. Tous ces religieux d'ordres divers s'établirent autour de Toulouse, sous des tentes élevées hors de l'enceinte de la ville.

Ce synode demeuré célèbre dans le souvenir des populations du Midi, fut tenu, paraît-il, au mois de novembre 1115. Toutefois, depuis quelque temps déjà, depuis quelques mois tout au moins, les moines de Lézat n'étaient plus des inconnus pour la population de Toulouse. Ils possédaient dans cette ville un petit établissement, situé hors des murs de l'enceinte, tout près du Château Narbonnais, & qui avait rang de prieuré. Au mois d'août 1115, le comte Guillaume l'avait pris sous sa protection, & exempté de toute juridiction séculière. Il avait même institué un asile autour du nouveau couvent. Ceux qui voulurent s'y réfugier furent assurés d'y vivre tranquilles, sans avoir rien à payer, sinon un cens annuel au comte, & sans avoir rien à redouter de sa justice. Quelques années plus tard, le retour à Toulouse des princes légitimes, après l'usurpation momentanée de Guillaume, ne changea rien à la situation du couvent dont il était en quelque sorte le fondateur. Le comte Alphonse, redevenu maître de ses états patrimoniaux, fit une nouvelle donation au monastère de Saint-Antoine, confirmant ainsi implicitement les priviléges accordés par son prédécesseur.

Dès cette époque, ainsi qu'il a été dit plus haut, cet établissement avait le titre de prieuré. Toutefois, pendant tout le milieu du douzième siècle, son histoire est extrêmement obscure. Le cartulaire de Lézat de la Bibliothèque Nationale ne contient aucun acte de cette période qui lui soit relatif. C'est seulement à partir de l'année 1183 que les chartes de toute espèce deviennent abondantes, & permettent d'établir d'une manière précise la succession chronologique des prieurs du couvent.

Voici ceux de ces dignitaires dont il a été possible de retrouver la trace au moyen des documents fournis par le cartulaire indiqué :

Bernard paraît pour la première fois dans un acte de décembre 1182. Cet acte est une reconnaissance de Raimond de Roaix, censitaire du prieuré. En juin 1184, Guillem du Pin donne à l'établissement un demi-arpent de terre, moyennant la célébration de l'office des morts & la fondation d'un anniversaire perpétuel. En avril 1186, la maison obtient de Perrot, fils de Pons Fusier, un casal situé aux environs de Sauzat. C'est dans cet acte de donation que se trouve donné pour la première fois au prieuré le nom de Saint-Antoine du Salin, qu'il porta généralement dans la suite. Au mois de décembre suivant, une veuve, nommée dame Deports, lui assure la jouissance de tous ses biens meubles & immeubles, moyennant le vêtement & la nourriture, ainsi que le revenu d'un arpent de vigne. Ce contrat prouve qu'à cette époque le couvent de Saint-Antoine, comme la plupart des établissements religieux du pays, renfermait des sœurs donates. A cette époque aussi il avait un cimetière, ou plutôt son église en tenait lieu, & les moines prétendaient avoir le droit d'y ensevelir ceux qui leur en faisaient la demande. Cette prétention leur attira de longues querelles avec le prévôt de la cathédrale, Guillem de Cantes. Il fallut pour les terminer l'intervention de l'évêque Fulcrand, qui réussit à accorder les deux parties par une convention qui est de mai 1189. Un an plus tard (décembre 1190), le prieur Bernard reçoit une nouvelle donation, faite par Faure, chanoine de Saint-Étienne. Après tous ces actes qui marquent son passage à la direction du couvent, on le voit paraître encore plusieurs fois. C'est en 1192, en 1193, année où il fait un accensement[1]. Enfin, il

[1] Notum sit quod dompnus Bernardus, prior ecclesie Sancti Antonii, collocavit Petro Fabro & Vitali Fabro de Castaneto illam terram quam habet ad campum Augerium inter feodum episcopi & feudum Guillelmi de Gamevilla usque de isto festo omnium Sanctorum ad VI annos ad eorum voluntatem faciendam per explectare usque ad predictum terminum; & Petrus Faber & Vitalis Faber debent predictam terram laborare bona fide, & debent reddere prefato priori & successoribus suis medietatem de toto fructu qui inde exierit singulis annis in garba vel in grano ad

est mentionné pour la dernière fois en mai 1195.

Guillem, qui lui succède, paraît en janvier 1196. Il figure encore dans des actes de 1198, 1200 & de février 1202.

Vidal Portier suit immédiatement le prieur Guillem. Il avait obtenu de l'abbé Raimond le prieuré de Saint-Antoine pour en jouir sa vie durant & sans aucun empêchement. C'est ce que prouve un acte du cartulaire auquel nous renvoyons pour la justification de ces indications. Ce système d'abandon des prieurés à des moines à titre perpétuel fut, à ce qu'il semble, en grande faveur dans l'abbaye de Lézat, au début du treizième siècle, & l'abus qu'on en fit excita plus tard les plaintes du chapitre conventuel.

Quoi qu'il en soit, Vidal conserva ses fonctions de prieur jusqu'au mois de mai 1233. C'est de son temps que l'on trouve mentionné pour la première fois l'hôpital de Saint-Antoine qui relevait directement du prieuré, tout en ayant des maisons distinctes & des règlements à part. En l'année 1202, le chef de cet établissement, Raimond Cauvet, y reçut un donat & une donate, moyennant une certaine somme d'argent. Le même hôpital paraît encore dans un acte de 1218; Bernard Nouel en était alors commandeur. Il fit un accensement à Raimond de Carcassonne, sous la redevance du quart des fruits de la terre accensée, en y ajoutant une somme de sept deniers de Toulouse dus à saint Antoine.

Sanche Anier fut pourvu de la dignité de prieur de la même manière que le précédent par l'abbé Bernard, le 20 janvier 1233. Il paraît dans les actes concernant le prieuré jusqu'en août 1238.

Bernard de Roer (*de Roseriis* ou *de Roerio*) succéda à Sanche Anier, & remplit les mêmes fonctions du mois d'octobre 1244 au mois de mars 1246 (v. st.).

Guillem de Dalbs, peut-être parent de Pierre de Dalbs, abbé de Lézat, figure dans plusieurs actes de 1247 & 1248.

Les dignitaires qui suivirent ces premiers prieurs du couvent de Saint-Antoine nous sont inconnus, parce que le cartulaire de Lézat fut rédigé en 1249, & que les archives de l'abbaye postérieures à cette époque n'existent plus aujourd'hui. Tout ce qu'on sait, c'est que ce couvent, situé, comme on l'a vu, en dehors des murs de Toulouse, subit le sort commun de tous les établissements religieux ainsi placés, lors de l'expédition du Prince Noir. Rebâti dans l'intérieur de la ville, après 1355, le monastère y conserva son ancien nom de Saint-Antoine de Lézat. Au seizième siècle, on y installa les cordeliers de l'Isle-en-Jourdain, chassés de leur couvent par les protestants. Ces nouveaux habitants du prieuré y demeurèrent jusqu'à la Révolution.

Religieux de Saint-Antoine du Viennois. — Les religieux de Saint-Antoine du Viennois s'établirent à Toulouse en 1327. Ils y restèrent jusqu'en 1777, époque où ils se fondirent dans l'ordre de Malte, qui les admit au grand prieuré de Toulouse. Depuis 1621, une partie de leurs bâtiments était occupée par les théatins, qui y avaient construit une église, & qui y demeurèrent jusqu'en 1790.

Augustins. — Les pères augustins, appartenant à l'un des quatre grands ordres mendiants, s'établirent à Toulouse à une époque incertaine, mais que l'on peut fixer à peu près à la deuxième moitié du

suam electionem fideliter absque ulla missione quam ibi non faciat. Item prefatus prior debet facere valla circa predictam terram, & postquam habuerit illa valla facta, deinde Petrus Faber & Vitalis Faber debent illa valla curare & tenere curata dum predictam terram tenuerint. Si vero infra predictam terram fuerint valla necessaria, debent illa facere per medium prior & Petrus Faber & Vitalis Faber; & postquam facta fuerint, debent illa valla curare & tenere curata Petrus Faber & Vitalis Faber, dum predictam terram tenuerint. Ita enim convenerunt Petrus Faber & Vitalis Faber prefato priori & successoribus suis. Hujus rei sunt testes Raimundus Armandus & Bernardus ejus filius & Aimericus textor & Arnaldus Ferrucius qui cartam istam scripsit mense octobris, feria III^a, regnante Filippo rege Francorum & Raimundo Tholosano comite & Fulcrando episcopo, anno ab Incarnatione Domini M°C°XC°III°. — (Lat. 9189, f° 244 *b*.)

treizième siècle. Leur premier couvent fut construit hors & près de la porte Montolieu. En 1310, sous l'épiscopat de Gaillard de Preissac, ils obtinrent de Clément V l'autorisation de se retirer dans l'intérieur de la ville. L'évêque les installa alors sur la paroisse de Saint-Étienne, ce qui amena avec le chapitre de cette église un long procès, qui ne se termina qu'en 1326, quand les religieux eurent promis de partager avec la cathédrale le produit des enterrements & de lui payer une rente annuelle de deux florins. L'ancienne église & le couvent disparurent dans le grand incendie de 1462. Ils furent rebâtis dans les dernières années du quinzième siècle, & la reconstruction en fut achevée en 1504. La ville de Toulouse y a installé le Musée municipal & l'École des beaux-arts.

Les *Augustins déchaussés*, ou *Petits Augustins*, ou encore *Augustins de Saint-Georges*, reçurent l'ancienne église de ce nom, en 1652, du temps de l'archevêque, Pierre de Marca. Le couvent ne fut construit qu'après 1655. Peu d'années avant la Révolution (1781-1786), l'église fut reconstruite. Elle a été démolie au commencement de ce siècle.

Augustines. — Les religieuses augustines ou de la Madeleine furent établies à Toulouse au commencement du seizième siècle. Leur couvent recueillait les femmes & filles de mauvaise vie qui se repentaient. En 1516, le P. Mathieu, prédicateur alors célèbre, leur fit donner un local par la ville. C'est de là que date véritablement leur établissement à Toulouse. Leur église était dédiée à saint Loup évêque. En 1561, les religieuses ayant apostasié & embrassé le calvinisme, leur couvent fut fermé.

Bénédictins de la Daurade. — La première église de la Daurade, autrement dite *Sancta Maria-Fabricata*, était connue vulgairement sous le nom de *Deaurata*, à cause des mosaïques dorées qui en ornaient l'intérieur; elle était célèbre dès le sixième siècle dans la Gaule méridionale, comme un lieu privilégié. C'est là qu'en 585, Rigonthe, fille de Chilpéric, vint chercher un refuge pour échapper aux menaces du patrice Mummole[1]; & ce droit d'asile qu'elle possédait alors comme toutes les églises des Gaules, lui fut conservé jusqu'au début des temps modernes. Certains actes prouvent, en effet, qu'elle le possédait encore au quinzième siècle.

Plus tard, une congrégation de chanoines semble s'y être établie. C'est, du moins, ce que paraissent indiquer plusieurs documents du dixième siècle, entre autres le testament de Raimond, comte de Rouergue, de 961. Mais le désordre dut se mettre de bonne heure dans la communauté. Aussi, pour y rétablir l'observation des règles canoniques, l'évêque Isarn, avec le consentement de Guillaume, comte de Toulouse, de Raimond, évêque de Lectoure, & des chanoines de Saint-Étienne, donna en 1077 l'église de la Daurade à l'abbé & aux moines de Cluny. Il stipula en retour de cette cession que les religieux prieraient pour lui, pour les évêques ses prédécesseurs & successeurs, ainsi que pour le comte. Il ajouta à cette condition une redevance annuelle de trois muids de froment. A partir de cette époque, la Daurade dépendit donc de l'abbaye de Cluny, & sous elle, de l'abbaye de Moissac. Urbain II, puis Pascal II, lui permirent d'avoir un cimetière qui dut servir à la sépulture des comtes de Toulouse.

Cependant la donation de l'évêque Isarn n'avait pas été exécutée dans toute son étendue. Des laïques retenaient une partie des dépendances de l'église, & refusaient de céder aux réclamations des moines de Cluny. En 1105, Pascal II leur ordonna de se désister de leurs prétentions, sous peine d'excommunication. Géraud, commandeur de l'hôpital, obéissant en 1110 à ces injonctions de la cour de Rome, remit l'église de la Dalbade à ses légitimes possesseurs, Pons, abbé de Cluny, & Ansquilinus, abbé de Moissac, qui en eurent dès lors le patronage. Enfin, en l'année 1140, une transaction intervenue entre le prieur Guillem & le recteur de l'église Saint-Rémi de Toulouse, transaction approuvée par Guiscard Aimeri, prieur de Saint-Gilles & ministre

[1] Voyez tome I de cette édition, p. 622.

de l'hôpital, termina définitivement cette affaire importante.

Au commencement du treizième siècle, aux églises de la Daurade & de la Dalbade les religieux ajoutaient la possession de celles de Saint-Jacques, de Saint-Michel & de Sainte-Marie de la Grave. C'est ce qu'indique une bulle de priviléges accordée en 1240 au prieuré par le pape Grégoire IX, & dans laquelle sont enumérées toutes ses dépendances. Quelques années plus tard, une bulle où le pape Clément IV prend la communauté sous sa protection mentionne encore les églises de Saint-Pierre, de Saint-Martin, de Saint-Nicolas, &c., comme relevant aussi du monastère comme les précédentes.

A ces possessions les religieux joignaient certains droits importants. Ainsi, en 1254, grâce à la cession de plusieurs terres faite à Raimond, évêque de Toulouse, le prieur Bertrand de Montaigu avait obtenu de lui le droit de présenter des candidats aux cures des églises dépendantes de la Daurade. A ce privilége ecclésiastique s'en ajoutait un autre fort considérable : dans l'intérieur du cloître, le prieur possédait une certaine juridiction. Le viguier de Toulouse, Raimond Arnaud, essaya de l'en dépouiller en 1306; mais Philippe le Bel, averti, ordonna de porter l'affaire à Paris, au premier Parlement.

Pendant ce temps les papes accumulaient les priviléges en faveur de l'église & des abbés de la Daurade. En 1240, Grégoire IX, par la bulle plus haut mentionnée, les avait exemptés de la dîme, & leur avait permis de célébrer les offices même en temps d'interdit. En 1248, par une bulle que confirma plus tard Nicolas IV, Innocent IV avait accordé quarante jours d'indulgence à tous ceux qui visiteraient l'église à certains jours de fête déterminés. En 1363, Urbain V autorisa les prieurs à porter le bâton pastoral dans les offices solennels. Le même Urbain V confirma en 1365, tous les priviléges, libertés & exemptions accordés aux religieux par ses prédécesseurs, ainsi que par les rois & les princes.

Des reliques en grand nombre, déposées dans l'église de la Daurade, augmentaient encore la vénération du peuple. En 1241, l'abbesse & les religieuses de Sainte-Viviane de Rome, de l'ordre de Saint-Benoît, avaient envoyé à ce sanctuaire des reliques célèbres de saints & de saintes. En 1304, le prieur alors à la tête de la communauté avait obtenu des paroissiens de la Daurade une certaine somme pour faire fabriquer des reliquaires en argent destinés à renfermer toutes les reliques que possédait l'église. C'est là enfin que, le 25 mai 1413, avait été fondée la confrérie des *Ames du Purgatoire*. Elle était placée sous la direction de quatre bayles, qui devaient prêter serment entre les mains du prieur. Une chapelle, celle de Saint-Benoît, lui était spécialement affectée. Enfin, dès 1303, la communauté avait donné en quelque sorte la mesure de sa richesse & de sa puissance par une concession importante. Sur les instances de la reine Jeanne de France, elle avait concédé l'hôpital Saint-Jacques avec les maisons & jardins qui en dépendaient, dans le faubourg Saint-Cyprien, à vingt-quatre sœurs destinées au service des pauvres. Ces religieuses devaient, au reste, demeurer dans la dépendance du prieur, qui élisait leur supérieur, & recevait d'elles quinze livres de pension par an. Leur nom de sœurs de la Daurade attestait cette dépendance.

Au quinzième siècle, sauf l'institution de la confrérie indiquée plus haut, il y a peu de faits à ajouter à ceux qui précèdent. En 1441, le prieur était un certain Raimond d'Arense, longtemps professeur de droit canonique à l'Université de Toulouse. Par une bulle d'Eugène IV, datée de cette année, il reçut le prieuré de Saint-Orens d'Auch. Le pape lui renouvela à cette occasion une dispense dont il avait eu déjà besoin pour obtenir le premier de ces deux prieurés. Au seizième siècle, l'événement le plus notable est la réformation de la communauté, opérée en 1535 par le chapitre général des moines noirs. Les définiteurs du chapitre édictèrent de nouveaux statuts, dont le plus important fut qu'à l'avenir le prieur claustral serait institué & révoqué par ses supérieurs. Ces dispositions furent confirmées, au mois de juin de la même année, par le roi Fran-

çois Ier, à la demande du cardinal de Lorraine, archevêque de Narbonne, & alors abbé de Cluny.

En 1703, l'ancienne église restait encore à peu près entière. A cette époque, des réparations mal dirigées en compromirent la solidité. Il fallut la démolir en 1761. La première pierre du nouvel édifice fut posée solennellement trois ans plus tard. Interrompue à plusieurs reprises, la construction n'en est pas encore terminée (septembre 1875). Quant au cloître, il a disparu au commencement du dix-neuvième siècle.

Capucins. — L'ordre des capucins fut introduit à Toulouse en 1582 par les soins du président Étienne Duranti. Au moment où le dix-huitième chapitre général de l'ordre se tenait à Rome, Duranti y envoya un prêtre de Saint-Étienne, Étienne Rouquette, chargé de s'entendre avec l'archevêque de Toulouse, Paul de Foix, ambassadeur de France auprès du pape, afin de décider les pères à fonder un établissement dans la ville. Le général de l'ordre, un Sicilien, Jean-Marie de Tussa, y consentit, & confia le soin de cette fondation au père Thomas de Turin, gardien du couvent de Lyon. Celui-ci, pour s'installer à Toulouse, acquit des pères minimes, au prix de mille louis d'or, le collége de Verdale dont les élèves avaient été expulsés par arrêt du parlement. Le général, sur le rapport de son délégué, lui envoya dix-huit religieux soigneusement choisis. Un de ces moines, frère Onofre de Milan, qui s'y entendait, transforma les bâtiments acquis par l'ordre & installa tout d'abord une petite chapelle. C'est là que furent transportées les reliques de saint Hippolyte & de saint Cassien. Elles avaient appartenu autrefois au collége de Verdale; mais il avait fallu les en retirer, à cause des désordres des écoliers, & les déposer provisoirement dans l'église de Saint-Pierre des Cuisines. Pour suffire à toutes ces dépenses, Étienne Rouquette, le promoteur principal de l'établissement des capucins à Toulouse, leur fit don d'une somme de six cents écus, & prit l'habit dans leur couvent, avec un de ses neveux.

Cependant les pères ne tardèrent pas à se brouiller avec leur ancien protecteur, le président Duranti. Ils accueillirent des religieux cordeliers du couvent de Toulouse. Les cordeliers se plaignirent; le président défendit aux capucins de recevoir désormais aucun nouveau transfuge. Le commissaire des capucins n'ayant pas tenu compte de cette défense, Duranti commença la guerre contre eux. Il empêcha la fondation d'un couvent de leur ordre à Muret & d'un autre à Bordeaux. La plupart des religieux se réfugièrent à Béziers, auprès de l'évêque, un Italien, Thomas Bonzi, de Florence, & y créèrent une maison. En 1583, Duranti, toujours irrité contre eux, fit procéder à une visite exacte de leur couvent. Il s'agissait de découvrir des armes qu'on y disait cachées.

Malgré ces démêlés, le couvent des capucins de Toulouse arrivait à prospérer, & à prendre racine. En 1588, lors d'une peste qui désola le Languedoc, les religieux se distinguèrent par leur zèle à soigner les pestiférés, & deux d'entre eux y perdirent la vie. En 1596, on représenta au chapitre général que l'église du couvent était trop petite pour la foule qui s'y rendait. La reconstruction en fut décidée, & la première pierre posée, le 13 août 1597, par Christophe de Lestang, évêque de Lodève, au nom du cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, en présence du maréchal de Joyeuse, du président du parlement & des capitouls. Ce nouvel édifice fut achevé en 1599.

En 1630, une nouvelle peste désola Toulouse, &, au mois de mars, pénétra dans le couvent qu'il fallut abandonner. Les pères furent mis en quarantaine en divers endroits aux environs de la ville.

C'est à ces faits ou à peu près que se réduit l'histoire du couvent des capucins de Toulouse. Ajoutons seulement que ce fut dans cette ville que se tinrent plusieurs chapitres provinciaux. Tel fut, par exemple, celui du mois de mai 1649, qui renouvela les statuts des chapitres précédents, interdisant l'usage des bains aux religieux dont l'état de santé ne l'exigerait pas absolûment, à cause des mauvaises liaisons, des familiarités & même des scan-

dales qu'entraînait cet usage. Quand la communauté fut supprimée, à la Révolution, elle comptait encore trente membres, gouvernés par un gardien. Le monastère a été démoli au début de ce siècle; l'église est devenue l'École d'artillerie[1].

Carmes. — Le couvent des carmes de Toulouse était assurément l'un des plus anciens que cet ordre eût en France. Il devait être de peu postérieur à la première croisade de saint Louis. La tradition était, au dix-septième siècle, qu'il devait son origine à des religieux que ce roi avait fait venir de la Palestine, & dont il avait envoyé quelques-uns à Raimond VII, comte de Toulouse, sur les instances mêmes de ce prince, ce qui placerait cette fondation avant l'année 1249, date de la mort de Raimond. Du reste, l'inventaire des titres du couvent des carmes, conservé aux archives de la Haute-Garonne, indique la date de 1248.

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette tradition, le premier établissement des carmes à Toulouse se fit un peu en dehors de la ville, à l'extrémité du faubourg Saint-Michel, au lieu dit le *Ferétra,* où ils construisirent une chapelle dédiée à Notre-Dame. Sur cet emplacement s'éleva plus tard un édifice religieux consacré à saint Roch. Quelques années après, se trouvant trop éloignés de la ville, où leur office de prédicateurs les amenait sans cesse, les carmes résolurent de se transporter dans Toulouse même. Ils en obtinrent l'autorisation tant des capitouls, que de l'évêque & du pape. On leur céda un terrain abandonné, où les habitants du voisinage venaient jeter leurs immondices. C'est là qu'ils s'établirent « *postponans les plaisirs de leurs sens à l'interest de la gloire de Dieu & salut des âmes,* » dit leur historien. La bulle de Clément IV, confirmant la donation qui leur était faite de cet emplacement par un certain nombre de bourgeois de la ville, est du 23 juillet 1264, la ratification des capitouls & de l'official de Toulouse du mois de septembre suivant. S'il faut en croire l'annaliste cité plus haut, la conversion de tous les juifs qui résidaient en assez grand nombre dans cette partie de la ville aurait suivi de près leur nouvelle installation.

L'église des carmes ne tarda guère à être achevée. Le 8 janvier 1267, le pape Clément IV y célébrait la messe, & à l'occasion de cette solennité accordait cent jours d'indulgence à ceux qui la visiteraient à diverses fêtes de l'année & particulièrement aux fêtes de la Vierge. Cette indulgence de cent jours, concédée par Clément IV, fut portée à un an & quarante jours par Nicolas IV (1291). Elle devint indulgence plénière, sous de nouvelles conditions, par une bulle de Clément VIII (1595). Paul V (1606, 1609), Clément X (1673), ajoutèrent encore aux priviléges de ce genre que possédait déjà le couvent & qu'avaient rappelés & confirmés, au quinzième siècle, Innocent VIII en 1484, Paul III, au seizième, en 1541.

D'autre part, les papes Alexandre IV (1258) & Grégoire X (1273) avaient par bulle spéciale pris sous leur protection les carmes & leurs biens; Clément IV leur avait permis de recueillir tout cens & rente annuelle établie par testament sans payer aucun droit de justice ni portion canonique (1265). Dès 1261, Alexandre IV les avait exemptés des décimes. Boniface VIII (1302) les avait déchargés de toute exaction séculière. Par une bulle d'Innocent IV (1254) confirmée par une autre d'Alexandre IV (1261), il avait été permis aux su-

[1] Tous ces détails sont tirés de deux manuscrits conservés aux archives de la Haute-Garonne. Le premier, in-4°, est de plusieurs mains. Commencé dès le seizième siècle, il renferme l'histoire du couvent de Toulouse, avec des notices sur les principaux couvents de la province. Le second, in-f°, est une histoire pour ainsi dire officielle du couvent, entreprise en 1694 par le père Gabriel de Saint-Nazaire, prédicateur & ancien gardien de la province, sur l'ordre de frère Emmanuel de Béziers, ministre provincial des capucins de la province de Toulouse. Ce dernier auteur a employé le premier ouvrage, mais en fondant dans le corps de son récit la plupart des pièces justificatives. Ces deux volumes contiennent naturellement peu de détails vraiment historiques. A part quelques dates & quelques indications utiles, tout le reste est beaucoup trop particulier pour rentrer dans notre cadre.

périeurs des carmes de recevoir dans leur ordre les interdits & excommuniés & de les absoudre, tandis qu'en 1322, le pape Jean XXII défendait aux autres ordres d'admettre dans leur sein les religieux sortis de l'ordre des carmes sans la permission du père général. Au point de vue judiciaire, le même Jean XXII, par une bulle de 1316, confirmée par une autre de Clément VI (1336), avait exempté les carmes de la juridiction de l'évêque & du juge ordinaire tant au spirituel qu'au temporel. Clément VI encore avait déclaré, en 1348, qu'ils ne pourraient être excommuniés que par les souverains pontifes. Enfin, en 1594, Clément VIII leur défendait de reconnaître d'autre juridiction que celle du pape, sous peine d'excommunication & de privation d'office. A ces avantages il faut ajouter la permission d'avoir trois cloches, une grande & deux petites, malgré l'opposition de l'évêque & du chapitre de Toulouse (bulles de Clément IV, de 1265, & de Clément VII, de 1530); la préséance accordée aux carmes sur les augustins (sentence de l'official de Toulouse (1356); l'autorisation d'aller en procession avec croix, bannières & reliques, ainsi que de porter les corps de ceux qui voudraient être enterrés dans le couvent des carmes, malgré les défenses de l'archevêque de Toulouse (bulle de Clément VII, 1523).

Outre les souverains pontifes, qui avaient épuisé leurs priviléges en sa faveur, le couvent compta encore parmi ses bienfaiteurs plusieurs rois de France, saint Louis, Charles V, Charles VII, Louis XI, François Ier, des cardinaux, des nobles de haute naissance, de riches bourgeois, des magistrats, &c. Il avait de grands revenus, des reliques célèbres. Son église renfermait de nombreux autels, dont plusieurs avaient été consacrés à nouveau ou érigés au seizième & au dix-septième siècles. Elle était le siége d'une confrérie importante, dite du *Scapulaire*, qui obtint des papes, notamment de Clément VIII, en 1595, divers priviléges. Démolie au commencement de ce siècle, avec les bâtiments conventuels qui s'y rattachaient, elle a laissé libre le terrain qui est aujourd'hui la place des Carmes.

En 1791, la communauté comptait un prieur & trente-six religieux[1].

Carmes déchaussés. — Ces religieux réformés s'établirent à Toulouse au mois de juin 1622. Ils s'installèrent hors de la ville, près de la porte Montgaillard, & y firent aussitôt construire une église & un couvent. L'église fut consacrée dès l'année suivante par l'évêque de Rieux, Jean de Bertier. En 1790, les carmes déchaussés étaient au nombre de vingt, sous la direction d'un prieur. Leur église est aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Exupère. Quant aux bâtiments composant le couvent lui-même, ils ont été partagés entre l'École de médecine & le Muséum d'histoire naturelle.

Sainte-Catherine de Longages. — C'était un couvent de l'ordre de Fontevrault, colonie de l'abbaye de Longages, au diocèse de Rieux. Il fut établi à Toulouse en 1203, dans les dépendances du chapitre Saint-Étienne, moyennant une rente annuelle de vingt sous de Toulouse, que les religieuses s'engagèrent à payer au chapitre, en retour de la concession qui leur était faite. La même année, elles furent aussi autorisées par le même chapitre à avoir un cimetière particulier. En 1525, ce petit prieuré fut abandonné par les religieuses qui l'avaient occupé jusque-là, & leur église, dédiée à sainte Catherine, fut érigée en église paroissiale. Le curé devait en être nommé par l'abbesse de Longages. Cette église a disparu au commencement du dix-neuvième siècle. Quant aux bâtiments conventuels, ils devinrent, en 1528,

[1] Ces détails sont extraits d'une volumineuse compilation, qui existe aux archives de la Haute-Garonne & qui a pour titre : *Livre ou inventaire des titres & documents de ce grand couvent des Carmes de Toulouse, fait en l'an* 1676. C'est un volume in-f°. Les actes y sont rangés par espèces : bulles, indulgences, consécrations, contrats, testaments, fondations, pièces des procès que soutint le couvent, tables diverses. L'ensemble se termine par un catalogue alphabétique de toutes les fondations dont la réduction fut opérée en 1778 par le général de l'ordre, Joseph-Albert Ximénès, avec l'autorisation du pape Sixte VI.

l'hôpital de Sainte-Catherine. Cet établissement, supprimé longtemps avant 1789, avait été destiné primitivement aux gens atteints du *mal de Naples*, tout nouveau à cette époque.

Sainte-Catherine de Sienne. — Ce couvent fut fondé en 1603 par le sieur Bouret, conseiller au parlement de Toulouse, & par sa femme Marie de Costa, qui avaient résolu d'un commun accord de renoncer au monde. Marie de Costa prit l'habit de religieuse dans ce monastère, en 1605, & y fut bientôt rejointe par sa mère & ses sœurs. Le couvent fut béni en 1611; les religieuses n'y étaient installées que depuis l'année précédente.

Chartreux. — Les religieux de Saint-Bruno, dits chartreux, ne s'installèrent à Toulouse que fort tard. Ce fut en 1569, après le massacre des religieux de la chartreuse de Saix, près de Castres. Quatre frères, les seuls survivants du couvent tout entier, purent se sauver & gagner Toulouse. Favorablement accueillis dans cette ville, ils résolurent d'y fonder un nouveau couvent. Les habitants leur donnèrent deux mille livres, & cette somme leur permit d'acquérir une maison & un jardin, situés dans la paroisse de Saint-Pierre des Cuisines. Ils continuèrent, du reste, à jouir des revenus de la chartreuse de Saix jusqu'en 1574, date du rétablissement de ce monastère, par décision du chapitre général de l'ordre. Quoi qu'il en soit, la construction du couvent de Toulouse, décidée dès l'arrivée des chartreux dans cette ville, ne fut commencée qu'en 1602, & la première pierre de l'église ne fut posée qu'en 1607. Cette dernière n'est pas, d'ailleurs, l'édifice subsistant encore aujourd'hui, & qui ne fut achevé qu'au milieu du dix-huitième siècle.

En 1790, la communauté des chartreux de Toulouse se composait d'un prieur, de dix-huit religieux & de douze frères convers. Depuis cette époque, les dépendances du couvent ont été affectées à l'arsenal & au parc d'artillerie. Quant à l'église, elle est devenue l'église paroissiale de Saint-Pierre.

Clarisses de Toulouse. — Il existait à Toulouse, dès 1254, une abbaye de clarisses. On en a la preuve par une bulle du pape Innocent IV, qui indiqua lui-même l'habit qu'elles devaient porter. Leur monastère était situé hors des murs de Toulouse, ce qui les exposait à des dangers continuels toutes les fois qu'éclatait une guerre civile ou étrangère. Aussi demandèrent-elles à Innocent VI, au mois de janvier 1353, l'autorisation de se transporter dans l'intérieur de la ville. Mais la pauvreté des religieuses était grande. Il fallut, pour qu'elles pussent achever les nouveaux bâtiments où elles devaient s'installer, que le pape Grégoire XI leur permît de faire une quête.

Au reste, l'histoire de ce monastère est très-obscure, & les abbesses dont on a conservé les noms sont peu nombreuses. Voici les principales :

Claire de Limasse, 1390 & 1391.

Françoise Arnaud del Pont, 16 octobre 1427.

Messinde de Morlas, 10 février 1433.

Édouarde de Tourneur, 28 février 1435 à 1447.

Arnaudine de Grimoard, 12 mai 1457.

Marguerite de Durfort, 26 mars 1468 à 1483.

Jeanne de Grossols, 18 septembre 1483.

Marie de Grave, 4 mai 1505.

Fromentine de Caussade, 31 juillet 1507.

Charlotte de Minut, 1520.

Clarisses de la Porte ou de Saint-Cyprien. — L'établissement de ces religieuses à Toulouse ne date que de la seconde moitié du quinzième siècle. Elles eurent pour première demeure un local, situé au faubourg Saint-Cyprien, & qui avait d'abord appartenu à des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, dépendant du prieur de la Daurade. Les incursions des ennemis, les inondations de la Garonne ayant chassé ces anciens habitants, leur maison fut occupée par les clarisses. La concession, qui leur en fut faite par Amauri de Senergues, est

datée du 20 juillet 1464. Elle fut confirmée peu de temps après par le pape Pie II. En 1507, les religieuses adoptèrent définitivement la règle de Sainte-Claire. Trois ans plus tard, leur couvent fut réorganisé & réformé par des sœurs clarisses amenées d'Albi. Parmi les abbesses de cet établissement, une seule est connue : c'est Delphine Pasquet, dont le nom figure dans deux actes, l'un de 1582 & l'autre de 1583.

Cordeliers. — Le couvent des grands cordeliers de Toulouse fut fondé, en 1222, par dix religieux. Il devint la maison-mère de la province d'Aquitaine. Son histoire est assez obscure, ses archives ayant presque entièrement disparu. Ce qui en restait jusqu'à ces dernières années, c'était la magnifique église qu'un incendie a fait disparaître en 1871, & qui témoignait mieux qu'aucun texte de la grandeur & de la prospérité de la maison. Au mois de décembre 1522, la règle réformée de l'Observance y fut introduite par Alexandre Russeti, commissaire apostolique délégué pour cette réforme, messire Pierre de Saint-André, premier président du parlement de Toulouse, & frère Arnaud de Saint-Félix, ministre provincial. C'est ce que rapporte, dans ses *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Catel, qui dit avoir eu connaissance de certaines pièces des archives du couvent. Cette règle nouvelle ranima la vie & l'éclat de la maison des cordeliers qui, dans les années suivantes, s'enrichirent d'un grand nombre de donations. En 1562, le couvent fut pillé par les religionnaires & dépouillé de tous les objets précieux qu'il renfermait. Les religieux furent même expulsés momentanément de la ville. Réinstallés peu après, ils demeurèrent dès lors paisibles possesseurs de leur établissement jusqu'à la Révolution. A cette dernière époque, ils étaient au nombre de cinquante.

Dominicains. — Le couvent des dominicains de Toulouse est le plus ancien de tous (1215). En effet, saint Dominique, le grand fondateur de l'ordre, s'étant rendu à Rome avec le célèbre évêque Foulques, y fut accueilli par Innocent III avec le plus grand empressement. Dominique venait demander au pape, qui tenait alors le quatrième concile de Latran, de confirmer la fondation dont il était l'auteur & de lui permettre de la répandre dans toute la chrétienté. Innocent III lui accorda sa demande & donna au nouvel ordre une règle, tirée en partie de celle de Saint-Augustin, en partie de celle de Prémontré.

De retour à Toulouse en 1216, Dominique, qui avait d'abord installé ses premiers compagnons, au nombre de six, dans une maison voisine du Château Narbonnais, que lui avait cédée un habitant de la ville, Pierre Cellani, obtint de l'évêque Foulques un établissement plus spacieux. Celui-ci lui avait déjà concédé l'année précédente, avec le consentement de l'abbé de Saint-Sernin & du prévôt de Saint-Étienne, une maison près de la porte Arnaud-Bernard. En juillet 1216, il y ajouta la sixième partie des dîmes de tout le diocèse &, de plus, trois églises, l'une à Pamiers, l'autre à Lescure, entre Sorèze & Puylaurens, la troisième à Toulouse. Cette dernière, qui dépendait du chapitre de Saint-Étienne, était dédiée à saint Romain ou saint Rome, & c'est tout auprès de cette église que se transportèrent, de la maison de Pierre Cellani, saint Dominique & ses compagnons. On les connaissait dès lors sous le nom de frères prêcheurs, que leur avait accordé Innocent III. La même année 1216 (22 décembre), le successeur de ce pape, Honorius III, confirma la donation de l'évêque de Toulouse, & plaça en même temps l'ordre sous la protection du Saint-Siége, en lui accordant de nouveaux priviléges.

Les dominicains ne devaient habiter auprès de l'église de Saint-Rome, leur seconde résidence à Toulouse, que jusqu'en 1229. Cette année-là, en effet, ils acquirent, au prix de mille deux cents deniers toulousains, un vaste jardin, au lieu des Garrigues, & s'y installèrent dès l'année suivante, vers la Noël. L'évêque Foulques bénit le cimetière & posa la première pierre de l'église. La construction de cette nouvelle maison marcha rapidement, grâce aux libéralités considérables dont les religieux étaient l'objet. Ainsi, Raimond du

Falgar, leur ancien provincial, successeur de Foulques dans l'évêché de Toulouse, leur donna plus de quatre mille sous toulousains pour la salle capitulaire & le cloître, achevés dès 1233, autant pour les cellules & le dortoir, autant pour l'église. Les capitouls contribuèrent pour mille cinq cents livres. En 1234, on put célébrer solennellement dans l'église, déjà fort avancée, la canonisation de saint Dominique. Les papes eux aussi s'occupèrent à consolider cet établissement définitif des frères prêcheurs à Toulouse. En 1245, Innocent IV accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui leur feraient quelque donation pour achever leur monastère & pour fournir à leurs besoins. Urbain IV, en 1262, Clément IV par deux fois dans l'année 1265, crurent devoir approuver, comme leurs prédécesseurs, la translation du couvent dans le lieu qu'il occupait depuis près de trente ans déjà. Raimond, évêque de Toulouse, en avait fait autant en 1260.

Les rigueurs de l'inquisition exaspérèrent la population toulousaine & vinrent arrêter un instant, sinon compromettre cette prospérité. Chassés de la ville en 1234, ils ne purent y rentrer que deux ans plus tard, & après de longs débats, qui appartiennent plutôt à l'histoire générale qu'à l'histoire monastique. Cependant, plus heureux que leurs confrères, les frères prêcheurs de Carcassonne & de Béziers, ils finirent par vivre à peu près en bonne intelligence avec le peuple de Toulouse. Peut-être cela tient-il à la douceur relative qu'ils mirent, au moins après leur retour dans cette ville, dans la recherche des crimes d'hérésie.

En effet, à part ce moment d'arrêt assez court, la prospérité du couvent s'accroît, dans la seconde moitié du treizième siècle, comme elle l'avait fait sans cesse dans la première. En 1271, il est le théâtre d'une scène solennelle. C'est dans son cloître que, le 8 octobre, en présence de Sicard Alaman, sénéchal d'Alphonse de Poitiers, du comte de Comminges, des principaux seigneurs du Midi, des capitouls, Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne, prend possession du comté de Toulouse, au nom du roi Philippe le Hardi, héritier d'Alphonse de Poitiers, son oncle. En 1275, l'un des témoins de l'acte précédent, Sicard Alaman, qui joua un si grand rôle dans le Midi, au treizième siècle, se fait enterrer dans le couvent, exemple qui fut plus tard suivi par une foule de seigneurs & de riches bourgeois. Sicard Alaman avait même porté le prieur des dominicains au nombre de ses exécuteurs testamentaires.

Comblée de priviléges par le Saint-Siége, la communauté obtenait également d'importantes concessions des rois de France. Ainsi, en 1277, Philippe III permit aux religieux d'amener à leur couvent l'eau d'une fontaine voisine de la ville.

Soutenus de tous côtés, les dominicains pouvaient donc continuer sans peine les constructions inaugurées en 1230, & pour lesquelles les ordres monastiques eurent en général un goût si marqué. De 1295 à 1303, fut édifiée la salle capitulaire. Le réfectoire fut terminé à la fin de 1304. La sacristie fut élevée de 1312 à 1315. L'église, achevée vers 1385, fut consacrée l'année suivante par l'évêque de Lesbos, en présence du duc de Berry, qui en fut le parrain. Elle était dédiée à Notre-Dame du Rosaire; mais elle prit aussi pour patron saint Thomas d'Aquin, après que la tête du fameux docteur y eut été déposée, au mois de janvier 1369, à la suite d'une procession solennelle où figura le duc d'Anjou, frère de Charles V. C'était aussi en quelque sorte l'église paroissiale de l'Université, qui y faisait chanter, tous les dimanches, une messe en l'honneur de la Vierge, coutume que Clément V avait approuvée, en accordant de plus des indulgences à ceux qui assisteraient à cette messe pendant l'avent & le carême (bulle du 27 avril 1306). Pendant ce temps, c'est-à-dire avant la consécration de leur église, les dominicains avaient acquis, sur la permission que leur en avait donnée Philippe VI, en 1330, deux maisons voisines de leur infirmerie. Ce dernier bâtiment fut réédifié, en 1341, par Dominique Grenier, religieux du couvent, qui fut plus tard évêque de Pamiers. Enfin, en 1344, la communauté dont les bâtiments s'étaient

trouvés jusque-là en dehors de l'enceinte de Toulouse, y fut désormais comprise. Ce fut quand on releva, cette année même, les remparts de la ville, deux fois démolis au siècle précédent.

Voisins de Saint-Pierre des Cuisines, les frères prêcheurs eurent avec cette église, au commencement du quatorzième siècle, une longue discussion. Il s'agissait des dépouilles des gens qui se faisaient enterrer chez les dominicains, en fraudant ainsi les droits du recteur de la paroisse. Une transaction intervint en 1319; nous la donnons en note; elle peut fournir des renseignements curieux[1].

Durant le quinzième siècle, l'histoire du couvent n'a que peu de faits qui méritent

[1] Noverint universi quod quum esset quaestio seu controversia inter dominum priorem fratrum praedicatorum Tholosae & conventum eorumdem fratrum ex parte una, & dominum Raimundum de Salompniaco monachum monasterii Moyciaci & priorem monasterii Sancti Petri de Coquinis, & dominum Guillelmum Petri de Laterrada rectorem dictae ecclesiae Sancti Petri de Coquinis ex parte altera, super his videlicet & de his quae pertinere poterant seu debebant dicto domino priori & ejus monasterio & praedicto domino rectori dictae ecclesiae de funeribus quae portantur & sepeliuntur in domo dictorum fratrum praedicatorum Tholosae de parrochia dictae ecclesiae Sancti Petri de Coquinis, ratione canonicae portionis praedictae ecclesiae taxatae & ordinatae & per summum pontificem in decretali quae incipit *Super cathedram* in generali Concilio facto & celebrato Viennae editae & renovatae & alias quocumque jure constitutione vel ordinatione ut ibi dictum fuerit praedictus dominus prior fratrum praedicatorum, & frater Poncius Gaufridi ejusdem ordinis, & conventus fratrum praedicatorum Tholosae scindicus & procurator ut asserit dictorum prioris & conventus fratrum praedicatorum pro ee ipsis & dicto conventu conventu ex parte una, & praedicti dominus Raymundus de Salompniaco prior dicti monasterii Sancti Petri de Coquinis & dominus Guillelmus Petri rector dictae ecclesiae pro se ipsis & pro dicto monasterio & ecclesia praedicta Sancti Petri ex parte altera, gratis & ex certa & considerata scientia, unanimiter & concorditer venerunt inter se ad amicabilem compositionem & ordinationem in hunc modum qui sequitur; videlicet quod praedictus dominus prior fratrum praedicatorum & successores ejusdem & conventus praedicti dent, tradant, & dare & tradere teneantur ratione dicti juris praedicto domino priori dicti monasterii, & dicto domino rectori ecclesiae supradictae Sancti Petri de Coquinis, qui nunc sunt & eorum successoribus qui pro tempore fuerint, medietatem omnium illorum cereorum & pannorum aureorum & cericorum qui cum funeribus quae ad praedictum conventum de dicta parrochia Sancti Petri de Coquinis portabuntur ad sepeliendum, videlicet usquequo dictum funus sit seu intret primam portam dicti conventus fratrum praedicatorum, bene & fideliter & sine fraude & quod cum praedicta medietate dictorum cereorum & pannorum aureorum & cericorum qui portabuntur cum dictis funeribus usque ad dictam primam portam dictorum fratrum praedicatorum, abstrahendo de dicta parrochia ut superius est dictum praedicti dominus prior & rector dicti loci Sancti Petri de Coquinis habeant & teneant se pro paccatis & contentis de omnibus funeralibus & canonica portione & caetera de omni eo quod ad eumdem dominum priorem & rectorem pertinere poterat, posset seu deberet, & tam ratione praedictae decretalis *Super cathedram*, quam ratione funeralium & canonicae portionis in legatis, in lectis & equo armato si contingeret ibi esse, & in aliis quae cum praedictis funeribus apportabuntur ad dictum conventum ad sepeliendum, vel alio quocumque jure & ratione praedictae decretalis vel alia quacumque ratione aut alio quocumque jure seu titulo pertinentes vel pertinere debentes. Quam quidem compositionem & ordinationem praedictus dominus prior fratrum praedicatorum pro se & toto conventu suo praesenti atque futuro & dictus dominus prior & rector dicti loci Sancti Petri de Coquinis gratis acceptaverunt, & ratam, gratam & firmam habuerunt & tenuerunt, & per firmam stipulationem ad invicem promiserunt, quod non contra facient, non venient per se, nec per personam seu personas interpositam seu interpositas de jure vel de facto ullo modo; promittentes etiam ad invicem praedictae partes per firmam & solempnem stipulationem mihi notario infrascripto stipulanti & recipienti nomine omnium illorum quorum interest vel interesse potest ipsam compositionem & ordinationem tenere & servare & non contra facere vel venire, durante praedicta ordinatione, dumtaxat quousque per summum pontificem de novo super praedicto articulo aliter duxerit ordinandum. Insuper praedicti domini prior & rector ecclesiae Sancti Petri de Coquinis absolverunt & quittaverunt gratis & bono animo praedicto domino priori fratrum praedicatorum & dicto conventui, & singulis fratribus dicti conventus quidquid ad eos pertinebat

d'être conservés. Il faut citer seulement la réclamation faite par la communauté au sujet du droit d'asile auquel elle prétendait & qui avait été violé [1], ainsi que la fondation de la confrérie de Saint-Vincent Ferrier, faite dans l'église du couvent par les marchands de la ville de Toulouse (1455).

En 1512, des bourgeois firent réparer ou donnèrent de nombreux vitraux à ce même monument; mais, en 1562, la communauté éprouva de grands revers. Devenus maîtres de la ville, les protestants abattirent la flèche du clocher à coups de canon, brisèrent les images & pillèrent le trésor. Les religieux se sauvèrent à deminus. Rentrés peu après, lors du triomphe du parti catholique, ils devaient voir, avant la fin du siècle, leur couvent envahi encore une fois. Ce fut lorsque, le 10 février 1589, la populace vint y massacrer le président Duranti.

A partir de cette époque, la maison des dominicains de Toulouse vécut paisible, mais aussi sans jouer désormais le grand rôle qu'elle avait eu pendant environ quatre cents ans. Ses archives nous la montrent luttant pour la conservation de ses priviléges. En 1637, elle se composait encore de cent vingt religieux, &, à cette date, elle réclamait du roi soixante cordes de bois dont elle prétendait avoir été injustement dépouillée [1]. Elle fut supprimée en 1790. Sa belle église à deux nefs, érigée en paroisse, l'année suivante, sous le vocable de saint Thomas d'Aquin, abandonnée en 1794, utilisée jusqu'à ces derniers temps comme caserne, a été achetée en 1866 avec le couvent par la ville de Toulouse. Elle appartient aujourd'hui au lycée, & lui sert de chapelle [2].

Cordeliers de Saint-Antoine. — Ces religieux vinrent s'établir en 1580, au nombre de trente-deux, dans l'ancien prieuré de Saint-Antoine, qui dépendait de l'abbaye de Lézat. Ils venaient de l'Isle-en-Jourdain, d'où les avaient chassés les protestants. Au dix-septième siècle, leur monastère fut considérablement agrandi; ils firent aussi reconstruire leur église. En 1791, la communauté comptait quinze pères, dirigés par un père gardien.

Religieuses de Lespinasse. — En 1114, Philippine, femme de Guillaume IX, comte de Poitiers, alors maître de la ville & du comté de Toulouse, créa à Lespinasse, près de la ville, un couvent pour les sœurs de Fontevrault, dont le fondateur, Robert d'Arbrissel, avait toute sa confiance. Ces religieuses eurent plus tard une maison dans l'intérieur de Toulouse, avec une petite église qui portait elle-même le nom de Lespinasse, le tout sur la paroisse de Saint-Sernin. Comme toutes les maisons de l'ordre de Fontevrault, cet établisse-

& pertinere poterat seu debebat, ratione dictae canonicae portionis pro funeribus sepultis in cimeteriis dictorum fratrum praedicatorum de dicta parrochia Sancti Petri de Coquinis, a tempore dictae decretalis editae usque ad diem praesentem, in qua haec carta fuit concessa sine aliqua retentione, modo vel conditione quam ibi fecerunt nec retinuerunt ullo modo, & recognoverunt & concesserunt dicti dominus prior & rector ecclesiae supradictae, quod ad voluntatem eorum de omnibus & singulis supradictis plene & integre per praedictum dominum priorem & conventum fratrum praedicatorum fuerat eis plenarie satisfactum, renuntiantes super his praedictae partes omni exceptioni doli mali, & conditioni sine causa & in factum actioni & omni alii juris & facti auxilio. Actum fuit hoc quinta die exitus mensis aprilis, regnante Philippo rege Franciae, & Joanne archiepiscopo Tholosano, anno ab Incarnatione Domini millesimo trecentesimo decimo nono. Hujus rei sunt testes frater Bernardus de Rameta, frater Petrus Ramundi de Orto ejusdem ordinis & conventus, & Raimundus de Pinhaco, dominus de Marcilio, Guillelmus de Fumello, & Bernardus Portas Sartor cives Tholosae, & Vitalis Ruffi publicus Tholosae notarius qui cartam istam scripsit. — (Doat, 73, f°s 408-412.)

[1] Archives de la Haute-Garonne, travée 44, n. 175.

[1] Archives de la Haute-Garonne, travée 44, n. 178.

[2] En 1372, l'archevêque Geoffroi de Vairols avait permis aux dominicains de Toulouse de fonder dans cette ville un couvent de femmes de leur ordre dans une maison désignée sous le nom de *Maison des Trois-Couronnes*. Cette communauté n'a laissé aucune trace.

ment était gouverné par une prieure, assistée d'un prieur pour les affaires spirituelles, la confession, &c. Mais ces couvents subirent presque tous une prompte décadence, &, au seizième siècle, le relâchement de la discipline était tel à Lespinasse qu'en 1560 les religieuses, au nombre de vingt, abandonnèrent toutes à la fois la religion catholique & allèrent se marier à Montauban. L'église & le couvent furent fermés par ordre du parlement de Toulouse.

Feuillans. — L'abbaye cistercienne de Feuillans, au diocèse de Rieux, ne devint chef d'ordre qu'assez tard. Le premier monastère auquel elle donna naissance fut celui de Toulouse. Il fut fondé en 1530 par le sieur Dupin, conseiller au parlement, & par sa femme. Les religieux occupèrent cette maison jusqu'en 1598. A cette date, ils la cédèrent aux feuillantines, & en firent bâtir une autre qui, commencée en 1621, fut rapidement terminée. L'évêque de Rieux, Jean de Bertier, en consacrait l'église dès le mois de janvier 1623. En 1790, le couvent renfermait quatre frères & un prieur.

Feuillantines. — Cet ordre de femmes, qui dépendait du précédent, fut fondé à Montesquieu en Volvestre par Jean de la Barrière, réformateur de l'abbaye de Feuillans. Obligées d'abandonner ce séjour, qui avait été mal choisi, les religieuses vinrent s'établir à Toulouse, avec l'autorisation de Clément VIII (1598). On leur avait d'abord assigné le couvent des Béguins, dans la paroisse de Saint-Pierre; mais ceux-ci refusèrent d'abandonner leur maison. Alors les feuillans cédèrent leur premier monastère aux religieuses feuillantines. Agrandi au début du dix-septième siècle, le couvent de Toulouse devint la pépinière de l'ordre & fournit les premières religieuses de celui de Paris. A la Révolution, les feuillantines étaient encore au nombre de trente.

Jésuites. — L'établissement des jésuites à Toulouse date de 1563. Les premiers pères venaient de Pamiers, d'où ils avaient été expulsés. Installés d'abord dans le couvent des augustines, qui venaient d'être supprimées, ils reçurent, en 1566, l'hôtel de Bernuy. Grâce aux progrès rapides qu'ils firent à Toulouse, ils arrivèrent à posséder dans la ville jusqu'à quatre maisons : le collége, le noviciat ouvert en 1594, la maison professe ouverte en mars 1622, & le séminaire qui date de 1686. Ces divers établissements furent tous saisis en 1762, à l'époque de la suppression de l'ordre en France. Leur collége fut érigé en collége royal par lettres-patentes du 17 novembre 1764.

Religieux de la Merci. — Le couvent des pères de la Merci de Toulouse fut fondé dans le courant du treizième siècle. D'après l'un des registres concernant ce couvent & conservé aux Archives de la Haute-Garonne, c'est l'année 1257 qu'il faudrait accepter pour date de cette fondation. L'emplacement primitif en aurait été situé hors de la porte Arnaud-Bernard. C'est aussi en 1257 que cet établissement paraît pour la première fois dans un acte du 9 mars de cette année, par lequel frère Bertrand, commandeur du monastère, acquiert trois maisons & leurs dépendances, le tout situé au faubourg de la porte Arnaud-Bernard, en dehors de l'enceinte de la ville. Ces immeubles, vendus par Guillaume Urset, bourgeois de Toulouse, étaient grevés de vingt-deux deniers toulousains d'oublies & d'un arrière-acapte, qui furent rachetés par les acquéreurs. Le contrat de vente n'indique pas à quel prix. En 1269, par deux actes, l'un du 3 février & l'autre du 5 mars, analysés dans les répertoires que l'on décrira plus bas, le couvent s'accrut de nouveau. Au mois de février, ce fut de trois maisons cédées par Arnaud Cabal; à ces maisons voisines du couvent s'ajoutaient un verger & la jouissance d'un puits à roue. Au mois de mars, frère Pierre de Cervière, prieur ou administrateur du monastère, acquit deux nouvelles maisons, toujours avec la jouissance d'un puits qui en dépendait. Le vendeur, Raimond Chappelier, avocat, reçut trois cents sous toulousains.

Au quatorzième siècle, comme dans toutes les autres villes du Languedoc, les cou-

vents & hôpitaux situés hors de l'enceinte de Toulouse durent se transporter à l'intérieur de la ville, pour se mettre à l'abri des ravages des Anglais. Cependant, s'il faut en croire les documents cités plus haut, ce transfert n'aurait pas été accompli si vite qu'il ne fût précédé de la destruction des bâtiments du monastère en l'année 1345. Quoi qu'il en soit, la translation dut avoir lieu en 1356, ou même en 1355, en tout cas peu après la grande expédition du Prince Noir. En effet, un acte du 4 février 1356 nous montre une partie de l'ancien emplacement du monastère, c'est-à-dire un jardin avec puits à roue & pigeonnier, donné à cens à Michel Barrau, jardinier, demeurant à Toulouse. Le contrat est passé moyennant une somme de dix-sept florins d'or, quarante-deux deniers toulousains d'oublie annuelle & douze deniers d'arrière-acapte. Cette oublie annuelle de quarante-deux deniers fut, par acte du 17 janvier 1417, réduite à deux livres tournois une fois payées en faveur de Jacquette, veuve & héritière de Michel Barrau.

Le couvent des pères de la Merci ainsi transféré alla s'établir sur la place Arnaud-Bernard, entre les remparts de la ville & la rue dite d'En Foulquier. Ce fut Pons Barelles, général de l'ordre, qui procéda à cette nouvelle installation. Le terrain & les maisons qu'il acquit alors (1362) dépendaient des religieuses de Sainte-Croix de Volvestre, ordre de Fontevrault. Il y eut en réalité échange plutôt qu'achat, les religieuses ayant cédé une portion de leurs immeubles de la place Arnaud-Bernard en retour de diverses maisons que les pères de la Merci possédaient dans l'intérieur de Toulouse. En effet, outre leurs domaines situés hors des remparts, ils en avaient un certain nombre dans la ville même. Une de ces propriétés nous est connue. C'était une borde située rue des *Oulliers* (potiers). Par un acte du 15 février 1359, Bertrand Lagarde, boucher, reconnaît la tenir en fief des religieux de la Merci, moyennant douze sous toulousains d'oublie, payables à la fête de Saint-Thomas.

Ces dispositions prises, Pons Barelles procéda à la construction du nouveau monastère. Il fit édifier successivement l'église, placée sous le vocable de sainte Eulalie, patronne de l'ordre, puis le cloître, qu'il n'éleva pas au delà du premier étage. Le couvent resta ainsi fort longtemps incomplet & ne fut terminé qu'au début du dix-septième siècle. A cette époque, en 1620, le commandeur, Pierre Mulatier, ajouta deux ailes en forme de galerie au cloître. Il fit bâtir également deux rangées de chambres qui composèrent le dortoir, ainsi qu'une tour au-dessus d'une des chapelles de l'église. Dans l'intervalle avaient été construits & achevés, dans les dernières années du quinzième siècle, le portail & le clocher de l'église, avec quelques parties moins importantes du monastère. C'est ce qu'atteste un procès-verbal de cette construction, dressé le 18 juillet 1499, par le commandeur & les religieux de la Merci.

Quant à des protecteurs, le couvent en avait trouvé de bonne heure dans les rois de France. Par lettres-patentes du 16 juin 1339, Philippe VI l'avait pris sous sa garde & l'avait autorisé, en signe de cette protection, à attacher les panonceaux royaux aux portes des maisons qui lui appartenaient. Cette autorisation fut rappelée dans un procès-verbal du 26 avril 1414, dressé à la requête du commandeur & des religieux du couvent. Un siècle & demi plus tard (février 1564), Charles IX confirma ces priviléges, en prenant sous sa protection & sauvegarde tout l'ordre de la Merci, ses biens meubles & immeubles.

A la fin du quinzième siècle, de longues discussions s'élevèrent entre les religieux & l'abbé de Saint-Sernin & son vicaire. Ceux-ci leur contestaient le droit d'enterrer des laïques dans leur cimetière & essayaient de les faire renoncer à leur prétention par des persécutions de toute sorte. L'affaire fut jugée par le parlement de Toulouse, & en faveur du couvent. Un arrêt du 21 juillet 1480 reconnut aux pères de la Merci le droit d'ensevelir dans leur cimetière tous ceux qui de leur vivant, & par-devant témoins, en auraient exprimé la volonté formelle. Par le même arrêt, la cour déclara les prendre sous sa protection spéciale. En 1670 (28 novembre), une

ordonnance des capitouls & de la police de Toulouse leur permit de mettre les armes de la ville sur des murs qu'ils venaient de faire construire, avec défense à tous de les souiller, sous peine de cinquante livres d'amende, attribuées moitié à la ville, un quart au dénonciateur & le reste aux religieux.

L'ordre de Notre-Dame de la Merci fut supprimé, dans le diocèse de Toulouse, par lettres-patentes du roi du 23 décembre 1785, registrées en Parlement le 27 février 1787. Les bâtiments du monastère, occupés d'abord par un petit séminaire fondé par l'archevêque de Brienne, furent démolis vers la fin du siècle dernier[1].

Minimes. — Les minimes s'établirent à Toulouse dans les premières années du seizième siècle. Ils occupèrent l'ancienne chapelle de Saint-Roch, construite en 1392. Leur couvent possédait une belle bibliothèque. Il était remarquable par ses constructions & les peintures qui le décoraient. Au début de la Révolution, en 1791, la communauté comptait vingt & un religieux, dirigés par un correcteur.

Religieuses de Notre-Dame. — Cet ordre, qui se rattachait à la règle de Saint-Benoît, fut fondé à Bordeaux, en 1606, & introduit à Toulouse vers 1623. C'est à cette date que se rapporte un arrêt du parlement autorisant les religieuses à s'établir dans la ville & à y construire un couvent. Le but de leur institution, approuvée par le pape Paul V, était l'enseignement des jeunes filles. La supérieure de la communauté de Toulouse était renouvelée tous les trois ans. On les appelait vulgairement religieuses *du sac,* à cause de la position de leur établissement au fond d'un cul-de-sac, sur un terrain situé aux confins de la paroisse de la Daurade & de celle de Saint-Pierre. Leur couvent, devenu propriété nationale à l'époque de la Révolution, est occupé aujourd'hui par l'Hôpital militaire. Il renfermait encore, à cette époque, soixante religieuses, douze sœurs converses & quatre-vingts pensionnaires.

Religieux de Saint-Orens. — Les religieux de Saint-Orens, d'abord appelés religieux de Sainte-Croix, s'établirent à Toulouse en 1265. L'abbé de Saint-Sernin leur permit de s'installer sur un terrain dépendant de son église, dans le faubourg de Posonville (*Posonvillanum*). En 1356, après l'invasion du Prince Noir, il leur fallut rentrer dans l'intérieur de la ville. On leur céda, pour ce changement de domicile, une petite chapelle, située près de la porte Matabiau & dédiée à saint Orens, évêque d'Auch. Toulouse avait toujours eu une grande dévotion pour ce saint, à l'intervention miraculeuse duquel elle attribuait sa délivrance & le gain de la bataille livrée sous ses murs, en 422, par Théodoric, roi des Visigoths, contre Litorius qui l'assiégeait. Les religieux demeurèrent dans cet endroit jusqu'en 1770, époque où ils cédèrent leur maison aux filles du Bon-Pasteur. Les bâtiments qui la composaient ont aujourd'hui entièrement disparu.

Religieuses de Saint-Pantaléon. — Le cardinal Jean de Comminges, premier archevêque de Toulouse, mort à Avignon au mois de novembre 1348, ordonna par son testament de fonder à ses frais, à Toulouse, un monastère de deux cents religieuses chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin. La maison devait être bâtie le plus près possible de la cathédrale. Les religieuses ne devaient pas avoir plus de cinq ans au moment de leur entrée dans le couvent. Elles devaient former quatre chœurs de cinquante religieuses chacun,

[1] Tous ces renseignements sont extraits d'un registre in-folio conservé aux archives de la Haute-Garonne. C'est l'œuvre d'un religieux du couvent, le sous-diacre Antoine Taillefer. Il a pour titre : *Inventaire général des titres exacts du vénérable couvent de Notre-Dame de la Mercy de Toulouse, commencé en aoust* 1718. — Les mêmes archives renferment un registre, partie du quinzième, partie du seizième siècle, contenant des reconnaissances consenties au couvent depuis l'année 1493 jusqu'à l'année 1541. Il est sur parchemin, se compose de cinquante feuillets & porte pour titre : *Recognitiones venerabilis conventus Beate Marie de Mercede Tholose.*

chargés de célébrer continuellement l'office divin, avec une communauté de douze chanoines, prêtres réguliers, qui diraient la messe à tour de rôle.

Cette fondation fut exécutée deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1350, & confirmée par une bulle de Clément VI de la même année, ainsi que par des lettres de Jean, roi de France. Les exécuteurs testamentaires du cardinal de Comminges donnèrent à ce monastère quelques reliques de saint Pantaléon, entre autres une coupe travaillée par ce saint. Cette maison a subsisté à Toulouse, sous le nom qui lui avait été donné primitivement, jusqu'à la Révolution.

Chanoinesses de Saint-Sernin. — En 1316, un religieux de l'ordre des frères mineurs, Vidal du Four, ayant fait une prédication à Toulouse, réussit à convertir plusieurs femmes de vie peu régulière. Il les rassembla dans une maison de la paroisse du Taur, qui dépendait du chapitre de Saint-Sernin. Le nombre de ces pénitentes s'éleva bientôt jusqu'à trente-sept, & elles formèrent une communauté que Raimond, abbé de Saint-Sernin, soumit à la règle de Saint-Augustin. Il décida que les nouvelles religieuses porteraient à l'avenir le nom de sœurs chanoinesses de Saint-Sernin. Le pape Jean XXII confirma cet établissement par une bulle du mois d'août 1328, & donna le titre d'abbesse à la prieure. En 1562, les protestants s'emparèrent du couvent comme de beaucoup d'autres maisons du même genre de la ville de Toulouse, & détruisirent les tableaux & les images de l'église. La congrégation disparut en 1790.

Petit séminaire. — Le petit séminaire de Toulouse fut institué par lettres-patentes de juillet 1779. Il était fondé pour donner l'éducation aux enfants sans fortune qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ces enfants devaient y faire leurs études depuis la cinquième jusqu'à la rhétorique; ils suivaient les cours des colléges de la ville. L'établissement était entretenu au moyen du produit d'un certain nombre de bénéfices qui lui furent accordés dès l'époque de sa fondation. La pension était calculée sur le pied de vingt-sept livres par mois & par tête, l'habillement non compris. La discipline intérieure était très-sévère. Cet établissement fut installé dans les bâtiments de l'ancien collége de Périgord, dont les biens étaient depuis longtemps sous séquestre, & où l'on ne donnait plus aucun enseignement. Le collége de Périgord, appelé aussi de Saint-Front, datait du quatorzième siècle, & ses revenus montaient à plus de treize mille livres. L'ouverture du Petit Séminaire eut lieu en 1785[1].

Trinitaires. — L'année exacte de la fondation du couvent des pères de la Trinité de Toulouse est inconnue. Dès le dix-septième siècle, l'auteur d'un inventaire, aujourd'hui conservé aux Archives de la Haute-Garonne, avouait que cette date était absolument ignorée. Les titres qui auraient pu l'établir avaient péri, dit-il, *du temps des guerres des Anglois*, c'est-à-dire dans le cours du quatorzième siècle. Au quinzième, le feu avait enlevé ce qui en restait encore. Cependant, des indications que nous n'avons plus lui permettaient de rapporter cette fondation aux premières années du pontificat d'Innocent III, & à une époque assez rapprochée de la date de la formation de l'ordre même, qui fut institué le 28 janvier 1198.

Quoi qu'il en soit, le premier acte qui mentionne l'existence des trinitaires à Toulouse est de l'année 1237. C'est un contrat en vertu duquel les religieux échangent un arpent de *malhol*, qu'ils avaient dans l'enclos Saint-Jean, contre un certain nombre de maisons & jardins contigus à leur couvent & appartenant à un bourgeois de Toulouse. Le couvent des trinitaires est indiqué dans cet acte comme situé *in pede castri Narbonensis*. On y voit de plus qu'un des religieux, frère Raimond, portait le titre de *précepteur & chapelain* du comte de Toulouse, ce qui se

[1] Archives nationales, S. 3253; dossier avec pièces à l'appui & volumineuse correspondance des années 1783 & 1784; plan & pièces s'y rapportant. Il faut y remarquer un règlement imprimé pour le séminaire.

continua sous Alphonse de Poitiers, successeur de Raimond VII.

Le premier établissement des trinitaires en dehors de la ville semble avoir été magnifique : vastes bâtiments conventuels, hôpital, four, &c., rien n'y manquait. Il jouissait d'une véritable prospérité, & tous les rois de France eurent à cœur d'exercer leur libéralité à son égard. En décembre 1268, Alphonse, frère de saint Louis, donne aux religieux, qu'il appelle ses chapelains, une pension perpétuelle de cent sous, qui leur sera payée chaque année par le sénéchal de Toulouse. Cette rente sera prélevée sur le produit de vignes appartenant à un hérétique & confisquées au profit du comte. Le même acte ordonne que le vin de ces vignes serve à la boisson des religieux. Au mois d'août 1279, Philippe III confirme cette donation de son oncle & une autre donation antérieure, toute semblable, du même prince. Trois ans plus tard (février 1282), Philippe III confirme encore la vente de biens d'hérétiques tombés en commise, faite aux trinitaires par son receveur royal. Il autorise en même temps la construction d'un four auprès de leur couvent. Enfin, en janvier 1329, Philippe VI, à titre d'aumône, pour le salut de son âme, de celles de la reine & de son fils Jean, accorde aux mêmes religieux la faculté de prendre chaque semaine, à perpétuité, dans sa forêt de Fousseret, une charrette de bois tirée à trois chevaux pour leur chauffage ou pour bâtisse, ou réparation de leur monastère. A propos de cette permission, une note de l'inventaire des archives ajoute : « *On a perdu cette faculté faute & pour ne s'en estre servi que pẽu de temps.* »

Cette prospérité ininterrompue de l'établissement des trinitaires de Toulouse devait s'arrêter un moment, dans la seconde moitié du quatorzième siècle. En 1355, lors du passage dévastateur du Prince Noir, leurs bâtiments furent complétement détruits, comme tous les édifices situés hors de l'enceinte des villes. Jean II, voulant réparer ce désastre, leur accorda, le 12 décembre 1359, une charte d'amortissement jusqu'à concurrence de deux cents deniers d'or. Le couvent fut alors transporté à l'intérieur de la ville, dans la rue de la Treille. On acheta une maison avec quatre ouvroirs, située près de l'église Saint-Victor. Les religieux durent payer pour cette acquisition, en frais d'amortissement, deux cent quarante florins d'or (acte du 13 avril 1361). L'église de Saint-Victor leur fut cédée ensuite par le chapitre cathédral, sous certaines conditions.

D'après cela, il semble que l'établissement des trinitaires ait vite réparé ses pertes, & retrouvé en grande partie sa prospérité ancienne. En tout cas, les faveurs royales lui furent prodiguées comme par le passé. Le 15 mars 1377, Louis, duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, permet aux religieux de faire des acquisitions jusqu'à concurrence de quarante livres tournois de revenu annuel, sans payer aucun droit d'amortissement. Il ne leur demande en retour de cette concession que de célébrer à perpétuité une messe du Saint-Esprit pour le salut de son âme & de celle de son frère, Charles V. Après la mort des deux princes, elle doit être remplacée par une messe des morts, dite chaque jour par un des religieux. La patente accordée par Louis d'Anjou fut renouvelée aux mêmes conditions par le roi de France, l'année suivante (mai 1378).

Mais les pères de la Trinité ne devaient guère être plus heureux à l'intérieur de Toulouse qu'ils ne l'avaient été au dehors. Ruiné par les Anglais au quatorzième siècle, leur couvent fut anéanti de nouveau par le grand incendie du 7 mai 1463, qui consuma plus de la moitié de la ville. La pénurie des religieux fut grande d'abord. Presque réduits à la mendicité, ils ne purent rebâtir tout de suite leur monastère. Des débris que leur avait laissés l'incendie, ils se firent un cloître avec des chambres au-dessus. Pour comble de malheur, le feu qui avait emporté les édifices avait fait disparaître du même coup les titres des biens-fonds & des rentes du couvent, de sorte que les censitaires refusaient tout argent. Cela dura jusqu'en 1534. A cette date (28 mai), le sénéchal de Toulouse fit authentiquer par un notaire toutes les pièces qui restaient encore entre les mains des religieux, ce qui leur permit de mettre

enfin à la raison leurs débiteurs récalcitrants. Toutefois, ils n'avaient pas attendu jusque-là pour rebâtir leur église. Dès le 27 avril 1511, le nouvel édifice avait été consacré par Eustache, évêque de Saintes. Il était dédié, non plus à saint Victor, mais à la Trinité. Au dix-huitième siècle, il subsistait encore avec le couvent qui s'y rattachait. L'ordre des trinitaires fut supprimé en 1790 comme les autres ordres existant en France[1].

Saint-Germier de Muret. — Au nombre des saints locaux honorés dans le pays de Toulouse, il faut compter saint Germier (*Geremarus* & *Germerius*), saint différent de celui du Nord, auquel était dédiée la célèbre abbaye de Saint-Germer en Flaye. Ce saint, évêque de Toulouse, fleurit, dit-on, à l'époque de Clovis; telle est du moins la version que fournit une Vie, dont un fragment existe aujourd'hui dans le cartulaire de Lézat, à la Bibliothèque nationale, fragment dont la transcription est du treizième siècle, mais qui, emprunté à un recueil de Vies de saints de l'abbaye, doit dater du onzième ou du douzième siècle. Il faut reconnaître malheureusement que ce texte n'est rien moins qu'authentique; il paraît avoir subi de nombreuses altérations, & en tout cas il est impossible d'y voir autre chose qu'un remaniement, un développement d'une Vie plus ancienne. En tout cas, voici l'analyse du fragment qui se rapporte tout spécialement à l'établissement dont l'histoire va suivre & qui est inséré dans le cartulaire comme titre de propriété :

Saint Germier se rend dans le nord de la France, auprès du roi Clovis; instruit de son approche, le roi envoie à sa rencontre des gens de son entourage pour lui faire honneur & l'amener en sa présence. Arrivé devant lui, le saint pontife l'étonne par sa modestie & ses vertus, lui raconte sa vie & prend part à un festin donné à la cour; Dieu permet un miracle en faveur de son saint confesseur, & tous les plats servis aux convives prennent un goût exquis. Étonnement, admiration des spectateurs. Le roi demande à Germier quelle grâce il désire de lui; l'évêque demande la concession à Doz, dans le pays de Toulouse, d'autant de terre qu'en pourra couvrir son manteau, afin d'y faire enterrer son corps (*corpusculum*), sous l'égide de saint Sernin. Clovis, plus généreux, lui donne une étendue de deux mille pas autour de Doz & autant de terre que sept paires de bœufs en pourront labourer en un jour; il y ajoute de l'or, de l'argent, des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, &c.; enfin, pour rendre sa donation plus authentique, il en fait rédiger un acte (*cyrographum*), auquel il appose son seing & celui des principaux de sa cour.

[1] Les Archives de la Haute-Garonne contiennent plusieurs documents sur le couvent des Trinitaires. Outre deux registres de reconnaissances allant, l'un de 1369 à 1455, l'autre de 1488 à 1534, elles renferment, sous la cote 87, un manuscrit in-f° de la fin du dix-septième siècle. Ce manuscrit est intitulé : *Inventaire & estat des biens immeubles & rentes du couvent de la Sainte-Trinité de Thoulouse.* Il est l'œuvre d'un nommé Grégoire Reynès, religieux, prêtre, syndic & organiste du couvent, qui date son travail du 28 octobre 1692, & qui l'a continué dans un second volume, également in-f°, coté 86, & daté de 1693. Voici l'avis que l'auteur a placé lui-même en tête de son œuvre. On pourra connaître par là la nature & la portée de ce travail, auquel ont été empruntées la plupart des indications de la notice qui précède.

« Le dessain que j'ay en faisant cest ouvrage est de donner une entière connoissance des affaires de ce couvent à tous les religieux qui en composent la communauté. Et, pour l'exécution de ce dessain, j'ay travaillé longtemps à ranger & vériffier tous les papiers & actes quy sont dans les archives pour en faire l'inventaire que j'ay abandonné plusieurs fois par la difficulté que je trouvois d'en venir à bout..... Mais enfin, puisque je l'ay entrepris, il faut m'aquitter de ma parolle & vous faire voir, dans ce premier livre, tous les biens immeubles & rentes que ce couvent possède la presente année 1692, à commencé depuis nostre premier establissement au faubourg Saint-Michel quy feut environ l'an 1205; &, sur ce fondement, je mets ensuitte touttes les donations des roys faites en faveur des P. religieux, achapts & fondations quy ont estées employées pour l'agrandissement d'icelluy.

« Apres suit le second establissement fait dans Toulouse, quy feut lors de la guerre que la France avoit contre les Anglois, en 1362, & pour s'agrandir; je mets touttes les acquisitions qui ont esté faittes pour cella avec les fondations & rentes quy y feurent employées..... »

Enfin, au moment de le congédier, il se recommande à lui par ses cheveux & fait imiter son exemple par ses seigneurs. De retour dans le midi, saint Germier est accueilli avec joie par son clergé & par le peuple, fait construire à Doz une église dédiée à saint Sernin, avec trois autels, élève une autre église à Rozinhac, celle-là dédiée à saint Martin, s'établit à Doz, y transporte toute sa fortune & y fonde un couvent de moines.

Ce récit, si on l'admettait textuellement, ferait remonter la fondation de Muret à la fin du règne de Clovis I (507-511); mais le manque absolu de tout caractère ancien dans la forme du récit, le peu de précision des détails ne permettent pas de lui attribuer une date aussi précise; D. Vaissete (voir tome I, p. 577) place la Vie de saint Germier vers 541; nous croyons qu'on peut la reculer un peu plus & que tout ce qu'on peut induire de ce morceau, c'est l'ancienneté de l'église de Saint-Saturnin de Muret, qui prit le nom de Saint-Germier quand elle eut reçu le tombeau de son saint fondateur.

L'église élevée sur le tombeau de ce saint prélat tomba par la suite entre les mains de possesseurs laïques, &, en 948, le dernier de ses maîtres, Radvèus, la donna à l'abbé de Lézat, Adazius, avec défense de jamais l'aliéner. Ainsi redevenue propriété purement ecclésiastique, cette petite chapelle vit se grouper autour d'elle une population de plus en plus nombreuse, grâce à la sécurité relative dont jouissait son territoire. Ce fut là l'origine réelle de Muret. La majeure partie de cette ville appartenait, en effet, à l'église de Saint-Germier, & c'était d'elle que les bourgeois tenaient leurs terres. C'était aussi le prévôt qui présidait le tribunal communal, & l'autorité des seigneurs, famille pourtant assez puissante, alliée aux comtes de Comminges, ne paraît pas pendant tout le douzième siècle.

A ce siècle & aux dernières années du précédent se rattachent un certain nombre de faits, qui permettent de se rendre compte des rapports qu'entretenaient avec les seigneurs & les bourgeois de Muret les prévôts de l'église dont on donne ici la notice. En 1090, le prévôt alors en fonctions transporte le marché de la ville à l'intérieur des murs. Placé primitivement en dehors du château, il avait eu à souffrir des incursions de Guillaume, comte de Toulouse. Cette translation est approuvée par l'abbé de Lézat, supérieur ecclésiastique de l'église de Saint-Germier & par les seigneurs de Muret. L'acte qui en fait mention indique aussi les villages dont les habitants devront payer un droit au prévôt pour être admis à ce marché. Le même dignitaire possédait encore à Muret une forge, qu'il accensa en 1120 à deux frères, Hugues & Arnaud[1]. Les conditions imposées aux censitaires font de cet accensement une pièce intéressante.

Un peu plus tard, en 1155, une nouvelle église fut construite à Muret, tout près du château. L'ancienne payait divers droits à l'église épiscopale de Toulouse. Aussi un accord conclu la même année étendit-il ces droits à la nouvelle église. Ils furent fixés à deux sous & quatre deniers de redevance annuelle. On régla par la même transaction le partage entre les deux établissements des offrandes & dons faits par

[1] In Christi nomine. Sciendum est quod Ugo & Arnaldus frater suus venerunt ad prepositum Odonem S. Germerii, & fecerunt placitum cum illo de illa forga de Sancto Germerio, quam acapdaverunt ad fevum & dederunt ei x solidos,..... ut semper ipsa ferramenta operet de duo pario boum sine ullo precio, & mittat manus & carbonem similiter de omnia opera que ad ecclesia pertinet, de ferro & de strals de domo Sancti Germerii sine precio faciat cum suo carbone, similiter de picos de molinos, ut operet unumquemque annum per xv puneras inter frumento & torca. Et si prepositus habuerit querimoniam de fabro, firmancias inde habeat, & per consilium suum emendet. Et in festo Sancti Germerii debet reddere censum annuatim tria paria ferrature equi vel muli. Quando prior voluerit operari opera sua, debet denunciare fabro, & ille completo opere quod tenet pre manibus, debet statim manum mittere ad opera prepositi & operari ea donec facta sint, & non ea debet dimittere donec perficiantur propter opus alicujus alterius hominis, & de omni opera ista supranominata quando fecerit, prepositus donet ei comedere panem & vinum..... Mense januario, feria IIIa, anno ab Incarnatione Domini Mo Co XXo. — (Lat. 9189, fo 280 a.)

les personnes ensevelies dans leurs cimetières respectifs. Enfin, en 1198, le prévôt obtint du comte de Comminges une charte portant sauf-conduit pour tous ceux qui viendraient à Muret célébrer la fête du patron de son église. Cet acte prouve que la constitution municipale de Muret comportait une certaine liberté pour les bourgeois, & qu'ils prenaient part aux résolutions concernant les affaires de la ville, car le comte de Comminges, leur seigneur, ne put accorder la charte dont il s'agit, sans avoir obtenu d'abord l'assentiment des prud'hommes[1].

Comme on l'a vu par ce qui précède, l'église de Saint-Germier était administrée par un prévôt. Elle était desservie par des moines de l'ordre de Saint-Benoît. Le prévôt était nommé par l'abbé de Lézat. Dans certains actes, on le voit prendre le titre de prieur. Voici les noms de quelques-uns de ces dignitaires, avec l'indication des principaux actes de leur vie.

I. Vézias[2] achète des serfs d'un certain Guillem Amel de Ox. L'acte d'achat est du temps de l'abbé de Lézat, Bernard Raimond, évêque de Conserans, & du roi Philippe Ier (1060-1065).

II. Amels Aton reçoit, dans les dernières années du onzième siècle, de Donat Orumbel, une famille de serfs. Il dut payer en retour une somme de quinze sous à ce même Donat Orumbel, & de cinq sous à Pierre-Raimond de Muret.

III. Amels Pierre préside à la translation du marché de Muret dans l'intérieur de la ville (1090). La même année, Roger de Muret & sa femme Sereine lui donnent l'église de Rozinhac.

IV. Eudes reçoit en 1111 une donation de Vacher d'Espereiger.

V. Guillem est prévôt en 1119.

VI. Eudes engage en 1120 à Ug & Arnaud la forge de Saint-Germier, moyennant certaines redevances & certains travaux manuels.

VII. Aton reçoit, le 1er juin 1137, d'Amanieu d'Ox, le casal du Lac avec ses dépendances. La donation fut faite en présence de Geoffroi de Muret. Aton paraît encore au mois d'août de la même année.

VIII. Raimond obtient de Pierre d'Ox l'abandon de différents droits en septembre 1160.

IX. Guillem de Saint-Clar, en janvier 1165 (v. st.), de concert avec Aton, abbé de Lézat, donne à un certain Compans le loyer d'une terre près de Muret, moyennant le payement de la dîme à Saint-Germier, & avec défense de percevoir les recettes sans l'envoyé du monastère. A la même époque, Bernard, comte de Comminges, concède à ce prévôt dans le château neuf de Muret un terrain, franc de toute redevance, à l'imitation de ce qu'avait fait l'ancien comte Dodon. En janvier 1176, le même Guillaume de Saint-Clar obtient de Pons d'Ox l'abandon de toutes ses prétentions sur l'église de Saint-Martin d'Ox[1]. Au

[1] Sciendum est quod ego Bernardus, Convenarum comes dominusque Murelli, amore Dei & remissione meorum peccaminum, per me & per cunctos meos successores dominos Murelli & pro omni meo ordinio, dono & concedo Deo & ecclesie Sancti Germerii de Murel & Guillelmo ejusdem ecclesie priori ejusque successoribus, ut omnes homines ad festum sancti Germerii convenientes apud Murellum undecumque sint, sint omnino liberi & securi, die vigilie festi sancti Germerii & in festo ejusdem & in crastinum, infra Murellum & foris a me & a meis successoribus & ab omni populo de Murello & ab omnibus meis amicis, nisi homicidium perpetraverint vel captum tenuerint. Hec omnia, ut suprascriptum est vel melius intelligi potest, fecit dominus Bernardus, Convenarum comes dominusque Murelli, consilio & voluntate proborum hominum & populi de Murello, scilicet Bernardi Baronis vicarii, & Bernardi de Seises, & Donati de Turre, & Vitalis Johannis, & Atonis, & Arnaldi, sacerdotum ecclesie Sancti Germerii de Murello, qui hujus prescripti doni & cessionis testes sunt, & aliorum multorum. Facta carta ista mense junii, feria IIIa, anno ab Incarnatione Domini M°C°XC°VII°, regnante Filipo rege Francorum, Raimundo comite Tholosano, Fulcrando episcopo. — (Lat. 9189, f° 269 *b*.)

[2] Toutes les indications qui suivent sont tirées du cartulaire de Lézat, tant de fois cité (lat. 9189). On trouvera la plus grande partie de ces renvois justifiés au tome V, *Catalogue de l'abbaye de Lézat*.

[1] Sciendum est quod Poncius d'Ox amparabat & contradicebat illam quartam partem ecclesie d'Ox, quam parentes sui dederant Domino Deo & eccle-

mois de novembre 1177, Bertrand, évêque de Toulouse, & le chapitre de cette ville lui confirment la possession pleine & entière de l'église d'Ox, sauf les droits supérieurs de l'ordinaire. En janvier 1182, il obtient qu'Arnaud de Grazac abandonne au monastère tous ses droits sur l'église de Montanha. En mars suivant, il s'accorde avec un certain Bernard Eiz au sujet d'un terrain situé entre l'égout du prieur & la maison dudit Bernard. Au mois de novembre 1182, il achète d'Arnaud de Saint-Amans un casal, situé près de l'ancienne église de Saint-Germier. En septembre 1194, il recouvre quelques dîmes usurpées sur sa prévôté. Vers la même époque, il a avec un certain Bernard, fils de Bernard Coxa, un différend terminé par la médiation des prud'hommes de Muret. Le prévôt obtint gain de cause. Il s'agissait du droit de passage sur un fief possédé par ledit Bernard. Ce droit n'était pas exprimé dans la charte d'inféodation; mais il fut concédé. C'est aussi grâce à l'intervention des prud'hommes de Muret, qui donnent leur assentiment, que Guillem de Saint-Clar obtint, en juin 1198, du comte de Comminges, Bernard, un sauf-conduit pour trois jours en faveur de tous ceux qui viendraient dans la ville le jour de la fête de Saint-Germier. Enfin, le 23 août 1210, il assiste à un acte d'affranchissement consenti par Guillem Pons, abbé de Lézat.

X. Pierre de Rieux figure déjà en 1230 comme prévôt du prieuré (acte du 22 août). En 1232 (v. st.), Pierre de Saint-Jean lui donne une maison à Muret. Il paraît fréquemment dans les années suivantes jusqu'en novembre 1239.

XI. Guillem de Roer figure dans des actes assez nombreux de janvier 1242 (v. st.) à janvier 1248 (v. st.). En 1245, il eut avec un certain Bonet de Muret une contestation assez difficile au sujet de vignes situées dans le territoire de la ville. On donne en note l'acte concernant ce débat. C'est une pièce curieuse à cause des considérations juridiques qui y sont exprimées[1].

sie Lesatensi & ecclesie Sancti Germerii, & casalem Vitalis de Lacu & nepotum suorum cum omni tenentia eorum. Et de ista amparatione & contradictione venit ad finem & concordiam Poncius d'Ox cum domino Guillelmo abbate Lesatensi & cum Guillelmo de Sancto Claro priore Sancti Germerii hoc modo, quod predictus Poncius d'Ox recognovit & concessit & solvit & donavit pro amore Dei & suorum peccatorum indulgentia quicquid ullo modo vel ulla ratione petere putabat vel poterat sive justum sive injustum in tota ecclesia Sancti Martini d'Ox & in toto ecclesiastico. Et recognovit & concessit & solvit & donavit casalem Vitalis de Lacu & omnem eorum tenentiam Domino Deo & beato Petro apostolo & domino Guillelmo abbati monasterii Lesatensis & Guillelmo de Sancto Claro priori Sancti Germerii & habitatoribus predictarum ecclesiarum presentibus & futuris. Et si aliquis homo vel femina cum carta vel sine carta veniebat contra hanc predictam absolutionem & donationem aliquo tempore, non debet carta illa audiri vel recipi. Et predictus Poncius d'Ox & suum ordinium debent facere garentiam de omnibus amparatoribus & clamatoribus domino abbati Lesatensi presenti & futuro & priori Sancti Germerii presenti & futuro. De hac omni re prescripta sunt testes Compang, & Bernardus de Saixes, & Guillelmus de Carasils, & Arnaldus de Burnau ambo diachoni, & Ato del Forc. Facta carta feria IIIa, mense januarii, anno ab Incarnatione Mo Co LXXo VIo, Lodovico rege Francorum, Raimundo comite Tolosano, Bertrando episcopo. Geraldus scripsit. — (Lat. 9189, fo 282 c.)

[1] Notum sit quod cum controversia diutius verteretur, uti ibi fuit dictum, inter Bonetum de Murello ex parte una & Guillelmum de Roeriis priorem ecclesie Sancti Germerii ex altera, super illis vineis cum terris in quibus sunt, quarum una est..... pro eo quod dictus Bonetus dicebat dictas vineas esse de feudo & dominio suo & ecclesia non poterat eas aliquo modo lucrari absque ipsius Boneti beneplacito & voluntate, cum ex hoc contingeret eum ibi amittere jura sua, super hoc Tholose consuetudinem inducendo, & preterea posito quod ecclesia posset eas lucrari, id absque consilio ejusdem Boneti fieri non debuit, qui habet ibi II solidos & IIIIor denarios & obolum Morlanenses oblias annuatim & de quolibet solido vende I denarium & de quolibet solido pignoris I obolum, & quod de suo consilio fiant, & suum retroacapite quando evenerit, & quod non possint dari ad superfeudum, & de clamore fidancias & suam justiciam. Econtra vero prior ipse dicebat quod ecclesia utpote que pre ceteris nationibus plenissima debet libertate gaudere de jure potest & debet indistincte feuda honorata & honesta lucrari & possidere, non obstante consuetudine Tholosana, que nisi esset introducta de consensu ecclesiarum ibidem existentium, que ideo consenserunt quia ibi habent feoda

Hôpital Saint-Jacques de Toulouse. — L'hôpital de Saint-Jacques dépendait, paraît-il, des capitouls, ce qui ferait croire qu'il avait été dans le principe une fondation municipale. En 1675, par arrêt de la chambre de l'Arsenal, il fut concédé à l'ordre de Saint-Lazare. Voici les détails que donne au sujet de cet établissement l'acte de prise de possession. Situé en face de l'église du Taur, il existait, s'il faut ajouter foi à d'anciennes traditions, dès 1478, & dépendait à l'origine de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier. Il était destiné à recueillir les enfants trouvés. La maison, en 1675, paraissait déjà remonter à une date assez ancienne. Sur la façade figuraient les armes de France & de Toulouse, accompagnées de divers bas-reliefs, statues de saints, représentations mystiques, &c. Quand les délégués de l'ordre de Saint-Lazare vinrent pour en prendre possession, ils trouvèrent les locaux occupés en partie par le curé de l'église du Taur, que les marguilliers de cette paroisse y avaient installé. Une autre portion des bâtiments était habitée par un cordonnier, si bien que la maison, ainsi envahie, avait absolument perdu le caractère d'asile hospitalier que lui avaient assigné ses fondateurs[1].

Hôpital de l'Ile-en-Jourdain. — Cet établissement hospitalier apparaît constitué dans les actes dès 1552; à cette date il recevait de nombreuses donations. Ses principales ressources se composaient des rentes autrefois établies par divers particuliers. L'administration en était confiée à plusieurs personnes qui s'intitulaient *régents* & *administrateurs*, se recrutaient parmi les notables de la ville & avaient un délégué qui s'occupait des détails de la gestion, sous la haute surveillance du bureau; il s'appelait *hospitalier* ou *gardien*. En 1673, il fut cité par les commissaires députés par l'ordre de Saint-Lazare pour avoir à rendre compte de sa gestion & à rendre les revenus des vingt-neuf dernières années. A la suite de ces premières informations, l'hôpital fut réuni définitivement à l'ordre de Saint-Lazare[2].

Hôpital de Cornebarrieu. — Il fut réuni à l'ordre par arrêt de la chambre de l'Arsenal, du 28 janvier 1682; si l'on en juge par divers compoix du dix-septième siècle, il avait des possessions assez étendues. — A *Portet* un établissement hospitalier existait dès le commencement du seizième siècle; il paraît dans des chartes de 1537 à 1545. — A *Vaquiès*, autre hôpital occupé par l'ordre en 1675-1676. — A *Verfeil* un établissement réuni à l'ordre, le 12 janvier 1680[3]. [A. M.]

multa & juridictiones temporales que *claustra* vocantur, aliquatenus non valeret. Negabat preterea dictus prior eumdem Bonetum in dictis vineis & terris in quibus sunt habere jura predicta vel aliquid de predictis, preter oblias duntaxat predictas sine plure, & offerebat inde se stare juri dictus prior cum esset in possessione dictarum vinearum ubi deberet. Tandem inter eos amicabilis compositio intervenit in hunc modum, videlicet quod dictus Bonetus per se suosque heredes in perpetuum concessit predictas vineas & terras in quibus sunt habendas & possidendas ab eodem priore & successoribus ejus & eorum ordinio in perpetuum, ad omnes eorum voluntates inde faciendas, retentis ibi predictis II solidis & IIII^or denariis obolo Morlanensibus obliarum sine plure, a predicto priore & suis successoribus eidem Boneto & ejus ordinio in perpetuum singulis annis in festo Sancte Marie de augusto solvendis. Et cum predictis obliis sine plure & omni alio jure & sine retentione quam ibi non fecit, dictus Bonetus per se suumque ordinium eidem priori & omni ejus ordinio in perpetuum promisit firmam facere guirentiam de omnibus amparatoribus ex parte dominationis de vineis & terris predictis. Hoc fuit factum in presentia domini Petri de Dalbs abbatis Lezati, qui predicta voluit & laudavit, & dividuntur de hoc due carte per alfabetum. Hoc fuit factum IX° die in exitu mensis septembris, feria VI^a, anno ab Incarnatione Domini M°CC°L°V°, regnante Lodovico rege Francorum, Raimundo Tholosano comite, Raimundo episcopo. Hujus rei sunt testes Vitalis de Cervino, qui tunc erat bajuli (*sic*) Murelli, & Arnaldus de Dobleto juvenis, & Petrus de Falgare, & Petrus Vitalis qui manet in claustro Sancti Germerii, & Petrus d'Aran, & Vitalis de Poncio Geraldo, qui hanc cartam scripsit. — (Lat. 9189, f° 280 c.)

[1] Archives nationales, S. 4911.

[2] *Ibid.* papiers divers & actes en parchemin saisis lors de l'occupation de l'hôpital par l'ordre de Saint-Lazare.

[3] S. 4911-12.

NOTE CXLVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse d'Agde.

Comme beaucoup d'autres évêques de la Province, celui d'Agde était seigneur temporel de sa ville épiscopale. Ce pouvoir, qu'il exerça librement jusqu'en 1789, tirait son origine d'un diplôme de Charles le Chauve de 848. En effet, le 11 août de cette année, ce roi, à la requête du comte Apollonius, concéda à l'évêque Dagbert le tiers des droits domaniaux & comtaux du diocèse & lui restitua le tiers des domaines que ses prédécesseurs avaient enlevés à son église; par ces domaines, le roi entendait, sans doute, les terres sécularisées au huitième siècle & dont la majeure partie ne rentra jamais dans les mains de leurs anciens possesseurs. Cette donation rendit les évêques d'Agde seigneurs de la ville pour un tiers; & il semble que personne ne les ait troublés dans la libre possession de ces droits jusqu'au douzième siècle; à cette époque, en 1173, ils obtinrent de Louis VII, qui commençait à rétablir l'autorité royale dans le Midi, un acte qui confirmait le diplôme de 848 & étendait l'immunité qu'il accordait à toutes les nouvelles possessions de l'église d'Agde; cet acte reconnaissait encore à l'évêque le droit d'élever des fortifications & de clore les faubourgs, lui octroyait le tiers des droits sur les transports, la pêche tant en eau douce que sur mer, la chasse, les salines, les péages; à ses vassaux il put rendre la justice civile & criminelle; enfin le roi le déclara exempt du droit de dépouilles. A cette époque il possédait le château de Mèze, nombre de petites villes, parmi lesquelles Nésignan, dont les prélats firent plus tard leur maison de campagne, & l'abbaye de Saint-Sever.

Vers le même temps, & à la suite de nombreuses vicissitudes, la vicomté d'Agde était tombée entre les mains du vicomte de Nimes, Bernard-Aton VI, qui ne pouvait conserver ni l'une ni l'autre de ces cités. Celle de Nimes fut cédée par lui à Raimond V de Toulouse, qui l'unit à ses vastes États; celle d'Agde fut abandonnée à l'évêque (1187). Cette cession complète fut confirmée la même année par le comte de Toulouse, qui devint le suzerain immédiat de l'évêque. A ce fief important, celui-ci joignit la chancellerie du comte, qui lui fut inféodée au moins à partir de 1192; mais cette dignité n'était qu'honoraire & ne donnait lieu à des services effectifs que dans des circonstances exceptionnelles.

La guerre des albigeois vint encore simplifier la situation; devenu maître de tous les pays environnants, substitué partout au comte de Toulouse, Amauri de Montfort régla les contestations qu'il avait avec l'évêque Thédise; par un accord singulier, conclu en 1219, ils devinrent vassaux & suzerains l'un de l'autre, se partagèrent les fiefs de l'Agadez, & l'évêque dut chaque année remettre au comte comme redevance un épervier bien dressé. Cet accord ne dura pas, & en 1224, Raimond VII étant rentré dans la ville, l'évêque dut passer un nouvel acte avec lui, revenir aux anciennes conditions & se reconnaître son vassal; il lui fallut prêter hommage & jurer fidélité à chaque nouveau suzerain; le compois de la paix ou pezade fut attribué par moitié à chacun des deux contractants.

Cependant Louis VIII arrive devant Avignon; le Midi se soumet à lui, & partout le roi, successeur du comte de Toulouse, renouvelle les anciens accords conclus par lui avec les prélats. En 1234, le conseil de Louis IX s'accorde avec le successeur de Thédise, Bertrand; la convention de 1219 est abrogée; le roi obtient tous les châteaux pour lesquels le comte de Montfort devait l'hommage à l'évêque; celui-ci lui quitte ses droits sur la chancellerie de Toulouse & se reconnaît son vassal. A partir de ce moment, l'évêque & le chapitre possédèrent paisiblement le comté & la vicomté d'Agde.

Comme seigneur souverain du diocèse, l'évêque y exerçait un grand nombre de droits divers. Tel était celui de naufrage & d'épaves. En 1202, un huissier du roi d'Aragon reçoit de lui une galère qui

s'était brisée près de la cité (voyez aussi un acte de 1450). Il possédait la cité & ses fortifications qu'il donnait à fief (hommage de 1217); personne ne pouvait sans usurpation y arborer un autre étendard que le sien ou recevoir le serment des habitants (acte de 1224); il avait l'administration municipale de concert avec les consuls qui étaient nommés par lui (acte de 1232). Une sentence de 1262 lui reconnut le droit exclusif de percevoir des péages dans l'étendue du diocèse; il faisait même respecter les ordonnances royales défendant l'exportation du blé & des autres marchandises (actes de 1278 & de 1281).

Il partageait la plupart de ses droits sur la ville d'Agde avec le chapitre cathédral; un accord de 1236 régla le partage de la justice entre les deux seigneurs. Cet acte attribua à l'évêque la connaissance de tous les crimes entraînant la peine du sang, tels qu'homicide, rapt, mutilation, faux, hérésie; les meubles confisqués sur les condamnés durent être partagés par portions égales entre le chapitre & lui. L'évêque avait encore l'ost & la chevauchée, le droit de créer des notaires & de faire faire les criées; il réglementait les poids & mesures, & gardait les clefs de la ville; il instituait les *bandiers*, ou officiers chargés de faire respecter le ban; les chanoines ne pouvaient proclamer le banvin dans l'intérieur de la ville; enfin les consuls tenaient de lui tout leur pouvoir. En 1266, une nouvelle sentence porta que sur les six consuls, quatre seraient choisis parmi les hommes de l'évêque, deux parmi les hommes du chapitre. En 1363, l'évêque, Sicard de Lautrec, & le chapitre rendirent hommage de concert au roi de France, & en 1384, la communauté céda sa part à l'évêque moyennant certaines rentes à Mèze & Florensac.

L'évêque d'Agde était de plus comte de Cette & possédait la pêcherie des fleuves & des étangs du bord de la mer. Parmi les places qui dépendaient de lui, il faut mentionner la ville forte de Mèze, qui avait fait partie, au douzième siècle, des domaines directs des vicomtes de Carcassonne & de Béziers; confisquée par Simon de Montfort, elle fut inféodée par ce prince à la famille de Baudac, dont les membres la cédèrent à Pierre, évêque d'Agde, en 1238, moyennant deux cents livres de Melgueil & trois cent vingt setiers de blé; une suite d'accords avec leurs coseigneurs, en 1244, 1251 & 1255, assura aux prélats la libre jouissance de la haute justice, le choix du bayle, & la haute main sur les affaires municipales.

Chapitre cathédral. — Le chapitre cathédral, dont l'origine est fort ancienne, vit dès le douzième siècle le nombre de ses canonicats fixé à douze; une charte de l'évêque Guillaume, de 1173, assigna à chacun d'eux une maison suffisante pour l'entretien d'un chanoine; les dignitaires étaient au nombre de quatre, l'archidiacre, le sacristain, le préchantre & le camérier; la nomination à ces quatre dignités appartenait à l'évêque, qui avait rang de chanoine & entrée au chapitre. Au quatorzième siècle, la première dignité, la prévôté, était à la collation de l'évêque. Au dix-huitième siècle, outre les douze chanoines capitulants, le chapitre comprenait encore douze hebdomadiers, dont huit pour les offices de l'année & quatre pour les obits, trente-deux bénéficiers & douze festiers. Un accord de 1384 entre l'évêque & le chapitre porte qu'on entretiendra à la cathédrale huit enfants de chœur, & qu'il sera fondé trois lampes perpétuelles devant le grand autel; le même acte oblige l'évêque à des distributions gratuites à certains jours de l'année.

Parmi les anciennes abbayes du diocèse d'Agde, il n'en est que deux qui méritent une courte mention, ce sont celles de Saint-André & de Saint-Sever.

Saint-André. — Le monastère de Saint-André était l'un des plus anciens de la Septimanie. Il aurait, dit-on, été construit vers l'an 477, sous l'évêque Béticus, par saint Sever, originaire de Syrie, qui, ayant abordé en Septimanie, s'y serait consacré à la vie religieuse. Il aurait eu dans le monastère qu'il fit construire jusqu'à trois cents moines sous sa direction. Ce fut à lui que le fameux saint Maixent dut son éducation religieuse. Au dixième siècle,

cette abbaye était presque entièrement ruinée; elle fut alors donnée à l'évêque & au chapitre cathédral par le vicomte Guillaume dans son testament (990). En 1064, à la requête de l'évêque Gontier & de l'abbé Pons, Roger III, arrière petit-fils de ce Guillaume, permit l'union du couvent à Saint-Victor de Marseille. En 1144, ce n'était plus qu'un prieuré, qui dépendait directement de Saint-Victor.

Saint-Sever. — Ce monastère, situé dans les faubourgs d'Agde, remplaça une ancienne église de Saint-Martin, dans laquelle avait été inhumé saint Sever, fondateur du monastère de Saint-André plus haut indiqué. Sur son tombeau, comme presque partout, s'organisa une congrégation, qui avait rang d'abbaye en 844; à cette date, Charles le Chauve la soumit à l'évêque d'Agde; cette sujétion fut confirmée par Adrien IV en 1158 & par Louis VII en 1173. Jusqu'à cette dernière époque, elle avait eu des abbés distincts; mais à partir de ce moment, les évêques d'Agde prirent le titre d'abbé. Plus tard, l'église de Saint-Sever devint une des églises paroissiales de la ville d'Agde.

Voici les abbés dont les noms sont connus :

I. Rainaud, en 955 : vente par Éliarde d'un alleu situé à Preissan.

II. Rostaing, achète une vigne du prêtre Pons en 979.

III. Bernard I, abbé sous le règne de Henri I & au commencement de celui de Philippe.

IV. Bernard II était abbé en 1100; à cette date, il confirme, en même temps que l'évêque d'Agde du même nom, la donation de l'église de Saint-Pierre de Bessan à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

V. Bérenger-Ermengaud, neveu par sa mère d'Ermengaud, évêque d'Agde, abbé en 1149; il est mentionné dans le testament de cet évêque, daté du mois de septembre de cette année.

Abbaye de Netloc. — Comme la plupart des monastères de femmes de l'ordre de Cîteaux, qui s'élevaient presque toujours auprès d'un couvent d'hommes du même ordre, l'abbaye de Notre-Dame de Netloc (*Nitidus locus*), située aux environs du château de Mèze, semble avoir été fondée par les moines de l'abbaye voisine de Valmagne. Cette fondation eut lieu en 1195 & grâce à la générosité des seigneurs de Mèze. Cependant un seigneur du pays, nommé Guillem de Lodève, est indiqué comme fondateur par saint Louis, dans des lettres de 1248, accordant aux religieuses un revenu de vingt livres pour leur entretien & leur nourriture; ce Guillem de Lodève fut enterré à l'abbaye; il fit son testament le 8 septembre 1248; peut-être, dans l'intervalle, le monastère avait-il été dévasté par les hérétiques & rétabli par lui. Parmi les donateurs & bienfaiteurs du couvent, mentionnons encore la reine Blanche & Gui de Lévis, seigneur de Mirepoix; le pape Innocent IV lui accorda une bulle de priviléges. En 1490, la maison, qui était toujours restée sous la dépendance de Valmagne, fut unie à cette dernière par l'abbé de Clairvaux; c'est vainement qu'au dix-septième siècle une religieuse de Cîteaux, nommée Félicie, essaya de la relever; un arrêt obtenu contre elle, en 1636, par l'abbé de Valmagne, la força à renoncer à ses desseins.

Abbesses de Netloc :

I. N., en 1295 : hommage à l'évêque d'Agde pour quelques biens sis à Marseillan, donnés par Guillem de Lodève.

II. Jeanne I, 1301 : nouvel hommage à l'évêque.

III. Adélaide, 1349.

IV. Jeanne II, 1391 : hommage à l'évêque d'Agde.

V. Marine de Ligons, 1436.

VI. Gauside, 1438.

VII. Marguerite Aimone, 1452-1477.

VIII. Louise de Panat, destituée en 1490.

Parmi les établissements religieux du diocèse d'Agde, on peut mentionner les suivants : à Agde, des cordeliers & des capucins, installés dans la banlieue en 1583, des filles de Notre-Dame, établies en 1631. Le séminaire, dirigé par des oratoriens, datait de 1652; l'hôpital, de 1653. En 1500,

une collégiale fut fondée par Jean de Vesc dans l'église paroissiale de Génésac, dédiée à saint Jean-Baptiste & à saint Jean Évangéliste. A Pézénas, nous trouvons une collégiale, des cordeliers & des capucins, des ursulines & des hospitalières; à Florensac, des observantines; à Montagnac, des augustins; enfin à Marseillan, des récollets.

Collége de Pézénas. — Ce collége[1] fut fondé à la requête des consuls de Pézénas, par lettres patentes de Henri IV d'août 1597; ce fut au duc de Montmorency, gouverneur général de la Province, que le diocèse d'Agde fut redevable de cette création. Le roi, pour l'entretien des maîtres, assigna au nouvel établissement le produit d'une crue de 12 deniers par quintal de sel, vendu dans les greniers à sel du Languedoc. En 1606, le collége fut cédé par les consuls à la congrégation de l'Oratoire; ce transfert fut approuvé par Louis XIII en novembre 1619. Un accord de 1623 obligea les oratoriens à y ouvrir cinq classes. En 1646, le revenu assigné par Henri IV fut converti en un revenu fixe de deux mille quatre cent vingt livres, payable par quartiers par les receveurs des gabelles du Languedoc. La chaire de philosophie avait été établie en 1640, & la municipalité avait assuré au prêtre chargé de la remplir une rente de deux cent cinquante livres; on lui adjoignit un professeur de logique en 1665, & son traitement, d'abord fixé à deux cent cinquante livres, fut porté à trois cents, en 1676. Le revenu du collége se montait à deux mille huit cents livres; le nombre des professeurs était de neuf, y compris le supérieur. Le nombre des élèves variait de deux cents à deux cent cinquante. Dès le dix-septième siècle, on établit dans le collége une pension qui en était indépendante & qui devint bientôt célèbre dans tout le Midi. Enfin l'évêque d'Agde, Louis de Fouquet, y établit un séminaire pour douze boursiers; il fut confié aux prêtres de l'Oratoire & doté de vingt mille livres; à la suite du système de Law, les bourses furent réduites à six, la maison ayant perdu une partie de son revenu dans des spéculations de banque. En 1734, l'évêque unit à ce séminaire le prieuré de Saint-Martin de la Garrigue, dans la paroisse de Montagnac. Plus tard, M. de Charleval, nouvel évêque, enleva le séminaire à la direction des oratoriens & le transporta ailleurs.

La plupart des maladreries[1] du diocèse d'Agde étaient fondées & administrées par les municipalités. Cependant il faut en excepter celle de Mèze, qui existait très-anciennement & qui dépendait de l'ordre du

[1] Nous tirons les détails qui suivent d'un mémoire du dix-huitième siècle conservé aux Archives nationales, M. 224; un état fixe ainsi qu'il suit les charges & revenus de cet établissement en 1753 :

Revenu.	5710[l] 3[s] 8[d]
Charges.	3502[l] 3[s] 1[d]
Excédant du revenu sur les charges.	2208[l] 6[s] 9[d]
Dettes actives	11124[l] 13[s]
Dettes passives.	2597[l] 14[s]

[1] La plupart des renseignements que nous donnons dans cette *Note* & dans les suivantes sur les établissements hospitaliers de la Province, proviennent des archives de l'ordre de Saint-Lazare, qui font partie aujourd'hui des collections des Archives nationales. En effet, à la suite des intrigues de Louvois, un édit de Louis XIV, rendu en 1673, unit en un seul ordre tous les anciens ordres militaires & hospitaliers qui couvraient la France, & en forma l'ordre de Saint-Lazare du Mont-Carmel. Outre les biens des anciennes maladreries de Saint-Lazare, on voulut lui adjoindre tous les établissements hospitaliers du pays. Les détails que l'on trouvera plus bas dans ce volume montrent comment il faut juger cet acte qui, en droit, était d'une injustice criante. Des maladreries, des hôpitaux fondés par des municipalités, par des chapitres, par des particuliers, furent usurpés par cet ordre; beaucoup sans doute étaient en ruine, mais une surveillance plus exacte du pouvoir central eût pu leur rendre leur ancienne utilité; on aima mieux les supprimer. Quand, après la mort de Louvois, cet immense échafaudage succomba aux réclamations de toutes les parties lésées, on forma alors des hôpitaux généraux dans les principales villes du royaume; mais on ne rétablit pas les établissements de charité des petites villes & des bourgades, & c'est ce qui explique pourquoi, jusqu'à nos jours, le service de l'assistance publique dans les campagnes a été si défectueux.

Saint-Esprit de Montpellier. Elle paraît dès 1198, dans un privilége d'Innocent III; elle avait titre de *préceptorerie* en 1293. Au dix-septième siècle, lors de la réunion des maisons hospitalières entre les mains de l'ordre de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, la maladrerie de Mèze subit le sort commun de tous ces établissements, mais elle était endettée pour le compte de l'ordre du Saint-Esprit, &, par contrat du 5 avril 1678, les procureurs du Mont-Carmel durent en abandonner la possession pour trente ans à l'un des créanciers de cet ordre, messire Jacques-Barthélemy de Grammont, prêtre, docteur en droit & protonotaire apostolique. Au dix-huitième siècle, les biens restés en friche pendant si longtemps avaient perdu toute valeur, & l'intendance les faisait donner à bail pour obtenir le recouvrement des tailles. Voici les noms de quelques précepteurs que nous avons pu retrouver :

1330. F. Pierre-Mathieu Hugues.
1334. F. Pierre Bertin.
1340. Domergue Richard.
1400. Georges de Ferrière.
1436-38. Bastien Pepin.
1519. Raimond d'Agran.
1530. Antoine Crussol.
1556. Pierre Guillat.
1632. Lebreton, chanoine régulier[1].

Maladrerie de Saint-Thibéry. — Cet établissement existait dès le seizième siècle & devait remonter beaucoup plus haut. En 1598, il était habité par Antoine Lhotte & ses enfants, famille de lépreux, à laquelle les consuls de Lodève délivrèrent un certificat de catholicité & de bonnes mœurs. Un arrêt de la chambre de l'Arsenal, de 1676, condamna les consuls de Saint-Thibéry à rendre à l'ordre du Mont-Carmel les fruits perçus depuis vingt-neuf ans[2].

[1] Ces indications proviennent du carton S. 4812, aux Archives nationales; d'après quelques extraits contenus dans le même carton, il paraît qu'au treizième siècle la maladrerie était située un peu en dehors du terroir de Mèze, au lieu dit Netloc, près Saint-Martin de Caux.

[2] Archives nationales, S. 4812; dossier *Saint-Thibéry*.

Maladrerie de Montagnac. — Cette maladrerie, qui existait dès le dix-septième siècle, était consulaire; en 1624, elle dépendait des magistrats municipaux. Plus tard, elle fut réunie à l'ordre de Saint-Lazare, & un accord du 12 septembre 1681 obligea Jean Poitevin, docteur en médecine, premier consul de Montagnac & procureur de la communauté, à restituer les fruits perçus depuis vingt-neuf ans & à réparer les bâtiments jusqu'à concurrence de la somme de quatre cent cinquante livres; la chambre de l'Arsenal avait ordonné la réunion dès 1674[1].

Hospice de Florensac. — En 1600, Jaquette de Martis, protestante, habitante du lieu de Florensac, lègue aux pauvres de l'hospice de la paroisse la somme de mille écus, soit trois mille livres, dont moitié pour les pauvres de la religion réformée & moitié pour les pauvres catholiques; la testatrice exigea le placement de ces sommes de la manière la plus avantageuse, de manière à fonder une rente perpétuelle à l'usage de cet hospice. Dans un compois de 1673 nous trouvons qu'il possédait un grand nombre de terres & de maisons, tant à Florensac qu'aux environs[2].

Hospice & maladrerie de Loupian. — Comme beaucoup d'établissements du même genre, la maladrerie de Loupian était possédée par un lépreux, qui exploitait les biens ruraux & tenait son autorité des consuls. En 1650, ceux-ci, vu le décès du sieur Moïse Rosié, dernier lépreux possesseur, & l'état de ruine dans lequel étaient la maison & les possessions rurales, les donnèrent, à de nouvelles conditions, à Antoine Sabatier, lépreux, natif de la maladrerie de Castelnau, près Montpellier, qui, mis à l'essai pendant un an, avait prouvé sa probité & sa capacité. Cette maladrerie, en 1674, fut attribuée à l'ordre de Saint-Lazare, par un arrêt de la chambre de l'Arsenal, malgré l'opposition

[1] Archives nationales, S. 4812; dossier *Montagnac*.

[2] Archives nationales, S. 4812; liasse *Florensac*.

des consuls. Deux ans plus tard, l'ordre du Mont-Carmel réclama à ceux-ci la restitution des fruits de vingt-neuf années, induement perçus par eux, & celle des impositions mises par la communauté sur les biens dépendants de la maladrerie. Cette maladrerie existait dès le seizième siècle, en 1518, & semble avoir été fondée par la communauté & les seigneurs de Loupian[1].

Dans le diocèse d'Agde, outre ces maladreries, on en trouvait encore une à Pomeyrolles, réunie en 1680, & une autre à Nésignan-l'Évêque. En 1649, les revenus de cette dernière ne suffisaient plus à l'entretien & aux réparations du bâtiment, & on dut aliéner les biens & les réunir à l'hôpital; l'évêque d'Agde donna son approbation. L'hôpital fut plus tard réuni à l'ordre du Mont-Carmel[2]. [A. M.]

Note 147

NOTE CXLVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse d'Alais.

L'ÉVÊCHÉ d'Alais fut érigé à la fin du dix-septième siècle, à la demande de Louis XIV; il était destiné à rapprocher des nouveaux convertis des Cévennes l'influence du haut clergé, trop éloignée à Nimes. La bulle d'érection est de 1694. La cathédrale fut l'église de Saint-Jean-Baptiste d'Alais, où résidait une collégiale depuis le quatorzième siècle; cette communauté, instituée par les seigneurs d'Alais, avait été sécularisée en 1472 par le pape Sixte IV. Pour augmenter ses revenus, on y réunit l'abbaye de Psalmodi qui, sécularisée en 1537, se trouvait alors à Aiguesmortes; la mense abbatiale, qui valait dix-huit mille livres, devint la mense épiscopale; & les deux chapitres furent transportés à Alais, sans cependant se confondre; la préséance appartint toujours aux dignitaires de Psalmodi.

Au dix-huitième siècle, le chapitre était ainsi composé : cinq dignitaires pris parmi les chanoines : prévôt, archidiacre, chantre, sacristain, sous-chantre; treize chanoines; douze prêtres; quarante officiers; dix-neuf prébendés, y compris le canonicat de l'évêque. Le roi nommait à la prévôté; le chapitre à l'archidiaconé; l'évêque aux autres dignités; ce dernier nommait encore à un canonicat; un autre était conféré par l'évêque d'Uzès; deux par le baron d'Alais; les autres par le roi, le chapitre & l'évêque, à tour de rôle. A la même époque, les revenus, peu considérables, s'élevaient à deux mille livres pour le prévôt, deux mille deux cents pour l'archidiacre; les canonicats d'Aiguesmortes valaient douze cents livres; ceux d'Alais mille.

Dans la ville d'Alais, il y avait plusieurs couvents, savoir : trois d'hommes, dominicains, cordeliers & capucins; deux de femmes, bernardines & ursulines.

Saint-Étienne de Tournac, ancien monastère soumis, dès 814, par Louis le Débonnaire à l'évêque de Nimes, lui fut confirmé en 1156 par Adrien IV & en 1157 par Louis VII. A cette époque ce n'était plus qu'un prieuré conventuel de l'ordre de Cluny, desservi par treize religieux, y compris le prieur. On y réunit le prieuré de Bussières, desservi par deux religieux; à ce prieuré, dépendant de Saint-Étienne, ajoutons ceux d'Anduze, de Saint-Nazaire des Gardes, de Colombiers, de Soque & de Vabre. En 1410, Saint-Étienne avait pour prieur Pierre Gérard, cardinal-évêque de Tusculum.

Abbaye de Cendras. — Cette abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, autrefois du diocèse de Nimes, fit partie, au dix-septième siècle, de celui d'Alais; elle était située sur le Gardon, près de cette dernière ville. Elle ne paraît pas avant le commencement du onzième siècle : donnée à Aldebert, évêque de Nimes, par le pape Innocent II,

[1] Archives nationales, S. 4812; liasse *Loupian.*
[2] Archives nationales, S. 4812.

elle fut plus tard soumise à Saint-Victor de Marseille par Urbain V, en 1366.

Voici les noms des quelques abbés que l'on connaît :

I. Séguin souscrit, en l'an 1020, une charte de Bernard Pelet, seigneur d'Anduze, pour l'église de Nimes.

II. Pierre I, 1143; assista au concile de Lombers de 1165 contre les hérétiques albigeois.

III. Emenon, mort le 20 avril, dit le nécrologe de Saint-Gilles; l'année est inconnue.

IV. G., sans autre désignation, s'excusa de ne pouvoir assister au concile de Béziers de 1280; on a pensé que ce pouvait être un abbé *Géraud*, dont le nécrologe place la mort au 10 avril.

V. Jean I députa au concile de Béziers de 1317.

VI. Arnaud, nommé collecteur par le chapitre général des bénédictins de Saint-Thibéry (1329); il fut président de la même assemblée.

VII. Pierre II, nommé en 1366 par le pape Urbain V.

VIII. Jean II, nommé visiteur des provinces de Narbonne, Toulouse & Auch, le 16 mai 1401, par le chapitre général des bénédictins tenu à Carcassonne.

IX. Pierre III de Gaujeac assiste, en 1409, au concile de Pise; official de l'archevêque de Narbonne, il permuta avec Jean, abbé de Caunes, en 1429; Martin V approuva cette permutation.

X. Jean III de Goses, d'abord abbé de Caunes (1429).

XI. Jean IV de Sorbières, 1466, périt le 11 avril 1480, dans un incendie qui détruisit la plus grande partie du monastère.

XII. Louis du Poix, d'abord sacristain de Saint-Guillem du Désert; mort le 22 mars 1591.

XIII. Henri le Rond, prévôt de la cathédrale de Montauban, vers 1630.

XIV. Jean V Armand de Rotondis de Biscaras, successivement évêque de Digne, de Lodève & de Béziers, abbé en 1680 par la démission de son oncle qui précède; mort le 15 février 1702.

XV. Robert Pocquelin, docteur en Sorbonne, nommé par le roi le 15 avril 1702; se démit en mars 1709.

XVI. N. Fanti, 5 avril 1709.

XVII. N. de la Brosse, 24 décembre 1710.

XVIII. Honoré-François Casaubon de Maniban, 15 avril 1712; assista à l'assemblée générale du clergé de 1715; évêque de Mirepoix, puis archevêque de Bordeaux en 1725.

XIX. N. Hardouin, 1743.

XX. N. de la Gontta, 1761.

XXI. N. de Guain de Linas, comte-chanoine de Lyon, 1762.

Abbaye de Saint-Pierre de Sauve. — Cette abbaye, autrefois située dans le diocèse de Nimes, fut fondée en 1029 par Garsinde, veuve de Raimond-Roger, comte de Carcassonne, & épouse en secondes noces de Bernard, seigneur d'Anduze & de Sauve. Ce monastère fut soumis expressément à Gellone & dut lui payer un cens annuel de vingt sous. Il fut toujours protégé par les familles d'Anduze & d'Alais, sans pourtant jamais atteindre à un haut degré de prospérité; il fut érigé en abbaye indépendante par Clément IV, en 1267, & soumis à Saint-Victor de Marseille en 1366. Il y eut donc des prieurs jusqu'à la première de ces deux dates & ensuite des abbés.

Prieurs de Sauve :

I. Géraud de Uglas; nommé dans la charte de 1029; rappelé plus tard à Gellone, il fut nommé doyen de ce monastère par l'abbé Geoffroi.

II. Guillaume Pharaldus était prieur en 1052; devenu plus tard abbé de Psalmodi, il revint mourir dans son ancien prieuré.

III. Emenon, religieux de Gellone, puis prieur de Sauve & enfin abbé d'Aniane; il mourut le 18 avril; l'année est inconnue.

IV. Pons I Eble, doyen de Gellone, abbé de Joncels, nommé prieur par Pierre, abbé de Gellone.

V. Pons II Garnier, nommé en 1085; mourut on ne sait au juste quelle année, un 21 septembre.

VI. Raimond de Brodet, 1090, mort le 12 avril.

VII. Rainaud, indiqué par le nécrologe de Gellone au 6 mai, sans date d'année.

VIII. Guillaume Rostaing, mentionné par le nécrologe aux 25 août & 25 septembre.

IX. Pierre I, mentionné en 1162.

X. Hugues, prieur dès le mois de juillet de la même année.

XI. Pierre II Raimond, témoin d'une charte de Bernard d'Anduze d'octobre 1184.

XII. Pierre III de Cervière, 1221-1229; indiqué par le nécrologe au 8 novembre.

Abbés de Sauve :

I. Frézol de Chavanon, depuis l'érection en abbaye (1266) jusqu'en 1279.

II. Gui, 1280. Sa mort est indiquée au 18 juillet par le nécrologe de la Sauve-Majeure.

III. H. de Tresfons, 1307.

IV. Raimond I prête serment de fidélité au roi, par procureur, en 1321.

V. Décan d'Uzès, abbé de Sauve jusqu'en 1324, date de sa nomination à Gellone par Jean XXII.

VI. Raimond II, 1324.

VII. Hugues Séguin, 1372, 5 juin, translation du corps d'Urbain V à Saint-Victor de Marseille; encore abbé en 1390.

VIII. Garnier de Corneille, 1416-1417.

IX. Bertrand de Cadoene, plus tard évêque *in partibus* de Paphos, puis de Saint-Flour & d'Uzès, abbé de Sauve en 1426.

X. Jean I de Roquemaure, 1442.

XI. Rostaing d'Ancezune de Caderousse, évêque de Fréjus, puis archevêque d'Embrun, abbé de Sauve en 1492.

XII. Jean II d'Ancezune de Caderousse, abbé commendataire de 1510 à 1517.

XIII. Jacques I de Mannes, abbé commendataire en 1517; troublé dans la possession de l'abbaye par un certain *Pierre Cotereau.*

XIV. Jean II de Faucon, abbé commendataire de 1530 à 1533, se démit cette dernière année.

XV. François de Faucon, 1533-1543.

XVI. Jean IV de Pierrevive, 1543-1553.

XVII. Louis de Crussol; en 1558 il n'avait pas encore ses bulles, & l'abbaye était en économat.

XVIII. Maurel de Lunel, abbé jusqu'en 1589.

XIX. Jacques II Guérin, abbé jusqu'en 1640.

XX. David Delmas, abbé commendataire, chanoine d'Agde, assiste à l'assemblée générale du clergé de 1645.

XXI. Henri Delmas succéda au précédent, son parent.

XXII. N. de Meretz, vicaire général de l'évêque d'Alais, prévôt du chapitre cathédral, abbé de Sauve le 27 décembre 1712.

XXIII. N. de Vallory la Pommeraie, nommé par le roi en janvier 1721.

XXIV. N. de la Villevieille, 1770.

XXV. N. de Glandérez, 1783.

Fontaine Sainte-Claire d'Alais. — Cette abbaye de femmes, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée par Pierre-Bermond, seigneur de Sauve, en 1254; il lui assigna la dixième partie du péage de la Roque, que saint Louis transforma la même année en une rente perpétuelle de trente sous tournois; elle était soumise à l'abbaye de Mazan, au diocèse de Viviers; une charte de 1516 le prouve expressément.

On ne connaît que les abbesses suivantes :

Agnès de Montpezat, 1309.

Mabilie de Chateauneuf-Randon, novembre 1445.

Clairmunde Virgilie, 1467-1476.

Jacquette Grégorie, 1483-1493.

Isabelle de Montboissier, 1516.

Delphine de Ouaillois de Vogué, 1726.

N. d'Avejean, 1732.

N. de Ganges, 1774.

Maladrerie d'Anduze. — Elle fut fondée à une époque incertaine par les consuls & habitants de cette ville, & placée sous le patronage de la communauté. Au dix-septième siècle, les chevaliers de Saint-Lazare

Note 147 essayèrent de réunir cette maison à leur ordre & obtinrent, en 1680, un arrêt qui leur donnait raison. Les consuls protestèrent immédiatement en rappelant que cette maladrerie, n'étant point de fondation royale, leur était de tout point soumise & refusèrent de rendre compte de leur administration aux délégués de la chambre de l'Arsenal[1].

Maladrerie d'Alais. — Elle existait dès le quinzième siècle au moins, & paraît en 1503, dans des reconnaissances faites au chapitre d'Alais; elle semble avoir joui d'une grande prospérité &, pendant tout le seizième siècle, nous la voyons recevoir des donations des bourgeois, faire des acquisitions, recevoir des déclarations & des reconnaissances. Elle avait une chapelle dédiée à saint Lazare & était dirigée par un prêtre qui prenait le titre de *recteur de la chapelle de Saint-Lazare des maladreries d'Alais*[2]. [A. M.]

Note 148

NOTE CXLVIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse d'Alet.

L'ÉVÊCHÉ d'Alet, créé en 1318 par le pape Jean XXII, fut doté avec les revenus de l'abbaye carolingienne de ce nom, & la congrégation des moines devint le chapitre. L'évêque était seigneur temporel de la ville, qui devait son existence à celle du monastère. Dédiée autrefois à Notre-Dame, la cathédrale fut plus tard détruite par les calvinistes & remplacée par la salle du réfectoire de l'ancien couvent. Le chapitre resta régulier jusqu'en 1531, date de sa sécularisation par Clément VII; jusqu'à cette époque, il renferma quatre dignités : grand-prieuré, archidiaconé, trésorerie & préchantrerie, huit canonicats & trente demi-prébendes. L'évêque nommait aux dignités, mais son choix ne pouvait porter que sur des chanoines; les canonicats étaient alternativement conférés par l'évêque & par chaque chanoine à tour de rôle. Les chanoines nommaient à douze des seize demi-prébendes; les quatre autres étaient à la disposition de l'archidiacre; ajoutons encore quatre enfants de chœur, entretenus grâce aux revenus de l'un des canonicats qui était affecté à la préceptorerie. La sécularisation de 1531 ne fit guère que changer le titre de grand-prieur en celui de doyen & modifier la vie intérieure de la communauté; le nombre des canonicats resta fixé à douze, celui des prébendes à seize.

Note 148

Dans le diocèse d'Alet, il y eut jusqu'à quatre abbayes, dont aucune ne subsistait au dix-huitième siècle. Ce sont les abbayes de Saint-Jacques de Jocou, Saint-Martin de Lez, Saint-Pierre de Fenouillèdes & Saint-Paul de Fenouillèdes.

Abbaye de Saint-Jacques de Jocou. — Cette abbaye (*S. Jacobus Jocundensis*), de l'ordre de Saint-Benoît, était située dans le pays de Sault, sur les limites du Roussillon. Elle existait dès 873, date de la consécration de l'église de Notre-Dame de la Formiguière par l'archevêque Sigebode; cette église avait été donnée à Jocou par Wifred le Velu, son frère Miron, Oliba, comte de Carcassonne, & son frère Acfred, comte de Razès; au onzième siècle, elle dépendait encore de l'abbaye & avait titre de prieuré. Saint-Jacques de Jocou fut soumis successivement à Saint-Michel de la Cluse, puis à Saint-Victor de Marseille, par le pape Urbain V, en 1367; il fut uni à Saint-Paul de Fenouillèdes dans la seconde moitié du quinzième siècle.

Abbés de Jocou :

I. WULFARICUS paraît dans l'acte de consécration de 873.

II. SALOMON lui succéda; 884-894.

[1] Acte de protestation d'avril 1680; Archives nationales, S. 4812, *liasse d'Anduze*.

[2] Dans le carton, S. 4812, aux Archives nationales, voir une série d'extraits de divers actes relatifs à cette maladrerie, extraits faits à la fin du dix-septième siècle.

III. Benoit, 999.

IV. Eribert fit, en 1018 & 1019, une nouvelle consécration de l'église de la Formiguière; Guifred, archevêque de Narbonne, présida la cérémonie, qui eut lieu le 6 octobre 1019.

V. Guillaume I, témoin dans une charte de 1106.

VI. Raimond I, 1112.

VII. Guillaume II, 1114-1123.

VIII. Raimond II, 1126.

IX. Guillaume III, 1133.

X. R., 1154.

XI. Roger, connu par un accensement de 1195.

XII. R., 1252.

XIII. Ermengaud, prieur & sacristain d'Alet, élu le 11 septembre 1253, à Carcassonne; il vivait encore en 1256, peut-être même en 1263.

XIV. Arnaud, dont on sait seulement qu'il eut le suivant pour successeur immédiat.

XV. Guillaume IV de Marcan, élu en 1310, vivait encore en 1317; devint plus tard fou & mourut en prison.

XVI. Guillaume V, mort en 1361.

XVII. Guillaume VI lui succéda la même année.

XVIII. Bernard, nommé, en 1393, définiteur, par le chapitre des moines noirs tenu à Carcassonne; en 1401, il fut nommé visiteur d'Alet, de Saint-Pons de Thomières, de Saint-Polycarpe, de Saint-Chinian & de Saint-Hilaire.

XIX. Raimond III assiste au concile de Pise de 1409.

XX. Jean I, définiteur au chapitre tenu, en 1433, à la Daurade de Toulouse.

XXI. Jean II de Lévis, indiqué comme administrateur perpétuel de Jocou dans une bulle de Pie II, de 1459.

Abbaye de Saint-Pierre de Fenouillèdes. — Elle fut construite, au commencement du onzième siècle, par Bernard, comte de Bésalu & de Fenouillèdes, & autorisée par Serge IV en novembre 1011.

Collégiale de Saint-Paul de Fenouillèdes. — Cette collégiale eut autrefois titre d'abbaye; elle existait dès le dixième siècle & est mentionnée, en 966, dans le testament de Seniofred, comte de Barcelone. Elle fut soumise, un siècle plus tard, à l'abbaye de Cluny, par Bernard, comte de Bésalu; à cette époque, elle était tombée entre les mains de simoniaques & appartenait au vicomte du pays, Pierre; cependant, en 1173, un autre vicomte, Arnaud, en possédait encore une partie. L'abbaye fut érigée en collégiale en 1318, par Jean XXII, & le nouveau chapitre, dirigé par un doyen, fut chargé, de concert avec le chapitre d'Alet, d'élire l'évêque du diocèse; ce droit d'élection lui fut enlevé par Clément VI.

Le chapitre était composé de trois dignitaires : un doyen, un sacristain chargé de la paroisse & un préchantre, de douze chanoines & de trente semi-prébendés; l'évêque d'Alet & le chapitre nommaient concurremment le doyen; l'évêque seul nommait le sacristain & le préchantre. Pour la collation des canonicats, les onze premiers étaient successivement conférés par l'évêque & par le chapitre, & le douzième toujours par celui-ci, sur la présentation du chanoine ayant le tour de cheville; il en était de même pour les semi-prébendes. L'abbaye de Jocou fut réunie à Saint-Paul, dans le courant du quinzième siècle.

Parmi les doyens, il faut mentionner *Arnaud de Verdale,* docteur en droit, qui paraît en 1334 & 1336; il fut chargé de différentes missions par le pape. En 1337, il fonde le collége de son nom à Toulouse; ce collége était situé sur l'emplacement affecté dans la suite aux capucins. Plus tard, Arnaud devint évêque de Maguelonne. — Mentionnons encore *Géraud de Massot,* vicaire-général d'Hélie de Pompadour, évêque d'Alet en 1453.

Dans le diocèse nous trouvons aussi des dominicains à Quillan, & des augustins à Caudiez.

Saint-Martin de Lez. — Cette ancienne abbaye, située d'abord dans le diocèse de Narbonne, puis dans celui d'Alet après le quatorzième siècle, paraît, en 898, avec le titre d'abbaye, dont elle jouit assez

longtemps; elle fut l'objet des libéralités des comtes de Fenouillèdes & de Bésalu & eut part aux legs du comte Bernard, mort en 1020; sécularisée par Guillaume, fils & successeur de celui-ci, elle devint, en 1022, un domaine de l'évêque de Carcassonne, Guifred. Son église, qui fut, paraît-il, reconstruite peu de temps après, fut consacrée en 1045, par ce même Guifred, à la prière de l'archevêque de Narbonne du même nom; une fois consacrée, elle fut déclarée inviolable & devint un asile. Vingt-cinq ans plus tard, en 1070, le comte de Bésalu soumit Saint-Martin à Saint-Pons de Thomières, dont la renommée était encore dans tout son éclat[1]; il devait garder son titre d'abbaye, mais bientôt ce ne fut plus qu'un prieuré conventuel.

Les abbés de Saint-Martin dont on connaît les noms sont les suivants :

I. Basile, 898, première année de Charles le Simple après la mort d'Eudes.

II. Sanche, abbé avant 905.

III. Arnaud I, 928, trentième année de Charles le Simple.

IV. Eudes I, 936.

V. Arnaud II, 937-941.

VI. Sigier, 948-949; en 954, il obtint une bulle d'Agapet II; paraît encore en 958.

VII. Odevère, 959.

VIII. Raoul, cité dans un jugement de Seniofred, comte de Barcelone, de 962; paraît jusqu'en 974.

IX. Eudes II paraît de 978 à 984.

X. Tructerand I, 988-1005; reçut, en 994, une donation d'Eudes, comte de Razès.

XI. Bernard, 1009.

XII. Tructerand II, 1023.

XIII. Guillaume, 1038.

Après son union à Saint-Pons, l'abbaye fut gouvernée par des prieurs, dont on connaît plusieurs, jusqu'en 1204; ce sont les suivants : *Bérard*, 1074; *Gaucelin*, 1076; *Pierre*, 1129; *Pons*, 1145; *Pierre d'Azillan*, 1204. [A. M.]

[1] Cette union fut confirmée par le pape Luce III, vers 1182.

NOTE CXLIX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Béziers.

Comme un grand nombre d'évêques du Languedoc, celui de Béziers unissait à la souveraineté spirituelle la domination temporelle d'une partie de la ville & jouissait d'un certain nombre de prérogatives & de droits : leur origine est fort obscure; nous ne connaissons pas d'acte carlovingien concédant à l'évêque de Béziers, comme à ceux d'Agde ou de Narbonne, la jouissance d'une partie des droits comtaux; il est probable que, comme à Albi, cette puissance s'est formée peu à peu & par la seule prépondérance du clergé sur la noblesse. Cette prépondérance ne se manifeste pas, à Béziers, avant le milieu du douzième siècle, cependant on peut croire qu'elle est plus ancienne & qu'elle remonte à quelques cent ans plus tôt. En effet, l'une des sources de richesse de l'église de Béziers fut les biens concédés aux Espagnols par les premiers Carlovingiens, biens que ces réfugiés ne tardèrent pas à abandonner à l'Eglise. Les archives de la cathédrale contenaient nombre d'actes relatifs à ces donations, & les diplômes royaux qui y étaient relatifs en faisaient partie[1]. Ajoutons à cette première source de revenu, les autres donations fort nombreuses que Saint-Nazaire, érigée en congrégation régulière dès la fin du neuvième siècle, reçut tant des seigneurs des environs que des simples particuliers. Dès la fin du onzième siècle, en 1084, l'évêque put s'exempter du droit de dépouilles, que percevait le comte de Saint-Gilles, comme marquis de Narbonne & ancien comte de Béziers; enfin, au commencement du douzième siècle, nous trouvons toute une partie de la ville soumise à l'autorité épiscopale & exempte de la juridiction du comte; à la suite de différends entre l'évêque Bernard & les vi-

[1] Voir tome V, *Catalogue*, aux années 882, 889.

comtes Roger de Carcassonne & Raimond Trencavel de Béziers, le comte de Toulouse, Alphonse, nommé arbitre, déclara que l'évêque jouirait des droits de justice & de chevauchée qu'il possédait de *temps immémorial* & qu'on ne pourrait jamais les lui disputer (1131, 8 mai). La même année, la vicomtesse Cécile & ses deux fils engagèrent à l'évêque, à perpétuité, l'albergue qu'ils avaient sur l'évêque de Béziers. On voit, par cet exemple, comment l'Église parvenait presque toujours à s'affranchir de ces lourdes charges ; elle les rachetait pour de l'argent & peu à peu se substituait à l'ancien seigneur. Le domaine de l'évêque, en 1131, ne consistait encore que dans certains bourgs, construits le long de la cité proprement dite, bourgs qu'il possédait déjà vers 1056, & qu'il engageait à cette date à un nommé Rainard.

Dès cette époque, l'évêque tient sa cour (*curia*, acte de 1153); il rend la justice; en 1135, il prononce sur la possession de deux moulins que se disputaient Hugues de Paulin, Pierre de Caux & Guillem de Capestang. Il a son sénéchal (*senescallus*); cette dignité donnait droit à certains honneurs, à certaines prérogatives, qu'une charte de 1153 énumère avec détail; fonction purement domestique, elle était à cette époque inféodée à Pons de Corneillan. L'évêque possédait encore une partie des leudes de la ville; en 1162, il engage pour deux ans au préchantre de Saint-Nazaire les produits de ces leudes moyennant mille sous de Melgueil; dans ce contrat, dont nous donnons un extrait en note[1], on voit le préchantre, dignitaire ecclésiastique, s'associer avec un juif, Nathan, pour une affaire de prêt; quelques années plus tard, en 1180, le frère de ce même préchantre, Robert, paie une somme égale de mille sous de Melgueil le droit de percevoir le tiers que l'évêque prenait de la leude sur le bois, les bateaux & les marchandises; les deux autres tiers appartenaient au vicomte. Au nombre des droits que l'évêque possédait encore à cette époque, mentionnons celui d'instituer les tabellions & de garder les sceaux; il partageait ce droit avec le vicomte; en 1183, celui-ci promit de ne nommer aucun notaire sans prendre son avis. On peut voir dans les preuves plusieurs chartes relatives à ce droit.

A la fin du douzième siècle, le pouvoir épiscopal s'accrut encore par suite de circonstances toutes fortuites; Roger II allait mourir, laissant un fils en bas âge, environné d'ennemis, & au milieu de dangers sans cesse croissants; par son testament de 1193, il remit l'administration de chacun de ses comtés à des personnes différentes; le Biterrois fut confié à l'évêque, Estève de Servian, Elzéar de Castres & Daurde de Boussagues; de plus une enquête de l'année suivante fit connaître que le vicomte n'avait sur les hommes des églises (cathédrale de Saint-Nazaire & collégiales de Saint-Aphrodise & de Saint-Jacques) ni droit de queste, ni droit d'albergue; en fait de droit de justice, il ne se réserva que les cas d'homicide & d'adultère & l'appliatien des peines corporelles prononcées par les juges ecclésiastiques; le vicomte & l'évêque possédaient en commun le droit de chevauchée & recevaient le serment des habitants. Après la mort de Roger II, le tuteur de son fils, Bertrand de Saissac, qui était un albigeois déclaré, dut délaisser encore plus complétement Béziers, & un acte du 4 août 1194 abandonna à l'évêque & à son conseil le choix du viguier. A la même époque, l'évê-

[1] 1162, 23 avril. — Ego Guillelmus, episcopus Bitterrensis, consilio & voluntate canonicorum Biterrensis sedis ecclesiae Sancti Nazarii & Celsi... vendo & cum hac carta trado tibi Guillelmo de Bitterri praecentori praedictae ecclesiae & tibi Natan Ebraeo, vobis & haeredibus vestris ad faciendum vestram voluntatem, ad habendum in vestrum opus de prima ventura festivitate Sancti Michaëlis usque ad duos annos completos omnes redditus & fructus totius meae leddae de camino de Bitterri & omnium aliarum mearum leddarum, panis videlicet & de salis & de botarico & meae partis de critaturis, & hoc propter solidos M Melgorienses, quos omnes denarios a vobis habui & pleniter recepi, quos omnes dedi in emptione quam feci de Petro de Tesano de omni honore, quam habebat apud Gabianum & in ejus terminiis & de omni dominatione quam ibi habebat..... (Collection Doat, v. 61, f° 218.)

que achetait le bourg de Maureillan aux particuliers qui le possédaient.

La guerre des albigeois ne fit qu'étendre les droits de l'église de Béziers. C'est ainsi que, par faveur exceptionnelle, le vicomte Raimond Trencavel avait permis aux chanoines de Saint-Nazaire de faire une porte dans la muraille de la ville, près de leur cloître, porte dont ils garderaient la clef en temps de paix & de guerre, sous la redevance de vingt sous de Melgueil. L'évêque, pendant la croisade, en profita pour s'emparer des clefs de nombre de portes, nommer des gardiens, se faire apporter les clefs chaque soir, & ces prétentions donnèrent lieu, en 1249, à une grande enquête dont nous ne connaissons pas le résultat; mais probablement ils furent favorables à l'évêque, ses témoignages étant en apparence beaucoup plus concluants que ceux que le sénéchal pouvait leur opposer. Ce document, d'une grande étendue, est des plus curieux pour l'histoire des mœurs & fournit de nombreux détails sur les événements de la guerre des albigeois. Gratifié par le comte de M ntfort d'une partie des dépouilles des hérétiques, l'évêque vit s'augmenter à la fois son pouvoir matériel & son influence morale; en 1213, l'évêque Bertrand acquiert de Bernard de Béziers ses droits héréditaires sur la chape[1], la monture & les ornements de l'évêque lors de sa première entrée, restes du droit de dépouilles que ce seigneur exerçait, nous ne savons en vertu de quel titre. L'acquisition du château de Cazouls, donné en 1224 par Amauri, acheté plus tard à ses divers possesseurs & enfin concédé par les enquêteurs de 1262, celle d'une partie des bourgs de Béziers, la confirmation par Adam de Milli, en 1230, de la possession des leudes & de la jouissance de la justice; tels sont les principaux faits qui marquent l'histoire de cette période. Une sentence de 1262 nous prouve qu'en dépit de l'opposition des consuls, l'évêque avait seul droit de faire les criées &, par conséquent, seul le droit de ban. En 1274, après une enquête qui dura plus de huit ans, le juge royal, Barthélemi de Pennautier, dut lui reconnaître le libre exercice de la police de la ville & des marchés, le droit de surveiller les marchandises & de taxer les denrées. En cas de conflit, la cour de l'évêque fut prépondérante; par exemple, si un malfaiteur banni (*banditus*) par les deux cours fournit caution à la cour du roi & demande à revenir, la cour épiscopale peut s'y opposer.

Cette seigneurie, qui ne relevait même pas du roi, puisque l'évêque ne devait que le serment de fidélité (acte de 1329) dura jusqu'à la Révolution.

L'évêque de Béziers avait certains droits particuliers sur l'église de Saint-Aphrodise. Une première sentence de 1175 porte que pendant la vacance de l'abbaye, l'administration en appartiendra à l'évêque, dont le consentement sera nécessaire pour confirmer toute nouvelle élection; de plus, à certains jours de l'année & aux grandes fêtes, l'abbé & les chanoines devaient se rendre à Saint-Nazaire pour prendre part aux offices & processions solennelles. Cette transaction donna lieu à de vifs débats, en 1263, après la mort de l'abbé R., entre le chapitre & l'évêque Pons. Celui-ci s'étant

[1] Voici un extrait de cette pièce, curieuse à plus d'un titre :

In nomine Domini; anno Nativitatis ejusdem M° CC° X° III°, regnante rege Philippo, kalendas januarii. Ego Bernardus de Biterri per me & per omnes haeredes & successores meos bona fide..... solvo..... cedo..... Domino Deo & ecclesiae sanctorum martirum Nazarii & Celsi, & tibi Bertrando nuper consecrato episcopo ejusdem ecclesiae & omnibus successoribus tuis episcopis imperpetuum, videlicet totum quidquid ego vel antecessores mei vel aliqua persona pro nobis vel nomine nostro visi sumus cepisse vel habuisse aliquo modo in palafredo seu qualibet equitatura & in capa seu quolibet indumento vel ornatu cujuslibet episcopi Biterris nuper consecrati & primum post consecrationem intrantis palatium episcopale Biterrense..... Totum hoc fuit factum apud Salvianum, in stari ipsius Bernardi de Biterris, in praesentia & testimonio Engelberti archidiaconi, Beraldi abbatis de Caunis, Guiraudi Jordani, Raimundi de Volcia, Pontii eleemosinarii Sancti Nazarii, Bertrandi de Sancto Egidio ecclesiae Magalonensis canonici, Stephani Sicfredi Sancti Affrodisii canonici..... (Collection Doat, v. 62, f° 67.)

rendu à l'abbaye pour consoler les chanoines de la perte de leur abbé, n'en trouva aucun & dut faire lire sans auditeurs une sentence d'excommunication qu'il venait de lancer contre le chapitre, qui refusait de lui laisser exercer les droits stipulés par la transaction de 1175. Il nomma un administrateur du temporel & requit les membres de la collégiale de se conformer sans retard à la transaction ancienne ou de s'en remettre au jugement des prud'hommes de Béziers. Les chanoines répondirent qu'ils en délibéreraient. Du reste, la lutte, quoique vive, resta courtoise, & l'évêque prit soin de faire expédier le testament du dernier abbé & de délivrer les legs faits par lui au chapitre; il n'en appela pas moins au Saint-Siége & réclama du pape le retour à l'ancien état de choses. L'affaire se termina en mai 1264 par une sentence arbitrale de Gui, évêque de Sabine, légat du pape, qui donna raison à l'évêque. En 1292, le chapitre de Saint-Aphrodise avait encore querelle avec le recteur de la Madeleine, qui, chargé par l'évêque Pons de l'administration de l'abbaye, réclamait le remboursement de ses dépenses. De son côté, le chapitre voulait qu'il rendît compte de son administration temporaire. Depuis le treizième siècle, l'evêque semble avoir paisiblement joui de ses droits supérieurs sur Saint-Aphrodise.

Chapitre de Béziers. — La congrégation de Saint-Nazaire apparaît dès 897, dans un échange entre l'évêque Fructuaire & le vicomte Boson. C'est donc l'un des plus anciens chapitres réguliers de la Province. Au onzième siècle, ses membres cessèrent d'observer les règles canoniques, & la plupart des dignités capitulaires devinrent la propriété des laïques; c'est ainsi qu'en 1077, les seigneurs de Faugères possédaient à titre héréditaire l'archidiaconé & les honneurs qui en dépendaient; ils s'en démirent à ce moment en faveur de l'évêque Matfred, auquel revient l'honneur d'avoir rétabli la régularité dans le chapitre de Béziers. Ce prélat mit la dernière main à son œuvre en 1092, en réunissant au chapitre les menses du prévôt & du sacriste qui, depuis longtemps, en étaient séparées. Pendant tout le douzième siècle, nous voyons le chapitre ainsi réorganisé prendre part à divers actes d'administration de concert avec l'évêque, se faire restituer une grande partie des dîmes occupées par les laïques, accenser des terres & prendre part à la reddition de la justice. En 1153, Eugène III lui accorda une bulle confirmant ses priviléges & possessions, & lui assurant un droit supérieur sur le prieuré de Cassan, les abbayes de Saint-Jacques & de Saint-Aphrodise; les clercs de ces deux derniers chapitres devaient, en signe de soumission, faire une procession annuelle à Saint-Nazaire. En 1182, le vicomte Roger II lui accorda une charte d'amortissement, & son fils Raimond-Roger permit aux chanoines d'entourer de murailles plusieurs de leurs églises (acte de 1203).

Nous avons de nombreux statuts relatifs à l'organisation du chapitre, entre autres un de 1231, qui établit qu'à l'avenir il y aurait chaque année trois chapitres généraux dans l'église de Saint-Nazaire; un de 1254, qui fonda une lampe perpétuelle devant le Saint-Sacrement; enfin un de 1279, qui mit à la charge du conducher l'entretien du sonneur de cloches. En 1315, on astreignit le chef d'œuvre, l'aumônier & le bailli à rendre leurs comptes chaque année. En 1380, le chapitre comptait treize chanoines & quatre-vingts bénéficiers; un statut de cette année régla les distributions de vin & astreignit les bénéficiers à la présence, sous peine d'être privés de leur distribution.

Le chapitre avait l'administration du temporel pendant la vacance du siége, & le roi ne pouvait y exercer de droits de régale; c'est ce que prouve un acte de 1352, portant main-levée de la saisie du temporel, effectuée après la mort de l'évêque Guillaume; l'acte indique expressément que cette main-levée est faite parce que la saisie était injuste & non pas par suite de l'élection du nouvel évêque Hugues; cette clause prouve que les officiers royaux avaient reconnu le bon droit du chapitre.

Au dix-huitième siècle, celui-ci était composé de la manière suivante : treize

chanoines, dont le dernier était l'évêque; sur ces treize chanoines, six étaient des dignitaires : grand archidiacre, grand chantre, archidiacre, sacriste, camérier & sous-chantre. Venaient ensuite vingt-huit prébendés, dont quatre étaient hebdomadiers; vingt-deux demi-prébendés, douze bénéficiers. L'évêque nommait à toutes les charges.

Dans la ville de Béziers, on comptait les couvents suivants : dominicains, augustins, frères mineurs, carmes; on trouvera plus bas des notices sur ces premiers couvents; il faut y ajouter les hospitaliers de Saint-Augustin, établis en 1304, les capucins, introduits en 1594 par l'évêque Thomas de Bonzi, les jésuites introduits par Jean de Bonzi en 1599, les minimes & les récollets en 1607, les religieuses hospitalières (1646), les pères de la Merci, les religieuses de Sainte-Marie appelées de Bordeaux en 1616 & unies aux ursulines; enfin ces dernières, & les pères de la Doctrine chrétienne qui desservaient l'une des cinq paroisses. Le séminaire datait de 1699.

Dans le diocèse on trouvait encore des dominicains à Montseret, à Servian, établis sous Clément de Bonzi en 1634, des minimes à Notre-Dame de la Consolation près Béziers, des cordeliers & des récollets à Gignac; des capucins à Bédarrieux & à Sérignan, enfin des religieuses de Notre-Dame installées dans cette dernière ville en 1646.

Dominicains. — L'établissement des frères prêcheurs, à Béziers, date du milieu du treizième siècle[1]. Le roi saint Louis, qui accorda toujours à cet ordre la plus grande faveur & une active protection, leur céda, en 1247, le lieu jadis occupé par le château de la ville, que le sénéchal Jean *de Cranis* leur délivra le 25 février de l'année suivante. Comblé de donations, protégé par les souverains pontifes, ce couvent ne tarda pas à prendre une grande extension; Alexandre IV lui permit de prendre jusqu'à trois cents livres sur le produit des rapines, usures & biens mal acquis, non réclamés par leurs légitimes possesseurs. En 1252, les enquêteurs du roi, Henri de Vézelay, Nicolas de Cahier & Pierre des Voisins leur assurèrent la possession du terrain concédé en 1247. Les actes que nous avons pu rassembler sur cet établissement permettent de juger jusqu'à quel point les ordres mendiants poussaient leurs exigences. Les dominicains, comme les autres religieux de la ville de Béziers, avaient une certaine étendue de terrain qui leur servait de paroisse & constituait une partie de leur revenu; ils veillaient soigneusement à ce qu'aucune église ne vînt dans l'étendue de ce domaine leur faire pour ainsi dire concurrence (bulle de Clément IV). Un champ inculte, situé près de leur jardin, servait de lieu de réunion aux habitants des environs; le prieur Étienne Engueneuse demanda & obtint du sénéchal la clôture de ce lieu, sous prétexte que les hommes & les femmes s'y conduisaient indécemment (*inhoneste*, — acte de février 1277). Mais ces exigences se firent jour surtout au quatorzième siècle, pendant la guerre des Anglais; alors que toutes les villes du Midi détruisaient leurs faubourgs & s'entouraient de murailles, seuls les dominicains refusèrent de subir le sort commun des autres habitants. Leur couvent, placé le long des nouveaux remparts, gênait singulièrement la défense, empêchait la surveillance de cette partie de l'enceinte & interrompait les communications : les consuls prennent sur eux

[1] Voici la charte de fondation de ce couvent, par le sénéchal de Carcassonne, en 1248 :

Noverint universi praesentes litteras inspecturi, quod nos Joannes de Crannis, miles, senescallus Carcassonne & Biterris, de mandato domini Regis Franciae nobis facto per Robertum Scancionem servientem domini Regis, posuimus in possessionem platee castri destructi de Biterri fratrem Petrum de Arelate & fratrem Bernardum de Rococello de ordine Praedicatorum nomine totius ordinis praedicti, ad faciendum ibi ecclesiam seu monasterium & mansionem. In cujus rei testimonium praesentes litteras sigilli nostri munimine fecimus roborari. Actum apud Biterras, anno ab Incarnatione Domini M° CC° XL° VII°, in die sancti Mathiae apostoli (25 février 1248, n. st.). — (Collection Doat, v. 67, f° 343, d'après l'original.)

d'en faire démolir une partie; réclamations des religieux qui allèguent leurs priviléges; ils se plaignent à l'archevêque d'Auch, lieutenant du roi en Languedoc, qui enjoint aux consuls de Béziers de réparer les dommages (acte de 1347). En même temps ils font éloigner le marché aux cuirs dont l'odeur les incommodait (acte de 1345)[1], supprimer une forge dont le bruit interrompait leurs méditations pieuses (acte de 1354). Le roi Philippe VI, son fils Jean, leur accordèrent des lettres d'amortissement, & le comte d'Armagnac, en 1357, le duc d'Anjou, en 1372, les prirent sous leur protection & sauvegarde[2].

Endommagé pourtant pendant la guerre, leur couvent avait besoin de réparations; le même duc d'Anjou leur donna quarante sous d'or en 1366 pour les aider dans cette entreprise; la vicomtesse de Narbonne, Tiburgie, leur légua en 1420 cent quatre setiers de froment & Benoît XIII leur accorda cinq cents florins d'or à prendre sur les legs restés sans destination dans le diocèse de Béziers. La dédicace de leur nouvelle église eut lieu en 1453, & quarante jours d'indulgence furent promis à tous ceux qui la visiteraient à certains jours de l'année.

[1] Nous donnons ici un extrait de cet acte.

Philippus, &c. vicario & judici nostris Biterris vel eorum loca tenentibus salutem. Audita quaerela prioris & conventus fratrum Praedicatorum villae Biterris & vicinorum eorum in hac parte consortium, super eo quod licet in suburbio ipsius villae sint satis loca congrua ad portandum & tenendum coria bovina & alia causa vendendi diebus mercati & aliis, nihilominus coria olentia & foetorem magnum de se importantia dictis & aliis diebus portantur & tenentur in quadam platea publica sita infra muros dictae villae, in uno de majoribus transitibus gentium ex..... & ipsius villae contigua clausurae domus dicti conventus & plurium aliarum domorum quorumdam habitantium dictae villae, ex quorum coriorum foetoribus aer ibi inficitur & gentes & animalia equina & alia per ipsam plateam transire horrescunt, fratresque dicti conventus & alii vicini diversis aegritudinibus inficiuntur & scandala sive dampna plurima patiuntur in ipsorum conquaerentium & plurium aliorum non modicum detrimentum, sicut fertur, supplicantes sibi super hoc de remedio provideri. Quare nos talibus periculis obviare & saluti humani corporis quantum possumus succurrere cupientes, mandamus vobis vestrumque cuilibet, &c. Datum Parisius, die XXII^a junii, anno Domini M° CCC° XL° V°, sub nostro novo sigillo. — In requestis; *signé* Geneve. — (Collection Doat, v. 60, f° 356; d'après l'original.)

[2] Voici une pièce qui prouve que le couvent était sous la protection & sauvegarde du roi, mais que cette protection ne pouvait pas toujours garantir les dominicains des excès de la population de Béziers :

Philippus, &c. senescallo Carcassonae vel ejus locum tenenti salutem. Significavit nobis graviter conquerendo prior & conventus Biterris ordinis fratrum Praedicatorum, cum juribus & bonis suis universis in nostra salva & speciali gardia existentes, in signumque salvae gardiae hujusmodi penuncellis minime in eorumdem domibus & locis appositis & patenter erectis, quod nonnulli habitatores villae Biterris & in aliquo spiritu moti ad domum & loca dictorum conquerentium de nocte accesserunt, & plures insultus fecerunt; & cum prior praedictus & quidam alii fratres ad portam ipsius conventus venissent ad sciendum qui talia faciebant, tam cito ipsi malefactores lapides projicere contra dictos priorem & fratres multipliciter incoeperunt & aliquos de ipsis fratribus graviter percusserunt, nec his contenti multas fractiones in parietibus aedificiorum dicti conventus fecerunt, necnon omnes muros & parietes de lapidibus orti dictorum conquaerentium usque ad centum cannas vel circa in longum totaliter diruerunt, ita quod ad dictum ortum omnes publice accedant & fiant ibi multae immunditiae de vilibus personis ac etiam malefactoribus. Ipsi portas dicti orti super quas penuncelli erant erecti bis fregerunt & secum portarunt & ipsos penuncellos in terra projecerunt. Et insuper consules dictae villae Biterris aut aliqui alii eorum nomine & mandato quendam pontem per quem dicti significantes ad dictum ortum incedebant destruxerunt cum tribus domibus de lapidibus constitutis, quas dicti supplicantes juxta alias domos & infra eorum septa habebant cum quibusdam aliis parietibus eorumdem..... (Les consuls ont fait construire, sur le fonds des dominicains, un mur de vingt cannes de long, qui les gêne pour aller dans leur jardin & qui ôte la lumière au dortoir, à la sacristie, à la salle capitulaire & à la chapelle de Saint-Louis. — Le roi termine en demandant une enquête sévère.....) Datum apud nemus Vicennarum sub nostro magno sigillo, die XIV^a februarii, anno Domini M° CCC° XL° VII° (v. st.). (*Vidimus* du 25 avril suivant.) — (Collection Doat, v. 60, f° 358.)

Cordeliers. — Nous ignorons à quelle époque les frères mineurs s'introduisirent à Béziers, nous savons seulement par une bulle de Martin V, d'octobre 1423, que leur couvent auparavant situé hors de la ville, dans le faubourg Saint-Jacques, avait été détruit par la guerre; en 1355, le pape les autorisa à en bâtir un nouveau dans l'intérieur de la ville & les continua dans la jouissance de tous leurs priviléges.

Augustins. — Nous ignorons aussi à quelle époque les augustins s'établirent à Béziers; nous ne les trouvons pas dans les actes avant l'an 1411; à ce moment, un premier couvent, établi par eux à une date indécise dans les faubourgs, avait été détruit pour résister aux attaques des ennemis, en 1355. Ils résolurent d'en construire un nouveau dans l'intérieur de la ville, & le pape Martin V autorisa cette translation, mais il leur fallut de longues instances pour vaincre successivement la résistance du roi Charles VII, qui hésitait à leur accorder des lettres d'amortissement (acte de mars 1438), & celle des consuls qui refusaient de leur laisser prendre possession des maisons concédées au nouveau couvent. Enfin Jean Carvoyrol, chapelain du pape, décida ceux-ci à transiger; & le couvent put être librement construit; c'était Charles, duc de Bourbon, lieutenant du roi en Languedoc, qui avait fait donner ce terrain à l'ordre (acte de mai 1439). Le même couvent avait, en 1411, obtenu des lettres de sauvegarde & de privilége du roi Charles VI.

Carmes. — Le même fait se reproduit pour les carmes. Démoli une première fois pendant les guerres du quatorzième siècle, leur couvent fut reconstruit au quinzième, près de la porte de la ville, sur un terrain donné par l'évêque Guillaume; les lettres d'amortissement du roi Charles VII sont du 2 août 1427. Une bulle d'un pape Clément, qui peut être Clément IV, Clément V ou Clément VI, mentionne une première destruction de cet établissement, amenée par une crue du fleuve; cette bulle permet aux religieux de se transporter dans les faubourgs sans perdre aucun de leurs priviléges; elle est par suite antérieure à la guerre des Anglais, car on ne détruisit à cette époque que les couvents placés hors des murs. L'établissement des carmes, à Béziers, remontait donc peut-être au treizième siècle & sûrement à la première moitié du quatorzième.

Dans la ville ou dans les faubourgs de Béziers, il faut distinguer plusieurs hospices & maladreries, qui sont les suivants : hôpital du *Bout du Pont* ou *de Saint-Julien*, hôpital de *Notre-Dame de Lassès* ou *de Lespignan*, hôpital de *Saint-Aphrodise*, hôpital de *Saint-Eutrope*. Ce dernier, au dix-septième siècle, était réuni à la cure de la Madeleine; l'ordre du Mont-Carmel voulut s'en emparer en 1682; pour le conserver, le curé s'engagea à lui payer une rente annuelle de deux cents livres. Celui de Saint-Aphrodise, dont l'histoire est mal connue, devait pourtant, comme ce nom l'indique, être l'hospice du chapitre de cette église; ce qui n'empêcha pas l'ordre de Saint-Lazare d'en prendre possession en 1682. Celui de Notre-Dame de Lassès ou de Lespignan, dont la première mention ne remonte qu'à l'an 1487 était, au dix-septième siècle, usurpé en partie par les jacobins, en partie par des particuliers; les premiers y avaient construit une partie de leur cloître; d'autres terres avaient été usurpées par le chapitre de Saint-Nazaire; ses revenus, autrefois considérables, ne montaient plus qu'à mille livres. Il fut réuni à l'ordre du Mont-Carmel le 2 août 1681.

La maison dite de Saint-Julien ou du Bout du Pont est assez ancienne; on la trouve mentionnée dès le commencement du quatorzième siècle; en 1321, par ordre du roi, on dressa l'inventaire des meubles de la maladrerie, sans y comprendre ceux du prieur de Saint-Julien. A la fin du même siècle, on avait institué dans la chapelle une confrérie de Notre-Dame, qui avait procès avec divers bourgeois de Béziers, en 1393 (lettre de Charles VI du 23 juin); elle avait encore un autre procès dont la nature ne nous est pas connue, en 1494. La maladrerie & l'hôpital appartenaient aux consuls, qui en étaient encore

les administrateurs au dix-septième siècle (actes de 1611, 1625, &c.). On l'appelait communément l'*hôpital mage;* l'administrateur portait le nom de *bailli.*

A la fin du dix-septième siècle, l'ordre de Saint-Lazare procéda à sa réunion, & à cette époque on y fit des réparations importantes montant à la somme de deux mille huit cents livres, qui furent soldées par les consuls, déclarés responsables en leur qualité d'anciens administrateurs. L'ordre prit possession dès 1677 & dressa inventaire des ornements sacrés & des vêtements sacerdotaux de la chapelle. La même année, la maison, consistant « *en trois corps de logis, une cour au milieu, un jardin à costé, & une espèce d'appentis au-dessous de la porte cochère, soubz lequel il y a ung canal de cheminée,* » fut affermée à Jean Pigeon, hôte *des Trois-Pigeons,* aux faubourgs de Béziers, moyennant une rente annuelle de deux cent cinquante livres, dont la première année payée d'avance.

A côté de cet hospice se trouvait le prieuré de Saint-Julien, membre dépendant du chapitre; il avait donné son nom à l'hospice, & peut-être le titulaire y remplissait-il les fonctions de chapelain. En tout cas, l'ordre de Saint-Lazare, une fois maître du premier, voulut y joindre le prieuré, un four à chaux & une tuilerie qui en étaient proches. Une des grandes raisons que ses agents mettaient en avant, c'était la présence au-dessus de la porte de l'église de Saint-Julien d'un saint Lazare sculpté dans la pierre. Après controverses, on transigea de la manière suivante : le prieur garda la chapelle Saint-Julien & rendit le four à chaux & la tuilerie, moyennant cinquante livres de rente (acte du 7 juillet 1687).

Outre l'hôpital de Saint-Julien, il y avait encore à Béziers un autre hôpital, affilié à l'ordre du Saint-Esprit & fondé en 1266 par l'évêque Pons de Saint-Just. En 1593, il fut donné par Clément VIII aux jésuites du collége de Béziers, sous réserve d'une pension pour l'entretien de l'abbé & des religieux; mais cette réunion ne fut pas rigoureusement exécutée. Au dix-septième siècle, à l'époque où l'ordre de Saint-Lazare s'en empara, ses revenus montaient encore à huit mille livres, sans compter plus de quatre mille qui avaient été usurpées par des particuliers[1].

Au dix-huitième siècle, on trouvait à Béziers les hôpitaux suivants : l'hôpital mage pour les malades, & l'hôpital Saint-Joseph pour les pauvres; le premier avait, paraît-il, été fondé en 1699.

Maladrerie de Thézan. — Cet établissement paraît dans les actes dès le quatorzième siècle, en 1338; il était administré par les consuls qui en nommaient le *recteur* & confirmaient les baux & achats faits par lui. D'autres actes nomment ce personnage *hospitalier* (*hospitalarius,* acte de 1365). La maladrerie fut réunie à l'ordre de Saint-Lazare en février 1682[2].

Hôpital Saint-Antoine de Béziers. — L'ordre de Saint-Antoine de Viennois avait à Béziers, en 1590, un établissement qui était probablement beaucoup plus ancien. En 1612, il y avait procès entre le prieur, Gabriel Dufaure, & un bourgeois, Bérenger Rousset, qui lui contestait la possession du sol sur lequel s'élevait l'église; ce procès interrompu quelque temps fut repris en 1680. Vers la même époque, de 1633 à 1638, le couvent eut à lutter contre l'administration consulaire, pour obtenir d'être exempt de la taille; ces querelles avaient déjà commencé en 1590[3].

Hôpital de Corneillan. — Cet hôpital était sous l'invocation de saint Jacques; nous ne connaissons pas de titres anciens qui s'y rapportent. Il était contigu

[1] Archives nationales, S. 4829; nous avons employé surtout un mémoire du dix-septième siècle, rédigé peu de temps après l'introduction de l'ordre de Saint-Lazare à Béziers.

[2] Archives nationales, S. 4829; dossier *Thézan.* Ce carton comprend la plupart des titres de l'hôpital de Thézan, entre autres plusieurs cueillerets & censiers du quinzième siècle, un grand rouleau de reconnaissances de l'année 1338, qui prouve la richesse & la bonne administration de la maison, & un grand nombre de titres du dix-septième siècle.

[3] Archives nationales, S. 4829; dossier *Béziers.*

aux fours communs de la ville &, en 1662, à la requête de plusieurs habitants, on sépara les deux terrains par un mur élevé; l'un fut employé à l'érection d'un hôpital, l'autre à la réparation & à l'agrandissement du four; les devis furent approuvés par le conseil de la communauté le 3 janvier 1662. Quelques années plus tard, l'hôpital était devenu une auberge, portant pour enseigne : *Au cheval vert* & servant à recevoir les *pauvres paysans;* les consuls furent sommés, en vertu de l'arrêt de 1673, d'avoir à le racheter & à le remettre aux commissaires de l'ordre du Mont-Carmel (acte du 7 octobre 1681); il avait été aliéné pour la somme de soixante livres. L'ordre en prit possession le 14 novembre de la même année; les consuls rendirent les titres & s'engagèrent à faire les réparations nécessaires l'année suivante. D'après le procès-verbal de prise de possession, la maison était à peu près en ruines & ne possédait aucun mobilier[1].

Il existait plusieurs autres maladreries & hôpitaux dans le diocèse de Béziers, parmi lesquels nous remarquons celui de Pouzolles, réuni à l'ordre en 1680, mais dont les possessions étaient depuis longtemps aliénées. Chaque année, au 15 août, les consuls faisaient une distribution générale à tous les pauvres présents audit lieu, jusqu'à concurrence de la somme de huit livres, montant du revenu d'un fief noble, tenu par eux directement du roi. En 1674, l'hôpital avait été transporté dans l'intérieur de la ville, l'ancien emplacement étant depuis peu occupé par un four. Nous trouvons encore des établissements de ce genre : à Gabian, fondé par les seigneurs de ce lieu & existant dès le seizième siècle; les consuls furent expulsés en 1684; à Ceilhes, réuni en 1682; à Boujan, en 1680, date de la réunion à l'ordre, il était en ruines, sans autres meubles qu'une paillasse, sur laquelle couchait une femme, seule habitante de la maison; à Castelnau de Guers; à Boussagues, réuni en 1682, & dont les réparations, payées par les consuls, montèrent à cent cinquante livres; à Nizas, réuni en 1682; à Saint-Jacques de Magalas; celui-ci, auparavant gouverné par un procureur, fut réuni en 1680; à Lunas; à Lignan, réuni en 1682; à Murviel, réuni en 1681; à Roquebrune, réuni la même année[1].

Parmi les autres hôpitaux du diocèse de Béziers, dont les actes nous ont permis de constater l'existence, deux surtout méritent une mention particulière. L'un est celui du Mas de Gignac, l'autre celui du Pouget. Le premier existait dès le seizième siècle & possédait une chapelle dédiée à saint Lazare; il servait de maladrerie; de 1598 à 1601 on éleva un nouveau corps de bâtiment, qui coûta deux cents livres, dont les lépreux furent remboursés par les consuls; l'administrateur de la maladrerie, qui était lui-même un lépreux, s'appelait *majoural.* En 1584, on avait dû reconstruire l'ancienne maladrerie, située hors des murs & complétement tombée en ruines, & les consuls choisirent pour y habiter une famille de lépreux nommée Orlius. En 1674, l'ordre du Mont-Carmel réclama des consuls la remise des titres & le remboursement des fruits perçus pendant vingt-neuf ans. A ce moment, d'après leur déclaration, le bâtiment était occupé par une femme & un homme, nommés Dubois, soi-disant lépreux, qui percevaient les revenus sans en rendre aucun compte. Les procureurs de l'ordre sommèrent ledit Dubois & sa femme de se laisser visiter &, sur leur déclaration qu'ils n'étaient point atteints de la lèpre, les expulsèrent. A ce moment, d'après la prise de possession, la maladrerie « concistoit en un corps de logis basty de pierre à chaux & à sable, couvert de thuille, composé d'un sellier & d'une petite escurie, l'une & l'autre vouttées de pierres au dessus desquelles il y a une chambre dans laquelle lui Dubois fait sa demeure & au dessus d'icelle un grenier, ledit logis estant de contenance de quatre canes de long & de trois canes de large ou environ,

[1] Archives nationales, S. 4812; dossier *Corneillan.*

[1] Archives nationales, S. 4829.

au devant duquel il y a eu autrefois une petite chapelle qui est à présent entièrement ruinée, n'y restant que quelques murailles & fondement, & au devant d'icelle une croix de pierre; à laquelle dite chapelle il ce fait annuellement une procession par l'église dudit Gignac aux festes de Pasques & le jour de Quasimodo autre procession & prédication à la fin d'icelle; & à costé de ladite maladrerie & joignant ledit chemin de Saint-André est un petit jardin clos de murailles, de concistance d'un carton ou environ, au coin duquel est un puid garny de sa citerne de pierre de tailhe à la main gauche en entrant dans ledit jardin & tout à tenant icelluy & joignant ladite maison deux pièces de terre à présent incultes de la contenance de deux septerées ou environ, dans lesquelz & sur les bordz il y a quelques arbres plantés. »

La maladrerie du Pouget existait dès le treizième siècle; elle était de fondation municipale; en 1271, elle reçoit une donation de Pierre de Cordurier, habitant du Pouget. Les consuls avaient de temps immémorial, au commencement du quatorzième siècle, la garde & l'administration de la léproserie, le droit de choisir les lépreux & les malades qui l'habitaient; ces faits résultent d'une enquête de novembre 1321, relative à la conduite des lépreux du Pouget pendant la grande conspiration attribuée à ces malheureux. L'hôpital du Pouget fut occupé par l'ordre de Saint-Lazare en 1675[1].

Prieuré de Cassan. — Ce monastère, de l'ordre de Saint-Augustin, ne paraît pas avant la fin du onzième siècle; un seigneur, nommé Guillem Alquier, qui semble avoir possédé, à cette époque, une partie de la ville de Béziers, donna en 1080 aux chanoines de Saint-Augustin l'église de Cassan, sur laquelle il avait, paraît-il, quelques droits; le même seigneur concéda encore à la communauté, en 1083, toutes ses possessions dans la paroisse de Cassan. A ce premier bienfaiteur de la collégiale, ajoutons les vicomtes de Béziers & de Carcassonne, dont plusieurs y choisirent leur sépulture, entre autres Raimond Trencavel I, & Roger II, qui, en 1194, lui légua de nombreux bijoux & des meubles précieux, & dont le testament y fut conservé; grâce à ces rapports journaliers, le nécrologe de l'abbaye devint une vraie chronique, mentionnant tous les événements importants de l'histoire de cette famille. L'église du prieuré fut consacrée en 1115, en présence des archevêques d'Arles & de Narbonne & d'un grand nombre d'évêques de la Province. Au dix-septième siècle, ce couvent était en pleine décadence; au lieu des quatre-vingts chanoines qui y résidaient autrefois, il n'en restait plus que sept; l'abbé de Saint-Ruf essaya de s'emparer de sa direction; mais les chanoines résistèrent &, grâce à de puissantes protections, ils obtinrent leur union à la congrégation de France en 1660.

Prieurs de Cassan :

I. Pierre Teudald, nommé dans la charte de fondation de 1083; paraît encore en 1088 & en 1092, dans une donation de Matfred, évêque de Béziers.

II. Géraud, vers 1099; plus tard évêque de Béziers, en 1121; il avait reconstruit le monastère, l'avait fait consacrer & y avait ajouté un hospice.

III. Bérenger I, prieur jusqu'en 1149, année où il devint évêque d'Agde.

IV. Jean I, 1151-1183; en 1174, le roi d'Aragon unit au chapitre l'hôpital de Larsac, près Millau. Le nécrologe de l'abbaye marque sa mort au 13 janvier.

V. Bernard I Scorta, prieur de 1183 à 1198.

VI. Durand, 1199-1204.

VII. Guillaume I de Faugères, prieur vers 1206; paraît encore en 1213.

VIII. Raimond de Villeneuve, 1217-1225.

IX. Bérenger II de l'Étang, 1227-1229; mort le 19 janvier.

X. Guiraud Jourdain, 1232-1240; mort le 17 avril.

XI. Bernard II Raimond, 1243.

XII. Pons de l'Étang, 1245-1260.

XIII. Gilbert de Creisselle, 1262; le prieuré fut profané par les habitants de

[1] Archives nationales, S. 4829.

Gabian, en 1272; Pons, évêque de Béziers, les en chassa, le premier septembre de la même année.

XIV. Bernard ou Bertrand, 1293; en 1303, il adhère, à Montpellier, à l'appel au futur concile; il rendit hommage au roi, comme procureur de Raimond, abbé de Saint-Thibéry, en 1316.

XV. Guillaume II Durand, 1332.

XVI. Raimond d'Aigrefeuille devint évêque de Rodez en 1349.

XVII. Guillaume III Gombaut, 1369-1370; mort le 30 octobre.

XVIII. Guillaume IV de Cadoene, 1384; envoie un procureur au concile de Pise, en 1409.

XIX. Aymon, licencié en droit canon, nommé évêque de Nice en 1422.

XX. Jean II de la Garde, 1427-30. Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, revendiqua le prieuré à cette époque en vertu d'une bulle d'expectative accordée par le Saint-Siége; l'affaire traîna jusqu'en 1439, date de l'élection du suivant.

XXI. Marauld de Condom, élu en 1439, devint évêque de Castres en 1448; mourut dix ans plus tard.

XXII. Denis de Rieublanc, cité en 1448; il abdiqua avant sa mort, arrivée après 1473, car

XXIII. Antoine de Balzac fut prieur de 1466 à 1489; il était en même temps évêque de Valence.

XXIV. Déodat de Bezuer, 1489-1542.

XXV. Guillaume V Vallery; 1543-1547.

XXVI. Daidé de Bedenne, 1553.

XXVII. François I de Rippe, 1560; vers cette époque, le prieuré fut ravagé par les huguenots.

XXVIII. François II Gervaiset, 1565-1581.

XXIX. Simon Azémar vivait encore en 1616.

XXX. Jean-Baptiste Hillon, 1618-1649.

XXXI. François III Fouquet, archevêque de Narbonne, réussit à réformer le prieuré & le fit entrer dans la congrégation de France (avril 1660.)

XXXII. Louis de la Vergne Montenard de Tressan, évêque du Mans, pourvu de la commende de 1674 à 1711.

XXXIII. N. de Cilly, 1712.

Saint-Geniès. — Cette abbaye, située dans le diocèse de Béziers, n'existait déjà plus au onzième siècle, époque où elle fut donnée, par le comte Pierre-Raimond & son épouse Rangarde, aux chanoines de Saint-Nazaire (1054); cette donation, confirmée par le frère de ce comte, Guillaume-Raimond, fut renouvelée par Bernard de Lévezon, en 1130.

Abbaye de Saint-Nazaire & Saint-Celse ou du Saint-Esprit. — Cette abbaye de femmes, soumise à la règle de Saint-Augustin, fut fondée à la fin du treizième siècle, par l'évêque Bérenger de Frézol, pour servir de retraite à vingt-quatre chanoinesses. Le pape Boniface VIII & Philippe le Bel confirmèrent cette fondation (1299-1300). En 1305, on lui unit un hôpital construit, en 1266, au bout du pont de l'Orb, dans le faubourg de Béziers, par l'évêque Pons de Saint-Just; on régla l'état intérieur de la communauté & on y porta le nombre des chanoinesses à trente. Ce fut plus tard seulement que le monastère fut transféré définitivement dans l'intérieur de la ville, probablement après les grandes invasions anglaises de 1355, qui forcèrent toutes les villes du Midi à détruire leurs faubourgs. Par suite d'une mauvaise administration, en 1597, il n'y avait plus dans le couvent que trois chanoinesses; sur la demande des jésuites & des dominicains, Henri IV accorda les biens aux jésuites pour servir à augmenter leur collége, & les bâtiments aux dominicains, dont l'église avait été détruite lors de la construction de la citadelle. Mais, à la suite d'un examen plus approfondi, ce projet fut abandonné & le monastère continua à être habité par des chanoinesses jusqu'à la Révolution.

Abbesses du Saint-Esprit :

I. Genses vivait en 1322, date d'une association spirituelle entre son couvent & l'ordre des carmélites.

II. Olive Barreyre, 1357.

III. Marquise d'Alais, morte en 1373.

IV. Adélaide, élue en mars de la même année, vivait encore en 1394 & 1399.

V. Philippe Astrebonne, 1425.

VI. Catherine I Guitarde, abdiqua en 1453.

VII. Jeanne I de Cluys, élue le 22 novembre 1453, se démit plus tard en faveur de la suivante.

VIII. Françoise I de Neuville.

IX. Jeanne de Cluys, réélue; morte en 1509.

X. Catherine II de Brinhac, élue le 4 octobre 1509; morte en 1548.

XI. Jeanne II d'Arnoge était abbesse en 1550.

XII. Françoise II de Plantavit de Villeneuve, abbesse de 1578 à 1612.

XIII. Marie du Caylar d'Espondeillan, nommée par le roi en 1612, prit possession en 1614. Pour apaiser les poursuites des jésuites, qui réclamaient la suppression du monastère, elle s'engagea à leur payer 600 livres de rente. Elle mourut en 1660.

XIV. Marthe de Lale, élue en 1660; le roi ne confirma pas cette élection & Marthe dut céder la place à

XV. Gabrielle de Lort de Sérignan, nommée par le roi en 1660; d'abord religieuse visitandine à Béziers, puis à Narbonne, où elle avait fondé un établissement de son ordre; elle ne prit possession du Saint-Esprit qu'en 1665. Elle mourut en 1709, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, après avoir restauré complétement le monastère.

XVI. Charlotte d'Espondeillan, élue en 1709; non confirmée par le roi.

XVII. Isabelle de Martigni, nièce de l'abbesse Gabrielle, nommée par le roi en mai 1709.

Clarisses de Béziers. — Ce couvent fut fondé vers le milieu du treizième siècle, hors des murs de la ville, dans le faubourg Saint-Jacques; son érection fut confirmée par l'ordinaire en 1259, & par le pape Alexandre IV en 1260. Au quatorzième siècle, lors des invasions anglaises, il fut complétement détruit, & ce ne fut qu'après sept ans de tribulations que les religieuses purent obtenir du pape Urbain V l'autorisation de se fixer à l'intérieur de la ville (1362). Une bulle du pape Grégoire XI, datée de 1373, leur accorda une somme de 600 francs d'or, à prendre sur les legs pieux du diocèse, pour servir à la reconstruction du monastère. Pour rétablir la régularité, on fit venir des clarisses de Lézignan. Au dix-huitième siècle, le couvent renfermait vingt-sept religieuses & quatre converses; leur revenu était des plus modestes.

Abbesses de Sainte-Claire de Béziers :

I. Marie I, 1259.

II. Aigline, 1287-88.

III. Garsinde Barthélemi, 1364; acquit, du chapitre de Saint-Aphrodise, le nouvel emplacement du monastère.

IV. Françoise I de Bonami, 1491-1518.

V. Alix de Serres, 1530.

VI. Béatrix du Caylar, 1541.

VII. Catherine I de Foulquier, 1554-1571.

VIII. Marie II Lenoir, 1573.

IX. Claire I d'Ajac, 1577.

X. Isabelle I de Pradines, 1580.

XI. Jeanne I de Meilharde, 1588.

XII. Isabelle de Pradines, de nouveau, 1589.

XIII. Isabelle II de Dunes, 1594.

XIV. Isabelle de Pradines, 1598.

XV. Marie Lenoir, 1605.

XVI. Antoinette des Oursières, 1607-1610.

XVII. Colette Bretone, 1610-1613.

XVIII. Catherine II d'Antoinelle, clarisse de la maison d'Arles, réforma la maison de Béziers, dont elle fut abbesse pendant dix ans, de 1613 à 1623.

XIX. Rose de Faucon, 1623.

XX. Catherine d'Antoinelle, renommée en 1626; elle réforma le couvent de Tarascon.

XXI. Françoise II de Paliers, 1629.

XXII. Cécile I d'Allemand, 1635.

XXIII. Victoire I d'Antoinelle de la Croix, 1638.

XXIV. Cécile d'Allemand, 1642.

XXV. Victoire d'Antoinelle de la Croix, 1645.

XXVI. Jeanne II de Bernard, 1648.

XXVII. Victoire d'Antoinelle de la Croix, 1651-58.

Note 149

XXVIII. Thérèse I d'Antoinelle, 1658.
XXIX. Victoire d'Antoinelle de la Croix, 1661-1665.
XXX. Françoise III de Lacan, 1665.
XXXI. Thérèse d'Antoinelle, 1668.
XXXII. Catherine III de Bézard, 1671.
XXXIII. Thérèse d'Antoinelle, 1674.
XXXIV. Françoise de Lacan, 1683.
XXXV. Catherine de Bézard, 1680.
XXXVI. Françoise de Lacan, 1683.
XXXVII. Agnès I de Fléchier, 1686.
XXXVIII. Angélique de Casalèles, 1689.
XXXIX. Agnès de Fléchier, 1692.
XL. Catherine de Bézard, 1693.
XLI. Claire II de Sorgues, 1696-1702.
XLII. Séraphine I de Maffre, 1703.
XLIII. Marie III d'Isard, 1706.
XLIV. Agnès II d'Autival, 1709.
XLV. Thérèse II de Gautier, 1711.
XLVI. Séraphine de Maffre, 1714.
XLVII. Thérèse de Gautier, 1717.
XLVIII. Marie IV de Verdery, 1721.
XLIX. Thérèse de Gautier, 1723.
L. Séraphine de Maffre, 1726.
LI. Thérèse de Gautier, 1729.
LII. Marie V de Fayou, 1732.
LIII. Thérèse de Gautier, 1735.

[A. M.]

Note 150

NOTE CL

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Carcassonne.

La ville épiscopale de Carcassonne[1] remonte à une haute antiquité; elle conserve quelques débris de l'époque romaine, & les murailles de la cité nous présentent un des plus beaux spécimens connus de la fortification militaire au moyen âge. Elle eut aussi autrefois une grande importance politique & ses comtes d'abord, puis ses vicomtes, comptèrent parmi les plus puissants seigneurs du Languedoc. Ses évêques n'eurent pourtant aucune part aux largesses des souverains carolingiens, & aucun acte de ceux-ci ne leur attribua une partie des droits domaniaux du comté. Aussi, quand arriva l'époque féodale, l'évêque devint-il un simple vassal des puissants comtes, & la suzeraineté de l'évêché passa-t-elle de mains en mains, au onzième siècle, lors des nombreux partages des possessions de cette famille. Au douzième siècle, sous la domination des vicomtes de la famille de Nimes, il obtint un peu plus d'indépendance; les dépouilles de l'évêque mort ne furent plus pillées par le seigneur ou par ses officiers (acte de 1113), & les hommes de Saint-Nazaire furent exemptés du paiement des leudes & droits de foriscapes (acte de 1146). Quand arriva la guerre des albigeois, ces prélats, placés au centre même de la domination des Montfort, ne purent profiter de l'occasion pour

[1] L'histoire de Carcassonne a été, depuis le dix-septième siècle, l'objet d'un grand nombre de travaux; en première ligne mentionnons les ouvrages de Besse (*Histoire des comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645) & de Gérard de Vic (*Chronicon episcoporum Carcassonensium;* 1667, in-f°); tous deux ont travaillé sur les notes d'un chanoine de Saint-Nazaire, nommé Bernard d'Estellat, & leurs livres, quoique pleins d'erreurs & de fables, sont encore bons à consulter aujourd'hui. Au dix-huitième siècle, nous trouvons une bonne *Histoire du diocèse & de la ville de Carcassonne* (1740), par le P. Bouges, augustin du couvent de cette ville, livre méthodique, mais lourd, & conçu dans un esprit d'opposition aux théories des Bénédictins de l'*Histoire de Languedoc*, qu'il a évité de citer; la partie la plus utile de cet ouvrage est celle qui regarde le seizième siècle. Enfin, de notre temps, on a vu paraître l'*Histoire du comté de Carcassonne*, par M. Cros-Mayrevielle, excellent ouvrage plein de choses & fait avec critique, malgré quelques hypothèses hardies sur l'âge des monuments de la cité, & le volumineux *Cartulaire du diocèse de Carcassonne*, de M. Mahul (6 vol. in-4°; l'ouvrage complet en aura 7); cet ouvrage, fait par un homme laborieux & consciencieux, mais peu habitué aux recherches de l'érudition, nous a été d'ailleurs d'une grande utilité; toutefois, malgré l'immense quantité de choses inédites qu'il contient, le désordre dans lequel elles sont produites & l'incorrection des textes en rendent l'usage incommode, &, pour ne pas risquer de se tromper avec l'auteur, il faut connaître à fond ce recueil & l'avoir longtemps pratiqué. [A. M.]

s'affranchir de la suzeraineté féodale, & le roi de France put succéder sans difficultés à tout le pouvoir des Trencavels. L'évêque n'eut donc jamais à Carcassonne de pouvoir temporel, & la ville devint de bonne heure une ville royale & put jouir de tous les avantages, comme subir tous les désavantages qu'entraînait la possession de ce titre.

Avant la guerre des albigeois, Carcassonne était tout entière située sur la rive méridionale de l'Aude; elle occupait la colline de la cité, étalait sur le revers, du côté de la rivière & dans la plaine vers le chemin de Narbonne, ses gros bourgs de Saint-Michel & de Saint-Vincent. Détruits, l'un en 1209 par les croisés, l'autre en 1240 par les partisans de Trencavel & les troupes du roi de France, ces deux faubourgs restèrent déserts pendant sept ans, jusqu'au jour où, en 1247, saint Louis eût permis aux fugitifs, venus à résipiscence, de reconstruire leurs demeures sur l'autre rive du fleuve, loin de la cité, que leur trahison avait failli livrer aux ennemis en 1240. Fidèles à leurs souvenirs & engagés envers le roi, les habitants rétablirent dans leur nouvelle ville, qu'on appela spécialement *le Bourg*, les anciennes églises des faubourgs démolis & reconstruisirent tous les établissements religieux détruits pendant les guerres. Construite rapidement, la nouvelle ville s'entoura de murailles sous Philippe le Hardi. Au quatorzième siècle, elle eut à supporter le terrible passage des troupes anglaises, commandées par le prince de Galles; elle fut complétement détruite, & on dut la reconstruire en entier; c'est probablement à cette époque que le plan de la ville actuelle fut définitivement arrêté.

D'abord inférieure à la ville haute, quoique formant un consulat distinct, la ville basse ne tarda pas à la dépasser; tandis que l'une, ville de clergé & de noblesse, sans industrie & sans commerce, s'appauvrissait à mesure que la forteresse perdait son importance, l'autre, se développant sans cesse, gagnant chaque jour en prospérité commerciale, attirait à elle les magistrats & les prêtres; tous descendirent successivement de la colline; le dernier, l'évêque, en 1740, abandonna la cité & vint habiter la plaine. Cet abandon porta à la cité le dernier coup; aujourd'hui encore elle s'en ressent & n'est plus guère qu'une petite commune, de ville forte & peuplée qu'elle était autrefois.

Dans les paragraphes suivants, après avoir indiqué quelques rectifications à la liste des évêques publiée plus haut, dans le présent volume, p. 328 & suiv., nous ferons connaître sommairement, & d'après les actes, l'histoire des couvents, des chapitres & des différentes communautés des deux villes.

Évêques de Carcassonne. — Page 328, il est dit que Carcassonne fut érigée en évêché au sixième siècle par les Visigoths; il vaut mieux dire que cet évêché catholique se forma de lui-même à côté du comté visigothique, car ces barbares étant ariens n'ont pu fonder d'évêché catholique. En tout cas, il est certain que le siége de Carcassonne date de cette époque; on peut le prouver par la tradition constante dès le dixième siècle (translation de 978) d'un saint Hilaire, évêque de Carcassonne, qui aurait vécu « *du temps des ariens,* » & par l'exemple de l'église voisine d'Elne, dont le premier évêque vivait en 571, au dire d'un chroniqueur contemporain, Jean, abbé de Biclar.

II. Sergius paraît, non-seulement dans le concile de Tolède de 589, mais encore dans celui de Narbonne, rassemblé en vertu des canons du précédent, en 590.

III. Solemnius se fit représenter au concile de 633 par l'archidiacre Donellus; c'est le plus ancien de ces dignitaires de l'église de Carcassonne, dont nous connaissions le nom.

V. Étienne; un grand nombre d'auteurs locaux ont identifié cet évêque avec un certain saint Stapin que des traditions anciennes nous donnent pour un évêque de Carcassonne. Philologiquement parlant, le changement de *Stephanus* en *Stapinus* est difficile à admettre, la véritable forme de *Stephanus* dans la langue méridionale étant *Estève*. Toutefois, l'identité de ce saint & de l'évêque du septième

siècle nous semble à peu près certaine. Voici les principales raisons qu'on a fait valoir; dès le dix-septième siècle, date des travaux des Bollandistes, & même dès le seizième (liste des évêques de 1552), on regardait cette assimilation comme certaine; de plus, l'église de Ventenac-Cabardès, aujourd'hui dédiée à saint Stapin, & vers laquelle se dirige chaque année un grand concours de pèlerins, était, au dixième siècle, dédiée à saint Étienne, & la bulle d'Agapet II qui la mentionne parmi les possessions de l'abbaye de Montolieu ne dit pas que ce fût au *protomartyr*. Enfin un fait pourrait prouver que l'évêque Étienne a été béatifié; l'église de Saint-Estève, qui subsista jusqu'au dix-septième siècle sous les murs de la cité de Carcassonne, n'était pas dédiée à saint Étienne, premier martyr; la fête du patron s'y célébrait le 6 août, comme aujourd'hui celle de saint Stapin à Ventenac, & une statue qui en provenait représentait le saint en habits d'évêque & non pas de diacre. Nous croyons donc qu'on peut voir dans l'Étienne du concile de Tolède le saint Stapin de la tradition; du reste, tout ce qu'on raconte sur ce saint local est peu digne de foi & ne repose sur aucun texte ancien[1].

VI. Hispicio; il faut remarquer que le texte du concile de Narbonne dont il s'agit, a été certainement remanié; en effet, on y donne à Charlemagne le titre d'*imperator* (en 791), & le nom de Félix, évêque d'Urgel, qui y fut condamné, figure parmi ceux des évêques qui ont souscrit.

VII. Roger, que quelques autres appellent *Robert*, doit être supprimé; il n'est fourni que par la fausse dédicace de l'église du monastère d'Aniane & par la chronique de Philomena, roman écrit, d'après des sources poétiques du Nord, à l'abbaye de la Grasse, pendant le treizième siècle.

X. Arnulfe; l'existence de cet évêque est peu certaine & n'est attestée par aucun document ancien.

[1] Voir à ce sujet un mémoire publié à Carcassonne par M. l'abbé Rouch; il ne fait guère qu'énumérer les miracles arrivés à Ventenac dans notre siècle, mais contient pourtant quelques remarques dont nous avons pu profiter.

XII. S. Gimer ou Guimera; le culte de cet évêque paraît assez ancien dans le pays, ses ossements furent de tout temps conservés à Saint-Nazaire &, en 1324, l'évêque Pierre Rodier les enferma dans une châsse qui existait encore en 1754. Sa fête, autrefois célébrée le 13 février, fut transportée au 15 mai par M. de Bezons. Il faut placer sa mort au 13 février 931 & non 932, car son successeur paraît dès le mois d'avril suivant; remarquons que le 13 février de cette année était un dimanche, ce qui concorde avec la tradition recueillie par de Vic, suivant laquelle Gimer était mort un jour de dimanche.

XIII. Abbon est évêque dès le 12 avril, troisième année de Raoul, ce qui, en comptant les années de ce roi depuis la mort de Charles le Simple, donne 931. Avant d'être évêque, il avait été archiprêtre (charte de 925).

XIV. Gisande, qu'on trouve aussi appelé *Eusandus* & *Wisandus*, était archidiacre avant son élection (acte de 925); il paraît dès le 24 mai 934, dans un acte du comte Acfred.

Entre Gisande & Francon se trouve un espace de quatorze ans, pour lequel nous n'avons aucune indication; nous serions assez disposés à y placer l'épiscopat d'un certain *Simplicius*, qui paraît comme archiprêtre en 943 & qui aurait été évêque; du moins de Vic parle d'un ancien nécrologe qui porterait son nom au 20 octobre & lui donnerait le titre d'évêque.

XV. Francon vécut jusqu'en mars 978, si on admet comme nous, avec les Bollandistes, que la charte de translation des reliques de saint Hilaire est du 1er mars 978 & non du 22 février 970[1].

XIX-XX. Guifred semble avoir vécu jusqu'en 1058; en effet, il paraît dans la dédicace de l'église d'Elne, datée de la vingt-huitième année de Henri. Quant à Pierre I, fils de Roger, comte de Carcassonne, il faut le rayer de la liste des évêques de cette ville; il était évêque de Girone & mourut à peu près à cette époque; quand même on admettrait l'existence d'un Pierre, évêque de Carcassonne, à cette

[1] Voir au tome V, col. 262.

époque, il faudrait toujours le distinguer de Pierre-Roger.

XXI. Bernard I, dit *de Rochefort* ou *Roquefort;* ce surnom n'est indiqué sans preuve que par les frères de Sainte-Marthe, dans l'ancien *Gallia Christiana.*

XXVII. Raimond II, dit *de Sorèze*, nous ignorons pour quelle raison; en 1132, il assista à la dédicace de l'église de Creissas & non de Preissan.

XXVIII. Pons I de Tresmals fut, en 1150, choisi comme exécuteur testamentaire par le vicomte Roger.

XXIX. Pons II de Brugal était, en 1145, archidiacre de Narbonne & abbé de Saint-Antonin de Frézelas. Il mourut entre 1166 & 1170.

XXX. Othon; sur la fin de sa vie, obsédé par les hérétiques, il chercha à se démettre de ses fonctions épiscopales, démission qui, paraît-il, ne fut pas acceptée, malgré ses instances auprès du pape; sa mort est indiquée au 5 décembre par le nécrologe de Cassan.

XXXI. Bérenger; l'année de sa mort est inconnue, on ne sait si elle eut lieu en 1208. (Voir plus bas.)

XXXII. Bernard-Raimond de Roquefort était évêque dès mars 1209; il se qualifiait à ce moment d'évêque élu. La lettre du pape Innocent III, acceptant sa démission, est du 17 avril 1210. Il conserva le titre d'*ancien évêque* de Carcassonne, *quondam episcopus;* il paraît avec cette qualité dans un certain nombre de textes. De 1224 à 1226, il profita du retour des princes albigeois pour reprendre les fonctions d'évêque, & les habitants le reconnaissaient pour tel à cette dernière date; chassé par les Français, il ne mourut que le 5 juin 1230. Sans partager les opinions des hérétiques, il était dévoué aux princes albigeois & frère de l'un de leurs partisans les plus célèbres.

XXXIII. Gui mourut le 23 mars de l'an 1223, moins de deux mois après le départ d'Amauri de Montfort.

XXXIV. Clarin; la date du 26 avril 1248 pour la mort de ce prélat est fournie par l'histoire de Gérard de Vic; le nécrologe de Montolieu indique le 25 avril, & celui de Saint-Just de Narbonne, le 26 mai.

XXXVI. Guillaume II Raoul (*Radulfi*) mourut le 1er octobre 1266; c'est la date que porte l'épitaphe de son tombeau dans la chapelle bâtie à Saint-Nazaire pour le recevoir; il faut donc que la première mention de Bernard de Capendu, son successeur, contienne une erreur de date ou ait été mal comprise.

XXXVII. Bernard de Capendu mourut le 28 & non pas le 18 janvier 1278. C'est à cet évêque que l'on doit les plus anciennes constitutions synodales du diocèse que nous possédions; elles ont été publiées par le P. Bouges, à la fin de son *Histoire*, & reproduites par Mahul[1]; on rapporte ce texte à l'an 1270 ou environ; il en existe un manuscrit presque contemporain à la Bibliothèque nationale.

XXXIX & XL. Bérenger; il faut certainement supprimer cet évêque, qui n'est mentionné que par un nécrologe de Narbonne, dont l'époque est inconnue. Quant à *Isarn*, son épiscopat, s'il a existé, dut avoir lieu entre 1285 & 1291; à la première de ces dates le siége vaquait; l'existence de ce prélat est d'ailleurs assez douteuse; il semble qu'on l'ait confondu avec *Isarn*, archidiacre de Saint-Nazaire, qui fut chargé de plusieurs missions diplomatiques dans le Nord de l'Europe par Boniface VIII & finit par devenir archevêque de Lunden.

XLII. Jean de Chevri fut nommé par Boniface VIII vers la fin de 1298; le pape ordonna à l'archevêque de Narbonne de le consacrer, par une bulle du 28 octobre de cette année.

LV. Pierre VIII Gardès ne fut qu'administrateur provisoire; il faut donc le rayer de la liste.

Chapitre de Saint-Nazaire. — Le chapitre régulier de Saint-Nazaire de Carcassonne ne paraît pas avant le commencement du dixième siècle; c'est sans doute à l'évêque Gimer, dont le nom est resté célèbre dans le pays, qu'il faut attribuer son érection en communauté régulière; ce fut probablement lui qui donna une règle fixe aux prêtres qui desservaient la cathédrale &

[1] *Cartulaire du diocèse de Carcassonne*, t. 5, p. 419 & suiv.

qui établit entre les dignitaires une hiérarchie définitive. C'est en 925 & 931 que, dans deux actes d'échange avec Érifons, abbé de Montolieu, les clercs de Saint-Nazaire prennent pour la première fois le nom de chanoines & que l'évêque n'apparaît plus que comme le chef de la congrégation; enfin c'est à la même époque que les archidiacres & les archiprêtres se montrent en qualité de dignitaires d'une communauté. Pendant tout le reste du siècle, le chapitre paraît dans nombre de chartes importantes & prend place parmi les établissements religieux les plus considérables de la Province; il reçoit des donations de tout le monde, des particuliers comme des princes, des comtes de Rouergue & de Barcelone, comme de la vicomtesse de Narbonne.

Pendant le onzième siècle, l'histoire de la communauté est assez obscure, mais, à la fin de ce siècle, grâce à la réforme opérée dans l'Église par l'énergie du pape Grégoire VII, la vie régulière y reprit une force nouvelle, & l'évêque Pierre y rétablit les clercs réguliers (*clerici regulares*); cette restauration fut sanctionnée par une bulle d'Urbain II, en 1088; cet acte présente naturellement comme un fait tout nouveau ce qui, en réalité, n'était qu'un retour à l'ancien état de choses établi par le pieux Gimer. A partir de ce moment, le chapitre recommence à augmenter ses possessions; c'est de cette époque que date la construction de l'église cathédrale, c'est alors que la congrégation reçoit l'église de Notre-Dame du Lierre, à Mairac, laquelle devint plus tard l'une de ses meilleures possessions.

L'avénement de la maison des Trencavels ne pouvait être indifférent au chapitre; il paraît avoir embrassé le parti des nouveaux venus; dès 1085, Ermengarde, vicomtesse de Béziers, fait des donations importantes à l'église de Saint-Sauveur qui dépendait de ce chapitre; en 1113, il obtient la remise de certains droits onéreux du vicomte Bernard-Aton qui, par la même charte, renonça à ses prétentions aux dépouilles de l'évêque de Carcassonne. Un peu plus tard, en 1146, le vicomte Roger exempta à tout jamais de la leude les hommes & femmes de Saint-Nazaire à Carcassonne & dans le Carcassès. Plus tard, le neveu de ce premier vicomte, nommé aussi Roger, permit, en 1173, la construction d'un four appartenant au chapitre, permission renouvelée par lui quelques années plus tard. En 1181, Uzalger de Poncian, puissant seigneur du Biterrois, lui fit d'importantes donations, y élut sa sépulture & lui restitua un honneur qu'il détenait injustement. En même temps, les terrains jadis possédés par les chanoines sur le versant de la colline de la cité, prenant chaque jour plus de valeur, grâce à l'accroissement des faubourgs, ils obtinrent du vicomte la permission de forcer les tenanciers à payer fidèlement les dîmes pour ces terrains autrefois incultes & qui étaient devenus des jardins clos & bien cultivés (acte de 1191).

Pendant le cours du douzième siècle, en 1154, le chapitre de Saint-Nazaire obtint encore une bulle de protection d'Anastase IV, confirmée la même année par Adrien IV, son successeur, & l'évêque Pons de Tresmals lui donna, en 1156, l'église de Preixan avec toutes ses appartenances. Cette charte nous indique la composition du chapitre à cette époque : nous y trouvons deux archidiacres & un sacristain, un prieur chargé de l'église de Notre-Dame du Bourg, trois prévôts & des enfants élèves des chanoines (*scholares pueri*) au nombre de trois.

Comme tous les autres établissements religieux de la Province, la communauté de Saint-Nazaire fut rudement éprouvée par la guerre des albigeois. Quand les croisés approchèrent, en 1209, les habitants, pour exhausser leurs murs, prirent les pierres du cloître des chanoines & les stalles du chœur, dévastation qui leur attire, de la part de l'irascible Pierre de Vaux de Cernay, de véhémentes imprécations, & dans laquelle il voit l'une des causes immédiates de l'insuccès de leur vigoureuse résistance. D'ailleurs, l'état déplorable dans lequel les incursions des deux partis mettaient la campagne, la haine que les hérétiques portaient au clergé, instigateur de la croisade, tout concourait à rendre précaire la position

de la congrégation & à lui enlever ses ressources ordinaires. Aussi le comte de Montfort, par la donation de l'église de Villalier, l'évêque Gui, par celle des églises de Carcassonne & de sa banlieue, de Saint-Estève de Cabaret, de Saint-Pierre de Villalbe, auparavant dépendantes de la mense épiscopale, essayèrent-ils de lui rendre un peu de bien-être & de vie; ils y parvinrent sans aucun doute, & elle put traverser saine & sauve cette longue & terrible crise.

En 1228, le pape Grégoire IX prit le chapitre sous la protection du Saint-Siége, énuméra ses possessions & confirma ses priviléges; on voit par cette bulle qu'il possédait dans la ville & dans le diocèse près de vingt-sept églises.

Mais sa prospérité, un instant rétablie, fut de nouveau compromise par l'arrivée du vicomte Trencavel sous les murs de la cité, en 1240; en se retirant, les hérétiques brûlèrent le bourg & l'église de Notre-Dame; le maréchal Jean de Beaumont, qui arriva du Nord, expulsa les bourgeois, complices du vicomte, & le chapitre se trouva dépouillé tant des revenus que lui payaient les habitants dispersés que des édifices qu'ils avaient détruits. Aussi ce fut un peu à la prière des gens d'église qu'en 1247, saint Louis rappela les Carcassonnais sur les bords de l'Aude; il leur permit de s'établir de l'autre côté de la rivière, loin de la cité, à laquelle ils avaient fait courir de trop grands dangers en 1240, & une nouvelle ville s'éleva sur des terrains marécageux, qui portaient alors le nom d'Aigues-Mortes (*Aquae mortuae*). Les fugitifs durent réparer tous les torts causés par eux au chapitre, reconstruire l'église de Sainte-Marie, restituer aux chanoines les fours & les coutumes qui leur appartenaient, enfin payer une indemnité pour toutes les pertes amenées par leur absence & par leur révolte; un accord de 1248 fixa cette indemnité à la somme de mille livres de Melgueil, payables par annuités de cent livres.

A partir de ce moment, les chanoines purent se livrer plus paisiblement à la vie contemplative, augmenter la mense capitulaire & s'occuper de la reconstruction de leur église & de leur cloître. En 1279, l'évêque Gautier accrut les revenus des dignités devenus trop faibles & disproportionnés avec ceux du chapitre; à celle d'archidiacre majeur il unit l'église de Saint-Étienne de Villemoustaussou; à celle d'archidiacre mineur celle de Saint-Étienne de Palaja; l'archiprêtre majeur reçut Saint-Germain d'Alairac, & l'archidiacre mineur Saint-Félix de Mouze. L'histoire du quatorzième siècle n'a guère à signaler que des querelles intérieures & des luttes contre les empiètements des officiers du roi. En 1322, le chapitre se débat avec le pape Jean XXII pour obtenir l'exécution intégrale du testament de Pierre de Roquefort, dernier évêque décédé; en 1329, il reçoit du roi Philippe VI des lettres de protection & de sauvegarde. En 1331, il proteste contre les officiers de la sénéchaussée, qui voulaient séquestrer le temporel de l'évêque pendant la vacance du siége; le chapitre soutenait que l'évêché de Carcassonne était exempt de la régale de temps immémorial; nous n'avons absolument que sa protestation, & nous ne connaissons pas l'issue de l'affaire qui, pourtant, ne dut pas être favorable à ses prétentions. En 1330, est rédigé un statut capitulaire pour empêcher les clercs ignorants de prétendre aux canonicats; il fut décidé qu'à l'avenir, les nouveaux chanoines ne jouiraient, lors des distributions & dans le chapitre, que de l'autorité & des parts accordées aux novices, jusqu'au jour où ils auraient acquis une instruction suffisante. En 1345, la valeur des revenus diminuant tous les jours, le nombre des chanoines fut réduit à trente par le pape Clément VI.

L'amoindrissement perpétuel de la mense capitulaire fit naître, au quinzième siècle, le désir de la sécularisation; à cette première cause il faut ajouter le dégoût de la vie du cloître, le désir d'indépendance, enfin la nécessité de réduire les canonicats & de laisser aux chanoines le soin de pourvoir à une partie de leur entretien. Ce fut à Eugène IV que le chapitre & l'évêque, tous deux d'accord sur la nécessité d'une prompte sécularisation, demandèrent une enquête en 1438. Le pape se rendit à leur demande & chargea les évê-

ques de Béziers & de Lavaur d'informer sur tous les faits allégués par les chanoines (bulle de 1439).

« Autrefois, dit cet acte, l'église de Carcassonne, soumise à la règle de Saint-Augustin, comptait parmi les églises cathédrales les plus notables de la province de Narbonne; par la fortune, la science & la naissance illustre des personnes qui, enflammées d'une dévote ardeur, y occupaient les canonicats & y faisaient profession de la vie régulière, elle avait pris un tel développement spirituel & temporel, que la mense capitulaire fournissait annuellement un revenu de six mille livres de petits tournois; & cependant, depuis déjà soixante ans, à la suite de la mortalité qui a frappé le pays, à la suite de l'incurie des religieux dont le zèle se refroidit, ces revenus sont réduits à deux mille livres & les dignités ont perdu les deux tiers de leurs rentes. »

L'enquête donna les résultats suivants : trente-deux prébendes, dont deux appartenaient à l'évêque; les trente autres étaient des prébendes canoniales; les titulaires, soumis à la règle de Saint-Augustin, faisaient le triple vœu de chasteté, pauvreté & obéissance, & dépendaient d'un prieur nommé par eux & confirmé par l'évêque. Ils portaient le béret & le surplis de lin blanc; de la Toussaint à la Pâque, ils se couvraient du rochet & de la cape; de la Pâque à la Toussaint, ils y substituaient le surplis & l'aumuce; hors de l'église, ils ne portaient que le rochet. Les dignitaires étaient au nombre de quatre : deux archidiacres, majeur & mineur; deux archiprêtres à Alairac & à Mouze; l'évêque seul pouvait les nommer; venaient ensuite six personnats, sacriste, préchantre, camérier, infirmier, aumônier & ouvrier; neuf prévôtés & cinq prieurés, dont celui de Berriac était conféré par l'évêque. La collation des canonicats avait lieu par ordre, c'est-à-dire que chaque chanoine présentait à son tour un candidat au chapitre, qui décidait de son admission ou de son exclusion. Chaque canonicat donnait droit à tant de distributions, à tel revenu, auquel venait s'ajouter celui des dignités, des personnats, des prévôtés ou des prieurés.

La sentence de sécularisation réserva le droit pour les anciens chanoines de se retirer dans des maisons de leur ordre ou de rester dans le cloître, à leur choix; elle fixa à trente le nombre des prébendes canoniales dont les titulaires entrèrent en fonctions au fur & à mesure des vacances. La plus haute dignité fut le doyenné, qui donna place d'honneur dans le chœur après l'évêque & voix prépondérante au chapitre; vint ensuite l'archidiaconé, réunion des anciens archidiaconés majeur & mineur; la trésorerie, troisième dignité du chapitre; la collation de ces trois dignités appartint à l'évêque. Le sacristain & le préchantre, ainsi que tous les chanoines prébendés, furent nommés par le chapitre. De nombreux actes vinrent définitivement constituer la nouvelle congrégation & réglèrent l'attribution des bénéfices & des domaines à chaque canonicat & à chaque dignité; enfin le commissaire apostolique termina sa mission en promulguant de nouveaux statuts, qui réglèrent dans le plus grand détail les cérémonies de la cathédrale, le costume des chanoines & les droits & devoirs de chacun des membres du chapitre.

Mais les revenus de la communauté supprimée ne pouvaient suffire à l'entretien d'un si grand nombre de prébendes, &, moins de neuf ans après, le pape Nicolas VI, à la requête de l'évêque Jean d'Étampes, dut réduire à dix-huit le nombre des canonicats, dont quinze appartinrent à autant de chanoines, deux à l'évêque & un à la fabrique. Les quatorze autres prébendes durent servir à l'entretien des prêtres auxiliaires, hebdomadiers, chapelains & autres qui existaient toujours dans les chapitres cathédraux, à côté des chanoines proprement dits (1448). L'année suivante, on institua six enfants de chœur, qui furent placés sous la direction de deux des prébendés; ceux-ci reçurent, à cet effet, une légère indemnité annuelle; & ces jeunes enfants durent, plus tard, fournir les chapelains & prêtres inférieurs de la cathédrale.

A cette époque les prérogatives du chapitre étaient assez étendues; il avait seul le droit d'élire l'évêque, & ce droit lui

resta en fait jusqu'à la fin du quinzième siècle, & en droit jusqu'au concordat de 1516; en cas de vacance du siége, il administrait le temporel de l'évêché, nommait des vicaires & des officiers pour exercer les droits qui en dépendaient, & c'était en son nom que l'official rendait la justice; de plus une bulle d'Innocent VIII, de 1491, lui permit de disposer de tous les bénéfices à la collation de l'évêque, devenus vacants pendant cet intervalle de temps, en payant les droits accoutumés à la Chambre apostolique. Vers le même temps, en 1476, il obtint de Louis XI des lettres d'amortissement pour diverses fondations faites par l'évêque Tanneguy Duchastel.

Au seizième siècle, le chapitre perdit une partie de son pouvoir par suite du concordat; ses biens furent ravagés par les partisans, & les exigences financières du pouvoir le forcèrent à en aliéner une grande partie. Cependant il continua à tenir une grande place dans l'histoire de la ville, & suivit l'évêque à la ville basse au dix-huitième siècle. Il fut supprimé de fait en 1790 & en droit en 1801.

Église de Saint-Nazaire. — L'église de Saint-Nazaire, autrefois cathédrale, est l'un des monuments les plus curieux du Midi de la France; sans présenter un ensemble aussi pur que Sainte-Cécile d'Albi ou Saint-Sernin de Toulouse, elle offre cet avantage de réunir deux des systèmes d'architecture les plus différents; à une nef romane, basse, sans ornements, du genre le plus fruste, à peine éclairée, vient s'adapter un chœur, chef-d'œuvre de l'art gothique, merveille d'élégance & de légèreté, percé de splendides verrières. C'est de ce contraste que ce monument tire une grande partie de sa valeur; ajoutons-y l'avantage d'avoir deux dates certaines pour fixer l'époque de sa construction; d'une part, c'est en 1096 que les premiers matériaux sont bénis par le pape Urbain II, lors de son passage à Carcassonne; de l'autre, c'est en 1269 que saint Louis concède le terrain nécessaire à la reconstruction du chevet; on voit, par ces deux dates, combien sont erronées & l'opinion de M. Cros-Mayrevielle, qui attribue la partie romane au comte Roger le Vieux, mort vers 1012, & celle de M. Viollet le Duc, qui, dans son *Dictionnaire d'architecture*, fait du chœur un type de l'architecture du quatorzième siècle. En réalité, la majeure partie de cette dernière portion de l'église appartient bien au style de la Sainte-Chapelle, plus mûr, plus accentué, & le dessin des fenêtres, finies probablement un peu plus tard que le gros de l'œuvre, en fait un monument de l'école rayonnante[1].

Commencée déjà en 1096, l'église fut en construction pendant tout le douzième siècle &, en 1177, l'évêque Othon y consacra une nouvelle chapelle dédiée à la Vierge; à cette époque l'église comprenait probablement une abside à trois chapelles & un transept débordant; divers actes du commencement du treizième siècle mentionnent, en effet, une chapelle de la Trinité & une chapelle de Sainte-Croix, autres que celle de Sainte-Marie, consacrée en 1177; il devait donc y avoir au moins un autel dans chacun des bras du transept; de plus le chœur était un peu plus court que celui de l'église gothique, puisque saint Louis dut concéder cinq cannes de terrain pour reculer le chevet. La construction, recommencée vers 1270, dura assez longtemps pour qu'une partie des chapelles porte aujourd'hui les armes de Pierre de Roquefort à leur clef de voûte & dans leurs vitraux; l'une d'elles, dédiée aujourd'hui à saint Jean, contient même son tombeau, chef-d'œuvre de sculpture, plein de grandeur & d'élégance. A partir de ce moment, les évêques ajoutèrent de temps à autre une chapelle à l'œuvre de leurs prédéceseurs; vers 1324, Pierre Rodier construisit la chapelle Saint-Laurent, dont

[1] Un fait prouve même que la reconstruction du chœur ne fut pas le premier travail entrepris à Saint-Nazaire pendant le treizième siècle, c'est l'existence de la chapelle dite de Raoul qui ne peut être de beaucoup postérieure à 1266, date de la mort de ce prélat, & dans laquelle on plaça son tombeau; cette chapelle limitant le transept vers le sud, le plan devait déjà être arrêté quand elle fut entreprise; par conséquent, dans son ensemble, cette partie de l'église est certainement antérieure au quatorzième siècle.

Note 150

les vitraux portent ses armes. La chapelle de Saint-Vincent, aujourd'hui de Sainte-Anne, réparée par l'évêque Pierre d'Auxilion, vers l'an 1500, & ornée par lui de vitraux aujourd'hui disparus, existait dès la fin du quatorzième siècle, antérieurement, en tout cas, à la sécularisation. La chapelle de Saint-Sernin existait dès la même époque, & une confrérie, dite de Sainte-Anne, y fut établie par l'abbé de Montolieu. Au commencement du quinzième siècle, d'après un registre intitulé *Ave Maria*, conservé aux archives du chapitre moderne, l'église comptait sept autels, plus le grand autel; ils étaient dédiés aux SS. Germain, Jean, Vincent, & Michel, à la Vierge, à la sainte Croix & à la Trinité; il serait probablement difficile de retrouver la place de tous ces autels; il pouvait y en avoir un ou deux dans les bas-côtés ou bien à l'entrée, sous la grande arcade, au-dessous de l'emplacement actuel des orgues; nous donnons cette date au document que nous employons, parce qu'il parle du cloître & du dortoir commun des chanoines; il est donc antérieur à la sécularisation qui dispersa ceux-ci & fit cesser la vie commune.

L'église de Saint-Nazaire, qui eut titre de cure à partir de la sécularisation, & dont le desservant était nommé par le chapitre, resta cathédrale jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; mais, depuis le milieu de ce dernier siècle, elle en avait perdu les prérogatives à la suite de l'abandon de la cité par le chapitre & l'évêque M. de Bezons. Il avait été question de cette translation dès 1458, pendant une vacance du siége épiscopal; ce qui la fit échouer, à cette époque, ce furent les prétentions exagérées des chanoines qui réclamaient de la ville la cession & la jouissance exclusive de l'une des portes & l'établissement d'un four & d'une boucherie exempts des taxes municipales. Les principales causes de ce changement étaient l'insalubrité de la cité, qui manquait d'eau, le manque de distractions, enfin son abandon par toutes les familles riches & commerçantes; cette translation eut lieu, en dépit de la résistance acharnée des habitants, dont elle compromit à tout jamais la prospérité; mais M. de Bezons, d'ailleurs si zélé pour le bien de ses ouailles, le sacrifia en cette occasion à sa commodité personnelle; c'est de cette époque que date l'évêché de la ville basse, construction lourde & sans style; l'ancien évêché, qui occupait une partie de l'angle de la cité, fut détruit à la Révolution, ainsi que le cloître gothique attenant à l'église même. L'évêché bordait directement les remparts intérieurs de la cité, & une charte de Philippe III, de 1280, permit l'ouverture de quatre grandes fenêtres dans les murailles; ces fenêtres existent encore aujourd'hui.

Église de Saint-Sernin. — Outre la cathédrale, la cité renfermait encore une autre église qui servait de paroisse, Saint-Sernin; l'origine de cette église est inconnue; elle semble n'avoir été primitivement qu'une succursale de la cathédrale; elle formait paroisse dès le quatorzième siècle &, en 1308, l'évêque Pierre de Roquefort y institua une confrérie de Saint-Louis; elle devait d'ailleurs exister déjà au siècle précédent, puisque le roman de Philomena, composé vers cette époque par un moine de la Grasse, en attribue la fondation à Charlemagne. En 1401, une sentence arbitrale fixa l'ordre des processions tant de Saint-Nazaire que de Saint-Sernin & obligea le curé de cette dernière église à assister aux cérémonies célébrées par le chapitre cathédral; elle fut, à partir du milieu du quatorzième siècle, le siége de la célèbre confrérie des Mortes-Payes, sorte de milice bourgeoise, qui était chargée depuis déjà longtemps de la garde de la cité; elle reconnaissait saint Louis pour son patron, lui rapportait sa fondation & jouissait de nombreux priviléges, qui ne l'empêchèrent pas de tomber promptement en décadence. On a vu dans ces soldats, dont les charges étaient héréditaires, les successeurs des seigneurs estagers chargés, au douzième siècle, par les vicomtes, de la garde de la cité; mais l'un est une conséquence de l'organisation féodale, dans laquelle l'estage était une des formes du service militaire & l'autre est une corporation toute spéciale, créée dans un but déterminé & particulière à Carcassonne.

Cette erreur a été commise par dom Vaissete & à sa suite par tous les historiens modernes. Pour en revenir à l'église Saint-Sernin, elle obtint, en 1441, de Charles VII, la permission d'ouvrir des fenêtres dans une tour de la cité qui lui servait de chœur; dès cette époque, cette tour, qui existe encore & qui date du douzième siècle, passait pour avoir servi de prison à saint Sernin & à ses compagnons, lors de leur séjour à Carcassonne. En 1518, le sieur de Basilhac, connétable de la cité, posa la première pierre d'un nouveau clocher, qui fut achevé dans l'espace de quatorze ans. La paroisse Saint-Sernin fut supprimée & l'église démolie lors de la Révolution; il n'en reste plus que le chœur qui, comme nous l'avons dit plus haut, faisait partie des murailles.

Dans l'ancienne cité ou plutôt dans les anciens faubourgs de Carcassonne, on comptait quatre églises : Saint-Vincent, Saint-Michel, Notre-Dame & Saint-Estève. Toutes ces églises dépendaient du chapitre cathédral de Saint-Nazaire, & on peut croire que leur première fondation était l'œuvre de cette congrégation. On sait que dans la seconde de ces églises, une congrégation régulière existait en l'an 1004; à cette date, le prêtre Guitard lui fit donation d'une vigne sise aux environs.

L'histoire de Notre-Dame, autrement dite Notre-Dame de l'Abbaye, est un peu mieux connue. Il semble, d'après des témoignages anciens, qu'elle existait dès le huitième siècle; elle aurait même été pillée par les Sarrasins qui en auraient, dit-on, emporté d'immenses trésors. Quoi qu'il en soit de cette tradition, cette église possédait une organisation régulière, dès 904, du temps de l'évêque Gimer, à qui l'on doit vraisemblablement en rapporter la fondation; elle paraît encore en 932 & en 936; en 956, le testament du comte de Bésalu, Sunifred, prouve sa sujétion à Saint-Nazaire. Elle est encore mentionnée en 1067, dans l'acte de vente des comtés de Carcassonne & de Razès, faite par la vicomtesse Ermengarde au comte de Barcelone. En 1084, nous voyons Bernard, archidiacre de la cathédrale, s'intituler prieur de Notre-Dame; à partir de ce moment, elle ne porte plus le titre d'abbaye : ce n'est plus qu'une simple prévôté dépendant de la mense capitulaire de Saint-Nazaire. C'est en cette qualité qu'en 1085, elle reçoit d'Ermengarde les dîmes de plusieurs villages du Carcassès; à cette époque, les chanoines étaient soumis à la règle de Saint-Augustin, comme le chapitre de Saint-Nazaire; en 1088, elle est mentionnée par Urbain II comme ayant été réformée par l'évêque Pierre &, en 1096, elle a l'honneur de voir officier dans ses murs le souverain pontife. La Coutume de Carcassonne, rédigée entre 1204 & 1209, nous apprend qu'elle avait son notaire spécial servant aux habitants du bourg, & les Archives nationales possèdent aujourd'hui un registre de protocoles provenant de cette étude; il date de la fin du quinzième siècle & ne présente aucun intérêt historique.

Détruite en 1240 par les partisans de Trencavel, lors de la levée du siége, l'église de Sainte-Marie fut reconstruite par ordre de saint Louis & aux frais des habitants. Les chanoines ne purent s'y réinstaller que vers 1263, faute d'un local suffisant. Lors de la sécularisation du chapitre cathédral, le prieuré de Notre-Dame de Saint-Sauveur fut uni à la dignité de trésorier. Restaurée en 1540, par Martin de Saint-André, cette église eut beaucoup à souffrir des guerres de religion; occupée par les habitants de la cité, elle eut à subir les attaques de ceux de la ville basse, fut démantelée, à demi ruinée & souillée; le trésorier du chapitre l'abandonna, ne pouvant la réparer, & elle servit, pendant une épidémie, à loger les pestiférés. Enfin les capucins, appelés à Carcassonne par le sieur Bernard Moureau, s'y installèrent en 1592 & la rendirent au culte. Aujourd'hui cette église, devenue méconnaissable, est dédiée à sainte Gracieuse, & fait partie d'un couvent de religieuses, vouées à l'enseignement des jeunes filles.

L'église de Saint-Estève, située au nord de la cité, sur une petite colline, n'existe plus aujourd'hui; elle paraît dans les actes

en 1088; à cette époque, l'évêque Pierre venait d'y instituer un collége de chanoines, qui fut confirmé par une bulle d'Urbain II; détruite pendant la guerre des albigeois, cette église ne fut jamais rebâtie & resta en ruines jusqu'en 1701, époque où les capucins obtinrent du chapitre & de l'évêque la permission d'en employer les matériaux à la reconstruction de leur couvent; à cette époque, elle servait de retraite aux voleurs. Jusqu'à la Révolution, cette vieille église fut le but de la première procession faite à l'époque des Rogations par le clergé de l'église cathédrale & de la ville basse; on croit que le patron en était, non pas le protomartyr Étienne, mais l'évêque saint Stapin ou Étienne du septième siècle.

Dans la ville basse de Carcassonne on compte deux églises paroissiales : Saint-Vincent & Saint-Michel, qui remplacèrent, au treizième siècle, les églises du même nom, situées dans les faubourgs de la cité; elles furent construites par les habitants du Bourg, à leur retour à Carcassonne, en exécution de l'engagement qu'ils avaient pris envers le roi saint Louis de reconstruire toutes les églises détruites en 1240 par suite de leur trahison. L'église de Saint-Michel, dotée en 1283 de quelques revenus sur des maisons voisines, obtint alors une charte d'amortissement de Philippe le Hardi; on trouvera en note ce document, resté jusqu'ici inédit[1]. Le vicaire qui desservait cette église, comme celui qui desservait celle de Saint-Vin-

[1] *De gratia facta per dominum regem ecclesie Beati Michaëlis Carcassonae.* — Philippus Dei gratia Francorum rex. Notum facimus universis tam presentibus quam futuris, quod cum nos percipere consueverimus tres solidos, tres denarios & obolum annui redditus in modum qui sequitur, supra domos & localia inferius nominata : — videlicet supra domum Raymundi Sabaterii de Fonte-Joncoso de Carcassona, confrontata de Altano cum carrairola, de Circio cum capite ecclesie parrochialis Sancti Michaëlis Burgi Carcassone, de Aquilone cum via publica, de Meridie cum tenemento Raimundi de Casilacho & Petri de Porciano mercatorum, novem denarios & obolum Turonenses. Item supra domum Raymundi de Casilacho & Petri de Porciano mercatorum predictorum, que confrontatur de Altano cum carrairola, de Meridie cum tenentia Aude mulieris, de Circio cum capite dicte ecclesie, de Aquilone cum tenentia Raimundi Sabaterii predicti tres denarios Turonenses. Item supra domum Aude mulieris predicte confrontatam de Altano cum dicta carrairola, de Meridie cum tenentia Amelii de Alairaco textoris de Carcassona, de Circio cum capite dicte ecclesie & de Aquilone cum tenentia Raimundi de Casilaco & Petri de Porciano predictorum, duos denarios Turonenses. Item supra domum Amelii de Alairaco textoris de Carcassona predicti, confrontatam de Altano cum carrairola predicta, de Meridie cum tenemento Veziane uxoris condam deffuneti Pontii de Cornezano de Carcassona, de Circio cum capite dicte ecclesie, & de Aquilone cum tenentia Aude mulieris predicte, duos denarios Turonenses. Item supra domum Vesiane relicte Pontii de Cornezano predicte, confrontatam de Altano cum dicta carrairola, de Meridie cum tenentia Bernardi de Laurano de Carcassona laboratoris, de Circio cum cimiterio ecclesie predicte Sancti Michaëlis, & de Aquilone cum dicta carrairola, quatuor denarios Turonenses. Item supra domum Bernardi de Laurano predicti laboratoris de Carcassona, confrontatam de Altano cum dicta carrairola, de Meridie cum tenentia Guillelmi Arnaldi de Cornezano & Petri Guillelmi fratrum, de Circio cum dicto cimiterio & de Aquilone cum tenentia Vesiane mulieris predicte, quatuor denarios Turonenses. Item supra quoddam locale Aymerici de Manso de Carcassona, confrontatum de Altano cum cimiterio dicte ecclesie, de Meridie cum tenentia Arnaldi de Pinu, de Circio cum carrairola & de Aquilone cum tenentia dicti Aymerici de Manso, quinque denarios Turonenses. Item supra aliud locale Arnaldi de Pinu, confrontatum de Altano cum dicto cimiterio, de Meridie cum tenentia Raimundi de Casilaco mercatoris, de Circio cum carrairola & de Aquilone cum tenentia dicti Aymerici de Manso, quinque denarios Turonenses. Item super aliud locale Raimundi de Casilacho mercatoris, confrontatum de Altano cum dicto cimiterio, de Meridie cum via publica, de Circio cum carrairola & de Aquilone cum tenentia dicti Arnaldi de Pinu, quinque denarios Turonenses. Nos, intuitu pietatis, & ob remedium anime nostre & animarum inclite recordationis carissimi domini & genitoris nostri Ludovici, regis Francorum & aliorum predecessorum nostrorum, rectoris & parrochianorum ejusdem ecclesie Sancti Michaëlis Burgi Carcassone precibus annuentes, concedimus eisdem quod ipsi domos & localia predicta acquirere possint ad ecclesiam suam predictam & ejus cimiterium augmentandum, & predictos tres solidos, tres denarios & obolum annui

cent, était nommé par le chapitre cathédral de Saint-Nazaire, en souvenir de l'ancienne sujétion des églises des bourgs du douzième siècle envers cette communauté. En 1615, Paul V accorda des indulgences aux bienfaiteurs ou visiteurs de l'église. Au dix-huitième siècle, l'évêque de Bezons y transporta la cathédrale; aujourd'hui elle en tient encore lieu. Cette église date, comme toutes les autres, du quatorzième siècle; elle est conçue sur le plan si général dans le Midi d'une nef sans bas-côtés, avec des chapelles entre les arcs-boutants; l'une de ces chapelles, celle de Saint-Mathias, occupée par la corporation des tisserands, fut consacrée en 1383.

L'église Saint-Vincent de Carcassonne date à peu près de la même époque; on la croit de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle; toutefois, nous avons une charte qui nous permet de fixer plus exactement cette époque; c'est une lettre d'amortissement de Philippe IV, datée de l'an 1308, de terrains acquis pour servir à la construction du chœur; nous donnons cette pièce en note[1].

C'est dans cette église qu'on conserve aujourd'hui la main de sainte Anne qui a été longtemps vénérée dans l'église de Saint-Nazaire.

Outre les églises de Saint-Vincent & de Saint-Michel, la ville contenait encore, au treizième siècle, une église dédiée à la Vierge, construite la première de toutes, en 1248; peu après, le chapitre l'échangea avec l'évêque Guillaume-Arnaud contre le prieuré de Saint-Pierre de Vic &, en 1361, l'officialité y fut transportée[1]; détruite lors de la Révolution, cette église est aujourd'hui remplacée par une halle.

COUVENTS DE CARCASSONNE

Augustins. — Les Ermites de l'ordre de Saint-Augustin s'établirent à Carcassonne en 1283, à l'extrémité du Bourg-Neuf, alors beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui; mais ils ne tardèrent pas à quitter ce premier emplacement, &, vers 1295, ils vinrent s'installer dans le milieu même de la ville, dans l'emplacement qu'ils occupaient encore au dix-huitième siècle; l'église était déjà construite en 1305, grâce aux libéralités de Sanche Morlane, archidiacre de Carcassonne, qui avait payé une partie de

census, quos percipiebamus supra domos & localia predicta, ut dictum est, eisdem & ecclesie predicte pro nobis & nostris successoribus damus perpetuo, remittimus & quitamus. In cujus rei testimonium presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Actum Carcassone, anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo tercio, mense augusto. (Latin 9996, p. 201 & suiv.)

[1] Philippus Dei gratia Francorum rex. Notum facimus universis tam presentibus quam futuris, quod cum parrochialis ecclesia Sancti Vincentii de burgo nostro Carcassone adeo sit arcta & modica, quod parrochiani ejusdem cum numero quo deceret & expediret non possunt recipi in eadem nec sit prope ecclesiam hujusmodi locus aptus, in quem extendi, dilatari & ampliari valeat ecclesia memorata, preterquam quatuor domunculas, que nobis in duobus solidis & in sex denariis Turonensium annui & perpetui census onerate consistunt; nos, intuitu pietatis & pro nostre ac quondam consortis nostre carissime predecessorumque nostrorum animarum remedio & salute, ad rectoris, juratorum & parrochianorum ecclesie memorate supplicationem, eisdem concedimus per presentes ut ad opus extensionis, dilatationis & ampliationis ejusdem ecclesie dictas domunculas possint acquirere & acquisitas convertere in extensionem, dilatationem & ampliationem predictas dictosque duos solidos cum dimidio Turonensium annui & perpetui census in & super domunculis predictis nobis debitos dicte ecclesie sic extense, dilatate & ampliate in perpetuum remittimus & quictamus; insuper concedentes rectori, juratis & parrochianis predictis ut ecclesiam ipsam cum de dictis extensa, dilatata & ampliata domunculis fuerit, liberam & immunem ab annuo censu predicto & absque prestando nobis aut successoribus nostris quamcumque financiam pro premissis tenere, habere & possidere possint in perpetuum pacifice & quiete, salvo in aliis jure nostro & quolibet alieno. Que ut firma & stabilia perpetuo perseverent, presentes litteras sigilli nostri fecimus appensione muniri. Actum apud Petramfontem, anno Domini M° CCC° octavo, mense octobris. — Per elemosinarium, Maillardus. (Archives nationales; Trésor des chartes, JJ. 42², f° 69.)

[1] Bouges, p. 184.

la construction & garni l'autel de riches ornements; à cette date, le provincial des augustins ordonna la célébration perpétuelle d'une messe quotidienne pour le repos de son âme. En 1329, il était encore question d'une nouvelle translation; les religieux avaient reçu diverses maisons dans l'intérieur du bourg, bien situées, à distance convenable des autres églises, mais ces terres étant censives du chapitre cathédral, & celui-ci refusant d'en permettre l'aliénation, le pape Jean XXII lui écrivit pour le prier d'y donner son assentiment; nous ignorons si cette translation put s'effectuer; le fait nous semble peu probable; toutefois, remarquons que la même année Philippe VI ordonnait au sénéchal de faire une enquête *de commodo & incommodo,* au sujet d'une demande d'amortissement faite par les pères pour ces mêmes maisons; la lettre d'amortissement est datée de l'an 1335; dans le premier de ces actes, il est bien stipulé que c'est pour fonder un nouvel établissement que ces terres ont été données au couvent. Si la translation eut lieu, elle fut probablement l'œuvre de l'évêque Pierre-Jean, pour lequel les augustins instituèrent, en 1336, un service perpétuel dans leur église, service fait par un prêtre hebdomadier qui portait son nom.

Le couvent fut vraisemblablement détruit en 1355, lors de l'arrivée des Anglais; en effet, dans le cours des années suivantes, nous voyons les pères occupés à réparer & à augmenter les bâtiments claustraux; en 1368, ils avaient acheté deux cents livres une maison que le duc d'Anjou leur amortit; un peu plus tard, en 1381, le duc de Berry leur permet de prendre trois cents arbres dans les forêts royales du pays de Sault, pour servir à la construction de leur nouveau couvent. En 1396, le roi Charles VI leur accorda une charte générale d'amortissement, confirmant toutes les chartes particulières précédemment concédées.

Quelques années auparavant, l'église avait été profanée par les officiers de justice de la viguerie de Carcassonne; non contents de violer le privilége d'asile pour y chercher un criminel qui s'y était réfugié, ils pillèrent les archives & la sacristie du couvent, tuèrent un religieux qui célébrait la messe & en maltraitèrent plusieurs autres. Poursuivis par la justice tant séculière qu'ecclésiastique, les auteurs de ces violences restèrent impunis, &, en 1422, Martin V ordonnait encore à l'official de Narbonne de procéder canoniquement contre les malfaiteurs inconnus qui détenaient les titres & les ornements religieux des pères augustins; les premiers faits remontaient à 1383.

En 1516, le couvent ayant besoin de réparations, le pape Léon X lui accorda des bulles d'indulgence qu'il révoqua quelques mois après; mais, dans l'intervalle, les augustins avaient réuni assez d'aumônes pour pouvoir faire reconstruire leur grand réfectoire. A la fin du même siècle, l'église, reconstruite en partie aux frais de la ville, fut consacrée par Bernard Dupuy, évêque d'Agde (1585). En 1614, à la suite d'une grande sécheresse, les consuls y instituèrent une confrérie de la Vierge qui ne dura que quelques années; en 1640, elle était déjà réunie à celle de Saint-Augustin & Sainte-Monique. Aujourd'hui l'église & le reste des bâtiments, aliénés pendant la Révolution, sont possédés par des particuliers & ont perdu tout caractère.

Le Saint-Suaire des Augustins. — Parmi les reliques que possédait le couvent des augustins de Carcassonne, le Saint-Suaire mérite une mention spéciale On sait que rien n'est moins rare que la présence dans les trésors des églises de France de Saints-Suaires, autrement dit de linges ayant servi à envelopper le corps du Christ dans son tombeau. Sans discuter l'authenticité de toutes ces reliques, question que nous n'avons pas à éclaircir ici, nous rappellerons que le Saint-Suaire, ou un linge qui passait pour être le Saint-Suaire, était conservé à Jérusalem, vers l'an 670, où Arculf, évêque & pèlerin français, put le voir & le mesurer. La trace de cette relique se perd ensuite; seulement, au commencement du treizième siècle, en 1214, on voit paraître à Cadouin, en Périgord, un monument qui porte le nom de Saint-Suaire; il est mentionné dans une donation

de Simon de Montfort à ce couvent cistercien. Comment cette relique arriva-t-elle à Cadouin? Par quelles mains passa-t-elle de 670 à 1214? Nul ne le sait; un auteur de notre époque a essayé de résoudre ce problème & de combler la lacune; malgré tous ses efforts, il n'a pu arriver qu'à rendre probable la présence de cette relique à Cadouin dès le milieu du douzième siècle.

La première mention du Saint-Suaire de Carcassonne est beaucoup moins ancienne &, par conséquent, son authenticité laisse beaucoup plus à désirer. Un religieux du dernier siècle, auteur d'une bonne histoire de Carcassonne, le père Bouges, essaya, dans un livre spécial, de prouver cette authenticité par des documents diplomatiques tirés des archives de l'abbaye. La plus ancienne mention qu'il en put retrouver est de l'an 1402, lors d'un grand procès dont nous parlerons plus bas. Il prétend bien que la destruction du couvent par les Anglais, en 1355, dut faire disparaître les anciens titres; mais l'existence, aux archives du département de l'Aude, du chartrier des augustins complet depuis l'an 1307, enlève toute valeur à cette assertion. On ne peut plus alléguer qu'une vague légende, d'après laquelle la relique aurait été laissée dans le couvent de Carcassonne, en 1298, par deux moines de l'ordre, à leur retour de Palestine.

Ce fut donc vers le milieu du quatorzième siècle que dut prendre naissance la dévotion à cette relique; en 1402, elle était si ancienne que de mémoire d'homme on ne savait quand elle avait commencé; espace de temps qu'on peut certainement réduire à cinquante ans. Mais les religieux de Cadouin ne voulant pas laisser perdre la renommée de leur couvent, intentèrent un procès aux augustins pardevant Aymeri, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, conservateur des priviléges de l'ordre de Cîteaux. Excommuniés par lui, les religieux en appelèrent au pape, puis au roi de France, & Aymeri dut retirer ses anathèmes; la relique reprit toute sa faveur & les miracles qu'elle opéra se multiplièrent tellement que l'official dut commettre un instant un notaire pour les enregistrer. Une confrérie s'y était établie dès l'an 1390; richement dotée, réorganisée en 1544, par l'évêque Martin de Saint-André, elle compta un moment jusqu'à mille six cent trente-sept membres. En 1640, la relique fut transportée dans une nouvelle chapelle, construite & ornée à cet effet; ce fut l'évêque Vitalis de l'Estang qui présida à cette translation. Sauvé pendant la Révolution, le Saint-Suaire est aujourd'hui conservé dans la chapelle de l'hôpital de Carcassonne.

Capucins. — L'établissement des capucins à Carcassonne date de la fin du seizième siècle; ce fut en 1592, au moment où finissaient les guerres religieuses, que la charité de quelques particuliers les introduisit dans les faubourgs. A ce moment, le siége épiscopal était occupé par un prélat italien, Annibal Ruccelaï, qui ne parut jamais à Carcassonne & fit exercer son autorité par un vicaire général; mais le chapitre, qui tenait pour le parti français, avait nommé de son côté un autre vicaire, auquel appartenait en réalité l'autorité spirituelle. Toutefois, ces deux pouvoirs ennemis surent s'accorder pour permettre l'établissement des capucins, & ceux-ci eurent soin de demander leur autorisation à chacun d'eux. Le véritable fondateur du couvent fut Bernard Moureau, greffier criminel au Parlement de Toulouse & habitant de la cité; il possédait une partie du versant de la colline entre l'Aude & la vieille ville, & avait même quelques droits, paraît-il, sur l'ancienne église de Notre-Dame de l'Abbaye, alors en ruines & inhabitée. A sa requête, un commissaire de l'ordre vint examiner les lieux & accepta ses propositions, après avoir hésité quelque temps. L'église fut réparée, nettoyée & réconciliée; Moureau acheta une maison contigüe, appartenant à la trésorerie de Saint-Nazaire, & les pères ne tardèrent pas à s'y installer, à la fête de Pâques de 1592. Clément VIII autorisa cette fondation par bref du 7 juillet 1595. Dans les années suivantes, nous voyons Moureau compléter son œuvre, acheter différents terrains des propriétaires environnants, échanger d'autres terres plus à sa convenance; enfin, en 1601, confirmer & renouveler toutes ses

anciennes donations. Conformément à un privilége du pape Grégoire XIII & par décision du général de l'ordre, l'autel du couvent de Carcassonne devint un des trois autels privilégiés de l'ordre, auxquels on pouvait officier suivant les rites de l'Église romaine (acte de 1596).

Quand le siége épiscopal fut définitivement occupé par Christophe de l'Estang, les capucins trouvèrent en lui un dévoué protecteur; il consacra leur église le 25 avril 1610 & leur légua le soin de conserver son cœur. Son neveu & successeur, Vitalis de l'Estang, leur continua son affection; c'est grâce à lui que le couvent put s'accroître; en 1629, il leur donna ses jetons de présence aux États de la Province & fit tant par ses sollicitations que la somme à eux donnée par cette compagnie monta à plus de six mille livres. Le courage & le dévouement que les religieux montrèrent en 1629 & en 1652, pendant la peste qui ravagea alors la ville de Carcassonne, leur valut la protection de la municipalité & l'attachement de la population; on leur accorda de faire des quêtes dans la ville basse, & leurs aumônes devinrent assez abondantes pour leur permettre d'acquérir une source située dans une propriété particulière, près de la cité, de réparer l'ancienne chapelle de Notre-Dame, d'agrandir leur chœur & de construire la chapelle de Saint-Félix; enfin, en 1672, ils entreprennent la reconstruction de leur couvent sur de plus vastes proportions; cette entreprise fut menée à bonne fin & les bâtiments étaient achevés en 1683.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'évêque de Grignan proposa aux pères de lui céder leur couvent dont il aurait voulu faire un séminaire & une maison de retraite pour les ecclésiastiques; il leur offrait en échange l'église de Notre-Dame de la Ville-Basse, avec les maisons de l'officialité, une clôture en bon état & un enclos assez vaste; mais les capucins qui tenaient à leur résidence refusèrent cet échange, qui aurait pourtant été assez avantageux pour eux, car moins de soixante ans après sa construction, leur couvent, bâti à peu de frais, tombait déjà en ruines & les bâtiments offerts par l'évêque étaient dans une position infiniment préférable & beaucoup plus solidement construits.

Le dix-huitième siècle est rempli par de nouvelles acquisitions, par l'accroissement & l'arrangement de la bibliothèque, par une querelle avec le curé de Saint-Sernin de la cité, pour le droit de faire certaines cérémonies, & par de nombreux procès avec les habitants des environs. Protégés par M. de Rochebonne, peu en faveur auprès de M. de Bezons, les capucins continuèrent toujours à prospérer; en dépit de la mauvaise administration de la plupart des gardiens, de 1776 à 1779, ils parvinrent à faire pour près de cinq mille livres de réparations & d'acquisitions; en 1762, le couvent fut presque entièrement rebâti, mais la maison était déjà en pleine décadence &, construit pour trente religieux, le cloître, en 1790, n'en contenait plus que cinq & trois frères lais. Aliénés en 1791, les bâtiments & l'église furent rachetés, en 1848, par Mgr de Bonnechose, qui y installa les religieuses de Marie-Thérèse, vouées à l'enseignement des jeunes filles. L'église, restaurée & réconciliée, est aujourd'hui dédiée à sainte Gracieuse[1].

Carmes de Carcassonne. — L'ordre du Mont-Carmel fonda son premier établissement dans le Bourg de Carcassonne en 1267; toujours attentif à subvenir aux besoins des ordres religieux, saint Louis lui fit délivrer un terrain convenable & lui accorda, en 1269, des lettres d'amortissement pour différentes terres qu'il avait acquises; ces lettres furent renouvelées par Philippe le Hardi en 1274. Ce premier établissement ne tarda pas à s'étendre beaucoup, grâce aux libéralités des habitants; l'église fut consacrée en 1297; elle avait été élevée grâce aux dons de l'archidiacre Sanche Morlane; en 1297, les frères, au nombre de douze, y compris le prieur,

[1] Tous les détails qui précèdent sont tirés d'une volumineuse histoire du couvent des capucins & de l'église Notre-Dame de l'Abbaye, composée au dernier siècle par deux religieux capucins; le manuscrit appartient à M. Cros-Mayrevielle; il a été publié presque *in extenso* dans Mahul, t. 5 & 6.

promirent de dire chaque jour une messe en son honneur & de célébrer un service perpétuel au jour de sa mort.

La guerre de cent ans vint troubler le repos des religieux; en 1360, le pape Innocent VI les autorisa à s'établir dans l'intérieur de la ville pour éviter les ravages des ennemis; leur ancien couvent avait été détruit vers 1355, pour les besoins de la défense. C'est évidemment à cette époque que se rapporte la construction de leur église, charmant édifice du quatorzième siècle, conçu dans le même système que les églises paroissiales du bourg, dont l'une tout au moins est à peu près de cette époque (voir plus haut). La translation du couvent fut approuvée en 1363 par le roi Jean, qui leur délivra des lettres d'amortissement jusqu'à la valeur de vingt sous, & en 1369, par le comte d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc; en 1363, les constructions étaient déjà commencées, ce qui donne bien la date de l'église actuelle.

Le couvent des carmes de Carcassonne fut en grand honneur auprès des riches familles bourgeoises de la paroisse de Saint-Vincent, sur laquelle il était situé; leur église reçut les tombeaux de nombre de personnages distingués; & la noble famille de Saint-André y avait sa sépulture; l'un de ces tombeaux, chef-d'œuvre de sculpture du seizième siècle, est aujourd'hui au Musée de Toulouse; mentionnons encore la famille de Bélissens. Plusieurs confréries y furent successivement établies, celle de Saint-Eutrope en 1393, celle de Notre-Dame de Cazal, dite *de Miraculis,* qui existait déjà en 1497 & durait encore en 1613; une autre, dite de Notre-Dame du Scapulaire; enfin, plusieurs chapellenies, appelées Notre-Dame des Anges (1500) & SS. Jean Baptiste & Evangéliste en 1374, date de la concession de nombreuses indulgences, par plusieurs prélats de la Province, à ceux qui visiteraient l'église.

Confisqués en 1792, les bâtiments claustraux & l'église servirent à divers usages jusqu'en 1852; rachetés à cette époque, par la confrérie des carmes réformés de Saint-Jean de la Croix, ils forment aujourd'hui un nouveau couvent; l'église a été restaurée avec soin, sinon toujours avec goût.

Il y avait encore, au dix-septième siècle, un autre établissement de carmes à Montréal; en 1698, les deux couvents réunis contenaient vingt-cinq religieux. (*Voir plus bas,* p. 760.)

Clarisses. — Le couvent des clarisses de Carcassonne, qui se rattachaient aux clarisses urbanistes est de fondation assez ancienne; il existait déjà en 1310, date d'une donation de Philippe le Bel[1]; la prieure paraît en 1355 dans la supplique des habitants au prince de Galles, pour le supplier d'épargner la ville. En 1361, de grands biens sis à Azille, dans le diocèse de Narbonne, lui furent donnés par Isabelle de Lévis, dame de Saissac; ils pouvaient suffire à l'entretien de quatorze religieuses & de quatre frères mineurs. En 1477, la peste força les clarisses à venir habiter ces propriétés & elles y restèrent; leur maison de Carcassonne finit par être usurpée par les cordeliers. Une partie de cet ancien couvent, rebâti probablement à la fin du quatorzième siècle, après le passage des Anglais, existe encore aujourd'hui; ces bâtiments appartiennent à des particuliers[2].

Dominicains de Carcassonne. — Le couvent fondé à Carcassonne par l'ordre des frères prêcheurs était l'un des plus importants du Midi; le voisinage de l'Inquisition, qui pendant plus de deux siècles eutdans la cité l'un de ses tribunaux les plus actifs de France, les nombreuses donations de différents rois, enfin les événements politiques dont il fut le centre, telles sont les principales raisons qui en ont fait le premier établissement de l'ordre dans la Province. Une tradition locale, recueillie par le P. Bouges, dans son *Histoire ecclésiastique,* en attribuait la première fondation à Clarin, & la rapportait à 1230; certains même la font remonter jusqu'à Simon de Montfort. Ni l'une ni l'autre de ces versions n'est exacte; Simon de Montfort n'a fondé dans ses domaines du Midi aucun établissement de frères prêcheurs, & leur couvent n'est

[1] JJ. 45, f° 90.
[2] Mahul, t. 6, p. 446-447.

pas indiqué en 1240 parmi les monastères détruits par le vicomte Trencavel, lors de son attaque de la cité. Nous en rapporterons donc la fondation à l'an 1247, avec Bernard Gui, historien du couvent, de peu postérieur, parfaitement informé & qui a employé à la fois les chartes de la congrégation & les souvenirs des plus anciens frères. En effet, c'est en 1247 que, faisant reconstruire le bourg de Carcassonne, détruit sept ans plus tôt, le roi saint Louis ordonna au sénéchal Jean *de Cranis* d'assigner aux dominicains une place convenable sur ce nouvel emplacement; faute de mieux, le sénéchal leur donna un endroit situé entre le nouveau bourg & l'Aude. Ils s'installèrent immédiatement & s'arrangèrent pour avoir le plus de commodités possibles; en 1253, le sénéchal Guillaume du Plan leur concéda l'usage d'une fontaine sise dans la paroisse de Saint-Vincent, en les autorisant à en amener l'eau dans leur couvent par tous les moyens possibles; cette autorisation leur fut confirmée l'année suivante par saint Louis (lettre de juillet 1254); par le même acte, le roi, qui était *patronus domus*, leur amortit quelques maisons par eux nouvellement acquises jusqu'à concurrence de douze deniers de rente. Ces maisons appartenaient à Anseau & Odoard de Moyneville, seigneurs de Pézens. Le couvent était canoniquement installé depuis le chapitre provincial de Montpellier de 1255, qui en avait nommé le prieur & le lecteur[1].

Mais la position était mal choisie; elle était exposée aux inondations; le 29 octobre 1255, l'Aude déborda & chassa les religieux de leur couvent; sauvés à grand peine, ils furent recueillis dans le palais épiscopal de la cité par l'évêque Guillaume Raoul, depuis le 1er novembre 1255 jusqu'au carême de 1257. Ce fut encore à saint Louis qu'ils furent redevables d'un nouvel établissement; dans la plaine de l'Aude, près de l'emplacement de la nouvelle ville, se trouvait un terrain, appelé *Aiguesmortes*, qui relevait de la directe du chapitre; à la demande des dominicains, le roi ordonna au sénéchal de l'acquérir par échange ou à prix d'argent (mai 1257); il fut payé à l'évêque cent trente-trois livres cinq sous tournois, & le prélat se chargea d'indemniser les autres propriétaires; le sénéchal lui donna en outre différents revenus en nature sur plusieurs villages du Carcassès. L'ancien emplacement près de l'Aude restait toujours la propriété du couvent; le roi ordonna de l'accenser en payant une rente de cent livres aux frères. Mais saint Louis ne borna pas là ses bienfaits; toujours protecteur zélé des ordres mendiants, en 1255, il leur avait assigné un revenu assez considérable pour payer les tuniques des religieux, & cette aumône était encore payée régulièrement en 1305, moment où écrivait Bernard Gui; il leur donna encore, dit-on, de nombreuses reliques & plusieurs vêtements précieux, qui servirent plus tard à faire des ornements ecclésiastiques[1]; ce serait aussi à lui que serait due la construction du cloître du couvent, mais Bernard Gui ne mentionnant pas cette circonstance, on peut croire qu'elle n'est pas certaine.

Enrichis par le roi, les dominicains obtinrent encore plusieurs bulles de priviléges; Alexandre IV accorda cent jours d'indulgence à ceux qui fréquenteraient leur église, & défendit de bâtir aucune maison religieuse ou oratoire dans un rayon de trois cents cannes autour du couvent. La prédication des frères de ce couvent s'étendait sur tout le Carcassès, moins la ville de la Grasse & le Val de Daigne, qui furent attribués, en 1258, aux frères du couvent de Narbonne. Pendant tout le reste du siècle, ils se livrèrent à la prédication, tant contre les hérétiques albigeois que pour le secours de la Terre-Sainte; leur sous-prieur centralisait les legs faits pour la croisade (acte de 1285).

A la fin du treizième siècle commencèrent de grandes tribulations pour le couvent de Carcassonne; protégés jusque-là par la crainte des habitants pour l'Inquisition, qui siégeait dans la cité, les

[1] Bernard Gui, *Histoire du couvent de Carcassonne*, écrite en 1305, Mahul, t. 6, p. 456, d'après Martène, *Collectio amplissima*, t. 5, c. 475.

[1] Mahul, t. 6, p. 452, d'après le P. Rechac, *Vie de saint Dominique*.

religieux furent enveloppés dans la même haine, quand éclatèrent de grandes révoltes contre son autorité. Une première tentative eut lieu de 1294 à 1299, pendant les priorats d'Eudes *de Consentiaco* & du célèbre Bernard Gui; les frères, dit-il, eurent à courir de grands dangers personnels, ils furent insultés, battus, & on eût dit qu'ils étaient les excommuniés[1]; mais, un moment soutenus par Philippe le Bel, les insurgés furent bientôt abandonnés à eux-mêmes & durent faire amende honorable en 1299. L'inquisiteur Nicolas d'Abbeville reçut l'humble soumission des consuls & des principaux habitants & leur imposa, comme pénitence, de bâtir une chapelle en l'honneur de Louis IX, nouvellement canonisé, dans le couvent des frères prêcheurs; la construction fut achevée en 1300 &, dans le synode d'hiver de 1299, Jean de Chevry, évêque de Carcassonne, déclara la célébration de cette nouvelle fête obligatoire; l'ornementation avait coûté quatre-vingt-dix livres à la communauté de Carcassonne[2].

Les désordres recommencèrent bientôt; une nouvelle révolte, en 1303, amena le pillage du couvent par une troupe de gens masqués, & en 1305, la foule mutinée brisa les vitraux de l'église, poursuivit & blessa les frères & détruisit à coups de pierres le toit du dortoir; les auteurs de ces désordres furent excommuniés par l'évêque de Limoges, Raimond, conservateur apostolique des priviléges des frères prêcheurs; mais une fois encore l'Église & l'Inquisition triomphèrent; les insurgés qui, par un imprudent appel à l'intervention étrangère, s'étaient aliéné la bienveillance de Philippe le Bel, furent sévèrement châtiés; Carcassonne perdit momentanément son consulat, & une tombe s'éleva dans le couvent des frères prêcheurs pour recevoir les ossements des inquisiteurs de la foi, morts dans une grande pauvreté au milieu de ces soulèvements[3].

Au commencement du quatorzième siècle, le couvent touchait du roi un revenu de cinquante & une livres dix sous, provenant d'une fondation de saint Louis; autrefois payé par le salin de Carcassonne, à raison de vingt sous par semaine, il lui fut plus tard soldé par le trésorier royal en une seule fois. Le chapitre de Saint-Nazaire, de son côté, fournissait le pain & le vin nécessaire au couvent un jour de chaque semaine; c'était chaque fois un baril de vin, & cinquante-neuf pains de moyenne grandeur ou trente grands; les pains devaient être de la même qualité que ceux des chanoines; de son côté l'évêque faisait la même chose pour deux autres jours de la semaine.

Éprouvés par la peste en 1347, les dominicains virent leur couvent détruit en 1355 par le prince Noir, lors de son expédition en Languedoc. Au seizième siècle, quand Carcassonne, embrassant la cause catholique, eut à se défendre contre les huguenots du voisinage, le couvent qui gênait la défense de la ville, fut encore une fois démoli, & la communauté transportée dans l'église de l'officialité. Ils essayèrent de garder cet établissement, mais l'évêque s'y refusa & les consuls durent les indemniser des torts qu'ils avaient soufferts. Une nouvelle chapelle fut construite assez promptement & bénie en 1574 par l'évêque Annibal de Ruccelaï. Les contestations entre les dominicains & la ville duraient encore en 1664; à cette date, il y eut une transaction définitive; moyennant deux mille livres payées comptant, les religieux renoncèrent à toutes leurs prétentions.

Au commencement de ce même siècle, la réforme s'introduisit dans le couvent; malgré la résistance de la plupart des religieux, les consuls & l'évêque Vitalis de l'Estang y établirent le nouvel institut en 1629, & en expulsèrent les rebelles.

L'année suivante, en exécution d'un vœu fait pendant la durée de la peste, les consuls payèrent mille cinq cents livres un nouveau rétable pour le grand autel &, en 1631, ils s'engagèrent à y construire une chapelle dédiée à la Vierge. Le couvent fut supprimé en 1790.

L'église qui existe encore & qui, pen-

[1] Mahul, t. 5, p. 452, d'après le P. Bouges.
[2] Bernard Gui.
[3] Mahul, t. 5, p. 463; acte de 1319.

dant quelque temps, a servi de salle de théâtre, n'a rien de remarquable; elle est de la fin du seizième siècle, & la première pierre en fut posée par le maréchal de Joyeuse en 1585; toutefois, les religieux y transportèrent des colonnes de marbre provenant de leur ancienne église & remontant au quatorzième siècle. Au dix-huitième, le couvent avait une chaire de théologie; elle avait été établie par M. de Grignan, qui lui légua une somme de mille cinq cents livres en 1722. La bibliothèque n'a laissé que peu de traces; quelques-uns des manuscrits qu'elle contenait sont aujourd'hui à la bibliothèque publique de Carcassonne.

Frères Mineurs. — De tous les ordres mendiants, l'ordre des frères mineurs ou cordeliers est celui dont l'établissement à Carcassonne remonte le plus haut; ils étaient installés dans le faubourg de Graveillant, quand, en 1240, Trencavel se présenta devant la cité; leur couvent, qui pouvait gêner la défense, fut démoli par ordre du sénéchal Guillaume de l'Orme, *de consilio proborum virorum.* Quand le bourg se releva de ses ruines sur l'autre rive de l'Aude, ils réclamèrent une indemnité, & en février 1247 (v. st.), saint Louis qui, dès l'année 1243, leur promettait une compensation, ordonna au sénéchal de leur concéder un terrain dans la nouvelle ville. Rapidement construit, le nouveau couvent était entièrement terminé en 1254; à cette date, sur l'ordre du roi, le sénéchal défendit d'ouvrir de son côté ni porte ni fenêtre, d'y jeter aucune ordure, ou d'y mener aucune conduite d'eau. Visité en 1347 par la *peste noire,* qui enleva tous les religieux, il fut détruit en 1355 par le prince de Galles; reconstruit peu après, il fut démoli de nouveau en 1570 par ordre du commandant militaire de la ville, lors des attaques du parti protestant; les matériaux en furent même employés à la construction d'une partie de l'enceinte. Les religieux habitèrent dès lors une maison sise dans l'intérieur de la ville, sur laquelle ils avaient quelques droits, & qui avait appartenu aux sœurs clarisses; un arrêt du parlement de Toulouse leur en assura la possession définitive. C'est sur l'emplacement de ce petit domaine que s'éleva le nouveau couvent; les cordeliers ne réclamèrent rien à la ville, pour la démolition de l'ancien, avant 1661. En 1616, malgré les efforts des récollets pour y introduire leur réforme, l'ancienne règle continua à s'y maintenir. En 1622, un grand incendie détruisit en partie le nouveau bâtiment, qui ne put être réparé avant 1624; pendant ces deux années, les religieux avaient vécu à l'Officialité, mise à leur disposition par l'évêque Vitalis de l'Estang, qui contribua même pour une forte part à la reconstruction des bâtiments claustraux. Au dix-huitième siècle, il y avait dans le couvent une confrérie de sœurs du tiers ordre de Saint-François. Supprimé en 1790, il fut occupé par le directoire du département, qui en fit estimer la valeur en avril 1791; elle montait alors à six mille neuf cent cinquante livres; l'église fut provisoirement conservée pour servir de succursale ou d'annexe à la paroisse de Saint-Vincent; aujourd'hui elle sert de magasin à fourrages; ce monument ne présente d'ailleurs aucun intérêt archéologique.

Minimes. — Cet ordre religieux fut établi à Carcassonne, en 1630, par Vitalis de l'Estang, sur la rive droite de l'Aude, dans le faubourg de la Trivalle; il cherchait à s'y introduire depuis 1607; en 1666, il construisit une chapelle. Le couvent, du reste, ne dura pas longtemps; au dix-huitième siècle, à la suite d'une décision du chapitre national, ordonnant la suppression de plusieurs maisons de l'ordre, celle de Carcassonne fut condamnée (1759); elle ne fut supprimée qu'en 1777, par M. de Bezons; les religieux se retirèrent dans les autres couvents de l'ordre; le cimetière fut réuni au cimetière de Saint-Sernin[1].

Pères de la Merci. — Le couvent fondé par ces religieux à Carcassonne date de la seconde moitié du treizième siècle; on ne possède plus les titres qui permettraient de fixer l'époque de cette fondation; seulement, un inventaire qui en fut dressé

[1] Mahul, t. 6, p. 473-4.

en 1780, donne un extrait d'une bulle de Clément IV, de 1257, dans laquelle la maison de Carcassonne se trouve mentionnée; cette bulle fut renouvelée & confirmée par Nicolas IV en 1291. Ce couvent, comme la plupart de ceux de l'ordre, était dédié à sainte Eulalie; en 1355, leur précepteur se joint aux autres ecclésiastiques du bourg de Carcassonne pour supplier le prince de Galles d'épargner la ville. Au seizième siècle, les bâtiments, qui n'étaient même pas construits en maçonnerie, tombaient en ruines, & les nécessités de la défense contre les calvinistes les firent démolir en 1590. La communauté alla s'établir dans l'ancien couvent de Saint-Antoine de Viennois, à l'intérieur de la ville. De là une longue suite de procès, tant entre les pères de la Merci & la ville, à laquelle ils réclamaient une compensation pour la destruction de leur maison, qu'entre eux & l'ordre de Saint-Antoine, qui refusait de céder son établissement. Le premier de ces procès fut terminé en 1651; moyennant le paiement de dix mille livres & la remise des tailles dues depuis l'année 1590, montant à mille trois cents livres, les religieux renonçèrent à leurs prétentions. Quant au prieur de Saint-Antoine, il abandonna ses demandes en 1655, moyennant le payement de deux mille trois cents livres. Le couvent de la Merci fut supprimé en 1780 par l'évêque de Puységur, & ses biens donnés au séminaire; seulement celui-ci dut payer aux religieux dispersés dans les divers couvents de leur ordre, des rentes dont le total s'élevait à deux mille huit cents livres. C'est à l'occasion de cette réunion que fut rédigé le procès-verbal dont nous avons parlé plus haut.

Religieuses repenties ou de la Madeleine. — Une maison destinée à recevoir les filles débauchées désireuses d'expier leurs désordres, fut construite à Carcassonne par quelques bourgeois charitables, au commencement du quatorzième siècle (vers 1310). Cette maison existait encore en 1340; à cette date, les consuls venaient de lui donner une maison du bourg, donnant sur la Vieille-Rue, & devant au roi un cens de quatre sous quatre deniers, dont celui-ci accorda perpétuelle remise[1]. En 1355, la prieure des filles repenties figure dans la supplique adressée par le clergé au prince de Galles pour l'engager à épargner la ville.

Ursulines. — Les ursulines furent introduites à Carcassonne par l'évêque Vitalis de l'Estang, en 1627; cet évêque fit venir de Bordeaux cinq religieuses de cet ordre & leur acquit une maison dans la paroisse Saint-Vincent; grâce à ses libéralités & aux dots des nouvelles religieuses, le couvent ne tarda pas à être entièrement construit, & la communauté rendit de grands services en se livrant à l'éducation des jeunes filles. Elle eut à se défendre contre des accusations calomnieuses portées contre elles en 1664; on reprochait aux religieuses de s'être introduites à Carcassonne sans autorisation & de vivre d'une manière relâchée; mais elles se disculpèrent en montrant l'acte d'établissement de M. de l'Estang, & les consuls déclarèrent qu'elles rendaient de grands services à la ville & ne méritaient que des éloges. Au dix-huitième siècle, dans leur église, s'établit une confrérie du Sacré-Cœur, dont les statuts furent approuvés par l'évêque de Bezons, & dont un bref de Clément XII vint consacrer l'existence en 1734. Quand le couvent fut supprimé, en 1790, la communauté comptait vingt-quatre religieuses, y compris les sœurs converses. Les bâtiments, aliénés en 1793, ont été rachetés & servent aujourd'hui au petit séminaire du diocèse.

Collége de Carcassonne. — Jusqu'au dix-septième siècle, l'instruction fut donnée à Carcassonne dans un collége, qui était entretenu par la ville & dépendait des consuls. On ne le voit pas paraître avant les premières années du seizième siècle; mais la modicité des sommes payées par la ville pour son entretien (trois cents livres par an) & le manque de bons professeurs, rendaient cet établissement inutile; en 1596, on le répara à neuf; en 1602, on tenta de le rétablir, la subvention annuelle fut por-

[1] JJ. 72, n° 551.

tée à trois mille livres & des bâtiments furent construits auprès du collége, pour loger les régents; enfin le conseil de la ville apporta plus de circonspection dans le choix de ces fonctionnaires. Mais l'instruction que cet établissement pouvait donner devait être fort défectueuse, & on chercha bientôt à le remplacer par une colonie de jésuites.

Les frais de cet établissement devaient être si élevés, que les consuls hésitèrent longtemps à les faire; dès 1605, le consentement du roi était assuré; le P. Cotton avait lui-même donné son autorisation, & l'évêque, Christophe de l'Estang, encourageait les bourgeois. Il fallait un local & une rente d'au moins deux mille livres, pour entretenir trois ou quatre régents; l'évêque voulait bien y contribuer pour la somme de mille livres. L'affaire, entamée en 1605, ne fut terminée qu'en 1614; dans l'intervalle, Henri IV avait permis la fondation du collége par lettres patentes d'avril 1610; mais de nouvelles dépenses exigées par les constructions du collége, qui devaient absorber plus de cinquante mille livres, les prétentions nouvelles des pères, qui réclamaient au moins quatre mille cinq cents livres de rente firent encore hésiter longtemps les consuls; un premier contrat fut enfin signé le 24 septembre 1614, & les cours s'ouvrirent le mois suivant.

Ce contrat portait que les pères seraient tenus de faire six classes, dont trois de grammaire, une d'humanités, une de rhétorique & une de philosophie; cette dernière fut supprimée dans une nouvelle rédaction du contrat. L'évêque Vitalis de l'Estang, neveu de Christophe, s'engageait à leur donner des bénéfices jusqu'à concurrence de mille livres de revenu. La municipalité donna deux mille livres de rente, dont dix-sept cents assises sur les octrois & trois cents provenant d'une imposition extraordinaire. Les pères reçurent l'emplacement de l'ancien collége, mais durent pourvoir d'ailleurs aux agrandissements & constructions nouvelles qu'ils jugeraient nécessaires.

Le contrat définitif est de juin 1623; en attendant l'achèvement des constructions, les jésuites résidèrent une année entière dans le couvent des augustins, qui leur prêtèrent une chapelle pour y dire la messe. Une fois installés, ils reçurent plusieurs donations importantes & purent faire de nombreuses acquisitions; en 1637, un bourgeois de Carcassonne, Louis de Malecoste, leur donna jusqu'à vingt-cinq mille livres, pour employer à la construction de leur église, & leur assura une rente de quatre cent cinquante livres pour servir à des œuvres pies. En 1651, don de mille livres par les États de Languedoc pour achever les bâtiments. L'église fut consacrée en 1666, par les évêques de Mirepoix, de Rieux & de Comminges, pendant la tenue des États à Carcassonne. En 1679, grâce à une nouvelle subvention de mille livres consentie par la ville, ils purent encore ouvrir deux cours, un de philosophie & un cours de physique. Plus tard, ils furent chargés de diverses missions, tant dans les diocèses de Carcassonne & de Mirepoix que dans la ville basse. Quand l'ordre fut supprimé, en 1762, les pères qui résidaient à Carcassonne crurent devoir protester de leur attachement aux maximes de l'Église gallicane & promettre de n'enseigner jamais que les maximes de la déclaration de 1682; cette protestation fut naturellement inutile, &, de 1762 à 1764, on procéda à l'exécution de l'édit de suppression, au règlement de la pension des religieux, qui fut fixée à dix-huit livres par mois & par tête, enfin à l'inventaire & au récolement de leurs biens & de leurs archives.

Quand il s'agit de remplacer les jésuites dans l'administration du collége de Carcassonne, le maire & les consuls se décidèrent pour les doctrinaires. Des lettres patentes de 1764 déclarèrent le collége d'utilité publique, le donnèrent aux doctrinaires & fixèrent le personnel ainsi qu'il suit : un recteur, un préfet, deux professeurs de philosophie, un professeur de rhétorique & cinq régents; les pères durent se conformer aux usages & méthodes suivis par l'Université de Toulouse. Les doctrinaires restèrent en possession du collége jusqu'à sa suppression, en 1791; ses revenus se montaient alors à

onze mille neuf cent soixante-dix-sept livres, les dépenses à neuf mille cinq cent soixante-seize livres.

L'instruction primaire à Carcassonne reçut sa première organisation du célèbre évêque M. de Bezons, dont le zèle & l'activité laissèrent tant de traces durables dans son diocèse. Établis, en 1743, dans une maison acquise par lui, les frères des écoles chrétiennes lui durent leur premier revenu montant à six cents livres & leur première installation; la ville n'y concourut qu'un peu plus tard. En 1791, les élèves étaient au nombre de quatre cents.

Séminaire de Carcassonne. — Le séminaire de Carcassonne fut institué par lettres patentes d'octobre 1672, à la requête de l'évêque de Nogaret de la Valette. Confié d'abord à des prêtres réguliers, il fut concédé aux jésuites au commencement du dix-huitième siècle. Dès 1701, à la suite de la mort du dernier des inquisiteurs de la cité, l'évêque de Grignan proposait aux jésuites la cession de la maison de ce tribunal; le séminaire & le collége devaient être sous la même direction. Ce projet, qui échoua d'abord, fut repris un peu plus tard & les jésuites prirent la direction du séminaire vers 1727. Parmi les clauses du contrat, il faut en remarquer une qui stipulait que les directeurs spirituels devraient être agréés par l'évêque; en outre, on y ouvrit un cours public de théologie. Non content de ce séminaire, le successeur de M. de Rochebonne, M. de Bezons, tenta d'installer une autre maison dans son château épiscopal du Mas des Cours; mais cet établissement, qui, paraît-il, était administré par les doctrinaires, ne put tenir & fut supprimé après six ans d'existence. En 1758, le même évêque unit au séminaire les revenus & les biens de l'abbaye de Saint-Hilaire. En 1764, à la suite de l'expulsion des jésuites, le séminaire passa avec le collége de la direction de ces religieux sous celle des doctrinaires. En 1780, il fut transporté dans le bâtiment des pères de la Merci, dont le couvent avait été supprimé par M. de Puységur[1].

[1] Mahul, t. 6, p. 483-484.

Hôpitaux de Carcassonne. — Nous n'avons que peu de détails sur les anciens établissements hospitaliers de Carcassonne. Les plus anciennes mentions que l'on en trouve sont du treizième siècle; il paraît que dans les anciens bourgs il y avait un hôpital des pauvres qui fut démoli en même temps que ces bourgs, vers 1240; il fut rétabli par ordre de saint Louis, qui lui conserva le quart d'un four qu'il avait jadis possédé dans le bourg; ce four était le même que celui du chapitre de Saint-Nazaire, ce qui nous ferait penser que cet établissement hospitalier avait été établi par le chapitre cathédral; à la même époque, ce dernier possédait une aumônerie, mais elle ne devait pas être d'un grand usage. Un acte de 1269 énumère les hôpitaux des deux villes & les dit soumis à l'inspection du prévôt; c'étaient les hôpitaux de la Madeleine, maladrerie située hors du bourg, l'hôpital de Saint-Éloi, situé dans la cité, & des hôpitaux dans le bourg près Saint-Vincent; la maladrerie, qui a laissé son nom à une localité près de Carcassonne qui s'appelle *la Malautié*, obtint, en 1262, des enquêteurs du roi, une indemnité pour la perte d'un champ à elle appartenant, qui avait servi à la construction du bourg neuf.

Au seizième siècle, nous trouvons un hôpital général, administré par les consuls & par l'évêque; le chapitre était même forcé, par arrêt du parlement de Toulouse, de députer aux assemblées du bureau. En 1646, on résolut de construire un nouvel hôpital & les pauvres de l'hôpital général furent transportés à l'hôpital de Notre-Dame du Bout du Pont. En 1674, Louis XIV engagea les consuls à établir un hôpital général analogue à celui qui venait de se constituer à Paris; on se mit immédiatement à l'œuvre & les bâtiments étaient achevés en 1686; les directeurs furent désignés par les consuls; ils étaient au nombre de quatorze & devaient être renouvelés par moitié tous les ans. Le règlement primitif fut emprunté textuellement à l'hôpital général de la ville de Lyon; en 1686, l'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital général; on lui réunit encore, en 1695 & 1697, celui d'Alzonne. Les lettres patentes du roi confirmatives de cette réunion sont de 1688;

elles furent enregistrées l'année suivante par le parlement de Toulouse; elles portent, entre autres dispositions, que la présidence du bureau appartiendra de droit à l'évêque dont, en cas de partage, la voix sera prépondérante; la moitié du produit des amendes de police perçues dans la ville fut donnée aux pauvres; la mendicité fut expressément interdite, sauf aux ordres mendiants, & une amende de cent sous fut imposée à tous ceux qui secourraient un pauvre, mendiant clandestinement; les directeurs furent chargés de recueillir tous les pauvres & de les faire enfermer dans l'hôpital, même de force. En 1695, de nouvelles lettres patentes unirent à l'hôpital général l'hôpital Sainte-Croix & la maladrerie, ainsi que les hospices de Capendu, Barbaira, Trèbes & Penautier. En 1709, on y introduisit des religieuses hospitalières de Paris qui, depuis 1657, desservaient déjà l'hôpital du Bout du Pont. En 1711, on établit dans la chapelle de l'hôpital une confrérie de la Charité, dont l'évêque fut le président de droit. En 1728, des aumônes abondantes permirent aux directeurs d'entreprendre la construction de nouveaux bâtiments, & en 1733, un arrêt du Conseil d'État autorisa la ville à imposer extraordinairement la viande de boucherie pendant six ans, pour aider à l'extinction de la mendicité dans la ville; cette imposition fut renouvelée pour neuf ans en 1748. En 1759, d'après une lettre patente de Louis XV, l'hôpital renfermait un premier bâtiment contenant les malades & les pauvres de tout sexe & de tout âge, les enfants trouvés & les orphelins, avec un quartier pour les femmes & filles de mauvaise vie; il recevait plus de six cents personnes, sans compter les secours à domicile; la seconde maison, dite de Saint-Jacques, recevait les étrangers & les passants, & on y renfermait aussi les aliénés; la troisième & dernière maison comprenait l'hôpital proprement dit avec trois cents lits, dont beaucoup occupés par les soldats de la garnison. La chapelle fut construite en 1772 & consacrée en 1783. En 1789, les recettes montaient à 32970 livres & les dépenses à 45575 livres; l'excédant de dépenses était de 12604 livres. En 1790, on y introduisit les sœurs de la Charité.

Parmi les anciens hôpitaux de Carcassonne, nous en connaissons principalement deux, Notre-Dame de la Santé & Saint-Jacques. Le premier de ces établissements existait dès 1319; à cette date, Jean Auter, héritier de Raimond Capelle, notaire de Carcassonne, céda à la confrérie une maison sise dans la rue Saint-Michel, près le Pont de Pierre; cette vente, faite moyennant cent quarante sous tournois, fut approuvée par le roi & amortie en mai 1322[1]. Cette maison paraît encore dans des reconnaissances de 1353; en 1527, un bourgeois lui fit des legs importants destinés à la construction d'un hôpital pour les pestiférés. L'église actuelle date du seizième siècle.

L'hôpital Saint-Jacques, qui était destiné, comme l'indique son nom, à recevoir les pauvres pèlerins, n'a pas été construit en 1348, par Isabelle de Lévis, comme l'affirme dom Vaissete[2]; il existait dès 1316; à cette époque, il venait d'être fondé par les consuls & ceux-ci obtenaient de Philippe le Long, une charte d'amortissement; on peut voir cet acte en note[3]; en 1335, Phi-

[1] Lettres de Charles le Bel, Archives nationales, JJ. 61, f° 30.

[2] Voyez tome IX de cette édition, liv. XXXI, ad. ann. 1348.

[3] Philippus, &c. Notum facimus universis tam presentibus quam futuris, quod nos considerantes actencius zelum, pietatem & fervorem devotionis, quibus dilecti & fideles nostri cives mercatores Carcassenses succensi cupiunt ut asserunt in burgo Carcassone quoddam hospitale Sancti Jachobi construere, ubi pauperes peregrini de peregrinatione Sancti Jachobi ad terras proprias redeuntes & per locum predictum transitum facientes & alii pauperes & infirmi recipi & refici valeant & caritative tractari, cum non sit nec fuerit in loco predicto certus locus ad pium usum hujusmodi deputatus, considerantes etiam ex parte fidelitatis & devocionis constantiam quam ad nos & predecessores nostros hactenus jugiter habuerunt, ipsorum supplicationibus favorabiliter inclinati, ipsis ut quoddam hospicium seu quandam domum que fuisse dicitur Marqueti Graciani, sitam in burgo predicto, in opus hospitalis predicti cum omnibus pertinentiis suis convertere valeant, aut in domo predicta dictum hospitale possint construere vel

lippe VI remit aux confrères de l'hôpital un cens annuel de deux sous & un denier qu'ils devaient au roi[1]. Deux ans plus tard, le même roi leur accorde une charte d'amortissement pour une chapellenie qui venait de se fonder dans cette église, moyennant certains services spirituels[2].

Un autre hôpital fut fondé à la même époque par la confrérie de la Conception de la Vierge; cette confrérie, qui devait sa création à Pierre de la Palu, seigneur de Varambon, ancien sénéchal de Carcassonne, avait été autorisée, en 1342, par le roi qui, en même temps, lui accorda la permission de construire un hôpital[3]; cet hôpital s'établit près de l'Aude, touchant la tête du Pont de Pierre[4]; en juillet 1343, le roi amortit une rente de vingt livres parisis pour servir à l'entretien de deux chapelains[5].

A ces hôpitaux il faut ajouter celui de Saint-Nicolas, qui existait en 1447, fut ruiné par les guerres civiles & uni, en 1527, à l'hôpital Notre-Dame par sentence du sénéchal de Carcassonne. Enfin il faut mentionner la maladrerie de la Madeleine, près de Carcassonne, dans la paroisse de Villemoustaussou; au commencement du dix-septième siècle, elle était encore occupée; les lépreux s'y mariaient & étaient en rapports avec ceux de Narbonne, Toulouse & Castelnaudari. En 1696, elle fut unie à l'hôpital général. Cet établissement avait autrefois appartenu à l'ordre de Malte & le chapitre y faisait encore une procession annuelle en 1679[1].

L'hôpital Sainte-Croix fut fondé à la fin du quatorzième siècle par une confrérie de bourgeois établie dans l'église Saint-Vincent de la ville basse; les plus anciens titres qui le mentionnent remontent à 1398; cette confrérie avait pour objet la vénération d'un fragment de la vraie croix qu'on conservait dans cette église; elle obtint de nombreuses indulgences, tant des papes que des légats & des évêques. En 1669, elle fut réorganisée & dotée de nouveau. En 1679, l'hôpital fut réuni à l'ordre de Saint-Lazare, qui en louait les chambres à différents pauvres moyennant une légère redevance. En 1682, il fut affermé trente-six livres à Jean Gil, tisserand de la cité, & en 1696, on le réunit à l'hôpital général[2].

Dans le diocèse de Carcassonne, on trouve encore des hôpitaux à Capendu, Trèbes & Barbaira.

Capendu. — Cet hôpital, comme les deux suivants, appartenait aux consuls, qui nommaient les administrateurs & disposaient des revenus. En 1672, ceux-ci montaient à trois cent cinquante-deux livres, la dépense était de trois cent quarante-cinq; une reconnaissance de 1664 mentionne, parmi les possessions de cet hôpital, un moulin à huile situé dans les faubourgs de la ville, & une maison contiguë au château. Il fut réuni à l'ordre de Saint-Lazare entre 1676 & 1678.

Trèbes. — Est mentionné dès 1646 dans le testament d'un bourgeois de la ville. Il était le siége d'une confrérie de la Vierge, dont les biens se confondaient avec les siens; réuni bientôt à l'ordre de Saint-

fundare, vel alias pro fundatione & consecratione hospitalis predicti disponere & ordinare valeant de eadem, prout fabrice dicti hospitalis videbitur expedire, concessimus & concedimus de gratia speciali. Volentes & specialiter concedentes eisdem, quod hospicium seu domus predicta ipsis quos ad regendum hospitale predictum continget de cetero deputari, remaneat perpetuo ad opus hospitalis ejusdem sine coactione dictam domum vendendi aut extra manum suam ponendi vel nobis aut successoribus nostris exinde aliquam financiam faciendi, retento tamen nobis & heredibus nostris censu IIII^{or} solidorum & VIII° denariorum Turonensium, quos nomine census percipimus annuatim in & super hospicio supradicto, salvo etiam in aliis jure nostro & jure quolibet alieno. Quod ut firmum & stabile perseveret, presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Actum Parisius, anno Domini M° CCC° XVI°, mense februarii. — Per dominum regem, J. Amenis. — Collatio fit, LX s. — (Archives nationales, JJ. 53, n° 33.)

[1] JJ. 69, n° 265.

[2] Vincennes, mars 1337; JJ. 71, n° 25.

[3] JJ. 74, n° 15.

[4] *Ibid.* n° 176.

[5] *Ibid.* n° 177.

[1] Mahul, t. 5, p. 760.

[2] Archives nationales, S. 4835, dossier *Hôpital Sainte-Croix de Carcassonne.*

Lazare, il était en ruines en 1682, date de son accensement moyennant une rente annuelle de vingt livres. Il fut, peu après, réuni à l'hôpital général.

Barbaira. — Administré par les consuls; il paraît dans un accensement de 1659; en 1673, ils en possédaient encore l'administration. Il fut réuni à l'ordre par arrêt du 23 juin 1676; à ce moment il se composait d'une maison en pierre, bâtie à chaux & à sable, couverte en tuiles, & renfermant trois pièces de plain pied avec un petit jardin situé derrière; les consuls durent restituer les fruits perçus depuis vingt-neuf ans. Il fut plus tard incorporé à l'hôpital général[1].

Outre les abbayes de la Grasse, Saint-Hilaire, Montolieu, Villelongue & Rieunette, sur lesquelles on peut consulter les *Notes* XCII, CVI, LXXXVII, CXXXI & CXLI du présent volume, le diocèse de Carcassonne renfermait encore les petits monastères suivants :

Sainte-Marie de Barnassonne. — Mentionnée vers 1012 dans le testament de Roger le Vieux, comte de Carcassonne, elle fut plus tard réunie à Montolieu & ne tarda pas à tomber en ruines; le seul abbé que l'on en connaisse s'appelait Raoul & est mentionné par le nécrologe de Montolieu, au 13 septembre.

Saint-Sépulcre d'Aiguesvives. — Ce monastère fut fondé, paraît-il, au commencement du onzième siècle par Foulque, évêque de Carcassonne, en 1028; on n'a aucun détail sur son existence.

Saint-Estève de Cabardez. — Cette abbaye existait dès 844; à cette époque, elle faisait partie des possessions de Saint-Chinian; elle paraît dans un acte d'environ 1034 (serment prêté à Pierre, comte de Carcassonne & évêque de Girone, par son neveu Roger-Bernard, comte de Foix). Plus tard, elle fit partie de la mense épiscopale; elle y était déjà réunie en 1115 (date de la bulle de Pascal II); les deux églises précédentes avaient déjà subi le même sort.

Saint-Frichoux. — Un monastère existait dans ce lieu au milieu du huitième siècle; vers 844, il dépendait du monastère de Caunes; en 862, il est encore mentionné dans une donation faite à la même abbaye.

Collégiale Saint-Vincent de Montréal. — La collégiale de Saint-Vincent fut fondée par le pape Jean XXII; sans attacher grande importance à une anecdote d'après laquelle ce pontife aurait voulu ainsi diminuer les revenus de l'évêque de Carcassonne, il faut remarquer que la dotation en fut prise sur les rentes de l'évêché, qui furent amoindries d'autant. La bulle de fondation remonte à 1317; elle est très-longue, & donne de nombreux détails sur l'organisation intérieure, les statuts & la composition du chapitre. Il comprit tout d'abord quinze chanoines, dont trois étaient dignitaires : doyen, sacristain & préchantre; trois hebdomadiers, vingt-trois chapelains, deux diacres & deux sous-diacres, huit clercs & huit enfants de chœur. Le revenu fut fixé à deux mille cent cinquante-cinq livres tournois. Le doyen était élu par le chapitre auquel, en cette occasion, l'évêque pouvait assister, & celui-ci pouvait toujours annuler l'élection. Les autres dignités étaient à la collation de l'évêque, qui ne pouvait les donner qu'à des chanoines; les canonicats étaient conférés alternativement par le chapitre & par l'évêque. En 1318, le paiement des dîmes, retardé par le mauvais vouloir de l'évêque, fut assuré par l'intervention de l'évêque de Rieux & du prévôt de Saint-Étienne du Tescou, au diocèse de Montauban, commissaires apostoliques. En 1343, le chapitre obtint de Clément VI la permission de percevoir en blé & en vin la moitié du revenu assigné par Jean XXII; cette mesure eut sans doute pour cause la rareté du numéraire à cette époque; en 1405, il reçut de Benoît XIII un certain nombre d'églises rurales. L'avilissement de l'argent & les malheurs des temps finirent par appauvrir fortement la communauté &, à

[1] Archives nationales, S. 4835, dossiers *Capendu*, *Trèbes* & *Barbaira*.

la fin du dix-septième siècle, ses revenus étaient trop faibles pour le nombre de ses membres. L'évêque de Grignan dut supprimer treize des prébendes & les réunir au reste de la mense par voie d'extinction; cette réduction, approuvée par le parlement de Toulouse en 1687, fut renouvelée par l'évêque en 1695. En 1716, à la suite de querelles avec la communauté de Montréal, le chapitre dut prendre à sa charge, en sa qualité de gros décimateur, la majeure partie des réparations de l'église; en 1758, il essaya de former une petite bibliothèque au moyen de dons particuliers. En 1771, il ne comprenait plus que vingt & un bénéficiers, dont treize prébendés, quatre diacres & quatre clercs.

Frères de la Pénitence Jésus-Christ. — Ces religieux, qui portaient aussi le nom de *Sachets*, n'eurent qu'une existence éphémère; ils furent établis à Montréal en 1264 par le châtelain, Robert de Sens, en exécution de lettres de S. Louis, de la même année; par ces lettres, le roi leur amortissait différents biens jusqu'à concurrence d'une valeur de vingt livres[1].

Carmes de Montréal. — L'établissement des carmes à Montréal date de la fin du treizième siècle; en 1293 (v. st.), un bourgeois de cette ville céda à Amels *de Brucia*, prieur du couvent de Narbonne, une maison à lui appartenant, sise près de la porte de Barcelone. Philippe IV leur accorda des lettres d'amortissement la même année (1294), & le nouvel établissement fit de nombreuses & importantes acquisitions dans le cours des années suivantes. En 1328, il renfermait quatorze religieux. Détruit par le prince Noir en 1355, il fut promptement reconstruit, mais on le transporta dans l'intérieur de la ville, tout proche de l'ancien emplacement; les lettres d'amortissement furent données par Jean II, à la requête du souverain pontife; elles sont datées de Villeneuve-lès-Avignon, 1362. Au seizième siècle, en 1529, le couvent ne comptait plus que sept religieux; en 1551, ils étaient neuf. En 1588, les huguenots occupèrent & saccagèrent Montréal; l'église des carmes fut en partie brûlée, servit de forteresse & le couvent tout entier fut mis dans le plus pitoyable état. Les consuls, qui se regardaient comme les patrons naturels de la communauté, ménagèrent son rétablissement, &, dès 1590, les carmes reçurent en échange de leur ancien couvent une maison sise sur les fossés de la ville; c'est là qu'ils construisirent leur troisième & dernière maison. Ils y étaient au nombre de sept en 1612; en 1678, les bâtiments & le mobilier furent entièrement détruits par un incendie si violent que les religieux eurent peine à sauver leur vie. En 1700, le conseil de ville leur céda une ruelle peu fréquentée pour agrandir leur jardin; en 1728, les charges du couvent montaient à trois cent soixante-neuf livres, & les revenus seulement à sept cent soixante-dix. A la fin du même siècle, le couvent eut à résister à une tentative de l'évêque qui voulait le supprimer comme inutile; après plusieurs années de procès, les carmes avaient fini par l'emporter, grâce au concours des habitants, quand la Révolution vint supprimer les ordres religieux[1].

Chartreuse de la Loubatière. — Cet établissement, situé au nord de Carcassonne, dans la forêt de ce nom, fut fondé par l'évêque Pierre de Roquefort en 1315; il revint sur cette fondation par son testament de 1322 & substitua aux chartreux un collége de treize prêtres séculiers; mais cette clause de son testament fut effacée par le pape Jean XXII, & la chartreuse échappa à ce premier danger[2]. En 1336, le roi Philippe VI lui accorda des lettres d'amortissement pour une maison qu'elle avait acquise à Carcassonne; elle servait d'auberge & les religieux y descendaient quand ils venaient à la ville[3]. Au quinzième siècle, ce couvent fut supprimé & réuni à la chartreuse de Castres.

[A. M.]

[1] Mahul, t. 3, p. 307.

[1] Mahul, t. 3, p. 308-19.
[2] Bouges, p. 220.
[3] JJ. 70, n° 215.

NOTE CLI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Castres.

L'ÉVÊCHÉ de Castres fut établi au commencement du quatorzième siècle, aux dépens de celui d'Albi, par le pape Jean XXII, ce persévérant fondateur de siéges épiscopaux; il fut installé dans l'ancienne abbaye de Saint-Benoît, qui remontait à l'époque mérovingienne. Comme la ville s'était formée autour du monastère & à son occasion, l'évêque en était seigneur temporel.

Chapitre cathédral de Castres. — Quand Jean XXII eut érigé en cathédrale l'abbaye de Saint-Benoît de Castres, il transforma sa congrégation de moines en chapitre régulier, qui continua à suivre la règle de Saint-Benoît. Cet état de choses dura jusqu'au seizième siècle. A cette époque, à la requête de François I, & sur les instances de l'évêque Jacques de Tournon & des dignitaires de la communauté, le pape Paul III procéda à sa sécularisation (bulle du 9 juillet 1535). Cette bulle donne du chapitre dans son ancien état le tableau suivant : il comprenait trente moines, dont vingt-quatre prébendés; les dignités étaient à la collation de l'évêque; il faut y ajouter deux chapellenies, dont l'une dédiée à Sainte-Marie de Bethléem, quatre bénéfices simples, dits de clergie, & deux prieurés, l'un dans le diocèse de Vabre, l'autre dans celui de Lavaur; chaque année l'évêque donnait à la fabrique une somme de mille livres, dont deux cents étaient employées aux réparations des bâtiments dépendants de sa mense.

Le désordre s'était peu à peu introduit dans la congrégation, les propriétés communes avaient été distribuées aux particuliers; abandonnée par les familles nobles, par les hommes lettrés, elle tombait en décadence, & il ne restait plus qu'un seul remède, la sécularisation & la réduction du nombre des canonicats. La sécularisation fut donc décidée sur les bases suivantes : vingt-quatre canonicats & prébendes séculières; un prévôt, première dignité du chapitre, répondant au grand-prieur supprimé, un grand & un petit archidiacres, remplaçant l'aumônier & l'infirmier, un chantre, un sous-chantre, au lieu du sous-camérier, enfin un trésorier, correspondant à l'ancien sacristain. — Les moines furent autorisés à rompre leurs vœux & à rentrer immédiatement dans l'état séculier. — On institua quatre hebdomadiers nommés par le prévôt & par le chapitre. A la place des anciennes chapellenies, on établit deux demi-prébendes, conférées par l'évêque, & qui ne durent être occupées qu'après la mort des derniers chapelains. — On forma un collége de six enfants de chœur, dirigé par un *ludi magister,* maître de chant & de musique, à la nomination du prévôt & du chapitre & révocable par eux. — Le nombre des chanoines fut réduit de vingt-quatre à seize; & quand ils eurent atteint ce chiffre par voie d'extinction, on dut fonder dix-sept places de vicaires pour les remplacer eux & le prévôt au chœur & à l'office.

Le prévôt, premier dignitaire du chapitre après l'évêque, fut nommé par le chapitre général, dans lequel l'évêque ou son grand vicaire eut deux voix prépondérantes. Les autres dignités furent conférées par l'évêque seul, dont le choix ne put porter que sur un chanoine; pendant la vacance du siége, toutes les dignités purent être conférées par le prévôt & par le chapitre. Les canonicats étaient donnés alternativement par l'évêque & par le chapitre. En cas d'absence de l'évêque, le prévôt le remplaçait à l'église & officiait en vêtements pontificaux. — Cette bulle fut exécutée par le doyen du chapitre de Burlas & par les officiaux d'Albi & de Montauban, commissaires apostoliques, le 22 septembre 1536. La sécularisation fut approuvée par Henri II, par lettres données à Saint-Germain en Laye le 16 mai 1547.

Dominicains. — Le couvent des Dominicains de Castres, dont on a attribué la fondation à saint Dominique, fut en réalité

établi en 1258 par Philippe de Montfort, seigneur de cette ville; l'abbé de Castres céda aux religieux l'église de Saint-Vincent, dont la possession leur fut confirmée en 1270 par lui & son couvent. Leur église contenait les tombeaux de plusieurs membres de la famille de Montfort. Leur couvent fut détruit, au seizième siècle, par les religionnaires.

Cordeliers. — Au rapport de Borrel, historiographe de Castres, les cordeliers se seraient introduits dans cette ville en 1227; en 1229, le comte de Toulouse leur fournit les moyens de se construire une maison hors de la ville, au lieu dit *Belmont;* elle était achevée dès 1230 & pouvait contenir soixante religieux. Au quatorzième siècle, lors de la captivité du roi Jean, les religieux de ce couvent se distinguèrent par leur zèle à fournir les sommes nécessaires pour sa rançon, ils vendirent leur argenterie & trouvèrent jusqu'à quarante mille livres, que le roi leur rendit, en y ajoutant une rente perpétuelle de quatre-vingts livres. Ce couvent, fort riche & bien bâti, possédait une admirable bibliothèque; Il n'en restait presque rien au dix-huitième siècle; le reste avait été détruit au seizième, lors des guerres de religion; l'église contenait des tombeaux nombreux dont un grand nombre étaient de véritables œuvres d'art. — Il y avait encore à Castres une maison de Dames du même ordre, qui fut détruite à la même époque.

Trinitaires. — Une collégiale de chanoines réguliers de la Sainte-Trinité fut établie à Castres, vers 1250, en dehors de la ville; en 1369, ils se transportèrent à l'intérieur des murs, sur un emplacement que leur donna l'abbé de Saint-Victor de Marseille; au seizième siècle, leur couvent fut détruit.

Capucins. — Ils furent introduits à Castres en 1630.

Jésuites. — Ils dirigeaient le collége.

Clarisses. — Elles avaient deux couvents à Castres : l'un, où la règle était observée dans toute sa rigueur; l'autre, où elle était mitigée; le premier datait de 1434, le second de 1632.

L'*Hôpital général* fut érigé en 1696; en 1692, Louis XIV lui unit tous les hôpitaux du diocèse; il était desservi par les sœurs grises.

A Graulhet il y avait encore un couvent de capucins.

A Lautrec on trouve une collégiale composée de douze chanoines & d'un doyen, & des frères mineurs, ainsi que des religieuses bénédictines.

Chartreuse de Belvèzer. — Cette chartreuse fut fondée en 1359 par un bourgeois de Castres, nommé Raimond de Saisse, sur l'Agout, avec le consentement de l'évêque, Pierre de Bagnac. La chartreuse de la Loubatière, située dans le diocèse de Carcassonne, lui fut réunie en 1424, & elle donna naissance à celle de Toulouse. Elle eut beaucoup à souffrir des troubles de religion, au seizième siècle.

Dans le diocèse de Castres, il n'existait en fait d'abbayes que Vielmur, monastère bénédictin (voir *Note* CXX), & Ardorel, monastère cistercien (voir *Note* CXXIV). Il faut cependant y ajouter un établissement assez important & sur lequel on n'a encore rien écrit, le monastère de la Salvetat. Nous allons donc en donner l'histoire détaillée.

Prieuré de Saint-Pierre de la Salvetat[1]. — Situé à quelques lieues de Lombers, ce petit établissement date du onzième siècle. Les actes les plus anciens qui permettent d'y constater l'existence d'une congrégation religieuse, sont de l'an 1090; à cette date, il était occupé par des moines. A la requête de l'abbé Matfred & de Bernard

[1] Nous tirons les indications qui suivent sur le monastère de la Salvetat d'une volumineuse collection de pièces originales, conservée à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Languedoc, sous les nos 192 & 193; cette collection, qui va de l'an 1090 à 1560, comprend notamment un grand nombre de chartes provençales, qu'il serait utile de publier pour l'histoire de la langue.

Agambert, chevalier, premier bienfaiteur de la communauté, l'évêque d'Albi, Guillaume, & ses chanoines vinrent consacrer l'église de Saint-Pierre dit *du Puy* (*ad Pug*); à cette occasion, les seigneurs des environs firent de nombreuses donations au nouveau monastère. La charte de consécration que nous publions en note[1], donne entre autres choses le nom ancien de la localité qui s'appelait *Sanctus Petrus ad Rodas*, & qui ne prit que plus tard le nom de *Sanctus Petrus de Salvitate*, qui lui vint probablement de l'établissement d'un asile autour de l'église. La charte, dont nous possédons l'original, est datée de l'an 1057 *a Passione Christi*, ce qui correspond à l'an 1090 de l'Incarnation. (Lang. 192, n. 1.)

Cette communauté de moines dura quelque temps; en 1100, par acte du 15 novembre, un grand nombre de seigneurs lui firent de nombreuses & importantes donations; elles sont énumérées dans une grande charte-pancarte, datée de ce jour. (*Ibid.* n. 2.) Un autre acte, rédigé vers la même époque, rappelle encore les donations de Amels & de Raimond-Bernard *d'Arguitilla*, & mentionne un prieur, nommé Bernard (n. 3). Enfin un acte d'environ 1170, portant donation de la borderie de *la Cassania* par Raimond Estève, mentionne encore le *moine* de Saint-Pierre (*monaco Sancti Petri de la Salvetat*); le soin de faire exécuter cette donation fut confié aux chevaliers de Lombers (n. 6).

Un siècle plus tard, ce n'est plus un couvent d'hommes, mais une communauté de femmes que nous trouvons à la Salvetat; gouvernée par une prieure, elle était soumise à la règle de Saint-Benoît, & fut placée par Clément IV sous la protection du Saint-Siége. (Bulle du 13 janvier 1266; n. 25.) Elle possédait de nombreux biens dans les environs de Lombers, sur les rives du Dadou, petit affluent de l'Agout; mais, malgré ces possessions, elle n'en était pas plus riche, & en 1264, les collecteurs des décimes des exempts, dans les diocèses d'Albi, de Rodez & de Mende, durent l'exempter du payement de ces décimes comme incapable de les supporter. On peut voir cet acte en note[1]. En 1290, le viguier

[1] Breve memorabile *del mas del pug de Boca d'Asen* de Sancto Ylario, *que compred Agambert Gauda, Adalo de Bernard Auret & de sons efants & de Deusde Sicard de Venenc*, & post ecistum mansum suprascriptum *de Boca d'Asen* comparavit & acabtavit Bernardus *Agambert* de Gaumberto & de Ricardo fratres suos & *de Seger Emard* & de sua filia, & de totos homines & de totas feminas *ce dret i avian* Bernardus *Agambert* comparavit & acabtavit. Facta carta ista, regnante Philipo rege.

Anno M° L° VII° a Passione Christi, ex rogatu domni Matfredi abbatis & Bernardi Agamberti militis vel aliorum fratrum ex cenobio Beati Petri Rodas, venit domnus Gillelmus pontifex Albiensis cum canonicis suis ad consecracionem altario beate Dei genitricis Marie, qui est edificatus in ecclesia Beati Petri, quem vocitant *ad Pug*, qui est cellula Sancti Petri Rodas. Et ego igitur Bernardus Agambertus dono unum mansum de mea honore Domino Deo & beate ejusdem Dei genitricis Marie vel aliorum sanctorum, quorum ibi reliquie habentur, in exposalicium propter remedium anime mee vel genitori meo vel genitrice mea; & est ipse mansus suprascriptus in *pug* quem vocant *Bocca d'Asen* supra Sancto Ylario, cum omnibus adjacenciis suis. Ego igitur Bernardus propter hec dono & laudo istum suprascriptum mansum Domino Deo & beate Marie, ut abitatores istius loci omni tempore feria II^a cantent missam supra istum altare beate Marie propter remedium anime mee vel genitori meo vel genitrice mea & omnium fidelium defu[n]ctorum. Et ego igitur in Dei nomen Willelmus Emiricus propter remedium anime mee vel parentorum meorum dono Domino Deo & beate Marie in exposalicium unum aripennum de vinea, in tali vero racione ut omni tempore in XI^a habitatores istius loci illuminent istum supradictum altare de oleo & est ipsa vinea in parrochia Sancti Petri Frigide Fontis.

(Vient ensuite une donation du 7 juin 1090, & les signatures de l'évêque Guillaume & de l'abbé Matfred, ce qui prouve que, par l'année *de la Passion* 1057, on entend la 1090 de l'Incarnation; ce style, quoique rare, a été cependant employé dans certaines parties de la France. — Lang., v. 192, n. 1; original.)

[1] Noverint universi presens scriptum audituri, quod nos Rigaldus de Vigilando, prior humilis de Syoraco Albiensis dyocesis, collector decime exemptorum & membrorum eorumdem in dyocesibus Albiensi, Ruthenensi & Mimathensi, que auctoritate apostolica moderno tempore in Terre Sancte subsidium prestatur, ex nostra certa sciencia, cum hujusmodi decimam in dyocesi Albiensi

d'Albigeois, Hugues de Changy, mit le monastère sous la sauvegarde du roi pour le mettre à l'abri des entreprises des habitants de Montdragon & de la Bouterie.

Voici la liste des prieures dont nous avons pu retrouver les noms dans les actes.

I. Riche; paraît en mai 1260, dans un accensement fait par elle à Bernard de la Bossegui; cet acte, que nous donnons en note[1], nous présente un exemple intéressant d'une forme de contrat fréquente dans le Midi, le contrat d'acapte; une terre est donnée à cens, moyennant le payement d'une légère redevance au changement de feudataire; c'est cette redevance qui porte le nom d'acapte. En 1262, elle donne à Mauri Hanat un cens de trois deniers, assis sur la paroisse de Saint-Martin de Rouffiac. (n. 19.) En 1266, à la requête de l'évêque d'Albi, Riche abandonna à Lambert de Monteil, seigneur de Lombers, différents biens aux environs de la Salvetat, sur les bords du Dadou. (n. 21.) Vers la même époque, le même Lambert, comme seigneur suzerain, confirma une donation de Matfre Baudrac de Montdragon, comprenant une partie des moulins du Dadou. (Acte du 5 octobre 1266; voir en note[1].) En même temps, le pape Clément IV accordait une bulle de protection & de priviléges, qui nous apprend que

exigeremus per pendentes juxta declarationes sedis Apostolice & ejus legatorum moniales que de propriis nequeunt vivere sumptibus, id est reditibus aut proventibus esse penitus in decima habiles & a dicte decime prestatione immunes, venerabiles dominam Richam priorissam de Salvitate, Albiensis dyocesis, prope castrum de Lumbers, & ejus conventum ac omnes ecclesias seu beneficia sua utpote tanquam ratione predictorum pauperes, tenues & exhiles, circa solutionem hujusmodi decime decernimus in aliquo non teneri nec aliquam predictorum occasione ipsas posse... ad solvendum aliquid pecunie memorate. In cujus rei testimonium..... ante nathale Domini, anno Domini M° CC° LX° IV°. (Collection de Languedoc, v. 192, n. 20.)

[1] Conoguda causa sia que heu Guillem Guorgait per na Rica prioressa de la maio de Sant Peire de la Salvetat & per tot lo covent de la dicha maio, doni asses & ad acapte a vos Bernat de Bossegui & an Ug de Bosaranda & a vostras mollers & a vostres efans & a totz homes a cui vos o volratz, per far totas vostras voluntatz per totz temps ab lo lor cosseilh, fora cavalier o clergue, una peza de terra que la dicha maios a a Combauria ques te ab la terra Pons Olric & den R. Guirall, es te ab la terra Nernaud del Vilar & [a]b lo mas de Bossegui, es te ab la terra Ner. Amblard, on meilhs ab los intrars & ab los issirs & ab los albres & ab totz sos apertenemens, ab 1 d. R. que lor ne donetz cadans de ces a la Sant Jolia & la tasca dels blatz, que hom i fara, & agut l'acapte que men tenc [per pa]guatz. E i se reireacapte i venia qu'en done hom 1 d. R. ei se vos no las faziatz que la dona prioressa las po[gue]s far, e i serei o on guirens ab lors senhorias que a retenc. S. Nug Caudieira. S. de Boisegui. R. Alba. Eu Bernat..... eire notaris public de Lumbers, que aquesta carta escrius, in mense madii, anno Domini M° CC° LX°. (Collection de Languedoc, v. 192, n. 17.)

[1] Conoguda causa sia a totz homes que nos Lambertz del Monteill, seinnher de Lombers per nos e per totz nostres successors presens & endevenidors donam e lauzam, approbam e ratificam a vos dona Rica prioressa de la Salvetat & a las autras donas morguas del davandig logual & a totz vostres successors del logal davandig & a totz homes als quals vos o volratz, tota la donatio per entier quen Matfres Boudrac de Montdrago vos a facha de la part que el avia els molis de Dado, que so en la riba davas la Salvetat, ni del ces ni de las seinnhorias ni dels dregz que ell i avia en los digz molis ni els apartenemens ni e la terrissa ni en las ribas dels molis sobredigz, los quals molis teno Bernatz Fabre fills que fo den Daide Fabre de Lombers, en Ramuns Caudieira, los quals lo sobredigz Matfres tenia de nos, estiers que retenem a nos & a totz nostres successors en los digz molis & els apartenemens dels digz molis & el logual en que so la seinnhoria, en aissi coma el o tenia de nos, e retenem i mai totas las justizias, estiers que nos no vollem que per negu forfaig que hom ni femena fezes en los molis davandigz ni el loc en que so ni els apertenemens ni en las ribas dels davandigz molis ni per neguna justicia ni per degu encorrement que a nos ni a nostres successors ni degues nin pogues avenir d'aici enant, vos ni las morguas del davandig logual de la Salvetat aquellas que aras isso ni per adenant isserau nil lox davandigz i poguessetz re perdre el ces d'aquestz molis ni en deguna causa dels davandigz molis ni de lor apertenemens, quel sobredigz Matfres Boudrac vos aia donada ab na Finas sa filla en miels se con te en la carta de la donatio. E serem von i guireig....., etc. Actum Albie, in claustro Sancti Salvii, III° nonas octobris, anno Domini M° CC° LX° sexto.... (Collection de Languedoc, v. 192, n. 23.)

le monastère dépendait directement de la cour de Rome. (Bulle du 13 janvier 1266; n. 25.) En 1267, Riche donne une terre à arrière-acapte à Er. Cluzel; la charte datée du mois de septembre se trouve en note; elle est curieuse parce qu'elle montre qu'au treizième siècle, on distinguait nettement le contrat à acapte dont on a vu un exemple plus haut (voyez p. 764), du contrat à arrière-acapte; il semble que ce dernier mot ait spécialement désigné la redevance payée par le censitaire lors du changement de seigneur[1]. En 1271, la même prieure avait querelle avec Bertrand & Amiel Albert, tuteurs des enfants de feu Guillem de Gontaut; cette affaire put être terminée à l'amiable. En 1273, la même s'accorda, pour l'usage des bois environnants, avec les habitants de Montdragon; cet accord, qui obtint l'assentiment des seigneurs de Lombers, fixait soigneusement les limites du domaine de chacune des parties (actes des mois d'avril & de mai 1273; n. 32). En 1277, elle fait un accensement à un certain Jean *de Poieto* (n. 45); elle en fait encore un autre en faveur de Pierre & de Robert Andou (n. 39). En 1290, elle fait une acquisition de Barthélemi de Solognac de Lautrec (n. 48); six ans plus tard, elle est encore mentionnée dans un acte d'Estève, prêtre & procureur du couvent de la Salvetat (n. 53).

II. Bodraca ou Bodraga Vasauda; elle avait remplacé Riche dès 1298, date de quelques donations faites à son monastère (n. 56); elle paraît encore en 1300. En 1311, elle reçoit la déclaration faite par Guillem de Malhorgues, donat & frère de la Salvetat, de tous les biens meubles & immeubles à lui appartenant & donnés par lui au monastère; cet acte montre en quoi consistait le mobilier d'un bourgeois à cette époque, nous en donnons un extrait en note[1]. En 1313, Bodraga fait une donation

[1] Conoguda causa sia a totz homes que aquesta carta auzirau que eu na Rica, morga e prioressa de la maio de la Salvetat, per mi e per tot lo covent present e endevenidors lauzi per nom de reireacapte a vos Er. Cluzel & a vostre fraire e als vostres & a cui que dar, laissar, vendre o empeinhorar, estierz cavazer e clergue e lor sirvent vollatz, la vostra vinha que vos meis tenetz al Mercadil, ques te ab la vinha d'en B. d'Ausac e d'autra part ab la vinha d'en P. Cabos e d'autra part entro e la vinha NIzarn d'Arassa e ab aquela d'en Domeinge, e tenet tro el valat, ab sos intrars & ab sos issirs & ab albres dometges e salvatges, que aras isso ni per adenant i serau & ab totz sos autres apertenementz per far fotas vostras voluntatz per totz temps, salvas nostras senhorias el ces 1ª emina de civada a messura mercadal d'Albi cadantz a la Sant Jolia e de reireacapte VIII diners Raimondens cant si endevenera. E tenem nos per pagatz del reireacapte e prometem von i guerentia de totz homes que rere (*sic*) vos i demandesso e de part de senhoria e no la podetz dar a sobreces. — *Horum omnium sunt testes :* R. vassal, R. de Caors, NIzarn d'Arassa, en R. Pelicier, clergue de Cadaluein, que en loc dena (*sic*) Amieill Sicart, public notari del castel de Cadaluein, e per autoritat de la cort del noble baro mosenher Phelip de Montfort aquesta carta receup e notec e son registre, II° *idus septembris, anno Domini* M° CC° LX° VII° *Incarnacionis Christi, Lodovico rege regnante.* — Mas empero davant quel dig R. Pelicier agues messa la nota predicha e forma publica, a son ofici renunciec de grat & de bona voluntat; per que ieu Esteve Catala clergue de Cadaluein, en loc del dig Amieill Sicart notari davant dig e per autoritat de la cort del dig noble fi aquesta carta e la traissi del papier del dig R. Pelicier ses creisser e ses mermar lo fag aqui registrat, idus junii, anno Domini M° CC° LXX°, *& ego dictus Amelius Sicardi me subscribo & signum meum appono.* (Collection de Languedoc, v. 192, n. 27.)

[1] 1311, 13 janvier. — Bodraca, priorissa monasterii de Salvetate... precepit in & sub virtute sancte obediencie fratri Guillelmo de Malhorgiis, donato & fratri dicti monasterii..... ut eidem domine priorisse verbo & facto revelaret bona sua tam mobilia quam inmobilia aut per se moventia, que ad ipsum monasterium devenerunt ratione & causa donationis, ingressionis aut intracionis per ipsum Guillelmum factarum in conventu..... & ibidem idem frater Guillelmus..... dixit & revelavit se habere ea que inferius sunt descripta. — Primo videlicet..... in parrochiis..... quasdam terras..... Item dixit quod Johannes de la Vayssieira aliter dictus *Peri* tenet ab eodem XL animalia cum lana vel circa, de quibus magister Ermengaudus de Cabrilhano recepit instrumentum... Item dixit quod Petrus de Malhorgiis frater suus predictus habet duas equas pili *bay*, in quibus ipse habet medietatem.... Item dixit quod in hospicio dicti Petri fratris sui habet unum lectum garnitum culcitra, pulvinari & coyssino, linteaminibus, vanoa & cohopertorio, quod cohoperto-

à P. de Gordo (n. 65). Le 12 mars 1313 (v. s.), elle fait reconnaître pour authentique une charte de Philippe le Bel accordant au monastère exemption de toutes les finances dues pour les fiefs & arrière-fiefs acquis par lui dans les domaines royaux; elle eut à la présenter aux clercs du roi députés à cet effet, Aymeri du Cros, chevalier, sénéchal de Carcassonne, & Alain, évêque de Saint-Brieuc. Elle paraît encore dans différents actes de 1315 (nos 67, 68, 69), & consent, en 1317, un accensement à P. d'Aynes de la Martinia (n. 71). Mentionnée encore de 1323 à 1326 (nos 75 à 79), elle reçoit de nombreuses donations de plusieurs bourgeois d'Albi en 1326 & 1327; en 1329, Flors Jutgana, veuve de Bertomeu Calmexra, s'étant retirée au couvent de la Salvetat, lui donne dix livres tournois (n. 88). Elle fait encore un accensement au commencement de l'an 1331 (n. 91), mais la suivante l'avait remplacée peu de temps après[1].

III. Gaillarde de Monestier était prieure le jeudi avant la Saint-André 1332 (n. 94).

IV. Claire de Salvanhac était prieure en 1335 (n. 95); en 1336, elle consent un accensement à B. Pierre *de las Fedussas* (n. 97), en 1337, à Guillem *del Pueg* (n. 98); elle vivait encore en 1338 & 1340 (nos 100 & 103). En 1337, elle s'était accordée avec la communauté des habitants de Montdragon, au sujet du droit de domaine & d'usage dans les bois de la Salvetat; les religieuses s'engagèrent à établir un fossé dans l'intérieur de la forêt pour délimiter exactement leurs possessions (n. 99); cet accord fut renouvelé & expliqué en 1339 (n. 101); enfin, en 1340, la même abbesse achète de Raimond Cat, damoiseau du Lauragais, un certain nombre de menus droits & redevances pour la somme de quarante-deux livres tournois (n. 104).

V. Hélène de Salvanhac, nommée dans un accensement du 11 septembre 1341 (n. 106); elle était vraisemblablement de la même famille que la précédente. Nous ne savons si ce fut cette abbesse, ou une autre, qui obtint en 1343 de Clément VI une bulle pour la restitution des biens enlevés au monastère ou indûment aliénés. On trouvera cette bulle en note[1].

VI. Gauside Sobirane achète, le 12 octobre 1376, une pièce de terre sise à la Boutarié, moyennant la somme de six petits écus d'or, monnaie courante (n. 118).

VII. Marguerite de Lautrec, prieure en 1380, date de l'accensement d'une pièce de vigne à Jean Vinha, habi-

rium est ut dixit Poncii de Valle, filii condam Arnaldi. Item dixit se habere clavem tache sue quam habet in domo dicti Petri fratris sui, in qua theca sunt plura instrumenta debitorum suorum que sibi debentur. (Collection de Languedoc, v. 192, n. 64.)

[1] Voici l'analyse d'un acte qui donne la composition de la communauté en 1311 :

Bodraga Vassala, priorissa Sancti Petri de Salvetate... & Grata Ratieira, Ayglina de Murasso sacristana dicti monasterii, Bertranda Baudieira, Berengaria de Pratvielh; Galharda de Monasterio & Tichors de Causac concedunt in emphiteosim Raimundo Johannis de Regalimonte medietatem omnium molendinorum, quae habent indivise cum Petro vicecomite Lautricensi, sitorum super flumen Dadonis, & concedunt quod possit dictus Raimundus facere ibi *molis e molinas, paradors e bladiers e tornalh* ab utroque arripatorum, sub censu annuo XII sextariorum frumenti ad mensuram de Lumberiis, solvendo in festo Natalis Domini & S. Juliani per medietatem, & sub acapito XX librarum Turonensium..... « Actum in dicto monasterio de Salvetate, anno Domini M° tricentesimo undecimo, XVI° kalendas augusti. » — (Collection de Languedoc, v. 192, n. 63.)

[1] Clemens episcopus, servus servorum Dei dilecto filio..... Officiali Carcassonensi salutem & apostolicam benedictionem. Dilectarum in Christo filiarum..... prioresse & conventus monasterii Sancti Petri de Salvetate, per prioressam soliti gubernari, ordinis Sancti Benedicti, Castrensis diocesis, precibus inclinati, presentium tibi auctoritate mandamus, quatinus ea que de bonis ipsius prioratus alienata invenies illicite vel distracta ad jus & proprietatem ejusdem prioratus legitime revocare procures, contradictores per censuram ecclesiasticam appellatione postposita compescendo. Testes autem qui fuerint nominati, si se gratia, odio vel timore subtraxerint, censura simili appellatione cessante compellas veritati testimonium perhibere. Datum Avinione, XI kalendas decembris, pontificatus nostri anno secundo. — (Collection de Languedoc, v. 193, n. 110; original jadis scellé.)

tant de Lombers (n. 119). A ce moment, les guerres & les malheurs publics avaient réduit le monastère au plus pitoyable état; la communauté qui comptait encore dix-sept membres, dont treize religieuses & deux donates, plus un chapelain, ne pouvait plus rien payer à la chambre apostolique & n'avait plus qu'un revenu modique de quarante setiers de blé; un acte du vicaire de Notre-Dame de la Platé à Castres, du 22 avril 1393, exempta le monastère de toutes les dîmes ou autres redevances qu'il devait à cette église (n. 121).

VIII. Cécile du Puy; elle & ses religieuses, réunies en chapitre le 28 février 1431 (v. st.), diminuèrent le cens annuel dû par un tenancier du monastère moyennant une certaine somme une fois donnée (n. 123); elle était encore prieure en 1458 (n. 125).

IX. Gauside Sobirane; mentionnée en 1467, dans un acte du syndic de la communauté, Pierre d'Estrade, confirmant à Barthélemi Rossinhos, seigneur de Salies, la possession d'une terre dépendante de l'abbaye (n. 129). En 1471, le même, au nom de la même dame, renouvelle un accensement (n. 133). Gauside paraît encore en 1472 (n. 134), en 1477 (n. 137), en 1482 (n. 139), en 1511 (n. 141), enfin en 1517 (n. 144). En 1511, le syndic était un certain Vincent Sobira, prêtre.

X. Anne Gasca, qui fut probablement prieure dans un moment où la précédente avait abdiqué, ou qui fut peut-être sa coadjutrice; elle paraît le 28 mai & le 18 août 1504 (nos 139 & 140).

XI. Marguerite de Doucet, prieure le 8 mars 1541, date d'une lettre de l'abbé de Joncels, Jacques de Lautrec, déclarant avoir vu une bulle authentique prouvant que le prieuré de la Salvetat était gouverné par une prieure, dépendait immédiatement du Saint-Siége & suivait la règle de Saint-Benoît (n. 145).

Hôpitaux. — Dans le diocèse de Castres, nous trouvons plusieurs hôpitaux & maladreries, entre autres à Graulhet; celui-ci fut sur le point d'être réuni à l'ordre du Mont-Carmel au dix-septième siècle; mais un arrêt du 12 mai 1687 déclara qu'il n'était pas sujet à la réunion, l'hospitalité y étant convenablement pratiquée. — A Lautrec existait une commanderie de Saint-Antoine, qui payait en 1544, à titre de décime, la somme de quatorze livres cinq sous quatre deniers. — A Roquecourbe, les consuls installèrent une maladrerie, en 1585, dans une maison achetée à cet effet; elle fut, un siècle plus tard, volontairement abandonnée par eux à l'ordre de Saint-Lazare. — A Vabre existait un ancien hôpital, on n'y observait plus aucune hospitalité en 1682, date de sa réunion (arrêt du 23 juillet). — A Briatexte existait aussi une maladrerie; en 1658, Claude Henri, évêque de Coutances, demanda au roi de donner ce bénéfice à Pierre de Dosirat, curé du lieu de Briatexte. Les consuls en furent expulsés en 1674; à cette époque le bâtiment tombait complétement en ruines. — L'aumônerie de Castelnau de Brassac appartenait à des protestants & était administrée par des ministres. Les aumônes des pauvres & les legs qui leur avaient été faits furent réunis à l'ordre de Saint-Lazare, & les membres du consistoire reçurent mandement de se présenter par devant M. de Turle, conseiller à Carcassonne, pour justifier de leurs titres. Ils furent expulsés en 1682. A cette époque on n'y exerçait plus aucune hospitalité, & les revenus étaient perçus par les consuls. — A Castres enfin, il y avait une maladrerie, qui fut réunie en 1682; elle existait déjà tout au moins depuis 1573[1]. [A. M.]

NOTE CLII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Comminges.

La ville de Saint-Bertrand de Comminges ne date que du onzième siècle, époque où l'évêque Bertrand fit reconstruire une

[1] Tous les détails qui précèdent sont tirés du carton S. 4835, aux Archives nationales; voir les dossiers à ces différents noms.

nouvelle cité sur les ruines de *Lugdunum Convenarum*, détruit au sixième par les troupes de Gontran. Son diocèse comprenait deux cent vingt-deux paroisses, dont vingt-deux, situées dans le val d'Aran, appartenaient à l'Espagne; les deux cents autres étaient françaises; cent quatre-vingt-neuf faisaient partie de la Guyenne, onze du Languedoc; ces dernières formaient le petit Etat de Nébousan; mais, jusqu'au quinzième siècle, le diocèse tout entier fit partie du Languedoc.

Le séminaire qui était à Saint-Gaudens était dirigé par des prêtres séculiers.

Aux établissements religieux dont nous parlerons plus bas, & aux abbayes cisterciennes de Bonnefont, Fabas & Nizors (voir *Notes* CXXXII, CXXXVII & CXXXVIII), il faut ajouter plusieurs anciennes abbayes bénédictines, dont trois surtout ont laissé des traces de leur passage, celles de Saint-Frajoul, de Peyrissas & de Saint-Béat. Dans les pages suivantes, nous avons essayé de tracer l'histoire de ces deux dernières d'après un cartulaire du treizième siècle.

L'ancienne abbaye de Saint-Frajoul paraît dès le milieu du douzième siècle; dans un acte pour le prieuré de Saint-Laurent, nous trouvons un abbé du nom de Guillaume Arnaud. En 1382, Guillaume d'Espagne, évêque de Comminges, y fonda quatre chapellenies perpétuelles, dont deux entretenues sur ses biens ou possessions privées, & deux sur les produits d'anciens obits restés depuis sans destination. De ces chapellenies, deux furent placées sous le patronage des consuls & des bayles de la confrérie locale du Corps du Christ; les deux autres étaient sous celui du seigneur de Montespan; pour toutes, indistinctement, l'évêque nommait sur la présentation du patron. Au quinzième siècle, on trouve encore un abbé nommé Guillaume, dans l'acte de la translation du corps de saint Bertrand. Au dix-huitième siècle, ce n'était plus qu'une église paroissiale, dont les revenus, en grande partie, étaient unis à la mense conventuelle de Fabas.

Prieuré de Saint-Béat. — Parmi les prieurés soumis à l'autorité du monastère de Lézat, dans le diocèse de Comminges, l'un des plus anciens était le monastère de Saint-Béat, sur la Garonne, à dix lieues au sud de Saint-Gaudens. On ignore à quelle époque cette maison, qui eut anciennement titre d'abbaye, fut fondée; elle est antérieure à l'an 1003, date de sa donation par un certain Sulmus à Hugues, abbé de Lézat; à cette église en était jointe une autre, dédiée à saint Vincent, & située sur l'autre rive du fleuve; à partir de cette époque, elle eut sans doute des prieurs; mais auparavant elle avait eu des abbés, & deux donations anciennes nous ont transmis le nom de l'un d'entre eux, Gaston, qui vivait vraisemblablement vers le milieu du dixième siècle; par l'un de ces actes, Raimond *Eco* lui donna le tiers de l'église de Saint-Georges, au pays de Comminges, & par l'autre il acheta une vigne d'Oriol & Oban de Lordex, moyennant une vache & un bélier (Cart.[1] f°s 286^A, 288^B). On peut rapporter à la même époque plusieurs autres actes qui ne portent pas de nom d'abbé; tels sont : une donation datée du règne du roi Lothaire, & portant abandon par le prêtre Daton à Saint-Béat, d'une portion de la ville de Saint-Georges (C. 77^C), une autre datée du règne du comte Raimond (fils d'Arnaud I), par laquelle Loup Sanche cède l'église de Saint-Jacques, dans la vallée de Badorsa, moyennant un cheval & la somme de cinq sous (C. 289^A); enfin, l'abandon fait par le moine Asnier d'une église du pays d'Astarac dédiée à saint Jean, sainte Marie & sainte Marguerite; la pièce, datée du règne du comte Arnaud de Comminges, est vraisemblablement antérieure à 950 (C. 290^D), elle nous apprend le nom du second patron de l'abbaye, saint Privat, sans doute le saint martyr du Gévaudan.

Au onzième siècle, l'histoire de Saint-Béat devient fort obscure; toutefois elle eut probablement à cette époque le sort de la plupart des églises du Languedoc & devint la propriété des seigneurs du château voisin; les restitutions d'églises n'eurent guère lieu avant le douzième siècle,

[1] Par ce signe *Cart.* ou *C.*, nous entendons le cartulaire de Lézat, manuscrit latin 9189.

NOTE 152

& une charte de l'an 1105 prouve que jusqu'à cette époque une partie des possessions de l'abbaye étaient entre les mains des maîtres de Saint-Béat; c'est l'abandon par Garmond à l'abbé de Lézat, Séguin, de l'église de Saint-Vincent & de la moitié de ses dîmes (acte d'octobre 1105, C. 74 D). En 1132, c'est-à-dire vingt-sept ans plus tard, la translation des reliques des patrons du monastère par l'évêque de Comminges, Roger, & la consécration faite par lui de l'autel de Saint-Estève, furent l'occasion d'un abandon plus complet de la part du même seigneur (26 juin); l'église de Saint-Béat & toutes ses appartenances furent abandonnées cette fois par lui, & c'est probablement de cette époque que date le rétablissement de la régularité dans le monastère.

Ce ne furent pas des moines que l'on réinstalla dans l'abbaye ainsi restaurée, ce furent des chanoines réguliers; en effet, dans le courant du douzième siècle, tous les actes parlent des *clerici* & non des *monachi Sancti Beati*, & plusieurs actes mentionnent un *Pierre de Lez*, archidiacre. Un acte de 1140 donne au prieur, Rainier, le titre de *monachus* (C. 287 D)[1]. Dans cet acte, nous trouvons le récit d'une longue querelle entre le couvent de Saint-Béat & les seigneurs d'Astanos, au sujet de l'église de Saint-Julien *de Saleissa;* cette église réclamée par les chanoines à ses possesseurs actuels, avait été vendue à ceux-ci par les seigneurs de Saint-Béat, oublieux de leur abandon de 1132, & les sires d'Astanos excipaient de leur bonne foi & rejetaient la faute sur les vendeurs; après enquête, Roger, évêque de Comminges, fit restituer l'église aux clercs du couvent. On trouvera en note cet acte, qui montre de quelle façon les seigneurs du douzième siècle entendaient les restitutions de biens ecclésiastiques[2]. En 1153, le même archidiacre Pierre de Lez, & une religieuse de race noble, nommée Salvia, ayant fait bâtir un moulin

[1] En 1150, un *chanoine* de Saint-Béat achète un champ, & cette acquisition amène des difficultés avec les seigneurs de Saint-Béat (C. 76 D).

[2] In Christi nomine. Hec est carta commemorationis illius placiti quod fuit inter Rainerium monachum clericosque Sancti Beati, scilicet Petrum de Lerz archidiachonum ceterosque clericos ecclesie Sancti Beati & inter Arnaldum d'Astanos, Vitalem d'Astanos ceterosque fautores & adjutores eorum, propter ecclesiam Sancti Juliani de Saleissa. Itaque Rainerius prefatus & Petrus de Lez, consilio ceterorum clericorum Sancti Beati, venientes in presentia dompni Rogerii Convenarum episcopi, conquesti sunt flebili querela, vim atque injuriam sibi fieri dicentes a prefatis viris quos supradiximus, scilicet Arnaldo & Vitali d'Astanos & ab adjutoribus eorum de prefata ecclesia Sancti Juliani, quam violenter & injuste his ecclesieque Sancti Beati auferebant. Qui accersiens prefatos violentos viros & hac de causa fidanciis ex utraque parte acceptis, statuta die, auditis causis utrarumque parcium cum assessoribus suis capto consilio adjudicavit quod utraque pars ydonee & decenter probaret certo die, quod pro prefata ecclesia coram eo allegaverat, secundum quod posset. Igitur assignata die prefatus episcopus cum defensoribus utrarumque parcium causidicis, multis aliis nobilibus congregatis viris apud Saleissa conveniens, jussit utrique parti convenientia & ydonea secundum suum posse adhiberi testimonia. Enimvero Ar. d'Astanos & Vitalis prefati & adjutores eorum adduxerunt secum Oddonem Sancti Beati & Petrum & Ariol Sancti Beati fratres ejus & Garmundum nepotem eorum causa guirentie, asserentes quod transactis aliquot annis predecessores parentes eorum acaptaverant prefatam ecclesiam cum suis pertinenciis ab antecessoribus parentibus eorum & idcirco eo debere eos guirentes fore. Econtra Rainerius & Petrus de Lerz & ceteri eorum fautores adhibitis ydoneis testibus, militibus scilicet, clericis atque aliis honestissimis viris, probaverunt coram episcopo prefato & coram ceteris nobilibus viris qui aderant quod non debebant neque jure debebant esse guirentes prefati milites Sancti Beati, O. scilicet, P., A., & Gar. nepos eorum de ecclesia jamdicta prefatis viris d'Astanos, quia non multo jam transacto tempore prefati milites Sancti Beati pro se & pro suo ordinio coram ipso dompno Rogerio episcopo qui tunc aderat sponte, amore Dei, non solum eamdem ecclesiam de qua tunc agebatur, ut & omnes alias quas ipsi vel patres eorum abstulerant Sancto Beato, reddiderant prefato Rainerio & habitatoribus Sancti Beati presentibus atque futuris, & hoc fecerant consilio & voluntate ejusdem dompni Rogerii episcopi, quod cum ydonee decenterque probassent, idipsum Rogerius prefatus episcopus hoc ita fore verissime cognoscens, consilio suorum adjudicavit prefatam ecclesiam cum suis pertinenciis de cetero debere esse Sancti Beati & clericorum & habitatorum ejusdem ecclesie Sancti Beati tam presentium quam

au lieu dit *Le Verdier,* Oton de Saint-Béat le réclama comme construit sur son héritage paternel, puis finit par abandonner ses prétentions (C. 75[A]). Grâce à cette restauration, l'abbaye reprit une certaine vie, & en 1158 & 1166, l'évêque Arnaud consacra deux des églises en dépendant qui venaient probablement d'être reconstruites (C. 286[A] & 287[B]).

En 1188, Guarmond & Pierre de Saint-Béat renoncèrent à leurs dernières prétentions sur le prieuré; par acte du 1er avril de cette année, ils abandonnèrent le droit de nommer le recteur des églises de Saint-Béat & d'Arnest; ils ne gardèrent que le droit de le présenter à la nomination du prieur (C. 72[A]). En 1230, nous trouvons une reconnaissance consentie par Bernard de Gairauz en faveur de l'abbaye & portant la clause suivante : il donnera un repas annuel à deux moines & au chapelain ou curé de Gairauz dans une vigne appelée *la Trila deu Cloz* ou *el camp del Arivel;* en cas de négligence à accomplir cette charge, la vigne reviendra aux moines; la charte indique une donation analogue faite autrefois par Forton Auriol de Gairauz (C. 77[C]).

En 1237, lors de la visite de l'abbaye de Lézat par l'évêque de Toulouse, député par le légat apostolique, les moines s'étant plaints de l'administration des revenus, ce prélat en fit une nouvelle distribution, & le prieuré de Saint-Béat fut attribué à la mense abbatiale (C. 290[B]). En 1245, Pierre de Dalbs, abbé de la maison mère, nomma chefs d'œuvre de l'église de Saint-Béat Raimond de Casals, moine, & Pierre Lhoste (*Hospes*), frère & donat de Lézat; il est porté que ces administrateurs rendront compte chaque année des revenus & des dépenses, & dépenseront les ressources avec le conseil des moines & des prud'hommes du peuple (*boni viri populi*); on voit que c'était là une véritable fabrique (C. 72[D]).

Un acte assez ancien, que l'on trouvera en note[1], indique l'étendue des possessions & énumère les prérogatives du prieuré; outre la possession d'un certain nombre d'églises & des dîmes dont les noms s'y trouvent indiqués, il était le chef d'une sorte de petit diocèse, embrassant toute la vallée de Bavartès; seule son église contenait le saint-chrême, seule elle donnait le baptême, excepté en cas de péril de mort; à certains jours de l'année, on y disait des messes solennelles, auxquelles devaient assister tous les fidèles & tous les prêtres, tout office cessant dans les églises voisines. Cet acte remonte probablement

futurorum. Hujus facti & rei sunt testes V. de Vestier canonicus, P. d'Antissa canonicus, A. d'Arnesp miles, Ademarius de Fronsag & Johannes de Saleissa, Raimundus del Prad & alii quamplures. Facta fuit hec carta anno ab Incarnatione Domini M° C° XL°, feria V^a, mense aprili. Guillelmus monachus scripsit (C. 287[D]).

[1] Memoriale quarumdam ecclesiarum & decimarum monasterio Sancti Beati vallis Bavartensis pertinencium & subjectarum & cujusdam consuetudinis vallis predicte, videlicet Sancti Vincentii juxta Sanctum Beatum, Garonna intermedia; — Sancti Antonini de Garauz; — Sancti Stephani de Lozivert; — Sancti Juliani de Salicianis; — Sancti Martini de Alias & ibidem ecclesie & domus leprosorum Sancti Martini; — Sancti Nazarii de Galier; — Sancti Mameti d'Espust; — Sancti Jorii de Gaud; — Sancti Jorii de Boz; — Sancti Pauli d'Artiga de Lusso; — Sancti Medardi de Boriaco, & ecclesiarum de Leu & de Burnou; — Sancti Jacobi de Fenera de Barossa; — Sancti Johannis & Sancte Marie & Sancte Margarite de Castangolo in Astaraco; — & ecclesie cum castro & villa de Portan comitatus de Palhars diocesis Urgellensis; — & ecclesiarum de Epila & Berbegal in Aragonia; — & decimarum de Essaun, Astanos, Bavart, Garanz, Bezins, Boz, & Argut superiori & inferiori, Host, Fos, Arlos, Alias, Ora, Isaut, Lumbres, Arror, & consuetudinis quam ad Essaun & supra in tota valle Bavartense usque ad Scalas de Melas, nullus ibi tenet crisma vel oleum sanctum nisi in ecclesia Sancti Beati, ubi baptizantur omnes de valle predicta, nisi in periculo mortis; & in natale Domini ad matutinas, & in Ramis Palmarum ad Ramos, & in Parasceve ad Crucem adorandam, & in sabbatis Pasche & Pentecostenes ad sollempnia baptismata, & in Rogationibus ad processiones alibi non fiunt officia quam apud ecclesiam Sancti Beati predictam, ubi conveniunt rectores omnes cum clericis & populis tocius vallis predicte ad celebrandum officia predicta cum priore Sancti Beati. — (Latin 9189, f° 291 r°; copie de 1249, d'après un ancien cartulaire du douzième siècle.)

à l'époque de la restauration de l'abbaye, à l'an 1140 environ, car il existait déjà dans le cartulaire qui a été recopié par le scribe du treizième siècle.

Les dîmes que possédait Saint-Béat méritent une mention particulière, à cause de la manière dont elles étaient perçues; elles étaient affermées à des laïques ou ecclésiastiques qui payaient tant par an; mais comme toujours, cela donnait lieu à des usurpations fréquentes, & ces fermiers finissaient par considérer comme une propriété héréditaire ce qui n'était qu'une fonction & causaient ainsi à l'abbaye de grands torts en se substituant à elle dans ses droits de propriétaire. Cet état de choses dura jusqu'à Pierre de Dalbs; cet abbé entreprenant força tous ces concessionnaires à rendre gorge, & de 1242 à 1249, la plupart renoncèrent à leur prétention de posséder héréditairement le droit de collecte sur les dîmes du prieuré. En juillet 1242, il vendit à Azémar de Birnos & à Guillem Aton, tous deux moines de Lézat, le droit de collecte des dîmes de Saint-Béat, moyennant une somme de quatre cents livres payable immédiatement, le remboursement de deux cents livres dues par les dîmes au dernier abbé & l'entretien de deux des moines du couvent; au mois d'août suivant, ces fermiers cédèrent une partie de leur privilége à un certain Auriol de Saint-Béat, qui put percevoir les dîmes jusqu'à concurrence du tiers (C. 72 c). On peut voir deux actes de renonciation à la collecte des dîmes de l'an 1249, dans le même cartulaire, l'un de Pierre de Roer (f° 77 c), l'autre de Guillem Benavent, diacre d'Argut (f° 76 A)[1].

Voici la liste des prieurs de cette abbaye, dont nous avons pu relever les noms jusqu'à l'an 1249, date du cartulaire de Lézat:

Rainier, prieur du temps d'Aton, abbé de Lézat (C. 75 D), indiqué comme *clerc* de Saint-Béat dans une pièce de 1140 (V. plus haut).

Gautier, 1160; donation (C. 74 D).

Guillem de Roer se fit céder, en juin 1193, par Arnaud de Bezins tous ses droits sur le jardin de l'Anglade (C. 77 c).

Raimond était prieur en 1203, quand Pierre de Saint-Béat & ses frères accordèrent un sauf-conduit de quatre jours à tout homme faisant partie de la confrérie dudit lieu; on trouvera le texte de ce document en note[1].

Arnaud Guillem obtint d'Arnaud de Bezins les dîmes du lieu de Jeri (juillet 1212. — C. 286 c). Au mois d'août suivant, Pierre de Saint-Aventin, dit de Bise, & sa famille se démirent de toutes leurs prétentions sur les dîmes d'Aror, moyennant quatre-vingts livres (C. 289 D).

Pierre Martin; Auriole de Saint-Béat lui donne, le 1er septembre 1237, pour le luminaire de l'église un cens annuel de six deniers, payable à la Toussaint (C. 72-73).

[1] Voici un acte d'affermage qui peut présenter un certain intérêt à cause des conditions de l'arrentement :

Notum sit cunctis quod Petrus Major recognovit & concessit domino Petro de Dalbs, abbati Lesati, quod ipse est homo ejusdem abbatis, prioris & ecclesie Sancti Beati & tenet ab eis casalem suum & collectionem decimarum d'Argut superiori & debet inde reddere singulis annis priori & ecclesie memoratis x libras seu fogassas tritici bonas & candidas, que possint large sufficere per diem x monachis & IIII^or bonas gallinas. Et quando prior vel ejus nuncii venerint pro recipiendis ab eo decimis collectis, debet eis dare prandium. Actum est hoc apud villam Sancti Beati, VII° die introitus mensis aprilis, feria VI^a, anno ab Incarnatione Domini M° CC° XL° V°, regnante Lodovico rege Francorum, Raimundo comite Tholosano, Raimundo episcopo. Hujus rei sunt testes : Ademarius prior Berati, Petrus Hospes diaconus, Vitalis de Casalibus, & Raimundus de Montealto, puplicus tabellio Salveterre de Sancto Eparcio, qui hanc cartam scripsit. — (Latin 9189, f° 76 B.)

[1] Notum sit omnibus in Christo credentibus, quod ego Petrus Sancti Beati, & Petrus Guillelmus, & Oddo damus & concedimus Deo & sancto Beato & sanctis omnibus quorum reliquie in hac requiescunt ecclesia, pro nobis & nostris successoribus, quod si quis ad confratriam Sancti Beati venerit, salvus & securus ab omni seculari occasione per IIII^or veniat dies & per totidem incolumis revertatur. Hoc fuit factum anno M° CC° III°, luna XVIII^a, epacta IX^a, mense octobrio; Isparicus Convenarum pro episcopo electus, Raimundus Lesati abbas, Raimundus prior; Bernardus comes. Autem excepto homicida & vulneratori corporum dominorum. Si quis hanc fregerit convenientiam, in eternum peribit. — (Latin 9189, f° 72 B.)

R., prieur vers 1240 (C. 73[A-B]).

Jean; 1242, 2 juillet, il engage à Azémar de Birnos & à Guillem Aton, moines de Lézat, les dîmes de Saint-Béat pour cinq ans (C. 72[C]); il paraît encore en 1246 (C. 287[B]); à cette époque, le monastère possédait un cloître, d'après une inféodation de 1245 (C. 74[B]).

Vidal d'Isaort acquiert en 1249 de Guillem Benavent, diacre d'Argut, ses droits à la collecte des dîmes d'Argut (C. 76[A]); voir encore un acte analogue de la même année (f° 77[C]).

Abbaye de Peyrissas. — Parmi les possessions de la célèbre abbaye de Lézat, il faut remarquer un certain nombre d'anciennes abbayes qui, devenues prieurés à des époques diverses, avaient légué leurs domaines & leurs droits aux moines de Saint-Antoine. De ces établissements, l'un des plus importants était celui de Peyrissas, qui ne perdit son ancienne indépendance qu'à la fin du douzième siècle, & dont les titres remplissent une bonne part du cartulaire de Lézat, rédigé en 1249.

Fondée à une époque indécise, mais que l'on peut fixer approximativement à la fin du dixième siècle, l'abbaye de Peyrissas en Comminges dut son origine à un vicomte du pays, nommé Asnier, qui, n'ayant pas encore d'enfants, alla à Rome demander conseil au Souverain-Pontife; à son retour, il éleva un monastère au lieu de Peyrissas, & le plaça sous la protection & sauvegarde du comte de Comminges; plus tard, il alla se faire moine à Lézat, devint abbé de ce couvent, & mourut en laissant la réputation d'un homme saint, d'un bienheureux.

Son fils, Bernard-Eudes, fondateur du château de Benque, continua sa protection à l'abbaye naissante; il y choisit sa sépulture & voulut y faire entrer son fils, nommé Roger. Celui-ci, devenu plus tard abbé, craignit pour la sûreté du monastère, au milieu des guerres qui désolaient le pays; il choisit donc un homme actif & puissant (*strenuissimum ac potentissimum*), Guillem-Enard de Benque, & en fit l'avoué de l'abbaye, son *villicus*. C'est là l'origine de cette avouerie, que la famille de Benque posséda pendant deux siècles. Assuré de cette protection, il régla tous les droits dont ce nouveau personnage devait jouir & lui imposa ses conditions.

Tel est du moins le récit que nous a conservé une vieille notice, dont les Bénédictins rapportaient la rédaction à l'an 1075 ou environ, mais que nous croyons plus ancienne d'un demi-siècle & contemporaine de dissentiments graves qui s'élevèrent, en 1026, entre les abbayes de Lézat & de Simorre (V. plus bas). Il faut se rappeler que cet acte est inséré dans le cartulaire de l'abbaye de Lézat, qui avait intérêt à affirmer la sujétion de celle de Peyrissas à son égard. Remarquons que cette notice est l'œuvre d'un moine de cette abbaye, qu'on a soin de rappeler que le fondateur de Peyrissas mourut à Lézat, que le *villicus* devait prêter serment, être l'homme (*homo*) de l'abbé de ce couvent. Toutefois, remarquons aussi que plusieurs actes insérés dans le cartulaire, & cette fois parfaitement authentiques, ne semblent pas prouver absolument la sujétion de Peyrissas. Tel est un plaid tenu vers l'an 1020 ou 1025, du temps de l'abbé de Lézat, Aimeri; cet acte, que nous donnons en note[1], rappelle com-

[1] 1020-1025. — Ista est comemoratio de ipso placito quem Aimericus abbas ceterique monachi Sancti Petri Lesatensis cenobii, quorum sunt hec nomina, Guillelmus abbas & Vitalis & Benedictus de Saboneras & Benedictus Deodatus & Bernardus & Fredolus habuerunt in atrio Sancti Martini, in villa que dicitur Chereliago, in presentia Roggarii Amelii & Isarno Amelio & Garsia Sancione, cum ipsos monachos de Padercanis, id est Anerio Ordinalas, & Sancio de Elz, & cum ipsis Raimundus Sancius, & Aicius clericus de Lenol; in istorum presentia, judicante Roggario Amelio ceterisque bonis hominibus supradictis universisque aliis qui aderant adclamantibus, conligaverunt se Aimericus ceterique monachi adversus ipsos monachos de Padercanis; pro ipsos fidefecerunt Ato Anerius & Amelius Arnaldus, ut ipsam donationem que Anerius abbas fecit sancto Petro apostolo Lesadensis cenobii antea quam ipsam, quam ipsi monstraverunt in ipso loco, non fecit ad altare de Sancta Maria de Padercanis. Et pro ipsos fidefecerunt Garsia Sancius & Guillelmus Ato de Rivocavo, ut dicant quod non est vera ipsa donatio quam monstrant abbas & monachi; & debent dicere 11° homines certatores qui nunquam certassent, & si fecissent, non nisi una aut

ment, sur la réquisition des moines de Peyrissas, l'abbé Aimeri s'engagea à fournir le texte de la donation faite par l'abbé Asnier, à Lézat, de l'église de *Chereliagum*, & à en prouver la validité par toutes les voies juridiques, y compris le combat judiciaire. Dans cet acte, les deux abbayes paraissent sur un pied de parfaite égalité. Quoi qu'il en soit, quelques années plus tard, le même Aimeri obtenait encore gain de cause contre Eudes, abbé de Simorre, qui lui contestait le protectorat de Peyrissas : dans un plaid tenu à Fustignac, dans le Comminges, en présence des principaux seigneurs du pays & de beaucoup d'abbés des diocèses environnants, Aimeri prouva victorieusement que son adversaire n'avait jamais possédé le monastère, que Lézat tenait *depuis plus de trente ans* (ce qui ferait remonter la fondation à 990 ou environ); Eudes ne produisit qu'un acte suspect (*qui est invalidus omnibus modis*), sans nom de roi, sans nom de scribe; il fut condamné, refusa de souscrire le jugement & par conséquent de l'accepter, refusa même le combat qu'on lui offrait, & l'assemblée dut charger le comte Raimond de Comminges d'exécuter la sentence (mars 1026).

Malgré cette demi-union, Peyrissas conserva une sorte d'indépendance; elle eut ses abbés particuliers, fit des acquisitions, des échanges & des ventes sans l'intervention des moines de Lézat, & régla en toute liberté ses rapports avec les *villici*. Parmi les principales donations qu'elle reçut à cette époque, citons celle de l'église de Saint-Michel d'*Obarcium*, acquise par l'entremise de Bernard, évêque de Conserans, abbé de Lézat vers 1050; de la terre de Martignac, qui donnée à l'abbaye par le comte Arnaud & usurpée sur elle par ses successeurs, finit par lui être restituée.

duas vices, sive erit Eimericus abbas pro Sancto Petro, debent venire in potestate Sancti Petri a Lesado & debent reddere ipsas auctoritates, que dicunt se habere de ipso loco & de ipsa terra que ad ipsum locum pertinet, si rem habent datum, debent tradere, & de ipso loco si rem habent tractum, debent revertere. — (Cartulaire de Lézat; latin 9189, f° 69 v°.)

Les derniers titres qui mentionnent des abbés sont de 1166; les premiers actes dans lesquels paraissent des prieurs sont de 1194. C'est dans cet intervalle de vingt-huit ans que la réduction en prieuré a dû avoir lieu.

Pour se protéger contre les entreprises des seigneurs voisins, l'abbé Roger avait confié les intérêts matériels du monastère à un puissant seigneur, Guillem-Enard de Benque : c'était une espèce d'avouerie. La notice que nous avons citée plus haut indique avec détails la nature des fonctions & des droits de ce *villicus*. Il est l'*homme*, le vassal de l'abbé de Lézat, & donne une mule du prix de soixante sous qui appartient à la maison de Peyrissas; c'est sans doute l'acapte qui lui était imposée. Voici ses fonctions : en cas de rébellion d'un sujet de l'abbé envers lui, de refus de caution ou d'obéissance, si l'abbé se plaint au *villicus*, celui-ci doit lui faire rendre justice. Si c'est une plainte judiciaire, une rébellion à main armée que tente un étranger ou un *domestique*[1], le *villicus* résiste à ses tentatives; trouve, en cas de plaid, les défenseurs, les juges & les cautions, en cas de duel judiciaire, les combattants. Il a la jouissance d'un *casal* dans la ville de Peyrissas, du tiers de la justice & du tiers du *guadium*. En cas de contestation avec l'abbé, le *villicus* se débat directement avec lui, sans intervention de la justice; si sa plainte est reconnue non fondée, il paie l'amende fixée par la loi[2].

[1] Dans le sens de *familiaris*, un sujet de l'abbaye.

[2] Voici cet acte curieux à plus d'un titre :

Guillelmus Enardi de Benca acaptavit villicationem de honore beate Marie Patricianis de abbate & clericis ejusdem loci, in tali ut quicumque post se de suo genere voluerit villicus esse, junctis ambabus manibus hominem de Lesatensi abbate se faciat atque mulum vel mulam precio LX solidorum pro villicationis adquisitione donet. De villicatione vero villicus hoc habere tantum debet : terciam partem de justiciis unde querimonia abbati vel clericis inibi degentibus facta fuerit & terciam partem de receptis, terciam partem de guadimoniis, excepto hoc quod si abbas vel claviger conquestus de aliquo fuerit & pro justiciam de suo acceperit, villico partem non dabit, nec de

Naturellement, comme presque partout, les seigneurs de Benque oublièrent les devoirs que leur imposait cette charge & ne songèrent qu'aux droits qu'elle leur concédait. Ces fonctions devinrent héréditaires, & nous voyons, en 1194, Raimond-Guillem de Benque renoncer, à son lit de mort, à tous les droits injustes qu'il avait exercés à Peyrissas : casal de Sédelac, viguerie, produits de la justice, albergues, qu'il abandonna tous au prieur, espérant ainsi mériter la miséricorde de Dieu; ses fils, Raimond-Guillem & Raimond-Bernard, confirmèrent cet abandon, ainsi que sa fille Bonnefemme. On peut voir en note cet acte de délaissement.

Voici les noms des abbés que le cartulaire de Lézat a pu nous fournir; il est difficile de les ranger dans un ordre bien rigoureux, surtout au onzième siècle, la plupart des chartes n'étant datées que d'une manière imparfaite :

Roger, fils de Bernard-Eudes, le constructeur du château de Benque, offert par son père tout enfant à l'abbaye, en devint plus tard abbé. C'est lui qui fit avec Guillem-Enard de Benque, le contrat plus haut analysé; il devait vivre vers 990 ou 995.

Auriole; indiqué comme abbé dans le déguerpissement d'un certain *Auriolus Mancipii,* qui ne porte pas de date, mais qui doit être de l'an 1020 ou environ, puisqu'on y mentionne un comte Roger lequel doit être le comte de Comminges, qui figure dans le plaid de 1025 (Cart. f° 67 D).

Bernard, évêque de Conserans & abbé de Lézat, fut aussi abbé de Peyrissas; du moins il paraît dans un acte du temps du roi Henri (Cart. 66 A & B).

Vezias, abbé vers 1073; reçut une donation de serfs de Compan de Benque.

Astare; dut être abbé dans le courant du règne de Philippe I.

Gaston, dont nous ne saurions fixer exactement l'époque, reçut l'église de Saint-Pierre d'Avon du prêtre Asnier (Cartul. 67 C).

Roger était abbé au commencement du douzième siècle, sous le règne de Louis & à la fin de celui de Philippe (1100-1120?) (Cart. 70 C & 63 C).

Arnaud, abbé en 1162 : accord avec l'abbé de *Gala* pour le service & la jouissance de la chapelle du château de Benque[1]. En 1166, il acquit de A. Bernard *de Sancta Barcia* le *casal* du Four de Sainte-Marie, à Peyrissas.

Ce fut peu de temps après que l'abbaye fut entièrement réunie à celle de Lézat & ne forma plus qu'un prieuré, dépendant étroitement de celle-ci & soumis à son obédience. Voici les noms de ses prieurs antérieurs à 1249, que nous avons retrouvés dans le cartulaire de Lézat.

Fortanier de Carzac; en septembre 1194, Raimond-Guillem de Benque lui remit ses droits de viguerie, le tiers des justices, le *casal* dit de Sédelac, enfin les exactions qu'il exerçait sur les clercs & les laïques. Cet abandon fait par ce seigneur à son lit de mort, fut confirmé par ses enfants; ce fut la fin de la *villicatio* de Peyrissas, qui durait depuis près de deux siècles[2].

hoc quod necessitate comestionis sive vinum sive frumentum seu denarios adquisierit. Si quis vero in aliqua parte tocius honoris beate Marie malum ingesserit, villicus secundum sui posse debet inquirere, guerram facere, & si placitum contigerit placitare, si necesse fuerit, fidejussores mittere atque duellum facere, ipsoque die in omni honore beate Marie non debet comedere nec tempore in ullo nisi invitatus ab abbate. — (Latin 9189, f° 68 B.)

[1] In nomine Domini. Hec est carta institutionis & stabilimenti que facta est inter Petrum del Mas, abbatem ecclesie de Gala, & inter Arnaldum de Montias, abbatem ecclesie de Pairicas, consilio & voluntate monachorum & clericorum utrarumque ecclesiarum, videlicet de Gala & de Pairicas, de capella Sancti Johannis castri de Benca, que pertinet ad prioratum Sancti Petri del Pogge, que institutio talis est : quod predictam capellam clerici Sancti Petri del Pogge & clerici de Pairicas insimul decantent suumque jus de suis parrochianis presentibus & futuris quisque in pacem habeat, teneat & possideat. Quam institutionem predictam ego predictus Petrus del Mas abbas ecclesie de Gala, & ego Arnaldus de Montias predictus abbas ecclesie de Pairicas..... anno M° C° LX° II°. — (Latin 9189, f° 68 D.)

[2] Voici cet acte qui complète l'acte d'acquisition de la *villicatio* par Guillem Enard, plus haut cité :

In Christi nomine. Notum sit universis hanc

PIERRE GAUTIER; en mars 1203, il s'accorde avec l'abbaye de Lumière-Dieu ou Fabas, pour les dîmes du lieu de Lusas; cet accord fut conclu avec le consentement de l'abbé de Lézat (Cart. 59[A]).

SANCHE ANIER DE SARRAUTE; reçut à titre viager de B., abbé de Lézat, la jouissance du prieuré & de ses appartenances en 1234 (Cart. 70[D]). Cinq ans plus tard, le même abbé, pour payement d'une somme de cinq cent vingt sous de Morlas que le monastère devait audit Sanche, lui concéda l'usufruit de tous les biens de Peyrissas, avec permission de les exploiter jusqu'à concurrence de cette somme (Cart. 70[D]). En avril 1243, nous trouvons comme sacriste un certain Raimond de Sarraute (Cart. 65[C]).

BERNARD JEAN; acheta une terre de Vidal de Sentes, moyennant cinq sous de Morlas, en juin 1248 (Cart. 70[C]).

Hôpital Saint-Julien. — A Saint-Bertrand de Comminges existait un hôpital dit de Saint-Julien; il était près de la ville, sur le bord de la route qui monte à Bagnères-de-Luchon, & rendait de très-grands services aux soldats en convalescence & aux troupes du pays en cas d'épidémie. Il n'avait que mille livres de revenu constitué. En 1767, Marans, prêtre bénéficier de Saint-Bertrand, lui ayant fait donation d'un pré estimé douze cents livres & que l'hôpital voulait transformer en jardin potager, le roi accorda à ses administrateurs des lettres d'amortissement, en considération des services rendus par la maison[1].

cartam legentibus vel audientibus, quod Raimundus Guillelmus de Benca, in ultima infirmitate positus, timore Dei & remissione peccatorum suorum solvit & dereliquit Deo & beate gloriose virgini Marie Patricianis ecclesie, & Fortanerio de Carzac priori ejusdem ecclesie & ejus successoribus illam vicariam quam in predicta villa tenebat, & solvit & dereliquit casalem Forcii de Sedelac cum omnibus suis pertinenciis & terciam partem justiciarum & gadiorum sive refectionem & omnes forcias quas clericis sive hominibus vel feminis ejusdem ville habitantibus faciebat. Eodem modo Raimundus Guillelmus de Benca & Raimundus Bernardus & Bonafoemina, filii predicti Raimundi Guillelmi de Benca, & Rogerius de Montald vir predicte Bonefemine pro se & pro omni suo ordinio, ut supradictum est, solverunt & dereliquerunt Deo & beate gloriose virgini Marie Patricianis ecclesie & Fortanerio de Carzac priori ejusdem ecclesie & ejus successoribus in perpetuum. Hujus rei sunt testes : Galinus de Benca, A. de Sancta Barza milites, & Vitalis Bassod, & Vitalis de Luza & Raimundus de Astanos, & Fortanerius de Carzac predictus prior, qui hanc cartam scripsit mense septembris, feria VI[a], regnante Filipo rege, & Bernardo comite Convenarum, & Raimundo Arnaldo episcopo Convenarum, anno ab Incarnatione Domini M° C° XC° IIII°. — (Latin 9189, f° 68 v°.)

Voici encore un acte relatif à ce prieur, qui doit être un peu antérieur au précédent, puisque ce Raimond-Guillem de Benque figure parmi les témoins :

Sciendum est quod Fortanerius, prior ecclesie Sancte Marie de Pairicas, consilio Guillelmi-Garsie & aliorum clericorum ecclesie predicte, scilicet P. de Casterar & Vitalis filii ejus, dedit ad feudum Vitali de Molendino & Petrone uxori sue & eorum ordinio molendinariam illius molendini, quod est subtus castrum Bence per X solidos, quartam emolumentorum partem, id est puneras & duas partes in farina, acapte & retroacapte in domini mutatione quando evenerit, VI denarios Morlanensium vel Tolosanorum, quos habebit prior ecclesie predicte quicumque sit. Si vendere vel impignorare Vitalis predictus vel ejus ordinium voluerit feudum predictum, faciet hoc consilio predicti prioris vel successorum ejus, & si prior vel ejus successores vel clerici domus predicte sibi hunc feudum retinere voluerint per pignus vel per vendam, habebunt illud unius XII denarios quam alter & prior predictus habebit de solido vende I denarium & de solido pignoris I obolum. Et propter hanc molendinariam Vitalis predictus vel ejus ordinium debent operari omne opus quod possint operari III homines tantum. De omni autem opere quod III homines tamen operari non possint, faciet Vitalis vel ejus ordinium quartam partem bene. Quod si de aliqua re dominus predictus vel ejus successores querimoniam moverit de predicto Vitali vel de ejus ordinio, emendabit hoc Vitalis vel ejus ordinium priori secundum quod laudaverint II° sui amici & II° amici prioris; super hec Vitalis predictus per se & per suum ordinium omnem fidelitatem priori predicto de omni re ita quod fidere & redere se & omnia sua eis possit. Et prior predictus per se & per suos successores mandavit ei & ejus ordinio guirentiam de omnibus hominibus de predicto feudo. Hujus rei sunt testes A. Mamer, A. de Favars, R. Vassal, R. de Cabatud, R. Guillem de Benca. — (Latin 9189, f° 69 u.)

[1] Archives nationales, S. 4921.

Dans le diocèse de Comminges existaient deux chapitres, l'un à Cazeneuve, l'autre à Saint-Gaudens.

Celui de Cazeneuve fut fondé vers le douzième siècle sur une terre déserte, donnée par un certain Sanche Aton.

Le chapitre de Saint-Gaudens fut fondé vers le milieu du même siècle, par l'évêque Bernard; l'église fut dédiée à saint Pierre & à saint Gaudens; il lui donna la leude du sel, les offrandes, le cimetière, les dîmes & ses droits sur le vin; il nomma un premier abbé, Fortius, mais en déclarant qu'après sa mort, ce dignitaire serait librement élu par les chanoines. Ce chapitre, au dix-huitième siècle, se composait d'un chef d'œuvre, d'un sacristain, de huit chanoines; les deux dignitaires étaient nommés par l'évêque, les chanoines par le chapitre & par l'évêque, à tour de rôle.

Dans la même ville de Saint-Gaudens on trouvait des trinitaires, des ursulines, des religieuses de Notre-Dame, des dominicains; ceux-ci s'y étaient établis dès le treizième siècle, & la fondation du couvent fut approuvée le 15 août 1292 par le chapitre provincial tenu à Brives; le prieur nommé alors fut F. Bernard del Camp, de l'Ile-Jourdain, alors lecteur à Saint-Emilion; le couvent renfermait déjà sept prêtres & deux frères lais. Pendant deux ans, les religieux vécurent dans l'enceinte du château de *Bigordanum;* mais à cette époque on acheta le lieu dit de *la Planqueta,* sur lequel on bâtit définitivement un couvent, & où un cimetière fut béni dès la même année.

A Saint-Laurent, dans le même diocèse, on trouvait un établissement de l'ordre de Fontevrault; il fut fondé, en 1151, par l'évêque Roger, qui donna à dame Longuebrune, prieure, tous ses droits sur l'église de Saint-Laurent. Cette donation, un moment contestée par son successeur, Arnaud Roger, ne tarda pas à être approuvée & renouvelée par lui.

On trouvait encore dans le diocèse les établissements religieux suivants : à l'Isle-en-Dodon, des frères prêcheurs; ce couvent fut fondé, le 2 janvier 1371, par Pierre Raimond, comte de Comminges. Au dix-huitième siècle, il renfermait quatre religieux prêtres, dont un prieur & neuf frères lais, treize autres prêtres étaient dans les missions étrangères; autrefois il avait renfermé jusqu'à dix prêtres; il avait quatre mille livres de revenu[1]; à *Polinianum* & *Valcabrère,* des frères mineurs; à Aurignac & à Salies, des pères de la Merci; à Montréal, des augustins. [A. M.]

NOTE CLIII

Note 153

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse d'Elne ou de Perpignan[2].

On est certain que cet évêché n'existait pas en 506, puisque le nom de l'évêque d'Elne ne se trouve pas parmi ceux des pères du concile d'Agde, tenu cette année & auquel *tous* les évêques des provinces gothiques en-deçà des Pyrénées assistèrent en personne ou par députés.

L'an 515, sous le roi goth Amalaric, les évêques de Catalogne & « *Oroncio, bisbe de la dita Illiberis en Rossello* » assistèrent au deuxième concile de Tarragone[3]. Pujades place ce concile en 516, & mentionne comme y ayant assisté le même « *Oroncio, bisbe de Illiberis.* »

Ces deux auteurs ont confondu *Illiberis,* ancien nom d'Elne, avec *Illiberis,* ville de la Bétique. Dans le quatrième siècle, Constantin le Grand fit restaurer & fortifier

[1] Mémoire présenté, le 20 décembre 1766, à l'archevêque de Reims par le prieur, le P. Carrier; Archives nationales, S. 3 253.

[2] Les rectifications qui suivent à la liste des évêques d'Elne publiée plus haut dans le présent volume, pages 339 & suivantes, sont dues à M. Cazes, ancien notaire à Millas (Pyrénées-Orientales), qui nous a déjà fourni la *Note* LXXXVIII, sur le monastère du Canigou. A la suite nous plaçons un certain nombre de renseignements sur quelques monastères & prieurés peu connus du Roussillon, extraits par nous de mémoires manuscrits que la même personne a bien voulu nous communiquer. [A. M.]

[3] P. Puiggari, *Précis historique sur Elne.*

Illiberis, & plein de vénération pour sa mère Hélène, il en changea le nom phénicien en celui de *Castrum Helena;* dans le même siècle, trois historiens sur cinq ne donnent à cette petite ville que le nom d'*Helena*.

En 571, Elne fut élevée au rang de cité & érigée en évêché par Liuva, roi des Visigoths de la Septimanie, laquelle comprenait le Roussillon & dont Narbonne était la métropole.

En 1599, l'évêque, le chapitre de Sainte-Eulalie d'Elne & celui de Saint-Jean de Perpignan exposèrent au roi d'Espagne, Philippe III, que le commerce était entièrement anéanti à Elne; qu'il n'y restait plus que deux cent quarante maisons, uniquement habitées par des ouvriers & des paysans; que les principaux & les plus riches des particuliers avaient tous transporté leur domicile à Perpignan; que depuis longtemps les évêques & la plupart des prébendés qui résidaient dans cette capitale, y passaient la plus grande partie de l'année au détriment du service divin[1]; par ces motifs & d'autres, inutiles à rapporter ici, le roi était supplié de demander au Souverain-Pontife que la résidence de l'évêque & du chapitre d'Elne fût transférée à Perpignan; le pape y consentit par bulle du 1er septembre 1601, qui reçut son exécution le 30 juin suivant, & non le 2 juillet, comme l'indiquent quelques auteurs.

C'est à tort que, d'après le *Gallia Christiana*, on a appelé évêques de Perpignan ceux qui ont siégé depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution. Ce n'est pas, en effet, le siége d'Elne qui fut transféré dans cette ville en 1602, mais seulement la résidence de l'évêque & du chapitre. La bulle de translation est très-formelle sur ce point : « *Civitate « & ecclesia Elnensi quoad nomen, titulum, « denominationem & existentiam cathedralis, « aliisque pristinis juribus prout antea rema- « nentibus.* » En conséquence, le chapitre de la collégiale fut incorporé à celui d'Elne, les reliques & les objets les plus précieux du culte furent portés à Perpignan, & les évêques continuèrent de prendre & de recevoir le titre d'évêques d'Elne. Le nom d'*ecclesia Elnensis*, que porte ce diocèse, dans la bulle du concordat de 1801 (15 juillet), est encore rendu par celui d'évêché d'Elne; la bulle de 1817, qui en rétablit le siége, s'exprime de même, & quoique la traduction dise *Évêque de Perpignan*, l'évêque, dans ses relations avec Rome, se conforme encore aux dénominations consacrées.

L'évêché d'Elne était suffragant de Narbonne; mais l'archevêché de Narbonne ayant été supprimé, il relève d'Albi d'après la dernière bulle de circonscription du 8 octobre 1822.

Évêques d'Elne.

I. Domnus. Le premier évêque d'Elne sur lequel on ait des renseignements positifs est *Domnus*, mentionné par la chronique de l'abbé de Biclar à l'année 571, en ces termes : « *Domnus Helenensis ecclesiae « episcopus clarus habetur.* »

La chronique de l'abbé de Biclar s'étend de l'an 555 de J.-C. à l'an 587. Domnus a pu vivre encore au temps où finit cette chronique; mais puisqu'il n'est mentionné qu'en 571 dans ces annales, il n'est nullement probable qu'il ait siégé à Elne avant cette époque.

II. Benenatus. Se trouva au concile provincial, célébré à Narbonne le 1er novembre 589.

V. Hyacinthus, qualifié d'*episcopus Helenensis* dans le récit de l'expédition du roi Wamba contre le rebelle Paul. Julien de Tolède, auteur contemporain & narrateur de cette expédition, n'ajoute pas *Helenensis* à *episcopus*, & D. Bouquet donne la leçon *episcopus*, sans autre indication, & met *Urgellensis* en note marginale[1]. Il est vrai qu'un autre historien, Roderic de Tolède, dit *Helenensis;* mais cet auteur est du treizième siècle, & n'a fait que copier le premier.

[1] A partir de 1230, les évêques eurent auprès de l'église de Saint-Jean de Perpignan un palais qu'ils habitaient plus souvent que celui d'Elne.

[1] D. Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, t. 2, p. 717.

D'autres ont dit encore que le nom d'Hyacinthus figure à côté de celui d'Elne, dans la délimitation des évêchés ordonnée, dit-on, par le roi Wamba. Mais ce texte ne donne aucun nom d'évêque. C'est ce qu'on peut voir également dans la collection précitée, où se trouve cette délimitation telle que la donnent quatre manuscrits des églises de Tolède, de Séville & d'Oviédo, & dans laquelle Elne est mentionnée quatre fois.

Hyacinthus ne doit donc pas être compté comme évêque d'Elne.

XVII. Bérenger. Le *Gallia Christiana* attribue à Bérenger I un fait en date de l'an 1000, qui ne peut appartenir qu'à un second Bérenger, attendu qu'antérieurement à l'an 1000, il a existé un Frédulon I qui n'est pas le Frédulon unique placé après Bérenger I dans la liste des Bénédictins.

Frédulon I. Ce Frédulon ou Frédelon assista au concile qui fut tenu au Puy en Velai, pour remédier, par l'établissement de la *paix de Dieu,* au désordre des mœurs & des guerres privées dans tous les diocèses dont les évêques se trouvaient à cette assemblée qui, d'après D. Mabillon & le P. Longueval, eut lieu en 994. Le même évêque figure comme témoin dans un acte du 22 octobre 995, par lequel la vicomtesse Ermessinde confie à Aigo, archidiacre de Narbonne, la surveillance & l'administration de certains alleux qu'elle donnait au chapitre métropolitain. Le 9 décembre 996, Ermetrude & Gérard, son fils, donnent à Frédulon leur alleu de Villanova, avec l'église, &c., pour en jouir après leur décès.

Bérenger II. En 999, il est témoin dans un acte passé entre Miron & Sintille, abbé d'Arles. Le 22 février de l'an 1000, il fut présent à la donation que Bernard, comte de Besalu, fit du monastère de Saint-Paul, dans le Fenouillèdes, à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. On le retrouve, le 1er novembre de la même année, dans un plaid tenu au sujet d'un alleu qui fut adjugé à son église d'Elne. Le 15 mars 1001, le même prélat échangea les églises de Saint-Étienne de Fontanilles & de Saint-Martin de Corsavi avec Sintille, abbé d'Arles, qui lui céda, en contre-échange, les alleux de Montescot, de Villeneuve-de-la-Raho & de Finestret. Il figure encore dans une donation de plusieurs fonds de terre, faite par Primus, le 15 juillet 1001. Enfin, le 23 septembre de l'an 1003, il souscrivit, avec d'autres évêques, l'acte de consécration de l'église de Saint-Pierre de Besalu. Zurita rapporte que Bérenger, évêque d'Elne, fut tué l'an 1003, à la bataille d'Albesa, où Raimond-Borel, comte de Barcelone, vainquit les Maures.

XVIII. Frédulon II. Le 5 décembre 1003, Uzalger, prêtre, lui engagea un alleu à Ortaffa. En 1004, il consentit & apposa sa signature, avec d'autres personnages, à l'acte de la cession faite par Ermengaud, archevêque de Narbonne, à Guifred, abbé de Cuxa, d'un alleu appelé *Cauchène,* qui appartenait à l'abbaye de Saint-Laurent, unie à l'archevêché. Le 24 janvier 1007, il autorisa, en qualité d'évêque d'Elne, la vente d'une partie de l'eau du territoire de Saint-Jean-Pla-de-Corts à Gaufred, Adalbert & autres.

XIX. Oliba. Le *Gallia Christiana* le fait mourir en 1013. En 1014, sur la demande du comte & de la comtesse de Cerdagne, fondateurs du monastère de Saint-Martin du Canigou, d'Oliba, abbé provisoire, & de la communauté de ce monastère, Oliba, évêque d'Elne, en nomma abbé le moine Selva, qui avait pris part à la construction du couvent[1].

XX. Bérenger III. Appartenait à la noble famille de Sendred de Gurb, château près de Vic, en Catalogne. En 1019, il fit partie d'une nombreuse réunion de prélats, qui eut lieu à Girone, pour assujettir à la vie commune les chanoines de cette cathédrale. Cette même année, il fit, à la prière de Pierre, évêque de Girone, la consécration de l'église de Saint-Martin de Fontanet. Le 29 mars 1025, il échangea, avec l'abbé de Saint-Martin du Canigou, Selva, son église de Saint-Saturnin de Vernet, contre celle d'Arria. La même année, le 16 mai, il consacra l'église du Vieux-Saint-Jean de Perpignan, que des hommes

[1] Inventaire des archives de Saint-Martin, dressé en 1586, par un visiteur apostolique, dom Jean d'Agullana, n. 3.

pieux avaient édifiée. En 1027, le 16 mai, en l'absence de Bérenger, Oliba, évêque d'Ausone & abbé de Saint-Michel de Cuxa, chargé de l'administration du diocèse d'Elne, célébra à Tuluges un synode où furent confirmés les statuts pour *la Trêve de Dieu*. Cette trêve, appelée *de Dieu* ou *du Seigneur*, parce qu'elle devait s'observer le dimanche ou *jour du Seigneur*, est l'une des plus anciennes que l'on connaisse.

XXIII. Bérenger IV, fils de Guifred, comte de Cerdagne. Le 12 août 1053, Raymond, abbé de Saint-André, lui accorda le droit d'amener à Elne & partout ailleurs une dérivation du Tec, à travers les territoires de Saint-André & de Saint-Martin de Riba. La même année, Bérenger IV assista à un concile mixte tenu à Elne le 1er décembre, où le chapitre de cette cité fut indemnisé des spoliations qui l'avaient ruiné.

XXIV. Artaud, & non pas Arnaud. Parmi les anciens titres déposés à la bibliothèque publique de Perpignan, il existe un règlement daté du 24 mars 1057, émané de cet évêque, qui s'y donne lui-même le nom d'Artaud. Le témoignage de ce document suffirait, pensons-nous, pour empêcher d'admettre la leçon du *Gallia*. En 1058, le 18 novembre, Artaud assista à la consécration de l'église de Barcelone. Le 3 septembre 1061, il consacra l'église Saint-Quentin-des-Bains d'Arles.

Suniaire III. Cet évêque succéda à Artaud, comme le prouve une charte du cartulaire d'Elne du 1er janvier de la deuxième année de Philippe, soit le 1er janvier 1062.

XXVII. Ermengaud. Le 22 avril 1105, partant pour la Terre-Sainte, il fit don à son chapitre du tiers de la terre de Taynières avec un moulin. En 1109, le 27 septembre, il consentit à la donation que fit Agnès, comtesse de Roussillon, du monastère de Saint-André de Sorède à l'abbaye de la Grasse, sauf approbation du comte Gérard, son mari, à son retour de la Terre-Sainte.

XXVIII. Pierre I ou Pierre-Bernard. En 1126, il fit son testament, par lequel il léguait sa chapelle au chapitre d'Elne, en remboursement de mille deux cent dix-neuf sous de Barcelone qu'il lui avait empruntés pour faire un voyage en Terre-Sainte. En 1128, il donna l'église & le village de Marcevol, en Conflent, au Saint-Sépulcre de Jérusalem & à la congrégation des chanoines de ce lieu[1].

XXX. Artaud II, nommé évêque en 1148. Le 8 octobre 1158, il consacra l'église de Saint-Martin de Corsavi & en 1159, le 16 décembre, celle de Saint-Pierre de *Riuferrer*. En 1170, le 22 septembre, il souscrivit avec Gérard, comte de Roussillon, l'acte d'une donation faite à la milice du Temple par Bernard, seigneur de la Roca[2].

Bérenger V. L'existence de cet évêque a été découverte dans une charte de l'abbaye de Saint-Martin. Il consacra l'église de Saint-Vincent d'Eus, en Conflent, le 11 février 1187.

XXXII. Artaud III. Cet évêque est placé par le *Gallia* entre Guillaume I & Guillaume II; mais il ne peut plus être maintenu à cette place, puisque l'acte de consécration de Ville-Rose, cité pour constater son épiscopat, est daté du 11 mars de l'an 1150 de J.-C. (1188 de l'ère d'Espagne), d'où il résulte que ce monument appartient à Artaud II (XXX), qui occupa le siége d'Elne de l'an 1148, jusqu'après 1169[3].

XXXIII. Guillaume II. Une charte conservée à la bibliothèque publique de Perpignan fournit le nom de famille de l'évêque Guillaume II. C'est une obligation faite, le 2 juillet 1214, & sous l'épiscopat de Raymond, par le chapitre d'Elne à Pierre Pauc, d'une somme, dont une partie montant à dix mille sous de Barcelone avait servi, du temps de Guillaume d'Ortaffa (XXXVI), à l'achat de la moitié des château & seigneurie de Saint-Cyprien. Le même acte rappelle une autre obligation consentie au même créancier ou à ses

[1] Archives de Sainte-Anne de Barcelone.

[2] *Cartulaire du Temple de Perpignan*, f° 97. — Ce document, inconnu jusqu'ici, prolonge d'un an la durée de l'épiscopat d'Artaud.

[3] Cette correction est due à M. Fossa, qui l'avait consignée sur l'exemplaire du *Gallia* dont il était possesseur, après avoir attentivement examiné la date de cette charte.

auteurs, par feu Guillaume de Céret, évêque d'Elne. Or, depuis l'érection du siége d'Elne, jusqu'à la charte qui vient d'être mentionnée, on ne trouve que trois évêques du nom de Guillaume : le premier, décédé le 16 août 1186 (XXXI), s'appelait incontestablement *Guillaume Jorda*, comme nous l'apprend son épitaphe; le troisième s'appelait *Guillaume d'Ortaffa* (XXXVI); donc, Guillaume de Céret, évêque d'Elne, mentionné dans l'obligation plus haut analysée, ne peut être que Guillaume deuxième du nom.

Guillaume II, le 28 mars 1187, transigea avec la milice du Temple au sujet d'une partie de l'étang de Caraig & d'un champ[1]. En 1194, le 1er avril, il s'accorda avec le maître de la milice du Temple au sujet de l'étang de Bages, en Roussillon[2]. Le 1er octobre 1195, il donna au monastère d'Arles l'église de Sainte-Marie-Magdeleine de Combred, dans la paroisse de SS. Juste & Ruffine de Prats de Mollo. Le 11 février 1196, il reçut de Pierre I, roi d'Aragon, le serment accoutumé de fidélité & de protection.

XXXVI. Guillaume III d'Ortaffa, de l'illustre famille roussillonnaise de ce nom. Il passa de la dignité d'archidiacre d'Elne à celle d'évêque de cette église. Dans le mois de mars 1202, il donna au monastère de Fontfroide & à Bernard, abbé, l'église de Saint-Sauveur de *Canamals*, avec les dîmes, prémices, &c.

En 1207, le 4 juillet, le pape Innocent III écrivit à cet évêque & à son chapitre que, lorsqu'ils traiteraient d'affaires ecclésiastiques, l'opposition d'un seul membre ne pourrait prévaloir contre l'utilité générale, comme c'était depuis longtemps l'usage dans l'église d'Elne.

XXXVII. Raimond II de Villelongue. Le 27 avril 1212, il consacra l'église (reconstruite sans doute, voyez Bérenger V) de Saint-Vincent d'Eus. Le 9 des calendes de mai suivant (23 avril 1213), il assista au concile de Narbonne dans lequel l'archevêque de cette ville Arnaud donna l'église de Cuxac à son chapitre.

[1] Cartulaire du Temple, f° 109.
[2] *Ibid.* f° 56.

XXXIX. Arnaud II, qui porte le nom de *Serrallonga* dans le *Gallia Christiana*, est appelé de *Filella* par le père Finestres, dans son *Histoire du monastère de Poblet*, dont ce prélat était abbé avant d'être promu à l'évêché d'Elne, ce qui eut lieu en 1223. Le 30 mars de la même année, il acquit pour son église des droits sur le château du Soler. Le 16 septembre 1224, il souscrivit un acte dressé à la suite du testament de Pierre Pave[1].

XLI. Bernard de Berga. Bernard, né à Berga (dans la haute Catalogne), fonda avec son chapitre, le 1er janvier 1240, une distribution annuelle de cent tuniques de laine à faire aux pauvres dans le cloître de la cathédrale, savoir : cinquante la veille de la Toussaint & cinquante la veille de la Noël. Le 1er mai 1246, le roi Jacques d'Aragon lui prête le serment accoutumé de fidélité & de protection (cartulaire d'Elne). C'est le dernier de ces serments que l'on connaisse. En 1258, le 20 avril, Bernard de Berga fit son testament par lequel il ordonna qu'après sa mort les cent tuniques destinées aux pauvres fussent délivrées sur son tombeau, & il ajouta à cette aumône une distribution annuelle de cent chemises & d'une certaine quantité de toile. Ce testament, qui existe encore aux archives de Perpignan, démontre bien par sa date que Bérenger VI (XLII) & Bernard II *de Argilagueriis* (XLIII), ne sont, l'un & l'autre, que de faux noms donnés à Bernard de Berga.

XLIV. Bérenger VI de Cantallops permit, en 1265, de bâtir l'église de Notre-Dame-du-Pont de Perpignan[2]. Le 3 septembre 1270, il renonça par transaction avec les consuls de Perpignan, au droit d'exiger les lits & les vêtements des étrangers qui mourraient dans ladite ville. Le 25 mars 1279, il transigea avec le roi de Majorque; le 4 mai de la même année, il assista au concile de Béziers; le 21 janvier 1280, il termina par une transaction les violentes querelles qu'il avait avec son chapitre, au sujet de la juridic-

[1] Parchemin de la Bibliothèque publique de Perpignan.
[2] *Liber Aureus*, f° 9.

tion temporelle de la ville d'Elne. La date de cette transaction fait supprimer l'épiscopat prétendu de Bertrand (XLV).

Bérenger VII de Sainte-Foi. Bérenger était déjà en possession, le 10 janvier 1282, époque où fut tenue une assemblée capitulaire qui nomma des juges pour prononcer sur l'appel fait par les habitants de Baixas, d'une sentence rendue contre eux en faveur de l'évêque Bérenger, prévôt de ce lieu. On retrouve cet évêque, le 14 juillet 1288, souscrivant une transaction faite au sujet de la collation d'un bénéfice. Bérenger VII avait cessé de vivre le 11 octobre 1289, comme le prouve le premier acte de son successeur.

XLVII. Raimond IV de Costa. Le 11 octobre 1289, en sa qualité de chapelain majeur, il confirme la fondation d'une vicairie perpétuelle dans l'église Saint-Jean de Perpignan. Après avoir été consacré, il promit obéissance au chapitre de Narbonne, *sede vacante*, le 20 mars 1290.

Bérenger VIII. Ce Bérenger, inconnu jusqu'ici, inféoda, le 20 avril 1314, le château de Cornella del Bercol à Guillem Adalbert qui lui en fit hommage.

LII. Bérenger VIII Bayle (*Bajuli*) fut transféré, en 1332, au siége de Majorque, en remplacement de Gui de Terrena, appelé à celui d'Elne.

LIV. Pierre II. Le 13 mars 1346, son vicaire général & official, Bertrand de Combells, ordonna que le produit des donations faites ou à faire aux prêtres de Saint-Jean de Perpignan, serait reçu & distribué par le procureur de cette église, à l'exclusion de tout autre, sous peine d'excommunication pour les transgresseurs. Pierre II mourut en 1346, d'après un acte du 1er juin de cette année, rappelant le décret ci-dessus; cet acte l'appelle *Petrus bonae memoriae Elnensis episcopus.*

LVI. Bernard IV Hugues occupait le siége d'Elne le 20 décembre 1347, suivant un acte daté d'Avignon, par lequel il renouvelait les indulgences accordées à ceux qui contribueraient à la construction de la nouvelle église de Saint-Jean de Perpignan.

LIX. François I. Le 10 juin 1352, Pierre de Cadella, chanoine d'Elne & prévôt de Baixas, prit possession de l'évêché d'Elne en vertu d'une procuration de François, *évêque d'Elne*, datée du 20 du mois précédent. Le 18 juillet 1353, ce prélat conféra le titre de sacristain de Saint-Jean à Pierre Marti, chanoine de cette église. Le 13 mai 1354, le roi d'Aragon, Pierre IV, fit droit à sa réclamation sur les atteintes que le chapitre d'Elne portait à la mense épiscopale.

LXI. Raimond VI de Salgues se donne lui-même le surnom de Salgues (*Raymundus de Salguis*) & le titre d'évêque d'Elne, dans une lettre écrite à Avignon le 11 septembre 1357. Le 4 novembre de la même année, son vicaire général confirma les statuts faits pour l'église de Saint-Jean de Perpignan en 1328 par Bernard Hugues. Par une charte du 10 octobre 1357, trouvée dans les archives d'Elne, Arnaud, chanoine de Majorque & vicaire général de Raimond, évêque d'Elne, délègue aux hebdomadiers de Saint-Jean le soin de mettre Guillem-Salomon, prêtre, en possession du bénéfice fondé à Saint-Sauveur par dona Béatrix de Mosset, qui se trouvait alors vacant.

Une lettre d'Innocent VI, en date du 5 juillet 1361, adressée à Charles, empereur des Romains, parle de Raimond, évêque d'Elne, dans les termes suivants : *virum utrique litterarum scientia famosum & alias multipliciter expertum*, &c.

Suivant le registre d'Urbain VI, il était alors décoré du titre de patriarche d'Antioche, & il reçut en commende l'évêché d'Agen en 1364; d'après le livre des solutions d'Innocent VI, cet évêque passa du siége d'Elne à celui d'Embrun en 1361.

LXII. Pierre III de Cima. De cet évêque il faut en faire deux du nom de Pierre, qui se sont immédiatement succédé.

Le premier est *Pierre Planella.* Il obtint l'évêché d'Elne le 23 juillet 1361 & le conserva jusqu'en 1371, où il fut transféré au siége de Barcelone.

L'évêché d'Elne passa alors à Pierre de Cima, ou de Sima, suivant les auteurs. C'est à lui, & non à Pierre Planella, que se rapporte cette phrase du *Gallia : promisit & recognovit pro Raymundo antepraedecessore suo anno* 1371, puisque Pierre de

Cima avait succédé immédiatement à Pierre Planella, successeur lui-même de Raymond.

Reynier (*Cronol. Helen. episc.*) avait bien distingué les deux Pierre, mais il a transposé leurs noms de famille. Pierre Planella, ou mieux de la Planella, fut nommé évêque d'Elne, le jour même où Raimond fut transféré au siége d'Embrun. Le 23 juillet de la même année, il paya les droits apostoliques suivant le registre des solutions d'Innocent VI; le 28 avril 1363, il commit son official pour aller visiter l'hôpital de Malloles; le 2 juillet 1366, il nomma official du diocèse Arnaud, abbé de Saint-Genis; en 1368, il assista par procureur au concile de Lavaur, assemblé le 27 mai.

Pierre de la Planella fut promu, avec l'assentiment du roi, au siége de Barcelone, & frère Pierre de Cima nommé au siége d'Elne en 1371. La même année, il promit de remplir les engagements pris par son *avant-dernier prédécesseur,* comme nous l'avons dit plus haut, d'après le livre des obligations du Vatican. Mais les éditeurs du *Gallia,* citant ce passage, & toujours dans l'idée qu'il n'y a eu d'autre Pierre que Pierre de Cima, de 1361 à 1377, ont cru devoir corriger *antepraedecessore* par *praedecessore,* d'après le livre des solutions d'Innocent VI, où on lit simplement que *Pierre succéda à Raimond.*

Pierre de Cima, évêque d'Elne, assista par procureur, le 15 août 1374, au concile de Narbonne, convoqué par l'archevêque Pierre de la Jugie; fut transféré au siége de Majorque, sa ville natale, à ce qu'il paraît; son élection fut confirmée par le pape le 7 août 1377.

LXIII. Raimond VII de las Escalas (*de Escalis*). Le 12 mars 1378, il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à la construction de la nouvelle église de Saint-Jean de Perpignan; le 6 octobre 1381, il transporta le prieur & les chanoines réguliers de Notre-Dame d'Espira de l'Agli, dans l'église de Notre-Dame de La Real à Perpignan. En même temps, il nomma premier abbé de cette église Jacques Borro, dernier prieur d'Espira. En 1384, & le 17 décembre, avec la permission des vicaires généraux de l'église de Girone, il conféra les ordres sacrés dans l'église paroissiale de Peralada; le 2 avril 1386, étant absent du diocèse, son vicaire général fit quelques règlements pour rétablir la concorde entre les bénéficiers de Notre-Dame de La Real & les chanoines transférés d'Espira dans cette église. En 1386, Raimond fut promu au siége de Barcelone, comme le prouve une bulle de l'antipape Clément VII, donnée à Avignon le 12 novembre 1387, & confirmant les règlements faits l'année précédente par le vicaire général de Raimond, alors évêque d'Elne & maintenant de Barcelone.

On peut mieux voir maintenant combien se sont trompés MM. de Sainte-Marthe & les éditeurs du *Gallia* qui les ont suivis, en plaçant sous la date de 1380 l'évêque d'Elne, Bérenger de Sainte-Foi (LXIV), mort en 1290.

LXV. Barthélemi I de Payro, religieux carme, natif de Perpignan, nommé évêque d'Elne par l'antipape Clément VII, promit de payer les droits le 21 février 1387, ce qu'il n'exécuta qu'en 1391 & 1392. A cette dernière date & en 1394, il fit divers statuts. En 1398, avec la permission de l'abbé d'Arles, il donna la confirmation & la tonsure dans l'église des Bains. Le 1er février 1402, d'après un ordre du roi d'Aragon, il décréta que tous les bénéficiers qui passeraient six mois sans résider seraient privés de leurs bénéfices. Barthélemi eut, en 1406, un démêlé avec les chanoines de Saint-Jean, pour la solution duquel Benoît XIII délégua Gui, évêque de Préneste, qui le termina par une transaction; le 28 mai 1407, Barthélemi donne aux syndics des prêtres de Saint-Jean le patronage d'un bénéfice qu'il avait fondé dans cette église; le 22 juin de la même année, il transige avec les consuls de Perpignan pour l'exemption du clergé, à l'occasion d'un droit imposé sur la viande; le 13 janvier 1408, des procureurs constitués par lui & son chapitre nommèrent un juge du bailliage à Elne.

Voici une nouvelle question sur laquelle MM. de Sainte-Marthe & les auteurs du *Gallia* ne s'accordent point avec dom Taverner. Ce dernier ne reconnaît qu'un seul évêque du nom de Barthélemi : c'est Barthélemi Payro, religieux de l'ordre de

Notre-Dame du Mont-Carmel, lequel était déjà en possession du siége d'Elne en 1387.

Le nouveau *Gallia Christiana* fait occuper le siége d'Elne par Barthélemi Payro, depuis le 21 février 1387, jusque vers l'an 1394, & donne pour successeur à ce prélat, sur l'autorité de MM. de Sainte-Marthe, *frère Barthélemi, religieux carmélite*, déjà évêque d'Elne en 1398 & dont on prolonge l'épiscopat, toujours d'après les mêmes, jusqu'en 1406. On pourrait induire de là que les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur croyaient, je ne sais sur quel motif, que le premier de ces deux évêques était sorti du clergé séculier, ce qui permettait de le distinguer du second, qui aurait appartenu à un ordre religieux.

Il n'est pas difficile aujourd'hui de se prononcer. Un des anciens titres conservés à la bibliothèque publique suffit pour faire prévaloir le sentiment de dom Taverner; c'est une sentence rendue entre la commune de Perpignan & la communauté des prêtres de Saint-Jean, par Pierre Bonhomme, official de *frère Barthélemi*, évêque d'Elne, le 24 octobre 1388; or, la qualification de *frère* désignant toujours un religieux, nous apprend que l'évêque d'Elne auquel on l'a donnée dans l'acte précité, c'est-à-dire, que Barthélemi de Payro appartenait à un ordre monastique, indiqué par Taverner, & le même, en un mot, dont les éditeurs du nouveau *Gallia* ont fait un deuxième Barthélemi. Il n'en faut pas davantage pour établir que les deux évêques d'Elne ci-dessus dénommés ne doivent faire qu'un seul & même personnage.

Raimond VIII Descatlar. Cet évêque a été omis par le *Gallia*.

Il était issu d'une noble famille catalane; étant abbé du monastère de Ripoll, il fut promu à l'évêché d'Elne en 1408, par l'antipape Benoît XIII; il était pourvu le 28 octobre; le 19 décembre de la même année, il scella les statuts des prêtres de Saint-Jean de Perpignan avec son sceau d'abbé, en déclarant qu'il n'en avait pas encore d'autre. Peu de temps après, il fut transféré au siége de Girone, dont il prit possession le 8 janvier 1409. Il mourut à Valence le 1er mars 1413.

LXVII. François II Ximines, religieux franciscain, natif de Girone, renommé pour son savoir & sa piété; il reçut de l'antipape Benoît XIII le titre de patriarche de Jérusalem, le 12 novembre 1408. Ce fut Jean d'Armagnac, dit le cardinal d'Auch, qui le consacra. Peu de temps après, il fut nommé par le même antipape administrateur de l'évêché d'Elne, & il l'était, en effet, le 4 janvier 1409, quand il nomma deux procureurs fiscaux ou promoteurs à l'officialité de Perpignan.

Le jour & l'an de sa mort sont fixés par l'inscription qu'on lit sur son sarcophage, le 23 janvier 1409, François confia à un prêtre nommé Arnaud Solera, l'administration de l'hôpital du col d'Are, dans la paroisse de SS. Juste & Rufine de Prats de Mollo; le 13 février suivant, il déclara devoir à la communauté des prêtres de Saint-Jean cent vingt écus d'or, monnaie de France; le 6 mars, il nomma à la cure de Saint-Jean d'Albera.

Alphonse d'Exea. Le 17 mai 1409, Alphonse, évêque d'Elne, confère le notariat de Céret à Bernard Valença, & dans le même mois, le bénéfice de Notre-Dame du Volo à Arnaud Marti, prêtre; le 1er août de la même année, étant à Barcelone, il pourvoit Bernard Codina, prêtre, d'un bénéfice dans la cathédrale d'Elne; enfin, le 20 mars 1410, son official, Jean Gaucelme, accorde une faveur à Jean Ferrer, hebdomadier de l'église Saint-Jean de Perpignan. Cet évêque est peut-être Alphonse d'Exea, Aragonais, patriarche de Constantinople, & administrateur de l'église de Séville, qui prononça le discours d'ouverture au conciliabule que Benoît XIII tint à Perpignan en 1408, & fut ensuite l'organe des prélats qui exhortèrent cet antipape à députer au concile de Pise, & à se démettre, s'il le fallait, pour éteindre le schisme.

LXVIII. Jérôme d'Ochon, moine bénédictin, natif d'Aragon, camérier de Pierre de Luna, était évêque d'Elne le 4 décembre 1410, date d'une charte qui rapporte que pendant le séjour en pays éloigné de Jérôme d'Ochon, évêque d'Elne, son vicaire général, Étienne d'Agramont, prieur de Notre-Dame de Gualter, au diocèse d'Urgel, mit un prêtre, nommé Rivera, en possession d'un bénéfice fondé en l'église Saint-Vin-

cent de Claira; le 18 mars 1411, les prêtres de Saint-Jean de Perpignan présentèrent au même vicaire général un acte de récusation; en 1412, 1413, 1414, ce même vicaire général donne encore quelques actes en l'absence de l'évêque. Par une lettre datée de Valence (Espagne), du 3 mars 1415, Benoît XIII donna pleine faculté à Jérôme de vendre, engager ou donner à ferme les droits, obventions ou revenus de la mense épiscopale; le 23 janvier 1417, cet évêque jura, en qualité de chapelain majeur, d'observer les statuts & priviléges du chapitre de Saint-Jean & de garder les secrets de ce corps. Suivant Rainaldi, Jérôme fut du nombre des évêques aragonais qui, le 26 décembre 1417, allèrent à Peniscola, supplier l'antipape de déposer les insignes pontificaux & d'envoyer les trois cardinaux de sa faction à Constance, pour concourir à l'élection d'un pape légitime; en 1420, Jérôme d'Ochon fit construire à la vieille église Saint-Jean de Perpignan une chapelle dédiée à saint Benoît, qui existe encore dans l'hospice de la Miséricorde. Il mourut à Perpignan le 16 novembre 1425.

LXIX. Jean de Casanova, nommé le 10 décembre 1425, est encore appelé évêque d'Elne le 20 février 1426, dans le registre du Vatican, mais il n'était pas en possession de son diocèse, le 29 mai, le 19 juillet, ni même le 5 novembre de cette dernière année, puisque, à ces époques, le vicaire général du chapitre d'Elne conféra divers bénéfices *sede pastore vacante;* le 4 décembre 1427, ce fut le même vicaire géneral qui attacha un canonicat & une prébende à l'office de professeur de philosophie nouvellement institué à Saint-Jean; enfin, le 24 mars 1428, Jean prêta, comme ses prédécesseurs, le serment d'usage; le 29 mai suivant, il apposa sa signature à une copie du testament de Gérard, dernier comte héréditaire de Roussillon. Le 9 juillet de la même année 1428, son délégué, avec l'autorisation du chapitre de Saint-Jean, érigea en canonicat la dignité de sacristain de cette église; le 28 du mois suivant, il termina par une transaction de longs procès entamés entre ses prédécesseurs & le chapitre d'Elne au sujet de leurs droits respectifs; mais en 1430, ayant été nommé cardinal-prêtre par Martin V, il ne fut plus qu'administrateur de l'église d'Elne; c'est le titre qu'il porte dans le registre du Vatican le 6 août de ladite année. Il mourut à Florence le 1er mars 1436.

LXX. Gaucerand Albert, religieux bénédictin, issu d'une famille noble du Roussillon. Il paraît qu'en 1426 il avait reçu du pape Martin l'expectative de l'évêché d'Elne, puisque le 12 octobre de cette année, Pierre Castillo, bourgeois de Perpignan, son fondé de pouvoirs, donne une quittance dans laquelle il le désigne sous le nom d'évêque élu; le 4 juillet 1427, le même Castillo, dans une autre quittance pour le même Gaucerand, prend la qualité de fondé de pouvoirs de Gaucerand « *Alberti, electi & regentis episcopatum Helenensem.* »

Le 10 août 1431, Gaucerand Albert fut nommé à l'évêché d'Elne; il en prit possession le 1er janvier 1432, & prêta par procuration le serment d'usage, qu'il renouvela le 11 du même mois; le 14 mars 1433, il déclara que l'église de Notre-Dame du Pont dépendait de celle de Saint-Jean; le 1er décembre 1434, il afferma les revenus de l'évêché pour quatre ans, au prix de dix mille florins d'or, à son frère Bernard Albert, chevalier & seigneur de Saint-Hippolyte; le 15 janvier 1435, il donna quittance aux prêtres de Saint-Jean de la somme de cent florins; le 9 juin 1441, il accorda des indulgences à ceux qui subviendraient à l'œuvre de la nouvelle église de Saint-Jean; le 21 février 1443, il unit encore à cette communauté la cure de Saint-Christophe de Vilarnau; le 15 novembre 1449, il sanctionna un règlement de la même communauté; en 1453, le 13 janvier, il légua aux prêtres de Saint-Jacques cinquante livres barcelonaises pour deux anniversaires. Peu de jours après, il cessa de vivre, peut-être le 23 janvier, jour auquel il était fait mémoire de lui dans les nécrologes de l'église Saint-Jean.

LXXI. Jean III Moles de Margarit. Du 7 février au 7 juillet 1453, on trouve dans les registres de l'épiscopat différentes provisions expédiées par le vicaire général du chapitre *sede vacante.*

Jean III monta sur le siége d'Elne le

23 mars 1453, & prêta, par procureur, le serment d'usage au chapitre de Saint-Jean, le 9 juillet suivant. Il fit son entrée solennelle à Perpignan le 23 août, & le 26 il célébra la messe dans la nouvelle église de Saint-Jean qui n'était pas encore terminée; le 4 mars 1458, le roi Jean II d'Aragon l'envoya complimenter Pie II sur son heureux avénement au trône pontifical & l'assurer de son obéissance; le 10 juillet 1460, il emprunta aux prêtres de Saint-Jean la somme de cent cinquante livres barcelonaises. Transféré au siége de Girone en 1461, il n'en prit pas immédiatement possession, puisque, le 7 février 1462, il permettait d'ériger un autel dans une chapelle nouvellement construite par Bernard Dauder, sur le territoire de Malloles. On le trouve encore évêque d'Elne le 19 dudit mois, dans le registre de l'évêché d'Elne, f° 219.

LXXII. Antoine I de Cardona, de l'illustre maison ducale de ce nom. Il prêta serment le 8 mars 1462, comme chapelain majeur du chapitre de Saint-Jean & fit son entrée solennelle à Perpignan le 10 du même mois, sans avoir été consacré, ni même admis à la prêtrise. Le 30 avril 1463, Louis XI lui accorda la confirmation des priviléges des églises de son diocèse, & le nomma, le 15 novembre de la même année, son conseiller avec quinze cents livres tournois de pension; le 9 juillet 1467, Antoine I conféra un bénéfice de Saint-Jean à Arnaud Gazanyola. Il mourut le 11 septembre 1467, à Ille, en Roussillon, & son corps fut transporté à Elne & enseveli dans le chœur de la cathédrale.

Jean Pintor, docteur en droit canonique, chanoine de Barcelone, fut du nombre des douze ambassadeurs qu'un congrès réuni dans cette ville envoya, le 4 décembre 1460, à Jean II, roi d'Aragon, pour lui demander la liberté du prince de Viane, son fils, qu'il tenait en prison. Il est qualifié évêque d'Elne dans une quittance de trente-trois florins d'or du 28 janvier 1468, mais il ne prit possession de son siége que dans le mois de juin de l'année suivante; le 23 du même mois, Raymond Pintor indiqué comme son procureur, dans un acte daté de Tours, prêta pour lui le serment accoutumé en faveur de l'église de Saint-Jean; le 29 septembre suivant, ce prélat fit son entrée solennelle à Perpignan & y fut reçu avec les cérémonies d'usage; le 12 octobre, il ratifia le serment prêté par son procureur. Il mourut le 28 février 1470, dans son palais de Perpignan, & fut inhumé à la chapelle Saint-Benoît du vieux Saint-Jean.

LXXIII. Charles I de Saint-Gelais prit possession de son siége, par procureur, en 1471, & la même année, le 12 janvier, il fit son entrée solennelle à Perpignan; le 4 mai 1472, il unit la cure de Sainte-Marie-la-Mer à la communauté des prêtres de Saint-Jean pour augmenter les distributions quotidiennes; le 14 avril 1475, son vicaire général nomma à la cure de Rivesaltes.

LXXIV. Charles II de Martigny fit son entrée à Perpignan le 28 mai 1476, & fut reçu avec le cérémonial d'usage; le 1er juillet suivant, il prêta serment comme ses prédécesseurs; le 21 janvier 1478, Louis XI l'envoya en ambassade auprès d'Edouard IV, roi d'Angleterre, pour mener à bonne fin des négociations délicates; il l'y envoya de nouveau l'année suivante, & une troisième fois en janvier 1480. Charles fut rappelé en juillet & cité, le 9 de ce mois, au Parlement comme ayant outrepassé ses pouvoirs; mais il prouva qu'il avait agi en habile politique, dans les intérêts de son maître, & le Parlement ne prononça aucun arrêt contre lui. On lit dans le *Gallia*, que ce prélat fut chargé par Louis XI de négocier la paix entre la France & l'Espagne; mais, suivant Zurita, cette mission fut confiée à l'évêque de Lombez & non pas à celui d'Elne. Le registre de l'évêché le marque absent du diocèse en 1481 & 1482, présent le 22 octobre 1483, absent de nouveau le 17 février 1486; le 4 novembre 1486, il bénit Jacques, abbé de Notre-Dame d'Arles; le 25 mars 1487, il consacra, avec l'assistance des évêques de Rieux & d'Hippone, Antoine-Pierre, évêque de Vabre, dans la cathédrale d'Elne; la même année, il disputa à Pierre d'Absac, abbé de la Grasse & évêque de Lectoure, le droit de patronage sur les églises de Pezilla & de Cornella;

le 16 septembre 1488, dans l'église de Notre-Dame del Camp, il bénit Galcerand de Roca, abbé du monastère bénédictin de Saint-Cyr de Colera, diocèse de Girone; le 2 mars 1493, il fit une ordination générale. Transféré à l'église de Castres, il n'en prit pas possession immédiatement, puisque jusqu'au 25 mars 1495, il figure dans le registre de l'évêché; mais le siége était vacant le 3 avril, date de la collation par son vicaire général du bénéfice de Caixas à Jean Gazanyola.

LXXVIII. Jacques de Serra, autrement dit le cardinal d'Arborée, faisait sa résidence à Rome. Le 20 avril 1507, Pierre, évêque de Constantinople, étant à Ille, donna la tonsure à Guillem-Paul Davi avec l'agrément de son vicaire général. Le 25 janvier 1508, il permit de transporter de l'ancienne église de Saint-Jean de Perpignan dans la nouvelle tous les objets du culte. Cette nouvelle église fut consacrée le 16 mai 1509 par Antoine Guévan, évêque de Sébaste, & le clergé s'y installa le 9 juin 1510. En 1513, Jacques de Serra, par une lettre datée de Rome du 15 janvier, nomma vicaire général Étienne Crivaller, chanoine hebdomadier de la collégiale de Saint-Jean. En 1515, par une autre lettre datée de Rome du 26 février, il institua un autre vicaire général, François Bonet. On trouve encore cet évêque en 1515 & au commencement de 1517. Il mourut dans le cours de cette dernière année.

Il y a donc erreur dans le *Gallia* où l'on donne Jean de Villalba (LXXIX) pour successeur de Jacques de Serra en 1513 & 1515. Le vrai successeur de celui-ci ne peut être que Bernard de Mesa.

Jean figure, il est vrai, avec le titre d'évêque d'Elne, parmi les évêques présents au concile de Latran, en 1513, quatrième & sixième sessions. Mais c'est évidemment une erreur d'un copiste qui aura lu *Jean* pour *Jacques*, nom désigné vraisemblablement par la seule initiale *J.*; de telles erreurs sont assez communes. En effet, Jacques, selon les témoignages précités, était à Rome en 1513 & 1516. C'est bien lui qui dut souscrire au concile de Latran.

LXXX. Bernard de Mesa; le 12 janvier 1517, il prit possession du siége d'Elne par procureur. La même année, Jules de Médicis, archevêque de l'église de Narbonne, obtint du pape Léon X la restitution de l'église d'Elne à son légitime métropolitain. Mais cette disposition ne fut pas exécutée ou n'eut pas de durée. Les différends qui existaient alors entre la France & l'Espagne interrompirent de nouveau les recours à l'archevêché de Narbonne, & l'évêché d'Elne ne reconnut plus de métropolitain. Bernard mourut en 1524, & fut enseveli dans un couvent de Tolède.

LXXXI. Guillaume V de Vandenesse était frère de Jean de Vandenesse, surintendant de la maison de Charles-Quint. Il partageait avec lui la confiance de ce prince qui le fit son aumônier & le nomma ensuite évêque de Coria. Appelé au siége d'Elne, il fit son entrée à Perpignan le 29 décembre 1527. Le 14 janvier 1528, il réconcilia l'église de Sainte-Marie de Malloles. Le 2 mars 1529, le vice-gérant de l'official de Perpignan, agissant au nom de Guillaume de Vandenesse, évêque d'Elne, déclara par sentence que Michel Ferrer, bénéficier de l'église de Notre-Dame du Pont, était tenu de payer dix sous aux prêtres de cette église. Guillaume se trouve encore mentionné dans les registres de l'évêché d'Elne jusqu'au mois d'août de ladite année.

LXXXIV. Jacques Rich, Catalan, abbé du monastère de Ripoll, fut élu évêque d'Elne le 3 juillet 1534, à la place du précédent, transféré à l'évêché d'Ostende, d'après les registres du Vatican. Le 21 du même mois, il prit possession de son siége par procureur; le 23, il fut installé chapelain majeur de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan, & il fit son entrée dans cette ville le 13 septembre. Le 8 janvier 1535, il ratifia une sentence arbitrale définitive sur un procès qui divisait le chapitre cathédral & la communauté de Saint-Jean. Jacques mourut à Perpignan, le 9 octobre de la même année, & son corps fut porté à Elne.

LXXXV. Jérome III, de l'illustre famille de Requesens, est mentionné par les registres de l'évêché en 1538 & 1539. Il

vint à Perpignan, le 8 avril 1540. Le 18 du même mois, il donna la tonsure, dans le village de Saint-Jean-Pla-de-Corts, à Antoine Joli, chez don Gauderic Pagès, seigneur de ce lieu. Le 15 mai suivant, son vicaire général passa un acte rapporté dans les archives de Saint-Jean. Jérôme fut transféré à l'évêché de Tortose en 1542.

LXXXVI. Ferdinand II de Loazès fut promu à l'évêché d'Elne par bulles datées du 5 mai 1542, prit possession par procureur le 13 juillet suivant, prêta le serment d'usage le lendemain & fit son entrée à Perpignan le 10 juin 1543. Il figure encore plusieurs fois dans le registre jusqu'au 13 janvier 1544. Ensuite il fut nommé successivement aux siéges de Lérida, de Tortose, de Terragone (1560), de Valence (1567), & obtint de plus le patriarcat d'Alexandrie. Il mourut en 1568.

LXXXVII. Pierre IV Augustin prit possession du siége, par procureur, le 21 janvier 1544, & prêta serment de même, le lendemain. Le 24 mars de la même année, il fit son entrée solennelle à Perpignan. Il n'était pas encore consacré & ne le fut que le 8 février 1545, dans l'église de Saint-Jean. Cette même année il fut transféré au siége de Huesca & assista, comme évêque de cette ville, au concile de Trente en 1563. Il mourut dans son diocèse en 1572.

XC. Loup Martinez de Lagunilla prit possession du siége d'Elne, par procureur, le 4 novembre 1558; fut nommé, peu après, inquisiteur général en Roussillon, & fit son entrée solennelle à Perpignan, le 16 avril 1559. Cette même année, il figure au concile de Trente. Le 25 août 1560, il donna la tonsure dans son palais de la Canorga, à Perpignan. Le 1er novembre 1561, il assista à l'office divin à Saint-Jean avec les évêques de Barcelone & de Tortose. Sommé par Ferdinand de Loazès, archevêque de Terragone (*Voir* LXXXVI), de choisir un métropolitain, d'après le décret du concile de Trente, il choisit celui de Terragone[1]. En 1564, un concile convoqué à Barcelone par l'archevêque de Terragone, Ferdinand de Loazès, fut présidé par l'évêque d'Elne, à la place du métropolitain absent; à cette assemblée se trouvaient les évêques de Lérida, d'Urgel, de Girone, de Tortose, & plusieurs prélats inférieurs. Loup Martinez mourut le 11 décembre 1567. On l'ensevelit devant le maître-autel de l'église de Saint-Jean, à côté de son prédécesseur.

XCI. Pierre IV Coma, né à Solsone, fit prendre possession de son siége par un procureur qui prêta le serment d'usage, le 28 février 1569, & fit son entrée solennelle à Perpignan, le 12 juin suivant. A sa prière, Grégoire XIII confirma l'union de l'évêché d'Elne à la métropole de Terragone par bulle du 10 mai 1573. Le 11 octobre 1575, il abolit l'usage du missel & du bréviaire de l'église d'Elne & adopta le rit de l'Église romaine, à compter du 26 novembre suivant. Cet évêque se trouvait toujours le premier à la célébration des offices, afin d'obliger ses chanoines à la même ponctualité. Il mourut dans un des couvents de Perpignan, le 5 mars 1578. Son corps fut transporté à Elne & enseveli au milieu de l'église.

XCII. Jean V Térès. Le 25 décembre 1581, il célébra l'office de Noël en présence de Marie d'Autriche, veuve de Maximilien II, & de sa fille Marguerite, qui, échappées à un naufrage sur les côtes de Collioure, se rendaient auprès du roi d'Espagne, Philippe II, frère de cette impératrice. Jean figure dans le registre de l'évêché jusqu'au 30 mai 1586. Il passa à cette époque au siége de Tortose, de là à l'archevêché de Terragone, & fut nommé chancelier du roi, puis vice-roi de Catalogne en 1602. Il mourut à Barcelone, le 10 juillet 1603.

XCIII. Pierre VII Benoit de Sainte-Marie fut nommé évêque d'Elne en 1586; le 13 décembre de cette année un ecclé-

[1] L'église d'Elne, primitivement soumise à la métropole de Narbonne, ne reconnut que la suprématie du Saint-Siége, depuis 1511 jusqu'en 1517, où elle se rendit entièrement indépendante, comme bien d'autres. En 1564, comme nous venons de le dire, elle fut soumise à l'archevêque de Terragone; mais, en 1678, l'évêché redevint, par ordre du roi, suffragant de Narbonne.

siastique, par lui délégué, annula une sentence que le vicaire général du chapitre, *sede vacante*, avait promulguée contre les prêtres de Saint-Jean. Cet évêque fit son entrée à Perpignan le 15 février 1587. Il y mourut, le 31 janvier 1588, & fut inhumé, le 3 février, dans l'église de La Réal.

XCIV. François IV Robuster-Sala, né à Reus, en Catalogne, entra à Perpignan le 1er mai 1591. Le 24 octobre, il érigea en communauté régulière le clergé de l'église paroissiale de Canet. En 1592, il assista à la dédicace de la nouvelle église de Notre-Dame de Montserrat. En 1599, il fut transféré au siége de Vic, & mourut dans cette ville le 27 avril 1607.

XCV. Onuphre Réart, né à Perpignan le 1er novembre 1551; il était chanoine de Barcelone, succéda à François IV & prit possession de l'évêché par procureur, le 4 mai 1599; le lendemain, il prêta serment de la même manière à l'église Saint-Jean; le 16 août, il fut reçu à Perpignan. Le 20 septembre 1603, Onuphre conféra les ordres sacrés dans l'église paroissiale de Saint-Jean de Villefranche, en Conflent. En 1608, il assista par procureur au concile provincial de Terragone; le 19 avril de la même année, il fut transféré au siége de Vic; en 1612, à celui de Girone, qu'il occupa jusqu'au 10 janvier 1619. Il renonça alors à cette dignité & vint se retirer dans sa famille, à Perpignan, où la mort le frappa, le 26 octobre 1622. Il fut inhumé dans l'église du vieux Saint-Jean, devant le maître-autel.

Évêques dits de Perpignan.

I. Antoine Gallard, élu évêque d'Elne le 29 mars 1609; il prêta, par procureur, le serment requis le 5 juin, & fit son entrée à Perpignan le 23 août de la même année. En 1610, il fut appelé au siége de Vic, mais il n'en prit pas possession de longtemps, car, dans le mois de mai 1611, il eut de grandes contestations avec les chanoines & les bénéficiers de Saint-Jean, qu'il voulait obliger à résider assidûment & à se tenir dans le chœur tout le temps du service divin.

II. François de Véra; nommé au siége d'Elne par le roi d'Espagne, en 1613, il prêta serment, par procureur, le 27 juillet. Le jour de l'Ascension 1614, il excommunia le gouverneur & les consuls de Perpignan, parce qu'ils s'étaient placés, comme lui, dans le chancel de l'église de Saint-Jean, vis-à-vis son trône, & avaient refusé de sortir de ce lieu malgré ses ordres réitérés. En vain les docteurs des facultés de théologie & de droit canon, consultés par ces magistrats, se prononcèrent-ils en leur faveur; l'excommunication ne fut levée que par suite d'un étrange excès de zèle de l'official.

VI. François VI Senjust, de la noble famille de Senjust, en Catalogne, moine bénédictin, prêta serment par procureur, le 6 novembre 1621, & fit son entrée solennelle à Perpignan, le 20 décembre suivant. Transféré au siége de Girone, il fit sa profession de foi, le 23 mai de la même année, entre les mains d'Onuphre Réart, évêque démissionnaire, alors résidant à Perpignan.

VIII. François Lopez de Mendoça. Le 7 février 1629, il avait rendu un grand service à la ville de Perpignan dans une circonstance critique : comme les officiers royaux voulaient empêcher à toute force cette ville d'user de son droit de vindicte, le peuple entra en défiance sur ce qui avait été délibéré dans le conseil général à ce sujet; sur les huit heures du soir, au son du tocsin, il se rassembla en armes, devant l'hôtel de ville & dans les rues voisines. Touché des malheurs qui allaient résulter de cet état de choses, l'évêque réunit quelques ecclésiastiques &, le saint-sacrement à la main, il s'avança processionnellement à travers cette foule tumultueuse & menaçante jusque dans le consulat. Puis se montrant au balcon, il promit au peuple de ne point descendre que les conseillers qu'on venait de ramener brutalement à l'assemblée, n'eussent pris une décision telle qu'on la désirait. Cette promesse produisit tout d'abord quelque effet, &, comme elle ne tarda pas à se réaliser, le calme se rétablit.

IX. Grégoire Parcero; à la prière des consuls & du peuple de Perpignan, il

décréta, le 30 mars 1633, que la fête de Saint-François de Paule se célébrerait tous les ans en mémoire de la cessation de la peste, obtenue l'année précédente par l'intercession de ce saint, ce qui a été observé jusqu'en 1760.

XI. François Perez fut transféré, en 1641, au siége de Cadix, dans le royaume de Grenade, dont il ne prit pas possession de quelque temps, car, le 7 mai 1643, le vicaire général de François, évêque d'Elne, absent du diocèse, dut ratifier & autoriser une transaction. François est encore mentionné avec son titre d'évêque d'Elne, le 23 août de la même année, dans le registre de l'évêché.

Dès lors, l'église d'Elne resta longtemps privée de pasteur. Louis XIII, devenu maître du Roussillon en 1642, avait bien nommé, le 13 avril 1643, à la place de François, le chanoine Du Vivier, qui était déjà vicaire général du chapitre; mais cet élu n'ayant pu obtenir ses bulles, parce que la paix n'était pas encore conclue entre la France & l'Espagne, se retira dans son prieuré de Sainte-Anne, à Barcelone, où il mourut.

XII. Vincent de Margarit. En 1672, Louis XIV, qui avait nommé jusqu'alors à la dignité de grand inquisiteur, abolit l'inquisition comme incompatible avec les lois du Royaume. Ce prince & ses successeurs continuèrent, néanmoins, de conférer le titre de cette dignité à l'évêque d'Elne, par un brevet, sans bulles, en vertu duquel ce prélat percevait les revenus de l'inquisition.

XIII. Jean-Baptiste d'Estampes. Cet évêque avait intenté un procès au chapitre pour se faire payer en entier les émoluments de deux portions canoniales, à compter du jour de sa nomination, outre les distributions quotidiennes. Le chapitre fut condamné par la grand'chambre du parlement de Paris, sous prétexte que la régale s'étendait à tout le royaume.

XVIII. Charles-François-Alexandre de Cardevac Goux d'Avrincourt. Le 17 juillet 1759, en vertu d'un décret de la congrégation des cardinaux, interprètes du concile de Trente, il statua qu'à l'avenir, cinq chanoines seulement seraient tenus d'aller, tous les ans, célébrer les offices à Elne, le 25 juillet & le 7 octobre, au lieu qu'auparavant tout le chapitre & l'évêque lui-même étaient tenus à cette obligation, suivant les actes de la translation de leur résidence d'Elne à Perpignan, en 1602. Le 9 avril 1777, il défendit, par une constitution synodale, aux ecclésiastiques, sous peine de censure, d'aller jouer dans les cafés & de fréquenter les spectacles.

Monseigneur de Goux finit ses jours à Espira de l'Agly, dans la maison rurale de l'évêché, le 1er mars 1783, à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Ses entrailles furent ensevelies dans le chœur de l'église paroissiale de cette commune. Son cœur fut porté au château de Goux, en Artois, & son corps dans l'église de Saint-Jean de Perpignan, où il reçut la sépulture, le 6 dudit mois, devant le maître autel, du côté de l'Épître.

XIX. Jean-Gabriel d'Agens fit son entrée solennelle à Perpignan, le 31 janvier 1780, jura d'observer les statuts du chapitre, mais le premier des évêques de ce diocèse, il refusa d'être admis dans la communauté des prêtres de Saint-Jean.

XX. Antoine d'Esponchez fit son entrée solennelle à Perpignan, le 13 mars 1789; député la même année à l'Assemblée nationale, il fut du nombre des cent trente évêques qui refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé.

D'après les observations qui précèdent, il faut retrancher de la liste des évêques d'Elne formant la *Note* LXV :

V. Hyacinthus.

XIX. Bérenger II.

XX. Bérenger III.

Ces deux derniers ne doivent en faire qu'un seul, Bérenger III.

XXXII. Artaud.

XXXV. Bérenger V.

XLII. Bérenger VI.

XLIII. Bernard *de Argilagueriis*.

XLIV. Bérenger de Sainte-Foi, qui doit être placé à LXV *bis*.

LXV. Barthélemi Payro.

LXVI. Barthélemi II.

Ces deux ne doivent en faire qu'un seul, Barthélemi Payro.

LXXIX. Jean de Vilalba.

D'après les mêmes observations il y aurait lieu d'ajouter :

XVII *bis*. Frédulon I.
XVII *ter*. Bérenger II.
XXIV *bis*. Suniaire III.
XXXI *bis*. Bérenger V.
XLV *bis*. Bérenger de Sainte-Foi.
XLIX *bis*. Bérenger VIII.
LXI *bis*. Pierre de Planella.
LXVI *bis*. Raimond VIII.
LXVII *bis*. Alphonse d'Exéa.
LXXII *bis*. Jean IV Pintor.

Vallbona. — Ce monastère était une dépendance du célèbre monastère de Fontfroide, au diocèse de Narbonne; il fut construit en 1242, du temps de l'abbé Pierre-Raimond, sur un fonds appartenant depuis longtemps à l'abbaye; doté de droits de pâturages par le roi de Majorque (1293), ce couvent avait été soumis à une règle sévère en janvier 1257 (v. st.), après une réforme introduite dans la maison mère; les statuts, promulgués à la même époque par les réformateurs, prescrivaient encore la pratique de l'hospitalité & la manière dont elle devait s'exercer dans les granges ou maisons rurales dépendant de Fontfroide. A la fin du quinzième siècle & à la suite des guerres de Louis XI en Roussillon, les religieux se transportèrent à l'hôpital de Saint-Guillaume, à Perpignan, fondé par eux. Voici les noms des abbés que l'on a pu retrouver :

Guitard, fondateur de la maison en 1242, était moine de Fontfroide; la charte de fondation indique comme patron du nouveau monastère Guillem de Porsella.

Ricard, abbé le 21 juin 1248, date d'une donation de défens à Corsavi par Ermessinde, dame de Corsavi, & Bernard Hugues de Serrelongue; cette donation fut approuvée, en 1416, par Ferdinand I, roi d'Aragon[1].

Guillaume de Sauzet, abbé le 20 septembre 1258; à cette date l'abbaye obtient de Pons de Tatzo, reçu comme religieux dans la maison, une importante donation, comprenant le château de Tatzo, au diocèse d'Elne, & de grands bois au sud des Pyrénées. Cette charte donne la liste des officiers du couvent à cette époque; c'étaient Bernard, prieur, Bernard de Burdella cellérier, Martin, sous-prieur, Raimond, sacristain.

Arnaud, abbé en janvier 1263 (v. st.).

Pierre, 1281, 1288, 1293; en 1303, il souscrit un diplôme du roi de Majorque abolissant la redevance du *bouage* (*butaticum*).

Raimond paraît dans deux actes du 16 mars 1381.

Pierre, 25 avril 1418.

Pierre de Campis, abbé le 14 octobre 1463, date de l'exemption de tous droits pour le passage du Tech en bac; cette franchise, accordée par le procureur royal, s'appliquait à tous les habitants de l'abbaye.

Pierre de la Roque, 24 juillet 1486, vente d'un hôtel attenant à leur maison de Saint-Guillaume de Perpignan. Était encore abbé en 1490, d'après le *Gallia*.

Jacques de Peré Martre, 10 décembre 1499.

Jean d'Ortaffa, administrateur perpétuel de Vallbona, en prend possession le 29 août 1518. Est encore cité en 1520.

Michel Figueras, chanoine d'Elne, administrateur en janvier 1535.

François Catorre, indiqué comme abbé commendataire dans un bail du 18 août 1559.

Antic Tardiu, prêtre & abbé de Vallbona, le 20 mars 1562; le 15 mars 1569, il prend le titre d'abbé commendataire.

Alphonse de Cruyllas, avril 1589.

Joseph Trobat, chanoine & grand sacristain d'Elne, abbé commendataire le 11 mai 1682.

Clément de Montesquiou, pourvu en 1695; était encore abbé en 1730.

N. de Tord Calvo, 1733.

N. de Blanes, 1734.

Notre-Dame du Vilar. — Ce petit monastère, situé près de Villelongue des Monts, fut fondé dans les premières années du douzième siècle par quelques riches particuliers. Il était habité par des chanoines réguliers qui suivaient la règle

[1] *Actes de importancia*, AA, f° 286; Perpignan, Bibliothèque publique.

de Saint-Augustin & dont le chef s'appelait prévôt. Il paraît dans une donation faite le 23 octobre 1117 par Adroarius & son épouse Véra. Le 16 mars 1142, l'évêque d'Elne, Uzalger, consacra l'église du Vilar & la soumit au monastère de Notre-Dame de Llado ou Lledo, au diocèse de Girone; mais cette soumission n'ayant point été constatée par un acte, le successeur d'Uzalger, Artaud III, la ratifia & la renouvela par un acte solennel du 16 mars 1163, lors de l'anniversaire de cette dédicace[1]. Le même Uzalger avait, par charte du 4 mai 1146, donné à la communauté l'église de Sainte-Colombe des Alamans, avec ses dîmes, prémices & possessions de toute espèce. Autour du petit monastère se forma un hameau, dont la seigneurie appartenait au prévôt, qui nommait le juge, le bailli, &c. Un jugement de la *Gubernacion*, rendu en 1496, donne au bailli du Vilar le droit de saisir le bétail étranger, trouvé paissant dans l'étendue de sa juridiction, pour répondre du dommage causé par lui; c'est ce qu'on appelait la *taille* (*tallia*), & la plupart des actes du Midi, au moyen âge, contiennent des clauses relatives à ces dégâts causés par le bétail. Au quatorzième siècle, la prévôté avait comme officiers inférieurs un sacristain, un camérier & un cellérier; appauvrie plus tard, elle fut réunie complétement au chapitre de Llado, vers le milieu du seizième siècle, à ce qu'il semble. Les derniers vestiges du monastère furent vendus en 1802 par le prieur de Llado, pour la somme de quatre mille francs. Voici les noms des prévôts que l'on a pu retrouver :

Pierre-Bernard souscrit, en 1146, la donation de l'église de Sainte-Colombe, faite par Uzalger, évêque d'Elne.

Guillaume, prévôt lors de la confirmation par Artaud, évêque d'Elne, de l'acte de son prédécesseur, 1163.

Raimond d'Opol, mort, d'après l'inscription de son tombeau, le 18 août 1243.

Arnaud de Biure paraît dans une vente en 1277; il vivait encore en 1294 & 1299.

M..... de T....., prieur le 14 novembre 1380.

Guillaume, 10 mars 1386; reconnaissance de Pierre Bonnet de Montesquiu.

F. Agullana, 20 mai 1409.

Jacques Serra, avril 1433.

Jean-Bernard Arnaud, chanoine d'Elne, prévôt du Vilar le 21 août 1536.

Fontclara. — Ce petit monastère, construit sur les bords du Tech, au pied de la roche fortifiée de la Brède, était dédié à la Madeleine. Il paraît dans les actes dès l'an 1201. On a cru longtemps que cette petite communauté dépendait de Saint-Geniès des Fontaines, mais plusieurs actes qui s'y rapportent prouvent qu'elle n'était pas composée de moines de l'ordre de Saint-Benoît, mais de chanoines. Le plus ancien acte est l'achat d'une vigne fait par *Pierre Ferrer* & ses confrères à Adalbert de Banyuls.

En 1221, Arnaud, prieur, reçoit de Guillem de Montesquiu deux moulins situés au terroir de Saint-Estève de Nidoléras. Le même Arnaud paraît encore dans un acte du 9 mai 1223.

Bérenger, prieur, dans une donation de Pierre Salto & de sa femme, du 18 octobre 1272. En 1281, il reçoit un serf de Sybille d'Ortaffa, femme de Guillem de Durban. Enfin, il paraît encore comme témoin dans un acte du 25 mars 1283 & fait diverses acquisitions en 1286 & 1288, de concert avec *les chanoines* de son église.

Arnaud, 1306, 21 mars, confirme la vente d'une terre relevant de l'abbaye. En 1314, le même ratifie un abandon fait par un feudataire du chapitre à la maison du Llado.

Pierre d'Axat, inféodations du 15 août 1322, du 2 octobre 1329 & du 16 avril 1334.

Jean de Bordas, vente du 22 août 1350 & accensement du 6 août 1364.

François Luquesi, inféodation du 14 janvier 1389.

François Mareschot, témoin dans des actes notariés des 27 mars 1440 & 27 mars 1444.

A partir du milieu du quinzième siècle, l'histoire de Fontclara devient complétement obscure.

Saint-Estève-sur-Tet. — La plus ancienne mention de cet établissement religieux re-

[1] Archives du chapitre de Llado.

monte à l'an 955, date d'un échange entre l'abbé nommé *Fraudalde* & Riculfe II, évêque d'Elne. A cette époque, l'abbaye renfermait douze moines, y compris l'abbé. Le 18 février 991, acquisition par voie d'échange de l'alleu de Cavenach, faite par *l'abbé Riculfe* de l'évêque d'Elne Audesinde. Tombé entre les mains des laïques à la fin du dixième siècle, le couvent était possédé, au commencement du siècle suivant, par le comte de Besalu; il est mentionné dans son testament de l'an 1020, au nombre des possessions transmises par ce seigneur à son fils Guillaume. Quelques années après, la régularité ayant été rétablie dans plusieurs monastères du pays, celui de Saint-Estève fut soumis à l'abbaye de la Grasse; la bulle accordée, en 1119, par Gélase II, à cette abbaye, l'énumère parmi ses immenses possessions; à cette époque, il semble n'avoir plus été qu'un simple prieuré, & la bulle ne l'appelle pas *monasterium*, mais *ecclesia*.

Guillem, prieur, paraît dans une donation à titre viager faite à Raimond Casals, de Perpignan, du consentement de l'abbé de la Grasse[1] (2 août 1208).

Guillem d'Alluri, prieur, dans un accensement du 8 septembre 1236, fait à Estève Géraud & à sa femme Mathilde.

Jean, prieur, 17 août 1254; il reçoit comme sœur donate Guillemette Simorra, de Saint-Estève.

Bertrand de Milach, prieur, avait contestation, le 15 janvier 1297, avec Françoise, fille de Guillem de Villarasa, au sujet d'un bois situé dans le terroir de Saint-Mamert.

En 1363, le cardinal Nicolas était prieur; son procureur dut transiger avec le fermier des biens du prieuré, qui ne pouvait payer la rente de deux cents livres stipulée par le contrat, à la suite des pillages des gens de guerre; ces derniers étaient soit les compagnons de Henri de Transtamare, soit les réfugiés politiques du royaume d'Aragon.

Alphonse de Cruyllas, abbé de Vallbona & prieur de Saint-Estève, confirme une vente le 25 avril 1589.

[1] Bibliothèque publique de Perpignan.

En 1592, une bulle de Clément VIII réunit le prieuré de Saint-Estève & celui de la Garriga à Saint-Martin de Canigou; en 1697, un religieux de la Grasse vint en prendre possession en qualité de prieur, nommé par l'archevêque de Bordeaux, abbé commendataire.

Notre-Dame del Camp. — Ce monastère, auquel quelques auteurs attribuent sans preuve une origine carolingienne, semble avoir été fondé par divers seigneurs des environs, dans le courant du douzième siècle. C'est ce qui ressort d'un jugement rendu entre Arnaud II, évêque d'Elne, & Pierre-Rigal, prieur de Notre-Dame de Vila-Bertrand, au diocèse de Girone; le jugement date de 1087 à 1096, l'acte qui l'a conservé est de 1118. A l'en croire, Raimond-Guillem *Rocaberti* aurait donné ce lieu à l'évêque Artaud; celui-ci y aurait fait installer une communauté de chanoines par un de ses clercs, nommé Henri; plus tard, Raimond-Guillem disposa de nouveau de cette propriété, cette fois en faveur de Notre-Dame de Vila-Bertrand, & ce fut alors que l'église d'Elne dut obtenir un jugement pour invalider cette seconde donation, faite contre ses droits. Les successeurs d'Artaud, héritiers de ce patronage, continuèrent à couvrir le nouveau monastère de leur protection; une bulle d'Alexandre III, de l'an 1163, énumère ses nombreuses possessions, parmi lesquelles plusieurs églises données par eux dans le courant du douzième siècle.

Les chanoines de Notre-Dame del Camp élisaient librement leurs prieurs; une des singularités de leur règle était le vœu de stabilité; une fois entrés dans le couvent, ils ne pouvaient plus s'en éloigner sans une lettre d'obédience du prieur les y autorisant.

Voici les prieurs dont on a pu retrouver le nom :

Henri, qui réunit & organisa la communauté par ordre de l'évêque Artaud, vers l'an 1070.

Raimond souscrit, le 21 août 1116, l'acte de consécration de l'église de Torderas.

Pons, prieur en 1148. Il obtint, en 1163, du pape Alexandre III, la bulle plus haut

indiquée, confirmant les possessions de l'abbaye & renouvelant ses priviléges.

Raimond, 1199, arbitre dans un accord entre Raimond de Tulujes, ministre de Sira & Gensane Fine de Vilamulaca.

Guillem fait, en 1204, un échange avec le commandeur de Mas-Deu.

Pierre, 1248, fait remise de quelques redevances dues par Saint-Martin du Canigou.

Guillem de Llauro, 1248; à cette époque, le monastère renfermait six chanoines.

Bernard, 19 octobre 1301, ratifie une vente faite à Bernard Montella.

Dalmace, 29 avril 1395, obtient du juge royal une sentence qui lui restitue la juridiction civile du lieu de Passa.

Guillem Moles, 22 septembre 1430, règle le paiement des taxes apostoliques.

Raimond Bach, 16 août 1442, témoin dans un acte notarié.

Raimond de Salvetat, 5 avril 1468, transige avec la communauté de Saint-Jean de Perpignan pour la perception des dîmes de Vilar-Mila. Charles de Martigni, évêque d'Elne, bénit l'église del Camp le 16 septembre 1488. Raimond paraît encore dans un acte capitulaire de 1520, qui ne mentionne que six chanoines dont trois dignitaires : prieur, camérier & infirmier.

En 1592, Clément VIII sécularisa le monastère.

Jérome Ribera, prieur en 1615.

Aux dix-septième & dix-huitième siècles, le prieuré fut donné en commende par la cour de Rome à différents membres de la famille de Lanti. En même temps, les canonicats disparaissaient les uns après les autres; le dernier fut réuni, en 1786, à Saint-Mathieu de Perpignan, par l'évêque Jean d'Agay.

Saint-Sauveur de Sira. — Ce monastère, situé dans un pays marécageux, vers Angyls & Vilamulaca, paraît dans les actes à la fin du douzième siècle. Soumis à la règle de Saint-Benoît, il n'eut jamais une existence très-brillante. En 1186, le chef de la communauté était un certain Guillem de Eclei, qui prenait le titre de *gubernator*, qu'on peut traduire par celui de commandeur. En 1198, il était remplacé par un certain Raimond de Tulujes, moine & ministre (*monachus & minister*); à cette date, il reçut une oblate, Estelle, mère de Raimond de Maurellas, qui leur donna une borde au pays de Céret pour former sa dot & promit d'être fidèle à l'abbé & utile à la congrégation. Le même fit, l'année suivante, une transaction avec Gensane Fine de Vilamulaca, par l'entremise de Raimond, prieur de Notre-Dame del Camp. En 1201, il reçut différents biens ruraux de Hugues de Tatzo.

Dès 1238, la maison, tombée en décadence, dépendait du monastère de Saint-Sauveur de Bréda, au diocèse de Girone; une bulle d'Innocent IV, datée du 3 octobre 1246, indique parmi les possessions de ce dernier monastère une église de Saint-Sauveur, dans le diocèse d'Elne, qui ne peut être que celle de Sira. En 1250, nous voyons encore paraître un prieur, Bernard *de Pineda*, qui consent l'engagement de quelques propriétés du monastère. En 1258, on trouve une transaction avec la commanderie voisine de Mas-Deu; à cette époque, Guillem *de Cesponiis* était prieur; cet accord fut ratifié par l'abbé de Bréda. La maison de Sira fut vendue par l'abbé de ce monastère aux hospitaliers de Mas-Deu, en 1373. Ce n'était plus qu'une ferme, que l'abbé d'Arles se chargea de remettre aux nouveaux possesseurs. Plusieurs actes semblent indiquer que ce petit monastère de Sira était une sorte de maison hospitalière, & qu'on y recevait tant des femmes que des hommes.

Possessions de l'abbaye de Saint-Hilaire du Lauquet, en Roussillon. — Celle de l'Albère. En 855, Saint-Hilaire y possédait deux églises, l'une dédiée à saint Martin, l'autre à saint Jean. Au quatorzième siècle, chacune de ces églises formait paroisse, mais elles n'appartenaient plus à Saint-Hilaire. — *Celle de Nidoléras.* Appartenait à Saint-Hilaire en 855; l'église était dédiée à saint Étienne. A la fin du dixième siècle, l'abbaye avait perdu cette possession éloignée; elle lui fut restituée par Raimond, comte de Comminges. Au treizième siècle, une partie du petit bourg de Nidoléras fut

acquise par Saint-Hilaire du seigneur du lieu (acte de 1235); au seizième siècle, Nidoléras était réuni à la prévôté de Garrius. — *Prévôté de Garrius.* Le lieu de ce nom ne fut acquis par l'abbaye de Saint-Hilaire qu'au mois de février 1260 (v. st.), de Raimond de Pasols, chevalier, moyennant la somme de cinq mille six cents sous de Barcelone. Ce lieu devint une prévôté. En 1320, le prévôt Guillaume reçoit une reconnaissance; en 1329, il obtient contre le roi de Majorque le droit de nommer le bailli, le juge & le camérier. En 1425, nous trouvons comme prévôt Pierre Arufat; en 1455, Antoine André. A partir de cette époque on ne sait ce que devint cet établissement. L'église de Garrius était dédiée à sainte Cécile.

Possessions de l'abbaye de Fontfroide en Roussillon. — La plupart des possessions de cette abbaye en Roussillon lui furent données au douzième siècle ou furent acquises par elle dans le courant du treizième. Les principales se trouvaient à Pujols, près d'Argelès. Mais ces possessions lointaines, exposées aux ravages des armées françaises & aragonaises, séquestrées par les baillis de Perpignan à chaque déclaration de guerre, perdirent rapidement leur valeur &, à la fin du treizième siècle, c'était à peine si les moines pouvaient en retirer le tiers des revenus. En 1580, tous ces domaines réunis ne furent affermés que trois cents livres de Perpignan; quelques années plus tard, cette somme était descendue à deux cent quatre-vingts. Fontfroide avait dû en abandonner une partie dès l'an 1565, moyennant la somme de cent quarante écus d'or; l'acquéreur fut Saint-Jean de Perpignan; l'abbé se réserva certains droits de mutation; cette aliénation fut confirmée par Pie V en 1566. En 1786, ces terrains rapportaient à la communauté de Saint-Jean sept mille livres tournois de rente, sur lesquelles il fallait prélever une redevance annuelle de mille quatre-vingt-cinq livres due à Fontfroide.

Possessions de Villelongue en Carcassès. — Cette abbaye possédait, dès 1269, une celle ou église rurale au lieu dit Masviel ou la Garrigue; à cette époque, elle eut débat avec l'infant d'Aragon, qui prétendait que cette terre dépendait de son père Jacme I; l'abbé prouva qu'elle lui avait été donnée par Ermengaud de Vernet, Guillem de Pia & les seigneurs de Péracals. En 1308, le roi de Majorque permit au prieur de la Garrigue de présenter un candidat à la place de *banier* à la nomination du viguier de Roussillon. En 1375, le prieur Pierre-André devint abbé de Villelongue. En 1393, une sentence accorda à Jacques Pallarès, prieur, la dîme de la pêche à Garrius. Trois ans plus tard, Jean I accorda à la communauté la jouissance d'une partie des bois voisins. En 1423, le même Pallarès, encore prieur, acheta jusqu'à la valeur de cent dix livres de bois aux environs. En 1593, Clément VIII unit ce prieuré à Saint-Martin du Canigou, qui le possédait encore en 1728. — *Saint-Sébastien de Mudagons.* Cette petite grange, qui dépendait directement de la maison précédente, fut acquise, au commencement du treizième siècle, par l'abbé de Villelongue, Armand. Elle comprenait une cure & une chapellenie, qui furent réunies par décision du concile de Bâle; à cette époque, elle ne rapportait par an que vingt-cinq livres de Catalogne.

Notre-Dame de Cornella de Conflent. — Cette collégiale, soumise à l'ordre de Saint-Augustin, existait dès le mois de mars 1005, date de la donation du lieu de Cornella par l'évêque d'Elne, en échange de l'église d'Escaro. En 1095, le comte de Cerdagne, Guillaume-Raimond, la recommanda en mourant à son fils Guillaume-Jourdain & lui fit de nombreuses donations. Celui-ci exécuta les volontés de son père deux ans plus tard, régla l'ordre des distributions intérieures & le service des chanoines hebdomadiers. Il n'oublia pas non plus le monastère dans le testament qu'il fit en 1102, au moment de partir pour la Terre sainte. La communauté était administrée par un prieur, nommé par le comte, en qualité de patron héréditaire. Une charte de 1328 nous fait connaître les offices suivants dans le couvent : prévôt, camérier, sacristain & infirmier, en tout six chanoi-

nes dont cinq dignitaires, plus six prêtres bénéficiers, astreints comme les autres à la vie canonique, mais n'ayant voix au chapitre que quand il s'agissait d'intérêts purement matériels. On y comptait encore trois oblats, remplissant les fonctions de cuisinier, jardinier & bouvier, plus quatre serviteurs, un pour chacun des officiers claustraux. En 1368, nous voyons encore un sous-prieur. A la communauté appartenaient les quatre prévôtés de Saint-Pierre de la Roca, de Saint-Jacques de Camarola, de Marinyans & d'Auleta; on ne sait presque rien à leur sujet; elles paraissent jusqu'au seizième siècle. Déjà sécularisé, dit-on, vers 1484, Cornella le fut définitivement par Clément VIII, en 1592, en même temps que tous les chapitres analogues du pays. A la fin du dernier siècle, les prieurs avaient huit mille livres de rente & les chanoines de huit à douze cents.

Voici quelques indications sur les principaux prieurs du monastère :

BERNARD, cité en février 1136; recouvra son église de Notre-Dame.

PONS; on le rencontre depuis août 1173 jusqu'en août 1178.

GISPERT, octobre 1178.

PONS, 30 avril 1186.

BÉRENGER, avril & octobre 1206.

BERNARD, 7 février 1216 (v. st.); reçut, à cette date, une donation de Nuñez Sanche, seigneur de Roussillon, Conflent & Cerdagne, pour restaurer son église.

MICHEL, 1233, fut aussi l'objet des libéralités du même seigneur.

GUILLEM D'AXAT, septembre 1254, achète la forge de Cornella & plusieurs droits féodaux de Jacques, roi d'Aragon; il fut député par lui pour conclure, avec saint Louis, la paix de Corbeil, en 1258.

BERNARD, 1er janvier 1262. Son épitaphe, aujourd'hui conservée dans le cloître, le fait mourir en 1286.

MICHEL, 1287, achète une terre & un château de Pierre de Fulla.

RAIMOND DE CÉRET, septembre 1303; dans un acte du roi de Majorque, Jacques, de 1305, il transige avec le domaine royal, au sujet de ses pâturages de Conflent.

BERNARD, mort en 1319, d'après son épitaphe qui existe encore aujourd'hui.

BERNARD DE BANYULS, 2 octobre 1328, règle la distribution des portions canonicales ou prébendes.

PIERRE JAUBERT, février 1342; en 1351, il reçut du roi Pierre IV le manoir de Cornella. Il était encore prieur en 1361. En 1370, il fut chargé par le pape de relever d'excommunication les consuls de Perpignan.

ARNAUD, 17 mai 1380, souscrit les règlements synodaux de l'église d'Elne.

DENIS MARTIN OLLER DEL POMAR, 14 janvier 1426.

LOUIS DE BERGA, 1437-1440. Il fut suspendu de l'exercice de ses fonctions par Gauceran, évêque d'Elne, & remplacé par l'infirmier.

BÉNEZET PALLARS, curé de Mosset, fut nommé prieur par Nicolas V en 1448, à la suite de la démission du précédent, plus que septuagénaire. Il paraît encore l'année suivante.

Jean Félip, infirmier, régissait, le 21 novembre 1452, le prieuré alors vacant.

GAUDERIQUE COLOMER, 9 mai 1460 & 16 mai 1467.

MARTIN DE CESSA, 1497-1505.

PIERRE LOPEZ DE ARCOS, 14 septembre 1508.

FRANÇOIS AYXART, 1er septembre 1524.

JEAN MICHEL CAHORS résigne, le 25 avril 1538, en faveur du suivant

MAURICE PUJOL, février 1539.

JEAN DOMENECH, présenté par le procureur du roi d'Espagne le 28 février 1539.

JEAN FILLOLS, chanoine de La Réal, agréé par Charles-Quint le 18 juillet 1541.

BAUDILE AGULLANA, 1566-1574.

N. SABATER, 1584.

HIPPOLYTE FRIGOLA, 1606-1612.

SÉBASTIEN PERARNAU, 1618-1619.

N. SANYAS, 1630.

FRANÇOIS PASTOR, 1652.

JEAN GELADA était mort en avril 1664.

FRANÇOIS DE SAGARRA, pourvu en avril 1664, résigna en faveur du suivant, le 29 janvier 1685.

ANTOINE DE SADORNA ET DE SAGARRA, 1685-1712.

Les jésuites obtinrent, à cette époque, le temporel du prieuré; mais, lors de la suppression de l'ordre, la dignité de prieur

y fut rétablie & DE MONTFERRIER en fut pourvu. [A. M.]

Note 154

NOTE CLIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Lavaur.

La petite ville de Lavaur, située dans le département du Tarn, sur les bords de l'Agout, ne paraît pas avant le milieu du onzième siècle; à cette époque, elle était déjà ancienne & formait un *castrum* de quelque importance, puisqu'elle avait deux églises; l'une, dédiée à saint Christophe, fut donnée à l'abbaye de Conques vers 1065 par un certain Guillaume & ses enfants; l'autre, située un peu en dehors de l'enceinte, était dédiée à saint Alain ou Elan, *Alanus* ou *Elanus;* elle fut donnée en 1098 par Isarn, évêque de Toulouse, fils de ce même Guillaume, à Frotard, abbé de Saint-Pons de Thomières, qui y installa un prieuré conventuel; à cette époque, elle était presque entièrement ruinée. C'est autour d'elle que s'étendit peu à peu la ville populeuse & forte dont les croisés eurent tant de peine à venir à bout en 1211.

Quelques historiens ont voulu donner à Lavaur une origine beaucoup plus ancienne. Les Bénédictins, rédacteurs du *Gallia Christiana,* ont, contrairement à l'opinion de D. Vaissete, prétendu que la Vie qui attribuait à ce saint Alain la construction d'un monastère en Albigeois au lieu de Lavaur était authentique, & ils admettent que le nom de *Vera,* cité par l'Astronome dans l'énumération des monastères restaurés par Louis le Pieux en Aquitaine, représente une forme un peu corrompue de *Vaurum.* Mais ce dernier argument, pour commencer par lui, n'a aucune valeur; on a de très-anciens manuscrits de ce chroniqueur, qui tous s'accordent pour porter *Vera* (c. 19; Pertz, SS. t. 2, p. 617); la grande étendue du royaume d'Aquitaine, gouverné à cette époque par le jeune Louis, ne permet pas d'ailleurs de déterminer d'une manière aussi hypothétique l'emplacement de ce lieu, & une pareille faute est inadmissible de la part d'un historien, particulièrement bien renseigné sur tout ce qui touche à l'Aquitaine. — Quant à saint Elan, la question n'est pas beaucoup plus difficile à résoudre, il suffit de s'entendre.

Parmi les saints locaux tant du midi que du nord de la France, un grand nombre sont longtemps restés sans panégyristes; peu à peu leur mémoire s'est perdue, on a oublié l'époque où ils avaient vécu, les faits intéressants qui avaient signalé leur existence; en un mot, leur personnalité s'est effacée; tel est saint Alain ou Elan de Lavaur, tel est encore saint Béat, auquel un ancien monastère du diocèse de Comminges était dédié (voir plus haut la *Note* CLII). Plus tard, quand le monastère, le prieuré eut pris une plus grande extension, acquis une certaine célébrité, on voulut avoir une biographie du saint, patron de l'église; le cas ne s'est pas présenté pour saint Béat, dont le monastère n'a jamais eu une grande importance; mais devenu cathédrale au quatorzième siècle, Lavaur sentit le besoin de donner un nouveau lustre à saint Alain. Par un procédé littéraire, qui n'avait rien que de légitime aux yeux des gens du moyen âge, les chanoines attribuèrent à ce saint devenu inconnu, les actions de saint Amand, du célèbre évêque de Maestricht, abbé d'Elnone, dont, pour des raisons encore inexpliquées, la Vie a eu une grande vogue dans le Midi de la France. Mais comme au moyen âge on n'avait pas assez de dextérité pour cacher complétement ces petites supercheries, les moines de Lavaur se contentèrent de copier des fragments de la vie de saint Amand, en substituant au nom du saint du nord celui du midi; avec ce léger changement, ils obtinrent un texte qui pouvait leur sembler probant. On n'en a pas agi autrement en Bretagne, pour le saint Alain dont le culte y est si répandu, & cette fois encore la vie de saint Amand a fait les frais de cette nouvelle invention (voir tome I de cette édition, p. 710, note 1.

Si nous revenons ainsi sur cette question déjà étudiée à propos de saint Amand, c'est qu'un auteur estimé de l'Albigeois, M. Crozes, dans un article lu à la Société archéologique du Midi de la France en 1865, a repris la thèse contraire à l'opinion développée plus haut & soutenu l'existence d'un évêque Alain ou Elan qui aurait vécu au temps du roi d'Austrasie, Sigebert, par conséquent à la fin du sixième siècle; mais, malgré tous ses efforts, M. Crozes n'a pu trouver qu'un texte du quatorzième siècle à l'appui de son opinion; ce sont les leçons du missel rédigé en 1391 par ordre de Gilles de Bellemer, évêque de Lavaur, & publié à Montpellier en 1668, qui se rattachent au fragment publié par les Bollandistes, tiré par eux d'un manuscrit de l'église de Lavaur, & visiblement extrait de la plus ancienne Vie de saint Amand d'Elnone. Nous nous en tiendrons donc à l'opinion de D. Vaissete, & tout ce que nous accorderons à M. Crozes, c'est l'ancienneté de l'existence de saint Elan, sur le tombeau duquel s'élevait une église déjà ancienne en 1098 & possédée à cette époque par des laïques.

L'église Saint-Alain de Lavaur fut reconstruite en 1254, avec le produit des amendes imposées aux habitants par les Inquisiteurs. C'est donc un monument gothique du treizième siècle, sans bas côtés. A peu près achevée dans ce siècle, elle devint cathédrale en 1317, & en 1368, ayant besoin de réparations, elle obtint des concessions d'indulgences des prélats rassemblés au concile provincial de Lavaur (Crozes, *ut supra*, 25-26). En 1469, la nef fut agrandie par l'évêque Jean de Viger. Enfin en 1514, Simon de Beausoleil, nommé évêque, fit bâtir, sur le modèle de Sainte-Cécile d'Albi, le chœur & un jubé aujourd'hui disparu.

Le prieuré de Saint-Alain de Lavaur, qui dépendit jusqu'au quatorzième siècle de Saint-Pons de Thomières, fut érigé en cathédrale par le pape Jean XXII & placé par lui sous l'autorité de la nouvelle métropole de Toulouse. Une bulle du 22 février 1317 fixa les limites du nouveau diocèse, énuméra les paroisses qui en feraient partie & déclara qu'en attendant une décision définitive, l'évêque percevrait les revenus que l'ancien évêque de Toulouse levait sur les paroisses qui venaient d'y être comprises. Le même jour, le pape institua & organisa le chapitre de la nouvelle église.

Cet acte nommait douze chanoines, quatre hebdomadiers, vingt-huit chapelains, deux diacres, deux sous-diacres, huit clercs & huit enfants de chœur. L'évêque, sans être chanoine, eut séance & voix au chapitre. Le premier dignitaire fut le prévôt; vinrent ensuite l'archidiacre, le sacristain & le préchantre; ce dernier n'était qu'un simple officier. Le prévôt eut quatre-vingts livres de revenu en sus du revenu des chanoines & les autres dignitaires eurent un supplément de quarante livres. Les chanoines avaient trente livres tournois. La rente canoniale était de quarante livres dix-huit sous. En 1332, une bulle du même pape vint permettre à la congrégation de disposer librement des fruits & des biens dépendants de leur mense capitulaire, & de les répartir comme elle le jugerait à propos; c'était détruire tous les effets de la bulle de 1317, qui n'avait probablement pas pu s'exécuter. En 1387, le pape Clément VII unit au chapitre l'église paroissiale de Saint-Pierre *de Frotgeno;* elle était à ce moment possédée par Bertrand, évêque d'Ostie, qui l'abandonna moyennant une pension annuelle de cent cinquante francs d'or payable par moitié à la Toussaint & à l'Ascension (quittance de 1390). Parmi les charges qui pesaient à cette époque sur les gens d'Église, aucune n'était plus lourde que les droits dus à la Chambre apostolique; en 1393, l'évêque lui devait la somme de trois mille deux cent cinquante francs d'or qu'il ne pouvait payer; il dut engager à un marchand de Lucques les revenus de son diocèse jusqu'à concurrence d'une pareille somme (bulle de Clément VII de 1393).

Ces exactions, les guerres & les malheurs publics finirent par réduire le chapitre à la plus grande pauvreté. En 1419, pour le relever un peu, le pape Martin V lui unit l'église paroissiale de Viviès près Lavaur, afin de réparer les torts causés par les sécheresses & les épidémies. En 1435,

le concile de Bâle, procédant à la réforme de l'administration de l'Église, sur la plainte du chapitre de Lavaur & des autres bénéficiers du diocèse, chargea l'évêque de Saint-Papoul & les officiaux de Carcassonne & d'Albi de réduire les taxes dues à la Chambre apostolique. A ce moment & d'après l'enquête qui fut faite, les revenus du chapitre étaient diminués de moitié; la taxe fut elle-même réduite d'autant; le chapitre eut à payer douze livres quinze sous au lieu de vingt-sept livres dix-huit sous & l'évêque trente livres deux sous six deniers au lieu de soixante-trois livres deux sous tournois (acte du 2 juillet 1439). En 1445, l'évêque Jean abandonna à la communauté les fruits & dîmes de l'église de Jonquières, moyennant un revenu annuel de vingt-huit livres tournois, employées à entretenir un prêtre nommé par l'évêque & chargé de dire une messe quotidienne pour le salut de son âme, soit dans la chapelle de l'évêché, soit partout où il plairait à l'évêque. En 1463, le pape Pie II réunit à la mense capitulaire les églises paroissiales de Saint-Léon & de Saint-Martin de Massac, à la suite de pestes & mortalités qui avaient réduit de moitié les revenus du chapitre. En 1481, celui-ci eut des démêlés avec les consuls pour le paiement des tailles; après longues contestations, l'affaire fut réglée par acte du 20 janvier de cette année; cet accord portait en substance qu'à l'avenir tout chanoine faisant résidence pourrait posséder sans avoir à payer la taille une maison de la valeur de cent écus avec un jardin d'une émine d'étendue & une séterée de terre; le terrain dut être mesuré avec la perche (*pagella*), dont la longueur venait d'être arrêtée cette année même par les consuls. Les prêtres bénéficiers attachés au chapitre jouirent du même privilége pour une maison d'une valeur de cinquante écus & pour un jardin & un terrain moitié moins étendu. La résidence fut obligatoire pour les uns comme pour les autres. On excepta de ce privilége les maisons situées dans les rues marchandes ou habitées par des artisans, tels que mécaniciens. Les maisons possédées par les chanoines & gens d'Église durent perdre leur droit à l'exemption, aussitôt qu'elles sortiraient de leurs mains. Le bedeau du chapitre fut déclaré exempt à perpétuité des tailles personnelles (*pro capite*). Enfin les chanoines furent déclarés exempts de toutes tailles & impôts quels qu'ils fussent, qui pourraient être établis à l'avenir, quel que fût leur nom ou leur nature.

En 1484, la peste faisait de tels ravages à Lavaur que le séjour de cette ville était devenu extrêmement dangereux; le chapitre prit donc une délibération, approuvée un peu plus tard par le pape Innocent VII, & portant qu'à l'avenir les chanoines pourraient s'absenter sans cesser de recevoir les distributions qui n'étaient d'ordinaire accordées qu'aux membres présents; le même acte déclara qu'une résidence régulière de trois mois consécutifs compterait comme présence; on stipula seulement que les chanoines résideraient dans le diocèse de Lavaur. On trouvera en note le préambule de cet acte intéressant[1]. Le fléau ayant repris en 1526, le pape Clément VII institua dans l'église cathédrale deux nouveaux hebdomadiers à la place de ceux que la contagion empêchait de faire leur service.

[1] In nomine Domini, amen. Noverint universi quod cum, sicut Domino placuerit, ingentes ac graves pestilenciae ac pestiferae mortalitates civitatem Vaurensem priscis temporibus invaserint ac depopulaverint, aeris intemperie inibi persaepe vigente, hoc causante hacque de re ecclesiam Vaurensem infra ambitum illius sitam suis alumpnis canonicis saepe viduari contigerit, quibus ex debito officii regimen illius est commissum, ex quibus aliqui unde vitam inopem sustentare aliunde non habentes, praeterquam ex fructibus distributionum cothidianarum tamtum praesentibus in illa cothidie dari solitis, periculis pestiferis ac contagiosis sponte se exponentes, inmaturae mortis saeva conditione preventi gladio pestifero feriti dies suos clauserunt in Domino, alii consilio medicorum ducti per mundum vagantes in opprobrium cleri ac dictae ecclesiae victum queritando sunt compulsi, aerem illum pestiferum auffugientes, ecclesiam ipsam desolatam relinquere obque magna incommoda graviaque dispendia tam in spiritualibus quam temporalibus, proh dolor, nostris temporibus ipsi ecclesiae provenire possent que gravia, nisi celeri remedio probe occurreretur eidem, nos igitur..... (Collection Doat, v. 81, f° 268.)

Dans la ville de Lavaur on comptait quatre couvents, savoir : cordeliers, capucins, clarisses, sœurs de la Croix; ces dernières tenaient les écoles de filles & un pensionnat. L'hôpital était desservi par les sœurs Grises. La ville renfermait encore une collégiale, celle de Saint-Paul de Cadajoux, fondée par l'évêque en 1363 & dont Urbain V avait consacré l'existence, elle se composait du doyen-curé & de six chanoines.

Dans le diocèse il n'existait qu'une abbaye, celle de Sorèze. Celle de La Roue, qui dépendait d'Ardorel, au diocèse de Castres, ne formait pas positivement un monastère indépendant. Après la destruction d'Ardorel par les protestants, les religieux échappés à la ruine se réfugièrent à La Roue, membre dépendant de leur monastère & y fondèrent un petit couvent, qui fut d'ailleurs toujours regardé comme faisant partie du diocèse de Castres.

Collége de Lavaur. — Le collége de Lavaur était dirigé par les pères de la Doctrine chrétienne. Lors d'une visite de ces établissements, faite sous le règne de Louis XIV par ordre de l'intendant, M. de Bezons, il fut reconnu que d'ancienneté il était entretenu grâce au revenu d'un canonicat de l'église cathédrale qui lui était affecté; ce revenu destiné à l'entretien de deux régents ne montait qu'à cent vingt livres. Afin de suppléer à cette insuffisance, les consuls & habitants de Lavaur se cotisèrent pour subvenir à l'entretien de trois autres régents, & un chanoine de Saint-Alain donna une maison pour y installer les écoles; mais ce collége, dirigé à cette époque par des laïques, finit par tomber dans le plus grand relâchement. Enfin l'évêque résolut de s'adresser aux pères de la Doctrine chrétienne, il s'entendit avec les consuls, & un traité du 12 mai 1641 leur céda l'établissement. L'ordre dut y entretenir trois régents pour les classes de cinquième, quatrième & troisième, & deux pères chargés de l'enseignement de la doctrine chrétienne tous les dimanches & de l'accomplissement des devoirs sacerdotaux. L'évêque lui donna quelques bénéfices, le chapitre souscrivit pour une somme annuelle de cent livres, & les consuls promirent cinq cent quatre-vingts livres, en exemptant les pères de toutes tailles, logement des gens de guerre, &c. Pour augmenter le nombre des classes, on stipula cent cinquante livres de plus par chacune. En 1653, moyennant une somme de six cents livres, payée par le diocèse, deux nouvelles classes furent créées, la seconde & la rhétorique & les pères s'engagèrent de plus à prêcher une fois l'an la mission dans tout le pays. En 1664, moyennant autre rente de cent cinquante livres, fut organisée une classe de sixième, pour enseigner le rudiment aux jeunes enfants. La communauté comprit alors douze religieux, un père lai & un valet; son revenu s'éleva à deux mille deux cent cinquante livres. La création de ce collége fut confirmée par lettres patentes du roi de 1659, enregistrées en 1660 par le parlement de Toulouse. Le nombre des écoliers, lors de la visite que nous indiquions plus haut, était de cent quatre-vingt-dix. Les bâtiments étaient à cette époque des plus misérables, ne se composaient que de bois & de torchis & menaçaient ruine[1]. [A. M.]

NOTE CLV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Lodève.

L'ÉGLISE de Lodève, qui remonte aux premiers temps de la Gaule chrétienne, n'a qu'une histoire assez obscure, malgré les efforts de deux des prélats qui ont occupé son siége. Bernard Gui au quatorzième siècle, Plantavit de la Pause au dix-septième, ont rassemblé de nombreux documents sur l'histoire de leur évêché, sans toutefois éclaircir tous les

[1] Les détails qui précèdent sont tirés du manuscrit 109 de la Bibliothèque publique de la ville de Toulouse.

points douteux. Un fait sur lequel ni l'un ni l'autre de ces écrivains n'a apporté de renseignements bien clairs, c'est l'origine de la souveraineté temporelle de la ville & du comté, qui fut possédée par les évêques depuis le milieu du douzième siècle jusqu'à la Révolution. En effet, quand le pouvoir royal cesse, à la fin du neuvième siècle, de se faire sentir en Lodévois, ce pays, comme la plupart des autres comtés du Languedoc, passe au pouvoir des comtes de Toulouse dont les États comprenaient alors la majeure partie de cette province; ne pouvant exercer partout directement leur pouvoir, ces puissants seigneurs se font remplacer à Lodève par des vicomtes; nous connaissons le nom de quelques-uns d'entre eux, mais leur suite & leur histoire ne sont pas encore parfaitement établies. Il semble qu'après avoir longtemps été possédée par cette première race de seigneurs, cette vicomté soit passée dans la maison de Carlad, puis de Millau, que nous trouvons au douzième siècle possédant la vicomté de Rodez. Ici donc, comme dans la plupart des villes épiscopales du Languedoc, l'éloignement du suzerain dut faciliter les usurpations des prélats. Du moins, sans que rien puisse nous faire conjecturer à quel titre, nous voyons Louis VII concéder à l'évêque, en 1157, puis en 1162, l'exercice des droits régaliens, la possession des mines d'argent, du château de Montbrun, &c. Dans cet acte il n'est plus question de vicomte de Lodève. En 1210, Philippe-Auguste, dans un diplôme célèbre, rappela & résuma ces donations antérieures; l'évêque posséda dès lors librement la cité & la viguerie de la ville, eut le droit d'y battre monnaie, droit qu'il exerça jusqu'au temps de François Ier & celui de fortifier la ville épiscopale & tous les lieux du diocèse; il put défendre ou permettre à son gré d'élever de nouvelles constructions, & l'évêché fut à tout jamais exempt de la régale. C'est là, pour ainsi dire, la grande charte des évêques de Lodève, & c'est là aussi leur meilleur titre à la propriété de la vicomté du pays.

Ils continuèrent à en exercer tous les droits; cependant les comtes de Rodez n'avaient pas renoncé à leurs prétentions; mais ne pouvant les faire triompher, ils préférèrent les vendre; en 1188, une première vente comprend tous les droits du comte sur la ville de Lodève pour la somme de soixante mille sous de Melgueil; cette vente est renouvelée par le comte Guillaume en 1204; cependant, soixante ans plus tard, en 1262, leurs successeurs possédaient encore quelques droits sur l'élection des évêques, droits qui, du reste, allèrent en s'affaiblissant toujours & dont cent ans plus tard il ne restait plus aucune trace; en 1372, l'évêque prend pour la première fois le titre de *comte de Lodève*. Le siége de sa puissance temporelle était le château de Montbrun, situé à cinq cents pas de la ville épiscopale; tous les nobles du diocèse lui devaient l'hommage & lui payaient des droits de relief.

Chapitre de Saint-Geniès. — Le chapitre cathédral de Lodève, de l'ordre de Saint-Augustin, se composait de treize chanoines, dont quatre possédaient les dignités d'archidiacre, prévôt, préchantre & sacriste. En 1264, on institua un archiprêtre, & l'évêque devint alors le premier dignitaire; avant 1152, il y avait deux archidiacres dans le diocèse; l'un d'eux, celui de Saint-Pierre, fut supprimé à cette époque par Anastase IV, & ses biens furent réunis à la mense épiscopale. Jusqu'en 1160, la succession des chanoines appartint à l'évêque; à partir de cette date, celui-ci en fit abandon au chapitre. A la suite des chanoines & des dignitaires venaient, à Saint-Geniès, onze prébendiers, quatre hebdomadiers & quatre bénéficiers diacres. Les dignitaires étaient nommés par l'évêque, qui devait les prendre dans le sein du chapitre; la collation des canonicats appartenait au chanoine de semaine & à l'évêque, chacun à son tour.

Dans la ville de Lodève, on comptait plusieurs établissements religieux : les cordeliers y furent introduits en 1227 par l'évêque Pierre, du vivant même de saint François d'Assise. — Les carmes, établis vers 1240, auprès du château de Montbrun, allèrent s'établir ailleurs en 1359. —

Les dominicains ne vinrent dans le Lodévois qu'assez tard, en 1321, & s'établirent à Clermont de Lodève. — Au milieu de la ville, on trouvait un prieuré de Saint-Michel, de l'ordre de Grammont, fondé en 1259 par Guillem de Casouls, qui le dota pour recevoir douze religieux. — Une collégiale fut fondée à Gorjan, en 1289, dans l'église Saint-Étienne, par l'évêque de Lodève, Bérenger Guitard, pour quatre chapelains (voir plus bas). — En 1607, les récollets furent introduits, à Lodève même, par l'évêque Gérard de Robin, & son successeur, Jean de Plantavit de la Pause, leur fit construire une maison en 1626. — Les ursulines y vinrent en 1650, sous l'épiscopat de François Bosquet; la même année, ce prélat donna aux pères de la Doctrine chrétienne la direction du collége.

Près de Clermont de Lodève il existait des dominicains & des récollets. Au dix-huitième siècle, on essaya d'y établir une maison d'éducation pour les orphelins pauvres. Un sieur Joseph Rouzier, natif de cette ville, de retour de l'île de la Grenade, où il avait fait fortune, légua, en 1753, une somme de cent mille livres pour servir à l'éducation de douze orphelins pauvres. Ce legs ne put être payé sur-le-champ, à cause des guerres entre la France, l'Angleterre & l'Espagne, & ce ne fut qu'en 1775, que la fondation fut enfin approuvée par lettres patentes du roi. L'administration en fut confiée à des dames pieuses nommées par les consuls, & le choix de la directrice fut donné d'abord à la sœur du fondateur & après elle à leurs parents & descendants[1].

A Lodève, il existait aussi anciennement une maladrerie dont la réunion fut réclamée par l'ordre de Saint-Lazare, par acte du 23 mai 1681; celle de Clermont fut reprise peu après, & les consuls de cette ville finirent par transiger, en 1682. — En 1620 & 1616, les pauvres de la ville épiscopale possédaient plusieurs domaines, notamment une maison, une vigne & une église (extrait de compoix à ces dates); en 1661, l'hospice fit un accensement, avec l'autorisation du vicaire général de l'évêque; il ne semble donc pas avoir été de création municipale[1].

Dans le diocèse de Lodève, on ne comptait qu'une seule abbaye importante, celle de Saint-Guillem du Désert, sur laquelle on peut consulter la *Note* CV du présent volume; il faut y ajouter deux établissements moins célèbres & moins anciens, dont nous allons donner l'histoire, Gorjan & Saint-Sauveur de Lodève.

Saint-Étienne de Gorjan. — Ce monastère, situé près de Clermont de Lodève, au pied d'une colline nommée le Mont-Gorjan, ne date que du quatorzième siècle; au treizième, ce n'était encore qu'une simple paroisse, quand, en 1289, l'évêque Bérenger Guitard y fonda une collégiale composée de quatre chapelains. Engles de Lauzière, chevalier, obtint de Clément VI la permission d'y faire construire un monastère de femmes en 1350; l'évêque de Lodève donna son consentement, & le fondateur dota le monastère assez richement pour suffire à l'entretien de huit religieuses; il se réserva à lui & à ses successeurs, à perpétuité, le droit de nommer l'abbesse. Au seizième siècle, le monastère fut détruit par les protestants. Réfugiées dans une maison de la ville de Lodève, quelques-unes des religieuses tentèrent de refaire une petite communauté; on leur donna une abbesse qui y introduisit la réforme de Saint-Maur. Au rapport de Percin, historien du couvent des dominicains de Toulouse, cette abbaye ne le cédait à aucune autre maison du même ordre pour l'exacte observance de la règle.

Abbesses de Gorjan.

I. Isabelle de Morès, d'une ancienne maison du pays, fut la première abbesse du monastère & fut nommée, en 1360, par l'évêque Robert, sur la présentation du fondateur. Elle fut bénie le 24 août de la même année. Isabelle fut abbesse jusqu'en 1366, date de sa mort. Lors de la cérémonie de consécration, la famille de Lauzière

[1] Archives nationales, S. 3307.

[1] Archives nationales, S. 4847.

dota largement l'église d'ornements sacerdotaux, de vases sacrés & d'argenterie.

II. Imberte de Conas, 1366-1377.

III. Guillemette, abbesse depuis 1378.

IV. Guillemette de Lauzière, de la famille des fondateurs du couvent, abbesse en 1410. Il faut peut-être l'identifier avec la précédente.

V. Bertrande, 1447.

VI. Égline de Vissec, d'une famille noble de Gorjan, nommée en 1480.

VII. Félicie de Guers, abbesse en 1493.

VIII. Vaivre de Roquefeuille, abbesse en 1520 & 1524.

IX. Marthe Dupuy, abbesse en 1540; c'est de son temps que le monastère fut détruit par les protestants.

X. Liette de Pradines, 1580; fit construire le nouveau monastère de Clermont.

XI. Louise de Gros, religieuse du couvent de Sainte-Praxède, de l'ordre de Saint-Dominique, abbesse en 1597; ennemie du maréchal de Thémines, qui dominait dans cette partie du Languedoc, elle dut résigner sa dignité & retourner dans son ancienne maison. C'est à elle que Gorjan dut en partie sa réforme.

XII. Françoise de Lauzière, de la maison de Thémines, abbesse de 1600 à 1631. Elle compléta la réforme du monastère & y ramena l'ancienne régularité.

XIII. Gabrielle de la Vergne de Tressan, élue le 17 septembre 1631; abbesse jusqu'au 30 juin 1672, date de sa mort. Elle entretint avec soin la discipline dans la maison.

XIV. Louise de la Vergne de Tressan, nièce de la précédente, abbesse de 1672 à 1705.

XV. Catherine de Drouillet, nommée par M. d'Estrées, héritier des droits de la maison de Lauzière; elle eut une concurrente dans *N. de Gaian d'Aubenas*, nommée par M. de Lauzière, elle n'exerça aucune autorité & se démit en 1708.

XVI. Anne Polinier, nommée par M. d'Estrées en 1708.

XVII. N. de Murviel succéda à la précédente.

XVIII. B. de Galiffet.

Saint-Sauveur de Lodève. — Cette abbaye, de l'ordre de Saint-Benoît, était située dans la ville même de Lodève; elle ne paraît pas avant 988, date du testament de saint Fulcrand, évêque de cette ville, qui, dans cet acte, s'en prétend le fondateur. La plupart des historiens épiscopaux, depuis Bernard Gui jusqu'à Bosquet, ont prétendu qu'il n'avait fait que restaurer un ancien monastère détruit par le temps; mais rien dans l'acte en question ne justifie cette hypothèse, & ce que l'on sait de la piété & de la richesse de ce saint personnage ne la rend nullement vraisemblable. Son testament y mentionne trois autels dédiés au Sauveur, à l'Ascension du Christ & à la Croix. En septembre 1123, Callixte II confirma les biens & possessions de l'abbaye. Urbain V la soumit, en 1365, à la juridiction de Saint-Victor de Marseille. Dévasté au seizième siècle par les religionnaires, le monastère fut rétabli & habité de nouveau à partir du dix-septième.

Abbés de Saint-Sauveur de Lodève.

I. Bermond semble avoir été le premier abbé du nouveau monastère vers 988.

II. Agelmar, chanoine de la cathédrale, nommé par saint Fulcrand; il souscrivit son testament & l'assista à son lit de mort en 1006.

III. Hugues, 1030, paraît souvent dans le cartulaire de Gellone, notamment dans une charte de 1033.

IV. Pierre, doyen de Gellone, vivait vers 1054, devint plus tard abbé de Joncels & prieur de Sauve.

V. Guillaume, 1066-1099, remplaça probablement immédiatement le précédent.

VI. Bérenger, abbé vers 1078.

VII. Auger vend des terres à Gellone en 1120; obtient, en 1123, une bulle de Callixte II; assiste, en 1126, à un plaid tenu à Loupian, dans le Biterrois; reçoit, en 1128, de Bermond, évêque de Béziers, l'église de Saint-Félix. En 1129, il assiste à une assemblée d'évêques tenue à Loupian. Paraît encore dans divers actes de 1133 à 1138.

VIII. Bérenger succède au précédent vers 1144; témoin du testament de Guillaume, seigneur de Montpellier, en 1146; il vivait encore en 1150 & 1151.

IX. Raoul, arbitre dans un accord passé entre Pierre, évêque de Lodève, & Raimond, abbé de Gellone, au sujet de diverses redevances ecclésiastiques, 1153.

X. Raimond de Cant obtient une bulle-pancarte d'Alexandre III en 1164; en 1177, il termine des contestations qu'il avait avec Perronelle, abbesse de Nonenque, au sujet des dîmes & prémices de Saint-Bausile; en 1182, il fait diverses acquisitions au lieu de Pirest.

XI. Adémar, religieux d'Aniane, abbé de Saint-Sauveur en 1183.

XII. Aimeri I, 1187, cité dans un acte d'Aniane de 1195. En 1204, il reçoit de Guillaume, évêque de Béziers, un fief qu'il tenait de Pons de Lézat.

XIII. Pierre II, élu en 1204, paya comme droit d'avénement à l'évêque de Lodève un marabotin d'or. La même année il échangea avec ce prélat l'église de Saint-Geniez de Fours & quelques autres possessions contre celle de Saint-Cyprien de Serbs, y compris les dîmes inféodées.

XIV. Aimeri II, abbé en 1206.

XV. Dominique de Plantavit, abbé en 1209.

XVI. Bégon, abbé élu par Pierre, évêque de Lodève. Des commissaires nommés par le légat Arnaud-Amauri reconnurent le droit de patronage de l'évêque sur le monastère. L'élection de Dominique fut en conséquence déclarée nulle, & Bégon gouverna au moins jusqu'en 1219.

XVII. Raimond II de Saint-Jean fit, en 1241, un traité avec le sacristain de Saint-Geniez.

XVIII. Pierre III Séguier, abbé en 1244, céda à l'évêque le droit de nommer, sur sa présentation, le notaire du monastère. Il ménagea un accord entre l'abbé de Gellone & l'évêque de Lodève en 1257. En 1260, il s'accorde avec l'abbaye de Joncels pour les dîmes de Rouerguières; l'année suivante, l'évêque & le chapitre de Lodève lui permirent d'amener dans son monastère les eaux des ruisseaux voisins. En 1276, il fait un échange avec l'abbesse de Nonenque. En 1180, il assiste par procureur au concile de Béziers. Il mourut le 6 d'octobre, l'année est inconnue.

XIX. Ermengaud de Vintron, religieux de Villemagne & prieur de Redès, abbé la veille de Saint-Luc 1284, nommé par l'évêque, malgré les religieux, & conformément à la décision de 1209.

XX. Bernard, abbé en 1294, députa cette année un procureur au concile de Béziers. En 1303, il adhère au futur concile contre Boniface VIII.

XXI. Bernard II fait un traité avec Aimeri en 1313; il est mentionné en 1315, & en 1316 il rend hommage à l'évêque.

XXII. Jean, 1317.

XXIII. Celvarde I, en 1320.

XXIV. Bernard III s'accorde avec l'évêque de Lodève pour le bois de Marcharosse, en 1323. En 1326, il fut invité à assister au concile de Béziers, mais il ne put s'y rendre.

XXV. Arnaud de Lauzière, nommé définiteur au chapitre provincial tenu par les bénédictins, en 1329, à Saint-Thibéry; prête hommage à l'évêque de Lodève en 1338; abbé de Saint-André d'Avignon en 1341. En 1337, il avait été chargé d'une mission par le pape Benoît XII.

XXVI. Étienne, abbé de 1344 à 1348.

XXVII. Guillaume II, abbé en 1349, mourut en 1361.

XXVIII. Pierre III, d'abord infirmier du monastère, nommé par Innocent VI, en 1361, promit obéissance à l'évêque de Lodève en 1364.

XXIX. Arnaud II, cardinal de l'Église romaine, ne fut abbé que quelques mois, & permuta avec le suivant. On croit que ce personnage est un certain Arnaud, qui fut patriarche d'Alexandrie, reçut la pourpre du pape Urbain V, & mourut de la peste en 1369.

XXX. Géraud de Loupaut, prieur de Loubens, au diocèse de Pamiers, permuta avec le précédent.

XXXI. Bernard IV, abbé en 1379.

XXXII. G.; on ne connaît que l'initiale de son nom; abbé en 1417.

XXXIII. Celvarde II, abbé en 1423, eut une contestation avec l'évêque de Lodève pour la visite du monastère.

XXXIV. Pierre IV, abbé de 1423 à 1430.

XXXV. Guillaume III, 1430-1436.

XXXVI. Pierre V, abbé en 1436 & dans les années suivantes.

XXXVII. Jean II Bosquet ou Guasquet, prévôt de l'église de Carcassonne, abbé en 1464, fut élu à cette époque abbé de Montolieu.

XXXVIII. Bertrand de Morillon, abbé en 1470, se démit en 1496 en faveur de son neveu.

XXXIX. Antoine de Morillon, abbé commendataire de Saint-Sauveur en 1496.

XL. Pierre VI, abbé commendataire de 1496 à 1516.

XLI. Jean III de Morillon, pourvu en 1517, mort le 11 mars 1520.

XLII. Michel Gaucelin, chambrier, puis abbé de Saint-Sauveur, le 26 mars 1521.

XLIII. Henri d'Albon, chanoine-comte de Lyon, grand-prieur de l'Isle-Barbe, abbé commendataire en 1515; mort le 5 janvier 1560.

XLIV. Pierre VI Prudhomme, choisi en .....; il vivait encore en 1561.

XLV. Hector de Neleville ou de Ligueville, abbé commendataire de 1563 à 1566.

XLVI. Guitard de Ratte; né à Montpellier, conseiller au parlement de Toulouse, vicaire général de Montpellier, abbé de Saint-Chinian & du Val-Richer, évêque de Montpellier en 1597, mort en 1602.

XLVII. Louis de Ratte, neveu du précédent, chanoine de Montpellier, abbé commendataire de 1602 à 1647.

XLVIII. Clément de Bonzi, évêque de Béziers, abbé commendataire de 1647 à 1659.

XLIX. Pierre VII de Bonzi, neveu du précédent, comme lui évêque de Béziers & abbé de Saint-Sauveur de 1659 à 1672; à cette dernière date, devenu cardinal, il se démit en faveur du suivant.

L. Valentin de Bigorre, 1672-1697.

LI. Jacques-Antoine Phélypeaux, évêque de Lodève, abbé commendataire de 1697 à 1727.

LII. N. Lenoir, théologal de l'église de Montpellier, abbé commendataire en 1732.

LIII. N. de Leyssen, 1770.

LIV. N. Douzanville, 1779. [A. M.]

NOTE CLVI

Note 156

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Mirepoix.

L'église de Mirepoix, ancien prieuré de Saint-Maurice, fut érigée en cathédrale par le pape Jean XXII, en vertu d'une bulle du 22 février 1317. Une partie du diocèse fut prise sur le premier diocèse de Pamiers, formé en 1296 par Boniface VIII, une autre sur le diocèse de Toulouse, & la mense épiscôpale fut dotée de cinq mille livres de revenu à prendre sur les revenus de celle de Toulouse. Pour indemniser l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dont dépendait le prieuré de Saint-Maurice, on lui donna le prieuré de Villeneuve-Graullet, au diocèse de Rieux. L'église, ainsi fondée, fut toujours l'une des plus pauvres de France, mais elle eut pour protecteurs la plupart des seigneurs de la maison de Lévis, & plusieurs de ses membres en occupèrent successivement le siége épiscopal.

Le chapitre cathédral fut dès l'abord organisé par le pape, qui le composa de douze chanoines, dont les premiers furent nommés par lui : les quatre premiers s'appelaient prévôt, archidiacre, sacristain & grand chantre. Après eux venaient quatre chapelains hebdomadiers, vingt-huit chapelains prébendés, deux diacres, deux sous-diacres, huit clercs mineurs, huit enfants de chœur, tous à la nomination du chapitre & amovibles par lui. Les trois dignitaires & le préchantre étaient nommés par l'évêque; les autres bénéfices étaient conférés alternativement par l'évêque & par le chanoine tournaire. En 1334, le chapitre de Mirepoix obtint de Phi-

lippe VI une charte de protection & de sauvegarde. Ce privilége donna lieu à des contestations avec l'évêque; celui-ci se plaignit de ce que l'on avait apposé les panonceaux royaux, qui en étaient la marque, sur l'église de *Troya*, dont la moitié lui appartenait. Il obtint un acte qui lui garantissait la propriété & la jouissance de la moitié des fruits, dîmes & prémices de cette paroisse, malgré l'apposition de ces panonceaux. En 1336, la communauté obtint encore une bulle de Benoît XII, ordonnant aux évêques de Saint-Papoul & d'Alet de la secourir contre tous laïques qui l'attaqueraient, avec autorisation de recourir au bras séculier; en 1347, Clément VI ordonna de lui restituer tous les biens qui lui avaient été enlevés. Dans les années suivantes, les guerres, les ravages de la peste & les stérilités qui s'ensuivirent lui enlevèrent, comme aux autres congrégations du Languedoc, une bonne partie de ses revenus. Le pape Grégoire XI vint à son secours & décida que les taxes qu'elle devait à la Chambre apostolique seraient réduites de moitié. On trouvera en note cette bulle qui prouve une fois de plus combien étaient lourdes pour les églises françaises les impositions de la cour de Rome[1]. En 1404, l'antipape Benoît XIII, dont la France avait alors embrassé la cause, accorda au chapitre & au prévôt le droit de ne pouvoir être cités en justice hors du diocèse & commit plusieurs évêques pour leur faire restituer leurs biens.

Le diocèse de Mirepoix renfermait encore les établissements religieux suivants : à Mirepoix, des cordeliers & des trinitaires ou mathurins; le premier de ces deux couvents existait dès 1291, date d'une bulle de Nicolas IV accordant diverses indulgences à ceux qui visiteraient leur église après s'être confessé & avoir communié à certaines fêtes de l'année; à Fanjaux, on trouvait des dominicains; à Mazères, des frères du tiers-ordre de Saint-François, & un séminaire dirigé par des prêtres séculiers; à Chalabre, des capucins.

Enfin, quand, au seizième siècle, les protestants vinrent détruire les établissements religieux de la ville épiscopale, elle renfermait encore un monastère de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dites de Beaulieu. On ignore son origine, l'époque de sa fonda-

[1] Gregorius episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Ex paternae caritatis officio ecclesiarum ecclesiasticarumque personarum libenter subvenimus incommodis, eisque incumbentia onera quantum cum Deo possumus sublevamus. Nuper siquidem pro parte venerabilis fratris nostri episcopi & dilectorum filiorum capituli Mirapiscensis ac totius cleri civitatis & diocesis Mirapiscensis fuit expositum coram nobis, quod tam ecclesia Mirapiscensis quam aliae ecclesiae necnon monasteria & quaelibet alia beneficia ecclesiastica tam secularia quam regularia, & etiam pia loca in civitate & diocesi Mirapiscensi consistentia adeo propter guerras & mortalitatum pestes, que maxime partes illas permittente Domino longevis temporibus concusserunt, sunt in suis fructibus & redditibus diminuta, quod tam idem episcopus quam alii eorumdem ecclesiarum, monasteriorum & locorum praelati, rectores ac personae incumbentia eis onera commode supportare non possunt; quare pro parte dictorum exponentium nobis fuit humiliter supplicatum ut providere eis de aliqua relevatione ipsorum, & praesertim circa moderationem taxationis decimae de benignitate apostolica dignaremur. Nos itaque praemissa quae, proh dolor, notoria sunt paterna compassione pensantes hujusmodi in hac parte supplicationibus inclinati, taxationem decimae ecclesiarum, monasteriorum & locorum praedictorum omniumque redditiuum & proventuum ecclesiasticorum in civitate & diocesi praedictis consistentium, secundum quam idem episcopus aliique praelati, rectores & personae in iisdem civitate & diocesi redditus & proventus ecclesiasticos obtinentes consueverunt imposita eis quaecumque onera supportare, ad ipsius taxationis medietatem tenore praesentium authoritate apostolica reducimus & reducta ex nunc haberi volumus & etiam ordinamus tenore praesentium; statuentes quod deinceps hujusmodi medietas pro integra & vera taxatione sive decima in eisdem civitate & diocesi perpetuis futuris temporibus habeatur & reputetur & integra decima nominetur, ita quod quandocumque & quociescumque in ipsis civitate & diocesi decima pro apostolica camera vel alias imponi seu concedi continget aut ipse episcopus aliique praelati ac rectores & personae secundum decimam aliqua onera apostolica vel alia quavis authoritate aut concessione aut quacumque occasione, &c. Datum Avinione, v° idus novembris, pontificatus nostri anno tertio. — (Doat, v. 82, f° 348.)

tion & les noms de ses fondateurs. En 1330, Constance de Foix y établit une chapellenie pour laquelle elle & son fils Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, assignèrent une rente de dix-huit livres sur divers lieux du diocèse. Le monastère renfermait à cette époque quinze religieuses, & Azémare de Lissac en était abbesse. Ruinée au seizième siècle, cette communauté ne fut jamais rétablie.

Le diocèse de Mirepoix ne renfermait qu'une abbaye : celle de Boulbonne, de l'ordre de Cîteaux (voir *Note* CXXIII); on y trouvait, en outre, un prieuré conventuel, celui de Camon, sur lequel voici quelques détails.

Prieuré de Camon. — Ce monastère, de l'ordre de Saint-Benoît, situé sur les bords de la rivière du Lhers, était dédié au Saint-Sauveur & à la Vierge. Il existait dès le commencement du dixième siècle; la première année du roi Raoul (929), il reçut une donation de Teudard & de Béliarde, son épouse; à cette époque, il était gouverné par l'abbé Sulpice, auquel appartenait le fonds sur lequel il avait été construit. Ce même Sulpice le soumit, en 943, à l'abbaye de la Grasse; il y mit pour condition qu'il jouirait, sa vie durant, du couvent, sous l'autorité de l'abbé de ce monastère; après sa mort, son neveu Bernard devait le régir de même, & après celui-ci un autre Sulpice; ils devaient d'ailleurs embrasser & professer exactement la règle de Saint-Benoît. Après leur mort à tous trois, le pouvoir de l'abbé de la Grasse dut être absolu & il n'y fut mis aucune restriction. En 1034, lors du partage entre Pierre-Roger, évêque de Girone & comte de Carcassonne, & Roger-Bernard, comte de Foix, Camon avait encore titre d'abbaye; l'évêque se la réserva avec celle du Mas-d'Azil. En 1068, date d'une donation du comte de Foix, ce n'est plus qu'une prévôté dépendante de la Grasse; en 1118, elle est mentionnée parmi les possessions de cette abbaye (bulle de Gélase II). En érigeant l'évêché de Mirepoix, le pape Jean XXII fixa à douze le nombre des religieux & enjoignit à l'abbé de la Grasse d'avoir à compléter ce nombre; pour augmenter les revenus de la mense conventuelle, il lui unit le prieuré de Pierrefitte (bulle du 17 août 1318). En 1494, le manque de ressources força les religieux à abandonner le monastère, où il ne resta que le sacristain. Informé de cet état de choses, le parlement de Toulouse intervint, séquestra les revenus, fit reconstruire les lieux réguliers, & força l'abbé de la Grasse à y installer six religieux qui y restèrent jusqu'en 1608. A cette époque, le couvent fut de nouveau abandonné; les prieurs continuèrent à en toucher les revenus, & la régularité n'y fut rétablie qu'en 1699, longtemps après l'union de la Grasse à la congrégation de Saint-Maur.

Prieurs de Camon.

I. Étienne, mentionné dans un acte de 999 qui nous apprend que le monastère renfermait alors douze religieux dont il nous donne les noms.

II. Arnaud, prieur lors de la donation du comte de Foix.

III. Rigaud, de 1076 à 1104.

IV. Bérenger, 1114.

V. Raimond Padron, 1115.

VI. Bertrand de Villemur, 1172; plus tard évêque de Toulouse.

VII. Pierre de Clermont, 1180-1190.

VIII. Palassin, 1221-1227.

IX. Guillem de Tourouzelle avait des différends, en 1237, avec les seigneurs de Lordat & de Mirepoix; vivait encore en 1246.

X. Peitavin, 1247-1251.

XI. Pons du Vilar, 1272.

XII. Bertrand de Castelnau, religieux de la Grasse, 1296-1298.

XIII. Jourdain de Roquefort, 1316-1328.

XIV. Rainaud Foucaut, chapelain du roi, 1351; l'année suivante, il avait querelle avec François & Pierre de Lévis, qui avaient tué trois vassaux du monastère.

XV. Guillaume Folcrand, 1366.

XVI. Olivier de Pompilin, 1396-1401.

Note 156

XVII. Bernard Laroque, 1420.

XVIII. Bernard de Queysses, 1470-1481.

XIX. Audouin d'Abzac, 1482.

XX. Philippe de Lévis l'emporte devant le parlement de Toulouse sur son compétiteur Guillaume de la Douze (1504).

XXI. Charles Hémard d'Enonville, cardinal-évêque de Mâcon, avait procès avec Jean, cardinal de Lorraine en 1538.

XXII. Georges d'Armagnac, cardinal-archevêque de Toulouse, 1531-1560.

XXIII. Jacques de Villemur, 1580, résigna en faveur de son neveu, qui suit :

XXIV. Jacques de Villemur, 1600-1603.

XXV. Jacques-Philibert de Villemur, par suite de la résignation du précédent, de 1650 à 1712.

XXVI. Georges de Villemur, 1712-1718.

XXVII. Thomas Lavaur, 1720.

[A. M.]

Note 157

NOTE CLVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Montauban.

La ville[1] actuelle de Montauban ne date que du milieu du douzième siècle. C'est à cette époque seulement que, grâce à l'intervention du comte de Toulouse, une nouvelle cité s'éleva à côté de l'ancien Montauriol. Sans reporter trop loin les origines de cette dernière localité, il est certain qu'au commencement du douzième siècle & même bien avant, à côté de l'abbaye de Saint-Théodard, qui remonte au neuvième siècle, existait une agglomération d'habitations qui paraît avoir été entièrement soumise à la domination ecclésiastique, &, malgré les assertions des historiens modernes, ne sèmble avoir joui d'aucune liberté. Les exactions que cet état de choses entraînait naturellement, & principalement les taxes prélevées par les moines sur les testaments, ces exactions, disons-nous, & aussi, paraît-il, le besoin de fortifier la ville contre les invasions répétées du roi d'Angleterre, telles furent les causes réelles de la révolution de 1144. Soutenus contre la colère de l'abbé par le comte de Toulouse, Alphonse, les habitants de Montauriol allèrent s'établir un peu plus loin, dans un fief de l'abbaye, & y élevèrent les premières maisons de ce qui devint plus tard Montauban. Les priviléges, la protection assurée aux habitants de cette nouvelle cité, tout contribua à lui donner un rapide développement. L'abbé de Saint-Théodard eut beau excommunier, faire intervenir le pape, & employer les foudres de l'Église, la révolution était bien consommée; la ville nouvelle échappa pour un temps à sa domination, & l'abbé Amiel dut, en 1149, accepter le don que voulut bien lui faire le comte Raimond V de la moitié de la ville & de ses droits. Mais un autre événement vint bientôt enlever au monastère cette partie même qu'il avait si difficilement acceptée; la guerre des albigeois lui fit perdre tous ses droits sur Montauban, dont le comte s'empara, & ce ne fut qu'en 1229 & 1231 que, grâce au traité de Paris, l'abbé put recouvrer une partie de ces droits & le quart du domaine de la ville. Cette transaction fut plus tard confirmée par le comte Alphonse de Poitiers (juin 1270).

Chapitre cathédral. — L'histoire du chapitre de Saint-Théodard ou Saint-Audard de Montauban se divise en trois périodes bien tranchées : avant l'érection de cette abbaye en évêché (1317); antérieurement à la bulle de sécularisation de 1525, & postérieurement à cette même bulle. — Avant la bulle de Jean XXII créant à Montauban une nouvelle cité, les moines de Saint-Théodard vivaient sous l'administration d'un abbé & d'officiers claustraux, dont le nombre & la qualité variaient à

[1] Consulter sur l'histoire de Montauban, outre les anciens travaux du dix-septième siecle, les nombreuses publications de M. Devals, & notamment son excellente *Histoire de Montauban*, in-8°, 1855, dont le premier volume seul a été publié.

cette époque de couvent à couvent. Ils avaient déjà eu part aux priviléges du Saint-Siége, & une bulle d'Alexandre IV avait accordé à la communauté le privilége, qu'aujourd'hui nous trouverions exorbitant, de ne payer ses dettes qu'autant que les créanciers prouveraient que leur argent avait été employé au bien commun; il est vrai que, grâce à ces précautions, on pouvait empêcher un abbé prodigue ou bâtisseur de satisfaire ses goûts en ruinant sa congrégation. Entre autres officiers claustraux, l'abbaye avait un aumônier possédant une mense particulière qui devait suffire à de nombreuses aumônes; en 1303, l'abbé Austorg & le chapitre décidèrent qu'à l'avenir on nourrirait tous les jours dans le monastère jusqu'à treize pauvres, qui recevraient le pain, la viande & le vin, en quantités égales aux portions des religieux. L'aumônier dut supporter une partie de cette nouvelle charge; la congrégation se chargea du reste.

Quand l'abbaye devint église cathédrale, la première dignité du chapitre fut donnée à un prieur-mage (*major*); en 1525, lors de la sécularisation, il était nommé & révoqué par l'évêque; mais au quatorzième siècle, d'après une transaction confirmée par le pape Clément VI, il semble avoir été nommé par l'évêque & le chapitre de concert. Ce dignitaire qui, par sa position, par les priviléges attachés à sa charge & par le pouvoir dont il était revêtu, était certainement le second personnage de la communauté, eut avec l'évêque de nombreux démêlés, notamment pour le droit de punir les excès & les fautes des membres du chapitre. Ce droit de punition & de première connaissance lui avait d'abord été assuré par un acte de l'évêque Guillaume (octobre 1332); ce prélat avait déclaré formellement que, à moins de crime énorme commis par un des religieux de Saint-Théodard, son official ne pourrait juger qu'en cas d'appel; mais, malgré cette concession, ce privilége fut toujours contesté par les évêques aux quatorzième & quinzième siècles & donna lieu à des querelles fréquentes, qui amenèrent naturellement de nombreuses transactions, toujours inexécutées & toujours renouvelées. C'est ainsi qu'un accord de 1350, restrictif de celui de 1332, déclara que le prieur n'aurait droit de juridiction & de correction que dans certains cas, l'évêque se réservant toujours le droit d'appel. Du reste, le même acte accordait à ce dignitaire d'autres priviléges : présidence du synode en l'absence de l'évêque, droit d'y faire des ordonnances & des statuts, usage des vêtements sacerdotaux, &c. — Au-dessous du prieur-mage était le prieur claustral, nommé & révoqué par l'évêque (d'après la bulle de 1525). — Les officiers claustraux étaient le camérier, le sacristain, l'aumônier, à la charge duquel on unit, en 1410, le prieuré de Montalzat qui en dépendait depuis longtemps, l'infirmier, le préchantre & l'ouvrier. — Quant aux religieux (car le chapitre resta soumis à la règle de Saint-Benoît jusqu'à sa sécularisation), un acte de l'évêque Guillaume, d'octobre 1332, en fixa le nombre à trente; cette décision fut approuvée par le pape Clément VI. Mais, plus tard, la diminution des revenus de la mense capitulaire amena à Montauban, comme dans toutes les églises cathédrales du Languedoc, la réduction de ce chiffre; au commencement du seizième siècle, la portion canoniale était fixée à un minimum de soixante ducats, & dans ce cas, le nombre des religieux ne pouvait être supérieur à vingt. En 1512, il fallut que Léon X chargeât, par un bref, l'archevêque de Toulouse d'empêcher l'évêque de Montauban de transgresser ce règlement. — Enfin le personnel du chapitre se complétait, avant 1525, par dix chapelains, présentés par le chapitre & nommés par l'évêque.

En 1525, date de la sécularisation de la communauté, elle avait subi une grande décadence. L'agrandissement des villes, qui rendait la vie contemplative difficile à pratiquer au milieu de quartiers populeux & bruyants, l'état matériel des bâtiments claustraux qui, faute d'espace, ne pouvaient plus être ni agrandis ni reconstruits, enfin l'insuffisance des revenus qui forçait les religieux à demander à leur fortune personnelle une partie de leur subsistance, tels sont, pour Montauban comme pour la plupart des autres cathédrales, les

principaux motifs allégués par la bulle de sécularisation; il faut y ajouter le relâchement de la discipline, le dégoût de la vie régulière qui avait envahi les églises cathédrales tout autant que les abbayes. Cette réforme, réclamée par le chapitre & par l'évêque, était souhaitée par le roi, & François Ier autorisa, en 1524, deux des religieux à aller en chercher la bulle à Rome, malgré les défenses expresses portées par lui-même. A partir de cette époque il y eut donc, à Montauban, deux dignitaires, le prévôt & l'archidiacre majeur, deux personnats, l'archidiacre mineur & le préchantre. Au-dessous, vingt, puis bientôt douze prébendes, dont quatre appartiennent aux officiers, vingt-quatre chapelains, un maître de chant & un chœur de musique, six enfants de chœur & un bedeau. En 1552, la collation des huit canonicats simples fut attribuée, pour les quatre de la gauche du chœur (côté de l'évêque), à celui-ci, pour les quatre de la droite (côté du prévôt), au chapitre, sur la présentation du chanoine de semaine. Les dignités & les personnats durent être conférés par l'évêque seul.

Saint-Étienne du Tescou. — Sur l'emplacement de cette église existait, au treizième siècle, un hôpital administré par l'évêque; en 1248, l'évêque de Toulouse, Raimond, en nomma administrateur un certain Guillem Turtone, qui promit, à genoux, d'agir avec fidélité & de garder envers lui une exacte obéissance. En 1260, il est encore mentionné; mais l'absence de documents originaux ne permet de rien savoir de plus sur cet établissement pendant le reste du siècle. Enfin, au quatorzième siècle, il reparaît, & une bulle de Jean XXII, du 8 août 1317, l'unit à la mense épiscopale du nouvel évêché de Saint-Théodard. Cette bulle le cite encore comme une église dépendante de l'évêché de Toulouse. Le 18 février suivant, elle est érigée par le même pape en collégiale, &, quatre jours plus tard, un dernier acte règle l'organisation du nouveau chapitre. Voici quelques détails à ce sujet, tirés de la bulle elle-même : il fut composé de douze chanoines ayant entrée & voix délibérative au chapitre; les trois premiers s'appelèrent doyen, sacristain & préchantre; les deux premiers étaient dignitaires, le dernier, officier; venaient ensuite trois hebdomadiers, vingt-quatre chapelains, deux diacres, deux sous-diacres, six clercs mineurs, six enfants de chœur à la nomination du chapitre & révocables par lui. Les douze chanoines ont entrée aux assemblées du chapitre de Saint-Théodard, quand il s'agit d'élire l'évêque. Le doyen de Saint-Étienne est nommé par le chapitre, l'évêque peut y émettre son vote, sans jouir d'aucun privilége; le sacristain & le préchantre sont nommés par l'évêque seul; enfin les canonicats sont conférés tour à tour par lui & par le chapitre. Grâce aux églises que Jean XXII unit tout d'abord à sa mense, le chapitre possédait deux mille livres de revenu, sur lesquelles le doyen percevait deux cent soixante livres, le sacristain & le préchantre soixante-dix, chaque chanoine trente livres; il y avait de plus de nombreuses distributions à dates fixes, dans lesquelles le doyen avait droit à une part double de celle des simples chanoines.

Cette situation privilégiée des chanoines de Saint-Étienne ne fut pas sans exciter des jalousies & des querelles. Quelques mois à peine après son organisation, le pape Jean XXII est obligé d'intervenir auprès de l'évêque Guillaume pour l'empêcher d'inquiéter le chapitre dans la possession de certaines maisons voisines de son église, données puis enlevées par le pape au dernier évêque, Bertrand, & une bulle de Clément VI vint, quelques années plus tard, lui enlever le privilége de prendre part à l'élection de l'évêque. Du reste, cette réforme ne se borna pas à l'église de Montauban; la même bulle enleva un privilége analogue à diverses collégiales érigées par le pape Jean XXII dans les diocèses de Castres, Saint-Papoul & Sarlat. Un autre sujet de querelle avec le chapitre cathédral était la possession par Saint-Étienne du Tescou de l'église paroissiale de Saint-Jacques de Montauban; cette possession assujettissait notamment ses chanoines à une procuration annuelle envers l'évêque, procura-

tion dont l'évêque Guillaume les exempta par actes de 1344 & 1348. Mais, malgré les efforts d'Arnaud, patriarche d'Alexandrie & administrateur perpétuel de l'évêché de Montauban, qui essaya, en 1363, de réglementer la matière, en 1392 une querelle sérieuse s'éleva entre les deux chapitres; il s'agissait de savoir de quelle façon seraient partagées les dépouilles des paroissiens de l'église Saint-Jacques qui se feraient enterrer à Saint-Étienne du Tescou; Pierre Vidal, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, choisi pour arbitre, décida que le quart des sommes payées appartiendrait au chapitre cathédral auquel il faudrait toujours demander l'autorisation de les inhumer; au-dessous de quatorze ans & de douze, suivant le sexe, les personnes enterrées ne donnèrent lieu qu'à une taxe, toujours la même, de deux deniers par tête.

En 1326, le roi Charles le Bel avait pris le chapitre sous sa protection; cela ne l'empêcha pas de se ressentir de tous les malheurs que la France & particulièrement le Languedoc eurent à souffrir pendant la dernière moitié du quatorzième siècle : passage des troupes, invasion anglaise, ravages des routiers, pestes & famines. En 1417, le revenu ne se montait plus qu'à six cents livres tournois, &, pour remédier un peu à cette détresse, l'évêque Raimond dut unir à la mense capitulaire la charge de sacristain; en même temps la congrégation, par une meilleure distribution des revenus, essayait d'éviter les pertes. Les papes vinrent eux-mêmes au secours du chapitre; Martin V chargea l'official de Montauban de lui unir définitivement l'église paroissiale de Saint-Jacques qui, jusqu'alors, n'en dépendait que d'une manière indirecte; la vicairie perpétuelle de cette église fut dès lors supprimée, & une autre bulle du même pape décida que le titulaire actuel, Jean Bajalis, percevrait sa vie durant une pension annuelle de dix livres tournois, payée par les doyen & chanoines du Tescou. L'union de la charge de sacriste à la mense capitulaire fut elle-même confirmée par Nicolas V, & Pie II, en 1458, accorda aux doyen & chapitre le droit de correction sur les prêtres & clercs inférieurs de l'église; cette même bulle nous prouve que le chapitre & tous ses membres étaient exempts de la juridiction épiscopale & dépendaient immédiatement du Saint-Siége. Cette déclaration d'indépendance fut renouvelée, en 1461, par Antoine Mourgues, chanoine de l'église cathédrale de Maguelonne, visiteur apostolique des provinces de Narbonne, Toulouse, Auch & Bordeaux. Le même privilége reçut une nouvelle sanction en 1520; par acte du 10 septembre de cette année, Laurent Alamand, évêque de Grenoble & abbé de Saint-Sernin de Toulouse, juge apostolique de Saint-Étienne du Tescou, défendit aux officiers royaux des sénéchaussées de Cahors & de Montauban de citer pardevant eux les chanoines de cette église, qui étaient directement soumis au Saint-Siége. Ce privilége fut définitivement supprimé par un arrêt du parlement de Toulouse de 1533.

Presque entièrement ruiné par les guerres de religion, Saint-Étienne du Tescou fut, pour ainsi dire, supprimé au dix-septième siècle. En 1667, l'évêque réunit ce chapitre à celui de la cathédrale & les deux congrégations furent confondues, mais les revenus de chacune d'elles restèrent toujours séparés. Les dignités du nouveau chapitre comprirent alors un prévôt, un doyen, un grand-archidiacre & un second archidiacre, tous quatre dignitaires; un grand-chantre, un sacristain & un chantre, personnats; à la suite dix-sept chanoines, huit hebdomadiers, cinquante-deux prébendés des différents ordres, deux bedeaux. Les dignitaires, sauf le doyen, étaient nommés par l'évêque; le doyen, seul élu par ses collègues, lui demandait seulement sa confirmation. Les canonicats du côté de la chaire épiscopale, étaient conférés par lui; ceux de l'autre côté, par le chanoine de semaine; enfin, les officiers du bas-chœur étaient nommés par le chapitre. En un mot, sauf pour le prévôt, les deux chapitres réunis se conformaient aux dispositions de la bulle de sécularisation de 1525.

Au dix-huitième siècle, de l'église du Tescou il ne restait plus que des ruines.

Hôpitaux de Montauban. — Au seizième siècle, la plus grande partie des titres concernant les anciens hôpitaux de Montauban disparurent; nous allons donner, en les abrégeant, les quelques renseignements que les historiens de cette ville, au dix-septième siècle, ont pu récolter çà & là. — C'est surtout au treizième siècle que l'hospitalité se développa à Montauban. En 1266, Guillem Amiel, qui venait de fonder l'église des cordeliers, établit un hôpital dans le faubourg de ce nom; en 1278, Estève La Porte institue l'hospice de Saint-Barthélemi, près la chapelle de ce nom & vis-à-vis les clarisses; un troisième hôpital fut fondé, en 1290, par Arnaud de Parias, dans une maison à lui appartenant, sur l'emplacement où s'éleva plus tard le collége; en 1354, on trouve une chapellenie fondée dans cet hôpital par un certain prêtre, nommé Pierre Roque; quelques années plus tard, en 1292, un nouvel hospice s'élève dans la grande rue de la ville. D'autres maisons, qui datent peut-être de la même époque, ne paraissent que beaucoup plus tard dans les textes; tel est l'hospice de Saint-Blaise, situé près la porte des Carmes, dont l'official permit de changer l'orientation en 1453. L'hospice Saint-Lazare, destiné aux lépreux, comme l'indique son nom, qui possédait une église & de grands bâtiments, & était desservi par un chapelain; il fut plus tard démoli &, sur son emplacement, s'élevèrent des maisons particulières. Celui de Saint-Eutrope, situé hors de la ville, près du couvent des carmes auxquels on le donna, en 1488, pour agrandir leur couvent. Celui de Notre-Dame de Montauriol, voisin de la cathédrale de Saint-Théodard, fut plus tard spécialement réservé aux femmes; l'époque de sa fondation est inconnue. Un hôpital pour les pestiférés fut établi, en 1518, par l'évêque Jean d'Oriole, hors de la ville, sur l'emplacement occupé plus tard par le couvent des capucins; en 1528, le chapitre régla le service religieux de cet établissement; on y bénit un cimetière; les offices divins durent y être célébrés sans surplis ni vêtements sacerdotaux; en temps de peste, il fut permis d'y dire des messes basses pour le salut des malades. Mentionnons en dernier lieu l'hôpital de la Lautié, ainsi nommé d'une tour qui y était attenante; il fut fondé, en 1373, par acte de dernière volonté de Navarre de Montaut, femme de Raimond de Folaudy & dame de Bressols; deux chapelains le desservaient & le régissaient, sous le nom d'administrateurs perpétuels.

En 1548, les revenus de tous ces hôpitaux furent réunis; un peu plus tard, l'hôpital de Parias fut transformé en collége; & les hommes habitèrent l'hôpital de la Lautié, les femmes celui de Notre-Dame. De 1561 à 1615, l'hôpital de la Lautié fut occupé par les réformés; en 1615, on y construisit un temple qui ne fut démoli qu'en 1665.

Dominicains. — Ces religieux vinrent s'établir à Montauban dès 1251; bien accueillis, ils s'installèrent d'abord dans le faubourg de Saint-Étienne, près de l'église du Tescou; mais chassés en 1270 par un débordement du Tarn, ils se réfugièrent dans l'intérieur de la ville & s'établirent dans le faubourg de Saint-Antoine. Il leur fallut pour cela la permission du couvent de Saint-Théodard, dont dépendaient tous ces terrains; ils l'obtinrent, mais sous certaines restrictions que nous allons indiquer & qui prouvent que les moines craignaient les empiétements de ces religieux & entendaient faire constater formellement leur suprématie. Un privilége, fort envié des couvents des ordres mendiants, était celui de faire des processions dans la ville, source abondante d'aumônes & occasion de rivaliser d'éclat avec les autres églises; ce fut seulement après de longues discussions, que cette permission fut accordée aux dominicains; par acte de mai 1360, il fut décidé, contrairement aux prétentions du chapitre cathédral, que les frères prêcheurs auraient le droit de porter la croix aux enterrements, tant dans la ville que dans les faubourgs de Montauban, à condition d'en demander la permission chaque année au prieur-mage, le jour de la fête de saint Théodard, pendant la célébration de la grand'messe. Cet usage était encore observé en 1413. — Ruinés par les religion-

naires au seizième siècle, les dominicains furent rétablis en 1632 & reconstruisirent leur église, en 1661, sur les fondements de l'ancienne; celle-ci avait été commencée en 1278, & consacrée en 1303.

Augustins. — Ces religieux vinrent de Toulouse à Montauban en 1349; ils se firent autoriser par le Saint-Siége, mais le chapitre cathédral fit des difficultés pour les laisser s'établir. Ils demandaient à construire un couvent, à installer un cimetière; après débat, le chapitre donna cette autorisation en fixant l'emplacement sur la paroisse de Saint-Orens, & en y mettant comme condition la célébration d'une messe quotidienne pour le repos des âmes de l'évêque & des religieux, & moyennant une redevance annuelle de deux deniers d'or, payable le jour de l'Assomption par le prieur lui-même au prieur-mage, le tiers des offrandes & le huitième des legs faits par ceux qui y éliraient leur sépulture. En 1416, le chapitre leur accorda encore la permission de faire chaque année, le jour de la fête de saint Théodard, une procession dans la ville avec la croix. Chassés par les réformés en 1562, les augustins ne furent rétablis qu'en 1667, par arrêt du conseil d'État.

Carmes. — Les carmes s'établirent à Montauban en 1280; plus dociles que les autres ordres religieux, ils acceptèrent les conditions que l'abbaye mit à cet établissement; une sentence du 30 novembre 1280, approuvée par Pierre de Milhau, général de l'ordre, & par Bernard Catalan, provincial, décida que ces religieux pourraient bâtir une église & un couvent, & avoir un cimetière, dans lequel ils donneraient la sépulture aux membres de leurs familles & à tous autres, moyennant le tiers des legs & dons & la moitié des offrandes; en 1320, une nouvelle transaction changea cette redevance en une autre de deux pièces d'or, que les religieux durent faire déposer chaque année, le jour de la Saint-Martin d'hiver, sur l'autel de Saint-Martin, pendant la messe & après l'offertoire; il fut de plus décidé que les carmes célébreraient à perpétuité une messe quotidienne dans leur église pour le salut de l'évêque & des prêtres de la cathédrale. En 1384, le chapitre cathédral autorisa le couvent à porter la croix aux funérailles, à condition de demander cette permission chaque année au prieur-mage, le jour de Saint-Théodard, pendant la célébration de la grand'messe. En 1568, l'église des carmes fut complétement détruite; elle fut rétablie en 1632; ils commencèrent par construire une petite chapelle, qu'ils n'agrandirent que peu à peu.

Frères mineurs. — Cet ordre essaya de s'introduire à Montauban dès 1251, mais les religieux ayant refusé d'accepter les conditions que voulait leur imposer l'abbaye de Saint-Théodard, ils furent expulsés par sentence de l'évêque d'Agen, délégué du Saint-Siége; l'acte du légat leur défendait de donner la sépulture à des paroissiens de Montauban & d'usurper les fiefs de l'abbaye. Mieux conseillés, ils revinrent en 1274, & protégés par le vicomte de Montclar, ils s'établirent en observant les conditions que l'abbaye leur imposa. Un de leurs premiers bienfaiteurs fut un bourgeois de la ville, Guillem Amiel, qui les aida à fonder leur église. En 1348, ils transigèrent avec le chapitre cathédral, & s'engagèrent à lui payer la portion canonique, soit le quart de toutes les oblations & le dixième des legs que leur feraient les gens enterrés dans leur couvent. En 1361, ils obtinrent du même chapitre cathédral la permission de porter la croix aux enterrements dans l'intérieur de la ville; il fut soigneusement stipulé que cette permission ne serait jamais valable que pour un an & devrait être renouvelée par le prieur-mage à chaque nouvelle fête de saint Théodard. Chassés par les protestants, en 1562, ils furent rétablis par un arrêt du conseil en 1631, à la place des récollets, qui déjà s'étaient emparés du couvent. Un peu plus tard, leur couvent fut reconstruit.

Commanderie de Saint-Antoine. — Les frères de l'ordre de Saint-Antoine vinrent s'établir à Montauban en 1346, avec l'autorisation du pape; ils occupèrent l'an-

Note 157

cien hôpital de Villenouvelle ou du Fossat, & obtinrent du chapitre cathédral la permission de construire une chapelle, un couvent & de faire un cimetière, moyennant l'hommage, une redevance annuelle de trois florins payable à la Purification, la célébration de messes pour le salut des membres de la cathédrale, &c.; cette redevance était encore payée en 1416.

Clarisses. — Le premier établissement des clarisses à Montauban date du temps d'Alphonse de Poitiers. Installées d'abord en dehors de la ville, elles furent forcées d'y rentrer à l'époque de la guerre des Anglais. En 1368, elles acquirent d'un certain chevalier, nommé Géraud Molinier, une maison, dans laquelle le chapitre cathédral, toujours jaloux de ses droits de prééminence, leur permit d'avoir seulement une petite cloche intérieure & un autel; elles ne purent y célébrer certains offices, ni y bâtir d'église ou établir de grosse cloche; enfin il fut stipulé, qu'aussitôt la guerre finie, elles retourneraient dans leur ancien monastère. L'abbesse s'appelait à cette époque Marie de Penne. Comme les autres communautés religieuses de la cité, le couvent des clarisses devait une redevance annuelle de deux livres tournois au chapitre de Saint-Théodard pour prix du terrain qui lui était alloué, & cette redevance était encore acquittée en 1415. Appauvri par les malheurs de la fin du quatorzième siècle, le couvent eut recours à des réunions & obtint de Grégoire XII celle du prieuré de Montech. Chassées en 1561 par les religionnaires, les clarisses revinrent en 1631 & s'installèrent d'abord dans la maison occupée ensuite par les carmélites; un peu plus tard, l'ancien couvent fut rebâti sur de vastes proportions; il pouvait contenir de trente à quarante religieuses.

Capucins. — Ils étaient établis dans le faubourg de Montmirail; venus pour une mission en 1629, ils furent chassés par la peste; en 1630, cet emplacement leur fut donné par le roi; en 1631, le duc d'Épernon leur donna huit mille livres tournois pour aider à la construction des bâtiments. Comme toutes les autres congrégations, ils étaient soumis au chapitre cathédral.

Carmélites. — Elles s'établirent en 1634, avec le consentement de l'évêque & des habitants; ces religieuses pouvaient être de trente à quarante.

Les *ursulines* dataient de 1639; les *filles de l'Enfant-Jésus*, chargées de l'éducation des nouvelles catholiques, s'installèrent vers 1675.

Le séminaire du diocèse fut d'abord établi à Castelferrus; fondé par un prêtre, en 1655, il fut autorisé par lettres patentes de 1656, & transféré à Montauban en 1660; il était dirigé par les prêtres de la Mission. [A. M.]

NOTE CLVIII

Note 158

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Montpellier.

L'ANCIEN siége épiscopal[1] de Maguelonne, transféré au seizième siècle dans la ville de Montpellier, date d'une haute antiquité. Un peu plus loin, nous rappellerons les vicissitudes subies par l'ancienne cathédrale & son chapitre depuis les dévastations de Charles Martel jusqu'aux démolitions de Louis XIII; il nous faut, pour le moment, indiquer sommairement & d'après des travaux plus modernes que ceux des Bénédictins, la situation des évêques de Maguelonne dans cette ville de Montpellier, dont l'importance finit par devenir prépondérante.

On sait que la ville de Montpellier, qui

[1] Nous avons principalement employé, dans les notices qui suivent, l'excellent travail de M. Germain sur *Maguelonne sous ses évêques*, l'*Histoire de la commune de Montpellier*, du même auteur, & pour les établissements de moindre importance, l'*Histoire* de d'Aigrefeuille, publiée au siècle dernier.

comprenait alors deux cités distinctes, dépendait directement de l'évêque pour une partie, appelée Montpellieret, & relevait de lui pour l'autre, inféodée à la puissante famille des Guillem. Malgré des difficultés sans cesse renouvelées, malgré les causes de discorde que fit naître, au douzième siècle, l'établissement de la commune, tant que l'évêque n'eut en face de lui qu'un simple seigneur, il put maintenir & faire respecter sa suzeraineté temporelle. Mais lorsqu'aux Guillem eurent succédé les princes d'Aragon, & surtout quand la seigneurie de Montpellier fut tombée entre les mains de Jayme I, les difficultés devinrent de plus en plus grandes. Incessantes discussions, querelles quotidiennes soulevées par les officiers des deux juridictions, empiétements de celle du roi sur le domaine de l'évêque, tel est le tableau que présente l'histoire de Montpellier pendant plus de quarante ans. La suzeraineté de l'évêque devient illusoire & Montpellieret lui-même menace de lui échapper.

Il eut alors recours à un moyen analogue à celui qu'employait au même moment l'abbé de Pamiers contre le comte de Foix : il appela à son aide le roi de France & lui céda des droits qu'il ne pouvait défendre. Dès 1255, Gui Foucaud avait amené Pierre de Conques à se reconnaître vassal de la couronne pour la ville de Montpellier & ses dépendances; en 1260, le roi d'Aragon se reconnaît vassal de l'évêque, par conséquent arrière-vassal du roi; à partir de cette époque, la puissance royale entre à Montpellier; par le droit d'appel, largement pratiqué par les sénéchaux de Carcassonne & de Béziers, par des réclamations toujours nouvelles, elle finit par s'imposer aux deux parties. Bientôt, à la suite de violents démêlés avec l'administration consulaire pour la perception des tailles, l'évêque Bérenger de Frézol prend une grande résolution &, par acte de mars 1293, Philippe IV devient maître de la ville de Montpellieret, du château de Lattes & suzerain de Montpellier. Le roi de Majorque devenait ainsi vassal du roi de France, & c'est de cette époque que date réellement la réunion de cette ville à la couronne; la confiscation de Philippe VI ne fut que la consécration d'un fait accompli.

Chapitre de Maguelonne. — Par suite de l'abandon de l'île de Maguelonne par le clergé, à cause des déprédations de Charles Martel, le service divin y était resté plusieurs siècles à peu près complétement négligé; en vain, vers 1033, Jean XIX avait-il essayé de ranimer le zèle des fidèles & de ramener à Maguelonne les chanoines retirés soit à Villeneuve, soit à Substantion, rien n'avait pu réussir dans ce sens quand le célèbre évêque Arnaud vint tenter de fixer à jamais la congrégation cathédrale dans cette île déserte. Nous n'avons pas à raconter dans tous ses détails l'histoire de cette restauration; d'autres, plus habiles que nous, ont déjà étudié cette restauration, dont les chartes & deux chroniques puisées aux sources les plus authentiques permettent de donner une histoire complète & claire. L'évêque Arnaud, par une série de donations, assura la subsistance de sa congrégation réformée, ferma le canal qui servait de route aux pirates sarrasins, entoura l'île de murailles pour y ramener la sécurité & relia l'île à la terre ferme par une solide jetée.

Continuée par Godefroid, successeur d'Arnaud, cette œuvre de restauration était achevée à la fin du même siècle, & en 1095, Urbain II confirma l'établissement de la vie régulière à Maguelonne, le droit aux chanoines d'élire l'évêque & de gouverner le diocèse pendant la vacance du siége & constitua, à côté de la mense épiscopale, une mense capitulaire absolument indépendante. En même temps, par suite de la donation du comté de Melgueil à l'Église romaine, l'évêque & le chapitre de Maguelonne voyaient s'éloigner le seul pouvoir séculier qui pouvait leur faire ombrage, se trouvaient dès lors placés sous la dépendance immédiate du Saint-Siége & tiraient de nouveaux revenus de la ville de Montpellier, sans cesse grandissante.

Au douzième siècle, la communauté obtint la confirmation de ses priviléges & de ses possessions; en 1155, Adrien IV, en 1155 & 1156, Louis VII, lui assurèrent la jouissance de nombreux domaines; leurs

actes énumèrent parmi ces domaines l'île de Maguelonne avec ses dépendances, Villeneuve, Gigean, Ganges, Montpellier, &c. Mais cette prospérité toujours croissante, la position exceptionnelle de Maguelonne & de Montpellier, centres de la résistance, puis de la réaction catholique pendant la domination des Montfort, amenèrent aussi le relâchement dans la discipline & dans le régime intérieur du chapitre; les querelles entre les différents dignitaires devinrent de plus en plus fréquentes, les rapports avec l'évêque plus tendus; l'épiscopat de Jean de Montlaur ne fut guère qu'une longue lutte entre lui & le prévôt, lutte dans laquelle le Saint-Siége dut plus d'une fois intervenir; Alexandre III, puis Célestin III durent à plusieurs reprises empêcher le prélat de s'immiscer dans l'administration intérieure de la communauté & séparer de plus en plus la mense capitulaire de celle de l'évêque. Toutefois, loin de nuire à la fortune du chapitre, ces divisions semblent au contraire l'avoir favorisée, en forçant les prévôts à rendre leur administration plus exacte, à prendre un soin plus scrupuleux des intérêts temporels des chanoines pour éviter les reproches de leurs éternels ennemis. En 1208, Philippe Auguste, en 1228, Grégoire IX, confirment les dernières acquisitions du chapitre, & un des résultats de la guerre des albigeois est de lui assurer la possession définitive du comté de Melgueil.

Pendant le treizième siècle, la décadence de la congrégation devient de plus en plus évidente; dissensions intérieures, querelles pour les élections, intervention perpétuelle des papes, qui sont souvent forcés de mettre fin à des discussions scandaleuses, tel est le tableau que présente son histoire à cette époque; au commencement du quatorzième siècle, ces discordes intérieures cessèrent, & les statuts de 1331, publiés de nos jours, vinrent régler les devoirs & les droits de chacun.

Ces statuts, les plus complets que l'on ait pour une époque aussi ancienne, règlent dans le plus grand détail les devoirs de chacun des officiers du chapitre; ils indiquent, avec un luxe inouï de prescriptions, les redevances & services dus par chacun d'eux. A la tête, au-dessous de l'évêque, nous trouvons le *prévôt*, administrateur suprême du temporel de la maison; en 1161, une transaction, confirmée par Alexandre III, lui attribue la nomination du cellérier & la garde des prieurés vacants; d'autres actes un peu postérieurs règlent la nomination des archidiacres & des prieurs, nomination dans laquelle le premier rôle lui revenait. Son élection appartenait au chapitre, & l'évêque ne pouvait l'excommunier ou le suspendre que du consentement des chanoines (bulles d'Alexandre III du 22 juin 1164 & du 12 février 1165-6). Le même pape, par diverses autres bulles, chercha à régler d'une manière définitive les rapports de ce fonctionnaire avec l'évêque & avec le chapitre, lui donna le droit de régir les domaines de la congrégation, sans pouvoir toutefois les aliéner, le rendit indépendant de l'évêque, en ne le soumettant qu'à la double juridiction de celui-ci & du chapitre, tout en l'obligeant à leur rendre annuellement compte de sa gestion. Enfin un compromis, amené par le cardinal-évêque d'Albano, Henri, légat du pape contre les hérétiques albigeois, lui accorda au sein du chapitre l'autorité spirituelle, sous la surveillance de l'évêque, & en remplacement du prieur majeur, dont la charge demeura supprimée. (Confirmé par le Saint-Siége en 1188 & 1193.)

Les statuts de Jean de Vissec, de 1331, pour le prévôt comme pour les autres dignitaires du chapitre, ne changèrent rien ou presque rien à son pouvoir spirituel, ils ne firent guère que déterminer exactement les charges & fonctions intérieures auxquelles il dut suffire. Attentifs principalement au bien-être des chanoines & à la bonne administration des revenus, ils fixent exactement la qualité du pain que le prévôt devra livrer au chapitre, en vertu de sa charge, le nombre des plats qui figureront aux repas solennels qu'il lui doit aux différentes époques de l'année, les réparations qu'il devra faire à l'église & aux lieux réguliers; ils stipulent les meubles & objets de toute espèce dont l'entretien lui incombe. A lui le soin de recevoir les lépreux venus dans l'île, de tenir un ser-

viteur toujours prêt à recevoir charitablement les pauvres & les personnes nécessiteuses; enfin, c'est encore à lui qu'on demande le plus de ces *misericordiae* ou pitances qui, à certains jours de l'année, venaient s'ajouter à l'ordinaire des chanoines, jugé trop exigu.

Sous le prévôt étaient deux officiers, le cellérier & le réfectorier; le premier, nommé par le prévôt, nommait le second; ils avaient l'intendance de la domesticité & des officiers inférieurs, & remplaçaient le prévôt dans l'accomplissement de ses fonctions.

Le prieur claustral fut créé en 1187 par Urbain III, pour remplacer l'ancien prieur majeur, dont l'existence avait amené de longues luttes avec l'évêque pour la juridiction spirituelle, avec le prévôt pour la juridiction temporelle. Le prieur claustral ne fut qu'un intendant, ne posséda aucune juridiction spirituelle, & l'accord put se rétablir.

Le précenteur fut créé, en 1197, par bulle de Célestin III, qui donna au prévôt le droit de l'instituer en prenant l'avis du chapitre & de l'évêque; ce nouveau dignitaire eut place dans le chapitre immédiatement après les archidiacres & le sacristain. Le prévôt fut chargé de lui composer un revenu suffisant.

Le chanoine bibliothécaire, mentionné par les statuts de 1331, avait la garde de la bibliothèque & devait l'entretenir de livres & de reliures; sous lui étaient un scribe & un relieur. Le même officier devait fournir les chanoines de papier & d'encre & généralement de tous les menus objets en parchemin.

Le chanoine cuisinier était chargé de l'approvisionnement de la table canonicale & du soin de régler le menu.

Les statuts de 1331 donnent aussi avec des détails réellement excessifs le menu de chaque jour & de chaque époque de l'année, preuve de la décadence de cette congrégation, pour laquelle l'intérêt matériel, le soin du bien-être devenait la chose importante. Le chanoine cuisinier acquérait & entretenait le mobilier de la cuisine.

Le vestiaire, avant 1247, était le titre canonical du prieur de Saint-Firmin de Montpellier; l'importance de cette charge ayant amené des querelles intérieures, l'évêque Rainier en fit une charge spéciale, conférée par le prévôt. Comme son nom l'indique, cet officier était chargé de l'habillement des chanoines, qui pouvaient, à leur gré, le recevoir en nature ou en argent, de l'entretien de la buanderie, de celui du coureur chargé d'annoncer dans toutes les églises du diocèse la mort de chaque chanoine du chapitre, & enfin de l'entretien des ensevelisseurs.

L'infirmier veillait, comme l'indique son nom, à l'entretien des chanoines malades, aux aliments, aux remèdes, &c., qu'il leur fallait, ainsi qu'à l'entretien d'une partie des bâtiments claustraux.

L'aumônier est chargé du service des pauvres; il rassemble les restes qu'il doit leur donner, & les vêtements & autres objets dont on leur fait aumône. Enfin, il prépare tout ce qu'il faut pour la cérémonie du *mandatum* ou lavement des pieds.

L'ouvrier était chargé de l'entretien de l'église cathédrale & de tous les bâtiments situés en deçà de ce qu'on appelait les *Portes de Fer;* les bâtiments situés hors de cette enceinte étaient réparés par le prévôt & par les autres officiers.

Le sacristain a l'entretien du mobilier ecclésiastique, la fourniture des cierges, le soin de conserver en bon état les livres de chœur.

Le pontonnier, huitième & dernier dignitaire du chapitre, qui n'existait que dans celui de Maguelonne, était chargé de l'entretien du grand pont qui reliait l'île à la terre ferme; il touchait à cet effet des redevances en nature de la plupart des prieurs dépendants de la mense capitulaire.

Le chapitre, outre les dignitaires, comprenait trois séries de personnes : les chanoines, admis au chapitre, prenant leur part de toutes les miséricordes & jouissant de tous les priviléges; les convers dits de la soutane; enfin les donats de la communauté. Ces donats, comme leur nom l'indique, étaient des laïques qui se donnaient à la communauté, corps & âme, & lui assuraient quelquefois la possession

immédiate, le plus souvent la propriété éventuelle de leurs biens. Plus une communauté était puissante, plus les donats y étaient nombreux; pour les espèces diverses de ces donations qui, à la longue, prirent la forme de vrais contrats, nous renverrons à la *Note* sur le diocèse de Narbonne où, à propos de l'hôpital de cette ville, nous en donnons de nombreux exemples.

Tel était, au quatorzième siècle, l'état de cette grande communauté, d'après les statuts de 1331, publiés par M. Germain. On y voit le chapitre déjà arrivé à cette décadence qui devait amener la chute & la ruine définitive des chapitres réguliers : querelles intestines perpétuelles, en dépit de règlements toujours renouvelés, richesses & bien-être extrêmes entraînant le relâchement de la discipline, chez beaucoup la dissolution des mœurs. Ajoutons-y la situation particulière du chapitre de Maguelonne, qui, habitant une île isolée, n'avait ni les distractions qu'entraîne avec soi une grande ville, ni la surveillance salutaire que la population peut souvent exercer. De là des désordres & des scandales que l'on ne put faire cesser que par une double mesure : translation du chapitre à Montpellier, depuis longtemps véritable métropole du diocèse, & sécularisation. Les deux mesures furent prises en même temps, à la requête de François I, qui, dans un voyage en Languedoc, avait été frappé de l'isolement de l'île de Maguelonne, de l'incommodité qui en résultait pour les chanoines & le clergé du diocèse, des dangers que les incursions des pirates leur faisaient courir. On résolut d'établir la cathédrale dans l'ancien collége Saint-Germain, qui dépendait de Saint-Victor de Marseille; l'abbé de ce dernier monastère y consentit sans trop de difficulté, à la requête du chancelier Duprat, & le 27 juillet 1536, Paul III décida tout à la fois la translation du chapitre & sa sécularisation.

Le nouveau chapitre comprit quatre dignités : prévôté, grand-archidiaconat, archidiaconats de Valence & de Castries; quatre personnats : sacristie, aumônerie, ouvrerie & chant; seize chanoines majeurs & trente-deux mineurs disparaissant par voie d'extinction. L'évêque conserva voix préopinante & jouit d'une double prébende. La collation de la prévôté, des différentes dignités & des personnats appartint au chapitre, sauf quelques tours de faveur réservés au prévôt & à l'évêque.

A partir de ce moment, Maguelonne fut absolument abandonnée; on y conserva bien pendant quelque temps un chanoine chargé d'y célébrer le service divin; mais sa constance finit par se lasser; les guerres de religion & les luttes qui déchirèrent Montpellier la firent déserter. Enfin, dans l'année 1632, Louis XIII, craignant de voir cette île fortifiée devenir soit un lieu de descente pour les ennemis extérieurs, soit une citadelle pour les rebelles de l'intérieur, en ordonna la destruction & compléta ainsi l'œuvre commencée neuf cents ans auparavant par Charles Martel, interrompue heureusement par les chanoines & les évêques du moyen âge.

Églises paroissiales de Montpellier. — Elles étaient au nombre de trois, depuis le treizième siècle : *Saint-Firmin, Saint-Denis* & *Notre-Dame des Tables;* nous allons donner quelques détails sur chacune d'elles, en indiquant les principales annexes qui en dépendaient.

Saint-Firmin. — Église primitive de Montpellier. On attribue son érection en paroisse à l'évêque de Maguelonne, Argemire, qui vivait dans les premières années du règne de Louis le Pieux. Le prieur qui la desservait était toujours pris parmi les chanoines de Maguelonne. Plus tard, à cause de l'accroissement extrême de la population, on fonda des annexes à cette paroisse, annexes qui dépendirent toujours étroitement de l'église mère. Les desservants de ces annexes, ainsi que ceux de différentes chapelles des faubourgs de la ville, étaient tenus envers Saint-Firmin & son prieur à certains devoirs honorifiques, à des marques de respect & de sujétion lors des grandes fêtes & des processions solennelles de l'église. Le prieur avait, comme l'évêque, un official qui jugeait pendant six mois de l'année, l'official

de l'évêque jugeant seul pendant les six autres mois. L'église fut détruite durant le seizième siècle, & il n'en reste plus que des débris.

Les annexes de Saint-Firmin étaient : *Saint-Paul,* dont la fondation remonte, d'après d'Aigrefeuille, au onzième siècle. Au quatorzième siècle, le vicaire, devenu perpétuel & non plus amovible, prit le titre de prieur. Cette église fut, après la destruction de 1562, occupée d'abord par les observantins, ensuite par les trinitaires. — *Saint-Mathieu;* on rapporte aussi sa fondation au onzième siècle. Les religionnaires s'en emparèrent dès 1559; les dominicains s'y installèrent lors de leur retour à Montpellier, de 1617 à 1626. — *Saint-Thomas* date à peu près de la même époque que les précédentes. — *Saint-Guillem,* construit au douzième siècle par les seigneurs de la ville; destiné d'abord au service d'un hôpital, il servit d'annexe quand les biens de cet hôpital eurent été donnés par le roi Jayme I aux religieuses de Saint-Félix de Monseau; l'église, du reste, servait à ces dernières. Elle fut démolie en 1560, & ne fut pas reconstruite. L'emplacement appartenait aux religieuses de Prouille.

Saint-Denis. — C'était la paroisse de Montpellieret. Elle existait dès le onzième siècle & est mentionnée par l'évêque Godefroi en 1080. Comme celui de Saint-Firmin, le prieur en était pris parmi les chanoines de Maguelonne. Elle fut détruite par les religionnaires; les biens de la mense curiale & priorale furent réunis plus tard à celle de Notre-Dame des Tables.

La principale annexe de Saint-Denis était l'église de Sainte-Foi; elle servit aux paroissiens de Saint-Denis habitant l'intérieur de la ville jusqu'à l'érection de Notre-Dame des Tables en paroisse; elle y fut réunie par Grégoire IX; mais cette union ne fut définitive que beaucoup plus tard. De prieuré, elle devint une simple chapelle, desservie par quatre chapelains & dotée par les consuls. Le service y fut interrompu par l'arrivée des religionnaires, comme partout à Montpellier, & ne fut repris que plus tard; une confrérie de pénitents finit par s'y établir.

Notre-Dame des Tables. — Cette église, dont l'origine est inconnue & qui ne paraît pas avant 1143, était proprement la chapelle consulaire, l'église de la commune. C'est dans son enceinte que se passèrent la plupart des actes importants de la vie municipale de Montpellier; c'est là que les consuls vinrent rendre grâces de tous les événements heureux, faire des vœux & des processions pour détourner de la ville les pestes & les fléaux. Il s'y tint un grand concile en 1214, & elle fut longtemps célèbre comme lieu de pèlerinage; les inquisiteurs y envoyaient les hérétiques repentants auxquels on imposait de petits pèlerinages. En 1216, de simple chapelle elle devint paroisse, & la consécration en fut effectuée par une réunion d'évêques & d'ecclésiastiques, en 1230, au milieu d'un concours de pèlerins. Le desservant s'appelait prieur & était pris parmi les chanoines de la cathédrale. Comblée de priviléges spirituels & temporels par les papes, enrichie de reliques & de merveilleux ouvrages d'orfévrerie par la dévotion des consuls & des habitants, elle était la première église de Montpellier quand les religionnaires arrivèrent, en 1561. Détruite presque entièrement, dépouillée de ses trésors, elle fut complétement renversée au siècle dernier, & il n'en reste plus que de rares vestiges. Le culte y avait été rétabli dès 1602; en 1655, la nouvelle église avait pu être dédiée & consacrée. Elle remplaça dès lors les paroisses de Saint-Firmin & de Saint-Denis & on y réunit, en 1658, les biens de ces diverses églises.

Outre ces trois églises & leurs annexes, la ville de Montpellier renfermait encore quelques établissements religieux de moindre importance, sur lesquels nous allons dire quelques mots. — *Saints-Côme & Damien,* chapelle mentionnée dès 1144, & qui servait de lieu de réunion à la corporation des chirurgiens. — *Saint-Nicolas* est indiqué par des actes des années 1103, 1118, 1139, 1150. Le chapelain, qui prenait le titre de prieur, dépendait de Saint-Firmin; cette église fut démolie au seizième siècle. — *Sainte-Croix;* elle fut construite dans le cours du douzième siècle par Guillem, fils

d'Ermessinde; il lui donna de nombreuses reliques qu'il avait rapportées de la Terre Sainte (1146). L'église, desservie par un chapelain & son clerc & suffisamment dotée par le fondateur, fut consacrée en 1200 par le légat apostolique, cardinal de Sainte-Prisque. La collation appartint au prieur de Saint-Firmin, à partir de 1151. Démolie en 1562, Sainte-Croix fut rebâtie en 1607 par la confrérie des pénitents, & bénie en 1609; mais elle fut de nouveau pillée par les protestants, en 1621, & ne fut plus reconstruite. — *Saint-Pierre de la Salle* faisait partie du palais épiscopal de Montpellier & était contiguë à la grande salle, d'où son nom. Elle fut démolie par les protestants. L'emplacement en fut d'abord donné au collége des jésuites; plus tard, en 1680, il fut vendu & employé à des constructions particulières. — *Sainte-Marie de Lèzes*, église des templiers, au lieu dit le Grand-Saint-Jean, consacrée par l'évêque Gautier, au commencement du douzième siècle; détruite en 1562. — *Saint-Martin de Prunet* existait dès le douzième siècle; en 1159, Guillem, fils d'Ermessinde, lui fit rendre des bois de charpente qu'il y avait enlevés pour s'en servir pendant le siége de la ville. Le prieur de Saint-Firmin nommait le chapelain; détruite en 1562, elle ne fut pas reconstruite & devint une ferme du chapitre cathédral.

Notre-Dame du Palais. — Cette église fut construite entre 1141 & 1146, par Guillem, fils de Sibille, seigneur de Montpellier; elle fut consacrée, à cette dernière date, par Raimond, évêque de Maguelonne; en 1162, Alexandre III, alors de passage à Montpellier, l'exempta de la juridiction épiscopale & de l'effet des sentences d'interdit & d'excommunication. En 1202, elle était desservie par un chapelain majeur, un sacristain & plusieurs clercs; par son testament de cette même année, Guillem VIII y ajouta un chapelain, un diacre, un sous-diacre & un sonneur de cloches ou *escalopier*. Érigée en collégiale, grâce à Jayme le Conquérant, elle devint la Sainte-Chapelle de Montpellier; en 1365, les consuls de la ville y fondèrent une confrérie sous l'invocation de saint Onufre. Louis XII lui accorda des lettres de protection en 1510, & décida qu'à l'avenir les réparations & le service de cette église seraient payés par le trésor royal. Elle fut détruite au seizième siècle &, pendant soixante ans, les chapelains ne touchèrent rien; ce n'est que plus tard qu'ils purent rassembler quelques débris de leurs anciens revenus[1].

La Trinité. — Cette église fut fondée par le cardinal Raimond de Canillac, ancien prévôt de l'église de Maguelonne, & son existence fut confirmée par Grégoire XI, en 1372. Mort avant d'avoir pu compléter son œuvre, le fondateur laissa ce soin à ses successeurs, qui choisirent un emplacement convenable dans l'île de Maguelonne, près la cathédrale, & y construisirent des bâtiments suffisants pour douze chanoines, avec un cimetière & une église. Le chef du chapitre, seul dignitaire, portait le nom de doyen, & devait être choisi parmi les chanoines de l'église cathédrale; les deux autres officiers étaient le sacristain & le préchantre. Les chanoines s'appelaient chapelains. En cas de vacance du doyenné, le successeur était nommé par le prévôt de Maguelonne & le prieur de Saint-Firmin. Les chapellenies étaient conférées tour à tour par le prieur de Saint-Firmin & par le baron de Canillac, comme représentant du fondateur; cette collation devait se faire dans le mois qui suivait le décès, sans quoi le prévôt de Maguelonne avait le droit de nomination. Le sacristain & le préchantre étaient nommés par le chapitre. Ces statuts sont de 1376.

La collégiale de la Trinité subsista jusqu'au seizième siècle; restée dans l'île de Maguelonne, après l'émigration de l'évêque & du chapitre cathédral, elle échappa à la destruction de 1562, pour être atteinte en 1568, date de la prise de Maguelonne par les religionnaires. Le service divin fut interrompu jusqu'en 1622, & le temporel usurpé par l'évêque, qui prit le titre de doyen. Aussi dut-on, plus tard, réduire à

[1] Voir M. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. 3, pp. 308-309.

six le nombre des chanoines, y compris le prévôt. En 1643, le chapitre était à l'église de la Loge, plus tard il alla à celle de Sainte-Anne, à la reconstruction de laquelle il contribua. Enfin, en 1687, sur l'invitation qui lui en fut faite par l'évêque, il alla siéger à la cathédrale, & la collation du doyenné fut donnée au prévôt de Saint-Pierre & au chanoine de semaine.

Sainte-Anne. — De simple chapelle, cette église fut érigée en collégiale à la fin du quinzième siècle par le prieur Pierre Aristète (1496). Il demanda la permission d'y installer un chapitre, composé de quatre personnes : un prieur, un sacristain & deux chapelains. La collation de la charge de prieur fut donnée au prieur de Saint-Firmin; celle du sacristain & des deux chapelains à l'évêque de Maguelonne. Continué jusqu'en 1562, le service religieux fut interrompu à cette époque pour n'être repris qu'en 1622; à cette époque, les chanoines s'unirent aux chanoines de la Trinité & de Saint-Sauveur, & reconstruisirent leur église; en 1687, tous furent transférés dans l'église cathédrale.

Saint-Jean. — Ce collége de chanoines fut fondé dans l'ancienne église de Saint-Jean, qui appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, & qui était le siége de leur premier établissement à Montpellier, par Mérauld de Masses, en 1345. Il se composait de quatre prêtres & d'un clerc, y compris le sacristain du Temple. Détruite en 1562, cette église fut reconstruite sur de plus petites dimensions, en 1622, & les chanoines rétablis continuèrent à y célébrer le service divin.

Saint-Sauveur. — Commencée par le cardinal Imbert Dupuy, natif de Montpellier, la construction de cette collégiale fut achevée par ses exécuteurs testamentaires, auxquels il avait laissé ce soin. Cette fondation fut confirmée par Clément VI, en 1349. On y institua douze chapelains, dont les deux premiers étaient dignitaires, l'un prieur, l'autre sacristain; ils avaient à prendre soin de l'hôpital & des pauvres qu'on y recevait. La maison fut démolie au seizième siècle, pendant l'un des siéges de la ville; revenus sous Louis XIII, les prêtres furent unis aux collégiales de Sainte-Anne & de la Trinité, & se cotisèrent pour relever l'église de Sainte-Anne. En 1687, l'évêque les incorpora au chapitre cathédral; mais leur mense continua à être distincte.

Saint-Ruf. — Cette collégiale fut fondée en 1368 par le cardinal Anglic, qui voulait renouveler l'exemple du pape Urbain V, son frère; il en confia le soin à des moines de l'ordre de Saint-Ruf, dans lequel il avait commencé sa carrière ecclésiastique. Elle était destinée à dix-huit jeunes chanoines, qui devaient étudier à Montpellier le droit ou la médecine & desservir l'église, le tout sous la surveillance d'un prieur annuel, nommé par l'abbé de Saint-Ruf. Cette fondation fut confirmée, en 1368, par le pape Urbain, & son auteur Anglic lui légua la plus grande partie de son mobilier, son écurie & des biens importants & considérables. Expulsés en 1562, les chanoines ne revinrent qu'en 1627. Entre cette date & l'an 1645, on construisit le nouveau couvent. Au dix-huitième siècle, il n'y avait plus à Montpellier qu'un prieur, un sacristain & trois chanoines; les étudiants faisaient leurs études à Valence, dans la maison mère. En 1727, l'abbé général de Saint-Ruf essaya de réunir cette maison à la maison mère; il dut renoncer à mettre ce projet à exécution devant les protestations qu'il souleva.

Saint-Germain de Montpellier. — Urbain V, élu pape en 1362, né dans le diocèse de Mende, avait longtemps professé le droit dans la ville de Montpellier & en avait gardé le meilleur souvenir; il résolut d'y fonder un établissement scientifique digne de lui; les travaux commencèrent dès 1364, & la première pierre fut posée solennellement, le 1er octobre de cette année, par les consuls, l'abbé d'Aniane & les officiers royaux. Poussée rapidement, la construction était assez avancée dix-huit mois plus tard pour que le pape jugeât à propos de

la visiter & d'en faire la dédicace. Après s'être fait précéder par de magnifiques présents, Urbain V fit une entrée triomphale à Montpellier, le 9 janvier 1367; il y séjourna deux mois; le *Thalamus* enregistre soigneusement tous les incidents de ce séjour, & ceux qui marquèrent la dédicace de la nouvelle église, qui eut lieu le 14 février suivant. Il ne quitta la ville que pour rentrer à Rome d'où les papes avaient été exilés depuis plus de soixante ans, mettant ainsi fin à la captivité de Babylone. Le soin d'achever le monastère fut laissé au cardinal-légat Anglic, qui consacra la nef, le 11 septembre 1373. Occupé par des moines de l'ordre de Saint-Benoît, le monastère de Saint-Germain devait toujours renfermer, d'après la bulle de fondation, vingt moines conventuels, seize prêtres remplissant les fonctions ecclésiastiques, & seize moines profès, choisis par l'abbé de Saint-Victor de Marseille, supérieur du prieuré; ces derniers devaient étudier la médecine & le droit. La moitié de ce nombre devaient être natifs du diocèse de Mende, patrie du fondateur. A partir du seizième siècle, l'église Saint-Germain servit de cathédrale[1].

Augustins. — On ne sait à quelle époque cet ordre mendiant s'introduisit à Montpellier; ce fut probablement vers la fin du treizième siècle, puisque en 1324 on tint dans leur couvent un chapitre général de l'ordre; des réunions semblables y eurent encore lieu en 1357 & 1430. En 1350, on les voit faire un échange avec l'évêque de Maguelonne, Arnaud de Verdale. En 1367, le pape Urbain V, venant à Montpellier, y séjourna avant de faire dans la ville son entrée triomphale. Le couvent des augustins fut de tous ceux de Montpellier le premier détruit par les protestants; ils l'envahirent dès 1561. Les premiers aussi, ces religieux y rentrèrent en 1624; ils tentèrent d'abord de reconstruire leur couvent sur son ancien emplacement même, mais, ayant échoué pour différentes raisons, ils s'établirent au centre de la ville; leur église fut construite en 1680.

Capucins. — Les capucins furent d'abord installés à Montpellier en 1609; l'évêque Pierre de Fenouillet leur donna un terrain convenable, dont ils ne purent prendre possession à cause de l'opposition des consuls, qui se fondaient sur ce qu'avant les troubles de religion il n'y avait pas de couvent de cet ordre dans la ville. En 1622, nouvel établissement, qui paraît d'abord plus heureux; la ville les accepte, leur accorde une indemnité, & ils acquièrent une maison. Chassés peu après, lors de la rébellion de la ville, ils y rentrent après sa réduction par Louis XIII &, dès 1624, ils achètent d'autres maisons & construisent leur église, que l'évêque consacre l'année suivante. Dans le courant du siècle, ils parvinrent encore à accroître leur couvent, grâce à de nombreuses & utiles acquisitions.

Carmes. — L'établissement des carmes à Montpellier date du milieu du treizième siècle; ce couvent, construit probablement grâce aux libéralités de Jayme I, roi d'Aragon, eut au moyen âge une certaine importance; il s'y tint, aux treizième & quatorzième siècles, quatre chapitres généraux de l'ordre, dans l'un desquels le costume fut réformé. A la même époque, les études y étaient assez florissantes; en 1364, au dire du pape Urbain V, l'école était déjà ancienne, & au quinzième siècle on y compta jusqu'à six maîtres en théologie. En 1361, l'approche des Anglais ayant forcé les habitants de Montpellier à se mettre en état de défense, le couvent des carmes fut sacrifié; il était, à cette époque, situé en dehors des remparts, conformément à la règle des ordres mendiants, & la grande hauteur de son église faisait craindre pour la sûreté des murailles en cas d'attaque des ennemis. L'église & le clocher furent donc démolis, & ce fut seulement six ans plus tard, en 1367, que le pape Urbain V obtint des consuls la permission de les faire reconstruire, mais moins hauts qu'auparavant; lui-même couvrit une partie des frais, &, dès 1369,

[1] Nous empruntons ces détails à l'excellent ouvrage de M. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. 2, pp. 265 & suiv.

un nouveau chapitre général put être tenu dans le couvent ainsi restauré. A cette époque, le nombre des habitants de ce couvent l'avait fait surnommer le *couvent des cent frères*. En 1562, le couvent & l'église furent entièrement détruits & il n'en restait que des débris informes du temps de d'Aigrefeuille. Expulsés de la ville, les carmes n'y rentrèrent qu'en 1627 & ne purent acquérir un local convenable que douze ans plus tard, en 1639. Dans la suite, ayant cédé à l'hôpital général leur ancien enclos, ils purent acquérir des terrains plus vastes & se bâtir une église & des lieux réguliers convenables.

Clarisses de Montpellier. — Le monastère des clarisses de Montpellier ou de Notre-Dame de Paradis fut fondé dans le courant du treizième siècle; il fut peuplé de religieuses damianistes. Cette fondation fut confirmée par le pape Innocent IV, par bulle du 9 février 1251. En 1254, Pierre de Conques, évêque de Maguelonne, lui concéda d'importants privilèges; l'abbaye fut dès lors exempte de la juridiction épiscopale, sous la redevance annuelle d'une livre de cire, & il permit aux religieuses de demander les sacrements à tout évêque catholique fidèle au pape. Le monastère obtint une nouvelle bulle d'Alexandre IV en 1254; en 1267, Clément IV, en 1291, Nicolas IV attachèrent à la visite de l'église des indulgences étendues. Après 1550, le monastère ayant été détruit ne fut jamais rétabli; les biens qu'il avait possédés furent donnés plus tard aux religieuses de la Visitation.

Abbesses.

I. Marie de Terine, abbesse vers 1290. Elle fut appelée à Millau par Raimond, évêque de Rodez, pour y fonder un monastère de son ordre. Elle eut querelle à cette occasion avec le provincial d'Aquitaine, fut excommuniée par lui & dut en appeler au pape.

II. Douce Alaine, est mentionnée en 1437.

III. Constance Anseaume, abbesse en 1491 & 1499.

IV. Catherine de Montbalat, citée en 1505 & en 1521.

Dominicains. — Le couvent des frères prêcheurs de Montpellier fut le troisième de cet ordre en France; il suit de près ceux de Toulouse & de Limoges & date de 1220. Les constructions qui le composaient étaient tellement vastes, leur arrangement intérieur tellement luxueux, que les religieux purent y loger des princes sans la moindre gêne; détruit par les religionnaires au seizième siècle, il laissa de longs souvenirs dans l'esprit des derniers qui le virent. Cinq chapitres généraux s'y tinrent dans l'espace d'un siècle, de 1225 à 1316, & il renferma jusqu'à vingt-quatre religieux de tous pays, pour y apprendre la pharmacie; on peut juger par là du nombre des habitants de ce couvent & de l'impulsion qu'y recevaient les études monastiques. En 1377, on y apporta une relique de saint Thomas d'Aquin, dont la garde fut remise par les consuls aux religieux; la fête de la translation de cette relique donna lieu à une cérémonie annuelle, à laquelle devait assister l'Université. Réformés en 1503, les religieux furent expulsés en 1562 & leur couvent fut alors détruit par les protestants. Ils n'y rentrèrent que plus tard & s'établirent provisoirement dans leur ancienne maison du vestiaire. En 1617, ils reçurent d'un particulier l'église de Saint-Mathieu & s'y établirent. Chassés dès 1621 par les préparatifs du siége de Montpellier, ils n'y rentrèrent pas avant 1626, où le maréchal de Lesdiguières les réinstalla & leur donna quelques biens confisqués sur les rebelles.

Dominicaines. — La fondation d'un couvent de dominicaines à Montpellier fut décidée par le chapitre provincial de l'ordre des frères prêcheurs, tenu à Avignon en 1294. Installé sur le chemin de Celleneuve, un peu au-dessus du couvent des dominicains, ce monastère, dont l'église fut consacrée, en 1296, par Bérenger de Frézol, évêque de Montpellier, compta bientôt jusqu'à trente-quatre religieuses. En 1296, Jacques II, roi de Majorque, leur permit d'acquérir des terres dans les fiefs

tenus de lui, jusqu'à concurrence de la valeur de deux cent cinquante livres de Melgueil; en même temps, le roi Philippe le Bel leur accordait des lettres semblables pour une valeur de deux cent cinquante livres tournois. Craignant les entreprises des grandes compagnies, elles demandèrent à la ville, par l'entremise du cardinal Anglic Grimoard, un emplacement à l'intérieur de Montpellier; les consuls leur cédèrent l'hôpital de Saint-Guillem (1381); la ville, en retour, n'exigeait que des services spirituels, prières & bonnes œuvres. Dès le lendemain, les religieuses prirent possession de leur nouveau couvent. Au commencement du quinzième siècle, les religieuses cisterciennes de Vignogoul voulurent s'unir aux prouillanes & vinrent demeurer dans leur couvent; mais elles durent bientôt se séparer, & une transaction de 1466 régla le partage des biens & des apports respectifs. Au seizième siècle, les prouillanes furent chassées de la ville par les religionnaires. Elles y rentrèrent en 1635, sous la conduite de madame de la Chaise, tante du confesseur de Louis XIV. Ce ne fut qu'après de longues pérégrinations qu'elles parvinrent à se faire restituer leur ancien emplacement; elles y firent reconstruire un vaste couvent, pouvant contenir un grand nombre de religieuses.

Frères mineurs. — L'établissement des franciscains à Montpellier date de la même époque que celui des frères prêcheurs. C'est en 1220 que Jacques I, roi d'Aragon, ou plutôt ses tuteurs jetèrent les fondements d'un vaste couvent de cet ordre, situé près de la porte de Lattes; les constructions étaient terminées en 1230. L'église fut consacrée en 1224 & un chapitre général y fut tenu en 1287. Par sa grande étendue, par la beauté de son architecture, ce couvent était l'un des plus remarquables de l'ordre. Saint Antoine de Padoue y commenta les Écritures saintes, dans les premières années de sa vie, & en 1296, y vint demeurer saint Louis, évêque de Toulouse, fils de Charles le Boiteux, roi de Naples. Ce prince voulait y recevoir l'habit de l'ordre de Saint-François, mais l'opposition de son père empêcha ce projet d'aboutir. En 1366, Urbain V donna au couvent le bras droit de saint Louis de Marseille, & en 1346, la reine de Majorque, Marie, y fut enterrée; on lui éleva dans l'église un somptueux mausolée. Enfin un nouveau chapitre général de l'ordre y fut tenu en 1391.

Mais, avec le temps, la discipline ne fut plus observée dans le monastère avec la même rigueur, les mœurs monastiques se relâchèrent, & en 1525, François I & Clément VII s'accordèrent pour remplacer les anciens frères par des frères de l'Observance. Dès 1438, cet ordre réformé avait un couvent à Montpellier, dans le faubourg de la Saunerie ou de Villeneuve. La bulle de Clément VII les substitua aux conventuels dans les couvents des villes suivantes : Montpellier, Narbonne, Béziers, Limoux, Nimes & Lunel. Les clarisses, en revanche, occupèrent l'ancien couvent des observantins. La maison des frères mineurs fut entièrement démolie en 1562. Malgré plusieurs tentatives, ils ne purent rentrer dans la ville qu'après sa soumission par Louis XIII; la première pierre du nouveau cloître fut posée, en 1631, par le père Antoine Chrétien.

Ordre de Grammont. — Un monastère de l'ordre de Grammont fut fondé, au douzième siècle, dans le voisinage de Montpellier, au lieu de Montauberon. En 1190, le seigneur de Montpellier, Guillaume, fils de Mathilde, lui donna le four du Château (*del Castel*), dans l'intérieur de la ville, ne gardant que le droit de faire cuire le pain nécessaire à sa maison. Cette donation fut confirmée en 1265, par Pierre d'Aragon & son épouse Marie. Jusqu'en 1317, les religieux de Montauberon furent gouvernés par un supérieur nommé *correcteur* ou *curieux*; quand, en 1317, le pape Jean XXII eut érigé le monastère de Grammont en abbaye & réformé l'organisation intérieure de l'ordre, l'établissement de Montpellier devint un des trente-neuf prieurés de l'ordre, & on lui unit trois autres maisons des diocèses de Cahors, Rodez & Avignon. Jamais il ne jouit d'un grand éclat; les guerres du quatorzième

siècle l'empêchèrent de s'accroître & il eut peine à traverser la fatale crise de 1562. De 1580 à 1701, il fut possédé en commende par divers titulaires. A cette dernière date, il fut uni par le roi au séminaire du diocèse, sous réserve du droit de faire entretenir gratuitement dans ce dernier établissement un jeune enfant.

Pères de la Merci. — Cet ordre, fondé en 1218 par saint Pierre Nolasque, ne tarda pas à s'introduire à Montpellier. En 1240, le fondateur fait un voyage dans cette ville, & dès cette époque le couvent dut être commencé, car, neuf ans plus tard, le second grand maître, Guillaume le Bas, passant par sa ville natale, — il était de Montpellier, — cherchait à en activer la construction. Il acquit alors une certaine importance; en 1261, Urbain IV, en 1267, Clément IV, en 1291, Nicolas IV, lui accordèrent des bulles de priviléges & de protection & il devint le collége général de l'ordre en France. Ce monastère fut célèbre par l'étude du droit, & aux treizième, quatorzième & quinzième siècles, il produisit plusieurs juristes & théologiens distingués. Comme toutes les églises de cet ordre, celle de Montpellier était dédiée à sainte Eulalie; elle servait de chapelle à la Faculté de droit. L'arrivée des protestants interrompit l'enseignement, les bâtiments furent entièrement détruits & les religieux périrent ou furent expulsés. Ce ne fut que vers le milieu du siècle suivant qu'ils y rentrèrent, sous l'épiscopat de Pierre de Fenouillet. Les constructions, commencées immédiatement, ne furent achevées que dix ans plus tard & les pères ne s'y réinstallèrent qu'en 1663.

Récollets. — Les récollets, introduits en France en 1592, arrivèrent à Montpellier à la suite de l'armée du roi Louis XIII, à laquelle ils servaient d'aumôniers. En 1633 on les établit à la chapelle de la citadelle, dont ils furent les aumôniers, & dès lors ils cherchèrent à pénétrer dans la ville. Après avoir vainement tenté de s'installer dans l'ancienne maison des clarisses, ils reçurent de M. de Sartre, conseiller à la cour des comptes & des aides de Montpellier, un jardin situé dans les faubourgs (1663). Les constructions, commencées l'année suivante, furent terminées en 1666. La bénédiction en fut faite par l'évêque, au milieu d'une pompe magnifique. Des lettres patentes de Louis XIV vinrent, en 1669, régulariser leur position & leur assurer la libre possession du terrain qu'ils occupaient. Les bâtiments furent achevés dans les dernières années du dix-septième siècle & leur ensemble forma un couvent de grande importance.

Carmes déchaussés. — Cet ordre réformé fut introduit en 1662 & 1663, par l'évêque François Bosquet, avec le consentement & l'appui du conseil de la ville. Installés provisoirement dans une maison particulière, dont une chambre leur servit d'abord de chapelle, les religieux obtinrent ensuite l'ancien cimetière de Saint-Barthélemi, situé dans un quartier tranquille; cette donation fut le fait du chapitre cathédral, des consuls & de divers particuliers. La première pierre des bâtiments fut posée le 30 novembre 1663. L'église, assez somptueuse, fut consacrée par l'évêque Colbert, en 1707.

Religieuses de Saint-Gilles ou *de Sainte-Catherine.* — Ces religieuses, qui observaient la règle de Saint-Augustin & pratiquaient la clôture, étaient installées longtemps avant le quatorzième siècle sur la paroisse Saint-Denis, dans le faubourg de Saint-Gilles; mais on ignore la date exacte de la fondation du monastère. En 1348, leur monastère ayant été détruit par les gens de guerre, fut reconstruit, grâce à un legs de trois mille cinq cents livres, fait par un bourgeois de Montpellier, Bérenger de Mairose, pour servir à la fondation d'un couvent d'hommes ou de femmes. Elles furent établies près de la petite chapelle de Sainte-Catherine, d'où leur vint leur second nom. A cette époque, elles n'étaient plus que six. Elles furent installées par l'évêque, qui bénit & consacra leur autel & leur donna de nouveaux règlements; il fixa leur nombre à vingt & détermina leur vêtement qui de blanc devint noir. La prieure fut élue par le cha-

pitre & confirmée par l'évêque, qui eut sur elle droit de suspension & de destitution. Toute religieuse dut apporter une dot de dix marcs, une rente de vingt livres & un trousseau convenable. La prieure dut payer annuellement au prieur de Saint-Denis une redevance de quatre livres, en signe de soumission, & le confesseur du couvent fut tenu d'assister aux processions de cette dernière paroisse. Expulsées de Montpellier au seizième siècle, ces religieuses n'y revinrent pas; leurs biens furent donnés aux dames de la Visitation & l'emplacement même du couvent fut vendu par celles-ci aux ursulines, qui l'agrandirent de différents côtés.

Trinitaires. — Fondé à la fin du douzième siècle, cet ordre religieux s'introduisit à Montpellier moins de vingt ans plus tard; en 1216, il y était déjà établi, & Honorius III écrivait en sa faveur aux consuls & aux habitants de la ville. Leur maison était située un peu en dehors de Montpellier, dans la paroisse de Saint-Denis. Ils transigèrent avec le prieur de cette église, en 1225, & obtinrent la permission d'avoir un oratoire dédié à saint Maur & desservi par un prêtre de leur ordre, moyennant le paiement des dîmes de toutes leurs terres à l'église de Maguelonne. Dès cette époque était annexé à leur établissement un hôpital dédié à la Trinité. En 1562, le couvent fut envahi par les protestants & il y eut, paraît-il, vingt religieux massacrés. De tous les religieux chassés à cette époque, les trinitaires revinrent les premiers; dès 1623, ils occupèrent la vieille église Saint-Paul, qui leur fut donnée par l'évêque; ils y bâtirent un cloître, une église voûtée & une maison suffisante.

Ursulines. — Ces religieuses furent appelées du couvent de Pézénas par l'évêque Pierre de Fenouillet. Établies d'abord dans un local trop étroit, près de la porte de la Blanquerie, elles ne purent, pendant plusieurs années, vaquer à leur mission, l'éducation des jeunes filles pauvres. Exposées par là au dénigrement public, elles obtinrent enfin de l'évêque une maison spacieuse & commode, située près de Notre-Dame des Tables; après quatre années de séjour & de succès, elles achetèrent, des religieuses de la Visitation, l'ancien couvent de Sainte-Catherine & Saint-Gilles. Dès lors, malgré la mort de l'évêque, leur protecteur, elles parvinrent à s'agrandir & leur utilité évidente, les services qu'elles prodiguaient à la population pauvre de Montpellier, rendirent leur position de plus en plus sûre.

Quelques années après cet établissement, l'évêque de Montpellier, François Bosquet, successeur de Pierre de Fenouillet, voyant les services rendus par ces religieuses dans sa ville épiscopale, résolut de les introduire à Lunel; secondé par le conseil de ville, il fit venir le personnel enseignant de Lodève. Elles arrivèrent à Lunel en décembre 1664. Elles prospérèrent d'abord d'une façon remarquable; mais des maladies successives, le trouble apporté par le passage des gens de guerre & peut-être aussi les affaires des réformés, tout cela décida Charles de Pradel, successeur de l'évêque Bosquet, à les transporter à Montpellier, où elles s'installèrent dans la rue de la Blanquerie, vis-à-vis le couvent de la Visitation (1679). Elles s'y adonnèrent surtout à l'instruction des nouvelles converties. En 1589, elles allèrent s'installer près de Saint-Pierre, dans une grande maison appartenant à M. de Brissac; leur couvent fut dédié à saint Charles. Leur première demeure, qu'on appelait *maison de la Providence*, leur resta toujours & leur servit à donner des leçons publiques.

Visitandines. — Cet ordre de religieuses fut introduit à Montpellier par l'évêque Pierre de Fenouillet qui, pendant toute sa vie, avait été étroitement lié avec le fondateur, saint François de Sales. La première colonie, partie d'Annecy en 1631, ne se composa guère que de personnes des familles de Savoie & eut pour supérieure Louise Dorothée de Marigny, parente du fondateur. Logées d'abord dans une maison particulière, pendant cinq ans, elles finirent par recevoir de Louis XIII le couvent des clarisses & celui des religieuses augustines de Saint-Gilles & Sainte-Catherine; l'évêque leur fit construire un vaste cou-

vent dans la rue de la Blanquerie. Dans l'intervalle, leur nombre était monté à vingt. Leur installation eut lieu en 1636. La même année, la maison de Montpellier fut visitée par madame de Chantal, amie du célèbre fondateur. Leur église, commencée seulement en 1646, ne fut achevée qu'en 1655; elle fut consacrée, le 24 février de cette dernière année, par l'évêque de Comminges.

Outre l'abbaye d'Aniane (voir *Note* LXXXV), le diocèse de Montpellier renfermait encore les établissements suivants :

Abbaye de Saint-Geniès. — Cette abbaye de filles, située à deux lieues au nord de Montpellier, sur les confins du diocèse de Nîmes, fut fondée en 1019 par Goderan, seigneur du comté de Substantion; elle fut soumise à la règle de Saint-Benoît & placée sous la dépendance de Psalmodi; mais les religieuses purent librement élire leurs abbesses. De ce monastère dépendait celui de Gallargues, fondé dans le voisinage par un seigneur nommé Rostaing, en 1027. La première abbesse élue le fut en 1025, dans une assemblée solennelle de seigneurs & d'ecclésiastiques; le choix des religieuses tomba sur Judith, fille du fondateur. La prospérité de ce monastère, loin de s'amoindrir par la suite, ne fit que s'accroître, & Pierre, évêque de Maguelonne, dut, au commencement du quatorzième siècle, fixer à cinquante le nombre des religieuses. En 1622, l'abbaye fut démantelée par le duc de Rohan, chef des religionnaires de la province. Le monastère, dès cette époque, était en décadence.

Abbesses de Saint-Geniès.

I. JUDITH, élue le 29 novembre 1025.

II. ALIMBURGE, nièce de la précédente, lui succède en 1042; elle reçut la bénédiction des mains d'Arnaud, évêque de Maguelonne.

III. BONAFUSSE, abbesse élue vers 1050, vivait sous le règne de Philippe I.

IV. STÉPHANIE, connue par un accord de 1099.

V. GALLICIENNE, 1130.

VI. GUILLEMETTE DE PRADELLES, citée en 1134 & 1140. En 1155, elle transige avec le prieur de Saint-Martin de Gallargues, au sujet de la chapelle du Pont-Saint-Ambroix; la transaction fut approuvée par Adelbert, évêque de Nîmes. Guillemette est mentionnée jusqu'en 1168.

VII. ERMENGARDE I, 1175; elle mourut le 29 juillet (nécrologe de Cassan); l'année est inconnue.

VIII. EDIARDE, nommée en 1200.

IX. ERMENGARDE II, 1205.

X. ERMENGARDE III DE MONTDÉSIR, mentionnée en 1235 & 1236.

XI. BOURGUIGNONE DE SAINT-JEAN, 1262-1265.

XII. FLORENCE AURUFACE I, 1282-1300.

XIII. ALBERISSE, élue en 1302.

XIV. ADÉLAIDE I CORONATE, abbesse en 1308.

XV. ADÉLAIDE II, bénie en 1321.

XVI. ERMESSINDE; son nom de famille est inconnu; elle fut abbesse de 1328 à 1343.

XVII. FLORENCE AURUFACE II, 1350-1389.

XVIII. JEANNE DE VIAS, 1390.

XIX. SIBILLE DE TARASCON, morte en 1436.

XX. MARGUERITE D'AGARNE, élue le 18 février 1436; abbesse jusqu'en 1484, date de sa démission.

XXI. CATHERINE MOLETTE, élue le 29 août 1484; abdiqua en 1517.

XXII. MARAGDE DE MALBESC, 1517-1549.

XXIII. ANNE MOLETTE, 1568; morte en 1582.

XXIV. ANNE BRIGIER DE MALBESC, pourvue par Grégoire XIII en 1582; morte en 1596.

XXV. ANTOINETTE DE BERTRAND DE FAYET obtint un brevet du roi en 1596; elle vivait encore en 1636.

XXVI. GABRIELLE DE BERTRAND DE FAYET, 1648, 1654; morte en 1672.

XXVII. LOUISE-THÉRÈSE DE LA CROIX DE CASTRIES, d'abord religieuse visitandine, nommée à la fois par le roi & par le pape en 1672; bénie en 1673, par Armand-Jean de Biscaras, évêque de Béziers; morte

en 1705. Elle avait reconstruit son monastère.

XXVIII. Marie de la Croix de Castries, sœur de la précédente, brevetée du roi & du pape en 1705; prit possession en 1706.

XXIX. N. de la Marre Tornac Villars.

XXX. Renée-Angélique de la Croix de Castries, nommée en 1723.

Prieuré de Bonlieu ou *de Vignogoul.* — Ce prieuré de femmes, de l'ordre de Cîteaux, appartint d'abord à l'ordre de Saint-Benoît; il existait dès l'an 1130. Dédié d'abord à Notre-Dame, il le fut ensuite à la Madeleine. Au treizième siècle, par suite du trop grand nombre de religieuses, les revenus étaient insuffisants & ne pouvaient couvrir les frais de la reconstruction du monastère qui tombait en ruines; il obtint de R., évêque d'Uzès, légat apostolique, des lettres circulaires pour inviter les fidèles à lui faire des aumônes. Jusqu'en 1245, le monastère eut des prieures, & après cette date, des abbesses; c'est à cette époque qu'il devint cistercien, sous la dépendance immédiate de Valmagne.

Prieures de Vignogoul.

I. Ermengarde, 1181-1211; la lettre de R., évêque d'Uzès, est de cette dernière année.

II. Marguerite de Frézol, élue en 1211.

III. Béatrix, 1219-1239.

IV. Égline, 1241.

Abbesses.

I. Élisabeth, prieure de 1243 à 1245, date des lettres d'Innocent IV érigeant le monastère en abbaye cistercienne; elle prit alors le titre d'abbesse & vécut jusqu'en 1250.

II. Guillemette Déodate ou Daudeze, 1259-1278.

III. Gausionde d'Avene, 1279-1309.

IV. Jausimonde d'Auriac, 1313-1320.

V. Huguette de Montdésir, 1324-1328.

VI. Tiburge, 1343-1347.

VII. Yolande, 1356-1369.

VIII. Béatrix de Combret, 1364-1370.

IX. Béatrix Bérengère, 1390-1392.

X. Sibille d'Alese, 1407-1413.

XI. Marguerite d'Aramonies, 1429.

XII. Marguerite de Panat, 1447.

XIII. Marguerite d'Auriac, 1465-1473.

XIV. Marguerite Allemand, 1480-1485.

XV. Marguerite Alamande, 1504-1517.

XVI. Jeanne Allemand, 1527-1548; résigna en faveur de la suivante.

XVII. Françoise Allemand, 1548.

XVIII. Jeanne Allemand, 1557.

XIX. Jeanne Azémare, 1575; démissionnaire en 1586; vivait encore en 1589.

XX. Jeanne Claret ou de Saint-Félix, pourvue en cour de Rome en 1586; vivait encore en 1609.

XXI. Jeanne de Montenard, coadjutrice de la précédente en 1609, abbesse plus tard; mourut en 1622.

XXII. Claudine de Saint-Bonnet de Thoiras, avait sept ans en 1622, quand elle reçut du roi le brevet d'abbesse; pourvue du pape en 1643; prit une coadjutrice en 1664; morte après 1680.

XXIII. Tiphanie Françoise, sœur de la précédente, sa coadjutrice à partir de 1664; morte après 1711.

XXIV. N. de Bérard de Bernis, coadjutrice de la précédente en 1711, lui succéda.

XXV. N. de Vestrie de Montalet, nommée par le roi en 1737.

XXVI. N. de Foresta de Colongue, 1768.

Saint-Félix de Monseau ou *de Gigean.* — Ce monastère de filles, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondé au commencement du douzième siècle par Bermond de Lévezon, évêque de Béziers (1128-1152); la fondation en fut confirmée par le pape Alexandre III en 1162. On le voit recevoir des donations importantes des seigneurs des environs en 1149, 1178 & 1188. Il ne fut pas oublié par la reine d'Aragon, Marie de Montpellier, qui, par son testament de 1213, lui légua le château de Mirevaux; mais il ne put

entrer immédiatement en possession de cette place; Grégoire IX dut intervenir en 1228, & ce fut seulement plus tard que les officiers du roi d'Aragon parvinrent à faire accepter aux religieuses les anciennes possessions de l'hôpital de Saint-Guillem en échange de cette terre (1238); c'est ainsi qu'elles devinrent suzeraines de cet hôpital, dont les administrateurs devaient leur prêter serment de fidélité. On voit, par une bulle du pape Innocent IV de 1253, que ce couvent possédait alors de nombreuses maisons à Montpellier, avec un moulin près le pont de Juvénal & la paroisse de Sainte-Christine à Melgueil. Vers la même époque, elles quittèrent la règle de Saint-Benoît & embrassèrent celle de Cîteaux; le pape parle de ce changement dans sa bulle; elles réunirent aussi à leur couvent celui de Saint-Germain de Montlaur, fondé quelques années auparavant par Bernard de Mèze; l'abbé de Valmagne fut chargé de la visite du couvent. A la fin du quinzième siècle, il cessa d'être soumis directement à Cîteaux & reconnut dès lors l'autorité de l'ordinaire. En dépit de la résistance d'abord de l'abbé de Cîteaux, chef d'ordre, puis de celui d'Eaunes, son suffragant, le parlement de Toulouse, par arrêt de 1507, maintint la juridiction supérieure de l'évêque de Maguelonne. En 1429, on lui avait réuni le monastère de Saint-Léon, fondé en 1223 par Jean de Montlaur, alors grand vicaire de l'évêque de Maguelonne. Cette union fut confirmée en 1432, par Eugène IV; avec ce prieuré entrèrent dans la mense conventuelle les prieurés de Saint-Bausile de Montmel & de Saint-Germain de Fournez, qui en dépendaient. Au seizième siècle, le monastère fut transféré dans la ville de Gigean; cette translation fut autorisée par Léon X en 1514. Il y était encore au dix-huitième siècle; jusqu'à Clément VIII, il fut gouverné par des prieures qui prirent le titre d'abbesses à partir de cette époque.

Prieures de Saint-Félix.

I. Poulse, 1129-1158.

II. Raimonde, 1162, date d'une bulle d'Alexandre III en faveur du monastère.

III. Ermengarde de Faugères, 1182-1184.

IV. Lombarde, 1188-1190.

V. Sibende, 1208.

VI. Marsibile, 1223-1224.

VII. Marie Hytère, 1238-1248.

VIII. Guillemette de Lunel.

IX. Marie de Lunel, 1261.

X. Marie de Corconne, 1268.

XI. Guillemette de Suriech, prieure jusqu'en 1282.

XII. Alasace, 1282-1286.

XIII. Marie Rogier, 1294-1296.

XIV. Sicarde de Montlaur, 1301.

XV. Bérengère de Suriech, 1303-1309.

XVI. Sicarde de Montlaur, 1309.

XVII. Cécile du Puy, 1314-1315.

XVIII. Marie de Cadolle, 1319-1324.

XIX. Jeanne de Montolieu, 1335.

XX. Cécile de Lauzière, 1339.

XXI. Douce Gaucelme, 1347.

XXII. Alisette de Poupian, 1352.

XXIII. Anne de Saint-Privat, 1357-1359.

XXIV. Admède du Puy, 1375.

XXV. Cécile de Bourdeilles, 1386-1399.

XXVI. Jeanne de Montlaur, 1421-1457; à cette dernière date, elle se démet en faveur de la suivante.

XXVII. Marie-Raimonde; se démit en 1459.

XXVIII. Marie des Portes, nommée à l'âge de vingt-deux ans; mentionnée encore en 1468.

XXIX. Jeanne Garsabalde, 1492-1517.

XXX. Anne Garsabalde, élue le 9 mai 1517; administrait encore en 1545.

XXXI. Marguerite Garsabalde de Raccolles, de 1545 à 1566.

XXXII. Isabelle de Roquefeuille, prieure peu après cette époque.

XXXIII. Madeleine de Roquefeuille, sœur de la précédente, 1590.

Abbesses.

I. Jeanne de Carcassonne de Soubez, nommée abbesse par Clément VIII, après avoir été prieure; vivait encore en 1606.

II. Marie de Bournet de Marignac, 1642-1667; elle prit successivement pour coadjutrices Jeanne, puis Louise de Fabre (1656 & 1662).

III. Louise de Fabre de Marignac, abbesse de 1671 à 1674.

IV. Catherine de Joly, religieuse ursuline, élue en 1677.

V. Renée-Angélique de la Croix de Castries, nommée en 1692.

VI. N. de Villars La Fare, religieuse ursuline de Sommières, nommée le 30 avril 1722.

Prieuré de Sauret. — Ce prieuré, de l'ordre de Cluny, fut fondé au commencement du douzième siècle, par Guillaume VI, seigneur de Montpellier, près du lieu de Sauret, sur le Lez; le fondateur stipula que jamais on n'y établirait village ou château, qu'il n'y serait jamais institué de foire, & qu'il n'y pourrait habiter que les moines & leurs gens. Cette fondation fut confirmée par le pape Innocent II, par bulle d'avril 1138. L'immunité dont jouissait cette maison comme membre dépendant de l'abbaye de Cluny, la fit attaquer vivement par le chapitre cathédral de Maguelonne, & la querelle fut portée, en 1163, devant le célèbre concile de Tours, tenu par le pape Alexandre III; le débat roulait principalement sur le partage des offrandes & des donations faites au lit de mort; par leurs agissements, les moines causaient au chapitre, à ce point de vue, un grand préjudice, & il leur fut interdit d'aller visiter les malades ou de les enterrer dans leur église, sinon sur leur demande expresse. Il fut interdit aux clunisiens d'être plus de deux à la fois dans le prieuré. Peu après, ils construisirent à Sauret un oratoire, qu'ils cédèrent plus tard aux trinitaires, lors de leur introduction à Montpellier. En 1367, au moment de la construction du monastère bénédictin de Saint-Germain, le couvent de Sauret fut définitivement cédé à ces religieux. Ce prieuré était dédié à saint Maurice; détruit pendant les guerres de religion, il se trouvait au dix-huitième siècle uni à la collégiale de Sainte-Anne de Montpellier.

Hôpital de Castelnau. — Cet hôpital fut fondé en 1138 par Guillaume VI, près du pont de Castelnau, dont il tira son nom; c'était spécialement une maladrerie. Cet établissement fut toujours l'objet de la sollicitude des seigneurs de la ville; en 1146, par son testament, le fondateur lui donna un moulin, situé près de la maison; en 1202, Guillem VIII lui donna aussi, par testament, une somme d'argent considérable, & sa fille Marie imita son exemple un peu plus tard. Les premiers règlements de la congrégation datent de 1138, & sont l'œuvre de l'évêque de Maguelonne, Raimond [1]. Les lépreux n'étaient reçus qu'après neuf jours d'essai & devaient remettre tout leur argent aux administrateurs. Ces règlements furent observés à Castelnau jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Les papes Grégoire IX & Urbain V (1236 & 1363) prirent l'hôpital sous leur protection, & Philippe VI, en 1334, Charles VI, en 1364, lui permirent de se mettre sous la sauvegarde du panonceau royal. Le commandeur, chef de la maison, était un simple économe nommé & révocable par les consuls; en 1334, ils exigèrent la retraite d'un commandeur, sans même donner de raisons. L'inventaire, dressé à cette occasion, prouve la richesse de la maison à cette époque. Sous le commandeur était un aumônier. Lors de la formation de l'ordre de Saint-Lazare, la maladrerie fut confisquée, & sa ruine bientôt consommée; l'hospitalité cessa d'y être pratiquée, le service divin d'y être célébré, & l'église dut être murée. En 1695, elle fut réunie à l'hôpital général avec les autres domaines de l'ordre, &, en 1713, un nouvel arrêt du Conseil vint forcer tous ses débiteurs censitaires à s'acquitter exactement envers l'hôpital.

Hôpital Saint-Guillem. — Cet hôpital fut fondé par les Guillems, seigneurs de Montpellier, comme son nom l'indique. En 1139,

[1] Les statuts de Raimond sont traduits dans l'ouvrage de M. Germain sur *la Charité publique à Montpellier*, pp. 8-10 du tirage à part. L'auteur fait remarquer que c'est sans preuve que d'Aigrefeuille les date de 1153.

Guillem VI, fils d'Ermessinde, récemment revenu d'Espagne, lui donna cent sous de cens. Cet acte nomme comme fondateurs de l'hôpital, Guillem V & sa femme Ermessinde; Guillem V fut seigneur de Montpellier de 1068 à 1121. En 1238, Jayme I le donna aux religieuses de Gigean, en échange de la terre de Mirevaux. En 1323, il renfermait trente-six lits. Le prieur de Saint-Firmin ne tarda pas à en faire une succursale de sa paroisse; mais, en 1381, le cardinal Anglic Grimoard donna cette église aux religieuses prouillanes ou dominicaines, qui s'y installèrent, sans qu'elle cessât d'être une annexe de Saint-Firmin. Cet hôpital fut complétement détruit en 1562 [1].

Hôpital Saint-Éloi ou *de Lattes.* — Cette maison hospitalière fut, paraît-il, fondée en 1183, par un certain Robert Pellier, d'où le nom d'*hôpital Robert,* qu'il porte quelquefois dans les titres. Il reçut, dans les premières années du treizième siècle, d'importantes donations; l'administrateur, à cette époque, s'appelait commandeur (donation de Gui de Beaulieu vers 1228). La haute surveillance de l'hôpital appartenait à l'évêque de Maguelonne &, sous lui, au prieur de Saint-Firmin; les clefs étaient remises à ce dernier, à la mort de chaque directeur. Longtemps situé en dehors de la ville, il fut transporté à l'intérieur au seizième siècle, & finit par occuper l'emplacement de l'ancienne *École-Mage.* Les nouveaux bâtiments commencèrent à être construits vers 1600. A la suite des guerres de religion, la plupart des autres hôpitaux des faubourgs ayant été détruits, les consuls en réunirent tous les revenus à ceux de l'hôpital Saint-Éloi, qui devint de la sorte une espèce d'hôpital général. Ils en prirent alors l'administration; quelques années plus tard, on leur adjoignit un certain nombre d'habitants de Montpellier. En 1694, la haute direction fut donnée au clergé, & l'évêque de Montpellier devint président-né du bureau d'administration.

Hôpital du Saint-Esprit. — Cet hôpital, chef d'un ordre destiné au soulagement des malades & au soutien des pauvres, fut fondé, à la fin du douzième siècle, par F. Gui, que quelques-uns ont voulu rattacher à la famille des seigneurs de Montpellier [1]. La fondation en fut approuvée par une bulle d'Innocent III, de 1198. Il fut construit sur un terrain donné par Bertrand de Montlaur & par son épouse Marie de Fabrègues; d'autres particuliers donnèrent le bois nécessaire à sa construction, & Guillaume, évêque de Maguelonne, ainsi que le seigneur de Montpellier, Guillem, fils de Mathilde, remirent au fondateur tous leurs droits supérieurs sur le terrain ainsi concédé. L'ordre ne tarda pas à s'étendre; dès 1198, il avait des maisons dans plusieurs villes de France, entre autres à Marseille, à Troyes, à Brioude, à Largentière, à Mèze, au diocèse d'Agde; enfin Innocent III voulut en établir une à Rome même. Tous ces hôpitaux étaient étroitement unis à la maison-mère & reconnaissaient son supérieur comme leur supérieur immédiat. En 1202, F. Gui alla à Rome réformer l'hôpital de Sainte-Marie *in Saxia,* & y mourut en 1208. De là de longues luttes entre les deux hôpitaux au sujet de la grande maîtrise que chacun d'eux prétendait posséder exclusivement, luttes que vinrent encore envenimer les décisions des papes, souvent contradictoires. Honorius III, en 1225, désunit les deux maisons unies par Innocent III, & donna à celle de Montpellier la supériorité sur tous les établissements de France, d'Espagne & d'Allemagne. Grégoire IX soumit Montpellier à Rome. Nicolas IV, en 1291,

[1] M. Germain (*Mémoire précité,* p. 19), attribue avec grande vraisemblance la rareté des renseignements & des documents diplomatiques sur ce célèbre hôpital de Saint-Guillem à un grand incendie, qui est mentionné par un acte de 1364, comme venant de détruire nombre d'actes & de priviléges relatifs aux hôpitaux de la ville.

[1] M. Germain (*Mémoire précité,* p. 22, note 2), semble assez disposé à se ranger à cette opinion, & ses arguments nous paraissent très-concluants. Remarquons, d'ailleurs, que ce nom de Gui a été porté par plusieurs membres de la famille des Guillems.

confirma cette sujétion & fixa à trois florins d'or la subvention annuelle due par le premier au second. Cette subordination, atténuée par Paul V & Grégoire XV, fut supprimée par Urbain VIII, qui déclara la maison de Montpellier absolument indépendante (1625). De là, au commencement du dix-septième siècle, une longue querelle assez scandaleuse, qui ne fut apaisée, une première fois, qu'en 1655, recommença moins de trois ans après & enfin ne put être terminée que par l'arrêt de réunion à l'ordre de Saint-Lazare en 1672. Les anciens compétiteurs n'en continuèrent pas moins à se débattre, & ces nouvelles contestations durèrent jusqu'en 1690.

Peu après, Louvois, auteur de la réunion à l'ordre de Saint-Lazare, vint à mourir. Les chevaliers & les religieux intriguèrent &, en 1691, l'ordre fut rétabli & un grand maître nommé. Alors éclatèrent des luttes intérieures entre les religieux & les chevaliers, ceux-là soutenant avec raison que les chevaliers étaient de création récente & contraire à l'esprit des statuts; ceux-ci, de leur côté, se prétendant plus anciens que l'ordre & s'appuyant sur des titres faux. Décidée, dès 1700, en faveur des religieux, l'affaire traîna jusqu'en 1707 & ne fut pas décidée avant 1708, où un nouvel arrêt du Conseil vint confirmer la déclaration de 1700.

Toutes ces querelles étaient peu favorables à la prospérité de l'ordre; démolis en 1562, les bâtiments ne purent pas être reconstruits avant 1666, & restèrent inachevés. Les biens disparurent &, au dix-huitième siècle, l'hospitalité n'y était plus exercée.

Commanderie de Saint-Antoine. — Cet établissement fut fondé, en 1320, par Sanche, roi de Majorque, pour recevoir les malheureux attaqués du feu Saint-Antoine ou *mal des ardents*. Il céda à cet effet, à l'ordre du Viennois, une maison, à lui appartenant, située dans le faubourg de Villefranche. Détruite par les protestants, en 1560, elle ne fut jamais rétablie; les titres ayant été entièrement dispersés & aliénés, les religieux de Saint-Antoine ne firent jamais aucune réclamation. L'ancien emplacement de leur couvent était en culture au dix-huitième siècle.

Hôpital Saint-Barthélemi. — Cet hôpital, situé dans le faubourg de la Saunerie, existait dès 1167; à cette époque, il possédait un cimetière. On y trouva plusieurs fois des tombeaux de ce siècle. L'hôpital qui joignait le cimetière, & auquel l'église donnait son nom, est encore cité en 1373, date de l'entrée de la reine de Navarre à Montpellier. En 1481, on construisit une chapelle, dédiée à la Vierge, près de ce cimetière; elle fut nommée *Notre-Dame du Charnier* & consacrée la même année par l'évêque de Maguelonne, Jean Bonal; les frais de la construction avaient été couverts par les membres des deux confréries de Saint-Barthélemi & de Saint-Claude, qui avaient à cette époque leur siége dans l'église de cet hôpital. En 1663, le terrain de cette maison fut concédé aux carmes déchaussés par la ville, & la confrérie de Saint-Claude, seule subsistante, fut désintéressée de ses droits sur cet emplacement. L'église de Saint-Barthélemi fut longtemps le but d'une procession annuelle faite par les consuls & le prieur de Saint-Firmin, dans laquelle on apportait de Saint-Firmin les reliques de saint Cléophas.

Hôpital de Saint-Jacques. — Cet hôpital, destiné à recevoir les pèlerins allant à Saint-Jacques de Galice ou en revenant, fut fondé au commencement du treizième siècle, par un bourgeois de Montpellier, Guillem de Péréfixe (*de Petrafixa*) (1220). Il fut, comme la plupart des autres hôpitaux de Montpellier au moyen âge, bâti en dehors de l'enceinte, près de la porte des Carmes. On le nomma, paraît-il, hôpital de Saint-Jacques, en l'honneur du roi Jayme I, encore plus qu'à cause de sa destination, & il donna lui-même son nom au faubourg où il se trouvait, *faubourg Saint-Jaume*[1]. Au point de vue spirituel, l'administrateur de l'hôpital Saint-Jacques dépendait du prieur de Saint-Firmin. Détruit pendant les guerres de religion, l'hôpital

[1] M. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. 3, p. 338.

Saint-Jacques resta longtemps en ruines. Après l'apaisement des guerres civiles, il fut remplacé par une confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, qui firent bâtir, en 1650, une chapelle sur son ancien emplacement. Mais la confrérie ayant perdu de son importance, la chapelle resta inachevée; la confrérie finit même par disparaître entièrement. Les biens de cet hôpital furent réunis, au dix-septième siècle, par les consuls à l'hôpital Saint-Éloi[1].

Hôpital de la Madeleine. — Cet hospice fut fondé, en 1328, par un bourgeois de Montpellier, Pierre Causit. Il y construisit un oratoire que le prieur de Saint-Firmin lui permit de garnir de deux cloches & de faire desservir par un prêtre, qui, en signe de soumission au clergé de cette paroisse, prêterait au prieur le serment de fidélité accoutumé, & lui paierait une redevance de vingt sous ou d'un florin. Le premier chapelain fut nommé, en 1330, par le prieur, sur la présentation du fondateur. Plus tard le bâtiment fut cédé aux filles repenties.

Hôpital Sainte-Marthe. — Situé dans le faubourg de la Saunerie, vis-à-vis l'église du Saint-Sauveur, cet établissement fut fondé par un autre bourgeois de Montpellier, Pierre Gras, qui lui légua tous ses biens en 1370. Il y installa un chapelain chargé d'y dire une messe basse quotidienne, le choix de cet ecclésiastique dut appartenir à ses exécuteurs testamentaires &, plus tard, aux administrateurs de l'hôpital. Fondé en premier lieu dans l'intérieur de la ville, il fut transporté au dehors par suite de l'opposition des officiers du roi Charles V. Épargné d'abord par les religionnaires, lors de leur invasion de 1562, il ne fut détruit qu'un peu plus tard, pour ne pas gêner la défense de la ville. Il était destiné aux femmes ou jeunes filles malades.

[1] Au quatorzième siècle, cet hôpital, qui renfermait un quartier séparé pour les femmes, n'avait guère plus de vingt à trente lits, & tirait ses plus grandes ressources d'aumônes particulières. (Voir M. Germain, *Mémoire précité*, p. 38.)

Hôpital de Saint-Julien de Tournefort. — Cet hôpital s'appelait ainsi à cause de son fondateur, Guillem Tournefort, qui l'établit peu avant 1400. Charles VII lui accorda des lettres d'amortissement en 1434. Il était destiné à recevoir & à soigner les pèlerins à leur passage à Montpellier, & renfermait une douzaine de lits. Il fut réuni à l'hôpital Saint-Éloi à la suite des troubles de religion de 1562.

Hôpital des Teutons. — D'Aigrefeuille attribue la fondation de cet établissement à l'ordre teutonique; il est plus probable qu'il aura été fondé pour & par des Allemands, au treizième siècle, pour faciliter le voyage à Saint-Jacques de Compostelle, & leur donner ainsi l'occasion de se reposer au cours de ce long pèlerinage. En 1348, Imbert du Puy, cardinal, acheta la maison, & l'érigea en une collégiale desservie par douze chanoines; cette fondation fut approuvée par le pape Clément VI en 1349. Mais l'hospitalité resta l'un des devoirs de cette communauté qui dut recevoir la nuit les pauvres sans asile & maintenir en tout temps un hospitalier chargé de veiller à leurs besoins. L'hôpital fut détruit avec le faubourg, quand les religionnaires menacèrent la ville d'un siége; en 1622, la collégiale se fondit avec celles de la Trinité & de Sainte-Anne, qui se réinstallèrent dans l'église de cette dernière, reconstruite à cet effet. L'église des Teutons était dédiée au Saint-Sauveur[1].

Hôpital de Saint-Maur. — Cet hospice fut établi en même temps que le couvent des trinitaires dont il faisait partie, c'est-à-dire dans les vingt premières années du treizième siècle. Il existait encore au quinzième siècle & possédait, à cette époque, un cimetière servant exclusivement aux pauvres de l'hôpital & aux religieux du couvent.

Hôpital de la Miséricorde. — Il fut fondé en 1309 par un ermite, Jacques de Rome, pour recevoir les enfants orphelins; il fut

[1] L'hôpital des Teutons était dédié à la fois à sainte Marie & à saint Martin.

dès son origine, mis sous la protection du Saint-Siége par le pape Clément V (bulle du 23 juin 1309) & protégé par l'évêque Jean de Comminges. Mais il ne dura que peu de temps, & les aumônes qui faisaient sa seule ressource lui ayant sans doute manqué, il disparut rapidement.

Il en est de même de *l'hôpital de Gautier Compaigne* ou *de Saint-Martial,* fondé en 1310 pour le secours des voyageurs blessés ou malades, & sur lequel on ne connaît rien de plus.

Hôpital des pestiférés. — Les consuls de Montpellier ne songèrent qu'assez tard à se prémunir contre les ravages de la peste. Malgré quelques tentatives individuelles en 1493-1494 & 1520, ce ne fut qu'en 1531, qu'on établit un hôpital dédié naturellement à saint Roch & destiné au soulagement des pestiférés. L'emplacement fut choisi en dehors de la ville, pour éviter la contagion & sur un terrain appartenant à un noble milanais, habitant de Montpellier[1].

Hôpital de la Charité. — Cet hôpital doit son origine à une association des principaux habitants de la ville, tant magistrats qu'ecclésiastiques, qui s'établit, en 1596, & décida la nomination de six procureurs des pauvres, chargés de quêter dans les églises de la ville pour les pauvres catholiques. L'une de ces personnes s'appelait le receveur, une autre le contrôleur des aumônes, & ils durent tenir chaque semaine deux assemblées pour régler tous les points en litige. L'évêque, le chapitre cathédral de Montpellier, & les différentes collégiales de la ville souscrivirent pour une certaine somme à payer chaque semaine, & tous les catholiques marquants tinrent à honneur de suivre cet exemple & firent à ce bureau des legs importants & nombreux. Réorganisée en 1627, après la soumission de Montpellier, cette association prit de jour en jour plus d'importance &, en 1629, grâce à la protection du cardinal de Richelieu, fut fondé l'hôpital de la Charité dans plusieurs maisons du faubourg Saint-Gilles. Les invalides, les vieilles femmes, les enfants y furent reçus & furent employés soit à différents métiers, soit aux travaux intérieurs de l'établissement. En 1652, on y ajouta les enfants trouvés, & on perfectionna l'administration de l'établissement. L'organisation intérieure en était assez bonne pour que, en créant son Hôpital général, en 1678, Louis XIV la donnât pour modèle au nouvel établissement.

Hôpital général. — La création d'un hôpital général dans chaque diocèse du royaume avait été déjà décidée depuis longtemps par Louis XIV, quand ce prince, en 1676, s'enquit des conditions dans lesquelles on pourrait en établir un à Montpellier. Après recherches & renseignements pris sur les lieux, il rendit, en 1678, un édit unissant à la nouvelle maison la maison de la Charité, & tous les autres hôpitaux du diocèse, sauf celui de Saint-Éloi, qui servait alors aux pauvres malades. Installé provisoirement au faubourg de la Saunerie, dans de grandes maisons que l'on appropria tant bien que mal à cet usage, il fut plus tard transporté sur le terrain de l'ancien couvent des Carmes, qui avaient abandonné toute idée de le reconstruire, & en 1680, l'évêque de Montpellier posa la première pierre des constructions. Elles comprirent deux vastes bâtiments, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, une cour spacieuse, de grandes dépendances & des jardins assez étendus. La maison recevait les vieillards des deux sexes, les enfants exposés, les orphelins; l'hôpital pouvait contenir plus de six cents personnes & donnait des secours à l'extérieur à un nombre de familles presque égal.

L'administration fut expressément la même que celle de l'hôpital de la Charité, & le bureau de charité fut composé de la même façon. Elle fut remaniée en 1694, & en 1711 on établit un intendant trésorier, choisi par le bureau & chargé de tous les frais & de toutes les avances; ces dernières lui étaient remboursées par l'hôpital quand on le changeait. L'hôpital, comme tous les établissements de cette nature, était

[1] Voir M. Germain, *Mémoire précité,* pp. 49-51.

exempt des impositions ordinaires & extraordinaires, avait droit d'usage dans les forêts de Valenes, appartenant aux consuls, & l'acte de fondation lui avait uni toutes les aumônes, tant en nature qu'en argent, dues par les abbayes & prieurés du diocèse. Les aumônes levées sur les membres des cours souveraines de Montpellier lui appartenaient encore; enfin le diocèse & la ville étaient extraordinairement imposés en sa faveur, l'un de quinze cents livres par an, l'autre de deux deniers par livre de viande vendue, tant à Montpellier qu'à Boutonet & Castelnau.

Notre-Dame du Refuge. — Cette maison, destinée à servir de retraite aux femmes de mauvaise vie repentantes & à l'incarcération de celles que l'évêque aurait à désigner fut instituée en 1676 par la duchesse de Verneuil, & autorisée par l'évêque Charles de Pradel, en février 1677. En moins d'un an, cette maison renfermait déjà, paraît-il, vingt femmes repenties. Elles reçurent quelques maisons dans la ville, notamment la maison *de la Pénitence* des dames de Saint-Charles, & purent construire une maison spacieuse & appropriée au logement d'un nombreux personnel.

La *Maison du Bon-Pasteur,* espèce d'hospice, fut fondée en 1696 & servit à enfermer les femmes de mauvaise vie. Elle était administrée par des personnes séculières, & la communauté vivait en partie des subventions de la ville, en partie du travail des femmes qui y étaient enfermées. Il y en avait toujours environ une quarantaine qui étaient désignées par le conseil de ville.

Hôpital des Petites-Maisons. — Il fut établi en 1716, à l'hospice Saint-Éloi, pour renfermer les fous, qui, jusque-là, n'avaient pas été enfermés à Montpellier & jouissaient même de toute leur liberté. L'hôpital accepta les offres du conseil de ville, qui consistaient dans une pension de deux cents livres par pensionnaire & le payement d'une partie des nouvelles constructions. Le diocèse de Montpellier suivit l'exemple de la ville, & on bâtit en tout treize petites loges servant aux aliénés de tout le pays. Le service intérieur était fait par des sœurs de la Charité. [A. M.]

NOTE CLIX

Note 159

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Nimes.

Voici quelques rectifications proposées par M. Germer-Durand à la liste des évêques de Nimes la plus consultée, à celle du *Gallia Christiana* (voir plus haut, pp. 274 & suiv.).

XXII. Frotaire II; il paraît, avec le titre d'évêque, dans un acte de l'an 1068; acte cité par M. Cros-Mayrevielle dans son *Histoire du comté de Carcassonne,* documents, p. 62.

XXIV. Pierre Ermengaud. L'administration de cet évêque commence en 1084, suivant Ménard, en 1080, suivant le *Gallia Christiana;* un acte du cartulaire de Saint-Victor de Marseille (n. 859), la fait commencer tout au moins à 1082.

LV. Geoffroi Floreau. Ici il faut corriger une erreur universelle; ce prélat s'appelait non pas Floreau, mais Soreau ou Sorel & était oncle de la célèbre Agnès Sorel. Il dut son siége à la faveur dont sa nièce avait joui. Il mourut en 1483, évêque-comte de Châlons, pair de France & abbé de Saint-Germain des Prés.

Chapitre cathédral. — Le chapitre cathédral de Nimes n'apparaît pas dans les actes avant la dernière moitié du neuvième siècle, & d'après les indications que fournissent les documents, c'est probablement à l'évêque Gilbert qu'il faut attribuer son organisation. Ce n'est qu'à cette époque que le prélat est indiqué comme administrateur des biens de la communauté[1]. Pendant longtemps elle vécut sous la règle

[1] *Grex nobilium,* M. Germer-Durand, *Cartulaire de Notre-Dame de Nimes,* p. 8.

des chanoines de Metz, règle réformée & renouvelée par le concile d'Aix-la-Chapelle en 817. Mais, au milieu du onzième siècle, elle fut réformée, en même temps que la plupart des autres chapitres de la Province, & embrassa la règle de Saint-Augustin; c'est alors que les clercs de la cathédrale cessent de posséder des biens en propre, que la vie commune dans le cloître leur est définitivement imposée. Ce fut en 1078 que cette réforme eut lieu, grâce aux efforts de l'évêque Auphant & de son coadjuteur Pierre Ermengaud. Le chapitre renfermait alors les dignités suivantes : un prévôt, plusieurs archidiacres (jusqu'à quatre en 1050), un écolâtre (*capiscol*), un trésorier, un sacristain & seize chanoines. Le cartulaire publié par M. Germer-Durand a permis à ce savant de dresser de tous ces dignitaires une liste exacte que l'on peut voir dans son introduction, p. xv & suivantes. La charge de *capiscol* ne paraît pas antérieure aux premières années du douzième siècle; elle fut sans doute établie à l'occasion de la réorganisation de l'école capitulaire. Une autre dignité, qui disparut de fort bonne heure, est celle de *cancellarius*, chancelier, qui n'est mentionnée que jusqu'en 921; cet officier était chargé de la garde des archives & de la rédaction des actes; ces fonctions furent remplies plus tard par un chanoine du chapitre pris au hasard. L'aumônerie de la communauté apparaît dès la fin du dixième siècle; en 982, un certain Pierre-Bernard lui abandonne un jardin sur lequel le chapitre dut construire une maison de charité & un cloître; cet emplacement fut plus tard occupé par le cimetière de la cathédrale.

Abbaye de Saint-Bausile. — Ce célèbre martyr nimois avait un sanctuaire dans la ville, dès le temps de Grégoire de Tours, qui mentionne son église & rapporte à ce sujet une apparition miraculeuse. Le monastère de Saint-Bausile est donc extrêmement ancien; abandonné par les religieux lors des invasions sarrasines, le corps de saint Bausile fut caché par eux, & ils se transportèrent à Saissi, dans le diocèse d'Auxerre, où ils s'établirent pour plus de deux siècles & construisirent une nouvelle abbaye. Protégé par les rois francs & par les évêques d'Auxerre, ce sanctuaire devint bientôt célèbre. A la fin du neuvième siècle, les reliques du saint patron, précieusement enfouies par le saint abbé Romule, lors de la fuite des religieux, furent soigneusement recherchées, & les religieux de Saissi en emportèrent une partie dans le nord de la Gaule.

Cependant l'église de Saint-Bausile de Nimes, abandonnée de la sorte par ses religieux, avait été donnée par le pape Nicolas Ier, puis confirmée par le pape Sergius III aux évêques de Nimes (860 & 909); pendant longtemps elle resta ainsi dans un état de grande sujétion, bien qu'elle paraisse avoir encore eu des abbés, notamment un nommé Pierre, sous le règne de Henri I. Enfin, en 1084, à la prière de la vicomtesse Ermengarde & du comte Raimond de Saint-Gilles, elle fut donnée à Séguin, abbé de la Chaise-Dieu, par l'évêque de Nimes, Pierre-Ermengaud. Elle forma alors un prieuré conventuel qui appartint à cette abbaye jusqu'à la Révolution. En 1099, l'abbé de la Chaise-Dieu & l'évêque s'accordèrent au sujet de la possession d'un certain nombre d'églises dépendantes de celle de Saint-Bausile; parmi ces églises, il faut remarquer plusieurs chapelles & paroisses de la ville.

Grâce aux efforts des religieux de la Chaise-Dieu, le monastère de Saint-Bausile vit sa prospérité renaître. Les lieux claustraux réparés ou reconstruits, la régularité rétablie, tels furent les principaux résultats de leur administration pendant cinquante ans. En 1149, l'évêque de Nimes, Aldebert, essaya vainement de remettre le prieuré sous son pouvoir, la résistance énergique de la papauté & des abbés de la Chaise-Dieu fit échouer ce projet. Au treizième siècle, il renfermait cinq moines & un prieur, outre un certain nombre de prêtres oblats, auxquels on donnait en commende les églises rurales dépendantes du monastère; au commencement du quatorzième, fut prieur à Saint-Bausile Imbert du Puy, né à Montpellier, créé plus tard cardinal par Jean XXII & qui conserva ce bénéfice même après son élévation à la

pourpre. A ce prieur succéda immédiatement (vers 1332) Pierre Roger, archevêque de Sens & de Rouen, cardinal, enfin plus tard pape sous le nom de Clément VI. Possédé ainsi par des commendataires, ce prieuré finit par tomber complétement en décadence, & à la fin du dix-septième siècle, il ne contenait plus un seul religieux. A cette époque, il fut rebâti par ordre du grand conseil & aménagé pour quatre religieux, venus de la Chaise-Dieu. Abandonné peu après, à cause de l'insuffisance des revenus & des bâtiments, il fut repeuplé par les soins des prêtres des missions & installé dans l'ancien palais épiscopal. Déserté une dernière fois, il fut restauré par ordre de Fléchier & du roi, & occupé par des religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui y ramenèrent l'observation de la discipline & la pratique de toutes les vertus monastiques.

Outre les monastères de Saint-Gilles (*Note* CI) & de Psalmodi (*Note* XCIX), le diocèse de Nimes renfermait encore un certain nombre de petites abbayes qui n'eurent qu'une existence éphémère. — Le couvent de *Saint-Faustin* fut fondé vers 419 par saint Castor, plus tard évêque d'Apt, & soumis par lui à la règle de Cassien, abbé de Marseille. Il ne dura d'ailleurs que quelques années. — *Saint-Saturnin de Nodels*, près d'Aimargues, uni dès le règne de Charlemagne à l'abbaye de Psalmodi, en partagea toutes les vicissitudes. — Près d'*Anduze* exista, au commencement du neuvième siècle, un petit monastère de femmes; il est connu par une donation de son abbesse Autscinde à Aniane. — *Saint-Romain d'Aculeia*, sur la rive droite du Rhône, près de Beaucaire; uni en 1102 à Psalmodi, cet établissement devint dès lors un prieuré conventuel, qui fut cédé plus tard aux seigneurs du château voisin. — Enfin, en 1027, un seigneur du pays, nommé Rostaing, fonda à *Gallargues* un monastère de filles, qui fut mis sous la dépendance de Saint-Geniès, au diocèse de Maguelonne.

Abbaye de Notre-Dame de la Font. — Cette abbaye de femmes fut fondée à la fin du dixième siècle, en 991, par l'évêque Frotaire; elle fut florissante dès son origine; placée d'abord sous la suprématie de l'abbaye de Saint-Bausile, elle passa en 1140, avec ce monastère, sous l'autorité de la Chaise-Dieu; mais elle n'y demeura que quelques années & fut unie, par Innocent II, à la mense épiscopale, sans toutefois perdre absolument son indépendance. A cette époque elle comptait certainement un grand nombre de religieuses, & son organisation intérieure, le nombre de ses officières claustrales (abbesse, prieure, sacristine, vêturière, infirmière & pitancière), prouvent de quels revenus considérables elle devait disposer. Situé près de l'ancienne fontaine sacrée de Nimes, & du temple de Diane converti en église chrétienne, le monastère acquit en 1166 tous les droits possédés par Bertrand d'Estrénes sur cette même fontaine, ses moulins & ses écluses. En 1209, le comte de Toulouse, Raimond VI, lui donna le village de Saint-Paul, près Beaucaire, avec les marais avoisinants; il se réserva la justice criminelle & civile, & le droit de mettre le lieu en état de défense quand il en éprouverait le besoin; il reçut des religieuses une somme de trois cents sous pour prix de cette donation. En 1430, le pape Martin V accorda à l'abbesse une bulle d'excommunication contre les détenteurs des biens de son monastère.

Au seizième siècle, celui-ci se trouvait dans un grand état de relâchement; les abbesses qu'on y élisait avaient presque toutes mauvaise réputation; le conseil de ville & l'évêque s'unirent pour en demander la réformation, mesure qui ne put s'accomplir entièrement, malgré des arrêts conformes rendus par le parlement de Toulouse. Les opinions calvinistes finirent par pénétrer dans le couvent, & quelques religieuses en firent publiquement profession.

Expulsées à cette époque, les autres revinrent un peu plus tard, puis furent de nouveau chassées, en 1562, & se retirèrent d'abord à Sedenon, prieuré dépendant de leur mense, puis, pour plus de sûreté, à Beaucaire, & ne recouvrèrent leur abbaye, ruinée & dévastée, qu'en 1680.

Abbesses de la Font de Nimes.

I. Gilberge, 1114; en 1127, elle accense une terre à un certain Bernard Bolgarelle.

II. Raimonde I, 1138-1142; à la première de ces dates, elle obtint la restitution d'un fief, situé près de Calvisson, dans la Vaunage.

III. Odile, 1156, date de l'acquisition par le monastère d'une maison située près des bâtiments claustraux & qui appartenait à un potier; en 1161, elle fait un accensement; en 1162, elle achète de Guillem Céleste, moyennant cent quarante sous de Melgueil, la moitié des droits de mouture qu'il possédait sur le premier moulin de la fontaine pendant vingt-quatre heures, du vendredi au samedi de chaque semaine. Odile vivait encore en 1166.

IV. Aybline, 1169.

V. Guiraude ou Géraude; s'accorde, en 1199, avec le prévôt de l'église cathédrale pour la possession de quelques dîmes.

VI. Béatrix I, octobre 1199-1206.

VII. Marie I de Montolieu, 1206-1218.

VIII. Ponce de Capdueil; abbesse en 1228 : transaction avec les héritiers de Ponce de la Tour, qui avait donné tous ses biens à l'abbaye.

IX. Marie II Amauri, octobre 1237; elle inféode à titre viager les droits de toute espèce qu'elle percevait sur le village de Saint-Paul.

X. Guillemette I de Mascaron, 1240-1243.

XI. Ermessinde I d'Avremont, 1244-1249.

XII. Guillemette II de Mascaron, peut-être la même que l'avant-dernière, 1249-1255.

XIII. Béatrix II de Blanzac, 1255; à cette époque entra au monastère Cécile, fille de Gui Foucaut, plus tard pape sous le nom de Clément IV. L'année suivante, l'archevêque d'Arles céda au couvent une maison auparavant occupée par les filles repenties dans le château de Beaucaire. Béatrix mourut en 1261.

XIV. Béatrix III de Mirabelle, 1261-1274.

XV. Alixende, abbesse en 1274.

XVI. Nilie, 1275.

XVII. Ermessinde II de Montpezat, 1276-1295.

XVIII. Guillemette III Cadelle, 1295-1315.

XIX. Raimonde II Amauri, 1316-1322.

XX. Béatrix IV de Mascaron, 1322-1329.

XXI. Bérengère I d'Aramon, 1330-1340.

XXII. Arnaude de Capière, 1342-1348.

XXIII. Adélaïde, 1349-1352.

XXIV. Dragonete d'Ancezune, nommée par Jean, évêque de Nimes, en 1352; vécut jusqu'en 1357.

XXV. Aldeberte d'Aramon, 1360-1380.

XXVI. Bérengère II de Genestoux, 1380-1400.

XXVII. Perronelle de Posquières, 1400-1409.

XXVIII. Isabelle I de Pichon, 1410-1428.

XXIX. Catherine I de Roquefort, nommée par Martin V le 24 avril 1428.

XXX. Catherine II d'Aube de Roquemartine, 1468-1480.

XXXI. Catherine III de Pinet, 1480-1500.

XXXII. Marguerite I Trencard, 1500-1513.

XXXIII. Blanche d'Albignac, 1513-1522.

XXXIV. Isabelle II de Rovery, 1522-1526.

XXXV. Guillemette IV de Repos, 1526-1560.

XXXVI. Catherine IV de Bornjuif[1], 1560-1576.

XXXVII. Claudine de Cubière, 1576-1596.

XXXVIII. Marguerite II de Murot, 1596-1617.

XXXIX. Marguerite III de Rodolfe, 1617-1652.

XL. Armande de Véraire, 1655-1680.

[1] A partir de 1562 ou environ, le couvent fut transféré à Saint-Sauveur de Beaucaire, où se continua la série des abbesses de Saint-Sauveur de la Font.

XLI. N. de Raouhel, morte en 1693.

XLII. N. de Georges Taraut de Laugnac, nommée par le roi le 8 septembre 1693.

XLIII. N. de la Fare, nommée le 23 mai 1711.

Frères mineurs. — Le couvent des frères mineurs de Nimes fut construit en 1222, grâce aux libéralités des habitants, d'après une inscription rapportée par Ménard; on le trouve mentionné dans plusieurs actes privés en 1247 & 1248, & saint Louis accorda aux frères une rente hebdomadaire de cinq sous pour leur nourriture & cinquante sous par an pour leur vestiaire. En 1307, ce couvent fournissait de nombreux missionnaires chargés d'aller prêcher la foi chrétienne dans l'empire mongol, & Philippe le Bel allouait à chacun d'eux une somme de cent sous tournois. En 1373, il s'y tint un chapitre provincial, à l'occasion duquel la ville donna trente florins d'or, en échange de prières pour sa prospérité; sept ans plus tard, les consuls y reçurent le général de l'ordre. En mai 1474, il s'y tint un chapitre général de l'ordre auquel assistèrent cinq à six cents religieux; la ville contribua en partie à leur subsistance, & une procession générale eut lieu à cette occasion, dans laquelle les membres du chapitre allèrent successivement visiter tous les couvents de la ville. En 1509, nouveau chapitre, cette fois provincial; la ville contribua aux frais pour dix livres tournois. En 1519, les frères avaient procès avec les consuls pour la propriété de quelques tuyaux de plomb trouvés dans un ancien aqueduc; ils finirent par en venir à une transaction : les consuls gardèrent les tuyaux & leur en payèrent la valeur pour servir à la réparation du chœur de leur église. En 1521, les observantins ou franciscains réformés voulurent s'établir à Nimes, malgré la résistance des anciens frères; il y eut pendant près d'un an lutte à main armée; ils furent chassés en 1522 du couvent, de la ville en 1524 & 1525, & défenses furent faites à toutes personnes d'entretenir avec eux aucunes relations, sous peine des galères. En 1545, les frères mineurs perdirent la direction du couvent des clarisses. En 1561, le consistoire de Nimes leur fit proposer de partager l'usage de leur église avec les pasteurs protestants, leur promettant sa protection au cas où ils voudraient rester; mais ils préférèrent abandonner leur couvent & furent recueillis par les chanoines de la cathédrale; réinstallés un instant en 1562, ils ne revinrent définitivement qu'en 1564, mais ils ne purent rien obtenir de la ville alors trop appauvrie. En 1569, lors de la seconde prise de la ville par les réformés, huit religieux de ce couvent perdirent la vie pendant les premiers désordres[1].

Carmes. — Les carmes étaient déjà installés à Nimes en mars 1264, date du testament de l'un de leurs bienfaiteurs, Guillem André, bourgeois de cette ville. Ce ne fut toutefois qu'après 1270 qu'ils s'établirent définitivement au lieu qu'ils occupaient encore au dix-huitième siècle, un peu en dehors de la ville, près de la porte de Rodez, qui ne tarda pas à prendre le nom de *porte des Carmes*. Le couvent était important, la communauté nombreuse, & en 1333 il s'y tint un chapitre général de l'ordre. En 1337, on y comptait dix-neuf religieux ayant la qualité de prêtre & plus de cinq ans de profession; on y avait aussi établi une école importante où l'on entretenait deux lecteurs en théologie. En 1362, il s'y tint un nouveau chapitre général de l'ordre, aux dépenses duquel les consuls de la ville contribuèrent pour la somme de vingt-cinq florins; ils renouvelèrent ces libéralités lors d'un troisième chapitre général tenu au même lieu en 1498; cette dernière fois ils firent présent de cinquante livres tournois. Les grands jours de Nimes de 1541 ordonnèrent la réformation du couvent, à la requête des consuls, & on voulut d'abord les forcer à vendre les biens immeubles qu'ils possédaient contre la règle de leur institut, pour le produit en être employé à la réparation de leur couvent. La même mesure s'appliqua aux

[1] Cette notice, ainsi que les suivantes sur les autres couvents de Nimes, est tirée de l'histoire de Ménard.

autres maisons d'ordres mendiants existantes à Nimes à cette époque. Chassés par les religionnaires, les carmes rentrèrent à Nimes après l'édit de pacification de 1596. Pendant ce temps, leurs biens avaient été occupés par les réformés, le cimetière, après avoir longtemps servi à ces derniers, était devenu un champ & l'église une bergerie. Ils ne purent pas rentrer en possession de leur ancien emplacement &, en 1621, le baron de Brisson, gouverneur protestant de Nimes, fit détruire les restes de leur couvent pour fortifier la ville. Ce fut seulement en 1679 que les religieux purent commencer la construction d'une nouvelle maison au même endroit; les travaux étaient achevés en 1685. En 1694, le conseil de la ville & l'évêque leur donnèrent un cimetière. En 1713, on commença la construction de la nouvelle église; elle ne fut achevée & consacrée qu'en 1747. Jusque-là une salle basse du nouveau couvent avait servi de chapelle.

Augustins. — Les augustins s'établirent assez tard à Nimes, & Ménard croit qu'on ne peut regarder la fondation de leur couvent comme antérieure au milieu du quatorzième siècle; un historien monastique, du seizième siècle il est vrai, le P. Simplice Saint-Martin, dit que le monastère existait avant l'an 1364; il est certain que dès l'an 1355, on connaît dans l'enceinte de Nimes une porte dite *des Augustins*. Comme tous les autres couvents d'ordres mendiants à Nimes, celui des ermites de Saint-Augustin était situé hors de la ville, près de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. En 1363, il s'y tint un chapitre général de l'ordre, à l'occasion duquel les consuls donnèrent une somme de douze florins & demi pour subvenir aux dépenses faites par le couvent. Le même fait se renouvela en 1383, & cette fois la ville donna huit setiers de froment, une pièce de vin & quatre francs; elle leur demanda en échange des prières pour la prospérité du roi & la tranquillité de la ville. En 1393, d'après l'acte d'exécution du testament de Geoffroi Paumier, avocat du roi en la sénéchaussée de Beaucaire, la communauté se composait de dix religieux capitulans dont l'un portait le titre de lecteur. En 1524, nouveau chapitre général, pour lequel le chapitre cathédral fit aumône aux religieux de deux pièces de vin & de deux charges de blé. En 1541, lors des grands jours tenus à Nimes, le couvent fut menacé de réformation, à cause des plaintes des consuls & des habitants. En décembre 1561, sur la proposition de Bernard Barrière, procureur du roi à Nimes, & à la demande des religionnaires, l'église des augustins fut abandonnée au parti protestant & le premier prêche y fut prononcé le 19 de ce mois. En 1621, les restes du monastère furent détruits par le gouverneur réformé de la ville, parce qu'ils se trouvaient sur l'emplacement de fortifications projetées par lui. Quand la tranquillité eut été rétablie à Nimes, les religieux assignèrent les consuls & exigèrent la restitution de leur enclos & la reconstruction de leur couvent. A la suite d'un arrêt du Conseil favorable à leurs prétentions, les consuls s'engagèrent, par acte du 3 juillet 1637, à leur rendre leur jardin & leur maison dans les dix ans & à leur payer en outre une rente annuelle de cent soixante livres pendant tout ce temps. En 1642, les consuls réglèrent définitivement leur dette & furent déclarés quittes, moyennant une somme de treize mille livres une fois payée. En 1660, les augustins se chargèrent du service spirituel de l'église de Saint-Bausile, moyennant une rente de deux cents livres payée par le prieur de cette église. En 1670, ils acquirent la Maison-Carrée pour y installer leur nouveau couvent; après de longues contestations avec les intendants, qui soutenaient que cet édifice faisait partie du domaine, il leur fut définitivement concédé par Louis XIV, en 1673.

Clarisses. — Le couvent de Sainte-Claire de Nimes fut établi du vivant même de la fondatrice de l'ordre, vers 1240, par les habitants & les consuls de Nimes, qui se chargèrent de la construction des bâtiments claustraux. Il prit une certaine extension au quatorzième siècle; dès les premiers temps de sa fondation, il avait

obtenu des bulles de privilége d'Alexandre IV & d'Urbain IV; Jean XXII leur en renouvela la jouissance en 1328 & 1329; ces priviléges étaient identiques à ceux du couvent d'Avignon. Mais la discipline se relâcha bientôt dans le monastère & l'absence de clôture rendit cette décadence d'autant plus rapide. Aussi, au seizième siècle, sentit-on le besoin de l'établir; elle fut rendue complète en 1520, grâce aux subventions accordées par la ville. En 1545 la réforme fut terminée, la direction du couvent enlevée aux observantins & une nouvelle abbesse vint d'Avignon en prendre l'administration. En 1565, le monastère fut employé pour loger les pestiférés hors de la ville, lors d'une grande épidémie qui désola Nimes & ses environs. La ville loua les bâtiments & paya une indemnité pour la dévastation du jardin des religieuses. Cette circonstance heureuse de servir d'infirmerie préserva quelque temps le monastère des attaques des huguenots; mais en 1567, le jour de la Saint-Michel, il fut entièrement détruit, les titres dispersés & les religieuses expulsées. Aussi ne connaît-on qu'un petit nombre des abbesses, ce sont les suivantes :

Paule de Codols, abbesse en 1326; elle est nommée dans un acte de vente consenti à cette date par une religieuse du monastère.

Louquine vivait en 1362.

Françoise Merchie, mentionnée en 1565, dans une procuration pour la vente, l'échange & l'aliénation des biens de l'abbaye; à ce moment celle-ci renfermait huit religieuses.

Capucins. — Les capucins furent introduits à Nimes par Louis XIII, qui voulait s'en servir pour soumettre les protestants rebelles & faire des prosélytes parmi eux. Le brevet d'établissement est du 15 juillet 1629; le roi prit le couvent sous sa protection & enjoignit aux consuls d'avoir à lui fournir une maison convenable, en attendant la construction d'un couvent définitif. Mais les pères éprouvèrent diverses difficultés qui retardèrent encore leur établissement plusieurs années, & ce fut en 1634 seulement qu'une nouvelle lettre de Louis XIII vint le rendre définitif. L'évêque Cohon accorda à son tour son autorisation, en y mettant pour condition que les religieux observeraient toutes les fêtes du diocèse & assisteraient à toutes les processions & cérémonies publiques. Enfin, en 1638, après avoir fait enregistrer les lettres du roi, ils obtinrent des consuls la concession d'une maison spacieuse & en acquirent une autre dans la rue du Marché.

Jésuites. — L'établissement des jésuites à Nimes n'eut pas lieu sans de grandes difficultés. Dès 1596, ils avaient une petite maison dans cette ville & le père Cotton, plus tard confesseur de Henri IV, vint lui-même chercher à rendre leur situation plus stable. En 1609, après s'être longtemps occupés uniquement de controverses religieuses, ils voulurent ouvrir des cours d'instruction; mais ce projet souleva contre eux tous les religionnaires, &, après de longues discussions, le conseil de ville, se basant sur les articles de l'édit de Nantes, pria le seul jésuite alors résidant dans la ville de s'en éloigner sur-le-champ, en lui offrant du reste telle escorte qu'il jugerait nécessaire pour sa sûreté.

Les jésuites ne rentrèrent à Nimes que quelque vingt ans plus tard; en 1634, on leur confia la moitié des chaires du collége de la ville, jusque-là toutes occupées par des professeurs protestants. En 1637, l'évêque de Nimes leur accorda le prieuré de Parignargues, situé à deux lieues de Nimes, & rapportant cinq cents livres de revenu annuel. En 1667, le même leur donna encore le prieuré de Magencoules, près du Vigan, dont les revenus s'élevaient à seize ou dix-huit cents livres. L'église ne fut bâtie qu'un peu plus tard; la première pierre en fut posée par l'évêque Séguier, le 23 octobre 1673.

Hospitalières de Saint-Joseph. — Ces religieuses furent introduites dans l'hôpital de la ville par l'évêque Cohon, en 1663, à la suite d'un traité conclu entre elles & le conseil. Le roi autorisa leur établissement par lettres patentes de décembre 1667. La première pierre de leur couvent fut posée en 1669.

Visitandines. — Elles furent installées à Nimes par l'évêque Cohon, à la requête de la reine Anne d'Autriche; la ville consentit à leur établissement, le 27 juin 1664, & Louis XIV le confirma par lettres patentes de novembre 1666. Le couvent fut construit en dehors des murs, près de la porte de la Madeleine.

Notre-Dame du Refuge. — Cette maison fut fondée à Nimes en 1683, pour servir de maison de retraite aux filles repenties; la ville donna aux religieuses son ancien hôtel de ville, & le roi Louis XIV leur accorda des lettres patentes en 1686. Mais à la suite de plusieurs abus & vu l'état de ruine de leur maison, les revenus qui leur avaient été concédés furent unis à l'hôpital général en 1746.

Ursulines. — Ces religieuses avaient à Nimes deux couvents : le premier fut fondé en 1637, grâce à la protection active de l'évêque Cohon; en 1640, celui-ci leur concéda les revenus de l'ancienne léproserie de Nimes, concession confirmée par lettres patentes de l'année suivante. En 1714, elles posèrent la première pierre de leur église.

Le second couvent fut fondé par le même évêque Cohon, en 1664, la même année que celui des visitandines; il fut occupé par une colonie du précédent. L'évêque lui donna une maison sur les fossés de la ville, plusieurs domaines & vingt mille livres à employer en acquisitions de rentes.

Frères prêcheurs. — Le couvent des frères prêcheurs de Nimes ne date que de l'an 1263; c'est du moins la date fournie par le célèbre Bernard Gui dans son *Histoire des couvents dominicains;* il donne le nom du premier prieur, F. Pierre-Jean. Leur monastère, au rapport de Ménard, ne fut pas construit avant l'année 1270; une porte de la ville, qui était tout proche & qui prit le nom de *porte des Frères-Prêcheurs,* portait encore à cette époque celui de *porte du Chemin.* Au quatorzième siècle, le couvent était considérable; en 1392, il renfermait dix-neuf religieux & l'école en était assez florissante pour compter un professeur de scolastique (*magister naturarum*) & deux professeurs de théologie. En 1541, conformément à un arrêt rendu par les grands jours, le vicaire général de l'évêque entreprit leur réformation. En 1562, le couvent fut occupé par les religionnaires, les religieux expulsés; ils n'y rentrèrent que plus tard, quand, en 1629, Louis XIII eut permis aux dominicains réformés de s'établir à Nimes & d'occuper les biens jadis possédés par les religieux de leur ordre. Il leur fallut de longues instances pour obtenir un emplacement; ce ne fut qu'après six ans de sollicitations & de peines, que le terrain de l'ancien château royal leur fut définitivement concédé (1635); le roi n'y mit pour condition que la construction d'une chapelle en l'honneur de saint Louis; la cour des aides de Montpellier y ajouta une censive annuelle. La construction de la nouvelle église des dominicains fut commencée en 1714.

Hôpital Saint-Antoine. — Fut établi à Nimes dans le cours du treizième siècle; à la fin de ce siècle, l'ordre religieux qui l'avait fondé possédait déjà un couvent & une église, à laquelle Estève-Azémar fit diverses donations en 1270. Au seizième siècle, les bâtiments furent détruits & ne furent jamais rétablis; les possessions de la commanderie furent dès lors données à bail par les titulaires.

Hôpital Saint-Jacques. — Cette maison, destinée aux pèlerins, date au moins du quatorzième siècle; en 1330 le prieur Bernard-Salomon percevait une censive de quatre sous de petits tournois assise sur trois vignes au terroir de Nimes. Elle était régie par quatre prieurs, dont l'un était prêtre. Plus tard elle fut unie à l'Hôtel-Dieu, situé dans la ville, près de la porte Saint-Antoine; ce n'était plus qu'une hôtellerie au dix-huitième siècle.

Hôpital Saint-Marc. — Situé à l'intérieur de la ville, près de la porte des Carmes, il était consacré au service des pèlerins qui allaient à Saint-Jacques de

Compostelle. On ne connaît pas l'époque de sa fondation; cet hôpital était administré par les chanoines de la cathédrale qui devaient subvenir aux dépenses; en 1540, ils le cédèrent aux consuls, qui en utilisèrent plus tard l'emplacement pour la construction d'un collége.

Pères de la doctrine chrétienne. — Ils furent installés à Nimes, en 1642, par un chanoine de la cathédrale, nommé Hospitaleri; il fit avec la maison d'Avignon un traité qui portait qu'elle enverrait à Nimes deux prêtres & un clerc pour exercer la prédication, & ce pour la somme de onze mille livres. Mais des difficultés imprévues s'étant présentées, ils ne purent exécuter immédiatement le contrat & le résilièrent en 1645. En 1652, il fut renouvelé & cette fois exécuté, & les religieux s'établirent dans une maison par eux acquise dans le faubourg des Frères-Prêcheurs. En 1666, l'évêque Cohon les chargea du service spirituel de l'église de Saint-Bauzile, dont les augustins s'étaient, paraît-il, mal acquittés. En 1668, ils obtinrent la direction du séminaire, fondé à Nimes par le même évêque, moyennant une pension de deux cents livres payée par le clergé du diocèse.

Hôpital des Chevaliers. — Cet établissement, qui était le même que l'Hôtel-Dieu, fut fondé en 1313 pour suppléer au manque d'hôpitaux & de maisons de secours, les anciens étant tous tombés en décadence. Son fondateur fut Raimond Ruffi, bourgeois de Nimes, qui, par son testament, daté de cette année, donna une maison à lui appartenant, située près de la *Porte-Couverte,* avec des rentes suffisantes pour l'entretien de douze lits. Il en confia l'administration à ses exécuteurs testamentaires & à ses héritiers, qui eurent toute liberté pour percevoir les revenus & les employer, & n'en durent de compte qu'aux pauvres eux-mêmes; il défendit à personne de se mêler de cette administration. Le service intérieur fut fait par deux femmes, choisies & payées par ses héritiers. Cet établissement resta dans la famille du fondateur jusqu'en 1585; à cette date, Guillaume du Pont, son dernier héritier, le vendit aux consuls pour la somme de soixante-quinze livres, à la charge de continuer à y entretenir douze lits; les consuls y installèrent les pestiférés. Cette maison ayant été rasée pendant les guerres de religion, le conseil de ville résolut de la faire reconstruire en 1592. En 1614, Louis XIII la confirma dans la jouissance de tous les droits seigneuriaux qu'elle possédait dans le territoire de Nimes. Elle existait encore du temps de Ménard.

Hôpital Saint-Jacques & Saint-Philippe. — Cet hôpital, situé dans le quartier de Nimes appelé *Porte-Couverte,* existait dès 1270, d'après le testament d'un bourgeois de Nimes, daté de cette année. Il existait encore en 1479, &, à cette date, les consuls y faisaient célébrer un service annuel le 1er mai, jour de la fête des SS. Jacques & Philippe.

Hôpital de Notre-Dame de Méjan. — Cet hôpital tirait son nom du quartier de la ville où il était situé. Il paraît, en 1270, dans le testament d'Estève-Azémar, plus haut indiqué. La collation de cet hôpital était faite par l'évêque & le nouveau recteur prêtait serment entre ses mains; en 1418, l'évêque Gilles de las Courts le conférait à un certain Jacques de Nimes, prêtre. Cet hôpital fut vendu en même temps que ceux de Saint-Antoine, de Saint-Jacques & de la Madeleine, pour servir à l'acquisition de celui des Chevaliers.

Hôpital Saint-Lazare. — Cet hospice, qui servait de maladrerie & ne recevait que des lépreux, était situé hors des murs, près de la porte dite la *Porte-Couverte.* Il était administré par un recteur, sous la surveillance des consuls. Ceux-ci décidaient de l'admission ou de l'expulsion des pauvres; en 1403 on les voit admettre un lépreux de Villeneuve-lès-Avignon, qui, pour ne pas être à charge à l'établissement, apportait avec lui son lit & divers objets mobiliers, valant de vingt à vingt-cinq florins; on le reçut sur la promesse qu'il fit de laisser tous ces objets à l'hospice. En 1487, les lépreux furent assujettis par les consuls à un nouveau règlement.

Note 159

Collége des arts. — Le collége des arts & université de Nimes fut fondé par François Ier, en 1539, à la requête des habitants de Nimes & des consuls; le même roi écrivit au pape Paul III en 1542, pour faire confirmer cet établissement, & la reine de Navarre intervint auprès des évêques d'Uzès & de Nimes pour lui faire concéder deux bénéfices de deux cents livres de rente. L'un des premiers professeurs en fut Claude Baduel, professeur à l'université de Paris, natif de Nimes, qui y fut amené dès 1539 & y accepta un traitement qui n'était que la moitié de celui qu'il recevait à Paris. Le collége fut établi dans l'ancien hôpital Saint-Marc, cédé par le chapitre cathédral (voir plus haut).

Récollets. — Ces religieux s'établirent à Nimes en 1615; ils occupèrent l'emplacement de l'ancien couvent des cordeliers & vinrent y remplacer les observantins. Ils furent expulsés de leur église & de leur couvent par les consuls protestants, en 1621, & durent se retirer dans des maisons particulières pendant cette persécution. Deux mois plus tard, expulsés de nouveau, ils virent leurs bâtiments démolis & remplacés par un bastion, l'argenterie & les meubles pillés, & les fondements de leur nouvelle église renversés; les pertes montaient à plus de quarante mille livres. En 1623, à la suite de décisions judiciaires favorables à leurs réclamations, les récollets furent indemnisés par les consuls qui leur achetèrent un grand terrain pour remplacer celui sur lequel le bastion avait été élevé. [A. M.]

Note 160

NOTE CLX

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Pamiers.

L'ÉGLISE de Pamiers, dont le diocèse comprenait tout le Toulousain méridional ou comté de Foix, fut fondée à la fin du treizième siècle par le pape Boniface VIII.

Note 160

Ce fut le 23 juillet 1295, qu'une bulle de ce pape vint créer ce nouvel évêché. Avant de devenir cité épiscopale, Pamiers n'était qu'une ville importante du pays, appartenant à deux seigneurs : l'abbé de Saint-Antonin & le comte de Foix; le partage de cette seigneurie fut, pendant tout le treizième siècle, l'objet de luttes acharnées, dans lesquelles l'intervention royale joua un grand rôle & dont l'histoire ne laisse pas de présenter un grand intérêt. C'est de l'histoire de cette lutte que nous voulons présenter un court précis; dom Vaissete n'a pu en donner un tableau d'ensemble, n'ayant point connu tous les actes aujourd'hui mis en lumière.

C'est à l'aide d'un excellent article publié il y a déjà quelques années[1], à l'aide aussi des utiles indications contenues dans un essai sur l'histoire de Pamiers[2], que la notice suivante a été rédigée.

On a voulu pendant longtemps, sur la foi de légendes, dont les plus anciennes rédactions remontent à peine au commencement du quatorzième siècle, faire dater l'abbaye de Saint-Antonin de Frézélas[3] de la fin du cinquième siècle[4]; elle aurait été le chef-lieu d'un royaume fabuleux qui n'a jamais existé que dans l'imagination des notaires du moyen âge; donné à Frédéric, fils de Théodoric Ier, roi de Toulouse, par son frère Thorismond, ce pays aurait été

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1871, p. 1; article de M. de Rozière.

[2] Ourgaud, *Notice historique sur la ville & le pays de Pamiers;* Pamiers, 1865, in-8°. Ouvrage sans critique, mais utile à cause des pièces justificatives que l'auteur a publiées & des sources qu'il a connues.

[3] Nous disons *Frézélas* & non pas *Frédélas*, la première forme étant celle de la langue vulgaire.

[4] La plus ancienne de ces légendes est indiquée par les pièces d'un procès soutenu par les consuls de Pamiers en 1309. Cette tradition ne repose d'ailleurs sur aucun fait historique positivement connu. Elle semble être l'invention de quelque moine érudit, compositeur de vies de saints. On ignore même si le saint Antonin vénéré à Pamiers est bien un saint du pays ou si ce n'était pas plutôt un saint d'origine orientale.

transmis par lui à son fils Antonin, qui, revenu au catholicisme, aurait fondé l'abbaye de Frézélas & aurait fini par subir le martyre. En réalité, Saint-Antonin de Frézélas n'apparaît pas avant le célèbre codicille de Raimond, comte de Rouergue & marquis de Gothie; cet acte, qui est d'environ 961, indique plusieurs alleux légués à l'abbaye par ce prince. A cette époque, elle faisait partie, ainsi que tout le pays environnant, des domaines des comtes de Carcassonne & de Comminges, qui en avaient l'avouerie & prélevaient les droits dus au suzerain (testament de Roger I, 1002; partage de 1034 entre Pierre, évêque de Girone, & Roger-Bernard, comte de Foix).

Ce fut au milieu du onzième siècle que la suzeraineté du pays environnant Pamiers appartint définitivement aux comtes de Foix; c'est aussi à cette date que remontent leurs premières usurpations du domaine de l'abbaye. Comme toujours, la protection due par eux au monastère devint l'occasion d'excès, d'occupation de terres, & pendant cinquante ans Frézélas ne fut pas dans un meilleur état que les autres abbayes du Languedoc à la même époque. Les efforts de Grégoire VII & de ses légats, le passage d'Urbain II dans la Province, enfin l'effervescence religieuse due à la prédication des croisades, telles furent les trois causes principales qui amenèrent la grande restitution des biens ecclésiastiques qui signala les premières années du douzième siècle. En 1111, le comte Roger II, frappé d'excommunication par le souverain pontife & par le légat Gautier, se décida à suivre cet exemple & transigea avec le chapitre. Il ne fit pourtant pas une restitution complète; il se contenta de partager la seigneurie. De là tous les débats qui signalèrent le treizième siècle. Les principales dispositions de cet acte sont les suivantes : abolition des mauvais usages établis dans la ville par lui & les comtes précédents; restitution à l'abbé de tous les droits qu'il possédait jadis, qui sont les leudes, les justices de sept sous moins une obole, la *feda* ou infraction à la paix, & en général tous les droits dont une enquête pourra faire constater l'existence[1]. En outre, Roger reconnut qu'il était tenu à une redevance annuelle d'un demi-muid de froment, d'un muid de vin, d'une vache grasse, de quatre porcs & de quatre sous, le tout livrable le jour de la fête de Saint-Antonin. En retour de ces concessions, le prieur Isarn, du consentement de ses clercs, lui remit le château de Pamiers, avec toutes ses fortifications, en le constituant défenseur & gardien de la ville de Frézélas. Pour prix de cette protection, il reçut la moitié des leudes & autres droits possédés par l'abbaye; le droit de procuration & de réquisition (*manulevatio ciborum & vestimentorum in castello & in villa, sicut usus est, per unum mensem*), avec la moitié du cens sur les nouvelles maisons du château. Le bailli (*ministralis*) du comte ne pourra être institué que du consentement de l'abbé, devra lui jurer fidélité, donner caution si l'abbé l'exige, ne rien lever par lui-même, sauf la *manulevatio*, & recevoir toutes les recettes des mains du bailli de Saint-Antonin. Enfin cette concession fut déclarée viagère &, par conséquent renouvelable. Ce fut ce qu'on appela l'acte de paréage; malgré son apparente infériorité, le comte de Foix avait su s'y tailler la part du lion; protecteur de l'abbaye, dont tous les domaines étaient soumis à son action directe, possesseur de la moitié des justices & de la seigneurie, il devait avoir & il eut en fait une influence prépondérante à Pamiers.

Pendant tout le douzième siècle, l'accord put se maintenir entre les deux coseigneurs, & les actes n'ont conservé le souvenir d'aucun dissentiment entre eux. Mais quand vint la guerre des albigeois, la position fut sensiblement modifiée. Il y avait de graves reproches à faire au comte Raimond-Roger : il avait chassé l'abbé, avait souillé le monastère, y avait introduit des courtisanes; tels sont du moins les principaux griefs indiqués par les chroniqueurs catholiques; aussi, dès 1209, quel-

[1] *Et alii qui a clericis & laicis memoriter retinentur.* Ce qui prouve que l'usurpation ne remontait pas tellement haut qu'elle ne pût donner lieu à des témoignages oraux.

ques semaines à peine après la prise de Carcassonne par les croisés, voyons-nous l'abbé rompre le paréage & en conclure un tout semblable avec Simon de Montfort, qui s'installe alors à Pamiers, y tient sa grande assemblée de 1212 & lègue à son fils Amauri le paréage, avec toutes ses possessions, en 1218; l'acte en fut renouvelé à cette époque avec le nouveau seigneur. Mais l'avantage n'était plus aux croisés, dont chaque jour les domaines s'amoindrissaient, & Pamiers rentra sous la domination du comte de Foix; dès 1222 il y faisait de nouveau sa résidence. Son fils, Roger-Bernard, lui succéda dans cette possession &, en 1225, il arracha aux chanoines une reconnaissance, évidemment forcée, qui porte que l'emplacement de l'abbaye & de la ville de Pamiers a jadis été donné à l'abbaye par les anciens comtes de Foix, qui en ont conservé le domaine; que c'est pour le rachat de leurs péchés, que ces mêmes comtes se déclarèrent les vassaux de l'abbaye & voulurent se soumettre à sa seigneurie (*dominium*); enfin, par le même acte, l'abbé s'engageait à faire jouir Roger-Bernard de tous les droits portés par le paréage conclu avec l'ancien comte Bernard-Roger.

L'arrivée du roi en 1226 aurait pu amener quelque changement dans cet état de choses; mais le traité de Melun (1229) restitua tous ses domaines au comte de Foix, & l'abbé dut accepter définitivement le paréage en 1232; le comte indemnisa l'abbaye de toutes ses pertes & promit de garder fidèlement à l'avenir les clauses du contrat; les consuls de Pamiers se firent cautions de l'exécution de cette promesse.

Malgré une tentative de la part des chanoines pour rompre l'accord en 1241, les relations entre les deux pouvoirs restèrent assez bonnes jusqu'à la mort de Roger, fils de Roger-Bernard (1265). Mais à ce moment commença une lutte terrible, pleine d'incidents, & qui devait durer plus de trente ans.

Les deux adversaires n'étaient pas de même force; l'un, le comte de Foix, caractère aventureux & imprudent, perpétuellement à la recherche d'aventures, l'autre, le nouvel abbé de Pamiers, Bernard Saisset, attaché à ses intérêts & à ceux de l'Église, & prêt à les défendre par tous les moyens possibles. Dans cette lutte il eut pour premiers alliés les habitants de Pamiers, qui se soulevèrent contre Roger-Bernard, l'assaillirent un jour qu'il était venu à Pamiers & mirent ses jours en danger. Punie rigoureusement, cette révolte servit les intérêts de l'abbé qui, bientôt, abandonnant toute idée de conciliation, rompit le traité plus que séculaire qui liait l'abbaye aux comtes de Foix, & offrit le paréage au roi de France (1269). Cette démarche décisive laissa le comte sans appui; ses intrigues avec l'Aragon, ses prétentions à l'indépendance, enfin ses attaques contre l'autorité royale ne tardèrent pas à amener le roi Philippe III dans le Midi; fait prisonnier par l'armée royale, il fut enfermé deux ans dans les tours de Carcassonne, & Bernard Saisset put se croire définitivement délivré de son adversaire. A peine remis en liberté, le comte alla se faire prendre encore une fois par le roi d'Aragon, &, grâce à tous ces incidents, l'abbé obtint du roi, en 1280, le renouvellement du paréage pour dix ans.

Mais la fortune allait tourner contre lui; rendu à la liberté en 1284, Roger-Bernard prit une part si brillante à l'expédition d'Aragon de 1285, sut si bien gagner les bonnes grâces du roi, que celui-ci, quelques jours avant sa mort, lui restitua le paréage de Pamiers (21 septembre 1285); cette restitution fut confirmée par Philippe IV, le 26 octobre suivant. Le comte se rend alors à Pamiers, se fait reconnaître par les habitants devenus plus traitables pour leur coseigneur & essaie de fléchir l'abbé; celui-ci résiste, traîne en longueur, profite adroitement de toutes les fautes de son adversaire, & ce n'est qu'en 1294 que le roi emploie définitivement son autorité pour amener un accord devenu absolument nécessaire. Voyant l'abbé toujours obstiné, il ordonne au sénéchal de Carcassonne de faire évacuer le château de Pamiers par les officiers royaux & de le remettre au comte de Foix (février 1295).

C'est alors que le pape intervient. Bernard Saisset est allé porter ses plaintes à

Boniface VIII, s'est plaint amèrement des exactions & des entreprises du comte de Foix. Le pape s'empare de la question, somme celui-ci de restituer la ville à l'abbaye, &, ne recevant pas de réponse, il le frappe d'excommunication & met la ville de Pamiers en interdit (juillet 1295). La lutte en était, on le voit, arrivée au plus haut point de violence; mais, par un retour inattendu, elle s'apaisa presque aussitôt; l'érection de Pamiers en cité épiscopale (22 juillet 1295) fut le signal de cette détente, & Bernard Saisset semble être allé lui-même au-devant d'un accord; il fut arrêté, le 7 novembre 1297, par Gui de Lévis, maréchal de Mirepoix, arbitre élu par les deux parties.

Cet accord commence par rappeler la situation, les violences commises de part & d'autre, expose la nécessité pour Pamiers de rechercher l'appui d'un bras séculier pour se bien gouverner, l'abaissement de ses revenus, qui ne s'élevaient plus qu'à deux mille livres de petits tournois, l'étendue des possessions du comte dans la ville, possessions qui donnent un revenu annuel de deux cents livres. Le château est remis au comte, qui cède à l'évêque la tour neuve qu'il vient de construire. La juridiction haute, moyenne & basse est partagée également entre les coseigneurs, les revenus des encours, des moulins, des fours, &c., sont partagés de même. La cité sera gouvernée par un châtelain prêtant serment à l'évêque & au comte; les revenus seront perçus par un viguier commun, rendant ses comptes aux deux seigneurs. La justice est confiée de même à un juge commun. Le comte tiendra le château en fief de l'évêché, prêtera serment de fidélité, & en fera la remise chaque année, le jour de la fête de saint Antonin. Pour indemniser l'évêque de ses pertes & de la part de seigneurie qu'il abandonne, le comte devra lui assigner mille livres de rente aux environs de la ville, ou lui payer une somme de vingt mille livres. Cet accord, est déclaré obligatoire, sauf l'approbation du pape, que les deux parties s'engagent à envoyer demander à Rome. L'approbation ne fut donnée qu'en 1299, & les derniers actes de la réconciliation eurent lieu en 1300.

A partir de ce moment, les coseigneurs semblent avoir paisiblement possédé la ville de Pamiers, du moins les actes ne portent plus trace de nouveaux débats. Au quatorzième siècle, ils s'unirent pour se faire concéder le consulat de la ville par le roi de France & ne paraissent pas avoir renouvelé à ce sujet leurs anciennes luttes.

Chapitre cathédral. — Comme dans toutes les nouvelles églises épiscopales fondées par Boniface VIII & par Jean XXII, le chapitre de Pamiers ne changea ni de règle ni d'institut, en devenant cathédral; ce fut toujours un chapitre de chanoines de l'ordre de Saint-Augustin, & les dignités en restèrent les mêmes. Seulement, les rapports entre l'évêque & les chanoines étaient plus difficiles que ceux qui existaient tout naturellement entre l'abbé & le chapitre conventuel; l'autorité de l'un s'étant accrue, les autres avaient besoin de plus de garanties contre les excès de pouvoir. Dès 1315, une querelle s'éleva entre l'évêque Pillefort & la communauté; des deux parts les griefs étaient nombreux & presque tous avaient leur origine dans l'érection en cathédrale de l'abbaye de Saint-Antonin; on remarquait parmi ces griefs les contestations relatives à la séparation des deux menses, la collation des bénéfices, l'institution des chanoines & la nomination du cellérier, le règlement des frais causés au chapitre par les longs débats avec le comte de Foix & le roi de France au sujet du paréage; la création des officiers temporels de la justice épiscopale & capitulaire; la perception des revenus de la temporalité, les procurations dues par deux églises de Pamiers, celle *del Camp* & celle *del Mercadal*, la correction des chanoines & l'administration des biens dépendants de la mense capitulaire. Après pourparlers, actes contradictoires, &c., les parties élurent trois arbitres qui terminèrent tous les différends par une sentence prononcée solennellement dans le couvent des frères mineurs de Carcassonne. L'acte de compromission portait que les parties se soumettraient sans résistance à la décision des arbitres, sous peine d'une amende,

payable à l'œuvre du pont de pierre de Carcassonne[1]. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de cette volumineuse transaction; voici seulement de quelle manière furent résolues les questions les plus importantes. Les frais du procès du paréage furent amortis au moyen d'une taxe spéciale du tiers du revenu prélevée sur les bénéfices à la nomination du chapitre; quatre chanoines, installés dans le chapitre avec le consentement de la communauté par l'évêque précédent & chassés par le nouveau prélat, recouvrèrent leurs prébendes; le prieur claustral fut nommé par le chapitre & institué par l'évêque, il eut double prébende & partagea le droit de correction sur les chanoines avec l'évêque. A cette époque, d'après cet acte, le chapitre comptait les dignités suivantes : archidiaconé, trésorerie, sacristie, infirmerie, ouvrerie & aumônerie.

La guerre de Cent ans & tous les malheurs qu'elle entraîna pour le Languedoc, n'épargnèrent pas plus le chapitre de Saint-Antonin que les autres communautés de la France; ses revenus diminuèrent rapidement; en 1371, l'évêque dut demander au pape Grégoire XI de réduire le nombre des prébendes à dix-huit; mais cette mesure ne suffit pas, &, en 1437, Eugène IV dut, tout en rappelant la mesure prise par son prédécesseur, la reconnaître insuffisante & faire descendre ce chiffre à douze. Tout le reste du quinzième siècle est marqué par une décadence de plus en plus grande; d'ailleurs, à Pamiers, cette décadence tenait aussi à des causes toutes spéciales. L'église abbatiale de Saint-Antonin, située hors des murs de la ville proprement dite, à près d'un mille de ses fortifications, était dans une position difficile. Placée sur les limites de plusieurs seigneuries dont les maîtres étaient toujours en guerre, célèbre par les objets précieux qu'elle renfermait, elle était pour les gens d'armes & les brigands (*armigeri & praedones*) une proie facile & séduisante; maintes fois, ils l'occupèrent, en expulsèrent les chanoines & pillèrent le trésor & la sacristie. La plupart des fiefs & des autres possessions territoriales du chapitre étaient aux mains des barons voisins, auxquels les chanoines n'osaient les réclamer, sentant que leur vie était entre les mains de ces redoutables adversaires. Enfin, par suite des inondations & des incendies, par suite aussi de leur vétusté, une partie des bâtiments claustraux, le clocher & quatre chapelles de l'église se trouvaient complétement ruinés. « Depuis déjà longtemps, ajoute la bulle de 1499 qui rappelle tous ces faits, une partie des chanoines, bravant les censures ecclésiastiques, devenues impuissantes, se sont transportés à Pamiers même, où ils habitent des maisons qui leur appartiennent, & célèbrent l'office divin sans être inquiétés. » Voulant parer à cet état de choses & le régulariser, le pape Alexandre VI transporta donc le chapitre de Saint-Antonin en l'église du Mercadal, & les chanoines s'y installèrent aussitôt. Ce ne fut, toutefois, que beaucoup plus tard, en 1544, qu'une transaction avec les consuls régla leurs relations réciproques & la part des nouvelles charges afférente à chaque partie. Le chapitre eut autant de pouvoir au Mercadal qu'à Saint-Antonin; il reçut en garde tous les reliquaires, vêtements & ornements sacerdotaux appartenant à l'église; seulement tous ces objets du culte furent renfermés dans un coffre à deux clefs, dont il eut l'une & dont l'autre fut confiée à deux paroissiens intègres. Le mobilier de l'église fut entretenu à frais communs; les réparations des bâtiments durent être payées par l'évêque; les fondations pieuses faites au Mercadal furent acquittées par les chanoines, & la rectorerie fut unie à la mense.

Voici l'état du chapitre en 1581 : il se composait de douze prébendes conférées alternativement par l'évêque & par la communauté; quatre dignitaires : archidiacre, archiprêtre, sacristain, préchantre,

[1] Sans sortir de notre sujet, rappelons que le pont en question est le vieux pont de la Cité; beaucoup d'auteurs en faisaient remonter la construction jusqu'au douzième siècle, à cause d'une charte de 1184[1]. Cette mention donne raison à M. Cros-Mayrevielle, qui y voyait un monument du treizième siècle[2].

[1] Voyez tome VIII de cette édition, *Preuves*, n° XXXVI.
[2] Voir Mahul, *Cartulaire de Carcassonne*, t. 5, p. 753.

tous nommés par l'évêque, jouissant de bénéfices réguliers & choisis parmi les chanoines; deux officiers : infirmier & aumônier, présentés par le chapitre, nommés par l'évêque; douze prébendes séculières, réservées aux hebdomadiers & données par le chapitre. Au dix-septième siècle la régularité n'y était presque plus observée; le chapitre végéta dans cet état misérable jusqu'en 1745, année où Benoît XIV, à la demande du roi Louis XV, vint l'affranchir de règles depuis longtemps non observées & prononça sa sécularisation.

Dans la ville de Pamiers, on comptait plusieurs établissements religieux. Les *dominicains* y existaient dès le milieu du treizième siècle; en 1269, saint Louis leur fit différentes aumônes; les *frères mineurs* furent aussi l'objet des largesses du même prince à la même époque, ainsi que les *carmes* & les *augustins*. Ceux-ci construisirent leur couvent un peu en dehors de la ville, au quartier dit de Loumet, au commencement du quatorzième siècle, peu après l'érection de Pamiers en église cathédrale; ils devaient au chapitre, en signe de sujétion, un demi-écu d'or payable chaque année, le 19 juin, jour de la translation de saint Antonin. Ce couvent renferma jusqu'à quatre-vingt-dix religieux & posséda jusqu'à douze mille livres de rente. En 1461, il s'y tint un chapitre général de l'ordre. L'église était grande & magnifiquement ornée, la sacristie bien munie d'objets en métaux précieux, & les bâtiments claustraux dignes de l'église; tout cela disparut lors du passage des calvinistes, en 1561, & plusieurs religieux y trouvèrent la mort. Avant l'arrivée des protestants, les pères tenaient le collége de la ville. Le couvent fut reconstruit au dix-septième siècle, à partir de 1654[1]. Nommons encore les *clarisses*, les *jésuites*, qui, arrivés en 1559, furent expulsés en 1561 & ne purent revenir qu'au dix-septième siècle.

La collégiale de Notre-Dame del Camp fut établie par Barthélemi, évêque de Pamiers, en 1466; il la composa de huit prêtres sous la direction d'un primicier; la nouvelle communauté fut placée à perpétuité sous la surveillance de l'évêque, on lui unit la vicairerie de l'église, & on lui céda le produit du bassin & des anciens obits.

Il n'y avait dans le diocèse de Pamiers qu'une seule abbaye, celle de Saint-Volusien de Foix, sur laquelle les renseignements manquent presque entièrement, les archives ayant aujourd'hui disparu[1]. Suivant une ancienne tradition, qui du reste n'est confirmée par aucun texte, cette abbaye aurait été fondée par Charlemagne à la fin du huitième siècle, en reconnaissance de ses victoires sur les Sarrasins. La première mention, réellement historique, qu'on ait sur elle, est de 870; un plaid tenu cette année par le comte Bernard, marquis de Septimanie, en parle comme d'un domaine dépendant de l'abbaye de Saint-Thibéry, donné à cette dernière par le roi Charles, & ce roi Charles, d'après le texte du jugement, ne peut être que Charles le Chauve, car on en parle comme du roi régnant (*domnus noster*)[2]; la donation avait dû avoir lieu en 858. A cette époque c'est une abbaye déjà dédiée à saint Volusien, dont les laïques s'étaient emparés; l'abbé de Saint-Thibéry en obtint sans peine la restitution. Après ce premier témoignage, nous trouvons une lacune de près d'un siècle; en 961, Saint-Volusien reparaît dans le testament de Raimond, comte de Rouergue & marquis de Gothie. En 988 & 1012, d'après des actes aujourd'hui perdus, Roger, comte de Carcassonne, & sa femme Adélaïde lui font plusieurs donations. Au onzième siècle nouvelle lacune; la liste des abbés ne commence qu'en 1101. On prétend que la restauration du monastère & l'installation des chanoines

[1] Ourgaud, pp. 202 & suiv.

[1] Il n'existe rien à Foix sur cette abbaye; à peine pourrait-on glaner quelques indications dans les archives municipales encore en désordre; quant au volume 96 de la collection Doat, relatif à l'abbaye & à la ville tout ensemble, il a été employé par les bénédictins du *Gallia Christiana* (t. XIII), & avant eux par D. Vaissete.

[2] Voyez tome II de cette édition, *Preuves*, c. 356.

réguliers de Saint-Augustin, furent l'œuvre de Raimond de Saint-Gilles; en tout cas, les comtes de Foix semblent aussi y avoir eu une grande part. Pillée au seizième siècle par les protestants, l'abbaye fut agrégée au dix-septième à la congrégation des chanoines réguliers ou congrégation de France.

Abbés de Foix.

I. Amélius, abbé de Foix & prieur de Frézélas, souscrit un acte de Bertrand, comte de Toulouse, en 1101.

II. Hector de Mazernes, 1104, donation de Roger, comte de Foix. En 1108, Guillaume, prieur de l'abbaye, est mentionné dans une charte du comte de Foix.

III. Roger, prévôt en 1104; indiqué comme abbé dans une charte du Mas-d'Azil de 1124.

IV. Bernard I, 1145, charte de restitution de Roger, comte de Foix.

V. Pierre I de l'Herm, août 1168, fait paréage avec le comte Roger-Bernard; partage avec lui la justice & le marché de Foix; renouvelle ce paréage avec Raimond-Roger en 1188.

VI. Jourdain, 1192.

VII. Robert obtient, en 1224, une bulle de priviléges du pape Honorius III, confirmant l'adoption par le couvent de la règle de Saint-Augustin.

VIII. Guillaume I Athon de Durban, 1229, assiste au concile de Saint-Jean des Verges; 1231, paréage avec le comte Roger-Bernard; paraît jusqu'en 1252.

IX. Sanche Morlane, 1256, assiste à une transaction entre Maurin, abbé de Saint-Antonin, & Adémar, abbé de Boulbonne. Il eut avec le comte de Foix des querelles à la suite desquelles il frappa ce prince d'excommunication.

X. Arnaud était abbé en 1259. En 1261, l'archevêque de Narbonne & Roger, comte de Foix, le choisissent pour arbitre. En 1271, l'évêque de Toulouse, à sa requête, excommunie le comte qui détenait une partie des possessions du monastère.

XI. Guillaume II, août & septembre 1271.

XII. Othon assiste par procureur au concile de Béziers en 1280. En 1288, il fait une association de prières avec Roger, abbé de la Grasse. Paraît encore en 1294.

XIII. Geoffroi de Cruilles, archidiacre du Savartez, 1296-1298. En 1299, il passe marché pour la construction d'un pont de pierre à Foix. En 1312, il compromet avec les habitants de Saurat. En 1315, Gaston de Foix, partant pour la guerre de Flandre, lui confie l'administration de son comté. En 1322, il approuve la fondation d'une nouvelle prébende dans son église, prébende dont la collation est attribuée aux consuls de Foix.

XIV. Pons, qu'on trouve aussi sous le nom de *Pierre Ferréol*, paraît en 1323 dans une transaction du clergé du diocèse avec le comte Gaston. En 1337, il fait un accord avec les consuls de sa ville abbatiale au sujet des fontaines & des conduites d'eau.

XV. Hugues, 1384, date d'une attestation relative au martyre de saint Volusien, accordée par lui aux consuls de Foix.

XVI. Bernard II mentionné en 1391 dans une concession de priviléges à la ville de Foix.

XVII. Guillaume III fait échange avec les consuls en 1403 ou 1409.

XVIII. Pierre II de Cos, évêque d'Albano, abbé commendataire; arbitre entre le comte de Foix & l'évêque de Pamiers en 1428. En 1440, le nombre des chanoines est réduit par Eugène IV de dix-huit à douze.

XIX. Jean I, 1448, cité dans une confirmation des priviléges de Foix par le comte Gaston.

XX. Barthélemy Dominique du Mont, 1462 & 1472.

XXI. Jean II d'Aule, 1477 & 1487.

XXII. Raimond Roger de Comminges fait une inféodation en 1495.

XXIII. Jean Roger de Comminges, 1510; en 1516 il s'accorde avec le chapitre pour la nomination du vicaire général de l'abbé & l'observation des anciennes coutumes de l'abbaye.

XXIV. Bertrand de Lordat, évêque de Pamiers, 1520.

XXV. Paul de Béarn, évêque de Lescar, 1533.

XXVI. Jacques I, bâtard de Foix, évê-

que de Lescar, vice-roi de Béarn & abbé de la Réole, 1535. En 1548 il fait avec son chapitre le partage des deux menses & des bâtiments claustraux.

XXVII. Nicolas I d'Angu, abbé de Saint-Savin, évêque de Séez, puis de Mende, 1555. Il vit occuper la ville & l'abbaye par les huguenots en 1562, & mourut en 1567.

XXVIII. Paul I de Foix, archevêque de Toulouse, 1580. En 1582, nouvelle occupation du monastère par les réformés qui le détruisent, pillent le trésor & brûlent les ossements de saint Volusien. Paul mourut à Rome en 1584.

XXIX. Nicolas II de Pellevé, cardinal-évêque de Sabine, nommé par Sixte IV, conformément au concordat de 1516 (1585).

XXX. Eudes de Ferrouil, nommé par le roi en 1591, ne put jamais obtenir ses bulles, céda au suivant en 1604.

XXXI. Jean IV de Cohen, clerc de Tours, 1604; c'est alors qu'a lieu la réunion des chanoines & la reprise du service divin.

XXXII. Pierre III de Caulet, abbé du Mas-Garnier, 1606; reconstruit l'église dont la première pierre est posée en 1609. En 1615, un arrêt du parlement de Toulouse lui rend la justice haute, moyenne & basse de la ville de Foix. Mort en 1617.

XXXIII. Bonaventure de la Font, 1620-1621.

XXXIV. François-Étienne de Caulet, neveu des deux précédents, nommé en 1627, à l'âge de dix-sept ans; s'occupa avec zèle de la réforme de l'abbaye; en 1644, devenu évêque de Pamiers, il se démit en faveur du suivant.

XXXV. Jacques II de Montrouge, 1644, continue les démarches pour la réforme; nommé évêque de Saint-Flour en 1647.

XXXVI. François d'Escopérier de la Gardie de Pouzols, 1652-1653, adversaire obstiné de toute réforme.

XXXVII. N., cardinal d'Este, prince de Modène, 1657.

XXXVIII. Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, 1658. Il introduisit dans l'abbaye les chanoines réguliers de France, & restaura complètement l'abbaye. Mourut en 1676.

XXXIX. Jean III, comte de Gournay, 1677.

XL. N. le Tonnelier de Breteuil, 1743, nommé en remplacement du précédent.

XLI. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond de Médavy, chanoine-comte de Lyon, 1763; il fut nommé évêque de Comminges en 1764. [A. M.]

NOTE CLXI

Note 161

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Rieux.

Chapitre de Rieux. — Quand le pape Jean XXII eut érigé en église épiscopale la petite paroisse de Sainte-Marie de Rieux, il songea à y établir un chapitre cathédral. Une bulle du 11 juillet 1317 institua douze prébendes possédées tant par les dignitaires que par les simples chanoines; les premiers étaient au nombre de quatre : prévôt, archidiacre, sacristain & préchantre; les autres prébendes étaient simplement canoniales. Le prévôt était élu par le chapitre & confirmé par l'évêque; les autres dignitaires étaient nommés par l'évêque, qui devait les choisir parmi les chanoines de la cathédrale. Le même conférait les canonicats du côté de l'épître. Le chapitre conférait les canonicats du côté de l'évangile, sur la présentation du chanoine de semaine. Outre ces canonicats, le chapitre comptait encore quatre hebdomadiers, deux sous-diacres, vingt-six prébendés & trois enfants de chœur.

La ville de Rieux renfermait un grand couvent de dominicains avec une belle église; ce couvent datait du milieu du treizième siècle, & reconnaissait pour ses fondateurs un comte de Foix, le baron de Thésac & la communauté du lieu de Rieux; cette maison était en pleine décadence au dernier siècle. A côté était un couvent de frères mineurs, qui datait de 1313 & devait son origine à un seigneur de Lévis, de la

branche de Léran; il y avait aussi à Rieux un couvent de capucins.

Dans le diocèse on comptait encore une maison d'augustins à Marquefave, des capucins à Cazères; à Longages, à La Grâce-Dieu & à Cazères des établissements de l'ordre de Fontevrault; la première de ces trois maisons devait son origine à celle d'Espezès ou de l'Espinasse, fondée en 1114 par la comtesse d'Aquitaine, Philippe. A Montesquieu-Volvestre était un couvent de feuillantines établi en 1588 par l'évêque du Bourg, à la demande du fondateur de l'ordre, Jean de la Barrière. A Saint-Ybars, ville autrefois dépendante de la mense abbatiale de Lézat, existait une collégiale fondée en 1527 par l'évêque Jean de Pins & placée sous le patronage de saint Brice. Elle se composait d'un doyen, d'un préchantre, tous deux dignitaires, de dix chanoines & d'un curé. La collation des deux dignités appartenait à l'évêque, qui conférait aussi la moitié des canonicats, dont l'autre moitié était à la discrétion du chapitre.

Le séminaire, à partir de 1673, fut administré par les oratoriens.

Outre les abbayes de Lézat (*Note* XCIV), Feuillans (*Note* CXXXIV), Calers (*Note* CXXVII) & du Mas-d'Azil (*Note* XCVI), le diocèse de Rieux renfermait encore un établissement qui eut autrefois une certaine importance, nous voulons parler de l'abbaye de femmes de Valnègre. Ce monastère, de l'ordre de Cîteaux, fut fondé probablement vers la fin du douzième siècle par les seigneurs de Lissac; il dut son origine à l'abbaye de Boulbonne qui s'occupa toujours activement d'introduire la règle de Cîteaux dans les diocèses voisins. Cette maison dépendit étroitement de cette abbaye jusqu'en 1432. A cette date les guerres civiles & nationales l'avaient tellement ruinée que l'abbé de Morimont, Gui, l'unit à la maison mère, c'est-à-dire à Boulbonne, & prononça par cela même sa suppression. L'abbesse & les religieuses résistèrent énergiquement, mais le temps éteignit leurs plaintes, & l'union finit par avoir tout son effet. Au dix-huitième siècle, il ne restait plus que des débris de ce couvent qui, à un certain moment, avait eu jusqu'à quarante religieuses[1].

Toutefois Boulbonne ne paraît pas avoir eu seule part à la fondation de cette abbaye qui semble avoir été un instant soumise à celle de Fondouce, de l'ordre de Cîteaux, en Saintonge, dont l'abbé Guillaume, vers 1225, abandonna à l'abbé de Boulbonne tous ses droits. Comme supérieur ecclésiastique, l'abbé de Boulbonne avait sur Valnègre le droit de visite, & à chaque visite nouvelle, il pouvait promulguer de nouveaux statuts; c'est ce qui eut lieu en 1350 & 1351, à la suite d'un ordre formel de l'abbé de Cîteaux, supérieur de l'ordre; il avait encore la police intérieure & la surveillance de la communauté; en 1201, à la suite de rixes & de querelles scandaleuses, il avait dû excommunier les religieuses; elles purent se disculper ou firent pénitence, & le cardinal de Saint-Martin des Monts (*in Montibus*) fit lever l'excommunication.

Abbesses de Valnègre.

I. Jourdaine, abbesse en 1206.
II. Mabilie I, 1230.
III. Mabilie II, 1267-1277.
IV. Braide I, 1280. En 1284, Roger, comte de Foix, lui accorde des lettres d'amortissement pour une terre acquise par elle & valant mille sous de Toulouse. Braide vivait encore en 1288 & 1290.
V. Mabilie III, élue en 1291.
VI. Braide II d'Asouaire, élue en 1291. En 1302, Agnès, comtesse de Foix, lui donna un psautier orné de plaques d'argent; on peut lire en note la description de ce beau volume[2]. La même comtesse

[1] La communauté dut se dissoudre quelque dix ans après l'acte d'union à Boulbonne; du moins les archives de cette abbaye renfermaient, sous la date du 10 octobre 1443, l'acte de la vente faite par les religieuses de Valnègre au prieur de Boulbonne de tous leurs biens meubles, moyennant la somme de cinquante moutons d'or. — (Doat, v. 86, f° 280.)

[2] Cessit... quemdam librum *Psalterium* vocatum, in pellibus edinis scriptum, in se triginta sexternos continentem interpostesque seu tabulas argenteas seu platis argenteis coopertas & ornatas, liga-

laissa, en 1309, à l'abbaye un certain nombre d'objets d'argent dont l'inventaire fut dressé la même année par l'abbé de Boulbonne; ces objets devaient être employés à l'acquisition de rentes[1]. En 1316, le nombre des religieuses de Valnègre fut fixé à quarante.

VII. Sanctimonde de Gaudin succède à la précédente en 1319.

VIII. Gaillarde d'Aure, 1321-1348.

IX. Géraude, 1397.

X. Braide III, 1401.

XI. Marthe Marline, 1432; elle consentit à la suppression de son abbaye & à son union à Boulbonne. [A. M.]

Note 162

NOTE CLXII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Saint-Papoul.

L'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Papoul fut érigée par le pape Jean XXII en évêché par bulles de 1317 & 1318. Le nouveau diocèse, pris sur l'ancien diocèse de Toulouse, fut en majeure partie composé du pays de Laurac; Saint-Papoul, le chef-lieu, n'en était pas de beaucoup la ville la plus importante, Castelnaudary, chef-lieu de la circonscription civile & administrative, comptant beaucoup plus d'habitants. La seigneurie de la ville cathédrale appartenait à l'évêque.

Comme dans les autres abbayes érigées en évêchés par Jean XXII, le chapitre cathédral de Saint-Papoul fut d'abord composé de moines, soumis comme auparavant à la règle de Saint-Benoît. Rien ne fut changé dans son organisation intérieure &, jusqu'au seizième siècle, personne ne semble en avoir senti la nécessité. Mais, à cette époque, le relâchement de la discipline, la diminution des revenus, qui ne permettait plus d'entretenir des religieux sans fortune personnelle, amenèrent l'évêque Denis de Bar & son chapitre à commencer de concert, en 1525, les démarches nécessaires pour la sécularisation. Il adressa successivement deux suppliques au pape, suppliques restées d'ailleurs inutiles, & sa mort, arrivée peu après, arrêta toutes les démarches. Un autre évêque, Bernard Salviati, d'origine italienne, s'y prit autrement, &, à la requête de son chapitre, ouvrit une enquête *de commodo & incommodo*, qui ne fut terminée qu'en 1559, date de sa présentation au procureur royal en la sénéchaussée. Cette enquête constatait l'incurie des moines, leur petit nombre qui les forçait à recourir à des prêtres auxiliaires pour la célébration des offices; malgré l'augmentation des revenus des prieurés dépendants de la mense capitulaire, augmentation due à la cessation momentanée des guerres locales, il devenait impossible de recruter la communauté, & l'inobservance des règles monastiques ne pouvait être poussée plus loin.

A ce moment le chapitre avait sept officiers : le prieur-mage, première dignité après l'évêque, le préchantre, le camérier, l'infirmier, le sacristain, le chef d'œuvre, l'aumônier. Les revenus de la mense ne s'élevaient plus qu'à soixante livres; les bâtiments claustraux tombaient en ruines,

tum a parteque exteriori signatum decem scutis ibidem bornatis & sculptis (*Suit la description de ces armoiries & l'indication des offices contenus dans le manuscrit*). — Doat, v. 85, f° 274 r°.

[1] En voici les articles les plus curieux :

xx scutellas ponderis triginta marcharum.

xiv scutellas ponderis sexaginta marcharum.

x & viii petias *de talhadors* ponderis quinquaginta quatuor marcharum.

iiii petias *de baers* ponderis decem & octo marcharum.

ii petias *de baers* pro aqua ponderis tredecim marcharum.

xxiiii petias *de grasalets* ponderis duodecim marcarum minus quatuor uncias.

xiii tasas ponderis decem & novem marcharum & medii.

i cifum cum *sobrecop* ponderis quinque marcarum minus quatuor uncias.

xxxvi *culhers* ponderis trium marcarum minus duas uncias.

ii lampades quas dimisimus sacristanae pro illuminando altare, ponderis quatuor marcharum. — (Doat v. 85, f° 317.)

il n'y avait plus de jardin, le puits était comblé, &c.

La supplique, dressée à la suite de cette enquête par les moines, demandait la sécularisation, avec un prévôt, un chantre & treize prébendes, dont une à l'évêque, deux au prévôt, la réunion des prieurés à la mense capitulaire. La prévôté & la chantrerie seraient à l'élection du chapitre, qui nommerait en outre six prébendés inférieurs chargés du chant. Ce fut sur ces bases que la sécularisation fut demandée tant au pape qu'au roi de France; autorisée par celui-ci en 1562, elle allait être accordée par le pape, quand la mort de Salviati & les troubles religieux, qui agitèrent si longtemps le pays, vinrent couper court aux négociations, qui ne furent pas reprises. En 1565, la prise de la ville par les réformés & la dispersion des religieux semblèrent mettre fin à tous ces projets.

Mais les causes qui avaient rendu la sécularisation désirable n'en subsistaient pas moins. Aussi, dès 1655, en fut-il de nouveau question. Abandonné un instant, à cause des événements politiques, ce nouveau projet fut repris en 1667, & le 12 mai 1667, un brevet royal permit de faire toutes les démarches nécessaires en cour de Rome. Le roi écrivit même au pape[1], & une bulle du 1er octobre 1670 la prononça définitivement.

Cet acte créait douze canonicats, sous la direction d'un prévôt, avec quatre prébendiers & deux prêtres de chœur; la prévôté était conférée par l'évêque; les canonicats tour à tour par lui & par le chapitre, dans l'ordre suivant : première prébende, l'évêque; deuxième, le prévôt; troisième, l'évêque; quatrième, le plus ancien chanoine; cinquième, l'évêque; sixième, le deuxième chanoine; septième, l'évêque; huitième, le seigneur de Lanta & de Ferrals. Quant aux autres conditions de cette sécularisation, elles ne présentent rien de particulier & la bulle est exactement conçue dans les mêmes termes que celles qui avaient changé l'état des autres chapitres cathédraux de la Province[1].

Dans le diocèse de Saint-Papoul, il n'y avait aucune abbaye; mais en revanche, il renfermait un des établissements religieux les plus célèbres du Midi, le fameux prieuré de Prouille, berceau de l'ordre de Saint-Dominique[2].

[1] Très-Saint Père, plusieurs bonnes considérations nous ayant conviés de consentir & accorder la sécularisation de l'église cathédrale & chanoines réguliers de Saint Benoît de Saint-Papoul, en notre province de Languedoc, & comme la plus forte & principale est celle de la gloire de Dieu, & de voir que par cette mutation les offices divins seront désormais plus dignement célébrés en cette église; nous supplions, Très-Saint Père, Vostre Sainteté, par cette lettre, d'avoir aussi agréable l'acte de la sécularisation pour ladite église & chanoines. Et comme le nombre de douze religieux chanoines dont est composé ce chapitre n'est pas suffisant pour y célébrer le service divin avec la dignité qu'il convient dans une église cathédrale, nous avons aussy consenti qu'immédiatement après ladite sécularisation obtenue de Votre Sainteté, lesdits chanoines ajoutent pour le service de cette église deux prêtres qui entendent le plain-chant & la musique, & quatre enfans de chœur, qui seront enseignés & gouvernés tant en la musique que autres choses par l'un desdits prêtres, tel qu'il soit choisi par l'évêque & chapitre, & lesquels prêtres seront institués & destitués par l'un ou par l'autre, pourvu, toutefois, que ledit sieur évêque de Saint-Papoul consente à ladite transaction. Et ce faisant, Vostre Sainteté aura agréable d'en octroyer & faire expédier toutes les bulles & provisions apostoliques nécessaires, suivant les mémoires & supplications qui en seront présentés à Vostre Sainteté & sur ce que luy en dira plus particulièrement de notre part notre ambassadeur, sur lequel nous nous en remettons. Nous prions Dieu, Très-Saint-Père, vous vouloir longuement & heureusement conserver au bon règne & gouvernement de la Sainte Église. Escript à Saint-Germain en Laye, le douzième jour de may mil six cent soixante-sept. Votre dévot fils le roy de France & de Navarre, Louis. — (*Collection de Languedoc*, v. 44, f° 43.)

[1] Tous ces détails sont tirés de mémoires manuscrits avec longues pièces justificatives communiqués aux continuateurs de l'*Histoire* de D. Vaissete; ils sont conservés dans le tome 44 de la *Collection de Languedoc*, à la Bibliothèque nationale.

[2] Nous avons employé pour rédiger cette notice le livre du P. Percin, *Monumenta conventus Tholosani Praedicatorum*, & les chartes contenues dans

Dans les derniers jours de juillet 1206, arrivèrent à Montpellier Diégo, évêque d'Osma, & le sous-prieur de sa cathédrale, Dominique; ils venaient de remplir en Danemark une mission dont les avait chargés le roi d'Aragon, & se préparaient à regagner l'Espagne. A Montpellier, ils rencontrèrent les trois légats apostoliques, Arnaud, abbé de Cîteaux, Pierre de Castelnau & Raoul, qui parcouraient le pays en prêchant contre l'hérésie albigeoise, alors toute puissante. Séduits par l'idée de prendre part à cette prédication, Diégo & Dominique suivirent les légats & parcoururent avec eux une partie du bas & tout le haut Languedoc. Mais la mort de Diégo, arrivée au commencement de 1207, la dispersion des légats, appelés ailleurs par des affaires importantes, laissèrent bientôt Dominique seul dans le pays; il s'établit alors dans le Lauragais, aux environs de Fanjeaux, & y continua ses prédications. Le succès ne tarda pas à couronner ses efforts; par la prédication, il regagna au catholicisme une partie de la noblesse des environs, principalement des femmes, & résolut de créer un ordre particulier qui se consacrerait à la prière & à l'éducation. Il mit promptement cette idée à exécution, & dès août 1207, les actes mentionnent la nouvelle congrégation; à cette époque, elle n'était pas encore définitivement fixée à Prouille; une partie habitait à Fanjeaux & une autre partie à Prouille même; c'est ce que prouve l'acte de donation de l'église de Limoux, fait en 1208 par l'archevêque de Narbonne. Ces premières religieuses étaient au nombre de neuf, toutes femmes hérétiques, originaires de Fanjeaux & converties par saint Dominique.

Ces commencements étaient bien humbles pour une maison qui devint plus tard si puissante. La règle qui fut imposée aux nouvelles religieuses comportait les trois vœux de chasteté, obéissance & pauvreté; saint Dominique en ajouta un quatrième approprié à la nature du couvent, celui de clôture; la règle, qui un peu plus tard fut imposée aux frères prêcheurs, était imitée de celle de Saint-Augustin. Destinée à encourager la prédication contre les hérétiques, la nouvelle maison était certainement en grand danger, mais la croisade arriva fort heureusement avec Simon de Montfort & lui permit de se développer rapidement. Le nouveau prince du pays ne manqua pas de lui faire des largesses avec les biens confisqués sur les hérétiques; le 15 mai 1211, il lui concède toutes ses possessions à Sauzens & une vigne qui avait appartenu à Bertrand de Saissac, dans le terroir de Fanjeaux; en juillet 1212, il ratifie une donation de son fidèle Robert Mauvoisin; en 1213, une autre d'Hugues de Lascy, nouveau seigneur de Laurac & de Castelnaudary. En 1217, il la prend sous sa spéciale protection & recommande à ses sénéchaux de la préserver de toute vexation. Continuateur des traditions de son père, Amauri fait encore une donation en 1221 & remet à l'abbaye tous ses droits sur une vigne donnée par Pierre Isarn.

Ces largesses des comtes de Montfort eurent pour imitateurs tous les chevaliers français venus à leur suite dans le Midi, & dotés par eux des dépouilles des vaincus. Les archives de Prouille renfermaient nombre d'actes de ces personnages; voici l'indication des principaux. En 1211, un certain Fremis, qui se dit *Francigena*, donne à Dominique une partie de la terre à lui assignée par Simon de Montfort; l'année suivante, Guillaume des Essarts (*Francigena*), chevalier & seigneur de Villesiscle, donne à son tour une séterée de terre, qui avait la même origine; la même année, Enguerrand de Boves, celui que Simon de Montfort avait gratifié d'une partie du comté de Foix, cède à l'abbaye un moulin, qu'il venait de reconstruire, situé près de Gramazie. En 1214, le nouveau seigneur de Montréal & de Bram, Alain de Rouci, donne un lieu, sis à Bram, pour jardin, aire & maison; enfin, en 1216, Pierre de Vit, un autre Français, octroie à Noël, prieur du monastère, la ville de la Redorte, près Sainte-

le tome 98 de la collection Doat. Une partie des archives de Prouille a été retrouvée dans ces derniers temps & est déposée aujourd'hui à Carcassonne, au dépôt de la préfecture; malheureusement elles sont encore dans le plus grand désordre.

Colombe-sur-Guette, avec droit de pâture dans le Chercorbes; tous ces biens avaient été jadis possédés par le vicomte de Béziers; cette charte fournit donc un nouvel exemple des concessions territoriales faites par les conquérants. Non content de disposer des biens des simples chevaliers, Simon de Montfort, pour se faire des partisans, aliénait jusqu'à l'ancien domaine privé de ses prédécesseurs[1].

Déjà renommé pour sa sainteté & son exacte observance des règles monastiques, Prouille recevait en même temps de nombreuses donations personnelles; nous entendons par là l'acte d'un laïque qui se donne à une maison religieuse corps & âme, qui y entre en qualité de *donat*. C'était généralement dans les années qui suivaient leur naissance que les établissements religieux du moyen âge recevaient le plus de ces offrandes. Elles étaient d'ordinaire accompagnées de l'abandon des biens meubles, quelquefois immeubles, pour en jouir tantôt immédiatement, tantôt seulement après la mort du donateur. Un de ces contrats, celui de Bernard-Catholique de Barsa (7 mai 1212), porte que si le donateur & ses fils veulent prendre l'habit monastique, ils devront payer cent sous de Melgueil & promettre l'obéissance la plus absolue; moyennant ces conditions, ils pourront participer aux prières faites par la congrégation. On peut voir dans le volume de la collection Doat, plus haut indiqué, d'autres actes analogues des années 1207, 1211, 1212, 1213, 1218.

Une autre source de richesses pour l'abbaye était les bénéfices dont elle pouvait ajouter les revenus à sa mense; c'était des évêques qu'elle les tenait, les évêques, à ce moment & surtout après la conquête par les gens du Nord, étant les seuls dispensateurs des biens ecclésiastiques. Dès 1207, elle reçut de l'archevêque de Narbonne l'église paroissiale de Saint-Martin de Limoux; cette donation, confirmée successivement par deux légats, en 1223, par Conrad, cardinal-évêque de Porto, en 1229, par Romain, cardinal de Saint-Ange, donna lieu à de longues discussions avec l'abbaye voisine de Saint-Hilaire, qui avait, paraît-il, quelques droits sur ce bénéfice. En tout cas, l'abbé & ses religieux s'y prirent assez mal pour faire valoir leurs prétentions, justes ou non; en 1218, ils envahirent l'église & ses dépendances, en

[1] 21 avril 1216. — Notum sit omnibus hominibus haec audientibus sive hanc cartam legentibus, quod ego Petrus de Vit, per me & per omnes successores meos, bono animo ac spontanea voluntate, motus amore Dei, dono & trado in perpetuum pro pura eleemosina Deo & Sanctae Mariae de Prolano & loco ipsius & priori Natali ejusdem loci & Dominico Oxomensi canonico & cunctis fratribus & sororibus praesentibus & futuris ibidem manentibus & cunctis aliis locis domui Sanctae Mariae de Prolano respondentibus & servientibus, pro anima fratris mei Philippi de Vit, ut Deus dimittat sibi omnia peccata sua si placitum illi fuerit, videlicet totam villam de la Redorta, quae est sub Sancta Columba cum omnibus suis terminiis &c... & cum ista praesenti carta in bonam & firmam possessionem semper valituram locum Sanctae Mariae de Prolano & priorem & fratrem Dominicum & omnes fratres & sorores praesentes & futuros ego Petrus de Vit praedictus, dominus de Quercorbes, mitto ad habendum & tenendum & semper possidendum ad suam voluntatem semper ibi faciendam pro anima fratris mei Philippi de Vit. Et ultra haec dono in perpetuum fratribus & sororibus praesentibus & futuris Sanctae Mariae de Prolano & priori ejusdem loci per totam meam terram de Quercorbes paixivum animalibus suis, &c... & ego ac mei successores erimus semper de omnibus praedictis boni guirentes de omnibus amparatoribus, bona fide & sine omni dolo. Haec autem omnia praedicta dono & trado in perpetuum &c... Sanctae Mariae de Prolano... & pro anima fratris mei sicut melius habuit & tenuit vicecomes Biterris & illi pertinuit ac pertinere debuit aliquo jure seu aliqua ratione sive voce vel consuetudine. Et ego Natalis prior Sanctae Mariae de Prolano, per me, &c... recipio animam fratris vestri Philippi de Vit & vos ipsum Petrum de Vit & antecessores vestros in omnibus orationibus nostris, & bonis quae ibi fiunt & semper fient. Testes hujus rei sunt Bodovinus, capellanus de Podio Viridi, Amelius de Lerano, diaconus, Gualerannus, frater domini Petri de Vit, Bernardus Barba Dixosas, Raimundus Bertranni Dixosas. Facta carta ista undecimo kalendas maii, feria quarta, anno ab Incarnatione Christi millesimo ducentesimo decimo sexto, regnante Philippo rege Francorum. Arnaldus Sancii de Lauraco scriptor publicus de Fanojovis in castro de Podio Viridio scripsit. — (Doat, v. 98, f° 23 v°.)

chassèrent les moines de Prouille & s'y installèrent à leur place. L'archevêque de Narbonne fit rétablir les choses dans leur ancien état; mais les dissensions recommencèrent, moins brutalement il faut l'espérer; & une sentence donna gain de cause à Prouille en 1222. Non contentes de ce premier succès, les religieuses de ce dernier couvent voulurent se soumettre l'abbaye même de Saint-Hilaire; de là de nouvelles disputes, qui durèrent encore deux ans & ne furent définitivement arrêtées qu'en 1224 (v. st.); R., abbé de Saint-Polycarpe, & Isarn d'Aragon, archidiacre de Carcassonne, arbitres élus par les deux parties, maintinrent aux dominicaines la possession de l'église de Saint-Martin, mais repoussèrent toutes leurs autres prétentions. Cette dernière sentence fut confirmée, le 25 mai 1232, par Grégoire IX. La possession de cette église de Limoux donnait aux dominicaines une certaine suprématie sur cette ville & ses environs; en 1234, leur consentement fut nécessaire pour permettre aux trinitaires de cette ville la construction d'un oratoire; ces religieux s'engagèrent à respecter tous les droits tant spirituels que temporels de Saint-Martin, ne purent avoir que deux cloches & un autel portatif, & promirent de donner une partie des dépouilles des paroissiens enterrés dans leur chapelle[1].

Non moins généreux que l'archevêque de Narbonne, les évêques de Toulouse se plurent à assurer les moyens d'existence du couvent.

Dès 1211, le célèbre Foulques, du consentement du prévôt de la cathédrale de Saint-Étienne, lui cédait l'église paroissiale de Bram, à condition d'y célébrer exactement le service divin; cette donation fut confirmée par son successeur R., évêque de Toulouse, en 1234. Le même Foulques, en 1230, fit encore donation de l'église de Notre-Dame de Fanjeaux, *conformément à la licence dont jouissent les évêques, d'après les canons, de faire des largesses aux monastères fondés par eux;* cette phrase prouve que ce prélat se considérait un peu comme l'un des fondateurs de l'abbaye; il l'avait au moins protégée dès l'origine.

Cette donation fut confirmée, en 1261, par R., évêque de Toulouse, en 1231, par Grégoire IX, en 1250, par Innocent IV, & en 1257, par Alexandre IV.

Le 25 avril 1265, nouvelle donation par Raimond, évêque de Toulouse, de l'église de Saint-Sernin de l'Ile, près Fanjeaux, donation confirmée l'année suivante par Clément IV.

A la protection de ces évêques ajoutons celle des papes qui ne pouvait manquer à un établissement aussi important pour la restauration du catholicisme dans le midi de la France. Dominique, lors d'un voyage qu'il fit à Rome, en 1214, obtint une première bulle d'Innocent III, par laquelle ce pontife assurait à Prouille la jouissance de ses biens & la confirmation de ses pri-

[1] Cette interdiction de construire des oratoires ou autres bâtiments religieux auprès de Saint-Martin de Limoux fut renouvelée par Clément IV par la bulle suivante, datée du 11 octobre 1266 :

Clemens episcopus servus servorum Dei, dilectis in Christo filiabus priorissae & conventui monialium inclusarum monasterii Beatae Mariae de Pruliano, ordinis Sancti Augustini, Tholosanae diocesis, salutem & apostolicam benedictionem. Paci & tranquillitati vestrae paterna volentes in posterum sollicitudine providere auctoritate praesencium districtius inhibemus, ut infra fines parrochiae parrochialis ecclesiae Sancti Martini de Limoso Narbonensis diocesis, quam per annos quinquaginta in usus proprios obtinuistis, ut asseritis & etiam obtinetis, nullus cujuscumque professionis vel dignitatis audeat in vestrum praejudicium capellam seu oratorium sine vestro consensu edificare de novo, non obstantibus aliquibus apostolicis litteris concessis vel concedendis aliquibus locis religiosis vel domibus, de construendis taliter oratoriis vel capellis nisi eaedem concessae de inhibitione hujusmodi & ordine ac monasterio vestris expressam & specialem mentionem fecerint & per quas possit huic graciae quomodolibet derogari. Nos enim decernimus irritum & inane, si secus contra inhibitionem ipsam a quoquam fuerit attemptatum. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae inhibitionis & constitutionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei & beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Viterbii, quinto idus octobris, Pontificatus nostri anno secundo. — (Doat, v. 98, f° 131.)

viléges; elle est du 8 octobre 1214. En 1217, la règle fut définitivement établie, le pape plaça le monastère sous la protection spéciale de l'évêque d'Albi, &, dès l'année suivante, il fit venir huit des sœurs à Rome pour imposer le nouvel institut aux religieuses qu'il avait établi à Saint-Sixte. En 1238, la direction spirituelle des sœurs fut confiée exclusivement aux seuls frères de Saint-Dominique; en 1249, Innocent IV leur accorda une nouvelle bulle portant confirmation de leurs constitutions[1]. Les papes qui suivirent imitèrent cet exemple; en 1257, Alexandre IV décide que ni les religieuses ni leur procureur ne pourront être cités en justice en dehors du diocèse; en 1273, Grégoire X ordonne à l'archevêque de Narbonne de protéger tout spécialement le couvent & de lui faire restituer les domaines qui lui avaient été ravis; le même met, en 1274, ses priviléges sous la garde de l'évêque de Toulouse; enfin, en 1281, Martin IV commet de nouveau ce soin à l'abbé de Saint-Aphrodise.

Successeurs des Montfort dans le midi de la France, les rois de France couvrirent l'abbaye de Prouille d'une protection constante; dès août 1226, encore occupé au siége d'Avignon, Louis VIII mandait à son lieutenant, Eudes Lecoq, de la maintenir dans la possession des biens que lui avaient donnés Simon & Amauri, & de lui faire restituer ceux de ces biens dont elle aurait été dépouillée; saint Louis renouvela cet ordre en 1258 & en étendit les effets à toutes les possessions passées, présentes & futures de la congrégation.

Le frère de ce roi, Alphonse de Poitiers, suivit cet exemple, & Prouille, dont les possessions étaient situées en partie dans les États de ce prince, n'eut qu'à se louer de sa générosité. En 1261, elle en reçut un revenu de dix livres de Toulouse, assis sur les montagnes de Saissac; en 1269, elle obtint une confirmation générale de ses biens & seize séterées de terre à prendre dans la forêt de *Valeriae*. Enfin, en 1300, le roi Philippe IV plaça Prouille sous la sauvegarde & la protection royale.

Malgré toutes ces donations, malgré ces priviléges, l'abbaye n'en était pas plus riche, & il lui était impossible d'acquitter les contributions prélevées sur les ecclésiastiques du royaume. En 1256, Alexan-

[1] 27 avril 1249. — Innocentius episcopus servus servorum Dei, dilectis in Christo filiabus priorissae & conventui monasterii de Pruliano, ordinis Sancti Augustini, Tholosanae diocesis, salutem & apostolicam benedictionem. Apostolicae sedis benignitas prudentes virgines, quae se parant accensis lampadibus obviam ire sponso, tanto propensiori debet studio prosequi charitatis, quanto majori propter fragilitatem sexus indigere sufragio dignoscuntur. Cum igitur sicut ex parte vestra fuit propositum coram nobis, vos inclusae corpore in castris claustralibus mente tamen libera devote Domino famulantes de institutionibus ordinis fratrum Praedicatorum illas quae vobis competunt laudabiliter hactenus duxeritis observandas & committi magistro & priori provinciali provinciae ipsius ordinis affectetis, nos pium vestrum propositum in Domino commendantes, devotionis vestrae precibus inclinati, vos & monasterium vestrum aucthoritate praesentium magistro & priori committimus supradictis, eadem aucthoritate nihilominus statuentes, ut sub magisterio & doctrina magistri & prioris provincialis provinciae, qui pro tempore fuerint, debeatis de caetero permanere, illis gaudentes privilegiis, quae ordini praedicto ab Apostolica sede concessa sunt vel in posterum concedentur; ipsique magister & prior contraria consuetudine ipsius ordinis nonobstante animarum vestrarum sollicitudinem gerentes & curam, ac vobis de institutionibus ejusdem ordinis illas quae vobis competunt exhibentes monasterio vestro per se vel alios fratres ipsius ordinis, quos ad hoc idoneos viderint, quoties expedierit, officium visitationis impendant, corrigendo & reformando ibidem tam in capite quam in membris, quae correctionis & reformationis officio viderint indigere, nihilominus instituant & destituant, mittant & ordinent, prout secundum Deum noverint expedire, confessiones vestras audiant & ministrent vobis ecclesiastica sacramenta; ad haec liceat vobis redditus & possessiones recipere ac ea libere retinere, nonobstante contraria consuetudine vel statuto ipsius ordinis, confirmatione sedis Apostolicae vel quacumque firmitate alia roboratis. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae commissionis & constitutionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei & beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Lugduni, quinto kalendas maii, pontificatus nostri anno sexto. — (Doat, v. 98, f° 89.)

dre IV l'exempte de toutes les impositions levées dans la Province par l'archevêque de Narbonne; cette exemption est motivée par l'exiguité des ressources du monastère; en 1267, Clément IV l'affranchit du décime levé sur le clergé de France pour le secours de la Terre-Sainte; en 1273, Grégoire X accorde un privilége analogue; enfin, en 1285, Honorius IV écrivit à ce sujet au roi de France une lettre très-pressante. On peut voir en note cette dernière bulle[1].

Au quatorzième siècle, l'histoire de la congrégation devient tout à fait obscure; elle paraît avoir beaucoup souffert des guerres & des fléaux de toute espèce qui ravagèrent le Languedoc à cette époque; mais les chartes font défaut & il est difficile de savoir à quoi s'en tenir. Toutefois, deux documents que nous publions en note montrent que, dans leurs rapports avec l'autorité royale, dont ils étaient pourtant les protégés, les agents du monastère ne se conduisaient pas toujours avec la modération désirable. Le premier acte[1], lettre de rémission accordée par le

[1] 17 juin 1285. — Honorius episcopus servus servorum Dei, carissimo in Christo filio regi Franciae illustri salutem & apostolicam benedictionem. Considerantes, fili carissime, quod clara progenitorum tuorum vestigia laudabiliter imitaris, personas Christi obsequio deputatas benigno favore prosequeris, te ipsis benivolum & propitium exhibendo, Celsitudinem regiam confidenter pro illis nostris precibus excitamus, sperantes quod eis tanto promptius acquiesces, quanto propensius in his, quae superni Regis accepta sunt oculis delectaris. Ex parte siquidem dilectarum in Christo filiarum priorissae & conventus sororum inclusarum monasterii Beatae Mariae de Pruliano, ordinis Sancti Augustini, Tholosanae diocesis, secundum instituta fratrum ordinis Praedicatorum viventium propositum extitit coram nobis, quod felicis recordationis Clemens papa praedecessor noster necessitates ipsarum non modicas pia meditatione recogitans, eas a praestatione decimae, quam Apostolica sedes inclitae memoriae L. patri tuo pro subsidio Terrae Sanctae concessit, duxit misericorditer eximendas. Piae quoque memoriae G. papa decimus praedecessor noster universis priorissis & conventibus monasteriorum praedicti ordinis Sancti Augustini secundum instituta praedicta viventibus benigne indulxit, ut ad solutionem decimae per eum subventioni ejusdem Terrae concessae in concilio Lugdunensi minime tenerentur. Quare priorissa & conventus praedictae nobis humiliter supplicarunt ut statui compatientes earum a praestatione decimae tibi a felicis recordationis Martino papa praedecessore nostro pro negotio Aragoniae prosequendo concessae ipsas reddere dignaremur exemptas. Nos autem sollicite attendentes, quod magnitudini regiae jus est in eadem decima per factam tibi concessionem hujusmodi acquisitum, priorissam & conventum praefatas ad te decrevimus remittendas; regalem itaque magnificentiam pietatis intuitu rogandam duximus & hortandam, quatinus pro divina & Apostolicae sedis reverentia praedictas priorissam & conventum tibens benignius commendatas, pensatis necessitatibus earumdem circa praedictam decimam, in quantum eas contingere noscitur, sic benigne agas & gratiose cum eis, quod ipsarum compatiens paupertati proinde illum, qui extitit simul in unum dives & pauper, tibi constituas magis ac magis propositum & benignum, ac eaedem priorissa & conventus divina quibus immorantur obsequia commodius prosequantur, nosque munificentiam regiam dignis exinde in Domino laudibus attollamus. Datum Romae apud Sanctum Petrum, decimo quinto kalendas julii, pontificatus nostri anno primo. — (Doat, v. 98, f° 173.)

[1] 1er mars 1365 (v. st.). — Ludovicus, regis quondam Francorum filius, domini nostri Regis germanus ejusque locumtenens in partibus Occitanie, dux Andegavie, comesque Cenomanensis, notum facimus universis tam presentibus quam futuris, nobis pro parte prioris & procuratoris monasterii Prulliani significatum extitisse, super eo quod cum prior & procurator aliique ministri, officiales & servitores monasterii Pruliani accusentur in curia senescalli Carcassone, super eo quod, cum Petrus Oti, domicellus, capitaneus fuisset institutus in loco seu fortalitia de Fenolheto, sub alta jurisdictione in solidum dicti domini nostri Regis & sub bassa jurisdictione dicti monasterii per castellanum Montisregalis seu ejus locumtenentem, virtute litterarum curie dicti senescalli in quibus erant inserte litere quedam nostre & ut capitaneus receptus per illos qui tunc in dicto loco de Fenolheto existebant, nomine dicti monasterii, nihilominus nocte illius diei qua dictus Petrus Oti fuit capitaneus institutus, venerint in dicto loco prior & procurator Pruliani cum viginti sex & ultra de conversis dicti monasterii & nonnullis aliis cum armis & dictum capitaneum & duos vel tres alios de sua comitiva aut armata infra dictum fortalicium intrando per hostium, cujus fortalicii claves dictus capitaneus noviter institutus nomine Regis in dicto loco de Fenolheto

lieutenant général du roi en Languedoc, Louis, duc d'Anjou, nous montre les prieur & procureur de Prouille prenant les armes contre un officier royal, le capitaine du lieu de Fenouillet, dont Prouille possédait la basse justice, abusant de la confiance de cet officier & l'expulsant de la forteresse qu'il devait garder. L'autre texte, plus récent de quelques années[1],

grato & liberali animo tradiderat custodiendas grangerio ejusdem loci de Fenolheto pro dicto monasterio, invaserunt, percusserunt & vulneraverunt & de dicto fortalicio per vim ejecerunt seu expulerunt cum ejus bonis & comitiva & alias diversimode in premissis & circa premissa delinquerunt, propter quod curia senescalli Carcassonnensis magnas super hoc fieri fecit informationes, vigore quarum vocatis priore & procuratore dicti monasterii ad jura curie dicti senescalli oportuit dictum monasterium per sindicum seu procuratorem ad hoc legitime institutum gagiare emendam in curia senescalli memorati, & super predictis diversos processus fecit sive egit, super quibus prefati prior & procurator pro se & aliis ministris, officiariis & servitoribus dicti monasterii piam supplicationem nobis duxerunt prorogandam, ut cum eisdem super premissis vellemus misericorditer dispensare. Nosque attendentes devotionem & sinceram dilectionem, quam sollicite bone memorie dominus progenitor noster habuit, atque dictus dominus noster rex & nos habemus erga dictum monasterium, fratrumque & sororum ejusdem orationem, premissis attentis & consideratis, bono compatientes affectu, super premissis volentes dictis priori, procuratori & aliis ministris, officiariis & servitoribus dicti monasterii gratiam facere specialem, factum predictum & quicquid ex eo sequutum extitit omnemque penam & emendam criminalem & civilem, quam premissorum occasione erga dictum dominum nostrum Regem seu nos potuerunt quovismodo incurrisse, eisdem sororibus, priori, procuratori, ministris, officiariis & servitoribus dicti monasterii & ipsi monasterio, etiamsi in predictis & circa predicta gravius commiserint, remisimus & quittavimus, remittimusque & quittamus per presentes de nostris certa scientia authoritateque regia qua fungimur in hac parte & gratia speciali. Quoscumque vero processus &c..... annullamus & ipsos ad eorum bonam famam, larem & domicilium atque bona sua undecumque propter hoc occupata aut impedita reducimus & restituimus integraliter & ad plenum, salvo jure partis civilis dumtaxat, si & quando voluerit contra dictos priorem, procuratorem &c.... experiri, procuratori regio super his perpetuum silentium imponendo, senescallo & thesaurario Carcassonensi ceterisque justitiariis & officiariis regiis ejusdem senescallie vel eorum locatenentibus & eorum cuilibet mandantes, quatinus sorores, priorem, &c..... dicti monasterii nostra presenti gratia uti faciant & gaudere. Et ut premissa perpetue stabilitatis robur obtineant, presentes literas sigilli secreti nostri appensione, nostro magno sigillo absente, munimine fecimus roborari, &c..... Datum Carcassonne, prima die martii, anno Domini millesimo trecentesimo sexagesimo quinto. — (Doat, v. 98, f° 225.)

[1] Février 1372 (v. st.). — Ludovicus, regis quondam Francorum filius, domini mei regis germanus ejusque locumtenens in partibus Occitanis, dux Andegavensis & Turonensis comesque Cenomanensis. Regalis clementia nos admonet gratiose agere cum viris religiosis, dum per inadvertentiam vel alias in aliquo deliquerint de nostra gratia & libertate sentiant se adjutos, ut melius & ferventius circa divina servicia vacare valeant atque possint. Notum igitur facimus universis tam praesentibus quam futuris nobis pro parte prioris & priorissae ac sindici monasterii Beatae Mariae de Proliano, judicaturae Lauraguesii, expositum fuisse, quod cum tempore jam elapso frater Bernardus de Honosio, commissarius & procurator dicti monasterii ivisset & accessisset cum aliis tribus conversis ejusdem monasterii ad locum de Cassanea, & dum fuit ad dictum locum ipse maliciose quendam lapidem, ubi signum & arma dicti domini mei & flores lilii erant sculpta & affixa in turre dicti loci a parte Circi amovit de loco ubi erant appositae & ex post fecit seu fieri fecit tres flores lilii in una petra, cum signo monasterii Proliani, una cum uno scuto albo ibidem facto in dicta petra & turri reponi fecit. Et etiam cum duo servientes regii judicaturae Lauraguesii pridem de nocte seu hora tarda magistrum Vitalem notarium dicti monasterii cepissent prope locum de Podio Siurano & cum nisi fuissent in carceribus ducere, ipseque frater Bernardus de Honosio homo simplex & more laicus una cum uno alio fratre qui erat cum eo & cui videbatur quod servientes praedicti capiebant dictum notarium hora tarda & suspecta eisdem servientibus abstulit, & tantum fecit quod dictus notarius a manibus dictorum servientium maliciose evasit. Pro quibus factis dictus frater Bernardus fuit per officiales regios accusatus & de istis causis monasterium praedictum multas sustinuit expensas & dubitat imposterum majores sustinere, vexarique molestari ac laboribus & expensis fatigari, nisi per nos eisdem provideretur de remedio gratioso; quare nobis humiliter supplicant, ut jamdictis monasterio & fratri Bernardo & ejus consortibus ob favorem monasterii praedicti gra-

n'est pas moins intéressant; c'est le récit d'un crime de lèse-majesté, commis par les mêmes agents qui osent, sur une pierre, remplacer par les armes de Prouille les armes royales qui y étaient gravées, crime énorme à l'époque & qui pouvait entraîner les suites les plus graves; le même prince accorda encore une lettre de rémission; inutile d'ajouter que ces grâces apparentes n'étaient jamais accordées sans conditions, principalement pécuniaires.

Au dix-huitième siècle, Prouille fut le théâtre d'une tentative de réforme qui semble n'avoir pas abouti. Les bâtiments claustraux avaient été détruits par un grand incendie en 1715; en 1754 la prieure, Françoise de Bellegarde, résolut de les relever & obtint pour ses plans l'approbation d'Antonin Brémond, supérieur de l'ordre des dominicains. Pour y attirer des novices on décida qu'on n'exigerait pas de dot des religieuses qui y entreraient; les nouveaux bâtiments furent commencés en 1767. Tout cela se faisait avec l'approbation du roi & sous sa surveillance; en 1768 & 1769, on le voit essayant d'imposer aux religieuses l'obligation de tenir un pensionnat de filles nobles pauvres; Louis XV aurait voulu en faire une espèce de Saint-Cyr du midi. Les religieuses objectaient leur incapacité & l'interdiction d'enseigner, portée par les statuts de leur ordre. Nous ne connaissons pas l'issue du débat[1].

Outre le prieuré de Prouille; il y avait encore dans le diocèse de Saint-Papoul les établissements religieux suivants : à Castelnaudary, une collégiale érigée dans l'église Saint-Michel par le pape Jean XXII, le 22 février 1318; elle se composait d'un doyen & de onze chanoines, dont l'un portait le titre de sacristain-curé & l'autre celui de préchantre. Le doyenné était à la collation du chapitre; l'évêque confirmait l'élection; le même conférait la préchantrerie & la sacristie; un des neuf canonicats était conféré par le chapitre, les huit autres alternativement par lui & par l'évêque. Dans la même ville de Castelnaudary existaient des couvents de carmes, de cordeliers, de capucins & de religieuses chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin. Au Mas-Saintes-Puelles, des religieux de la Merci; aux Cassés, des clarisses. A Castelnaudary, un hôpital dirigé par l'évêque ou ses grands vicaires. Le collége avait été fondé en 1572 & fut confirmé en 1627; en 1663, la direction en fut remise aux pères de la Doctrine chrétienne. [A. M.]

tiam nostram impertiri dignaremur. Nos enim eorumdem supplicationi favorabiliter annuentes, de nostris certa scientia authoritateque regia qua fungimur in hac parte & gracia speciali factum praedictum cum omni poena & emenda corporali, criminali & civili, quam seu quas erga dictum dominum nostrum seu nos incurrerunt seu incurrisse potuerunt quoquomodo occasione praemissorum, remisimus & quittavimus & adhuc remittimus & quittamus per praesentes, processus, informationes & inquestas contra ipsum fratrem Bernardum seu contra dictum monasterium in quocumque statu & cujuscumque tenoris existant qualitercumque factas penitus anullando, irritando & cassando, procuratorique & advocato regiis & aliis officialibus quibuscumque silentium perpetuum imponendo, senescallis Tholosae & Carcassonnae, judicique Lauraguesii & procuratori regio, caeterisque justitiariis & officiariis dicti domini mei & nostris praesentibus & futuris & eorum cuilibet, prout ad eum pertinuerit, vel eorum locatenentibus dantes tenore praesentium in mandatis quatenus dictos Bernardum & ejus consortes, monasterium atque sindicum praedictos nostra praesenti gratia & remissione uti & gaudere faciant & permittant ipsumque in contrarium nullatenus impediant, vexent aut molestent in corpore sive bonis, aut impediri, vexari aut molestari per aliquem permittant, directo vel indirecto aut aliquo ingenio, sub umbra subreptionis vel obreptionis aut alia via quavis; sed si quid in contrarium factum fuerit, id ad statum pristinum reducant seu reduci faciant indilate, libere &c. Quod ut firmum & stabile permaneat in futurum, sigillum nostrum in absentia magni praesentibus litteris duximus apponendum, salvo in aliis jure regio & in omnibus quolibet alieno. Datum Carcassonae, anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo secundo, mense februarii. — (Doat, v. 98, f° 229.)

[1] Ces derniers détails sont tirés du manuscrit français 11800, qui contient à ce sujet une certaine quantité de pièces originales & de copies, toutes du dix-huitième siècle.

NOTE CLXIII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Etablissements religieux du diocèse de Saint-Pons.

Chapitre de Saint-Pons. — L'ancien chapitre monastique de Saint-Pons avait, malgré l'érection de cette abbaye en évêché par Jean XXII, conservé la règle de Saint-Benoît & son organisation monastique. Mais peu à peu cette règle avait subi de nombreuses modifications & perdu son austérité primitive; l'amoindrissement des revenus, le dégoût de la vie monastique, l'impossibilité de recruter les moines dans les classes élevées, tout s'unissait pour rendre nécessaire une prompte réforme, quand au seizième siècle, une grande catastrophe vint frapper la ville de Saint-Pons; en 1567, les religionnaires s'en emparèrent, rasèrent l'église, le cloître & les bâtiments claustraux, pillèrent le trésor & détruisirent une partie des archives. A leur retour, les religieux furent contraints de se loger dans la ville & cessèrent absolument d'observer la règle de Saint-Benoit. Après de longues années passées dans cet état déplorable, ils demandèrent au roi la sécularisation comme remède unique à leur état. Dès 1608, Henri IV avait donné son autorisation; Louis XIII & la reine-mère la renouvelèrent en 1610; l'une des raisons invoquées par les moines dans leur supplique était la différence de leur costume avec celui de l'évêque & du clergé séculier, différence qui enlevait au service divin une partie de sa solennité. Le roi se chargea, à leur requête, d'intercéder auprès du pape & d'en obtenir la sécularisation.

L'affaire traîna cinq ans en cour de Rome, & ce ne fut qu'en 1615, que le pape Paul V prononça enfin la sécularisation. Dans cet acte, le pape rappelle la fondation de Saint-Pons, par le comte de Toulouse, Raimond Pons, en 937; à ce moment le monastère renfermait un nombre indéterminé de moines, plus cinq officiers, aumônier, sacristain, préchantre, infirmier & ouvrier, tous élus par le chapitre conventuel; à partir du quatorzième siècle, il y eut un prieur remplissant une partie des anciennes fonctions de l'abbé devenu évêque. La destruction des bâtiments claustraux par les réformés a obligé les religieux à habiter des maisons particulières de la ville, à accommoder tant bien que mal aux exigences du service divin une partie de l'ancien dortoir; la nécessité de converser & de vivre avec des personnes du siècle, les procès à soutenir, tout s'est uni pour relâcher les liens de la discipline. Le pape, procédant à la sécularisation, fit donc unir à la mense capitulaire tous les bénéfices, prieurés, &c., qui en dépendaient & délia les religieux de leurs vœux monastiques. Pour les offices, il transforma le prieuré en archidiaconé, seule dignité élective comme celle qui l'avait précédée. Les autres offices, aumônerie & préchantrerie, furent à la nomination de l'évêque. Le chapitre fut réduit à quatorze chanoines prébendés, nommés à tour de rôle par l'évêque & par le chapitre, ce dernier se faisant représenter par le chanoine tournaire ou de semaine au moment de la vacance. Pendant la vacance du siége épiscopal, la collation des bénéfices dépendants de sa mense appartint aussi au chapitre.

Cette bulle fut fulminée le 22 octobre 1616 par Charles de Cazalets, grand archidiacre de Narbonne, commissaire apostolique en cette partie, acceptée par le roi le 5 octobre 1629 & enregistrée au parlement de Toulouse le 16 mai 1630. Ce long retard avait été causé par les réclamations du chapitre provincial des moines de Saint-Benoît, qui avait protesté tant contre la sécularisation du chapitre, que contre l'union à la mense des bénéfices réguliers [1].

Une preuve de la prospérité de l'abbaye de Saint-Pons au treizième siècle est l'importance qu'avait prise sa bibliothèque à

[1] *Collection de Languedoc*, v. 40, f° 170, recueil de pièces imprimées du dix-septième siècle.

cette époque. Le catalogue[1] en fut rédigé en 1276; il est extrêmement curieux à tous les points de vue. Rangé dans un ordre méthodique, cas fort rare dans les documents de ce genre, il donne une idée exacte d'une bibliothèque monastique au moyen âge. Naturellement il ne faut pas s'attendre à y trouver beaucoup d'ouvrages historiques ou purement littéraires; comme de juste ce sont surtout des ouvrages de liturgie, des textes sacrés, des œuvres des Pères, lettres, traités & commentaires. L'auteur, qui du reste ne se nomme pas, commence par ces deux vers, dont nous ignorons l'origine, mais qui sont évidemment d'un auteur chrétien :

Disce vacans studio quasi numquam sis moriturus,
Sive vacans vitio quasi vita cras cariturus.

Il exhorte ensuite dans un court préambule ses frères en religion à l'étude des lettres; ils y trouveront une occupation salutaire; ils y prendront l'amour du vrai, l'horreur du mal & des fausses doctrines & connaîtront à fond la doctrine chrétienne. En tête sont réunis tous les manuscrits assez nombreux qui contiennent en entier ou en partie le texte de l'Écriture (*De textu Bibliae*). Viennent ensuite les pères, saint Grégoire, saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard dont le monastère renfermait un recueil de lettres, Isidore de Séville, entre autres la chronique qui porte son nom, les ouvrages de Burchard de Worms sur la discipline ecclésiastique & les lettres du même; les travaux de Bède; une *Explanatio in* IIII^or^ *libris Regum* dédiée à Théodemir, abbé de Psalmodi, par Claude, évêque de Turin; l'histoire des Juifs, de Josèphe, un Gratien, la compilation attribuée au pape saint Clément, une passion de Saint-Pons. Viennent ensuite différents volumes, rangés dans un ordre assez défectueux, parmi lesquels nous avons relevé les sermons du pape Innocent III, plusieurs volumes de Vies de saints, la règle monastique de Smaragdus, disciple de saint Benoît d'Aniane, deux volumes composant le cartulaire de l'abbaye (*duo volumina registrorum in quibus sunt privilegia & instrumenta*), manuscrits aujourd'hui perdus; deux recueils de Vies de saints, signalés comme *inutilia & mendosa*, un autre qui contenait une sorte de concordance des Deux Testaments, intitulé : *Breto sive diccionarius in quo omnes dictiones Bibliae exponuntur per alphabetum divisae.* — Commencent alors immédiatement les livres relatifs à l'*ars grammatica;* c'est dans cette division qu'ont été placés, outre les ouvrages proprement grammaticaux tels que Marcien & Priscien, les manuscrits des auteurs anciens : Virgile, Salluste, Horace, Sédulius, Perse, Juvénal, Térence, Cicéron, Lucain, Ovide; une défense de Rufin, dirigée contre Claudien (*Anti-Claudianus*), un *liber Homeri grammatici,* un *Homerus Smirnensis,* un *Fortunat,* &c.

Les trois dernières divisions du catalogue sont occupées par les livres de logique (Boëce, Commentaires sur Aristote & sur Porphyre), de rhétorique, ouvrage de Cicéron à Herennius, de médecine, traités de Galien. Le catalogue se termine par la liste des ouvrages non retrouvés & qui doivent (*debent*) être entre les mains de telle ou telle personne, & par celle des ouvrages de chœur qui restent à l'église.

Certains détails prouvent qu'il y avait même un prêt organisé au dehors; plusieurs manuscrits sont dits prêtés à divers moines des environs & de l'abbaye; l'un d'eux est entre les mains de Hugues des Deux-Vierges (peut-être un laïque), un autre est détenu par l'abbé de Saint-Guillem, qui doit le garder jusqu'à sa mort. Nous avons insisté sur ce catalogue, à cause de l'intérêt tout particulier qu'il présente; ce document est pour ainsi dire unique pour le midi de la France, & malheureusement il ne semble pas que beaucoup de monastères du Languedoc aient suivi l'exemple de Saint-Pons & consacré une partie notable de leurs grandes richesses à la formation & à l'entretien d'une bibliothèque religieuse & historique.

Outre l'abbaye bénédictine de Saint-Chinian (Voir *Note* CIII), le diocèse de

[1] Il a été copié par Baluze, *Armoires,* v. 87, f° 11; une autre copie assez défectueuse se trouve dans Doat, v. 72.

Saint-Pons renfermait encore l'abbaye de Fontcaude, ordre de Prémontré, dont voici l'histoire abrégée.

Elle dut son origine à une donation des trois puissantes familles de Durfort, Rochefort & Clermont qui, en 1154, se réunirent pour donner à Guillem Nant, religieux de Valcrose, au diocèse de Maguelonne, le lieu de Fontcaude, diocèse de Narbonne, comté de Béziers. L'archevêque de Narbonne, Pons, puis, à deux reprises différentes, le pape Alexandre III, ratifièrent cette donation. L'église & le monastère étaient dédiés à la Vierge. Les religieux de Valcrose, ayant déplu aux fondateurs, ceux-ci leur enlevèrent la terre cédée par eux & la donnèrent à l'abbaye de Combelongue, ordre de Prémontré. Le pape dut intervenir; de 1167 à 1179, eurent lieu de longs pourparlers qui se terminèrent par une transaction dans laquelle Combelongue obtint en somme l'avantage. Deux fois détruite pendant les guerres de religion par les calvinistes (1567 & 1569), l'abbaye de Fontcaude parvint pourtant à se relever de ses ruines, & tous les lieux réguliers furent reconstruits dès le commencement du dix-septième siècle.

Abbés de Fontcaude.

I. Bernard I, que l'on regarde comme le premier abbé, paraît dès 1171. Il est témoin d'une donation faite à Aniane en 1182. En 1183, il assiste à un accord entre les abbés de Vajal & de Combelongue. En 1184, l'abbaye est soumise à la juridiction archiépiscopale de Narbonne par Luce III. C'est ce Bernard qui écrivit un des plus anciens traités théologiques que nous possédions contre l'hérésie albigeoise.

II. Pierre I Géraud, 1193, prête serment vers cette époque à l'archevêque de Narbonne.

III. Jean I du Puy, 1205. En 1207, Alexandre de Villespassans lui lègue un fief, situé à Capestang.

IV. Sanche I, 1212.

V. Raimond I s'intitule ancien abbé de Fontcaude en souscrivant une donation faite par Aimeri, archevêque de Narbonne, à son chapitre cathédral, en 1219.

VI. Bérenger I vend, en 1228, plusieurs terres à l'archevêque Pierre Ameil, pour la somme de cinq cents sous de Melgueil; mort après 1231.

VII. Guillaume David, indiqué comme ayant précédé le suivant.

VIII. Pierre II, 1238.

IX. François I de Borie; en 1247, Raimond de Vallauquès, évêque de Béziers, & Guillem de Cazouls, coseigneur de Cazouls, lui donnent trois cents séterées de terre dans le terroir de cette ville.

X. Jean II de Cerz, 1256.

XI. Sanche II, moine de Combelongue, abbé de Fontcaude en 1280.

XII. Bérenger II de Bessan, abbé de 1290 à 1315.

XIII. Marc, 1315. Il reçoit, en 1327, une donation de Guillem de Minerve.

XIV. Jean III; en 1333, la vicomtesse de Narbonne lui cède des droits de pacage dans le terroir de Puissourguier. En 1335, il assiste à la visite du monastère de Saint-Chinian par l'ordinaire. Vivait encore en 1341.

XV. Raimond II Forestier, 1344-1360.

XVI. Pierre III de Marseillan, 1360.

XVII. Hérimagne, 1370.

XVIII. Raimond III, 1377.

XIX. Bérenger III d'Olonzac, indiqué comme prédécesseur de

XX. Jacques I Carret, nommé administrateur perpétuel en 1400. Mourut en 1407 après avoir rétabli la régularité dans le monastère & avoir fort augmenté le nombre des religieux.

XXI. Jacques II de Saint-Julien, 1407-1414.

XXII. Joseph I de Cerz, abbé de Fontcaude pendant vingt ans, de 1414 à 1434; suivant quelques-uns il aurait été en même temps abbé de la Chaise-Dieu.

XXIII. Pierre IV, mort le 27 août 1440.

XXIV. Joseph II, indiqué par le nécrologe.

XXV. Bertrand I du Mas prit possession en 1460; se démit en 1483.

XXVI. Bertrand II du Mas, neveu du précédent, élu en 1483; mourut en 1511.

XXVII. Bernard II, 1511-1539.

XXVIII. Jean IV du Mas, nommé par le roi & confirmé par le pape en 1539. Le monastère fut brûlé pendant son administration, & c'est à lui que revient le mérite de l'avoir restauré. Il mourut en 1578.

XXIX. Barthélemi du Mas, neveu du précédent, nommé par bulle d'octobre 1578; se démit en faveur de son neveu qui suit.

XXX. François II Rouet, nommé par le pape (1600).

XXXI. Hercule de l'Ort de Sérignan, présenté par le roi au pape (1638).

XXXII. François III de l'Ort de Sérignan paraît en 1673; en 1674, il se démet en faveur du suivant.

XXXIII. Gabriel de l'Ort de Sérignan, neveu du précédent, 1674-1724.

XXXIV. Louis-César de l'Ort de Sérignan, neveu du précédent, 1724-1728.

XXXV. N. Marin de Kerbringal, juin 1728.

XXXVI. Salvan d'Auterive, d'abord prieur, puis abbé régulier, breveté du roi en août 1734. [A. M.]

Note 164

NOTE CLXIV

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse d'Uzès.

RECTIFICATIONS A LA LISTE DES ÉVÊQUES D'UZÈS, P. 298 ET SUIVANTES :

IX. Il faut retrancher de l'article d'Audoin tout ce qui y est dit de l'évêque Mummole, cité par la Vie de Saint-Amand; nous avons démontré dans une note du tome I, p. 708, & dans la *Note* CLV de ce présent tome, que cet évêque *Oxidiensis* devait être cherché dans le nord de la France & non pas du côté de l'abbaye de Nant, en Rouergue, dont la fondation est beaucoup moins ancienne.

XI. Avant Élefant, M. Charvet place un évêque, Amélius I, qui aurait vécu de 823 à 835, & sous lequel auraient eu lieu à Uzès de faux miracles sur lesquels Agobard, évêque de Lyon, fut chargé d'informer[1].

XIV. Amélius I devient donc Amélius II.

XXI. Bertrand I devint évêque en 1083 suivant les Bénédictins; en 1088 suivant Ménard.

XXII. Guillaume I de Vénéjan; on croit qu'il était de la maison de Sabran. Ce fut en 1204 qu'il fonda la chartreuse de Valbonne & se retira dans ce monastère. Jusqu'à sa mort (1214) il conserva le titre de *quondam episcopus Uticensis.*

XXV. Raimond IV du Mas d'André; la charte de Simon de Montfort, de 1215, permet de le distinguer de son prédécesseur de même nom; elle parle des conventions faites entre feu Raimond, évêque d'Uzès, & Raimond, comte de Toulouse.

XXVII. Pons de Bécanils; il faut lire de Bécunil. C'est un acte de l'an 1280 qui lui donne le surnom del Pont (*de Ponte*), parce qu'il fut l'un des promoteurs de la construction du pont Saint-Nicolas.

XXVIII. Bertrand II Arnaud; élu le 31 mai 1249 & non le 31 mars; voir l'article du précédent. Il compléta une partie des acquisitions faites par son prédécesseur; il finit de la sorte par posséder le quart de la seigneurie de la ville d'Uzès.

XXXI. Guillaume de Mandagot ou plutôt de Mandagout, mourut en 1344 & non pas en 1244, comme on l'a imprimé p. 301, col. 2.

XXXIX. Guillaume IV; suivant M. Charvet, cet évêque n'existe pas réellement & sa mention est le résultat d'une erreur. A moins de pouvoir vérifier sur les textes originaux, il est difficile de se prononcer.

XLI. Pierre IV Soibert. La bulle de Martin V, qui le nomme au siége d'Uzès, est de 1426 (v. st.).

XLII. Bertrand III de Cadoene est mentionné jusqu'en 1441.

XLIV. Nicolas I Maugras ou Malgras; il existe de ce prélat une médaille de bronze reproduisant ses traits.

LI. Jean II de Saint-Gelais embrassa ouvertement le calvinisme en 1546; fut

[1] Charvet, *La première maison d'Uzès*, p. 105.

excommunié par le prévôt de son chapitre en 1561, finit par épouser une abbesse, fut déposé par le pape, puis rétabli par Charles IX en 1566, enfin remplacé en 1570.

LII. Robert de Girard; suivant M. Charvet, il mourut en 1591 & fut immédiatement remplacé par le suivant.

LXI. Bonaventure Banyn mourut le 16 octobre 1779.

LXII. Henri-Benoit-Jules de Béthisy de Mézières émigra deux fois & mourut à Londres en 1817.

Les évêques d'Uzès, dans le courant du moyen âge, parvinrent, à l'exemple de ceux de Narbonne, d'Agde & de Béziers, à fonder un pouvoir temporel & féodal extrêmement fort qui, toutefois, ne dura pas longtemps. L'origine de ce pouvoir est, comme toujours, une concession des rois carolingiens. Mais ici ce fut Louis, roi de Provence, fils de l'usurpateur Boson, qui lui donna sa première sanction; par un diplôme de 896, il restitua à l'évêque Amélius un grand nombre d'églises & de villages que lui avaient ravis des laïques, & qui composèrent ainsi la première dotation de la cathédrale de Saint-Théodorit. En 903, Louis l'Aveugle, empereur & roi de Provence, lui fait une nouvelle donation. Quant à la manière précise dont cette domination s'est établie, on peut s'en faire une idée en remarquant l'importance, la grande étendue des terres possédées par l'église d'Uzès; à une époque où la propriété territoriale était la seule source de puissance, il y avait là matière à une influence tout à fait extraordinaire. Aussi peu à peu les évêques augmentent leurs priviléges & étendent leurs attributions. Dès le milieu du douzième siècle, les seigneurs d'Uzès, dans la personne de Bernard I, se reconnaissent vassaux de l'évêché pour leurs possessions, tant à Uzès qu'aux environs (hommage de 1144), & l'occupation successive du siége épiscopal par plusieurs membres de la famille seigneuriale ne fit que rendre ce pouvoir plus incontesté. En 1156, Louis VII vient donner à cette nouvelle puissance l'appui de la royauté qui reprenait déjà de la force dans le midi de la France; désormais l'évêque possède la plupart des droits régaliens : il frappe monnaie, rend la justice à tous les degrés, & perçoit le *compois* de la paix, tribut payé par les habitants du pays pour empêcher les guerres privées & les brigandages. En 1207 & 1208, deux actes d'Elzéar de Sabran & d'Elzéar d'Uzès reconnaissent à l'évêque le droit de réprimer les excès commis à l'intérieur de la ville par un des coseigneurs, de lever sur leurs domaines les troupes nécessaires à la défense de son église, de faire la police des grandes routes, d'exiger le serment de tous les habitants du diocèse âgés de plus de quatorze ans, enfin d'exercer la justice sur leurs propres domaines, *ipsa mediante authoritate regia*. En 1210, Philippe-Auguste renouvelle le diplôme de son père & étend les priviléges qu'il concédait aux possessions nouvellement acquises par l'évêque.

Telle était la puissance temporelle des évêques d'Uzès au moment où la guerre des albigeois éclata. Comme pour la plupart des autres prélats du Midi, cette terrible lutte ne fit qu'étendre leur autorité. Fidèle au parti de Simon de Montfort, qu'il soutint même contre l'archevêque de Narbonne, légat apostolique, l'évêque Raimond y trouva son avantage & sa récompense. Le 6 mars 1215, Simon lui cède toutes les possessions de Raimond VII dans le diocèse, en se réservant seulement la haute, moyenne & basse justice de quelques-unes de ces terres, & notamment la viguerie d'Uzès, que le seigneur de cette ville tenait autrefois du comte de Toulouse; la plupart de ces domaines restèrent d'ailleurs aux mains du conquérant, mais à titre de fiefs relevant de l'évêché. Cette transaction fut confirmée dans tous ses articles par les rois Louis VIII (1226) & Louis IX (1254), & l'évêque y fit ajouter le dixième de tous les péages du diocèse, plus la neuvième partie de ces mêmes péages, à titre de seigneur spirituel & de seigneur temporel. Dès lors, les évêques n'auront plus en face d'eux que les seigneurs d'Uzès & pourront longtemps maintenir contre eux leur suprématie temporelle.

Au quinzième siècle, la transmission des domaines de la maison d'Uzès à la famile de Crussol, beaucoup plus puissante & beaucoup plus en crédit à la cour, au sei-

zième siècle la longue interruption causée dans la suite des évêques par les guerres de religion & les affaires du protestantisme, enfin l'érection du duché d'Uzès en duché-pairie, tels sont les trois faits qui amenèrent l'affaiblissement de la puissance épiscopale, au profit de la puissance seigneuriale. De là une longue série de procès qui remplissent tout le dix-septième & les premières années du dix-huitième siècle. Repris plusieurs fois, tantôt à l'occasion d'un fait particulier, tantôt à propos de titres contestés ou usurpés par les deux parties, ils ne cessèrent qu'à la mort de l'évêque Michel de la Rivière (1728). Malgré les titres authentiques produits par ce prélat, malgré les preuves qu'il entassa dans de volumineux mémoires, il ne put l'emporter sur le crédit du duc d'Uzès, de plus en plus prépondérant, & ses successeurs ne jugèrent pas à propos de reprendre une cause condamnée trois fois par le parlement de Paris & par le conseil d'État[1].

Le diocèse d'Uzès ne renfermait aucune abbaye véritablement importante; mais on y trouvait en revanche une multitude de petits établissements qui méritent presque tous une mention spéciale, à cause du rôle important qu'ils ont joué dans l'histoire du pays; c'est à l'étude succincte de ces petits centres monastiques que nous consacrerons les lignes suivantes :

Abbaye de Saint-Firmin. — Ce monastère est mentionné par le diplôme de Louis VII en 1156; à cette époque, il appartenait à l'évêque; on suppose, à cause du nom qu'il porte, qu'il a pu être fondé par saint Firmin, évêque d'Uzès au sixième siècle, ou du moins peu après sur le tombeau de ce prélat.

Saint-Ferréol. — Fondé par l'évêque de ce nom, successeur de son oncle saint Firmin. Il rédigea une règle spéciale pour les religieuses qu'il y établit; du reste on ne sait rien de plus sur ce petit établissement; le diplôme de 1156 le mentionne comme existant encore sous la dépendance de l'évêque dans la ville d'Uzès.

Saint-Julien, dans la ville d'Uzès; on ignore l'époque de sa fondation & le nom de son fondateur. On ne connaît qu'un seul de ses abbés, Witard, qui assista, en 897, au concile de Port, en Septimanie.

Saint-Sulpice, dans la ville d'Uzès; cette abbaye n'est mentionnée que par le diplôme de Louis VII.

Saint-Privat de Gers (de Garcio), mentionné par le même acte. En 1152, l'abbé Raimond est témoin d'une donation de Raimond II, évêque d'Uzès, à Saint-Gilles; en 1164, un autre abbé de Saint-Privat, Robert, assiste à un échange entre l'évêque d'Uzès & l'abbaye de Saint-André d'Avignon.

Saint-Étienne, mentionné en 1156.

Goudargues. — L'abbaye de Goudargues ou Caseneuve existait dès la seconde année du règne de Louis le Pieux (815); d'après un diplôme de ce prince pour l'abbaye d'Aniane, c'était une abbaye fondée par le comte Guillaume, sur les bords de la Lèze, richement dotée par son fondateur & soumise par lui à l'autorité impériale. Ce diplôme distingue l'abbaye de Caseneuve & le prieuré de Goudargues; celui-ci fut donné à l'abbaye d'Aniane. Cette distinction entre les deux couvents subsista quelque temps; en 821, en 837, on en trouve encore la trace; en 852, Charles le Chauve les mentionne tous les deux. Ce fut peu de temps après que Goudargues échappa à l'abbaye d'Aniane & tomba sous la suprématie des archevêques d'Arles. En 933, étant encore dans cet état, elle reçoit une donation de terres situées dans le diocèse de Die. En 1065, pour faire revivre la règle de Saint-Benoît dans le prieuré, où elle n'était plus obser-

[1] Consulter sur l'histoire de tous ces démêlés : *La première maison d'Uzès,* par G. Charvet, Alais, 1870, & une requête présentée au parlement par l'évêque de la Rivière & contenant nombre de documents parfaitement authentiques.

vée, le comte de Rouergue, Raimond, le soumit à Cluny &, sous lui, à Saint-Saturnin du Port, prieuré du même diocèse, qui venait d'être rattaché à cet ordre. Mais Cluny ne le garda pas longtemps; il passa peu après à la Chaise-Dieu, qui le posséda paisiblement jusqu'en 1095. A cette époque, Aniane fit revivre ses droits; repoussées en 1095, en 1107 & en 1114, ses réclamations firent naître de nouvelles prétentions de la part de l'archevêque d'Arles, qui présenta une donation de Louis l'Aveugle, roi de Provence; s'appuyant sur celle de Louis le Pieux, Aniane parvint à l'emporter sous Calixte II. Le prieuré dépendit longtemps de cette abbaye, mais finit par ne plus être habité par aucun religieux & par devenir un bénéfice simple.

Abbés de Goudargues.

I. Rostaing, archevêque d'Arles, conserva les abbayes d'Aniane, de Goudargues & de Cruas qu'il possédait avant son élection. Il fut abbé de Goudargues de 866 à 900.

II. Manassé, archevêque d'Arles, posséda ces trois mêmes abbayes en vertu d'un diplôme de Louis, fils de Boson, roi de Provence (921).

III. Itier, aussi archevêque d'Arles, fait donation de quelques terres appartenant à Goudargues, à Theutbert, son vassal (937).

Prieurs de Goudargues.

I. Bertrand, 1152, eut différend avec l'évêque d'Uzès pour la possession de plusieurs églises.

II. Bernard Cauvet, religieux d'Aniane, 1187.

III. Gaucelin, abbé d'Aniane, se qualifie de prieur de Goudargues en 1203.

IV. Raimond fait en 1212 un échange avec le prieur de Valbonne.

V. Raimond de Sérinhac, abbé de Saint-Guillem & prieur de Goudargues, 1336.

VI. Jean Pénigaud, chanoine de Saint-Gatien de Tours, obtient le prieuré de Girard Lerouge en 1467.

VII. Déodat de Narbonne, abbé de Sorède, prieur en 1492.

VIII. Jean Le Rouge, nommé cette année même par l'abbé d'Aniane.

IX. Bernardin de Roch, 1533[1].

Saint-Sernin du Port ou *le Pont-Saint-Esprit.* — Ce monastère, de l'ordre de Cluny, fut fondé en 948 par Guiraud, archevêque d'Aix, qui donna à l'abbaye de Cluny l'église de Saint-Saturnin avec toutes les îles, terres & champs qui en dépendaient. Cette fondation & la donation du prélat furent confirmées par Agapet II en 949. L'achèvement du monastère fut l'œuvre de saint Odilon, abbé de Cluny. En 1164, une transaction intervenue entre Raimond V & les moines partagea également les droits utiles de la ville, établit des foires & des marchés & consacra les priviléges de l'abbaye. En 1202, une nouvelle transaction passée entre l'abbé de Cluny, Hugues, & Raimond VI, reconnut les droits de celui-ci à la jouissance d'une albergue annuelle & lui inféoda un emplacement dans la ville, emplacement sur lequel il avait commencé à bâtir une tour. Le comte reconnut devoir au prieur l'hommage & une acapte d'un marabotin d'or.

Au treizième siècle, la construction du célèbre pont Saint-Esprit vint changer le nom de la ville & augmenter son importance. La première pierre en fut posée le 12 septembre 1265 par le prieur de Saint-Saturnin, & le couvent prit une grande part à l'achèvement de cette œuvre vraiment colossale pour le temps. Mais la construction près du nouveau pont d'un hôpital & d'une chapelle, que l'on donna à des frères de Saint-Bénézet ou pontifes, vint enlever à Saint-Saturnin une partie de ses domaines, & cet hôpital passa sous l'autorité immédiate des habitants.

Le monastère de Saint-Saturnin devait renfermer, d'après la bibliothèque de Cluny, trente religieux, dont le prieur & les officiers claustraux suivants : sacris-

[1] En 1198 & 1201, il y avait au lieu de Boudillon, appartenant à Goudargues, des religieuses probablement bénédictines & soumises aux moines du prieuré.

tain, infirmier, hôtellier, réfectorier & chantre.

Prieurs de Saint-Saturnin.

I. Guillaume I, religieux de Lucques, en Italie, suivit saint Maieul, abbé de Cluny, à son retour en France vers 987. Il fut prieur de Saint-Saturnin pendant six mois seulement & alla ensuite à Saint-Bénigne de Dijon & à d'autres monastères, qu'il réforma.

II. Pierre I, prieur vers 1100.

III. Guillaume II fait un échange avec Raimond II, évêque d'Uzès, en 1162.

IV. Raimond de Brouzet approuve l'accord conclu en 1202 entre le comte de Toulouse & l'abbé de Cluny.

V. Pons Raimond eut, en 1224, des démêlés avec les habitants de la ville, au sujet de la construction des murs, de l'entretien des fossés & de la garde des clefs. Ils furent réglés en faveur du prieur par le sénéchal de Beaucaire & l'évêque de Nimes.

VI. Guillaume III fait, en 1224, le partage de quelques prairies avec le prieur de la chartreuse de Valbonne.

VII. Donadieu, prieur, & son chapitre consentent à un échange d'églises fait entre Raimond de Barriac & Aimon, évêque de Viviers.

VIII. Jean I de Thianges ou Tyranges posa la première pierre du pont Saint-Esprit en 1265.

IX. Rostaing I de Saint-Jal transige, en 1274, avec les habitants au sujet des fours banaux.

X. Thomas I approuve une donation faite à l'abbaye en 1281; il fait reconnaître par le sénéchal de Beaucaire, en 1289, ses droits sur un domaine qu'on lui réclamait.

XI. Thibaud, prieur en 1298.

XII. Gui de Clermont fait paréage avec le roi Philippe IV pour la ville de Saint-Saturnin (1300-1301). Fait une acquisition du seigneur d'Orange en 1302.

XIII. Hugues *de Montouvel* fait bénir la chapelle de l'hôpital du pont (1311). En 1310, il avait obligé le prieur de Saint-Jean de Todon, bénéficier relevant du monastère, à une pitance annuelle pour tout le couvent le jour de Saint-Saturnin.

XIV. Jean II de Feutière, prieur dès 1313, fonde, en 1318, un anniversaire pour l'âme de l'un de ses parents, abbé de Cluny.

XV. Bernard de Capelle, chapelain du pape Jean XXII, prieur dès 1321; commis par bulle du 8 avril 1325 pour percevoir le vingtième apostolique sur certains bénéfices de l'ordre de Cluny.

XVI. Guillaume IV de Poitiers remplace le précédent en 1330; en 1333, il fonde l'office d'hôtelier, qui reçoit de lui le prix des lits de tous ceux qui mourraient dans la ville.

XVII. Gualbert de Serres achète divers droits de suzeraineté en 1335.

XVIII. Étienne de Vassignac ratifie en 1351 une transaction passée entre l'hôtelier & les consuls de la ville; la redevance des lits est remplacée par une redevance annuelle de trente florins.

XIX. Déodat de Vissec, 1357; en 1363 il devient évêque de Castres & se démet du prieuré en faveur du suivant.

XX. Pierre II de Thury, cardinal de Sainte-Suzanne, premier prieur commendataire de Saint-Saturnin, prend possession en 1385, fait une inféodation au dauphin de Viennois en 1418.

XXI. Henri I, cardinal de Sainte-Sabine, prieur commendataire en 1421.

XXII. Thomas II de Pile, camérier du pape, protonotaire apostolique (1427). Mort en 1431. Eugène IV donna alors le prieuré au cardinal Lecomte, qui résidait à Rome, ce qui amena des contestations entre la cour de France & le Saint-Siége.

XXIII. Guillaume V de Champeaux, évêque de Laon, administre le prieuré de 1436 à 1443.

XXIV. Olivier du Chastel pourvu en 1444; nommé évêque d'Uzès en 1446; fait la visite du prieuré en 1447.

XXV. Alain de Coëtivy, archevêque d'Avignon, prieur en 1448.

XXVI. Jules de la Rovère, plus tard pape sous le nom de Jules II, prieur en 1465; unit au vestiaire de la mense conventuelle l'office de prieur.

XXVII. Amanieu d'Albret, cardinal-évêque de Pamiers, 1503.

XXVIII. Rostaing II d'Ancezune, archevêque d'Embrun, 1507.

XXIX. Jean III d'Ancezune, abbé de Saint-Ruf, 1510-1554.

XXX. Nicolas de Pellevé, évêque d'Amiens & cardinal, 1554.

XXXI. Alexis de Pagannes de Ferrare, 1557-1559. En 1557, destruction du monastère & dispersion du chartrier par les religionnaires.

XXXII. César de Brancas, 1571.

XXXIII. Charles I de Mainteternes, 1573.

XXXIV. Louis Hervé, 1574.

XXXV. Pierre III Fabre, protonotaire apostolique (1577); fait, l'année suivante, un traité avec les religieux.

XXXVI. Elzéar de Rastellès, évêque de Riez, 1579.

XXXVII. Charles de Saint-Sixte, évêque de Riez, 1581; restaura l'église paroissiale & le prieuré.

XXXVIII. François I de Lacour, 1614.

XXXIX. Claude de la Motte, élu par le chapitre en 1615.

XL. François II Dauvet Desmarets, nommé à l'âge de neuf ans, sur la démission du précédent en 1615, conserva ce bénéfice jusqu'en 1695, année de sa mort.

XLI. Henri II Oswald de la Tour d'Auvergne, nommé par son oncle, abbé de Cluny & cardinal de Bouillon, en 1696; plus tard abbé de Cluny, nomma son frère au prieuré.

XLII. Frédéric-Constantin de la Tour d'Auvergne, 1708-1732.

XLIII. François III Auguste, prince de Rohan, comte de Ventadour, chanoine de Strasbourg, nommé par l'abbé de Cluny en 1732.

Valsauve ou *Bagnols*. — Le monastère de filles de Valsauve, ordre de Cîteaux, fut fondé à une époque indécise; mais il est certain qu'il existait dès le premier quart du treizième siècle; en 1217, Raimond le jeune, fils de Raimond VI, le prit sous sa protection & sauvegarde (11 mai); en 1254, Elzéar, seigneur d'Uzès, venait de lui léguer trente livres tournois; enfin en 1283, la prieure, Marie Firmin, fonda un anniversaire pour le salut de l'âme de Bertrand-Armand, évêque d'Uzès, nouvellement décédé, & auquel le monastère devait la construction de son église. Celle-ci était dédiée à la Vierge. En 1293, le roi Philippe IV prit à son tour la congrégation sous ses protection & sauvegarde. En 1319 fut construite une partie du cloître, grâce aux libéralités d'un certain Adémar Audiguier du Bourg-Saint-Andéol.

En 1375, le monastère venait d'être transporté au lieu de Bagnols; le pape Grégoire XI approuva cette translation par bulle de cette année. Il restait pourtant quelques religieuses à Valsauve, où plusieurs furent tuées lors des premières guerres de religion; à partir de cette dernière époque, le premier monastère fut entièrement délaissé. Jusqu'en 1375 le monastère n'avait eu que titre de prieuré; il fut érigé en abbaye à cette époque.

Abbesses de Bagnols.

I. Béatrix de la Pierre; elle paraît dès l'an 1375 dans un acte de procuration.

II. Marguerite I de la Baume, 29 mai 1381; reçoit à cette date une donation d'un certain Jacques Adhagat.

III. Raimonde de Gaujac, 27 mars 1454.

IV. Jeanne I Mauselle ou Maurelle, dans un acte du 12 juin 1467.

V. Jeanne II de l'Ile se démit en faveur de la suivante.

VI. Jeanne III Maurelle, peut-être la même que l'avant-dernière. Instituée par Innocent VIII, elle prend possession le 13 avril 1485.

VII. Catherine Maurelle, instituée de même par le pape.

VIII. Anne de Montdragon prend possession en 1524; vivait encore en 1533.

IX. Marguerite II d'Albert, nommée par Paul III en 1537; prend possession en 1538.

X. Jeanne IV d'Audibert de Lussan, nommée par le pape (1601).

XI. Esther de Lussan, sœur de la précédente, lui succéda en 1605. Fut abbesse pendant soixante-cinq ans, & restaura le monastère de fond en comble.

Plus tard, elle prit pour coadjutrice sa sœur cadette, Françoise d'Audibert de Lussan, qui mourut en 1671. Esther se démit, avec l'agrément du pape, en faveur de la suivante, sa nièce.

XII. Marie de Lussan, 28 avril 1672. Elle continua l'œuvre de sa tante & dirigea le couvent jusque vers 1712.

XIII. N. de Clesmes, nommée par le roi en 1715.

XIV. N. du Puy Montbrun, 1761.

XV. N. de Piégon, 1773.

Religieuses de Notre-Dame de Sauzet. — Ces religieuses avaient leur couvent tout près de Nimes, sur les confins du diocèse d'Uzès. Au dernier siècle, il était détruit depuis longtemps. Il était situé près de belles & abondantes fontaines. Les religieuses suivaient probablement la règle bénédictine; plus tard l'abbaye devint prieuré simple. En juillet 1358, on les voit réclamer une indemnité aux consuls de Nimes pour une certaine quantité de matériaux qui avaient été enlevés dans des maisons de Nimes à elles appartenant. Leur réclamation fut admise.

Dominicains de Genolhac. — Ce couvent fut fondé en 1298 par des membres de la famille de Polignac, qui le dotèrent richement; il fut aussi l'objet des largesses de toute la noblesse du pays, notamment des vicomtes d'Alais. Les guerres de religion l'atteignirent cruellement; il fut réduit en cendres, les titres disparurent & ses biens furent usurpés; le prieur, le père Junius, fut même massacré. Relevé au dix-septième siècle, il subit le même sort pendant la guerre des camisards; le couvent fut de nouveau incendié & le prieur faillit être massacré. L'évêque de Mende offrit un asile aux religieux; mais Poncet de la Rivière, évêque d'Uzès, rassembla les religieux & les rétablit à Genolhac même, où ils furent protégés par les seigneurs de ce nom, & plus tard par la maison de Conti. Au dix-huitième siècle, la maison possédait mille deux cents livres de rente en biens anciens, sur lesquelles il fallait prélever les charges montant à cent soixante-huit livres; il restait mille trente-deux livres pour l'entretien de la congrégation qui se composait de trois prêtres, trois religieux & un frère convers.

Outre les établissements plus haut indiqués, le diocèse d'Uzès renfermait encore nombre de couvents des différents ordres; en voici un tableau sommaire que nous avons lieu de croire à peu près complet :

A Uzès, des cordeliers, des capucins & des religieuses dites de Notre-Dame.

Au Pont-Saint-Esprit, neuf clercs dits agrégés à la paroisse, qui était dédiée à sainte Catherine; à l'église du Pont, d'abord des frères pontifes de Saint-Bénézet, plus tard des chanoines bénéficiers dits de l'Aumusse; des dominicains, des minimes, fondés en 1603, des capucins, des ursulines, des visitandines, des religieuses de Notre-Dame, établies en 1671; trois hôpitaux : des enfants perdus, des femmes veuves & des pauvres, ce dernier desservi par des sœurs hospitalières.

A Cassan, en 1424, un ermitage. — A Bagnols, des missionnaires dits de Saint-Joseph, à la paroisse & au collége; des carmes, des cordeliers, des récollets, des bernardines & des ursulines. — A Aramon, des récollets & des ursulines. — A Barjac, des capucins. — A Rivière, des religieuses hospitalières. — A Campagnac, des chanoines de la congrégation de France. — A Valbonne, une chartreuse célèbre, fondée en 1204 par Guillaume de Vénéjan, évêque d'Uzès, qui lui donna plusieurs églises; l'abbé d'Aniane & le prieur de Goudargues prirent part à cette fondation. Elle fut protégée dans la suite par les seigneurs les plus importants du pays. [A. M.]

NOTE CLXV

Note 165

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS

Établissements religieux du diocèse de Rodez.

De tous les pays limitrophes du Languedoc, il n'en est pas dont l'histoire soit plus intimement liée à celle de cette der-

Note 165

nière province, que le Rouergue. Aussi avons-nous jugé utile de donner quelques notices sur les principaux établissements religieux de ce pays, d'autant plus que nous avions l'assurance de pouvoir réunir sur ce sujet nombre de faits intéressants & de documents inédits. Toutefois nous avons laissé de côté les abbayes proprement dites, dont l'histoire nous aurait entraîné trop loin, & nous nous sommes bornés aux évêques & à quelques grands établissements dont la place était tout naturellement indiquée dans une note de cette nature[1].

La puissance temporelle des évêques de Rodez ne date pas de l'époque carolingienne; à cette époque & dans les siècles immédiatement suivants, ces prélats n'eurent que l'influence légitime qui leur appartenait grâce à leurs possessions territoriales. Pour leur donner un pouvoir véritablement politique, pour les faire entrer dans la hiérarchie féodale du pays, il fallut que l'autorité des comtes de Toulouse, maîtres du pays depuis le dixième siècle, cessât de s'y exercer d'une manière directe & qu'une dynastie nouvelle, moins puissante, vînt les remplacer. Ce fait se produisit au commencement du douzième siècle. Raimond de Saint-Gilles, héritier du comté de Toulouse, avait quitté Rodez, qui jusqu'alors avait été la capitale de ses États; suivant l'habitude du temps, il établit dans ses premiers États un nouveau feudataire, auquel il engagea les domaines utiles, sous réserve toutefois de la suzeraineté & de l'hommage. Son choix tomba sur le puissant vicomte de Carlat, Richard de Millau, & dès 1096 la nouvelle maison fut installée dans ces domaines. Mais comme toujours, éloignés de leur suzerain immédiat, les nouveaux comtes imitèrent l'exemple des comtes bénéficiaires de l'époque carolingienne & s'approprièrent le fief dont ils n'avaient que la jouissance. Dans cette usurpation, ils recherchèrent l'appui de l'Eglise, qui seul pouvait assurer leur succès & de là pour les évêques de Rodez une première occasion de fonder leur pouvoir temporel.

Ce fut en 1156 que cette occasion se présenta; le comte désirait recevoir de l'évêque une sorte de consécration, d'investiture du comté; il voulait une espèce de sacre, analogue à celui que les archevêques de Reims accordaient aux rois de France. Mais en retour de cette concession l'évêque réclamait un certain nombre de prérogatives, ce qui rendait la question difficile à régler. Ces querelles furent pourtant terminées en 1161 par plusieurs seigneurs du pays, choisis pour arbitres & assistés d'un jurisconsulte, Hugues de Montferrand. Il fut décidé que le comte recevrait la couronne comtale de l'évêque & ferait à cette occasion, non pas un acte d'hommage, mais un simple serment de fidélité par lequel il s'engagerait à respecter les droits & priviléges du prélat; celui-ci eut aussi douze sous par semaine sur le produit des monnaies, quand le comte en ferait frapper; il eut la possession de la cité, mais le comte en eut la propriété; à chaque nouvel avénement la ville dut être rendue au comte avec ses fortifications & les clefs de ses portes & pendant trois jours il put y faire flotter son étendard & y faire rendre la justice en son nom. On voit par cet accord que la position des deux parties était des plus singulières; obligées l'une envers l'autre à certains devoirs de vassalité, serment de fidélité ou reddition de la place, elles étaient à la fois inférieures & supérieures l'une à l'autre, position difficile & qui devait amener maintes fois des conflits.

Des querelles ne tardèrent pas à éclater; dès 1214 on les voit naître; à ce moment il s'agissait des châteaux de Coupiac, Caystord & Combret, tenus par le comte & pour lesquels l'évêque exigeait un hommage direct de vassalité. Reconnu à cette époque par le comte Henri I, ce droit supérieur fut contesté par son fils, Hugues IV, en

[1] Les sources employées ont été : de Gaujal, *Études sur le Rouergue*, tome II, renfermant les annales de la province; un opuscule de M. le docteur Viallet sur l'*Hôpital Saint-Jacques de Rodez*, 1864, Rodez; & les volumes suivants de la collection Doat : 132, ville & établissements religieux de Rodez; 133, cathédrale de Rodez; 134-136, Aubrac; 145, Millau; 146, Saint-Antonin; 147, Villefranche.

1222; la querelle dura longtemps & le comte dut en 1238 céder ses droits de feudataire à Archambaud de Panat contre la ville de Marcillac & le château de Salles-Comtaux; l'évêque put d'autant plus facilement obtenir l'hommage d'un vassal moins puissant.

Peu d'années après, le siége épiscopal était tenu par Vivien de Boyer, ancien cordelier, qui ne cherchait qu'une chose, à rendre complète l'autorité dont il jouissait sur la cité. S'appuyant sur les habitants, auxquels en 1250, il concéda d'importants priviléges, il commença par réclamer le droit de percevoir seul la leude des marchandises entrant dans la ville & des deux foires annuelles qui s'y tenaient. Le comte alléguait une possession traditionnelle; mais Vivien, pour compliquer la situation, en appela au pape; sans s'arrêter à cet appel, le comte tint bon, & le 23 novembre de la même année, une sentence arbitrale lui adjugea la possession provisoire. Il dut même faire reconnaître pleinement la légitimité de ses droits, car en 1254 une nouvelle sentence, cette fois définitive & rendue par un chapelain du pape, lui concéda le droit de leude sur toutes les denrées apportées & mises en vente dans la ville par des étrangers; comme cette sentence ne reconnaissait pas au comte le droit de lever la leude en général sur toute marchandise entrant dans la ville, l'évêque en prit occasion pour renouveler ses réclamations quelques années plus tard. Battu pourtant à propos des leudes, l'évêque porta ailleurs ses prétentions & son activité inquiète, mais menacé d'un procès criminel par-devant l'inquisition en 1266, attaqué par les seigneurs de Séverac en 1260, il dut abandonner toutes ses prétentions.

Plus habile que Vivien, son successeur sur le siége épiscopal, Raimond de Calmont d'Olt, reprit toutes ses prétentions. Ce n'était plus seulement la leude qu'il réclamait, c'était la police des foires tenues dans la ville, police exercée jusque-là par les comtes; c'étaient encore les fossés entre la cité & le bourg, qu'il prétendait lui appartenir. Enfin il revenait sur la cession de 1238 & prétendait que le droit de suzeraineté des évêques avait été lésé par la substitution des seigneurs de Panat aux comtes de Rodez dans la possession des châteaux de Coupiac, Caystord, &c.

Ces réclamations devinrent le signal d'une petite guerre, dans laquelle il y eut mort d'hommes, incendies, violences, &c.; l'évêque employa l'excommunication pour appuyer ses demandes. Une sentence provisoire du sénéchal de Rouergue en 1277 donna raison au comte & le maintint en possession de tous les droits contestés. L'affaire avait été portée au parlement de Paris, mais cette cour n'eut pas à la juger, car une sentence arbitrale de l'évêque & du sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, vint l'année suivante terminer le conflit. La transaction de 1156 & celle de 1254 furent pleinement confirmées; le bourg de Saint-Étienne fut cédé à l'évêque, ainsi que le faubourg d'Albespeyres; le droit de fortifier la cité fut accordé au comte & aux habitants, sauf les environs du faubourg Saint-Étienne, par lequel communiquaient les deux parties de la ville. Au sujet des châteaux de Coupiac & Caystord, la prétention de l'évêque fut admise & le comte dut racheter ces deux châteaux pour les tenir en fief de l'évêque, ou se reconnaître son vassal pour une quantité de terre équivalente.

Mais les querelles n'étaient pas finies; elles reprirent en 1293, à l'occasion des marchés, que l'évêque défendit de tenir dans le bourg, malgré la coutume suivie de toute antiquité. Apaisées à ce moment par les officiers royaux, elles se renouvelèrent en 1315 & amenèrent des troubles & des luttes à main armée, dans lesquelles les partisans de l'évêque n'obtinrent pas l'avantage. Fatiguées de ces éternelles discordes & craignant peut-être aussi l'intervention royale, les parties se décidèrent enfin à une transaction définitive. Guillaume Durand, évêque de Mende, fut chargé d'en rédiger les articles, avec le concours d'un commissaire royal & du sénéchal de Rouergue; elle est datée de 1316. Elle fit disparaître tout sujet de querelle en établissant une cour de paréage qui

jugeait les affaires en commun & partageait également les recettes.

Dès lors, la puissance de l'évêque de Rodez ne fit guère que s'augmenter d'une façon constante & pacifique. Suzerain des comtes d'Armagnac, qui tenaient de lui plusieurs châteaux du pays, président des États de la province, levant dans ses terres le commun de la paix à partir de 1419, il finit, à l'avénement de la maison d'Albret, par devenir gouverneur du comté, & en 1676, après avoir jusque-là porté le titre de *seigneur de Rodez*, il reçut de Louis XIV celui de comte, qu'il devait garder jusqu'à la Révolution.

Évêques de Rodez.

Pendant tout le moyen âge les évêques de Rodez ont joué un tel rôle dans l'histoire du Languedoc que nous croyons utile de donner ici une liste des évêques de Rodez, celle du *Gallia Christiana*, publiée dans le tome premier de ce grand ouvrage, étant très-défectueuse & ne pouvant servir à rectifier les erreurs commises par D. Vaissete. Nous suivrons presque toujours dans ce travail M. de Gaujal, auteur des *Études historiques sur le Rouergue*, qui, ayant consulté à peu près tous les documents diplomatiques existants &, de plus, certains travaux manuscrits conservés à Rodez, a pu composer une liste beaucoup mieux établie que celles de ses prédécesseurs, liste dont nous nous écarterons le moins possible.

Nous y avons ajouté un excellent article, publié par M. Desjardins, archiviste de l'Aveyron, sur les évêques des neuvième & dixième siècles[1].

I. SAINT-AMANS (*Amantius*), évêque de 415 à 450.

II. S. EUSTACHE, martyrisé en 475.

III. S. QUINTIEN, 502-516; à cette dernière date il devint évêque de Clermont.

IV. S. DALMACE; sacré en 516. C'est à lui qu'on devait la construction de la cathédrale de Rodez, longuement décrite par Grégoire de Tours & détruite au treizième siècle. Grégoire de Tours fait le plus grand éloge de ses vertus apostoliques.

V. THÉODOSE, archidiacre, puis évêque de Rodez, nommé en 581 par Childebert II sur la recommandation du précédent.

VI. INNOCENT, comte de Gévaudan, 585-590.

VII. DEUSDEDIT I acheva l'église commencée par Dalmace. On conserve encore à Cantobre un autel construit par son ordre & portant une inscription commémorative.

VIII. VÉRUS assista au concile de Reims en 625; vivait encore vers 670.

IX. ARÉDIUS, 670.

X. FARALD, 838. Sous son épiscopat, l'évêché d'*Arisitum*, qui avait été séparé de celui de Rodez au sixième siècle, lui fut de nouveau & définitivement réuni.

XI. RAMNOLENUS; son nom se trouve mentionné dans trois chartes, en 848, 856, 861.

XII. ÉLIZACHAR, 862.

XIII. ADÉMAR ou HACMAR I, assiste à l'assemblée de Pontion en 864, reçoit une lettre du pape Jean VIII en 879.

XIV. FROTARD, 887.

XV. S. GAUSBERT, vers 900.

XVI. ADÉMAR II, 911. Son nom est dans quatre chartes inédites, en 909, 910, 912.

XVII. DEUSDEDIT II, 920, 922, 924.

XVIII. JORIUS ou GEORGES, 933.

XIX. ADÉMAR III, 935.

XX. DEUSDEDIT III, mentionné dans une charte de 936.

XXI. MAINFROI, 937.

XXII. DEUSDEDIT IV, 960-1004[1].

XXVIII. ARNAUD, 1028-1031; en 1028, il va à Limoges prendre part à la consécration de l'église Saint-Martial & participer aux travaux du concile qui admit l'apostolicité de la mission de ce saint.

XXIV. GÉRAUD, 1032-1037. Peut-être y eut-il un intervalle entre lui & le suivant.

XXV. PIERRE I, fils de Bérenger, vicomte

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 24, p. 146 & suiv.

[1] La plupart des auteurs coupent en deux l'épiscopat de Deusdedit IV & ajoutent, à la liste des évêques de Rodez, Bégon & Étienne, qui ont été évêques de Clermont & abbés de Conques.

de Narbonne, évêque après 1048 & avant 1053; devint archevêque de Narbonne en 1079.

XXVI. Pons Étienne, élu en 1079, assiste au concile de Rome en 1081; mort après mars 1095.

XXVII. Raimond Frotard assiste, en 1095, au concile de Clermont, tenu par le pape Urbain II, qu'il accompagna ensuite dans ses voyages.

XXVIII. Adémar IV, 1099-1144.

XXIX. Guillaume I[1], mentionné plusieurs fois dans les lettres de saint Bernard; fut déposé par le pape Eugène III à cause de ses mauvaises mœurs (1144-1146).

XXX. Pierre II, 1146-1165.

XXXI. Hugues I, de la famille des comtes de Rodez, 1166-1211; il se démit avant sa mort, arrivée en 1214. Fut enterré dans l'abbaye de Bonnecombe qu'il avait fondée.

XXXII. Pierre III Henri de la Treille, élu en 1211, mort en 1234. Il était du Rouergue & reçut en 1219, du comte de Rodez, l'administration du comté au moment où ce prince allait partir pour la Terre sainte.

XXXIII. Bertrand I, 1234-1235.

XXXIV. A., élu en 1247.

XXXV. Vivien du Boyer, 1247, cordelier, notaire apostolique; il divisa le diocèse en quatre archidiaconés : Rodez, Conques, Millau & Saint-Antonin. Il mourut en 1274 & fut enterré dans l'église des cordeliers.

XXXVI. Raimond II de Calmont d'Olt, d'une famille noble du Rouergue, élu en 1274; commence, en 1276, la reconstruction de la cathédrale, fait fondre, en 1283, la grosse cloche de l'église. Mourut en 1298; il avait assisté aux conciles provinciaux de Bourges (1286) & d'Aurillac (1278 & 1294).

XXXVII. Bernard du Monastier, 1298.

XXXVIII. Gaston du Cornet, né en Gascogne, élu en 1300, mort en 1301. Il fut enterré dans sa cathédrale.

XXXIX. Pierre IV de Pleine Chassaigne, nommé par Boniface VIII, auquel le chapitre s'était adressé, vers 1301. Il devint plus tard légat aspostolique & patriarche de Jérusalem. Il mourut en 1319 & fut enterré dans la chapelle de Saint-Paul, à la cathédrale de Rodez.

XL. Pierre V de Castelnau de Bretenous, petit neveu de Raimond de Calmont d'Olt, élu par le chapitre, confirmé par Jean XXII. Il mourut à Paris en 1334, fut enterré dans le couvent des dominicains de Paris, & plus tard transporté dans celui du même ordre à Rodez.

XLI. Bernard II d'Albi, né à Saverdun, fut nommé par le pape Benoît XII, chargé par lui d'une mission apostolique en Espagne, nommé cardinal de Saint-Cyriaque en 1338; il se démit alors de son siége, & mourut en 1350. En 1336, il avait assisté au concile provincial de Bourges.

XLII. Gilbert de Cantobre, né dans le Rouergue, abbé de Saint-Gilles, puis de Saint-Victor de Marseille, nommé évêque de Rodez par Benoît XII en 1339. Il testa en faveur des pauvres en mars 1348, & mourut un mois après. Il fut enterré dans la cathédrale de Rodez.

XLIII. Hugues II Roger, frère de Clément VI, évêque de Tulle, cardinal en 1342, eut l'administration de l'évêché après la mort de Gilbert; la céda peu après au suivant.

XLIV. Raimond III d'Aigrefeuille, parent du précédent, abbé de la Grasse, fut nommé par Clément VI, le 13 juin 1349; il mourut en 1361. Il fut enterré dans une chapelle de la cathédrale.

XLV. Faydit d'Aigrefeuille, frère du précédent, administrateur apostolique de 1361 à 1371; plus tard évêque d'Avignon, cardinal en 1383; fut enterré à Saint-Martial de Limoges.

XLVI. Jean I de Cardaillac, patriarche d'Alexandrie, administrateur de 1371 à 1379.

XLVII. Bertrand II de Raffin, natif du Rouergue, clerc du diocèse de Tulle, nommé par l'antipape Clément VII. Il donna sa démission avant sa mort, arrivée à Avignon en 1389.

XLVIII. Henri de Sévery, né en Savoie, partisan de l'antipape Clément,

[1] Une charte inédite a fourni son nom à M. Desjardins.

nommé par lui. Il fut certainement nommé dès 1386, & non pas seulement en 1396. Il mourut à Avignon cette dernière année.

XLIX. Guillaume II d'Ortolan, né à Moissac, nommé par Benoît XIII en 1396, prit possession en 1397. Il s'occupa activement de l'achèvement de l'église cathédrale & abandonna à l'œuvre ses droits d'annate sur les bénéfices du diocèse. Il eut avec son chapitre de graves démêlés, en 1404, & fit emprisonner plusieurs chanoines. Aussi appuya-t-il la réforme de cette congrégation exigée par le comte d'Armagnac en 1409. Cet évêque mourut en 1416.

L. Vital de Mauléon, patriarche d'Antioche, d'origine gasconne, assiste en 1416 au concile de Constance; se démet en 1428 de son double titre en faveur du suivant. Il devint plus tard patriarche d'Alexandrie & administrateur perpétuel de l'évêché de Saint-Pons de Thomières.

LI. Guillaume III de la Tour d'Oliergues, de la famille de la Tour, chanoine de Lyon & de Clermont, doyen de Saint-Pierre de Clermont, archidiacre de Saint-Flour & prévôt de la cathédrale de Clermont, nommé évêque de Rodez en 1429 par Martin V. Le chapitre, de son côté, élut Pierre d'Estaing, archidiacre; Guillaume ne put prendre possession qu'en 1432. Il assista au concile de Bâle en 1434, activa la construction de son église cathédrale & se démit en 1457 en faveur de son neveu, Bertrand de Chalençon. Il continua à habiter le Rouergue & mourut en 1470; il fut enterré dans la chapelle des Trois-Rois qu'il avait fait construire.

LII. Bertrand III de Chalençon, de la famille de ce nom & du Velai, patriarche d'Antioche & évêque de Rodez comme le précédent, fit continuer la construction de la cathédrale & remit de l'ordre dans l'administration du temporel de son église. Il prit pour coadjuteur son neveu, Bertrand de Polignac, en 1478, lui céda le titre d'évêque en 1494, mais garda le pouvoir jusqu'à sa mort arrivée en 1501. Il fut enterré dans son église, sous le jubé qu'il avait fait construire. Ce monument existe encore aujourd'hui.

LIII. Bertrand IV de Polignac mourut neuf jours après son oncle, le 2 mars 1501, & fut enterré à côté de lui; son épitaphe rappelle cette circonstance de ces deux morts consécutives.

LIV. François I d'Estaing, élu par le chapitre en novembre 1501, eut pour compétiteur Charles de Tournon, nommé par le pape, & qui fit valoir ses droits les armes à la main; ce compétiteur mourut en 1504. François acheva la cathédrale & construisit le clocher; ses vertus lui valurent le surnom & la renommée de *Bienheureux*. Il mourut le 1er novembre 1529 & fut enterré dans le chœur de son église.

LV. Georges II d'Armagnac, né en 1501, nommé par le roi; le chapitre élut de son côté Jean d'Estaing, neveu du dernier évêque; mais celui-ci dut abandonner ses prétentions. Georges était bâtard d'un bâtard d'Armagnac; il mourut en 1585, après avoir rempli toutes les fonctions ecclésiastiques depuis celles de dom d'Aubrac, jusqu'à celles de légat; il avait débuté par la carrière militaire. Jusqu'en 1553, il eut la surintendance du comté de Rodez, au nom de Henri d'Albret & de Marguerite de Valois. En 1560, il abandonna l'évêché de Rodez à son neveu qui suit, auquel, dès 1553, il avait résigné l'évêché de Vabre.

LVI. Jacques de Corneillan avait été nommé évêque *in partibus* par le pape Paul III dès 1544; évêque de Vabre, puis de Rodez, sur la démission de son oncle, il prit possession de ce dernier siége, le 16 mai 1562. De 1553 à 1582, il fut surintendant du comté de Rodez & des quatre châtellenies du Rouergue pour le roi de Navarre. Il mourut en 1582 & fut enterré à côté de François d'Estaing.

LVII. François II de Corneillan, neveu du précédent, était son coadjuteur dès 1581. Il fut longtemps ligueur acharné & essaya même de se rendre indépendant. Il mourut en 1614, en se rendant aux États généraux. Il fut enterré à côté de son oncle & prédécesseur.

LVIII. Bernardin de Corneillan, neveu & coadjuteur du précédent, fut évêque jusqu'au 8 septembre 1645.

LIX. François III de Corneillan

Mondenard, cousin & coadjuteur du précédent, ne fut évêque que quelques mois.

LX. Charles I de Noailles, abbé d'Aurillac & prieur de la Valette, évêque de Saint-Flour, nommé à Rodez en 1646, prit possession en 1647. Il mourut en mars 1648.

LXI. Hardouin de Péréfixe de Beaumont, précepteur de Louis XIV en 1647. Il fut nommé en juin 1648, mais ne résida pour ainsi dire jamais. Il devint plus tard archevêque de Paris & mourut en 1671. Il était de l'Académie française, & a écrit une histoire d'Henri IV qui n'est point sans valeur.

LXII. Louis Abelli, nommé évêque de Rodez en 1662; il avait d'abord été curé de Saint-Josse, à Paris, & confesseur de Mazarin. Il se démit en 1666 & se retira chez les prêtres de Saint-Lazare, où il mourut en 1691. On lui doit un certain nombre d'ouvrages religieux.

LXIII. Gabriel de Voyer de Paulmy nommé en 1666 & sacré en 1677. Il fonda l'hôpital général & le séminaire de Rodez. Il mourut le 6 septembre 1682, & fut enterré dans le sanctuaire de la cathédrale.

LXIV. Paul-Louis-Philippe de Lusignan-Lézay, nommé en 1684, n'obtint ses bulles qu'en 1693. Jusqu'à leur obtention il ne prit que le titre de vicaire général du chapitre. Il mourut en 1716; il prit une grande part aux affaires de la révocation de l'édit de Nantes, & se signala par son zèle contre les calvinistes.

LXV. Jean II Armand de la Vive de Tourouvre, né en Normandie, nommé en mai 1716; les affaires de la bulle *Unigenitus* l'empêchèrent d'obtenir ses bulles avant 1718. En 1723, il devint conseiller au parlement de Toulouse & mourut en septembre 1733. Il était fougueux janséniste & censura sévèrement les propos de plusieurs jésuites de Rodez.

LXVI. Jean III d'Ize de Saléon, évêque d'Agen, nommé évêque de Rodez en 1735; en 1746, il devint archevêque de Vienne. Ce fut lui qui introduisit à Rodez & à Millau les frères de la Doctrine chrétienne.

LXVII. Charles II de Grimaldi d'Antibes, de la famille des princes de Monaco, aumônier du roi, nommé évêque de Rodez en septembre 1749. Il mourut à Ollioules en 1770.

LXVIII. Jérome-Marie Champion de Cicé, agent général du clergé; il fut mis en 1779 à la tête de l'administration de la haute Guienne. En 1781, il fut nommé archevêque de Bordeaux, & alla aux États généraux en 1789. Partisan des réformes, il fit partie du cabinet Necker, devint garde des sceaux & promulgua la constitution civile; il dut émigrer plus tard, rentra lors du concordat, devint archevêque d'Aix & mourut en 1810.

LXIX. N. de Seignelai de Colbert, nommé en 1781; député à l'Assemblée nationale en 1789. Il émigra & mourut en Angleterre où sa famille s'était établie.

Uni à celui de Cahors en 1802, le siége de Rodez a été rétabli en 1822.

Chapitre cathédral de Rodez. — Le chapitre cathédral de Rodez ne paraît pas avant la fin du onzième siècle; depuis déjà longtemps, il est vrai, les clercs desservant la cathédrale formaient une véritable congrégation religieuse soumise à des devoirs communs; mais c'est à ce moment que l'évêque Adémar imposa à cette corporation la règle de Saint-Augustin & l'astreignit à des offices réglés & à la vie commune. Cette réforme fut approuvée en 1099 par le pape Urbain II. La vie de la corporation ainsi réorganisée ne présente d'ailleurs que peu de faits saillants. Querelles avec les églises de la ville, désordres intérieurs, débats avec l'évêque, tel est en résumé le spectacle qu'elle nous présente pendant plusieurs siècles de son existence. C'est ainsi qu'en 1140 elle eut à régler de graves affaires d'intérêts avec le chapitre de Saint-Amans dépendant de Saint-Victor de Marseille. En 1120, en réorganisant le corps des clercs de cette église, en le soumettant à la célèbre abbaye bénédictine, l'évêque Adémar avait réglé l'importante question des cimetières, source inépuisable de désaccords entre les églises d'une même ville; il avait décidé que les chanoines de Saint-Amans auraient un cimetière particulier, dans lequel ils donneraient la sépulture à ceux qui auraient

Note 165

revêtu l'habit de chanoine en état de santé & l'auraient porté une année entière; c'était exclure tous ceux qui n'auraient pris cet habit qu'à l'article de la mort pour avoir le privilége d'une sépulture plus honorable. Mais résister aux réclamations d'un corps comme ce chapitre régulier, appuyées par la puissante abbaye de Marseille, était chose difficile, & en 1140, vingt ans par conséquent après le premier règlement, il fallut abolir la restriction établie par l'évêque Adémar.

En 1276, l'ancienne cathédrale, qui datait de l'époque mérovingienne, s'écroula subitement pendant la nuit du 16 février; on se mit immédiatement à l'œuvre pour la relever, & l'évêque, Raimond de Calmont d'Olt, institua à cette occasion, dans le sein du chapitre, un chanoine ouvrier qui devait surveiller la construction; elle ne fut achevée qu'au seizième siècle. En 1395, pour activer les travaux, l'évêque, Guillaume d'Ortolan, céda à l'œuvre ses droits d'annate sur tous les bénéfices du diocèse; quelques années auparavant, en 1386, l'évêque Henri avait donné au chapitre quatre cents francs d'or, prix de quatre messes annuelles & perpétuelles pour le salut de son âme & celui de ses parents.

La même année, 1395, furent réglées les aumônes du carême; à cette époque de l'année, le chapitre était dans l'habitude de faire des largesses aux pauvres trois jours par semaine. Aimeri du Marché, docteur en décrets, établit une autre distribution pendant les trois autres jours de la semaine, à raison d'un quintal de blé par jour; il donna au chapitre sa terre de Pruines. Le soin de régler toutes les affaires intérieures relatives aux fondations faites dans le chapitre était confié, à cette époque, à plusieurs chanoines qui s'appelaient bayles des anniversaires; en 1324, Henri de Castelmaurin donne au chapitre un cheval noir, & aux bayles une somme de vingt livres, comme arrérages de l'anniversaire fondé dans la cathédrale par son frère, Robert de Castelmaurin.

Cependant les plus grands désordres régnaient dans la congrégation, désordres tels que le comte d'Armagnac se crut obligé d'intervenir. En 1409, il écrivit à l'évêque pour lui rappeler les désordres des clercs de sa cathédrale, lui exposer le tort qu'ils causent à la religion, & l'engager à y apporter les remèdes convenables, sinon il cessera de conférer à des membres du chapitre les bénéfices dont la disposition lui appartient. Loin de nier les griefs imputés à ses chanoines, l'évêque les reconnut vrais, & dans sa réponse au comte il lui déclare que cette réforme, impossible à tout autre, pape, cardinal, archevêque ou évêque, doit être conduite par lui-même, comte; car, ajoute-t-il, nous autres clercs nous préférons les biens temporels à la grâce de Dieu & au salut de notre âme. Sur cette réponse, le comte admonesta le chapitre, & chargea Raton de Fenayrols, sénéchal du comté, & Guiral du Puch, son confesseur, de procéder aux réformes les plus urgentes. Les principaux défauts intérieurs dont l'existence fut alors reconnue étaient l'irrégularité dans l'assistance aux offices, la dilapidation des revenus, l'aliénation du mobilier de l'église, même des reliquaires; de plus, les hebdomadiers & autres prêtres inférieurs de la cathédrale joignaient à leurs prébendes d'autres ressources, & négligeaient naturellement ce qui aurait dû faire leur principale & même leur seule occupation. Pour remédier à tous ces maux, il fut fait quelques règlements intérieurs (9 avril 1409) : la pointe fut rétablie pour constater la présence effective au chœur, l'aliénation des biens de la cathédrale interdite; les mœurs intérieures qui laissaient à désirer réformées, & les hebdomadiers mis en demeure d'opter entre des occupations étrangères à la cathédrale ou leur prébende.

En 1432, le chapitre, qui avait soutenu contre l'évêque Guillaume de la Tour d'Oliergues son compétiteur Pierre d'Estaing, eut avec lui une contestation assez violente. Extension à tous les ecclésiastiques d'une imposition établie pour subvenir aux frais des fortifications de la ville, transport à Villefranche du tribunal de l'officialité, tels en étaient les motifs. Portée au concile de Bâle, l'affaire traîna jusqu'en 1438; à cette date, une sentence des

commissaires de cette assemblée, tout en reconnaissant la valeur des faits accomplis, enjoignit à l'évêque de respecter à l'avenir les priviléges de son chapitre. En 1456, cette question des exemptions financières se représenta, ce fut à propos des tailles que, à Rodez, comme partout ailleurs à la même époque, les consuls essayèrent d'imposer aux membres du chapitre; l'évêque fut nommé arbitre, & décida, après longs débats, que les maisons appartenant à des membres du chapitre & situées dans certaines rues de la cité, jouiraient de cette exemption; mais il fut stipulé que ce serait seulement à titre de possessions ecclésiastiques & que, une fois vendues à un tiers, elles seraient de nouveau soumises à la taille.

Au commencement du seizième siècle, un peu plus de cent ans après la réforme de 1409, les désordres avaient repris avec une nouvelle force dans la cathédrale & il fallut l'autorité de l'évêque François d'Estaing, célèbre par son austère piété, pour en arrêter les progrès (1513). D'après des statuts de cette année, en dehors de l'église, les chanoines portaient ordinairement l'habit séculier & ne prenaient l'habit religieux qu'aux heures des offices. Le service divin était dit à des heures tout à fait irrégulières & quelquefois avec une précipitation indécente; l'église servait de lieu de promenade & d'entretien, même pendant la consécration; enfin l'administration de la mense capitulaire laissait fort à désirer. Le même évêque, si zèlé pour le rétablissement de la discipline, laissa en mourant à la cathédrale sa crosse, sa mitre & son anneau pastoral, & pour le grand autel une croix de fonte dorée & un ciboire d'argent. En 1465, elle avait reçu de Jean, vicomte d'Armagnac, une relique dite le Saint-Filet, tissé par la Vierge; à cette occasion le chapitre s'était engagé à dire annuellement une messe pour le salut de ce prince & en l'honneur de cette relique.

Cordeliers de Rodez. — Les frères mineurs s'établirent à Rodez en 1232, c'est du moins la date que donne la chronique du monastère; un certain Déodat Germain leur céda l'emplacement sur lequel étaient situés le cloître, le cimetière, l'infirmerie, le dortoir & une partie du réfectoire. Le comte Hugues IV fut un de leurs principaux bienfaiteurs, il leur donna un jardin situé près de l'infirmerie & leur céda un cens annuel de deux sous. En 1246, date de ces notes historiques, la plus grande partie des bâtiments claustraux étaient presque entièrement achevés. En 1263, le comte Hugues leur donna de nouveau un petit cens; &, en 1294, Henri leur assigna par semaine une somme de vingt sous de Rouergue, à prendre sur le péage du bourg de Rodez. Au quatorzième siècle, la protection de la famille comtale continua à leur être assurée; leur église devint le lieu de sépulture des princes & princesses de cette famille, & en 1326, les comtesses Masquerose & Cécile & le frère de celle-ci, Hugues, y furent transportés. En 1333, un chapitre provincial de l'ordre y fut tenu & grâce à des donations toujours plus nombreuses, leurs acquisitions purent s'étendre chaque jour. En 1335, ils venaient d'acquérir une rue proche le couvent, & ils durent recourir à l'autorité civile pour faire expulser des femmes de mauvaise vie qui s'étaient établies devant leur église; Roger d'Armagnac, seigneur de Mauléon & de Villefranche, gouverneur des terres de Jean, comte d'Armagnac, écrivit à ce sujet au juge de Rodez[1]. En 1343, Guillaume de

[1] Rogerius de Armaniaco, dominus baroniae Malileonis & Villefranchae, regens terram egregii & spectabilis viri domini Johannis, Dei gratia comitis Armaniaci, Fesenciaci & Ruthenae, nepotis nostri, in remotis agentis, discreto viro domino Bertrando *dels Candels*, utriusque juris professori, judici appellationum dicti nepotis nostri in suo comitatu Ruthenae, salutem & dilectionem. Querimoniam religiosorum virorum conventus fratrum minorum burgi Ruthenae accepimus continentem, quod nonnulle mulieres inhoneste ante hostium monasterii seu domus & ecclesie ipsorum & etiam prope locum & carreriam per eosdem fratres actenus acquisitam habitant & multa illicita & inhonesta committunt, quae non possunt nec debent per fideles Altissimi sustineri, unde nobis supplicarunt, quod eis providere vellemus de remedio oportuno. Quare cum ad nostrum statum & officium pertineat ordines approbatos pro viribus

Cardaillac, évêque de Saint-Papoul, bénit le cimetière du couvent; en 1351, l'évêque de Rodez consacra huit nouveaux autels dans l'église & accorda quarante jours d'indulgences pour les huit jours suivants, à tous ceux qui la visiteraient; en effet, dès 1324, on avait fait de nombreux remaniements dans le couvent; l'ancienne église avait été transformée en réfectoire; & un nouveau cloître dit de Sainte-Claire avait été commencé; la première pierre fut posée par Amauri de Narbonne, oncle du comte de Rodez. En 1359, Jean, comte de Poitiers, fils de France, épousa dans cette église Jeanne, fille du comte d'Armagnac.

Au quinzième siècle y fut enterrée Bonne de Berry, comtesse de Rodez, qui laissa derrière elle de longs souvenirs de piété; un somptueux tombeau lui fut élevé dans le chœur & des miracles signalèrent, paraît-il, sa présence dans le sanctuaire. Mais au commencement du règne de Charles VIII, une difficulté imprévue se produisit; le couvent venait d'être réformé par les soins de Sixte IV & de la reine de France; la règle de l'étroite observance venait d'y être introduite, malgré la résistance opiniâtre & les violences des anciens religieux; les biens & objets mobiliers aliénés par les religieux ou qui leur avaient été ravis venaient d'être restitués[1]; mais la nouvelle règle exigeait une nouvelle disposition de l'intérieur de l'église. Ayant besoin de déplacer le tombeau de Bonne de Berry, les cordeliers demandèrent successivement l'assentiment de tous les descendants de cette princesse; Charles VIII le donna par lettres de juin 1489, René, duc d'Alençon, en 1490, & Alain, sire d'Albret en 1494. Voici un extrait de la lettre royale, qui permet de comprendre la disposition ancienne de l'église & les changements qu'on y voulait apporter. Le roi expose qu'il a reçu une supplique des frères mineurs de Rodez « contenant que « feue dame Bonne de Berry, nostre grant « ayeule, par son testament & ordon- « nance de dernière voulenté, esleut au- « dit couvent sa sépulture pour la singu- « lière affection qu'elle y avoit & après « son trépas elle fut ensepulturée au « milieu de la nef d'iceluy, ou depuis « Nostre-Seigneur à la prière d'icelle à « fait & fait de présent plusieurs grands « & évidents miracles, & à ceste cause « dès longtemps y a esté faite dessus & à « l'entour du tombeau une closture de « treillis de fer en manière de chapelle, « en laquelle y a ung autel où avoit « accoustumé de chanter communément « avant que ledit couvent feust refformé. « Et pour ce que depuis ladite refforma- « tion a esté faite une closture & ferme- « ture par le travers de ladite église, hors « & près du cueur d'icelle dite chapelle « entre ledit cueur & ladite closture, « ainsi que aux autres couvens de l'ob- « servance & que il n'est permis selon « la règle de ladite observance aller hors « de ladite closture celébrer & dire messe « ne par conséquent en ladite chapelle « qui est au milieu de ladite nef comme « dit est, dont par plusieurs & diverses « gens sont requis, & aussi que en faisant « les prédications ladite chapelle empeche « fort l'auditoire; à ceste cause lesdits « suppliants ont advisé que pour le même « il seroit expédient & chose bien con- « venable de démolir ladite chapelle & « icelle transporter & ériger au lieu des- « dites chapelles, ainsi de nouvel faites « entre le cueur & ladite closture, & « pour plus faire ladite chapelle solen- « nelle & ample le passage du dortoir &

deffensare & maxime conventum praedictum, qui per praedecessores dicti nepotis nostri ad honorem Altissimi est fundatus, & lupanare non sit sustinendum in praesentia & conspectu talium religiosorum, hinc est quod vobis districte praecipimus & mandamus, quatenus tam ob honorem Dei quam rei publicae taliter super praedictis provideatis, quod de cetero querela per ipsum conventum ad nos minime referatur, mandantes omnibus subditis nepotis nostri praedicti ac officialibus & servientibus, ut in praemissis & ea tangentibus vobis pareant & intendant, taliter ut per fratres de caetero non valeatis accusari. Datum Ruthenae, in praedicto conventu, XVII^a die mensis madii, anno Domini M° CCC° XXX° V°. Per dominum regentem, J. de Gg°. — Reddatis litteras, ipsis visis, dictis fatribus, copia retenta. — (Doat, v. 132, f° 253.)

[1] Monitoire de Jean Prieur, chapelain du pape & auditeur général en la chambre apostolique, du 13 avril 1482. — (Doat, v. 132, f° 259.)

« à la sacristie abreger & estressir ledit « cueur qui est spacieux en longueur & « largeur de deux chaires & avecque ce « translater & transpourter le corps de « ladite feue dame Bonne dessous l'autel « qui sera fait en ladite chapelle entre « ladite closture & le cueur, lesquelles « démolitions & constructions ils ne fe- « roient ne vouldroient faire, attendu que « ladite feue dame Bonne est comme dit « est nostre ayeule matternelle, sans pre- « mier nous en advertir & sur ce obtenir « nos congé & licence, si comme il doit, « humblement requérant iceux[1]. »

En 1633, les cordeliers reçurent de Gabriel-Barthélemi de Grammond, président à la chambre des enquêtes de Toulouse, l'Hôtel-Dieu de Mur de Barrez, fondé en 1555 par Jean de Barthélemi; il y mit pour condition de remplacer cet hôpital par un petit Hôtel-Dieu dans lequel s'exercerait l'hospitalité; cette condition n'ayant point été remplie, il s'ensuivit un long procès qui commença en 1637.

Dominicains de Rodez. — Le couvent des dominicains de Rodez fut autorisé en 1284, à la suite d'une décision du chapitre provincial de Perpignan; depuis déjà deux ans les pères l'occupaient. Le principal honneur de cette fondation revient certainement aux comtes de Rodez, dont l'active protection ne cessa de s'exercer sur ce couvent, qui fut longtemps dans l'état le plus florissant. En faisant son testament, en 1292, le comte Henri n'eut garde de l'oublier; en sa qualité de *patron* de la congrégation, il lui légua dix livres du Rouergue pour les vêtements des religieux & ordonna de leur donner un repas solennel & une somme de cinquante livres pour leur église *quando fiet;* ainsi l'établissement des moines n'était pas complet, puisqu'ils n'avaient pas encore d'église. En 1305, le même comte, renouvelant son testament, leur fait don d'un calice en argent, pesant un marc, & d'une certaine quantité de vêtements ecclésiastiques. Mais cette protection princière ne suffisait pas pour épargner aux dominicains des attaques & des violences pareilles à celles qu'ils subissaient, vers la même époque, à Béziers & dans d'autres villes. Qu'on en juge par le fait suivant : une bande d'hommes armés attaque le couvent, renverse les murs de clôture, pille l'établissement, tue un hôte & bat les serviteurs en menaçant des plus terribles représailles celui qui aurait l'audace de porter plainte. Le sénéchal informe, mais si mollement, que les religieux sont forcés d'aller trouver le roi, occupé en ce moment au siége de Lille, pour le supplier d'activer le zèle de ses officiers. On trouvera tous ces faits relatés avec détails dans le mandement royal, que nous donnons en note[1]. Ce fut probablement pour

[1] Voici la lettre d'exécution de la lettre royale ainsi analysée :

Gui de Louzière, chevalier, seigneur de Montesquieu, de Pezenc & de la Chapelle, conseiller, chambellan, maistre d'ostel ordinaire du Roy nostre sire, & son sénéchal en Quercy, commis par ledit seigneur au regime & gouvernement des personne, terres & seigneuries de messire Charles d'Armagnac, veues par nous les lettres patentes du Roy notredit seigneur, impetrées & obtenues par nos très chers & bien amés orateurs les frères mineurs sous l'observance régulière du couvent de Roddez, ausquelles ces présentes sont attachées, par lesquelles & pour les causes contenues en icelles, ledit seigneur a donné & octroié à iceux supplians congié, permission & licence en tant que à luy touche, qu'ils puissent & leur loise de faire estressir & abreger le cueur de leur église de deux ou trois chaires, ainsi que bon leur semblera & aussi de démolir une chapelle assise au milieu de la nef de ladite église, en laquelle est ensepulturée feue dame Bonne, grant ayeulle maternelle du Roy nostre dit seigneur & icelle sépulture, ensemble les ossemens de ladite feue dame Bonne de illec transporter & mettre en autre lieu en ladite église, ainsi qu'ils aviseront estre à faire pour le mieulx consentons en tant que à nous est & que nous touche ès choses dessusdites & à l'accomplissement d'icelles, tout ainsi & par la forme & manière qu'il est contenu es dites lettres & que le Roy nostre dit seigneur le veult & mande. Donné aux Montils les Tours, sous nostre scel & seing manuel, le seizième jour de juillet, M CCCC IIIIXX & X. G. de Louzière. Par commandement de Monsieur le Gouverneur, Guillaume. — (Doat, v. 132, f° 267.)

[1] Philippus, &c., senescallo Ruthenensi salutem. Frequens ad nos produxit relatio..... quod nonnulli iniquitatis filii..... nuper cum multitudine armatorum copiosa altos parietes seu

empêcher le retour de pareilles scènes que, quelques années plus tard, le roi prit le couvent sous sa toute-puissante protection & enjoignit au sénéchal de Rouergue de le maintenir dans la jouissance de tous ses biens & priviléges[1]. En 1393, nous trouvons encore des lettres d'amortissement octroyées par le comte Bernard d'Armagnac, pour une chapellenie, fondée dans leur église par un certain Jean Ratier; elles furent probablement accordées à la requête de Pierre Aldebert, prieur provincial de Toulouse, tout-puissant auprès du comte, dont il était le confesseur; il avait débuté à Rodez dans la carrière monastique & revint y finir sa vie; c'est à lui que l'on doit la plupart des bâtiments claustraux[2]. En 1455, l'évêque Guillaume de la Tour fonda dans leur église une chapelle dédiée à saint Vincent; il leur donna à cet effet une somme de cent écus d'or; les religieux s'engagèrent à dire deux messes par jour.

altas clausuras domus fratrum praedicatorum Ruthenae more hostili cum maximo impetu & violentia subintrantes, dictis clausuris primitus ab eis dirutis & destructis, Petrum de Naucela hominem bonae famae bonique nominis in dicta domo cum ipsius domus famulo dormientem in lecto inhumaniter cum gladio, securi & ascia trucidarunt & interfecerunt ferociter ibidem & laniarunt ac dissipaverunt membra ejus, & mala malis accumulantes unum de donatis dictae domus gladiis vulnerantes, multa de bonis domus ejusdem rapientes vel rapta secum asportantes, adjunctis terribilibus minis fratribus & familiae dictae domus, quod eis oculos eruerent si de praedictis aliqua loquerentur, libertatem & immunitatem ecclesiae & domus nequiter violando. Unde vobis mandamus quatenus vocatis evocandis super hujusmodi facto detestabili, quod cordi nobis est, inquiratis cum qua poteritis diligentia & celeritate veritatem, inquestam quam inde feceritis nobis sub uno mittentes fideliter inclusam sigillo. De culpabilibus & suspectis juri super his parituris cum bonis eorum omnibus, vos interim sic teneatis securum & saisitum quod de ipsis possit justitia exhiberi. Actum in obsidione Insulae, die mercurii post festum beatorum Egidii & Lupi, anno Domini M° CCC° IV°. — (Doat, v. 132, f° 194.)

[1] Lettre de Philippe VI, de février 1333 (v. st.); Doat, v. 132, f° 196.

[2] Doat, v. 132, f° 199; de Gaujal, t. 2, p. 132.

Saint-Amans de Rodez. — L'ancienne confrérie de chanoines réguliers de Saint-Amans de Rodez était arrivée, au milieu du onzième siècle, à un état de décadence déplorable; l'irrégularité & le scandale de leur vie avaient forcé le légat, Hugues, évêque de Die, à les excommunier. Voulant les réformer, le comte Raimond de Saint-Gilles appela des religieux du chapitre de Montsalvi, qui venait d'être fondé (voir p. 887); mais, malgré tous les efforts de l'évêque Pons Étienne, cette réforme ne put avoir lieu, & le saint fondateur, Gaubert, se vit obligé de retourner dans son couvent. L'évêque s'adressa alors à Saint-Victor de Marseille, célèbre par la rigueur de sa discipline monastique, & soumit le couvent à l'abbé Richard de Milhau, qui avait avec le Rouergue des rapports si nombreux. Ce n'était là que confirmer une donation faite vingt ans plus tôt, en 1080, par le comte d'Auvergne, Robert, au précédent abbé Bernard. En 1140, la communauté ainsi réformée eut des démêlés avec le chapitre cathédral relatifs au droit de sépulture dans son église, discussions dont on trouvera plus haut l'analyse. En 1283, le prieur, Alziard de Séverac, eut des contestations avec les consuls du bourg au sujet de quelques droits dus à son église lors des funérailles des prêtres décédés dans l'étendue de sa paroisse; les consuls demandèrent seulement qu'on exceptât les clercs mariés & ceux qui exerçaient des états manuels; le prieur décida que ceux-ci ne seraient considérés que comme de simples laïques. En 1489, le prieur commendataire était l'abbé même de Saint-Victor, Ogier de Langlure; il paraît que les moines avaient beaucoup à se plaindre de son administration : la nourriture notamment laissait fort à désirer; il leur arrivait au réfectoire de ne trouver rien de préparé; d'autres fois manquait un des éléments les plus essentiels du repas; enfin les aliments servis étaient souvent de mauvaise qualité. Une transaction définitive fixa d'une manière précise la quantité & la qualité de la nourriture nécessaire à chaque repas. Cette communauté était extrêmement riche; un inventaire des reliques & des or-

nements sacerdotaux de son église, dont nous donnons en note quelques extraits, peut servir à en donner une idée précise[1].

Hôpitaux de Rodez. — Le plus ancien hôpital de Rodez était l'hôpital dit du Pas, ainsi nommé à cause de sa position entre la cité & le bourg. Il paraît pour la première fois en 1190; une charte du comte de Rodez, de cette date, lui donne une albergue de cinq cavaliers, assise sur la maison & le jardin d'un nommé Ug Pons. En 1197, une autre charte du même prince l'exempte des droits de leude sur les fruits à l'entrée de la ville. L'année suivante, le comte Hugues & son fils Guillaume lui concèdent une mesure de vin sur chaque saumée apportée à Rodez, & la même année, ils lui cèdent tous leurs droits sur le village de Salars. Cet hôpital dépendait de celui d'Aubrac, il avait même règle & même institut; il était dirigé par un *dom* & habité par des *crosats*, prêtres chargés de desservir les chapelles qui en dépendaient, par des *donats* & par des femmes, qui furent supprimées dans la suite, mais y existèrent jusqu'au commencement du quatorzième siècle; en 1329, l'une d'elles n'était rien moins que la noble dame de Creissel, de l'une des meilleures familles de Rouergue; à cette date, Amauri de Narbonne, baron de Talairan, régent du comté de Rodez, lui permit d'élever une chapelle auprès de l'une des tours de la ville, en se réservant expressément le droit de la démolir en temps de guerre. En 1266, le comte Henri de Rodez avait déjà abandonné à l'hôpital plusieurs terres qui en étaient voisines & notamment une partie des fossés, dont il put librement user; toutefois il fut stipulé qu'en cas de guerre, le comte pourrait les reprendre, & que les religieux devraient les revêtir d'un mur suffisamment fort. En 1322, l'organisation intérieure de cet établissement & ses rapports avec l'ordinaire furent définitivement réglés; il fut décidé que la nomination du dom n'appartiendrait ni à l'évêque, ni au comte, ni aux consuls du bourg ou de la cité, mais aux frères & donats; l'élection dut se faire à la pluralité des suffrages & un mois après la vacance. Si l'élection n'a pas lieu dans ce délai, la nomination sera faite par le comte ou par ses officiers, de concert avec l'évêque. Une fois élu, le dom devra prêter serment sur les saints évangiles & rendre fidèlement ses comptes tous les deux ans aux consuls du bourg & de la cité, sous peine de destitution. La présentation aux cures & chapellenies dépendantes de l'hôpital fut donnée à la congrégation, l'évêque gardant toujours le droit d'institution. Le nombre des frères fut fixé à neuf, outre le dom & les prêtres nécessaires pour remplir le service divin. Le costume fut fixé en même temps & dut se composer notamment d'un manteau, chargé d'une croix bleue.

[1] Quadraginta duas capas processionales, quae quidem omnes sunt de pannis aureis vel cericis vel *mejanels*. Item quinque casulas aureas, una vero ipsarum est completa dalmatica, tunica, stolis, manipulis, & colaribus. Item duas casulas purpurarum operis Veneciae... Item duas cortinas de syndone quae apponuntur ab utroque latere majoris altaris, quae dicuntur esse de syndone & purpura..... Item stolam & manipulum bene & egregie diversis coloribus sutum cum acu de serico nigro foliaratum..... Item duo pulvinaria sive aurealia parva, quae apponuntur super altare ad librum sustentandum... Item expositiones Evangeliorum, de littera antiqua multum... Item & invenit dictus sacrista in armario thesauri & reliquiarum crucem magnam argenteam & in aliqua sui parte deauratam, in qua est de ligno dominicae Crucis & etiam multi veri lapides preciosi diversorum colorum incastrati debito ordine in eadem. Item duos testes aureos cum multis lapidibus preciosis infixis & situatis in eisdem. Item quoddam caput argenteum in quo dicitur esse magna portio capitis beati Laurencii martiris. Item costam beati Petri. Item brachium beati Honorati in brachio argenteo incastratum. Item tres cruces argenteas. Item dentem beati Jacobi apostoli in quodam cristallo. Item scaquerium deauratum cum familia de bericle... Item in quadam capsa eborea tres dentes beati Laurencii. Item in quadam ampulla vitrea de lacte beatae Mariae... Item invenit quasdam alias reliquias in capsa lignea quae fuerunt inventae in altari beati Petri, in qua quidem capsa erat cultellus quidam cum frustorio de samilto intincto sanguine & partem sanguinis pulverisati, ut manifeste apparebat. Item unum cornu eboris divisum in tres partes. — (Doat, v. 132, f° 122.)

De l'hôpital du Pas dépendait un hôpital au lieu de las Valz, qui était administré par un commandeur; l'un de ces dignitaires, Durand Niel, obtint, en 1233, une charte d'amortissement de Bernard, seigneur de Lévezon. L'hôpital du Pas subsista jusqu'à la fin du dix-septième siècle; en 1677, son emplacement fut occupé par le séminaire diocésain, dirigé par les prêtres des Missions. Cet hôpital & ceux de Sainte-Catherine du Bourg & de Sainte-Marthe, supprimés à la même époque, furent réunis à l'hôpital général par les soins de l'évêque Gabriel de Voyer de Paulmy.

L'*hôpital Saint-Jacques* de Rodez fut fondé en 1346 par Bérenger Barrata, prêtre du diocèse de Cahors, originaire du bourg de Rodez, qui par son testament lui légua tous ses biens. Il fonda cet hôpital pour douze lits, & lui donna une maison située dans le bourg de Rodez. Il en confia l'installation à ses exécuteurs testamentaires & chargea de l'administrer à l'avenir les consuls du bourg de Rodez. Cette maison se soutint dans un état assez prospère jusqu'au milieu du dix-septième siècle; à cette époque l'ordre de Saint-Lazare voulut s'en emparer, contrairement aux intentions des fondateurs. Il venait de résister aux tentatives faites en 1668 pour le réunir à l'hôpital général; il échappa encore une fois, un arrêt du conseil de 1696 déclara l'hôpital de Saint-Jacques absolument indépendant de toute autre maison & le roi lui unit les deux maisons de Combecrose & de Saint-Cyrice. A partir de ce moment & jusqu'à nos jours il a servi au soulagement des personnes pauvres de la classe ouvrière.

Ville de Millau. — La principale église de la ville de Millau était celle de Notre-Dame, dite de l'Espinasse. Le plus ancien témoignage qu'on ait de son existence remonte à l'an 1070. A cette date, le vicomte Bérenger II la soumit à Saint-Victor de Marseille, qui commençait à prendre, dans le Midi, la grande influence que lui valaient la rigueur de sa discipline & la sainteté de ses religieux; cette église de Millau avait été, comme tant d'autres, usurpée par les aïeux du vicomte de Gévaudan, & celui-ci crut devoir réparer leur injustice en y rétablissant le service divin. Cette donation fut confirmée par l'évêque Pons Estève, à son retour de Rome, en 1082, quand il assura à Saint-Victor la jouissance de toutes les églises qu'il possédait dans son diocèse. Elle fut encore confirmée, en 1175, à l'abbé Richard, par Alfonse, roi d'Aragon, comte de Barcelone & marquis de Provence. Au douzième siècle, elle fut érigée en paroisse par le pape Adrien IV, qui y établit quatre religieux, soumis à la règle de Saint-Benoît, quatre conduchers & un chapelain mage. Elle fut toujours protégée par les rois d'Aragon pendant leur domination en Provence; Alfonse II défendit à ses sergents de loger des gens de guerre ou autres dans son cloître[1]; en 1183, Sanche, comte & marquis de Provence, décida qu'à l'avenir nul, soit hospitalier, soit religieux, ne pourrait construire de chapelle ou d'oratoire dans les limites de sa paroisse; enfin, Pierre II la prit sous sa protection. Dès cette époque, elle renfermait une confrérie, à laquelle le roi Alfonse donna, en 1194, un demi-muid de blé. En 1234, cette église était gouvernée par un prieur. Au commencement du quatorzième siècle, il y eut, à son sujet, de graves démêlés; les consuls prétendaient, malgré la résistance des religieux, avoir le droit de nommer

[1] Vers 1180. — Ildefonsus, Dei gratia rex Aragonensis, comes Barchinonensis & marchio Provinciae, P. Martinits & Uxoaldolit & Rodigo salutem. Audivimus quod postquam P. prior dilectus & fidelis noster recessit a partibus illis, per vim volebatis hospitare in claustro Amilhiavi, quod quidem grave nobis est, quoniam ecclesia Amilhiavi francam & liberam & inmunem ab omni exactione & servitio volumus teneri et haberi, sicut hucusque fuit, ideoque mandamus & mandando vobis firmiter praecipimus, ut per fidem quam nobis debetis ecclesiam praedictam & priorem praedictum & clericos & res eorum tanquam nostras proprias manuteneatis & deffendatis ab omnibus & per vos ipsos nihil demandetis aut nullum malum, forciam aut contrarietatem ibi supra inducatis. Datum apud Fragam, prima dominica junii. — (Doat, v. 145, f° 9.)

le chapelain, & le pape Clément V dut, en 1305, déléguer des juges investis de toute son autorité pour décider de la justice de cette demande. Quelques années plus tard, nouvelle querelle, cette fois avec le chapitre lui-même, que les mêmes consuls voulaient obliger à supporter une partie des frais causés par l'agrandissement de l'église; ces nouveaux débats donnèrent lieu à une nouvelle délégation de juges apostoliques[1]. En 1363 eut lieu, dans cette église, l'érection d'un nouvel autel, consacré à saint Jean l'Évangéliste; à l'occasion de sa consécration, Guillaume, évêque *Fadensis* & vicaire de l'évêque de Rodez, concéda de nombreuses indulgences.

Le premier de tous les ordres mendiants établi à Millau fut celui des frères mineurs; il y était dès 1278; à cette date, le gardien, s'appuyant sur les priviléges concédés à l'ordre par le pape Clément IV, défendait aux frères prêcheurs de construire un couvent & un oratoire dans l'intérieur de la ville. En 1286, cette défense fut renouvelée par Philippe IV, à la requête des consuls & des habitants; deux ans plus tôt, le roi Philippe III avait permis cette construction. Le couvent des cordeliers changea d'emplacement à la fin du treizième siècle & alla s'établir dans un autre endroit, où le monastère fut reconstruit sur de plus vastes proportions. Il renferma jusqu'à cent cinquante religieux. Au quatorzième siècle, pendant la domination anglaise, le sénéchal, Thomas de Wittenhall, ordonna la destruction de leur église & de celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ces deux églises pouvant nuire aux fortifications & donner prise aux routiers qui couraient le pays.

Les dominicains cherchèrent donc à s'établir dans cette ville dès 1278; mais les efforts des frères mineurs retardèrent jusqu'en 1280 la décision de leur chapitre provincial, & ce ne fut qu'à cette date que la fondation de ce nouveau couvent fut définitivement autorisée par lui. En 1372, Jean d'Armagnac, vicomte de Creissel & baron de Roquefeuille, fonda dans cette maison une messe annuelle qu'un frère devait venir dire à Creissel même, moyennant une rente perpétuelle de dix livres tournois. En 1453, il s'y tint un chapitre général de l'ordre. La ville hébergea les religieux le dimanche 3 juin de cette année; les convives étaient au nombre de deux cent cinquante; il fut payé pour ce repas vingt & une livres quinze sous. En novembre 1567, l'église fut prise par les calvinistes, qui y installèrent un prêche; quelques jours après, les religieux furent expulsés, en même temps que tous les moines & ecclésiastiques. Ils ne revinrent qu'au siècle suivant, après la soumission définitive de la ville sous le roi Louis XIII; ils rebâtirent ensuite leur église & leur

[1] 28 juillet 1311. — Clemens episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis praecentori & Guillelmo de Cluions ac Raimundo de Canillaco, canonicis ecclesiae Mimatensis, salutem & apostolicam benedictionem. Sua nobis universi parrochiani ecclesiae prioratus de Amiliavo, ordinis Sancti Benedicti, Ruthenensis diocesis, petitione monstraverunt, quod licet dicta ecclesia, quae adeo arcta & brevis existit, quod ipsi parrochiani, qui nunc, multiplicante Domino, augmentati non possunt commode recipi in ecclesia praelibata, necessariae ampliationis & reparationis auxilio indigere noscatur, ipsique parrochiani ad ampliationem & reparationem hujusmodi manus adjutrices juxta suarum exigentiam facultatum porrigere sint parati, tamen prior ejusdem prioratus, qui ecclesiam ipsam in usus proprios canonice obtinere dicitur, in eadem ampliatione & reparatione cum eisdem parrochianis contribuere sine causa rationabili denegat minus juste, in parrochianorum praefatorum non modicum praejudicium & gravamen, quamquam dicta ecclesia sit in temporalibus opulenta idemque prior cum integritate percipiat illius fructus & proventus. Cum autem dicti parrochiani, sicut asserunt, ipsius prioris potentiam merito perhorrescentes, eum infra civitatem & diocesim Ruthenensem nequeant convenire secure, discretioni vestrae per apostolica scripta mandamus quatenus partibus convocatis audiatis causam & appellatione remota fine debito decidatis, facientes quod decreveritis per censuram ecclesiasticam firmiter observari, testes autem qui fuerint nominati si se gratia, odio vel timore subtraxerint censura simili, appellatione cessante, cogatis veritati testimonium perhibere. Quod si non omnes his exequendis poteritis interesse, unus aut duo vestrum ea nihilhominus exequantur. Datum Avinione, quinto kalendas augusti, pontificatus nostri anno septimo. — (Doat, v. 145, f° 113.)

couvent, qui fut terminé en 1682; leur clocher fut construit la même année.

Les clarisses arrivèrent à Millau en 1291; les premières religieuses qui vinrent s'y établir étaient du couvent de Montpellier; l'abbesse de ce dernier couvent voulut exercer tous ses droits de supérieure à Millau & donna l'habit à Tiburge de Saint-Maurice & à Tiburge de Cantobre. Le prieur provincial des frères mineurs d'Aquitaine s'opposa à cette prétention, & malgré l'appel interjeté par l'abbesse au pape, se mit en devoir de réinstaller le couvent & le soumit à celui de Cahors, qui faisait partie de cette province. En 1299, le comte de Rodez, Henri, confirma aux religieuses une donation de Bertrand de Soubers, capitaine, & de son fils, comprenant tous les cens & rentes qu'ils possédaient à Creissel. En 1312, le même leur lègue soixante-douze setiers de froment, pour servir à l'entretien de douze religieuses. A cette époque, le couvent était situé entre le Tarn & la ville, & par suite, exposé à de fréquentes inondations; en 1327, le pape Jean XXII, à la requête des religieuses, leur permit d'aliéner cet emplacement & d'employer l'argent de la vente aux réparations d'un local qu'il leur donna, local qui avait appartenu aux frères de la Pénitence. Le pape leur permit en même temps d'y transporter les ossements de leurs sœurs enterrées dans l'ancien cimetière[1]. Au seizième siècle, les religieuses furent expulsées, en même temps que tous les au-

[1] 1er mai 1327. — Johannes, &c. Ad perpetuam rei memoriam. Quia personas religiosas eo majori favore debemus prosequi, quo devotiori placere student Domino famulatu, libenter eis illa sollicitudine paterna concedimus, per quae ipsarum religio laudabile suscipere valeat, auctore Domino, incrementum. Sane oblata nobis, pro parte dilectarum in Christo filiarum abbatissae & conventus monasterii de Ameliavo, ordinis Sanctae Clarae, Ruthenensis diocesis, petitio continebat, quod dudum propter inundationem cujusdam fluvii defluentis prope locum earum juxta villam de Ameliavo dictae diocesis consistentem, eis submersionis periculum saepius formidantibus tandem gravissima inundatione ejusdem fluminis occurrente eas necessario deserere oportuit locum ipsum. Quare pro parte ipsarum nobis extitit humiliter supplicatum, ut locum qui fuit hactenus fratrum ordinis de Sacco, dicti alias de Poenitentia, in villa eadem situatum & a multis annis desertum, cujus loci dispositio & ordinatio juxta statuta Lugdunensis concilii ad sedem Apostolicam noscitur pertinere, cum ejus oratorio ac omnibus juribus & pertinentiis suis auctoritate Apostolica eis gratiose donare & concedere in perpetuum dignaremur. Nos itaque de valore & conditione dictorum locorum ac necessitate earum & aliis supradictis plenius informati, hujusmodi periculis quantum cum Deo possumus occurrere earumdemque abbatissae & conventus necessitatibus benigne in hac parte providere volentes, ipsarum supplicationi inclinati, locum praefatum dicti ordinis quondam de Penitentia cum ejus oratorio, cimiterio, domibus, officinis, ortis ac omnibus bonis, juribus & pertinentiis suis eisdem abbatissae & conventui auctoritate praedicta in perpetuum de speciali gratia concedimus & donamus, transferendi quoque ex nunc ad dictum locum de Penitentia & apprehendendi auctoritate propria possessionem corporalem ipsius & degendi perpetuis futuris temporibus in eodem & dictum primum locum earum cum ejus juribus & pertinentiis vendendi & alienandi ac precium quod eas ex ipso priori loco continget recipere in reparationem & utilitatem praefati alterius secundi loci licite convertendi, felicis recordationis Bonifacii papae octavi praedecessoris nostri & quacumque alia constitutione contraria non obstante; exhumandi etiam cum honestate debita de dicti prioris loci cimiterio ossa & corpora deffunctorum inibi sepultorum eaque ad dicti secundi loci cimiterium transferendi inibi tumulanda eisdem abbatissae & conventui tenore praesentium plenam & liberam licentiam impertimur, ecclesia tamen seu oratorio ac cimiterio dicti loci prioris cum decem cannis terrae quadratis ab eadem ecclesia seu oratorio vel cimiterio mensurandis dumtaxat exceptis; quam quidem ecclesiam & oratorium cum cimiterio ac decem cannis terrae praedictis prioratui ecclesiae de Amiliavo, ordinis Sancti Benedicti, dictae diocesis, in cujus parrochia praedictus prior locus situatus esse dignoscitur auctoritate eadem imperpetuum tenore praesentium concedimus, conectimus & unimus, volentes quod prior prioratus ejusdem possit corporalem possessionem dictorum ecclesiae seu oratorii & cimiterii cum cannis praedictis per se vel alium seu alios post translationem hujusmodi auctoritate propria libere apprehendere & licite retinere, cujusquam licentia minime requisita, ita tamen quod ipse prior qui est & erit pro tempore dicti prioratus hujusmodi ecclesiam seu oratorium ac cimiterium dicti loci prioris manutenere de-

tres clercs & moines, par les calvinistes (novembre 1561). L'année suivante, au mois d'octobre, on mit le feu à leur couvent, pour dégager les abords de la place.

En 1297, fut encore fondé à Millau un grand couvent, qui porta plus tard le nom d'*Arpajonie;* il fut établi par Hugues d'Arpajon & soumis à la règle bénédictine. Le fondateur avait acquis l'ancienne maison des frères mineurs, qui comprenait une église, un cloître & un réfectoire; la maison fut fondée pour dix religieuses, dont l'une, élue par ses sœurs, s'appelait *majorissa* & était confirmée par l'ordinaire; celui-ci possédait la juridiction à lui attribuée par les canons. Les patrons perpétuels du monastère furent les sires d'Arpajon, qui purent nommer jusqu'à cinq des religieuses. Au seizième siècle, celles-ci furent expulsées par les protestants & le couvent fut incendié (1561).

Il y avait encore à Millau une communauté de carmes, qui furent expulsés en 1563; leur couvent fut détruit l'année suivante, parce qu'il gênait les fortifications projetées par les réformés.

Au quatorzième siècle, pendant la guerre de Cent ans, Millau, ville déjà forte, devint l'asile d'une multitude de religieux, chassés des villages voisins par les incursions des routiers & des hommes d'armes; une fois la paix faite, ils menaçaient de s'y établir. Les consuls les avaient volontiers reçus, mais ils craignaient de voir se multiplier une population de clercs, qui ne supportaient qu'une faible part des charges communes; pour se débarrasser de ces hôtes, devenus incommodes, ils s'adressèrent au prince de Galles, duc d'Aquitaine, qui manda au sénéchal de Rouergue de faire droit aux réclamations des consuls. Nous donnons en note ce curieux mandement[1].

center ac singulis diebus dominicis & festis praecipuis in eadem ecclesia seu oratorio dicti loci prioris per sacerdotem idoneum missam celebrari facere perpetuo teneatur. Ad quorum observantiam per ordinarium loci voluimus priorem qui est & erit pro tempore prioratus praedicti si opus fuerit per censuram ecclesiasticam, appellatione cessante, praefata auctoritate compelli, non obstante si priori dicti prioratus qui est vel erit pro tempore vel aliquibus aliis communiter vel divisim a sede sit indultum praefata, quod interdici, suspendi vel excommunicari non possint per litteras apostolicas non facientes plenam & expressam de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nulli ergo, &c. Si quis autem, &c. Datum Avinione, kalendis maii, pontificatus nostri anno undecimo. — (Doat, v. 145, f° 107.)

[1] 19 janvier 1363. — Eduardus, illustrissimi domini E. Dei gratia regis Angliae primogenitus, princeps Aquitaniae & Walliae, dux Cornubiae & comes Cestriae, senescallo Ruthenensi vel ejus locumtenenti salutem. Dilecti nostri consules vel communitas villae nostrae Amiliavi fecerunt nobis significari, quod cum guerrarum regiarum proxime praeteritarum tempestate durante, necnon discursibus aggressorum itinerum & latronculorum de comitivis malis in illis partibus incedentium patrias vorando & depopulando, quamplures & diversae gentes, inter alias viri ecclesiastici religiosi in multitudine magna, discursus & forefacta dictorum hostium merito perhorrescentes, ne ab eis captivarentur & depraedarentur ad dictam villam Amiliavi undique confluerint, salvum & securum reductum requirentes, ibi receptati salubriter per consules & communitatem praedictos, qui in casu necessitatis hujusmodi erga ipsos religiosos & alios viros ecclesiasticos praedictos caritatibiliter se habentes, ut essent in eadem villa placibiliter hospitati se ipsos in suis ibi habitationibus restrinxerunt, gravamina in se & suis familiis propter hoc sustinendo dictorum religiosorum intuitu. Qui nunc pacis praesentis tempore cum deberent ad suas ecclesias & ecclesiastica loca sua redire, moraturi ut prius & Domino famulaturi, ibidem complacentiis beneficiis ab eis in dicta villa receptis incrassati voluptuose ad hoc aut alias necessitate cessante moti, divitiis abundantes, domos quamplures & habitationes pro fundandis ibi novis ecclesiis aut domibus & aedificiis magnis spatiis acquirere titulo emptionis aut alias se jactant & nituntur ibidem perpetuo possidere, quod esset in nostri juris praejudicium, cum non liceat infra villam nostram praedictam sine nostra aut domini genitoris nostri licentia speciali... de juribus patrimonialibus nostrorum subditorum ibi secularium existentium in manum transferre mortuam per eandem perpetuo possidendis, dictorumque..... dicentium se propter loci paucitatem & popularium multitudinem esse ibi nimium conculcatos & successorum suorum taedium, gravamen & praejudicium... sicut dicunt. Quocirca nostro super his remedio implorato, praemissa si vera sint nolentes in tam evidenti juris nostri praejudicio & dictorum subditorum laicorum tolerari grava-

En 1633, les capucins vinrent s'établir à Millau; ils occupèrent l'ancien enclos des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. En 1663, ils furent insultés par les calvinistes & l'affaire fut même, paraît-il, assez grave; l'intendant procéda à une enquête, punit sévèrement les coupables & plaça à la porte de l'église une plaque commémorative de l'outrage & de la réparation qui en avait été faite.

Dès 1164, il existait à Millau un hôpital; il semble même avoir été fondé près d'un siècle auparavant; du moins c'est de lui que paraissent être sortis les religieux qui allèrent habiter l'hôpital fondé, en 1108, sur le Larzat, par Gilbert, vicomte de Millau. En 1178, à cet hôpital, qui prit plus tard le titre d'*hôpital mage,* était annexée une maladrerie dite de Saint-Thomas, située sur la rive méridionale du Tarn; elle fut détruite pendant les guerres de religion; sur son emplacement fut construite, en 1664, une chapelle dédiée à saint Thomas. En 1299, on réunit à l'hôpital mage les biens d'une confrérie de Saint-Jacques, qui avait un hospice à Millau; les administrateurs du grand hôpital s'engagèrent à nourrir pendant trois jours tous les pèlerins qui traverseraient la ville. En 1683, l'hôpital fut réuni à l'ordre de Saint-Lazare; affranchi plus tard de cette sujétion, il devint, en 1725, hôpital général, avec les hôpitaux de Creissel & de Compeyre.

Ville de Villefranche. — La ville de Villefranche renfermait un certain nombre de couvents; le plus anciennement construit était celui des cordeliers; les premières mentions remontent pour cette maison à l'an 1232, mais d'anciens actes & la tradition du pays prétendent qu'elle fut fondée du vivant même de saint François d'Assise, c'est-à-dire avant 1226; cette opinion n'a rien que de vraisemblable, mais ne s'appuie pas sur des documents assez certains pour être adoptée définitivement. En 1488, un chapitre général de l'ordre se tint à Villefranche &, à cette occasion, le conseil de ville donna aux religieux une somme de vingt livres tournois. En 1561, les calvinistes s'emparèrent du couvent, arrêtèrent les religieux & se servirent des bâtiments pour deux prêches. En 1451, se fonda à Villefranche une chartreuse; elle fut établie par des religieux venus de Castres, sur un emplacement donné par les consuls.

A *Saint-Antonin,* les consuls appelèrent les carmes en 1300, & leur donnèrent un emplacement pour la construction de leur couvent. En 1310, les mêmes y fondèrent une chapellenie, dont ils se réservèrent le patronage. En 1389, le roi Charles VI accorda au couvent des lettres de sauvegarde & de protection. Au seizième siècle, il fut occupé & pillé par les calvinistes; ce fut le seigneur de Las Ribes nommé gouverneur de Saint-Antonin par l'assemblée réformée du Querci & du Lauragais, qui voulut de la sorte venger le massacre de la Saint-Barthélemi. Douze religieux perdirent la vie dans cette affaire.

A *Montsalvi,* dans le pays de Carlat, fut fondé en 1075 un chapitre régulier de chanoines par saint Gaubert, prêtre de Thiers; cette montagne, auparavant déserte ou habitée par des voleurs, fut dès lors peuplée & devint un lieu d'hospitalité, *de salut.* Le vicomte de Carlat & de Millau, Bérenger, donna à saint Gaubert une grande étendue de terrain autour de cette enceinte & lui

mine, mandamus vobis firmiter injungendo quatinus si ita sit inhibeatis ex parte nostra nostris subditis supradictis sub poenis, de quibus vobis videbitur expedire, ne absque nostri aut praedicti domini genitoris nostri licentia speciali domos, habitationes aut alias possessiones infra dictam villam & in suburbiis ejusdem situatas venditione, permutatione aut alio quocumque titulo in praedictos religiosos & viros ecclesiasticos ad perpetuum transferre praesumant, consimilem nihilominus eisdem religiosis & viris ecclesiasticis inhibitionem facientes, ne talia emere vel occupare presumnat absque licentia supradicta, nec vos permitatis quidquam contra hanc inhibitionem hujusmodi ab aliquo fieri vel etiam attemptari, litteris subrepticiis in contrarium nonobstantibus quibuscumque. Teste me ipso apud Agennum, die decima nona mensis januarii, anno Domini M°CCC° LX° III°. — (Doat, v. 141, f° 141; *Vidimus donné par Guillaume Vassal, seigneur de Fraissinet, juge-mage de la sénéchaussée de Rodez. Ce vidimus est du 11 février suivant.*)

permit d'y construire tels bâtiments qu'il voudrait; il ne se réserva que l'hommage & ses droits de juridiction supérieure; ces réserves furent confirmées par deux transactions postérieures, en 1270 & en 1325.

Hôpital d'Aubrac. — L'hôpital ou domerie d'Aubrac remonte probablement aux premières années du douzième siècle; c'est du moins la seule date que l'on puisse accepter. La chronique de cet établissement[1], rédigée bien postérieurement, semble indiquer une époque plus ancienne, puisqu'elle la place sous l'épiscopat d'Arnaud de Rodez, qui mourut en 1031, mais l'absence de tout document qui la mentionne dans le cours du onzième siècle, & ce fait que le premier pape qui l'ait protégé est Alexandre III ne permettent pas de reculer la date de cette institution plus haut que le premier tiers du douzième siècle.

Adalard, vicomte de Flandre, était allé faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; à son retour, il traversa d'horribles déserts qui s'étendaient au nord & à l'est du diocèse de Rodez & qui avaient la plus triste renommée; cachés dans des bois épais & sauvages, des brigands massacraient & dépouillaient les voyageurs qui se hasardaient dans ces parages & suspendaient leurs têtes aux branches des arbres. Touché de ces misères, le pieux vicomte voulut rendre la sécurité à cette route, & décidé, dit-on, par une apparition miraculeuse, il abandonna toutes ses dignités & revint de Flandre à Aubrac se consacrer tout entier à cette rude tâche. Il détruisit les repaires de brigands, défricha le sol & forma là un grand centre d'hospitalité, dans lequel étaient accordés des secours à tous les pèlerins en général & aux pauvres voyageurs. Il éleva une église & d'autres lieux réguliers, convenablement fortifiés contre les ennemis extérieurs & les incursions des brigands.

Cet établissement, dont on va lire l'histoire détaillée, renfermait des chevaliers, des sœurs & des frères, dirigés par un supérieur, appelé le *dom* (*dominus*); les religieux prêtaient le triple vœu de chasteté, pauvreté & obéissance; ils étaient astreints à la fréquentation exacte des offices religieux. Leur première règle leur fut donnée en 1162 par Pierre, évêque de Rodez; un siècle plus tard, le pape Clément IV dut renouveler l'acte de ce prélat, à cause de la disparition ou plutôt de l'usure du sceau. Nous donnons cette dernière pièce en note[1]; voici en outre l'analyse sommaire de la règle originale :

« C'est la règle des religieux, frères & sœurs de l'hôpital & couvent de Sainte-Marie d'Aubrac, de l'ordre de Saint-Augustin, conforme en tous ses chapitres à la règle de ce même saint Augustin, de laquelle elle a été extraite :

[1] Cette chronique mérite peu de confiance, au moins pour les détails; elle parle de la sénéchaussée de Rouergue, du pape Eugène IV, elle est donc tout au plus du milieu du quinzième siècle, & ne doit être suivie que quand elle est confirmée par des documents diplomatiques ou quand elle n'est pas en contradiction directe avec eux.

[1] Clemens, &c., dilecto filio abbati monasterii Bonevallis, Cisterciensis ordinis, Ruthenensis diocesis, salutem & apostolicam benedictionem. Ex parte dilectorum filiorum dompni & fratrum hospitalis de Altobraco, Ruthenensis diocesis, fuit propositum coram nobis, quod bonae memoriae Petrus, Ruthenensis episcopus, fratribus qui essent in hospitali praedicto pro tempore certam regulam constituit & vivendi formam expressam concessit eisdem, prout in litteris episcopi memorati exinde confectis suoque sigillo munitis plenius dicitur contineri. Quam regulam praenominati dompnus & fratres per sedem Apostolicam suppliciter petierunt confirmari. Nos itaque discretioni tuae, de qua fiduciam in Domino gerimus pleniorem, per apostolica scripta mandamus, quatinus praedictis litteris episcopi memorati, tibi a praefatis dompno & fratribus exhibendis, nonobstante quod praelibatum sigillum illis appositum pro parte ob vetustatem nimiam corrosum dicitur, dummodo alias tam illud quam ipse littere suspitione careant, diligenter inspectis, praedictam regulam, si consideratis debitis circumstantiis universis, quae circa hoc fuerint attendendae, illam honestam videris & saluti ac digno praedictorum fratrum statui convenire, auctoritate nostra studeas confirmare, in hospitali predicto perpetuis futuris temporibus observandam. Datum Viterbi, v° kalendas aprilis, pontificatus nostri anno tertio. — (Doat, v. 134, f° 161.)

« L'an du Seigneur mil cent soixante-deux, messire Pierre, vénérable évêque de Rodez, avec les prudents conseils des clercs & laïques, frères & sœurs de l'hôpital, sis à Aubrac, a établi & ordonné d'observer la règle suivante :

« Avant tout il faut qu'ils considèrent que réunis dans la demeure des pauvres & pour les servir, ils ne doivent point, semblables à des voleurs, à des bandits, dépenser en festins, en boissons, des choses qui ne leur appartiennent pas, & qu'ils ne doivent pas y chercher le pouvoir, mais la servitude. Car l'honneur & l'injure faits à un pauvre s'adressent à Dieu même.

« *De l'humilité envers les pauvres.* — Qu'ils jurent & promettent de faire toujours passer les pauvres avant eux dans l'usage des biens de la maison, car ils sont seigneurs & eux ne sont que les serviteurs.

« *De la modestie dans la nourriture, le vêtement, & la charité.* — Ils doivent rechercher la simplicité dans les mets, dans les vêtements, fuir tous les excès, avoir un maintien modeste, garder le silence, pratiquer la charité, source de toute miséricorde, fuir l'orgueil, source de tous les vices.

« *De la décence dans le costume.* — Aussitôt qu'un frère ou une sœur aura été reçu dans la maison, qu'il renonce dès lors aux vêtements précieux, qu'il se contente de vêtements de laine, blancs, gris ou noirs, de tissus de lin, ni trop épais, ni trop fins. Qu'ils n'aient pas un trop grand nombre de vêtements, qu'ils se conforment en cela aux conseils du maître, aux ressources de la maison. Qu'ils ne dédaignent pas les peaux de bêtes fauves.

« *De la sobriété, de la tempérance, de la modestie à table.* — Défense d'aller manger au dehors sans la permission du maître. Ordre à suivre dans le repas.

« *Des jeûnes & abstinences.* — Ils doivent s'abstenir de chair & de sang les mercredi, vendredi & samedi; le samedi, jeûne à moins de grande fête ou d'empêchements personnels, travaux, chaleur, infirmité, maladie. Abstinence de viande pendant tout le carême & pendant l'avent.

« *Du coucher.* — Séparation des deux sexes, un seul lit pour chaque personne;

« Les trois vœux; obéissance au supérieur, chasteté & renoncement à la propriété personnelle. Ceux qui enfreignent l'un de ces vœux sont écartés de l'église pendant quarante jours, mangent leurs repas à terre; au pain & à l'eau tous les vendredis; dans leur lit ils n'auront point de draps; il dépendra du maître d'adoucir la peine.

« Ils doivent éviter les mauvaises connaissances & les familiarités.

« *Conclusion contre les contrevenants à la règle.* — Ceux qui refuseront d'observer la règle susdite ou qui après avoir enfreint une de ses dispositions refuseront de faire pénitence seront expulsés de l'hôpital, sans pouvoir recouvrer les biens donnés par eux aux pauvres. »

On voit que le rédacteur de cette règle, en grande partie empruntée à celle de Saint-Augustin, n'avait pas moins cherché à mettre les religieux en garde contre les vaines recherches d'austérité, que contre le relâchement de la discipline; les deux extrêmes étaient l'un & l'autre difficiles à éviter. Un passage curieux d'une bulle d'Honorius III, de l'an 1216, nous montre comment était fait le service intérieur de l'hôpital; à leur entrée, les pauvres sont reçus par le *minister major* (le dom?), qui leur lave les mains & veille à ce qu'ils ne manquent de rien; les sœurs s'occupent de la nourriture, font les lits, nettoient les habits & détruisent la vermine qui les souille (*pediculi*); les frères servent à table & soignent les malades; à l'époque du pape Honorius, il y avait déjà plus de trente femmes, des plus hautes familles, qui venaient par humilité remplir les plus rebutantes fonctions.

Le couvent resta toujours soumis à cette règle; ce ne fut pas sans peine, car la richesse & l'importance de cette maison tentèrent plus d'une cupidité, & chacun chercha à s'en assurer la possession. Ceux qui montrèrent le plus d'acharnement furent les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, dès l'avénement de Boniface VIII, obtinrent une bulle soumettant l'hôpital à leur autorité; ils avaient invoqué le fallacieux prétexte de la communauté de but; mais cette réunion souleva tant de récla-

mations & donna lieu à tant d'inconvénients que, peu après, ce même pape commit Gaucelin, évêque de Maguelonne, pour faire cesser cette union éphémère & remettre la maison sous la règle de Saint-Augustin. L'acte d'exécution de cette commission est de fin décembre 1297. Mais l'ordre de Saint-Jean ne se tint pas pour battu; quelques années s'écoulent & nous le voyons renouveler ses prétentions. En 1310, Clément V s'efforce de donner l'administration à un templier, Olivier de Penne; émus, les abbés & les principaux seigneurs de la Province se réunissent à Aubrac & protestent contre cette mesure au nom de l'intérêt de tout le pays; ils adressèrent simultanément leur protestation au pape, à Guillaume des Duns, commissaire royal en Auvergne, & aux deux légats apostoliques, Bérenger, évêque de Tusculum, & Pierre, évêque de Préneste. Mais cette protestation ne semble pas avoir produit grand effet; car, en 1317, nous voyons l'hôpital définitivement possédé par ce même Olivier de Penne, devenu chevalier de Saint-Jean depuis la suppression du Temple. Espérant plus de justice du nouveau pape Jean XXII, les mêmes personnages s'adressent à lui & réclament contre le maintien de cette mesure. Nous ne connaissons pas d'ailleurs les suites immédiates de cette démarche; ce qui paraît probable, c'est qu'elle réussit, car l'indépendance de l'hôpital d'Aubrac paraît avoir été dès lors pleine & entière. Tous ces documents montrent l'importance de ce riche établissement, tant par les convoitises qu'il excitait que par l'intérêt que lui portait tout le pays; au nombre des signataires de ces protestations figurent, non-seulement les principaux personnages de la noblesse du Rouergue, mais encore plusieurs seigneurs du Languedoc[1].

La règle imposée à Aubrac en 1162, par l'évêque Pierre, eut l'honneur d'être con-

[1] Voici l'analyse de la supplique adressée au pape Clément V en novembre 1310 :

Sanctissimo, &c. Ejus devoti, fideles & humiles filii, quorum sigilla inferius sunt appensa cum expressione nominum eorumdem, pedum oscula beatorum. Cum religiosam vitam eligentibus congrua beatitudinem vestram oporteat, pater sanctissime, consideratione prospicere, ne cujusdam necessitatis occasio aut desides faciat, &c. Noscat itaque beatitudo vestra, pater sanctissime, ad nostrum & pene omnium compatriotarum nostrorum pervenisse auditum, fratres hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani..... quemdam militem Templariorum vestrae clementiae cum instantia supplicasse, ut de ordine Templi ad ordinem Hospitalis Beatae Mariae pauperum de Altobraco, ordinis Sancti Augustini, Ruthenensis diocesis, transferatis eandem administrationem & regimen dicti hospitalis committendo eidem, amoto exinde dompno per quem in praesentiarum hospitale regitur memoratum. Verum quamquam nos & caeteri..... Sanctitatem vestram supplicationem dicti fratris Olivarii admissuram, nihilominus tamen ne suggeri possit talis falsitas vel supprimi veritas, ex qua clementiae vestrae animus ex facti posset ignorantia circumduci, significare curamus dictum hospitale situm esse in montuosa, frigida ac solitaria regione, per quam frequens & continuus habetur transitus peregrinorum & pauperum nobilium & aliorum, quibus de bonis hospitalis praedicti secundum status eorum exigentiam absque delectu largiflue providetur. Quam quidem provisionem refugere nequeunt, cum in convicino victualia & locum alium, in quo caput reclinare valeant nequeant reperire. In ipso etiam hospitali degunt circa sex viginti fratres tam milites quam alii, qui ut in pluribus, cum in eorum patria & inter eorum amicos propter diversos fortunae eventus convenienter vivere nequeant & mendicare erubescant & probatae vitae existant, pietatis intuitu aluntur, recipiuntur & sustentantur ibidem, & consimile in sororibus nobilibus & aliis non suspectis honesteque conversationis, quae seorsum commorantur a fratribus, observatur ibidem, omnesque fratres & sorores praedicti victu & vestitu simplici secundum conditionem patriae sunt contenti. Quidquid ex laboribus & industria eorumdemque nutrimentis animalium possunt acquirere hospitali accumulantes praedicto, in usus hospitalitatis praemissae, prout antiquitus servatum est, expeditur a superiore eorum qui dompnus est vulgariter appellatus, & est presbiter, curam & administrationem gerens fratrum, sororum & hospitalis praedictorum & eorum quae ad ipsum hospitale spiritualiter & temporaliter pertinere noscuntur. Et quamquam hactenus multi fuerint boni gubernatores hospitalis praedicti, religiosus vir dominus Bernardus de Senareto presbiter, in ipso hospitali ab infante nutritus, vir simplex & rectus ac timens Deum, cui vitae honestae, conversationis & competentis scientiae ac alia probitatis merita suffragantur, qui ex nobili prosapia

firmée à plusieurs reprises par les papes en 1162, 1181, 1216, &c., & Alexandre III, Innocent III & Honorius III voulurent même devenir confrères de l'hôpital. Tous les papes d'ailleurs, jusqu'au seizième siècle, se firent un devoir de confirmer ses priviléges & immunités & de le prendre sous leur protection. Nous citerons notamment deux bulles de Nicolas IV, de juillet 1289, par lesquelles ce pape confirme toutes les possessions des doms, & renouvelle leurs priviléges. Le premier de tous, & de beaucoup le plus important, était l'exemption de la juridiction épiscopale; placé directement sous la dépendance du Saint-Siége, Aubrac n'avait à acquitter aucun des droits épiscopaux & constituait dans le diocèse de Rodez une sorte de principauté ecclésiastique indépendante. Elle ne payait pour un privilége si important, si envié & tant prodigué par les papes au moyen âge, qu'une faible redevance annuelle d'un besan d'or. Encore cette redevance n'était-elle pas payée d'une manière bien régulière; les doms la laissaient volontiers s'accumuler; en 1274, leur procureur règle d'une seule fois le compte de huit années; en 1334, de dix-sept années; en 1363, de trois années. Régulièrement le dom lui-même ou son procureur devait chaque année apporter cette somme à la chambre apostolique; tant que les papes résidèrent à Avignon,

est exortus, in spiritualibus & temporalibus plurimum circumspectus, a tota patria dilectus & congregatione dicti hospitalis tanquam sufficientior electus & per suum ordinarium confirmatus non minus est ejus antecessoribus commendatus, nec minus reputatur utilis & sufficiens gubernationi & regimini hospitalis praefati. Cujus amotio & antiqui status & soliti hospitalis praedicti immutatio, quae totam patriam contingere noscitur, magnam, pater sanctissime, procul dubio in ipsa patria commotionem non sedandam de facili & scandalum generaret, maxime propter conditionem fratris Olivarii supradicti, qui contra se & ordinem Templi tam nefanda & horribilia coram Sanctitatis vestrae praesentia sponte & voluntarie ac solempniter est confessus, prout fere ad omnium nacionum notitiam deductum est, ejus suspectum & diffamatum consortium, taliter mutante statu suo & dicti ordinis Templi nundum hospitale hujusmodi & montana, verum etiam totam patriam convicinam Templariorum labe inficere crederetur, & maximum in cordibus omnium fidelium scandalum generaret, nec nutrita in pompa Templariorum ejus nobilitas cum simplicitate & duritate fratrum & sororum hospitalis hujusmodi concordaret, neque successus parare prosperos crederetur. Quin imo ex toto fidelium devotio, religionis & hospitalitatis observatio ac nervus disciplinae ecclesiasticae protinus, prout firmiter credimus, sub ejus regimine & consortio deperirent, & nominis vestri atque sacrosanctae Romanae ecclesiae immaculata gratia ac paterna providentia ex provisione hujusmodi foedaretur, &c. Quamobrem, pater clementissime, solitam vestram clementiam quanta devotione ac affectione possumus, flagitamus, communi omnium voto de patria proloquentes, quatinus dicti fratris Olivarii supplicatione rejecta praefatum hospitale permittatis per dictum fratrem Bernardum in statu solito antiquo & debito salubriter gubernari, religiosam vitam in ipso hospitali ducentibus in hoc paterna sollicitudine providentes, plantatamque in ipsis religionem foventes, ne immutatio dexterae excelsi desides in divino obsequio eos faciat, aut robur conversationis & fidei eorumdem infringat, ad instar Patris misericordiarum, cujus vices in terris geritis, simplicitati nostrae & imperitiae ignoscentes, qui..... & dicti loci ex praedecessorum nostrorum opibus fundati utilitatem, urgente devotione ac cujuscumque nostrum conscientia, talia vestrae celsitudini, quam conservet Altissimus, praesumpsimus intimare. Datum mense novembris, anno Domini M° CCC° X°.

Parmi les signataires, on remarque : le comte d'Armagnac, sa femme la comtesse Cécile, le comte de Comminges, le vicaire général de l'évêque de Rodez, l'abbé de Bonnecombe, le chapitre cathédral de Rodez, les seigneurs de Séverac, Salmiech, Estaing, Cardaillac, Capdenac, Caslus, Canilhac, les abbés de Bonneval, de Conques & du Loc-Dieu. — *Les officiers royaux approuvèrent dans les termes suivants* : Et nos senescallus Ruthenae, fama publica referente & opinione baronum & nobilium Ruthenae intellecta, sigillavimus in testimonium praemissorum. — Et nos judex major Ruthenae domini nostri Regis, attentis his quae publice dicuntur de praemissis, sigillavimus in testimonium eorumdem. — Guillelmus de Dumis, canonicus Bituricensis, clericus Domini nostri Regis, ad partes Alverniae & Ruthenae pro reformatione patriae per dictum dominum nostrum Regem destinatus. — (Doat, 134, f° 60.) — *Lettre des mêmes à Guillaume des Duns, clerc du roi, enquêteur en Auvergne* (f° 67), *à Philippe IV* (f° 73). — *La plainte fut renouvelée en juillet* 1317, *auprès du pape Jean XXII* (f° 83).

ce fut dans cette ville qu'ils allèrent la payer; mais quand la captivité de Babylone eut pris fin, il fallut retourner à Rome; en 1475, Guillaume Ginestous, chanoine d'Aubrac & procureur du dom, envoyé par Jean d'Estaing, tomba malade à Rome & dépensa pendant son séjour l'argent qu'il devait payer au pape; il dut faire dresser procès-verbal de son dénûment & regagner la France sans avoir liquidé les comptes du monastère. Ces embarras étaient une suite de ce singulier système financier de la cour de Rome, qui forçait les contribuables à venir payer leurs impôts à quelques centaines de lieues de leur pays.

Ce privilége, avons-nous dit, entraînait l'exemption de la juridiction épiscopale; mais ce ne fut pas sans lutte que les doms d'Aubrac parvinrent à se le faire reconnaître. Les rapports entre l'autorité diocésaine & les doms furent réglés une première fois par un acte de 1279; les religieux produisirent par-devant les arbitres les actes pontificaux constatant leurs priviléges. Le premier de tous était le droit d'élire librement le dom; il devait toutefois, conformément aux canons, être né de mariage légitime, suffisamment instruit des devoirs de sa profession, en un mot *idoine;* de plus il devait être prêtre ou dans une situation telle qu'il pût être ordonné dans l'année de son élection. Une fois élu, le dom demandera à l'évêque la confirmation de son élection, sommation respectueuse, à laquelle le prélat devra obtempérer dans le délai d'un mois, compté du jour de sa signification, à moins d'empêchement légitime qu'il devra indiquer; s'il refuse la confirmation sans fournir de prétexte acceptable, l'élection sera valable *ipso facto.* En cas d'absence de l'évêque, le dom s'adressera à son vicaire. Le dom possède la *cura animarum* des sœurs & des frères de l'hôpital, & leur administre lui-même les sacrements ou les leur fait administrer par un vicaire nommé par lui. Il est tenu d'assister au synode diocésain ou, en cas d'empêchement légitime & dûment constaté, d'y envoyer un vicaire muni d'un sceau *ad exequenda mandata;* il possède tous les droits de juridiction ecclésiastique sur ses religieux; il a droit de correction & de visite sur les membres dépendants de la mense.

Cette transaction fut assez longtemps observée &, en mai 1437, nous voyons encore le sacristain & le chapitre d'Aubrac supplier Guillaume, évêque de Rodez, d'approuver l'élection du nouveau dom, Pierre d'Estaing, archidiacre de Conques; les mêmes adressèrent le même jour une supplique analogue au pape Eugène IV. Mais la situation fut compliquée en 1448 par les débats qu'entraînait l'exécution de la pragmatique sanction de Bourges. Le Parlement, animé d'un esprit foncièrement gallican, vint en cette circonstance porter secours aux évêques dans leur lutte séculaire contre les exempts. En 1448 commença un long & difficile procès entre l'évêque de Rodez & le dom, au sujet de l'exemption de la juridiction épiscopale, procès qui dura assez longtemps pour que le parlement de Toulouse, installé en 1453, ait pu s'en mêler & défendre aux commissaires apostoliques de continuer les enquêtes qu'ils avaient commencées. L'affaire dura donc de longues années; cependant le pape Nicolas V, en 1449, puis Paul II, en 1466, confirmèrent les exemptions de leurs prédécesseurs & soutinrent ainsi énergiquement les prétentions des religieux. L'accord entre les deux pouvoirs ne put pas s'établir avant 1471. Une transaction, cette fois définitive, décida que le dom & ses successeurs payeraient le droit de procuration réclamé par l'évêque & se rendraient régulièrement au synode; ils auront l'exercice de la juridiction pleine & entière; en cas d'appel, les parties auront recours à l'official de Rodez, qui sera constitué juge apostolique à cet effet. En somme c'était à l'évêque que la victoire était restée; il avait fait reconnaître tous ses droits légitimes, & ce n'était que grâce à une fiction de droit que les prétentions de l'hôpital avaient pu se faire respecter.

Outre ce privilége & ces exemptions, l'hôpital d'Aubrac en possédait encore plusieurs autres assez importants & qui lui venaient, les uns des souverains pontifes, les autres des rois ou princes féodaux. Le chapitre conserva toujours son droit d'é-

lire les doms, même après le concordat de 1516, qui avait pourtant enlevé ce droit à la plupart des communautés religieuses de France, &, en 1598, Henri IV le lui reconnut d'une manière expresse. Clément IV lui permit de présenter aux cures dont il avait le patronage les religieux de l'hôpital, moyennant le consentement de l'ordinaire; il autorisa le dom à se saisir, en quelque lieu qu'ils fussent, des apostats & relaps échappés du monastère, & ce sans encourir la peine d'excommunication[1]. Le même exempta le monastère du payement de tout péage pour le blé, l'huile, le vin, &c., achetés pour l'usage personnel des membres de la communauté. Au quatorzième siècle, nouveaux priviléges du pape Urbain V, qui autorise les religieux à se faire enterrer avec leur habit monastique[2]; le même pontife, pour rendre plus exacte l'observation de la règle, ordonna de tenir chaque semaine trois assemblées capitulaires.

Payant une redevance, minime du reste, au Saint-Siége, Aubrac était, par cela même, considéré comme exempt de toute autre imposition, quelle qu'en fût la nature. En 1280, Philippe III reconnaît implicitement ce privilége en le déchargeant de tous les subsides levés pour la défense de la Terre sainte. Nous ne savons si l'hôpital jouit de ce privilége vraiment exorbitant pendant tout le quatorzième siècle, époque où les habitants de toute la France furent assujettis à tant & de si pesantes charges; mais au commencement du quinzième siècle, il le revendiquait avec succès. En 1407, le Saint-Siége venait d'accorder au dauphin & au duc d'Orléans un décime; le collecteur chargé de le percevoir dans le Rouergue voulut le répartir sur les terres d'Aubrac; le chapitre interjeta appel & produisit ses titres. La plupart de ces documents, du reste absolument probants, étaient des actes des collecteurs des décimes accordés aux rois de France pendant les treizième & quatorzième siècles par les souverains pontifes, tous constatant les droits d'Aubrac à la jouissance de cet important privilége. Le collecteur, examen fait de tous ces titres, reconnut la légitimité des prétentions d'Aubrac.

Dès son origine, Aubrac fut placé par

[1] 29 avril 1267. — Clemens, &c. dilectis filiis dompno & fratribus hospitalis de Altobraco, Ruthenensis diocesis, salutem & apostolicam benedictionem. Ut fugitivorum de hospitali vestro fratrum temeritas reprimatur, & alii eorum exemplo perterriti a praesumptione simili arceantur, vestris precibus annuentes, capiendi citra excommunicationis poenam hospitalis ejusdem apostatas ubicumque inventi fuerint tibi, fili dompne, ac successoribus tuis dompnis hospitalis ejusdem qui pro tempore fuerint plenam & liberam auctoritate praesentium concedimus facultatem. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae concessionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei & beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Viterbii, tertio calendas maii, pontificatus nostri anno tertio. — (Doat, v. 134, f° 172.)

[2] 14 mars 1366. — Urbanus episcopus servus servorum Dei, dilectis filiis Petro Magistro dompno nuncupato & fratribus hospitalis beatae Mariae de Altobraco, ordinis Sancti Augustini, Ruthenensis diocesis, salutem & apostolicam benedictionem. Sincerae devotionis affectus, quem ad nos & Romanam ecclesiam geritis, promeretur, ut votis vestris quantum cum Deo possumus favorabiliter annuamus. Cum itaque sicut exhibita nobis vestra petitio continebat corpora deffunctorum, illorum videlicet qui sancti Augustini, sub cujus observantia devotum exhibetis Domino famulatum, & aliorum approbatorum ordinum professores existunt, cum habitu ipsorum tradi consueverint ecclesiasticae sepulturae; nos laudabilem consuetudinem hujusmodi commendantes, vestris in hac parte supplicationibus inclinati, volumus & vobis auctoritate praesentium indulgemus, ut cum aliquem vel aliquos de fratribus vestri hospitalis tacite vel expresse professos praesertim in sacris ordinibus constitutos in eodem hospitali vel alibi decedere contigerit, corpora decedentium hujusmodi possint & debeant cum eorum habitu libere tradi ecclesiasticae sepulturae, non obstantibus statutis & consuetudinibus dicti hospitalis & aliis contrariis quibuscumque. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae voluntatis & concessionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei & beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Avinione, 11 idus martii, pontificatus nostri anno quarto. — G. Mercaderii. — (Doat, v. 135, f° 154.)

les souverains du pays sous leur protection & sauvegarde spéciale. En 1221, Raimond, fils du comte de Toulouse, plus tard comte sous le nom de Raimond VII, accorde au dom une charte à cet effet & défend à tous ses officiers de lui faire injustice ou de le molester. En 1246, le même, cette fois en qualité de comte, renouvelle les clauses de ce diplôme. Successeurs des comtes de Toulouse, les comtes d'Armagnac & de Rodez se montrèrent à leur tour les protecteurs zélés du monastère, &, en 1402, le comte Bernard prit le dom Guibert Robert sous ses protection & sauvegarde. Pour les rois de France, le plus ancien acte de cette espèce que nous ayons est une charte de Philippe IV, de juin 1307, confirmée & renouvelée par Charles IV en 1327. Le premier de ces deux rois mit pour unique condition à la jouissance de ce privilége, la célébration d'une messe perpétuelle pour le salut de l'âme du roi & de celles de ses prédécesseurs, & la prospérité du royaume. Cette messe devait être dite dans une chapelle qu'on était sur le point de construire dans le monastère & qui allait être dédiée à saint Louis. Ces lettres furent renouvelées à deux reprises par Charles VII, en 1418, en qualité de dauphin & de régent du royaume, en 1446, par le même comme roi. En 1199, le comte de Rodez, Hugues, & l'évêque de cette ville, de même nom, l'avaient exempté de l'imposition de la pezade qui se levait dans le diocèse[1]. Cette imposition, qui se percevait uniquement sur les biens territoriaux, aurait pesé d'autant plus lourdement sur l'hôpital à cause de ses grandes propriétés. Enfin en 1596, Henri IV, en reconnaissance des services que lui avaient rendus l'abbé & le père de l'abbé, de Sourdis, exempta le monastère & les membres qui en dépendaient du logement des gens de guerre; on sait combien cette obligation de défrayer des troupes, presque toujours indisciplinées, était lourde & onéreuse[1].

[1] 1199. — Anno dominicae Incarnationis M° C° XC° IX°. Sit notum omnibus hanc cartam audientibus, quod ego Ugo, episcopus Ruthenae, & ego Willelmus comes Ruthenensis, nos per nos & per omnes successores nostros, bona fide & pietatis intuitu donamus & solvimus donoque in perpetuum valituro concedimus Deo & hospitali *d'Albrac* & aliis domibus ad eam pertinentibus, quae in terra nostra sunt, ut liberae sint prorsus & absolutae a communia & ab omni exactione quae a saecularibus ad faciendam pacem vel pacis occasione quoquomodo exigitur. Ut autem istud semper firmum & ratum permaneat, nullusque posterorum huic justae concessioni obviare praesumat, cartulam istam sigillorum nostrorum munimine roborari voluimus. Hoc idem donum & hanc concessionem facio ego Ugo comes senior domui hospitalis *d'Albrac* & aliis omnibus ad eam pertinentibus. Quod ut melius credatur & firmius teneatur, praesentem paginam sigilli nostri impressione volui praemuniri. Hujus doni testes sunt magister Wuillelmus archidiaconus, Ricardus & Bernardus *d'Arpajon, en Beguo del Calmont, en Solatgue, en Ugo Senorel, en Raimont Guirbert.* — (Doat, v. 134, f° 30.)

[1] 9 septembre 1596. — Henry, par la grâce de Dieu roi de France & de Navarre, à tous nos lieutenans généraux, gouverneurs de nos provinces, mareschaux & maistres de camps, colloniels, capitaines, chefs & conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, de quelque langue, qualité, nation & condition qu'ils soient, mareschaux des logis, fourriers, commis & à commettre à les faire & establir, & à tous nos autres justiciers, officiers & subjets qu'il appartiendra, salut. Nous désirans que l'abbaye d'Obrac soit conservée le plus paisiblement que faire se pourra tant en faveur de l'abbé d'icelle, qu'en considération des bons & agréables services que nous fait & continue chacun jour le sieur de Sourdis son père, vous deffendons très-expressément qu'en ladite abaye d'Obrac, maisons, terres & maisteries qui en dépendent vous n'aies à loger, souffrir ne permettre estre logés aucuns des susdits gens de guerre ni en icelle estre pris fourrages ni emporté aulcuns bleds, vins, pailles, foins, avoines, bestiaux ni aultres choses, meubles ou commodités quelconques, sinon en payant raisonnablement & du gré & consentement desdits abé, religieux & couvent, que nous avons à ceste fin, ensemble leurs fermiers, sujets, mestiers, gens & serviteurs avec leurs biens & famille pris & mis, prenons & mettons par ces présentes, pour ce signées de nostre main, en nostre protection & sauvegarde spéciales & à eux permis en signe d'icelle apposer ès lieux les plus éminans desdites abbaye, maisons, fermes & mestairies nos panonceaux & armes à ce que nul n'en prétende cause d'ignorance. Et si aulcuns de nos dits gens de guerre estoient si osés & hardis que d'enfreindre nostre présente sauvegarde,

Les possessions de l'hôpital d'Aubrac étaient de plusieurs espèces; elles s'étendaient sur une partie du diocèse de Rodez & même dans les diocèses limitrophes de Clermont & du Puy. La plupart consistaient en églises, données généralement par les évêques de Rodez, en villages & en châteaux concédés par les seigneurs de Peyre & les comtes de Rodez. Dans la plupart de ces domaines les doms possédaient la justice haute, moyenne & basse; ailleurs ils la tenaient en paréage avec les diverses familles du pays, & dans plusieurs châteaux ils l'exerçaient à titre de fief relevant des comtes de Rodez. Un des droits entraînés par l'exercice de la haute justice était celui d'élever des piloris & fourches patibulaires. Ce droit fut formellement reconnu aux doms d'Aubrac, en 1392, par Bernard, comte de Rodez & d'Armagnac, & en 1511, par Louis XII[1]. Cette haute justice s'exerçait au moyen de juges nommés & révoqués par le dom; ces juges rendaient la justice & jouissaient des droits de juridiction gracieuse attachés à leur charge; c'est ainsi qu'ils donnaient des tuteurs aux mineurs orphelins & aux incapables. En 1287, on présenta à l'un d'eux un certain Jourdain de Saint-Jory, frère de Pierre de Saint-Jory, sourd-muet de naissance &, par conséquent, regardé comme imbécile. Ses parents requirent le juge de remettre le soin de sa personne & l'administration de ses biens à son plus proche parent; le juge y consentit & demanda le consentement du malheureux, qui le donna comme il put, *per nutus & signa*, sans certainement comprendre ce dont il s'agissait.

Toutes ces possessions, sans cesse accrues, donnaient lieu à des chartes d'amortissement des rois & seigneurs souverains. En 1270, Alfonse de Toulouse & sa femme Jeanne permettent au dom d'acquérir jusqu'à dix livres de revenu dans les domaines tenus d'eux ou qu'ils possèdent directement; en 1290, Philippe IV lui remet une somme de deux cent cinquante livres qu'il lui devait pour diverses acquisitions; enfin le duc de Berry accorda de nouvelles lettres d'amortissement en 1402; à ce moment la communauté se composait de trente prêtres & de trois cents frères.

Outre ses possessions territoriales, la

nous voulons par les prévôts de nos tres chers & bien aimés cousins les mareschaux de France ou autres lieux, en estre fait telle & si rigoureuse punition que l'exemple en demeure aux autres. Et d'autant que de ces présentes l'on pourra avoir à faire en divers lieux, nous voulons qu'aux *vidimus* d'icelles, faits soubs scel royal ou collationés par l'un de nos amés & féaux notaires & secrétaires, foy soit adjoustée comme au présent original, car tel est nostre plaisir. Donné à Monceaulx, le neufviesme jour de septembre, l'an de grâce mil cinq cent quatre-vingt-seize, & de nostre règne le huictiesme. HENRY. — Par le Roy : DE NEUFVILLE. — (Doat, v. 136, f° 223.)

[1] 15 juillet 1392. — Bernardus, Dei gratia comes Armaniaci, Fesenciaci, Ruthenae & Kadrellensis, vicecomesque Leomanniae & Altivillaris, ac dominus terrarum Rippariae & montanarum Ruthenensium, dilectis & fidelibus nostris senescallo & judici nostris dictorum comitatus & montanarum Ruthenensium. Cum pro parte reverendi patris domini Bernardi, dompni & magistri hospitalis pauperum Beatae Mariae de Altobraco, fuerit nobis supplicatum, quathenus in loco de Altobraco, ubi asserit se habere altam, mediam & bassam juridictionem, ac merum & mixtum imperium, quamvis in dicto loco non fuerit neque esse consueverit spillorium, licentiam apponendi & de novo spillorium sive *postel* faciendi & erigendi ac erectum perpetuo tenendi eidem concedere & de nostra speciali gratia donare dignaremur; nos igitur ejus supplicationi favorabiliter inclinati, vobis & cuilibet vestrum in solidum committendo mandamus, quatenus vocato procuratore nostro seu ejus substituto praefato domino dompno de Altobraco detis & concedatis licentiam & authoritatem ex parte nostra faciendi, apponendi & erigendi & perpetuo renovandi ac erectum tenendi spillorium sive *postel* in loco praedicto de Altobraco & malefactores causa punitionis & correctionis ibidem apponendi & tenendi. Quam licenciam nos eidem & successoribus suis tenore praesentium conferimus & donamus de nostra certa scientia & gratia speciali, salvo alias jure nostro & in omnibus quolibet alieno, mandantes omnibus nostris subditis, ut vobis & vestrum cuilibet in praemissis & ea tangentibus pareant & intendant. Datum Ruthenae, die decima quinta mensis julii, anno Domini M° CCC° XC° II°. — Per dominum comitem, Roëti. — (Doat, v. 135, f° 172.)

maison d'Aubrac avait encore sous sa direction un certain nombre de maisons analogues, qui dépendaient d'elle pour la règle, l'institut & l'habillement. Dès 1245, date d'une bulle de priviléges du pape Innocent IV, elle possédait des maisons de cette espèce à Najac, Chirac, Rodez, Millau, &c. En 1281, Henri, comte de Rodez, lui unit l'hôpital de Saint-Georges de Bradon, à la charge pour le dom d'Aubrac de lui présenter le commandeur, qui sera un prêtre & lui rendra hommage; de plus il dut y installer un chapelain pour y dire chaque jour une messe en faveur de l'âme du comte. Enfin en 1299, Bernard, comte de Comminges, confirma la donation faite précédemment à Aubrac par un de ses prédécesseurs, de l'hôpital de l'Ile-en-Dodon, au diocèse de Comminges, pour le tenir aux mêmes conditions que celui de Bradon & y installer un chapelain qui prierait pour le repos de l'âme des comtes de Comminges[1].

Une des grandes richesses de la maison d'Aubrac se composait aussi d'une grande quantité de bestiaux qui, l'été, allaient paître dans les hautes montagnes & l'hiver

[1] 5 mars 1299 (v. st.). — Nos Bernardus, Dei gratia comes Convenarum, notum facimus, &c., quod cum inclitae recordationis quondam dominus B., pater noster, comes de Convenis, in bona sua memoria ac vita dedisset donatione inter vivos a se facta irrevocabili religioso hospitali de Altobraco Ruthenensis diocesis, ad honorem Dei & beatae Mariae sanctae matris ejus & omnium sanctorum, locum & domum sive hospitale vocatum hospitale de Insula Dosonis, situm in diocesi de Convenis, ubi sunt domus & edificia, orti & vineae & prata & terrae aliae limitatae usque ad triginta sestariatas terrae, extra terras tamen alicujus manerii sive loci ubi dictum situm est hospitale, eidem hospitali contiguas & vicinas, quae triginta sestariatae olim fuerunt [donatae] ab Assauto, filio Jordani de Anajano & bolatae & pergatae per Guillermum de Mongalhart, pergatorem juratum nostrum, tempore dicti patris nostri, ipsi hospitali habendae perpetuo ipsae terrae & alia dicta superius per ipsum & dompnos & hospitale de Altobraco praedictos in perpetuum..... Et nos idem comes dictam donationem dictis dompno & hospitali de Altobraco factam, ut dictum est, gratam & ratam habentes, concessimus dicto hospitali dictae Insulae Dozonis, diocesis Convenarum praedictae, ut cum cabatio hostiatim (?) quaerere praeceptor seu ejus nuncii dicti hospitalis de Insula Dozonis in terris nostris & hominibus sistentibus in eisdem ad sustentandum se & hospitalitatem ibi, juxta quod inde facultates subpetent, ut commodius poterit fieri faciendum. Dictam donationem & alia omnia contenta superius vobis dilecto nostro religioso viro, frater B. de Senareto ipsius ordinis de Altobraco, recipienti pro dompno & hospitali de Altobraco suprascriptis & ad opus eorumdem etiam & ipsius Insulae Dozonis supradicti, nunc & in perpetuum donamus laudamusque firmiter ac etiam perenniter cum omni efficacia confirmamus, hoc adjuncto quod dictum hospitale de Altobraco & dompnus semper unus post alium consecutive, qui nunc sunt & qui pro tempore fuerint, debent in ipso hospitali dictae Insulae Dosonis unum fratrem vel donatum suum tenere in ipso loco capellanum, qui ibi celebret pro nostra & dicti domini patris nostri & aliorum parentum nostrorum animabus, prout sibi Deus dederit, horis canonicis assuetis, ita videlicet quod si per dictum hospitale de Altobraco obmutatur, id fieri quod tunc post monitionem nostram quam dictis dompno & hospitali de Altobraco faceremus & inde facere deberemus, post annum unum post ipsam monitionem nostram completum, quod ex tunc per manus nostrae in praemissis ex hoc faciendam appositionem possimus & debeamus nos & nostri successores dictum hospitale & dompnum de Altobraco praedictum distringere in dictum capellanum tenendum ibidem & dictum divinum officium tam pro vivis quam deffunctis ut dictum est devotissime celebrandum. Quod si hoc erat quod per quatuor annos a tempore nostrae seu tempore successorum nostrorum manus praedictae impositionis faciendae computandos, quod non credimus, a dictis dompno & hospitali de Altobraco obmitti contingeret dictum capellanum suum in ipso hospitali Insulae Dosonis nunc & pro tempore tenere ut dictum est vel donatum..... adjecimus, quod post dictos quatuor annos legitime completos nos vel nostri successores comites possemus dictum hospitale Insulae Dosonis ex tunc ad manum nostram redducere plenissime & habere. In quorum fidem & testimonium omnium praemissorum vobis dicto fratri B. de Senareto & per vos dictis dompno & hospitali de Altobraco praedictis, nos idem comes Convenarum praesentes litteras perpetuo valituras concedimus & tradimus sigillo nostro sigillatas. Actum & datum apud Montemrosarium, Ruthenensis diocesis praedictae, die lunae ante festum beati Gregorii, anno Domini M° CC° LXXXX° IX°. — (Doat, vol. 135, f° 29.)

redescendaient sur les plateaux inférieurs. En temps de guerre, ces transmigrations donnaient naturellement lieu à des pilleries & à des pertes. Dès 1331, avant même la guerre des Anglais, Raimond de Jermola, bailli du Rouergue, dut défendre à tous les baillis, sergents & notaires de son ressort de lever aucune taille & d'exercer aucunes exactions sur ces troupeaux. Pendant la guerre de Cent ans, les Anglais enlevèrent tous les bestiaux & retinrent leurs gardiens prisonniers; ce fut à un partisan, Bertitgat d'Albret, que revint l'honneur de cette singulière expédition. Pour recouvrer leur bétail, les religieux durent entrer en négociation avec les ennemis, & le capitaine de la troupe consentit à faire restitution moyennant une somme de mille florins d'or, huit marcs d'argent & le don d'un coursier; la prise valait de cinq à six mille florins. Cette convention fut approuvée par le roi Jean, en juillet 1360, & ces lettres autorisèrent le dom d'Aubrac à lever la somme sur les personnes auxquelles appartenait une partie des bestiaux enlevés. Quand, quelques années plus tard, le Rouergue fut passé sous la domination anglaise, Édouard, prince de Galles & duc d'Aquitaine, accorda à Pierre, dom d'Aubrac, une charte de protection & de sauvegarde; ce qui n'empêcha pas le monastère de prendre, peu de temps après, une part des plus actives à l'expulsion des ennemis.

Enrichi au treizième siècle par tous les princes du pays, l'hôpital d'Aubrac, au quatorzième, s'occupa principalement de l'administration de ses biens & de leur défense contre les tentatives des ennemis du dehors & des partisans des environs. En 1310, le chapitre décide qu'à la mort du dom seraient célébrés un office solennel & des messes pendant sept jours; durant cette période, huit pauvres recevront chaque jour une réfection semblable à celle des clercs; à la mort d'un frère, il y aura une messe & une réfection pour huit pauvres. Chaque année, après la quinzaine de la Pentecôte, on dut célébrer un office solennel pour les frères & pour les bienfaiteurs du couvent & donner une réfection à huit pauvres.

La guerre de Cent ans vint fortement atteindre cette prospérité; situé dans un pays montagneux qui servait de passage à tous les gens de guerre, Aubrac y perdit la plupart de ses domaines & fut dépouillé plusieurs fois de son trésor; Grégoire XI dut charger l'abbé de Bonneval de lui faire restituer les dîmes, cens, rentes, titres & argenterie, bestiaux, ornements & livres ecclésiastiques qu'il avait ainsi perdus. En 1408 on fut forcé de réduire à soixante-dix le nombre des religieux; à cette époque, l'usurpation des biens, leur répartition entre chaque religieux, avaient amené une décadence prématurée; il fallut défendre de répartir à l'avenir entre les divers membres de la communauté les biens & les bénéfices. En 1468, Paul II chargea l'archevêque d'Arles, l'abbé de Bonneval & l'official de Mende de faire de nouveau restituer les biens de l'abbaye qui étaient injustement détenus.

En 1595, l'hôpital fut envahi par François de Montmorenci, baron de Fossense, sénéchal du Rouergue, qui pillait la Province; il s'empara de la ville & s'y installa avec deux mille hommes & plusieurs pièces d'artillerie. Il y resta plus de trois mois & ne rendit la place qu'à François de Solages, baron de Tholet, sénéchal du comté, chargé de traiter de la reddition de cette place par les États de la Province.

Au dix-septième siècle, le désordre était à son comble dans la communauté, la plupart des religieux qui y entraient, loin de vouloir remplir les devoirs marqués par leur règle, ne voulaient plus prêter de serments solennels & se regardaient comme possédant des bénéfices simples. Louis XIV chargea, en 1694, M. de Lusignan-Lezay, évêque de Rodez, de procéder à une réforme. En 1696, M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, qui possédait l'hôpital en commende avec le titre de dom, fit un accord avec la congrégation de France pour l'introduction à Aubrac des chanoines de Sainte-Geneviève. Cette première tentative échoua, mais en 1697 se conclut un nouveau concordat avec l'abbé de la Chancelade, accord qui fut homologué par le parlement de Toulouse en 1699. A cette époque, il ne res-

tait plus que vingt-deux hospitaliers & un chevalier; on leur fit une pension; depuis déjà longtemps il n'y avait plus de sœurs. Les chevaliers avaient d'abord été au nombre de douze, puis de quatre, puis de deux, puis de un. En 1697, les aumônes s'élevaient annuellement à la somme de six mille livres; le reste, une fois les charges acquittées, se divisait par portions égales entre le dom & les religieux.

En 1760, Louis XV voulut réunir les revenus d'Aubrac à l'École militaire; le clergé de la Province y mit opposition; mais le conseil d'État repoussa ses prétentions; l'union resta d'ailleurs inexécutée. En 1785, les revenus étaient administrés par un économe. [A. M.]

Note 166

NOTE CLXVI

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Établissements religieux du diocèse de Viviers.

L'ÉVÊQUE de Viviers, comme la plupart des évêques du Languedoc, possédait la suzeraineté temporelle de sa ville épiscopale. Il s'intitulait comte de Viviers, prince de Donzère & de Châteauneuf sur le Rhône, baron de Largentière, seigneur de Saint-Andéol. Placée sur les limites des terres d'Empire & du royaume de France, cette seigneurie se vit disputée pendant longtemps par ses puissants voisins, & ce n'est qu'au commencement du quatorzième siècle qu'elle devint définitivement partie intégrante du royaume capétien.

Dès le neuvième siècle, l'église de Viviers, qui s'appelait encore d'Albe, malgré la translation du siége déjà ancienne à cette époque, était l'objet des libéralités des souverains carolingiens; en 815, Louis le Pieux, en 850, Lothaire, empereur, en 877, Charles le Chauve la prennent sous leur protection & lui confirment la possession de tous ses domaines. Parmi ceux-ci il faut remarquer l'abbaye de Donzère, sur la rive gauche du Rhône, qui, restaurée par Louis le Pieux, resta une des meilleures possessions de la mense épiscopale jusqu'en 1789; unie en 887 à Tournus, par le roi de Provence, Louis, fils de Boson, elle fut rendue à Viviers en 1374.

Pendant deux siècles, à la suite du démembrement du royaume de Provence, les évêques de Viviers restèrent sujets de la maison de Toulouse; mais en 1149 l'évêque Guillaume, profitant de la jeunesse de Raimond V, & s'appuyant sur l'empereur Conrad, dont il était proche parent, s'affranchit de cette gênante suzeraineté & reconnut celle de l'Empire. Il y avait déjà longtemps que les embarras qu'avait traversés, les dangers qu'avait courus la maison de Toulouse, avaient amené une tentative semblable; mais l'évêque Guillaume alla plus loin & s'érigea en suzerain de la ville de Viviers. L'empereur, par un diplôme donné à Vienne en 1149, autorisa cette usurpation & céda à l'évêque ses droits régaliens sur la ville, le droit de battre monnaie, la police & la justice des grands chemins du diocèse & du Rhône, & le château de Donzère. Dès lors le Vivarais échappa pour un temps à la suzeraineté de la France. En 1157, Fréderic Barberousse accorde un diplôme aux habitants de Viviers, preuve que l'évêque continuait à reconnaître ce nouveau souverain. Vingt ans plus tard, le même prince confirmait le diplôme de Conrad III. Cependant les comtes de Toulouse avaient énergiquement réclamé; malgré leur désir de ne rien céder, les évêques durent rabattre quelque chose de leurs prétentions. En 1193, un premier accord est conclu par l'entremise de l'archevêque de Vienne; le comte dut renoncer à tous ses droits sur la ville de Viviers, promettre de ne réclamer aucun domaine ou droit utile dans les domaines épiscopaux, sans le consentement de l'évêque; celui-ci, en retour, lui restitua deux châteaux qu'il lui disputait. La question de la suzeraineté du Vivarais ne fut même pas discutée. En 1198, à la suite d'événements mal connus, mais qui furent certainement accompagnés d'une guerre civile, un nouvel accord fit changer la question de face. Le château de Largentière fut inféodé au comte avec la

moitié des droits qui en dépendaient; il prêta serment de fidélité à l'église de Viviers, & promit de la protéger fidèlement. L'hommage du reste ne devait pas être prêté à l'évêque, mais à saint Vincent, patron de l'église cathédrale de Viviers.

Cet accord fut renouvelé en 1214 avec le conquérant, Simon de Montfort, héritier de tous les droits & de toutes les prétentions des comtes de Toulouse.

Après de nouvelles discussions, en 1224, le Vivarais finit par être cédé au roi en 1229. Dès lors commence une lutte sourde entre les officiers de ce nouveau pouvoir & les évêques; ceux-ci font inutilement intervenir la papauté; saint Louis & son conseil se montrent très-fermes & refusent d'admettre pour valables les accords passés avec les empereurs d'Allemagne au douzième siècle. Enfin, en 1307, un accord solennel vient régler les prétentions des deux parties & consacrer la suprématie royale. Avant tout, ce qui était l'important, l'évêque & son chapitre reconnaissaient que le Vivarais faisait partie du royaume de France, & promettaient de prêter au roi le serment de fidélité; les droits de haute, moyenne & basse justice de l'évêque furent reconnus; il put faire frapper de la monnaie ayant cours dans tout le royaume. Lui & ses vassaux durent le service militaire en cas de convocation générale des forces du royaume. Cet accord régla les rapports des deux pouvoirs jusqu'à la Révolution.

L'église cathédrale de Viviers était dédiée à saint Vincent; elle fut détruite en 1567 par les protestants, & fut rebâtie en 1599 par les soins de l'évêque Jean de l'Hostel, & du chapitre; la nouvelle construction fut dirigée par François Monnier, chanoine-préchantre & ouvrier de la congrégation (1598-1599); il prit à son compte une partie de la dépense & fit notamment construire la chapelle dite des Corps-Saints, où il voulut être enterré. Il mourut en 1618. En 1567, tous les édifices religieux avaient été détruits. En 1609, furent construits les orgues avec peintures de Bernardino Rodario, peintre milanais, alors établi à Viviers, & qui devait y mourir quelques années plus tard; c'était sans doute un peintre décorateur comme l'Italie en produisait tant à cette époque. En 1610, après la mort d'Henri IV, on construisit les murs extérieurs du château.

Le chapitre cathédral se composait d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un préchantre, d'un sacristain, d'un archiprêtre & d'un théologal; il avait en outre un viguier chargé d'exercer la justice en son nom.

En 1624 fut fondé, à Viviers, un couvent de religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, dans le faubourg de Notre-Dame du Rhône; il occupa d'abord une maison particulière. Le couvent fut commencé peu de temps après & la première pierre en fut posée par l'évêque Louis de Suze; le chapitre avait pris une part active à cette fondation. Les religieuses appelées à Viviers venaient du Puy[1].

Nous extrayons quelques notes complémentaires, sur le diocèse de Viviers, d'un tableau dressé en 1675 par l'intendant d'Aguesseau & publié dans les *Chroniques de Languedoc* (Montpellier, 20 décembre 1875).

Au Caylar, il y avait, avant la réforme, une église collégiale qui fut ruinée par les guerres de religion; au dix-septième siècle, il n'y restait plus qu'un doyen, que nommaient alternativement l'évêque & le comte de Brion.

A Aubenas, des clarisses de la branche des Urbanistes, couvent fort pauvre qui n'avait que six à sept cents livres de revenu.

Auprès de Privas, un prieuré de chanoines, nommé *Charaix;* dispersés par les guerres de religion, les religieux n'observaient plus la vie commune, à cause de la destruction des bâtiments. Revenu, deux mille livres.

Prieuré conventuel de religieuses bénédictines à la Villedieu, près Aubenas, dépendant de Cluny; transporté plus tard à Aubenas.

A Viviers, un couvent de dominicains.

[1] Voir à la Bibliothèque nationale, le manuscrit français, nouv. acq. 887, du commencement du dix-septième siècle, contenant une courte chronique du pays écrite de 1627 à 1640 par un chanoine de la cathédrale de Viviers.

Au Bourg-Saint-Andéol, des récollets, des barnabites, des ursulines, des visitandines.

A Villeneuve-de-Berg, des capucins.

A Aubenas, des jésuites, des cordeliers de l'étroite observance, des dominicains, des religieuses bénédictines & des clarisses.

A l'Argentière, des cordeliers observantins, des récollets, des religieuses de Notre-Dame.

A Joyeuse, des oratoriens.

A Pradelles, des jacobins réformés, des religieuses de Notre-Dame.

A Privas, des récollets.

A Viviers, un hôpital régi par le chapitre cathédral, dont l'un des chanoines s'appelait *le recteur de l'hôpital.* [A. M.]

Note 167

NOTE CLXVII

AJOUTÉE PAR LES NOUVEAUX ÉDITEURS.

Église d'Urgel[1].

Les rapports multipliés du diocèse & du comté d'Urgel avec le Languedoc & les autres provinces du midi de la France, pendant le moyen âge, sont souvent rappelés par l'*Histoire de Languedoc.* Il importe donc de consacrer une *Note* à l'Église d'Urgel.

Aucun travail de ce genre n'a été encore publié en France. Nous parlons, bien entendu, d'un travail d'ensemble; car, pour certaines époques, les indications abondent dans le *Marca Hispanica* & dans le cours de cette histoire. Bon nombre d'annales & de chroniques imprimées en Espagne nous fournissent aussi de précieux renseignements sur le même sujet. Néanmoins, on n'a rédigé jusqu'à présent, dans ce royaume, que deux listes d'évêques réputées complètes. La première se trouve à la suite d'un recueil d'ordonnances synodales, publié en 1747, par ordre de fray Sebastian de Victoria Emparan y Loyola, évêque d'Urgel. Conformément à l'usage espagnol, nous désignerons ce catalogue sous le nom de *Sinodales.* Dans les tomes IX, X, & XI de son *Viaje literario a las Iglesias de Espana,* Villanueva a abordé le même sujet, avec une grande supériorité d'informations & de critique. Ici, comme sur bien d'autres points, Villanueva a rectifié les erreurs & réparé les omissions que Marca, Baluze, & les historiens du Languedoc devaient forcément commettre par suite de l'inexactitude & de l'insuffisance des renseignements dont on disposait à leur époque.

Villanueva sera donc notre guide principal, pour la rédaction de cette *Note,* où se trouvent généralement résumées, sur les évêques d'Urgel, les recherches de ce savant, dont les ouvrages sont malheureusement trop peu consultés en France. Ceux qui veulent en savoir plus long que nous n'en pouvons dire ici, feront bien de recourir aux trois volumes précités. Notre intention se borne à fournir, sur chaque prélat, des renseignements suffisants, & à rectifier les erreurs ou à combler les lacunes des historiens plus haut nommés. Indépendamment du *Viaje literario,* il a paru en Espagne, depuis quarante ans, divers travaux recommandables, & dont il y a lieu d'ajouter le résultat au modeste contingent de nos recherches personnelles. Néanmoins, ces recherches nous obligeront plus d'une fois à nous séparer de nos prédécesseurs, sur divers problèmes d'histoire & de chronologie.

Comme Villanueva, nous avons exploré les archives épiscopales & capitulaires de La Seo d'Urgel, & compulsé le fonds Baluze à la Bibliothèque nationale. Nous avons de plus pris connaissance de toutes les pièces relatives à notre sujet qui se trouvent, soit aux Archives nationales, soit dans divers dépôts publics de France, d'Espagne & de la Vallée d'Andorre. On sait que, depuis 1278 jusqu'à la Révolution, l'Andorre a formé une seigneurie indivise, & tenue en paréage par les comtes de Foix ou leurs ayants droit, & par les évêques d'Urgel, qui maintenant jouissent à peu près des mêmes prérogatives. Nos recherches sur l'histoire

[1] Nous devons la *Note* CLXVII, sur l'Église d'Urgel, à l'obligeance de M. J.-F. Bladé.

& les institutions andorranes nous ont mis à même de recueillir, sur les évêques d'Urgel, certains renseignements inconnus à nos devanciers; mais, sauf une exception importante, nous ne dirons rien ici de ces prélats considérés comme coseigneurs des Vallées.

Nos explorations dans les archives de l'Andorre ont été, du reste, facilitées par deux ouvrages manuscrits conservés dans ce dépôt, & rédigés au siècle dernier. L'un de ces manuscrits a pour titre : *Manual Digest de las Valls de Andorra,* & pour auteur Don Anton Fiter y Rossell. L'autre n'est que l'abrégé du premier, il se nomme le *Politar Andorra,* & nous le devons à Don Pere Puigt, prêtre des Escaldas. Tous deux contiennent la série des évêques de La Seo, avec une notice sur chacun d'eux, & leurs actes y sont étudiés surtout au point de vue des Vallées d'Andorre. Cette portion des deux manuscrits laisse beaucoup à désirer, de même que la liste des *Sinodales.* Il y a des doubles emplois, des interversions, des anachronismes, des omissions, &c., contre lesquels on ne saurait trop être en garde. Tout n'est pourtant pas à rejeter, & les deux manuscrits andorrans contiennent des indications qu'il est impossible de trouver ailleurs.

On a proposé, sur le nom du pays d'Urgel, plus d'une étymologie qui ne mérite pas d'être discutée. Certains veulent trouver Urgel dans l'antique Vergi, dont saint Ctésiphon fut évêque; mais on a démontré que Vergi correspond au bourg de Berja, près d'Andral, dans les Apulajarras. La vérité est qu'Urgel est l'ancienne cité d'Orgia (Ὀργία), que Ptolémée place chez les Ilergètes, & qui était la capitale des *Cerretani Augustales.* Au neuvième siècle, on désignait la ville de La Seo d'Urgel sous le nom de *Vicus Urgelli,* & même *Vicus Sanctae Mariae,* à cause de l'église cathédrale qui fut alors restaurée. Il résulte du testament d'Ermengaud III, comte d'Urgel, que le nom de *Vicus* était encore employé en 1048 : *in sede beatissimae Mariae Orgellitanensis, qui ab incolis hujus loci appellatur Vicho.* Ce nom de *Vicus,* que garda l'antique Ausona, finit par se perdre dans le pays d'Urgel, dont les documents du dixième siècle désignent déjà la capitale sous le nom de *Sedes Urgelli,* en catalan *La Seü de Urgel,* en castillan *La Seo de Urgel.*

Le système généralement adopté sur l'origine des évêchés, permet de croire que celui d'Urgel existait déjà sous la domination romaine en Espagne; mais il n'en existe pas de preuves directes. Si cet évêché était déjà établi, il ne pouvait relever que de la métropole de Tarragone. Quand cette ville fut ruinée par les musulmans, au huitième siècle, les prélats de La Seo, ainsi que ceux des autres diocèses de la Marche d'Espagne, furent soumis à la suprématie des archevêques de Narbonne jusqu'en 1190, date du rétablissement de l'archevêché de Tarragone.

On a beaucoup discuté sur les origines de l'église d'Urgel, & plusieurs écrivains en attribuent la fondation à saint Ctésiphon, l'un des sept *varones apostolicos*, comme on dit en Espagne. Cette opinion n'est ni prouvée, ni même probable. Il en est de même de celle de Marcillo (*Crisis de Cataluna*) & d'Argaiz (*Anales*), qui présentent comme successeur de saint Ctésiphon le martyr Urbicius, dès la cinquante-deuxième année de notre ère. Ils auront certainement été trompés par la ressemblance de nom d'Orgellum & de Vergi, dont il vient d'être parlé. Un personnage du nom d'Urbicius fut bien martyrisé à Sarrateix, dans le diocèse d'Urgel; mais Villanueva[1] a prouvé que cet événement n'eut lieu qu'au septième siècle. Ce savant a publié[2], d'après les archives du monastère de Gerri, une liste d'évêques rédigée au douzième siècle, & comprenant une série de vingt-sept prélats, avec l'indication de la durée de leurs fonctions. Cette pièce laisse beaucoup à désirer. Elle commence à Egianus & finit à Petrus. Quoi qu'il en soit, voici la série des évêques d'Urgel, dressée d'après les titres & monuments authentiques.

I. Saint Just était évêque d'Urgel avant 527 & après 546. Il était frère de Justinianus, évêque de Valence, de Nebridius ou Nefridius, évêque d'Egara (maintenant Terrasa), & d'Elpidius, évêque d'un

[1] *Viaje lit.* VIII, p. 125 & suiv.

[2] *Viaje lit.* X, append. I.

siége inconnu. Il souscrivit, en 527, au second concile de Tolède, & assista à celui de Lérida, daté par les uns de 524 & par les autres de 546.

II. Simplicius assista au troisième concile de Tolède en 589, à celui de Saragosse en 592, & à celui de Barcelone en 599. Les *Sinodales* placent après lui Gabila & Leudericus; mais Villanueva prouve qu'il faut les effacer de la liste des évêques d'Urgel.

III. Ranarius, vivait en 633.

IV. Maurellus, & non *Marcellus*, comme on l'a écrit parfois, occupait le siége en 653 & 655, date des huitième & neuvième conciles de Tolède. Rien ne prouve que Maurellus ou ses prédécesseurs aient été présents aux cinquième, sixième & septième conciles tenus dans la même ville. Les *Sinodales* fixent, sans preuves, à 670 la mort de Maurellus. En ce cas, comme il n'est question de son successeur Leubericus qu'en 683, ce serait peut-être le moment d'intercaler Jacinthus, qui prit le parti du tyran Paul contre le roi Wamba, & fut fait prisonnier en défendant le château de Livia. Cela irait d'autant mieux, que Wamba régna de 672 à 680. Néanmoins, il n'y a pas de certitude que Jacinthus ait été évêque d'Urgel, comme l'indique Marca[1]. Jacinthus n'aurait-il pas eu son siége dans une autre ville de la Narbonnaise où commandait Paul? Julien de Tolède, qui seul a raconté l'expédition de Wamba, fait bien de Jacinthus un prélat, mais il ne dit pas de quel diocèse. La situation de Livia, dans l'évêché d'Urgel, ne prouve pas que le partisan de Paul fût évêque du pays.

V. Leubericus, ou *Leobericus*, était en fonctions en 683 & 693. Il n'assista point au onzième concile réuni à Tolède en 674, & ne souscrivit pas non plus au douzième. En 682, un prêtre nommé Florentinus le représenta au treizième. Leubericus envoya aussi un mandataire au quinzième, rassemblé en 688, mais il assista au seizième l'an 693.

Les *Sinodales* lui donnent pour successeurs : Urbicius (martyr), de 700 à 704; Marcellus, de 705 à 721; Justus, de 722 à 733; Leudericus, de 735 à 754; Stephanus, de 755 à 765; Dotila, de..... à 773. Villanueva fait observer avec raison que rien n'établit que ces six personnages aient occupé le siége d'Urgel, qui cependant ne dut être vacant que fort peu de temps, lors de l'occupation de l'Espagne par les Sarrasins. Nous savons, en effet, qu'en 736, les chrétiens de la région dans laquelle se trouvait englobé le pays d'Urgel obéissaient à un chef nommé Chintila, & nous trouvons Félix, évêque, dès 783. Tout porte donc à croire que les musulmans ne s'établirent pas, à proprement parler, dans cette région montagneuse, ou que du moins leur domination y fut de courte durée.

VI. Félix était déjà évêque d'Urgel en 783, & il le fut jusqu'en 799. Nous serons d'autant plus bref à propos de ce personnage, que la plupart des recueils biographiques lui consacrent des notices plus ou moins détaillées. Félix, qui comptait parmi ses disciples Elipand, évêque de Tolède, prétendait que Jésus-Christ n'est, selon la nature humaine, que le fils adoptif & nuncupatif de Dieu. Cette doctrine fut condamnée par les conciles de Narbonne & de Frioul en 791, par celui d'Aquilée en 792, par celui de Francfort en 794, & par celui d'Aix-la-Chapelle en 797. Félix, dont les erreurs furent réfutées par Alcuin, retirait constamment les abjurations qu'il avait d'abord faites. Il fut de nouveau condamné à Rome, par le concile convoqué, en 799, par le pape Léon III, & déposé, à cause de ses apostasies fréquentes, par une assemblée d'évêques & de seigneurs tenue la même année à Aix-la-Chapelle. Relégué à Lyon où il mourut, Félix écrivit à son Église une lettre repentante. Cependant le P. Madrisius, éditeur recommandable des œuvres de saint Paulin d'Aquilée, prétend que l'hérésiarque persévéra dans ses erreurs jusqu'à la fin.

Villanueva admet, comme simplement probable, l'existence d'un prélat nommé Radulfus, en 792 ou 796. En ce cas ce Radulfus aurait régi le diocèse pendant que les pouvoirs de Félix étaient suspendus.

VII. Leideradus. L'existence de cet évêque n'est pas absolument certaine. Il serait possible qu'après la déposition de

[1] *Marca Hisp.* c. 62.

Félix, ou même quand ce personnage était déjà suspect, le diocèse d'Urgel ait été réellement confié à un personnage du nom de Leideradus, dont il est question dans le cartulaire de San-Saturnino de Tabernoles qui date du douzième siècle. Villanueva se livre à une longue dissertation en faveur de Leideradus, & ses arguments nous paraissent admissibles.

VIII. Possidonius. Villanueva, & avant lui Baluze, placent après Leideradus les quatre prélats suivants : 1° Possidonius I, qui vivait en 815; 2° Sisebutus I, évêque de 819 à 823; 3° Possidonius II, qui était en exercice en 823; 4° Sisebutus II, qui aurait occupé le siége d'Urgel de 823 à 840. Voyons ce qu'il faut croire au sujet de ces quatre personnages.

Et d'abord cet entrelacement de deux Possidonius & de deux Sisebutus a quelque chose de si insolite, que l'on est déjà autorisé à se demander si ce n'est pas le résultat d'une confusion qui a engendré quatre personnages au lieu de deux. Sisebutus se trouve désigné, comme évêque d'Urgel, dans l'acte de consécration de la cathédrale de ce diocèse, que Baluze a publié[1] d'après une copie si défectueuse, que Villanueva s'est cru obligé de le rééditer plus correctement[2]. Les deux textes portent que la consécration dont il s'agit eut lieu le jour des kalendes de novembre, sixième année de l'empire de Louis le Débonnaire, ce qui correspondrait à 819 : *die kal. novembris, quod est omnium sanctorum festivitas, anno* VI *regnante serenissimo augusto Ludovico imperatore.* Il est question dans cette pièce d'un comte Suniefred, représentant de l'empereur à cette cérémonie, où fut aussi rétabli le diocèse d'Urgel, après l'expulsion des Sarrasins. Baluze a également imprimé[3] un autre diplôme dans lequel lesdits Sisebutus, évêque, & Suniefredus, comte, se trouvent nommés. Ce titre, où sont rappelées la destruction & la consécration de l'église d'Urgel, mentionnées dans le diplôme précédent, porte donation en faveur de ladite église de deux biens fonds, situés sur le territoire propre d'Urgel, & Suniefred est l'auteur de cette libéralité, datée du III des nones de janvier, vingt-sixième année de l'empire de Louis le Débonnaire : *die* III *non. januarii, anno vicesimo* VI *imperante domno nostro Hludovico imperatore.*

Les circonstances que nous venons de relever tendraient à prouver, à elles seules, que les deux actes sont de la même date, & probablement du même jour. Cela se produit assez souvent à cette époque, ainsi qu'on peut le voir notamment dans l'acte de consécration de l'église d'Elne[1]. Baluze comprend cela si bien, que se trouvant embarrassé par une date différente pour chaque pièce, il se décide, sans dire pourquoi, en faveur de la première, & ramène en marge la seconde à 819, malgré l'indication contraire du texte par lui publié. Villanueva[2] en a fait la remarque fort judicieuse. Baluze, dit-il, a eu tort de ramener à 819, cette date du III des nones de janvier de la vingt-sixième année du règne de Louis le Débonnaire, qui correspond bien à l'année 840 de notre ère. Le judicieux Bofarull[3] se range à l'avis de l'auteur du *Viaje literario.* Ce dernier a donc eu tort de ne pas suivre sa première & bonne inspiration, & de ne pas ramener à la vingt-sixième année de l'empire de Louis le Débonnaire l'acte de consécration de l'église d'Urgel.

Il importe, en outre, de remarquer qu'il n'est guère possible de faire de Suniefredus un comte bénéficiaire d'Urgel que vers 839 ou 840, ou trois ou quatre ans auparavant. Villanueva a publié[4], en effet, un acte de 815 dans lequel il est question d'un Possidonius, évêque d'Urgel, & d'un personnage nommé Fredelo, remplissant les fonctions de comte bénéficiaire de Cerdagne & d'Urgel, lequel fait une donation en faveur du monastère de San-Saturnino de Tabernoles. Baluze a imprimé[5] un diplôme de 823, qu'il suffit de lire attentive-

[1] *Marca Hisp.* append. 1.
[2] *Viaje lit.* IX, append. 17.
[3] *Marca Hisp.* append. 2.

[1] *Marca Hisp.* append. 65 & 66.
[2] *Viaje lit.* X, 59-61.
[3] *Los Condes de Barcelona*, I, 72, note 2.
[4] *Viaje lit.* X, append. 5.
[5] *Marca Hisp.* append. 4.

ment pour comprendre que le comte Matfred remplissait alors les mêmes fonctions. C'est un privilége en faveur du monastère de Santa-Grata, dans le diocèse d'Urgel, où il est dit que Possidonius était alors évêque. Suniefred est tout à fait inconnu, avant 840, dans les actes de cette partie de la Marche d'Espagne; & cependant, d'après la façon dont sont datés les deux actes de l'appendice du *Marca Hispanica,* le même comte aurait été en fonctions dans le pays d'Urgel, de 819 à 840 & au delà.

La date de la consécration de l'église d'Urgel doit donc être ramenée à 840, époque où il existait réellement un évêque nommé Sisebutus. La rectification que nous venons d'opérer a une grande importance; & il est utile que les futurs historiens de Catalogne en tiennent compte, sous peine de tomber dans la même confusion que leurs devanciers.

Possidonius était donc évêque en 815 & 823, ainsi qu'il appert des diplômes déjà signalés; & c'est uniquement parce que l'on croyait que la consécration précitée était de 819, que l'on a intercalé entre les deux premières dates un prélat du nom de Sisebutus I.

Baluze[1] prolonge jusqu'en 836 l'épiscopat du prétendu Possidonius II, lequel se confond, en réalité, avec le seul personnage de ce nom. Cette affirmation repose sur un diplôme daté de Lyon, le XII des kalendes de janvier vingt-deuxième année de l'empire de Louis le Débonnaire[2].

Il est inutile de résumer ce document où Possidonius se trouve nommé, & sur la date duquel il y a beaucoup à dire. Baluze lui-même fait remarquer, à bon droit[3], que le XII des kalendes de janvier & durant la vingt-deuxième année de son empire, Louis le Débonnaire avait quitté Lyon pour se rendre à Aix-la-Chapelle, où il passa l'hiver, & célébra les fêtes de Noël & de Pâques. Ce n'est pas tout. Les éditeurs du *Recueil des historiens des Gaules*[4] constatent, avec raison, que la formule d'invocation est insolite, & ne convient pas aux diplômes de Louis le Débonnaire. Voilà pourquoi le P. Pagi a proposé de substituer XII *kalend. junias, indictione* XIII. Il résulte d'ailleurs de la dédicace de l'église de Santa-Maria, San-Pedro, & San-Juan Bautista *in castro Lilieto,* que Sisebutus était évêque d'Urgel en 833 : XV *kalendas junias, anno vicesimo imperatoris nostri Hludovici augusti.* Ce dernier document a été publié par Villanueva[1].

IX. Sisebutus. Nous venons de voir qu'il était évêque dès 833. C'est lui qui consacra l'église d'Urgel en 840. Villanueva a publié[2] le testament de ce prélat daté du V des kalendes d'avril de l'année 839. Dans la notice consacrée à Sisebutus, Villanueva dit qu'on ignore la date de la mort de ce personnage, & affirme que le comte Suniefredus vécut jusqu'en 844.

Si notre argumentation ne prête point à la critique, il n'y aurait donc eu, sur le siége d'Urgel, qu'un Possidonius & un Sisebutus, & non pas un Sisebutus I, un Possidonius I, un Sisebutus II, & un Possidonius II.

X. Beatus était évêque en 850.

XI. Wisadus I, sur lequel les *Sinodales* contiennent bien des erreurs réfutées d'avance par Marca, & que rectifie également Villanueva. Cet érudit prouve que Wisadus occupait le siége en 860 & 872, après quoi, il existe une lacune dans la série des évêques d'Urgel jusqu'en 885.

XII. Ingobertus apparaît en 885. A cette époque, les infirmités de ce prélat l'empêchèrent de se rendre à Narbonne, pour y assister à l'intronisation de Théodard, successeur de Sigebodus à l'archevêché de Narbonne.

Dans le *Marca Hispanica,* Baluze, & après lui les auteurs de l'*Histoire de Languedoc,* racontent qu'un clerc nommé Selva profita de la maladie d'Ingobertus pour usurper les fonctions épiscopales. Le fond de ce récit est vrai, mais Villanueva a rectifié certaines erreurs de détail. Le prétendu Selva se nommait en réalité Sclua. Suniarius, dont il est question dans ce récit, & dont on fait un comte d'Urgel,

[1] *Marca Hisp.* c. 351-52.
[2] *Marca Hisp.* append. 11.
[3] *Marca Hisp.* c. 352.
[4] T. VI, 509, note 6.

[1] *Viaje lit.* X, append. 6.
[2] *Viaje lit.* X, append. 7.

était en réalité comte d'Empurias. Celui d'Urgel se nommait alors Borrell. Baluze[1] a relevé diverses invraisemblances qui lui font suspecter intégralement la narration. Les quatres sources où Baluze a puisé sont : 1° la vie de saint Théodard ; 2° une lettre du pape Étienne IV ; 3° les actes du concile de Fontavis, en Roussillon ; 4° une bulle du pape Romain à Servus-Dei, évêque de Gérone.

Les trois premiers documents sont certainement postérieurs au fait dont s'agit, & leurs textes ne sont pas à l'abri de la critique ; de sorte qu'il ne demeure, en réalité, que la bulle du pape Romain. Baluze dit que l'indiction en est fautive, & qu'en substituant *quarta* à *prima*, elle demeure ramenée à l'an 900 qu'il accepte comme la date véritable. Mais l'original de cette bulle est à Gérone, & on y lit parfaitement *prima* & non *quarta*. Le pape Romain n'atteignit pas même la *quarta* en 900. La première année de ses fonctions est, en effet, 897-898, & c'est à partir du 1er septembre de cette année-là que l'on commença à compter l'indiction 1, selon la coutume impériale. Il est donc impossible d'admettre le raisonnement de Baluze.

Dans la bulle en question, le pape parlant à l'évêque de Gérone, Servus-Dei, dit : *Expulso deinde (Gerundae) Hermomiro, deposito & excommunicato.* Il n'est donc pas permis de douter que l'intrusion d'Hermomire n'ait été réprimée. Tout porte à croire qu'il dut y avoir une bulle semblable pour traiter Sclua de la même façon. Le *Marca Hispanica*[2] contient une dédicace d'église, faite par Sclua, le 29 octobre 890. Villanueva donne[3] une autre pièce du 9 janvier de la même année, & dans laquelle l'évêque susnommé consacre l'église de San-Clemente, à Ardocale. En 893, il consacre encore l'église de Santa-Maria de Merles. Ce prélat dut mourir peu de temps après.

Le R. P. Masdeu[4], ne croit pas qu'il ait été tenu un concile à La Seo d'Urgel, en 892, & repousse, comme fausse, la bulle adressée à Servus-Dei. D'après ce savant jésuite, ces pièces auraient été fabriquées en France à une époque bien postérieure à celle des documents qu'il suspecte, & dans le but évident de justifier les droits de métropolitain exercés, en effet, jusqu'en 1090 par les archevêques de Narbonne sur les évêchés de Catalogne. Cette assertion ne saurait résister un instant aux preuves fournies par Villanueva en faveur de l'existence de Sclua, dont le nom s'écrit aussi Esclua & Exclua. Ce sont : 1° un inventaire de toutes les pièces existant encore au quinzième siècle dans les archives épiscopales de La Seo, & où il est dit : *Item, la purgacio feta per Sclua, anno Incarnationis Domini nostri Jesu Christi sub Era* D CCC LXXXXIII. Dans le nom de Sclua, Marca a pris le *c* pour un *e* ; 2° le testament d'un évêque nommé Sclua ou Scluva & publié dans le *Viaje literario*[1] ; 3° un document rédigé vers 948, & où sont mentionnés cinq évêques de la fin du neuvième siècle & du commencement du dixième, savoir : Goldericus, Sclua, Nantigisus, Radulfus & Visadus ; 4° la liste conservée aux archives conventuelles de Gerri, & portant : *Selva anno* I *& semis, & postea perdidit episcopatum.* Villanueva se demande si ce Selva est le même que Sclua.

XIII. GOLDERICUS, nommé aussi Goldenchus, peut-être par erreur de copiste. Villanueva n'est pas très-sûr de l'existence de ce prélat, nommé dans le document de 948, déjà signalé, & dans un catalogue de paroisses[2]. Peut-être même y a-t-il eu équivoque, & a-t-on écrit Goldericus pour Ingobertus.

XIV. NANTIGISUS, évêque avant 900, l'était encore en 914. *Nantigisus archipresbyter* souscrivit au concile de Port, tenu en 897. Il aurait donc été fait évêque plus tard. En 900, ce prélat dédie l'église du monastère de Matta, dans le territoire de Cardona, & le 14 juin 905 celle de San-Jaime de Frontina. La date de la mort de ce prélat n'est pas certaine, & plusieurs la croient antérieure à 912 ; mais il résulte

[1] *Marca Hisp.* c. 368 & suiv.
[2] Append. 52.
[3] *Viaje lit.* x, append. 11.
[4] *Histor. crit. de Espana*, t. xv, illustr. 20.

[1] T. x, append. 12.
[2] *Viaje lit.* x, append. 13.

d'un titre publié par Villanueva[1] que Nantigisus vivait encore en 914.

Les *Sinodales* placent après ce prélat un certain Engilberto dont rien ne prouve l'existence.

XV. Radulfus est compris par le R. P. Florez[2] parmi les évêques de Vich; mais Villanueva a réfuté cette erreur[3]. La notice consacrée à Radulfus par cet érudit, est notablement dépassée & surpassée par ce que Bofarull nous apprend sur le même personnage dans *Los Condes de Barcelona*, tome 1, p. 1-46. Voici le résumé des recherches de Villanueva & de Bofarull.

Radulfus était fils de Wifred, dit le Velu, comte de Barcelone, & de Winidilda ou Guinidilda. Le XII des kalendes de mai 888, Radulfus encore enfant fut offert par ses père & mère au monastère de Santa-Maria de Ripoll, pour y être élevé par l'abbé Daguin. Radulfus était très-probablement l'aîné des fils de Wifred; mais rien ne prouve qu'il ait été moine & abbé de Ripoll, bien que l'on ait affirmé le contraire. Radulfus prend, en effet, le titre de prêtre dans des actes d'achat de terres datés de 908, 911, 913, & dans quelques autres pièces. Villanueva ne doute pas que ce personnage ne soit le successeur de Nantigisus comme évêque d'Urgel, & déclare qu'il gouvernait ce diocèse dès 919 & 922; mais Bofarull, s'appuyant sur un document des archives de l'abbaye de Ripoll, prouve que, dès 916, Radulfus exerçait les fonctions épiscopales. Il résulte de divers titres que Radulfus était marié à une femme nommée Guillia, dont il eut un fils nommé Oliva, qui lui-même épousa la comtesse Elo. En 930, Radulfus consacra diverses églises & assista en 935 à la seconde consécration de celle de Ripoll. Il reçut, en 940, d'importantes libéralités de Miron & de sa femme Matildis; & nous le voyons encore, le 4 mai 943, acheter certaines terres situées à Buatella. Baluze[4] suppose que Radulfus vivait encore en 948, mais il dit, dans la colonne précédente, que Wisadus lui avait déjà succédé à cette époque. Il résulte d'un titre découvert & visé par Bofarull, que Radulfus était déjà mort le 6 septembre 945.

XVI. Wisadus II. On a contesté l'existence de ce prélat; mais elle est établie depuis avant 942 jusqu'en 978. Un document de 1024 distingue, en effet, le *Wisadus priscus* du *Wisadus modernus*. Ce dernier avait deux sœurs, Eló & Auria, qui vivaient en 975. Son pontificat dut commencer au plus tard en 942. Ce prélat est nommé pour la dernière fois dans un titre de 978.

XVII. Salla ou Sanla, que nous trouvons évêque avant 981, l'était encore en 1010. Son père se nommait Isnardo, sa mère Ranlo; & son frère Bernardo, vicomte de Conflent, fut père d'Ermengol, neveu & successeur de Salla à l'évêché d'Urgel. Salla était déjà archidiacre de ce diocèse le 6 novembre 960, & se trouvait momentanément à cette époque au monastère de San-Pedro de las Escalas. On ignore la date précise où Salla fut promu à l'épiscopat; mais Villanueva cite un texte[1], d'où il résulte que ce personnage n'était point encore en fonctions le 2 novembre 981. Baluze s'est donc trompé[2], en faisant Salla évêque dès 973. Cette erreur pouvait être d'autant plus facilement évitée, qu'à la colonne suivante Baluze affirme que Wisadus était évêque d'Urgel en 974. Villanueva cite un titre de 981 où Salla est mentionné pour la première fois comme évêque, c'est la dédicace de l'église de San-Llaurens, dans le comté de Berga. Le nécrologe de Solsona fixe au 3 septembre 1010 la mort de Salla.

Jusqu'ici, nous avons généralement donné, sous la forme latine, les noms des évêques d'Urgel; nous les donnerons dorénavant sous la forme castillane.

XVIII. Ermengol. Il était archidiacre de l'église d'Urgel en 1001, à la mort de son père Bernard, vicomte de Conflent, & frère de l'évêque Salla, comme nous l'avons déjà dit. Guisla ou Wisla, mère d'Ermengol, était fille de Seniofredo de

[1] *Viaje lit.* x, append. 15.
[2] *Espana sagrada*, t. XXVIII.
[3] *Viaje lit.* VI, 147 & 151.
[4] *Marca Hisp.* col. 392.

[1] *Viaje lit.* x, p. 114.
[2] *Marca Hisp.* col. 405.

Llusa, ainsi qu'il résulte d'un document rapporté par Villanueva[1]. Baluze s'est donc trompé en affirmant[2] que Guisla était la sœur d'Ermengol.

Les origines du pontificat de ce personnage sont fort obscures. On suppose généralement qu'Ermengol fut coadjuteur de son oncle Salla, avec succession future. Cela semblerait résulter d'un acte relatif au chapitre d'Urgel & dans lequel Ermengol dit : *Salla avunculus meus ad instituendam vitam canonicam in nunc meo episcopio dereliquit.* Villanueva a trouvé un texte décisif. C'est un acte dans lequel Ermengol I, dit le Cordouan, comte d'Urgel, fils du comte Borrell & de Ledgardis, comtesse de Barcelone, s'engage, dès qu'il en aura reçu avis, à faire reconnaître pour évêque d'Urgel Ermengol, neveu de Salla. Il donnera aide à ce dernier, s'il veut de son vivant ordonner Ermengol. En ce cas, le comte d'Urgel recevra, dans le délai de soixante jours à partir de l'ordination, cent pièces d'or ou une valeur égale, payables par son frère le comte Bernard, ou les autres parents & amis d'Ermengol. Dans le cas où l'ordination n'aurait point lieu avant la mort de Salla, les cent pièces d'or seront fournies par les parents & amis d'Ermengol. La pièce publiée par Villanueva[3] est antérieure à 1001, date de la mort du vicomte Bernard, frère d'Ermengol. Certains passages de ce document prouvent, en effet, que le vicomte vivait encore, & Ermengol y est qualifié de *clericus* & d'*archilevita*, dignité qu'il avait en 1001. Ainsi, plus de dix ans avant la mort de Salla, Ermengol était déjà désigné comme son successeur; mais on ne sait pas par qui il fut ordonné. Néanmoins le catalogue de Gerri donne à penser que ce fut par Salla. Ce catalogue donne, en effet, à Ermengol trente-cinq ans de pontificat, & le fait mourir le 3 novembre 1035. Ermengol aurait donc été ordonné du vivant de son oncle.

XIX. ERIBALLO, nommé dans divers textes Heriballus, Eribaldus, Erimbaldus, & même Ariballus, avait pour père Ramon, vicomte de Cardona; sa mère se nommait Eguncia; ses frères s'appelaient Beremundo, Fulcon & Ramon. Il fit avec eux, en 1015, une donation en faveur de l'église de San-Vicente. Le vicomte Beremundo étant mort en 1029, pendant qu'Eriballo était déjà archidiacre, la vicomté de Cardona passa au neveu de ce dernier, nommé Ramon Folch, fils de Folch, frère puîné d'Eriballo. Il est prouvé par des pièces authentiques, citées par Villanueva, que le pontificat d'Eriballo, commencé en 1036, finit en 1041. Baluze a donc commis une erreur[1] en fixant à 1042 la date du décès de ce personnage.

XX. GUILLERMO GUIFREDO. Il résulte d'un document de 1046, cité par Villanueva, que ce personnage était fils de Guifredo, comte de Cerdagne, & de sa femme Guilla ou Guisla, appelée aussi Ermengarde. Ce devait être la troisième épouse du comte, car nous le trouvons auparavant marié à Dulcia, & ensuite à Isabel. Les frères de Guillermo Guifredo furent Ramon Guifredo, comte de Cerdagne après son père, Guifredo, archevêque de Narbonne, Berenguer Guifredo, évêque de Gérone, Bernardo Guifredo, comte de Berga, & Ardoino. Les Bénédictins[2] nous apprennent comment Guifredo obtint l'archevêché de Narbonne, & les moyens employés par lui n'avaient malheureusement rien de contraire aux habitudes du temps. Baluze[3] suppose qu'Eriballo était mort en 1042, & dit que son successeur fut élu la même année. Cette erreur a été réfutée par Villanueva, qui prouve, par un document irrécusable, qu'Eriballo mourut le 19 décembre 1041; mais il n'existe aucune preuve que ce prélat ait été remplacé dans les douze jours nécessaires pour compléter l'année. La chose est même tout à fait invraisemblable. Mais Guillermo était évêque en 1042, ainsi qu'il résulte de l'acte de consécration de l'église de San-Estevan de Guils. Ce prélat vivait encore en 1075.

XXI. BERNARDO GUILLEM, successeur

[1] *Viaje lit.* x, append. 24.
[2] *Marca Hisp.* col. 409.
[3] *Viaje lit.* x, append. 25.

[1] *Marca Hisp.* col. 441.
[2] Tome III de cette édition, p. 249.
[3] *Marca Hisp.* col. 441.

immédiat du précédent, occupa le siége de 1076 ou 1077 à 1092.

XXII. Fulco était de la famille des vicomtes de Cardona & cousin de l'évêque Eriballo, étant second fils de son frère Fulco & de Guisla. Il y a des preuves de son épiscopat de 1092 à 1095.

XXIII. Guillermo Arnaldo de Montferrer. La liste des *Sinodales* fait durer son pontificat de 1076 à 1082. Nous savons qu'à la première de ces deux dates Bernardo Guillem était évêque. Guillermo Arnaldo était encore archidiacre d'Urgel en 1087, époque où il fit son testament & légua divers alleux à cette église. Son avénement à l'épiscopat eut probablement lieu vers 1092, dans des circonstances que nous ignorons. On peut supposer que l'élection fut contestée par Fulco, vicomte de Cardona. Ce dernier prenait, en effet, le titre d'évêque d'Urgel, & il vivait loin de La Seo, où Guillermo résida & mourut en 1095.

XXIV. San Odon ou Oton, communément désigné dans la Catalogne sous le nom de *San Ot*. Il était fils d'Artal, comte de Palhas, & de sa femme Lucia ou Luciana. Il gouverna l'église d'Urgel de 1095 à 1122.

XXV. Pedro-Berenguer, évêque de 1123 à 1141.

XXVI. Bernardo Sanz ou Sancho exerça les fonctions épiscopales de 1142 à 1162.

XXVII. Bernardo-Roger occupa le siége d'Urgel de 1163 à 1166.

XXVIII. Arnaldo de Perexens, Perexels ou Perexene était un des archidiacres de l'église d'Urgel, avant de la régir comme prélat, de 1167 à 1195.

XXIX. Bernardo de Castello, évêque de 1195 à 1198.

XXX. Bernardo de Vilamur, évêque de 1199 à 1203.

XXXI. Pedro de Puigvert, évêque de 1204 à 1230.

XXXII. Ponce de Vilamur, de la famille vicomtale de ce nom, était cousin de Berenguer de Eril, évêque de Lérida, & de Bernardo de Vilamur, évêque d'Urgel déjà nommé. A l'âge de quatre ou cinq ans, Ponce fut fait chanoine par Bernardo, & il n'en avait guère plus de trente-quatre, quand il fut élu évêque en 1230. Cette élection lui fut vivement disputée par le sacristain de l'église d'Urgel. On trouvera, dans un des volumes suivants[1], le détail des poursuites exercées par ce prélat contre les hérétiques albigeois, ainsi que la narration détaillée des querelles soutenues par lui contre le comte de Foix. Villanueva fournit à ce sujet plusieurs pièces nouvelles & fort intéressantes. Cet évêque mourut en 1257.

XXXIII. Abril, archiprêtre de Salamanque, & chapelain du pape Alexandre IV, gouverna le diocèse de 1257 à 1269.

XXXIV. Pedro de Urg, archidiacre de Prats, fut élu évêque d'Urgel le 3 novembre 1269. Le 25 mars 1270, ce prélat se trouvant au monastère de Bellpuig de las Avellanas, confirma, en faveur de cet établissement, les donations faites en 1248 par Ponce de Vilamur. Pedro assista aux conciles provinciaux de 1272 & 1279, où l'on résolut de faire des démarches auprès du pape pour obtenir la canonisation de saint Raimond de Penafort. Le 30 septembre 1278, il intervint entre Pedro & Roger-Bernard, comte de Foix, une sentence arbitrale réglant les droits indivis que ces deux personnages avaient sur les vallées d'Andorre, de Cabaho, de San-Juan, sans préjudice de ce qui fut ordonné pour quantité d'autres lieux. Voici le résumé de la portion de la sentence relative à l'Andorre.

Une année sur deux, l'évêque percevra, dans les Vallées, un tribut ou quête de 4,000 sols melgoriens. L'année suivante, le comte de Foix lèvera ladite quête à discrétion. La haute, moyenne & basse justice de l'Andorre seront administrées en commun par les viguiers des deux seigneurs. Si l'un de ces viguiers est absent, l'autre agira seul. Le comte aura les trois quarts du produit de la justice, & l'évêque un quart.

Pedro de Urg célébra deux synodes, l'un le 19 octobre 1276, & l'autre le 21 mars 1286. Le 15 mars 1291, il assista au concile

[1] Voir tome VI de cette édition, l. XXV, cc. XVI, XXXIII, &c. — Cet évêque est nommé Pons par les Bénédictins.

provincial de Tarragone, convoqué par l'archevêque Rodrigo Tello.

Ce prélat eut avec le comte de Foix de longs débats.

XXXV. Guillermo de Moncada, religieux dominicain, succéda au précédent en 1293, & mourut à Guissona en 1308. A son décès, le siége vaqua deux ans.

XXXVI. Raimundo Treyballa, moine bénédictin, fut à la tête du diocèse de 1309 à 1326.

XXXVII. Arnaldo de Lordato, évêque de 1326 à 1341.

XXXVIII. Pedro de Narbona, élu en 1341, vivait encore en 1350.

XXXIX. Nicolao Capoci, né à Pérouse, en Italie, fut fait évêque en 1350.

XL. Hugo Desbach (*de Bacho*), moine bénédictin & abbé de Ripoll, succéda au précédent en 1351, & fut évêque jusqu'en 1361.

XLI. Guillermo Arnaldo de Patau régit le diocèse de 1361 à 1364.

XLII. Pedro de Luna, issu d'une illustre famille aragonaise, devint évêque d'Urgel en 1365. Après la mort de l'antipape Clément VII, Pedro fut choisi pour lui succéder par la faction avignonaise des cardinaux, & prit le nom de Benoît XIII. Ce choix eut lieu le 28 septembre 1394. Nous n'avons pas à consigner ici les actes de cet antipape, sur lequel il existe un grand nombre de notices. Il mourut à Peniscola, le 17 novembre 1424, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

XLIII. Berenguer de Eril, d'une noble famille de Catalogne, succéda à Pedro de Luna en 1371, & fut fait cardinal par le pape Urbain VI en 1388. Il mourut en 1391.

XLIV. Galceran de Villanova était archidiacre de Besalu, dans le diocèse de Gérone, avant de succéder à Berenguer de Eril sur le siége d'Urgel, en 1388. Ce fut un des chefs qui résistèrent le plus vigoureusement aux entreprises du comte d'Urgel, qui voulait s'emparer du comté de Palhas. Galceran termina la cathédrale de La Seo, & mourut en 1415.

XLV. Francisco de Tovia était, en 1396, archidiacre de Cerdagne, chanoine de Lérida en 1404, & chanoine de Gérone en 1405. Il succéda, en 1416, à Galceran de Villanova.

Villanueva fait mourir Francisco le 14 avril 1436, & déclare que la date de l'élection de son successeur est inconnue. Le *Manual Digest* & le *Politar Andorra* donnent pour successeur à Francisco, Miguel Epila, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, dont il avait pris l'habit dans un couvent de Saragosse. Peut-être ce personnage a-t-il réellement gouverné le diocèse d'Urgel entre Francisco de Tovia & Arnaldo Roger de Palhas; mais il n'en existe pas de preuves certaines. Si certains auteurs admettent Epila parmi les évêques de La Seo, ce ne peut être que sur l'affirmation de Diago[1], qui, d'après un nécrologe du couvent de Saragosse, fait mourir ledit Miguel Epila, évêque d'Urgel, à la cour du roi d'Aragon, le 14 décembre 1457. Epila n'est pas compris dans le catalogue des *Sinodales*, & il est certain qu'Arnaldo Roger de Palhas occupait le siége de La Seo en 1457.

XLVI. Arnaldo-Roger de Palhas était fils de Hugo, comte de Palhas. En 1420, Arnaldo était archidiacre d'Ampurias, dans le diocèse de Gérone, quand il fut pourvu par le pape Martin V de deux canonicats, l'un à la cathédrale de Lérida & l'autre à celle de Valence. Le chanoine n'avait alors que douze ans. On ignore à quelle époque exacte il devint évêque d'Urgel, mais c'était chose faite en 1443. Il accorda divers priviléges au chapitre de La Seo le 12 mars 1450, & devint, dit-on, patriarche d'Alexandrie. Il mourut le 16 août 1461.

XLVII. Jaime de Cardona avait été tour à tour abbé de Solsona, évêque de Vich & de Gérone. Rien ne prouve qu'il eût encore obtenu la dignité de cardinal, quand il prit possession du siége d'Urgel en 1462; mais il avait certainement la pourpre le 21 mars 1464. Jaime mourut en 1466, & l'évêché demeura vacant jusqu'en 1472.

XLVIII. Pedro de Cardona était le fils du dernier comte de Cardona, & le frère du premier duc du même nom. Sur

[1] *Hist. Prov. Arag.* fol. 44.

les instances du roi d'Aragon, le pape Sixte IV nomma Pedro évêque d'Urgel, en 1472. Pedro fut transféré à l'archevêché de Tarragone en 1515.

XLIX. Juan Despes, né à Huesca, avait été fait évêque de Gérone en 1506, & s'était démis deux ans après. Il prit possession du siége d'Urgel le 16 juin 1515, & mourut dans la ville de Pons le 24 octobre 1530. Après son décès, le siége vaqua plus d'un an & demi.

L. Pedro Jordan de Urries, abbé de Montarago, près de Huesca, devint évêque en 1533, & mourut l'année suivante.

LI. Francisco de Urries était évêque de Patti, en Sicile, avant d'être mis, en 1534, à la tête du diocèse d'Urgel, dont il réforma le bréviaire. Il fut transféré à un autre siége, mourut à Huesca le 26 octobre 1551, & fut enseveli à Ayerve, en Aragon.

LII. Miguel Despuig occupait le siége d'Elne avant d'être pourvu de celui d'Urgel, en 1553. Il fut transféré à Lérida en 1556.

LIII. Juan Perez Garcia de Olivan, abbé du monastère de Montearago ou Alaon, devint évêque en 1556, & mourut en 1560.

LIV. Pedro de Castellet, issu d'une noble famille, était chanoine & sacristain de Tarragone, avant de devenir évêque d'Urgel en 1561. Il mourut en 1571.

LV. Juan Dimas Loris. Il fut promu au siége d'Urgel en 1572, & devint évêque de Barcelone en 1576.

LVI. Miguel Geronimo Morell, né à Valence, succéda au précédent en 1578, & mourut à Balaguer en 1579.

LVII. Hugo Ambrosio de Moncada, de la maison d'Aytona, religieux de l'ordre des chartreux, fut pourvu de l'évêché d'Urgel, dont il prit possession le 9 juillet 1580. Il mourut au village del Pla de San-Tirso, le 8 octobre 1586.

LVIII. Andres Capella, & non Capilla, d'abord jésuite & ensuite chartreux, prit possession de l'évêché d'Urgel le 12 avril 1588. Il fonda, à La Seo, un collége de jésuites, placé sous l'invocation de saint André, son patron, & un séminaire. Il établit aussi un collége de chartreux dans le royaume de Valence. Capella mourut à Sanahuja, le 22 septembre 1609.

LIX. Bernardo de Salva, religieux franciscain, prit possession de son évêché le 7 juillet 1610. Il mourut, le 24 février 1620, dans une maison de son ordre située dans un faubourg de Barcelone, & appelée le couvent de Jésus.

LX. Luis Diaz Aux de Armendariz, appartenant à la famille navarraise des marquis de Cadreyta & religieux cistercien, était abbé du monastère de La Oliva quand il fut fait évêque d'Urgel. Sa prise de possession est du 22 octobre 1622. Il mourut à La Seo, le 3 janvier 1627.

LXI. Antonio Perez, général de l'ordre de Saint-Benoît, succéda au précédent en 1627. Il réunit un synode cette année-là, & en convoqua un autre à Balaguer en 1628. Par ses ordres furent imprimées les ordonnances synodales des quatre prélats qui précèdent. Le 18 février 1633, cet évêque fut transféré au siége de Lérida, ensuite à celui de Tarragone, & enfin à celui d'Avila.

LXII. Pablo Duran, né de pauvres parents de la Casa Esparraguera, en Catalogne, se distingua dans les lettres, & devint auditeur de rote. Il prit possession de l'évêché d'Urgel le 7 mai 1634, & mourut le 16 février 1644. A son décès, le siége vaqua neuf ans.

LXIII. Juan Manuel de Espinosa entra dans l'ordre de Saint-Benoît & devint abbé de Montserrat. Il fut fait évêque d'Urgel en 1652, & fut transféré au siége de Tarragone en février 1664. Espinosa fut général de son ordre.

LXIV. Melchior Palau, originaire de Mataro, fut successivement archidiacre majeur de Vich, inquisiteur de Barcelone, archidiacre de la même église, & évêque d'Urgel. Il prit possession de son siége le 9 septembre 1664, & mourut le 9 avril 1670.

LXV. Pedro de Copons, né à Vilafranca, en Catalogne, prit possession le 5 mai 1670, & mourut à Balaguer, le 16 mars 1681.

LXVI. Juan Bautista Desbach, originaire de l'île de Majorque & chanoine de l'île de Palma, prit possession de l'évê-

ché d'Urgel le 13 juin 1682, & mourut à la villa de Areny, le 16 août 1688.

LXVII. Olaguer de Monserrat, fils d'un avocat de Barcelone, fit de brillantes études, fut pourvu de bonne heure de la cure del Vilar, dans le diocèse de Vich. Il devint ensuite archidiacre majeur & vicaire général de Tarragone pendant douze ans, juge des brefs & chancelier de Catalogne. Olaguer accepta, presque malgré lui, les fonctions d'évêque d'Urgel, & prit possession le 8 juillet 1689. Ce prélat, vénéré de ses diocésains, convoqua un synode à Guissona, & y mourut le 19 octobre 1694, en odeur de sainteté.

LXVIII. Julian Cano, originaire de Valdemoro, dans le diocèse de Tolède, était entré dans l'ordre des carmes chaussés, où il obtint plusieurs dignités, en attendant d'être fait évêque d'Urgel en 1694. Quand les armées françaises entrèrent en Catalogne pour soutenir Philippe V, Cano se réfugia à la cour de Madrid, laissant à La Seo un vicaire général nommé Fontllonga. Ce prélat fut transféré à l'évêché d'Avila le 17 janvier 1714.

LXIX. Simeon de Guinda y Apeztegui, né à Esparza, village de Navarre, devint tour à tour chanoine de Roncevaux, abbé de San Isidoro de Léon, & évêque d'Urgel en 1714. Un des premiers actes de son pontificat fut de changer le rituel du diocèse. Il soutint de nombreux procès contre son clergé, convoqua un synode à La Seo en 1716, & mourut, le 27 août 1737, à San Julia, village de la vallée d'Andorre, où il se trouvait en visite pastorale.

LXX. Jorge Curado y Torreblanca, natif de Lucena, en Andalousie, était fils du marquis de ce nom. Il étudia à Salamanque & à Cuença, devint professeur à l'université de Grenade, inquisiteur de la même ville & enfin évêque d'Urgel en 1738. La santé chancelante de ce prélat le força d'abandonner la direction de son diocèse au chanoine Miguel Pujol & à Antonio Fortunio, vicaires généraux. Il se retira à Lucena, dans sa famille, & mourut le 5 juillet 1749. Torreblanca s'était démis de ses fonctions épiscopales.

LXXI. Sebastian de Victoria Emparan y Loyola, natif de Biscaye & religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, avait rempli diverses fonctions monastiques, & notamment celles de prieur de l'Escurial, avant d'être fait évêque en 1747. Il mourut à Guissona, le 2 octobre 1756.

LXXII. Francisco Josep Catalan de Ocon, fut d'abord chanoine de la collégiale del Sacramento, à Grenade, & ensuite vicaire général de Curado, évêque d'Urgel. Il retourna à Madrid après la mort de ce prélat, & fut chargé par Ferdinand VI de classer les titres relatifs aux propriétés royales. Il prit possession du siége d'Urgel le 6 mai 1757, par l'intermédiaire d'un délégué, & mourut le 8 septembre 1762.

LXXIII. Francisco Fernandez de Jativa, curé de Saint-Just, à Madrid, prit possession du diocèse d'Urgel le 6 mai 1763.

LXXIV. Joaquin de Santiyan y Valdivieso prit possession du siége épiscopal le 7 janvier 1772, & devint plus tard évêque de Tarragone.

LXXV. Juan Garcia Montenegro, curé de Santa Cruz, à Madrid, prit possession le 27 novembre 1780.

LXXVI. José de Boltas, né à Oran, était religieux de l'observance régulière de Saint-François. Il prit possession le 31 mai 1785.

LXXVII. Francisco Antonio de la Duena y Cisneros, natif de Villanueva de la Fuente, devint *doctoral* à Salamanque, & ensuite évêque d'Urgel. Sa prise de possession eut lieu le 28 novembre 1797.

[J.-F. B.]

[Addition a la *Note* LXVIII.] Addition à la *Note* 68

Église de Lectoure.

Nous devons à M. J.-F. Bladé les rectifications suivantes la liste plus haut publiée des évêques de Lectoure; elles sont d'autant plus importantes qu'elles s'appuient sur des documents absolument inédits.

Nos recherches aux archives municipales de Lectoure nous ont mis à même de compléter & de corriger la *Note* LXVIII

sur l'église de Lectoure, insérée dans ce volume, pp. 366-370.

Géraud de Grassio. Le *Gallia Christiana* & M. Mabille s'accordent à prolonger jusqu'en 1307 l'épiscopat de Raimond II, bien qu'il n'existe, au delà de 1304, aucune mention de ce prélat, auquel ils font succéder Guillaume III de Bordes. Ce dernier, disent-ils, est mentionné dans une bulle de 1306 ou 1307, donnée par le pape Clément V en faveur de l'église de Toulouse. Nous avons vainement recherché cette bulle. Si on la retrouve jamais, il importera d'en bien examiner la date. En attendant, il résulte d'un inventaire des archives de Lectoure, dressé en 1591, & actuellement conservé à la mairie de cette ville, que le siége épiscopal était occupé, le 10 juin 1309, par Géraud de Grassio. L'inventaire signale, en effet, à cette date, une sentence arbitrale rendue par ledit Géraud de Grassio & Arnaud-Garsie de Gouth, frère du pape Clément V, & vicomte de Lomagne & d'Auvillars. Cette sentence, dont le texte est perdu, mit fin à de vives querelles entre le chapitre de Lectoure & le syndic de cette ville relativement aux droits funéraires. Arnaud-Garsie était vicomte de Lomagne depuis le 14 décembre 1305, époque où Philippe le Bel le gratifia de ce fief, qui passa aux comtes d'Armagnac par le mariage de Régine, fille du vicomte susnommé, avec le comte Jean I. L'article de l'inventaire se trouve donc confirmé, en ce qui touche Arnaud-Garsie, par ce que nous savons sur l'époque de son avénement à la vicomté de Lomagne. L'inventaire précité a d'ailleurs été rédigé d'une façon fort exacte, ainsi qu'il résulte des titres encore existants & mentionnés dans ce travail. Cela donne, pour les autres, une présomption à peu près équivalente à la certitude. Nous pouvons donc compter Géraud de Grassio parmi les évêques de Lectoure & le classer entre Raimond II & Guillaume III de Bordes.

Raimond. Ce personnage est désigné comme évêque de Lectoure, dans un acte d'hommage qui se trouve aux archives de cette ville, & qui porte la date du 10 novembre 1343. Raimond doit donc être placé, dans la série des prélats, entre Roger d'Armagnac, évêque dès 1330, & Arnaud III Guillaume de la Barthe, qui occupait le siége de Lectoure le 14 mai 1354.

Raimond III de Cambanilha. L'avénement de ce prélat est fixé par erreur à 1395; les archives municipales de Lectoure contiennent la preuve qu'il était évêque dès 1388.

Martin Guitteria n'aurait été évêque de Lectoure qu'en 1428; les archives de cette ville attestent que Martin exerçait déjà les fonctions épiscopales en 1427.

Hugues. Pierre V d'Abzac, évêque de Lectoure, aurait été créé archevêque de Narbonne en 1494. Il résulte d'une reconnaissance de fiefs du 1er février 1493, conservée aux archives municipales de Lectoure, que le siége épiscopal de cette ville était occupé par Hugo ou Hugues, dont il n'est question dans aucune liste d'évêques. Ce prélat, sur lequel nous ne savons pas autre chose, doit donc être placé entre Pierre V d'Abzac & Louis I Pot, puisqu'il n'y a pas à compter le cardinal Antoine, dont il n'est question que dans dom Martène. [J.-F. B.]

TABLE GÉNÉRALE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

A

A., évêque de Rodez, p. 874.
A., abbé de Villemagne, p. 578.
ABADIE (B. d'), prieur de Saint-Genis-des-Fontaines, p. 535.
ABBON, archiprêtre, puis évêque de Carcassonne, pp. 56, 329, 737.
ABBON, évêque de Maguelonne, p. 313.
S. ABBON, abbé de Fleuri, p. 44.
ABBON, maire, p. 539.
ABONDANCE-DIEU ou SALENQUES, abbaye, pp. 598, 622, 637, 644.
ABRAHAM, abbé de Cruas, p. 574.
ABRIL ou AVRIL, archiprêtre de Salamanque, évêque d'Urgel, pp. 476, 908.
ABSIE, abbaye, p. 304.
Abstinents (congrégation des), p. 605.
ACATMEIRUS ou XATMAR, abbé de Sorède, p. 562.
ACFRED I, abbé de Vabre, p. 567.
ACFRED II, abbé de Vabre, p. 567.
ACFRED, comte de Razès, & de Carcassonne, suivant dom Vaissete, pp. 456, 721.
ACHIDIUS, évêque de Die, p. 571.
ACILICINE. *Voir* GARSINDE.
ADALARD, évêque du Puy, p. 400.
ADALARD I, abbé de Vioux, pp. 384, 664.
ADALARD II, abbé de Vioux, pp. 43, 664.
ADALARD, vicomte de Flandre, fondateur d'Aubrac, p. 888.
ADALARIC, abbé de la Grasse, p. 478.
ADALBERT, évêque de Carcassonne, p. 329.
ADALBERT ou ALBERT, abbé de Castres, p. 433.
ADALBERT, marquis de Lucques & de Toscane, p. 15.
ADALBERT DROGON DE PONTPEIRENC, abbé de Caunes, p. 469.
ADALELME, évêque d'Eause, p. 245.
ADALGÉRIUS, évêque d'Autun, p. 246.
ADALGÉRIUS, abbé de Conques, p. 472.
ADALGISE, abbé de Paunat, fondateur du monastère de Vabre, p. 567.
ADALMUS, prétendu évêque de Nimes, p. 97.
ADALTRUDE, vicomtesse, en Cerdagne, p. 475.
ADAM DE HEURTELOU, évêque de Mende, p. 396.
ADAULFE, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
ADAZIUS, ADASIUS, abbé de Lézat, pp. 127, 489, 709.
ADBERT, p. 592.
ADDALA, abbé de Sorède, p. 561.
ADDOLENUS, ADOLÈNE, évêque d'Albi, pp. 13, 47, 384.
ADÉLAÏDE, abbesse de la Font, p. 837.
ADÉLAÏDE, abbesse de Netloc, p. 715.
ADÉLAÏDE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.

ADÉLAÏDE I CORONATE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ADÉLAÏDE II, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ADÉLAÏDE ou ALIX D'ANJOU, surnommée Blanche, seconde femme de Guillaume I, duc de Provence, p. 61.
ADÉLAÏDE, femme de Guillaume le Gros, comte de Bésalu & de Fenouillèdes, p. 144.
ADELAÏDE, femme de Roger I, comte de Carcassonne, pp. 113, 465, 848.
ADÉLAÏDE DE CARCASSONNE ou *Sancie*, femme de Guillaume-Raimond, comte de Cerdagne, pp. 113, 144.
ADÉLAÏDE, comtesse de Comminges, p. 113.
ADÉLAÏDE, femme de Guillaume-Bertrand II, comte de Forcalquier, p. 61.
ADÉLAÏDE D'ANJOU, femme d'Étienne, comte de Gévaudan, pp. 30, 139, 400.
ADÉLAÏDE, ADÉLAYS, femme d'Ermengaud, comte de Rouergue, pp. 30, 38.
ADÉLAÏDE, femme de Raimond-Trencavel, vicomte de Béziers, pp. 102, 105, 465, 617.
ADÉLAÏDE, de la famille des Trencavels, femme de Sicard, vicomte de Lautrec, p. 105.
ADÉLAÏDE, fille de Borrel & d'Arsinde, femme de Matfred, vicomte de Narbonne, pp. 52, 557, 581, 595, 688.
ADÉLAÏDE, femme d'Armand III, vicomte de Polignac, p. 50.
ADÉLAÏDE, femme d'Ebles, vicomte de Ventadour, p. 184.
ADÉLAÏDE, de la famille des comtes de Substantion, p. 178.
ADÉLAÏDE, fille de Raimond V, comte de Toulouse, p. 105.
ADÉLAÏDE, de la famille des seigneurs de Montpellier, p. 184.
ADÉLAÏDE, femme de Bérenger de Montseret, p. 564.
ADELBERT, évêque d'Agde, p. 306.
ADELBERT, évêque de Nimes, p. 826. *Voir* ALDEBERT.
ADÈLE, femme de Bérenger II, vicomte de Millau, p. 131.
ADÈLE, femme de Bernard III, comte de Substantion, p. 178.
ADÈLE, femme de Pierre du Puy, pp. 178, 180.
ADÈLE, femme de Pierre-Raimond du Puy, p. 236.
ADELGAIRE, évêque d'Albi, p. 385. *Voir* ALDEGAIRE.
ADELME, coadjuteur de Frotaire I, évêque de Nimes, p. 276.
ADELMUS, abbé de Castres, p. 433.
ADELPHIUS, abbé de Manlieu, p. 492.
ADÉMAR ou HACMAR I, évêque de Rodez, p. 873.
ADÉMAR II, évêque de Rodez, p. 873.
ADÉMAR III, évêque de Rodez, p. 873.
ADÉMAR IV, évêque de Rodez, pp. 568, 874, 876.
ADÉMAR, abbé de Bonneval, p. 473.
ADÉMAR I, abbé de Boulbonne, pp. 613, 849.
ADÉMAR II, abbé de Boulbonne, p. 613.
ADÉMAR, abbé de Joncels, p. 487.
ADÉMAR, abbé de Saint-Salvi, p. 582.
ADÉMAR, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
ADÉMAR I, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
ADÉMAR II, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
ADÉMAR, abbé de Vabre, p. 568.
ADÉMAR, abbé de Valmagne, p. 618.
ADÉMAR, abbé de Villelongue, p. 632.
ADÉMAR-GUILLAUME, prévôt de Sainte-Cécile d'Albi, p. 657.
ADÉMAR, mari de Rotille, p. 478.
ADÉMARE, abbesse des Olieux, p. 687.
ADENULFE D'AGUANIE, prévôt de Saint-Omer, p. 253.
ADHÉMAR, évêque d'Agde, p. 306.
ADHÉMAR ou AIMAR, évêque de Clermont, p. 493.
ADHÉMAR DU CHATEL, évêque de Comminges, p. 374.
ADHÉMAR ou AYMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, pp. 89, 147, 402, 571.
ADHÉMAR, abbé d'Aniane, p. 449.
ADHÉMAR, abbé de Castres, p. 434.
ADHÉMAR D'AURE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
ADHÉMAR, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
ADHÉMAR, premier abbé de Salvanès, p. 602.
ADHEMAR DE POITIERS, comte de Valentinois, p. 404.
ADHÉMAR GAUZBERT, p. 385.
ADO, vicomte de Lodève, p. 539.
ADOLÈNE, évêque d'Albi. *Voir* ADDOLENUS.
ADOLFUS, abbé de Saint-Genis, p. 535.
ADREBALDUS, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
ADRIEN GOUFFIER DE BOISSY, évêque d'Albi, p. 389.
AFANNUS, évêque de Cavaillon, p. 629.
AGADEZ, p. 713.
AGAMBERT, évêque, p. 24.
AGATULUS ou ACUTULUS, évêque d'Elne, p. 340.
AGAUNE, p. 322; *corrigez* GANGES (latin *Aganticum*) (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
N. D'AGAY DE MION, abbé de Sorèze, p. 514.
AGDE (histoire du pouvoir temporel des évêques d'), p. 713.
— (église d'), p. 304.
— (chapitre cathédral d'), p. 714.
— (vicomté d'), p. 713.
— (vicomtes d'), p. 102.
— (petits couvents, séminaire & hôpital d'), p. 715.
— (les capucins sont introduits dans le diocèse d'), p. 310.
— (prêtres de l'Oratoire, dirigent le séminaire d'), p. 311.
— (religieuses de Notre-Dame, sont appelées de Béziers dans le diocèse d'), p. 310.
— (concile d') en 506, pp. 244, 286, 311, 351, 366, 379, 776.

AGDE (Bermond d'), p. 473.
AGELARD ou ANGELARD, évêque de Nîmes, p. 93.
AGELMAR, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
Agen (salin d'), p. 607.
— (consuls d'), p. 608.
— (Saint-Caprais d'), prieuré, p. 441.
AGENULFE, évêque de Gévaudan, p. 392.
AGILA, abbé de la Grasse, p. 478.
AGILBERT ou GILBERT, évêque de Béziers, pp. 246, 262.
AGIO ou AGIUS, archevêque de Narbonne, pp. 23, 51, 103, 246.
AGIO ou AIGO, abbé de Vabre, p. 567; *peut-être le même que le précédent.*
AGIULPHE, archevêque de Bourges, p. 245.
AGIUS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
AGNÈS DE MONTAUT, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
AGNÈS DE MONTPEZAT, abbesse d'Alais, p. 720.
AGNÈS DE MONTBRUN, abbesse des Olieux, p. 687.
AGNÈS DE LAUTREC, abbesse de Vielmur, p. 600.
AGNÈS, comtesse de Foix, p. 851.
AGNÈS, comtesse de Rouergue, p. 641.
AGNÈS, comtesse de Roussillon, pp. 479, 561, 779.
AGNÈS DE MORTAING, seconde femme de Guillaume IV, comte de Toulouse, p. 31.
AGNÈS, femme de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, p. 184.
AGNÈS, fille naturelle d'Alphonse Jourdain, p. 31.
AGNÈS BARON, p. 562.
AGNÈS SOREL, p. 834.
AGNUS ou ANNON, vicomte de Polignac, p. 49.
AGOBARD, archevêque de Lyon, pp. 448, 864.
AGOBARD, abbé d'Arles, p. 453.
AGOMESINDUS, abbé d'Arles, p. 453.
AGON (Pons d'), p. 540.
S. AGRÈVE, évêque du Velai, p. 400.
AGRICOLE, évêque de Gévaudan, p. 391.
AGRIPPANUS, évêque du Velai. *Voir* S. AGRÈVE.
AGRIPPIN, évêque de Lodève, p. 286.
AGUILAR (marquis d'), p. 347.
AIGBRAND, p. 456.
S. AIGNAN, évêque d'Orléans; dont on a fait saint Chinian, p. 528.
Aiguebelle (abbé d'), p. 649.
Aigues-mortes, pp. 447, 506, 508 (*Gard*), *arr. de Nîmes.*
— (canonicats d'), à Alais, p. 718.
Aiguesvives (S. Sépulcre d'), abbaye, pp. 329, 759 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
Aiguille (pic de l'), dans le Velai, p. 401.
AIGUILLON, abbé de Lézat, p. 490; *c'est plutôt* Aiguille (latin *Aculeus*).
Aillières, paroisse, p. 214 (*Ariége*), *arr. de Foix.*
AIMAR, abbé de Belleperche, p. 627.
AIMERADUS, oncle d'Agio, p. 567.
AIMERI, archevêque de Narbonne, pp. 24, 29, 247, 418, 501.
AIMERI DE SAINT-SÉVERIN, évêque d'Agde, p. 310.
AIMERI NADAL, évêque de Castres, p. 434.
AIMERI DE ROQUEMAURE, évêque de Montauban, p. 426.
AIMERI, abbé d'Arles, p. 453.
AIMERI I, abbé de Calers, p. 621.
AIMERI II DE BRASSOLES, abbé de Calers, p. 621.
AIMERI, abbé de Candeil, p. 624.
AIMERI, abbé de Grandselve, p. 608.
AIMERI, abbé de Lézat, pp. 489, 772.
AIMERI DE MONTAIGU, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
AIMERI DE PEYRAT, abbé de Moissac, p. 628.
AIMERI, abbé de Montolieu, p. 457.
AIMERI, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
AIMERI I, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
AIMERI II, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
AIMERI I, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, pp. 449, 803.
AIMERI II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
AIMERI, abbé de Vajal, p. 615.
AIMERI, seigneur de Montréal, p. 612.
AIMERY DE CASTRES, abbé de Sauve-Majeure, p. 483.
AIMOIN, religieux de Saint-Germain des Prés, p. 299.
AIMON NICOLAÏ, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
AIMON, administrateur perpétuel de Saint-Pons & de Carcassonne, p. 420.
AIMON, évêque de Viviers, pp. 414, 868.
AIMON I, abbé de Feuillans, p. 636.
AIMON II, abbé de Feuillans, p. 636.
AIMON III, abbé de Feuillans, p. 636.
AIMON, abbé de Manlieu, p. 493.
AINARD ou AIMARD, évêque du Puy, p. 403.
AINARD, abbé de Clairac, p. 589.
AINARD, abbé de Villelongue, p. 632.
AIRADUS, abbé de Conques, p. 472.
AIRARD, archevêque d'Auch, p. 379.
AIRARD, abbé de Manlieu, p. 493.
Aix-la-Chapelle (concile d'), en 817, p. 835.
ALACIP ou MASSIP, abbé du Mas-Garnier, pp. 588, 607.
S. ALAIN DE LAVAUR (discussion sur), p. 796.
ALAIN DE COÈTIVY, cardinal-archevêque d'Avignon, évêque d'Uzès, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 281, 302, 868.
ALAIN, évêque de Saint-Brieuc, clerc du roi dans le Languedoc, p. 766.
ALAIN, sire d'Albret, p. 879.
Alairac (Saint-Germain d'), église, p. 740 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (archiprêtré d'), p. 741.

ALAIS, p. 446 (*Gard*).
— (évêché d'), sa fondation, pp. 285, 718.
— (église d'), p. 446.
— (chapitre cathédral d'), p. 718.
— (SAINT-JEAN-BAPTISTE, collégiale d'), pp. 446, 506.
— (petits couvents de la ville d'), p. 718.
— (maladrerie d'), p. 721.
— (vicomtes d'), p. 870.
ALAMANDE, de la famille des seigneurs d'Uzès, p. 228.
ALAN, château, pp. 375, 376, 377 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens*.
ALAON, monastère du diocèse d'Urgel, p. 23.
— (fausses chartes d'), p. 23.
ALARIC, évêque d'Agde, p. 4.
ALARIC, évêque de Béziers, p. 262.
ALARIC, vidame de Narbonne, p. 51.
ALAYRAC (SAINT-MARTIN d'), prieuré près d'Agen, p. 370.
Alba Helviorum, p. 411.
ALBE ou ALPS, village, p. 411.
ALBÈRE (celle de l'), en Roussillon, p. 793.
ALBERON, mont situé dans le voisinage de Cavaillon, p. 77.
ALBÉRIC TAILLEFER, fils de Raimond V, comte de Toulouse, p. 31.
— comte de Saint-Gilles, p. 224.
ALBÉRIC, vicomte de Narbonne, hérite du comté de Bourgogne, p. 51.
ALBERISSE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ALBERT. *Voir* ADALBERT, évêque de Carcassonne, p. 329.
ALBERT, évêque de Nimes. *Voir* ALDEBERT.
ALBERT DE NOBLES, abbé de Calers, p. 622.
ALBERT, abbé de Feuillans, p. 637.
ALBERT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
ALBERT I, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ALBERT II, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ALBERT III AUREILHE, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ALBERT, abbé de Vabre. *Voir* BENOIT.
ALBERT (Thomas d'), bailli de Vivarais, p. 416.
ALBI, p. 581.
— (évêché, puis archevêché d'), pp. 652 & suiv.
— (église d'), p. 383.
— (chronologie des évêques d'), pp. 383 & suiv.; époque de l'épiscopat de quelques-uns d'entre eux, p. 47.
— (évêques d'), histoire de leur pouvoir temporel, pp. 653 & suiv.; analyse de l'accord de 1264, p. 655.
— (évêque d'), p. 857.
— (églises paroissiales d'), p. 659.
— (SAINTE-CÉCILE, cathédrale d'), pp. 383, 385, 664; histoire de sa construction, p. 660.
— (SAINTE-MARTIANE d'), son histoire, pp. 382, 659.
ALBI (palais épiscopal d'), époque de sa construction, p. 660.
— (pont d'); date de sa construction, p. 276.
— (chapitre de Sainte-Cécile d'); son histoire, pp. 657 & suiv.; sa sécularisation, p. 658; sa composition au dix-huitième siècle, p. 659.
— (ANNONCIADES d'); leur histoire, pp. 387, 666.
— (AUGUSTINES d'); histoire de leur couvent, p. 666.
— (CARMES d'); histoire de leur couvent, pp. 386, 666.
— (sœurs de la CONCEPTION d'); histoire de leur couvent, pp. 387, 669.
— (religieuses COLETTES d'), p. 669.
— (DOMINICAINS d'); histoire de leur couvent, p. 665.
— (frères MINEURS d'); histoire de leur couvent, pp. 386, 665.
— (JÉSUITES d'); leur installation, p. 669.
— (religieux de l'OBSERVANCE DE SAINT-FRANÇOIS d'), p. 388.
— (VISITANDINES), pp. 390, 669.
— (prieuré de FARGUE à); son histoire, pp. 667, 668; inventaire de ses reliques, pp. 668, 669.
— (SAINT-AFFRIQUE d'), prieuré, p. 383.
— (confrérie instituée à) contre les hérétiques, p. 386.
— (confrérie de SAINT-LOUIS à), p. 656.
— (hôpital de SAINT-ANTOINE à), p. 664.
— (hôpital d'), pp. 383, 390.
— (maladrerie d'), p. 664.
— (séminaire d'), érigé en 1684, p. 383.
— (collége d'); son histoire, pp. 383, 669.
— (concile d'), en 1072; sa composition, p. 657.
— (coutumes & libertés d'), pp. 654 & suiv.
— (boucherie d'), p. 654.
— (leudes du vicomte à), p. 654.
ALBIGEOIS, pp. 354, 380.
ALBIN, évêque d'Uzès, p. 298.
ALBON (concile d'), en 517, p. 412.
ALBOIN, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
ALBRET (Bertitgat d'), partisan, p. 897.
ALCUIN, p. 902.
ALDANE, femme de Roger II, comte en partie de Comminges, p. 113.
ALDÉARDE ou ADÉLAÏDE, femme de Guillaume-Bertrand I, comte de Provence, p. 61.
ALDEBERT I DE PEYRE, évêque de Mende, p. 392.
ALDEBERT II DE PEYRE, évêque de Mende, p. 392.
ALDEBERT III DE TOURNEL, évêque de Mende, pp. 392, 639.
ALDEBERT ou ALBERT IV DE LORDET, évêque de Mende, p. 394.
ALDEBERT V DE PEYRE, évêque de Mende, p. 394.
ALDEBERT VI DE PEYRE DE MARCHASTEL, évêque de Mende, p. 395.

ALDEBERT, ADALBERT ou ALBERT DE POSQUIÈRES, coadjuteur de Guillaume, évêque de Nîmes, puis son successeur, pp. 227, 228, 277, 288, 300, 448, 540, 629, 718, 835.
ALDEBERT DE PEYRE, évêque de Viviers, pp. 415, 603.
ALDEBERT, abbé de Psalmodi, p. 507.
ALDEBERT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
ALDEBERTE D'ARAMON, abbesse de la Font, p. 837.
ALDEGARIUS ou ALDEGAIRE, évêque d'Albi, pp. 48, 576, 577. *Voir* ADELGAIRE.
ALDRIC, archevêque de Sens, pp. 245, 262.
ALDRIC, abbé de Boulbonne, p. 621.
ALET, ville; est entourée de murs, p. 422 (*Aude*), *arr. de Limoux*.
— abbaye; sa fondation par Béra, p. 422.
— église, p. 422.
— évêché, pp. 420, 721.
— chapitre cathédral, p. 721.
— lacunes existant dans la liste des abbés, p. 422.
— (NOTRE-DAME ou SAINT-PIERRE d'), église du monastère de ce nom, p. 422; sa destruction par les religionnaires, p. 422.
ALETIUS, évêque de Lectoure, p. 366.
ALEXANDRE DE JOUANNE DE SAUMÉRY, évêque de Rieux, p. 443.
ALEXANDRE DE BARDIS, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
ALEXANDRE FARNÈSE, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
ALEXANDRE LE FILLEUL DE LA CHAPELLE, évêque de Vabre, p. 569.
ALEXANDRE FARNÈSE, évêque de Viviers, p. 417.
ALEXANDRE DE CARET, abbé de Bonnecombe & de Conques, pp. 474, 642.
ALEXANDRE DE BORDES, abbé de Bonnefont, p. 634.
ALEXANDRE DE CASTELNAU DE CLERMONT, abbé de Candeil, p. 626.
ALEXANDRE ROUSSET, abbé de Cruas, p. 575.
ALEXANDRE DE FRÉGOSE, abbé de Fontfroide, p. 620.
ALEXANDRE I, abbé de Grandselve & de Candeil, pp. 606, 624.
ALEXANDRE II FARNÈSE, abbé de Grandselve; ses autres titres, p. 610.
ALEXANDRE ZERBINATIS, vicaire général de Narbonne, p. 258.
ALEXIS, évêque de Plaisance, p. 322.
ALEXIS PRATI DE FONTAINE, abbé de Nizors, p. 643.
ALEXIS, vicaire perpétuel du prieuré de Saint-Amant, p. 467.
ALFEGAR (SAINT-MARTIN d'), monastère à Saragosse, p. 562.
ALFIER (Hugues d'), sénéchal de Toulouse, p. 31.
ALGEMONDE, femme d'Étienne, vicomte de Gévaudan, p. 413.
ALIARD, p. 448.
ALIBERT (Pierre), viguier de Caunes, p. 470.
ALIGNE (Bernard d'), p. 584.
ALIMBURGE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ALINARDUS, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
ALIPHIA, abbesse de Sainte-Sigolène, p. 663.
ALIX, de la maison de Toulouse, femme de Roger, vicomte de Béziers, p. 31. *Voir* ADELAÏDE.
ALIXENDE, abbesse de la Font, p. 837.
ALLIDULFE, commissaire du roi, p. 275.
ALMERADE, évêque d'Elne, p. 22.
ALMERADE, p. 104.
ALMODIS DE LA MARCHE, seconde femme de Pons, comte de Toulouse, pp. 30, 61, 165.
— comtesse de Rouergue, pp. 300, 567.
ALMODIS, femme de Raimond-Pierre, comte de Melgueil, pp. 31, 145, 178.
ALONZO MELENDEZ, abbé désigné de Saint-Genis, p. 537.
ALOYS, dit *le Cardinal d'Aragon*, abbé commendataire du Canigou, p. 594.
ALOYSIUS D'EST, cardinal de Ferrare, archevêque d'Auch, abbé de Boulbonne, p. 615.
ALPHONSE, archevêque de Lyon, p. 284.
ALPHONSE I D'ELBÈNE, évêque d'Albi, prévôt de Saint-Salvi, pp. 390, 584, 671.
ALPHONSE II D'ELBÈNE, évêque d'Albi, prévôt de Saint-Salvi, pp. 390, 396, 584, 667.
ALPHONSE D'EXÉA, évêque d'Elne, p. 783.
ALPHONSE VERCELLI, évêque de Lodève, p. 295.
ALPHONSE, évêque, p. 24.
ALPHONSE DE LANSAC, abbé de Bonnefont, p. 634.
ALPHONSE, abbé de Castres, p. 433.
ALPHONSE, abbé de Feuillans, p. 636.
ALPHONSE, abbé de Montolieu, pp. 247, 456.
ALPHONSE DE SIMIANE DE LA COSTE, abbé de Saint-Chinian, p. 534.
ALPHONSE I DE HARANDA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536; élu de nouveau en 1621, p. 537.
ALPHONSE II GOMEZ, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
ALPHONSE DE CRUYLLAS, abbé de Vallbona, p. 790.
ALPHONSE, roi d'Aragon, p. 480.
ALPHONSE, roi de Castille & de Léon, p. 219.
ALPHONSE, roi de Castille, p. 609.
ALPHONSE I, duc de Ferrare, p. 257.
ALPHONSE I JOURDAIN, comte de Toulouse & marquis de Provence, pp. 31, 61, 75, 190, 195, 217, 249, 353, 605, 664, 676, 691, 724, 807.
ALPHONSE II, comte de Poitiers & de Toulouse, pp. 31, 380, 486, 588, 609, 613, 627, 656, 671, 707, 807, 813, 857, 895.
ALPHONSE, fils d'Alphonse Jourdain, pp. 31, 226.
ALQUIER, abbé de Belleperche, p. 627.
ALTEJUS ou ALTEJAN (Émerade ou Émerie d'), construit le monastère de Saint-Orens, pp. 353, 600.

ALTRUDE, femme d'Eudes, comte de Razès, p. 113.
ALZIARD, abbé de Castres, p. 434.
ALZIARD DE SÉVERAC, prieur de Saint-Amans de Rodez, p. 881.
ALZONNE (Notre-Dame d'), p. 332.
S. AMAND, évêque de Maëstricht; on attribue une partie de ses actes à saint Alain ou Élan de Lavaur, pp. 796, 797.
AMANIEU, cardinal d'Albret, nommé évêque de Comminges, évêque de Pamiers, évêque de Bazas, abbé de Lézat & du Mas-d'Azil, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 376, 431, 491, 495, 868.
AMANIEU ou AMÉDÉE DE FOIX, évêque de Mâcon, de Carcassonne & de Bazas, abbé commendataire de Villemagne, abbé de Boulbonne, pp. 580, 615.
AMANIEU, sire d'Albret, p. 608.
AMANIEU D'ALBRET, sire de Lesparre, p. 610.
S. AMANS, évêque de Rodez, p. 873.
S. AMARAND, patron de Vioux, pp. 656, 663.
S. AMARAND, évêque d'Albi, abbé de Moissac, pp. 384, 656.
AMAT, AMÉ, évêque d'Oloron, pp. 189, 341, 419; archevêque de Bordeaux, p. 191.
AMAT DU NOZET, abbé de Nizors, p. 643.
AMAURI, évêque de Lectoure, p. 369.
AMAURI DE SENERGUE, abbé de Montolieu, p. 461.
AMAURI, roi de Jérusalem, p. 234.
AMAURI, vicomte de Narbonne, pp. 647, 681, 879.
AMAURI DE NARBONNE, baron de Talairan, régent du comté de Rodez, p. 882.
AMAURY, vicomte de Narbonne, p. 503.
AMBERT (SAINT-MARTIN d'), prieur, p. 409.
AMBIALET, vicomté, p. 105.
AMBLARD, évêque d'Albi, p. 384.
AMBLARD, évêque de Cahors, p. 106.
AMBLARD, abbé de Bonnecombe, p. 641.
AMBLARD DE ROLLANDS, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
AMBOISE (Catherine d'), p. 579.
AMBOISE (Charles d'), gouverneur de Champagne & de Bourgogne, p. 388.
AMBOISE (Georges-Pierre d'), p. 256.
AMBRES, branche de la famille des vicomtes de Lautrec, p. 268.
AMBROISE, évêque d'Albi, p. 383.
AMBROISE DE CAMBRAI, évêque d'Alet, p. 423.
AMBROISE LE VENEUR, abbé de Caunes, p. 469.
AMÉ, archevêque de Bordeaux. *Voir* AMAT.
AMÉ, évêque d'Oloron. *Voir* AMAT.
AMÉDÉE I, abbé de Valmagne, p. 617.
AMÉDÉE II, abbé de Valmagne, p. 617.
AMÉDÉE III, abbé de Valmagne, p. 618.
AMÉDÉE BARONAT, chanoine de Lyon, p. 499.
AMEIL. *Voir* AMÉLIUS.
AMEIL ou HAMELIN DE LAUTREC, évêque de Conserans. *Voir* AMÉLIUS.
AMEIL HUGUES, abbé de Castres, p. 434.
AMÉLIE I ou JEANNE AMÉLIE, abbesse de Rieunette, p. 647.
AMÉLIE II, abbesse de Rieunette, p. 647.
AMÉLIE, fondatrice du Mas-Garnier, p. 586.
AMÉLIUS, évêque d'Agde, p. 306.
AMÉLIUS ou AMEIL I, évêque d'Albi, p. 384.
AMEIL II, évêque d'Albi, pp. 384, 600, 653.
AMÉLIUS DE LAUTREC, évêque de Castres, abbé de Saint-Sernin, pp. 434, 526.
AMÉLIUS DE LAUTREC, évêque de Comminges & de Conserans, pp. 376, 381.
AMÉLIUS RAIMOND DU PUY, évêque de Toulouse, abbé de Foix, prieur de Frézelas, pp. 99, 102, 218, 353, 429, 605, 849.
AMÉLIUS I, évêque d'Uzès, p. 864.
AMÉLIUS II, évêque d'Uzès, ancien Amélius I, pp. 21, 299, 864, 865.
AMÉLIUS III, évêque d'Uzès, ancien Amélius II, pp. 247, 299.
AMÉLIUS, abbé de Cuxa, p. 477.
AMÉLIUS, abbé de Lézat, p. 489.
AMÉLIUS, AMIEL, abbé de Saint-Théodard, pp. 425, 807.
AMÉLIUS SIMPLICIUS, comte ou marquis en partie de Comminges, p. 113.
AMÉLIUS, p. 456.
AMELS VASSAL, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
AMELS ATON, prieur de Saint-Germier de Muret, p. 710.
AMELS-PIERRE, prieur de Saint-Germier de Muret, p. 710.
AMELS *de Brucia*, prieur du couvent des Carmes de Narbonne, p. 760.
AMI (Géraud d'), p. 228.
AMIAN, abbé d'Aniane, p. 449.
AMICA, femme de Roger II, comte de Foix, p. 113.
AMICUS, abbé de Cruas, p. 574.
AMIEL, abbé de Montauban. *Voir* AMÉLIUS.
AMIGUES, abbé (*corrig.* prieur) de Rieux, p. 634.
AMITARD, abbé de Cuxa, p. 475.
AMPLAN, église du pays de Foix, p. 110; *Amplaing* (*Ariége*), *arr. de Foix*.
AMPLEPUIS (Guérin d'), sénéchal de Beaucaire, p. 415.
AMPOULHIAC, pp. 613, 615 (*Haute-Garonne*), *commune de Cintegabelle*.
AN....., abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
ANA ou ANO, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
ANATOLIUS, évêque de Lodève, p. 286.
ANASTASE, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
ANASTASIUS, abbé de Conques, p. 472.
ANCELIN DE RAVEL, prieur de Bonnefoy, p. 650.
ANDELOT, p. 410.
S. ANDÉOL, apôtre du Vivarais, p. 412.
ANDOCHE (Didon d'), p. 473.
ANDORRE (le pays d'), p. 900.
— (paréage de la vallée d'), en 1278, p. 908.
ANDRÉ, évêque d'Avignon, p. 278.
ANDRÉ, évêque de Conserans, p. 381.

ANDRÉ DE FRÉDOL, évêque de Maguelonne & d'Uzès, pp. 180, 301, 318, 630.
ANDRÉ, abbé du Canigou, p. 464.
ANDRÉ, abbé de Gaillac, p. 598.
ANDRÉ FRÉDOL, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
ANDRÉ CORRÉA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
ANDRÉ DES ORTS, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
ANDRÉ, abbé de Vabre, p. 567.
ANDRÉ, prévôt de l'église de Nimes, p. 278.
ANDRÉ VIGUIER, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
ANDRÉ ÉTIENNE, chanoine, p. 271.
ANDRÉ DE BOURGOGNE, dit Guigues X, p. 228.
ANDRES CAPELLA, évêque d'Urgel, p. 910.
ANDUZE (abbaye d'), p. 836.
— (maladrerie d'), pp. 720, 721.
ANDUZE (Almerade d'), p. 540.
— (Bernard d'), p. 630.
— (Bernard d'), p. 414.
— (Frédol d'), p. 146.
ANDUZE DE ROQUEFEUIL (Raimond d'), p. 184.
ANEMIUS, évêque d'Albi, p. 383.
ANET DE MONTMORIN, abbé de Manlieu, p. 493.
ANJEL JUALLARD, abbé du Canigou, pp. 464, 595.
ANGÉLIQUE, abbesse de Fabas, p. 644.
ANGELVIN, évêque d'Albi, pp. 384, 582.
ANGERS (SAINT-AUBIN d'), abbaye, pp. 363, 401, 577, 588.
— (SAINT-NICOLAS d'), abbaye, pp. 257, 389.
ANGLARD I, évêque de Nimes, p. 275.
ANGLARD II, évêque de Nimes, p. 275.
ANGLIC ou ANGLICUS GRIMOARD, cardinal-évêque d'Albano, légat en France, pp. 658, 820, 821, 823, 830.
ANGOSTERN, lieu où on construisit un monastère de l'ordre de Cîteaux, p. 300.
ANGUSSAC, abbé de Joncels, p. 486.
ANIAN, abbé, pp. 464, 465, 528.
ANIANE (abbaye d'), pp. 21, 215, 259, 264, 363, 445, 447, 451, 483, 629, 663, 836, 866, 867.
Anicium, p. 397; *nom latin du Puy.*
ANILIUS, prêtre, p. 244.
ANNE DE LÉVIS, archevêque de Bourges, p. 437.
ANNE DE MURVIEL, évêque de Montauban, abbé de Saint-Jacques de Béziers, pp. 427, 586.
ANNE-FRANÇOIS-VICTOR LE TONNELIER DE BRETEUIL, évêque de Montauban, p. 428.
ANNE I DE SAINT-ÉTIENNE, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
ANNE II DE NOÉ, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
ANNE D'ARPAJON, abbesse d'Arpajon, puis des Olieux, p. 687.
ANNE DE MONTDRAGON, abbesse de Bagnols, p. 869.
ANNE I DE BENQUE, abbesse de Fabas, p. 644.
ANNE II DE NOÉ, abbesse de Fabas, p. 644.
ANNE POLINIER, abbesse de Gorjan, p. 802.
ANNE-MARIE-JOSEPH DE LORRAINE D'HARCOURT, abbé commendataire de la Grasse, p. 484.
ANNE DE ROQUELAURE, abbesse des Olieux, p. 687.
ANNE DE BIZE DE SAINT-ÉLIX, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
ANNE-TRISTAN DE LA BEAUME LA SUZE, abbé de Quarante, évêque de Tarbes & de Saint-Omer, archevêque d'Auch, p. 565.
ANNE DE LORDAT, abbesse de Rieunette, p. 648.
ANNE BRIGIER DE MALBESC, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ANNE MOLETTE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ANNE DUFAUR DE SAINT-JORY, abbesse de Vielmur, p. 601.
ANNE DE RODOREL, prieure de Gaillac, p. 671.
ANNE GASCA, prieure de la Salvetat, p. 767.
ANNE, duchesse de Bretagne, reine de France, p. 294.
ANNE, duc de Joyeuse, p. 424.
ANNE DE LÉVIS, duc de Ventadour, p. 410.
ANNE, femme d'Étienne, comte de Gévaudan, p. 139.
ANNE DE BUEIL, femme de Georges-Pierre d'Amboise, p. 256.
ANNIBAL DE RUCCELLAI, évêque de Carcassonne, pp. 338, 748, 752.
ANSALDE, fille de Guillaume le Jeune, comte d'Auvergne, femme d'Hercule III, vicomte de Polignac, p. 92.
ANSEDUNA, lieu, p. 247.
ANSELME ou ANCELIN, abbé de Candeil, p. 625.
ANSELME RIBERA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
ANSELME, abbé de Saint-Salvi, p. 582.
ANSEMOND, évêque de Lodève, p. 286.
ANSQUILINUS, abbé de Moissac, p. 693.
ANTELME I, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
ANTELME II, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
ANTELME FOURNIER, prieur de Bonnefoy, p. 651.
ANTELME DE TURCY, prieur de Bonnefoy, pp. 649, 652; *ces deux prieurs ne font qu'un seul & même personnage.* Voir *à l'article* BOURG (du).
ANTHIME-DENIS COHON, évêque de Nimes, abbé de Saint-Gilles, p. 522.
ANTIC TARDIU, abbé de Vallbona, p. 790.
ANTIGNAC, p. 164 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
ANTIME, évêque d'Albi, p. 383.
ANTIOCHE (Raimond d'), frère de Guillaume X, comte de Poitiers, p. 208.
S. ANTOINE, abbé; sur la possession de ses reliques, p. 488.
— (translation des reliques de) à Lézat, p. 635.
S. ANTOINE DE PADOUE, professe à Montpellier, p. 823.
ANTOINE DU BEC CRESPIN, archevêque de Narbonne, pp. 255, 504.

ANTOINE SANGUIN, cardinal de Meudon, archevêque de Toulouse, p. 361.
ANTOINE-PASCAL-HYACINTHE SERMET, évêque constitutionnel de Toulouse, p. 365.
ANTOINE DE VESC, évêque d'Agde, de Castres & de Valence, abbé de Saint-Aphrodise, abbé de Caunes, pp. 310, 435, 469, 499, 601.
ANTOINE DUPRAT, cardinal, chancelier de France, évêque d'Albi, abbé de Candeil, pp. 389, 626.
ANTOINE I DE SAINT-ÉTIENNE, évêque d'Alet, p. 423.
ANTOINE II GOBERT, évêque d'Alet, p. 423.
ANTOINE III DE DAX, évêque d'Alet, p. 424.
ANTOINE, évêque d'Angoulême, p. 573.
ANTOINE DU BOIS ou DE FIENNES, évêque de Béziers, pp. 270, 499.
ANTOINE DE LASTIC, évêque de Comminges, abbé de Saint-Guillem, pp. 378, 545.
ANTOINE-EUSTACHE D'OSMONT, évêque de Comminges, p. 378.
ANTOINE D'ASPET, évêque de Conserans, p. 380.
ANTOINE I DE CARDONA, évêque d'Elne, pp. 345, 785.
ANTOINE GALLARD, évêque d'Elne, pp. 347, 788.
ANTOINE D'ESPONCHEZ, évêque d'Elne, pp. 348, 789.
ANTOINE-JÉROME BOIVIN DE VAUROUY, évêque de Perpignan, p. 348.
ANTOINE (le cardinal), prétendu évêque de Lectoure, p. 912.
ANTOINE, abbé de Fontfroide, puis évêque de Lombez, p. 619.
ANTOINE DE LOVIER, évêque de Maguelonne, pp. 180, 321, 508.
ANTOINE DE SUBIET, évêque de Montpellier, pp. 180, 325.
ANTOINE DE LA PANOUSE, évêque de Mende, p. 395.
ANTOINE DENIS COHON, évêque de Nimes, p. 284.
ANTOINE I DE CHABANNES, évêque du Puy, abbé de Cruas, pp. 409, 575.
ANTOINE DE LOUBENS DE VERDALE, évêque de Rieux, p. 441.
ANTOINE-FRANÇOIS DE BERTIER, évêque de Rieux, abbé de Lézat & de la Capelle, pp. 443, 492, 646.
ANTOINE-MARIE SALVIATI, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
ANTOINE BALUE, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
ANTOINE-PIERRE DE NARBONNE, évêque de Vabre, abbé de Fontfroide & de Grandselve, pp. 569, 610, 620, 785.
ANTOINE I DE NARBONNE, abbé d'Aniane, p. 451.
ANTOINE II DE NARBONNE, abbé d'Aniane, p. 451.
ANTOINE PONTAUD, abbé d'Ardorel, p. 617.
ANTOINE I, abbé d'Arles, p. 455.
ANTOINE II DE NARBONNE, abbé d'Arles, p. 455.
ANTOINE DE GUISCARD DE LA BOURLIE, abbé de Bonnecombe, p. 642.
ANTOINE DE COUST, abbé de Bonnefont, p. 634.
ANTOINE SOLIER, abbé de Calers, puis de Boulbonne, pp. 614, 622.
ANTOINE RUEL, abbé de Candeil, pp. 624, 626.
ANTOINE-FRANÇOIS DE BERTIER, abbé de la Capelle. *Voir* aux évêques de Rieux.
ANTOINE DE VESC, abbé de Caunes. *Voir* aux évêques d'Agde.
ANTOINE DE ROUSSELET, abbé de Conques, p. 474.
ANTOINE DE CHABANNES, abbé de Cruas. *Voir* aux évêques du Puy.
ANTOINE FRÉMICOURT DE SAINT-BENOIT, abbé de Feuillans, p. 638.
ANTOINE, abbé de Franquevaux, p. 630.
ANTOINE PIERRE, abbé de Grandselve & de Fontfroide, évêque de Vabre. *Voir* aux évêques de Vabre.
ANTOINE DE CHAMBERT, abbé de la Grasse, p. 483.
ANTOINE DE CARAMAN, abbé de Moissac, de Bonnecombe & du Mas-Garnier, p. 590.
ANTOINE DE MONTMORIN, abbé de Manlieu, p. 493.
ANTOINE DE SUZE, abbé de Mazan, p. 604.
ANTOINE DE BONNE, abbé de Montolieu, p. 461.
ANTOINE DE RENOUARD, abbé de Quarante, p. 566.
ANTOINE I DE VESC, abbé de Saint-Aphrodise, évêque de Valence. *Voir* aux évêques d'Agde.
ANTOINE II DU PUY, archidiacre de Cabrières, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
ANTOINE DE SAINT-NECTAIRE, abbé de Saint-Chaffre, p. 573.
ANTOINE DE NARBONNE, abbé de Saint-Chinian, p. 531; abbé de Sorède, p. 562.
ANTOINE I DE BERLANGA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
ANTOINE II BRENAC, abbé temporaire de Saint-Geniès, p. 536.
ANTOINE I FOUQUIER, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
ANTOINE II DE BEAUMONT ou DE BREMONT, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
ANTOINE I MARTIN, abbé de Saint-Guillem, p. 543.
ANTOINE II DE LASTIC, abbé de Saint-Guillem. *Voir* aux évêques de Comminges.
ANTOINE I DAURE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
ANTOINE II BESSON, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
ANTOINE I GUITARD, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
ANTOINE II DE DAX, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
ANTOINE DE MORILLON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
ANTOINE DE BRUYÈRES DE CHALABRE, abbé de Saint-Sernin, p. 526.

ANTOINE I DE ROSÈNE, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
ANTOINE II GUILLAUME DE CLERMONT, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
ANTOINE CELERA, abbé de Sorède, p. 562.
ANTOINE DE NARBONNE, abbé de Sorède, p. 563. *Voir* aux abbés d'Aniane & de Saint-Chinian.
ANTOINE LASCARIS DE TENDE, évêque de Riez, de Beauvais, de Limoges, abbé de Sorèze, p. 513.
ANTOINE DE VILLENEUVE, abbé de Valmagne, p. 618.
ANTOINE VACQUIER, abbé de Villelongue, p. 632.
ANTOINE I DE THÉSAN, abbé de Villemagne, pp. 487, 579.
ANTOINE II GUILLAUME DE CLERMONT, abbé commendataire de Villemagne, p. 579.
ANTOINE CHAMAR, prieur de Bonnefoy, p. 651.
ANTOINE DE LA PALLU, prieur de Bonnefoy, p. 651.
ANTOINE DE BALZAC, prieur de Cassan, évêque de Valence, p. 733.
ANTOINE D'ESPINASSE, prieur de Notre-Dame de la Daurade, p. 462.
ANTOINE MORIN, prieur de Montolieu, p. 463.
ANTOINE BELOT, chambrier de Saint-Chinian, p. 532.
ANTOINE DE LA HAYE-PASSAVANT, vicaire général de l'archevêque de Toulouse, p. 360.
ANTOINE DE SAINT-GATIEN, vicaire général des abbés de la Grasse, p. 484.
ANTOINE D'AURIOLE, chanoine de Cahors, p. 427.
ANTOINE, roi de Navarre, pp. 370, 377.
ANTOINE, vicomte de Béziers, p. 102.
ANTOINE DESPRÉS, seigneur de Montpezat, p. 270.
ANTOINE DE LATTES, seigneur de Puissalicon, p. 270.
ANTOINETTE DE GAULEJEAC DE BARRIÈRE, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 647.
ANTOINETTE I DE PALAJA, abbesse de Rieunette, p. 648.
ANTOINETTE II DE PALAJA, abbesse de Rieunette, p. 648.
ANTOINETTE DE BERTRAND DE FAYET, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ANTOINETTE DE SAINT-MAURICE, abbesse de Vielmur, p. 601.
S. ANTONIN, premier abbé de Frédelas ou plutôt Frézélas; sa vie fabuleuse, pp. 428, 844; époque de la translation de ses reliques, pp. 12, 56, 98.
ANTONIN BRÉMOND, supérieur de l'ordre des Dominicains, p. 860.
ANTONIO PEREZ, évêque d'Urgel, p. 910.
S. APHRODISE, évêque de Béziers, p. 260.
APOLLONIUS, comte d'Agde, pp. 305, 713.
AQUILIN, évêque de Narbonne, p. 244.
AQUITAINE (duché d'), pp. 79, 80; a-t-il jamais compris la Provence, pp. 149, 150, 151, 610.
AQUITAINE (duc d') ou prince des Aquitains, titre donné à Raimond-Pons, comte de Toulouse, p. 79.
AQUITAINE (prieur provincial des frères mineurs d'), p. 885.
ARAGON, château voisin de Montolieu, p. 458 (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
ARAGON (roi d'), pp. 619, 629, 713, 732, 854.
ARAMON (couvents d'), p. 870.
ARATOR, évêque, oncle de saint Rustique, p. 244.
ARATOR, poëte du sixième siècle, p. 298.
ARBAUD, évêque d'Uzès. *Voir* ARIBALD.
ARBAUD ou ARIBAUD, prétendu évêque d'Uzès, p. 299.
ARBERT, abbé de Bonnecombe, p. 641.
ARBERT, abbé de Cuxa, p. 476.
ARCHAMBAUD, abbaye, p. 46.
ARCHAMBAUD DE LAUTREC, évêque de Lavaur, p. 438.
ARCHAMBAULT, seigneur de Grailli, p. 376.
ARCHANGE MERCADIER, abbé de Cuxa, p. 477.
ARCHIMBERGE, femme d'Ingelvin, p. 92.
ARCHIMBERTE, femme de Hildin, p. 539.
S. ARCONCE, évêque de Viviers, p. 412.
ARCONNE (lac d'), p. 649.
ARCULF, évêque français, pèlerin du septième siècle, p. 747.
ARDINGUS, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
ARDOREL (forêt d'), pp. 385, 616.
ARDOREL, monastère, pp. 48, 306, 616.
ARDULPHE, évêque de Viviers, p. 412.
ARÉDIUS, évêque de Rodez, p. 873.
AREGIUS, évêque de Nimes, p. 274.
ARÈNES de Nimes. *Voir* NIMES.
ARGEBAUD, évêque de Narbonne, p. 244.
ARGEMIRE, évêque de Maguelonne, pp. 313, 817.
ARGENCE, terre, pp. 67, 75, 167.
ARGOMBAUD (seigneurs d'), p. 626.
— (Montazis d'), p. 628.
ARGUT (dîmes d'), p. 772.
ARIAN (comtes d'), p. 228.
ARIBALD ou ARBAUD, évêque d'Uzès, p. 299.
ARIBERT, évêque de Narbonne, p. 245.
ARIBERT, abbé, p. 247.
ARIMOND, évêque d'Uzès, p. 299.
ARION, p. 584.
ARISE, rivière, p. 494.
Arisitum (évêché d'), p. 873.
ARLARD I, abbé de Conques, p. 472.
ARLARD II, abbé de Conques, p. 472.
ARLES (église d'); priviléges à elle accordés par Charlemagne, p. 307.
— (archevêque d'), pp. 837, 866, 897.
— (comtes d'); sont suzerains des comtes de Forcalquier, p. 77.
— (conciles d') tenus en 314, p. 366; en 878, p. 413.
— (SAINT-CÉSAIRE d'), abbaye, p. 64.

ARLES, abbaye en Roussillon, pp. 140, 248, 340, 342, 452, 561.
— (NOTRE-DAME d'); sa consécration, p. 453.
— (SAINT-ÉTIENNE d'), paroisse, pp. 342, 454.
ARMAGNAC (comtes d'), pp. 873, 877.
ARMAGNAC (Jean d'), vicomte de Creissel & baron de Roquefeuille, p. 884.
ARMAND-PIERRE DE LA CROIX DE CASTRIES, abbé de Valmagne & de Saint-Chaffre, archevêque de Tours, puis d'Albi, pp. 391, 573, 618, 663.
ARMAND ou ARNAUD, évêque d'Agde, p. 306.
ARMAND-CLAUDE DE NICOLAÏ, évêque de Béziers, p. 273.
ARMAND-JEAN DE BISCARAS, évêque de Béziers, p. 826.
ARMAND BAZIN DE BEZONS, évêque de Carcassonne, abbé de la Grasse, pp. 339, 485.
ARMAND DE VERNAU ou DE VERNEUF, évêque de Nimes, p. 279.
ARMAND I DE POLIGNAC, évêque du Puy, p. 404.
ARMAND II DE BÉTHUNE, évêque du Puy, p. 411.
ARMAN, ARIMAND, ARDEMALD ou ARMAND I, évêque de Toulouse, pp. 99, 352, 456.
ARMAND II, évêque de Toulouse, p. 99.
ARMAN I, évêque de Viviers, p. 413.
ARMAN II, évêque de Viviers, p. 413.
ARMAND DE SPALET, abbé de Chambons, p. 640.
ARMAND I BAZIN DE BEZONS, abbé de la Grasse, p. 485.
ARMAND II BAZIN DE BEZONS, abbé de la Grasse. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
ARMAND I, abbé de Joncels, p. 487.
ARMAND II DE ROHAN, abbé de Joncels, p. 487.
ARMAND DE MONTBOISSIER, abbé de Manlieu, p. 493.
ARMAND I PIERRE DE LA CROIX, abbé de Saint-Chaffre & de Valmagne. *Voir* aux archevêques d'Albi.
ARMAND, abbé de Séguret, p. 602.
ARMAN, abbé de Villemagne, p. 577.
ARMAND, prieur de Bonnefoy, p. 649.
ARMAND, moine, fils d'Armand III, vicomte de Polignac, p. 50.
ARMAND I, vicomte de Polignac, p. 49.
ARMAND II, fils d'Armand, vicomte de Polignac, p. 49.
ARMAND III, vicomte de Polignac, p. 50.
ARMAND IV, vicomte de Polignac, pp. 50, 639.
ARMANDE DE VÉRAIRE, abbesse de la Font, p. 837.
ARMENGARDE, femme de Guilhem IV, seigneur de Montpellier, p. 179. *Voir* ERMENGARDE.
ARMENGAUD, prieur d'Alet, puis abbé de Jocou, p. 423.
S. ARMENTAIRE, évêque de Velai, p. 399.
ARMETS, paroisse, p. 386.
ARNAC, église, p. 409.
ARNALDO DE LORDATO, évêque d'Urgel, p. 909.
ARNALDO DE PEREXENS, évêque d'Urgel, p. 908.
ARNALDO ROGER DE PALHAS, évêque d'Urgel, p. 909.
ARNAUD, archevêque d'Auch. *Voir* aux évêques d'Agde.
ARNAUD, archevêque d'Embrun, p. 4.
ARNAUD I DE LÈVEZON, évêque de Béziers, puis archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Jacques, pp. 220, 227, 249, 263, 277, 314, 502, 584.
ARNAUD II ou AMAURI, légat apostolique, archevêque de Narbonne, abbé de Cîteaux, de Grandselve & du Poblet, pp. 25, 265, 343, 577, 588, 607, 803, 854, 863; histoire de sa lutte avec Simon de Montfort pour la possession du duché de Narbonne, p. 675.
ARNAUD ALBERT, évêque d'Agde & de Carcassonne, archevêque d'Auch, pp. 308, 334, 513.
ARNAUD DE CESSENON, évêque d'Albi, pp. 48, 385.
ARNAUD-GUILLAUME, évêque d'Albi, p. 387.
ARNAUD DE VILLARS, évêque d'Alet & de Mirepoix, pp. 423, 436.
ARNAUD DE LÈVEZON, évêque de Béziers. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
ARNAUD DE GIRONE, évêque de Béziers, p. 330.
ARNAUD ALBERTI, évêque de Carcassonne. *Voir* aux évêques d'Agde.
ARNAUD, évêque de Clermont, p. 80.
ARNAUD, évêque de Clermont, p. 401.
ARNAUD I, évêque de Comminges, p. 373.
ARNAUD II ROGER, évêque de Comminges, abbé de Bonnefont, pp. 374, 634, 770, 776.
ARNAUD III ROGER, évêque de Comminges, pp. 374, 644.
ARNAUD IV DE MASCARON, évêque de Comminges, p. 375.
ARNAUD V RAIMOND D'ESPAGNE, évêque de Comminges, p. 376.
ARNAUD I, évêque de Conserans, p. 380.
ARNAUD II FREDET, évêque de Conserans, p. 380.
ARNAUD III DE SALIES, évêque de Conserans, p. 381.
ARNAUD I, évêque d'Elne, p. 341; *corrigez* ARTAUD, p. 779.
ARNAUD II, abbé du Poblet, puis évêque d'Elne, pp. 343, 780, 792.
ARNAUD I, évêque de Lectoure, p. 367.
ARNAUD II, évêque de Lectoure, p. 367.
ARNAUD III GUILLAUME DE LA BARTHE, évêque de Lectoure, p. 368, 912.
ARNAUD IV DE PEYRAC, évêque de Lectoure, p. 369.
ARNAUD I, évêque de Maguelonne, pp. 263, 314, 814, 826.
ARNAUD II DE LOUBENS DE VERDALE, évêque de Maguelonne, doyen de Saint-Paul de Fenouillèdes, pp. 180, 319, 334, 422, 450, 750, 821.
ARNAUD DE PEYRE, évêque de Mende, p. 393.
ARNAUD I DE VILLARS, évêque de Mirepoix. *Voir* aux évêques d'Alet.

ARNAUD II DE LA TRÉMOUILLE, évêque de Mirepoix, p. 436.
ARNAUD DE PEYRARÈDE, patriarche d'Alexandrie & administrateur perpétuel de Montauban, pp. 426, 810.
ARNAUD, évêque de Nîmes, p. 278.
ARNAUD DE VILLEMUR, évêque de Pamiers, p. 431.
ARNAUD, évêque de Rodez, pp. 873, 888.
ARNAUD I, évêque de Toulouse, p. 352.
ARNAUD II ou ARMAND, évêque de Toulouse, pp. 101, 352.
ARNAUD III ROGER DE COMMINGES, évêque de Toulouse, p. 356.
ARNAUD DE VOGUÉ, évêque de Viviers, p. 414.
ARNAUD I BÉRENGER, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
ARNAUD II BÉRENGER, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
ARNAUD III, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
ARNAUD, abbé d'Ardorel, p. 616.
ARNAUD GAUBERT, abbé de Belleperche, p. 627.
ARNAUD I, abbé de Bonnefont, p. 634.
ARNAUD II ROGER, abbé de Bonnefont, évêque de Comminges. *Voir* aux évêques de COMMINGES.
ARNAUD III RAIMOND DE SAINT-PAUL, abbé de Bonnefont, p. 634.
ARNAUD IV DE MARQUEFAVE, abbé de Bonnefont, p. 634.
ARNAUD V, abbé de Bonnefont, p. 634.
ARNAUD VI, abbé de Bonnefont, puis de Boulbonne, p. 634.
ARNAUD VII GUILLAUME DE MAULÉON, abbé de Bonnefont, p. 634.
ARNAUD I, abbé de Boulbonne, p. 614.
ARNAUD II GUILLAUME, abbé de Boulbonne, p. 614.
ARNAUD III, abbé de Boulbonne, p. 614.
ARNAUD IV, abbé de Bonnefont, puis de Boulbonne, p. 614.
ARNAUD V, abbé de Boulbonne, p. 615.
ARNAUD I, abbé de Calers, p. 621.
ARNAUD II, abbé de Calers, p. 621.
ARNAUD GUASC, abbé de Candeil, p. 625.
ARNAUD DE CORBIAC, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 464, 594.
ARNAUD, abbé du Canigou, p. 464; *doit être identifié avec le précédent.* Voir p. 594.
ARNAUD I, abbé de la Capelle, p. 645.
ARNAUD II GUILLAUME DE GORDE, abbé de la Capelle, p. 646.
ARNAUD III CALBERT, abbé de Fontcaude & de la Capelle, p. 646.
ARNAUD IV, abbé de la Capelle, p. 646.
ARNAUD V DE MEILLON, abbé de la Capelle, p. 646.
ARNAUD I, abbé de Castres, p. 433.
ARNAUD II, abbé de Castres, p. 433.
ARNAUD I, abbé de Caunes, p. 466.
ARNAUD II D'ESPÉRAZA, abbé de Caunes, p. 466.
ARNAUD III SOUBIRAN, abbé de Caunes, p. 467.
ARNAUD, abbé de Cendras, p. 719.
ARNAUD, abbé de Chambons, p. 639.
ARNAUD, abbé de Combelongue, p. 612.
ARNAUD, abbé de Cuxa, p. 476.
ARNAUD I GÉRAUD, abbé d'Eaunes, p. 635.
ARNAUD II *de Mariis*, abbé d'Eaunes, p. 635.
ARNAUD III DE MARC ou DE MARASC, abbé d'Eaunes, p. 635.
ARNAUD IV DE CABANAC, abbé d'Eaunes, p. 635.
ARNAUD I, abbé de Feuillans, p. 636.
ARNAUD II, abbé de Feuillans, p. 636.
ARNAUD III DE BRANTALÉON, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD IV GARCIAS, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD V GARCIAS, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD VI GARCIAS, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD VII DE CALVARIA, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD VIII GUILLAUME DE VILLAMOLLE, abbé de Feuillans, p. 637.
ARNAUD IX TRAPIER DE SAINT-BENOIT, abbé de Feuillans, p. 638.
ARNAUD X BOC DE SAINT-BERNARD, abbé de Feuillans, p. 638.
ARNAUD, abbé de Foix, p. 849.
ARNAUD I, abbé de Fontfroide, p. 619.
ARNAUD II NOVEL, abbé de Fontfroide, cardinal de Sainte-Priscille, p. 619.
ARNAUD III, abbé de Fontfroide, p. 619.
ARNAUD I, abbé de Saint-Michel de Gaillac, p. 597.
ARNAUD II, abbé de Saint-Michel de Gaillac, p. 597.
ARNAUD III, abbé de Gaillac, p. 598.
ARNAUD IV DE MONTDENARD, abbé de Gaillac, p. 598.
ARNAUD V DE FAUGÈRE, abbé de Gaillac, p. 598.
ARNAUD I AMAURI, abbé de Poblet, puis de Grandselve. *Voir* aux archevêques de NARBONNE.
ARNAUD II GAILLARD, abbé de Grandselve, p. 608.
ARNAUD III BLANC, abbé de Grandselve, p. 610.
ARNAUD I DE LEVIS, abbé de la Grasse, p. 479.
ARNAUD II DE L'ISLE, abbé de la Grasse, p. 480.
ARNAUD, abbé de Jocou, p. 722.
ARNAUD, abbé de Manlieu, p. 493.
ARNAUD I GARSIAS, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
ARNAUD II DE LA BARTE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
ARNAUD, abbé de Mazan, p. 602.
ARNAUD VINAT, abbé de Montolieu, p. 460.
ARNAUD I GARSIAS, abbé de Nizors, p. 642.
ARNAUD II DE FELGAR, abbé de Nizors, p. 643.
ARNAUD, abbé de Peyrissas, p. 774.
ARNAUD I, abbé de Psalmodi, p. 507.
ARNAUD II, abbé de Psalmodi, p. 508.
ARNAUD III DE SAINT-FÉLIX, abbé de Psalmodi, p. 508.

ARNAUD IV DE SAINT-FÉLIX, abbé de Psalmodi, p. 509.
ARNAUD SALVADOR, abbé de Quarante, p. 564.
ARNAUD CAPUCI, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
ARNAUD I DE CRUZY, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
ARNAUD II, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
ARNAUD III DE VERDALE, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
ARNAUD I PONS, abbé de Saint-Genis, p. 535.
ARNAUD II, abbé de Saint-Genis, p. 535.
ARNAUD III, abbé de Saint-Genis, pp. 536, 782.
ARNAUD, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
ARNAUD I, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
ARNAUD II RAIMOND, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
ARNAUD III RAIMOND DE ROQUETTE, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
ARNAUD DE LÈVEZON, évêque de Béziers & abbé de Saint-Jacques. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
ARNAUD I, abbé de Saint-Martin du Lez, p. 723.
ARNAUD II, abbé de Saint-Martin du Lez, p. 723.
ARNAUD I ou ARNULPHE DE LÈVEZON, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
ARNAUD II, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
ARNAUD III DE VILLARS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
ARNAUD I DE LAUZIÈRE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
ARNAUD II, cardinal, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
ARNAUD DE VILLEMUR, abbé de Saint-Sernin, pp. 526, 609.
ARNAUD I, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ARNAUD II, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ARNAUD III, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ARNAUD I, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
ARNAUD I D'ALION, abbé de Sorède, p. 562.
ARNAUD II, abbé de Sorède, p. 562.
ARNAUD I DE VILLABORAIS, abbé de Sorèze, p. 512.
ARNAUD II DE MONTAIGU, abbé de Sorèze, p. 512.
ARNAUD, abbé de Vabre, p. 568.
ARNAUD, abbé de Vallbona, p. 790.
ARNAUD I, abbé de Valmagne, p. 618.
ARNAUD II DE POUZOLS, abbé de Valmagne, p. 618.
ARNAUD III, abbé de Valmagne, p. 618.
ARNAUD IV DE LAUSIÈRES, abbé de Valmagne, p. 618.
ARNAUD I, prieur de Bonnefont, prieur, puis abbé de Villelongue, p. 631.
ARNAUD II, abbé de Villelongue, p. 631.
ARNAUD I ou ARTAUD, abbé de Villemagne, p. 578.
ARNAUD II DE LOUÈRE, abbé de Villemagne, p. 579.
ARNAUD, archidiacre de Lodève, p. 497.
ARNAUD, archidiacre de Narbonne, p. 249.
ARNAUD POMAR, archiprêtre de Carcassonne, p. 334.
ARNAUD-RAIMOND, prévôt de Saint-Étienne de Toulouse, p. 367.
ARNAUD, prieur des augustins de Narbonne, p. 682.
ARNAUD DE COMPS, quatrième grand-maître des hospitaliers de Jérusalem, p. 234.
ARNAUD DE MONTESCOT, maître de la milice, p. 234.
ARNAUD I, comte de Comminges, de Conserans & de Carcassonne, pp. 113, 456, 768 (?).
ARNAUD II, comte de Comminges, pp. 113, 773 (?).
ARNAUD III, comte de Comminges, p. 113.
ARNAUD-GUILLAUME, comte de Montlezun, pp. 368, 610.
ARNAUD, comte de Razès, p. 113.
ARNAUD, vicomte de Carcassonne, p. 546.
ARNAUD D'ESPAGNE, vicomte de Conserans & baron de Montespan & de Ramefort, p. 376.
ARNAUD, vicomte de Fenouillèdes, p. 722.
ARNAUD-EUDES, vicomte de Lomagne, p. 628.
ARNAUD GARSIE DE GOUTH, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, pp. 628, 912.
ARNAUD DE DURFORT, seigneur de Clermont-sur-Garonne, p. 609.
ARNAUD-GAUZBERT, p. 587.
ARNAUD-GIBERT, p. 546.
ARNAUD-RAIMOND, p. 342.
ARNAUDE DE CAPIÈRE, abbesse de la Font, p. 837.
ARNOUL, évêque d'Ausone, p. 96.
ARNOUL, ARNULFE, abbé d'Aniane, évêque supposé de Carcassonne, pp. 56, 329, 448, 737.
ARNOUL, évêque de Girone, p. 453.
ARNOUL, abbé d'Aniane, p. 448. *Voir* aux évêques de CARCASSONNE.
ARNOUL, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
ARNOUL, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, pp. 570, 571.
ARNOUL, abbé de Montolieu, p. 456.
ARNOUL, abbé de Saint-Polycarpe, c. 553.
ARNOUL, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
ARNOUL, roi de Germanie & empereur, pp. 8, 15.
ARNULFE, évêque de Carcassonne. *Voir* ARNOUL.
ARNULPHE DE LÈVEZON. *Voir* ARNAUD DE LÈVEZON.
ARNUSTE, archevêque de Narbonne, pp. 23, 51, 246, 275.
ARPAJON (Bernard d'), p. 641.
— (Hugues d'), p. 886.
ARRASAT, abbé de Joncels, p. 486.
ARRICIUS, ARRICHUS ou ARRICHO, évêque de Toulouse, p. 351.
ARS (SAINT-PIERRE d'), p. 644.

ARSINDE, femme d'Arnaud, comte de Conserans, p. 113.
ARSINDE, première femme de Guillaume I, duc de Provence, p. 61.
ARSINDE D'ANJOU, première femme de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, p. 30.
ARSINDE, comtesse, p. 688.
ARSINDE, femme de Boson, vicomte de Béziers, p. 102.
ARSINDE, femme de Guillaume, vicomte de Béziers, p. 557.
ARSIUS ou ARSENIUS, évêque de Comminges, p. 374.
ARTAL, comte de Palhas, p. 908.
ARTAUD I, évêque d'Elne, p. 341.
ARTAUD II, évêque d'Elne, pp. 342, 535, 779.
ARTAUD III, évêque d'Elne, pp. 342, 779, 791.
ARTAUD IV, évêque d'Elne, p. 343.
ARTAUD V & non ARNAUD, évêque d'Elne, p. 779.
ARTAUD, abbé de Cruas, p. 574.
ARTAUD, abbé de Manlieu, p. 493.
ARTAUD, fils d'Ulger, vicomte de Castelnou, p. 342.
ARTHUR RICHARD DILLON, archevêque de Narbonne & de Toulouse, pp. 260, 365.
ARTHUR BUREAU, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
ARTUS TIMOLÉON DE BARCOS, abbé de Saint-Jacques, p. 586.
ARUCIO, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
ARVALDUS, comte de Lodève, p. 129.
ARZENC, village dans le Carcassès, p. 457; *Arzens (Aude), arr. de Carcassonne.*
ARZON, château, pp. 403, 404 (*Haute-Loire*), *commune de Chomelix.*
ASAEL, évêque d'Uzès, p. 299.
ASCAGNE-MARIE SFORZA, évêque d'Elne, p. 345.
ASNARIUS, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
ASNARIUS, comte de Comminges & de Conserans, p. 113.
ASNIER, ASNARIUS, vicomte de Comminges, puis abbé de Lézat, pp. 489, 772.
S. ASPASIUS, évêque d'Eauze, p. 366.
ASPIRA (NOTRE-DAME d'), pp. 342, 343, 563; *Espira de l'Agly (Pyrénées-Orientales), arrond. de Prades.* Voir ESPIRA.
ASSARICUS, abbé de Saint-Genis, p. 535.
ASSAS (Rostaing d'), p. 323.
ASTAFORT (Bernard d'), pp. 355, 627.
ASTANOS (seigneurs d'), p. 769.
ASTARAC (pays d'), p. 768.
ASTARE, abbé de Peyrissas, pp. 489, 774.
ASTORGE, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
ASTORGE DE LANDORRE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
ASTRUC ou AUSTORGUE, abbé de Bonnecombe, pp. 473, 641.
ATALA I, abbé de Saint-Polycarpe, p. 550.
ATALA II, abbé de Saint-Polycarpe, p. 553.
ATON, archevêque d'Arles, p. 568.
ATON I, évêque de Toulouse, pp. 99, 352.
ATON II, évêque de Toulouse, pp. 99, 352.
ATON. *Voir* HATON, évêque de Viviers, p. 413.
ATON I ou ATTON, abbé de Lézat, p. 489.
ATON II, abbé de Lézat & du Mas-d'Azil, pp. 489, 494.
ATON III, abbé de Lézat, pp. 490, 611, 621, 710, 771.
ATON, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
ATON I, vicomte d'Albi, p. 105.
ATON II, vicomte d'Albi & de Nimes, pp. 104, 105.
ATON, aurait été vicomte de Béziers, p. 102.
ATON, vicomte de Soule, p. 30.
ATON-BENOIT, fondateur de Lézat, p. 586.
ATON-GILABERT, p. 546.
ATTALA, abbé de La Grasse, pp. 328, 478.
ATTALANE, fille de Riculfe, comte de Mâcon & femme d'Albéric, vicomte de Narbonne, p. 51.
ATTICUS, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
ATTILIAN, village, p. 501; *ancien nom du lieu de Quarante.*
ATTILIO, fondateur ou restaurateur de Saint-Thibéry, p. 557.
ATTON. *Voir* ATON.
ATTON, évêque de Conserans, p. 379.
ATTON-RAIMOND, seigneur de l'Isle, p. 373.
AUBAGNE, lieu du diocèse de Marseille, p. 273.
AUBENAS (consuls d'), p. 651.
— (clarisses d'), p. 899.
— (petits couvents d'), p. 900.
AUBENAS (Guillaume-Maurel d'), p. 603.
AUBERIVE (Amédée d'), fondateur de Mazan, p. 601.
AUBERT ou ARBERT, abbé de Villemagne, p. 577.
AUBETERRE, abbaye du diocèse de Périgueux, p. 267.
AUBRAC (hôpital d'), p. 882.
— (hôpital ou domerie d'), p. 882; son histoire détaillée, pp. 888 & suiv.
— (analyse de la règle donnée à) par l'évêque de Rodez, pp. 888, 889.
AUBUSSON (Isabelle d'), p. 382.
AUCH (archevêque d'), lieutenant du roi en Languedoc, p. 728.
— (SAINT-ÉMERENT d'), prieuré, p. 589.
— (prieur de SAINT-ORENS d'), p. 609.
— (concile d'), en 1277, p. 368.
AUDARD. *Voir* THÉODARD, archevêque de Narbonne.
AUDEGAIRE, abbé de Joncels, p. 485.
AUDESINDE, évêque d'Elne, pp. 246, 340, 792.
AUDOIN-AUBERT, comte ecclésiastique de Melgueil. *Voir* AUDOUIN.
AUDOIN, évêque d'Uzès, p. 299.
AUDOUIN, cardinal-évêque de Maguelonne, pp. 180, 319.

AUDOUIN, abbé de Castres, p. 434.
AUDOUIN (N. d'), abbé de Gaillac, p. 599.
AUDOUIN D'ABZAC DE LA DOUZE, abbé de La Grasse, p. 483.
AUGER I, évêque de Conserans, p. 380.
AUGER II DE MONTFAUCON, évêque de Conserans, p. 380.
AUGER I, abbé de Bonnefont, p. 633.
AUGER II DE LA TOUR, abbé de Bonnefont, p. 634.
AUGER III DU FALGAR, abbé de Bonnefont, p. 634.
AUGER, abbé de Boulbonne, p. 612.
AUGER, abbé d'Eaunes, p. 635.
AUGER I, abbé de Feuillans, p. 636.
AUGER II, abbé de Feuillans, p. 637.
AUGER III, abbé de Feuillans, p. 637.
AUGER IV, abbé de Feuillans, p. 637.
AUGER DE GOSGENU, abbé de La Grasse, pp. 480, 562.
AUGER, abbé de Moissac, p. 628.
AUGER, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
AUGER, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
AUGER, abbé de Villelongue, p. 632.
AUGER DE BALLIEN, grand-maître des hospitaliers de Jérusalem, p. 234.
AUGUSTIN DE MAUPEOU, évêque de Castres, p. 435.
AUGUSTIN, évêque de Conserans, p. 380.
AUGUSTIN LLAMBI, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 595.
AUGUSTIN, cardinal, abbé de Caunes, p. 469.
AUGUSTIN TRIVULCE, cardinal-évêque de Grasse, abbé de Fontfroide & de Lézat, pp. 491, 620.
AUGUSTIN DE THOU, abbé de Manlieu, p. 493.
S. AULUS ou S. AVOL, évêque d'Albe, p. 412.
AUNAC (Gaillard d'), p. 568.
AUPHANT, évêque de Nimes, p. 835. *Voir* ELEFANT.
AUQUIER, abbé de Belleperche, p. 367. *Voir* ALQUIER.
AURE (comtes d'), p. 113.
AURE (Eudes d'), p. 634.
— (Guillem d'), p. 621.
S. AURÈLE, évêque du Velai, p. 400.
AURÉLIEN, évêque d'Uzès, p. 299.
AURÉOLUS, religieux, p. 489.
AURIAC, château dans le Lauragais, pp. 107, 249 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
AURIAC (Pierre d'), bailli du Vivarais, p. 415.
AURIGNAC (pères de la MERCI d'), p. 776.
AURILLAC (SAINT-GÉRAUD d'), abbaye, pp. 33, 257, 410, 418, 664.
AURIOLE, abbé de Peyrissas, p. 774.
AURIOL, prêtre, p. 340.
AUROUX (NOTRE-DAME d'), église, pp. 164, 312.
AURUQUE, femme de Guimera, p. 546.
AUSÈDE (concile d'), pp. 247, 275, 287, 313, 352, 478.
AUSTENDUS, abbé de Cuxa, p. 476.
AUSTÉRIUS, archevêque de Lyon, p. 24.
AUSTORG, abbé de Montauban, p. 808.
AUSTORGUE, faux abbé de Bonnecombe, p. 642.
AUTEUIL (Pierre d'), sénéchal de Carcassonne, pp. 466, 613.
AUTGAIRE ou AUDEKAIRE, évêque de Lodève, p. 287.
AUTIGNAC, p. 312 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
AUTSCINDE, abbesse d'Anduze, p. 836.
AUTULFE, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
AUVERGNE; le roi Raoul en dispose en faveur de Raimond-Pons, comte de Toulouse, pp. 79 & suiv.; les comtes de Toulouse dominent sur ce pays, p. 85.
— (comtes d'), pp. 85, 89, 90, 91, 92, 134.
— (comté d'); est cédé en fief à Gui, vicomte de Clermont, p. 88; est possédé par Raimond-Pons, comte de Toulouse, pp. 79, 80.
— (comtes d') de la deuxième race, p. 91.
— (DAUPHIN d'), Guillaume le Jeune, comte d'Auvergne, est le premier à porter ce titre, p. 91.
AUVILLARS, pp. 608, 627, 628 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Moissac.*
AUVRICHER (Jacqueline d'), p. 255.
AUXERRE (SAINT-GERMAIN d'), abbaye, pp. 365, 382.
— (SAINT-PIERRE d'), abbaye, p. 297.
AUXILENDE, mère de Pons, vicomte de Polignac, p. 50.
AUXONIUS, évêque d'Albe, transfère ce siége à Viviers, p. 412.
AVANES (SAINTE-CÉCILE d'), église, p. 384; *Avens* (*Tarn*), *commune de l'Isle-d'Albi.* Voir AVÈS.
AVAUSAN (Thomas d'), p. 580.
AVE, femme de Miron, comte de Roussillon, pp. 144, 475.
AVEJEAN (N. d'), abbesse d'Alais, p. 720.
AVELLINO, dans la Terre de Labour, p. 278.
AVÈS (église d'), p. 596. *Voir* AVANES.
AVIGNON, pp. 20, 66, 75, 77.
— (clarisses d'), p. 840.
— (SAINT-NICOLAS d'), collége, p. 381.
— (comté d'), pp. 71, 77, 78.
— (comtes d'), pp. 71, 77, 78.
— (concile d'), en 1060, p. 516.
AVIGNONET, p. 363 (*Haute-Garonne*), *arr. de Villefranche.*
S. AVOL, évêque d'Albe. *Voir* S. AULUS, p. 402.
AVOUÉ de monastère, p. 167.
AVRIL, évêque d'Urgel, p. 476. *Voir* ABRIL.
AYBLINE, abbesse de la Font, p. 837.
AYMAR GOUFFIER, évêque d'Albi, p. 389.
AYMAR, évêque du Puy, p. 89. *Voir* ADHÉMAR.
AYMAR I, évêque de Viviers, p. 414.
AYMAR II, évêque de Viviers, p. 415.
AYMAR III DE LA VOUTE D'ANDUZE, évêque de Viviers, p. 415.
AYMAR DE POITIERS, seigneur de Saint-Vallier, p. 651.

AYMERI, évêque de Carcassonne, p. 329.
AYMERI HUGUES, évêque de Lodève, p. 292.
AYMERI GUIRAUD, évêque de Nimes, p. 279.
AYMERI DE LA GARDIE, abbé de Psalmodi, p. 508.
AYMERI I, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
AYMERI II, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
AYMERI III, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
AYMERI NOEL ou NATAL, abbé de Saint-Sernin, p. 748.
AYMERI DE ROQUEFORT, abbé de Sorèze, p. 512.
AYMERI, comte d'Auch, p. 367.
AYMERI I, vicomte de Narbonne, pp. 250, 479, 502.
AYMERI II, vicomte de Narbonne, p. 249.
AYMERI III, vicomte de Narbonne, pp. 251, 252, 577, 619.
AYMERI DE LAUTREC, seigneur d'Ambres, p. 268.
AYMERI GUILLAUME, seigneur de Clermont, p. 289.
AYMON, prieur de Cassan, évêque de Nice, p. 733.
AYRARD, évêque de Carpentras, p. 63.
AYRAULT, abbé de Conques, p. 472.
AYROUVILLE, p. 357.
AZÉMAR DE PINS, abbé d'Eaunes, p. 635.
AZÉMARE DE LISSAC, abbesse de Beaulieu, près Mirepoix, p. 806.
AZENARIUS, abbé de Caunes, p. 465.
AZILLAN (Gaucelin d'), maître des hospitaliers de Jérusalem, p. 234.
Azille ou Azillan, château dans le diocèse de Narbonne, pp. 236, 336, 467 (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
— les clarisses de Carcassonne viennent s'y établir, p. 750.
— (clarisses d'), p. 689.
— (abbesses des clarisses d'), p. 689.
— (frères mineurs d'), p. 686.
— (concile d'), en 902, pp. 246, 563.

B

B., évêque de Cavaillon, p. 278.
B., abbé de Conques, p. 473.
B., abbé de Lézat, p. 775. *Voir* BERNARD DE SARRAUTA.
B., abbé de Mazan, p. 604.
B. DE PIANO, abbé de Notre-Dame de Quarante, p. 563.
B., abbé de Saint-Jacques (1304-1305), p. 585.
B., abbé de Saint-Jacques (1401-1406), p. 585.
B. JOURDAIN, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
B., abbé de Savigni, p. 602.
B. DE COSTE, archidiacre de Rodez, p. 541.
B. PIERRE URSEOLE, duc de Venise, p. 140.
BABILA, abbé d'Arles, p. 452.
BACON, calviniste, p. 531.
Badon, territoire, p. 262.
— (église Notre-Dame de), p. 264.
BADUEL (Claude), professeur à l'université de Paris & au collége des Arts de Nimes, p. 843.
BAFFIE (Guillaume de), p. 393.
BAZANNE (N. de), abbé de Saint-Guillem, p. 545.
Bages, château, p. 343 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan*.
BAGES (Raimond de), p. 503.
Bagnols (moulins de), près Béziers, p. 497.
Bagnols, château, p. 467 (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
Bagnols (Saint-Étienne de), abbaye, pp. 245, 248.
Bagnols ou Valsauve (abbaye de), p. 869.
Bagnols (petits couvents de), p. 870.
Baillargues, église, p. 164 (*Hérault*), *arrond. de Montpellier*.
Baings de Montferrant (Saint-Nazaire de), paroisse au diocèse d'Alet, p. 462.
Bajas, terre, p. 340; *Bages* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan*.
Bajelle, village, p. 577.
Balaguier, vallée, p. 475.
Balaruc, p. 317 (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
BALAN, abbé de Sorède, p. 563.
BALDEMAR, abbé de Caunes, p. 465.
Bale (concile de), pp. 388, 431, 455, 559, 642, 877.
Balma, la Balme, château, pp. 359, 361 (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse*.
BALTHASAR DE BUDOS DE PORTES, évêque d'Agde, p. 310.
BALTHASAR DE THÉZAN DE SAINT-GENIÈS, abbé de Quarante, p. 565.
BAMJOLAS, abbaye au diocèse de Girone, p. 595.
Bannes (Saint-Pierre de), église, p. 414.
Bar, prieuré, p. 473.
Barassan (Saint-Geniès de), lieu, p. 578 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
Barbaira (hôpital de), p. 759.
Barbastro (Sainte-Foi de), monastère, p. 473.
BARBAZAN (Arnaud-Guillaume de), p. 376.
BARBE DU BOIS, p. 270.
Barcelone (conciles de), en 599, p. 902; en 906, pp. 246, 329; en 1564, p. 787.
— (évêque de), p. 163.
— (comte de), pp. 143, 192.
Barenx (maladrerie de), p. 665; *corrigez Brens* (*Tarn*), *arr. d'Albi*.
Barète (Saint-Laurent de), prieuré, p. 290.
Barjac (capucins de), p. 870.
BARNABÉ DE FAYOLLES, abbé de Psalmodi, p. 509.

BARNASSONNE (SAINTE-MARIE de), abbaye, p. 759. *Voir* BERNASSONNE.
BARON, abbé d'Exala, p. 475.
BARRAL (N. de), seigneur du Mas-d'Azil, p. 496.
BARRAL, seigneur & vicomte de Marseille, p. 607.
BARRAL DE BAUX, prince d'Orange, p. 31.
BARRIAC (Raimond de), p. 868.
BARRIÈRE (Bernard), procureur du roi à Nimes, p. 839.
BARTHE DE NESTE (Arnaud-Guillaume de la), p. 374.
— (Marguerite de la), p. 376.
BARTHÉLEMY, archevêque de Narbonne, p. 245.
BARTHÉLEMY, dernier abbé d'Alet & son premier évêque, pp. 423, 572.
BARTHÉLEMY DE MONTCALVE, évêque de Béziers, p. 268.
BARTHÉLEMY DE DONADIEU DE GRIESC, évêque de Comminges & abbé de Saint-Hilaire, pp. 378, 548.
BARTHÉLEMY I PAYRO, évêque d'Elne, pp. 345, 782, 783.
BARTHÉLEMY II (F.), évêque d'Elne, doit être identifié avec Barthélemy I Payro, pp. 345, 783.
BARTHÉLEMY I D'ARTIGUALOUBE, évêque de Pamiers, pp. 431, 848.
BARTHÉLEMY II DE SALIGNAC, évêque de Pamiers, abbé de Boulbonne, pp. 432, 615.
BARTHÉLEMY DOMINIQUE DU MONT, abbé de Foix, p. 849.
BARTHÉLEMI DU MAS, abbé de Fontcaude, p. 864.
BARTHÉLEMI, abbé de Gimont, p. 609.
BARTHÉLEMI GABRIEL DU ROUREZ, abbé de Mazan, p. 604.
BARTHÉLEMY DE BARRE, abbé de Montolieu, p. 459.
BARTHÉLEMI DE RENOUARD, abbé de Quarante, p. 565.
BARTHÉLEMY DE CHAUMONT, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
BARTHÉLEMY DE DONADIEU DE GRIESC, évêque de Comminges, abbé de Saint-Hilaire, p. 548. *Voir* aux évêques de Comminges.
BARTHÉLEMY, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
BARTHÉLEMY FAVRE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
BARTHÉLEMY ROBIN, abbé de Sorèze, p. 514.
BARTHÉLEMI D'ORLÉANS, chanoine d'Angoulême, p. 588.
BARTHÉLEMY BARRIÈRE, vicaire général de Maguelonne, p. 321.
BARZAC (SAINT-MICHEL de), p. 582.
BASILHAC (de), connétable de la cité de Carcassonne, p. 744.
BASILHAC (Jean de), p. 387.
BASILE, évêque du Puy, p. 400.
BASILE, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
BASILE, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
BASIN, abbé de Bonnefont, p. 633.
BASSAC, abbaye, p. 302.
BASSAN, église, p. 266 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
BASSEFONTAINE, abbaye, p. 365.
BASTET-CRUSSOL (Jacques de), p. 228.
BASTIDE-DE-SÉROU (LA), p. 495 (*Ariége*), *arr. de Foix.*
BATALLA, lépreux du Bourg de Narbonne, p. 684.
BAUDAC (famille des), seigneurs de Mèze, p. 714.
BAUDOIN I, comte de Tripoli, p. 31.
BAUDOIN, frère de Raimond VI, mort en 1212, p. 31.
BAUDOUIN, évêque d'Albi, p. 384.
BAUDOUIN I, roi de Jérusalem, p. 213.
BAUDOUIN III, roi de Jérusalem, p. 234.
BAUDOUIN V, roi de Jérusalem, p. 237.
BAUDOUIN DE DURFORT, seigneur de Clermont-sur-Garonne, p. 609.
S. BAUSILE (translation & invention du corps de), p. 835.
BAUSSU (N. de), abbé de Joncels, p. 488.
BAUX (seigneurs de), p. 630.
BAUX (Bertrand de), mari de Tiburge, pp. 184, 630.
— (Bertrand de), fils de Tiburge, p. 184.
— (Guillaume de), p. 184.
— (Tassiette de), p. 574.
BAUZO, abbé de Sorède, p. 562.
BAVARTÈS (vallée de), p. 770.
BAYONNE, assiégée par Alfonse de Castille, pp. 222, 223.
BÉARN (vicomte de), pp. 197, 609.
BÉATRIX DE LA PIERRE, abbesse de Bagnols, p. 869.
BÉATRIX I, abbesse de la Font, p. 837.
BÉATRIX II DE BLANZAC, abbesse de la Font, p. 837.
BÉATRIX III DE MIRABELLE, abbesse de la Font, p. 837.
BÉATRIX IV DE MASCARON, abbesse de la Font, p. 837.
BÉATRIX, abbesse des Olieux, p. 687.
BÉATRIX BÉRENGÈRE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
BÉATRIX DE COMBRET, abbesse de Vignogoul, p. 827.
BÉATRIX, fille de Bernard IV, comte de Melgueil, pp. 178, 180.
BÉATRIX, héritière du Dauphiné, femme d'Albéric Taillefer, comte de Saint-Gilles, pp. 31, 224.
BÉATRIX, femme de Raimond, comte de Substantion, p. 178.
BÉATRIX DE BÉZIERS, seconde femme de Raimond VI, comte de Toulouse, pp. 31, 105.
BÉATRIX, femme de Centule, vicomte de Béarn, p. 113.
BÉATRIX, vicomtesse de Marsac, p. 657.
BÉATRIX, vicomtesse de Narbonne, p. 688.
BÉATRIX, dame du Caylar, femme de Guigues X, p. 228.

BÉATRIX, femme de Rainon I, seigneur d'Uzès, p. 228.
BÉATRIX, femme de Reforciat de Montauban, p. 228.
BÉATRIX, femme d'Arnaud-Raimond, p. 342.
BEATUS, évêque d'Urgel, p. 904.
Beaucaire, p. 836; sur l'origine de cette ville, p. 185.
— (château de), pp. 75, 518.
— (sénéchaussée de), pp. 252, 335.
— (Saint-Sauveur de), p. 837.
— (filles repenties de), p. 837.
Beaujeu, château, p. 405.
Beaulieu (Saint-Pierre de), abbaye, pp. 44, 45, 47.
Beaulieu, abbaye de femmes, près de Mirepoix, pp. 805, 806.
Beaulieu, église, p. 333. *Voir* Loubatière (la).
Beaulieu, château, p. 404 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy.*
BEAUMARCHAIS (Eustache de), sénéchal de Toulouse, pp. 596, 609, 628, 872.
Beaumont, lieu en Rouergue, p. 104; *Belmont-d'Aveyron, arr. de Saint-Affrique.*
— prévôté de chanoines, p. 566.
Beaumont (la bastide de), p. 609 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin.*
BEAUMONT (Jean de), maréchal du roi de France, p. 740.
Beaupuy, lieu du diocèse de Mirepoix, p. 436.
BEAUPUY (Bertrand de), p. 608.
BEAUPUY (Esquirols de), p. 607.
BEAUSSET DE ROQUEFORT (N.), abbesse des Olieux, p. 687.
BEAUVAU (Jacques de), marquis de Riveau, p. 364.
BEAUVILLIERS (Anne de), p. 411.
Bec, abbaye, p. 360.
BEC (Guiraud du), p. 606.
Bécian, château, p. 265; *corrigez* Bessan. *Voir ce mot.*
BÉCIAN (Pons de), p. 265.
Bédarieux, pp. 577, 578, 579, 580 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (capucins de), p. 727.
BEGON, évêque de Nîmes, pp. 94, 276.
BEGON, évêque du Puy, p. 401.
BEGON, abbé de Castres, p. 434.
BEGON I, abbé de Conques, p. 472.
BEGON II, abbé de Conques, p. 472.
BEGON III, abbé de Conques, p. 473.
BÉGON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BÉGON SICARD, chanoine de Saint-Just, p. 504.
BEGON, seigneur de Dourgne, p. 385.
Begonie, fief, p. 596.
BÈGUE, surnommé Jourdain, abbé de Vabre, pp. 568, 578.
BÉGUE I BOURSIER, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
BÉGUE II MONTANHA, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
BEL ou BELLON. *Voir* BERLÉON, évêque d'Uzès, p. 300.
Belcadro, Bellicadro, Bellauro. Voir Beaucaire, p. 186.
Belcastel, terre, p. 589.
BELCASTEL (Oalric de), p. 641.
BELFAGE (Arnaud de), p. 490.
BÉLIARDE, femme de Raimond I, comte de Razès, pp. 113, 546.
BÉLIARDE, femme de Guillaume II, seigneur de Montpellier, p. 184.
BELINGUED (N. de), abbesse de Vielmur, p. 601.
BELISSENDE, prieure de Nonenque, p. 568.
Bellecelle, abbaye du diocèse d'Albi, pp. 448, 663.
BELLEGARDE (N. de), abbé de Montolieu, p. 463.
Belleperche, abbaye, pp. 337, 361, 367, 368, 427, 589, 607, 609, 626.
Bellum-Cadrum, ville, p. 186.
Belprat, terre, p. 588.
BELPUECH (Bertrand de), p. 688. *Voir* BEAUPUY.
BELTILDE, femme d'Armand I, vicomte de Polignac, p. 50.
Belvèzer (chartreuse de), p. 762.
BÉNAVENT (Guillem), diacre d'Argut, p. 771.
BENCION, comte; sa donation à l'église d'Elne, p. 23.
BÉNÉBERTE, archidiacre de Sainte-Cécile d'Albi, pp. 384, 657.
BENENATUS, évêque d'Elne, pp. 339, 777.
Bénévent (Sainte-Sophie de), abbaye, p. 589.
S. BENIGNE, évêque du Velai, p. 400.
BÉNIGNE DE MASCHARON ou DE MACHET, abbé de Franquevaux, p. 630.
BÉNIGNE DE BLONDEAU, abbé de Nizors, p. 643.
BÉNIGNE DE MACHECO, seigneur de Prémeaux, p. 505.
Bénissons-Dieu, abbaye, p. 374. *Voir* Nizors.
BENJAMIN DE BRICHANTEAU, évêque de Laon, p. 382.
BENOIT V, pape, p. 33.
BENOIT VI, pape, p. 33.
BENOIT, évêque de Cavaillon, p. 629.
BENOIT DE SAINTE-MARIE, évêque d'Elne, p. 346.
BENOIT, abbé d'Alet, de Saint-Hilaire de Carcassonne & de Saint-Pierre de Lézat, pp. 422, 489, 546.
S. BENOIT, fondateur & abbé d'Aniane, pp. 245, 447, 528, 557.
BENOIT I, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BENOIT II, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BENOIT TAILLECORNE, abbé de Fontfroide, p. 620.
BENOIT D'ALIGNAN, abbé de La Grasse, p. 480.
BENOIT, abbé de Jocou, p. 722.
BENOIT, abbé de Saint-Pierre de Lunas ou de Joncels, p. 485.
BENOIT, abbé de Lézat, p. 489. *Voir* aux abbés d'Alet.

BENOIT, abbé de Mazan, p. 602.
BENOIT, abbé de Montolieu, p. 456.
BENOIT, abbé de Quarante, p. 564.
BENOIT GAÉTAN, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
BENOIT DE TORRES, abbé temporaire de Saint-Genis (à trois reprises), p. 536.
BENOIT, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
BENOIT, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
BENOIT I, abbé de Saint-Hilaire. *Voir* aux abbés d'ALET.
BENOIT II, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
BENOIT DUPONT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
BENOIT, de la famille des comtes de Toulouse, abbé de Vabre, p. 30.
BENOIT, abbé de Vioux, pp. 43, 664.
BENOIT MANGALICH, prieur de Saint-Sauveur de Bréda, p. 595.
BENOIT, prêtre, p. 457.
BENOIT, vicomte de Toulouse, pp. 37, 126.
BENQUE (chapelle du château de), p. 774.
BENQUE (Amanieu de), p. 644.
— (Bernard-Eudes de), p. 772.
— (Compan de), p. 774.
— (Gaillard de), p. 643.
— (Guillem-Enard de), p. 772.
— (Raimond-Guillem de), p. 774.
BER... DE ROD..., abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
BÉRA, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
BÉRA, comte de Roussillon, p. 422.
BÉRARD, abbé de Quarante, p. 564.
BÉRARD DE BERNIS (N. de), abbesse de Vignogoul, p. 827.
BÉRARIUS, archevêque de Narbonne, pp. 245, 674.
BÉRAUD DE FARGUES, évêque d'Albi, pp. 253, 386, 657, 658, 666, 667.
BÉRAUD, évêque de Viviers, p. 415.
BÉRAUD, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
BÉRAUD II, dauphin d'Auvergne, p. 388.
BÉRAUD, seigneur de Bouzols & de Chabrières, en Vivarais, p. 603.
BÉRAUDIÈRE (Louise de la), p. 370.
BEREMUNDO, vicomte de Cardona, p. 907.
BÉRENGER FRÉDOL (*Frézol*), évêque de Tusculum (cardinal du titre de Saint-Nérée), légat en France, pp. 333, 426, 890. *Voir* aux évêques de Béziers.
BÉRENGER I, archevêque de Narbonne, abbé de La Grasse, pp. 250, 453, 479.
BÉRENGER II, archevêque de Narbonne, pp. 250, 315, 546, 678.
BÉRENGER I, évêque d'Agde, p. 306.
BÉRENGER II, évêque d'Agde, prieur de Cassan, pp. 306, 732.
BÉRENGER III GUILHOT, évêque commendataire d'Agde, p. 307.
BÉRENGER I, évêque de Béziers, p. 263.
BÉRENGER II, évêque de Béziers, p. 263.
BÉRENGER III FRÉZOL, évêque de Béziers, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 266, 498, 733. *Voir* plus haut aux cardinaux.
BÉRENGER IV FRÉDOL, dit le Jeune, évêque de Béziers, p. 267.
BÉRENGER I, évêque de Carcassonne, pp. 331, 738.
BÉRENGER II, évêque de Carcassonne, p. 333; n'a pas existé, p. 738.
BÉRENGER I, évêque de Conserans, p. 379.
BÉRENGER II, évêque de Conserans, p. 381.
BÉRENGER I, évêque d'Elne; rectification à son sujet, p. 778.
BÉRENGER (II), évêque d'Elne, pp. 144, 146, 340, 778.
BÉRENGER (III) II, évêque d'Elne, pp. 341, 778.
BÉRENGER IV, évêque d'Elne, pp. 341, 453, 779.
BÉRENGER V, évêque d'Elne, p. 779.
BÉRENGER V (VI), évêque d'Elne, p. 343.
BÉRENGER VI, prétendu évêque d'Elne, pp. 343, 780.
BÉRENGER VI (VII) DE CHANTELOUP (*Cantallops*), évêque d'Elne, pp. 252, 343, 780.
BÉRENGER VII (VIII) DE SAINTE-FOI, évêque d'Elne, p. 781.
BÉRENGER VIII (IX), évêque d'Elne, p. 781.
BÉRENGER IX, évêque d'Elne, p. 345; à supprimer, p. 782.
BÉRENGER X BAYLE, évêque d'Elne, pp. 344, 562, 781.
BÉRENGER, évêque de Girone, p. 144.
BÉRENGER, évêque de Lectoure, p. 368.
BÉRENGER I DE BOUSSAGUES, évêque de Lodève, p. 290.
BÉRENGER II GUITARD, évêque de Lodève, pp. 290, 801.
BÉRENGER FRÉZOL, évêque de Maguelonne, pp. 180, 317, 814, 822.
BÉRENGER I, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BÉRENGER II DE PIERREPERTUSE, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BÉRENGER III, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BÉRENGER IV, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BÉRENGER I, abbé de Boulbonne, pp. 380, 612.
BÉRENGER II VALART, abbé de Boulbonne, pp. 476, 612.
BÉRENGER III, abbé de Boulbonne, p. 613.
BÉRENGER I, abbé du Canigou, pp. 463, 594.
BÉRENGER II, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
BÉRENGER DE BRUGAIROLLES, abbé de Caunes, p. 466.
BÉRENGER I DE PULGATO, abbé de Cuxa, p. 476.
BÉRENGER II, abbé de Cuxa, p. 477.
BÉRENGER I, abbé de Fontcaude, p. 863.
BÉRENGER II DE BESSAN, abbé de Fontcaude, p. 863.

BÉRENGER III D'OLONZAC, abbé de Fontcaude, p. 863.
BÉRENGER, abbé de Fontfroide, p. 620.
BÉRENGER DE LÉVEZON, abbé de Franquevaux, p. 630.
BÉRENGER I DE NARBONNE, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
BÉRENGER II, abbé de La Grasse, p. 479.
BÉRENGER III DE GRAVE, abbé de La Grasse, p. 480.
BÉRENGER IV DE GRAVE, abbé de La Grasse, pp. 480, 578, 632.
BÉRENGER I, abbé de Psalmodi & de Joncels, pp. 486, 507.
BÉRENGER II, abbé de Joncels, p. 486, 507.
BÉRENGER, abbé de Lézat, p. 491.
BÉRENGER, abbé de Montolieu, p. 457.
BÉRENGER, abbé de Psalmodi. *Voir* aux abbés de Joncels.
BÉRENGER I, abbé de Quarante, p. 563.
BÉRENGER II DE MATIEN, archidiacre de Narbonne, abbé de Quarante, p. 564.
BÉRENGER III DE SEILLAN, abbé de Quarante, p. 564.
BÉRENGER I DE VENTAJOU, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 264, 497.
BÉRENGER II FRÉDOL, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux évêques de Béziers.
BÉRENGER BARNIER DE SAUVE, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
BÉRENGER, abbé de Saint-Guillem, p. 540.
BÉRENGER, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
BÉRENGER I, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
BÉRENGER II, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
BÉRENGER I, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
BÉRENGER II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BÉRENGER-ERMENGAUD, abbé de Saint-Sever d'Agde, p. 715.
BÉRENGER I, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
BÉRENGER II dit Nigret, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
BÉRENGER III DE LODÈVE, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
BÉRENGER IV RAIMOND, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
BÉRENGER-ALBERT, abbé de Sorèze, p. 513.
BÉRENGER BARFIN ou RAFFIN, abbé de Valmagne, p. 618.
BÉRENGER I, abbé de Villemagne, p. 577.
BÉRENGER II, abbé de Villemagne, pp. 568, 577.
BÉRENGER, empereur, fait crever les yeux à Louis, fils de Boson, p. 14.
BÉRENGER-RAIMOND, comte de Provence, premier mari de Béatrix, comtesse de Melgueil, pp. 178, 540.
BÉRENGER, comte de Substantion, p. 178.
BÉRENGER, comte de Velai, p. 85.
BÉRENGER II, vicomte de Millau, de Carlat & de Gévaudan, pp. 72, 131, 883, 887.
BÉRENGER, vicomte de Narbonne, pp. 173, 248.
BÉRENGER-GUILLAUME, baron de Clermont, p. 291.
BÉRENGER, seigneur d'Uzès en partie, pp. 228, 301.
BÉRENGER, compétiteur de Louis l'Aveugle au royaume de Lombardie, & ensuite empereur, pp. 14, 16.
BÉRENGER ou BÉRANGER, vicomte d'Avignon, p. 78.
BÉRENGER ou BÉRANGER, vicomte de Narbonne, p. 173.
BÉRENGÈRE I D'ARAMON, abbesse de la Font, p. 837.
BÉRENGÈRE II DE GENESTOUX, abbesse de la Font, p. 837.
BÉRENGÈRE I DE BAGES, abbesse des Olieux, p. 687.
BÉRENGÈRE II DE LA GRASSE, abbesse des Olieux, p. 687.
BERENGUER GUIFREDO, évêque de Girone, p. 907.
BERENGUER DE ÉRIL, évêque de Lérida, p. 908.
BERENGUER DE ÉRIL, évêque d'Urgel, p. 909.
BÉRENS, château en Albigeois, p. 105. *Voir* BRENS.
BERGERAC (prieur de), p. 627.
BERGONBIOU (Jean), prêtre de Cordes, p. 670.
BERLÉON, BEL ou BELLON, évêque d'Uzès, p. 300.
BERMOND ou BRÉMOND DE LÉVEZON, évêque de Béziers, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 263, 448, 497, 723, 733, 802, 827.
— appelé à tort Bernard, p. 227.
BERMOND, évêque supposé d'Uzès, p. 301.
BERMOND SEGUIER, abbé de Gaillac, p. 599.
BERMOND DE LÉVEZON, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux évêques de Béziers.
BERMOND, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
BERMOND (D'ANDUZE?), abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
BERMOND, commandeur des templiers de Pézénas, p. 265.
BERMOND I, seigneur d'Uzès pour moitié, & de Posquières, pp. 228, 630, 641.
BERMOND II, seigneur d'Uzès, pp. 228, 300.
BERMOND III, seigneur d'Uzès, p. 228.
BERMOND, fils de Garsinde d'Anduze ou de Sauve, p. 540.
BERMOND, seigneur de la Voute, p. 415.
BERNAI, abbaye, p. 482.
BERNARD, archevêque d'Arles, puis évêque-cardinal de Porto, p. 278.
BERNARD, archevêque d'Auch, p. 367.
BERNARD I GAUCELIN, évêque de Béziers, archevêque de Narbonne, pp. 250, 342, 502, 585.
BERNARD II DE FARGUES, archevêque de Narbonne, pp. 253, 467, 680.

BERNARD DU ROSIER, *corrigez* ROUSERGUES, évêque de Montauban & archevêque de Toulouse, pp. 323, 359, 426, 527.
BERNARD I, évêque d'Agde, p. 305.
BERNARD II, évêque d'Agde, p. 306.
BERNARD III DÉODAT, évêque d'Agde, pp. 306, 558, 715.
BERNARD IV DU PUY, évêque d'Agde, pp. 310, 747.
BERNARD I, évêque d'Albi, pp. 33, 384.
BERNARD II DE COMBRET, évêque d'Albi, pp. 386, 657.
BERNARD III DE CASTANET, évêque du Puy & d'Albi, pp. 90, 386, 406, 623, 625, 660, 663, 665.
BERNARD IV DE CAMIET, évêque d'Albi, pp. 387, 669.
BERNARD V DE CAZILLAC, évêque d'Albi, pp. 369, 388.
BERNARD I GERALDI, abbé d'Aniane, évêque de Béziers, pp. 262, 448, 496, 501.
BERNARD II, évêque de Béziers, pp. 262, 496.
BERNARD III ARNAUD, évêque de Béziers, p. 263.
BERNARD IV, évêque de Béziers. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
BERNARD V DE CUXA, évêque de Béziers, pp. 265, 558, 578.
BERNARD DE LÉVEZON, évêque de Béziers, p. 733; *corrigez* BERMOND. *Voir* ce mot.
BERNARD I DE ROQUEFORT, évêque de Carcassonne, pp. 329, 738.
BERNARD II RAIMOND DE ROQUEFORT, évêque de Carcassonne, pp. 331, 343, 738.
— ancien évêque de Carcassonne, p. 632.
BERNARD III DE CAPENDU, évêque de Carcassonne, pp. 332, 738.
BERNARD I (ROGER?), évêque de Comminges, p. 373.
BERNARD II, évêque de Comminges, pp. 373, 776.
BERNARD I, évêque de Conserans, p. 379.
BERNARD II RAIMOND PELET, évêque de Conserans, abbé de Lézat & de Peyrissas, pp. 379, 489, 710, 773, 774.
BERNARD III DE MONTAIGU, évêque de Conserans, p. 380.
BERNARD IV DE MARMIESSE, évêque de Conserans, p. 382.
BERNARD I DE BERGA, évêque d'Elne, pp. 343, 476, 780.
BERNARD II *de Arguilagueriis*, évêque d'Elne, p. 343; prétendu évêque d'Elne, p. 780.
BERNARD III SALLA, évêque d'Elne, p. 343.
BERNARD IV HUGUES, évêque d'Elne, pp. 344, 781.
BERNARD V FOURNIER, évêque d'Elne, p. 344.
BERNARD VI DE MESA, évêque d'Elne, pp. 346, 786.
BERNARD DE CHENEVON, évêque de Lavaur, p. 438.
BERNARD I, évêque de Lectoure, p. 366.
BERNARD II, évêque de Lectoure, p. 367.
BERNARD III, évêque de Lectoure, p. 368.
BERNARD IV ANDRÉ, évêque de Lectoure, p. 369.
BERNARD I, évêque de Lodève, p. 288.
BERNARD II, évêque de Lodève, pp. 171, 288.
BERNARD III DE PROVENCHÈRES, évêque de Lodève, p. 288.
BERNARD IV, évêque de Lodève, p. 291.
BERNARD V GUI (*Guidonis*), évêque de Lodève, prieur des dominicains de Carcassonne & d'Albi, pp. 131, 292, 665, 751, 752.
BERNARD VI DE CASILLAC, évêque de Lodève, p. 294.
BERNARD VII D'ELBÈNE, évêque de Nimes, évêques de Lodève. *Voir* plus bas.
BERNARD DE MÈZE, évêque de Maguelonne, pp. 180, 316, 449.
BERNARD DE VISSEC, évêque élu de Maguelonne non acceptant, p. 317.
BERNARD, évêque de Mende, p. 393.
BERNARD I, évêque de Montauban, p. 426.
BERNARD II DE LA ROCHE-FONTENILLES, évêque de Montauban, p. 426.
BERNARD III DE ROUSERGUES, évêque de Montauban. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
BERNARD I, évêque de Nimes, p. 275.
BERNARD II D'ANDUZE, évêque de Nimes, pp. 93, 276, 448.
BERNARD III, évêque de Nimes, p. 279.
BERNARD IV, évêque de Nimes, p. 279.
BERNARD V DE BONNAVAR ou DE BONNEVAL, évêque de Nimes, p. 280.
BERNARD VI D'ELBÈNE, évêque de Nimes & de Lodève, pp. 275, 283.
BERNARD SAISSET, dernier abbé de Saint-Antonin & premier évêque de Pamiers, pp. 429, 430, 495, 845, 846.
BERNARD I DE ROCHEFORT, évêque du Puy, p. 404.
BERNARD II DE MONTAIGU, évêque du Puy, p. 404.
BERNARD III DE VENTADOUR, évêque du Puy, p. 404.
BERNARD IV DE CASTANET, évêque du Puy. *Voir* aux évêques d'Albi.
BERNARD V LE BRUN, évêque du Puy, p. 406.
BERNARD I DU MONASTIER, évêque de Rodez, p. 874.
BERNARD II D'ALBI, évêque de Rodez, p. 874.
BERNARD I DE LA TOUR, dernier abbé & premier évêque de Saint-Papoul, p. 444.
BERNARD II DE SAINT-MARTIAL, évêque de Saint-Papoul, p. 444.
BERNARD III DE CASTELNAU, évêque de Saint-Papoul, pp. 445, 450.
BERNARD IV SALVIATI, évêque de Saint-Papoul, pp. 445, 852.
BERNARD V DESPRUETS, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
BERNARD I ou BERNON, évêque de Toulouse, pp. 13, 99, 352.

BERNARD II, évêque de Toulouse, pp. 99, 113, 352.
BERNARD III BONHOMME, évêque de Toulouse, p. 353.
BERNARD DE SAINT-ÉTIENNE, évêque d'Uzès, p. 301.
BERNARD, évêque supposé d'Uzès, p. 301.
BERNARD BLANC, évêque de Vabre, p. 569.
BERNARD ou BERMOND D'ANDUZE, évêque de Viviers, p. 414.
BERNARD D'ARFEUIL, évêque de Viviers, p. 415.
BERNARD I, abbé d'Alet, p. 422.
BERNARD II DE SAINT-FERRÉOL, abbé d'Alet & de Saint-Polycarpe, pp. 422, 554.
BERNARD I GÉRAUD, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Béziers.
BERNARD II DE VERFEIL, abbé d'Aniane, pp. 449, 630.
BERNARD I, abbé d'Ardorel, p. 616.
BERNARD II DE PEYRUSSE, abbé d'Ardorel, p. 616.
BERNARD I, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BERNARD II, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BERNARD III, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BERNARD IV DE MONTESQUIOU, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BERNARD V DE PINEDA, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
BERNARD VI D'AXAT, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BERNARD VII DE THAOSCA, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BERNARD VIII D'ESBAC, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BERNARD IX MAINARD, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BERNARD X DE ORTALLO, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
BERNARD, abbé de Beaulieu, p. 44.
BERNARD I, abbé de Belleperche, p. 627.
BERNARD II GUILLAUME *de Scampodio*, abbé de Belleperche, p. 627.
BERNARD, abbé de Bonnecombe, p. 641.
BERNARD I, abbé de Bonnefont, p. 633.
BERNARD II, abbé de Bonnefont, p. 634.
BERNARD III, abbé de Bonnefont, p. 634.
BERNARD IV DE POUDENX, évêque de Marseille, abbé de Bonnefont, p. 634.
BERNARD I D'ALBARS, abbé de Boulbonne, p. 613.
BERNARD II SAQUET, abbé de Boulbonne, p. 614.
BERNARD I, abbé de Calers, p. 621.
BERNARD II, abbé de Calers, p. 621.
BERNARD III, abbé de Calers, pp. 613, 621.
BERNARD IV HUGUES, abbé de Calers, pp. 613, 621.
BERNARD V DU BOIS, abbé de Calers, p. 621.
BERNARD VI DE PLANEVILLE, abbé de Calers, p. 622.
BERNARD I, abbé de Candeil, p. 624.
BERNARD II DE MONTLAUR, abbé de Candeil, p. 624.
BERNARD III SAQUET, abbé de Candeil, p. 626; *peut-être le même que l'abbé de Boulbonne plus haut indiqué.*
BERNARD IV BRICE, abbé de Candeil, p. 625.
BERNARD, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
BERNARD I, abbé de la Capelle, p. 645.
BERNARD II, abbé de la Capelle, p. 646.
BERNARD III DE LA PORTE, abbé de la Capelle, p. 646.
BERNARD IV DOYAL, abbé de la Capelle, p. 646.
BERNARD V DES MOULINS, abbé de la Capelle, p. 646.
BERNARD, abbé de Castres, p. 434.
BERNARD I, abbé de Caunes, p. 466.
BERNARD II, abbé de Caunes, p. 467.
BERNARD, abbé de la Chaise-Dieu, p. 645.
BERNARD I DURAND, prieur, puis abbé de Chambons, p. 639.
S. BERNARD, abbé de Clairvaux, pp. 605, 606, 626, 874; sa mission en Languedoc, p. 223.
BERNARD I, abbé de Cuxa, p. 476.
BERNARD II, abbé de Cuxa, pp. 476, 612.
BERNARD III, abbé de Cuxa, p. 476.
BERNARD IV BOYL, abbé de Cuxa, p. 477.
BERNARD V DE CARDONNE, abbé de Cuxa, p. 477.
BERNARD I, abbé d'Eaunes, p. 635.
BERNARD II DE MAGRA, abbé d'Eaunes, p. 635.
BERNARD I, abbé de Feuillans, p. 636.
BERNARD II DE CALMON, abbé de Feuillans, p. 637.
BERNARD III D'ORNEZAN, abbé de Feuillans, évêque de Lombez, abbé de Nizors, pp. 637, 643.
BERNARD I, abbé de Foix, p. 849.
BERNARD II, abbé de Foix, p. 849.
BERNARD I, abbé de Fontcaude, p. 863.
BERNARD II, abbé de Fontcaude, p. 864.
BERNARD I, abbé de Fontfroide, pp. 618, 619.
BERNARD II, abbé de Fontfroide, p. 619.
BERNARD III, abbé de Fontfroide, pp. 554, 619, 686.
BERNARD IV DE BONNIERES, abbé de Fontfroide, p. 619.
BERNARD V, abbé de Fontfroide, p. 619.
BERNARD VI, abbé de Fontfroide, p. 619.
BERNARD VII, abbé de Fontfroide, évêque d'Aire, p. 620.
BERNARD VIII, abbé de Fontfroide, p. 620.
BERNARD IX, abbé de Fontfroide, p. 620.
BERNARD, abbé de Franquevaux & de Sénenque. *Voir* aux abbés de Grandselve.
BERNARD, abbé de Frézelas, p. 429.
BERNARD I, abbé de Gaillac, p. 597.
BERNARD II DE RIOM, abbé de Gaillac, p. 598.
BERNARD III DE LA ROQUE, abbé de Gaillac, p. 598.

BERNARD IV DE CARAMAN, abbé de Gaillac, p. 598.
BERNARD I, abbé de Grandselve, p. 608.
BERNARD II, abbé de Grandselve, p. 608.
BERNARD III DE BAC, abbé de Grandselve, p. 609.
BERNARD IV DE LA FOURS, abbé de Franquevaux, de Senenque & de Grandselve, pp. 610, 630.
BERNARD I, abbé de La Grasse, p. 479.
BERNARD II DE MARSEILLETTE, abbé de La Grasse, pp. 343, 480, 562.
BERNARD III IMBERT, abbé de La Grasse, p. 480.
BERNARD I, abbé de Joncels, p. 486.
BERNARD II DE MAGALAS, abbé de Joncels, p. 486.
BERNARD III DU VERGER, abbé de Joncels, pp. 487, 579.
BERNARD, abbé de Jocou, p. 722.
BERNARD, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
BERNARD I RAIMOND PELET, abbé de Lézat. *Voir* aux évêques de Conserans.
BERNARD II DE SARRAUTE, abbé de Lézat, pp. 490, 692, 775.
BERNARD DE DURBAN, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
BERNARD, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
BERNARD DE CARAMAN, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
BERNARD I D'ANDUZE, abbé de Mazan, p. 602.
BERNARD II DE BONSERRE, abbé de Mazan, p. 604.
BERNARD I D'AMANSAS, abbé de Montolieu, pp. 457, 633.
BERNARD II DE MAGALAS, abbé de Montolieu, p. 457.
BERNARD I, abbé de Nizors, p. 642.
BERNARD II DE LA COUR, abbé de Nizors, p. 643.
BERNARD III DE BENQUE, abbé de Nizors, p. 643.
BERNARD IV DU PUY, abbé de Nizors, p. 643.
BERNARD V, abbé de Nizors, p. 643.
BERNARD VI D'ORNEZAN, abbé de Nizors, évêque de Lombez. *Voir* aux abbés de Feuillans.
BERNARD SAISSET, abbé de Pamiers. *Voir* aux évêques.
BERNARD I DE GENERAS, abbé de Psalmodi, p. 507.
BERNARD II DE NAGE, abbé de Psalmodi, p. 508.
BERNARD I, abbé de Quarante, p. 564.
BERNARD II DU PAS, abbé de Quarante, p. 564.
BERNARD III D'ALQUIER, abbé de Quarante, p. 564.
BERNARD IV DE NISSAN, abbé de Quarante, p. 564.
BERNARD V SALVADOR, abbé de Quarante, p 564.
BERNARD VI, abbé de Quarante, p. 564.
BERNARD VII DE MASENCHÈRE, abbé de Quarante, p. 565.
BERNARD I, abbé de Saint-Aphrodise, p. 496.
BERNARD II, abbé de Saint-Aphrodise, p. 496.
BERNARD III CALVET, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
BERNARD IV GUITARD, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
BERNARD V ROI, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
BERNARD VI DE MANDAGACHES, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
BERNARD, abbé de Saint-Chaffre, pp. 423, 572.
BERNARD D'ARSAS, abbé de Saint-Chaffre, p. 649; *corrigez* PIERRE (PIERRE III. *Voir* p. 570).
BERNARD-PONS, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
BERNARD PUJOL, abbé de Saint-Genis, p. 536.
BERNARD DE TARBES, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
BERNARD I GUILLAUME DE MÈZE, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
BERNARD II DE VALBONNE, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
BERNARD, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
BERNARD DE MILHAU, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
BERNARD I RIQUIN, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
BERNARD II RAINON, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
BERNARD III DE SAINT-BRICE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
BERNARD IV D'OLARGUES, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
BERNARD V D'OLARGUES, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
BERNARD VI, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
BERNARD I DE SAINT-FERRÉOL, abbé de Saint-Polycarpe. *Voir* aux abbés d'Alet.
BERNARD II DE SAINT-FERRÉOL, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
BERNARD III, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
BERNARD IV DUPRAT, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
BERNARD V MICHEL, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
BERNARD I, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BERNARD II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BERNARD III, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BERNARD IV, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
BERNARD I DE MARTRES, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
BERNARD II DE GENSAC, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
BERNARD III D'ORVAL, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
BERNARD IV DE ROUSERGUES, abbé de Saint-Sernin. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
BERNARD I, abbé de Saint-Sever d'Agde, p. 715.

BERNARD II, abbé de Saint-Sever d'Agde, p. 715.
BERNARD-ROGER, abbé de Saint-Sever de Rustan, p. 589.
BERNARD I, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
BERNARD II, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
BERNARD DE MALEMORT, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
BERNARD, abbé de Saint-Victor de Marseille, p. 881.
BERNARD I DE TULUJES, abbé de Sorède, p. 562.
BERNARD II, abbé de Sorède, p. 562.
BERNARD III, abbé de Sorède, p. 562.
BERNARD I DE SAINT-MICHEL, abbé de Sorèze, p. 512.
BERNARD II, abbé de Sorèze, p. 512.
BERNARD I, abbé de Vabre, p. 567.
BERNARD II, abbé de Vabre, p. 567.
BERNARD III, abbé de Vabre, p. 567.
BERNARD IV D'ARLES, abbé de Vabre, p. 568.
BERNARD V DE LA TOUR, abbé de Vabre, pp. 486, 568.
BERNARD DE COSTE, abbé de Valmagne, p. 617.
BERNARD, abbé de Villelongue, p. 632.
BERNARD DE LA CROIX, abbé commendataire de Villemagne, p. 579.
BERNARD, abbé de Villemagne, p. 467; *corrigez* BERTRAND *& voyez ce nom.*
BERNARD, archidiacre de Saint-Nazaire de Carcassonne & prieur de Notre-Dame., p. 744.
BERNARD, archidiacre de Mende, p. 402.
BERNARD-RICARD, chanoine de Majorque, p. 467.
BERNARD D'APCHIER, chanoine de Mende, p. 393.
BERNARD, chapelain d'Adhémar de Monteil, p. 402.
BERNARD NOUEL, commandeur de l'hôpital Saint-Antoine de Toulouse, p. 692.
BERNARD, prévôt de Sainte-Cécile, p. 582.
BERNARD GUI, prieur du couvent des dominicains de Carcassonne & d'Albi. *Voir* aux évêques de Lodève.
BERNARD DE BOUSSAGUES, prieur des dominicains d'Albi, p. 665.
BERNARD DE MONTFERRAND, prieur de Bonnefoy, p. 651.
BERNARD, prieur de Muret, p. 490.
BERNARD-JEAN, prieur de Peyrissas, p. 775.
BERNARD, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, pp. 496, 691.
BERNARD DE ROER, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, p. 692.
BERNARD ALBUGAIRES, prieur de Saint-Chinian, p. 531.
BERNARD, prieur de Saint-Salvi, p. 582.
BERNARD, prieur de Taurat, p. 264.
BERNARD CATALAN, provincial des Carmes, p. 812.
BERNARD, clerc, p. 363.
BERNARD DELICIEUX; son procès, p. 430.
BERNARD II, marquis de Gothie, pp. 92, 848.
BERNARD, marquis de Gothie, p. 24.
BERNARD, comte d'Armagnac, pp. 881, 894, 895.
BERNARD I TAILLEFER, comte de Besalu & de Fenouillèdes, pp. 144, 453, 687, 722, 778.
BERNARD I, comte de Besalu, p. 95.
BERNARD II, comte de Besalu, p. 144.
BERNARD III, comte de Besalu & de Fenouillèdes, p. 144.
BERNARD, comte de Bigorre, p. 113.
BERNARD-GUILLAUME, comte de Cerdagne, pp. 144, 463.
BERNARD I, comte de Comminges, p. 113.
BERNARD II, comte de Comminges, p. 113.
BERNARD III, comte de Comminges, p. 113.
BERNARD IV, comte de Comminges, p. 113.
BERNARD V, comte de Comminges, pp. 113, 600, 710.
BERNARD VI, comte de Comminges, pp. 307, 354, 644, 711.
BERNARD VII, comte de Comminges, pp. 643, 644.
BERNARD VIII, comte de Comminges, p. 896.
BERNARD, comte ou marquis, fils de Guillaume, comte ou marquis de Comminges, p. 113.
BERNARD-ODON, comte en partie de Comminges, p. 113.
BERNARD, frère de Raimond I, comte de Carcassonne, premier comte de Foix & comte de Conserans, p. 113.
BERNARD, comte de Conserans, p. 380.
BERNARD, comte de Melgueil, mari de Guillemette de Montpellier, p. 177.
BERNARD, comte de Palhas, p. 480.
BERNARD, comte de Rouen, p. 36.
BERNARD I, comte de Substantion ou de Melgueil, p. 178.
BERNARD II, comte de Substantion, p. 178.
BERNARD III, comte de Substantion, p. 178.
BERNARD IV, comte de Substantion, pp. 178, 180, 314.
BERNARD V PELET, comte de Melgueil, mari de Béatrix, comtesse de Melgueil, seigneur d'Alais, pp. 178, 180.
BERNARD III, comte de Toulouse, de Querci & de Rouergue, pp. 27, 30.
BERNARD I, vicomte, p. 105.
BERNARD II, vicomte d'Albi, pp. 104, 105, 276.
BERNARD III ATON, vicomte d'Albi & de Nimes, pp. 105, 587, 653.
BERNARD IV ATON, vicomte d'Albi, Nimes, Carcassonne & Razès, pp. 104, 105, 249, 330, 485, 540, 616, 739.
BERNARD V ATON, vicomte de Nimes & d'Agde, pp. 105, 184.
BERNARD VI ATON, vicomte de Nimes & d'Agde, pp. 105, 713.
BERNARD DE BARTON, vicomte de Montbasier, p. 370.
BERNARD, vicomte, frère du comte d'Urgel, p. 907.

BERNARD, seigneur d'Anduze, père de Géraud, évêque de Nimes, pp. 96, 104, 719.
BERNARD-ITIER, seigneur de Géorand, p. 603.
BERNARD I JOURDAIN, seigneur de l'Isle-Jourdain, mari de Indie, fille naturelle de Raimond V, comte de Toulouse, p. 31.
BERNARD II JOURDAIN, seigneur de l'Isle-Jourdain, p. 355.
BERNARD DE COMMINGES, seigneur de Lenthenac, p. 490.
BERNARD, seigneur de Lévezon, p. 883.
BERNARD DE MONTLEZUN, seigneur de Montastruc, p. 368.
BERNARD-GUILLAUME, seigneur en partie de Montpellier (1019), p. 184.
BERNARD-GUILLAUME, seigneur en partie de Montpellier (1103), p. 184.
BERNARD I, seigneur d'Uzès, p. 865.
BERNARD, frère d'Isarn, évêque de Toulouse, p. 438.
BERNARD, viguier du comte de Toulouse, p. 456.
BERNARD, p. 113.
BERNARD AGAMBERT, chevalier, p. 763.
BERNARD-AMULON, p. 546.
BERNARD-ARNAUD, p. 113.
BERNARD LE BRUN, p. 276.
BERNARD ESPINASSE, p. 458.
BERNARD FABRE, p. 468.
BERNARD PELET, fils de Béatrix, comtesse de Melgueil, p. 180.
BERNARD-PIERRE, p. 584.
BERNARD, écolâtre d'Angers, p. 35.
BERNARDE DE COMMINGES, comtesse de Carcassonne, p. 105.
BERNARDIN DE CORNEILLAN, évêque de Rodez, p. 875.
BERNARDIN-FRANÇOIS FOUQUET, abbé de Caunes, p. 470.
BERNARDIN DE CARJAVAL, abbé de Saint-Genis, p. 536.
BERNARDIN D'AUTEMAR, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
BERNARDO DE CASTELLO, évêque d'Urgel, p. 908.
BERNARDO GUILLEM, évêque d'Urgel, p. 907.
BERNARDO ROGER, évêque d'Urgel, p. 908.
BERNARDO DE SALVA, évêque d'Urgel, p. 910.
BERNARDO SANZ ou SANCHO, évêque d'Urgel, p. 908.
BERNARDO DE VILAMUR, évêque d'Urgel, p. 908.
BERNARDO GUIFREDO, comte de Berga, p. 907.
BERNARDO, vicomte de Conflent, p. 906.
BERNASSONNE, lieu, p. 631. *Voir* BARNASSONNE.
BERNON ou BERNARD, évêque de Toulouse, p. 352.
BERNOIN I, évêque de Viviers, p. 413.
BERNON II ou BURNON, évêque de Viviers, pp. 414, 602.
BERNOIN III ou BERNON, évêque de Viviers, p. 414.
BERNON, abbé de Castres, p. 433.
BERRIAC (prieuré de), p. 741.
BERS, lieu, p. 540.
BERTEZI (Philippe de), sénéchal royal, p. 582.
BERTHE, fille de Hugues, comte de Rouergue, & femme de Robert II, comte d'Auvergne, pp. 31, 91.
BERTHE, nièce de Hugues, roi d'Italie, femme de Raimond I, comte de Rouergue, pp. 30, 35, 39, 54, 57.
BERTHON (N. de), abbé de Calers, p. 622.
BERTIER, coadjuteur d'Uzès, puis évêque de Montauban, p. 363. *Voir* PIERRE III.
BERTIER (Philippe), président au Parlement de Toulouse, p. 362.
BERTILE, p. 448.
BERTON DE CRILLON (N.), abbé de Saint-Thibéry, p. 561.
BERTRAND, cardinal-évêque d'Ostie, p. 797.
BERTRAND DE DEAUX, archevêque d'Embrun, pp. 279, 508.
BERTRAND DE MONTREDON, évêque de Nimes, archevêque de Narbonne, pp. 248, 277; sa déposition, p. 249.
BERTRAND DESCHAUX, archevêque de Tours, p. 310.
BERTRAND DE SAINT-JUST, évêque d'Agde, pp. 266, 307, 713.
BERTRAND I, évêque d'Albi, pp. 190, 385, 600, 616.
BERTRAND II DES BORDES, évêque d'Albi, pp. 356, 386, 657.
BERTRAND ALDEGAIRE, évêque de Bethléem, p. 395.
BERTRAND I DE SAINT-GERVAIS, évêque de Béziers, pp. 265, 466, 725.
BERTRAND II DE MAUMONT, évêque de Béziers, de Lavaur & de Mirepoix, pp. 269, 388, 436, 438.
S. BERTRAND, évêque de Comminges, pp. 367, 373; découverte de ses reliques en janvier 1309, pp. 267, 768.
BERTRAND II DE MIRAMONT, évêque de Comminges & abbé de Lombez, pp. 374, 609, 643, 644.
BERTRAND III, évêque de Comminges, p. 375.
BERTRAND IV, évêque de Comminges, p. 375.
BERTRAND V DE GOTH, évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux, pape sous le nom de Clément V, pp. 333, 375.
BERTRAND VI DE COSNAC, évêque de Comminges. p. 375.
BERTRAND, évêque d'Elne, p. 343; prétendu évêque d'Elne, p. 781.
BERTRAND DE MAUMONT, évêque de Lavaur. *Voir* aux évêques de Béziers.
BERTRAND I DE MONTAULT, évêque de Lectoure, p. 367.
BERTRAND II DE LUSTRAC, évêque de Lectoure, p. 369.
BERTRAND I DE MORNAY, évêque de Lodève, p. 290.
BERTRAND II DE POITIERS, évêque de Lodève, p. 290.

BERTRAND III DU MAS, évêque de Lodève, p. 292.
BERTRAND DE PIBRAC, évêque de Mende, p. 568.
BERTRAND I, évêque de Maguelonne, p. 314.
BERTRAND II ROBERT, évêque de Maguelonne, pp. 180, 322.
BERTRAND DE MAUMONT, évêque de Mirepoix. *Voir* aux évêques de Béziers.
BERTRAND I DU PUY, dernier abbé de Saint-Théodard & premier évêque de Montauban, pp. 426, 809.
BERTRAND II DE CARDAILLAC, évêque de Montauban, p. 426.
BERTRAND III ROBERT, évêque de Montauban, p. 426.
BERTRAND I DE MONTREDON, évêques de Nimes. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
BERTRAND II DE LANGUISEL, évêque de Nimes, p. 278.
BERTRAND III DE DEAUX, DE DEUX ou D'EUSE, évêque de Nimes, p. 279.
BERTRAND I D'ORNEZAN, évêque de Pamiers, p. 431.
BERTRAND II DE LORDAT, évêque de Pamiers, abbé de Foix, pp. 431, 849.
BERTRAND III DU BARRAU, évêque de Pamiers, p. 432.
BERTRAND I DE CHALENÇON, évêque du Puy, p. 403.
BERTRAND II DE LA TOUR, évêque du Puy, p. 407.
BERTRAND III DE CHANAC, évêque du Puy, p. 408.
BERTRAND, évêque du Puy, p. 602; *corrigez* BERNARD II DE MONTAIGU.
BERTRAND DES BORDES, évêque du Puy; *corrigez* d'Albi.
BERTRAND I PILETORT, évêque de Rieux, p. 441.
BERTRAND II DE CARDAILLAC, évêque de Rieux, p. 441.
BERTRAND I, évêque de Rodez, p. 874.
BERTRAND II DE RAFFIN, évêque de Rodez, p. 874.
BERTRAND III DE CHALENÇON, évêque de Rodez, p. 875.
BERTRAND IV DE POLIGNAC, évêque de Rodez, p. 875.
BERTRAND, évêque de Sarlat, p. 441.
BERTRAND I DE VILLEMUR, évêque de Toulouse, prieur de Camon, pp. 354, 711, 806.
BERTRAND II DE L'ISLE-JOURDAIN, évêque de Toulouse, pp. 355, 495.
BERTRAND I, évêque d'Uzès, p. 864.
BERTRAND II ARNAUD, évêque d'Uzès, pp. 301, 864, 869.
BERTRAND III DE CADOENE, évêque *in partibus* de Paphos, de Saint-Flour & d'Uzès, abbé de Sauve, pp. 302, 720, 864.
BERTRAND DE CASTELNAU ou CHALENÇON, évêque de Viviers, p. 415.
BERTRAND, abbé d'Alet, p. 413.
BERTRAND DE BRISON, abbé d'Aniane, p. 450.
BERTRAND I, abbé d'Ardorel, p. 616.
BERTRAND DE MONTLAUR, abbé d'Ardorel, p. 616.
BERTRAND DE SERVOLE, abbé de Belleperche, p. 628.
BERTRAND I, abbé de Bonnecombe, p. 641.
BERTRAND II, abbé de Bonnecombe, p. 641.
BERTRAND I, abbé de Bonnefont, p. 634.
BERTRAND II, abbé de Bonnefont, pp. 615, 634.
BERTRAND, abbé de Boulbonne, p. 614.
BERTRAND D'AURIAC, abbé de Calers, p. 621.
BERTRAND DESCARS, abbé de la Capelle, p. 646.
BERTRAND I, abbé de Castres, p. 433.
BERTRAND-BÉRENGER, abbé de Castres, p. 434.
BERTRAND I DE ROQUEVILLE, abbé de Caunes, p. 468.
BERTRAND II DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL, abbé de Caunes, p. 470.
BERTRAND I, abbé de Saint-Gilles & de Conques, pp. 474, 519.
BERTRAND II DE LA BARRIÈRE, abbé de Conques, p. 474.
BERTRAND I, abbé de Cuxa, p. 476.
BERTRAND II, abbé de Cuxa, p. 477.
BERTRAND DU MARASC, abbé d'Eaunes, p. 635.
BERTRAND DE LORDAT, évêque de Pamiers, abbé de Foix. *Voir* aux évêques de Pamiers.
BERTRAND I DU MAS, abbé de Fontcaude, p. 863.
BERTRAND II DU MAS, abbé de Fontcaude, p. 863.
BERTRAND I, abbé de Franquevaux, p. 630.
BERTRAND II, abbé de Franquevaux, pp. 507, 630.
BERTRAND I, abbé de Grandselve, pp. 605, 621.
BERTRAND II GEOFFROI, abbé de Grandselve, p. 609.
BERTRAND III DE BRUAVAL, abbé de Grandselve, p. 609.
BERTRAND DE BERTIER, abbé de Lézat, p. 492.
BERTRAND DE MIRAMONT, abbé de Lombez. *Voir* aux évêques de Comminges.
BERTRAND DE TINERI, abbé de Manlieu, p. 493.
BERTRAND I, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
BERTRAND II DE TONIN, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
BERTRAND I, abbé du Mas-Garnier, p. 587.
BERTRAND II DE FAUDOAS, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
BERTRAND III DE BÉDAT, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
BERTRAND, abbé de Moissac, p. 333.
BERTRAND DE PALAJA, abbé de Montolieu & de Saint-Hilaire, pp. 460, 548.
BERTRAND I, abbé de Nizors, p. 643.
BERTRAND II DE JANNAC, abbé de Nizors, p. 643.
BERTRAND, abbé de Psalmodi, p. 507.
BERTRAND, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.

BERTRAND I, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
BERTRAND II, abbé de Saint-Genis, p. 536.
BERTRAND I DE SAINT-COME, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
BERTRAND II DE LA TOUR, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
BERTRAND III, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux abbés de Conques.
BERTRAND IV, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
BERTRAND V, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
BERTRAND I DE TOURNON, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
BERTRAND II DE PALAJA, abbé de Saint-Hilaire. *Voir* aux abbés de Montolieu.
BERTRAND III ARNAUD, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
BERTRAND, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
BERTRAND, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
BERTRAND DE MORILLON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
BERTRAND I DE MORNAC, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
BERTRAND II, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
BERTRAND DE CADOENE, abbé de Sauve. *Voir* aux évêques d'Uzès.
BERTRAND, abbé de Sorède, p. 562.
BERTRAND I, abbé de Sorèze, p. 511.
BERTRAND II DE PIERRELADE, abbé de Sorèze, p. 512.
BERTRAND III DE SAINT-GENIÈS, abbé de Sorèze, p. 512.
BERTRAND D'AURIAC, abbé de Valmagne, p. 618.
BERTRAND, abbé de Villemagne, p. 578.
BERTRAND DE L'HOST, prieur de Bonnefoy, p. 650.
BERTRAND DE MONTAIGU, prieur de la Daurade, p. 694.
BERTRAND, prieur d'Espayrac, p. 474.
BERTRAND, prieur de Goudargues, p. 449.
BERTRAND, prévôt de la cathédrale de Saint-Paul des Trois-Châteaux, p. 602.
BERTRAND II, comte de Gévaudan, fils d'Adélaïde d'Anjou, pp. 30, 139.
BERTRAND I, fils d'Érail, comte de Gévaudan, p. 139.
BERTRAND, comte d'Arles ou de Provence, p. 61.
BERTRAND, comte ou marquis de Provence, pp. 30, 61.
BERTRAND ou GUILLAUME-BERTRAND I, comte de Provence, p. 61.
BERTRAND, comte de Provence. *Voir* GUILLAUME-BERTRAND.
BERTRAND, comte de Toulouse, fils de Raymond de Saint-Gilles, pp. 31, 61, 76, 89, 145, 203, 207, 209, 211, 218, 849; était-il bâtard ou fils légitime, p. 195; époque de son départ pour la Terre Sainte, de la prise de Tripoli, &c., p. 212.
BERTRAND, comte ou marquis de Provence, fils puîné de Guillaume Taillefer, pp. 31, 58, 65, 67, 152, 195, 197.
BERTRAND, comte d'Arles ou de Provence, p. 71.
BERTRAND, comte, neveu de Pierre, évêque de Maguelonne, p. 539.
BERTRAND, vicomte de Bruniquel, fils naturel de Raimond VI, p. 31.
BERTRAND, vicomte de Lautrec, p. 386.
BERTRAND DE GOUT, vicomte de Lomagne, p. 628.
BERTRAND D'ANDUZE, seigneur de Sommières, p. 649.
BERTRAND IV, seigneur de la Tour, p. 407.
BERTRAND, frère de Guillaume, comte de Forcalquier, p. 77.
BERTRAND, fils naturel d'Alphonse-Jourdain, p. 31.
BERTRAND CORSERIUS, p. 468.
BERTRAND PEIRALIES, p. 460.
BERTRAND RUFFI, fondateur de l'Hôtel-Dieu de Nimes, p. 278.
BERTRANDE, abbesse de Gorjan, p. 802.
BERTRANDE, fille naturelle de Raimond VI, p. 31.
BERTRANDI (Nicolas); son récit de la translation des reliques de saint Antonin de Pamiers, p. 12.
BÉRULLE (le P. de), p. 640.
BÉRYTE, p. 238; époque de la prise de cette ville par les croisés, p. 213.
BÉSALU (SAINT-GENIÈS de), église, pp. 95, 247.
BÉSALU ou BÉSAUDUN (concile tenu à), en 1077, pp. 248, 330, 341.
BÉSALU (comte de), p. 723.
N. BESCHERAN, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
BESSAN, pp. 277, 307; (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— (SAINT-PIERRE de), prieuré, pp. 556, 715.
BESSENS (Guillaume de), p. 587.
— (Olivier de), p. 605.
BÉTICUS, évêque d'Agde, pp. 304, 714.
BÉZIERS (église de); sa fondation, p. 260.
— (histoire du pouvoir temporel de l'évêque de), pp. 723 & suiv.
— (chapitre cathédral de Saint-Nazaire de), pp. 726, 727.
— (statuts de l'église Saint-Nazaire de), p. 726.
— (énumération des principaux couvents de), p. 727.
— la MADELEINE, prieuré, p. 498.
— SAINT-FÉLIX, église, p. 269.
— SAINT-JULIEN, prieuré, p. 730.
— hospices & maladreries, pp. 729, 730.
— SAINT-ANTOINE, hôpital, p. 730.
— (AUGUSTINS de), pp. 585, 729.
— (CAPUCINS de); leur introduction, p. 271.
— (CARMES de), p. 729.
— (CLARISSES de); liste de leurs abbesses, pp. 734, 735.
— (CORDELIERS de), pp. 729, 823.
— (DOMINICAINS de); histoire de leur couvent, pp. 688, 727, 728.
— (JÉSUITES de), p. 271.

Béziers (Ursulines de); leur installation, p. 272.
— (bourg de Maureillan à), p. 725.
— ses vicomtes, p. 102.
— (vicomtes de) & d'Agde; époque de la réunion des deux vicomtés dans la même maison, p. 102.
— (vicomte de), p. 855.
— (juifs de), pp. 268, 269.
— (conciles de), en 1225, p. 578; en 1246, pp. 252, 278, 343, 355; en 1255, pp. 252, 578; en 1272, p. 578; en 1273, p. 512; en 1279, p. 780; en 1280, pp. 343, 719, 849; en 1281, p. 495; en 1291, p. 495; en 1294, p. 803; en 1299, pp. 317, 487; en 1301, p. 542; en 1317, pp. 503, 530, 578, 630, 719; en 1326, p. 803; en 1351, p. 319.
BÉZIERS (Arnaud de), p. 105.
— (Bernard de), pp. 265, 725.
— (Bertrand de), p. 466.
BEZINS (Arnaud de), p. 771.
Bigorre (comté de), soumis à l'église du Puy, p. 402.
— (comtes de), pp. 113, 116.
Bisaco, village dans la Vaunage, p. 92; *Bizac* (*Gard*), *commune de Calvisson*.
Bise, terre, p. 479; *Bize* (*Aude*), *arr. de Narbonne*.
BIRNOS (Azémar de), moine de Lézat, p. 771.
BISTAN (Jean), bourgeois de Narbonne, p. 686.
Biterrois, p. 724.
BLACON, chef religionnaire, p. 410.
Blagnac, village donné à l'abbaye de Saint-Sernin, p. 524 (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse*.
BLAISE CISTEL, abbé de Quarante, p. 565.
BLAISE TROSES, abbé de Saint-Genis, p. 536.
BLAISE DE MONTCLAR, abbesse de Fabas, p. 644.
BLANCHE D'ALBIGNAC, abbesse de la Font, p. 837.
BLANCHE DE PLASIAN, femme de Bérenger, seigneur d'Uzès, p. 228.
BLANCHE, femme de Hugues de Laudun, seigneur de Montfaucon, p. 228.
BLANDINUS, p. 341.
BLANES (N. de), abbé de Vallbona, p. 790.
BLANQUET, vicaire général de Gaillac, p. 599.
Blaye, p. 232.
Bleide (maladrerie de), p. 665; *Blaye* (*Tarn*), *arr. d'Albi*.
BLITSINDE, femme d'Étienne, vicomte de Polignac, p. 49.
Blois (États généraux de), en 1576, pp. 283, 410, 446; en 1585, p. 410; en 1588, p. 377.
N. BLOUIN, abbé d'Aniane, p. 452.
BOBO, abbé de Manlieu, p. 492.
Boc (aujourd'hui Bouc), port vers l'embouchure du Rhône, p. 224.
BODON, BADON, abbé de Saint-Chaffre, p. 570.
BODRACA ou BODRAGA, prieure de la Salvetat, p. 765.
BOÉMOND VI, comte de Tripoli, p. 241.
BOÉTIUS, évêque de Maguelonne, p. 312.
Boian (Saint-Étienne de), église, p. 264; *Boujan* (*Hérault*), *arr. de Béziers*. *Voir* Boujan.
Boissedon, lieu, p. 578; *Boissezon* (*Tarn*), *arr. de Castres*.
Boissel (Sainte-Marie de), église, p. 596 (*Tarn*), *commune de Gaillac*.
BOIZAI-COURTENAY (N. de), abbé de Villemagne, p. 580.
BOMPAR dit VIRGILE, évêque d'Uzès & de Mende, pp. 301, 394.
BOMPAR AYRAULT, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
BOMPAR, p. 229.
BON DE VILLEVERS (N.), abbé de Joncels, p. 488.
BON (Pierre del), p. 458.
BONAFOS, doyen de Cayrac, p. 606.
Bonafous, château, p. 656; *Castelnau de Bonafous* (*Tarn*), *arr. d'Albi*.
BONAFUSSE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
BONALD, abbé de Cruas, p. 574.
BONAVENTURE BANYN, évêque d'Uzès, pp. 304, 865.
BONAVENTURE DE LA FONT, abbé de Foix, p. 850.
Bondillon, lieu où fut bâti le monastère de Valbonne, p. 300.
BONESINDUS, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
BONFILS I, *Bonusfilius*, abbé d'Arles, p. 453.
BONFILS II, abbé d'Arles, p. 453.
BONHOMME, abbé de la Capelle, p. 645.
BONHOMME, abbé de Feuillans, p. 637.
BONHOMME DE LOMAGNE, abbé de La Grasse, p. 482.
BONIFACE, abbé de Conques, p. 473.
BONIFACE, abbé de Gaillac, p. 598.
BONIFACE FERRIER, général de l'ordre des Chartreux, p. 650.
BONNE DE BERRY, comtesse de Rodez, p. 879.
Bonnecombe, abbaye, pp. 395, 473, 623, 641, 874.
Bonnefoi, chartreuse dans le Vivarais, pp. 410, 648.
Bonnefont, abbaye, pp. 374, 377, 613, 633, 635, 636, 642.
— (abbé de), pp. 610, 613.
— (moines de), p. 631.
Bonneval, abbaye du diocèse de Rodez, pp. 601, 897.
BONOSE, évêque, p. 244.
Bonrepaux, p. 612 (*Ariége*), *commune de Pran & Bonrepaux*.
— (grange de), pp. 613, 614.
Bonshommes, hérétiques, p. 250.
Bordeaux (connétable de), p. 610.
Bordes, village, pp. 458, 546.
BORDES (Bertrand des), p. 368.
BOREL, évêque de Rota, en Aragon, p. 373.
BORN (Guarin de), p. 639.
— (Guillaume de), chevalier, p. 639.
Borrel, prieuré, p. 589.

BORREL, évêque d'Ausone, p. 96.
BORREL, évêque de Rota, p. 142.
BORREL, comte de Barcelone, p. 247.
BORRO (Jacques), prieur d'Espira & abbé de la Réal, p. 782.
BOS, abbé de la Capelle, p. 645.
BOSC (Bernard du), p. 324.
BOSON, évêque d'Agde, p. 305.
BOSON DE SALIGNAC, évêque de Comminges, p. 375.
BOSON, abbé d'Alet, pp. 422, 554.
BOSON, abbé de Montolieu, p. 456.
BOSON, roi de Provence; sur l'époque de sa mort, pp. 1, 7.
BOSON, comte d'Arles ou de Provence; deux comtes de ce nom, pp. 59, 60.
BOSON, vicomte de Béziers & d'Agde, pp. 102, 103, 584, 726.
BOSQUAT, habitant de Saint-Chinian, p. 532.
BOSQUET (Durand), premier juge à Narbonne, p. 296.
Boujan (hôpital de), p. 731. *Voir* Boian.
Boulbonne, abbaye, pp. 279, 353, 380, 429, 430, 611, 614, 633, 851.
— (chapelle des comtes de Foix à), p. 614.
— (abbé de), p. 608.
BOULHE (Pierre de), p. 325.
BOURBON (Hector de), p. 461.
BOURG (cardinal de), archevêque de Narbonne & abbé de Saint-Chaffre, p. 649; *corrigez* BONZI. *Voir* PIERRE VII, évêque de Béziers (1659-1703).
Bourg-Dieu, abbaye dans le Berry, p. 25.
BOURGEMONT (Esclarmonde de), p. 610.
Bourges (archevêque de), p. 654.
— (concile de), en 1031, pp. 384, 392; en 1278, p. 386; en 1291, p. 393.
Bourgogne Transjurane, p. 72.
Bourg-Saint-Andéol, lieu, pp. 412, 414, 416 (*Ardèche*), *arr. de Privas*.
— (couvents du), p. 900.
BOURGUIGNE DE CHYPRE, troisième femme de Raimond VI, p. 31.
BOURGUIGNONNE DE SAINT-JEAN, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
Bournazeille (seigneurie de), p. 473; *corrigez* Bournazel.
Boussagues, p. 308 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— archiprêtré du diocèse de Béziers, p. 261.
— (hôpital de), p. 731.
BOUSSAGUES (Daurde de), p. 724.
BOUSSANELLE (N. de), abbé de Quarante, p. 566.
BOVES (Enguerrand de), p. 854.
BOZON, abbé de Cruas, p. 574.
Bradon (hôpital de Saint-Georges de), p. 896; *Brandonnet* (?) (*Aveyron*), *arr. de Villefranche*.
BRAIDE DE CUCUGNAN, abbesse des Olieux, p. 687.
BRAIDE I, abbesse de Valnègre, p. 851.
BRAIDE II D'ASOUAIRE, abbesse de Valnègre, p. 851.
BRAIDE III, abbesse de Valnègre, p. 852.
BRAÏDE DE GOUTH, femme de Réginald, p. 31.
BRAIDIMÈNE, p. 113.
Braine (concile de), en 580, p. 383.
Bram, p. 854 (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
— (église de), p. 856.
BRAMEVACHE, chanoine de Saint-Gaudens, p. 368.
Breda (Saint-Sauveur de), monastère au diocèse de Girone, pp. 595, 793.
BRÉMOND PARÈDES, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
Brens (église de), pp. 595, 596 (*Tarn*), *arr. de Gaillac*.
— (châtellenie de), p. 625.
— (dîmes de), p. 667.
BRENS (Pierre de), p. 654.
BREUIL (Adémar du), p. 568.
Briatexte (maladrerie de), p. 767 (*Tarn*), *arr. de Lavaur*.
Brice, alleu, p. 595.
Brignole, lieu, p. 66.
Briniac (hospice de Saint-Étienne de), p. 315; *Brignac* (*Hérault*), *arr. de Lodève*.
BRION (comte de), p. 899.
Brioude, comté, p. 138.
— (concile de), en 1094, p. 248.
BRISSON (baron de), gouverneur protestant de Nimes, p. 839.
Brives-sur-Loire, p. 410 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy*.
— (Chartreux de), p. 410.
BRONAC (Geneviève de), p. 410.
BROSSE (N. de la), abbé de Cendras, p. 719.
Brosses, lieu, p. 461; *Brousses* (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
Brousse, lieu dans la viguerie de Lautrec, en Albigeois, p. 106.
Brugairolles, château, p. 460 (*Aude*), *arr. de Limoux*.
BRUGAL (précepteur de), p. 609.
BRUNESINDE, vicomtesse de Lautrec, p. 309.
Bruniquel (Saint-Matfred de), p. 598.
— ses vicomtes, p. 168.
BRUNIQUEL (vicomte de), p. 607.
S. BRUNO, p. 572.
BRUNO RUADE, évêque de Conserans, p. 382.
BRUNO, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
BRUNON, légat apostolique, p. 587.
Brusque (église de), p. 567 (*Aveyron*), *arrond. de Saint-Affrique*.
BUADE, chanoine & vêturier de Nimes, p. 281.
BULLUS, comte de Velai, p. 85.
Burgal, territoire, p. 480.
Burgaud, commanderie du diocèse de Toulouse, p. 529 (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse*.
BURGONDION. *Voir* GUI.
BURINE (Guillaume de), p. 649.

BURLAS, en Albigeois, p. 434; *Burlats* (*Tarn*), *arr. de Castres.*
— (doyen du chapitre de), p. 761.
BURNON, évêque de Viviers. *Voir* BERNON.
Burzedis, lieu, p. 138.
BUZET, p. 596 (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse.*

C

C., évêque de Conserans, p. 380.
CABARDEZ ou de CABARET (SAINT-ESTÈVE de), abbaye, pp. 740, 759.
CABARET (Hugues de), p. 465.
— (Raimond-Adhémar de), p. 465.
— (Roger de), p. 465.
CABRIÈRES (SAINT-MARTIN de), lieu, p. 529.
CADALEN, château du diocèse d'Albi, p. 188.
CADIRAC, seigneurie, p. 467.
CADOT. *Voir* ANTOINE DE SUBIET, évêque de Montpellier, p. 325.
CADOUIN, abbaye, pp. 306, 367, 589, 605, 747, 748.
— (abbé de), p. 617.
— (saint Suaire de), conservé dans l'église du Taur, à Toulouse, p. 359.
CAGNANE, vallée donnée à l'abbaye de Saint-Victor, p. 66.
CAHORS, p. 233.
— (comté de); à quelle époque il fut aliéné par les comtes de Toulouse, pp. 199, 200, 201, 202, 203.
— (évêque de), p. 667.
— (vicomte de), p. 45.
— (CHARTREUSE de), p. 358.
— (CLARISSES de), p. 885.
— (collége de PÉLEGRY à), p. 441.
— (DOMINICAINS de), p. 308.
CAHUSAC (Frotard de), p. 188.
CAHUZAC, château en Albigeois, p. 108; *Cahuzac-sur-Vère* (*Tarn*), *arr. de Gaillac.*
— (seigneurs de), p. 673.
CAIRAC (SAINT-MEME de), p. 666.
CAISSAN, château, p. 265.
CALASTUS, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
CALCUL PISAN, suivi à la fin du onzième siècle & au commencement du douzième par les papes dans plusieurs de leurs bulles, pp. 216, 217.
CALERS, abbaye, pp. 431, 605, 610, 611, 614, 620.
— (abbé de), p. 613.
— (forêt de), p. 621.
CALIXTE II, pape; son voyage dans la Province, pp. 215, 216, 217.
CALMES (SAINT-PIERRE de), lieu, p. 481.
CALMETTES, lieu, p. 579.
CALMEZ DE MONTAZELS (l'abbé), novice à Saint-Polycarpe, p. 555.
S. CALMIN ou CARMERIN, fondateur de Saint-Chaffre, p. 570.
CALMONT (Bégon de), seigneur, p. 471.
CALSAN, village, p. 118; *Calzan* (*Ariége*), *arr. de Pamiers.*
CALSTON, abbé de Figeac, p. 33.
CALVÈTE, abbesse de Vielmur, p. 600.
CALVISSON, CAUVISSON, prieuré, pp. 280, 837 (*Gard*), *arr. de Nimes.*
CAMBON (SAINT-PIERRE de), paroisse & église, pp. 384, 581; *Cambon du Temple* (*Tarn*), *arr. d'Albi.*
CAMESANE (Flise de), p. 498.
CAMON, monastère, pp. 118, 437, 478, 480, 806.
— (liste des prieurs de), pp. 806, 807.
CAMPAGNAC (chanoines de), p. 870.
CAMPBELL, alleu, p. 352.
CANAL DES DEUX-MERS; bénédiction de la première pierre, p. 363.
CANARD, évêque de Conserans, p. 381.
CANAVELLES, alleu, p. 456; *Canaveilles & l'Har* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Prades* (?).
CANDEIL, abbaye, pp. 385, 386, 605, 622.
— (bienfaiteurs & possessions de), pp. 622, 623.
— (lieu & forêt de), p. 606.
CANET (Bernard de), p. 497.
CANIGOU (SAINT-MARTIN de), monastère, pp. 95, 314, 463, 591, 592, 778, 792, 794.
CANNET (SAINTE-MARIE de), p. 465 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
CANOURGUE (la), prieuré au diocèse de Mende, pp. 136, 325, 450.
CANTOBRE, p. 873.
CAPAIROUS, prieuré, p. 473.
CAPELLE (la), abbaye, pp. 590, 645.
— (frères de la), p. 607.
CAPENDU, p. 458 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (hôpital de), p. 758.
CAPENDU (Bernard de), p. 459.
— (R. de), p. 458.
CAPESTANG, pp. 250, 479, 529, 863 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (concile de), tenu en 1166, pp. 315.
CAPITOLE (Guillaume du), p. 253.
CAPRARIUS, évêque de Narbonne, p. 244.
CARAMAN (Sybille de), p. 451.
CARCASSÈS, p. 751.
CARCASSONNE, p. 648.
— (cité de), p. 647.
— (histoire de la reconstruction du bourg neuf de), p. 736.
— (faubourg SAINT-VINCENT de), p. 612.
— (pont de pierre de), p. 847.
— époque de la prise de cette ville par Raimond-Bérenger III, p. 211; assiégée par le prince de Galles, p. 334.
— peste en 1629 & 1652, p. 749.
— (église de), p. 328.
— (époque de l'érection de) en cité épiscopale, p. 736.

CARCASSONNE (évêques de); note sur quelques-uns d'entre eux, p. 55.
— (pouvoir temporel des évêques de), pp. 735, 736.
— ses comtes héréditaires de la seconde race, p. 109.
— (sénéchal de), p. 845.
— (sénéchaussée de), p. 252.
— (églises des anciens faubourgs de), p. 744.
— (église SAINT-BLAISE à), p. 468.
— (église SAINT-ESTÈVE de), pp. 744, 745.
— (prieuré de SAINTE-MARIE ou de l'ABBAYE à), pp. 332, 744.
— (prieur de NOTRE-DAME DU BOURG de), p. 739.
— (église SAINTE-MARIE DU BOURG de), p. 746.
— (église SAINT-MICHEL DU BOURG de), pp. 745, 746.
— (église SAINT-NAZAIRE de); histoire de sa construction, pp. 742, 743.
— translation de la cathédrale dans la ville basse, p. 743.
— histoire de l'église paroissiale de SAINT-SERNIN en la cité, p. 743.
— (église SAINT-VINCENT DU BOURG de), p. 746.
— (chapitre cathédral de SAINT-NAZAIRE de); son histoire, pp. 330, 336, 632, 738 & suiv.; histoire de sa sécularisation, pp. 740-741.
— (AUGUSTINS de), pp. 746, 747.
— (histoire du saint Suaire des augustins de), p. 747.
— (CAPUCINS de), pp. 338, 748, 749.
— (CARMES de); histoire de leur couvent, p. 749.
— (CLARISSES de); histoire de leur couvent, p. 750.
— (frères MINEURS ou CORDELIERS de); histoire de leur couvent, pp. 334, 753.
— (DOMINICAINS de); histoire de leur couvent, pp. 681, 750.
— (JÉSUITES; leur installation à), pp. 755, 756.
— (MINIMES de), pp. 338, 753.
— (pères de la MERCI de), pp. 753, 754.
— (religieuses REPENTIES ou de la MADELEINE à), p. 754.
— (couvent des religieux de SAINT-ANTOINE DU VIENNOIS à), p. 754.
— (URSULINES de), p. 754.
— (anciens hôpitaux de), au treizième siècle, p. 756.
— (hôpital général de); hôpitaux qui lui sont successivement unis, pp. 756, 757.
— (confrérie de la CONCEPTION DE LA VIERGE & hôpital qu'elle fonde à), p. 758.
— (hôpital de NOTRE-DAME DE LA SANTÉ à), p. 757.
— (hôpital SAINTE-CROIX de), p. 758.
— (hôpital SAINT-JACQUES de), pp. 757, 758.
— (hôpital SAINT-NICOLAS de), p. 758.
— (collége de); son histoire, pp. 754, 755, 756.
— (instruction primaire à), p. 756.
— (séminaire de); son histoire, p. 756.
CARDAILLAC, lieu, p. 374 (*Lot*), *arr. de Figeac.*
CARDAILLAC (Guillaume de), p. 199.
CARDONAC (Roger de), p. 188.
CARDONNAT (maladrerie de), p. 665; *Cardonnac* (*Tarn*), *commune de Noailles.*
Ste CARÈME, patronne de Saint-Eugène de Vioux, p. 664.
CARENNAC (Hugues de), p. 291.
CARÈS (Bertrand de), p. 404.
CARLAD, vicomté, pp. 72, 130.
CARLAD (vicomtes de), pp. 130, 136, 201, 202, 800.
CARLET, moulin, sur la rivière d'Orb, pp. 264, 265.
CARLIPA, p. 632 (*Aude*) *arr. de Carcassonne.*
CARLOMAN, fils de Louis, roi de Germanie, p. 3; épouse une fille de Boson, p. 8.
CARPI (cardinal de). *Voir* RODOLPHE LE PIEUX.
CARREVOLES (SAINT-JEAN de), église, p. 571.
CARSAC, alleu, près de Carcassonne, p. 386.
CARTHAGÈNE (abbaye cistercienne de), en Espagne, pp. 605, 609.
CASATUS, prétendu évêque de Nimes, p. 274.
CASELAS, château dans le Comminges, p. 123.
CASENEUVE, monastère dans le pays d'Uzès, pp. 448, 866.
CASILLAC (Matfred de), p. 487.
CASOULS. *Voir* CAZOULS.
CASSAIGNES, lieu du comté de Razès, p. 546 (*Aude*), *arr. de Limoux.*
CASSAN, château, p. 577.
CASSAN (prieuré de); son histoire; liste de ses prieurs, pp. 732, 733.
— cité, pp. 249, 252, 259, 263, 265, 330, 385, 393, 498, 561, 585, 726.
— (ermitage de), p. 870.
CASSÈS (CLARISSES de), p. 860 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
CASSIEN, abbé de Marseille; sa règle, p. 836.
CASTEIL, paroisse, p. 591.
CASTELLAN I, abbé d'Arles, p. 452.
CASTELLAN II, abbé d'Arles, p. 453.
CASTELLAN, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
CASTELMAURIN (Henri & Robert de), p. 877.
CASTELMEIRA (seigneurs de), p. 626.
CASTELNAU (église de), près de Montpellier, p. 164.
— (hôpital de), p. 829.
CASTELNAU DE BRASSAC (aumônerie protestante de), p. 767 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
CASTELNAU DE GUERS (église de), p. 407 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (hôpital de), p. 731.
CASTELNAU (Pierre de), p. 512.
CASTELNAU (Ratier de), p. 608.
CASTELNAUDARY (collégiale de SAINT-MICHEL de), p. 860.
— (petits couvents & hôpital de), p. 860.
— (concile de), en 1426, p. 439.
CASTELNOU (Bérenger de), p. 479.
CASTELPENENT, château dans le pays de Foix, p. 110.
CASTELPOR (Bernard de), p. 606.

CASTEL-ROUSSILLON (Arnaud de). *Voir* ARNAUD DE LÉVIS.
CASTEL-ROUSSILLON (Arnaud de), p. 562.
CASTELSARRASIN, p. 426 (*Tarn-&-Garonne*).
CASTELVERDUN (Arnaud de), p. 612.
— (Aton-Arnaud de), p. 612.
CASTILLON (Arnaud de), notaire, p. 460.
CASTILLON (Isarn de), p. 631.
CASTILLON (Marie de), p. 321.
CASTILLON (Pons de), p. 633.
CASTLA (SAINT-ANDRÉ de), église, p. 476; *Catllar* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Prades.*
CASTLAR, village, p. 458.
CASTON DE CORNON, administrateur de l'évêché du Puy, p. 405.
S. CASTOR, évêque d'Apt, p. 836.
CASTRES; origine de cette ville, p. 433.
— (église de), p. 433.
— (SAINT-BENOIT de), abbaye, pp. 276, 433.
— (évêques de), p. 434.
— (chapitre cathédral de); son histoire, sa sécularisation, p. 761.
— (SAINT-VINCENT de), église, p. 386.
— (vicaire de NOTRE-DAME DE LA PLACE à), p. 767.
— (CAPUCINS de), p. 762.
— (CHARTREUSE de), p. 268.
— (CLARISSES de), p. 762.
— (CORDELIERS & CORDELIÈRES de), p. 762.
— (DOMINICAINS de); histoire de leur couvent, pp. 681, 761, 762.
— (JÉSUITES de), p. 762.
— (TRINITAIRES de), p. 762.
— (hôpital général de), p. 762.
— (maladrerie de), p. 767.
CASTRES (Elzéar de), p. 724.
CASTRIES (archidiaconé de), p. 817 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
CASTUS ou CASTON, abbé de Caunes, p. 466.
CATEL; son récit de la translation des reliques de saint Antonin de Pamiers, p. 12; sa liste des évêques de Toulouse du neuvième au douzième siècle; erreurs qu'elle renferme, p. 98.
CATHERINE MAURELLE, abbesse de Bagnols, p. 869.
CATHERINE I DE LOMAGNE DE TERRIDE, abbesse de Fabas, p. 644.
CATHERINE II DE CASTELVERDUN DE RISSAC, abbesse de Fabas, p. 644.
CATHERINE I DE ROQUEFORT, abbesse de la Font, p. 837.
CATHERINE II D'AUBE DE ROQUEMARTINE, abbesse de la Font, p. 837.
CATHERINE III DE PINET, abbesse de la Font, p. 837.
CATHERINE IV DE BORNJUIF, abbesse de la Font, p. 837.
CATHERINE DE DROUILLET, abbesse de Gorjan, p. 802.
CATHERINE DE JOLY, abbesse de Monseau, p. 829.
CATHERINE DE MONTBALAT, abbesse des clarisses de Montpellier, p. 822.
CATHERINE DE BENQUE, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
CATHERINE DE LOSTANGES DE BEDUER, abbesse de Rieunette, p. 648.
CATHERINE I GUITARDE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
CATHERINE II DE BRINHAC, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, pp. 499, 734.
CATHERINE MOLETTE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
CATHERINE I DE MONTBRUN, abbesse de Vielmur, p. 600.
CATHERINE II DE CARDAILLAC, abbesse de Vielmur, p. 601.
CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, p. 271.
CATHERINE, reine de Navarre, p. 382.
CAUCHENNE, île, p. 251.
CAUDIÈS & non CAUDIÈRES (AUGUSTINS de), pp. 422, 722; *Caudiès de Montlouis* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Prades.*
CAULET (Pierre de), p. 590.
CAUMONT, lieu, p. 75 (*Vaucluse*), *arr. d'Avignon.*
CAUMONT (Bérenger de), p. 641.
CAUMONT (Bernard de), p. 673.
CAUMONT (Estève de), p. 612.
CAUNES; limites de cette ville, pp. 466, 467.
— le roi saint Louis veut détruire ses fortifications, p. 467.
— (SAINT-GENIÈS de), église paroissiale, p. 468.
— (abbaye de), pp. 310, 464, 759.
— (hôpital général de), p. 685.
CAUNES (Isarn de), p. 631.
CAUSERT (Jacques de), économe de l'abbaye du Mas-d'Azil, p. 495.
CAUTIN, archidiacre de Viviers, p. 412.
CAUVISSON, prieuré. *Voir* CALVISSON.
CAUX, p. 456; *Caux & Sauzens* (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
CAUX (SAINT-MARTIN de), monastère, p. 541 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
CAVAILLON, lieu, p. 77 (*Vaucluse*), *arr. d'Avignon.*
— (évêque de), p. 172.
CAVAILLON (Bertrand de), p. 630.
CAYLAR, château, pp. 229, 290 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*
CAYLAR (collégiale du), en Vivarais, p. 899; *le Cheylard* (*Ardèche*), *arr. de Tournon.*
CAYLAR (Rainon du), p. 630.
CAYLUS, p. 568.
CAYRES (château de), p. 639 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy.*
CAYSTORD (château de), pp. 871, 872.
CAZELLES, lieu, p. 578 (*Hérault*), *commune d'Aiguesvives.*
CAZENEUVE (chapitre de), dans le diocèse de Comminges, p. 776; *Cazeneuve-Montaut* (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*

CAZÈRES (capucins & prieuré de l'ordre de Fontevrault de), p. 851 (*Haute-Garonne*), *arrond. de Muret.*

CAZOULS, p. 725 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*

— (SAINT-PIERRE de), église, p. 265.

— archiprêtré du diocèse de Béziers, p. 261.

CAZOULS (Guillem de), pp. 801, 863.

— (Ermengaud de), p. 584.

Ste CÉCILE; ses reliques à Albi, p. 388.

CÉCILE DE NOÉ, abbesse de Salenques & de Rieunette, pp. 633, 648.

CÉCILE DU PUY, prieure de la Salvetat, p. 767.

CÉCILE, fille de Gui Foucaut (plus tard Clément IV), religieuse à la Font de Nimes, p. 837.

CÉCILE, femme de Roger-Bernard, comte de Foix, pp. 105, 113.

CÉCILE, comtesse de Rodez, pp. 642, 878.

CÉCILE, fille naturelle de Philippe I, roi de France, veuve en premières noces de Tancrède, p. 31.

CÉCILE, fille naturelle de Bertrand, comte d'Arles & de Provence, femme de Bernard-Atton, vicomte de Nimes, de Carcassonne & de Béziers, pp. 61, 104, 105, 315, 616, 617, 724.

CÉCILE-BERNARDE, femme du seigneur de Durfort, p. 530.

CEILHES (hôpital de), p. 731; *Ceilhes & Rocozels (Hérault), arr. de Lodève.*

CEIRAS (Pons de), p. 449.

Celca (Raimond *de*), p. 448.

CELLE (la) ou GOUDARGUES, prieuré, p. 21. *Voir* GOUDARGUES.

CELLENEUVE (NOTRE-DAME de), paroisse du diocèse de Lodève, p. 290.

CELLENEUVE (SAINTE-CROIX de), église, p. 450 (*Hérault*), *commune de Montpellier.*

CELSE, évêque de Viviers, p. 412.

CELVARDE I, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.

CELVARDE II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.

CENDRAS (abbaye de), p. 718.

CENTULLE, abbé de Saint-Polycarpe, p. 552.

CENTULLE, vicomte de Béarn & comte de Bigorre, épouse l'héritière de Bigorre, pp. 113, 116.

CERDAGNE (SAINT-LAURENT de), p. 454.

CERDAGNE (comtes de), pp. 141, 142, 143, 174; leur généalogie, p. 144.

CERVIÈRE (Raimond de), p. 641.

CERVIEZ (Étienne de). *Voir* SERVIAN.

CEREBRUNUS ou CEREBRUN DE GOTHEZ, évêque de Conserans, p. 380.

CERS (Sanche de), p. 494.

CERVERA, p. 251.

CÉSAR BORGIA, évêque d'Elne, p. 345.

CÉSARIN, abbé de Cuxa, p. 477.

CÉSARINI, cardinal, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.

CESSAC (Bertrand de), p. 422; *corrigez* SAISSAC & *voir ce nom.*

CESSERAS, village, p. 245 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*

Cessero, p. 556; *nom ancien de Saint-Thibéry.* Voir ce mot.

CETTE (comté de), p. 714.

CÉVENNES; les capucins & les carmes déchaussés y font des missions, p. 396.

CHABANNES (Antoine de), comte de Dammartin, sénéchal de Carcassonne & de Béziers, p. 555.

CHABERT, seigneur de Contaignet, p. 649.

CHABRON (Gaspard), auteur d'une histoire généalogique de la maison de Polignac, p. 48.

S. CHAFFRE. *Voir* THEOFRED, p. 570.

CHAISE-DIEU, abbaye, pp. 50, 314, 400, 405, 406, 413, 417, 420, 425, 448, 482, 596, 715, 835, 836, 867.

CHALABRE (CAPUCINS de), p. 805 (*Aude*), *arrond. de Limoux.*

CHALANÇON, château, p. 404 (*Ardèche*), *arrond. de Tournon.*

CHALON-SUR-MARNE (église SAINT-AUBIN à), p. 326.

— (SAINT-PIERRE de), monastère, p. 450.

CHALON-SUR-SAONE (conciles de), en 887, p. 7; en 915, p. 247; au onzième siècle, p. 288.

CHALUS (Robert de), trésorier royal de Carcassonne, p. 647.

CHAMALIÈRES, monastère situé en Velai, pp. 49, 570.

CHAMBONS (abbaye de), pp. 601, 639.

CHAMPLONG, lieu, p. 481, *Camplong (Aude), arr. de Carcassonne.*

CHAMPROND, abbaye, p. 329; *Campredon, abbaye en Catalogne.*

CHANAC, château, p. 396 (*Lozère*), *arrond. de Marvéjols.*

CHANCELADE (abbé de la), p. 897.

CHANGY (Hugues de), viguier d'Albigeois, p. 764.

CHANTESSE, église, p. 574 (*Isère*), *arr. de Saint-Marcellin.*

CHANTEUGES, monastère dans le diocèse de Saint-Flour, pp. 79, 392, 400.

CHAPDEUIL, château, p. 404.

CHAPDEUIL (Pons de), p. 404.

CHARAIX (prieuré de), près de Privas, p. 899.

CHARLES LE GOUX DE LA BERCHÈRE, archevêque d'Albi & de Narbonne, évêque de Lavaur, abbé de Saint-Gilles, pp. 259, 390, 440, 505, 522, 662.

CHARLES-FRANÇOIS D'ANGLURE DE BOURLEMONT, évêque de Castres, archevêque de Toulouse, pp. 363, 435.

CHARLES-ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, pp. 260, 364.

CHARLES DE MONTCHAL, archevêque de Toulouse, pp. 362, 510.

CHARLES DE BEAUMONT, évêque d'Agde, p. 309.

CHARLES-FRANÇOIS-SIMÉON DE SAINT-SIMON DE SANDRICOURT, évêque d'Agde, p. 311.

CHARLES DE BANNES D'AVÉJAN, évêque d'Alais, p. 447.
CHARLES ROBERTET, évêque d'Albi, p. 389.
CHARLES-NICOLAS TAFFOUREAU DE FONTAINE, évêque d'Alet, p. 424.
CHARLES DE LA CROPTE DE CHANTERAC, évêque d'Alet, p. 424.
CHARLES DE BOURBON, cardinal, évêque de Carcassonne, de Comminges & de Lectoure, abbé de Sorèze, pp. 337, 370, 377, 513, 580.
CHARLES I DE MARTIGNI, évêque de Castres & d'Elne, pp. 345, 435, 785.
CHARLES II DE MARTIGNI, évêque de Castres, p. 435.
CHARLES III DE LORRAINE, évêque de Castres, abbé de Sorèze, pp. 435, 513.
CHARLES-FRANÇOIS D'ANGLURE DE BOURLEMONT, évêque de Castres. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
CHARLES DE BOURBON, évêque de Comminges. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
CHARLES CARAFFA, évêque de Comminges, p. 377.
CHARLES-ANTOINE-GABRIEL D'OSMONT DE MÉDAVY, évêque de Comminges, abbé de Foix, pp. 371, 378, 850.
CHARLES DE GRAMONT, évêque de Conserans, p. 382.
CHARLES I DE SAINT-GELAIS, évêque d'Elne, pp. 345, 785.
CHARLES II DE MARTIGNI, évêque d'Elne, puis de Castres. *Voir* aux évêques de Castres.
CHARLES III FRANÇOIS-ALEXANDRE DE CARDEVAC GOUX D'AVRINCOURT, évêque d'Elne, pp. 348, 789.
CHARLES-FRANÇOIS DE RACONIS, évêque de Lavaur, p. 440.
CHARLES LE GOUX DE LA BERCHÈRE, évêque de Lavaur. *Voir* aux archevêques d'Albi & de Narbonne.
CHARLES DE BOURBON, évêque de Lectoure. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
CHARLES-ANTOINE DE LA GARDE DE CHAMBONAS, évêque de Lodève & de Viviers, abbé de Mazan, pp. 297, 417, 604.
CHARLES I DE PISSELEU, évêque de Condom, puis de Mende, p. 395.
CHARLES II ROUSSEAU, évêque de Mende, p. 396.
CHARLES DE PRADEL, évêque de Montpellier, pp. 180, 327, 825, 834.
CHARLES-JOACHIM COLBERT DE CROISSY, évêque de Montpellier, pp. 180, 327.
CHARLES-PRUDENT DE BEC-DE-LIÈVRE, évêque de Nimes, p. 286.
CHARLES I DE NOAILLES, évêque de Rodez, p. 876.
CHARLES II DE GRIMALDI D'ANTIBES, évêque de Rodez, p. 876.
CHARLES DE TOURNON, évêque prétendu de Rodez, p. 875.
CHARLES DE BAR, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
CHARLES DE TOURNON, évêque de Viviers, p. 417.
CHARLES-ANTOINE DE LA GARDE DE CHAMBONAS, évêque de Viviers. *Voir* aux évêques de Lodève.
CHARLES LAFONT DE SAVINE, évêque de Viviers, p. 418.
CHARLES I, cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen, abbé de Belleperche, p. 629.
CHARLES II GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE DU LUC, archevêque de Paris, abbé de Belleperche, p. 629.
CHARLES-JACQUES GÉLAS DE LÉBERON, évêque de Valence, abbé de Bonnecombe, p. 642.
CHARLES-HENRI DE CASSAGNET DE FIMARCON, abbé de Bonnefont, p. 634.
CHARLES ANDRAULT DE LANGERON, abbé de Boulbonne, p. 615.
CHARLES DE JOYEUSE, abbé de Chambons, p. 640.
CHARLES I DE CRUSSOL, abbé de Feuillans, p. 637.
CHARLES II LAUSAN DE SAINTE-MARIE, abbé de Feuillans, deux fois, p. 638.
CHARLES III VIALARD DE SAINT-PAUL, abbé de Feuillans deux fois, p. 638.
CHARLES-ANTOINE-GABRIEL D'OSMONT DE MEDAVY, abbé de Foix. *Voir* aux évêques de Comminges.
CHARLES DE PEYRUSSE, abbé commendataire de Gaillac, p. 599.
CHARLES I TRIVULCE, cardinal, abbé de Lézat, p. 492.
CHARLES II GUILLAUME DE MAUPEOU, évêque de Lombez, abbé de Lézat, p. 492.
CHARLES-AUGUSTE LE QUIEN DE LA NEUVILLE, évêque d'Acqs, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
CHARLES I DE LA BAUME DE SUZE, abbé de Mazan, p. 604.
CHARLES III ANTOINE DE LA GARDE DE CHAMBONAS, abbé de Mazan, évêque de Lodève, puis de Viviers. *Voir* aux évêques de Lodève.
CHARLES I DE SAINT-NECTAIRE, abbé de Saint-Chaffre, p. 573.
CHARLES II DE SAINT-NECTAIRE, abbé de Saint-Chaffre, p. 573.
CHARLES-OCTAVIEN D'ANTELMY, abbé de Saint-Chinian, p. 534.
CHARLES LE GOUX DE LA BERCHÈRE, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
CHARLES LE ROUGE, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
CHARLES I DE BOURBON, cardinal, abbé de Sorèze. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
CHARLES II DE LORRAINE, abbé commendataire de Sorèze. *Voir* aux évêques de Castres.
CHARLES DE SAINT-SIXTE, évêque de Riez, prieur du Pont-Saint-Esprit, p. 869.
CHARLES SYMIAN, chanoine de Viviers, p. 412.
CHARLES LE SIMPLE, pp. 9, 13, 246; époque du commencement de son règne en Septimanie, p. 22.

CHARLES, fils de Lothaire, p. 2.
CHARLES II, roi de Jérusalem & comte de Provence, p. 187.
CHARLES, duc de Bourbon, lieutenant du roi en Languedoc, p. 729.
CHARLES CONSTANTIN, fils de Louis l'Aveugle, pp. 15, 53.
CHARLES DE VESC, baron de Grimault, p. 310.
Charlieu, abbaye au diocèse de Mâcon, p. 7.
CHARLOTTE DE NOÉ, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
CHARLOTTE D'ESPONDEILLAN, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
Charreux (maladrerie de), p. 665; *corrigez* Clarieux. *Voir ce mot.*
Charroux, abbaye, p. 351.
CHATARD, abbé de Manlieu, p. 493.
Chateauneuf, p. 416 (*Ardèche*), *commune de Saint-Félix de Châteauneuf.*
Chateau-Neuf, dans la paroisse de Vendres, p. 265; *Castelnau* (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
Chateauneuf de Randon, pp. 393, 408, 414 (*Lozère*), *arr. de Mende.*
CHATEAUNEUF DE BRETENOUS (Gui de), évêque élu de Béziers, p. 270.
Chaulet, pp. 164, 312.
CHAUMONT (Abdias de), p. 525.
CHAZERON (N. de), abbé de Manlieu, p. 493.
S. CHÉLY ou S. HILAIRE, évêque de Gévaudan, p. 391.
Cherbourg, p. 232.
Chercorbes, p. 855.
CHEVRIÈRES (N. de), abbé d'Aniane, p. 452.
Chezal-Benoit, congrégation, p. 439.
CHILDEBERT II, roi, p. 873.
CHINTILA, chef chrétien dans le pays d'Urgel, p. 902.
Chirac, monastère en Gévaudan, p. 392 (*Lozère*), *arr. de Marvéjols.*
— (hôpital de), p. 896.
CHOISEUL BEAUPRÉ (N. de), abbé de Boulbonne, p. 615.
CHRÉTIEN, évêque d'Agde, p. 307.
CHRÉTIEN, abbé de Moustier Saint-Jean, évêque d'Amiens, p. 287.
CHRETIEN, évêque de Nimes, abbé de Saint-Gilles, pp. 275, 516.
CHRISTINE, comtesse de Riaria, p. 259.
CHRISTOPHE DE LESTANG, évêque de Lodève, d'Alet & de Carcassonne, abbé du Mas-Garnier & de Montolieu, pp. 295, 338, 424, 462, 591, 695, 749, 755.
CHUNIBERT, prévôt du chapitre de Brioude, p. 80.
Cintegabelle (prieur de), p. 612.
Cistrières, p. 403.
Citeaux (ordre religieux de), p. 48.
— (abbaye de), p. 251.
— (abbé de), p. 851
CITRUIN, abbé de Castres, puis évêque d'Albi, pp. 384, 656.
CIXILIAN, vicomte, p. 465.
S. CLAIR, évêque d'Albi, p. 383; ses reliques données à Sainte-Cécile d'Albi, p. 662.
CLAIRE DE NOÉ, abbesse de Fabas, p. 644.
CLAIRE DE SALVANHAC, prieure de la Salvetat, p. 766.
CLAIRMUNDE VIRGILIE, abbesse d'Alais, p. 720.
Clairvaux, abbaye, p. 223.
— (monastère de l'ordre de), p. 315.
CLAPIER, château en Gévaudan, p. 392.
Clapiers, église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
Clarieux (hôpital & commanderie Saint-Jacques de), pp. 665, 671, 672. *Voir* Charreux.
CLARIN ou CLARIUS, évêque de Carcassonne, pp. 332, 738, 750.
CLARIN, abbé, p. 575.
CLARUS, évêque d'Eause, p. 366.
CLARUS, évêque d'Elne, p. 340.
CLAUDE DE REBÉ, archevêque de Narbonne, abbé de Fontfroide, pp. 259, 296, 620.
CLAUDE I, évêque d'Agde, p. 310.
CLAUDE II LOUIS DE LA CHASTRE, évêque d'Agde, pp. 297, 311.
CLAUDE-ANDRÉ, *Andreae*, évêque d'Albi, pp. 386, 647, 657.
CLAUDE I D'ORAISON, abbé de Quarante, évêque de Castres, pp. 435, 565.
CLAUDE II D'ORAISON, évêque de Castres, p. 435.
CLAUDE DU VERGIER, évêque de Lavaur, p. 440.
CLAUDE-FRANÇOIS DE NARBONNE PELET, évêque de Lectoure, p. 370.
CLAUDE BRIÇONNET, évêque de Lodève, abbé de Saint-Guillem, pp. 295, 543.
CLAUDE DUPRAT, évêque de Mende, abbé de Manlieu, pp. 395, 493.
CLAUDE DE LA GUICHE, évêque de Mirepoix, p. 437.
CLAUDE DE SAINT-BONNET DE TOIRAS, évêque de Nimes, abbé de Saint-Gilles, pp. 283, 521.
CLAUDE DE SALIGNAC, évêque de Sarlat, p. 396.
CLAUDE DE LA ROCHE-AYMON, évêque du Puy, p. 411.
CLAUDE DE TOURNON, évêque de Viviers, p. 417.
CLAUDE DE ROUSSELET, abbé de Conques, p. 474.
CLAUDE DE REBÉ, archevêque de Narbonne, abbé de Fontfroide. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
CLAUDE DE FAUCON, abbé de Franquevaux, p. 630.
CLAUDE DE MOULNORRY, abbé de Gaillac, p. 599.
CLAUDE DUPRAT, abbé de Manlieu. *Voir* aux évêques de Mende.
CLAUDE BLONDEAU, abbé de Nizors, p. 643.
CLAUDE D'ORAISON, abbé de Quarante. *Voir* aux évêques de Castres.

CLAUDE DE SAINT-BONNET DE TOIRAS, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques de Nîmes.
CLAUDE BRIÇONNET, abbé de Saint-Guillem. *Voir* aux évêques de Lodève.
CLAUDE SIMONNOT, abbé de Saint-Thibéry, p. 561.
CLAUDE DE MONDOIRE, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
CLAUDE JANOT, prieur de Bonnefoy, p. 651.
CLAUDE DE LA ROCHE, prieur de Bonnefoy, p. 652.
CLAUDE PAPILLON, prieur de Feuillans, p. 638.
CLAUDINE DE CUBIÈRE, abbesse de la Font, p. 837.
CLAUDINE DE SAINT-BONNET DE THOIRAS, abbesse de Vignogoul, p. 827.
Clavas (Notre-Dame de), abbaye, p. 410.
CLAVION, père d'Armand I, vicomte de Polignac, p. 50.
CLÉMENCE, femme de Bernard, comte de Bigorre, p. 113.
CLÉMENT IV, pape, précédemment archevêque de Narbonne, pp. 252, 253. *Voir* GUI FULCODI.
CLÉMENT DE BONZI, évêque de Béziers, abbé de Saint-Sauveur de Lodève & d'Aniane, pp. 272, 452, 804.
CLÉMENT, évêque de Lodève, p. 293.
CLÉMENT DE LA ROVÈRE, évêque de Mende, abbé de Bonnecombe, pp. 395, 642.
CLÉMENT DE BRILLAC, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
CLÉMENT DE BONZI, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Béziers.
CLÉMENT DE LA ROVÈRE, évêque de Mende, abbé de Bonnecombe. *Voir* aux évêques de Mende.
CLÉMENT DE CHEVERRY (*alias* Cherny), abbé de Gaillac & de Villemagne, pp. 579, 598.
CLÉMENT, abbé de Saint-Sauveur de Lodève. *Voir* aux évêques de Béziers.
CLÉMENT DE MONTESQUIOU, abbé de Vallbona, p. 790.
Clermont, en Auvergne; ses vicomtes, pp. 85, 86, 87, 88.
— (abbaye de Saint-Allire à), pp. 80, 420.
— (concile de), en 535, pp. 286, 412; en 1095, pp. 73, 219, 277, 314, 402, 586, 587, 874.
Clermont de Lodève (couvents & hospice de), p. 801 (*Hérault*), *arr. de Lodève*.
— (hôpital de), p. 801.
Clermont-sur-Garonne, p. 609.
CLESMES (N. de), abbesse de Bagnols, p. 869.
CLOVIS, roi des Francs, p. 708.
Cluny (abbaye de), pp. 257, 391, 413, 867.
— (abbé de), p. 693.
Cluse (Saint-Michel de la), pp. 118, 587, 721, 688.
Cocio (Sainte-Cécile *de*), église, p. 342.
Cocon, église, pp. 164, 312.
Codalet, château, p. 454 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Prades*.
Cocheracum, château, p. 234.
Cogna ou Villemagne, p. 576. *Voir ce dernier mot*.
COHARDON (Guillaume de), sénéchal de Carcassonne, pp. 266, 290, 466, 700.
Ste COLETTE, abbesse des clarisses, p. 408.
COLIGNY (Châtillon de), fils de l'amiral, p. 410.
Collioure, en Roussillon, p. 561.
COLMIEU (Pierre de), p. 654.
Cologne, au diocèse de Lombez, p. 460.
COLONGE (Guillaume de), p. 254.
Comanals (Saint-Sauveur de), p. 343.
Combaillous, château, p. 319; *Combaillaux* (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
Combecrose (hôpital de), p. 883.
Combelongue, abbaye, pp. 380, 382, 863.
— (abbé de), pp. 607, 614.
Combes, métairie, p. 448.
COMBETTES (Roques de), juge d'Albigeois, p. 599.
COMBETTY (N. de), abbé de Saint-Hilaire, p. 549.
Comborn, vicomté dans le bas Limousin & le Querci, pp. 30, 45.
Combret (château de), p. 871 (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique*.
COMENDATUS, abbé d'Exala, p. 475.
Comigne, château, p. 482 (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
COMIGNE (Bernard de), p. 482.
Comminges; étendue de son diocèse, pp. 767, 768.
— (église de), p. 371.
— (évêques de), p. 373.
— ses comtes héréditaires, p. 109.
COMMINGES (comte de), pp. 608, 709, 710.
— (Bâtard de). *Voir* BERNARD DE FOIX, p. 376.
— (Gui de), routier, p. 623.
Compagne, lieu en Carcassès, p. 631.
Compeyre (hôpital de), p. 887 (*Aveyron*), *arr. de Millau*.
Comte palatin, titre porté par les comtes de Toulouse, p. 83.
COMTESSE I DE BENQUE, abbesse de Fabas, p. 644.
COMTESSE II D'ASPEL, abbesse de Fabas, p. 644.
COMTOR, comtesse de Comminges, p. 642.
COMTORESSE DE RABASTENS, femme de Bertrand, vicomte de Bruniquel, p. 31.
COMTORS DE LAUTREC, abbesse de Vielmur, p. 600.
Concone (Saint-Jean-Baptiste *de*), église, p. 246.
Condillac, château, p. 574 (*Drôme*), *arr. de Montélimar*.
CONDORS DES MONTS, abbesse de Fabas, p. 644.
Conflent, comté, p. 478.
Confolens, église, p. 567; *Couffouleux* (*Aveyron*).
Connils, prieuré, p. 583.
CONON, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
Conques, p. 395 (*Aveyron*), *arr. de Rodez*.
— (archidiaconé de), p. 874.
— (abbaye de), pp. 218, 219, 469, 471.
— (chronique de); sa valeur historique, p. 472.

CONRAD, cardinal-évêque de Porto, légat en France, pp. 316, 855.
CONRAD, empereur, p. 898.
CONRAD LE SALIQUE, roi de Bourgogne transjurane, p. 9.
CONRAD, roi de Provence, pp. 20, 76.
Conserans (église de), p. 378.
— (évêques de), p. 379.
— comté, p. 120.
— ses comtes héréditaires, p. 109.
— (Notre-Dame de), église, p. 382.
CONSTANCE, évêque d'Albi, p. 383.
CONSTANCE ANSEAUME, abbesse des clarisses de Montpellier, p. 822.
CONSTANCE, fille de Guillaume Taillefer & d'Arsinde, épouse de Robert, roi de France, p. 30; de qui était-elle fille? pp. 148, 157, 158, 159, 160.
CONSTANCE DE CASTILLE, femme de Louis le Jeune, p. 230.
CONSTANCE, fille de Louis VI, roi de France, p. 31.
CONSTANCE, fille de Guillaume I, comte de Provence, p. 61.
CONSTANCE, fille de Raimond VI, comte de Toulouse, p. 31.
CONSTANCE, fille de Gaston, vicomte de Béarn, p. 368.
CONSTANCE, de la famille des comtes de Substantion, p. 178.
Constance (concile de), pp. 321, 335, 359, 439, 450.
CONSTANTIUS, CONSTANTIANUS, CONSTANTINUS, évêque d'Uzès, p. 298.
Consul, titre synonyme de comte, p. 134.
CONTAIGNET (sires de), en Vivarais, p. 649.
CONTAIGNET (Guillaume de), p. 650.
Convenae, civitas ou *Lugdunum Convenarum*, p. 371. *Voir* S. Bertrand de Comminges.
CORBARIEU (Holdric de), p. 609.
CORBIE (Arnaud de), chancelier de France, p. 395.
Corbières (archidiacre de), pp. 266, 677.
— (église de), p. 613.
Corbières (Sainte-Eugénie de), monastère, p. 688.
CORBIÈRES (Isabeau de), p. 682.
CORBILIAN ou CORBILIANUS, abbé de Psalmodi, p. 506.
CORDELLAS (C.), abbé de Saint-Genis, p. 536.
Cordes (archiprêtre de), p. 670.
— (chapitre de), p. 670.
— (Capucins de), pp. 390, 670.
CORIOLIS D'ESPINOUSE (N. de), abbé de Saint-Gilles, p. 522.
Cormeri, abbaye, p. 401.
Cornas, lieu situé en deçà du Rhône, p. 84 (*Ardèche*), *arr. de Tournon*.
Cornebarrieu (hôpital de), p. 712 (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse*.
Corneillan, dans le diocèse de Carcassonne, pp. 329, 548; *Corneille* (*Aude*), *commune d'Arzens*.
Corneillan, lieu, p. 506; *Corneillan* (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— (Saint-Julien de), prieuré, p. 507.
— (hôpital de), pp. 730, 731.
CORNEILLAN (Aymes de), p. 497.
— (Gisard de), p. 579.
— (Pierre de), chanoine de Saint-Nazaire, p. 499.
— (Pons de), sénéchal de l'évêque de Béziers, p. 724.
— (Raimond de), p. 264.
Corneille, château, p. 403.
Cornella de Conflent, Corneillan (Notre-Dame de), prieuré en Roussillon, pp. 342, 345, 484, 794 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Prades*.
— petites possessions de ce prieuré, p. 795.
— (liste des prieurs de), p. 795.
— (Saint-Martin de), église, pp. 342, 482.
Cornillon (Saint-Pierre de), p. 179.
Cornils (Notre-Dame de), église, p. 288.
CORNON (Othon de), p. 264.
Cornus, église du Rouergue, p. 540; *Cornul* (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique*.
Correns (Notre-Dame de), prieuré dépendant de l'abbaye de Montmajour, p. 66 (*Var*), *arr. de Brignoles*.
CORSAVI (Ermessinde de), p. 790.
CORTOIS DE PESSIGNY (N.), abbé de Saint-Jacques de Béziers, p. 586.
COSME ROGER DE SAINT-MICHEL, abbé de Feuillans, évêque de Lombez, pp. 432, 638.
COTTON (le P.), confesseur de Henri IV, pp. 755, 840.
Coupiac (château de), pp. 871, 872 (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique*.
Cournonterral, p. 325 (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
Courtsavin (Saint-Martin de), église, p. 342.
Coursan (pêcheries de), p. 678 (*Aude*), *arrond. de Narbonne*.
COUSTAUSSAN (N. de), abbé de Villelongue, p. 633.
Cranis (Jean *de*), sénéchal de Carcassonne, pp. 727, 751.
Crapone (Augustines établies à), p. 410 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy*.
Creissan, lieu, pp. 247, 249 (*Hérault*), *arrond. de Béziers*.
— (Saint-Martin de), église, pp. 264, 277.
Creissas (église de), p. 738. *Voir* Preissan.
Creissels, lieu, pp. 541, 884 (*Aveyron*), *arr. de Millau*.
— (hôpital de), p. 887.
CREISSELS (dame de), p. 882.
— (Jourdain de), p. 289.
CRESCITARUS ou CRESCITURUS, évêque de Béziers, p. 261.
Creste (abbaye de la), au diocèse de Langres, p. 636.

CRÈVECŒUR (Philippe de), gouverneur de Picardie, p. 270.
CRILLON (N. de), abbé de Grandselve, p. 611.
CROISETTE (la), gouverneur de Montpellier, p. 325.
Croix-Saint-Leufroi, abbaye du diocèse d'Évreux, p. 397.
CROS (Aimeri du), sénéchal de Carcassonne, pp. 684, 766.
Crosanques, lieu, pp. 341, 393.
Croses (Saint-Martin de), église, p. 264 (*Hérault*), *commune de Cabrières.*
Cruas, bourg & château, p. 575 (*Ardèche*), *arr. de Privas.*
— (abbaye de), pp. 21, 573.
CRUSI (Raimond-Bernard de), p. 564.
CRUSSOL (seigneurs de), héritiers des biens de la maison d'Uzès, p. 865.
— (Alexandre-Galliot de), comte d'Amboise, sénéchal de Toulouse, p. 365.
Cruzy, lieu, pp. 530, 531 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*
— (Sainte-Eulalie de), église, p. 563.
S. CTÉSIPHON, évêque de Vergi, p. 901.
Cubières (Sainte-Marie de), abbaye, p. 687.
CUJAS, dédie un de ses ouvrages à Paul de Foix, pp. 324, 362.
CUN (Pierre de), chevalier de Rabastens, p. 669.
Cuxa, abbaye en Roussillon, pp. 124, 140, 247, 329, 341, 342, 352, 373, 453, 463, 474, 508, 586, 613, 614, 615.
Cuxa (abbé de), p. 611.
— (concile de), en 1035, pp. 101, 247, 263, 341.
Cuxac, alleu, p. 111; *Cuxac-d'Aude* (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
Cuzellan, prieuré, p. 250.

D

D., abbé de Manlieu, p. 493.
DADON, fondateur & premier abbé de Conques, pp. 471, 472.
Dadou (moulins du), p. 764.
DAGBERT I, évêque d'Agde, pp. 305, 713.
DAGBERT II ou DAGOBERT, évêque d'Agde, p. 305.
DAGUIN, abbé de Ripoll, p. 906.
DALMACE, abbé de La Grasse, archevêque de Narbonne, pp. 248, 314, 479, 507, 680, 688.
S. DALMACE, évêque de Rodez, p. 873.
DALMACE I, abbé de Calers, p. 621.
DALMACE II, abbé de Calers, p. 621.
DALMACE, abbé de Fontfroide, p. 619.
DALMACE, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
Dalon, abbaye de l'ordre de Cîteaux, p. 434.
DAMVILLE, maréchal de France, p. 325.
DANIEL, évêque de Narbonne, p. 245.
DANIEL DE LA MOTHE DUPLESSIS-HOUDANCOURT, évêque de Mende, p. 396.
DANIEL-BERTRAND DE LANGLE, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
DANIEL, abbé de Caunes, p. 465.
DANIEL, abbé de Lézat, p. 489.
Darboles, lieu, p. 539.
DARGAN, soudan d'Égypte, p. 234.
DATBERT, abbé de Sorèze, p. 512.
DAURDE-RIGAL, p. 541.
DAVID BETHON DE BALFOUR, évêque de Mirepoix, p. 437.
DAVID-NICOLAS DE BERTIER, abbé de Belleperche, p. 629.
DAVID, abbé de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686.
DAVID DELMAS, abbé de Sauve, p. 720.
DAX (N. de), abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
DAYDIÉ DE VAREILLES, abbé de Candeil, p. 625.
DÉCAN D'UZÈS, abbé de Saint-Guillem, pp. 542, 720.
DÉCAN, seigneur de la moitié d'Uzès, p. 228.
DEDA, religieuse, p. 38.
DELPHINE DE MOSTUÉJOULS, abbesse des Olieux, p. 687.
DELPHINE DE OUAILLOIS DE VOGUÉ, abbesse d'Alais, p. 720.
DENIS DUMOULIN, archevêque de Toulouse, p. 359.
DENIS BRIÇONNET, évêque de Lodève, p. 294.
DENIS DE BAR, évêque de Saint-Papoul, pp. 445, 852.
DENIS PINAZEL, administrateur des biens de l'abbaye de Caunes, p. 470.
DENYS DE TOURNEMIRE, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
DÉODAT I, abbé de Lagny-sur-Marne, premier évêque de Castres, pp. 433, 434.
DÉODAT II, évêque de Castres, p. 434.
DÉODAT DE VISSEC, prieur du Pont Saint-Esprit, évêque de Castres, p. 868; *peut-être le même que le précédent.*
DÉODAT I DE CHALUS, évêque de Lodève, p. 288.
DÉODAT II DE BOUSSAGUES, évêque de Lodève, p. 291.
DÉODAT DE CANILLAC, évêque de Maguelonne, pp. 180, 320.
DÉODAT, évêque de Rodez, p. 566. *Voir* DEUSDET.
DÉODAT DE CLERMONT, abbé de Joncels, p. 486.
DÉODAT, abbé de Saint-Salvi, p. 582.
DÉODAT ou DEUSDIT, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
DÉODAT DE NARBONNE, abbé de Sorède & prieur de Goudargues, p. 867.
DÉODAT, prêtre, p. 465.
DÉODAT ISARN, p. 584.
DESGUELL (N.), abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.

DESIDERIUS ou DIDIER, évêque d'Eauze, p. 366.
DÉSIRÉ ALBI, chanoine de Saint-Geniès, administrateur du diocèse de Lodève, p. 295.
DESPRÉS (Jean), p. 376.
Deupentala (Arbert de), p. 588.
DEUSDEDIT I, évêque de Rodez, pp. 33, 145, 873.
DEUSDEDIT II, évêque de Rodez, p. 873.
DEUSDEDIT III, évêque de Rodez, p. 873.
DEUSDEDIT IV, évêque de Rodez, p. 873.
DEUSDET ou DEODAT, évêque de Rodez (1062), pp. 566, 567; *ce Deusdet est difficile à placer dans la série des évêques de Rodez* (Voir p. 873); *peut-être faut-il reculer de quelques années l'avénement de Pierre I de Narbonne.*
DEUSDEDIT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
DEUTÈRE, évêque de Lodève, p. 286.
Deux-Vierges (Ermengaud *des*), p. 540.
DEXTER, diacre, p. 305.
DIAFRONISSE, vicomtesse, p. 104.
DIAS DE MURET, femme de Bernard IV, comte de Comminges, p. 113.
DIAS, dame du Felgar, p. 613.
DIDE, femme de Rainald, vicomte de Béziers, p. 102.
DIDIER, évêque d'Albi, p. 383.
DIDIER, évêque de Rodez, p. 202.
DIDON, évêque d'Albi, pp. 383, 656.
DIDYME, archidiacre de Nimes, p. 275.
DIE (comtes de), p. 76.
DIEGO D'AZEBEZ, évêque d'Osma, pp. 354, 854.
DIEGO, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
DIEUDONNÉ COSTE, abbé d'Ardorel, p. 616.
DIOGÉNIEN, évêque d'Albi, p. 383.
DOAT ALAMAN, p. 654.
DODON, comte de Comminges, pp. 459, 710.
DOLOMIEU (N. de), abbé de Saint-Hilaire, p. 549.
DOME (de). *Voir* DURAND-HENRI DE BREDON, évêque de Toulouse, p. 352.
S. DOMINIQUE, sous-prieur de la cathédrale d'Osma, pp. 251, 265, 354, 645, 699, 761, 854, 856; élu évêque d'Uzès, p. 301; sa canonisation & sa fête; son ordre, pp. 355, 358.
SAINT-DOMINIQUE (règle de), p. 854.
DOMINIQUE DE LA ROCHEFOUCAULD, archevêque d'Albi, p. 391.
DOMINIQUE DE FLORENCE, évêque d'Albi & de Saint-Pons de Thomières, archevêque de Toulouse, pp. 359, 387, 420.
DOMINIQUE, évêque d'Albi, p. 644; *corrigez* PHILIPPE.
DOMINIQUE DE BONZI, administrateur du diocèse de Béziers, p. 272.
DOMINIQUE DE LASTIC, évêque de Conserans, p. 383.
DOMINIQUE DU GABRE, évêque de Lodève, p. 295.
DOMINIQUE GRENIER, évêque de Pamiers, pp. 430, 700.
DOMINIQUE, abbé de Bonnefont, p. 634.
DOMINIQUE I, abbé de Boulbonne, p. 612.
DOMINIQUE II, abbé de Boulbonne, p. 612.
DOMINIQUE DE MEILLON, abbé de la Capelle, p. 646.
DOMINIQUE DE FRÉGOSE, abbé de Fontfroide, p. 620.
DOMINIQUE, abbé de Lézat, p. 491.
DOMINIQUE RESSÉGUIER, abbé désigné de Saint-Aphrodise, p. 500.
DOMINIQUE DE PLANTAVIT, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
DOMINIQUE DU PUY, prieur de Bonnefoy, p. 650.
DOMINIQUE REYNIER, prieur de Bonnefoy, p. 650.
DOMNUS, premier évêque d'Elne, pp. 339, 777.
DONADEUS ou DONADIEU, abbé de Montolieu, pp. 247, 456.
DONADIEU, abbé de Caunes, p. 465.
DONAT, abbé de La Grasse, p. 478.
DONELLUS, archidiacre de Carcassonne, p. 736.
DONNAZAC (église de), p. 595 (*Tarn*), *arrond. de Gaillac.*
DONZÈRE, lieu & château, pp. 414, 898 (*Drôme*), *arr. de Montélimar.*
— (abbaye ou prieuré de), pp. 416, 898.
DORAT (N.), abbé de Feuillans, p. 638.
DOSCHIS (Pons de), p. 639.
DOTILA, soi-disant évêque d'Urgel, p. 902.
DOUCE, femme de Raimond-Bérenger, comte de Barcelone, pp. 69, 136.
DOUCE, femme de Geoffroi II, p. 61.
DOUCE, femme d'Éracle, seigneur de Montlaur, p. 228.
DOUCE ALAINE, abbesse des clarisses de Montpellier, p. 822.
DOURGNE, château dans le Toulousain, pp. 108, 385 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
DOUZANVILLE (N.), abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
DOZ (terre de), dans le pays de Toulouse, près de Muret, pp. 351, 708. *Voir* OX.
DRAGONET, seigneur de Saint-Vital & autres lieux, p. 604.
DRAGONETE D'ANCEZUNE, abbesse de la Font, p. 837.
DREUX DE SAINT-VIDAL, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
DREUX, frère de Gui d'Anjou, p. 401.
DRUCTAN, évêque du Puy, abbé de Saint-Chaffre, pp. 400, 570.
DRUDE ou ERMENTRUDE, femme de Guillaume, vicomte d'Agde & de Béziers, p. 103.
DUCHESSE ou DUGUESTE, abbesse de Vielmur, p. 600.
DUGUESCLIN (Bertrand), connétable de France, p. 408.
DULCIA, comtesse de Cerdagne, p. 907.
DULCIA, de la famille des comtes de Melgueil, pp. 179, 180.

DULCIDE, évêque de Velai, p. 400.
DUNS (Guillaume des), commissaire royal en Auvergne, p. 890.
DUPRAT (N.), abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
DURAND, évêque d'Albi, pp. 386, 578, 582, 596, 597, 623, 657, 665, 672.
DURAND, abbé de la Chaise-Dieu, puis évêque de Clermont, pp. 50, 146.
DURAND, évêque de Conserans, p. 381.
DURAND dit de Chapelles, évêque de Maguelonne & de Rieux, pp. 180, 320, 441.
DURAND DE SAINT-POURÇAIN, évêque du Puy, p. 406.
DURAND, religieux de Cluny, abbé de Moissac, évêque de Toulouse, pp. 101, 167, 352.
DURAND-HENRI DE BREDON, abbé de Moissac, évêque de Toulouse, pp. 99, 101, 352.
DURAND I, abbé d'Ardorel, p. 616.
DURAND II, abbé d'Ardorel, p. 616.
DURAND III, abbé d'Ardorel, p. 616.
DURAND, abbé de Boulbonne, p. 614.
DURAND, abbé de Castres, p. 433.
DURAND, abbé de La Grasse, p. 478.
DURAND, abbé de Mazan, p. 602.
DURAND, abbé de Saint-Victor de Marseille, p. 306.
DURAND NIEL, commandeur de l'hôpital de *las Valz*, p. 883.
DURANDUS ou DURAND, fondateur du monastère de Saint-Chinian, p. 528.
DURANTI (Étienne), président au Parlement de Toulouse, pp. 362, 695, 702.
DURBAN, château & bourg du comté de Foix, pp. 214, 494 (*Ariége*), *arr. de Foix*.
DURBAN, bourg du diocèse de Narbonne, p. 214 (*Aude*), *arr. de Narbonne*.
DURBAN (Bernard de), p. 494.
— (Pierre de), p. 214.
DURFORT (seigneurs de), p. 627.
— (Bernard de), p. 613.
— (Bernard-Gratepaille de), p. 688.
— (Bertrand de), p. 688.
— (Guillaume-Bernard de), p. 530.
— (Hugues de), p. 632.
— (Roger de), p. 457.
DYNAME, évêque de Béziers, p. 261.

E

EAUNES, abbaye, pp. 505, 634, 637, 646.
— (abbé d'), p. 828.
EAUSE, métropole de la Novempopulanie, p. 365.
— (évêques d'), p. 365.
ÈBLE, abbé de Chambons, p. 639.
ÈBLE, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
ÉBLES, vicomte de Ventadour, p. 184.
ÉBLON, archevêque de Reims, p. 245.
EBOLATUS, p. 494.
EBRALDUS, prévôt de Saint-Cécile, p. 657.
ÉBRARD I, évêque d'Uzès, p. 300.
ÉBRARD II, évêque d'Uzès, p. 300.
ÉBRARD, abbé de Quarante, p. 563.
ÉBRARD, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
EBREGARIUS, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
ÉCHELLE-DIEU (abbé de l'), p. 633.
ÉCHELLES (NOTRE-DAME des), église au diocèse de Grenoble, p. 571.
ÉDIARDE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ÉDOUARD I, roi d'Angleterre, p. 628.
ÉDOUARD, prince de Galles & duc d'Aquitaine, p. 897.
EGFRID, évêque de Poitiers, p. 47.
EGIDIUS ou GILLES, abbé de Saint-Hilaire, p. 545.
ÉGIKA, abbé de Caunes, p. 465.
ÉGLINE DE VISSEC, abbesse de Gorjan, p. 802.
EISSÈNE, château en Rouergue, p. 171.
ELDEBERTUS, abbé d'Exala, p. 475.
ELDEJARDE ÉBÈSE, femme de Guillaume-Bertrand, comte de Provence, p. 70.
ÉLECTE DE BOURGOGNE, seconde femme de Bertrand, comte de Toulouse, p. 31.
ÉLÉFANT, évêque d'Apt, p. 162.
ÉLÉFANT ou ELEFANTUS, ELFANT, évêque de Nimes, pp. 97, 276. *Voir* AUFANT.
ÉLÉFANT, évêque d'Uzès, p. 299.
ÉLÉONORE I DE FOIX, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
ÉLÉONORE II DE LA ROQUE, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
ÉLÉONORE DE LAUTREC, abbesse de Vielmur, p. 600.
ÉLÉONORE DE COMMINGES, comtesse de Foix, p. 645.
ÉLÉONORE D'ARAGON, cinquième femme de Raimond VI, comte de Toulouse, p. 31.
ELFANT, évêque de Nimes. *Voir* ÉLÉFANT.
ÉLEUTÈRE, archidiacre, p. 379.
ÉLIAN, abbé de Caunes, p. 465.
ÉLIARDE, femme de Guillaume, p. 276.
ÉLIE DE DONZENAC DE VENTADOUR, évêque de Castres, p. 434.
ÉLIE DE LESTRANGES, évêque du Puy, p. 408.
ÉLIE, abbé d'Aniane, p. 448.
ÉLIE I, abbé d'Ardorel, p. 616.
ÉLIE II, abbé d'Ardorel, p. 616.
ÉLIE III, abbé d'Ardorel, p. 616.
ÉLIE, abbé de Cadouin, p. 616.
ÉLIE, abbé de Grandselve, p. 588. *Voir* HÉLIE.
ÉLIE TALLEIRAND, comte de Périgord, p. 628.
ÉLIPAND, évêque de Tolède, p. 902.
ÉLISABETH DE GAULJEAC DE BARRIÈRE, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 647.
ÉLISABETH DE LÉVIS, abbesse de Rieunette, p. 648.
ÉLISABETH, abbesse de Vignogoul, p. 827.

ÉLISABETH, femme de Pons, vicomte de Polignac, p. 50.
ÉLISABETH, p. 341.
Elisanus pagus, p. 365; *pays d'Eause*.
ÉLISBE, femme de Pons de Marsanes, p. 276.
ÉLISÉE, abbé de Cuxa, p. 475.
ÉLIZACHAR, évêque de Rodez, p. 873.
ÉLIZACHAR, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 433.
ELLEFRÈDE, p. 456.
ELMETRUDE, femme d'Oliba, comte de Carcassonne, p. 478.
ELNE, pp. 342, 463.
— (époque de la fondation de l'église d'), p. 776; translation de ce siége à Perpignan, pp. 347, 777.
— (église d'), p. 339.
— (évêques d'), pp. 22, 146, 339; résumé des modifications apportées à leur suite par la *Note* CLIII, pp. 789, 790.
ELO (la comtesse), p. 906.
ÉLOI, évêque d'Albi, pp. 13, 48, 384.
S. ÉLOI, évêque de Noyon; sa visite à Uzès, p. 299.
Elosatium (*civitas*), p. 365; *pays d'Eause*.
ELPIDIUS, évêque de Tarragone, p. 328; évêque dans la Marche d'Espagne, p. 901.
ELPODORE, comte du Vivarais, fils d'Éribert, p. 573.
Elusatium metropolis, p. 365; *métropole d'Eause*.
ELVIRE ou GELVIRE DE CASTILLE, troisième femme de Raimond de Saint-Gilles, pp. 31, 195, 219.
ELZÉAR DE RASTELLÈS, évêque de Riez, prieur du Pont-Saint-Esprit, p. 869.
ELZÉAR I, seigneur d'Uzès, p. 228.
ELZÉAR II, seigneur de Posquières, p. 228.
ELZÉAR III DE SABRAN, seigneur d'Uzès en partie, p, 228.
ELZÉAR IV, seigneur d'Uzès, pp. 228, 869.
ELZÉAR, p. 558.
ELZÉARE, fille de Rainon IV, seigneur d'Uzès, p. 228.
ÉMAN, abbé de Saint-Hilaire, p. 545.
ÉMANS. *Voir* ARNAUD, évêque de Nimes, p. 278.
EMBRIN DE DURBAN, abbé de Caunes, p. 467.
EMBRUN, dans le comté de Forcalquier, p. 71.
— (archevêque d'), p. 71.
ÉMENON, prieur de Sauve, abbé d'Aniane, pp. 448, 719.
ÉMENON, abbé de Cendras, p. 719.
ÉMÈSE, château d'Asie, p. 238.
ÉMILIE ou ÉMILDE, femme de Bertrand, p. 139.
EMMANUEL-HENRI-TIMOLÉON DE COSSÉ DE BRISSAC, abbé de Fontfroide, évêque de Condom, p. 620.
EMME, abbesse de Ripoll, p. 352.
EMME, fille de Roger, comte de Sicile, femme de Guillaume, comte d'Auvergne, p. 91.
EMME DE PROVENCE, seconde femme de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, pp. 30, 43, 58, 61, 66, 151, 507.
EMME, femme d'Othon-Raimond, seigneur de l'Isle-Jourdain, p. 30.
ENGELRADE, femme d'Elzéar, p. 558.
ENGELRIC, chanoine du Puy, p. 87.
ENGILBERTO, soi-disant évêque d'Urgel, p. 906.
ÉPAONE (concile d'), en 517, p. 412.
S. ÉPIPODE, évêque du Puy, p. 400.
ÉRACLE, seigneur de Montlaur, p. 228.
ÉRAIL ou ERALIUS, auteur des comtes de Gévaudan, p. 138.
S. ÉREMBERT, évêque de Toulouse, p. 351.
ÉRIBALLO, évêque d'Urgel, p. 907.
ÉRIBAUD, évêque de Viviers, p. 412.
ÉRIBERT, métairie, p. 342.
ÉRIBERT, abbé de Jocou, p. 722.
ÉRIBERT, comte du Vivarais, p. 573.
ÉRIFONS, évêque, p. 26.
ÉRIFONS, abbé de Montolieu, pp. 56, 739.
ÉRIPENNE, bailli de l'évêque d'Albi, p. 660.
ERM (l'), p. 621.
ERMENALD, abbé d'Aniane, p. 448.
ERMENGARDE I ROUSSETTE, abbesse des Olieux, p. 687.
ERMENGARDE II, abbesse des Olieux, p. 687.
ERMENGARDE III, abbesse des Olieux, p. 687.
ERMENGARDE I, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ERMENGARDE II, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ERMENGARDE III DE MONTDÉSIR, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ERMENGARDE, fille de l'empereur Louis II, seconde femme de Boson, roi de Provence, pp. 4, 7.
ERMENGARDE, fille de Guillaume Taillefer & d'Arsinde, épouse Robert, comte d'Auvergne, p. 30.
ERMENGARDE, femme de Bernard, comte de Besalu, p. 144.
ERMENGARDE, femme d'Oliba Cabreta, pp. 144, 592.
ERMENGARDE, femme de Rotbold, comte de Provence, p. 61.
ERMENGARDE TRENCAVELLE, comtesse de Roussillon, p. 105.
ERMENGARDE, femme de Raimond de Saint-Gilles, p. 276.
ERMENGARDE DE CARCASSONNE, femme de Raimond-Bernard, vicomte de Nimes & d'Albi, vicomtesse de Béziers & de Carcassonne, pp. 97, 104, 105, 113, 473, 739, 744, 835.
ERMENGARDE, vicomtesse de Narbonne, pp. 230, 606, 634, 647, 675.
ERMENGARDE, femme de Guillaume III, seigneur de Montpellier, p. 184.
ERMENGARDE, de la famille des seigneurs de Montpellier, p. 184.
ERMENGAUD, archevêque de Narbonne, pp. 52, 146, 247, 306, 341, 501, 563, 686, 778.
ERMENGAUD, évêque d'Agde, pp. 306, 715.
ERMENGAUD, évêque de Béziers, p. 265.
ERMENGAUD, évêque d'Elne, pp. 341, 479, 561, 779.

ERMENGAUD, abbé de Calers, p. 621.
ERMENGAUD, abbé de Castres, p. 433.
ERMENGAUD, abbé de Saint-Michel de la Cluse, p. 546.
ERMENGAUD, prieur & sacristain d'Alet, abbé de Jocou, p. 722.
ERMENGAUD, abbé de Montolieu, pp. 458, 466.
ERMENGAUD, abbé de Quarante, p. 564.
ERMENGAUD, abbé de Saint-Chinian, p. 528.
ERMENGAUD I, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
ERMENGAUD II, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
ERMENGAUD, abbé de Saint-Pons de Thomières, pp. 419, 624.
ERMENGAUD DE VINTRON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
ERMENGAUD, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
ERMENGAUD I, abbé de Valmagne, pp. 264, 473, 577, 617.
ERMENGAUD II, abbé de Valmagne, p. 617.
ERMENGAUD, abbé de Villemagne, p. 578.
ERMENGAUD, comte d'Albi, pp. 30, 36.
ERMENGAUD, prince de Gothie, comte de Rouergue, pp. 24, 30, 35, 36, 80, 567.
ERMENGAUD, fils de Raimond I, comte de Rouergue, p. 30.
S. ERMENGOL, évêque d'Urgel, p. 906.
ERMENGOL I ou ERMENGAUD LE CORDOUAN, comte d'Urgel, pp. 96, 907.
ERMENGAUD III, comte d'Urgel, p. 901.
ERMESSINDE I D'AVREMONT, abbesse de la Font, p. 837.
ERMESSINDE II DE MONTPÉZAT, abbesse de la Font, p. 837.
ERMESSINDE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
ERMESSINDE, abbesse de Saint-Laurent, p. 247.
ERMESSINDE, femme de Raimond, comte de Barcelone, pp. 113, 116, 117.
ERMESSINDE DE PELET, première femme de Raimond VI, pp. 31, 178.
ERMESSINDE, vicomtesse, p. 778.
ERMESSINDE, femme de Guillaume V, seigneur de Montpellier, pp. 180, 184, 830.
ERMESSINDE DE BÉZIERS, femme de Rostaing II de Posquières, pp. 105, 228.
ERMESSINDE PELET, fille de Béatrix, comtesse de Melgueil, p. 180.
ERMESSINDE, fille de Guillaume VI de Montpellier, femme de N. de Servian, p. 184.
ERMESSINDE, fille de Raimond *de Celca*, p. 448.
ERMESSINDE DE CASTRIES, femme de Guillaume, seigneur de Tortose, p. 184.
ERMESSINDE, femme de Guillaume, dit Martorel, p. 228.
ERMESSINDE, femme de Guillaume Ulger, p. 342.
ERSANDE DE LAURIT, abbesse de Vielmur, p. 601.
ERSINDE, femme de Francon & mère d'Odon, vicomte de Narbonne, p. 51.
ERVIGE ou ERVINGE, évêque de Béziers, p. 261.
ESBAC (N. d'), abbé d'Arles, p. 455.
ESCALE-DIEU, abbaye au diocèse de Tarbes, p. 442.
ESCALQUENS (d'), capitoul de Toulouse; fait célébrer ses obsèques de son vivant, p. 357.
ESCHALIER (Jean), dit de Liossac, bailli de Contaignet, p. 651.
ESCHIVE, dame de Tibériade, femme de Raimond II, comte de Tripoli, p. 31.
ESCLARMONDE RUFFINE, abbesse de Vielmur, p. 600.
ESCLARMONDE, sœur du comte de Foix, p. 612.
ESCLARMONDE, sœur de Roger-Bernard, comte de Foix, p. 495.
ESPAGNE, prévôt du chapitre de Saint-Étienne de Toulouse, p. 356.
ESPAGNE (Arnaud d'), p. 380.
ESPALAIS, en Narbonnais, p. 686.
— (religieuses d'), p. 686.
ESPALY, château près du Puy, pp. 269, 403, 408, 410 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy*.
ESPAYRAC, prieuré, p. 473; *Espeyrac* (*Aveyron*), *arr. d'Espalion*.
ESPEREIGER (Vacher d'), p. 710.
ESPINASSE, forêt à deux lieues de Toulouse, p. 218.
ESPINASSE (l'), couvent de l'ordre de Fontevrault, pp. 218, 851.
ESPIRA (prieuré NOTRE-DAME d'), p. 782. *Voir* ASPIRAN.
ESPRIT FLÉCHIER, évêque de Lavaur & de Nimes, pp. 285, 440, 836.
ESQUIOU, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
ESSARTS (Guillaume des), seigneur de Villesiscle, p. 854.
ESTAGEL, dans le Valespir, pp. 341, 345 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan*.
— (SAINTE-CÉCILE d'), prieuré, pp. 482, 518.
ESTAING (Jean d'), p. 434.
ESTAMPES (Jean d'), trésorier général du roi en Languedoc, p. 651.
ESTE (cardinal d'), prince de Modène, abbé de Foix, p. 850.
ESTER DE LUSSAN, abbesse de Bagnols, p. 869.
ESTRADE, moulin, p. 540.
ESTRÉES (cardinal d'), p. 285.
ETHERIUS, évêque de Viviers, p. 413.
ÉTIENNE VI, pape, p. 13.
ÉTIENNE, évêque de Narbonne, p. 243.
ÉTIENNE AUDEBRAND, archevêque de Toulouse, évêque de Saint-Pons de Thomières, pp. 358, 420.
ÉTIENNE-CHARLES DE LOMÉNIE DE BRIENNE, archevêque de Toulouse, p. 365.
ÉTIENNE I, évêque d'Agde, p. 305.
ÉTIENNE II, évêque d'Agde, p. 306.
ÉTIENNE III DE ROUPI, dit de Cambray, évêque d'Agde, p. 309.
ÉTIENNE DE POLVEREL, évêque d'Alet, p. 424.
ÉTIENNE I, évêque de Béziers, p. 262.
ÉTIENNE II, évêque de Béziers, pp. 262, 496.
ÉTIENNE, évêque de Cahors, pp. 33, 34.
ÉTIENNE, évêque de Cahors, p. 190.

ÉTIENNE, évêque de Carcassonne, p. 328; identification de ce prélat & de saint Stapin, pp. 736, 737.
ÉTIENNE II, évêque de Carcassonne, p. 333.
ÉTIENNE III ALBERTI, évêque de Carcassonne, p. 334.
ÉTIENNE DE ABAVO, évêque de Castres, p. 434.
ÉTIENNE, évêque de Clermont, p. 87.
ÉTIENNE, évêque de Clermont, fils de Guillaume, comte d'Auvergne, p. 91.
S. ÉTIENNE, évêque de Die, p. 414.
ÉTIENNE I, évêque de Mende, pp. 133, 392, 571.
ÉTIENNE II DE BRIOUDE, évêque de Mende, p. 392.
ÉTIENNE III, évêque de Mende, pp. 393, 658.
ÉTIENNE DE BLOSSET, évêque de Nimes, abbé de Caunes, pp. 282, 469.
ÉTIENNE, évêque de Pamiers, p. 363; *corrigez* FRANÇOIS-ÉTIENNE DE CAULET (*V.* p. 432).
ÉTIENNE I DE GÉVAUDAN, évêque du Puy, pp. 139, 401.
ÉTIENNE II DE MERCŒUR, évêque du Puy, pp. 146, 401.
ÉTIENNE III DE POLIGNAC, dit *Briscfer*, évêque du Puy & de Clermont, pp. 50, 144, 191, 402.
ÉTIENNE IV DE CHALANÇON, évêque du Puy, p. 404.
ÉTIENNE ALDEBRANDI *de Combarutis*, évêque de Saint-Pons de Thomières. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
ÉTIENNE DE VASSIGNAC, évêque de Vabre, p. 568.
ÉTIENNE-JOSEPH DE LA FARE, évêque de Viviers, p. 417.
ÉTIENNE, abbé d'Aiguebelle, p. 603.
ÉTIENNE, abbé d'Arles, p. 453.
ÉTIENNE, abbé de Belleperche, p. 627.
ÉTIENNE I, abbé de Calers, p. 621.
ÉTIENNE II, abbé de Calers, p. 621.
ÉTIENNE III, abbé de Calers, p. 621.
ÉTIENNE IV, abbé de Calers, p. 621.
ÉTIENNE, abbé de Candeil, p. 624.
ÉTIENNE DE TOULOUSE-LAUTREC DE SAINT-GERMIER, abbé de Candeil, p. 626.
ÉTIENNE DE LACHAN, abbé de la Capelle, p. 646.
ÉTIENNE DE BLOSSET, abbé de Caunes. *Voir* aux évêques de Nimes.
ÉTIENNE MALETTI ou D'OMALE, abbé de la Chaise-Dieu, p. 344.
ÉTIENNE GARNIER, abbé de Chambons, p. 640.
ÉTIENNE, abbé de Cluny, p. 250.
ÉTIENNE I, abbé de Conques, p. 472.
ÉTIENNE II, abbé de Conques, p. 471, 472.
ÉTIENNE III BARTON, abbé de Conques, p. 474.
ÉTIENNE I, abbé de Cruas, p. 574.
ÉTIENNE II DÉODEL, abbé commendataire de Cruas, p. 575.
ÉTIENNE I DE BARTÈS, abbé d'Eaunes, p. 635.
ÉTIENNE II GARIN, abbé d'Eaunes, p. 635.
ÉTIENNE DU BOUSQUET, abbé de Franquevaux, p. 630.
ÉTIENNE, abbé de Grandselve, p. 605.
ÉTIENNE, abbé de La Grasse, p. 479.
ÉTIENNE, abbé de Joncels, pp. 287, 486.
ÉTIENNE, abbé de Manlieu, p. 493.
ÉTIENNE, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
ÉTIENNE I DE TINLANDE, abbé de Mazan, p. 603.
ÉTIENNE II DU LAC, abbé de Mazan, p. 603.
ÉTIENNE, abbé de Montolieu, p. 457.
ÉTIENNE, abbé de Nizors, p. 642.
ÉTIENNE I DE TRIPIÈRE, abbé de Quarante, p. 565.
ÉTIENNE II ANTOINE DE JOUAN, abbé de Quarante, p. 566.
ÉTIENNE I DE VÉLASQUEZ, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
ÉTIENNE II DE AVILA, abbé de Saint-Genis, p. 537.
ÉTIENNE, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
ÉTIENNE LE FRANC DE LA GRANGE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
ÉTIENNE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
ÉTIENNE, abbé de Sorèze, p. 513.
ÉTIENNE I, abbé de Valmagne, p. 618.
ÉTIENNE II DU VERGER, abbé de Valmagne. p. 618.
ÉTIENNE, prieur de Bonnefoy, p. 649.
ÉTIENNE VOLLE, prieur de Bonnefoy, p. 651.
ÉTIENNE ENGUENEUSE, prieur des dominicains de Béziers, p. 727.
ÉTIENNE, archiprêtre de Saint-Bonet, p. 639.
ÉTIENNE CHOTARD, sacristain de Lodève, p. 585.
ÉTIENNE PHILIPPE, vicaire général de Saint-Guillem, p. 544.
ÉTIENNE COURTOIS, chanoine de Saint-Gilles, p. 521.
ÉTIENNE PIGEYRE, religieux de Saint-Chinian, p. 531.
ÉTIENNE I, comte de Gévaudan, pp. 30, 138.
ÉTIENNE II, comte de Gévaudan, pp. 30, 139.
ÉTIENNE, vicomte de Gévaudan, pp. 392, 413.
ÉTIENNE, vicomte de Polignac, p. 49.
ÉTIENNE, frère d'Armand I, vicomte de Polignac, p. 50.
ÉTIENNE GUERSA, p. 504.
ÉTIENNETTE, femme de Garcias, roi de Navarre, p. 113.
ÉTIENNETTE, femme de Bernard, comte de Bigorre, p. 113.
ÉTIENNETTE, seconde femme de Roger II, comte de Foix, p. 113.
ÉTIENNETTE, femme de Geoffroi I, comte de Provence, p. 61.
ÉTIENNETTE, femme de Raimond de Baux, p. 61.
ÉTIENNETTE, femme de Pierre Bernard, p. 479.

S. EUCHER, évêque d'Albe, p. 412.
EUCHER DE SAINT-VITAL, évêque de Viviers, p. 417.
EUDES, évêque d'Elne, p. 344.
EUDES, évêque de Lectoure, p. 369.
EUDES, abbé de Bonnefont, p. 634.
EUDES, abbé de Boulbonne, p. 612.
EUDES, abbé de Cluny, p. 127.
EUDES, abbé de Conques, p. 473.
EUDES DE CAZAUX, abbé de Feuillans, p. 637.
EUDES DE FERROUIL, abbé de Foix, p. 850.
EUDES I, abbé de Fontfroide, p. 619.
EUDES II, abbé de Fontfroide, p. 619.
EUDES DE CHATEAUROUX, abbé de Grandselve, p. 608.
EUDES I, abbé de Lézat, pp. 127, 489.
EUDES II DE BAJERAS, abbé de Lézat, p. 490.
EUDES, abbé du Mas-Garnier, p. 587.
S. EUDES, abbé de Saint-Chaffre, p. 570.
EUDES I, abbé de Saint-Martin du Lez, p. 723.
EUDES II, abbé de Saint-Martin du Lez, p. 723.
EUDES OZIC, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
EUDES, abbé de Simorre, p. 773.
EUDES, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
EUDES, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
EUDES *de Consentiaco*, prieur du couvent des dominicains de Carcassonne, p. 752.
EUDES, prêtre, p. 138.
EUDES ou ODON, diacre, p. 501.
EUDES, roi, pp. 12, 13, 93.
EUDES II, comte de Champagne, p. 91.
EUDES ou ODON, comte en partie de Comminges, p. 113.
EUDES. *Voir* ODON, comte de Razès, p. 113.
EUDES, comte de Toulouse, frère de Bernard I, pp. 26, 27, 30, 37, 107.
EUDES, fils du vicomte de Lomagne, pp. 367, 627.
— vicomte de Lomagne, pp. 608, 609. *Voir* OT.
EUDES, vicomte de Narbonne, p. 247.
EUDOXIE COMNÈNE, femme de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, p. 184.
S. EUGÈNE, évêque de Carthage, patron de Vioux, p. 664.
EUMACHIUS, évêque d'Albe, p. 412.
EURUS, évêque de Carcassonne, p. 329.
EUSÈBE, évêque de *Ruessium*, p. 399.
EUSTACHE DE LÉVIS, archevêque d'Arles, p. 395.
EUSTACHE DE LEVIS, évêque de Mirepoix, p. 436.
S. EUSTACHE, évêque de Rodez, p. 873.
EUSTACHE, évêque de Saintes, p. 708.
EUSTACHE, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
EUSTACHE, fils d'Étienne, roi d'Angleterre, p. 232.
EUSTORGE, religieux, p. 425.
S. ÉVANTHE ou EVANTHIUS, évêque de Gévaudan, p. 391.
Évêchés, soumis à l'autorité des grands vassaux qui en font trafic, p. 130.
EVODIUS ou S. VOSY, évêque du Puy, p. 492. *Voir* VOZY.
Exala (Saint-André d'), monastère, pp. 246, 474.
Exempts (congrégation des), p. 587.
Exieu, monastère, p. 588; *Eysses (Lot-&-Garonne), commune de Villeneuve-sur-Lot.*
Exindre, église, pp. 164, 312.
EXUPÈRE, évêque de Toulouse, pp. 244, 351; sa châsse à Saint-Sernin, p. 359.

F

F. DE VILLEMUR DE PAILHIES, abbé de Boulbonne, p. 615.
Fabas, abbaye, pp. 374, 643, 646, 768.
FABIUS BRULART DE SILLERY, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
Fabrègues, château, p. 322 (*Hérault*), *arrond. de Montpellier.*
FABRÈGUES (Marie de), p. 830.
FALCO, religieux de Tournus, p. 49.
FALGA ou DE FELGAR (Raimond du), p. 355.
Falgairolles (église de), p. 595.
Fanjeau, château, p. 414.
Fanjeaux, p. 854 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
— (Notre-Dame de), p. 856.
— (Dominicains de), p. 805.
FANTI (N.), abbé de Cendras, p. 719.
FANTONI, historien d'Avignon; opinions erronées de cet auteur, pp. 77, 78.
FARALD, évêque de Rodez, p. 873.
FARE (N. de la), abbesse de la Font, p. 838.
FARGES (Bernard de), p. 255.
— (Raimond de), p. 253.
Fargues, prieuré, pp. 387, 389. *Voir* Albi.
FAUDOAS (N. de), abbé de Gaillac, p. 599.
FAUDOAS (Arnaud de), p. 608.
— (Béraud de), p. 368.
— (Bertrand de), pp. 356, 368.
FAUGÈRES (seigneurs de), p. 726.
— (Raimond de), p. 558.
— (Salomon de), pp. 578, 598.
FAURE, chanoine de Saint-Étienne de Toulouse, p. 691.
S. FAUSTE, évêque de Tarbes, p. 379.
FAUSTE, abbé de Lérins, p. 298.
FAUSTIN, abbé de Castres, p. 433.
FAUSTIN, p. 400.
Favarias, domaine, p. 478; *Faviès (Aude), commune d'Arquettes.*
Fay, château, p. 404.
FAY DE GERLANDE (Lucrèce de), p. 410.
FAYDIDE D'UZÈS, femme d'Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, pp. 31, 61, 224, 228, 277, 414.
FAYDIDE, fille d'Alphonse-Jourdain, femme de Humbert III, dauphin, p. 31.

FAYDIT D'AIGREFEUILLE, évêque de Rodez, p. 874.
FELGAR (Guillaume de), p. 355.
FÉLICIE DE GUERS, abbesse de Gorjan, p. 802.
FÉLICIE, religieuse cistercienne; essaie de restaurer le monastère de Netloc, p. 715.
FÉLICIEN DE FAURÉ, abbé de Saint-Chinian, p. 532.
S. FÉLIX, évêque de Nimes, p. 274.
FÉLIX, évêque d'Urgel, hérésiarque, p. 902.
FÉLIX DE SAVOIE, abbé de La Grasse, p. 484.
FÉLIX LLANO, abbé de Saint-Genis, p. 537.
FENAYROS (Raton de), sénéchal du comté de Rodez, p. 877.
FENOUILLÈDES, comté, p. 251.
FENOUILLÈDES (comte de), pp. 139, 144, 145.
FENOUILLET, lieu, p. 859 (*Aude*), *arr. de Limoux.*
— (archidiaconé de); sa suppression, p. 677.
Ferals, territoire, fief & moulin, p. 479; *Ferrals* (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
FERDINAND DE NEUVILLE, évêque de Chartres, p. 297.
FERDINAND I DE VALDES, évêque d'Elne, p. 346.
FERDINAND II DE LOAZÈS, évêque d'Elne, pp. 346, 787.
FERDINAND DE VALLOT, abbé de Gaillac, p. 599.
FERDINAND DE MÉDINE, abbé de Saint-Genis, p. 536.
FÉRÉOL (P.), p. 285.
Feretra (chapelle *del*), près de Toulouse, p. 268.
Feretum, lieu, p. 567.
FERLUS (dom François), bénédictin de Saint-Maur, p. 511.
— (Raimond-Dominique), p. 512.
FERRAND. *Voir* DURAND DE SAINT-POURÇAIN, évêque du Puy, p. 406.
FERRANDE, abbesse des Olieux, p. 687.
FERRARE (N. cardinal de), abbé de Boulbonne, p. 615.
S. FERRÉOL, évêque d'Uzès, pp. 298, 866.
FERRÉOL GRIET, seigneur de Villepinte, p. 378.
FERRI CASSINEL, évêque de Lodève, p. 292.
FERRIER, prêtre, p. 476.
FERRIER (Jean), p. 503.
FERRIÈRE, fille de Raimond de Saint-Félix, p. 562.
FERRIÈRE (Pierre de), p. 568.
FEUILLANS (forêt de), p. 636.
FEUILLANS (abbaye de), pp. 633, 636.
FEZENSAC, comté, p. 365.
FIAC (SAINT-JEAN de), paroisse, p. 462 (*Tarn*), *arr. de Lavaur.*
Fidentiacus (*comitatus*), p. 365.
FIEUZET (SAINT-SALVI de), p. 669.
FIGEAC (Chronique de); sa valeur historique, p. 472.
FIGUIER, chanoine de Montauban, p. 428.
FINE, religieuse, p. 473.
S. FIRMIN, évêque d'Albe, p. 412.
S. FIRMIN, évêque de Gévaudan, p. 391.
FIRMIN, évêque de Lodève, p. 286.
S. FIRMIN, évêque d'Uzès, pp. 298, 866.
FIRMIN, abbé de Franquevaux, p. 630.
FIZES (Raimond de), p. 451.
FLAVIEN, p. 400.
FLAVIGNY (N. de), abbé de Saint-Sernin, p. 527.
FLEURI, abbaye, p. 44.
FLEURIE DE BLACAS DE BEAUDISNAR, femme de Bermond de la Voute, p. 415.
FLORENCE (église SAINT-MICHEL DES THÉATINS à), p. 272.
— (concile de), en 1439, p. 381.
FLORENCE AURUFACE I, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
FLORENCE AURUFACE II, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
FLORENSAC, château, pp. 497, 714 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*
— (SAINT-JEAN de), p. 307.
— (hospice de), p. 717.
— (OBSERVANTINES de), p. 716.
FLORENT GALAND, abbé de Sorèze, p. 513.
FLORENTIN, château, p. 599 (*Tarn*), *arr. de Gaillac.*
FLORENTIUS, doit être rayé du catalogue des évêques d'Avignon, p. 20.
S. FLOUR, évêque de Lodève, p. 286.
FLUVIA (SAINT-MICHEL de), église, p. 341.
FODIÈRE (Richard de), p. 541; *corrigez* FOZIÈRE.
FOIX (abbaye de SAINT-VOLUSIEN de), pp. 107, 432, 557, 848.
— (justices de), p. 850.
— (pont de pierre de), p. 849.
— (comté de), pp. 119, 120, 251, 854.
— ses comtes héréditaires, pp. 109, 113, 119, 120, 612, 850.
— (consuls de), p. 849.
FOIX (Bernard de), p. 376.
— (Bertrand de), p. 416.
— (Constance de), p. 806.
— (Loup de), pp. 495, 621.
— (Pierre de), p. 350.
FONDOUCE (abbaye de), en Saintonge, p. 851.
FONS, monastère en Querci, pp. 33, 34.
FONT (abbaye de NOTRE-DAME ou SAINT-SAUVEUR de la), pp. 276, 836.
FONT (Pierre-Uzalger de la), p. 479.
FONTAINE, en Roussillon, p. 12.
FONTAINE-SAINTE-CLAIRE D'ALAIS (abbaye de), p. 720.
FONTAINES (Philippe des), p. 596.
FONTCAUDE (abbaye de), p. 863.
FONTCLARA (monastère de), en Roussillon, p. 791.
— (liste des prieurs de), p. 791.
FONTCOUVERTE, village, p. 479 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
— (conciles tenus à) en 911, pp. 246; en 917, p. 329.
FONTECLARA (SAINT-PAUL de), église au territoire de Girone, p. 478.

FONTEVRAULT, abbaye, p. 377.
FONTFROIDE, abbaye, pp. 251, 327, 342, 386, 430, 564, 569, 605, 618, 688, 790.
— (abbé de), pp. 608, 687.
— (possessions de), en Roussillon, p. 794.
FONTJONCOUSE, alleu, p. 247 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
FONTMARS (SAINT-PIERRE de), église, p. 541.
FONTS (Jaubert des), p. 574.
FORBIUS, soi-disant évêque du Puy, p. 400.
FORCALQUIER (comté de), pp. 58, 67, 70, 71, 76, 77.
FOREZ (comtes de), p. 134.
FORESTA DE COLONGUE (N. de), abbesse de Vignogoul, p. 827.
FORMIGUIÈRE, FORMIGUERA (NOTRE-DAME de), pp. 246, 247, 721.
FORMOSE, pape, p. 13.
FORTANIER DE CARZAC, prieur de Peyrissas, p. 774.
FORTANIER DE SCADOZ, commandeur de la maison des templiers du Mont-Salins, p. 490.
FORTANIER, parent des comtes de Carcassonne & de Razès de la seconde race, p. 113.
FORTANIER, p. 113.
FORTIUS, abbé de Saint-Gaudens, p. 776.
FORTO-GUILLAUME, vicomte de Gimoez, p. 587.
FORTON MANCIP DE FLARS, p. 474.
FOS (SAINT-JEAN de), p. 541 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
FOSSENEUVE, lieu où étaient conservées les reliques de saint Thomas, p. 358.
FOUCAUD (N. de), abbé d'Eaunes, p. 636.
FOUCHER, abbé de Cruas, évêque d'Avignon, p. 574.
FOUGERAS (Victor), bénédictin de Saint-Maur, p. 511.
FOULQUE, archevêque de Reims, p. 13.
FOULQUE, évêque de Barcelone, p. 473.
FOULQUE, évêque de Carcassonne, pp. 329, 759.
FOULQUE, évêque de Toulouse, pp. 354, 613, 645, 699, 856.
FOULQUES, moine de Cadouin, abbé d'Ardorel & de Valmagne, pp. 48, 306, 385, 616, 617.
FOULQUES, abbé de Mazan, p. 602.
FOULQUES I, abbé de Psalmodi, pp. 277, 507.
FOULQUES II, abbé de Psalmodi, p. 507.
FOULQUE DE LA ROVÈRE, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
FOULQUES LE BON, comte d'Anjou, pp. 145, 401.
FOULQUES, fils de Guillaume II, comte de Provence, p. 61.
FOURCADE (la), grange, p. 499.
FOURNEZ (prieuré de SAINT-GERMAIN de), p. 828.
FOURQUES (siége de), p. 630 (*Gard*), *arr. de Nîmes.*
— (SAINT-MARTIN de), p. 453.
FOURQUEVAUX (N. de), abbé de Villelongue, p. 633.
Ste FOY, p. 41.
FOY, épouse de Hugues, comte de Rouergue, pp. 30, 41.
FOY, vicomtesse de Narbonne, p. 143.
FRADALDE, abbé de Saint-Étienne. *Voir* FRAUDALDE.
FRAISSINET, lieu, p. 572.
FRAMMENCHE (Jean), p. 589.
FRANCE, royaume; ses différents partages, après la mort de Louis le Débonnaire, pp. 1, 2, 3, 4; sa division au onzième siècle, pp. 149, 150.
— (ROIS de); leur souveraineté sur le Rhône, p. 1.
FRANCFORT (concile de), en 794, p. 465.
FRANCISCO ANTONIO DE LA DUENA Y CISNEROS, évêque d'Urgel, p. 911.
FRANCISCO FERNANDEZ DE JATIVA, évêque d'Urgel, p. 911.
FRANCISCO JOSEP CATALAN DE OCON, évêque d'Urgel, p. 911.
FRANCISCO DE TOVIA, archidiacre de Cerdagne, évêque d'Urgel, p. 909.
FRANCISCO DE URRIES, évêque d'Urgel, p. 910.
S. FRANÇOIS D'ASSISE, pp. 800, 887.
S. FRANÇOIS DE SALES, fondateur des visitandines, p. 825.
FRANÇOIS, cardinal de Tournon, p. 257.
FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS, archevêque d'Albi, p. 391.
FRANÇOIS I DE CONZIÉ, archevêque de Narbonne & & de Toulouse, pp. 254, 358.
FRANÇOIS II DE CONDOLMER ou CONDULMIER, archevêque de Narbonne, pp. 254, 468.
FRANÇOIS III HALLÉ, archevêque de Narbonne, pp. 256, 323.
FRANÇOIS IV GUILLAUME DE CASTELNAU-CLERMONT-LODÈVE, archevêque de Narbonne, évêque de Saint-Pons de Thomières, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 256, 420, 499.
FRANÇOIS V PISANI, archevêque de Narbonne, p. 298.
FRANÇOIS VI DE JOYEUSE, cardinal-archevêque de Narbonne, archevêque de Toulouse, évêque d'Alet, abbé de Saint-Sernin, abbé de Boulbonne, abbé de La Grasse, abbé de Grandselve, abbé de Chambons, abbé d'Eaunes, pp. 258, 362, 424, 484, 527, 611, 615, 636, 640.
FRANÇOIS VII FOUQUET, archevêque de Narbonne, évêque d'Agde, prieur de Cassan, pp. 259, 311, 733.
FRANÇOIS DE COLMIEU (*Collemedio*), cité à tort comme archevêque de Narbonne, p. 255.
FRANÇOIS DU HARLAY, archevêque de Paris, pp. 273, 573.
FRANÇOIS, archevêque de Rouen, p. 311.
FRANÇOIS DE CRUSSOL-D'UZÈS-D'AMBOISE, archevêque de Toulouse, p. 364.
FRANÇOIS DE FONTANGES, archevêque de Toulouse, p. 365.
FRANÇOIS-GUILLAUME DE CASTELNAU, évêque d'Agde, p. 310.
FRANÇOIS FOUQUET, archevêque de Narbonne, évêque d'Agde. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS CHEVALIER DE SAULX, premier évêque d'Alais, abbé de Psalmodi, pp. 447, 510.

FRANÇOIS I DE LESTRANGE, évêque d'Alet, p. 424.
FRANÇOIS II DE JOYEUSE, cardinal-évêque d'Alet, p. 424. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS III DE BOUCAUD, évêque d'Alet, p. 424.
FRANÇOIS DE PISSELEU, évêque d'Amiens, p. 395.
FRANÇOIS DE DONNADIEU, évêque d'Auxerre, p. 377.
FRANÇOIS, évêque de Béziers, p. 271.
FRANÇOIS DE FAUCON, évêque de Carcassonne, abbé de Villemagne, de Belleperche & de Sauve, pp. 337, 555, 580, 629, 720.
FRANÇOIS SERVIEN, évêque de Carcassonne, p. 338.
FRANÇOIS DE LASTIC DE SAINT-JAL, évêque de Castres & d'Uzès, pp. 304, 435.
FRANÇOIS BONARD, évêque de Conserans, p. 382.
FRANÇOIS I, évêque d'Elne, pp. 344, 781.
FRANÇOIS II XIMENÈS, évêque d'Elne, pp. 345, 783.
FRANÇOIS III DE LORRIS, évêque d'Elne, p. 346.
FRANÇOIS IV ROBUSTER SALA, évêque d'Elne, pp. 346, 788.
FRANÇOIS V DE VÉRA (*alias* DE VEER), évêque d'Elne, pp. 347, 788.
FRANÇOIS VI SENJUST, évêque d'Elne, pp. 547, 788.
FRANÇOIS VII LOPEZ DE MENDOÇA, évêque d'Elne, pp. 347, 788.
FRANÇOIS VIII PEREZ, évêque d'Elne, pp. 347, 789.
FRANÇOIS DU TILLY, évêque d'Orange & de Lavaur, abbé de Mazan, p. 604; *correction à la page* 440.
FRANÇOIS-LOUIS DE POLASTRON, évêque de Lectoure, p. 370.
FRANÇOIS I DE LÉVIS-VENTADOUR, évêque de Lodève, p. 296.
FRANÇOIS II BOSQUET, évêque de Lodève & de Montpellier, évêque désigné de Pamiers, pp. 180, 272, 296, 327, 432, 801, 824, 825.
FRANÇOIS DE LA ROVÈRE, évêque de Mende, p. 395.
FRANÇOIS-PLACIDE DE BAUDRI DE PIANCOURT, évêque de Mende, p. 397.
FRANÇOIS-TRISTAN DE CHAMBON, évêque de Mirepoix, abbé de la Capelle, pp. 437, 646.
FRANÇOIS-HONORÉ LANCELOT DE MANIBAN DE CAZAUBON, évêque de Mirepoix, p. 437.
FRANÇOIS DE NETTANCOURT D'HAUSSONVILLE DE VAUBECOURT, évêque de Montauban, p. 428.
FRANÇOIS BOSQUET, évêque de Montpellier. *Voir* aux évêques de Lodève.
FRANÇOIS-JOSEPH MOREL DE VILLENEUVE DE MONS, évêque de Montpellier & de Viviers, pp. 180, 328, 417.
FRANÇOIS I BOSQUET, évêque désigné de Pamiers. *Voir* aux évêques de Lodève.
FRANÇOIS II D'ANGLURE DE BOURLEMONT, évêque de Pamiers, p. 432.
FRANÇOIS III DE CAMPS, nommé évêque de Pamiers, p. 432.
FRANÇOIS IV ÉTIENNE DE CAULET, évêque de Pamiers, abbé de Foix, pp. 432, 850.
FRANÇOIS DE SARCUS, évêque du Puy, p. 409.
FRANÇOIS-CHARLES DE BERINGHEN, évêque du Puy, abbé de Saint-Gilles, pp. 411, 522.
FRANÇOIS DU BOURG, évêque de Rieux, p. 442.
FRANÇOIS I D'ESTAING, évêque de Rodez, abbé de Saint-Chaffre, pp. 572, 875, 878.
FRANÇOIS II DE CORNEILLAN, évêque de Rodez, p. 875.
FRANÇOIS III DE CORNEILLAN-MONDENARD, évêque de Rodez, p. 875.
FRANÇOIS I DE DONADIEU, évêque de Saint-Papoul & abbé de Saint-Hilaire, pp. 446, 548.
FRANÇOIS II DE BARTHÉLEMY DE GRAMMONT DE LANTA, évêque de Saint-Papoul, abbé de Calers & d'Eaunes, pp. 446, 622, 636.
FRANÇOIS I GUILHEM DE CASTELNAU-CLERMONT-LODÈVE, évêque de Saint-Pons de Thomières. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS II DE LUXEMBOURG, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
FRANÇOIS I ROUSSET, évêque d'Uzès, p. 303.
FRANÇOIS II DE LASTIC DE SAINT-JAL, évêque d'Uzès. *Voir* aux évêques de Castres.
FRANÇOIS I DE LA VALETTE CORNUSSON, évêque de Vabre, p. 569.
FRANÇOIS II DE LA VALETTE CORNUSSON, évêque de Vabre, p. 569.
FRANÇOIS III DE LA VALETTE CORNUSSON, évêque de Vabre, pp. 396, 569.
FRANÇOIS REGNAUD DE VILLENEUVE, évêque de Viviers. *Voir* aux évêques de Montpellier.
FRANÇOIS D'AMBOISE, abbé d'Ardorel, p. 617.
FRANÇOIS I, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
FRANÇOIS II, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
FRANÇOIS IV DE SAINT-JUST, abbé d'Arles & de Sorède, p. 455.
FRANÇOIS DE MONTPALAN, abbé de Bamjolas, p. 595.
FRANÇOIS DE FAUCON, évêque de Carcassonne, abbé de Belleperche. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
FRANÇOIS-LOUIS DE CLERMONT-TONNERRE, évêque de Langres, abbé de Bonnecombe, p. 642.
FRANÇOIS DE JOYEUSE, archevêque de Toulouse, abbé de Boulbonne, p. 615. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS I DE NOBLES, abbé de Calers, p. 622.
FRANÇOIS II DE BARTHÉLEMY DE GRAMMON, évêque de Saint-Papoul, abbé de Calers. *Voir* aux évêques de Saint-Papoul.
FRANÇOIS III DE VERDIER, abbé de Calers, p. 622.
FRANÇOIS, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.
FRANÇOIS-TRISTAN DE CAMBON, abbé de la Capelle, évêque de Mirepoix. *Voir* aux évêques de Mirepoix.

FRANÇOIS DE JOYEUSE, cardinal archevêque de Toulouse, abbé de Chambons. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS LE LIÈVRE, abbé de Cruas, p. 575.
FRANÇOIS I CARAPS, abbé de Cuxa, p. 477.
FRANÇOIS II DE ÉRILS, abbé de Cuxa, p. 477.
FRANÇOIS III DE MONTPALAN, abbé de Cuxa, p. 477.
FRANÇOIS I D'AUTHIN, abbé d'Eaunes, p. 635.
FRANÇOIS II DE JOYEUSE, cardinal-abbé d'Eaunes. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS III DE BARTHÉLEMY DE GRAMMONT, abbé d'Eaunes, p. 636.
FRANÇOIS IV DE BARTHÉLEMY DE GRAMMONT, évêque de Saint-Papoul, abbé d'Eaunes & de Calers. *Voir* aux évêques de Saint-Papoul.
FRANÇOIS-ÉTIENNE DE CAULET, abbé de Foix, évêque de Pamiers. *Voir* aux évêques de Pamiers.
FRANÇOIS D'ESCOPÉRIER DE LA GARDIE DE POUZOLS, abbé de Foix, p. 850.
FRANÇOIS I DE BORIE, abbé de Fontcaude, p. 863.
FRANÇOIS II ROUET, abbé de Fontcaude, p. 864.
FRANÇOIS III DE L'ORT DE SÉRIGNAN, abbé de Fontcaude, p. 864.
FRANÇOIS DE RABASTENS, abbé de Gaillac, p. 598.
FRANÇOIS DE JOYEUSE, cardinal-archevêque de Toulouse, puis de Rouen, abbé de Grandselve. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS DE JOYEUSE, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS I D'AUGNE, abbé de Joncels, p. 487.
FRANÇOIS II, abbé de Joncels, p. 487.
FRANÇOIS DE BATAILLER (N.), abbé de Joncels, p. 488.
FRANÇOIS, comte de Taurel, abbé de Lézat, p. 492.
FRANÇOIS DE SAVOIE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
FRANÇOIS DE CASTELLANE MAJASTRE, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
FRANÇOIS DE TILLY, abbé de Mazan. *Voir* aux évêques de Lavaur.
FRANÇOIS DE CRÉQUY, abbé de Montolieu, p. 462.
FRANÇOIS I DE BOUTI, abbé de Nizors, p. 643.
FRANÇOIS II DU COURET DE LA BERTHE, abbé de Nizors, p. 643.
FRANÇOIS I DE FAYOLLES, abbé de Psalmodi, p. 509.
FRANÇOIS II DE CALVIÈRE, abbé de Psalmodi, p. 510.
FRANÇOIS III CHEVALIER DE SAULX, abbé de Psalmodi & premier évêque d'Alais. *Voir* aux évêques d'Alais.
FRANÇOIS GAIN DE MONTAGNAC, abbé de Quarante, p. 566.
FRANÇOIS I DE CASTELNAU, cardinal de Clermont, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS II DE TROTIN, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
FRANÇOIS-ISARN, abbé nommé de Saint-Aphrodise, p. 500.
FRANÇOIS D'ESTAING, abbé de Saint-Chaffre. *Voir* aux évêques de Rodez.
FRANÇOIS RODRIGUEZ, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
FRANÇOIS I DE CHASSAIGNES, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
FRANÇOIS II DE NOGARET DE CALVISSON, abbé de Saint-Gilles, p. 522.
FRANÇOIS III DE LOUVET ou DE LOUVEL DE CALVISSON, abbé de Saint-Gilles, p. 522.
FRANÇOIS IV CHARLES DE BERINGHEN, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques du Puy.
FRANÇOIS EUGON DE FOURCHAUD, abbé de Saint-Guillem, p. 545.
FRANÇOIS DE DONADIEU, abbé de Saint-Hilaire. *Voir* aux évêques de Saint-Papoul.
FRANÇOIS I DE SIMIANE, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
FRANÇOIS II DE JOYEUSE, abbé de Saint-Sernin, p. 527. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
FRANÇOIS III SANGUIN DE LIVRY, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
FRANÇOIS-GUILLAUME DE CLERMONT, abbé nommé de Saint-Thibéry, p. 560.
FRANÇOIS II BOYER, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
FRANÇOIS DE FAUCON, abbé de Sauve. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
FRANÇOIS, abbé de Sorède & d'Arles. *Voir* aux abbés d'Arles.
FRANÇOIS I DE ROGIER, abbé de Sorèze, p. 513.
FRANÇOIS II DE REBÉ, abbé de Sorèze, p. 514.
FRANÇOIS CATORRE, abbé de Vallbona, p. 790.
FRANÇOIS DE LAUSIÈRES, abbé de Valmagne, p. 618.
FRANÇOIS I GUILLAUME DE CLERMONT, abbé de Villemagne, p. 579.
FRANÇOIS II GUILLAUME DE CLERMONT, archevêque d'Auch, abbé commendataire de Villemagne, p. 579.
FRANÇOIS III DE FAUCON, évêque de Tulle, Orléans, Mâcon, Carcassonne, abbé commendataire de Villemagne. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
FRANÇOIS IV DE MIRMAND, abbé de Villemagne, p. 580.
FRANÇOIS DE LINGENDE, prieur de Bonnefoy, pp. 651, 652.
FRANÇOIS GIROD, visiteur des monastères de la province de Toulouse, p. 575.
FRANÇOIS MORIER, grand-chantre de l'église de Viviers, p. 417.
FRANÇOIS DE DONADIEU, religieux, p. 462.
FRANÇOISE, abbesse des clarisses damianistes, pp. 252, 688.
FRANÇOISE DE FOIX, abbesse élue de Fabas, p. [illegible]

FRANÇOISE DE LAUZIÈRE, abbesse de Gorjan, p. 802.
FRANÇOISE MERCHIE, abbesse des clarisses de Nimes, p. 840.
FRANÇOISE DE MONTCALM DE SAINT-VÉRAN, abbesse de Rieunette, p. 648.
FRANÇOISE I DE NEUVILLE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
FRANÇOISE II DE PLANTAVIT DE VILLENEUVE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
FRANÇOISE DE VESC, abbesse de Vielmur, p. 601.
FRANÇOISE ALLEMAND, abbesse de Vignogoul, p. 827.
FRANÇOISE DE BELLEGARDE, prieure de Prouille, p. 860.
FRANÇOISE D'AUDIBERT DE LUSSAN, coadjutrice de l'abbesse de Bagnols, p. 870.
FRANCOLIN, évêque de Conserans, p. 379.
FRANCON, évêque de Carcassonne, pp. 329, 737.
FRANCON, abbé de La Grasse, p. 480.
FRANCON, vicomte de Narbonne, p. 51.
FRANCON, vidame de Narbonne, p. 51.
Franquevaux, abbaye, pp. 277, 278, 449, 629.
FRAUDALDE ou FRODALDE, abbé de Saint-Estève-sur-Têt, pp. 340, 792.
FREDALD. *Voir* FRÉDOLD, archevêque de Narbonne, p. 245.
Frédelas, abbaye. *Voir* Frézélas.
FRÉDELO, comte de Cerdagne & d'Urgel, p. 902.
FRÉDELON, évêque d'Elne. *Voir* FRÉDULON.
FRÉDELON, abbé de Vabre, p. 567. *Voir* FRÉDOL, abbé de Conques.
FRÉDELON, religieux de Saint-Guillem, p. 540.
FRÉDELON, comte de Toulouse, pp. 27, 30.
FRÉDÉRIC CORNET, évêque de Perpignan, p. 347.
FRÉDÉRIC LANTI DE LA ROÈRE, abbé de Grandselve, p. 611.
FRÉDÉRIC DE FLISE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
FRÉDÉRIC I, empereur d'Allemagne, pp. 77, 898.
FRÉDÉRIC II, empereur d'Allemagne, p. 77.
FRÉDÉRIC, marquis de Saluces, p. 394.
FRÉDÉRIC, fils de Théodoric I, roi de Toulouse, p. 843.
FRÉDOLD, archevêque de Narbonne, pp. 245, 465.
FRÉDOL I D'ANDUZE, évêque du Puy, pp. 88, 401.
FRÉDOL II DE SAINT-BONNET, évêque du Puy, p. 405.
FRÉDOL, abbé de Conques, p. 472. *Voir* FRÉDELON, abbé de Vabre.
FRÉDOL I DE LA VÉRUNE, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
FRÉDOL II, abbé de Saint-Thibéry & de Psalmodi, pp. 508, 559.
FRÉDOL (Béatrix de), femme de Raimond-Gaucelin I, p. 228.
FRÉDULE. *Voir* FRÉDOLD, archevêque de Narbonne, p. 245.
FRÉDULON I, évêque d'Elne, p. 778.
FRÉDULON, FRÉDELON II, évêque d'Elne, pp. 145, 146, 341, 778.
Fréjorgues (Saint-Jean de), pp. 164, 312.
FREMIS, chevalier, p. 854.
Fresne (Saint-Mars du), paroisse, p. 310.
S. FREZAL ou FRODOALD, évêque de Gévaudan, p. 392.
Frézélas (Saint-Antonin de); origine fabuleuse de ce monastère, pp. 214, 348, 428, 843, 844. *Voir* Pamiers (église de).
FRÉZOL DE CHAVANON, abbé de Sauve, p. 720.
FROISELUS ou FROYSLUS, abbé de Sorède, p. 561.
FROJA, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
FRONIME ou FRONIMIUS, évêque d'Agde, p. 305.
Frontignan, p. 323 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (Saint-Paul de), paroisse, p. 449.
FRONTIGNAN (Charles de), p. 322.
FROSIE DE BLANQUEFORT, abbesse de Fabas, p. 644.
FROTAIRE, archevêque de Bourges, p. 47.
FROTAIRE I, évêque d'Albi, p. 105.
FROTAIRE II, évêque d'Albi, puis de Nimes, pp. 94, 104, 105, 276, 384.
FROTAIRE II, évêque de Nimes, pp. 96, 105, 276, 582, 653, 834.
FROTAIRE, évêque de Cahors, de la famille des Trencavels, pp. 33, 34, 105.
FROTAIRE, abbé de Conques, p. 472.
FROTAIRE, de la famille des Trencavels, p. 105.
FROTARD, évêque d'Albi, pp. 187, 190, 384, 582, 597, 657, 664.
FROTARD, évêque de Rodez, p. 873.
FROTARD, abbé de Saint-Pons de Thomières, pp. 419, 796.
FROTARD, abbé de Villemagne, p. 578.
FROTARD, vicomte de Lautrec, p. 657.
FRUCTUARIUS ou TRUCTARIUS, évêque de Béziers, pp. 262, 726.
FRUCTUEUX, abbé de Saint-Pierre de Lunas, p. 485.
FULCHÉRIUS, évêque d'Avignon, p. 20.
FULCO, évêque d'Urgel, p. 908.
FULCO, vicomte de Cardona & prétendu évêque d'Urgel, p. 908.
FULCOALDUS, *missus* du roi en Languedoc, p. 686.
FULCRAND DE BARREZ, évêque d'Agde, p. 310.
S. FULCRAND, évêque de Lodève, pp. 13, 145, 247, 287, 485, 557, 802.
FULCRAND, évêque de Toulouse, pp. 354, 612, 627, 691.
FULGUALD ou FULCOALD, comte de Rouergue, p. 30.
FULGUARD, p. 30.
FULLA (Pierre de), p. 795.
FULMO. *Voir* SALOMON, évêque d'Elne.
Fundamentum, église au diocèse de Béziers, p. 578.
Fustignac, dans le Comminges, p. 773 (*Haute-Garonne*), *arr. de Muret.*

G

G., évêque de Clermont, p. 493.
G., abbé d'Ardorel, p. 616.
G., abbé de Cendras, p. 719.
G., abbé du Canigou, p. 464.
G., abbé de Feuillans, p. 637.
G., abbé de Morimont, p. 611.
G. ARNAUD, abbé de Nizors, p. 643.
G., abbé de Psalmodi, p. 508.
G., abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
G., abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
Gabian, église, p. 585 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— (hôpital de), p. 731.
— (habitants de), p. 733.
GABILA, prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
GABRIEL DE GRAMONT, archevêque de Toulouse, évêque de Conserans, pp. 360, 382.
GABRIEL-OLIVIER DE LUBIÈRES DU BOUCHET, évêque de Comminges, p. 378.
GABRIEL DE SAINT-ESTÈVE, évêque de Conserans, p. 382.
GABRIEL-FLORENT DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, évêque de Mende & de Saint-Papoul, pp. 397, 446.
GABRIEL DU MAS, évêque de Mirepoix, p. 436.
GABRIEL VOYER DE PAULMY, évêque de Rodez, p. 876.
GABRIEL DU CHASTEL, évêque d'Uzès, p. 302.
GABRIEL LE VENEUR, abbé de Caunes, p. 46.
GABRIEL DE L'ORT DE SÉRIGNAN, abbé de Fontcaude, p. 864.
GABRIEL I DE NARBONNE, abbé de Candeil & de Grandselve, p. 610.
GABRIEL II DE ROQUETTE, abbé de Grandselve, p. 611.
GABRIEL D'AIGREMONT, cardinal, abbé commendataire de Saint-Gilles, p. 520.
GABRIEL DUMAS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
GABRIEL DE SIRAN, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
GABRIEL TROTIN, abbé de Villemagne, p. 580.
GABRIEL LECOMTE, prieur de Saint-Thibéry, p. 560.
GABRIELLE DE SÉIRGAN D'ERCE, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
GABRIELLE DE LA VERGNE DE TRESSAN, abbesse de Gorjan, p. 802.
GABRIELLE DE L'ORT DE SÉRIGNAN, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
GABRIELLE DE BERTRAND DE FAYET, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
GAIAN D'AUBENAS (N. de), prétendue abbesse de Gorjan, p. 802.
Gaillac, p. 389.
— (Saint-Michel de), abbaye, pp. 40, 389, 595; soumise à la Chaise-Dieu, p. 190.
Gaillac (Saint-Pierre de), église, p. 595.
— (commanderie de Saint-Pierre de), pp. 387, 671.
— (liste des commandeurs de Saint-Pierre de), p. 672.
— (maladrerie de), p. 665.
— (Bénédictines de), p. 670.
— (Capucins de), p. 671.
— (Hospitalières de), p. 671.
— sa seigneurie appartient à l'abbé; son étendue, p. 595.
— statuts de la ville, p. 598.
— (consuls de), p. 671.
GAILLARD DE L'HOSPITAL, évêque de Comminges, p. 376.
GAILLARD DE LAMBESC, évêque de Lectoure, p. 367.
GAILLARD SAUMATE, évêque de Maguelonne, pp. 180, 318.
GAILLARD DE PREISSAC, évêque de Toulouse, pp. 357, 693.
GAILLARD, abbé de Psalmodi & de Saint-Thibéry, pp. 508, 559.
GAILLARD, abbé de Saint-Théodard, pp. 425, 627.
GAILLARD D'ONDES (*de Undis*), abbé de Sorèze, p. 513.
GAILLARD I, prévôt de Saint-Salvi, p. 582.
GAILLARD II DE RABASTENS, prévôt de Saint-Salvi, pp. 582, 625.
GAILLARDE DE SAINT-MARTIN, abbesse de Rieunette, p. 648.
GAILLARDE D'AURE, abbesse de Valnègre, p. 852.
GAILLARDE DE MONESTIER, prieure de la Salvetat, p. 766.
GAIRAUD, abbé de Villemagne, p. 577.
GAIRAUZ (Bernard de), p. 770. *Voir* GARRAUZ.
— (Forton-Auriol de), p. 770.
Gala (abbé *de*), p. 774.
Galan, prieuré, p. 560.
Galargues, monastère de filles, au diocèse de Nimes, p. 97.
GALBERT, abbé de Conques, p. 473.
GALCERAN DE VILLANOVA, évêque d'Urgel, p. 909.
GALDERIC, évêque d'Albi, p. 47.
GALIFFET (B. de), abbesse de Gorjan, p. 802.
GALLARD, seigneur de Pins & de Muret, p. 442.
Gallargues, monastère près de Nimes, pp. 276, 826, 836.
— (prieur de Saint-Martin de), p. 826.
GALLES (prince de), duc d'Aquitaine, p. 885.
GALLICIENNE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
GANGES (N. de), abbesse d'Alais, p. 720.
GANGES (Raimond-Pierre de), p. 630.
Garagues, lieu, p. 578.
Garbuse, domaine, p. 595.
GARCIAS DE LORTE (*de Horto*), évêque de Comminges, p. 374.

GARCIAS, évêque de Lectoure, p. 367.
GARCIAS DE NAGERA, roi de Navarre, pp. 113, 117.
GARCIAS, chef de la branche des comtes d'Aure, p. 113.
GARIBERNE, moulin, p. 456.
GARIBERTA, vicomte, p. 539.
GARIN, abbé de Sarlat, p. 588.
GARIN, abbé de Cuxa, p. 475. *Voir* GUARIN.
GARMASE, lieu, p. 460; *Gramazie* (*Aude*), *arr. de Limoux*.
Garnesium ou MAS-GARNIER, p. 587. *Voir ce mot.*
GARNIER, abbé de Psalmodi & de Joncels, pp. 486, 507.
GARNIER, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
GARNIER DE CORNEILLE, abbé de Sauve, p. 720.
GAROUS, terre, p. 275.
GARRAUZ (curé de), p. 770.
GARRIGUE (la), prieuré en Roussillon, p. 794.
GARRIGUES, domaine, p. 595.
GARRIUS (prévôté de), en Roussillon, p. 794.
GARSIAS SANCIUS, évêque de Lectoure, p. 367.
GARSIAS DE MERLET, abbé de Lézat, p. 491.
GARSIAS, prieur de Sainte-Marie de Narbonne, p. 680.
GARSICAS. *Voir* GARCIAS DE LORTE, évêque de Comminges, p. 374.
GARSINDE, femme de Raimond I, comte de Carcassonne, & fille de Guillaume, vicomte de Béziers, pp. 113, 719.
GARSINDE, femme de Bernard, comte de Conserans, p. 113.
GARSINDE, comtesse de Forcalquier, femme d'Ildefonse II, comte de Provence, pp. 79, 228.
GARSINDE, femme d'Eudes, comte de Toulouse, p. 30.
GARSINDE, femme de Raimond-Pons, comte de Toulouse, pp. 29, 30, 107, 418, 581, 663, 664; son testament, p. 42.
GARSINDE, vicomtesse de Béziers, p. 540.
GARSINDE, femme de Bérenger, vicomte de Narbonne, pp. 103, 144, 174.
GARSINDE, femme de Raimond, vicomte de Narbonne, p. 113.
GASBERT DE BELLAURE. *Voir* GAUZBERT DU VAL.
GASPARD DE DAILLON, évêque d'Agen, puis d'Albi, pp. 390, 669.
GASPARD PRIÉTO, évêque de Perpignan, p. 347.
GASPARD DE MONTPÉZAT, évêque de Rieux, p. 442.
GASPARD BORRELL, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 464, 594.
GASPARD DE TOURNON, abbé de Cruas, de Saint-Chaffre & de Mazan, pp. 573, 575, 604.
GASPARD EUGON DE FOURCHAUD, abbé de Saint-Guillem, p. 545.
GASTON DU CORNET, évêque de Rodez, p. 874.
GASTON, abbé de Peyrissas, p. 774.
GASTON, abbé de Saint-Béat, p. 762.
GASTON, troisième fils d'Henri IV; son baptême, p. 272.
GASTON, comte de Foix & de Béarn, pp. 430, 614, 644, 849.
GASTON PHŒBUS, comte de Foix, pp. 368, 645.
GASTON, comte de Foix, p. 849.
GASTON, seigneur de Béarn, p. 607.
S. GAUBERT, fondateur du chapitre de Montsalvi, pp. 881, 887.
GAUCELIN DÉJEAN, évêque de Carcassonne, pp. 334, 547.
GAUCELIN-RAIMOND DE MONTPEYROUX, abbé d'Aniane, évêque de Lodève, pp. 289, 449.
GAUCELIN DE LA GARDE, évêque de Maguelonne & de Lodève, doyen de Brioude, vicaire général de Narbonne, pp. 130, 180, 253, 290, 317.
GAUCELIN DE DEAUX, évêque de Nimes & de Maguelonne, abbé de Psalmodi, pp. 180, 280, 320, 508, 890.
GAUCELIN DU BOUSQUET, évêque de Rieux, p. 441.
GAUCELIN-RAIMOND DE MONTPEYROUX, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Lodève.
GAUCELIN, abbé d'Aniane, prieur de Goudargues, pp. 449, 630, 867.
GAUCELIN, abbé de Lézat, p. 489.
GAUCELIN DE DEAUX, abbé de Psalmodi. *Voir* aux évêques de Maguelonne.
GAUCELIN D'AZILLAN, maître des hospitaliers de Jérusalem, pp. 234, 236.
GAUCELME, abbé de Caunes, p. 473.
GAUCERAND-ALBERT, évêque d'Elne, pp. 345, 784, 795.
GAUCERAND I ou JAUCERAND, évêque de Viviers, p. 413.
GAUCERAND II ou JEAN, évêque de Viviers, p. 413.
GAUCERAN, abbé de Cuxa, p. 477.
GAUCHER DE FORCALQUIER, évêque de Gap, p. 504.
GAUCHER, abbé de Morimont, p. 633.
GAUCIANE ou GAUZE, femme de Bernard II, vicomte d'Albi & de Nimes, pp. 104, 105, 276.
GAUDEFROI, prétendu abbé d'Arles, p. 453.
S. GAUDERIQUE; ses reliques, p. 593.
GAUFRED ou GEOFFROI, évêque de Béziers, p. 264.
GAUFRED I, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
GAUFRED II, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
GAUFRED III ou GEOFFROI, abbé de Saint-Guillem, pp. 539, 719.
GAUFRED, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
GAUFRED, GAUSFRED, abbé de Saint-Pons de Thomières, pp. 29, 247, 419.
GAUFRED, GAUSFRED, comte de Roussillon, fils de Guilabert II, pp. 105, 250, 341, 561, 562.
S. GAUSBERT, évêque de Rodez, p. 873.
GAUSBERT, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.

GAUSFRED, abbé de Saint-Pons de Thomières. *Voir* GAUFRED.

GAUSFRED, prévôt de Saint-Salvi, p. 582.

GAUSFRED, comte de Roussillon. *Voir* GAUFRED.

GAUSIDE, abbesse de Netloc, p. 715.

GAUSIONDE D'AVÈNE, abbesse de Vignogoul, p. 827.

GAUSIDE SOBIRANE, prieure de la Salvetat, p. 766.

GAUSIDE SOBIRANE, prieure de la Salvetat, p. 767.

GAUSLENUS, évêque de Mâcon, p. 146.

GAUSSELIN ou GAUCELIN, évêque de Toulouse, p. 354.

GAUSSERANDE, abbesse de Rieunette, p. 647.

GAUTIER, évêque de Tournai, légat apostolique, pp. 386, 597, 681, 844.

GAUTIER, évêque d'Albi, p. 385.

GAUTIER ou JEAN GAUTIER, évêque de Carcassonne, pp. 332, 740.

GAUTIER, évêque de Chartres, p. 392.

GAUTIER, évêque d'Elne, p. 343.

GAUTIER, évêque de Maguelonne, pp. 314, 819.

GAUTIER VERD DE CLARENS, abbé de Belleperche, p. 628.

GAUTIER, abbé de Franquevaux, p. 629.

GAUTIER, abbé de Saint-Chaffre, p. 570.

GAUTIER, abbé de Saint-Germain des Prés, p. 332.

GAUTIER, abbé de Saint-Gilles, p. 516.

GAUTIER *Belhomme*, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.

GAUTIER DE CHATEAUNEUF, prieur de Bonnefoy, p. 650.

GAUZBERT DU VAL, archevêque de Narbonne, p. 254.

GAUZBERT, abbé d'Arles, p. 453.

GAUZBERT, abbé de Candeil, pp. 622, 623, 624, 641.

GAUZBERT, abbé de Marcillac, p. 607.

GAUZBERT, abbé séculier de l'abbaye de Moissac, pp. 167, 194, 353.

GAUZBERT-AUGER, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.

GAUZBERT-AUGER, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.

GAUZBERT I, abbé de Saint-Salvi, p. 582.

GAUZBERT II DE LESCURE, prévôt de Saint-Salvi, p. 582.

GAUZBERT, abbé de Saint-Théodard, p. 425.

GAUZBERT, fils d'Ulger, vicomte de Castelnau, p. 342.

GAUZE, vicomtesse de Nimes. *Voir* GAUCIANE.

GAVARRET, prieuré, p. 367 (*Gers*), *arr. de Lectoure*.

GAVIDIUS, évêque de Narbonne, p. 243.

Gaya, terre, p. 587; *Gaja* (*Haute-Garonne*), *commune de Mondonville*.

GÉBONARD, évêque de Viviers, p. 413.

GEILIN, comte de Valentinois, pp. 84, 571.

GELLONE (monastère de), pp. 288, 314, 385, 448, 538, 719. *Voir* SAINT-GUILLEM DU DÉSERT.

GELVIRE. *Voir* ELVIRE.

GÊNES, son alliance avec Narbonne, p. 250.

GÉNESAC (SS.-JEAN-BAPTISTE ET ÉVANGÉLISTE de), collégiale fondée par Jean de Vesc, p. 716.

GENESIUS, évêque de Maguelonne, p. 313.

GENESIUS, frère d'Armand I, vicomte de Polignac, p. 50.

GENESTE (N.), abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.

GENÈVE (Béatrix de), p. 394.

GENOLHAC (DOMINICAINS de), p. 870.

GENSE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 733.

GENSÉRIE, abbesse de Rieunette, p. 647.

GEOFFROI DE VAYROLES, archevêque de Toulouse, évêque de Carcassonne, pp. 334, 358.

GEOFFROI II DE POMPADOUR, évêque de Carcassonne, de Saint-Pons de Thomières & du Puy, pp. 335, 409, 420, 504.

GEOFFROI III ou GAUFROI DE BASILHAC, évêque de Carcassonne & de Rieux, pp. 336, 442.

GEOFFROI FLOREAU (*corriger* SOREAU), évêque de Nimes, pp. 281, 834

GEOFFROI I, abbé de Cuxa, p. 476.

GEOFFROI II ou JOUFFROI, abbé de Cuxa, p. 476.

GEOFFROI DE CRUILLES, archidiacre de Savartez, abbé de Foix, p. 849.

GEOFFROI, abbé de Gellone. *Voir* GAUFRED.

GEOFFROI, abbé de Quarante, p. 565.

GEOFFROI GRISEGONELLE, comte d'Anjou, p. 139.

GEOFFROI I, comte de Provence, p. 61.

GEOFFROI II, comte d'une partie de la haute Provence, p. 61.

GEOFFROI, frère de Guifred, abbé de Cuxa, p. 475.

GEORGES D'AMBOISE, cardinal, légat en France, archevêque de Narbonne & de Rouen, évêque de Montauban, abbé de Grandselve, pp. 256, 388, 428, 610, 628, 666, 667.

GEORGES D'ARMAGNAC, cardinal, archevêque de Toulouse, évêque de Rodez, administrateur de l'évêché de Vabre, abbé de La Grasse, de Calers, de Saint-Chinian, de Conques, de Belleperche, prévôt de Saint-Salvi, prieur de Camon, pp. 361, 377, 474, 483, 531, 569, 584, 622, 629, 807, 875.

GEORGES, évêque d'Agde, p. 305.

GEORGES DE SELVE, évêque de Lavaur, p. 439.

S. GEORGES, évêque de Lodève, p. 287.

GEORGES I DE VIGUERIE, évêque de Montauban, p. 426.

GEORGES II D'AMBOISE, évêque de Montauban. *Voir* aux archevêques de Narbonne.

GEORGES-LAZARE BERGER DE CHARENCY, évêque de Saint-Papoul, de Montpellier, abbé de Boulbonne, pp. 180, 327, 446, 615.

GEORGES D'ARMAGNAC, évêque de Rodez. *Voir* aux archevêques de Toulouse.

GEORGES, évêque de Saint-Papoul. *Voir* aux évêques de Montpellier.

GEORGES D'ARMAGNAC, administrateur de l'évêché de Vabre. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
S. GEORGES, évêque du Velai ou de *Ruessium*, pp. 399, 403; ouverture de la châsse où étaient ses reliques, p. 49.
GEORGES, abbé d'Aniane, p. 448.
GEORGES, cardinal d'Armagnac, abbé de Belleperche. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES-LAZARE BERGER DE CHARENCY, évêque de Saint-Papoul, puis de Montpellier, abbé de Boulbonne. *Voir* aux évêques de Montpellier.
GEORGES D'ARMAGNAC, abbé de Calers. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES D'ARMAGNAC, cardinal, abbé de Conques. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES TARAUT DE LAUGNAC (N. de), abbesse de la Font, p. 838.
GEORGES I D'AMBOISE, cardinal, abbé de Grandselve. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
GEORGES II DE NARBONNE, abbé de Saint-Germer, de Fontfroide & de Grandselve, pp. 610, 620.
GEORGES I D'ARMAGNAC, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES II DE MANDELOT, abbé de La Grasse, p. 484.
GEORGES D'ARMAGNAC, cardinal, abbé commendataire de Saint-Chinian. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES D'AMBOISE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
GEORGES D'ARMAGNAC, prévôt de Saint-Salvi. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
GEORGES GUIGEMEN, prieur de Bonnefoy, p. 651.
GÉRALD, abbé d'Aurillac, p. 34.
GÉRALD, p. 429.
GÉRARD DU PUY, cardinal, p. 291.
GÉRARD, archevêque intrus de Narbonne, pp. 247, 299.
GÉRARD, évêque d'Agde, p. 305. *Voir* GÉRAUD.
GÉRARD ou GÉRAUD, évêque d'Albi, p. 385.
GÉRARD MACHET, évêque de Castres, p. 434.
GÉRARD DE ROBIN, évêque de Lodève, pp. 296, 801.
GÉRARD I *del Puech* ou DU PUY, évêque de Montauban, p. 426.
GÉRARD II FEYDIT, évêque de Conserans & de Montauban, p. 426. *Voir* GÉRAUD.
GÉRARD DE LANGUISEL, évêque de Nimes, p. 279.
GÉRARD DE BRICOIGNE, évêque de Pamiers & de Saint-Pons de Thomières, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 420, 431, 499.
GÉRARD-JEAN, évêque de Pamiers, p. 431.
GÉRARD, abbé de Caunes, p. 465.
S. GÉRARD DE SALLES, disciple de Robert d'Arbrissel & fondateur de Grandselve, pp. 605, 616.
GÉRARD DE VILLENEUVE, abbé de Lézat, p. 490.
GÉRARD I, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
GÉRARD II DU PRAT, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
GÉRARD CHARRAC ou DE BRICOIGNE, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux évêques de Pamiers.
GÉRARD LE ROUGE, abbé d'Aniane & de Saint-Jacques, p. 585. *Voir* GÉRARD.
GÉRARD, GÉRAUD, comte de Roussillon, pp. 617, 779. *Voir* GIRARD.
S. GÉRAUD, fondateur d'Aurillac, p. 566.
GÉRAUD, archevêque d'Aix, pp. 128, 299. *Voir* aux évêques d'Uzès.
GÉRAUD II, évêque d'Agde, p. 308. *Voir* GÉRARD.
GÉRAUD, évêque d'Albi, p. 386.
GÉRAUD, prieur de Cassan, puis évêque de Béziers, pp. 263, 732.
GÉRAUD, évêque de Cahors, pp. 190, 191.
GÉRAUD ou GUIRAUD DU PUY, évêque de Carcassonne, p. 335.
GÉRAUD D'AURE, évêque de Comminges, p. 376.
GÉRAUD I, évêque de Conserans, p. 381.
GÉRAUD II, évêque de Conserans, p. 381.
GÉRAUD, évêque de Lectoure, p. 367.
GÉRAUD DU PUY, évêque de Lectoure, p. 369.
GÉRAUD DE MONTLEZUN, évêque de Lectoure, p. 368.
GÉRAUD DE GRASSIO, évêque de Lectoure, p. 912.
GÉRAUD D'ANDUZE, évêque de Nimes, pp. 96, 276.
GÉRAUD, évêque de Rodez, pp. 108, 873.
GÉRAUD DE LA BARTHE, évêque de Toulouse, archevêque d'Auch, pp. 353, 367.
GÉRAUD, cité à tort comme évêque d'Uzès, p. 299.
GÉRAUD ou GUIRAUD DU BREUIL, évêque d'Uzès, p. 302.
GÉRAUD I ou GÉRARD, évêque de Viviers, p. 413.
GÉRAUD II, évêque de Viviers, p. 413.
GÉRAUD D'ESBAC, abbé d'Arles, p. 453.
GÉRAUD I CANCEL, abbé de Beaulieu & de Belleperche, p. 628.
GÉRAUD II DE CESSAC, abbé de Belleperche, p. 629.
GÉRAUD, abbé de Bonnecombe, p. 641.
GÉRAUD-RAIMOND, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
GÉRAUD, abbé de Castres, p. 434.
GÉRAUD DE VILLENEUVE, abbé de Caunes, p. 466.
GÉRAUD, abbé de la Chaise-Dieu, p. 596.
GÉRAUD, abbé de Clairvaux, p. 607.
GÉRAUD, abbé de Conques, p. 473.
GÉRAUD, abbé de Cruas, p. 574.
GÉRAUD ou GUIRAUD, abbé de Fontfroide, p. 619.
GÉRAUD CORRÉGE, abbé de Franquevaux, p. 630.
GÉRAUD, prétendu abbé de Frézélas, p. 429.
GÉRAUD ou GUIRAUD, abbé de Lézat, p. 490.
GÉRAUD I, abbé de Mazan, p. 602.
GÉRAUD II, abbé de Mazan, p. 602.
GÉRAUD I DE MONTAUT, abbé de Montolieu, p. 458.

GÉRAUD II DE PENNE, abbé de Montolieu, p. 460.
GÉRAUD, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
GÉRAUD, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
GÉRAUD, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
GÉRAUD I, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
GÉRAUD II DE BONET, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
GÉRAUD, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
GÉRAUD I, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
GÉRAUD II, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
GÉRAUD I DE NARBONNE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
GÉRAUD II BOISSERIE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, prévôt de Saint-Salvi, pp. 504, 583.
GÉRAUD DE LOUPAUT, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
GÉRAUD, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
GÉRAUD, abbé de Vabre, p. 568.
GÉRAUD AMIELS, archidiacre d'Albi, p. 663.
GÉRAUD, commandeur de l'hôpital de Jérusalem, p. 693.
GÉRAUD DE MASSOT, doyen de Saint-Paul de Fenouillèdes, vicaire général de l'évêque d'Alet, p. 722.
GÉRAUD BOYSSERIE, prévôt de Saint-Salvi. *Voir* aux abbés de Saint-Paul de Narbonne.
GÉRAUD DE UGLAS, prieur de Sauve, p. 719.
GÉRAUD DE VILLETRAVER, sacristain de Montolieu, p. 458.
GÉRAUD FRANSSA, prêtre d'Albi, p. 666.
GÉRAUD, comte d'Armagnac (an 1195), p. 607.
GÉRAUD, comte d'Armagnac (an 1229), p. 608.
GÉRAUD, comte d'Armagnac (an 1244), p. 609.
GÉRAUD, comte d'Armagnac (an 1267), p. 609.
GÉRAUD V, comte d'Armagnac & de Fezensac, p. 438.
GÉRAUD, comte de Roussillon. *Voir* GIRARD & GÉRARD.
GÉRAUD *Geraldi*, p. 486.
GÉRAUD, vicomte de Limoges, p. 166.
GÉRAUDE I DE SAINTES, abbesse de Rieunette, p. 647.
GÉRAUDE II DE SAINTES, abbesse de Rieunette, p. 647.
GÉRAUDE III DE CABANAC, abbesse de Rieunette, p. 648.
GÉRAUDE IV DE PALAJA, abbesse de Rieunette, p. 648.
GÉRAUDE, abbesse de Valnègre, p. 852.
GERBERGE, comtesse d'Arles ou de Provence, femme du marquis Guillaume II, pp. 61, 72.
GERBERGE, femme d'Aton II, vicomte d'Albi & de Nimes, p. 105.
GERBERT, abbé de Cuxa, p. 476.
GERBERT DE CANTOBRE, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
GERBERT ASSALIT, p. 235.
GERBRARD, abbé de Castres, p. 433.
GÉRENTON *de Montajoco*, abbé de Saint-Guillem, p. 543.
GÉRIN, vicomte de Béziers, p. 102.
S. GERMAIN D'AUXERRE, patron du monastère de Cuxa, p. 475.
GERMAIN DE LÉVIS, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
S. GERMIER, évêque de Toulouse; analyse de son ancienne vie, pp. 351, 708, 709.
Gernica, île du Rhône entre Beaucaire & Tarascon, pp. 186, 277.
GÉRONCE, archevêque de Bourges, p. 571.
GERVAISE DE CRUZY, abbesse de Rieunette, p. 647.
GERVAISE, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, p. 373.
GÉVAUDAN (église de) ou de MENDE, p. 391.
— (comté de), p. 72.
— ses comtes, p. 139.
— sur ses anciens comtes & vicomtes, pp. 133, 156.
— (vicomté de), son étendue, p. 36; sa réunion à la couronne, p. 138.
— (vicomtes de), pp. 107, 133, 135.
— (bailli de), p. 138.
— (ÉTATS de), en 1379, p. 394.
GIBELIN, archevêque d'Arles, p. 277.
GIBERT ou GAUBERT, évêque de Lodève, p. 292.
GIBERT, abbé de Conques, p. 472.
GIBERT, prieur de Bonnefoy, p. 649.
GIGEAN, château, pp. 327, 828 (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
— (religieuses de) ou de MONSEAU, p. 830.
GIGNAC, ville, pp. 288, 449 (*Hérault*), *arr. de Lodève*.
— (SAINT-PIERRE de), abbaye, p. 450.
— (couvents de), p. 726.
GILBERGE, abbesse de la Font, p. 837.
GILBERGE, femme de Ramire I, roi d'Aragon, p. 113.
GILBERT DÉJEAN, évêque de Carcassonne, p. 334.
GILBERT DE CHOISEUL, évêque de Comminges, p. 378.
GILBERT, évêque de Nimes, pp. 92, 275, 834.
GILBERT DE CANTOBRE, abbé de Saint-Gilles, évêque de Rodez, p. 874. *Voir* GERBERT.
GILBERT, évêque de Saint-Pons de Thomières, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 420, 498.
GILBERT DE VENY D'ARBOUZE, abbé de Manlieu, p. 493.
GILBERT, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux évêques de Saint-Pons.
GILBERT, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
GILBERT DE VEYRAC, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
GILBERT ASCALUS, grand-maître des hospitaliers de Jérusalem, p. 234.
GILBERT GENEBRARD, religieux de Cluny, professeur de langue hébraïque, p. 439.
GILBERT, vicomte de Millau & comte de Rouergue, pp. 73, 887.

GILBERT, vicomte de Carlad, p. 130.
GILBERT GOY, seigneur de Corbière, &c., p. 604.
S. GILLES, fondateur de l'abbaye de ce nom, pp. 514, 516; sa fête au Puy, p. 88.
GILLES AYCELIN, archevêque de Narbonne, pp. 253, 267, 318, 498.
GILLES BOYER, évêque d'Agde, p. 310.
GILLES, évêque d'Alet, p. 423.
GILLES DE SOUVRÉ, évêque de Comminges, p. 377.
GILLES DE BELLEMER, évêque de Lavaur & du Puy, pp. 408, 438, 797.
GILLES DE LAS COURTS, évêque de Nimes, pp. 280, 842.
GILLES, abbé de Belleperche, p. 627.
GILLES DE LOMAGNE, abbé de Gaillac, p. 599.
GILLES DE MORBAN, abbé de Grandselve, p. 610.
GILLES DE FALGAR, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
GILLES, abbé de Mazan, p. 603.
GILLES CHAMBRIER, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
GILLES DE LAVAL, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
GILMOND, abbé d'Aniane, p. 448.
S. GIMER, évêque de Carcassonne, pp. 329, 737, 738, 744. *Voir* GUIMERA.
GIMOEZ, vicomté, p. 587.
GIMONT (abbaye de), pp. 353, 364, 367.
— (abbé de), p. 608.
GINESTET (SAINT-ÉTIENNE de), église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *commune de Castanet-le-Haut.*
GIRARD LEROUGE, abbé d'Aniane, p. 450. *Voir* GÉRARD.
GIRARD, abbé d'Arles, p. 453.
GIRARD, prieur de Bonnefoy, p. 603.
GIRARD, comte de Roussillon, p. 342. *Voir* GÉRARD.
GIRARD, seigneur de Godet, p. 603.
GIRARD PILET, dit de la Verne, p. 509.
GIRAUD MERCIER, nommé évêque de Carcassonne par les albigeois, p. 331.
GIRAUD I, abbé de Cruas, p. 574.
GIRAUD II DE TAULIGNAN, abbé de Cruas, p. 574.
GIRAUD DE BRUGUIÈRES, abbé de Psalmodi, p. 508.
GIRAUD ou GÉRAUD, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
GIRAUD ADHÉMAR, p. 574.
GIRBERT, abbé de Conques, p. 472.
GIRMOND, prieur d'Auvilars, p. 589.
GIRONE (conciles de), en 1064, p. 248; en 1068, pp. 373, 463, 479, 686; en 1077, p. 306.
GISAND ou WISAND, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
GISANDE ou WISANDE, archidiacre, puis évêque de Carcassonne, pp. 57, 329, 737.
GISARD DE BRINHAC, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
GISARD DE CORNEILLAN, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
GISCAFRED, abbé de Caunes, p. 465.
GISLE ou GUISLE, abbesse de Vielmur, p. 600.
GISLEBERT ou GILIBERT, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 433.
GISLERAN ou WILLERAN, évêque de Carcassonne, pp. 246, 329.
GISORS, p. 217.
GIZARD, religieux de Saint-Chinian, p. 533.
GLANDÉREZ (N. de), abbé de Sauve, p. 720.
GLAVENAS, château, p. 404.
GLYCERIUS, évêque de Conserans, p. 379.
GODALRIC ou GODELRIC, évêque d'Albi, pp. 384, 656.
GODE, femme d'Étienne I, comte de Gévaudan, p. 138.
GODEAU, évêque de Vence, p. 285.
GODEFROI, évêque de Maguelonne, pp. 314, 814, 818.
GODEFROI-MAURICE DE CONFLANS, évêque du Puy, p. 411.
GODEFROI DE MURET, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 434.
GODEFROI, p. 341.
GODELRIC, évêque d'Albi. *Voir* GODALRIC.
GODERAN, seigneur du comté de Substantion, p. 826.
GODESCALC, abbé de Caunes, p. 465.
GODESCALC, GOTESCALC, évêque du Puy, abbé de Saint-Chaffre, pp. 83, 84, 400, 570.
GOHIN (N. de), abbé de Saint-Polycarpe, p. 556.
GOLDERICHUS ou GOLDENCHUS, évêque d'Urgel, p. 905.
GONDEFROID I, abbé de Cuxa, p. 475.
GONDEFROID II, abbé de Cuxa, p. 475.
GONDEFROID III, abbé de Cuxa, p. 475.
GONDISALVE ou GONDESALVE, abbé de Caunes, p. 465.
GONTIER ou GONTHIER, évêque d'Agde, pp. 161, 306, 715.
GONTIER, évêque de Maguelonne, p. 313.
GONTTA (N. de la), abbé de Cendras, p. 719.
GORJAN (SAINT-ÉTIENNE de), abbaye, p. 801.
— (collégiale de SAINT-ÉTIENNE de), p. 801.
GOSIN (Jean), notaire à Caunes, p. 467.
GOSLIN, évêque de Paris; époque de sa mort, p. 11.
GOTELINDE, bienfaitrice de Cruas, p. 574.
GOTESCALC. *Voir* GODESCALC.
GOTHIE (marquisat de); époque de son union au domaine des comtes de Toulouse, p. 24; est possédé par indivis avec les comtes de Rouergue, pp. 34, 35; passe entièrement à ces derniers, p. 40; revient aux comtes de Toulouse vers la fin du onzième siècle, p. 42; a-t-il été jamais appelé province de Saint-Gilles, pp. 208, 209.
— (marquis de), p. 24.
GOUDARGUES (abbaye de), pp. 447, 448, 866.
— (prieurs de), p. 867.

GOURGUENÈGRE, paroisse, p. 540.
GOUX DE LA BERCHÈRE (Le), archevêque de Narbonne, p. 555. *Voir* CHARLES, archevêque de Narbonne.
GRACE-DIEU (la), prieuré de l'ordre de Fontevrault, p. 851.
GRADAN (SAINT-JEAN de), fief, p. 497.
GRAILLI (Bâtard de). *Voir* JEAN-BAPTISTE DE FOIX, évêque de Comminges, p. 376.
GRAINPIAC (SAINT-PIERRE de), église, p. 288.
GRAMAZIE, p. 854 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
GRAMMOND (Gabriel-Barthélemy de), président à la chambre des enquêtes de Toulouse, p. 880.
GRAMMONT, abbaye, p. 257.
Granoilariis (SAINT-MARTIN *de*), p. 558.
GRANDSELVE, lieu, p. 610.
— (forêt de), p. 605.
— (abbaye de), pp. 251, 253, 353, 362, 367, 374, 422, 605, 618, 620.
GRANDVABRE, monastère, p. 471.
GRASSE (La), abbaye, pp. 216, 254, 335, 362, 437, 477, 561, 686, 688, 779, 792, 806; soumise à Saint-Victor de Marseille, p. 482.
GRATIANE DU RETRET, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
GRAU (NOTRE-DAME du), chapelle à l'embouchure de l'Hérault, p. 310.
GRAULHET, p. 436 (*Tarn*), *arr. de Lavaur.*
— (CAPUCINS de), p. 762.
— (hôpital de), p. 767.
GRAVE (P.-Guillaume de la), p. 466.
GRAVER (Mathieu de), p. 336.
GRAZAC (Arnaud de), p. 711.
GRÉGOIRE V, pape, p. 95.
GRÉGOIRE VI, pape, p. 72.
GRÉGOIRE PARCERO, évêque d'Elne, pp. 347, 788.
GRÉGOIRE, abbé d'Alet, p. 422.
GRÉGOIRE I, abbé de Cuxa, p. 476.
GRÉGOIRE II, abbé de Cuxa, p. 476.
GRÉGOIRE (Pierre), célèbre jurisconsulte, p. 362.
GRÉGOIRE, p. 274.
GRENADE (bastide de), p. 609; *Grenade-sur-Garonne* (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse.*
— (chapelle du PURGATOIRE à), p. 610.
GRENOBLE (SAINT-RAMBERT de), monastère, p. 574.
GRÉPIAC, lieu sur l'Ariége, p. 429 (*Haute-Garonne*), *arr. de Muret.*
GRÈSES (consuls de), p. 625.
GRESSAN (SAINT-JEAN de), église, p. 268.
GRÉZES, vicomté de Gévaudan, p. 136.
GRÉZET, lieu, p. 581; *Grézes* (*Tarn*), *commune de Cambon-d'Albi.*
GRIFFON, comte d'Apt, p. 128.
GRIMAUD DE BANYULS, abbé de Cuxa, p. 477.
GRIMOARD I ou GRIMOALD, évêque de Comminges, pp. 374, 596.
GRIMOARD II ou GRIMOALD, évêque de Comminges, p. 376.
GRIMOALD, abbé de Castres, p. 433.
GRIMOARDUS, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
GRISANTE, église dans un des faubourgs de Narbonne, p. 502; *corrigez* SAINT-GRISANT & *voyez* NARBONNE.
GUADAILLO, prétendu prince des Goths, p. 26.
— grand-queux ou maître d'hôtel de Borrel, comte de Barcelone, p. 27.
GUAIN DE LINAS (N. de), abbé de Cendras, p. 719.
GUARIN ou WARIN, abbé de Lézat, de Cuxa, du Mas-Garnier, d'Alet, de Saint-Hilaire, pp. 100, 137, 142, 489, 587. *Voir* GARIN, WARIN.
GUARIN, abbé d'Eaunes, p. 635.
GUARIN, abbé de Sarlat, p. 607.
GUARIN PALARIN, abbé de Sorèze, p. 514.
GUDINILDE, femme de Hugues, comte de Querci, p. 30.
GUDINILDE, femme de Raimond II, p. 36.
GUÉRIN ou GARIN DE TOURNELLE, abbé de Caunes, p. 469.
GUÉRIN, abbé de Mazan, p. 603.
GUÉRIN DE SALENCY, prieur de Bonnefoy, p. 650.
GUÉRIN THALER, prévôt de l'hôpital du Saint-Esprit, p. 322.
GUI DE MALAFITTA, cardinal de Préneste, pp. 482, 782.
GUI *Fulcodi* ou FOUCAUD, cardinal, évêque de Sabine, légat du pape, archevêque de Narbonne, évêque du Puy, pp. 252, 266, 317, 405, 48[illegible], 515, 814; plus tard pape sous le nom de Clément IV, p. 725.
GUI DE MALSEC, évêque d'Agde, de Béziers & de Lodève, pp. 268, 292, 309.
GUI, abbé de Vaux-Cernai, évêque de Carcassonne, pp. 331, 738, 740.
GUI DE ROYE, évêque de Castres, p. 434.
GUI I, évêque d'Elne, p. 344.
GUI II TERRENI, évêque d'Elne, p. 344.
GUI, évêque de Girone, p. 24.
GUI DE LA ROCHE, évêque de Lavaur, p. 438.
GUI I, évêque de Lodève, p. 291.
GUI II DE MALSEC, évêque de Lodève. *Voir* aux évêques d'Agde.
GUI ASCAGNE SFORZA, évêque de Lodève, p. 294.
GUI DE PANOUSE, évêque de Mende, p. 395.
GUI I, évêque du Puy, p. 400.
GUI II D'ANJOU, évêque du Puy, pp. 134, 139, 145, 401, 413, 571.
GUI III FOUCAUD ou FULCODI, évêque du Puy. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
GUI IV, évêque du Puy, p. 405.
GUI V DE NEUFVILLE, évêque du Puy, p. 405.
GUI DE VENTADOUR, évêque de Vabre, p. 5[illegible].
GUI DE CANILLAC, abbé d'Aniane, p. 449.
GUI I, abbé de Candeil, pp. 623, 624.
GUI II BERNARD, abbé de Candeil, p. 625.

GUI ou GUICHES DE TEICHIÈRES, abbé de Gaillac, p. 598.
GUI VIDAL, abbé de Grandselve, p. 607.
GUI I DU BREUIL, abbé de La Grasse, p. 482.
GUI II DE ROFFINHAC, abbé de la Grasse, p. 482.
GUI DE SAINT-BAUDILE, abbé de Joncels, p. 487.
GUI, abbé de Morimont, p. 851.
GUI LAURET, abbé de Psalmodi, p. 509.
GUI DE JOURNAUX, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
GUI DE GARRIGUE, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
GUI, abbé de Sauve, p. 720.
GUI, abbé de Vierzon, p. 473.
GUI, abbé de Villemagne, p. 578.
GUI (F.), fondateur du Saint-Esprit de Montpellier, p. 830.
GUI DE CHATEAUNEUF, préchantre de Viviers, p. 603.
GUI DE CASTELPERS, prieur de Sainte-Foi en Agenais, p. 468.
GUI DE LUSIGNAN, chanoine de Carthagène, p. 481.
GUI DE LUSIGNAN, roi de Jérusalem, p. 240.
GUI, comte de Forez, p. 404.
GUI dit BURGONDION, de la famille des seigneurs de Montpellier, p. 184.
GUI ou GUERREJAT, de la famille des seigneurs de Montpellier, p. 184.
GUI, vicomte de Clermont, se qualifie comte d'Auvergne, pp. 86, 91.
GUI I, vicomte d'Auvergne, p. 89.
GUI II, vicomte de Thiern, p. 146.
GUI AUBERT, p. 319.
GUIBERT, archevêque de Ravenne, p. 189.
GUIBERT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
GUIBERT ROBERT, dom d'Aubrac, p. 894.
GUIBERT, comte de Rouergue, p. 471.
GUICHARD ou GUISCARD D'AUBUSSON, évêque de Conserans & de Carcassonne, pp. 336, 381, 689.
GUICHARD, p. 429.
GUICHARDE, abbesse des Olieux, p. 687.
GUICHERAN, abbé de Tournus, p. 49.
GUIFRED DE CERDAGNE, archevêque de Narbonne, pp. 144, 173, 196, 247, 248, 453, 687, 722, 723, 907.
GUIFRED, évêque de Carcassonne, pp. 102, 329, 453, 723, 737, 738.
GUIFRED, abbé de Cuxa, pp. 341, 475, 686, 778.
GUIFRED, comte de Besaudun, p. 475.
GUIFRED, GUIFREDO, comte de Cerdagne, pp. 144, 174, 463, 576, 591, 907.
GUIGARD, abbé de Valmagne, p. 576.
GUIGNES I, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUIGNES II DU GUI, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUIGNES, prieur de la Grande-Chartreuse, p. 571.
GUIGUES I, abbé de Cruas, p. 574.
GUIGUES II GUILHON, abbé de Cruas, p. 574.
GUIGUES RAITLET, prieur de Bonnefoy, p. 650.
GUIGUES IV, comte d'Albon, p. 91.
GUIGUES X. *Voir* ANDRÉ DE BOURGOGNE, p. 228.
GUILABERT, abbé de Castres, p. 434.
GUILABERT, abbé de Gaillac, pp. 386, 597.
GUILABERT I, comte de Roussillon, pp. 340, 341.
GUILABERT II, comte de Roussillon, p. 341.
GUILLAN (Jean de), p. 504.
GUILLAUME, cardinal-évêque de Tusculum, p. 614.
GUILLAUME, archevêque d'Auch, p. 645.
GUILLAUME I DE LA BROUE, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 252, 449, 497, 529, 554, 585, 688.
GUILLAUME II BRICONNET, cardinal de Préneste, archevêque de Narbonne & évêque de Nimes, pp. 257, 282, 681.
GUILLAUME PIAT, dominicain, archevêque *in partibus* de Tarse, p. 361.
GUILLAUME DE LAUDUN, archevêque de Toulouse, p. 357.
GUILLAUME I, évêque d'Agde, p. 306.
GUILLAUME II, évêque d'Agde, pp. 307, 714.
GUILLAUME III HUNAUD DE LANTA, évêque d'Agde, abbé de Lézat, pp. 308, 490.
GUILLAUME IV CHARTIER, évêque d'Agde, p. 309.
GUILLAUME, évêque d'Agen, p. 627.
GUILLAUME I, évêque d'Albi, pp. 171, 190, 384, 762.
GUILLAUME II, évêque d'Albi, pp. 108, 384.
GUILLAUME III, évêque d'Albi, pp. 190, 384.
GUILLAUME IV, évêque d'Albi, pp. 48, 385, 577, 582, 623, 657.
GUILLAUME V PIERRE, évêque d'Albi, prévôt de Saint-Salvi, pp. 386, 577, 582, 597, 600, 623, 654, 657, 659, 671, 672.
GUILLAUME VI COURT dit le BLANC, cardinal-évêque d'Albi & de Nimes, abbé de Boulbonne, pp. 279, 387, 611, 614, 657.
GUILLAUME VII DE LA VOULTE, évêque d'Albi, pp. 387, 657.
GUILLAUME I D'ALZONNE ou DE MARCILLAC, abbé de La Grasse, évêque d'Alet, pp. 423, 477, 481.
GUILLAUME II, évêque d'Alet, p. 423.
GUILLAUME III OLIVE ou OLIVIER, évêque d'Alet, p. 423.
GUILLAUME IV DE ROQUEFORT, abbé de Montolieu, évêque d'Alet, pp. 423, 461.
GUILLAUME V DE JOYEUSE, évêque d'Alet, abbé de Chambons, pp. 423, 640.
GUILLAUME I DE CERVIEZ (*corr.* SERVIAN), évêque de Béziers, abbé de La Grasse, pp. 263, 307, 480, 613.
GUILLAUME II, évêque de Béziers, p. 264.
GUILLAUME III, évêque de Béziers, p. 264.

GUILLAUME IV DE REQUOSEILLE ou ROQUESEILLE (*corr.* ROCOZELS), évêque de Béziers, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 264, 449, 497, 803.

GUILLAUME V, évêque de Béziers, p. 267.

GUILLAUME VI DE LAUDUN ou DE LANDORRE, évêque de Béziers, abbé d'Aniane, p. 268, 450, 726.

GUILLAUME VII DE MONTJOIE, évêque de Béziers, pp. 269, 499, 729.

GUILLAUME, évêque de Cahors, p. 47.

GUILLAUME DE CARDAILLAC, évêque de Cahors, p. 109.

GUILLAUME I BERNARD, évêque de Carcassonne, p. 330.

GUILLAUME II ARNAUD, archidiacre, puis évêque de Carcassonne, pp. 332, 746.

GUILLAUME III RAOUL (*Radulfi*), évêque de Carcassonne, pp. 332, 738, 751.

GUILLAUME IV DE FLAVACOURT, évêque de Carcassonne & de Viviers, pp. 333, 415.

GUILLAUME I, évêque de Comminges, p. 373.

GUILLAUME II, évêque de Comminges, p. 373.

GUILLAUME III D'AUDIRAN, évêque de Comminges, p. 374.

GUILLAUME IV, évêque de Comminges, p. 374.

GUILLAUME V, évêque de Comminges, p. 375.

GUILLAUME VI DE LARVO, évêque de Comminges, p. 375.

GUILLAUME VII D'ESPAGNE, évêque de Comminges & de Pamiers, pp. 376, 431, 768.

GUILLAUME I RAOUL, évêque de Conserans, p. 379.

GUILLAUME II BEAUMAISTRE, évêque de Conserans, p. 381.

GUILLAUME III *de Nalaio*, évêque de Conserans, p. 381.

GUILLAUME I JORDA, évêque d'Elne, p. 342.

GUILLAUME II, évêque d'Elne, pp. 342, 779.

GUILLAUME III D'ORTAFA, archidiacre, puis évêque d'Elne, pp. 343, 780.

GUILLAUME IV, évêque d'Elne, p. 344.

GUILLAUME V DE VANDENESSE, évêque d'Elne, pp. 346, 786.

GUILLAUME, évêque *Fadensis*, vicaire de l'évêque de Rodez, p. 884.

GUILLAUME, évêque de Laon, vicaire général de Maguelonne, p. 322.

GUILLAUME I D'ANDOZILE, évêque de Lectoure, p. 367.

GUILLAUME II, évêque de Lectoure, p. 367.

GUILLAUME III DES BORDES, évêque de Lectoure, pp. 368, 912.

GUILLAUME IV DE BARTON, évêque de Lectoure, p. 369.

GUILLAUME V DE BARTON, évêque de Lectoure, p. 370.

GUILLAUME I DE CAZOULS, évêque de Lodève, pp. 290, 307.

GUILLAUME II DU PUY, évêque de Lodève, p. 291.

GUILLAUME III DE MANDAGOUT, évêque de Lodève, archevêque d'Embrun, pp. 267, 291.

GUILLAUME IV DE GRIMOARD, évêque de Lodève, p. 293.

GUILLAUME V D'ESTOUTEVILLE, évêque de Lodève, abbé de Joncels, pp. 293, 487.

GUILLAUME VI BRIÇONNET, évêque de Lodève, pp. 131, 294.

GUILLAUME I RAIMOND, évêque de Maguelonne, p. 315.

GUILLAUME II DE FLEIX, évêque de Maguelonne, p. 315.

GUILLAUME III D'AUTIGNAC, évêque de Maguelonne, pp. 180, 315, 830.

GUILLAUME IV CHRISTOPHE, évêque de Maguelonne, pp. 180, 252, 316.

GUILLAUME V FORESTIER, évêque de Maguelonne, pp. 180, 322.

GUILLAUME VI LE ROY, évêque de Maguelonne, pp. 180, 323.

GUILLAUME VII PÉLISSIER, évêque de Montpellier, pp. 180, 323, 324.

GUILLAUME I, évêque de Gévaudan, p. 392.

GUILLAUME II, évêque de Mende, p. 392.

GUILLAUME III, évêque de Mende, p. 392.

GUILLAUME IV DE PEYRE, évêque de Mende, pp. 137, 392.

GUILLAUME V DURANT, évêque de Mende, p. 393.

GUILLAUME VI DURANT, évêque de Mende, pp. 393, 872.

GUILLAUME VII, évêque de Mende, p. 394.

GUILLAUME VIII DE CHANAC, évêque de Mende, p. 394.

GUILLAUME IX DE BOIS-RATIER, évêque de Mende, p. 394.

GUILLAUME I, évêque de Mirepoix, p. 436.

GUILLAUME II DU PUY, évêque de Mirepoix & de Rieux, pp. 350, 436, 441.

GUILLAUME III D'ESTOUTEVILLE, évêque de Mirepoix, pp. 281, 436.

GUILLAUME I DE CARDAILLAC, évêque de Montauban, pp. 426, 808, 809.

GUILLAUME II D'ÉTAMPES, évêque de Montauban, p. 426.

GUILLAUME I, évêque de Nimes, p. 277.

GUILLAUME II D'UZÈS ou DE LANGUISEL, évêque de Nimes, p. 278.

GUILLAUME III CURTI ou DE COURT, évêque de Nimes. *Voir* aux évêques d'Albi.

GUILLAUME IV DE CHAMPEAUX, évêque de Laon, administrateur de l'église de Nimes, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 281, 733, 868.

GUILLAUME V D'ESTOUTEVILLE, évêque de Nimes. *Voir* aux évêques de Mirepoix.

GUILLAUME VI BRIÇONNET, évêque de Nimes. *Voir* aux archevêques de Narbonne.

GUILLAUME D'ESPAGNE, évêque de Pamiers. *Voir* aux évêques de Comminges.

GUILLAUME I DE MURAT, évêque du Puy, p. 404.

GUILLAUME II DE LA ROUE, évêque du Puy, pp. 405, 639.
GUILLAUME III DE BROSSE, évêque du Puy, & de Rieux, pp. 406, 441.
GUILLAUME IV DE CHALENÇON, évêque du Puy, pp. 49, 408.
GUILLAUME I DE BROSSE, évêque de Rieux. *Voir* aux évêques du Puy.
GUILLAUME II DU PUY, évêque de Rieux. *Voir* aux évêques de Mirepoix.
GUILLAUME I, évêque de Rodez, p. 874.
GUILLAUME II D'ORTOLAN, évêque de Rodez, pp. 875, 877.
GUILLAUME III DE LA TOUR D'OLIERGUES, évêque de Rodez, pp. 875, 877, 881, 892.
GUILLAUME I DE CARDAILLAC, évêque de Saint-Papoul, pp. 444, 879.
GUILLAUME II DE MONTJOIE, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
GUILLAUME PHILASTRE, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
GUILLAUME LEBLANC, évêque de Toulon, p. 361.
GUILLAUME, évêque d'Urgel. *Voir* GUILLERMO GUIFREDO.
GUILLAUME I DE VENEJAN ou DE BENEJAN, évêque d'Uzès, pp. 300, 449, 864, 870.
GUILLAUME II DE GARDIES, évêque d'Uzès, p. 301.
GUILLAUME III DE MANDAGOUT, évêque d'Uzès, pp. 301, 864.
GUILLAUME IV, évêque d'Uzès, pp. 302; prétendu évêque d'Uzès, p. 864.
GUILLAUME V DE CHAMPEAUX, évêque d'Uzès, p. 302.
GUILLAUME VI SOIBERT, évêque d'Uzès, p. 302.
GUILLAUME I BRAGOSE, évêque de Vabre, vicaire général de Toulouse, pp. 358, 568.
GUILLAUME II DE BASTIDOS, évêque de Vabre, p. 569.
GUILLAUME I, évêque de Viviers, pp. 413, 898.
GUILLAUME II, évêque de Viviers, p. 414.
GUILLAUME III DE FOLCHET, évêque de Viviers, p. 415.
GUILLAUME IV DE FLAVACOUR, évêque de Viviers. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
GUILLAUME V, évêque de Viviers, p. 416.
GUILLAUME VI DE POITIERS, évêque de Viviers, p. 416.
GUILLAUME VII DE POITIERS, évêque de Viviers, p. 416.
GUILLAUME I, abbé d'Aniane, p. 448.
GUILLAUME II D'AURIGNAC, abbé d'Aniane, p. 449.
GUILLAUME III DE VALLAUQUES, abbé d'Aniane, p. 449.
GUILLAUME IV DE PARME, abbé d'Aniane, p. 448.
GUILLAUME V DE LAUDUN ou DE LANDORRE, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Béziers.
GUILLAUME VI, abbé d'Aniane, p. 450.
GUILLAUME I, abbé d'Ardorel, p. 616.
GUILLAUME II, abbé d'Ardorel, p. 616.
GUILLAUME I, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
GUILLAUME II, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 454.
GUILLAUME VACCA ou GAUFRED, abbé de Belleperche, puis évêque de Bazas, pp. 495, 628.
GUILLAUME I, abbé de Bonnecombe, p. 641.
GUILLAUME II, abbé de Bonnecombe, p. 641.
GUILLAUME III, abbé de Bonnecombe, évêque d'Ostie, p. 642.
GUILLAUME I RAIMOND, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME II, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME III, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME IV, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME V LOUP D'OLSON, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME VI D'AURE, abbé de Bonnefont, p. 634.
GUILLAUME, abbé de Bonnefont, p. 615. *Voir* ARNAUD VII GUILLAUME DE MAULÉON.
GUILLAUME I, abbé de Boulbonne, pp. 613, 615.
GUILLAUME II ROBERT, abbé de Boulbonne, p. 613.
GUILLAUME III COURT, abbé de Boulbonne, évêque de Nimes & d'Albi, puis cardinal. *Voir* aux évêques d'Albi.
GUILLAUME IV ROGER, abbé de Boulbonne, p. 615.
GUILLAUME, abbé de Cadouin, p. 306.
GUILLAUME I JOURDAIN, abbé de Calers, p. 621.
GUILLAUME II, abbé de Calers, pp. 494, 621.
GUILLAUME III DU FALGAR, abbé de Calers, p. 621.
GUILLAUME IV DE SAINT-EXUPÈRE, abbé de Calers, p. 621.
GUILLAUME V ROBERT, abbé de Calers, p. 621.
GUILLAUME VI DU VERDIER, abbé de Calers, p. 621.
GUILLAUME I, abbé de Candeil, p. 624.
GUILLAUME II, abbé de Candeil, p. 624.
GUILLAUME III, abbé de Candeil, p. 624.
GUILLAUME IV, abbé de Candeil, p. 625.
GUILLAUME V DE BOISSET, abbé de Candeil, pp. 624, 625.
GUILLAUME VI DE BOISSET, abbé de Candeil, p. 626.
S. GUILLAUME, abbé de Dijon, p. 149.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 463, 594.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 464, 594.
GUILLAUME III DE CERVOLES, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.
GUILLAUME IV (III), abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 464, 594.
GUILLAUME V CATALA, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.
GUILLAUME I, abbé de la Capelle, p. 645.

GUILLAUME II, abbé de la Capelle, p. 645.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 434.
GUILLAUME II AUGER, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 434.
GUILLAUME III, abbé de Saint-Benoît de Castres, p. 434.
GUILLAUME I, abbé de Caunes, p. 465.
GUILLAUME II D'OLARGUES, abbé de Caunes & de Villemagne, pp. 467, 578.
GUILLAUME III BOSQUET, abbé de Caunes, p. 469.
GUILLAUME I, abbé de Chambons, p. 639.
GUILLAUME II, abbé de Chambons, p. 639.
GUILLAUME III DE JOYEUSE, abbé de Chambons, évêque d'Alet. *Voir* aux évêques d'Alet.
GUILLAUME, abbé de la Cluse, p. 588.
GUILLAUME, abbé de la Cluse, p. 589.
GUILLAUME I, abbé de Conques, p. 472.
GUILLAUME II, abbé de Conques, p. 473.
GUILLAUME III DE CARDAILLAC, abbé de Conques, p. 474.
GUILLAUME, abbé de Cruas, p. 574.
GUILLAUME I, abbé de Cuxa, p. 477.
GUILLAUME II, abbé de Cuxa, p. 477.
GUILLAUME I ARNAUD, abbé d'Eaunes, p. 635.
GUILLAUME II DURAND, abbé d'Eaunes, p. 635.
GUILLAUME I, abbé de Feuillans, p. 636.
GUILLAUME II, abbé de Feuillans, p. 636.
GUILLAUME III D'AURE, abbé de Feuillans, p. 637.
GUILLAUME IV ARNAUD DE FALGAR, abbé de Feuillans, p. 637.
GUILLAUME V DE BONNEVAL, abbé de Feuillans, p. 637.
GUILLAUME I ATHON DE DURBAN, abbé de Foix, p. 849.
GUILLAUME II, abbé de Foix, p. 849.
GUILLAUME III, abbé de Foix, p. 849.
GUILLAUME, abbé de Fondouce, pp. 611, 851.
GUILLAUME-DAVID, abbé de Fontcaude, p. 863.
GUILLAUME I BÉLIART, abbé de Franquevaux, p. 630.
GUILLAUME II, abbé de Franquevaux, p. 630.
GUILLAUME I, abbé de Frézelas, p. 429.
GUILLAUME II, abbé de Frézelas, p. 429.
GUILLAUME III, abbé de Frézelas, p. 430.
GUILLAUME IV, abbé de Frézelas, pp. 430, 495.
GUILLAUME, abbé de Gaillac, p. 597.
GUILLAUME I DE COMBANOL, abbé de Grandselve, pp. 607, 612.
GUILLAUME II ROBERT, abbé de Grandselve, p. 603.
GUILLAUME III DE PIRET, abbé de Beaulieu en Rouergue, puis de Grandselve, p. 610.
GUILLAUME IV, abbé de Grandselve, p. 610.
GUILLAUME I, abbé de La Grasse, p. 479.
GUILLAUME II DE CERVIEZ (*corr.* SERVIAN), abbé de La Grasse. *Voir* aux évêques de Béziers.
GUILLAUME III D'ALZONNE ou DE MARCILLAC, abbé de La Grasse. *Voir* aux évêques d'Alet.
GUILLAUME IV DE LUC, abbé de La Grasse, p. 482.
GUILLAUME V DE PÈRE, abbé de La Grasse, p. 483.
GUILLAUME I, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME II, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME III, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME IV DE MARCAN, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME V, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME VI, abbé de Jocou, p. 722.
GUILLAUME I, abbé de Joncels, p. 486.
GUILLAUME II, abbé de Joncels, p. 486.
GUILLAUME III FRÉDOL, abbé de Joncels, p. 487.
GUILLAUME IV DE ROQUELONGUE, abbé de Joncels, p. 487.
GUILLAUME V DE SAINT-JULIEN, abbé de Joncels, p. 487.
GUILLAUME VI D'ESTOUTEVILLE, abbé de Joncels. *Voir* aux évêques de Lodève.
GUILLAUME I RAIMOND D'ESPEL, abbé de Lézat, p. 490.
GUILLAUME II DE RAVAT, abbé de Lézat, p. 490.
GUILLAUME III DE CASTELNAU, abbé de Lézat, prieur de la Daurade, p. 490.
GUILLAUME IV PONS, abbé de Lézat, pp. 490, 711.
GUILLAUME V HUNAUD DE LANTA, abbé de Lézat. *Voir* aux évêques d'Agde.
GUILLAUME VI RIGAUD, abbé de Lézat, p. 491.
GUILLAUME VII RIGAUD, abbé de Lézat, p. 491.
GUILLAUME VIII GARSIAS DE BENQUE, abbé de Lézat, p. 491.
GUILLAUME I, abbé de Manlieu, p. 493.
GUILLAUME II DE MONTMORIN, abbé de Manlieu, p. 493.
GUILLAUME I ARNAUD DE DALBS, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
GUILLAUME II PIERRE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
GUILLAUME III ARNAUD DE DALBS, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
GUILLAUME IV DE CALVAIRE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
GUILLAUME I ROBERT, abbé du Mas-Garnier, pp. 588, 607.
GUILLAUME II RATIER, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
GUILLAUME III D'ALAHAN, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
GUILLAUME IV DE MIERS, abbé du Mas Garnier, pp. 519, 589.
GUILLAUME V DE GUILLERMIN, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
GUILLAUME I DE MONESTIER, abbé de Mazan, p. 602.

GUILLAUME II DARNAUD DE SAUGUE, abbé de Mazan, p. 603.
GUILLAUME DE BESSENS, abbé de Moissac, p. 367.
GUILLAUME, abbé de Moissac, p. 368.
GUILLAUME I HUGUES, abbé de Montolieu, p. 457.
GUILLAUME II D'AURE ou *de Poyane*, abbé de Montolieu, pp. 319, 459.
GUILLAUME III DE CANTISE (*corr.* CANTÈS), abbé de Montolieu, p. 460.
GUILLAUME IV DE ROQUEFORT, abbé de Montolieu. *Voir* aux évêques d'Alet.
GUILLAUME I DE BENQUE, abbé de Nizors, p. 643.
GUILLAUME II DE MONTECH, abbé de Nizors, p. 643.
GUILLAUME I PHILAUD ou PHARALDUS, abbé de Psalmodi, pp. 507, 719.
GUILLAUME II, abbé de Psalmodi, p. 507.
GUILLAUME III, abbé de Psalmodi, p. 507.
GUILLAUME IV, abbé de Psalmodi, pp. 278, 507.
GUILLAUME V, abbé de Psalmodi, p. 507.
GUILLAUME VI, abbé de Psalmodi, p. 508.
GUILLAUME VII COLOMB, abbé de Psalmodi, p. 508.
GUILLAUME VIII DE SAINT-FÉLIX, abbé de Psalmodi, p. 509.
GUILLAUME I, abbé de Quarante, p. 564.
GUILLAUME II, abbé de Quarante, p. 564.
GUILLAUME III DE SAINT-PIERRE, abbé de Quarante, p. 564.
GUILLAUME IV DE SAINT-MAURICE, abbé de Quarante, p. 565.
GUILLAUME V DE LA VOLPILLIÈRE, abbé de Quarante, p. 565.
GUILLAUME I DE MURVIEL, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
GUILLAUME II DE MARGON, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 497, 577.
GUILLAUME III DE REQUOSEILLE ou ROQUESEILLE (ROCOZELS), abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux évêques de Béziers.
GUILLAUME IV DE LA BROUE, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
GUILLAUME V, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
GUILLAUME VI CAJOT, abbé commendataire de Saint-Aphrodise, p. 499.
GUILLAUME I DE CAPDENAC, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUILLAUME II DE SALIGNAC, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUILLAUME III, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUILLAUME IV, abbé de Saint-Chaffre, p. 571.
GUILLAUME V DE VARIE, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
GUILLAUME VI DE MONTCLAR, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
GUILLAUME VII, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
GUILLAUME III DE CAISSAC, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
GUILLAUME IV PELET DE LA VÉRUNE, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
GUILLAUME, abbé de Saint-Frajoul, p. 768.
GUILLAUME-ARNAUD, abbé de Saint-Frajoul, p. 768.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Genis, p. 535.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
GUILLAUME III, abbé de Saint-Genis, p. 536.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
GUILLAUME II DE MIERS, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux abbés de Mas-Garnier.
GUILLAUME III JACQUET, nommé par les calvinistes abbé de Saint-Gilles, p. 521.
GUILLAUME IV DE NOSET, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Guillem, p. 540.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Guillem, pp. 263, 540.
GUILLAUME III DE ROQUEFEUIL, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
GUILLAUME IV DES DEUX-VIERGES, abbé de Saint-Guillem, pp. 449, 541.
GUILLAUME V DE MOSTUÉJOULS, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
GUILLAUME VI DE LESCAMELLE, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
GUILLAUME VII DE CENARET, abbé de Saint-Guillem, p. 543.
GUILLAUME VIII BRIÇONNET, abbé de Saint-Guillem, p. 543.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
GUILLAUME II PIERRE, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
GUILLAUME III, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
GUILLAUME IV BABON, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
GUILLAUME I BERNARD, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
GUILLAUME II ARNAUD, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
GUILLAUME III BERNARD, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
GUILLAUME IV SERMAR, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
GUILLAUME, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
GUILLAUME III JOSEPH D'ABZAC, abbé de Saint-Papoul, p. 446.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
GUILLAUME II GAUSBERT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
GUILLAUME III PEYRONET, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.

GUILLAUME IV GERSE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
GUILLAUME V DE FONTCOUVERTE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
GUILLAUME II DE L'ISLE, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
GUILLAUME III DE PAULIN, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
GUILLAUME III, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
GUILLAUME DE CANTEZ, abbé de Saint-Sernin, prévôt de Saint-Étienne de Toulouse, pp. 525, 691.
GUILLAUME I DE SEVERAC, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
GUILLAUME I, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
GUILLAUME II, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
GUILLAUME III D'UZÈS, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
GUILLAUME IV MARTIN DE PÉZÉNAS, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
GUILLAUME V DE CANILLAC, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
GUILLAUME VI NICOLAS DE PARIS, abbé de Saint-Thibéry, p. 561.
GUILLAUME-BERTRAND, abbé de Sorède, p. 562.
GUILLAUME I, abbé de Sorèze, p. 512.
GUILLAUME II, abbé de Sorèze, p. 512.
GUILLAUME, abbé de Vabre, p. 568.
GUILLAUME I, abbé de Vajal, p. 615.
GUILLAUME II, abbé de Vajal, p. 615.
GUILLAUME DE SAUZET, abbé de Vallbona, p. 790.
GUILLAUME I DE LIÉCAN, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME II, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME III, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME IV GUITARD, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME V, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME VI DE MARION, abbé de Valmagne, p. 618.
GUILLAUME I, moine de Bonnefont, prieur ou premier abbé de Villelongue, p. 631.
GUILLAUME II, abbé de Villelongue, p. 631.
GUILLAUME III RAIMOND, abbé de Villelongue, p. 631.
GUILLAUME IV PIERRE, abbé de Villelongue, p. 632.
GUILLAUME D'OLARGUE, abbé de Villemagne. *Voir* aux abbés de Caunes.
GUILLAUME, archidiacre de Paris, p. 265.
GUILLAUME BARDIN, prévôt de Fréjus, p. 547.
GUILLAUME-PIERRE, évêque d'Albi, prévôt de Saint-Salvi. *Voir* aux évêques d'Albi.
GUILLAUME, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
GUILLAUME D'AIX, prieur de Bonnefoy, p. 649.
GUILLAUME D'ALCONAT, prieur de Bonnefoy, pp. 602, 649.
GUILLAUME D'AMPLEPUY, prieur de Bonnefoy, p. 650.
GUILLAUME DE FOURCHADE, prieur de Bonnefoy, p. 649.
GUILLAUME LOUP, prieur de Bonnefoy, p. 650.
GUILLAUME DE MONTAREL, prieur de Bonnefoy, p. 650.
GUILLAUME DE RUMILHON, prieur de Bonnefoy, p. 651.
GUILLAUME, prieur de Foix, p. 849.
GUILLAUME FUMET, chanoine de Saint-Salvi, prieur de Saint-Affrique, p. 663.
GUILLAUME DE SAINT-CLAIR, prieur de Saint-Germier de Muret. *Voir* GUILLEM.
GUILLAUME II, prieur de Saint-Saturnin du Port, pp. 250, 868.
GUILLAUME ROSTAING, prieur de Sauve, p. 720.
GUILLAUME DE LA ROUE, prieur de Souvigny, p. 493.
GUILLAUME DU BÉAGE, prieur de Thueyts, p. 602.
GUILLAUME GINESTOUS, chanoine d'Aubrac & procureur du dom, p. 892.
GUILLAUME DE NARBONNE, chanoine de Béziers, p. 577.
GUILLAUME D'ÉTAMPES, chanoine de Carcassonne, p. 336.
GUILLAUME ROLAND, chanoine de Paris, p. 473.
GUILLAUME BALADE, prêtre, p. 469.
GUILLAUME, diacre, p. 501.
GUILLAUME-SICARD, religieux de Saint-Chinian, p. 530.
GUILLAUME, neveu de Guillaume de Joyeuse, p. 424.
GUILLAUME MERCHIN, vicaire général de Lectoure, p. 368.
GUILLAUME LE BAS, grand-maître de l'ordre de la Merci, p. 824.
GUILLAUME I LE PIEUX, duc d'Aquitaine & marquis de Gothie, pp. 24, 25, 80, 83.
GUILLAUME II, duc d'Aquitaine, comte particulier de Velai, pp. 24, 53, 80, 85; n'a pas succédé à Guillaume le Pieux, son oncle, dans le marquisat de Gothie, pp. 24, 25, 26.
GUILLAUME TÊTE D'ÉTOUPE, duc d'Aquitaine, pp. 81, 85.
GUILLAUME FIER-A-BRAS, duc d'Aquitaine, p. 85.
GUILLAUME VII, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, p. 89.
GUILLAUME IX, duc d'Aquitaine, second mari de Philippe de Toulouse, pp. 31, 206, 221, 690.
GUILLAUME X, comte de Poitiers & d'Aquitaine; époque & lieu de sa naissance, pp. 208, 221.

GUILLAUME I, comte d'Arles ou de Provence, pp. 58, 61, 148.
GUILLAUME ARNAUD, comte d'Astarac, p. 352.
GUILLAUME [IV], frère de Gui, comte d'Auvergne, p. 91.
GUILLAUME [V], comte d'Auvergne, pp. 30, 91.
GUILLAUME [VI], comte d'Auvergne, p. 91.
GUILLAUME [VII] LE JEUNE ou LE GRAND, comte d'Auvergne, est le premier qui ait porté le titre de dauphin d'Auvergne, p. 91.
GUILLAUME [VIII], comte d'Auvergne, p. 91.
GUILLAUME I LE GROS, comte de Besalu & de Fenouillèdes, pp. 144, 453, 723, 792.
GUILLAUME II *Trunnus*, comte de Besalu & de Fenouillèdes, p. 144.
GUILLAUME-RAIMOND, comte de Carcassonne, pp. 113, 733.
GUILLAUME-RAIMOND, comte de Cerdagne, pp. 144, 341, 794.
GUILLAUME-JOURDAIN, comte de Cerdagne, pp. 144, 145, 168, 196, 212, 794.
GUILLAUME, comte en partie de Comminges, p. 113.
GUILLAUME, comte de Comminges, p. 113.
GUILLAUME, comte de Forcalquier, pp. 61, 77.
GUILLAUME, comte de Marseille, frère de Pons, évêque, p. 65.
GUILLAUME, comte d'Orange en partie, p. 184.
GUILLAUME I, duc, comte ou marquis de Provence, avec son frère, p. 61.
GUILLAUME II, comte ou marquis de Provence, p. 61.
GUILLAUME III, comte ou marquis de Provence, p. 61.
GUILLAUME II BERTRAND, comte de Provence, premier comte de Forcalquier, p. 61.
GUILLAUME, comte de Rodez, pp. 289, 800.
GUILLAUME I AU COURT NEZ, comte de Toulouse, pp. 578, 866; ses reliques, p. 543.
GUILLAUME III TAILLEFER, comte de Toulouse, pp. 27, 30, 40, 42, 66, 148, 151, 165, 329, 507.
GUILLAUME IV, comte de Toulouse, pp. 28, 31, 61, 191, 193, 200, 214, 353, 693, 709.
GUILLAUME, comte, de la famille des comtes de Gévaudan, pp. 30, 139.
GUILLAUME, fils de Guillaume II, comte de Provence, p. 61.
GUILLAUME, vicomte de Béziers & d'Agde, pp. 103, 104, 114, 557, 715.
GUILLAUME, vicomte de Cardone, p. 480.
GUILLAUME, vicomte de Castelnou, pp. 480, 562.
GUILLAUME ULGER, vicomte de Castelnau, pp. 341, 342.
GUILLAUME, vicomte de Joyeuse, maréchal de France, p. 258.
GUILLAUME, vicomte de Minerve, pp. 234, 564.
GUILLAUME, fils d'Armand III, vicomte de Polignac, p. 50.
GUILLAUME, seigneur de Châteauvert, p. 382.
GUILLAUME DE POITIERS, seigneur de Fay & de Mézenc, p. 650.
GUILLAUME, seigneur du château de Lavaur, p. 438.
GUILLAUME-JOURDAIN, seigneur de Mézenc, p. 649.
GUILLAUME DE NARBONNE, seigneur de Montaigu, p. 681.
GUILLAUME I ou GUI, seigneur de Montpellier, pp. 181, 184.
GUILLAUME II, seigneur de Montpellier, pp. 181, 184.
GUILLAUME III, seigneur de Montpellier, fils de Béliarde, pp. 181, 184.
GUILLAUME IV, seigneur en partie de Montpellier, pp. 179, 184.
GUILLAUME V, seigneur de Montpellier, pp. 184, 830; son retour de la Terre-Sainte, p. 217.
GUILLAUME VI, seigneur de Montpellier, religieux de Grandselve, pp. 177, 184, 249, 314, 449, 803, 819, 829, 830; prend l'habit monastique à l'abbaye de Grandselve, p. 182.
GUILLAUME VII, seigneur de Montpellier, pp. 184, 819.
GUILLAUME VIII, seigneur de Montpellier, pp. 184, 289, 608, 619, 823, 829, 830.
GUILLAUME, frère de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, p. 184.
GUILLAUME, seigneur d'Omelas, pp. 184, 617.
GUILLAUME, seigneur d'Orange pour un quart, p. 184.
GUILLAUME, seigneur de Tortose, p. 184.
GUILLAUME-RAINON, seigneur d'Uzès, p. 228.
GUILLAUME dit MARTOREL, seigneur d'Uzès, p. 228.
GUILLAUME PELET, seigneur de la Vérune, p. 322.
GUILLAUME, p. 276.
GUILLAUME BARREAU, secrétaire du roi, p. 408.
GUILLAUME LE BLANC, p. 474.
GUILLAUME BONALD, frère de Jean Bonald, évêque de Maguelonne, p. 323.
GUILLAUME GANDALE, p. 578.
GUILHEM, abbé de Castres, p. 433.
GUILLELMINE, femme de Bernard, p. 480.
GUILLEM DE CANTES, prévôt de Saint-Étienne de Toulouse. *Voir* aux abbés de Saint-Sernin.
GUILLEM, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
GUILLEM DE SAINT-CLAR, prévôt de Saint-Germier de Muret, pp. 490, 710.
GUILLEM DE ROËR, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 711.
GUILLEM, prieur de Bergerac, p. 612.
GUILLEM, prieur de la Daurade, p. 693.
GUILLEM, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, p. 692.
GUILLEM DE DALBS, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, p. 692.
GUILLEM DU LAC, prieur de Sainte-Eugénie des Corbières & des Olreux, pp. 682, 688.

GUILLEM NANT, religieux de Valcros, fondateur de Fontcaude, p. 863.
GUILLEM DE MALHORGUES, donat & frère de la Salvetat, p. 765.
GUILLEM, fils de Bernard-Aimard, p. 653.
GUILLEM ALQUIER, fondateur de Cassan, p. 732.
GUILLEM-ROGER, seigneur de Mirepoix, p. 612.
GUILLEM SAISSET, seigneur de Clermont-sur-Garonne, p. 609.
GUILLEM-ANDRÉ, bourgeois de Nimes, p. 838.
GUILLEM. *Voir* GUILLAUME, seigneurs de Montpellier, p. 185.
GUILLEMETTE, abbesse de Fabas, pp. 627, 643.
GUILLEMETTE I DE MASCARON, abbesse de la Font, p. 837.
GUILLEMETTE II DE MASCARON, abbesse de la Font, p. 837.
GUILLEMETTE III CADELLE, abbesse de la Font, p. 837.
GUILLEMETTE IV DE REPOS, abbesse de la Font, p. 837.
GUILLEMETTE, abbesse de Gorjan, p. 802.
GUILLEMETTE DE LAUZIÈRE, abbesse de Gorjan, p. 802.
GUILLEMETTE DES ORTALS, abbesse des Olieux, p. 687.
GUILLEMETTE, abbesse de Rieunette, pp. 529, 647.
GUILLEMETTE DE PRADELLES, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
GUILLEMETTE DÉODATE ou DAUDÈZE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
GUILLEMETTE, comtesse de Melgueil, p. 175.
GUILLEMETTE, fille de Raimond-Bernard Trencavel, vicomte de Nimes & vicomtesse de Bruniquel, p. 105.
GUILLEMETTE, femme de Bernard-Aton, vicomte de Nimes, p. 184.
GUILLEMETTE, sœur de Raimond VII, comte de Toulouse & femme de Barral de Baux, prince d'Orange, p. 31.
GUILLEMETTE DE MONTPELLIER, femme de Bernard IV, comte de Substantion, pp. 105, 178, 184.
GUILLEMETTE DE MONTPELLIER, femme de Gaucelin, baron de Lunel, p. 250.
GUILLEMETTE, femme d'Elzéar IV, seigneur d'Uzès, p. 228.
GUILLEMETTE, femme de Rainon IV, seigneur d'Uzès, p. 228.
GUILLEMETTE, de la famille des comtes de Substantion, p. 178.
GUILLEMETTE REINE, sœur de Clément VI, p. 254.
GUILLEMETTE, promise à Raimond d'Anduze de Roquefeuil, p. 184.
GUILLEMETTE, femme de Hugo d'Alfier, sénéchal de Toulouse, p. 3.
GUILLERMO GUIFREDO, GUILLAUME, évêque d'Urgel, pp. 104, 907.
GUILLERMO ARNALDO DE MONTFERRER, évêque d'Urgel, p. 908.
GUILLERMO ARNALDO DE PATAU, évêque d'Urgel, p. 909.
GUILLERMO DE MONCADA (F.), évêque d'Urgel, p. 909.
GUILLIA, femme de l'évêque Radulfus, p. 906.
GUILLOT DE MONTDÉSIR (N.), abbé de Saint-Jacques, p. 586.
GUIMERA, évêque de Carcassonne. Y a-t-il eu plusieurs évêques de ce nom, pp. 55, 369. *Voir* S. GIMER.
GUIMERA, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
GUIMERA, abbé de Saint-Genis, p. 535.
GUIMERA, p. 546.
GUINABERT ou CUNIBERT, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
GUIRARD, fils de Gaufred & de Trencavelle, p. 561. *Voir* GÉRARD.
GUIRAUD, cardinal-évêque d'Ostie, pp. 109, 657.
GUIRAUD, archevêque d'Aix, p. 867. *Voir* GÉRAUD.
GUIRAUD I ou GÉRAUD, abbé d'Ardorel, p. 616.
GUIRAUD II, abbé d'Ardorel, p. 616.
GUIRAUD, abbé de Lézat, p. 489.
GUIRAUD, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
GUIRAUD, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
GUIRAUD, abbé de la Sauve, p. 486.
GUIRAUD, prieur de Notre-Dame d'Espira, p. 343.
GUIRAUD D'ALATHZ, prieur de Moissac, p. 606.
GUIRAUD SALOMON, p. 498.
GUIRAUDE ou GÉRAUDE, abbesse de la Font, p. 837.
GUISCARD ou GUICHARD D'AUBUSSON, évêque de Carcassonne. *Voir* GUICHARD.
GUISCARD-AIMERI, prieur de Saint-Gilles & ministre de l'hôpital, p. 693.
GUISE (cardinal de), p. 270.
GUISE, de la famille des seigneurs d'Uzès, p. 228.
GUISLA, comtesse de Cerdagne, p. 907.
GUISLE, femme de Guisfred, comte de Cerdagne, p. 463.
GUISLE, femme de Bérenger, comte de Substantion, p. 178.
GUISLA, mère de S. Ermengol, évêque d'Urgel, vicomtesse de Conflent, pp. 906, 907.
GUITARD DE RATTE, abbé de Saint-Chinian & de Saint-Sauveur de Lodève, évêque de Montpellier, pp. 180, 325, 532, 804.
GUITARD, abbé de Joncels, p. 486.
GUITARD, abbé de Saint-Salvi, p. 582.
GUITARD, abbé de Vallbona, p. 790.
GUITARD, prieur de Saint-Salvi, p. 582.
GUMILDUS ou GUIMULDUS, évêque de Maguelonne, p. 313.
GUYONNET DE MONBALEN (N.), abbé de Calers, p. 622.

H

HAIE (Yolande de la), p. 483.
HALI, duc ou gouverneur sarrasin de Denia & des îles Baléares, p. 276.
HAMELIN ou AMEIL DE LAUTREC, évêque de Conserans, p. 381.
HARDOUIN FORTIN DE LA HOGUETTE, archevêque de Sens, p. 311.
HARDOUIN, évêque du Puy, p. 400.
HARDOUIN DE PÉRÉFIXE DE BEAUMONT, évêque de Rodez, archevêque de Paris, p. 876.
HARDOUIN (N.), abbé de Cendras, p. 719.
HARENC, château à douze milles d'Antioche, p. 238.
HARMOND. *Voir* ARIMOND, évêque d'Uzès, p. 299.
HATON ou ATON, évêque de Viviers, p. 413.
HAUTERIVE (église d'), p. 479 (*Aude*), *commune d'Ornaisons* (?).
HAUTPOUL (SAINT-PIERRE d'), église, p. 262 (*Tarn*), *commune de Mazamet*.
HAUTPOUL (Arnaud d'), p. 465.
— (Pierre-Raimond d'), pp. 465, 502.
HECTOR DE BOURBON, archevêque de Toulouse, évêque de Lavaur, pp. 255, 360, 439.
HECTOR D'OSSUN, évêque de Conserans, p. 382.
HECTOR DOUVRIER, évêque de Nimes, p. 284.
HECTOR, évêque du Puy, p. 400.
HECTOR DE MAZERNES, abbé de Foix, p. 849.
HECTOR DE NELEVILLE ou DE LIGUEVILLE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
HELDIN, vicomte de Lodève, p. 448. *Voir* HILDIN.
HÉLÈNE DE SALVANHAC, prieure de la Salvetat, p. 766.
HÉLÈNE ou ÉLECTRE, femme de Bertrand, comte de Toulouse, p. 196.
HÉLIE DE POMPADOUR, évêque d'Alet & de Viviers, pp. 416, 423.
HÉLIE, évêque de Mirepoix, p. 436.
HÉLIE DE SAINT-YRIEIX, évêque d'Uzès, p. 301.
HÉLIE, abbé de Bonnecombe, p. 641.
HÉLIE, abbé de Conques, pp. 471, 472.
HÉLIE I, abbé de Fontfroide, p. 619.
HÉLIE II, abbé de Fontfroide, p. 619.
HÉLIE, abbé de Grandselve, p. 608.
HÉLIE I, abbé de La Grasse, p. 478.
HÉLIE II DE CHAMPIERS, abbé de La Grasse, p. 481.
HÉLIE DE CHALEZ, abbé de Montolieu, pp. 335, 460.
HÉLIE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
HÉLION JOFROY, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
HÉLISACHAR, évêque de Toulouse, p. 352.
HELMERADE, évêque d'Elne, p. 340.
HELZÉARD DE CESSERAS, abbé de Castres, p. 434.
HENRI, cardinal-évêque d'Albano, légat apostolique, p. 815.
HENRI DE NESMOND, archevêque de Toulouse & d'Albi, évêque de Montauban, abbé du Mas-Garnier, pp. 364, 390, 427, 591.
HENRI I, évêque d'Alet, p. 423; évêque de Vabre (?), ne peut trouver place dans la liste de ces derniers, p. 568.
HENRI II, évêque d'Alet, p. 423.
HENRI DE PRÉS DE MONTPEZAT, évêque nommé de Montauban, p. 427.
HENRI DE SPONDE, évêque de Pamiers, pp. 429, 432.
HENRI-GASTON DE LÉVIS-LÉRAN, évêque de Pamiers, p. 433.
HENRI CAUCHON DE MAUPAS DU TAUR, évêque du Puy, p. 410.
HENRI DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, évêque de Rennes, p. 396.
HENRI DE SÉVERY, évêque de Rodez, pp. 874, 877.
HENRI-BENOIT-JULES DE BÉTHISY DE MÉZIÈRES, évêque d'Uzès, pp. 304, 865.
HENRI DE VILLARS, évêque de Viviers, p. 415.
HENRI LE ROND, prévôt de Montauban, abbé de Cendras, p. 719.
HENRI I DE LORRAINE, abbé de Chambons, peut-être d'Eaunes, p. 640. *Voir plus bas.*
HENRI II FRANÇOIS-XAVIER DE BELZUNCE DE CASTELMORON, évêque de Marseille, abbé de Chambons, p. 640.
HENRI DE CARDONNE, abbé de Cuxa, p. 477.
HENRI I DE LORRAINE, abbé d'Eaunes, p. 636.
HENRI II AUTEMART, abbé d'Eaunes, p. 636.
HENRI-ACHILLE DE LA ROCHEFOUCAULD, abbé de Fontfroide & de la Chaise-Dieu, p. 620.
HENRI DE LA ROCHEFOUCAULD, abbé de Fontfroide, p. 620.
HENRI, abbé de Gaillac, p. 597.
HENRI DE THÉSAN, abbé de Joncels, p. 488.
HENRI DARDIER, abbé commendataire du Mas-d'Azil, p. 495.
HENRI GEOFFROI, abbé de Quarante, p. 565.
HENRI DE DISIMIEU, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
HENRI DE SAINT-NECTAIRE, abbé de Saint-Chaffre, p. 573.
HENRI, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
HENRI I D'AUTEMAR, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
HENRI II D'AUTEMAR, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
HENRI-ANTOINE DE LA FITTE-MARIA, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
HENRI D'ALBON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
HENRI DE ROSSET DE CEILHES DE ROCOZELS, abbé de Saint-Sernin & de Sorèze, pp. 514, 527.
HENRI DELMAS, abbé de Sauve, p. 720.
HENRI DE THÉSAN DE SAZES, abbé de Valmagne, p. 618.

HENRI DE MARCASSUS, abbé de Villelongue, p. 633.
HENRI DE THÉZAN, abbé de Villemagne, p. 580.
HENRI I, cardinal de Sainte-Sabine, prieur du Pont-Saint-Esprit, p. 868.
HENRI II OSWALD DE LA TOUR D'AUVERGNE, prieur du Pont-Saint-Esprit, abbé de Cluny, p. 869.
HENRI FORNIER, religieux de Saint-Victor de Marseille, p. 532.
HENRI I, roi de France; âge qu'il avait quand il mourut, p. 155.
HENRI I L'OISELEUR, roi de Germanie, p. 9.
HENRI IV, empereur & roi de la Bourgogne Transjurane, p. 72.
HENRI II, roi d'Angleterre, pp. 226, 231.
HENRI III, roi d'Angleterre, p. 608.
HENRI DE BOURBON, prince de Condé, p. 652.
HENRI I, comte de Rodez, pp. 641, 871.
HENRI III, comte de Rodez, p. 882.
HENRI IV, comte de Rouergue, pp. 878, 880, 885, 896.
HENRI, vicomte de Cerdagne, p. 144.
HENRI, fils de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, & d'Arsinde, p. 30.
HENRIETTE DE CAUSAN, abbesse de Fabas, p. 645.
HERACLE, vicomte de Polignac (an 885), p. 49.
HÉRACLE, vicomte de Polignac (an 1089), p. 50.
HÉRACLE, vicomte de Polignac (an 1154), p. 602. *Voir* HERCULE.
HÉRACLE, seigneur de Montlaur, en Vivarais, p. 602.
HÉRACLIANUS, évêque de Toulouse, p. 351.
HERCULE DE L'ORT DE SÉRIGNAN, abbé de Fontcaude, p. 864.
HERCULE DE GONZAGUE, cardinal, abbé de Lézat, p. 491.
HERCULE DE GAILLAC, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
HERCULE III, vicomte de Polignac, p. 92. *Voir* HÉRACLE.
HÉRIMAGNE, abbé de Fontcaude, p. 863.
HERM (Antoinette de l'), dame noble, p. 670.
HERMAN, abbé de Manlieu, p. 492.
HERMENGARDE, fille de Guillaume Taillefer, femme de Robert I, comte d'Auvergne, p. 91.
HERMENGARDE, femme de Eudes II, comte de Champagne, p. 91.
HERMENMIRE, faux évêque de Girone, p. 10.
HERMÈS, évêque de Béziers, puis de Narbonne, pp. 244, 261.
HERMINIS (la veuve d'), veuve de M. de Bélissens, p. 648.
HERVÉ, archevêque de Reims, p. 26.
HERVÉ, évêque d'Autun, p. 400.
HERVÉ ou ARVÉ, abbé de Lézat, p. 489.
HERVÉ, abbé de Montmajour, p. 63.
HERVÉ I, abbé de Tournus, p. 49.
HERVÉ II, abbé de Tournus, p. 49.
HERVÉ III, abbé de Tournus, p. 49.
HEUTÉRIUS, aurait été premier évêque de Lectoure, p. 366.
HIGELRIC, évêque du Puy, p. 400.
HILAIRE, évêque de Narbonne, p. 243.
S. HILAIRE, premier évêque de Carcassonne, pp. 328, 736.
S. HILAIRE, évêque de Gévaudan, p. 391.
S. HILAIRE, évêque de Poitiers, p. 403.
S. HILAIRE, évêque de Toulouse, p. 351.
HILDÉRIC, abbé de Caunes, p. 465.
HILDESINDE, abbé de Saint-Pierre de Rosas, p. 340.
HILDIN ou HELDIN, vicomte de Lodève, pp. 448, 539.
HILDUIN, évêque de Vérone, p. 287.
HILPERIC, abbé d'Arles, p. 453.
HIPPOLYTE D'ESTE, archevêque de Narbonne, abbé de Boulbonne, Saint-Chinian & Fontfroide, pp. 257, 531, 615, 620.
HIRMINTRUDE, femme de Charles le Chauve, p. 245.
HISPARIGUS. *Voir* SPERAGUS, évêque de Comminges, p. 374.
HISPICIO, évêque de Carcassonne, pp. 328, 737.
HODIERNE, troisième fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, p. 31.
Holatianus, domaine sur la rivière de Vernosoubre, p. 528; *aujourd'hui Saint-Chinian*.
HONGROIS; leur irruption dans la Province, p. 25.
HONORAT, évêque d'Albi, p. 384.
S. HONORAT, évêque de Marseille, p. 60.
S. HONORAT, évêque de Toulouse, p. 350.
HONORÉ DE QUIQUERAN DE BEAUJEU, évêque de Castres, p. 435.
HONORÉ-FRANÇOIS CASAUBON DE MANIBAN, abbé de Cendras, évêque de Mirepoix, p. 719. *Voir* FRANÇOIS.
HONORÉ D'OMS, abbé d'Arles, p. 455.
HONORÉ D'ESPARRON DE VILLENEUVE, évêque de Riez, abbé de Sorèze, p. 513.
HORACE DE BIRAGUE, évêque de Lavaur, p. 439.
HOSPITALIERS de Saint-Jean de Jérusalem, p. 184.
HUBERT, évêque de Nimes, p. 275.
HUBERT ou IMBERT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
HUBERT, p. 456.
HUCERANDUS, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
HUESCA (église d'), p. 562.
HUGO DE ORSANO. *Voir* HUGUES D'ESPAGNE, évêque de Lectoure, p. 368.
HUGO DESBACH, abbé de Ripoll & évêque d'Urgel, p. 909.
HUGO AMBROSIO DE MONCADA, évêque d'Urgel, p. 910.
HUGUES, cardinal, évêque d'Ostie, p. 253.
HUGUES DE SAINT-MARTIAL, cardinal, p. 269.

HUGUES LE BLANC, légat du pape Alexandre II, p. 686.
HUGUES, évêque d'Auxerre, p. 148.
HUGUES, évêque de Die, puis archevêque de Lyon, légat apostolique, pp. 189, 191, 871, 881.
HUGUES DE MONTRUC, évêque d'Agde, p. 308.
HUGUES I, évêque d'Albi, p. 384.
HUGUES II, évêque d'Albi, p. 385.
HUGUES III, évêque d'Albi, pp. 385, 577.
HUGUES IV AUBERTI, évêque d'Albi, p. 387.
HUGUES I DE LA JUGIE, évêque de Béziers & de Carcassonne, pp. 254, 268, 335, 498, 726.
HUGUES II DE COMBAREL, évêque de Béziers, p. 269.
HUGUES I DE CASTILLON, évêque de Comminges, p. 375.
HUGUES II DE LABATUT, évêque de Comminges, p. 378.
S. HUGUES, évêque de Grenoble, p. 574.
HUGUES I, évêque de Lectoure, p. 367.
HUGUES II, évêque de Lectoure, p. 368.
HUGUES III D'ESPAGNE, évêque de Lectoure & de Rieux, pp. 369, 442, 912.
HUGUES V DE BAR, évêque de Lectoure, p. 370.
HUGUES, évêque de Nevers, p. 288.
HUGUES I DE ROUFFIGNAC, évêque de Rieux, p. 441.
HUGUES, évêque de Riez, p. 449.
HUGUES I, évêque de Rodez, pp. 473, 623, 641, 874.
HUGUES II ROGER, évêque de Rodez, p. 874.
HUGUES I, évêque de Toulouse, pp. 98, 99, 352, 615.
HUGUES II, évêque de Toulouse, pp. 99, 101, 352.
HUGUES III, évêque de Toulouse, abbé de Saint-Sernin, pp. 354, 525, 607.
HUGUES IV MASCARON, évêque de Toulouse, p. 356.
HUGUES, évêque d'Uzès, pp. 162, 300.
HUGUES I DE LA TOUR, évêque de Viviers, p. 414.
HUGUES II, évêque de Viviers, p. 415.
HUGUES I, abbé d'Aniane, p. 448.
HUGUES II DE POUGOLS, abbé d'Aniane, p. 450.
HUGUES, prieur, puis abbé de Belleperche, p. 627.
HUGUES I, abbé de Bonnecombe, p. 641.
HUGUES II, abbé de Bonnecombe, p. 641.
HUGUES III, abbé de Bonnecombe, p. 642.
HUGUES I DE CELLAVINARIA, abbé de Caunes, p. 466.
HUGUES II DE PONT, abbé de Caunes, p. 466.
HUGUES III DE TRELON, abbé de Caunes, p. 470.
S. HUGUES, abbé de Cluny, pp. 191, 353, 429, 516, 867.
HUGUES I, abbé de Conques, p. 472.
HUGUES II, abbé de Conques, p. 473.
HUGUES III DE PANAT, abbé de Conques, p. 473.
HUGUES IV DE MILHET, abbé de Conques, p. 473.
HUGUES V, abbé de Conques, p. 474.
HUGUES HUMBERT DE SERVIEN, abbé de Cruas, p. 575.
HUGUES I, abbé d'Eaunes, p. 635.
HUGUES II, abbé d'Eaunes, p. 635.
HUGUES, abbé de Foix, p. 849.
HUGUES I, abbé de Franquevaux, p. 629.
HUGUES II, abbé de Franquevaux, p. 630.
HUGUES DE PÉRIER, abbé de Gaillac & de La Grasse, pp. 482, 598.
HUGUES DE GIGNAC, abbé de Joncels, p. 486.
HUGUES RAIMOND, abbé de Lérins, évêque de Riez, p. 554.
HUGUES, abbé de Lézat, pp. 489, 768.
HUGUES, abbé de Manlieu, p. 493.
HUGUES, abbé du Mas-Garnier, p. 587.
HUGUES I, abbé de Mazan, p. 602.
HUGUES II DE PRIVAT, abbé de Mazan, p. 603.
HUGUES III, abbé de Mazan, p. 604.
HUGUES I, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
HUGUES II DE FOULHAQUIÈRE, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
HUGUES III, abbé de Saint-Gilles, p. 519.
HUGUES I, abbé de Saint-Guillem, p. 540.
HUGUES II, abbé de Saint-Guillem, p. 540.
HUGUES III DE FOZIÈRE, abbé de Saint-Guillem, pp. 518, 541.
HUGUES IV D'AUSSAC, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
HUGUES I, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
HUGUES II, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
HUGUES, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
HUGUES DE CHAMBES, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
HUGUES, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
HUGUES, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 802.
HUGUES I, abbé de Saint-Sernin. *Voir* aux évêques de Toulouse.
HUGUES II ROGER, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
HUGUES I, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
HUGUES II, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
HUGUES III, abbé de Saint-Théodard, pp. 220, 425.
HUGUES DE GARDE, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
HUGUES, prieur de Sauve, p. 720.
HUGUES SÉGUIN, abbé de Sauve, p. 720.
HUGUES DE GOUST, abbé de Sorèze, p. 523.
HUGUES, abbé de Vabre, p. 567.
HUGUES, abbé de Valmagne, pp. 264, 577, 618.
HUGUES I, abbé de Villemagne, p. 577.
HUGUES II, abbé de Villemagne, p. 577.
HUGUES III DE POUPIAN, abbé de Villemagne, p. 579.
HUGUES, abbé, mort pendant le siége de Paris par les Normands, p. 12.
HUGUES GUINENAM, prieur de Bonnefoy, p. 650.
HUGUES DE MODIAC, prieur de Bonnefoy, p. 650.

HUGUES MOREL, prieur de Montfaucon, p. 557.
HUGUES DE VOISINS, chanoine de Carcassonne, p. 337.
HUGUES PÈLEGRIN, chanoine de Rieux, p. 441.
HUGUES DE LOUBENS DE VERDALE, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, p. 319.
HUGUES CAPET; époque de sa mort, pp. 92, 94, 154.
HUGUES, roi d'Italie; sa cession de la Provence aux rois de Bourgogne, p. 53.
HUGUES, comte d'Ampurias, p. 619.
HUGUES, marquis de Gothie, p. 41.
HUGUES, comte en partie du Querci, fils d'Ermengaud, comte de Rouergue, p. 30.
HUGUES I, comte de Rouergue, pp. 30, 501.
HUGUES II, comte de Rodez, p. 130.
HUGUES III, comte de Rodez, pp. 130, 541, 641, 882, 894.
HUGUES IV, comte de Rodez, pp. 130, 878.
HUGUES, comte de Vienne, p. 53.
HUGUES, fils de Raimond I, comte de Rouergue, p. 30.
HUGUES, vicomte de Comborn, p. 45.
HUGUES, frère de Raimond de Saint-Gilles, pp. 31, 194.
HUGUES, fils de Hugues, comte de Querci, d'où descendent probablement les vicomtes de Comborn, p. 30.
HUGUES, fils de Thibaud, comte d'Arles, p. 15.
HUGUES, seigneur de Burzet, p. 649.
HUGUES, seigneur de Mézenc, p. 649.
HUGUES BLAVIE, p. 62.
HUGUES ISARN, p. 385.
HUGUETTE DE MONTDÉSIR, abbesse de Vignogoul, p. 827.
HUMBERT, évêque d'Albi, pp. 48, 385.
HUMBERT, évêque de Barcelone, p. 192.
HUMBERT, évêque de Grenoble, p. 574.
HUMBERT, évêque du Puy, p. 403.
HUMBERT, abbé de Conques, p. 473.
HUMBERT DE LAIA, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
HUMBERT III, comte de Maurienne & de Savoie, pp. 31, 225.
HUMBERT I DE LA TOUR DU PIN, p. 405.
HUMBERT, sire de Beaujeu, p. 574.
HUMFRID, marquis de Gothie, p. 556.
HURAULT DE L'HOPITAL (N.), abbé de Sorèze, p. 514.
HURAULT (Jean ou Jacques), prétendu évêque de Carcassonne, p. 337.
HYACINTHE SERRONI, archevêque d'Albi, évêque de Mende, pp. 390, 396.
HYACINTHE D'AUTEMAR DU TAUR, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
HYACINTHUS, évêque d'Elne, p. 340; prétendu évêque d'Elne, p. 777.

I

ICHER, religieux de Saint-Chinian, p. 533.
ICTÉRIUS, archevêque d'Arles, p. 573.
ICTÉRIUS, évêque de Limoges, p. 146.
IGNACE DE VALLS, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 595.
ILDEFONSE ou ALPHONSE, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ILDEFONSE II, comte de Provence & roi d'Aragon, pp. 78, 228.
ILDEGAIRE, prêtre, p. 262.
ILE (SAINT-SERNIN de l'), p. 856.
ILE EN DODON, ILE-JOURDAIN. *Voir* ISLE.
ILE (Bernard de l'), p. 645.
— (Bertrand de l'), p. 643.
— (Guillaume de l'), p. 307.
— (Jourdain de l'), p. 645.
S. ILÈRE, évêque de Gévaudan, p. 391.
ILITARICUS ou ILITARIUS, évêque d'Elne, p. 340.
IMBERT DU PUY, cardinal, prieur de Saint-Bausile, pp. 820, 832, 835.
IMBERT, archevêque d'Arles, p. 315.
IMBERT, abbé de Boulbonne, p. 614.
IMBERT, p. 584.
IMBERTE DE CONAS, abbesse de Gorjan, p. 802.
INDE (SAINT-CORNEILLE d'), monastère, p. 447.
INDICTION romaine en usage aux dixième & onzième siècles, pp. 17, 155, 156.
INDIE, fille naturelle de Raimond V, femme de Guillabert de Lautrec, pp. 31, 355.
INGOBERTUS, évêque d'Urgel, pp. 246, 904.
INGELBIN, évêque d'Albi, p. 384.
INGELMODE, mère d'Armand I, vicomte de Polignac, p. 50.
INGELTRUDE, première femme de Boson, roi de Provence, aurait été empoisonnée, pp. 7, 8.
INGELVIN, p. 92.
INNOCENT VI, fonde à Toulouse le collége de Saint-Martial, p. 350.
INNOCENT DU MONT ou MONTI, nommé évêque de Mirepoix par un bref secret, p. 437.
INNOCENT, comte de Gévaudan, évêque de Rodez, pp. 133, 873.
IOLANDE, fille de Charles VII, p. 322.
ISAAC-JACQUES DE VERTHAMONT, évêque de Conserans, p. 382.
ISAAC HABERT, évêque de Vabre, p. 569.
ISAAC, frère de Samuel, juif de Narbonne, p. 501.
ISABEL, comtesse de Cerdagne, p. 907.
ISABELLE DE MONTBOISSIER, abbesse d'Alais, p. 720.
ISABELLE I DE PICHON, abbesse de la Font, p. 837.
ISABELLE II DE ROVERY, abbesse de la Font, p. 837.

ISABELLE DE MORÈS, abbesse de Gorjan, p. 801.
ISABELLE DE SAINT-MARTIN, abbesse des Olieux, p. 687.
ISABELLE DE MARTIGNI, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
ISABELLE DE LÉVIS, comtesse de l'Isle-en-Jourdain, p. 689.
ISABELLE, femme de Raimond-Roger, vicomte de Conserans, p. 31.
ISAMBERT, mari de Richilde, p. 479.
ISARN, évêque de Carcassonne, p. 333; archidiacre de Carcassonne & archevêque de Lunden, faussement indiqué comme évêque de Carcassonne, p. 738.
ISARN BARRIÈRE, évêque de Maguelonne, pp. 180, 323, 451.
ISARN, évêque de Toulouse, pp. 99, 101, 330, 353, 438, 693, 796.
ISARN, abbé de Caunes, p. 465.
ISARN, abbé de Combelongue, p. 495.
ISARN I, abbé de Conques, p. 473.
ISARN II, abbé de Conques, p. 473.
ISARN, abbé de Saint-Volusien de Foix, prieur de Frézelas, pp. 429, 844. (*A ajouter à la liste des abbés de Foix*, p. 849.)
ISARN, abbé de Frézelas, p. 429.
ISARN I, abbé de Montolieu, p. 457.
ISARN II D'ARAGON, abbé de Montolieu, p. 458.
ISARN III D'HAUTPOUL, abbé de Montolieu, p. 459.
S. ISARN, abbé de Saint-Victor de Marseille, p. 306.
ISARN, abbé de Sorèze, p. 512.
ISARN D'ARAGON, archidiacre de Carcassonne, pp. 307, 554, 856; *peut-être faut-il l'identifier avec l'abbé de Montolieu plus haut indiqué.*
ISARN, archiprêtre de Carcassonne, pp. 333; *doit être identifié avec le faux évêque Isarn, indiqué plus haut.*
ISARN-JOURDAIN, frère de Bernard Jourdain, seigneur de l'Isle, p. 355.
ISLE-JOURDAIN; paroisse érigée en collégiale, p. 357; *Isle-en-Jourdain (Gers), arr. de Lombez.*
— (CORDELIERS de l'), installés à Toulouse, pp. 692, 702.
— (frères du tiers-ordre de SAINT-FRANÇOIS de la ville de l'), p. 363.
— (hôpital de l'), p. 712.
ISLE-EN-DODON, p. 374 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
— (DOMINICAINS de l'), p. 776.
— (hôpital de l'), p. 896.
ISNARD, évêque de Nimes, p. 275.
ISNARD, abbé de Cruas, p. 574.
ISOLUS, ISSOLUS ou ISLUS, évêque de Toulouse, pp. 99, 352.
ISSARLÈS (lac d'), en Vivarais, pp. 602, 649.
ITÉRIUS, évêque de Lodève, p. 291.
ITHIER DE MARTREUIL, évêque du Puy, p. 408.
ITHIER JULIEN, p. 394.
ITIER, évêque de Limoges, p. 392.
ITIER, archevêque d'Arles, abbé de Goudargues, p. 867.
ITIER, p. 540.

J

JACCA ou JACA, p. 562.
— (concile de), vers 1063, p. 562.
JACINTHUS, peut-être évêque d'Urgel, p. 902.
JACQUELINE DE FERRIÈRE ou DE SERGUIÈRE, abbesse des Olieux, p. 687.
JACQUES D'OSSAT. *Voir* JEAN XXII, pape.
JACQUES, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 252, 497, 530.
JACQUES *de Minutolis*, évêque d'Agde, pp. 309, 477.
JACQUES MAROUL, évêque d'Alet, p. 424.
JACQUES DE TOURNON, évêque de Castres, pp. 435, 761.
JACQUES, évêque de Clermont, p. 388.
JACQUES I DE SERRA, évêque d'Elne, pp. 346, 786.
JACQUES II RICH, évêque d'Elne, abbé de Ripoll, pp. 346, 786.
JACQUES I DE CONCOSSE, évêque de Lodève, p. 291.
JACQUES II DE GAUJAC, évêque de Lodève, p. 293.
JACQUES-ANTOINE PHÉLIPEAUX DU VERGER, évêque de Lodève, abbé de Saint-Gilles & de Saint-Sauveur de Lodève, pp. 297, 522, 804.
JACQUES FOURNIER, évêque de Mirepoix & de Pamiers, abbé de Fontfroide, puis pape sous le nom de Benoît XII, pp. 430, 436, 611, 619.
JACQUES I DE DEAUX, évêque de Montauban & de Nimes, pp. 280, 426.
JACQUES II DES PRÉS DE MONTPEZAT, évêque de Montauban, pp. 270, 427.
JACQUES II DE CAULIÈS, évêque de Nimes, p. 282.
JACQUES II DE MONTROUGE, évêque de Pamiers, p. 432.
JACQUES DU CHASTELLIER, évêque de Paris, p. 293.
JACQUES DE SERRE, évêque du Puy, p. 410.
JACQUES-RAOUL, évêque de la Rochelle, p. 370.
JACQUES DE CORNEILLAN, évêque de Rodez & de Vabre, pp. 569, 875.
JACQUES DE MONTROUGE, évêque de Saint-Flour, p. 411.
JACQUES DE CASTELNAU DE CLERMONT-LODÈVE, abbé de Candeil, évêque de Saint-Pons, pp. 421, 626.
JACQUES I, évêque d'Uzès, p. 303.
JACQUES II ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, évêque d'Uzès, pp. 298, 303.
JACQUES-MARIE SALA, évêque de Viviers, p. 417.

JACQUES LEROUGE, abbé d'Aniane, p. 451; administrateur perpétuel de Saint-Jacques, p. 585.
JACQUES VIVÈS, abbé d'Arles, pp. 455, 785.
JACQUES GÉRAUD, abbé de Belleperche, p. 629.
JACQUES DE ROSTAING, abbé de Bonnefont, p. 634.
JACQUES DE VILLEMUR DE PAILHIÈS, prieur de la Daurade, abbé de Boulbonne, p. 615.
JACQUES GAILLARD, abbé de Calers, pp. 610, 622.
JACQUES I DE CASTELNAU, abbé de Candeil. *Voir* aux évêques de Saint-Pons de Thomières.
JACQUES II PHÉLIPPEAUX DE LA VRILLIÈRE, abbé de Candeil, p. 626.
JACQUES III DES LACS DU BOUSQUET D'ARCAMBAL, abbé de Candeil, p. 626.
JACQUES DE BANYULS, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
JACQUES SIRACH, abbé du Canigou, p. 594.
JACQUES, cardinal, abbé du Canigou, p. 594.
JACQUES BOMBER, abbé du Canigou, p. 595.
JACQUES BERNUI, abbé de la Capelle, p. 646.
JACQUES D'AMBOISE, abbé de Cluny, pp. 389, 491.
JACQUES, abbé de Cuxa, p. 477.
JACQUES I, abbé d'Eaunes, p. 635.
JACQUES II DE VESCA, abbé d'Eaunes, p. 635.
JACQUES III DE DEVÈSE, abbé d'Eaunes, p. 635.
JACQUES CLERC, abbé de Feuillans, p. 637.
JACQUES I, évêque de Lescar, abbé de Foix, p. 849.
JACQUES II DE MONTROUGE, abbé de Foix, évêque de Saint-Flour, p. 850.
JACQUES I CARRET, abbé de Fontcaude, p. 863.
JACQUES II DE SAINT-JULIEN, abbé de Fontcaude, p. 863.
JACQUES FOURNIER, abbé de Fontfroide, plus tard pape (Benoît XII). *Voir* aux évêques de Mirepoix.
JACQUES DE LAUTREC, abbé de Joncels, pp. 487, 762.
JACQUES I DE ROCHECHOUART DE MONTMOREAU, abbé de Manlieu, p. 493.
JACQUES II GABRIEL DE LA CHAISE, abbé de Manlieu, p. 493.
JACQUES DE CARBON DE MONTPEZAT, archevêque de Sens, abbé commendataire du Mas-d'Azil, p. 495.
JACQUES DE BAJOURDAN, abbé du Mas-Garnier, p. 570.
JACQUES DE CRÉQUY, abbé de Montolieu, p. 462.
JACQUES, abbé de Nizors, p. 643.
JACQUES DE BEAUNE, évêque de Vannes, abbé de Psalmodi, p. 509.
JACQUES I GONDOLIN, abbé de Quarante, p. 564.
JACQUES II, abbé de Quarante, p. 565.
JACQUES I, abbé de Saint-Aphrodise. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
JACQUES II PETIT, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
JACQUES III PICARD, administrateur de Saint-Aphrodise, p. 499.
JACQUES, abbé de Saint-Chaffre & de Cluny, p. 572.
JACQUES, abbé de Saint-Genis, p. 536.
JACQUES I NEGRO, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
JACQUES II CAPMANY, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
JACQUES III CALBIS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
JACQUES IV VIDAL, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
JACQUES-ANTOINE, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques de Lodève.
JACQUES I, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
JACQUES II LESPERVIER, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
JACQUES I CARIET ou CARESE, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
JACQUES II LEROUGE, administrateur de Saint-Jacques. *Voir* aux abbés d'Aniane.
JACQUES-ANTOINE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève. *Voir* aux évêques de Lodève.
JACQUES DE SAINT-FÉLIX, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
JACQUES I DE MANNES, abbé de Sauve, p. 720.
JACQUES II GUÉRIN, abbé de Sauve, p. 720.
JACQUES I, abbé de Sorède, p. 562.
JACQUES II BALLER ou BELLERO, abbé de Sorède, p. 563.
JACQUES DE PERÉ MARTRE, abbé de Vallbona, p. 790.
JACQUES I DE LA JUGIE, abbé de Villelongue, p. 632.
JACQUES II DE LA JUGIE, abbé de Villelongue, p. 633.
JACQUES FAUCON, prévôt de la cathédrale de Nimes, p. 282.
JACQUES I LAURET, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
JACQUES II DU FAUR, abbé de la Chaise-Dieu, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
JACQUES III DE VILLEMUR, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
JACQUES IV CARDON, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
JACQUES DE BAR, grand-prieur d'Alet, p. 423.
JACQUES BOURNOT, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JACQUES VALENTIN, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JACQUES DE LA GORÉE, prieur de Montolieu, p. 463.
JACQUES OLIER, supérieur de Saint-Georges du Puy, p. 410.
JACQUES DE RIEUX, vicaire général de Saint-Victor de Marseille, p. 532.
JACQUES DE SECONDAT, chanoine de Saint-Étienne, p. 350.
JACQUES DE BANNES, chanoine de Viviers, p. 412.
JACQUES CARTIER, prêtre, p. 461.

JACQUES DE VENOIS, prêtre, p. 469.
JACQUES I, roi d'Aragon & seigneur de Montpellier, pp. 251, 252, 266, 780.
JACQUES, roi de Majorque, p. 689.
JACQUES DE BOURBON, roi de Hongrie, de Jérusalem & de Sicile, pp. 269, 660.
JACQUES DE TOURNON, seigneur de la Chèze & de Contaignet, p. 651.
JACQUES PELET, seigneur de la Vérune, p. 531.
JACQUES-BARTHÉLEMY, avocat du fisc, p. 334.
JACQUETTE GRÉGORIE, abbesse d'Alais, p. 720.
JAIME DE CARDONA, cardinal, évêque d'Urgel, p. 909.
JALAIGNAC (Falcon de), p. 50.
JALLES, commanderie, p. 414.
JANES-MÉJANES, château en Albigeois, p. 170.
JANUS DE FRÉGOSE, évêque d'Agen, abbé de Fontfroide, p. 620.
S. JANVIER, évêque d'Albe, p. 412.
JARENTON DE SERVISSAS, prieur de Bonnefoy, p. 649.
JARNÉGUE, nom d'une des portes de Tarascon, p. 187. *Voir* GERNICA.
JAUCELIN, prieur de Bonnefoy, p. 649.
JAUJAC (Albert de), p. 649.
JAUSBERT ou JAUBERT, abbé de Cuxa, pp. 476, 614.
JAUSIMONDE D'AURIAC, abbesse de Vignogoul, p. 827.
JAVOUX, siége de l'évêché de Gévaudan, p. 391.
JEAN, cardinal d'Amboise, évêque de Tusculum, p. 450.
JEAN D'ARMAGNAC, cardinal d'Auch, p. 783.
JEAN LOPIS, cardinal de Capoue, p. 336.
JEAN DE LA TRÉMOUILLE, archevêque d'Auch, p. 257.
JEAN I ROGER, archevêque de Narbonne, p. 254.
JEAN II D'HARCOURT, archevêque de Narbonne, pp. 255, 323, 680.
JEAN III DE LORRAINE, archevêque de Narbonne, p. 257.
JEAN IV LOUIS BALBI DE BERTON DE CRILLON, archevêque de Narbonne & de Toulouse, pp. 260, 364, 421.
JEAN-RAIMOND DE COMMINGES, archevêque de Toulouse, évêque de Maguelonne, pp. 180, 318, 357, 705, 833.
JEAN DE CARDAILLAC, archevêque de Toulouse, p. 358.
JEAN D'ORLÉANS, archevêque de Toulouse, p. 360.
JEAN-BAPTISTE-MICHEL COLBERT DE VILLACERF, archevêque de Toulouse, évêque de Montauban, abbé du Mas-Garnier, pp. 364, 427, 591.
JEAN-FRANÇOIS DE GONDI, archevêque de Paris, p. 396.
JEAN, archevêque de Vienne, p. 404.
JEAN I TESTE, évêque d'Agde, p. 309.
JEAN II DE MONTMORIN, évêque d'Agde, p. 309.
JEAN III DE VESC, évêque d'Agde, abbé de Caunes, pp. 310, 469.
JEAN IV DOLCE, évêque d'Agde, p. 310.
JEAN-LOUIS DE BUISSON DE BEAUTEVILLE, évêque d'Alais, p. 447.
JEAN, évêque d'Albi, p. 384.
JEAN II DE SAIE ou D'ALBI, évêque d'Albi, pp. 387, 667.
JEAN-JOUFFROY ou JOFROY, cardinal de Saint-Martin des Monts, évêque d'Arras, puis d'Albi, abbé de Saint-Sernin, de Bonnecombe & de Caunes, pp. 388, 469, 527, 642, 660, 662.
JEAN IV JACQUES ROBERTET, évêque d'Albi, p. 389.
JEAN V, cardinal de Lorraine, évêque d'Albi, pp. 389, 667.
JEAN, évêque de Beauvais, chancelier de France, p. 301; lieutenant du roi en Languedoc, p. 666.
JEAN DE VARAX, évêque de Belley, p. 590.
JEAN I, évêque de Béziers, p. 269.
JEAN II DE LETTES, évêque de Béziers & de Montauban, pp. 270, 427.
JEAN III, évêque de Béziers, p. 270.
JEAN IV DE BONZI, cardinal-évêque de Béziers, abbé d'Aniane & de Saint-Guillem, pp. 271, 452, 500, 515.
JEAN V ARNAUD DE ROTONDIS DE BISCARAS, évêque de Béziers, de Lodève & de Digne, abbé de Cendras, pp. 273, 297, 713.
JEAN I DE CHEVRY, évêque de Carcassonne, pp. 333, 738, 752.
JEAN II FABRI ou FABRE, évêque de Carcassonne, p. 334.
JEAN III D'ÉTAMPES, évêque de Carcassonne, pp. 336, 741.
JEAN IV DU CHASTEL, chanoine, puis évêque de Carcassonne, p. 336.
JEAN V AUGUSTE DE CHASTENET DE PUYSÉGUR, évêque de Carcassonne, p. 339.
JEAN I DES PRÉS-MONTPEZAT, évêque de Castres, p. 434.
JEAN II ENGEARD, évêque de Castres, p. 434.
JEAN III D'ARMAGNAC, évêque de Castres, p. 435.
JEAN IV DE FOSSÉ, évêque de Castres, p. 435.
JEAN V DE FOSSÉ, évêque de Castres, p. 435.
JEAN VI SÉBASTIEN DE BARRAL, évêque de Castres, p. 435.
JEAN VII MARC DE ROYÈRE, évêque de Castres, p. 435.
JEAN, évêque de Clermont, p. 253.
JEAN I ou JEAN CIBO, évêque de Comminges, p. 376.
JEAN II BAPTISTE DE FOIX, évêque de Comminges, p. 376.
JEAN III DE MAULÉON, évêque de Comminges, abbé de Bonnefont, pp. 376, 634.
JEAN IV BERTRAND, évêque de Comminges, p. 377.
JEAN I DE ROCHECHOUARD, évêque de Conserans & de Saint-Pons de Thomières, pp. 381, 420.
JEAN II LE JEUNE, évêque de Conserans, p. 381.
JEAN III D'AULE, évêque de Conserans, p. 382.

JEAN IV FRANÇOIS DE MACHECO DE PREMEAUX, évêque de Conserans, abbé de Saint-Paul de Narbonne, pp. 382, 443, 505.
JEAN I JOFREVI, évêque d'Elne & du Puy, pp. 344, 406.
JEAN II DE CASANOVA, évêque d'Elne, pp. 345, 784.
JEAN III MILES DE MARGARIT, évêque d'Elne, pp. 345, 784.
JEAN IV DE VILLALBA, évêque d'Elne, p. 346; prétendu évêque d'Elne, p. 786.
JEAN V TÈRES, évêque d'Elne, pp. 346, 787.
JEAN PINTOR, évêque d'Elne, p. 785.
JEAN-MATHIAS DE BARTHÉLEMY DE GRAMONT DE LANTA, évêque de Perpignan, abbé de Calers & d'Arles, pp. 348, 622.
JEAN-BAPTISTE D'ÉTAMPES, évêque d'Elne, pp. 347, 789.
JEAN-HERVÉ BAZAN DE FLAMENVILLE, évêque d'Elne, abbé d'Arles & de Cuxa, pp. 347, 455, 477.
JEAN-GABRIEL D'AGAY (*corr.* D'AGEN), évêque d'Elne, pp. 348, 789.
JEAN, évêque de Langres, p. 388.
JEAN I BELIN, évêque de Lavaur, p. 439.
JEAN II BOUCHER ou DU BOUCHET, évêque de Lavaur, pp. 439, 510, 798.
JEAN DE BEAUSOLEIL, évêque élu de Lavaur, p. 439.
JEAN III GENTIAN, évêque de Lavaur, p. 439.
JEAN IV VIGIER, évêque de Lavaur, p. 439.
JEAN V VINCENT DE TULLES, évêque de Lavaur, p. 440.
JEAN VI BAPTISTE-JOSEPH DE FONTANGES, évêque de Lavaur, p. 440.
JEAN VII DE DIEU-RAIMOND DE BOIGELIN DE CUCÉ, évêque de Lavaur, abbé de Saint-Gilles, pp. 440, 522.
JEAN VIII ANTOINE DE CASTELLANE, évêque de Lavaur, p. 440.
JEAN I, évêque de Lectoure, p. 367.
JEAN II DE BARTON, évêque de Lectoure, p. 370.
JEAN III D'ESDRESSES, coadjuteur de Léger de Plas, puis évêque de Lectoure, p. 370.
JEAN, évêque de Limoges, p. 354.
JEAN I DE LA TISSERENDERIE, évêque de Lodève & de Rieux, pp. 291, 441.
JEAN II, évêque de Lodève, pp. 133, 292.
JEAN III DE CORGUILLERAY, évêque de Lodève, abbé de Saint-Thibéry & de Saint-Guillem, pp. 294, 543, 560.
JEAN IV MATHIEU, évêque de Lodève, p. 294.
JEAN V DE PLANTAVIT DE LA PAUSE, évêque de Lodève, pp. 284, 296, 801.
JEAN VI ARMAND DE ROTONDIS DE BISCARAS, évêque de Lodève. *Voir* aux évêques de Béziers.
JEAN VII GEORGES DE SOUILLAC, évêque de Lodève, p. 297.
JEAN VIII FÉLIX-HENRI DE FUMEL, évêque de Lodève, abbé de Belleperche & de Saint-Guillem, pp. 297, 545, 629.
JEAN, évêque de Londres, p. 333.
JEAN I, évêque de Maguelonne, p. 313.
JEAN II DE MONTLAUR, évêque de Maguelonne, p. 315.
JEAN III DE MONTLAUR, évêque de Maguelonne, pp. 180, 266, 316, 815, 828.
JEAN IV RAIMOND DE COMMINGES, évêque de Maguelonne. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
JEAN V DE VISSEC, évêque de Maguelonne, pp. 180, 318; analyse de ses statuts de 1331, p. 815.
JEAN VI BONNALD, évêque de Maguelonne, pp. 180, 323, 837.
JEAN VII GARNIER, évêque de Montpellier, pp. 180, 326.
JEAN I DES ARCIS, évêque de Mende, p. 393.
JEAN II D'ARMAGNAC, évêque de Mende, p. 394.
JEAN III DE CORBIE, évêque de Mende, p. 395.
JEAN IV PETIT-DÉ ou PETIT, évêque de Mende, p. 395.
JEAN V DE LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Mende, p. 395.
JEAN VI ARNAUD DE CASTELLANE, évêque de Mende, p. 397.
JEAN I DE COJORDAN, évêque de Mirepoix, p. 436.
JEAN II, évêque de Mirepoix, p. 436.
JEAN III DE PROINS, évêque de Mirepoix, p. 436.
JEAN IV DE LÉVIS, évêque de Mirepoix, p. 436.
JEAN V D'ESPINAI, évêque de Mirepoix, p. 436.
JEAN VI SUAVIUS, évêque de Mirepoix, p. 437.
JEAN VII FRANÇOIS BOYER, évêque de Mirepoix, p. 437.
JEAN VIII BAPTISTE DE CHAMFLOUR, évêque de Mirepoix, p. 437.
JEAN I DE LABATUT, évêque de Montauban, p. 426.
JEAN II DE MONTALEMBERT, évêque de Montauban, p. 426.
JEAN III D'AURIOLE, évêque de Montauban, p. 427.
JEAN IV DES PRÉS DE MONTPEZAT, évêque de Montauban, p. 427.
JEAN V DE LETTES, évêque de Montauban. *Voir* aux évêques de Béziers.
JEAN VI BAPTISTE-MICHEL, évêque de Montauban. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
JEAN I, évêque de Nimes, p. 274.
JEAN II, évêque de Nimes, p. 275.
JEAN III, évêque de Nimes, p. 277.
JEAN IV DE BLANZAC, évêque de Nimes, pp. 279, 837.
JEAN V DE GASC, évêque de Nimes, abbé d'Aniane, pp. 280, 450.
JEAN VI D'UZÈS, évêque de Nimes, p. 280.
JEAN VII CÉSAR ROUSSEAU DE LA PARISIÈRE, évêque de Nimes, abbé de Saint-Gilles, pp. 285, 522.
JEAN-JACQUES SEGUIER, évêque de Nimes, p. 285.

JEAN DE CASTRES, archevêque de Vienne, prétendu évêque de Nîmes, p. 281.
JEAN DE MORVILLIERS, évêque d'Orléans, p. 295.
JEAN I, évêque de Pamiers, p. 431.
JEAN II MELLINI, évêque de Pamiers, p. 431.
JEAN III DE LUXEMBOURG, évêque de Pamiers, p. 431.
JEAN IV DE BARBANÇON, évêque de Pamiers, p. 431.
JEAN V DE SPONDE, évêque de Pamiers, p. 432.
JEAN VI BAPTISTE DE VERTAMONT, évêque de Pamiers, p. 432.
JEAN DE PINS, compétiteur de Bertrand de Lordat à l'évêché de Pamiers, pp. 431, 442.
JEAN DE BALLENNER, évêque de Poitiers, p. 250.
JEAN I DE COMINES, évêque du Puy, p. 405.
JEAN II DE CHAMDORAT, évêque du Puy, abbé de la Chaise-Dieu, p. 406.
JEAN III DE JAURENS ou JOFROI, évêque du Puy. *Voir* aux évêques d'Elne.
JEAN IV DE CARDAILLAC, évêque du Puy, p. 407.
JEAN V DE BOURBON, évêque du Puy, p. 409.
JEAN VI GEORGES LEFRANC DE POMPIGNAN, évêque du Puy, abbé de Saint-Chaffre, pp. 411, 573.
JEAN I DE LA TISSERENDERIE, évêque de Rieux. *Voir* aux évêques de Lodève.
JEAN II, évêque de Rieux, p. 441.
JEAN III DE LANTA, évêque de Rieux, p. 441.
JEAN IV DE PINS, évêque de Rieux, p. 442.
JEAN V BAPTISTE DU BOURG, évêque de Rieux, p. 443.
JEAN VI DE BERTIER, évêque de Rieux, abbé de la Capelle & de Lézat, pp. 443, 492, 646, 697, 703.
JEAN VII LOUIS DE BERTIER, évêque de Rieux, p. 443.
JEAN VIII MARIE DE CATELLAN, évêque de Rieux, p. 443.
JEAN I DE CARDAILLAC, patriarche d'Alexandrie, évêque de Rodez, p. 874.
JEAN II ARNAUD DE LA VIVE DE TOURQUVRE, évêque de Rodez, p. 876.
JEAN III D'IZE DE SALÉON, évêque d'Agen, puis de Rodez, p. 876.
JEAN D'ESTAING, évêque élu de Rodez, dom d'Aubrac, pp. 875, 892.
JEAN I DE ROCHETAILLÉE, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
JEAN II BURLE ou DU BOURG, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
JEAN III DE LA PORTE, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
JEAN IV SALVIATI, évêque de Saint-Papoul, p. 445.
JEAN V RAIMOND, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
JEAN VI DE MONTPÉZAT DE CORBON, évêque de Saint-Papoul, p. 446; *corrigez* JOSEPH & *voyez* aux archevêques de Toulouse.
JEAN VII CHARLES DE SÉGUR, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
JEAN VIII BAPTISTE-MARIE DE MAILLÉ DE LA TOUR LANDRI, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
JEAN I DE ROCHECHOUARD, évêque de Saint-Pons de Thomières. *Voir* aux évêques de Conserans.
JEAN II JACQUES FLEYRES, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
JEAN III LOUIS DE BALBY DE BERTIER DE CRILLON, évêque de Saint-Pons de Thomières. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
JEAN, élu évêque par le chapitre de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
JEAN I DE MAREUIL, évêque d'Uzès, p. 302.
JEAN II DE SAINT-GELAIS, évêque d'Uzès, abbé de Saint-Gilles, pp. 303, 520, 864.
JEAN I PIERRE, évêque de Vabre, p. 569.
JEAN II DE LA CROIX DE MOIRARGUES DE CASTRIES, évêque de Vabre, p. 569.
JEAN I, évêque de Viviers, p. 412.
JEAN II, évêque de Viviers, p. 413.
JEAN III D'EMBRAGNY ou D'EMBRONIAS, évêque de Viviers, p. 416.
JEAN IV, évêque de Viviers, p. 416.
JEAN V DE LINIÈRES, évêque de Viviers, p. 416.
JEAN VI DE MONTCHENU, évêque de Viviers, p. 416.
JEAN VII DE L'HOSTEL, évêque de Viviers, pp. 417, 899.
JEAN I DE GASC, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Nîmes.
JEAN II ARNAUD, abbé d'Aniane, pp. 322, 450.
JEAN III DU BELLAY, cardinal, abbé d'Aniane, p. 451.
JEAN IV DE SAINT-CHAMONT, abbé d'Aniane, p. 451.
JEAN V BOURGEOIS, abbé d'Aniane, p. 451.
JEAN VI DE BONZI, cardinal, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Béziers.
JEAN I, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN II, abbé d'Ardorel, pp. 48, 616.
JEAN III DE CAHORS, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN IV MASSON, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN V, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN VI, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN VII SATURNIN, abbé d'Ardorel, p. 616.
JEAN VIII DE BOISSET, abbé d'Ardorel, p. 617.
JEAN IX DE BOISSET, abbé d'Ardorel, p. 617.
JEAN X DE MANDAGOUT, abbé d'Ardorel, p. 617.
JEAN XI DE CARDAILLAC, abbé d'Ardorel, p. 617.
JEAN I BAPTISTE DE CAUDIÈS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
JEAN II HERVÉ BAZAN DE FLAMENVILLE, abbé d'Arles. *Voir* aux évêques d'Elne.
JEAN I DE SAINT-SARDOS, abbé de Belleperche, p. 628.
JEAN II DE SAINT-ESTÈVE, abbé de Belleperche, p. 628.

JEAN III DE CARDAILLAC, abbé de Belleperche & d'Aurillac, p. 629.
JEAN IV BERTRAND DE CAMINADE, abbé de Belleperche, p. 629.
JEAN V FÉLIX-HENRI DE FUMEL, abbé de Belleperche, évêque de Lodève. *Voir* aux évêques de Lodève.
JEAN I GARRIGUES, abbé de Bonnecombe, p. 642.
JEAN II JOUFFROI, évêque d'Albi, cardinal, abbé de Bonnecombe. *Voir* aux évêques d'Albi.
JEAN III D'AMBOISE, évêque de Langres, abbé de Bonnecombe, p. 642.
JEAN I, abbé de Bonnefont, p. 634.
JEAN II DE MAULÉON, abbé de Bonnefont. *Voir* aux évêques de Comminges.
JEAN III BRETON, abbé de Bonnefont, p. 634.
JEAN IV D'ESTRADE, évêque de Condom, abbé de Bonnefont, p. 634.
JEAN V JACQUES DE CANDAU, abbé de Bonnefont, p. 634.
JEAN DE FOIX, abbé de Boulbonne, p. 615.
JEAN I, abbé de Calers, p. 621.
JEAN II, abbé de Calers, p. 622.
JEAN III MATHIAS-BARTHÉLEMY DE GRAMMONT DE LANTA, abbé de Calers & d'Arles. *Voir* aux évêques d'Elne.
JEAN I DE CASTELNAU DE CLERMONT, abbé de Candeil, p. 626.
JEAN II MARIE FOUCAUD DE SABBATIER, abbé de Candeil, p. 626.
JEAN I, abbé du Canigou, p. 464; *à identifier avec le suivant.*
JEAN I (II) SAQUERD, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
JEAN II (III) MILLAS, abbé du Canigou & de Cuxa, pp. 464, 477.
JEAN-JACQUES DE DURFORT, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 595.
JEAN-MARIE GRUMET DE MONTPIÉ, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 595.
JEAN I, abbé de la Capelle, p. 645.
JEAN II, abbé de la Capelle, p. 645.
JEAN III DE SÉNAC, abbé de la Capelle, p. 646.
JEAN IV CAPERGUI, abbé de la Capelle, p. 646.
JEAN V LOUIS DE BERTIER, abbé de la Capelle & de Lézat. *Voir* aux évêques de Rieux.
JEAN I, abbé de Caunes, p. 465.
JEAN II, abbé de Caunes, p. 465.
JEAN III DE CASTELPERS, abbé de Caunes, p. 468.
JEAN IV DE GOSES, prieur de Libres, abbé de Caunes & de Cendras, prieur de Saint-Félix des Orres, pp. 468, 719.
JEAN V JOFROY, abbé de Caunes. *Voir* aux évêques d'Albi.
JEAN VI DE VESC, abbé de Caunes. *Voir* aux évêques d'Agde.
JEAN VII ALIBERT, abbé de Caunes, p. 470.
JEAN VIII DU BOIS, abbé de Caunes, p. 470.
JEAN I, abbé de Cendras, p. 719.
JEAN II, abbé de Cendras, p. 719.
JEAN IV DE SORBIÈRES, abbé de Cendras, p. 719.
JEAN V ARMAND DE ROTONDIS DE BISCARAS, abbé de Cendras. *Voir* aux évêques de Béziers.
JEAN DE LA ROQUE, abbé de Chambons, p. 640.
JEAN I, abbé de Conques, p. 472.
JEAN II MIGNOT, abbé de Conques, p. 474.
JEAN III ARMAND FUMÉE DES ROCHES, abbé de Conques, p. 474.
JEAN I DE TOURNON, abbé de Cruas, p. 575.
JEAN II DE REBÉ, abbé de Cruas, p. 575.
JEAN III BERNARD DE CORIOLIS, abbé de Cruas & de Gaillac, pp. 575, 599.
JEAN I, abbé de Cuxa. *Voir* aux abbés du Canigou.
JEAN II HERVÉ DE BASAN DE FLAMENVILLE, abbé de Cuxa. *Voir* aux évêques d'Elne.
JEAN I, abbé d'Eaunes, p. 635.
JEAN II, abbé d'Eaunes, p. 635.
JEAN III DE TAILHAPÈDE, abbé d'Eaunes & de l'Oraison-Dieu, p. 635.
JEAN IV DE CAZALS, abbé d'Eaunes & de l'Oraison-Dieu, p. 635.
JEAN I DE BOLOGNE, abbé de Feuillans, p. 637.
JEAN II DE FALGAR, abbé de Feuillans, p. 637.
JEAN III DE TORNECI, abbé de Feuillans, p. 637.
JEAN IV DE PÉCHAYMOND ou DE PÉGARESSE, p. 637; *doit être identifié avec Jean V & Jean VI.*
JEAN VII (V) *de Morario*, abbé de Feuillans, p. 637.
JEAN VIII (VI) BERNARD D'ABBADIE, abbé de Feuillans, p. 637.
JEAN IX (VII) DE LA BARRIÈRE, abbé de Feuillans, réformateur de l'abbaye, pp. 605, 637, 638, 703, 851.
JEAN X (VIII) DE VALLADES, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XI (IX) DE SAINTE-MALACHIE, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XII (X) DE SAINT-GUILLEM, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XIII (XI) DAVID TOUTSENS, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XIV (XII) BAPTISTE PRADILLON DE SAINTE-ANNE, abbé de Feuillans (*à deux reprises*), p. 638.
JEAN XV (XIII) BRIARD DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XVI (XIV) BAPTISTE PRADILLON DE SAINTE-ANNE, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN XVII (XV) GRANIER DE SAINT-IGNACE, abbé de Feuillans, p. 638.
JEAN I, abbé de Foix, p. 849.
JEAN II D'AULE, abbé de Foix, p. 849.
JEAN III ROGER DE COMMINGES, abbé de Foix, p. 849.
JEAN IV, comte de Gournay, abbé de Foix, p. 850.
JEAN V DE COHEN, abbé de Foix, p. 850.
JEAN I DU PUY, abbé de Fontcaude, p. 863.
JEAN II DE CERZ, abbé de Fontcaude, p. 863.
JEAN III, abbé de Fontcaude, p. 863.
JEAN IV DU MAS, abbé de Fontcaude, p. 864.

JEAN I ENGELBERT, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN II CLÉRAIN, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN III DE SURZOLES, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN IV, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN V, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN VI MAFFEI, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN VII DE NOBLET DESPREZ, abbé de Fontfroide, p. 620.
JEAN I AMAURI, abbé de Franquevaux, p. 630.
JEAN II, abbé de Franquevaux, p. 630.
JEAN III DU BOUSQUET, abbé de Franquevaux, p. 630.
JEAN MAFFRE DE VOISINS, abbé de de Gaillac, p. 599.
JEAN-JACQUES DE CHEVERRY DE LA REULE, abbé de Gaillac, p. 599.
JEAN-CLAUDE DE LA POEPPE DE VERTRIEUX, évêque de Poitiers, abbé de Gaillac, p. 599.
JEAN-BERNARD DE CORIOLIS, abbé de Gaillac & de Cruas. *Voir* aux abbés de Cruas.
JEAN-MARIE DE LASTIC DE SAINT-JAL, abbé de Gaillac, p. 599.
JEAN I AZÉMAR, abbé de Grandselve, p. 610.
JEAN II BERTRAND, cardinal, abbé de Grandselve, p. 610.
JEAN-GILLES, moine de la Séoube, abbé élu de Grandselve, p. 610.
JEAN DE LAUXIS, abbé de La Grasse, p. 483.
JEAN I, abbé de Jocou, p. 722.
JEAN II DE LÉVIS, abbé de Jocou, p. 722.
JEAN I GOMBEAUD, abbé de Joncels, p. 487.
JEAN II JEAN, abbé de Joncels, p. 487.
JEAN-FRANÇOIS DE BRIZAY DE DENONVILLE, abbé de Joncels, p. 488; *corrigez* LOUIS & *voyez* aux évêques de Comminges.
JEAN IV JOSEPH DE MASSILLAN, abbé de Joncels, p. 488.
JEAN I DE PARDAILHAN, administrateur de l'abbaye de Lézat, p. 491.
JEAN II LOUIS DE BERTIER, abbé de Lézat. *Voir* aux évêques de Rieux.
JEAN-FRANÇOIS GASPARD DE MONTMORIN, abbé de Manlieu, p. 493.
JEAN I PILFORT DE RABASTENS, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
JEAN II ALBERT, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
JEAN III DE VOLVIRE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
JEAN IV DE MONTPÉZAT, archevêque de Toulouse, abbé commendataire du Mas-d'Azil, p. 495; *corrigez* JOSEPH & *voyez* aux archevêques de Toulouse.
JEAN I, abbé du Mas-Garnier, p. 587.
JEAN II ALBERT, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
JEAN III DE FELGAR, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
JEAN IV DE TOUCHEBŒUF, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
JEAN V ALARD DES PLANS, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
JEAN VI MICHEL DE COLBERT DE VILLACERF, abbé du Mas-Garnier. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
JEAN BERTHIER, prétendu abbé du Mas-Garnier, p. 590.
JEAN I DE SERRES, abbé de Mazan, p. 604.
JEAN II DE BOISSY, abbé de Mazan, p. 604.
JEAN DE NARBONNE, abbé de Moissac, p. 270.
JEAN I PICON, abbé de Montolieu, p. 461.
JEAN II DE BEAUSOLEIL, abbé de Montolieu, p. 461.
JEAN III DE SAINT-JEAN DE MOUSSOULENS, abbé de Montolieu & de Villelongue, pp. 462, 633.
JEAN, abbé de Saint-Pons de Nice, p. 64.
JEAN I DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, abbé de Nizors, p. 643.
JEAN II BRETON, abbé de Nizors, p. 643.
JEAN III HOLLE, abbé de Nizors, p. 643.
JEAN I DE LUXEMBOURG, abbé de Psalmodi, p. 509.
JEAN II DE FAYOLLES, abbé de Psalmodi, p. 509.
JEAN III DE CALVIÈRE, abbé de Psalmodi, p. 509.
JEAN I ISARN, abbé de Quarante, p. 565.
JEAN II DU MESNIL, abbé de Quarante, p. 565.
JEAN III ANTOINE DE THÉSAN DE SAINT-GENIÈS, abbé de Quarante, p. 565.
JEAN I AYCELIN, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
JEAN II SESSALA, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
JEAN III D'ORIOLE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
JEAN IV DE PIERRE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
JEAN V PÉLISSIER, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
JEAN VI BAPTISTE MAILLÉ DE LA TOUR LANDRI, évêque de Gap, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
JEAN-GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN, abbé de Saint-Chaffre. *Voir* aux évêques du Puy.
JEAN I, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
JEAN II DE LA GARDE, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
JEAN III PELET, abbé commendataire de Saint-Chinian, p. 531.
JEAN IV ROSE DE LA CHEVALERIE, abbé de Saint-Chinian, p. 534.
JEAN, abbé de Saint-Genis, p. 536.
JEAN I DE SAINT-JEAN, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
JEAN II CORDELLAS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
JEAN III DE CELADA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
JEAN IV DE PLAISANCE, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
JEAN V DE SALAZAR, abbé de Saint-Genis (*à deux reprises*), p. 537.
JEAN VI PARDO, abbé de Saint-Genis, p. 537.

JEAN VII DE VERNET, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
JEAN I DE MELZAN, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
JEAN II PRÉVÉREND, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
JEAN III DE MAREUIL, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques d'Uzès.
JEAN IV DU ROSIER, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
JEAN V BAPTISTE SEGUIER, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
JEAN VI PICARD, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
JEAN VII CÉSAR ROUSSEAU DE LA PARISIÈRE, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques de Nimes.
JEAN VIII DE DIEU-RAIMOND DE BOISGELIN, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques de Lavaur.
JEAN I DE CORGUILLERAY, abbé de Saint-Guillem. *Voir* aux évêques de Lodève.
JEAN II DE BONZI, abbé commendataire de Saint-Guillem. *Voir* aux évêques de Béziers.
JEAN III FÉLIX-HENRI DE FUMEL, abbé de Saint-Guillem. *Voir* aux évêques de Lodève.
JEAN I DE BASILHAC, abbé commendataire de Saint-Hilaire, p. 548.
JEAN II DE GONDI, abbé commendataire de Saint-Hilaire, p. 548.
JEAN III BAPTISTE LULLI, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
JEAN I ÉNAULT, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
JEAN II LEROUGE, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
JEAN III LEROUGE, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
JEAN IV ou JACQUES D'ARNOVE ET DE MARSEILLARGUES, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
JEAN V LOUIS DE MURVIEL, abbé de Saint-Jacques, p. 586.
JEAN, abbé de Saint-Julien de Beauvais, p. 270.
JEAN I DE POIS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
JEAN II BAPTISTE DE MACHECO DE PREMEAUX, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
JEAN III FRANÇOIS DE MACHECO DE PREMEAUX, abbé de Saint-Paul de Narbonne. *Voir* aux évêques de Conserans.
JEAN IV MARIE DE CASTELLAN, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 506.
JEAN I, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
JEAN II DU CASSAR, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
JEAN III MICHEL, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555. *Voir* p. 560.
JEAN, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
JEAN II BOSQUET ou GUASQUET, prévôt de Carcassonne, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
JEAN III DE MORILLON, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
JEAN I DE NOGARET, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
JEAN II DE JUNIAC, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
JEAN III JOFFROI, abbé de Saint-Sernin. *Voir* aux évêques d'Albi.
JEAN IV BAPTISTE DE SIMIANE, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
JEAN V COEFFIER RUZÉ D'EFFIAT, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
JEAN MAFFRE, cardinal, abbé de Saint-Sernin, p. 527.
JEAN D'ARMAGNAC, élu abbé de Saint-Sernin par les religieux, p. 527.
JEAN I ARMAND, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
JEAN II FRANÇOIS DE NARBONNE, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
JEAN III DE CORGUILLERAY, abbé de Saint-Thibéry. *Voir* aux évêques de Lodève.
JEAN IV DUPUY, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
JEAN I DE ROQUEMAURE, abbé de Sauve, p. 720.
JEAN II D'ANCEZUNE DE CADEROUSSE, abbé de Sauve, p. 720.
JEAN III DE FAUCON, abbé de Sauve, p. 720.
JEAN IV DE PIERREVIVE, abbé de Sauve, p. 720.
JEAN I, abbé de Sorède, p. 561.
JEAN II, abbé de Sorède, p. 562.
JEAN III, abbé de Sorède, p. 563.
JEAN IV DE SALAYE, abbé de Sorède, p. 563.
JEAN I, abbé de Sorèze, p. 513.
JEAN II DE LEYRAC, abbé de Sorèze, p. 513.
JEAN III, abbé de Sorèze, p. 513.
JEAN IV JACQUES DUVERGER, abbé de Sorèze, p. 513.
JEAN V DE LANGEAC, abbé commendataire de Sorèze, p. 513.
JEAN VI GABRIEL D'AGAY, abbé de Sorèze, p. 514.
JEAN D'ORTAFFA, abbé de Vallbona, p. 790.
JEAN I, abbé de Valmagne, p. 617.
JEAN II, abbé de Valmagne, p. 617.
JEAN III, abbé de Valmagne, p. 618.
JEAN IV, abbé de Valmagne, p. 618.
JEAN V DE GUERS, abbé de Valmagne, p. 618.
JEAN VI, abbé de Valmagne, p. 618.
JEAN I-AINARD, abbé de Villelongue, p. 632.
JEAN II, abbé de Villelongue, p. 632.
JEAN III MARTIN, abbé de Villelongue, p. 632.
JEAN IV GARSIAS, abbé de Villelongue, p. 632.
JEAN V DE VENDOGNE, abbé de Villelongue, p. 632.
JEAN VI DE SAINT-JEAN DE MOUSSOULENS, abbé de Montolieu & de Villelongue. *Voir* aux abbés de Montolieu.
JEAN I FERRIER, archevêque d'Arles, abbé de Villemagne, p. 579.
JEAN II DE CHAMBERT, abbé de Villemagne, p. 580.
JEAN III PERPÉTUE ALBOTI, abbé de Villemagne, p. 580.
JEAN IV JACQUES DE THÉSAN, abbé commendataire de Villemagne, p. 580.
JEAN V DE MIRMAND, abbé de Villemagne, p. 580.

JEAN MATHESI, grand-archidiacre & vicaire général de Nimes, p. 280.
JEAN CARVOYROL, chapelain du pape, p. 729.
JEAN CARDINAL, doyen & maître de l'hôpital Notre-Dame du Puy, p. 603.
JEAN DE LA VALETTE, grand-maître de Malte, p. 569.
JEAN CORRERIUS, official de l'archevêque de Toulouse, p. 359.
JEAN GUASQUET, prévôt de Carcassonne, p. 461.
JEAN DE LA COSTE, prévôt de Saint-Pierre de Maguelonne, p. 323.
JEAN ISARN, prétendu prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
JEAN, prieur de Bonnefoy, p. 649.
JEAN LAUTRIER, prieur de Bonnefoy, p. 649.
JEAN DU BREUIL, prieur de Bonnefoy, p. 650.
JEAN DE CREMELIN, prieur de Bonnefoy, p. 650.
JEAN DE CREMIAL, prieur de Bonnefoy, p. 650.
JEAN DE FAY, prieur de Bonnefoy, p. 650.
JEAN BARBE, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN BOTTET, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN DE LAVAL, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN SARRASIN, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN VINCENT, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN VOLLE, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JEAN, prieur général de l'ordre des Carmes, p. 666.
JEAN-GRÉGOIRE TARISSE, prieur de Cessenon, p. 532.
JEAN CHALON, prieur de Montolieu, p. 462.
JEAN QUEULHE, prieur de Montolieu, p. 462.
JEAN III D'ANCEZUNE, abbé de Saint-Ruf, prieur du Pont-Saint-Esprit, p. 869.
JEAN DE GOSES, prieur de Saint-Félix des Orres, p. 468. *Voir* aux abbés de Caunes.
JEAN DE ROQUEFEUILLE, vicaire général de Villemagne, p. 579.
JEAN TESTA, chanoine de Béziers, p. 468.
JEAN DE BARON, chanoine du Puy, p. 405.
JEAN BLANVARD, prêtre, p. 590.
JEAN ROGER, religieux du Mas-Garnier, p. 532.
JEAN, religieux de Mallast, p. 457.
JEAN DE CASTANHA, religieux de Montmajour, p. 589.
JEAN DE BERNON, moine de Montolieu, p. 470.
JEAN DE ROUSERGUE, religieux de Saint-Gilles, p. 520.
JEAN D'ALBRET, roi de Navarre, p. 382.
JEAN, comte de Poitiers, duc de Berry, fils du roi de France, pp. 335, 381, 700, 879.
JEAN II, duc de Bourbon, p. 395.
JEAN, duc de Bourgogne, p. 335.
JEAN I, comte d'Armagnac & vicomte de Lomagne, pp. 381, 628, 878, 912.
JEAN II, comte d'Armagnac, p. 368.
JEAN III, fils de Bernard II, comte d'Armagnac, p. 474.
JEAN, comte de Boulogne & d'Auvergne, p. 450.
JEAN D'ORLÉANS, comte de Dunois, p. 255.
JEAN, comte de Forez, p. 603.
JEAN, comte de Rouergue, p. 403; *corrigez* comte de Forez (?) *ou* HUGUES I, comte de Rouergue.
JEAN, seigneur de Bueil, p. 387.
JEAN ITIER, seigneur de Géorand, p. 604.
JEAN DE VÉSINS, baron de Lautrec, p. 583.
JEAN DE MONTRAVEL dit L'HERMITE, seigneur de Mezenc & d'Argental, p. 651.
JEAN L'HERMITE DE MONTRAVEL, baron de Mezenc, p. 604.
JEANNE DE MAULÉON, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
JEANNE I, abbesse des augustines de Toulouse & des augustines d'Albi, p. 666.
JEANNE II DE SAINT-LÉONCE, abbesse des augustines d'Albi, p. 666.
JEANNE I MAUSELLE, abbesse de Bagnols, p. 869.
JEANNE II DE L'ILE, abbesse de Bagnols, p. 869.
JEANNE III MAURELLE, abbesse de Bagnols, p. 869.
JEANNE IV D'AUDIBERT DE LUSSAN, abbesse de Bagnols, p. 869.
JEANNE I DE BILLI, abbesse de Fabas, p. 644.
JEANNE II DE MAULÉON, abbesse de Fabas, p. 644.
JEANNE III DE POLASTRON, abbesse de Fabas, p. 644.
JEANNE IV DE BENQUE, abbesse de Fabas, p. 644.
JEANNE DE CARCASSONNE DE SOUBEZ, abbesse de Monseau, p. 828.
JEANNE I, abbesse de Netloc, p. 715.
JEANNE II, abbesse de Netloc, p. 715.
JEANNE I RILLIOTE, abbesse des Olieux, p. 687.
JEANNE II DE SAINT-MARCEL, abbesse des Olieux, p. 687.
JEANNE DE CASALS, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
JEANNE I DE SARRELONGUE, abbesse de Rieunette, p. 647.
JEANNE II DE SARTONNE, abbesse de Rieunette, p. 648.
JEANNE III DE LA PORQUERIE, abbesse de Rieunette, p. 648.
JEANNE I DE CLUYS, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
JEANNE II D'ARNAGE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
JEANNE DE VIAS, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
JEANNE I DE LAUTREC, abbesse de Vielmur, p. 600.
JEANNE II, abbesse de Vielmur, p. 600.
JEANNE III DE CARDAILLAC, abbesse de Vielmur, p. 600.
JEANNE IV DE CARDAILLAC, abbesse de Vielmur, p. 601.
JEANNE V LOUISE D'ARPAJON, abbesse de Vielmur, p. 601.
JEANNE ALLEMAND, abbesse de Vignogoul, p. 827.
JEANNE-AZÉMARE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
JEANNE CLARET ou DE SAINT-FÉLIX, abbesse de Vignogoul, p. 827.

JEANNE DE MONTENARD, abbesse de Vignogoul, p. 827.
JEANNE DE FRANCE; son tombeau à Albi, p. 271.
JEANNE, fille du comte d'Armagnac, duchesse de Berry, p. 879.
JEANNE DE CALABRE, femme de Guillaume le Jeune, comte d'Auvergne, p. 92.
JEANNE DE BOURBON, comtesse de Forez, p. 603.
JEANNE, fille de Henri II, roi d'Angleterre, comtesse de Toulouse, pp. 31, 434.
JEANNE, fille de Raimond VII, comtesse de Toulouse & marquise de Provence, femme d'Alphonse, frère de saint Louis, pp. 31, 895.
JERMOLA (Raimond de), bailli du Rouergue, p. 897.
JÉROME DE LANGUE, évêque de Conserans, p. 382.
JÉROME I D'OCHON, évêque d'Elne, pp. 345, 783.
JÉROME II DORIA, évêque d'Elne, p. 346.
JÉROME III DE CRESCENS (*corr.* REQUESENS), évêque d'Elne, pp. 346, 786.
JÉROME DE FOIX, évêque de Rieux, p. 441.
JÉROME-MARIE CHAMPION DE CICÉ, évêque de Rodez, archevêque de Bordeaux, abbé de La Grasse, pp. 485, 876.
JÉROME DE CANOSSA, abbé de Psalmodi, p. 509.
JÉROME-FRANÇOIS CARDON, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
JÉROME TUDESCHI, vicaire général de l'archevêque de Narbonne, p. 258.
JÉRUSALEM (HOSPITALIERS de); sur quelques grands maîtres de cet ordre, p. 234.
— (CHEVALIERS DE SAINT-JEAN de), pp. 288, 889.
JOACHIM BRESNAUD, prieur de Bonnefoy, p. 651.
JOAQUIN DE SANTIYAN Y VALDIVISO, évêque d'Urgel, p. 911.
JOBELIN, abbé de Joncels, p. 487.
JOCOU, abbaye, pp. 247, 423, 721.
JONANT, monastère, p. 471.
JONCELS, abbaye, pp. 249, 485, 513, 579.
JONQUIÈRES, lieu du diocèse de Maguelonne, p. 262 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (église de), p. 798.
— (concile de), en 909, pp. 56, 93, 262, 305, 313.
JONUS ou JONAS, vicomte d'Agde & de Béziers, p. 103.
JORDAN (JOURDAIN I), évêque de Conserans, p. 379.
JORGE CURADO Y TORREBLANCA, évêque d'Urgel, p. 911.
JORIUS ou GEORGES, évêque de Rodez, p. 873.
JOSE DE BOLTAS, évêque d'Urgel, p. 911.
JOSEPH DE MONTPÉZAT DE CARBON, archevêque de Toulouse, évêque de Saint-Papoul, pp. 364, 446.
JOSEPH-FRANÇOIS DE CHARLEVAL, évêque d'Agde, p. 311.
JOSEPH-BRUNO DE BEAUSSET DE ROQUEFORT, évêque de Béziers, p. 273.
JOSEPH DE SAINT-ANDRÉ MARNAYS DE VERCEL, évêque de Conserans, p. 383.
JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, évêque de Montpellier, pp. 180, 328.
JOSEPH D'ESPARBÈS DE LUSSAN, évêque de Pamiers, p. 432.
JOSEPH ROLLIN DE MOREL, évêque de Viviers, p. 418.
JOSEPH I PORRAS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
JOSEPH II DE SOLERS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
JOSEPH-EMMANUEL DE LA TRÉMOUILLE, cardinal de Noirmoutier, abbé de Bonnecombe, de Grandselve & de Sorèze, pp. 514, 611, 642.
JOSEPH MARGARIT, administrateur du Canigou, p. 595.
JOSEPH DE TROBAT, abbé de Cuxa, p. 477.
JOSEPH VILADAT, abbé de Cuxa, p. 595.
JOSEPH I DE CERZ, abbé de Fontcaude, p. 863.
JOSEPH II, abbé de Fontcaude, p. 863.
JOSEPH-GABRIEL DE THÉSAN DU PUJOL, abbé de Joncels, p. 488.
JOSEPH DE L'ESTRADES, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
JOSEPH DE LORDAT DE BRAM, abbé de Montolieu, p. 463.
JOSEPH DEGUÉ DE MONCAUP, abbé de Nizors, p. 643.
JOSEPH RIBAS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
JOSEPH DE LA BARRE, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
JOSEPH TROBAT, abbé de Vallbona, p. 790.
JOSEPH VIDAL DE ROUX DE MONTBEL, abbé de Villelongue, p. 633.
JOSEPH DE LA ROQUE, prieur de Notre-Dame de Sorèze, p. 462.
JOSEPH DUCHALMEAU, religieux bénédictin, p. 532.
JOSSELIN, grand-oncle de Baudouin V, roi de Jérusalem, p. 238.
S. JOSSERAND, p. 573.
JOSUÉ, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
JOUBERT, abbé de Cuxa, p. 503. *Voir* JAUBERT.
JOUFFROI D'ABANS (N.), abbé de Lézat & de Villemagne, pp. 492, 580.
JOUFFROI ou GODEFROI, abbé de Sorèze, p. 513.
JOUHET, prieuré dans le Velai, p. 392.
JOUI, prieuré dans le Velai, p. 275.
JOURDAIN ou JORDAN D'AURE, évêque de Conserans, pp. 379, 381.
JOURDAIN, abbé de la Chaise-Dieu, p. 493.
JOURDAIN, abbé de Foix, p. 849.
JOURDAIN DE MONTPAON, abbé de Joncels, p. 486.
JOURDAIN DE CHATEAUNEUF, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
JOURDAIN, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
JOURDAIN, abbé de Saint-Sernin, pp. 525, 627.
JOURDAIN, comte de l'Isle-en-Jourdain, p. 628.

JOURDAIN IV, seigneur de l'Isle-en-Jourdain, p. 355.
JOURDAINE DE QUILLAN, abbesse de Rieunette, p. 647.
JOURDAINE, abbesse de Valnègre, p. 851.
JOUSSELIN (Pierre), curé de Ganges, p. 322.
JOVIN, compétiteur de Marcel au siége d'Uzès, p. 298.
Joyeuse (Oratoriens de), p. 900; (*Ardèche*), *arr. de Largentière.*
JOYEUSE (cardinal de), archevêque de Narbonne, p. 686. *Voir* FRANÇOIS V.
JUAN BAUTISTA DESBACH, évêque d'Urgel, p. 910.
JUAN DESPÈS, évêque d'Urgel, p. 910.
JUAN DIMAS LORIS, évêque d'Urgel, p. 910.
JUAN GARCIA MONTENEGRO, évêque d'Urgel, p. 911.
JUAN MANUEL DE ESPINOSA, évêque d'Urgel, p. 910.
JUAN PEREZ GARCIA DE OLIVAN, évêque d'Urgel, p. 910.
JUDITH, abbesse de Saint-Geniès, pp. 276, 507, 539, 826.
JUDITH, femme de Robert II, comte d'Auvergne, pp. 91, 178, 180.
JULES, cardinal de Médicis, archevêque de Narbonne, abbé de Cuxa, ensuite pape sous le nom de Clément VII, pp. 257, 477, 786.
JULES ou JULIEN DE LA ROVÈRE, plus tard Jules II, évêque de Mende, abbé de Saint-Gilles, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 395, 520, 868.
JULES MAZARIN, cardinal-ministre, abbé de Grandselve, p. 611.
JULES DE NOGARET DE CALVISSON DE MANDUEL, abbé de Saint-Gilles, p. 522.
JULIAN CANO, évêque d'Urgel, p. 911.
JULIEN DE MÉDICIS, évêque de Béziers & d'Albi, pp. 271, 389, 499.
JULIEN I, évêque de Mende, p. 393. *Voir* JULES.
JULIEN PELLISSIER, abbé de Calers, p. 622.
JULIENNE DE CORNEILLI, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
JULIENNE DE CARDAILLAC, abbesse de Vielmur, p. 600.
JULIOFRED I, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
JULIOFRED II, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
JUNIUS (le P.), prieur des dominicains de Genolhac, p. 870.
JURANDUS, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
JUST, évêque d'Agde, p. 305.
JUST DE SERRES, évêque du Puy, p. 410.
S. JUST, premier évêque d'Urgel connu, p. 901.
JUSTE-HENRI DE TOURNON, baron de Chalençon, p. 651.
JUSTINIANUS, évêque de Valence, p. 901.
JUSTUS, prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
Juvignac, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*

K

Kircheim, palais en Alsace, p. 11.

L

L., prévôt d'Avignon, p. 278.
LABAN, évêque d'Eause, p. 366.
Labessière (ville & coutumes de), p. 625; *Labessière-Candeil* (*Tarn*), *arr. de Gaillac.*
Lacaune (église de), p. 385 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
LACROIX (dom), bénédictin de Saint-Maur, p. 511.
Lafiteau, lieu, p. 374 (*Haute-Garonne*), *commune de Cardeilhac.*
Lafont (forêt de), p. 650.
LAMBERT, prieur de Bonnefoy, p. 650.
LAMBERT, empereur, pp. 14, 15.
LAMBERT, comte, p. 571.
LAMBERT DE MONTEIL, seigneur de Lombers, p. 764.
LAMBERT DE CHATEAUNEUF, seigneur de Saint-Remèze, p. 603.
LAMBIE (N.), abbé régulier du Canigou, p. 464.
Lampy, ruisseau, p. 455.
Lance (Sainte-) trouvée à Antioche, pp. 204, 205.
LANCELOT DE CARLE, évêque de Rodez, abbé de Calers, p. 622.
LANCELOT DE LUSIGNAN, protonotaire, p. 281.
LANDORRE (Arnaud de), sénéchal royal du Rouergue, p. 641.
LANDREVILLE (Pierre de), sénéchal de Toulouse, p. 588.
Langogne, ville, pp. 396, 573 (*Lozère*), *arrond. de Mende.*
— (Saint-Pierre de), monastère, pp. 392, 413, 570.
— (religieuses de Notre-Dame établies à), p. 396.
Languedoc; sa partie orientale dépend de la Provence, pp. 2, 3; a-t-il été jamais appelé province de Saint-Gilles? p. 208.
LANTA & FERRALS (seigneur de), p. 853.
LANTI (N. de), abbé de Grandselve, p. 611.
LARA (Pierre de), p. 223.
Larazet, lieu, p. 627, 628; *Larrazet* (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin.*
Largentière, p. 414 (*Ardèche*).
— (château de), pp. 415, 898.
— (petits couvents de), p. 900.
— (Récollets de), p. 417.
Larzac (Saint-Estève de), p. 540.
Larzat, Larsac (hôpital de), près Millau, p. 732, 887.
LASCY (Hugues de), seigneur de Laurac & de Castelnaudary, p. 854.

LAS RIBES (seigneur de), gouverneur calviniste de Saint-Antonin, p. 887.
LATES, église près Montpellier, p. 442; *Lattes* (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
LATOURE, architecte, p. 326.
LATRAN (conciles de), en 1179, pp. 250, 331, 374; en 1215, pp. 251, 351, 404, 699; en 1512, p. 369.
LAUDUN, p. 357 (*Gard*), *arr. d'Uzès.*
LAUDUN (Hugues de), seigneur de Montfaucon, p. 228.
LAUJAC (Guillaume de), p. 560.
LAURAC, LAURAG, château, pp. 115, 191 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
LAURAC (Bernard de), p. 631.
— (Élie de), p. 613.
— (Sicard de), p. 606.
— (Sicard de), p. 612.
LAURAGAIS, p. 854; vendu au comte de Barcelone, p. 115.
LAURAN, prieuré, p. 469; *Laure* (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
LAURE DE NOYER, abbesse de Fabas, p. 644.
LAURE DE MONTFORT, femme de Bernard V, comte de Comminges, p. 318.
LAURENT STROZZI, évêque de Béziers & d'Albi, pp. 271, 389, 633.
LAURENT, évêque de Conserans, p. 380.
LAURENT TOSCAN, évêque de Lodève, p. 294.
LAURENT DE FIZES, abbé d'Aniane, p. 451.
LAURENT, abbé de Belleperche, p. 627.
LAURENT, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
LAURENT DU PONT, abbé de Saint-Guillem, p. 544.
LAURENT I ALAMAND ou L'ALLEMAND, abbé de Saint-Sernin, évêque de Grenoble, pp. 360, 527, 646, 810.
LAURENT II ALAMAND ou L'ALLEMAND, abbé de Saint-Sernin, évêque de Grenoble, neveu du précédent, p. 527.
LAURENT DE VOYSIN, doyen de Chartres, p. 333.
LAUROUX, château, p. 292 (*Hérault*), *arrond. de Lodève.*
LAUTARD, abbé de Joncels & de Conques, pp. 472, 486.
LAUTREC, lieu, p. 600 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
— (SAINT-REMI de), église, p. 385.
— (couvents de), p. 762.
— (BÉNÉDICTINES de), p. 671.
— (commanderie de SAINT-ANTOINE de), p. 767.
LAUTREC, viguerie en Albigeois, p. 106.
LAUTREC (baron de), p. 583.
— (vicomtes de), pp. 190, 268.
— (Bertrand de), p. 600.
— (Gui de), p. 600.
— (Guillabert de), p. 31.
LAUZE (Pierre de), p. 466.
LAUZIÈRES (Engles de), p. 801.
LAVAL (maladrerie de), p. 665.
LAVAUR (origine de la ville de), pp. 438, 796.
— (anciennes églises de), p. 796.
— (église SAINT-ALAIN de); son histoire, pp. 438, 797.
— (érection du prieuré de SAINT-ALAIN de) en cathédrale, pp. 349, 797.
— (église de), p. 438.
— (évêques de), p. 438.
— (évêque de), p. 667.
— (chapitre cathédral de); son histoire, pp. 797 & suiv.
— (couvents & hôpital de), p. 799.
— (CAPUCINS de); leur établissement dans cette ville, p. 440.
— (collége de); son histoire, p. 799.
— (pestes à) en 1484 & 1526, p. 798.
— (concile de), en 1368, pp. 381, 436, 438, 513, 782, 797.
LAVEDAN, vicomté, p. 117.
LAVOULTE (N. de), abbé de Cruas, p. 575.
LAZARE, abbé de Cubières, p. 687.
LEBRUN (Jacques), bachelier, p. 498.
LEC (NOTRE-DAME du). *Voir* OLIEUX (SAINTE-MARIE des).
LECOQ (Eudes), lieutenant du roi en Albigeois, p. 857.
LECTOURE (église de), pp. 353, 366.
— (évêques de), p. 366.
— (rectifications à la liste des évêques de), pp. 911, 912.
LEDGARDE, femme de Pierre, comte de Foix, p. 113.
LÉGER DE PLAS, évêque de Lectoure, p. 370.
LÉGER SAPORIS ou SABORS, évêque de Maguelonne, pp. 180, 322.
LÉGER, évêque de Viviers, p. 413.
LÉGER, abbé de Romans, p. 574.
LEIDERADUS, évêque d'Urgel, p. 902.
LEIDRAD, archevêque de Lyon, p. 245.
LENDE (SAINT-MARTIN de), seigneurie, p. 436.
LENOIR (N.), abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
LENOIR (N.), abbesse des Olieux, p. 687.
LÉON, évêque d'Agde, p. 305.
LÉON-ANGE DE GHISTELLE, évêque de Béziers, p. 273.
LÉON, abbé de La Grasse, p. 479.
LÉON, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
LÉON CHASTEIGNER, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
LÉONARD FLOTTE *de Dalphinis*, évêque de Nîmes, p. 281.
LÉONARD AIGUILLON, prévôt de Maguelonne, p. 325.
LÉONIN, abbé de Saint-Hilaire, p. 545.
LÉONTIEN, évêque de Lodève, p. 286.
LÉONTIUS, évêque d'Eause, p. 366.
LÉONTIUS ou LÉONICUS, évêque de Gévaudan, p. 391.

LÉOPOLD-CHARLES DE CHOISEUL-STAINVILLE, archevêque d'Albi, p. 391.
LÉOTARD ou LEUTARD, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
Lérida (concile de), p. 902.
Lérins, abbaye, p. 73.
LÉRINS (Fauste de), prêtre, p. 244.
Lesbos (évêque de), p. 700.
LESCAR, évêché, p. 381.
LESCOT, évêque de Comminges, p. 643.
Lescure, entre Sorèze & Puylaurens, p. 699.
Lésignac (château de), p. 626.
Lespinasse (religieuses de), dans le diocèse de Toulouse, p. 702.
LETBERT, abbé de Saint-Ruf d'Avignon, p. 314.
LEUBERICUS, évêque d'Urgel, p. 902.
LEUBILE, abbé, p. 575.
LEUCATE (Gauzbert de), p. 479.
LEUDÉRICUS, prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
S. LEUFROI, translation de ses reliques, p. 332.
LEUFROI, abbé d'Aniane, p. 448.
Lévezon, ville, pp. 629, 630.
LÉVI, frère de Samuel, juif de Narbonne, p. 501.
LÉVIS (Charles de), p. 296.
— (François de), p. 806.
— (Gui de), maréchal du comte de Montfort, pp. 331, 332, 613, 715.
— (Gui de), seigneur de Mirepoix, p. 846.
— (Isabelle de), dame de Saissac, p. 750.
— (Jean de), seigneur de Mirepoix, pp. 435, 806.
— (Jean de), seigneur de Mirepoix, p. 614.
— (Pierre de), p. 806.
— (Roger-Bernard de), seigneur de Mirepoix, p. 614.
LEYSSEN (N. de), abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
Lez (Saint-Martin de), abbaye, p. 143.
Lézat, abbaye, pp. 100, 110, 123, 127, 220, 443, 488, 489, 586.
— sur l'époque & les circonstances de sa fondation, p. 126.
— (moines de), p. 691.
LEZAY-LUSIGNAN (N. de), abbé de Bonnecombe, p. 642.
Lézes (Sainte-Marie de), près Montpellier, p. 819.
Lézignan (Saint-Félix de), p. 689.
— (Saint-Pierre de), église, p. 264.
— (Clarisses de), pp. 689, 734.
— (liste des abbesses des clarisses de), pp. 689, 690.
LÉSIGNEM (Hugues de), pp. 166, 176.
Lhers (moulins banaux du), p. 607.
LIBÉRATUS DE L'ESTANG, abbé de Montolieu, p. 462.
Lierre (église Notre-Dame du) à Mairsac, pp. 330, 739.
LIETTE DE PRADINES, abbesse de Gorjan, p. 802.
Lieu-Restauré, abbaye au diocèse de Soissons, p. 427.
Lignan, château, p. 272 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— (hôpital de), p. 731.
Limagne, partie de l'Auvergne, p. 92.
Limanico, fief en Querci, p. 39; *Limogne* (*Lot*), *arr. de Cahors*.
Limoges (Saint-Martial de), pp. 329, 394.
— (concile de), en 1028, p. 873; en 1031, p. 88.
LIMOUSINE, fille d'Arnaud de Saint-Geniès, p. 627.
Limoux, p. 546 (*Aude*).
— érigé un instant en évêché, p. 423.
— (église de), p. 854.
— (Saint-Martin de), église, pp. 251, 546, 554, 855, 856.
— (établissements religieux de), pp. 685, 686.
— (Trinitaires de), p. 856.
— (Frères Mineurs de), p. 823.
LINDOIN, vicomte de Narbonne, p. 51.
LIOUTAUD, prieur de Bonnefoy, p. 649.
Lisle (Augustins de), p. 670.
— (Augustines de), p. 670.
LISSAC (seigneurs de), p. 851.
— (Jean de), p. 621.
— (Jourdain de), p. 621.
LITORIUS, chef romain, p. 705.
LIUVA, roi des Visigoths, p. 777.
Livia, château, p. 902.
Livran, bourg, p. 264; *Lieuran* (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
LIVRON (Marguerite de), p. 319.
S. LIZIER, évêque de Conserans, p. 379.
Llado (Notre-Dame du), prieuré au diocèse de Girone, p. 791.
Llupia, lieu, p. 592.
Loc-Dieu (abbaye de), au diocèse de Rodez, pp. 424, 639.
Lodazan (Saint-Nazaire de), lieu, p. 578.
Lodève, p. 131; étymologie du nom de cette ville, p. 132.
— (histoire abrégée du pouvoir temporel des évêques de), pp. 129, 130, 800.
— (chapitre cathédral de), p. 800.
— (église de), p. 286.
— (couvents de), pp. 800, 801.
— (monastère de bénédictins à), vers 975, p. 287. *Voir* Saint-Sauveur de Lodève.
— (Franciscains, leur établissement à), p. 290.
— (Récollets de); y sont introduits par l'évêque Gérard de Rolin, p. 296.
— (Ursulines de), p. 825.
— (maladrerie & hôpital de), p. 801.
— (Saint-Barthélemy de), prieuré, p. 487.
— ses comtes & ses vicomtes, p. 129.
— (vicomtes de), pp. 130, 131, 800.
LODÈVE (Gérard de), p. 291.
— (Guillaume de), p. 308 (1277).
— (Guillem de), p. 715 (av. 1248).
LŒLIUS URSINUS CERCHI, évêque de Lodève, p. 294.

LOMAGNE, p. 394.
LOMAGNE ET AUVILLARS (vicomtesse de), p. 609.
LOMBARDE, abbesse de Rieunette, p. 647.
LOMBERS (pays de), p. 763.
— (seigneurs de), p. 765.
— (chevaliers de), p. 763.
— (concile de), en 1165, pp. 250, 541, 597, 719.
LOMBEZ (évêché de); son érection, p. 357.
— (couvent des bénédictines de), p. 648.
LONAY (Martin de), architecte de Posquières, p. 518.
LONGAGES (prieuré de l'ordre de Fontevrault de), p. 851.
— établissement de ses religieuses à Toulouse, pp. 697, 698.
S. LONGINUS, évêque de Viviers, p. 412.
LONGUEVILLE (église de), près de Gaillac, p. 596.
LORDADOIS, pays du comté & diocèse de Toulouse, p. 120.
LORDAT, château, p. 353 (*Ariége*), *arr. de Foix*.
LORDAT (Bernard de), chevalier, p. 614.
LORRAINE ou royaume de Lothaire, p. 2.
LOSE (SAINT-JEAN de), église, p. 367.
LOTHAIRE, empereur, fils de Louis le Débonnaire, partage avec ses deux frères le royaume franc, p. 1.
LOTHAIRE, roi de France, fils du précédent; époque du commencement de son règne, pp. 39, 94.
LOTHAIRE, fils du précédent, p. 2.
LOUBARESSE (Hugues de), p. 639.
LOUBATIÈRE (chartreuse & forêt de la), pp. 333, 334, 760, 762.
LOUIS I D'HARCOURT, archevêque de Narbonne, évêque élu de Béziers, pp. 255, 269.
LOUIS II DE VERVINS, professeur de théologie à Toulouse, archevêque de Narbonne, p. 258.
LOUIS NOGARET DE LA VALETTE, cardinal, archevêque de Toulouse, abbé de Grandselve, de la Grasse & de Saint-Sernin, pp. 362, 484, 527, 611.
LOUIS FOUQUET, évêque d'Agde, abbé de Sorèze, pp. 259, 311, 514.
LOUIS DE VALOIS, évêque nommé d'Agde, p. 310.
LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL DE HENNIN-LIÉTARD, évêque d'Alais, p. 447.
LOUIS-FRANÇOIS DE VIVET DE MONTCLUS, évêque d'Alais, abbé de Saint-Gilles & de Franquevaux, pp. 447, 522 631.
LOUIS-FRANÇOIS DU BEAUSSET (N.), évêque d'Alais, p. 447.
LOUIS I D'AMBOISE, évêque d'Albi, pp. 337, 388, 582, 583, 659, 660, 664, 666.
LOUIS II D'AMBOISE, évêque d'Albi, pp. 388, 667.
LOUIS DE LORRAINE, cardinal de Guise, évêque d'Albi, abbé de Montolieu, pp. 389, 462.
LOUIS D'AUBUSSON, évêque d'Alet, p. 423.
LOUIS-ALPHONSE DE VALBELLE, évêque d'Alet, p. 424.
LOUIS-CHARLES DES ALRIS DE ROUSSET, évêque de Béziers, p. 273.
LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE D'ÉPERNON, évêque de Carcassonne & de Mirepoix, pp. 339, 437.
LOUIS D'ANGLURE DE BOURLEMONT, évêque de Carcassonne & de Lavaur, archevêque de Bordeaux, abbé de La Grasse, pp. 339, 440, 484.
LOUIS-JOSEPH-ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, évêque de Carcassonne, abbé de Saint-Hilaire, pp. 339, 548.
LOUIS-JOSEPH DE CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE, évêque de Carcassonne, p. 339.
LOUIS DE RECHIGNEVOISIN DE GURON, évêque de Comminges, p. 378.
LOUIS-FRANÇOIS DE BEZAY DE DENONVILLE, évêque de Comminges, p. 378.
LOUIS DOUVILLE, nommé à l'évêché de Comminges, p. 376.
LOUIS HABERT DE MONTMORT, évêque d'Elne, abbé de Cuxa, pp. 347, 477.
LOUIS-ARMAND DE SIMIANE, évêque de Langres, p. 273.
LOUIS I POT, évêque de Lectoure, pp. 369, 912.
LOUIS II DE LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Lectoure, p. 370.
LOUIS III D'ILLERS D'ENTRAGUES, évêque de Lectoure, p. 371.
LOUIS IV EMMANUEL DE CUGNAC, évêque de Lectoure, p. 371.
LOUIS ALEMAN (le B.), évêque de Maguelonne, pp. 180, 321.
LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE D'ÉPERNON, évêque de Mirepoix. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
LOUIS-HERCULE DE LÉVIS-VENTADOUR, évêque de Mirepoix, p. 437.
LOUIS D'AURELLES, évêque de Rieux, p. 442.
LOUIS ABELLI, évêque de Rodez, p. 876.
LOUIS DE CLARET, évêque de Saint-Papoul, p. 446.
LOUIS DE BRUYÈRES DE CHATEL DE CHALABRE, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
S. LOUIS D'ANJOU, DE SICILE ou DE MARSEILLE, évêque de Toulouse, pp. 318, 354, 356, 823; administrateur du diocèse de Pamiers, p. 429.
LOUIS DE GENOUILHAC, évêque de Tulle, p. 443.
LOUIS DE VIGNE, évêque d'Uzès, p. 303.
LOUIS I DE NARBONNE, évêque de Vabre, abbé de Fontfroide, pp. 569, 620.
LOUIS II DE LA VERGNE DE MONTENARD DE TRESSAN, évêque de Vabre & du Mans, abbé de Quarante, prieur de Cassan, pp. 565, 569, 733.
LOUIS III DE BARDAT, évêque de Vabre, p. 569.
LOUIS I, évêque de Viviers, p. 414.
LOUIS II DE POITIERS, évêque de Viviers, p. 415.
LOUIS III FRANÇOIS DE LA BAUME DE LA SUZE, évêque de Viviers, abbé de Mazan, pp. 297, 412, 417, 604, 899.

LOUIS I DU CAYLAR D'ESPONDEILLAN, abbé d'Aniane, p. 452.
LOUIS II DE LA TOUR DU PIN DE MONTAUBAN, abbé d'Aniane & de Saint-Guillem du Désert, pp. 452, 545.
LOUIS I DE CARDAILLAC, abbé d'Ardorel, p. 617.
LOUIS II GIRARD DE LABOURNAC-CLERMONT, abbé d'Ardorel, p. 617.
LOUIS DU POIX, abbé de Cendras, p. 719.
LOUIS DE CHAUMEAU DE TOURILLE, abbé de Chambons, p. 640.
LOUIS I DE COMBORN, abbé de Conques, p. 474.
LOUIS II DE CREVANT, abbé de Conques, p. 474.
LOUIS III DE MARCILLAC, abbé de Conques, p. 474.
LOUIS IV DE CRUSSOL, abbé de Conques, p. 474.
LOUIS I DE SAGARRIGUE, abbé de Cuxa, p. 477.
LOUIS II HABERT DE MONTMORT, abbé de Cuxa. *Voir* aux évêques d'Elne.
LOUIS DE SAINT-COME PALARIN, abbé de Feuillans, p. 638.
LOUIS DE BASSOMPIERRE, évêque de Saintes, abbé de Foix, p. 850.
LOUIS-CÉSAR DE L'ORT DE SÉRIGNAN, abbé de Fontcaude, p. 864.
LOUIS DE NARBONNE, évêque de Vabre & abbé de Fontfroide. *Voir* aux évêques de Vabre.
LOUIS I DE LA PETITIÈRE, abbé de Franquevaux, p. 631.
LOUIS II FRANÇOIS DU VIVET DE MONCLUS, abbé de Franquevaux, évêque de Saint-Brieuc. *Voir* aux évêques d'Alais.
LOUIS I DE NARBONNE, abbé de Grandselve, p. 610.
LOUIS II DE NOGARET DE LA VALETTE, abbé de Grandselve. *Voir* aux évêques de Toulouse.
LOUIS III ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, abbé de Grandselve, p. 611.
LOUIS I D'ALBRET, abbé de La Grasse & de Sorèze, pp. 482, 513.
LOUIS II DE NOGARET, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
LOUIS III BARBIER DE LA RIVIÈRE, abbé de La Grasse, p. 484.
LOUIS IV D'ANGLURE DE BOURLEMONT, abbé de La Grasse. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
LOUIS I DE CANOSSA, évêque de Bayeux, abbé de Lézat & de Psalmodi, pp. 491, 509.
LOUIS II FÉLIX DE CRUSSOL, abbé de Lézat, p. 492.
LOUIS III DE LA MARTHONIE DE CAUSSADE, abbé de Lézat, p. 492.
LOUIS DE VIALAS DE LA TREILLE, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
LOUIS DE BELZUNCE, abbé du Mas-Garnier, p. 591.
LOUIS-ALBERT, évêque d'Aire, prétendant à l'abbaye du Mas-Garnier, p. 589.
LOUIS I FRANÇOIS DE LA BAUME DE LA SUZE, évêque de Viviers, abbé de Mazan. *Voir* aux évêques de Viviers.
LOUIS II DE MONTESQUIEU D'ARTAGNAN, abbé de Mazan, p. 604.
LOUIS III CHOMEL, évêque d'Orange, abbé de Mazan, p. 604.
LOUIS DE LORRAINE, abbé de Montolieu. *Voir* aux évêques d'Albi.
LOUIS DE LA VERGNE DE MONTENARD DE TRESSAN, abbé de Quarante. *Voir* aux évêques de Vabre.
LOUIS DE GORDES DE SIMIANE DE LA COSTE, abbé de Saint-Chinian, p. 534.
LOUIS DE BENABULO, abbé de Saint-Genis, p. 536.
LOUIS DE FONGAVADO, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
LOUIS-FRANÇOIS DU VIVET DE MONTCLUS, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux évêques d'Alais.
LOUIS-JOSEPH-ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, abbé de Saint-Hilaire. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
LOUIS D'AUCEILLE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
LOUIS DE RATTE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE, abbé de Saint-Sernin. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
LOUIS DE FLAVIN, abbé commendataire de Saint-Thibéry, p. 560.
LOUIS DE CRUSSOL, abbé de Sauve, p. 720.
LOUIS II FRANÇOIS MITTE, abbé de Sorèze, p. 514.
LOUIS III FOUQUET, abbé de Sorèze. *Voir* aux évêques d'Agde.
LOUIS MANCHAUD, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
LOUIS-ISARN, soi-disant prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
LOUIS HODON, prieur de Bonnefoy, p. 652.
LOUIS DE LA VERGNE MONTENARD DE TRESSAN, prieur de Cassan. *Voir* aux évêques de Vabre.
LOUIS DU BOSQUAT, prieur de Saint-Chinian, p. 532.
LOUIS CABROL, sacristain de Saint-Chinian, p. 531.
LOUIS DU MAS, économe de La Grasse, p. 484.
LOUIS LE DÉBONNAIRE, p. 1.
LOUIS LE BÈGUE, pp. 3, 4.
LOUIS D'OUTREMER, p. 9.
LOUIS LE JEUNE; époque de son voyage dans la Province, à son retour de Saint-Jacques en Galice, p. 230.
S. LOUIS; échange avec l'abbé de Psalmodi une condamine dans le canton de Sommières contre Aigues-mortes, p. 508.
LOUIS, fils de Louis le Débonnaire, roi de Germanie, p. 1.
LOUIS, fils de Louis, roi de Germanie, p. 3.
LOUIS, fils de Lothaire, p. 2.
LOUIS L'AVEUGLE, roi de Provence & empereur, pp. 4, 14, 53, 865.

LOUIS CONSTANTIN, petit-fils de Boson, p. 9.
LOUIS, duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, pp. 335, 642, 700, 707, 859.
LOUIS, comte de Rieux, gouverneur du Languedoc, p. 601.
LOUIS GANDILH, p. 462.
LOUISE DE GROS, abbesse de Gorjan, p. 802.
LOUISE DE LA VERGNE DE TRESSAN, abbesse de Gorjan, p. 802.
LOUISE DE FABRE DE MARIGNAC, abbesse de Monseau, p. 829.
LOUISE DE PANAT, abbesse de Netloc, p. 715.
LOUISE D'ARPAJON, abbesse des Olieux, p. 687.
LOUISE-THÉRÈSE DE LA CROIX DE CASTRIES, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
LOUP, évêque d'Albi, pp. 48, 384.
LOUP MARTINEZ DE LAGUNILLA, évêque d'Elne, pp. 346, 787.
LOUP, primicier & archidiacre de Saint-Étienne de Toulouse, pp. 373, 475, 615.
LOUPIAN, château, pp. 486, 802 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (église de), p. 582.
— (SAINTE-CÉCILE de), église, pp. 486, 507.
— (hospice & maladrerie de), pp. 717, 718.
LOUQUINE, abbesse des clarisses de Nimes, p. 840.
LOUVIERE (la). *Voir* LOUBATIÈRE.
LOZIÈRES (Arnaud de), p. 292.
LUC (SAINT-MARTIN du), église, p. 264.
LUC-BERTRAND, prieur de Saint-Chinian, p. 470.
LUC (Gérard de), p. 482.
LUCIA, comtesse de Palhas, p. 908.
LUCIE, femme de Guillaume III, comte de Provence, pp. 61, 65.
S. LUCIEN, évêque de Viviers, p. 412.
LUIS DIAZ AUX DE ARMENDARIZ, évêque d'Urgel, p. 910.
LUMILBE-DIEU ou FABAS (abbaye de), p. 775.
LUNAS, château, p. 485 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*
— (hôpital de), p. 731.
— (SAINT-PIERRE de), abbaye, p. 485. *Voir* JONCELS.
LUNEL, pp. 318, 506 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (frères MINEURS de), p. 823.
— (URSULINES de), p. 825.
LUNEL (Gaucelin de), p. 184.
LUPERCULUS, évêque d'Eause, p. 366.
LUPUS, primicier & archidiacre de Toulouse. *Voir* LOUP.
LUSIGNAN (Gui de), p. 287.
LUSSAS, prieuré, p. 574 (*Ardèche*), *arr. de Privas.*
LUZ (baron de), protestant, p. 377.
LUZAN, p. 578.
LYON DE MALAUSE (Gaston de), sénéchal de Toulouse, p. 360.
LYON (duché de), pp. 3, 4.
— (conciles tenus à), en 1244, p. 252; en 1274, p. 393.

M

M., abbé de Lézat, p. 491.
MABILIE DE CHATEAUNEUF-RANDON, abbesse d'Alais, p. 720.
MABILIE I, abbesse de Valnègre, p. 851.
MABILIE II, abbesse de Valnègre, p. 851.
MABILIE III, abbesse de Valnègre, p. 851.
MABILLON; ses erreurs touchant les évêques de Toulouse du neuvième au douzième siècle, p. 100.
MACAIRE, évêque de Lodève, p. 287.
S. MACAIRE, évêque de *Ruessium*, p. 399.
MACHEVILLE, lieu en deçà du Rhône, p. 84.
MACON (concile de), en 585, pp. 305, 351.
MADELEINE DE LUCET DE VALLOIS, abbesse des Olieux, p. 687.
MADELEINE-MARIE-MARTHE AUGER, abbesse de Rieunette, p. 648.
MADELEINE D'ARPAJON, abbesse de Vielmur, p. 601.
MADRALDUS, abbé de Conques, pp. 471, 472.
MAFFROI VILLERS, abbé de Calers, p. 622.
MAGALAS (hôpital SAINT-JACQUES de), p. 731 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
MAGALAS (Bernier de), p. 558.
MAGENCOULES, prieuré, p. 840.
MAGNE DE MONTLAUR, abbesse des Olieux, p. 687.
MAGNULFE, évêque de Toulouse, p. 351.
Magregesum, lieu au pays de Pierrelade, p. 549.
MAGRIGNAN, alleu, pp. 111, 115; *Méaigrie* (*Aude*), *commune de Cuxac-d'Aude.*
MAGUELONNE, pp. 178, 216; époque du rétablissement de cette ville & de son siége épiscopal; dédicace de la cathédrale, pp. 161, 163, 164.
— (évêché de); époque du rétablissement de son évêché, p. 161.
— (église de), p. 311.
— (SAINT-PIERRE de), église; sa dédicace, p. 161.
— (chapitre de); son histoire, son organisation, pp. 814 & suiv., 829.
— (évêques de), pp. 161, 162, 163, 164, 175, 830.
— (destruction de) au dix-septième siècle, p. 817.
— (la TRINITÉ de), collégiale, p. 819.
MAHAUT DE SICILE, seconde femme de Raimond de Saint-Gilles, p. 31.
S. MAÏEUL, abbé de Cluny, pp. 76, 401.
MAÏEUL, vicomte de Narbonne, p. 51.
MAIGNOL (N. de), abbé du Mas-d'Azil, p. 496.
MAINARD (Bérenger), jurisconsulte de Narbonne, p. 683.
MAINFROI, évêque de Rodez, p. 873.
MAIROSE (SAINT-PIERRE de), prieuré au diocèse de Nimes, p. 469; *Meyrueis* (*Lozère*), *arr. de Florac.*
S. MAIXENT, maître de saint Sever, p. 714.
MAJORE DE FOIX, première femme de Pons, comte de Toulouse, pp. 30, 47, 653.

MALCOLM, roi d'Écosse, p. 233.
MALDOMAR, évêque de Maguelonne, p. 313.
MALET (Artaud de), p. 639.
MALFOS (Pons de), chanoine de Carpentras, p. 387.
MALLAST ou MONTOLIEU, château, pp. 247, 455. *Voir* MONTOLIEU.
— (SAINT-JEAN-BAPTISTE de), monastère, pp. 247. 455, 456, 457. *Voir* MONTOLIEU & VALSEGUIER.
MALVEZIN (Arnaud de), p. 643.
MALVIÈRE (Arnaud de), p. 460; *corrigez* MALVIÈS (*Aude*), *arr. de Limoux.*
— (Raimond de), p. 469.
MALZIEU, diocèse de Mende, p. 338 (*Lozère*), *arr. de Marvéjols.*
MAMERTINUS, évêque d'Eause, p. 366.
MANASSÉ, archevêque d'Arles, abbé d'Aniane, de Goudargues & de Cruas, pp. 20, 448, 867.
MANCION, évêque de Toulouse, p. 351.
MANCUSE, monnaie d'or frappée au onzième siècle à Barcelone, p. 192.
MANLIEU (SAINT-SÉBASTIEN de), abbaye, pp. 400, 492.
— (abbés de), p. 492.
MANOSQUE, lieu, p. 67 (*Basses-Alpes*), *arr. de Forcalquier.*
MANTAILLE, en Dauphiné, p. 4.
— (concile de), en 879, pp. 4, 413.
MANTHÉLIO, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MANTILINE, de la famille des Trencavels, p. 105.
MANUEL COMNÈNE, empereur de Constantinople, p. 31.
MARAGDE DE MALBESC, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
MARAULD ou MENAUD DE CONDOM, prieur de Cassan, évêque de Castres, pp. 434, 733.
MARC CORONA, abbé d'Arles, p. 455.
MARC DE VILALTA, abbé du Canigou, p. 594.
MARC I ANTOINE DE SAULES, abbé de Caunes, p. 470.
MARC II ANTOINE DE BRISAI DE DENONVILLE, abbé de Caunes, p. 470.
MARC-ANTOINE MONIER, abbé de Feuillans, p. 638.
MARC, abbé de Fontcaude, p. 863.
MARC DE CALVIÈRE, abbé de Psalmodi, p. 509.
MARCA (Golaltère de), fils de Pierre de Marca, p. 363.
S. MARCELLIN, évêque de *Ruessium*, p. 399.
MARCELLUS, prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
MARCHE (de la), p. 175.
MARCHÉ (Aimeri du), docteur en décrets, p. 877.
MARCILLAC, ville, p. 872 (*Aveyron*), *arr. de Rodez.*
MARENX (NOTRE-DAME de), monastère, pp. 353, 611.
MARENX (Bernard, Guillaume & Raimond de), hérétiques, p. 596.
MARGON, lieu du diocèse de Béziers, p. 297 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
MARGUERITE I, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MARGUERITE II DE LÉVIS, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MARGUERITE III DE MAULÉON DE FRANCON, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MARGUERITE I DE LA BAUME, abbesse de Bagnols, p. 869.
MARGUERITE II D'ALBERT, abbesse de Bagnols, p. 869.
MARGUERITE I DE BIRAN, abbesse de Fabas, p. 644.
MARGUERITE II DE BERTHIER, abbesse de Fabas, p. 644.
MARGUERITE I TRENCARD, abbesse de la Font, p. 837.
MARGUERITE II DE MUROT, abbesse de la Font, p. 837.
MARGUERITE III DE RODOLFE, abbesse de la Font, p. 837.
MARGUERITE AIMONE, abbesse de Netloc, p. 715.
MARGUERITE DE BONNEFOY, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
MARGUERITE D'ARGANE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
MARGUERITE ALAMANDE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
MARGUERITE ALLEMAND, abbesse de Vignogoul, p. 827.
MARGUERITE D'ARAMONIES, abbesse de Vignogoul, p. 827.
MARGUERITE D'AURIAC, abbesse de Vignogoul, p. 827.
MARGUERITE DE PANAT, abbesse de Vignogoul, p. 827.
MARGUERITE DE DOUCET, prieure de la Salvetat, p. 767.
MARGUERITE DE LAUTREC, prieure de la Salvetat, p. 766.
MARGUERITE, comtesse de Foix, p. 614.
MARGUERITE DE LUSIGNAN, seconde femme de Raimond VII, p. 31.
MARGUERITE DE PÉRIGUEUX, vicomtesse de Lautrec, p. 600.
MARGUERITE (Guillaume de), p. 289.
MARIAGES incestueux & légitimes; décision de Grégoire VII à ce sujet, p. 197.
MARIE-JOSEPH DE GALARD DE TERRAUBE, évêque du Puy, p. 411.
MARIE DE LUSSAN, abbesse de Bagnols, p. 870.
MARIE I, abbesse de Fabas, p. 644.
MARIE II DE BENQUE, abbesse de Fabas, p. 644.
MARIE III DE GABREVOLLE DE VILLESPASSANS, abbesse de Fabas, p. 644.
MARIE I DE MONTOLIEU, abbesse de la Font, p. 837.
MARIE II AMAURI, abbesse de la Font, p. 837.
MARIE D'HARCOURT, abbesse de Fontevrault, p. 255.
MARIE DE BOURNET DE MARIGNAC, abbesse de Monseau, p. 829.

MARIE DE PENNE, abbesse des clarisses de Montauban, p. 813.
MARIE DE TERINE, abbesse des clarisses de Montpellier, p. 822.
MARIE DE GRILLON, abbesse des Olieux, p. 687.
MARIE ISLANDE DE MIRAILLET, abbesse des Olieux, p. 687.
MARIE DE BENQUE, abbesse de l'Oraison-Dieu, p. 646.
MARIE-MARTHE DE BRUYÈRES DE CHASTEL, abbesse de Rieunette, p. 648.
MARIE DU CAYLAR D'ESPONDEILLAN, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
MARIE DE LA CROIX DE CASTRIES, abbesse de Saint-Geniès, p. 827.
MARIE FIRMIN, prieure de Valsauve, p. 869.
MARIE DE MONTPELLIER, reine d'Aragon, pp. 354, 827, 829.
MARIE, reine d'Aragon, de Sicile & de Jérusalem, p. 620.
MARIE, reine de Majorque, p. 823.
MARIE, femme de Raimond II, comte de Substantion, p. 178.
MARIE, de la famille des seigneurs de Montpellier, p. 184.
MARIE, fille de Jean, comte de Boulogne & d'Auvergne, p. 450.
MARIE, femme de Jean d'Orléans, comte de Dunois, p. 255.
MARIE, femme de Guillaume de Bessens, p. 587.
MARIN DE KERBRINGAL (N.), abbé de Fontcaude, p. 864.
MARINE DE LIGONS, abbesse de Netloc, p. 715.
MARLI (Mathieu de), p. 332.
MARNAGUES, lieu, p. 577.
MAROU (SAINTE-AGNÈS de), église, pp. 164, 312.
MARQUEFAVE (AUGUSTINS de), p. 851.
MARQUEFAVE (Honor de), p. 357.
MARQUISE D'ALAIS, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 733.
MARQUISE, fille de Guigues IV, comte d'Albon, femme de Robert III, comte d'Auvergne, p. 91.
MARRE TORNAC VILLARS (N. de la), abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
MARSAC, territoire, pp. 490, 654 (*Tarn*), *arrond. d'Albi*.
MARSANES (Pons de), bienfaiteur de l'église de Nîmes, pp. 97, 276.
MARSEILLAN, p. 715 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
— (RÉCOLLETS de), p. 716.
MARSEILLE (port de), p. 607.
MARTEL, abbé de Manlieu, p. 493.
MARTÈZE, prêtre, p. 275.
MARTHE DUPUY, abbesse de Gorjan, p. 802.
MARTHE DE LALE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
MARTHE MARLINE, abbesse de Valnègre, p. 852.
MARTIAL, évêque d'Uzès, p. 301.
MARTIAL I DE LA RUE, abbé de Fontfroide, pp. 610, 620.
S. MARTIN, premier patron de l'abbaye de Frézelas, p. 428.
MARTIN DE SAINT-ANDRÉ, évêque de Carcassonne & abbé de Saint-Paul de Narbonne, pp. 337, 504, 744, 748.
MARTIN GUITTERIA, évêque de Lectoure, pp. 388, 912.
MARTIN DE BEAUNE, évêque du Puy, abbé de Psalmodi & de Saint-Gilles, pp. 409, 509, 521.
MARTIN DE RATABON, évêque de Viviers, abbé de Mazan, pp. 417, 604.
MARTIN, abbé de Calers, p. 622.
MARTIN ou MARTIAL DE SAINT-FÉLIX, abbé de Feuillans, p. 636.
MARTIN I DE LÉON, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
MARTIN II TERRERAS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
MARTIN LUCAS, abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
MARTIN, prieur de Bonnefoy, p. 650.
MARTIN-RAIMOND, prieur de Bonnefoy, p. 650.
MARTIN MAS, procureur de Saint-Aphrodise, p. 499.
MARTIN FITEAU, religieux de la Daurade, p. 532.
MARTIGNI (Antoine de), seigneur de la Garde, p. 682.
MARTIR, châtea , p. 278.
MARVÉJOLS, pp. 138, 396.
MASAQUIER (maladrerie de), p. 665.
MAS-D'AZIL, monastère, pp. 423, 494, 513.
— (abbés du), p. 494.
MAS DE FALGARS, p. 454.
MAS DE GIGNAC (hôpital du), p. 731.
MAS DE VERDUN ou MAS-GARNIER, pp. 587, 590.
MAS-GARNIER, lieu; première charte donnée à ses habitants, p. 588; *aujourd'hui Mas-Grenier (Tarn-&-Garonne), arr. de Castelsarrasin.*
MAS-GRENIER, abbaye, pp. 338, 364, 427, 586. *Voir* SAINT-PIERRE DE LA COURT.
— (SAINT-JACQUES du), église & hôpital, p. 589.
— (abbé du), p. 608.
S. MASPICIANUS, évêque d'Albi, p. 412.
MASQUEROSE, comtesse de Rodez, p. 878.
MAS-SAINTES-PUELLES (religieux de la MERCI au), p. 860.
MASSAC (SS. LÉON & MARTIN de), église paroissiale, p. 798 (*Tarn*), *arr. de Lavaur.*
MASSAREL, évêque de Vicence, p. 338.
MATAFÈRE (TOUR de), territoire où fut construit Aigues-mortes, p. 506.
MATERNE, évêque de Lodève, p. 286.
MATFRED I, évêque de Béziers, p. 262.
MATFRED II, évêque de Béziers & de Lodève, pp. 262, 288.
MATFRED III, évêque de Béziers & abbé de Saint-Aphrodise, pp. 263, 496, 726, 732.
MATFRED, évêque de Mende, p. 392.
MATFRED, premier abbé de Bonnecombe, pp. 623, 641.

MATFRED, abbé de Calers, p. 431.
MATFRED, abbé de Quarante, p. 563.
MATFRED, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
MATFRED, abbé de la Salvetat, p. 762.
MATFRED, vicomte de Narbonne, pp. 52, 247, 581, 595.
MATFRED DIDO, p. 582.
MATHIEU D'ARTIGUALOUBE, évêque de Pamiers, p. 431.
MATHIEU DE LA TRAU, abbé de Chambons, p. 639.
MATHIEU ou MARTIN DE SAINT-FÉLIX, abbé de Feuillans, p. 637.
MATHIEU I DE SAINT-GÉRARD, abbé de Feuillans, p. 638.
MATHIEU II MAILLOS DE SAINT-GÉRARD, abbé de Feuillans (à *deux reprises*), p. 638.
MATHIEU DE NARDOGARSIA, abbé de Lézat, p. 491.
MATHIEU, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
MATHIEU MALESCOT, prieur de Bonnefoy, p. 651.
MATHIEU, comte de Comminges, p. 644.
MATHIEU, comte de Foix, p. 614.
MATHILDE I, abbesse de Rieunette, p. 647.
MATHILDE II, abbesse de Rieunette, p. 647.
MATHILDE, femme de Bertrand, comte d'Arles & de Provence, p. 61.
MATHILDE, première femme de Guillaume IV, comte de Toulouse, p. 31.
MATHILDE DE SICILE, femme de Raimond de Saint-Gilles, pp. 197, 198, 199. *Voir* MAHAUT.
MATHILDE, femme d'Aimeri, vicomte de Narbonne, pp. 250, 479.
MATHILDE DE BOURGOGNE, femme de Guillaume VII, seigneur de Montpellier, p. 184.
MATHURIN DE SABONIÈRE, abbé d'Eaunes, p. 635.
MATHURIN DE BALAGUIER, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
MAUDUIT DU PLESSIS (N.), abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
MAUR DE MALLEVILLE, évêque de Maguelonne, pp. 180, 322.
MAUREL DE LUNEL, abbé de Sauve, p. 720.
MAURELLUS, évêque d'Urgel, p. 902.
MAURICE PALABAT, abbé de Calers, p. 622.
MAURICE DE BRUSLET D'ANDELOT, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
MAURICE DE CASTRES, abbesse de Rieunette, p. 648.
MAURIN, archevêque de Narbonne, pp. 253, 343, 564, 680.
MAURIN I, abbé de Saint-Antonin de Frézélas, p. 429.
MAURIN II, abbé de Saint-Antonin, pp. 430, 464, 613, 849.
MAURIN, pp. 164, 312 (*Hérault*), *commune de Lattes*.
MAURINGE, abbé de Montmajour, p. 62.
MAURISSE (SAINT-PIERRE de), église, p. 276; *corrigez* MEYRUEIS & *voyez ce nom*.
MAURUS DE LA RÉA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
MAXIME, évêque de Comminges? p. 373.
MAXIME, évêque de Toulouse, p. 351.
MAXIME, abbé de Lérins, p. 570.
MAZAN, abbaye, pp. 412, 601, 639, 720.
MAZERES, château, pp. 404, 495, 565, 606, 612, 613, 614, 615 (*Ariége*), *arr. de Pamiers*.
— (SAINT-PIERRE de), p. 612.
— (séminaire & couvents de), p. 805.
MÉDECINE; l'enseignement public en est permis à Montpellier en 1180, p. 315.
MÉDÉRIC, évêque d'Agde, p. 309.
MÉJEAN, en Biterrois, p. 557; *Méjanel (Hérault), commune de Pégairolles-de-Buéges*.
S. MÉLANIUS, évêque d'Albe, p. 412.
MELCHIOR PALAU, évêque d'Urgel, p. 910.
MELCHIOR SOLLER DE SORMENDAN (*corrig.* D'ARMENDARIES), abbé du Canigou, pp. 464, 595.
MELGUEIL, comté, pp. 137, 312, 814.
— (comté de); le comte se déclare vassal du pape, p. 179; confisqué par Innocent III au profit des évêques de Maguelonne, pp. 180, 316.
— ses comtes héréditaires, p. 174.
— (paroisse SAINTE-CHRISTINE de), p. 828.
— (SAINT-ROMAIN de), église, pp. 164, 312.
MELGUEIL (Pierre de), pp. 91, 312.
MÉLISSENDE, fille de Raimond I, comte de Tripoli, p. 31.
MELUN (paix de), en 1229, pp. 608, 845.
MENAUD DE BARBAZAN, évêque de Comminges, p. 376.
MENAUD DE MARTHORY, évêque de Conserans, p. 382.
MENAUD D'AURE, évêque de Tarbes, abbé de Nizors, p. 643.
MENDE, est entourée de murailles, p. 392; embellie par François de la Rovère, p. 395.
— (église de). *Voir* Église de Gévaudan, p. 391.
— (official de), p. 897.
— (CAPUCINS établis à) en 1620, p. 396.
— (séminaire & collége fondés à), p. 397.
— (collége SAINT-LAZARE de), p. 394.
— (collége de TOUSSAINT fondé à), p. 393.
— Frères & sœurs des écoles gratuites à Mende, p. 397.
MENTAILLE (concile de). *Voir* MANTAILLE.
MÉRAUD DE GROLÉE, abbé de Mazan, p. 604.
MERCŒUR, maison d'Auvergne, p. 144.
— (Béraud de), p. 138.
MERCOIRE, pp. 394, 395.
— (couvent de), p. 604.
— (abbesse de), p. 406.
MERCORAL, abbé de Saint-Étienne de Bagnols, p. 245.
MERCORANT (N.), abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.

MÉRENX, monastère de filles dans le comté de Foix. *Voir* MARENX.
MERETZ (N. de), prévôt d'Alais, abbé de Sauve, p. 720.
MERUEIL, p. 325.
MEUNG-SUR-LOIRE (concile de), en 891, pp. 246, 262, 384.
MEZE, château, pp. 713, 714 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (seigneurs de), p. 715.
— (hôpital ou maladrerie du Saint-Esprit à), p. 830; son histoire; liste de ses précepteurs, pp. 716, 717.
MÈZE (Bernard de), p. 828.
— (Pierre de), p. 558.
MEZENC, p. 651.
— (château de), p. 651.
MÉZENC (Gérenton de), p. 649.
MICHEL TUBEUF, évêque de Castres & de Saint-Pons de Thomières, pp. 421, 435.
MICHEL PUIG, évêque d'Elne, p. 346.
MICHEL-AMELOT DE GOURNAY, évêque de Lavaur, p. 440.
MICHEL I LEBEUF, évêque de Lodève, p. 293.
MICHEL II, évêque de Lodève, p. 295.
MICHEL DE VERTHAMON DE CHAVAGNAC, évêque de Montauban, p. 428.
MICHEL BRIÇONNET, évêque de Nimes & abbé de Saint-Guillem, pp. 282, 542.
MICHEL I PHÉLIPEAUX DE LA VRILLIÈRE, évêque d'Uzès, p. 303.
MICHEL II PONCET DE LA RIVIÈRE, évêque d'Uzès, pp. 297, 304, 866.
MICHEL BANCAL DE PRUINES, abbé d'Ardorel, p. 617.
MICHEL I D'OMS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
MICHEL II D'OMS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
MICHEL III, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
MICHEL IV, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
MICHEL SALAVARDÈNE, abbé de Cuxa, p. 477.
MICHEL GUEYNIER DE ROULLIÈRE, abbé de Montolieu, p. 463.
MICHEL, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
MICHEL I CORDELLAS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
MICHEL II DE SAINTE-FOI, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
MICHEL DE MATHIS, abbé de Saint-Gilles, p. 521.
MICHEL II DE LA ROQUE, abbé de Saint-Guillem, p. 544.
MICHEL-GAUCELIN, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
MICHEL D'ARLES, prétendu abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
MICHEL MARTI, abbé de Sorède, p. 563.
MICHEL FIGUERAS, abbé de Vallbona, p. 790.
MICHEL, abbé de Villemagne, p. 579.
MICHEL DE CHEVERRY, baron de la Reule, p. 599.
MIGÉTIUS ou MÉGACE, évêque de Narbonne, p. 244.
MIGUEL DESPUIG, évêque d'Elne, puis d'Urgel, p. 910.
MIGUEL EPILA, peut-être évêque d'Urgel, p. 909.
MIGUEL GERONIMO MORELL, évêque d'Urgel, p. 910.
MILLAU, terre & seigneurie, p. 278; *Milhaud (Gard), arr. de Nimes.*
MILLAU, en Rouergue, pp. 540, 568, 689.
— (archidiaconé de), p. 874.
— (NOTRE-DAME de), prieuré, p. 883.
— (BENÉDICTINES de), autrement dit l'Arpajonie, p. 886.
— (CAPUCINS de), p. 887.
— (CARMES de), p. 886.
— (CLARISSES de), pp. 822, 885.
— (DOMINICAINS de), p. 884.
— (frères de la DOCTRINE CHRÉTIENNE de), p. 876.
— (frères de la PÉNITENCE de), p. 885.
— (frères MINEURS de), p. 884.
— (hôpital MAGE & maladrerie de), pp. 887, 896.
— (comté de), pp. 72, 137.
— (vicomtes de), pp. 130, 131, 135, 201, 800.
MILLI (Adam de), pp. 466, 725.
MILON, prétendu comte de Lodève, comte de Narbonne, p. 129.
MINERVE, château du diocèse de Saint-Pons, p. 265.
MINERVE (vicomte de), p. 234.
— (Guillaume de), 1247, p. 655.
— (Guillem de), 1327, p. 863.
MINERVOIS, p. 686.
MIRABEAU, château, p. 414; *Mirabel (Ardèche), arr. de Privas.*
MIRAMONDE DE LABISTON, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MIRAMONT, château, p. 355 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
MIRAMONT (Aycar de), p. 430.
— (Héraut de), p. 394.
MIREPOIX, p. 436.
— (église de), p. 435.
— (évêché de), p. 435.
— (érection du prieuré de SAINT-MAURICE de) en cathédrale, pp. 349, 435, 804.
— (cathédrale de), p. 614.
— (chapitre cathédral de); sa composition, son histoire, pp. 804 & suiv.
— (CORDELIERS & TRINITAIRES de), p. 805.
MIREPOIX (seigneur de), p. 613.
— (Roger de), p. 466.
MIREVAL, MIREVAUX, église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
— (château de), pp. 827, 828.
— (terre de), p. 830.
MIRON, évêque d'Albi, pp. 384, 664.

MIRON, évêque d'Urgel (?), p. 340.
MIRON, abbé du Canigou, p. 463, 594.
MIRON, abbé de Cuxa, p. 476.
MIRON, abbé & fondateur de Sorède, p. 561.
MIRON, archidiacre de Girone, p. 475.
MIRON, fils de Wifred le Velu, comte de Barcelone, pp. 22. 144.
MIRON, comte de Roussillon, pp. 22, 721.
MODARIUS, abbé de Saint-Thibéry, p. 557.
Moirans, prieuré, p. 574 (*Isère*), *arr. de Saint-Marcellin.*
Moissac, monastère, pp. 169, 170, 218, 367, 385, 687, 693.
Moissonna (Jean *de*), p. 531.
MOLINIER (Étienne), prêtre de Toulouse, p. 378.
MOLINIÈRE, abbesse de Fabas, p. 644.
MONDOIRE (Claude de), p. 581.
MONELLUS, abbé de Saint-Hilaire, p. 545.
Monistrol, pp. 399, 405, 406, 410, 411 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy.*
— (Saint-Marcellin de), en Velai, p. 406.
— (Capucins de); ils y bâtissent un couvent, p. 410.
— (Saint-Geniès de), fief, p. 497.
MONNIER (François), chanoine, préchantre & ouvrier du chapitre de Viviers, p. 899.
Monseau (abbaye de Saint-Félix de) ou de Gigean, p. 827.
— (prieures de), p. 828.
Montagnac ou Montaignac, château, pp. 307, 657 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (Augustins de), p. 716.
— (maladrerie de), p. 717.
Montagne-Noire (la), p. 510.
MONTAGNE (Pierre de), p. 547.
Montagu, lieu, p. 567.
MONTAIGU (seigneurs de), p. 673.
— (Eudes de), p. 380.
— (Pons de), p. 380.
Montalzat (prieuré de), p. 808 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Montauban.*
Montanha (église de), p. 711.
Montans (église de), p. 595 (*Tarn*), *arrond. de Gaillac.*
MONTASINOU MONTESIN, abbé de Fontfroide, p. 619.
Montauban; fondation de cette ville, pp. 246, 249, 353, 424, 807. *Voir* Montauriol, Saint-Martin, Saint-Théodard & Saint-Audard.
— (évêché de); son érection, p. 357.
— (église de), p. 424.
— (évêque de), p. 667.
— (chapitre cathédral de); son histoire, p. 807 & suiv.
— (sécularisation du chapitre de), pp. 808, 809.
— (Saint-Jacques de), église paroissiale, pp. 425, 426, 810.
— (Saint-Théodard de), p. 589.
— (collégiale de Saint-Étienne du Tescou à); son organisation, p. 809.
Montauban (Augustins de); leur histoire, p. 812.
— (Capucins de), p. 813.
— (Carmes de), p. 812.
— (Carmélites de), p. 813.
— (Clarisses de), p. 813.
— (Dominicains de); histoire de leur couvent, p. 811.
— (filles de l'Enfant-Dieu de), p. 813.
— (frères Mineurs de), p. 812.
— (commanderie de Saint-Antoine de), p. 812.
— (Ursulines de), p. 813.
— (hôpitaux de), p. 811.
— (hôpital de Saint-Étienne du Tescou), p. 809.
— (séminaire de), p. 813.
MONTAUBAN (Reforciat de), p. 228.
Montauberon, pp. 164, 312.
Montauriol, ancien nom de Montauban, pp. 424, 807. *Voir* Montauban.
MONTAUSIER (duc de), p. 285.
Montaut, p. 612 (*Ariége*), *arr. de Pamiers.*
MONTAUT (seigneurs de), p. 635.
— (Bernard de), p. 607.
— (Raimond de), p. 613.
MONTBOISSIER (famille de), p. 147.
Montbrun, château dans le diocèse de Lodève, pp. 130, 289, 800.
— comté, p. 289.
MONTCALM (N. de), abbesse de Vielmur, p. 601.
Montclar, vicomté, p. 169.
MONTCLAR (vicomte de), p. 812.
Mont-Corneille, lieu où furent établis des chanoines réguliers par Pierre, évêque de Lodève, p. 264.
Montdragon (habitants de), pp. 764, 765 (*Montdragon* (*Tarn*), *arr. de Castres.*
MONTDRAGON (Dragonel de), p. 414.
Montech, p. 427 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin.*
— (prieuré de), p. 813.
MONTECH (Arnaud de), p. 605.
— (Guillaume de), p. 606.
MONTEIL (N. de), abbé du Mas-d'Azil, p. 496.
MONTEIL (N. de), abbesse des Olieux, p. 687.
MONTEIL (Raimond-Hugues de), frère d'Adhémar, évêque du Puy, p. 147.
Monteil, château, p. 249.
Monteils (Saint-Jean de), église, p. 473 (*Aveyron*), *arr. de Villefranche.*
Montélimar, p. 574.
Montels, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
MONTESCOT (Arnaud de), grand-maître du Temple, p. 234.
MONTESPAN (seigneur de), p. 768.
MONTESQUIEU (N. de), abbé de Villelongue, p. 633.
MONTESQUIEU ou MONTESQUIOU. *Voir* PICTAVIN, évêque de Maguelonne, p. 319.
Montesquieu en Volvestre, prieuré, pp. 490, 495, 645 (*Haute-Garonne*), *arr. de Muret.*

MONTESQUIEU EN VOLVESTRE (FEUILLANTINES de), pp. 703, 851.
MONTESQUIOU (N. de), abbé de Boulbonne, p. 615.
MONTESQUIOU (Agnès de), p. 292.
MONTFAUCON (couvent de femmes à), p. 410.
MONTFAUCON (Bernard de), érudit, p. 380.
MONTFERRAND, château, p. 326.
MONTFERRAND (Hugues de), jurisconsulte, p. 871.
MONTFERRIER, p. 284 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
MONTFORT (comte de), p. 740.
— (Amauri de), pp. 355, 414, 458, 619, 632, 654, 675, 713, 725, 738, 845, 854.
— (Simon de), pp. 105, 199, 251, 265, 278, 307, 331, 354, 374, 414, 480, 577, 613, 631, 632, 654, 656, 673, 675, 714, 748, 750, 845, 854, 855, 864, 865, 899.
MONTILLET (N. de), abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
MONTJOIE (Louis de), maréchal, p. 387.
MONTLAUR, au diocèse de Carcassonne, pp. 423, 479, 482 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (SAINT-GERMAIN de), p. 828.
MONTLAUR (Aymon de), commandeur de Lavilate, p. 640.
MONTLAUR (barons de), p. 640.
— (Alcinoë de), p. 404.
— (Bertrand de), p. 830.
— (Gui de), en Vivarais, pp. 603, 640.
— (Louis de), en Vivarais, p. 604.
— (Pons de), pp. 404, 414, 639.
— (Pons de), en Vivarais, p. 602.
— (Pons de), en Vivarais, p. 603.
— (Rostaing de), p. 316.
MONTLAVARD (Arnaud-Bernard de), p. 171.
MONTLÉARD (Philippe de), p. 588.
MONTLEZUN (N. de), abbé de Belleperche, p. 629.
MONTLEZUN DE SAINT-LARY (N. de), abbé de la Capelle, p. 646.
MONTLEZUN (N. de), abbé du Mas-d'Azil, p. 496.
MONTMAJOUR (SAINT-PIERRE de), abbaye, pp. 32, 62, 64, 69, 320, 420.
— (marais de), p. 278.
MONTMAUR, château du Lauragais, p. 365 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
MONTMAUREL (Guillaume de). *Voir* GUILLAUME DE SAINT-MARCEL.
MONTMEL (prieuré de SAINT-BAUSILE de), p. 828.
MONTMIRAL (maladrerie de), p. 665 (*Tarn*), *arr. de Gaillac.*
MONTMORENCI (François de), baron de Fossense, sénéchal de Rouergue, p. 897.
— (Henri de), gouverneur de Languedoc, pp. 272, 310, 652.
MONTOLIEU, ville, pp. 330, 335 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— fondation de cette ville, p. 457.
— abbaye, pp. 25, 51, 110, 33 , 338, 423, 446, 455, 466, 688. *Voir* MALLAST & VALSEGUIER.
MONT-PÈLERIN, château en Syrie, p. 217.
MONTPELLIER (histoire sommaire du pouvoir temporel des évêques de), p. 814.
— (chapitre cathédral de); sa sécularisation, p. 817.
— (églises paroissiales de), pp. 817 & suiv.
— (NOTRE-DAME DES TABLES à), pp. 316, 818.
— (NOTRE-DAME DU PALAIS à), p. 819.
— (SS. CÔME & DAMIEN de), p. 818.
— (SAINTE-CROIX & SAINTE-MARIE de), pp. 343, 818.
— (église SAINT-DENIS de), p. 818.
— (SAINT-FIRMIN de), pp. 266, 316, 817 & suiv.
— (prieur de Saint-Firmin de), pp. 830, 831.
— (SAINTE-FOI de), annexe de Saint-Denis, p. 818.
— (SAINT-GUILLEM de), annexe de Saint-Firmin, p. 818.
— (SAINT-MATHIEU de), annexe de Saint-Firmin, p. 818.
— (SAINT-NICOLAS de), p. 818.
— (SAINT-PAUL de), annexe de Saint-Firmin, p. 818.
— (SAINT-PIERRE DE LA SALLE à), p. 819.
— (SAINT-THOMAS de), annexe de Saint-Firmin, p. 818.
— (collégiale SAINTE-ANNE de), pp. 323, 820, 829.
— (collégiale SAINT-GERMAIN & SAINT-BENOIT de), pp. 450, 817, 820, 829.
— (collégiale SAINT-JEAN de), p. 820.
— (collégiale & collége SAINT-RUF de), p. 820.
— (collégiale SAINT-SAUVEUR de), p. 820.
— (la TRINITÉ, collégiale de); son séjour à Maguelonne, son transport à Montpellier, p. 819.
— (AUGUSTINS de), p. 821; rappelés à Montpellier, p. 326.
— (CAPUCINS de), pp. 326, 821.
— (CARMES de), p. 821; rappelés à Montpellier, p. 326.
— (CARMES DÉCHAUSSÉS de), pp. 327, 824.
— (CLARISSES de); histoire de leur couvent, pp. 822, 839, 840, 885.
— (DOMINICAINS de); leur histoire, pp. 316, 822; rappelés à Montpellier, p. 326.
— (DOMINICAINES de), pp. 317, 822.
— (frères MINEURS de), p. 823; rappelés à Montpellier, p. 326.
— (JÉSUITES, appelés à) en 1629, p. 326.
— (religieuses de la MADELEINE à), p. 321.
— (maison du BON-PASTEUR à), p. 834.
— (maison de la PROVIDENCE fondée à), p. 327.
— (religieux du PARADIS, de l'ordre de Saint-Damien, établis à), p. 317.
— (pères de la MERCI à), p. 824.
— (RÉCOLLETS de), pp. 327, 824.
— (religieuses de SAINTE-CATHERINE de), p. 824.
— (sœurs REPENTIES de), réunies aux religieuses de la Madeleine, p. 321.
— (TRINITAIRES de), pp. 316, 825; rappelés à Montpellier, p. 326.

MONTPELLIER (URSULINES de), p. 825.
— (VISITANDINES de), pp. 326, 825.
— (confrérie de NOTRE-DAME DE BETHLÉEM à), p. 320.
— (ordre de GRAMMONT à), p. 823.
— (ordre du SAINT-ESPRIT de), p. 712.
— (commanderie de SAINT-ANTOINE à), p. 831.
— (TEMPLIERS de), p. 318.
— (hôpital de SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM à), p. 317.
— (NOTRE-DAME DU REFUGE à), p. 834.
— (hôpital de la CHARITÉ de), p. 833.
— (hôpital de GAUTIER COMPAGNE à), p. 833.
— (hôpital général de), pp. 833, 834.
— (hôpital de la MADELEINE de), p. 832.
— (hôpital de la MISÉRICORDE de), p. 832.
— (hôpital des PESTIFÉRÉS de), p. 833.
— (hôpital des PETITES-MAISONS de), p. 834.
— (hôpital SAINT-BARTHÉLEMY de), p. 831.
— (hôpital SAINT-ÉLOI de), p. 830.
— (hôpital SAINT-GUILLEM de), pp. 823, 828, 829.
— (hôpital SAINT-JACQUES de), pp. 316, 831.
— (hôpital SAINT-JULIEN DE TOURNEFORT à), p. 832.
— (hôpital SAINTE-MARTHE de), p. 832.
— (hôpital SAINT-MAUR de), p. 832.
— (hôpital des TEUTONS à), pp. 318, 832.
— (hôpital pour les malades du feu Saint-Antoine à), p. 318.
— (faculté de théologie de), p. 326.
— (collége SAINT-GERMAIN de), p. 663.
— (collége SAINT-RUF de), p. 321.
— (écoles de); règlements, p. 316.
— (conciles de), en 1215, pp. 289, 419; en 1258, p. 252; en 1269, p. 585.
— (seigneurs de), p. 181.
MONTPELLIER & MONTPELLIÉRET, p. 814.
MONTPELLIÉRET, pp. 164, 312.
MONTPENSIER, château, p. 603.
MONTPEYROUX (SAINT-MARTIN de), lieu, p. 541 (*Aveyron*), *arr. d'Espalion.*
MONTPEYROUX (famille de), p. 540.
— (Arnaud de). *Voir* REGINALD ou RAINAUD II, évêque de Béziers, p. 265.
— (B. de), p. 541.
— (Gaucelin de), p. 541.
MONTPÉZAT, p. 334 (*Tarn-&-Garonne*), *arrond. de Montauban.*
— (seigneurs de), p. 633.
MONTPIERREUX (Giraud de), p. 264.
MONTRÉAL, château, pp. 404, 414 (*Ardèche*), *arr. de Largentière.*
MONTRÉAL; son occupation par les huguenots, p. 760 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (communauté de), p. 760.
— (collégiale SAINT-VINCENT de); son histoire, pp. 759, 760.
— (AUGUSTINS de), p. 776.
— (CARMES de), p. 760.
— (frères de la PÉNITENCE de) ou Sachets, p. 760.
MONTREDON (SAINT-MARTIN de), abbaye, p. 688 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
MONTREDON (commanderie de), p. 673 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
MONTREDON (Arnaud-Bernard de), p. 616.
— (Bernard-Arnaud de), p. 616.
— (Guillem de), p. 642.
MONTREUIL-BELLAI, château en Anjou, p. 255.
MONTRICOS, lieu, p. 590; *Montricoux* (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Montauban.*
MONT-SALVI, lieu, p. 581.
— (chapitre de), pp. 881, 887.
MONTSÉGUR, château, p. 252 (*Ariége*), *arr. de Foix.*
MONTSERET (DOMINICAINS de), p. 727.
MONTSERET (Bérenger de), p. 564.
— (Rangarde de), p. 688.
MONTSERRAT, monastère, p. 508.
MOREAU (N.), abbé d'Aniane, p. 452.
MOREL (Pierre), chanoine de Saint-Aphrodise, p. 499.
MORIAC, lieu, p. 300.
MORIMONT (abbé de), pp. 646, 647.
MORNAS (Gausfred de), p. 184.
MORNAY (Pierre de), lieutenant du sénéchal de Carcassonne, p. 293.
MORTEMAR (N. de), prieur de Bonnefoy, p. 651.
MOSSON, rivière, p. 312.
MOSTUÉJOLS (Marguerite de), p. 487.
MOSUL, soudan, p. 238.
MOTETS (SAINT-NICOLAS de), chapelle, p. 368.
MOUREAU (Bernard), greffier criminel du parlement de Toulouse, p. 748.
MOUSOLS (Galèse de), protonotaire, p. 281.
MOUZE, archiprêtré, p. 741.
— (SAINT-FÉLIX de), église, p. 740.
MOYNEVILLE (Anseau & Odoard de), seigneurs de Pézens, p. 751.
MOYSE, frère de Samuel, juif de Narbonne, p. 501.
MUDAGONS (SAINT-SÉBASTIEN de), grange en Roussillon, p. 794.
MUMMOLE, évêque d'*Arisidium* & non d'Uzès, p. 299; rectification au sujet de ce personnage, p. 864.
MUMMOLE, patrice, p. 693.
MUNDEL (N. de), abbesse des Olieux, p. 687.
MUNION, prévôt de Saint-Sernin, pp. 215, 524.
MURASSON, prieuré, p. 468 (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique.*
MURAT, prieuré au diocèse de Castres, pp. 385, 565; *Murat-sur-Viau* (*Tarn*), *arr. de Castres.*
MUR-DE-BARREZ (HOTEL-DIEU de), p. 880 (*Aveyron*), *arr. d'Espalion.*
MURCIE, p. 609.
MURET, pp. 351, 374, 646 (*Haute-Garonne*).
— époque de sa fondation, p. 709.
— (SAINT-JACQUES de), église, p. 351.
— (château neuf de), p. 710.
— (prud'hommes de), p. 711.
— (marché de), p. 710. *Voir* SAINT-GERMIER DE MURET.

MURET (Geoffroi de), p. 710.
— (Pierre-Raimond de), p. 710.
— (Roger de), p. 710.
MURVIEL, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
MURVIEL, pp. 540, 542 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (hôpital de), p. 731.
MURVIEL (N. de), abbesse de Gorjan, p. 802.
— (Aymar de), p. 184.

N

Nagartia (de). *Voir* MATHIEU DE NARDO GARSIA.
NAGERA, abbaye, p. 117.
NAJAC (hôpital de), p. 896 (*Aveyron*), *arr. de Villefranche.*
NAJAC (Pierre de), p. 655.
NAMPIUS, abbé de Saint-Hilaire, p. 545.
NANT (SAINT-PIERRE de), abbaye, pp. 297, 299, 566, 864.
NANTIGISUS, archiprêtre, puis évêque d'Urgel, pp. 299, 905.
NARBONNE; suprématie de cette église sur la métropole d'Aix, p. 248.
— (archevêque de), pp. 23, 855, 856, 857.
— (*cabiscol* du chapitre de Saint-Just de), p. 677.
— (chanoines de l'église de), cités en 959, p. 262.
— (chapitre de Saint-Just de); son histoire, pp. 676 & suiv.
— (composition du chapitre cathédral de) au dix-huitième siècle, p. 677.
— (église de), p. 242.
— (SAINT-PAUL de), église, p. 51.
— (SAINT-ÉTIENNE de), église collégiale, pp. 254, 255.
— (SAINT-GRISANT de), église, p. 680.
— (prieuré de la MOURGUIER ou de SAINTE-MARIE de), pp. 680, 502, 507.
— (SAINT-JEAN de), prieuré, p. 688.
— (SAINT-JUST, cathédrale de), pp. 252, 253; histoire de sa construction, pp. 678, 68[illegible]; chapelle de la Trinité dans cette cathédrale, p. 678.
— (BETHLÉEM, chapelle paroissiale de), p. 257.
— (SAINT-SÉBASTIEN de), collégiale, pp. 253, 255, 680.
— (AUGUSTINS de), pp. 681, 682.
— (CLARISSES de); histoire de leur couvent, p. 688.
— (DOMINICAINS de), p. 681.
— (frères MINEURS de), pp. 681, 823.
— (petits couvents de), p. 686.
— (hôpitaux de), pp. 682 & suiv.
— (hôpitaux de) au dix-huitième siècle, p. 685.
— (hôpital de la cité de), p. 685; ses précepteurs, p. 685.
— (maladrerie & hôpital du BOURG de), p. 682; leur histoire, pp. 683, 684; liste des administrateurs, p. 684.
NARBONNE (maladrerie de la cité de), p. 685.
— son alliance avec Gênes, p. 250.
— (coutumes de), confirmées en 1233, p. 503.
— (CAPITOLE de), acheté en partie par l'archevêque, p. 253.
— (pêcheries & salines de), pp. 606, 678.
— (archevêques de), histoire de leur pouvoir temporel, pp. 674, 675, 676, 677.
— (duché de), son histoire du neuvième au treizième siècle, p. 675.
— (histoire du titre de duc de), pp. 674 & suiv.
— (cession de la vicomté de) au roi Louis XII, en 1512, p. 676.
— (vicomtes de), pp. 25, 42, 51, 52, 185, 196, 618.
— (consuls de), p. 686.
— (conciles de), en 589, pp. 286, 305; en 788, p. 379; en 791, pp. 262, 313, 328, 351; en 911, p. 501; en 947, pp. 305, 329, 340; en 969, p. 247; en 990, p. 247; vers 1032, pp. 262, 314; en 1043, pp. 306, 352; en 1054, pp. 248, 346, 384; en 1055, p. 263; en 1090, pp. 502, 563; en 1091, pp. 341, 479; sous l'épiscopat d'Arnaud de Lèvezon, p. 227; en 1140, pp. 249, 330, 342; en 1212, pp. 497, 577; en 1213, p. 307; en 1244, pp. 252, 278, 497; en 1279, p. 355; en 1317, p. 498; en 1374, pp. 559, 782; en 1430, pp. 293, 434; en 1590, p. 446.
NARBONNE LARA (N. de), abbé de Saint-Sernin, p. 527.
NARBONNE (N. de), abbesse des Olieux, p. 687.
S. NARCISSE, évêque de Girone, p. 346.
Nasquartia (de). *Voir* MATHIEU DE NARDO GARSIA.
NATALIS GAILLARD DE CHAUDON, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 455.
NATHAN, juif de Béziers, p. 724.
NAVARRE D'ACQS, évêque de Conserans, pp. 354, 380.
NAZARETH (concile de), en 1160, p. 234.
NÉBIAN (SAINT-JULIEN & SAINT-VINCENT de), p. 289 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*
NÉBRIDIUS ou NÉFRIDIUS, NIMPHRIDIUS, archevêque de Narbonne, abbé de La Grasse, pp. 245, 448, 478, 557.
NÉBRIDIUS ou NÉFRIDIUS, évêque d'Égara, p. 901.
NÉRAC (SAINT-JEAN de), p. 612.
— (SAINT-PIERRE de), prieuré, p. 264.
NÉSIGNAN, p. 713 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (maladrerie de), p. 718.
NETLOC, abbaye, p. 715.
NEUVILLE (Gautier de), viguier de Toulouse, p. 526.
NICE (comté de), p. 71.
— (SAINT-PONS de), abbaye, p. 64.
NICOLAO CAPOCI, évêque d'Urgel, p. 909.
S. NICOLAS; ses reliques apportées à Albi, p. 662.
NICOLAS DE FIESQUE, évêque d'Agde, p. 309.
NICOLAS I, évêque d'Alet, p. 423.
NICOLAS II PAVILLON, évêque d'Alet, p. 424.

NICOLAS, évêque de Conserans, p. 380.
NICOLAS DE MALZIEU, évêque de Lavaur, p. 440.
NICOLAS D'ANGU, évêque de Mende, abbé de Foix, pp. 395, 850.
NICOLAS HABERT, évêque de Nimes, pp. 280, 520.
NICOLAS I MAUGRAS, évêque d'Uzès, pp. 302, 864.
NICOLAS II DE GRILLÉ, évêque d'Uzès, pp. 298, 303.
NICOLAS, évêque de Viviers, p. 414.
NICOLAS, abbé de Calers, p. 621.
NICOLAS DE PESSANO, abbé de Caunes, p. 469.
NICOLAS DE SAINTE-SCOLASTIQUE, abbé de Feuillans, p. 638.
NICOLAS II DE PELLEVÉ, cardinal-évêque de Sabine & d'Amiens, abbé de Foix, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 850, 869.
NICOLAS ROGER, abbé de La Grasse, pp. 292, 481.
NICOLAS DE MOISSAC, abbé de Lézat, p. 491.
NICOLAS DE SALERNE, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
NICOLAS DE MELIS, prieur de Bonnefoy, p. 650.
NICOLAS DUBOIS, prieur de Bonnefoy, p. 652.
NICOLAS MELCHIOR, dominicain, évêque de Cyrène, vicaire général de Saint-Pons, p. 421.
NICOLAS D'ABBEVILLE, inquisiteur à Carcassonne, p. 752.
NICOLAS DE CAHIER (*corr.* DE CHALONS), enquêteur du roi, p. 727.
NIDOLÈRAS (celle de), en Roussillon, p. 793 (*Pyrénées-Orientales*), *commune de Tresserre*.
NILIE, abbesse de la Font, p. 837.
NIMES (église de), p. 273.
— note sur quelques évêques de cette ville, p. 92.
— (évêques de) de la fin du neuvième siècle à la fin du onzième, p. 97.
— (évêques de); rectifications, p. 834.
— (SAINTE-AGNÈS, chapelle de l'église cathédrale de), p. 278.
— (SAINT-BAUSILE de), église, pp. 97, 842.
— (chanoines de l'église de), cités en 928, p. 275.
— (chapitre cathédral de); son organisation, pp. 834, 835.
— (AUGUSTINS de); histoire de leur couvent, pp. 278, 839.
— (CAPUCINS de); histoire de leur couvent, pp. 284, 840.
— (CARMES de); histoire de leur couvent, p. 838.
— (CLARISSES de); époque de leur installation, p. 278.
— (couvent des frères PRÊCHEURS de), pp. 283, 841.
— (frères MINEURS de); histoire de leur couvent, pp. 278, 823, 838.
— (hospitalières de SAINT-JOSEPH de), pp. 284, 840.
— (JÉSUITES de), p. 840.
— (pères de la DOCTRINE CHRÉTIENNE à), p. 842.
NIMES (RÉCOLLETS de), pp. 283, 843.
— (NOTRE-DAME DU REFUGE à), pp. 285, 841.
— (URSULINES de); leurs deux couvents, pp. 284, 841.
— (VISITANDINES de), pp. 284, 841.
— (HOTEL-DIEU de); sa fondation, p. 278.
— (hôpital des CHEVALIERS à), p. 842.
— (hôpital de NOTRE-DAME DE MÉJAN à), p. 842.
— (hôpital SAINT-ANTOINE de), p. 841.
— (hôpital SAINT-JACQUES de), p. 841.
— (hôpital des SS. JACQUES & PHILIPPE à), p. 842.
— (hôpital SAINT-LAZARE de), p. 842.
— (hôpital SAINT-MARC à), p. 841.
— (maison de la PROVIDENCE fondée à), p. 285.
— (séminaire de), pp. 284, 842.
— (académie royale de), p. 285.
— (collége des ARTS à), p. 843.
— (écoles publiques établies à) par Gaucelin de Deaux, p. 280.
— (consuls de), p. 870.
— (consistoire de), p. 838.
— (conciles de), en 887, p. 340; en 1097, p. 471.
— (vicomtes de), pp. 104, 105, 106.
NIMPHRIDIUS, p. 557. *Voir* NÉBRIDIUS.
NIQUET (N. de), abbesse des Olieux, p. 687.
NIZAS (hôpital de), p. 731; *Nisas* (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
NIZORS (abbaye de), pp. 633, 642.
NOAILLAC, lieu, p. 567; *Noailhac* (*Aveyron*), *arr. de Rodez*.
NOAILLES (M. de), évêque de Châlons-sur-Marne, p. 897.
NOBILIE, femme de Gilbert, vicomte de Carlad, p. 130.
NODELS (SAINT-SATURNIN de), abbaye, pp. 506, 836.
NOËL, prieur de Prouille, p. 854.
NOGARET (Guillaume de), p. 415.
NOGUÈRES (Guillaume de), p. 461.
NOIRMOUTIER, monastère, p. 447.
NOLO. *Voir* BOSON, vicomte de Béziers, p. 102.
NONENQUE, abbaye, pp. 566, 568, 577.
— (abbesse de), p. 803.
NONES, alleu, p. 587.
NONETTE, viguerie, p. 138.
NORADIN, prince d'Alep, épouse une fille naturelle d'Alphonse Jourdain, pp. 31, 238.
NORBERT, évêque du Puy, pp. 49, 400.
NORMANDS, ravagent Toulouse & les pays environnants, p. 351.
NOTHON, archevêque d'Arles, p. 245.
NOTRE-DAME DEL CAMP (monastère de), p. 792.
— liste de ses prieurs, pp. 792, 793.
NOUVELLE-CONQUES, abbaye construite à Figeac, p. 471.
NOVIGENS, pp. 164, 312.
NOVY (N.), abbé de Villelongue, p. 633.
NUNEZ SANCHE, seigneur de Roussillon, Conflent & Cerdagne, pp. 562, 795.

O

OCAMVILLE, lieu, p. 587 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin.*

OCTAVE DE BELLEGARDE, évêque de Conserans, abbé de Nizors, archevêque de Sens, pp. 303, 382, 643.

ODE, femme de Frédelon, p. 30.

ODEVÈRE, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.

ODET DE COLIGNY, cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, abbé de Sorèze, pp. 361, 513.

ODILE, abbesse de Fabas, p. 644.

ODILE, abbesse de la Font, p. 837.

ODILON DE MERCŒUR, évêque de Mende, p. 393.

ODILON DE MERCŒUR, évêque du Puy, p. 403.

S. ODILON, abbé de Cluny, pp. 64, 404, 867.

ODILON, abbé de Saint-Gilles, pp. 277, 517.

ODILON, prieur de Bonnefoy, p. 649.

ODILON ALFÉRAN, prieur de Bonnefoy, p. 649.

ODOLENUS, évêque d'Albi. *Voir* ADDOLENUS.

ODOLRIC, abbé de Conques, p. 471.

S. ODON ou OTON, évêque d'Urgel, p. 908.

S. ODON, réformateur de l'abbaye de Saint-Allire, p. 82.

ODON. *Voir* EUDES, comte en partie de Comminges, p. 113.

ODON, vicomte de Lodève, p. 13.

ODON, vicomte de Narbonne, pp. 25, 51.

OGER II DE MONTLEZUN, comte de Pardiac, p. 368.

OGIER DE LANGLURE, abbé de Saint-Victor de Marseille & prieur de Saint-Amans de Rodez, p. 881.

OLAGUER DE MONSERRAT, évêque d'Urgel, p. 911.

OLARGUES, prieuré, p. 565 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*

OLEMOND ou OLOMOND, fondateur du monastere de Montolieu, p. 455.

OLGER ou ULGER, évêque de Comminges, p. 373.

OLIBA, évêque d'Ausone & abbé de Saint-Michel de Cuxa, pp. 140, 144, 475, 779.

OLIBA, évêque d'Elne, pp. 341, 463, 778.

OLIBA, abbé du Canigou, pp. 463, 594, 778.

OLIBA, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.

OLIBA I, comte de Carcassonne, p. 478.

OLIBA II, comte de Carcassonne, p. 721.

OLIBA CABRETA, comte de Besalu, de Cerdagne & de Fenouillèdes, pp. 139, 144.

OLIEUX (SAINTE-MARIE des), abbaye du Narbonnais, pp. 686, 688.

OLIMBEL ou EUDES ODIMBEL, évêque de Lodève, p. 288.

OLIVA, fils de l'évêque Radulfus, p. 906.

OLIVE BARREYRE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 733.

OLIVIER DU CHASTEL, évêque d'Uzès, prieur du Pont-Saint-Esprit, pp. 302, 868.

OLIVIER I DE MARTREUIL, évêque de Viviers, p. 416.

OLIVIER II DE POITIERS, évêque de Viviers, p. 416.

OLIVIER I DE MONTFAUCON, abbé de Joncels, p. 487.

OLIVIER II ALBERTI, abbé de Joncels, p. 487.

OLIVIER DE MORLHON, abbé de Lézat, p. 491.

OLIVIER, sacristain de Sorèze, p. 513.

OLMET, forteresse, p. 289.

OLONZAC, village dans le Minervois, p. 465 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*

Olotianum, monastère, p. 529. *Voir* SAINT-CHINIAN.

OLRIC, abbé de Boulbonne, p. 614.

OLRIC ou ULRIC, abbé de Saint-Papoul, p. 444.

OMELAS (seigneur d'), pp. 182, 184.

— (Arnaud d'), p. 288.

ONOFRIO (ONUFFRE) GIGENTA, abbé de Sorède & du Canigou, pp. 563, 594.

ONUPHRE RÉART, évêque d'Elne, pp. 346, 788.

ORAISON-DEIU (abbaye de l'), pp. 643, 646.

ORANGE, p. 183; Alphonse Jourdain y est assiégé, pp. 220, 221.

— (comté d'), p. 72.

ORB, rivière, pp. 264, 497.

ORBACIAC, lieu, p. 47.

ORBAN, lieu du diocèse d'Albi, pp. 213, 595 (*Tarn*), *arr. d'Albi.*

ORBESSAN (Bernard d'), p. 374.

ORBIEU (NOTRE-DAME d'), abbaye, p. 477. *Voir* GRASSE (La).

S. ORENS, évêque d'Auch; son culte à Toulouse, p. 705.

ORIOL ou ORIOLUS, évêque de Comminges, pp. 122, 373.

ORLÉANS (cinquième concile d'), en 549, pp. 379, 412.

ORLÉANS (duc d'), p. 893.

ORME (Guillaume de l'), sénéchal de Carcassonne, p. 753.

ORMESSON (N. d'), abbé de Boulbonne, p. 615.

ORQUES (SAINT-GEORGES d'), pp. 164, 312.

ORRES (SAINT-FÉLIX des), prieuré, p. 468.

ORSANS, village, p. 458 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*

ORTAFFA, dans le comté de Roussillon, p. 341 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*

ORTAUX, cure, p. 279.

OSSAN, abbé de Calers, p. 621.

OSSAT (cardinal d'), p. 637.

OT DE VIC, abbé de la Capelle, p. 645.

OT, vicomte de Lomagne, p. 627. *Voir* EUDES.

OTGARIUS, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 418.

OTHON, cardinal-évêque de Porto, p. 585.

OTHON, évêque de Carcassonne, pp. 331, 631, 647, 738, 742.

OTHON, abbé de Foix, p. 849.
OTHON, vicomte de Lomagne, p. 367. *Voir* OT & EUDES.
OTHON-RAIMOND, seigneur de l'Isle-Jourdain, p. 30.
OTON, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
OUEN. *Voir* AUDOUIN, évêque d'Uzès, p. 299.
OUEN DE GAING, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
OURBAN, terre. *Voir* ORBAN.
OVILA (monastère d'), en Espagne, p. 611.
OX (SAINT-MARTIN d'), p. 710; *église de la ville de Muret. Voir* DOZ.
OX (Amanieu d'), p. 710.
— (Guillem-Amel d'), p. 710.
— (Pierre d'), p. 710.
— (Pons d'), p. 710.
OZILIUS *de Molone* ou *de Morlone*, abbé de Montolieu, p. 459.

P

P., cardinal du titre de Saint-Vital, p. 333.
P., archevêque de Narbonne. *Voir* PIERRE.
P., évêque de Béziers en 1244, p. 266.
P., évêque de Mende, cardinal du titre de Sainte-Praxède, p. 393.
P. OZEMBEL, abbé de Bonnecombe, p. 641.
P., abbé de Cruas, p. 574.
P., abbé de Grandselve, p. 354; *corrigez* A. *& voyez* AIMERI.
P. GUIRAUD, sacristain, abbé élu de Saint-Paul de Narbonne, p. 585.
P., abbé de Vabre, p. 568.
PABLO DURAN, évêque d'Urgel, p. 910.
PACOTASE, évêque de Béziers, p. 261.
PAGANE, de la famille des Trencavels, p. 105.
PAIX DE DIEU, p. 164. *Voir* TRÊVE.
PALAIRAC, p. 480 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
PALAIS, alleu dans le diocèse d'Agde, p. 40.
PALAJA (SAINT-ÉTIENNE de), église, p. 740 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
PALAJARGUÈS (Gabriel), vicaire général de Nimes, p. 282.
PALATINUS, abbé de Notre-Dame d'Arles, p. 453.
PALAZOL, village, p. 466; *Saint-Jean de Paracol* (*Aude*), *arr. de Limoux* (?).
PALHAS (comté de), p. 909.
PALIÈRES (SAINT-SÉPULCRE de), prieuré, p. 479.
PALLADE, prétendu évêque de Nimes, p. 274.
PALLADE, comte de Gévaudan, p. 133.
PALLIAC (Revel de), p. 632.
PALME (la), village, p. 479 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
— (SAINT-JEAN de la), village, p. 479.
PAMIERS, pp. 215, 612, 699, 845, 846.
— origine de son nom, p. 428.
— (château de), p. 844.
PAMIERS (histoire du pariage de), pp. 843 & suiv.
— (église de), p. 428.
— (chapitre cathédral de); son histoire, pp. 846 & suiv.
— transport du chapitre cathédral à Pamiers même; sa sécularisation, pp. 847, 848.
— (collégiale de NOTRE-DAME DEL CAMP à), pp. 431, 848.
— l'église paroissiale du MERCADAL devient cathédrale, pp. 431, 847.
— (MAS-SAINT-ANTONIN, vieille cathédrale de), p. 431.
— (SAINT-MARTIN, église de), p. 428.
— (AUGUSTINS de), p. 848.
— (CLARISSES de), p. 848.
— (DOMINICAINS de), p. 848.
— (frères MINEURS de), p. 848.
— (JÉSUITES de), pp. 703, 848.
— (consuls & habitants de), p. 621.
— (concile de), en 1368, p. 431.
PANAT (Archambaud de), p. 872.
— (Hugues de), p. 641.
PANDEVIUS, évêque d'Albi, p. 384.
PAPEANILLE, parente d'Avitus & femme de Rorice, évêque d'Uzès, p. 298.
Paracolio (SAINTE-FOI *de*), église, p. 473.
PARAQUOLS (Guillaume de), p. 342.
PARDAILLAN (Eudes de), p. 608.
PARIGNARGUES, prieuré, p. 840 (*Gard*), *arrond. de Nimes.*
PARIS, assiégé par les Normands, p. 11.
— (FEUILLANS de), p. 638.
— (fondeurs de); contrat entre eux & l'évêque d'Albi, pp. 660, 661, 662.
— (conciles de), en 557, p. 286; en 1409, p. 420.
PARTHENIUS, évêque de Gévaudan, p. 391.
PAS DE LA BARRE, près de la vallée de Sabarthès, p. 120.
PASCAL DUFOUR, évêque de Pamiers, p. 431.
PASSA, territoire, p. 476 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*
PAUL DE FOIX, archevêque de Toulouse, abbé de Foix & de Joncels, pp. 362, 488, 695, 850.
PATERNE, évêque d'Albi, pp. 47, 384, 656.
S. PATERNE, premier évêque d'Eause, p. 365.
PATERNUS, évêque d'Eause, p. 366.
S. PAUL, évêque de Narbonne, p. 243.
PAUL, évêque de Lectoure, p. 369.
PAUL-ROBERT BERTAULT DE BEAUFORT, évêque de Lectoure, p. 371.
PAUL DE DEAUX, aurait été désigné pour l'évêché de Nimes, p. 279.
PAUL-LOUIS-PHILIPPE DE LUSIGNAN-LEZAY, évêque de Rodez, pp. 776, 897.
PAUL-ALEXANDRE DE GUENET, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
PAUL-ANTOINE DE FAY-PERRAULT, évêque d'Uzès, p. 303.
PAUL DE CARET, évêque de Cahors, abbé de Bonnecombe, p. 642.

PAUL DE BÉARN, abbé de Boulbonne & de Savin, évêque de Lescar, p. 615.
PAUL, abbé du Canigou, p. 594.
PAUL BOYER D'ARGENT D'ÉGUILLE, abbé de Cruas, p. 575.
PAUL DE BÉARN, abbé de Foix, évêque de Lescar, p. 849.
PAUL DE DAX, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
PAUL ABBES, sacristain de Villemagne, p. 580.
PAUL, duc goth en Septimanie, p. 902.
PAULE DE CODOLS, abbesse des clarisses de Beaucaire, p. 840.
Pauliacense monasterium, en Narbonnais, p. 688.
S. PAULIEN, évêque de *Ruessium*, p. 399.
PAULIN, évêque de Béziers, p. 261.
PAUMIER (Geoffroi), avocat du roi en la sénéchaussée de Beaucaire, p. 839.
PAUNAT, monastère en Périgord, p. 566 (*Dordogne*), *arr. de Bergerac*.
PAYEN DE MIREPOIX, archiprêtre d'Olmes, dans le diocèse de Toulouse, p. 458.
PAYEN (Jean), changeur à Toulouse, p. 589.
PÉBRAC, abbaye en Auvergne, pp. 50, 395, 413.
PECH-AUDEBERT, pp. 631, 632.
PÊCHERIES, métairie, p. 278.
PÉDILLAN, dans le Roussillon, pp. 345, 483; *Pézilla* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan*.
— (SAINT-FÉLIX de), église, p. 482.
PEDRO BERENGUER, évêque d'Urgel, p. 908.
PEDRO DE PUIGVERT, évêque d'Urgel, p. 908.
PEDRO DE URG, archidiacre de Prats, évêque d'Urgel, p. 908.
PEDRO DE CARDONA, évêque d'Urgel, p. 909.
PEDRO DE LUNA, évêque d'Urgel (BENOIT XIII), pp. 420, 909.
PEDRO DE CASTELLET, évêque d'Urgel, p. 910.
PEDRO DE COPONS, évêque d'Urgel, p. 910.
PEDRO JORDAN DE URRIES, évêque d'Urgel, p. 910.
PEDRO DE NARBONA, évêque d'Urgel, p. 909.
PÉGUILHEM DE LARBOUST (N.), abbé de Saint-Chinian, p. 535.
PEITAVIN, évêque d'Albi. *Voir* PICTAVIN.
PÉLAGE, évêque de Nimes, p. 274.
PÉLERIN, abbé de Nizors, p. 642.
PÉLERINE, abbesse des Olieux, p. 687.
PELET (maison de), p. 125.
— (Guillaume de), p. 325.
PELLEFORT (seigneur de), p. 467.
PENNAFORT (Raimond de), p. 476, 908.
PENNAUTIER (Barthélemy de), juge royal de Carcassonne, p. 725.
PENNE (seigneurs de), p. 673.
— (Olivier de), templier, p. 890.
— (Bernard de), p. 596.
— (Pierre-Guillaume de), p. 596.
PÉPIEUX (Géraud de), p. 503.
PÉPIN, comte de Comminges, religieux d'Alaon, p. 113.
PÉRÉFIXE (Guillem de), bourgeois de Montpellier, pp. 316, 831.
PÉRIGUEUX, p. 233.
PÉRIGORD-TALEYRAND, cardinal, p. 268.
PÉROLS, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier*.
PÉRONNELLE, dame de Mazères, p. 612.
PERPIGNAN, abbé de Villelongue, p. 632.
PERPIGNAN; siége de cette ville par Louis XIII, p. 259.
— (translation du siége d'Elne à), pp. 347, 777.
— (NOTRE-DAME DE LA RÉAL à), p. 782.
— (église du vieux SAINT-JEAN de), pp. 341, 342, 778, 794.
— (collégiale de SAINT-JEAN de), p. 777.
— (SAINT-MATHIEU de), p. 793.
— (hôpital SAINT-GUILLAUME à), p. 790.
— (conciliabule de), en 1408, p. 783.
PERRAT (N. du), abbé nommé de La Grasse, p. 484.
PERRONNELLE I ou PÉTRONILLE, abbesse de Fabas, pp. 374, 643.
PERRONNELLE II, abbesse de Fabas, p. 644.
PERRONNELLE DE POSQUIÈRES, abbesse de la Font, p. 837.
PERRONNELLE, abbesse de Nonenque, p. 803.
PERTUIS, lieu, pp. 63, 66, 70 (*Vaucluse*), *arrond. d'Apt*.
PESSAN, abbaye du diocèse d'Auch, p. 125.
PETIT (N.), prêtre, p. 469.
PÉTRONILLE, abbesse de Fabas. *Voir* PERRONNELLE.
PETRONUS ou PIERRE, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
PEYRAC, prieuré, p. 285; *Peyriac-Minervois* (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
PEYRE (la), château au diocèse de Gap, p. 541.
PEYRE (seigneurs de), p. 895.
— (Astorge de), p. 392.
PEYREFUMADE (Marguerite de), p. 508.
PEYRENCS (SAINTE-MARIE de), p. 688.
PEYRISSAS, abbaye; son histoire, pp. 125, 772 & suiv.
— (avouerie de), p. 772.
— (droits du *villicus* de), pp. 773, 774.
PÉZÉNAS (couvent de), p. 716.
— (collége de); son histoire, p. 716.
— (URSULINES de), p. 825.
PÉZÉNAS (Estève de), p. 578.
— (Guillaume de), p. 308.
PHILANDER (Guillaume), érudit du seizième siècle, p. 361.
PHILIBERT-CHARLES DE PAS DE FEUQUIÈRES, évêque d'Agde, p. 311.
PHILIBERTE DE NOÉ, abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
PHILIPPE DE LÉVIS, évêque d'Agde & de Mirepoix, abbé de La Grasse, pp. 309, 437, 483.
PHILIPPE DE RODOLFIS, évêque d'Albi, p. 389.

PHILIPPE, cardinal de Luxembourg, pp. 360, 421.
PHILIPPE, abbé d'Aniane, p. 450.
PHILIPPE DE LA CHAMBRE, cardinal, abbé de Manlieu, p. 493.
PHILIPPE I, abbé de Mazan, pp. 602, 649.
PHILIPPE II, abbé de Mazan, p. 602.
PHILIPPE III MOURE, abbé de Mazan, p. 602.
PHILIPPE I CABALLA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
PHILIPPE II DE VALLADOLID, deux fois abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
PHILIPPE III FITA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
PHILIPPE DE MAJORQUE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
PHILIPPE CROLLE, abbé de Sorèze, p. 513.
PHILIPPE ASTREBONNE, abbesse du Saint-Esprit de Béziers, p. 734.
PHILIPPE LE BEAU, archiduc d'Autriche, p. 324.
PHILIPPE ou PHILIPPINE, femme de Guillaume IX, comte de Poitiers & duc d'Aquitaine, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse, pp. 31, 218, 221, 702, 851.
PHILIPPE, fille d'Étienne I, comte de Gévaudan, & femme de Guillaume V, comte d'Auvergne, p. 30.
PHILIPPE, mère de Robert, comte de Rodez, p. 472.
PHILIPPE DE POITIERS, comte de Valentinois, p. 404.
PHILIPPE I DE MONTFORT, seigneur de Castres, pp. 622, 625, 762.
PHILIPPE II, seigneur de Castres, p. 622.
PHILIPPE, fils de Pons, comte de Tripoli, p. 31.
PHILIPPE, sœur du comte de Foix, p. 380.
PHILIPPE OURIC, chevalier d'Albi, p. 583.
PHILIPPINE, femme de Guillaume, comte d'Auvergne, p. 91.
PHILIPPINE, comtesse de Poitiers. *Voir* PHILIPPE.
PHILIPPINE DE FAY, comtesse de Valentinois, p. 649.
PIA, p. 341 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*
PIA (Bernard-Guillaume de), p. 342.
PICTAVIN, PEITAVIN ou POITEVIN DE MONTESQUIOU, évêque d'Albi & de Maguelonne, pp. 180, 319, 387, 657.
PIÉGON (N. de), abbesse de Bagnols, p. 870.
S. PIERRE NOLASQUE, fondateur de l'ordre de la Merci, p. 824.
PIERRE DE CROZES, archevêque-cardinal d'Arles, p. 321.
PIERRE GOMEZ, cardinal de Tolède, p. 394; *peut-être le même que* P., *évêque de Rodez.*
PIERRE, évêque de Préneste, légat en France, p. 890.
PIERRE DE MONTRUC, cardinal, p. 308.
PIERRE DE LUNA, p. 420. *Voir* PEDRO DE LUNA, évêque d'Urgel.
PIERRE DE CASTELNAU, légat apostolique, pp. 265, 854.
PIERRE I BÉRENGER DE NARBONNE, évêque de Rodez, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Paul de Narbonne, pp. 190, 248, 472, 501, 540, 873.
PIERRE II D'ANDUZE, religieux & abbé de Saint-Gilles, archevêque de Narbonne, pp. 249, 342, 517.
PIERRE III AMEIL, archidiacre de Béziers, archevêque de Narbonne, pp. 251, 316, 332, 466, 503, 564, 578, 675, 676, 681, 863.
PIERRE IV DE MONTBRUN, archevêque de Narbonne, pp. 253, 278, 308, 356.
PIERRE V DE LA JUGIE, archevêque de Narbonne, abbé de La Grasse, pp. 254, 481.
PIERRE VI D'ABZAC DE LA DEUZE, archevêque de Narbonne, évêque de Lectoure & de Rieux, abbé de La Grasse, pp. 256, 323, 369, 442, 482, 785, 912.
PIERRE VII DE BONZI, cardinal, archevêque de Narbonne & de Toulouse, évêque de Béziers, abbé d'Aniane, de Saint-Chaffre, de Saint-Sauveur de Lodève & de Valmagne, pp. 259, 272, 363, 452, 573, 618, 804.
PIERRE I DE SAINT-MARTIAL, cardinal-archevêque de Toulouse, évêque de Carcassonne & de Rieux, pp. 335, 358, 436, 441.
PIERRE II DUMOULIN, archevêque de Toulouse, p. 359.
PIERRE III DE LYON, archevêque de Toulouse, abbé de Sorèze, pp. 360, 513.
PIERRE IV DE MARCA, président au parlement de Pau, archevêque de Toulouse & de Paris, évêque de Conserans, pp. 363, 370, 382, 390, 683.
PIERRE DE ROUSERGUE, évêque de Lavaur, archevêque élu de Toulouse, abbé de Montolieu, prévôt de Saint-Étienne, pp. 366, 439, 461.
PIERRE RAVOT ou RABAT, archevêque nommé de Toulouse, évêque d'Alet & de Saint-Pons de Thomières, p. 359, 420, 423.
PIERRE I, surnommé RAIMOND, évêque d'Agde, p. 307.
PIERRE II PULVEREL OU POUVEREAU, évêque d'Agde, p. 307.
PIERRE III RAIMOND FABRI, évêque d'Agde, pp. 252, 307.
PIERRE IV BERENGER, évêque d'Agde, pp. 308, 714.
PIERRE V DE BÉRAIL, évêque d'Agde, p. 308.
PIERRE-MARIE-MADELEINE-CORTOIS DE BALORE, évêque d'Alais, pp. 286, 447.
PIERRE I DE LA VIE, évêque d'Albi, pp. 386, 585, 657, 667.
PIERRE II, évêque d'Albi, p. 387.
PIERRE III NEVEU, évêque d'Albi & de Lavaur, pp. 387, 439, 658.
PIERRE I RABAT, évêque d'Alet. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE II, évêque d'Alet, p. 423.
PIERRE III ASSALIT, évêque d'Alet, p. 423.
PIERRE IV, évêque d'Alet, p. 423.
PIERRE V D'HALWIN, évêque d'Alet, p. 423.

PIERRE VI RAIMOND DE GUERT, évêque d'Alet, abbé de Sorèze, pp. 423, 513.
PIERRE VII DE POLVEREL, évêque d'Alet, p. 424.
PIERRE DEBROS, évêque d'Auxerre, p. 303.
PIERRE, évêque de Bazas, p. 504.
PIERRE I, évêque de Béziers, p. 261.
PIERRE II D'AIGREFEUIL (DE GREFFEIL?), évêque de Béziers, p. 265.
PIERRE III BUREAU, évêque d'Orléans & de Béziers, p. 269.
PIERRE IV DE JAVAILHAC, évêque de Béziers, p. 270.
PIERRE V DE BONZI, évêque de Béziers. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I, évêque de Carcassonne, p. 329 (*à identifier avec Pierre-Roger, évêque de Girone & comte de Carcassonne en partie*); n'a pas été évêque de ce siége, pp. 737, 738.
PIERRE II ARTAUD, évêque de Carcassonne, p. 330.
PIERRE III, évêque de Carcassonne, abbé de Montolieu, pp. 330, 457, 739, 744, 745.
PIERRE IV DE LA CHAPELLE, évêque de Carcassonne & de Toulouse, pp. 333, 356.
PIERRE IV DE ROQUEFORT, évêque de Carcassonne, pp. 333, 740, 742, 743.
PIERRE V RODIER, évêque de Carcassonne, pp. 333, 737, 742.
PIERRE VI JEAN, évêque de Carcassonne, pp. 334, 747.
PIERRE VII GARDIÈS, évêque de Carcassonne, p. 335; évêque à supprimer, p. 738.
PIERRE VII DE SAINT-MARTIAL, évêque de Carcassonne. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE VIII AIMERI DE LORDAT, évêque de Carcassonne, patriarche d'Alexandrie, pp. 335, 548.
PIERRE XI D'AUXILLON, évêque de Carcassonne, évêque d'Alet (?), abbé de Saint-Paul de Narbonne, pp. 56, 336, 504, 743.
PIERRE I D'ESTAING ou DE BAGNAC, évêque de Castres, pp. 434, 762.
PIERRE II DE COTIGNY, évêque de Castres & de Montauban, pp. 426, 434.
PIERRE III DE MARTIGNI, évêque de Castres, p. 435.
PIERRE I, évêque de Comminges, p. 373.
PIERRE II VITAL *de Millario*, évêque de Comminges, p. 375.
PIERRE III DE FOIX, cardinal-évêque de Comminges, abbé de Lézat & du Mas-d'Azil, pp. 376, 491, 495.
PIERRE IV D'ALBRET, évêque de Comminges, p. 377.
PIERRE, évêque de Conserans, p. 113; à ajouter a la liste, p. 379.
PIERRE II (I), évêque de Conserans, p. 379.
PIERRE III (II) DE SABOULIÈS, évêque de Conserans, p. 380.
PIERRE IV DE NARBONNE, évêque de Conserans, p. 380.
PIERRE V, évêque de Conserans, p. 381.
PIERRE VI DE MARCA, président au parlement de Pau, évêque de Conserans. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE, évêque de Constantinople, p. 786.
PIERRE I BERNARD, évêque d'Elne, pp. 342, 562, 779.
PIERRE II, évêque d'Elne, pp. 344, 781.
PIERRE III DE CIMA, évêque d'Elne, p. 344; rectification à son sujet, p. 781.
PIERRE IV *Planella*, évêque d'Elne, p. 781.
PIERRE V (IV) AUGUSTINUS, évêque d'Elne, pp. 346, 787.
PIERRE VI (V) MARTYR COMA, évêque d'Elne, pp. 346, 787.
PIERRE VII BENOIT DE SAINTE-MARIE, évêque d'Elne, p. 787.
PIERRE VIII MAGAROLA, évêque d'Elne, p. 347.
PIERRE-ROGER, évêque de Girone & comte de Carcassonne, pp. 113, 329, 737, 738, 759, 778, 806.
PIERRE I DE VISSAC DE SAINT-FLOUR, évêque de Lavaur, p. 438.
PIERRE II NEVEU, évêque de Lavaur. *Voir* aux évêques d'Albi.
PIERRE III GIRAUD, évêque de Lavaur, p. 339.
PIERRE IV DE ROUSERGUE, prévôt de Saint-Étienne de Toulouse, évêque de Lavaur. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE V BUXI, évêque de Lavaur, p. 439.
PIERRE VI DE MAREUIL, évêque de Lavaur, p. 439.
PIERRE VII DANÈS, évêque de Lavaur, p. 439.
PIERRE VIII DU FAUR, évêque de Lavaur, p. 439.
PIERRE I, évêque de Lectoure, p. 367.
PIERRE II DE FERRIÈRES, évêque de Lectoure, p. 368.
PIERRE III *Anzelerii*, évêque de Lectoure, p. 368.
PIERRE IV, évêque de Lectoure, p. 368.
PIERRE V D'ABZAC. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE VI DU FAUR, évêque de Lectoure, p. 369.
PIERRE VII LOUIS CASET, évêque de Lectoure, p. 370.
PIERRE VIII CHAPELLE DE JUMILHAC DE CUBJAC, évêque de Lectoure, p. 371.
PIERRE I RAIMOND, évêque de Lodève, pp. 264, 288, 448.
PIERRE II DE POSQUIÈRES, évêque de Lodève, pp. 130, 227, 228, 277, 288, 300, 803.
PIERRE III FROTIER, évêque de Lodève, pp. 289, 497, 803.
PIERRE IV DE LODÈVE, pp. 132, 289, 800.
PIERRE V GIRAUD ou GÉRARD, évêque de Lodève & du Puy, pp. 280, 293, 408.
PIERRE VI DE LA TRILLINE, évêque de Lodève, p. 293.
PIERRE VII, évêque de Lodève, p. 295.
PIERRE I, évêque de Maguelonne, pp. 178, 314, 539.
PIERRE II DE CONQUES, évêque de Maguelonne, pp. 180, 316, 814, 822.

PIERRE III DE LÉVIS DE MIREPOIX, évêque de Maguelonne, pp. 180, 317, 826.
PIERRE IV DE CANILLAC, évêque de Maguelonne & de Saint-Pons de Thomières, pp. 180, 320, 420.
PIERRE V DE VERNOBS, évêque de Maguelonne, abbé d'Aniane, pp. 180, 320, 450.
PIERRE VI ADHÉMAR, évêque de Maguelonne, pp. 180, 321.
PIERRE I D'AIGREFEUILLE, évêque de Mende, d'Uzès & de Vabre, abbé de La Grasse, pp. 301, 394, 481, 568.
PIERRE II GÉRARD DE LA ROVÈRE, évêque de Mende & d'Uzès, pp. 301, 394.
PIERRE III DE SALUCES, évêque de Mende, p. 394.
PIERRE IV RIARIO, évêque de Mende, p. 395.
PIERRE V BAGLION DE LA SALLE DE SAILLANT, évêque de Mende, p. 397.
PIERRE I DE PIRET, évêque de Mirepoix, p. 436.
PIERRE II DE BARRIÈRE, évêque de Mirepoix, p. 436.
PIERRE III DE VILLARS, évêque de Mirepoix, p. 437.
PIERRE IV DE VILLARS, évêque de Mirepoix, p. 437.
PIERRE V DE DONNAUD, religieux de Lézat, évêque de Mirepoix, pp. 437, 492.
PIERRE VI DE LA BROUE, évêque de Mirepoix, p. 437.
PIERRE I DE CHALAIS, évêque de Montauban, pp. 426, 460.
PIERRE II DE COTIGNY, évêque de Montauban, *Voir* aux évêques de Castres.
PIERRE III DE BERTIER, évêque de Montauban, abbé de Saint-Hilaire & de Belleperche, pp. 427, 548, 629.
PIERRE VII DE FENOUILLET, évêque de Montpellier, pp. 180, 326, 821, 824, 825.
PIERRE I ERMENGAUD, évêque de Nîmes, pp. 97, 276, 507, 834, 835.
PIERRE II GAUCELIN, évêque de Nîmes, p. 278.
PIERRE III DE VALERNOD, évêque de Nîmes, p. 283.
PIERRE-MARIE-MADELEINE CORTOIS DE BALORE, évêque de Nîmes. *Voir* aux évêques d'Alais.
PIERRE, évêque d'Orléans, p. 405.
PIERRE DE CASTELBAJAC, évêque de Pamiers, p. 431.
PIERRE, évêque de Pampelune, p. 218.
PIERRE, évêque de Poitiers, p. 388.
PIERRE I DE MERCŒUR, évêque du Puy, pp. 146, 402.
PIERRE II, évêque du Puy, pp. 403, 413, 639.
PIERRE III, évêque du Puy, p. 403.
PIERRE IV GOGUEIL, évêque du Puy, p. 406.
PIERRE V GÉRARD ou GÉRAUD, évêque du Puy. *Voir* aux évêques de Lectoure.
PIERRE VI D'AILLY, évêque du Puy & de Viviers, pp. 408, 415.
PIERRE BARILLET, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, évêque élu du Puy, p. 416.
PIERRE I DE SAINT-MARTIAL, évêque de Rieux. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE II DE LÉVIS, évêque de Rieux, p. 441.
PIERRE III LOUIS DE VOLTAN, évêque de Rieux, abbé de Cuxa, pp. 442, 477.
PIERRE IV D'ABZAC DE LA DEUZE, évêque de Rieux. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE V DE CHARITÉ DE RUTHIE, évêque de Rieux, p. 443.
PIERRE VI JOSEPH DE LASTIC DE SAINT-JAL, évêque de Rieux, p. 443.
PIERRE DE LA PORTE, évêque élu de Rieux, p. 442.
PIERRE I BÉRENGER, évêque de Rodez. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE II, évêque de Rodez, pp. 541, 577, 874, 888.
PIERRE III HENRI DE LA TREILLE, évêque de Rodez, p. 874.
PIERRE IV DE PLEINE CHASSAIGNE, évêque de Rodez, p. 874.
PIERRE V DE CASTELNAU DE BRETENOUS, évêque de Rodez, p. 874.
PIERRE D'ESTAING, archidiacre de Conques & évêque élu de Rodez, pp. 405, 875, 877, 892.
PIERRE I DE CROS, évêque de Saint-Papoul, p. 444.
PIERRE II DE CROS, évêque de Saint-Papoul, abbé d'Aniane, p. 445. *Voir* PIERRE VI DE LA PLOTTE, abbé d'Aniane.
PIERRE III SOYBERT, évêque de Saint-Papoul & d'Uzès, pp. 302, 445, 864.
PIERRE I ROGER, abbé de Saint-Pons de Thomières; sa famille, p. 419; est le premier évêque de cette abbaye érigée en évêché, p. 420.
PIERRE II DE CANILLAC, évêque de Saint-Pons. *Voir* aux évêques de Maguelonne.
PIERRE III RABAT, évêque de Saint-Pons de Thomières. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE IV DE COMBORN, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
PIERRE V DE FLEYRES, évêque de Saint-Pons de Thomières, pp. 421, 500.
PIERRE VI JEAN-FRANÇOIS DE PERCIN DE MONTGAILLARD, évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
PIERRE III BONALD, évêque de Sarlat, p. 442.
PIERRE I ROGER, évêque de Toulouse, pp. 99, 352.
PIERRE II DE LA CHAPELLE-TAILLEFER, évêque de Toulouse. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
PIERRE I D'AIGREFEUILLE, évêque d'Uzès. *Voir* aux évêques de Mende.
PIERRE II GÉRARD DE LA ROVÈRE, évêque d'Uzès. *Voir* aux évêques de Mende.
PIERRE III DE BEAUBLÉ, évêque d'Uzès, p. 302.
PIERRE IV SOIBERT, évêque d'Uzès. *Voir* aux évêques de Saint-Papoul.
PIERRE, évêque supposé d'Uzès, p. 301.

PIERRE I D'OLARGUES, abbé, puis évêque de Vabre, p. 568.
PIERRE II D'AIGREFEUILLE, évêque de Vabre. *Voir* aux évêques de Mende.
PIERRE I, évêque de Viviers, p. 413.
PIERRE II, évêque de Viviers, pp. 277, 413.
PIERRE III DE MORTEMAR, évêque de Viviers, p. 415.
PIERRE IV DE SARCENAS, évêque de Viviers, p. 415.
PIERRE V, évêque de Viviers, p. 415.
PIERRE VI, cardinal d'Ailly, évêque de Viviers. *Voir* aux évêques du Puy.
PIERRE VII D'URRE, évêque de Viviers, p. 417.
PIERRE, abbé d'Alet, p. 423.
PIERRE I DE SAUVE, abbé d'Aniane, p. 448.
PIERRE II RAIMOND DE CALZ, abbé d'Aniane, p. 448.
PIERRE III, abbé d'Aniane, p. 448.
PIERRE IV DE SAUVE, abbé d'Aniane, p. 449.
PIERRE V DE VERNOBS, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Maguelonne.
PIERRE VI DE LA PLOTTE, abbé d'Aniane, p. 450.
PIERRE VII DE ROCOSELS, abbé d'Aniane, pp. 322, 450.
PIERRE VIII LE BLANC DE ROLLET, abbé d'Aniane, p. 452.
PIERRE IX DE BONZI, abbé d'Aniane. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I, abbé d'Ardorel, pp. 582, 616.
PIERRE II, abbé d'Ardorel, p. 616.
PIERRE III, abbé d'Ardorel, p. 616.
PIERRE IV LIBAUD, abbé d'Ardorel, p. 617.
PIERRE I, abbé d'Arles, p. 454.
PIERRE II, abbé d'Arles, p. 454.
PIERRE III, abbé d'Arles, p. 454.
PIERRE IV DU PONT, abbé d'Arles, p. 455.
PIERRE I, abbé de Belleperche, p. 627.
PIERRE II DU CHASTEL, évêque de Mâcon, abbé de Belleperche, p. 629.
PIERRE III DE BERTIER, abbé de Belleperche. *Voir* aux évêques de Montauban.
PIERRE I, abbé de Bonnecombe, p. 642.
PIERRE II DE LA COMBE, abbé de Bonnecombe, p. 642.
PIERRE I, abbé de Bonnefont, p. 633.
PIERRE II, abbé de Bonnefont, pp. 380, 633, 636.
PIERRE I, abbé de Boulbonne, p. 613.
PIERRE II AULIER, abbé de Calers, puis de Boulbonne, pp. 614, 622.
PIERRE III ÉLIE ou DE FOIX, abbé de Boulbonne, p. 614.
PIERRE IV ERBOLET, abbé de Boulbonne, p. 614.
PIERRE DE GAING, abbé de Cadouin, p. 589.
PIERRE I DE MÉNÉBAC, abbé de Calers, p. 621.
PIERRE II, abbé de Calers, p. 622.
PIERRE III AULIER, abbé de Calers. *Voir* aux abbés de Boulbonne.
PIERRE IV DU TAUR, abbé de Calers, p. 622.
PIERRE IV SABATIER, abbé de Calers, p. 622.
PIERRE V ANNE DE MONTFAUCON, abbé de Calers, p. 622.
PIERRE POUDEROUX, abbé de Campredon, p. 537. *Voir* aux abbés du Canigou (?).
PIERRE I TORRETE, abbé de Candeil, p. 624.
PIERRE II D'ÉSUMBEL, abbé de Candeil, p. 624.
PIERRE III DE GRAVE, abbé de Candeil, p. 625.
PIERRE IV DE CONARD, abbé de Candeil, p. 626.
PIERRE V BRUN, abbé de Candeil, pp. 623, 626.
PIERRE I ERMENGAUD, abbé du Canigou, pp. 463, 594.
PIERRE II SUNIAIRE, abbé du Canigou, pp. 463, 594.
PIERRE III, abbé du Canigou, p. 594.
PIERRE IV (III), abbé du Canigou & de Cuxa, pp. 464, 476, 594, 612.
PIERRE V (IV) D'ESPIRA, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE VI (V) DE SAHORRE, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE VII (VI), abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE VIII, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE IX (VII) DE VERNET, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE X (VIII), abbé du Canigou, pp. 464, 594.
PIERRE XI, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.
PIERRE XII, abbé de Saint-Martin du Canigou, p. 594.
PIERRE XIII (IX) POUDEROUX, abbé du Canigou, pp. 464, 595.
PIERRE I, abbé de Castres, p. 434.
PIERRE II ISARN, abbé de Castres, p. 434.
PIERRE I DE SIRAN, abbé de Caunes, p. 466.
PIERRE II DE VILLALIER, abbé de Caunes, p. 466.
PIERRE III RAIMOND, abbé de Caunes, p. 466.
PIERRE IV PELAGOS, abbé de Caunes, p. 466.
PIERRE V DE GAUJEAC, abbé de Caunes, pp. 468, 719.
PIERRE I, abbé de Cendras, p. 719.
PIERRE II, abbé de Cendras, p. 719.
PIERRE I GEOFFROI, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE II DU MÉREUIL, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE III ADÉMAR, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE IV DE LA CHAPELLE, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE V AIMAR, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE VI DE LA CHAPELLE, abbé de Chambons, p. 639.
PIERRE VII ROSTAING, abbé de Chambons, p. 640.
PIERRE VIII DE SAMPZON, abbé de Chambons, p. 640.
PIERRE IX AYN, abbé de Chambons, p. 640.
PIERRE X RICHARD, abbé de Chambons, p. 640.

PIERRE LE VÉNÉRABLE, abbé de Cluny, pp. 403, 448.
PIERRE, abbé de Cluny, p. 493.
PIERRE DE LORME, abbé de Conques, p. 473.
PIERRE CHAMBRIER, abbé de Cruas, p. 574.
PIERRE DUBOURG, abbé de Cruas, p. 575.
PIERRE I GUILLAUME, abbé de Cuxa, p. 476.
PIERRE II, abbé de Cuxa. *Voir* aux abbés du Canigou.
PIERRE III *de Ornacho*, abbé de Cuxa, p. 477.
PIERRE IV LOUIS DE VOLTAN, abbé de Cuxa. *Voir* aux évêques de Rieux.
PIERRE V APUIGMARI, abbé de Cuxa, p. 477.
PIERRE I, abbé d'Eaunes, p. 635.
PIERRE II DE FOIX, abbé d'Eaunes, p. 635.
PIERRE I, abbé de Feuillans, p. 636.
PIERRE II DE TRILHE, abbé de Feuillans, p. 637.
PIERRE III DE CAUPÈNE, abbé de Feuillans, p. 637.
PIERRE ROGER DE SAINT-FRANÇOIS, abbé de Feuillans, p. 638.
PIERRE I DE L'HERM, abbé de Foix, p. 849.
PIERRE II DE COS, abbé de Foix, p. 849.
PIERRE III DE CAULET, abbé du Mas-Garnier & de Foix, pp. 590, 850.
PIERRE I GÉRAUD, abbé de Fontcaude, p. 863.
PIERRE II, abbé de Fontcaude, p. 863.
PIERRE III DE MARSEILLAN, abbé de Fontcaude, p. 863.
PIERRE IV, abbé de Fontcaude, p. 863.
PIERRE I, abbé de Fontfroide, pp. 619, 790.
PIERRE II, abbé de Fontfroide, p. 619.
PIERRE III DE BARRAU, abbé de Fontfroide, p. 619.
PIERRE IV, abbé de Fontfroide, p. 620.
PIERRE V, abbé de Fontfroide, p. 620.
PIERRE VI, abbé de Fontfroide, p. 620.
PIERRE VII FERRIER, abbé de Fontfroide, p. 620.
PIERRE VIII DE LA ROQUE, abbé de Fontfroide, pp. 610, 620.
PIERRE I BENOIT, abbé de Franquevaux, pp. 449, 630.
PIERRE II DE FRÉDOLS, abbé de Franquevaux, p. 630.
PIERRE III DE BELVEZIN, abbé de Franquevaux, p. 630.
PIERRE IV, abbé de Franquevaux, p. 630.
PIERRE V DE PIERREVIVE, abbé de Franquevaux, p. 630.
PIERRE VI DU CROUSSET, abbé de Franquevaux, p. 630.
PIERRE I, abbé de Frézelas, p. 429.
PIERRE II, abbé de Frézelas, p. 430.
PIERRE I, abbé de Gaillac, p. 598.
PIERRE II DE CARAMAN, abbé de Gaillac, pp. 381, 598.
PIERRE I, abbé de Grandselve, p. 608.
PIERRE II RAIMOND, abbé de Grandselve, p. 609.
PIERRE III ALFARIC, abbé de Grandselve, p. 609.
PIERRE IV OLIER, proviseur du collége Saint-Bernard à Toulouse, abbé de Grandselve, p. 610.
PIERRE V BERTRAND, abbé de Grandselve, évêque de Cahors, p. 610.
PIERRE VI DE LANES, abbé de Grandselve, p. 610.
PIERRE I DE PIERRELATTE, abbé de La Grasse & de Sorèze, pp. 480, 512.
PIERRE II DE LA JUGIE, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE III D'AIGREFEUILLE, abbé de La Grasse. *Voir* aux évêques de Mende.
PIERRE IV D'ABZAC DE LA DEUZE, abbé de La Grasse. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I DE DEUX-MAISONS, abbé de Joncels, p. 486.
PIERRE II DE ROAYS, abbé de Joncels, p. 487.
PIERRE III RAIMOND, abbé de Joncels, p. 487.
PIERRE IV D'ESPINAC, abbé de Joncels, pp. 487, 488.
PIERRE I DE PENNE, abbé de Lézat, p. 490.
PIERRE II DE DALBS, prieur de la Daurade, abbé de Lézat, pp. 490, 770, 771.
PIERRE III DE BIGNAC, abbé de Lézat, p. 490.
PIERRE IV DE FOIX, cardinal, abbé de Lézat. *Voir* aux évêques de Comminges.
PIERRE V DE FOIX, cardinal, abbé de Lézat, p. 491.
PIERRE VI JEAN-MARTIN DE BÉRULLE, abbé de Lézat, p. 492.
PIERRE I, abbé de Manlieu, p. 493.
PIERRE II GABRIEL DE BEAUVERGER DE MOUGON, abbé de Manlieu, p. 493.
PIERRE I ARNAUD, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
PIERRE II DE MARGUERITE, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
PIERRE III, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
PIERRE IV PELADON, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
PIERRE V DE TOUCHEBŒUF, abbé du Mas-Garnier, p. 590.
PIERRE VI DUPONT DE GAU, abbé commendataire du Mas-Garnier, p. 591.
PIERRE I, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PIERRE II, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PIERRE III, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PIERRE IV, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PIERRE V, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PIERRE VI DE FOIX, cardinal, administrateur du Mas-d'Azil. *Voir* aux évêques de Comminges.
PIERRE VII DE LA FAYE, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
PIERRE I ITIER, fondateur & abbé de Mazan; sa famille, son histoire, p. 601.
PIERRE II, abbé de Mazan, p. 602.
PIERRE III MOURE, abbé de Mazan, p. 602.
PIERRE IV DE MOLETTE, abbé de Mazan, p. 603.
PIERRE V D'AIGLIN, abbé de Mazan, p. 604.

PIERRE VI DE GROLÉE, abbé de Mazan, p. 604.
PIERRE, abbé de Moissac. *Voir* aux abbés de Gaillac.
PIERRE I, abbé de Montolieu. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
PIERRE II DE L'ILE, abbé de Montolieu, p. 457.
PIERRE III D'ALZONNE, abbé de Montolieu, p. 458.
PIERRE IV, abbé de Montolieu, p. 459.
PIERRE V DE CHASTELUS, abbé de Montolieu, p. 459.
PIERRE VI DE ROUSERGUE & non DU ROSIER, abbé de Montolieu. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE I, abbé de Nizors, p. 642.
PIERRE II SICARD, abbé de Nizors, p. 643.
PIERRE DE CHAVANON, premier abbé de Pébrac, p. 413.
PIERRE I, abbé de Psalmodi, p. 507.
PIERRE II, abbé de Psalmodi, p. 507.
PIERRE III, abbé de Psalmodi, p. 507.
PIERRE IV D'UZÈS, abbé de Psalmodi, pp. 228, 507.
PIERRE V BEDOS, abbé de Psalmodi, p. 508.
PIERRE VI LASTEYRIE, abbé de Psalmodi, p. 508.
PIERRE VII, abbé de Psalmodi, p. 508.
PIERRE VIII DE NARBONNE, abbé de Psalmodi, p. 508.
PIERRE I, abbé de Quarante, p. 564.
PIERRE II, abbé de Quarante, p. 564.
PIERRE III LEBLANT, abbé de Quarante, p. 564.
PIERRE IV, abbé de Quarante, p. 564.
PIERRE V, abbé de Quarante, p. 564.
PIERRE VI DE MESENCHÈRE, abbé de Quarante, p. 565.
PIERRE VII DE BRINIAC, abbé de Quarante, p. 565.
PIERRE VIII REDON, abbé de Quarante, p. 565.
PIERRE I, abbé de Saint-Aphrodise, p. 496.
PIERRE II DE CASSAN, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
PIERRE III VÉSIAN, abbé de Saint-Aphrodise, p. 498.
PIERRE IV DALMACE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
PIERRE V GENESTE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 500.
PIERRE, abbé de Saint-Bausile, p. 835.
PIERRE I DE BELMONT, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
PIERRE II DE SERVISSAC, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
PIERRE III GAUDIN ou GAUDIS, abbé de Saint-Chaffre, pp. 572, 602.
PIERRE IV, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
PIERRE V DE MONTLAUR, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
PIERRE VI DE BONZI, abbé de Saint-Chaffre. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I D'ADAG, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
PIERRE II, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
PIERRE III, abbé de Saint-Chinian, pp. 487, 530.
PIERRE IV BOYER, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
PIERRE V DE RÉVEILHES, abbé commendataire de Saint-Chinian, p. 532.
PIERRE I, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
PIERRE II, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
PIERRE III D'ARDENA, abbé de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE IV GUARSION, abbé de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE V, abbé de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE I CAMPS, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE II DE BARNASONA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE III LLORET, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
PIERRE IV CANADA, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
PIERRE I D'ANDUZE, abbé de Saint-Gilles. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE II DE LUNEL, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
PIERRE II, abbé de Saint-Guillem, p. 540. *Pour* PIERRE I *voir* PETRONUS.
PIERRE III, abbé de Saint-Guillem, p. 540.
PIERRE IV RAIMOND DE LEYSSAC, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
PIERRE V DE ROQUEFEUIL, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
PIERRE VI HENRI AUTEMAR DE VIRES, abbé de Saint-Guillem, p. 545.
PIERRE I ARQUIER, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
PIERRE II DE BERTIER, abbé de Saint-Hilaire. *Voir* aux évêques de Montauban.
PIERRE I DE PEYRIÈS, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
PIERRE II, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
PIERRE III, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
PIERRE IV, abbé de Saint-Jacques, p. 585.
PIERRE V DUPUY, abbé de Saint-Jacques, p. 586.
PIERRE DE SAINT-GERMAIN, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
PIERRE I, fils de Bérenger, abbé de Saint-Paul de Narbonne. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE II DES FOSSÉS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
PIERRE III, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
PIERRE IV GUIRAUD, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
PIERRE V DE NARBONNE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
PIERRE VI DE NARBONNE, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504. *Voir* PEDRO DE NARBONA, évêque d'Urgel.

PIERRE VII, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
PIERRE VIII RAIMOND D'AUXILION, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
PIERRE IX (& X) D'AUXILION, abbé de Saint-Paul de Narbonne. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
PIERRE X (XI) CHABOT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
PIERRE XI (XII) DE MARMILLON, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 805.
PIERRE I, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE II RAIMOND, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE III BERTRAND, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE IV, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE I, abbé de Saint-Pons de Thomières, pp. 385, 419.
PIERRE II, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
PIERRE III, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
PIERRE I, doyen de Gellone, abbé de Saint-Sauveur de Lodève & de Joncels (*manque* p. 486), prieur de Sauve, p. 802.
PIERRE II, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
PIERRE III, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
PIERRE IV SÉGUIER, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
PIERRE V, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
PIERRE VI, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
PIERRE VII, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
PIERRE VIII PRUDHOMME, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
PIERRE IX DE BONZI, abbé de Saint-Sauveur de Lodève. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I, abbé de Saint-Sernin, p. 525.
PIERRE II LE TEISSIER, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
PIERRE III VIDAL BLASIN, abbé de Saint-Sernin, pp. 526, 810.
PIERRE DE BERMOND, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
PIERRE-LOUIS HOUDIARD, musicien du roi, abbé de Saint-Thibéry, p. 560.
PIERRE COTEREAU, usurpateur de l'abbaye de Sauve, p. 720.
PIERRE I, abbé de Sorède, p. 562.
PIERRE II CARBONNIER, abbé de Sorède, p. 562.
PIERRE I, abbé de Sorèze, p. 512.
PIERRE II, abbé de Sorèze, p. 512.
PIERRE III DE PIERRELADE ou DE ROQUEFORT, abbé de Sorèze, p. 512.
PIERRE IV DE GOUST, abbé de Sorèze. *Voir* aux abbés de La Grasse.
PIERRE V PHILIPPE D'AURIAC, abbé de Sorèze, p. 512.
PIERRE VI DE LYON, abbé de Sorèze. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE VII RAIMOND DE GUERT, évêque d'Alet, abbé de Sorèze. *Voir* aux évêques d'Alet.
PIERRE I, abbé de Vabre, p. 568.
PIERRE II DE PROUILLE, abbé de Vabre, p. 568.
PIERRE, abbé de Vallbona, p. 790.
PIERRE DE CAMPIS, abbé de Vallbona, p. 790.
PIERRE DE LA ROQUE, abbé de Vallbona, p. 790.
PIERRE I RAOUL, abbé de Valmagne, p. 617.
PIERRE II D'AUTUN, abbé de Valmagne, p. 617.
PIERRE III, abbé de Valmagne, p. 617.
PIERRE IV RAIMOND, abbé de Valmagne, p. 618.
PIERRE V, abbé de Valmagne, p. 618.
PIERRE VI, abbé de Valmagne, p. 618.
PIERRE VII DE GUERS, abbé de Valmagne, p. 618.
PIERRE VIII DE BONZI, abbé de Valmagne. *Voir* aux archevêques de Narbonne.
PIERRE I, abbé de Villelongue, p. 631.
PIERRE II, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE III GRAS, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE IV ANDRÉ, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE V, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE VI, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE VII DE PUIMISSON, abbé de Villelongue, p. 632.
PIERRE I, abbé de Villemagne, p. 578.
PIERRE II DU BREUIL, abbé de Villemagne, p. 578.
PIERRE III, abbé de Villemagne, p. 578.
PIERRE IV DE GAYET, abbé commendataire de Villemagne, p. 580.
PIERRE DE LEBOYRAC, archidiacre de Béziers, p. 264.
PIERRE SIFFREDI, grand-archidiacre de Saint-Nazaire de Béziers, p. 270.
PIERRE DE LEZ, archidiacre de Saint-Béat, p. 769.
PIERRE VIDAL, chambrier de Saint-Christian, p. 531.
PIERRE MULATIER, commandeur du couvent de la Merci de Toulouse, p. 704.
PIERRE, dom d'Aubrac, p. 897.
PIERRE DE MILLAU, général de l'ordre des Carmes, p. 812.
PIERRE D'AUBUSSON, maître des chevaliers de Rhodes, p. 336.
PIERRE DE REMOULENS, prévôt de Nîmes, p. 281.
PIERRE DE RIEUX, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 711.
PIERRE I, prévôt de Saint-Salvi, p. 582.
PIERRE II SAISSET (*Saxeti*), prévôt de Saint-Salvi, p. 582.
PIERRE III DE LA CAUNE, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.

PIERRE IV BOURSIER, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
PIERRE V DE LAUSET, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
PIERRE VI AMELS, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
PIERRE VII ARMAY, prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
PIERRE MOURET, soi-disant prévôt de Saint-Salvi, p. 584.
PIERRE, prévôt de Saint-Sernin, pp. 215, 524.
PIERRE DU ROSIER, prévôt de Saint-Étienne de Toulouse. *Voir* aux archevêques de Toulouse.
PIERRE, prévôt de Saint-Théodorit d'Uzès, p. 300.
PIERRE-RAIMOND DE GOSCHALK, prieur de Bonnefoy, p. 650.
PIERRE DRUIS, prieur de Bonnefoy, p. 651.
PIERRE FAZANDIER, prieur de Bonnefoy, p. 651.
PIERRE FERRÉOL, prieur de Bonnefoy, p. 651.
PIERRE DE TALARON, prieur de Bonnefoy, p. 651.
PIERRE MAIGNET, prieur de Bonnefoy, p. 652.
PIERRE DE ZINZELLES, prieur de Chanteuges, p. 394.
PIERRE, prieur de Notre-Dame d'Espira, p. 343.
PIERRE, prieur de Saint-Antonin de Frézelas, p. 429.
PIERRE MASSIGNER, prieur de Laure, p. 469.
PIERRE ERMENGAUD, prieur de Laure, p. 470.
PIERRE GAUTIER, prieur de Peyrissas, p. 775.
PIERRE II DE THURY, cardinal de Sainte-Suzanne, prieur du Pont-Saint-Esprit, p. 868.
PIERRE-ROGER, prieur de Saint-Bausile, archevêque de Rouen & de Sens, pape sous le nom de Clément VI, p. 836.
PIERRE TABORIECH, prieur de Saint-Chinian, p. 532.
PIERRE BRUN, prieur de Saint-Germier de Muret, p. 491.
PIERRE, prieur de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE-PONS, prieur de Saint-Polycarpe, p. 554.
PIERRE DE CABROL, grand-prieur de Saint-Pons de Thomières, p. 421.
PIERRE I, prieur de Sauve, p. 720.
PIERRE II RAIMOND, prieur de Sauve, p. 720.
PIERRE III DE CERVIÈRE, prieur de Sauve, p. 720.
PIERRE-ALDEBERT, prieur des dominicains de la province de Toulouse, p. 881.
PIERRE DE CERVIÈRE, prieur du couvent de la Merci de Toulouse, p. 703.
PIERRE-GÉRARD, cardinal-évêque de Tusculum, prieur de Saint-Étienne de Tournac, p. 718.
PIERRE DE MAGALAS, sacristain de Cassan, p. 497.
PIERRE-RAIMOND, sacristain de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
PIERRE DE BARRAULT, vicaire général de Lodève, p. 294.
PIERRE DE DONNAUD, évêque de Tripoli, coadjuteur de l'évêque de Mirepoix, p. 437.
PIERRE BARRON, vicaire général de Nimes, p. 282.
PIERRE BAILLI, vicaire général de l'abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
PIERRE CIFFRED, vicaire général de l'abbé de Valmagne, p. 579.
PIERRE-RAIMOND DE MONTBRUN, chanoine d'Agde, p. 308.
PIERRE DE JAURENT, chanoine d'Albi, p. 387.
PIERRE DE TRILLE, chanoine de Carcassonne, p. 336.
PIERRE DE TREILHIA, chanoine de Narbonne, p. 254.
PIERRE ALAMAN, recteur de Saint-Michel, p. 598.
PIERRE HOST, prêtre, p. 452.
PIERRE-ISARN, curé, p. 468.
PIERRE RAMAS, vicaire de Bédarieux, p. 579.
PIERRE SASTRE, moine d'Arles, p. 563.
PIERRE L'HOSTE, frère & donat de Lézat, p. 770.
PIERRE SÉGUIER, moine de Saint-Guillem, p. 541.
PIERRE TAILLADE, religieux de Saint-Maur, p. 532.
PIERRE I SANCHE, roi d'Aragon, pp. 473, 780.
PIERRE II, roi d'Aragon, pp. 250, 507, 619.
PIERRE IV, roi d'Aragon, p. 781.
PIERRE, duc de Bretagne, p. 309.
PIERRE RAIMOND, comte en partie de Carcassonne, pp. 105, 113, 733.
PIERRE-ROGER, évêque de Girone, comte de Carcassonne. *Voir* aux évêques de Girone.
PIERRE-RAIMOND, comte de Comminges, p. 776.
PIERRE, comte de Foix, p. 113.
PIERRE, comte de Foix, fils de Pierre (1084), p. 113.
PIERRE, comte de l'Isle-en-Jourdain, p. 483.
PIERRE, comte de Substantion ou de Melgueil, pp. 178, 180, 184.
PIERRE-ATON, vicomte de Bruniquel, p. 105.
PIERRE, vicomte de Fenouillèdes, p. 722.
PIERRE DE LARA, vicomte de Narbonne, p. 289.
PIERRE-BERMOND, seigneur d'Anduze, p. 508.
PIERRE-JOURDAIN, seigneur de Belcastel, p. 588.
PIERRE ITIER, seigneur de Géorand, p. 602.
PIERRE YTIER, seigneur de Géorand, p. 649.
PIERRE-BERNARD, seigneur de Hauterive, p. 479.
PIERRE, baron de Lescure, p. 583.
PIERRE FALCON, seigneur de Pradelles, p. 640.
PIERRE-ROGER, seigneur de Rosiers, p. 481.
PIERRE-BERMOND, seigneur de Sauve, p. 720.
PIERRE DE LA PALU, seigneur de Varambon, sénéchal de Carcassonne, p. 758.
PIERRE, de la famille des comtes de Substantion, p. 178.
PIERRE, fils de Guillaume-Raimond, comte de Carcassonne, p. 113.
PIERRE-RAIMOND, fils naturel de Raimond V, comte de Toulouse, p. 31.
PIERRE, fils d'Almerade d'Anduze, p. 540.

PIERRE, fils de Bermond d'Anduze, p. 540.
PIERRE, frère d'Isarn, évêque de Toulouse, p. 438.
PIERRE DE MIRAMONT, viguier de Montolieu, p. 458.
PIERRE AIROVEIR, p. 457.
PIERRE ARISTE, bourgeois de Montpellier, p. 323.
PIERRE BEGON, p. 385.
PIERRE FERRÉOL, p. 330.
PIERRE-HENRI, p. 540.
PIERRE OURS, p. 416.
PIERRE PAULINHA, p. 473.
PIERRE-RAIMOND, p. 448.
PIERRE RUBEI, p. 469.
PIERRE SANGLIER, p. 632.
PIERRE VAIRAT, p. 497.
Pierrefitte, prieuré, pp. 480, 806.
Pierrepertuse, château & pays, p. 251.
PIERREPERTUSE (Bernard-Bérenger de), p. 680.
Pierrerue, village voisin de Saint-Chinian, p. 531 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*
PIERREVEN (N. de), dernier abbé de Mazan, p. 604.
Pignan, pp. 164, 312, 325 (*Hérault*), *arrond. de Montpellier.*
PILEFORT ou PILLEFORT DE RABASTENS, évêque de Pamiers & de Rieux, pp. 430, 441, 846.
PILEY DE PRATA, évêque de Viviers, p. 416.
Pin (Saint-Sauveur du), église, p. 449.
Piolène, lieu du comté d'Orange, pp. 64, 65; *Piolenc* (*Vaucluse*), *arr. d'Orange.*
Pise (concile de), en 1409, pp. 335, 359, 387, 420, 431, 450, 482, 487, 520, 531, 540, 555, 568, 598, 719, 733.
PLACIDE I FONCALDO, abbé de Saint-Genis, p. 537.
PLACIDE II PUYO, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 537.
Plahan, prieuré, p. 585.
Plaisance (concile de), en 1095, p. 379.
PLAN (Guillaume du), sénéchal de Carcassonne, p. 751.
Plans (Saint-Jean des), église, p. 293.
PLANTAVIT, évêque de Lodève, p. 130. *Voir* JEAN.
PLANTAVIT DE LA PAUSE DE MARGON (N.), abbé de Saint-Hilaire, p. 548.
PLASIAN (Guillaume de), p. 406.
Poblet, abbaye en Catalogne, p. 619.
Poissy (Saint-Louis de), église, p. 406.
POITIERS (Aymar de), p. 649.
— (Aimar de), pp. 603, 650.
— (Guillaume de), p. 650.
POLIGNAC (vicomtes de), p. 48; chartes du cartulaire de Saint-Julien de Brioude, qui les connent, p. 50; premiers vicomtes de ce nom, p. 48.
— (vicomtes de), pp. 48, 49, 147, 191.
Polignac (Saint-Andéol de), église, p. 50.
Polinianum (Frères Mineurs de), p. 776; *Polignan* (*Haute-Garonne*), *commune de Gourdan.*
Pollénas, église, p. 574; *Poliénas* (*Isère*), *arr. de Saint-Marcellin.*
Pomaret, lieu, p. 628.
Pomas, village, p. 546 (*Aude*), *arr. de Limoux.*
Pomérols, château, p. 497 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (maladrerie de), p. 718.
Pompadour, p. 319.
POMPÉE (Silvain), p. 271.
PONCE DE VILAMUR, évêque d'Urgel, p. 908.
PONCE DE CAPDUEIL, abbesse de la Font, p. 837.
PONCE, abbesse de Vielmur, p. 600.
PONCE, sacristain d'Elne, p. 342.
PONCET DE LA RIVIÈRE, évêque d'Uzès, p. 870. *Voir* MICHEL.
PONCION (Uzalger de), pp. 331, 739; *corrigez* de PIEUSSE.
Pons Ærarius, entre Nimes & Arles, p. 187.
PONS D'ARSE ou D'ARSAC, archevêque de Narbonne, pp. 250, 502, 688, 863.
PONS, archevêque d'Aix, p. 172.
PONS, évêque d'Agde, p. 306.
PONS DE SAINT-JUST, évêque de Béziers, pp. 266, 498, 725, 733.
PONS I DE TRESMALS, évêque de Carcassonne, pp. 330, 457, 529, 535, 738, 739.
PONS II DE BRUGAL, archidiacre de Narbonne, abbé de Frézelas & de Saint-Paul de Narbonne, évêque de Carcassonne, pp. 331, 429, 502, 738.
PONS DE VILLEMUR, évêque de Conserans, abbé de Lézat, pp. 381, 491.
PONS, évêque de Maguelonne, p. 313.
PONS, évêque de Marseille, p. 64.
PONS DE LA GARDE, évêque de Mende, p. 394.
PONS, évêque d'Orange, p. 20.
PONS I DE TOURNON, abbé de la Chaise-Dieu, évêque du Puy, pp. 147, 402.
PONS II MAURICE DE MONTBOISSIER, évêque du Puy, pp. 402, 602.
PONS III, évêque du Puy, p. 403.
PONS-ÉTIENNE ou ESTÈVE, évêque de Rodez, pp. 189, 874, 881, 883.
PONS DE BÉCANILS ou DEL PONT, évêque d'Uzès, pp. 300, 864.
PONS AMEIL, abbé d'Alet, p. 422.
PONS I, abbé d'Aniane, p. 448.
PONS II, abbé d'Aniane, p. 448.
PONS III DE CANILLAC, abbé d'Aniane, p. 449.
PONS IV DE CANILLAC, abbé d'Aniane, p. 450.
PONS I, abbé d'Arles, p. 454.
PONS II DE CASTELAR, abbé d'Arles, p. 454.
PONS III, abbé d'Arles, p. 454.
PONS IV DE VILLANOVA, abbé d'Arles, p. 454.
PONS I, abbé de Bonnecombe, p. 641.
PONS II, abbé de Bonnecombe, p. 642.
PONS DE SAINT-VICTOR, abbé de Boulbonne, p. 615.

PONS I, abbé de Calers, p. 621.
PONS II DE CASTANAC, abbé de Calers, p. 621.
PONS DROGON DE PONTPEIRENC, abbé de Caunes, p. 469.
PONS DE LA TRAU, abbé de Chambons, p. 640.
PONS, abbé de Cluny, pp. 174, 178, 180, 693.
PONS, abbé de Conques, p. 473.
PONS, abbé de Cuxa, p. 475.
PONS DU PUI, abbé d'Eaunes, pp. 621, 635.
PONS, abbé de Foix, p. 849.
PONS I, abbé de Franquevaux, pp. 449, 630.
PONS II DE RANC, abbé de Franquevaux, pp. 521, 630.
PONS DE BRUGAL, abbé de Frézelas. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
PONS I, abbé de Grandselve, p. 606.
PONS II, abbé de Grandselve, pp. 588, 606.
PONS III, abbé de Grandselve, p. 609.
PONS IV MAURIN, abbé de Valmagne, puis de Grandselve, pp. 610, 618.
PONS I ÈBLE, doyen de Gellone, abbé de Joncels, prieur de Sauve, pp. 486, 719.
PONS I, abbé de Lézat & du Mas-d'Azil, pp. 489, 494.
PONS II DE VILLEMUR, abbé de Lézat. *Voir* aux évêques de Conserans.
PONS II, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
PONS, abbé de Montredon, p. 688.
PONS, abbé de Psalmodi & de Saint-Gilles, pp. 507, 518.
PONS D'AURENC (*corr.* ORANGE), abbé de Quarante & de Saint-Paul de Narbonne, pp. 503, 564.
PONS, abbé de Saint-André d'Agde, p. 714.
PONS DE COQUON, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
PONS DE CHALENÇON, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
PONS, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
PONS, abbé de Saint-Genis, p. 535.
PONS I, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
PONS I, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
PONS II, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
PONS III DE BRAM, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
PONS IV DE GAJA, abbé de Saint-Hilaire, p. 547.
PONS I DE BRUGAL, abbé de Saint-Paul de Narbonne. *Voir* aux évêques de Carcassonne.
PONS I DE PÉZÉNAS, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
PONS II, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
PONS, abbé de Saint-Sauveur de Carcassonne, p. 330.
PONS I DE SAINTE-FOI, abbé de Saint-Sernin, pp. 525, 607.
PONS II DE MONTPEZAT, abbé de Saint-Sernin, p. 525.
PONS D'AFRIAN, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
PONS I ARNAUD, abbé de Sorède, p. 562.
PONS II DU PUY, abbé de Sorède, p. 562.
PONS MAURIN, abbé de Valmagne. *Voir* aux abbés de Grandselve.
PONS, abbé de Vézelai, p. 493.
PONS, abbé de Villelongue, p. 632.
PONS I, abbé de Villemagne, p. 577.
PONS II, abbé de Villemagne, p. 578.
PONS DE SALETAS, prieur de Bonnefoy, p. 650.
PONS II GARNIER, prieur de Sauve, p. 719.
PONS DU PUY, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
PONS BARELLES, général de l'ordre de la Merci, p. 704.
PONS D'ONGLE, chevalier, commandeur de Lavilate en Vivarais, p. 602.
PONS BLANCARD, chanoine de Saint-Étienne de Toulouse, p. 356.
PONS, religieux, p. 490.
PONS, comte d'Albi, fils de Raimond-Pons, pp. 30, 190, 384, 597, 664.
PONS I, comte de Gévaudan, pp. 30, 139.
PONS II, comte de Gévaudan, p. 139.
PONS, comte de Toulouse. *Voir* RAIMOND-PONS, pp. 29, 247.
PONS, comte de Toulouse & de Provence, fils de Guillaume Taillefer, pp. 30, 61, 65, 78, 165, 402; il épouse Majore, p. 46; prend le titre de comte d'Auvergne; époque de son excommunication, p. 87; époque à laquelle il possédait le comté de Toulouse, p. 165; son mariage avec Almodis, p. 166; il répudie Almodis, p. 166, sa mort, p. 167; ses enfants, pp. 168, 194; étendue de ses domaines, p. 194.
PONS II, prétendu comte de Toulouse, pp. 27, 47.
PONS, comte de Tripoli, pp. 31, 89.
PONS I, fils d'Arnaud III, vicomte de Polignac, p. 50.
PONS II, neveu d'Étienne, évêque du Puy, vicomte de Polignac, p. 50.
PONS III, vicomte de Polignac, p. 413.
PONS IV, vicomte de Polignac, pp. 403, 404.
PONS, fils de Pons, comte de Gévaudan, pp. 30, 87.
PONS, fils de Raimond I, comte de Rouergue, p. 30.
PONS, fils de Guillaume, comte de Toulouse & de Mathilde, p. 31.
PONS, fils naturel d'Alphonse Jourdain, p. 31.
PONS, seigneur de Montlaur, en 1189, p. 649.
PONS, seigneur de Montlaur, en Vivarais, en 1219, p. 649.
PONS, baron de Montlaur, en 1293, p. 650.
PONS ADALBERT, seigneur de Saint-Laurent, p. 342.
PONS L'ARBALETRIER, bailli de l'abbé de Montolieu, p. 457.
PONS (Adélaïde de), p. 105.
PONS, p. 584.
PONS-ADÉMAR, p. 476.
PONS-ARNAUD, p. 587.
PONS-PIERRE, p. 263.
PONSAC (NOTRE-DAME de), église, p. 264.

PONTELLA, p. 342; *Ponteilla (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan.*

PONTCHAVON (Guillaume de), sénéchal de Beaucaire, p. 414.

PONT-SAINT-ESPRIT, appelé autrefois Saint-Saturnin, pp. 76, 129, 466, 867 (*Gard*), *arr. d'Uzès. Voir* SAINT-SATURNIN DU PORT.

— (SAINT-PIERRE, prieuré dans la ville du), p. 250.

— (petits couvents du), p. 870.

— (MINIMES du), p. 303.

PONT DE SORGUES, p. 75.

POPIAN (SAINT-VINCENT de), église, pp. 263, 540; *Poupian (Hérault), arr. de Lodève.*

POPIAN (Raimond de), p. 289.

POPILIAN, village, p. 456.

PORQUERIE (J. de la), abbesse de Rieunette, p. 648.

PORSELLA (Guillem de), p. 796.

PORT (conciles de), en 886 ou 887, pp. 16, 48, 246, 275, 287, 305, 313, 352; en 897, pp. 56, 246, 262, 275, 313, 329, 529, 866, 905.

PORTES (Jacques de), p. 310.

PORTET (hôpital du), p. 712.

PORTO-CARRERO (N. de), cardinal, abbé de Villelongue, p. 633.

POSQUIÈRES (seigneurs de), pp. 228, 629.

— (Elzéar de), p. 630.

— (Pierre de), pp. 130, 228.

— (Raimond Décan de), pp. 228, 300.

— (Rostaing de), pp. 188, 228.

POSSIDONIUS, évêque d'Urgel; preuve que les deux Possidonius, évêques d'Urgel, n'en font qu'un, pp. 903, 904.

POTENTIN, évêque d'Utique dans la Bétique, p. 299.

POUGET, archiprêtré du diocèse de Béziers, p. 261 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*

— (hôpital du), p. 732.

POUSSAN (SAINT-PIERRE de), p. 323 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*

POUZOLLES (hôpital de), p. 731 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*

POUZOLS, pp. 310, 595 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*

PRADELLES (couvents de), p. 900 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy* (?).

PRADÈS, dans le comté de Conflent, p. 478 (*Pyrénées-Orientales*).

PRÆSIDIUS, évêque de Comminges, p. 378.

PREISSAN (Bernard de), p. 628.

PREIXAN, lieu, p. 713 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*

— (église de), p. 739.

PRÉS (SAINT-PIERRE des), église, p. 482.

PRIMULAC, lieu de la Narbonnaise, p. 243.

PRIMUS, évêque d'Agde, p. 305.

PRIMUS, p. 341.

PRIVAS (leude de), p. 656.

— (RÉCOLLETS de), p. 906.

S. PRIVAT, évêque de Gévaudan, p. 391; ses reliques sont transférées de Javoux à Mende, p. 392.

S. PRIVAT, patron de Saint-Béat, p. 768.

PROBATIUS ou PROBATIANUS, évêque d'Uzès, p. 298.

PROCULE, évêque de Marseille, p. 244.

PROTASIUS, abbé d'Exala, fondateur du monastère de Saint-Germain, p. 475.

PROUILLE (NOTRE-DAME de), couvent de dominicaines, pp. 317, 331, 546, 853 & suiv.

PROVENCE, pays qu'on désignait sous ce nom au douzième siècle, p. 236.

— (royaume de), p. 1.

— (marquisat de), époque de son union au domaine des comtes de Toulouse; son étendue, p. 57.

— usurpée par Boson, p. 1, son partage entre Alphonse-Jourdain & Bérenger III, p. 75; a-t-elle porté le nom d'Aquitaine? p. 150.

— (comté de), soumis à l'Église romaine, p. 72.

— (cession de la) aux rois de Bourgogne par Hugues, roi d'Italie, p. 53.

— (comtes héréditaires de) jusqu'au commencement du douzième siècle, p. 57.

— (comtes de), leur généalogie, p. 61.

PROVINCE DE SAINT-GILLES; ce nom a-t-il jamais été donné au Languedoc? p. 208.

PRUMARÈDE (N. de la), abbé de Saint-Guillem, p. 545.

PRUNET, pp. 164, 312.

— (SAINT-MARTIN de), près de Montpellier, p. 819.

PSALMODI (SAINT-PIERRE de), abbaye, pp. 63, 65, 249, 314, 506, 718, 826, 836.

— est transférée à Aigues-mortes & devient collégiale, pp. 447, 509.

PUCH (Guiral du), confesseur du comte de Rodez, p. 877.

PUISSALICON, lieu du diocèse de Béziers, pp. 263, 578 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*

— (SAINT-PIERRE de), prieuré, p. 576.

PUISSOURGUIER, p. 863; *Puisserguier (Hérault), arr. de Béziers.*

PUISSOURGUIER (Bérenger de), p. 585.

PUJOL (vicomte du), p. 580.

— (Sicfred du), p. 429.

PUY (le); sur quelques-uns de ses évêques, p. 145.

— (évêques du VELAI ou du), p. 399; à quelle époque ont-ils pris le titre de comtes de Velai? p. 90.

— (évêques du) & de MENDE se suppléaient réciproquement, p. 404.

— (NOTRE-DAME du), abbaye, pp. 404, 600.

— (SAINT-MAURICE du), église, p. 411.

— (SAINT-PIERRE du), monastère, pp. 49, 134, 146, 392, 401, 413, 570, 571.

— (CAPUCINS admis au), p. 410.

— (CHARTREUX du), occupent la maison des lépreux, p. 410.

— (CLARISSES du); construction de leur monastère, p. 408.

— (CORDELIERS du), p. 408.

— (DOMINICAINS du); leur installation, p. 404.

PUY (ERMITES DE SAINT-JEAN du), p. 410.
— (FILLES DE SAINT-JOSEPH du), p. 410.
— (FRANCISCAINS du); leur installation, p. 404.
— (JÉSUITES du), introduits en 1588, p. 410.
— (PÉNITENTS DU GONFANON institués du), p. 410.
— (PRÊTRES DE SAINT-SULPICE du), p. 410.
— (religieuses COLETTES du), p. 669.
— (religieuses de SAINTE-CATHERINE DE SIENNE du), pp. 410, 899.
— (REFUGE des filles pénitentes établi au), p. 410.
— (URSULINES reçues au), p. 410.
— (religieuses de la VISITATION, ont un monastère au), p. 410.
— (hôpital général du); sa construction, p. 411.
— (LÉPREUX du); leur maison est donnée aux chartreux, p. 410.
— (conciles du), en 994, p. 778; en 1222, p. 422.
PUY (SAINT-MARTIN du), abbaye en Narbonnais, pp. 479, 688.
PUY (Pierre-Raimond du), p. 236.
PUYBON, lieu, p. 386.
PUY-LAURENT, château, p. 353; *aujourd'hui Puylaurens (Tarn)*.
PUY-MONTBRUN (N. du), abbesse de Bagnols, p. 870.

Q

QUARANTE (NOTRE-DAME de), abbaye, pp. 234, 247, 563.
QUERCI (comtés de) & de ROUERGUE; leur étendue, p. 199.
QUESAC, ville, p. 396.
QUEYRIÈRES, château, p. 404.
QUIERRET (Hugues), sénéchal de Beaucaire & de Nimes, p. 279.
QUILLAN, p. 480 (*Aude*), *arr. de Limoux*.
— (DOMINICAINS de), pp. 422, 722.
QUINCIEUX (NOTRE-DAME de), église, p. 574 (*Isère*), *arr. de Saint-Marcellin*.
S. QUINTIEN, évêque de Conserans, p. 379.
S. QUINTIEN, évêque de Rodez, p. 873.
QUIRCUS, abbé d'Arles, p. 455.

R

R., évêque de Béziers, en 1243, p. 266.
R., évêque de Clermont, p. 493.
R., évêque de Nimes, p. 278.
R., évêque de Toulouse. *Voir* RAIMOND.
R., évêque d'Uzès, légat apostolique, p. 827. *Voir* RAIMOND IV.
R., abbé de la Couronne, p. 354.
R., abbé de Gaillac, p. 597.
R., abbé de Jocou (1195), p. 722.
R., abbé de Jocou (1252), p. 722.
R., abbé de Saint-Aphrodise, p. 725. *Voir* RAIMOND II.
R., abbé de Saint-Polycarpe, p. 856. *Voir* ROGER.
R., abbé de Sorède, p. 562.
RABASTENS, pp. 387, 595 (*Tarn*), *arr. de Gaillac*.
— (chapitre de); son histoire, p. 670.
— (ANNONCIADES de), pp. 667, 670.
— (CORDELIÈRS de), pp. 666, 669.
— (maladrerie de), p. 670.
RABASTENS (Gaillard de), p. 386.
RADULFUS, évêque d'Urgel, p. 906.
RADULFUS, peut-être évêque d'Urgel, p. 902.
RADULPHE, prieur de Saint-Sardos, p. 686.
RADVEUS, p. 709.
RAFÈGUE, lieu, p. 486.
RAGEFROI ou RANGEFROID, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
RAGEMBAUT, abbé de Psalmodi & de Joncels, pp. 485, 507.
RAIMBALDUS. *Voir* ARIBALD, évêque d'Uzès.
RAIMBAUD, RAMBAUT, archevêque d'Arles, pp. 173, 566.
RAIMBAUD, seigneur d'Omelas & comté d'Orange, en partie, p. 184.
RAIMBAUD, fils de Guillaume, seigneur d'Orange, p. 184.
RAIMOND-GUILLAUME, cardinal-diacre de Sainte-Marie la Neuve, pp. 253, 667.
RAIMOND (*corr.* RAINAUD) DE BOURBON, archevêque de Narbonne, p. 679.
RAIMOND DE CANILLAC, cardinal-archevêque de Toulouse, prévôt de Maguelonne, pp. 357, 819.
RAIMOND I DE MONTREDON, évêque d'Agde, pp. 306, 617.
RAIMOND II DE MONTPELLIER, évêque d'Agde, pp. 184, 307.
RAIMOND III DU PUY, évêque d'Agde, p. 308.
S. RAIMOND, évêque de Balbastro, pp. 213 & suiv.
RAIMOND I, évêque de Béziers, p. 264.
RAIMOND II, surnommé NIGER, évêque de Béziers, p. 265.
RAIMOND III DE SALE, évêque de Béziers, p. 266.
RAIMOND IV DE VALLAUQUÈS, évêque de Béziers, pp. 266, 863.
RAIMOMD V DE COLOMBIERS, évêque de Béziers, p. 266.
RAIMOND, évêque de Béziers, p. 557; *corrigez* RAINALD & *voyez ce nom*.
RAIMOND I, évêque de Carcassonne, p. 330.
RAIMOND II DE SORÈZE (*de Sorecenis*), évêque de Carcassonne, pp. 227, 330, 738.
RAIMOND I DE SAINTE-GEMME, évêque de Castres, p. 434.
RAIMOND II MAIROSI, évêque de Castres & de Saint-Papoul, pp. 434, 445.
RAIMOND ou RANCON, évêque de Clermont, p. 87.

RAIMOND-ARNAUD, évêque de Comminges, pp. 354, 374.
RAIMOND II, évêque de Comminges, p. 375.
RAIMOND I, évêque de Conserans, p. 380.
RAIMOND II DE SABOULIES, évêque de Conserans, p. 380.
RAIMOND III DE RESTOIL, évêque de Conserans, p. 380.
RAIMOND IV DE MONTAIGU, évêque de Conserans, p. 380.
RAIMOND V DE RAVAT, évêque de Conserans, p. 381.
RAIMOND VI DE TULLES, évêque de Conserans, p. 381.
RAIMOND I, évêque d'Elne, pp. 164, 341, 476.
RAIMOND II DE VILLELONGUE, évêque d'Elne, pp. 343, 780.
RAIMOND III, évêque d'Elne, p. 343.
RAIMOND IV COSTA, évêque d'Elne, pp. 317, 343, 781.
RAIMOND V, évêque d'Elne, p. 344.
RAIMOND VI DE SALGUE, évêque d'Elne, pp. 344, 781.
RAIMOND VII DE LAS ESCALAS, évêque d'Elne, pp. 345, 562, 782.
RAIMOND VII D'ESCATLAR, abbé de Ripoll, évêque d'Elne, p. 783.
RAIMOND VIII D'IVORRA, évêque d'Elne, p. 347.
RAIMOND I, évêque de Lectoure, pp. 169, 367, 693.
RAIMOND II, évêque de Lectoure, pp. 368, 912.
RAIMOND III, évêque de Lectoure; preuve de son existence, p. 912.
RAIMOND IV DE CAMBANILHA, évêque de Lectoure, pp. 369, 912.
RAIMOND, évêque de Limoges, conservateur apostolique des priviléges des frères prêcheurs, p. 752.
RAIMOND I GUILLAUME DE MONTPELLIER, moine de Cluny, abbé d'Aniane, évêque de Lodève, pp. 130, 132, 184, 289, 449, 541.
RAIMOND II BELLIN, évêque de Lodève, p. 290.
RAIMOND III ASTULFE, évêque de Lodève, p. 290.
RAIMOND I, évêque de Maguelonne, pp. 227, 314, 819, 829.
RAIMOND II DE DURFORT, évêque de Montpellier, pp. 180, 328.
RAIMOND, évêque de Mende, p. 392.
RAIMOND-ATON DE CARDEILHAC, évêque de Mirepoix & abbé de Saint-Sernin, pp. 436, 526, 706.
RAIMOND DE BAR, évêque de Montauban, p. 426.
RAIMOND I GUILLAUME, évêque de Nimes, pp. 184, 277.
RAIMOND II AMAURI, évêque de Nimes, pp. 278, 639.
RAIMOND III CAVALESI, évêque de Nimes, p. 283.
RAIMOND *de Accono*, évêque de Pamiers, p. 431.
RAIMOND I FROTARD, évêque de Rodez, p. 874.
RAIMOND II DE CALMONT D'OLT, évêque de Rodez, pp. 658, 822, 872, 874, 877.
RAIMOND III D'AIGREFEUILLE, évêque de Rodez, abbé de La Grasse, prieur de Cassan, pp. 394, 481, 733, 874.
RAIMOND I DE MOUSTUÉJOLS, évêque de Saint-Papoul, pp. 430, 444.
RAIMOND II MAIROSI, évêque de Saint-Papoul. *Voir* aux évêques de Castres.
RAIMOND III DE LUPAULT (*de Lupo alto*), évêque de Saint-Papoul, p. 445.
RAIMOND DE ROQUECORNE ou DE ROCHECŒUR, évêque de Saint-Pons de Thomières, abbé de Gaillac, pp. 420, 598.
RAIMOND, élu par le chapitre évêque de Saint-Pons de Thomières, p. 420.
RAIMOND I, évêque de Toulouse, pp. 99, 329, 352.
RAIMOND II DE LAUTREC, évêque de Toulouse, abbé de Frézélas, pp. 353, 429, 611.
RAIMOND III DE RABASTENS, évêque de Toulouse, p. 354.
RAIMOND IV DU FALGAR, évêque de Toulouse, pp. 355, 588, 609, 644, 645, 694, 699, 809, 856.
RAIMOND, évêque de Toulouse, p. 227; *corrigez* AMÉLIUS-RAIMOND DU PUY & *voyez* AMÉLIUS.
RAIMOND I, évêque d'Uzès, p. 300.
RAIMOND II DE POSQUIÈRES, évêque d'Uzès, pp. 227, 228, 250, 277, 288, 300, 449, 866, 868.
RAIMOND III, évêque d'Uzès, p. 300.
RAIMOND IV DU MAS-D'ANDRÉ, évêque d'Uzès, légat du pape, pp. 251, 300, 827, 864.
RAIMOND D'OLARGUE, évêque de Vabre, p. 568.
RAIMOND I D'UZÈS, évêque de Viviers, pp. 224, 227, 228, 277, 288, 300, 413, 574.
RAIMOND II DE FALGAR, évêque de Viviers, p. 415.
RAIMOND I, abbé d'Alet, p. 422.
RAIMOND II, abbé d'Alet, p. 423.
RAIMOND I, abbé d'Aniane. *Voir* aux évêques de Lodève.
RAIMOND II DELMAS, abbé d'Aniane, p. 449.
RAIMOND, abbé d'Ardorel, p. 616.
RAIMOND I, abbé d'Arles, p. 453.
RAIMOND II D'ESBAC, abbé d'Arles, p. 454.
RAIMOND III, abbé d'Arles, p. 454.
RAIMOND, abbé d'Aurillac, en Auvergne, p. 33.
RAIMOND AUBERT D'ARBÉLIAC, abbé de Belleperche, p. 628.
RAIMOND, abbé de Bonnecombe, p. 642.
RAIMOND I, abbé de Bonnefont, p. 633.
RAIMOND II DE SAINT-BÉAT, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND III, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND IV, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND V SÉGUIER, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND VI ARNAUD D'OLSON, abbé de Bonnefont, p. 634.

RAIMOND VII ARNAUD D'OLSON, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND VIII DE CANET, abbé de Bonnefont, p. 634.
RAIMOND, abbé de Bonnefont, p. 380. *Voir* GUILLAUME-RAIMOND.
RAIMOND I SIGIER, abbé de Boulbonne, p. 613.
RAIMOND II, abbé de Boulbonne, p. 614.
RAIMOND III, abbé de Boulbonne, p. 614.
RAIMOND I FORTANIER, abbé de Calers, p. 621.
RAIMOND II BAYLE, abbé de Calers, p. 621.
RAIMOND III D'ARSAC, abbé de Calers, p. 621.
RAIMOND IV DE MONTLAUR, abbé de Calers, p. 621.
RAIMOND V DE MONTLAUR, abbé de Calers, p. 621.
RAIMOND I, abbé de Candeil, p. 624.
RAIMOND II TISSEUR, abbé de Candeil, p. 625.
RAIMOND III RAFIN, abbé de Candeil, p. 625.
RAIMOND IV DE BOISSET, abbé de Candeil, p. 625.
RAIMOND I WALLS, abbé du Canigou, pp. 463, 594.
RAIMOND II, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
RAIMOND III DE BANYULS, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
RAIMOND IV PATAU, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
RAIMOND V BÉRENGER, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
RAIMOND I, abbé de la Capelle, p. 645.
RAIMOND II GARSIAS, abbé de la Capelle, p. 646.
RAIMOND III DE DESCOT, abbé de la Capelle, p. 646.
RAIMOND I BÉRENGER, abbé de Castres, p. 434.
RAIMOND II BÉRENGER, abbé de Castres, p. 434.
RAIMOND I CAPELLAN, abbé de Caunes, p. 466.
RAIMOND II DE RAS, abbé de Caunes, p. 468.
RAIMOND I DU FOUR, abbé de Conques, p. 473.
RAIMOND II DE RILHAC, abbé de Conques, p. 474.
RAIMOND III DE LA SALLE, abbé de Conques, p. 474.
RAIMOND IV DE LA ROMEGUIÈRE, abbé de Conques, p. 474.
RAIMOND I, abbé de Cruas, p. 574.
RAIMOND II DE CHAMARET, abbé de Cruas, p. 574.
RAIMOND I, abbé de Cuxa, p. 477.
RAIMOND II, abbé de Cuxa, p. 477.
RAIMOND, abbé d'Eaunes, p. 635.
RAIMOND I, abbé de Feuillans, p. 636
RAIMOND II, abbé de Feuillans, p. 636.
RAIMOND III ATON DE SÉS, abbé de Feuillans, p. 637.
RAIMOND-ROGER DE COMMINGES, abbé de Foix, p. 849.
RAIMOND I, abbé de Fontcaude, p. 863.
RAIMOND II FORESTIER, abbé de Fontcaude, p. 863.
RAIMOND III, abbé de Fontcaude, p. 863.
RAIMOND I, abbé de Franquevaux, p. 630.
RAIMOND II, abbé de Franquevaux, p. 630.
RAIMOND DE LAUTREC, abbé de Frézélas. *Voir* aux évêques de Toulouse.
RAIMOND II, abbé de Frézélas, p. 429.
RAIMOND I, abbé de Saint-Michel de Gaillac, p. 597.
RAIMOND II DE ROCHECŒUR ou D'APREMONT, abbé de Gaillac. *Voir* aux évêques de Saint-Pons.
RAIMOND III, abbé de Gaillac, p. 598.
RAIMOND I PIERRE DE ROQUEVILLE, abbé de Grandselve, p. 608.
RAIMOND II BERTHIER ou FERRIER, abbé de Grandselve, p. 608.
RAIMOND I, abbé de La Grasse, p. 480.
RAIMOND II D'AIGREFEUILLE, abbé de La Grasse. *Voir* aux évêques de Rodez.
RAIMOND III FOUCAUD, abbé de La Grasse, p. 481.
RAIMOND I, abbé de Jocou, p. 722.
RAIMOND II, abbé de Jocou, p. 722.
RAIMOND III, abbé de Jocou, p. 722.
RAIMOND I DE CLAIRAN, abbé de Joncels, p. 486.
RAIMOND II, abbé de Joncels, p. 487.
RAIMOND I GAUTIER, abbé de Lézat, pp. 490, 692.
RAIMOND II DE MONTPÉZAT, abbé de Lézat & de Moissac, pp. 490, 588.
RAIMOND III DE BAUR, abbé de Lézat, p. 490.
RAIMOND I, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
RAIMOND II ISARN, abbé du Mas-d'Azil, p. 494.
RAIMOND III ATON, abbé du Mas-d'Azil, p. 495.
RAIMOND I, abbé du Mas-Garnier, p. 587.
RAIMOND II, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
RAIMOND III DE SEPTÈNES, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
RAIMOND IV DE MONTAIGU, abbé du Mas-Garnier, pp. 589, 610.
RAIMOND V HUNAUD, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
RAIMOND I, abbé de Mazan, p. 602.
RAIMOND II DE MALIAC, abbé de Mazan, p. 602.
RAIMOND III, abbé de Mazan, pp. 603, 650.
RAIMOND, abbé de Moissac, en 1213, p. 588.
RAIMOND I ROGER D'AURE, abbé de Montolieu, p. 459.
RAIMOND II ROUX, abbé de Montolieu, p. 462.
RAIMOND DE CASTANET, abbé de Nizors, p. 643.
RAIMOND I, abbé de Psalmodi, p. 507.
RAIMOND II, abbé de Psalmodi, p. 507.
RAIMOND III, abbé de Psalmodi, p. 507.
RAIMOND IV, abbé de Psalmodi, donne à saint Louis le territoire d'Aigues-mortes, p. 508.

RAIMOND V BERNARD, abbé de Psalmodi, p. 508.
RAIMOND VI DE SÉRINHAC, abbé de Psalmodi, de Saint-Guillem & de Saint-Gilles, prieur de Goudargues, pp. 508, 519, 542, 867.
RAIMOND VII, abbé de Psalmodi, p. 508.
RAIMOND I UDALGER, abbé de Quarante, p. 563.
RAIMOND II, abbé de Quarante, p. 564.
RAIMOND III DE FABRÈGUE, abbé de Quarante, p. 565.
RAIMOND IV, abbé de Quarante, p. 565.
RAIMOND I MICHEL, abbé de Saint-Aphrodise, p. 497.
RAIMOND II DE SÉRIGNAN, abbé de Saint-Aphrodise, pp. 497, 725.
RAIMOND III ARDIT, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
RAIMOND, abbé de Saint-André, p. 779.
RAIMOND I DE BARJAC, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
RAIMOND II AYRAULT, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
RAIMOND I DE FIGUIÈRE, abbé de Saint-Chinian, pp. 529, 564.
RAIMOND II, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
RAIMOND I, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
RAIMOND II, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
RAIMOND I, abbé de Saint-Gilles, p. 517.
RAIMOND II ROI ou LE ROI, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
RAIMOND IV DE GANGES (*de Agantico*), abbé de Saint-Gilles, p. 519.
RAIMOND I ERMENGAUD, abbé de Saint-Guillem, pp. 263, 540.
RAIMOND II, abbé de Saint-Guillem, pp. 541, 803.
RAIMOND III DE CANTOBRE, abbé de Saint-Guillem, p. 541.
RAIMOND V, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
RAIMOND, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
RAIMOND, abbé de Saint-Jacques, p. 584.
RAIMOND ÉBRIN, abbé de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686.
RAIMOND I, abbé de Saint-Papoul, p. 444.
RAIMOND II D'AUTIGNAC (*de Altinhaco*), abbé de Saint-Papoul, p. 444.
RAIMOND I BERNARD, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
RAIMOND II LEGRAS, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 503.
RAIMOND III DE FABRÈGUES (*de Fabricis*), abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
RAIMOND I, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
RAIMOND II, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
RAIMOND III, abbé de Saint-Polycarpe, p. 554.
RAIMOND I, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
RAIMOND II DE DOURGNE, abbé de Saint-Pons de Thomières, pp. 385, 419.
RAIMOND III DE CASTRIES, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
RAIMOND, abbé de Saint-Privat du Gard, p. 866.
RAIMOND DE CANT, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
RAIMOND II DE SAINT-JEAN, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
RAIMOND I GUILLAUME, abbé de Saint-Sernin, p. 525.
RAIMOND II ATON ou DE CARDEILHAC, abbé de Saint-Sernin. *Voir* aux évêques de Mirepoix.
RAIMOND D'AZÉMAR, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
RAIMOND I, abbé de Saint-Thibéry, p. 558.
RAIMOND II, abbé de Saint-Thibéry, pp. 559, 733.
RAIMOND I, abbé de Sauve, p. 720.
RAIMOND II, abbé de Sauve, p. 720.
RAIMOND I, abbé de Sorède, pp. 535, 562.
RAIMOND II, abbé de Sorède, p. 562.
RAIMOND I, abbé de Sorèze, p. 512.
RAIMOND II DE SOLIGNAC, abbé de Sorèze, p. 513.
RAIMOND I, abbé de Vabre, p. 568.
RAIMOND II, abbé de Vabre, p. 568.
RAIMOND, abbé de Vallbona, p. 790.
RAIMOND DE MONTAIGNAC, abbé de Valmagne, p. 618.
RAIMOND I, abbé de Villelongue, p. 632.
RAIMOND II D'AURE, abbé de Villelongue, p. 632.
RAIMOND I, abbé de Villemagne, p. 577.
RAIMOND II, abbé de Villemagne, p. 578.
RAIMOND VIGOR, abbé commendataire de Villemagne, p. 580.
RAIMOND DU PUY, second grand-maître des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, pp. 234, 235.
RAIMOND DE FRAISSINET, prévôt de Sainte-Cécile d'Albi, p. 658.
RAIMOND, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
RAIMOND I DU PORTAL, prévôt de Saint-Salvi, p. 582.
RAIMOND II GUARIN, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
RAIMOND III LAURET, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
RAIMOND IV YCHER, prévôt de Saint-Salvi, p. 583.
RAIMOND GAIRARD ou S. RAIMOND, prévôt de Saint-Sernin, pp. 350, 525. *Voir* S. RAIMOND, évêque de Barbastro.
RAIMOND FABRE, prieur de la Madeleine de Béziers, p. 498.
RAIMOND AUDIBERT, prieur de Bonnefoy, p. 651.
RAIMOND DE COQUISET, prieur de Bonnefoy, p. 650.

RAIMOND OLIVIER, prieur de Bonnefoy, p. 650.
RAIMOND RICHARD, prieur de Bonnefoy, p. 650.
RAIMOND D'ARENSE, prieur de la Daurade, p. 694.
RAIMOND DE BRODET (*corr.* BROUZET), prieur de Sauve, p. 720.
RAIMOND DE MONTREDON, archidiacre de Béziers, p. 264.
RAIMOND GAUCELIN, archidiacre de Murviel, p. 263.
RAIMOND, archidiacre de Narbonne, p. 289.
RAIMOND SCRIPTOR, archidiacre de Villelongue, massacré par les albigeois, p. 363.
RAIMOND DE CASALS, moine, chef-d'œuvre de Saint-Béat, 770.
RAIMOND-GUILLAUME, commandeur de la maison hospitalière de Capestang, p. 564.
RAIMOND CAUVET, hospitalier de Saint-Antoine à Toulouse, p. 692.
RAIMOND DE SARRAUTE, sacriste de Peyrissas, p. 775.
RAIMOND BRAGOL, vicaire général de l'abbé du Mas-Garnier, p. 589.
RAIMOND D'AGILES, chanoine du Puy, auteur d'une histoire de la première croisade, p. 89.
RAIMOND ALZEI, chanoine de Carcassonne, p. 319.
RAIMOND (frère), précepteur & chapelain du comte de Toulouse, p. 706.
RAIMOND MARTIN, dominicain, auteur du *Pugio fidei*, p. 327.
RAIMOND BOREL, comte de Barcelone, pp. 95, 778.
RAIMOND III BÉRENGER, comte de Barcelone, pp. 75, 144, 249, 250, 479.
RAIMOND IV BÉRENGER, comte de Barcelone, pp. 61, 342, 619.
RAIMOND, comte de Bigorre, p. 113.
RAIMOND I, comte en partie de Carcassonne, pp. 113, 719.
RAIMOND, comte de Cerdagne, p. 144.
RAIMOND I, comte en partie de Comminges, pp. 113, 768, 793.
RAIMOND-GUILLAUME, comte ou marquis de Comminges, pp. 113, 773.
RAIMOND-BERNARD, comte en partie de Comminges, p. 113.
RAIMOND-ROGER, comte de Foix, pp. 354, 398, 612, 619, 844, 849.
RAIMOND I, comte de Substantion, p. 178.
RAIMOND II, comte de Melgueil ou de Substantion, pp. 178, 236.
RAIMOND II, comte de Melgueil, p. 180.
RAIMOND III, comte de Melgueil, pp. 179, 180.
RAIMOND IV, comte de Melgueil (RAIMOND V, comte de Toulouse), p. 180.
RAIMOND V, comte de Melgueil (RAIMOND VI, comte de Toulouse), p. 180.
RAIMOND, comte de Melgueil, p. 31; *corrigez* PIERRE & *voyez ce nom*.
RAIMOND, comte de Nimes. *Voir* aux comtes de Toulouse.
RAIMOND II BÉRENGER, comte de Provence & de Melgueil, pp. 178, 179, 180. *Voir plus haut*.
RAIMOND-BERTRAND, comte de Provence, mort sans postérité, p. 61.
RAIMOND I, comte de Razès, pp. 113, 546.
RAIMOND II, comte de Razès, p. 113.
RAIMOND I, comte de Rouergue & marquis de Gothie, pp. 29, 30, 557, 563, 595, 664, 693, 844, 848.
RAIMOND II, comte de Rouergue, marquis de Gothie, pp. 30, 306.
RAIMOND III, comte de Rouergue. *Voir* RAIMOND IV, comte de Toulouse.
RAIMOND I, comte & marquis de Toulouse & de Querci, pp. 27, 30, 566.
RAIMOND II, comte de Toulouse, d'Albi & de Nimes, fils d'Eudes, pp. 24, 27, 30, 37, 92, 275.
RAIMOND III PONS, comte de Toulouse, marquis de Gothie, pp. 25, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 80, 85, 103, 148, 247, 418, 478; a-t-il succédé à Acfred, neveu de Guillaume le Pieux, dans le duché d'Aquitaine & le comté d'Auvergne? époque de sa mort, pp. 79, 85.
RAIMOND IV DE SAINT-GILLES, comte de Toulouse & de Rouergue, duc de Narbonne, marquis de Provence, pp. 27, 31, 61, 195, 199, 248, 276, 300, 472, 567, 835, 849, 867, 871, 881; ses droits à la succession de son frère Guillaume IV, comte de Toulouse, p. 191; sur la légitimité de ses différents mariages, pp. 196, 197, 198; sur quelques circonstances de son expédition en Orient, pp. 204, 205, 206, 207.
RAIMOND V, comte de Toulouse, pp. 31, 224, 264, 289, 315, 385, 413, 414, 606, 607, 622, 623, 627, 629, 633, 641, 713, 807, 867, 898.
RAIMOND VI, dit LE VIEUX, comte de Toulouse, pp. 31, 251, 351, 434, 574, 607, 622, 627, 649, 836, 864, 865, 867.
RAIMOND VII, dit LE JEUNE, comte de Toulouse, pp. 31, 77, 251, 289, 355, 597, 608, 609, 622, 624, 627, 641, 646, 675, 696, 713, 869, 894.
RAIMOND (testament d'un comte); s'agit-il de Raimond-Pons, comte de Toulouse, ou d'un comte du Rouergue? pp. 33, 34, 35.
RAIMOND II, dernier comte de Tripoli de la maison de Toulouse; son apologie, pp. 89, 237; régent du royaume de Jérusalem, p. 31.
RAIMOND-BERNARD-TRENCAVEL, vicomte de Nimes & d'Albi, pp. 97, 104, 105, 113, 433.
RAIMOND I TRENCAVEL, vicomte de Béziers, de Carcassonne & d'Albi, pp. 105, 225, 264, 385, 458, 557, 582, 616, 617, 622, 659, 724, 725, 732, 751.
RAIMOND-ROGER, vicomte d'Albi, Béziers, Carcassonne & Razès, pp. 105, 608, 612, 622, 624, 726.
RAIMOND II TRENCAVEL, vicomte de Carcassonne, pp. 266, 458, 740, 753.
RAIMOND-SICARD, vicomte de Lautrec, p. 657.
RAIMOND, vicomte de Minerve, p. 457.
RAIMOND I, vicomte de Narbonne, p. 52.

RAIMOND, fils de Pierre, comte de Foix, p. 113.
RAIMOND, fils de Roger II, comte de Foix, p. 113.
RAIMOND, fils de Hugues, comte de Querci, p. 30.
RAIMOND, fils d'Alphonse & petit-fils d'Alphonse Jourdain, p. 31.
RAIMOND, fils de Guillaume Taillefer & d'Arsinde, p. 30.
RAIMOND, fils du vicomte de Turenne, p. 450.
RAIMOND, fils de Guillaume-Bernard de Marcillan, p. 305.
RAIMOND, damoiseau d'Alzonne, p. 683.
RAIMOND, fils d'Auger, p. 539.
RAIMOND ADALGAIRE, p. 501.
RAIMOND-ARNAUD, frère de Roger, comte de Comminges, p. 113.
RAIMOND-ARNAUD, viguier de Toulouse, p. 694.
RAIMOND-ARNAUD, p. 587.
RAIMOND-ATBRAND, seigneur du Lodévois, p. 291.
RAIMOND BONAL, p. 349.
RAIMOND CAT, damoiseau du Lauragais, p. 766.
RAIMOND DECAN, seigneur de Posquières & d'Uzès, pp. 224, 227, 228, 277.
RAIMOND FOUQUIER, bachelier, p. 498.
RAIMOND FRAISSINET, p. 386.
RAIMOND GAUCELIN, seigneur de Lunel, p. 228.
RAIMOND I GAUCELIN, seigneur d'Uzès en partie, p. 228.
RAIMOND II GAUCELIN, seigneur d'Uzès, p. 228.
RAIMOND-GUILLAUME, fils de Roger III, comte de Comminges, p. 113.
RAIMOND-GUILLAUME, juge du comté de Roussillon, p. 341.
RAIMOND MALAURE, p. 579.
RAIMOND-MATFRED, p. 453.
RAIMOND PELET, seigneur du Puy-Gontaud, p. 610.
RAIMOND PELET, seigneur de l'Uzège, p. 300.
RAIMOND-PIERRE, seigneur du Bésalu, p. 687.
RAIMOND dit RASCAS, seigneur d'Uzès, p. 228.
RAIMOND DE SALES, seigneur de Villespassans, p. 564.
RAIMOND DES ARÈNES, p. 541.
RAIMOND SUNIOFRED, p. 342.
RAIMOND TRENCAVEL, fils de Raimond Trencavel, vicomte de Béziers, p. 105.
RAIMOND D'UZÈS, seigneur de Posquières, p. 507.
RAIMONDE DE SAINT-LÉONCE, abbesse des augustines d'Albi, p. 666.
RAIMONDE DE GAUJAC, abbesse de Bagnols, p. 869.
RAIMONDE, abbesse de Fabas, p. 644.
RAIMONDE I, abbesse de la Font, p. 837.
RAIMONDE II AMAURI, abbesse de la Font, p. 837.
RAIMONDE I BONERIE, abbesse de Rieunette, p. 647.
RAIMONDE II, abbesse de Rieunette, p. 647.
RAIMONDE III BOVERIE, abbesse de Rieunette, p. 647.
RAIMONDE DE HAUTPOUL, abbesse de Vielmur, p. 600.
RAIMONDE, femme de Maïeul, vicomte de Narbonne, p. 51.
RAIMONDE, femme d'Aton, vicomte de Soule, p. 30.
RAIMONDE, veuve de Bernard de Sérignan, p. 558.
RAIMONDINE (monnaie), p. 656.
RAIMOTE, femme du comte Geilin, p. 84.
RAIMUNDO TREYBALLA (F.), évêque d'Urgel, p. 909.
RAINALD I ou RÉGINALD, évêque de Béziers, pp. 51, 262.
RAINALD ou RAINARD, évêque de Nimes, pp. 93, 275.
RAINALD, abbé d'Aniane, p. 448.
RAINALD I, vicomte de Béziers, p. 102.
RAINALD II, vicomte de Béziers & d'Agde, pp. 32, 103, 584.
RAINARD. *Voir* RAIMOND III, évêque d'Uzès.
RAINAUD DE MARTIGNY, évêque de Vabre, p. 569.
RAINAUD D'ESTE, cardinal-évêque de Montpellier, abbé de Bonnecombe, pp. 327, 642.
RAINAUD, abbé du Canigou. *Voir* RENARD.
RAINAUD I, abbé de Saint-Guillem, p. 539.
RAINAUD II, abbé de Saint-Guillem, p. 542.
RAINAUD, abbé de Saint-Sever d'Agde, p. 715.
RAINAUD, prieur de Sauve, p. 720.
RAINAUD, prêtre, p. 262.
RAINE DE MALLEVILLE, prieur des Catallans, p. 606.
RAINOARD, abbé de Cruas, p. 574.
RAINIER DE MALENT, évêque de Lectoure, p. 369.
RAINIER, évêque de Maguelonne. *Voir* RAYNIER.
RAINIER, abbé de Saint-Gilles, p. 518.
RAINON I, seigneur d'Uzès & du Caylar, pp. 227, 228.
RAINON II, seigneur d'Uzès & du Caylar, p. 228.
RAINON III, seigneur d'Uzès, p. 228.
RAINON IV, seigneur d'Uzès, p. 228.
RAINON V, seigneur d'Uzès, p. 228.
RAINULFE, abbé de Bonnecombe, p. 641.
RAINULFE I ou ARNULFE, abbé de Feuillans, p. 636.
RAINULFE II, abbé de Feuillans, p. 636.
RAINULFE ou RANULFE, abbé de Montolieu, pp. 456, 529.
RAINULFE, seigneur du Querci, p. 39.
RAINULFE, seigneur, p. 34.
RAIS, île donnée à l'église du Puy, p. 89.
RAISSAC, lieu, pp. 504 (*Aude*), *arr. de Narbonne*.
RAISSAC, lieu, p. 546, *Raissac-sur-Lampy* (*Aude*), *arr. de Carcassonne*.
RAISSAC (hôpital ou templiers de), pp. 582, 625 (*Tarn*), *commune de Carmaux* (?).
RAMAFORT (Raimond de), p. 608.
RAMBAUT, archevêque d'Arles. *Voir* RAIMBAUD.

RAMIRE ou RANIMIR, évêque intrus de Nimes, p. 274.
RAMIRE I, roi d'Aragon, p. 113.
RAMNOLENUS, évêque de Rodez, p. 873.
RAMNULFE DE PEYRUSSE D'ESCARS, évêque de Mende, p. 395.
RAMNULFE, abbé de Vabre, p. 567.
RAMNUS ou RAMUS, évêque d'Elne, p. 340.
RAMON, vicomte de Cardona, p. 907.
RAMON GUIFREDO, comte de Cerdagne, p. 907.
RAMON FOLCH, vicomte de Cardona, p. 907.
RANARIUS, évêque d'Urgel, p. 902.
RANCON, évêque de Clermont. *Voir* RAIMOND.
RANDON, château du Gévaudan, p. 137.
RANDON (Guillaume de), p. 639.
RANDULPHE, abbé de La Grasse, p. 479.
RANGARDE DE LA MARCHE, femme de Pierre-Raimond, comte de Carcassonne, pp. 113, 733.
RANGARDE, femme de Bernard-Aton III, vicomte de Nimes, p. 105.
RAOUHEL (N. de), abbesse de la Font, p. 838.
RAOUL, légat apostolique, p. 854.
RAOUL, archevêque de Bourges, p. 45.
RAOUL, abbé de Caunes, p. 465.
RAOUL, abbé de Conques, p. 472.
RAOUL, abbé de Grandselve, p. 610.
RAOUL, abbé de Sainte-Marie de Barnassonne, p. 759.
RAOUL, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
RAOUL BONNIER, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
RAOUL, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 803.
RAOUL, religieux de Montolieu, p. 457.
RAOUL, roi de France, p. 53.
RAPHAEL I UBACH, évêque d'Elne, p. 346.
RAPHAEL II DE RIPHOS, évêque d'Elne, p. 347.
RASCAS. *Voir* RAIMOND.
RATIER DE PENNE, abbé de Saint-Salvi, p. 585.
RATIER DE LENAC, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
RAVAILLE DE ROQUEPLANE, chanoine d'Albi, p. 673.
RAVAT (montagnes de), pp. 607, 612; *Rabat* (*Ariége*), *arr. de Foix*.
RAVENNE, évêque d'Arles, p. 244.
RAVIDAN (Bernard-Gros de), p. 636.
RAYNARD, évêque de Nimes. *Voir* RAINALD.
RAYNIER, RAINIER, évêque de Maguelonne, pp. 180, 316, 816.
RAZÈS (archidiacre de), p. 677.
— ses comtes héréditaires de la seconde race, p. 109.
RÉALMONT (CORDELIERS de), p. 669.
— (maladrerie de), p. 665.
REBAC (SAINT-PIERRE de), p. 490.
REBAUD, abbé élu de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
REBUFFE (Pierre), docteur en droit, p. 337.
RECAMOND, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
RECESINDUS, abbé d'Arles, p. 453.
RECESSAC (Pierre de), p. 490.
RECIMIRUS, abbé d'Arles, p. 453.
REDORTE (la), lieu près de Sainte-Colombe-sur-Guette, p. 854 (*Aude*), *arr. de Limoux*.
REDORTE (Pierre de la), p. 503.
RÉGINALD, évêque de Béziers. *Voir* RAINALD.
RÉGINALD ou RAINAUD II, évêque de Béziers, p. 265.
RÉGINALD ou RÉGNAULT, abbé de Castres, p. 434.
RÉGINALD, de la maison de Toulouse, p. 31.
RÉGINE, comtesse d'Armagnac, p. 912.
RÉGNAUD DE CHARTRES, archevêque de Reims, a en commende l'évêché d'Agde, p. 309.
RÉGNAULT DE MARTIGNI, évêque de Vabre, abbé de Psalmodi, p. 509.
RÉGNAULT DE BOURBON, archevêque de Narbonne. *Voir* RENAULT.
REGOLÈZE, cure, p. 477.
REIMS (conciles de), vers 625, pp. 351, 383, 873; en 1148, p. 249.
REINE, abbesse des Olieux, p. 687.
REINE I, abbesse de Rieunette, p. 647.
REINE II DE ROQUECOURBE, abbesse de Rieunette, p. 647.
REINE III DE FANJAUX, abbesse de Rieunette, p. 648.
REMESSARIUS, évêque de Nimes, pp. 274, 275.
RENARD I, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 463, 594.
RENARD II, abbé de Saint-Martin du Canigou, pp. 463, 594.
RENAUD DE BEAUNE, évêque de Mende, abbé de Saint-Gilles, pp. 396, 521.
RENAUD ou RAIMOND, abbé de Franquevaux, p. 630.
RENAUD DE VALON, abbé de Saint-Chinian, p. 531.
RENAULT DE BOURBON, archevêque de Narbonne, pp. 255, 395.
RENÉ-FRANÇOIS DE BEAUVAU DU RIVAU, archevêque de Toulouse & de Narbonne, pp. 260, 364.
RENÉ LE SAUVAGE, évêque de Lavaur, p. 440.
RENÉ DE FRÉART, évêque de Lectoure, p. 370.
RENÉ I DU PUY, évêque de Lodève, p. 294.
RENÉ II DE BIRAGUE, évêque de Lodève, p. 295.
RENÉ-JOSEPH-MARIE DE GOUYON DE VANROUART, abbé de Chambons, évêque de Saint-Pol de Léon, p. 640.
RENÉ-CHARLES DU VERGER DE LA ROCHE-JACQUELEIN, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
RENÉ, duc d'Alençon, p. 879.
RENÉ II, duc de Lorraine, p. 257.
RENÉE-ANGÉLIQUE DE LA CROIX DE CASTRIES, abbesse de Monseau, p. 829.

RENÉE-ANGÉLIQUE DE LA CROIX DE CASTRIES, abbesse de Saint-Geniès, p. 827.
RENÉE RIGAUD DE SÈREZIN, abbesse de Vielmur, p. 601.
RENOUARD (N. de), abbé de Conques, p. 474.
RENOUL ou RAINULFE DE VALIGNAC ou DE VASINHAC, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
RENOUL II HÉLIE, seigneur de Pompadour, p. 319.
RHODANIUS ou RHODANUSIUS, évêque de Toulouse, p. 351.
RHONE; ce fleuve fait partie du Languedoc d'un bord à l'autre, pp. 1, 2.
RICANCÈLE (église de), p. 587.
RICARD, abbé de Vallbona, p. 790.
RICHARD, évêque d'Albano, p. 217.
RICHARD, archevêque de Bourges, p. 657.
RICHARD DE MILLAU, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Victor de Marseille, légat du pape en Espagne, pp. 220, 249, 276, 330, 507, 881, 883.
RICHARD, évêque d'Albi, pp. 384, 656.
RICHARD, évêque d'Apt, p. 4.
RICHARD NEVEU, évêque de Béziers, p. 267.
RICHARD, évêque de Viviers, p. 413.
RICHARD, abbé de Grandselve, p. 609.
RICHARD, abbé de Quarante, p. 564.
RICHARD D'ARBORAS, abbé de Saint-Guillem, pp. 486, 541.
RICHARD, abbé commendataire de Saint-Thibéry, p. 560.
RICHARD DE LONGUEIL, cardinal, abbé de Sorèze, p. 513.
RICHARD, comte de Rouergue, p. 289.
RICHARD, comte de Rodez, p. 130.
RICHARD DE MILLAU, vicomte de Carlat & comte de Rodez, pp. 217, 871.
RICHARD II, vicomte de Millau & de Gévaudan, p. 249.
RICHARDE, femme de Raimond II, comte de Rouergue, p. 30.
RICHE, prieure de la Salvetat, p. 764.
RICHEFROI ou RICHEFRID, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
RICHEL, femme d'Adbert, p. 592.
RICHELIEU (cardinal de), pp. 284, 833.
RICHER, abbé de Villemagne, p. 577.
RICHILDE, femme d'Odon, vicomte de Narbonne, pp. 25, 51, 247.
RICHILDE, femme d'Isambert, p. 479.
RICHIN ou RICHER, abbé de Quarante, p. 563.
RICHOMER I ou RICIMER, abbé de Montolieu, p. 456.
RICHOMER II ou RICIMER, abbé de Montolieu, p. 456.
RICUIN I, évêque de Maguelonne, p. 313.
RICUIN II, évêque de Maguelonne, pp. 181, 314.
RICUIN, abbé de Quarante, p. 563.
RICULFE I, évêque d'Elne, pp. 22, 340.
RICULFE II, évêque d'Elne, pp. 247, 305, 329, 340, 792.
RICULFE, évêque de Fréjus, p. 64.
RICULFE, abbé de Saint-Estève-sur-Têt, p. 792.
RICULFE, comte de Mâcon, p. 51.
RICULFE, p. 584.
RIEUGRAND, lieu, p. 555.
RIEUNETTE, abbaye, pp. 386, 631, 632, 647.
RIEUTORT, p. 393 (*Lozère*), *arr. de Mende.*
RIEUTORT (SAINT-MARTIN de), église, p. 247 (*Pyrénées-Orientales*), *commune de Puyvalador.*
RIEUX (évêché de); son érection, pp. 357, 440.
— (église de), p. 440.
— (chapitre cathédral de); sa composition, p. 850.
— (NOTRE-DAME DE LA MOURÈRE, chapelle de l'église de), p. 442.
— (CAPUCINS de), p. 851.
— (DOMINICAINS de), pp. 380, 850.
— (FEUILLANTINES de); leur établissement, p. 443.
— (couvent des frères MINEURS de), pp. 443, 850.
— (séminaire de), pp. 443, 851.
RIEZ (comté de), p. 69.
— (évêque de), p. 688.
RIGAUD, évêque d'Albi, pp. 48, 385, 616.
RIGAUD I, abbé de Castres, p. 433.
RIGAUD II, abbé de Castres, p. 434.
RIGAUD D'ABRINHAC, abbé de Caunes, p. 468.
RIGAUD, abbé de Vabre, p. 568.
RIGAUD, abbé de Valmagne, p. 618.
RIGONTHE, fille de Chilpéric, p. 693.
Rilago, lieu dans le pays de Brioude, p. 50.
RIMINI (concile de), en 359, p. 243.
RIPOLL (NOTRE-DAME de), pp. 140, 329, 340.
— (concile de), en 1038, p. 341.
Riquerio (NOTRE-DAME de), église, p. 476.
RIUFER (SAINT-PIERRE de), église, p. 342.
RIVESALTES, p. 345 (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*
— (construction d'une forteresse à), p. 480.
— (SAINT-ANDRÉ de), église, pp. 479, 482.
— baronnie, p. 484.
RIVIÈRES (HOSPITALIÈRES de), p. 870 (*Gard*), *arr. d'Alais.*
RIXENDE, fille de Bérenger I, vicomte de Narbonne, p. 249.
ROALDÈS (François), célèbre jurisconsulte, p. 362.
S. ROBERT, fondateur de la Chaise-Dieu, p. 402.
ROBERT D'ARBRISSEL (le B.), fondateur de Fontevrault, pp. 218, 702.
ROBERT DE COURSON, cardinal, p. 332.
ROBERT, archevêque de Reims & chancelier de France, p. 257.
ROBERT DAUPHIN, évêque d'Albi, p. 388.
ROBERT DU BOSC ou DU BOIS, évêque d'Alet, de Conserans (?) & de Mende, pp. 394, 423.
ROBERT I DE FOIX, évêque de Lavaur, p. 438.
ROBERT II DE VILLEMUR, évêque de Lavaur, p. 438.

ROBERT, évêque de Lodève, pp. 292, 801.
ROBERT DE ROUVRES, évêque de Maguelonne, pp. 180, 322.
ROBERT, évêque de Mende, p. 392.
ROBERT DE VILLEQUIER, évêque de Nimes, p. 282.
ROBERT DE PELLEVÉ, évêque de Pamiers, p. 432.
ROBERT DE MEHUN, évêque du Puy, p. 403.
ROBERT DE GIRARD, évêque d'Uzès, pp. 303, 865.
ROBERT ALBERTI, évêque de Viviers, p. 414.
ROBERT, abbé de Saint-Aubin d'Angers, p. 577.
ROBERT I *Deni*, abbé d'Arles, p. 453.
ROBERT II, abbé d'Arles, p. 453.
ROBERT ou ROBIN, abbé de Boulbonne, p. 613.
ROBERT, premier abbé de Castres, p. 433.
ROBERT, abbé de Caunes, p. 465.
ROBERT POCQUELIN, abbé de Cendras, p. 719.
ROBERT, abbé de Foix, p. 849.
ROBERT, abbé de Fontfroide, p. 619.
ROBERT I, abbé de Saint-Michel de Gaillac, p. 597.
ROBERT II, abbé de Saint-Michel de Gaillac, pp. 385, 597.
ROBERT I, abbé de La Grasse, pp. 479, 688.
ROBERT II, abbé de La Grasse, p. 479.
ROBERT, abbé de Manlieu, p. 493.
ROBERT DE COQUEBOURNE, abbé commendataire de Quarante, p. 565.
ROBERT DE SERRAN, abbé de Saint-Pons de Thomières, p. 419.
ROBERT, abbé de Saint-Privat du Gard, p. 866.
ROBERT, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
ROBERT DE LAUZIÈRES, abbé de Valmagne, p. 618.
ROBERT I, abbé de Villemagne, p. 578.
ROBERT II DE LA TOUR, abbé commendataire de Villemagne, p. 580.
ROBERT, prieur de Bonnefoy, p. 648.
ROBERT DES MARINS, prieur de Bonnefoy, p. 652.
ROBERT, maître de la milice de Jérusalem, p. 237.
ROBERT, fils de Hugues Capet; commencement de son règne, pp. 30, 92.
ROBERT GUISCARD, duc de Messine, p. 479.
ROBERT I, comte d'Auvergne, pp. 30, 91.
ROBERT II, comte d'Auvergne, pp. 31, 91, 881.
ROBERT III, comte d'Auvergne, p. 91.
ROBERT IV, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, fils de Guillaume le Jeune, p. 92.
ROBERT, comte d'Auvergne & de Boulogne, p. 493.
ROBERT, comte de Rodez, p. 472.
ROBERT II, vicomte de Clermont, p. 91.
ROBERT, premier vicomte d'Uzès, p. 228.
ROBERT DAUPHIN, seigneur de Mercœur, p. 395.
ROBERT, seigneur d'Uzès, p. 301.
ROBERT MAUVOISIN, p. 854.
ROBERT, fils de Guillaume, comte de Gévaudan, p. 139.
ROBIN LARCHIER, p. 458.
ROC-AMADOUR (NOTRE-DAME de), pp. 386, 473 (*Lot*), *arr. de Gourdon*.
ROCHE (Jacques de la), économe de l'abbaye d'Aniane, p. 451.
ROCHEBARON, château, p. 404 (*Haute-Loire*), *commune de Bas en Basset*.
ROCHEFORT (Bernard de), p. 459.
— (Gérard de), p. 240.
— (Pierre de), p. 459. *Voir* ROQUEFORT.
RODALD, abbé de Montolieu, p. 456.
RODALDE, évêque de Béziers, abbé de Saint-Thibéry, pp. 247, 262, 418, 557.
RODARIO (Bernardino), peintre milanais, établi à Viviers, p. 899.
RODE (la), couvent dans le diocèse de Lavaur. *Voir* la ROUE.
RODEMAL (Guillemette de), p. 265.
RODEZ (archidiaconé de), p. 874.
— (comté de); époque à laquelle il a été aliéné par les comtes de Toulouse, pp. 199, 200, 201, 202, 203.
— (chapitre cathédral de); son histoire, pp. 876 & suiv.
— (église cathédrale de), p. 877.
— (évêques de); histoire de leur puissance temporelle, pp. 871 & suiv.
— (ANNONCIADES de), p. 584.
— (CHARTREUSE de), p. 584.
— (CORDELIERS de), p. 878.
— (DOMINICAINS de); histoire de leur couvent, p. 880.
— (frères de la DOCTRINE CHRÉTIENNE à), p. 876.
— (hôpital du PAS à), p. 882.
— (hôpital SAINT-JACQUES de), p. 883.
— (petits hôpitaux de), p. 883.
— (séminaire diocésain de), p. 883.
RODOALD. *Voir* RODALDE.
RODOLFE ou RAOUL, abbé de Sorèze, p. 512.
RODOLPHE DE LAHIRE, abbé du Canigou, p. 594.
RODOLPHE, abbé de La Grasse, p. 478.
RODOLPHE LE PIEUX, abbé de La Grasse, p. 483.
RODOLPHE II, roi de la Bourgogne Transjurane, reçoit de Hugues, le Vivarais & l'Uzège, p. 53.
RODRIGO TELLO, archevêque de Tarragone, p. 909.
ROER (Pierre de), p. 771.
ROGER LEFORT, archevêque de Bourges, p. 356.
ROGER, archevêque de Trèves, p. 26.
ROGER, évêque de Carcassonne, p. 328.
— faussement indiqué comme évêque de Carcassonne, p. 737.
ROGER DE NURO, évêque de Comminges, pp. 374, 627, 633, 769, 776.
ROGER I, évêque de Conserans, p. 379.
ROGER II, évêque de Conserans, p. 380.

ROGER D'ARMAGNAC, évêque de Lectoure & de Lavaur, pp. 368, 438, 912.
ROGER DE HARLAY-CESY, évêque de Lodève, p. 297.
ROGER, abbé de Boulbonne, p. 614.
ROGER, abbé de Calers, pp. 434, 621.
ROGER, prévôt, puis abbé de Foix, p. 849.
ROGER DE LA ROCHEFOUCAULD, abbé du Bec & de Fontfroide, p. 620.
ROGER DE LA TOUR, abbé de Gaillac, p. 598.
ROGER, abbé de La Grasse, p. 849; *corrigez* AUGER.
ROGER, abbé de Jocou, p. 722.
ROGER, abbé de Moissac, p. 218.
ROGER I, abbé de Peyrissas, pp. 113, 772, 774.
ROGER II, abbé de Peyrissas, p. 774.
ROGER, abbé de Quarante, p. 564.
ROGER *de Esculenco*, abbé de Saint-Polycarpe, pp. 554, 856.
ROGER, moine, de la maison de Comminges, p. 113.
ROGER I, comte de Carcassonne, pp. 113, 329, 465, 546, 742, 759, 848.
ROGER III, comte de Carcassonne & de Razès, pp. 105, 113, 715.
ROGER I, comte de Comminges, pp. 100, 113.
ROGER II, comte en partie de Comminges, pp. 113, 774 & *peut-être* 479.
ROGER III, comte de Comminges, p. 113.
ROGER I BERNARD, comte de Carcassonne & de Foix, pp. 113, 759, 806.
ROGER II, comte de Foix, pp. 113, 329, 353, 429, 844, 849.
ROGER III, comte de Foix, pp. 113, 429, 849.
ROGER IV BERNARD, comte de Foix, pp. 105, 113, 429, 849.
ROGER V BERNARD, comte de Foix, pp. 494, 613, 614, 845, 849.
ROGER VI BERNARD, comte de Foix, pp. 495, 845, 851, 908.
ROGER I, vicomte d'Albi, de Carcassonne & de Razès, pp. 105, 385, 457, 606, 616, 618, 654, 724, 738, 739.
ROGER II, vicomte d'Albi, de Carcassonne & de Béziers, pp. 31, 385, 607, 647, 724, 726, 732, 739.
ROGER, vicomte de Béziers, p. 265; *corrigez* RAIMOND-ROGER.
ROGER, prince normand, p. 101.
ROGER D'ARMAGNAC, seigneur de Mauléon & de Villefranche, p. 878.
ROGER, fils de Bernard IV, comte de Comminges, p. 113.
ROGER, fils de Pierre, comte de Foix, p. 113.
ROGER, fils de Raimond I, comte en partie de Comminges, p. 113.
ROHAN (duc de), chef des religionnaires dans la province, p. 826.
ROIS de la seconde race; commencement du règne de quelques-uns d'entre eux dans la Province, p. 92.
ROLAND, abbé de Solesmes, p. 370.
ROLLAND, abbé de Vabre, p. 567.
ROMAIN, pape, p. 14; discussion sur une de ses bulles pour Gérone, p. 905.
ROMAIN, cardinal de Saint-Ange, légat en France, pp. 265, 855.
ROMANS, ville, p. 236.
ROME (SAINT-BERNARD de), p. 638.
— (religieuses DOMINICAINES DE SAINT-SIXTE à), p. 857.
— (abbesse de SAINTE-VIVIANE de), p. 694.
— (conciles de), en 998, p. 441; en 1081, pp. 402, 874; en 1241, p. 307; en 1302, p. 308.
ROME (Jacques de), p. 832.
ROMILLE, femme de Béra, p. 422.
ROMPON, prieuré, p. 575.
S. ROMUALD, abbé, p. 140.
S. ROMULE, abbé de Saint-Bausile, p. 835.
RONCELIN, vicomte de Marseille, p. 264.
ROQUE (la), château, p. 517; *la Roque (Gard), arr. d'Uzès.*
— (péage de la), p. 720.
ROQUE (N. de la), abbé de Grandselve, p. 610.
— (Gauzbert de la), p. 582.
— (Hugues de la), p. 105.
ROQUEBRUN (hôpital de), p. 731 (*Hérault*), *arr. de Saint-Pons.*
ROQUECOURBE (maladrerie de), p. 767 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
ROQUEFEUIL (Raimond de), p. 278.
— (Raimond de), p. 343.
— (Séguin de), p. 540.
ROQUEFORT, lieu, p. 621 (*Ariége*), *arr. de Foix.*
ROQUEFORT (Bernard de), p. 627.
— (Marquise de), p. 600.
— (Raimond de), p. 469.
ROQUEMAURE, p. 375.
ROQUEVIEILLE (Raimond de), p. 449.
RORICE I, évêque de *Ruessium*, p. 399.
RORICE II, évêque du Puy, p. 400.
RORICE, évêque d'Uzès, p. 298.
ROSAS ou ROSES (SAINT-PIERRE de), abbaye dans la Marche d'Espagne, pp. 247, 263, 340, 454.
ROSCIE, dame d'Uzès, femme de Rostaing de Sabran, p. 228.
ROSE DE MONTCLAR, abbesse de Fabas, p. 644.
ROSSON, château, p. 300; *Rousson (Gard), arrond. d'Alais.*
ROSTAING, archevêque d'Arles, abbé d'Aniane, de Goudargues & de Cruas, pp. 247, 299, 448, 574, 867.
ROSTAING, évêque de Lodève, p. 288.
ROSTAING, peut-être évêque d'Uzès, pp. 128, 299.
ROSTAING I, évêque de Viviers, p. 413.
ROSTAING II, évêque de Viviers, p. 413.

ROSTAING DE LA BAUME, abbé d'Aniane, p. 451.
ROSTAING, abbé de Cruas, p. 574.
ROSTAING, abbé de Franquevaux, p. 630.
ROSTAING D'ANSOIS, abbé du Mas-Garnier, p. 589.
ROSTAING I, abbé de Mazan, p. 602.
ROSTAING II DE SUZE, abbé de Mazan, p. 604.
ROSTAING, abbé de Saint-Chaffre, p. 570.
ROSTAING, abbé de Saint-Sever d'Agde, p. 715.
ROSTAING II D'ANCEZUNE, prieur du Pont-Saint-Esprit, archevêque d'Embrun, p. 869.
ROSTAING *de Amatio*, sacristain de Saint-Aphrodise, p. 498.
ROSTAING I, seigneur de Posquières, p. 228.
ROSTAING II, seigneur de Posquières, pp. 228, 277.
ROSTAING III, seigneur de Posquières, p. 228.
ROSTAING IV, seigneur de Posquières, p. 228.
ROSTAING, fondateur de Gallargues, p. 836.
ROTBOLD, comte de Provence, p. 58.
ROTBOLD, comte de Provence, p. 61.
ROTBOLD, comte ou marquis de Provence avec son frère Guillaume, p. 61.
ROTILLE, épouse d'Adhémar, p. 478.
ROUCI (Alain de), seigneur de Montréal & de Bram, p. 854.
ROUE DE COMMINGES, abbesse de Fabas, p. 644.
ROUE (abbaye de la) ou de la RODE, dans le diocèse de Lavaur, pp. 616, 799.
ROUERGUE, comté appartenant à la maison de Toulouse; sa réunion à la couronne, p. 199.
— (maison de), une des branches de la maison de Toulouse, pp. 38, 39, 40, 41.
— (sénéchal de), p. 872.
ROUFFIAC, château, p. 654 (*Tarn*), *commune de Maussans*.
ROUQUETTE (Étienne), prêtre de Toulouse, p. 695.
ROUSSELIN, seigneur de Lunel, p. 228.
ROUSSILLON, pays, p. 476.
ROUSSILLON (Claude de), veuve d'Armand de Polignac, p. 669.
ROYÈRE (N. de), abbesse de Vielmur, p. 601.
ROZELIN, seigneur de Lunel, p. 629.
ROZINHAC (SAINT-MARTIN de), église près de Muret, pp. 709, 710.
RUDERIC, prêtre, p. 328.
Ruessium, pp. 397, 399; *ancien nom de Saint-Paulien, cité épiscopale du Velai*.
RUFIN ou ROUX DE BRINHAC, abbé de Saint-Polycarpe, p. 555.
RUSTIQUE, évêque de Narbonne, p. 244.
RUSTIQUE, évêque de Viviers, p. 412.
RUTHIE (Bernard de), grand-aumônier de France, p. 443.
RUTILANS, château aux environs de l'abbaye de Lézat, p. 214.
RUZÈNE, femme de Bérenger de Castelnou, p. 479.

S

SADARTHÈS, vallée située vers les frontières d'Espagne, p. 120.
SABIN, évêque d'Albi, p. 383.
SABOREL, abbé de La Grasse, p. 478.
SABRAN (Elzéar de), auteur de la branche des comtes d'Arian, pp. 228, 865.
— (Rostaing de), pp. 228, 300.
SAHORRE, dans le Conflent, pp. 475, 592.
SAINT-AFFRIC ou AFFRIQUE, prieuré & paroisse à Albi, pp. 583, 663.
SAINT-AFFRIQUE, p. 568 (*Aveyron*).
SAINT-AIGNAN, prieuré de l'ordre de Fontevrault, p. 628 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin*.
SAINTE-ALBINE (cardinal de), p. 350.
SAINT-AMANS DE RODEZ, collégiale, pp. 876, 881.
SAINT-AMANS, chef des religionnaires, p. 421.
— (Arnaud de), p. 711.
— (Assalit de), p. 635.
— (Bombel de), p. 635.
SAINT-AMANT, église dans le comté d'Albi, p. 465; *Saint-Amans-Valtoret* (*Tarn*), *arr. de Castres*. Voir VALTORET.
SAINT-AMANT, terre, p. 505.
SAINT-ANDRÉ D'AGDE, abbaye, pp. 306, 714.
SAINT-ANDRÉ-SUR-LE-RHONE OU LES-AVIGNON, abbaye, pp. 62, 66, 69, 227, 278, 409.
SAINT-ANDRÉ, château près de Limoux, p. 467 (*Aude*), *commune de Festes-&-Saint-André*.
SAINT-ANDRÉ, lieu, p. 375 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens*.
SAINT-ANDRÉ (Pierre de), juge-mage de Carcassonne, p. 336.
SAINT-ANGE (cardinal-légat de), p. 608. *Voir* ROMAIN.
SAINTE-ANNE DES ARCS, prieuré, p. 374.
SAINT-ANTONIN (archidiaconé de), p. 874.
— (CARMES de), p. 887.
SAINT-ANTONIN (vicomte de), pp. 655, 673.
— (Raimond-Arnaud de), p. 607.
SAINT-APHRODISE, abbaye à Béziers, pp. 262, 420, 431, 496, 585.
— droits de l'évêque sur cette abbaye, pp. 725, 726.
— (abbé de), p. 857.
SAINT-ASCISCLE, église, p. 247.
SAINT-AUDARD, abbaye, p. 249, 353. *Voir* SAINT-THÉODARD & MONTAUBAN.
SAINT-BARTHÉLEMY, église près de Montpellier, p. 164.
SAINT-BARTHÉLEMY, église en deçà du Rhône, dans le haut Vivarais, p. 84 (*Ardèche*), *arr. de Tournon*.
SAINT-BAUSILE, abbaye, pp. 276, 835, 836.
SAINT-BAUSILE, église près d'Uzès, p 298.

SAINT-BÉAT (abbaye, puis prieuré de), pp. 488, 768 & suiv. (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
— (dîmes de), p. 771
— consécration de l'autel de Saint-Estève à saint Béat, p. 769.
— (liste des prieurs de), de 1140 à 1249, pp. 771, 772.
SAINT-BÉAT (Auriol de), pp. 771, 772.
— (Garmond de), pp. 769, 770.
— (Oton de), p. 770.
— (Pierre de), pp. 770, 771.
SAINT-BERTRAND DE COMMINGES, pp. 371, 377, 443 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
— description de son église, p. 371.
— (hôpital SAINT-JULIEN à), p. 775.
SAINT-BRÈS, église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
SAINT-BONNET (N. de), p. 556.
SAINT-CHAFFRE ou le MONASTIER, monastère, pp. 49, 400, 410, 570.
— rétabli par Gotescalc, évêque du Puy, p. 84.
SAINT-CHINIAN, abbaye, pp. 314, 325, 528, 759, 863.
— unie à celle de Saint-Pons, p. 249.
— (abbés de), p. 529.
SAINT-CHRISTOPHE, église de Lésignan, p. 247.
SAINT-CIR, église, p. 567.
SAINTE-COLOMBE, église du diocèse de Toulouse, p. 352.
SAINTE-COLOMBE, château dans le pays d'Uzès, p. 229.
SAINTE-COLOMBE (Pierre de), p. 554.
SAINT-CYPRIEN, église près de Conques, p. 472 (*Aveyron*), *arr. de Rodez.*
SAINT-CYRICE (hôpital de), p. 883.
SAINT-DENIS, église dans l'Agenais, p. 367.
SAINT-DIDIER (Guigues de), p. 405.
SAINT-DONAT, lieu dans le comté de Sisteron, p. 69 (*Basses-Alpes*), *commune de Sisteron.*
SAINTE-ENGRATE, église, p. 454.
SAINTE-ÉNIMIE, monastère, pp. 133, 392, 570 (*Lozère*), *arr. de Florac.*
SAINT-ESPRIT DE BÉZIERS, abbaye, pp. 267, 733.
SAINT-ESPRIT, hôpital de Montpellier, pp. 315, 830.
SAINT-ESTÈVE ou SAINT-ÉTIENNE-SUR-TÊT, monastère, pp. 340, 546, 791.
— (liste des prieurs de), p. 792.
SAINT-ESTÈVE-HORS-LES-MURS, église collégiale à Narbonne, p. 680.
SAINT-ÉTIENNE D'UZÈS, abbaye, p. 866.
SAINT-ÉTIENNE DE LUGDARÈS, p. 640 (*Ardèche*), *arr. de Largentière.*
SAINTE-EUGÉNIE, abbaye dans le Narbonnais, p. 250.
SAINTE-EULALIE, église dans le diocèse de Carcassonne, p. 456 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
SAINTE-EXUPÉRIE, église, p. 596.
SAINT-FAUSTIN, couvent, p. 836.
SAINT-FÉLIX, ville du diocèse d'Elne, p. 342; *Saint-Féliu* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*
SAINT-FÉLIX (Claude de), p. 590.
— (Raimond de), p. 562.
SAINT-FERRÉOL, abbaye d'Uzès, p. 866.
SAINT FILET (le), relique conservée à Rodez, p. 878.
SAINT-FIRMIN D'UZÈS, abbaye, p. 866.
SAINT-FLORENT, prieuré dans la ville du Pont-Saint-Esprit, p. 250.
SAINT-FLOUR, p. 392.
SAINTE-FOI, prieuré en Agenais, p. 468.
SAINT-FRAJOUL, abbaye, p. 768 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
— château, p. 374.
SAINT-FRICHOUX (monastère de), p. 759 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
SAINT-GAUDENS, pp. 373, 374, 375 (*Haute-Garonne*).
— (chapitre de), p. 776.
— (couvents de), p. 776.
— (JACOBINS de), p. 375.
— (séminaire de), p. 378, 768.
SAINT-GAUDRI, village, p. 458; *Saint-Gauderic* (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
SAINT-GENIÈS, abbaye, dans le diocèse de Béziers, p. 733.
SAINT-GENIÈS, monastère au diocèse de Maguelonne, pp. 181, 276, 507, 826, 836.
SAINT-GENIÈS, église collégiale près de Clermont, p. 407.
SAINT-GENIÈS, église dans le Lodévois, p. 314.
SAINT-GENIS DES FONTAINES, & non SAINT-GENIÈS, abbaye, pp. 535, 791.
SAINT-GEORGES, église du diocèse de Rodez, p. 288 (*Aveyron*), *arr. de Millau.*
SAINT-GEORGES, p. 164 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
SAINT-GEORGES, cure, p. 386; *Saint-Georges la Bastide* (*Tarn*), *arr. d'Albi.*
SAINT-GEORGES, église dans la Cité-Vieille, en Velai, p. 49.
SAINT-GEORGES, village dans le Narbonnais, pp. 247, 501.
SAINT-GEORGES, église du Comminges, p. 768.
SAINT-GERMAIN DE LA PRADE, village, p. 404.
SAINT-GERMAIN, paroisse, p. 596.
SAINT-GERMIER DE MURET, pp. 488, 708. *Voir* MURET.
SAINT-GERVAIS, abbaye au diocèse d'Arles, p. 517.
SAINT-GERVAIS, prieuré, pp. 576, 577, 578 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
SAINT-GILLES, lieu, pp. 216, 253.
— (comté de), pp. 73, 74, 75, 202, 208, 209.
— (abbaye de), pp. 46, 283, 447, 508, 514, 630, 866.
— (CHEVALIERS DU TEMPLE de), p. 517.
— (HOSPITALIERS de), p. 250.
— (conciles de), en 1042, pp. 288, 384; en 1115, p. 550; en 1210, p. 354.
SAINT-GIRONS; un couvent de Frères Prêcheurs y est fondé en 1309, p. 380.

SAINT-GIRONS (vicomtes de), p. 470.
SAINT-GUILLEM DU DÉSERT, abbaye, pp. 107, 133, 283, 444, 538, 539. *Voir* GELLONE.
— (abbés de), p. 539.
SAINTE-HERMINE (N. de), abbé de la Capelle, p. 646.
SAINT-HILAIRE DU LAUQUET (abbaye de), pp. 111, 123, 328, 427, 446, 546, 756, 855, 856.
— possessions de cette abbaye en Roussillon, p. 793.
SAINT-IBARS, église érigée en collégiale. *Voir* SAINT-YBARS.
SAINT-JACQUES DE BÉZIERS, abbaye, pp. 246, 451, 584, 726.
SAINT-JEAN *in Extorio seu Exequarense*, monastère, p. 465; *ancien nom du monastère de Caunes.*
SAINT-JEAN, église donnée à Aniane, p. 448.
SAINT-JEAN ET SAINT-ANDRÉ DE BUÉGES, église, pp. 164, 312; *Saint-Jean de Buéges (Hérault), arr. de Montpellier.* Voir BUÉGES.
SAINT-JEAN DE CHEPY, église, p. 574 (*Isère*), *commune de Tullins.*
SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, hôpital près du Rhône, p. 414.
SAINT-JEAN DE VERGES (concile de), pp. 332, 613, 849 (*Ariége*), *arr. de Foix.*
SAINT-JULIEN, abbaye d'Uzès, p. 866.
SAINT-JULIEN, église, p. 476.
SAINT-JUST (Bernard de), p. 266.
SAINT-JUST (Bertrand), évêque d'Agde, p. 266.
SAINTE-JUSTINE ET SAINTE-RUFFINE, église dans la vallée de Prades, pp. 342, 343.
SAINT-LAURENT DE CABRERESSE; histoire de cette abbaye, pp. 479, 481, 686.
SAINT-LAURENT-HORS-LES-MURS, couvent près de Narbonne, p. 686.
SAINT-LAURENT *in Olibegio*, monastère, pp. 465, 528.
SAINT-LAURENT, monastère de religieuses de Fontevrault, pp. 374, 377, 768, 776 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
SAINT-LAURENT, lieu situé à une demi-lieue de Psalmodi, p. 508; *Saint-Laurent d'Aigouze (Gard), arr. de Nimes.*
SAINT-LAURENT, château, p. 229; *Saint-Laurent de Carnols (Gard), arr. d'Uzès.*
SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON, prieuré, p. 474 (*Ardèche*), *arr. de Privas.*
SAINT-LAURENT, alleu, p. 341.
SAINT-LAURENT, église, p. 413.
SAINT-LÉON, monastère, p. 828.
SAINT-LEUCADE (*corr.* LÉOCADIE), église de Lézignan, p. 247.
SAINT-LIZIER, église, pp. 378, 380 (*Ariége*), *arr. de Saint-Girons.*
— (CAPUCINS; s'établissent à), p. 382.
SAINTE-LIVRADE, prieuré en Agenais, pp. 254, 597.
SAINTE-LUCIE, presqu'île en Minervois, p. 686.
SAINTE-MADELEINE DE LA VALLÉE, monastère d'augustines près du Puy, p. 410.
SAINT-MARCEL, p. 416; *Saint-Marcel d'Ardèche (Ardèche), arr. de Privas.*
— (seigneur de), p. 416.
SAINT-MARCEL, ville, p. 300; *Saint-Marcel de Careiret (Gard), arr. d'Uzès.*
SAINT-MARCEL, prieuré, p. 566 (*Aveyron*), *commune de Conques* (?).
SAINT-MARCEL, église du Querci, p. 385.
SAINT-MARCEL ou MONTMAUREL (Guillaume de), p. 220.
— (Bernard de), p. 415.
— (Géraud de), p. 490.
SAINTE-MARIE, église dans le Toulousain, p. 587.
SAINTE-MARTIANE, paroisse, p. 386.
SAINT-MARTIN, abbaye, pp. 246, 424. *Voir* MONTAUBAN, SAINT-AUDARD & SAINT-THÉODARD.
SAINT-MARTIN, monastère en Roussillon, p. 688.
SAINT-MARTIN, église, près de Manosque, dans le comté de Sisteron, p. 68.
SAINT-MARTIN, église donnée à Aniane, p. 448.
SAINT-MARTIN, église, p. 453.
SAINT-MARTIN DE CAUCHENE, monastère du Narbonnais, p. 686.
SAINT-MARTIN DE L'ESQUIF, église, p. 321.
SAINT-MARTIN DE FENOUILLEDES, monastère, pp. 352, 556.
SAINT-MARTIN DE LEZ, monastère, pp. 263, 478, 722, 723.
— noms de quelques-uns de ses prieurs, p. 723.
SAINT-MARTIN LE VIEIL, pp. 631, 632 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
SAINT-MARTIN LE VIEUX, monastère, p. 591. *Voir* CANIGOU.
SAINT-MARTIN DE VILLECOURTES, p. 595 (*Tarn*), *commune de Gaillac.*
SAINT-MARTIN (Bertrand de), p. 470.
— (Ermengaud de), p. 481.
SAINT-MATHIEU, près de Montferrand, p. 325; *Saint-Mathieu de Tréviers (Hérault), arr. de Montpellier.*
SAINT-MAUR (BÉNÉDICTINS réformés de la congrégation de), pp. 362, 452, 587.
SAINT-MAURICE, lieu, p. 290 (*Hérault*), *arr. de Lodève.*
SAINT-MAURICE (Gérard ou Guiraud de), p. 565.
— (Raimond de), p. 541.
SAINT-MAURIN, abbaye du diocèse d'Agde, pp. 367, 369.
SAINT-MAXIMIN, en Provence, p. 73 (*Gard*), *arr. d'Uzès.*
SAINT-MÉDARD (Eudes de), p. 490.
— (Jourdain de), p. 490.
SAINT-MICHEL, pp. 164, 312.
SAINT-MICHEL DE GRAMMONT, prieuré à une lieue de Lodève, p. 290.
SAINT-MICHEL DE L'AIGUILLE OU DU SÉGURET, p. 404.
SAINT-NAZAIRE, terre, p. 330.
SAINT-ORENS D'AUCH, abbaye, pp. 367, 369.

SAINT-ORENS, monastère & hôpital, pp. 353, 600; *Saint-Orens de Gameville (Haute-Garonne), arr. de Toulouse.*
SAINT-PAPOUL, ville du Lauragais, p. 444 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
— abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, pp. 444, 852.
— (évêché de); son érection, pp. 357, 852.
— (chapitre cathédral de); sa sécularisation, pp. 852, 853.
— (collége de), p. 860.
— (évêque de), pp. 659, 689.
SAINT-PATRE (N. de), abbé de Bonnefont, p. 634.
SAINT-PAUL DE FENOUILLÈDES, collégiale, pp. 422, 721, 722.
— formation de ce chapitre par Jean XXII, p. 722.
SAINT-PAUL DE NARBONNE, abbaye & collégiale, pp. 51, 443, 500, 681.
— église de l'abbaye, p. 500.
— pose de la première pierre de la nouvelle église en 1229, p. 502.
— (abbés de), p. 501.
— (aumônerie de), p. 682.
SAINT-PAUL, bourg de Narbonne, p. 501.
SAINT-PAUL DE CADAJOUX, église collégiale, p. 438; *Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn), arr. de Lavaur.*
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (concile de), en 878, p. 246.
SAINT-PAUL, près Beaucaire, p. 836.
SAINT-PAULET, cure, p. 510 (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
SAINT-PAULIEN, pp. 397, 400 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy.*
SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL, église *in valle Albaniana*, p. 453.
SAINT-PIERRE DE LA COURT, monastère, pp. 126, 364, 490, 587. *Voir* MAS-GARNIER.
SAINT-PIERRE DE FENOUILLÈDES, abbaye, p. 722.
SAINT-PIERRE *de Gallicans*, monastère près de Girone, p. 479.
SAINT-PIERRE DE RAZÈS, prieuré, p. 576; *Saint-Pierre de Redès (Hérault), commune du Poujol.*
SAINT-PIERRE *de Sylva agra*, prieuré, p. 494.
SAINT-PIERRE DE LA TOUR, abbaye, pp. 321, 404, 405.
SAINT-PIERRE LE VIF, monastère à Sens, p. 47.
SAINT-POLYCARPE, abbaye, pp. 122, 422, 423, 549.
SAINT-PONS DE THOMIÈRES, ville, pp. 25, 105, 418.
— abbaye, puis évêché, pp. 25, 219, 247, 257, 265, 275, 314, 329, 335, 381, 385, 418, 438, 465, 530, 543, 723.
— (monastère de), détruit par les religionnaires, p. 421.
— (église de), p. 418.
— (chapitre cathédral de); histoire de sa sécularisation, p. 861.
— catalogue de sa bibliothèque & remarques sur ce catalogue, pp. 861, 862.
— (abbés de), p. 418.
— (religieuses de SAINTE-MADELEINE à), couvent détruit par les religionnaires, p. 421.
SAINT-PONS, p. 540; *Saint-Pons de Mauchiens (Hérault), arr. de Béziers.*
SAINT-PONS, église du Velai, p. 413.
SAINT-PONS, église dans le comté de Fréjus, p. 65.
SAINT-PORCAIRE (Arnaud-Raimond de), p. 627.
SAINT-PRIVAT DE GERS ou DU GARD, abbaye, p. 866.
SAINT-PRIVAT, église, p. 567.
SAINTE-PROMASE, église, p. 70.
SAINTES-PUELLES, prieuré, pp. 352, 556; *le Mas-Saintes-Puelles (Aude), arr. de Castelnaudary.*
SAINT-RAMBERT, prieuré dans le Lyonnais, p. 409.
SAINT-RAPHAEL, prieuré, p. 576.
SAINT-REMI, commanderie des hospitaliers, p. 237.
SAINTE-REURADE (*Reparata*), église, p. 539.
SAINT-ROMAIN *de Aculeia*, monastère, p. 836.
SAINT-ROMAIN (Jarenton de), p. 405.
SAINT-RUF D'AVIGNON, abbaye, pp. 278, 314.
— (abbé de), pp. 732, 820.
SAINT-SALVI D'ALBI, abbaye, pp. 276, 581.
— (chanoines de), p. 659.
SAINT-SARDOS, prieuré, p. 589.
— (prieur de), p. 607.
SAINT-SATUR, monastère, p. 401.
SAINT-SATURNIN, abbaye à Toulouse. *Voir* SAINT-SERNIN.
SAINT-SATURNIN, église dans le comté de Toulouse, p. 478.
SAINT-SATURNIN, église en Querci, voisine de l'abbaye de Beaulieu, p. 39.
SAINT-SATURNIN, lieu appelé plus tard Pont-Saint-Esprit, pp. 76, 128. *Voir* PONT-SAINT-ESPRIT.
SAINT-SATURNIN DU PORT ou le PONT-SAINT-ESPRIT, prieuré de l'ordre de Cluny; son histoire, pp. 574, 867.
— (liste des prieurs de), p. 868.
SAINT-SAUVEUR DE LODÈVE, abbaye, pp. 297, 325, 363, 802.
SAINT-SAUVEUR DE NARBONNE, p. 688.
SAINT-SAUVEUR, prieuré près de Béziers, p. 576.
SAINT-SAVIN, abbaye, p. 116.
SAINT-SERIÈS, église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
SAINT-SERNIN DE TOULOUSE, abbaye, pp. 215, 249, 330, 349, 362, 436, 522, 585.
— (église de), p. 352; sa consécration, p. 385; sa chapelle extérieure sert de tombeau aux comtes de Toulouse, p. 68.
— (abbés de), p. 525.
— (abbé de), p. 705.
— (prévôts de), p. 524.
— (nécrologe de), p. 523.
SAINT-SERNIN, au diocèse de Nimes, p. 542.
SAINT-SEVER D'AGDE, abbaye, pp. 311, 713, 715.
SAINTE-SIGOLENE DE LA GRAVE ou le TROCLAR; histoire de cette abbaye, p. 663.
SAINT-SIMPLICE (Géraud de), p. 621.
SAINT-SULPICE D'UZÈS, abbaye, p. 866.
SAINT-SYMPHORIEN, église & château dans le Razès, pp. 293, 479.

SAINT-THÉODARD, abbaye, pp. 216, 425. *Voir* MONTAUBAN & SAINT-MARTIN.
SAINT-THIBÉRY, ville (*Hérault*), *arr. de Béziers;* l'abbé en a la juridiction, p. 556.
— (abbaye de), pp. 450, 556, 579, 848.
— (maladrerie de), p. 717.
— (conciles de), en 907, pp. 93, 262, 275, 305; en 911, p. 329; en 1050, pp. 288, 306, 329; en 1120, p. 249; en 1389, pp. 423, 559.
SAINT-VICTOR DE MARSEILLE, abbaye, pp. 64, 65, 72, 249, 341, 362, 405, 433, 663, 680, 715, 719, 721, 802, 804, 817, 876, 881, 883.
— (abbé de), pp. 762, 821.
SAINT-VINCENT, église dans le Biterrois, p. 268.
SAINT-VINCENT, ville près de Valence, p. 480.
SAINT-VOSY, abbaye au Puy, p. 404.
SAINT-YBARS, IBARS, alleu, p. 110; *Saint-Ybars* (*Ariége*), *arr. de Pamiers.*
— (collégiale de), pp. 442, 851.
SAISSAC, château dans le diocèse de Carcassonne, p. 99 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (montagnes de), p. 857.
SAISSAC (Bertrand de), pp. 422, 631, 724, 854.
— (Isarn-Jourdain de), p. 631.
— (Jourdain de), p. 616.
SAISSI-LES-BOIS, abbaye du diocèse d'Auxerre, pp. 246, 835.
SAIX (chartreuse de), près de Castres, p. 697 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
SAIX (Raimond de), bourgeois de Castres, p. 762.
SALACIAN, village de la vicomté de Béziers, p. 103.
SALADIN, soudan d'Égypte, p. 237.
SALAISON (SAINT SÉPULCRE de), église, pp. 164, 312 (*Hérault*), *commune de Castelnau-le-Lez.*
SALARS, village, p. 882; *Pont-du-Salars* (*Aveyron*), *arr. de Rodez.*
SALENQUES, autre nom de l'Abondance-Dieu, pp. 350, 644, 646. *Voir* ABONDANCE-DIEU.
SALIES (pères de la MERCI de), p. 776 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
SALLA ou SANLA, archidiacre, puis évêque d'Urgel, p. 906.
SALLÈLE, prieuré, pp. 331, 343.
SALLES-COMTAUX, château, p. 872 (*Aveyron*), *arr. de Rodez.*
SALOMON I, évêque d'Agde, p. 305.
SALOMON II, évêque d'Agde, p. 306.
SALOMON, évêque d'Elne, p. 340.
SALOMON, évêque de Toulouse, p. 352.
SALOMON, abbé de Castres, p. 433.
SALOMON DES MOUTIERS, prieur de Murasson, abbé de Caunes, p. 468.
SALOMON, abbé de Jocou, p. 721.
SALOMON DU COLOMBIER, abbé de Saint-Thibéry, p. 559.
SALOMON, prieur de Formiguera, p. 247.
SALOMON, seigneur de Faugères, p. 577.
SALOMON DE FELGAIRE (*corr.* FAUGÈRES), seigneur de Lunas, p. 290.
SALSES, pp. 480, 632; *Salces* (*Pyrénées-Orientales*), *arr. de Perpignan.*
SALSES (Arnaud-Guillaume de), p. 342.
SALUSTER, p. 567.
SALVAN D'AUTERIVE, abbé de Fontcaude, p. 864.
SALVANEZ, monastère du Rouergue, pp. 264, 289, 558, 566, 577, 601.
SALVANHAC (Jourdain de), p. 583.
— (Pierre de), p. 583.
SALVATOR, abbé d'Aniane, p. 448.
SALVATOR DE COPONS, abbé de Cuxa, p. 477.
SALVETAT (prieuré de SAINT-PIERRE de la), pp. 762 & suiv.
SALVETAT, église, p. 582 (*Tarn*), *commune de Monestier-sur-Cérou.*
— (maladrerie de la), p. 665.
— (bois de la), p. 766.
S. SALVI ou SAULVE, évêque d'Albi, p. 383.
SALVIA, religieuse noble, p. 769.
SAMPSON (Pierre de), p. 278.
SAMUEL, évêque de Toulouse, p. 351.
SAMUEL, juif de Narbonne, fils d'Abraham, p. 501.
SANCHE, évêque de Conserans, p. 380.
SANCHE, abbé de la Capelle, p. 646.
SANCHE I, abbé d'Eaunes, p. 635.
SANCHE II, abbé d'Eaunes, p. 635.
SANCHE DE LAGOUSSAN, abbé de Feuillans, p. 637.
SANCHE MORLANE, abbé de Foix, p. 849.
SANCHE I, abbé de Fontcaude, p. 863.
SANCHE II, abbé de Fontcaude, p. 863.
SANCHE, abbé de Fontfroide, p. 619.
SANCHE, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
SANCHE DE AISSALA ou DE NARANO, abbé de Saint-Sernin, p. 526.
SANCHE MORLANE, archidiacre de Carcassonne, pp. 746, 749.
SANCHE AXILAN, chanoine & aumônier de Saint-Nazaire, p. 334.
SANCHE ANIER (*alias* AMELIUS), prieur de Saint-Antoine de Toulouse & de Peyrissas, pp. 490, 692, 775.
SANCHE RAMIRE, roi d'Aragon, premier mari de Philippe de Toulouse, pp. 31, 193.
SANCHE, roi de Majorque, p. 318.
SANCHE VIII, roi de Navarre, premier mari de Constance, p. 31.
SANCHE, comte & marquis de Provence, p. 883.
SANCHE ou SANCIE D'ARAGON, première femme de Raimond VII, pp. 31, 582.
SANCIUS, abbé de Castres, p. 433.
SANCTIMONDE DE GAUDIN, abbesse de Valnègre, p. 852.
SANGON (SAINT-ANDRÉ de), église, p. 288.
SAPTE DE PALLESTRIS, abbé de Saint-Genis des Fontaines, p. 535.
SARAGOSSE (NOTRE-DAME de), p. 564.
— (concile de), en 592, p. 902.

SARAMON, prieuré, p. 352.
SARLAT, p. 628.
— évêché, p. 420.
SARRATEIX, dans le diocèse d'Urgel, p. 901.
SARRIAN, lieu dans le comté Venaissin, p. 64.
S. SATURNIN ou S. SERNIN, évêque de Toulouse, p. 350; ses reliques, pp. 334, 355.
SATURNIN DE NARBONNE, abbé de Caunes, p. 470.
SAULT (pays de), p. 721.
— (forêts du pays de), p. 747.
SAULX (Philippe de), sénéchal de Beaucaire & de Nimes, p. 518.
SAURAT (habitants de), p. 849 (*Ariége*), *arrond. de Foix.*
SAURE, vicomtesse de Béziers, pp. 105, 622.
SAURET, pp. 164, 312, 315 (*Hérault*), *commune de Montpellier.*
— (prieuré de), p. 829.
SAUTEYRARGUES, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
SAUVE (SAINT-PIERRE de), prieuré, puis abbaye au diocèse de Nimes, pp. 105, 276, 448, 449, 486, 540, 541, 542, 719.
SAUVE (Almerade de), fils de Garsinde, p. 540.
— (Bermond de), p. 540.
— (Éléazar de), p. 300.
— (Pierre-Bermond de), second mari de Constance, fille de Raimond VI, comte de Toulouse, p. 31.
SAUVEUR-GUILLAUME, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
SAUVEUR-BALAGUER, prieur de Cuxa, p. 595.
SAUVIAC (SAINT-VINCENT de), pp. 164, 312 (*Hérault*), *commune de Claret.*
SAUXILLANGES, p. 216.
SAUZAT, lieu, proche de Toulouse, p. 691.
SAUZENS, p. 854; *Caux & Sauzens* (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
SAUZET, lieu, p. 315; *corrigez* SAURET.
SAUZET (religieuses de NOTRE-DAME de), p. 870 (*Gard*), *arr. d'Uzès.*
SAVARI, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 501.
SAVERDUN, dans le comté de Foix, p. 436 (*Ariége*), *arr. de Pamiers.*
SAVILA ou SANILA, abbé de Sorède, p. 562.
S. SAVINIEN, abbé de Saint-Chaffre, p. 570.
SAVOIE, comté, p. 72.
SAXE I DE MONTESQUIOU, abbé de Montolieu, p. 460.
SAXE II DE MONTESQUIOU, abbé de Montolieu, p. 460.
SAYNES, alleu, p. 595.
SCIPION LANCELIN DE LA ROUVIÈRE, abbé de Cruas, p. 575.
SCIPION DE ROQUEFEUIL, abbé de Saint-Guillem, p. 544.
SCLUA ou SELVA, usurpateur de l'évêché d'Urgel, pp. 904, 905.
SCOT DE LINIÈRES, évêque de Comminges, p. 375.
S. SCUTAIRE, évêque du Velai, p. 399.
SEBASTIAN DE VICTORIA EMPARAN Y LOYOLA, évêque d'Urgel, pp. 900, 911.
SÉBASTIEN, évêque de Viviers, p. 414.
SÉBASTIEN DE BONNE, abbé de Montolieu, p. 461.
SEDAT, évêque de Béziers, p. 261.
SEDAT ou SEDATUS, évêque de Nimes, p. 274.
SÉDENON (prieuré de), p. 836.
SEGARIUS, SECHARIUS ou SIGER, abbé de La Grasse, pp. 329, 478.
SÉGUIER, évêque de Meaux, p. 363.
SÉGUIN D'AUTHON, évêque de Nimes & abbé de Saint-Thibéry, pp. 280, 559.
SÉGUIN DE ROSET, abbé de Bellepeche, p. 628.
SÉGUIN, abbé de Cendras, p. 719.
SÉGUIN, abbé de la Chaise-Dieu, pp. 277, 300, 835.
SÉGUIN, abbé de Lézat, pp. 489, 586, 587, 769.
SÉGUIN, p. 472.
SÉGUR, château, p. 403.
SÉGURET, abbaye, p. 405.
SÉGURET, chapelle construite sur le pic de l'Aiguille, dans le Velai, p. 401.
SEIGNELAI DE COLBERT (N. de), évêque de Rodez, p. 876.
SEIRGAN D'ERCE (N. de), abbesse de l'Abondance-Dieu, p. 645.
SELVA, évêque de Narbonne, p. 244.
SELVA, premier abbé du Canigou, pp. 463, 594, 778.
SELVA, clerc espagnol, p. 246.
SELVA, faux évêque d'Urgel. *Voir* SCLUA.
SELVE (la), lieu, p. 583.
SENEBRUS, seigneur de Lesparre, p. 608.
SÉNÉGAS, p. 386 (*Tarn*), *commune de Saint-Pierre de Trivisi.*
SÉNÉGILDE, abbé d'Aniane, p. 447.
SÉNÉGONDE, comtesse de Melgueil, pp. 178, 539.
SÉNÉGONDE, femme de Fulguald, p. 30.
SÉNENQUES, abbaye, pp. 601, 639.
SENIOFRED, SUNIFRED, comte de Barcelone & de Fenouillèdes, pp. 140, 144, 721.
SENIOFRED, vicomte de Cerdagne, p. 340.
SENIOR, évêque de Carcassonne, p. 328.
SENIOREL, abbé de Sorèze, p. 512.
SENLIS (Bertrand de), p. 267.
SENOCH, *Sedocus* ou *Sidocus*, évêque d'Eause, p. 366.
SENS (Robert de), châtelain de Montréal, p. 760.
SENTIMIRUS, fondateur de l'abbaye de Saint-Genis, p. 535.
SEPTIMANIE; manière de compter les années du règne de Charles le Simple employée dans ce pays, p. 22.
S. SEPTIME, évêque d'Albe, p. 412.
SÉRÉNAC (CARMES de), p. 666 (*Tarn*), *arr. d'Albi.*

SERÈNE, femme de Roger de Mirepoix, p. 466.
SERGIUS, évêque de Narbonne, p. 244.
SERGIUS, évêque de Carcassonne, pp. 328, 736.
SÉRIGNAN, prieuré, p. 585 (*Hérault*), *arrond. de Béziers.*
— (couvents de), p. 727.
SÉRIGNAN (Bernard de), p. 558.
SERMUR, église unie à l'abbaye de Moissac, p. 191.
S. SERNIN. *Voir* S. SATURNIN, évêque de Toulouse.
SERRELONGUE (Bernard-Hugues de), p. 790.
SERVANDUS, évêque d'Eause, p. 366.
SERVAT, abbé de Bonnefont, p. 633.
SERVIAN (DOMINICAINS de), p. 726 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
SERVIAN (Étienne ou Estève de), pp. 265, 558, 577, 724.
SERVUS-DEI, évêque de Girone, pp. 12, 905.
SESENAND, évêque de Nimes, p. 275.
SEULFE, archevêque de Reims, p. 53.
S. SEVER, fondateur de Saint-André d'Agde, p. 714.
SÉVÉRAC (NOTRE-DAME de), monastère, p. 570; *Sévérac-l'Eglise* (*Aveyron*), *arr. de Millau.*
— (seigneurs de), p. 872.
SÉVÈRE, évêque de Girone, p. 299.
SÉVÈRE, abbé de Quarante, p. 563.
Severiacum, lieu près de Brioude, p. 138.
S. SÉVÉRIEN, évêque de Gévaudan, p. 391.
SEYSSES (Guillem de), p. 636.
SIBILLE DE TARASCON, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
SIBILLE DE LAUTREC, abbesse de Vielmur, p. 600.
SIBILLE D'ALÈSE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
SIBILLE, femme de Roger III, comte de Carcassonne, p. 113.
SIBILLE, vicomtesse de Narbonne, p. 681.
SIBILLE DE MONTPELLIER, femme de Raimond-Gaucelin, seigneur de Lunel, pp. 184, 228.
SIBILLE, femme de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, p. 184.
SIBILLE, femme d'Arnaud d'Omelas, p. 288.
SIBILLE, nièce de Josselin, p. 238.
SICARD DE LAUTREC, évêque d'Agde & de Béziers, pp. 268, 308, 600, 714.
SICARD, évêque d'Albi, p. 385.
SICARD DE BOURGUEROL, évêque de Conserans, p. 381.
SICARD, abbé de Candeil, p. 624.
SICARD, faussement indiqué comme abbé de Candeil en 1222, p. 624.
SICARD DE MONTIGNAC, abbé de Caunes, p. 467.
SICARD, abbé de Conques, p. 473.
SICARD, abbé de Montolieu, p. 457.
SICARD SQUIVAT, abbé de Lézat, p. 491.
SICARD I, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
SICARD II *de Assiniano,* abbé de Saint-Chinian, p. 530.
SICARD III, abbé de Saint-Chinian, p. 530.
SICARD, abbé de Villemagne, p. 578.
SICARD, fils de Bernard, chanoine de Saint-Salvi, p. 582.
SICARD, vicomte de Lautrec, pp. 105, 622, 654.
SICARD ALAMAN, sénéchal du comte de Toulouse, pp. 386, 656, 671, 700.
SICARDE, femme de Roger II, comte de Foix, p. 113.
SICFRED (Bernard), p. 330.
SIGEAN (étang de), p. 686 (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
— (salines de la côte de), p. 330.
SIGEBERT, cité à tort comme évêque d'Uzès, p. 299.
SIGEBERT, roi d'Austrasie, p. 797.
SIGEBODE, archevêque de Narbonne, pp. 246, 721, 904.
SIGER, abbé de La Grasse. *Voir* SEGARIUS.
SIGIER, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
SIGISMOND PARATGE, abbé du Canigou, pp. 464, 594.
SIGISMOND, empereur, visite Montpellier, p. 321.
Ste SIGOLÈNE, abbesse de Troclar, pp. 383, 663.
SIGUIN, vicomte dans le pays de Nimes, p. 104.
S. SILVE ou SILVIUS, évêque de Toulouse, p. 351.
SILVESTRE II, pape, p. 95.
SILVESTRE, évêque de Carcassonne, pp. 305, 328.
SILVESTRE DE CRUSY DE MARCILLAC, évêque de Mende, p. 396.
SILVESTRE, religieux de Saint-Maur, p. 545.
SIMEON DE GUINDA Y APEZTEGUI, évêque d'Urgel, p. 911.
SIMON DE BEAULIEU, archevêque de Bourges, p. 253.
SIMON VIGOR, archevêque de Narbonne, p. 258.
SIMON, évêque d'Agen, pp. 330, 367.
SIMON DE CRAMAUD, évêque de Béziers & de Carcassonne, pp. 268, 335, 460.
SIMON DE BEAUSOLEIL, évêque de Lavaur & abbé de Montolieu, pp. 439, 461.
SIMON DE COMMINGES, évêque élu de Maguelonne, p. 318.
SIMON DE MAILLÉ, évêque de Viviers, p. 417.
SIMON, abbé de Belleperche, pp. 609, 627.
SIMON DE PIERREVIVE, abbé de Saint-Aphrodise, p. 499.
SIMON CHANE, prieur de Bonnefoy, p. 651.
SIMON, trésorier de Saint-Martin de Tours, p. 405.
SIMON BONNIER, religieux bénédictin, p. 532.
SIMON, seigneur de Saint-Germier, p. 487.
SIMONE, femme de Jacques de Bastet-Crussol, p. 228.
SIMORRE, abbaye, pp. 125, 772.
SIMPLICIUS, archiprêtre & peut-être évêque de Carcassonne, p. 737.
SIMPLICIUS, évêque d'Urgel, p. 902.
SIMPLICIUS, prêtre, p. 478.
SIMPLICIUS, prêtre, p. 501.

SINTILLUS, SINTILLE ou SINTILA, abbé d'Arles, pp. 340, 453, 778.
SIRA (SAINT-SAUVEUR de), monastère, p. 793.
SISEBUTUS, évêque d'Urgel; preuve de l'identité des deux évêques d'Urgel de ce nom, pp. 902, 903.
SISEGUTUS, abbé de Sorède, p. 561.
SISEMOND, évêque de Lodève, p. 287.
SISTERON (comté de), pp. 67, 68, 69, 70, 71.
SOFFRED, abbé de Saint-Chaffre, puis évêque de Grenoble, p. 572.
SOISSONS (concile de), en 866, p. 400.
SOLAGES (François de), baron de Tholet, sénéchal du comté de Rouergue, p. 897.
SOLEMNIUS, évêque de Carcassonne, pp. 328, 736.
SOLIGNAC (SAINT-VINCENT de), église, p. 571 (*Haute-Loire*), *arr. du Puy*.
— (abbaye de), p. 45.
SOLIMAN, sultan de Nicée, p. 205.
SOLOMIAC (Odilon de), p. 540.
SOMMIÈRES, pp. 410, 508, 649 (*Gard*), *arrond. de Nimes*.
— (seigneurs de), pp. 629, 630.
SONIARIUS I, SUNIAIRE ou SUNIARIUS, abbé de La Grasse, pp. 247, 478, 501.
SONIARIUS II ou SUNIAIRE, abbé de La Grasse, p. 478.
SOPHRONIUS, évêque d'Agde, p. 305.
SORBS (SAINT-CYPRIEN de), église, p. 803 (*Hérault*), *arr. de Lodève*.
SORÈDE (SAINT-ANDRÉ de), monastère, pp. 342, 452, 479, 561, 779.
SORÈZE, ville, pp. 510, 513 (*Tarn*), *arr. de Castres*.
— (abbaye de), pp. 109, 276, 311, 353, 423, 444, 462, 510.
— (collége de), pp. 510, 511.
SOUBERS (Bertrand de), capitaine, p. 885.
SOULAGES (Pierre de), religieux de Sorèze, p. 513.
SOUMATRE (NOTRE-DAME de), prieuré, pp. 576, 577, 578 (*Hérault*), *commune de Faugères*.
SOURDIS (de), abbé ou dom d'Aubrac, p. 894.
SOYONS, ville en deçà du Rhône, p. 84 (*Ardèche*), *arr. de Tournon*.
SPERAGUE ou HISPARIGUS, évêque de Comminges, p. 374.
STABILIS, évêque de Maguelonne, p. 313.
STÉPHANIE, abbesse de Saint-Geniès, p. 826.
STÉPHANIE, femme de Guillaume II, comte de Fenouillèdes, p. 144.
STEPHANUS, prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
STOLD DE PAZZI, abbé de Sorèze, p. 513.
S. SUACRE, peut-être évêque du Velai, p. 400.
SUAVIS, évêque de Comminges, p. 373.
SUBSTANTION, pp. 313, 814.
— (SAINT-FÉLIX de), pp. 164, 312.
— ses comtes héréditaires, p. 174.
SULMUS, p. 768.
SULPICE, abbé de Camon, p. 806.
SULPICE, p. 429.
SUNIAIRE I, évêque d'Elne, pp. 340, 475, 478.
SUNIAIRE II, évêque d'Elne, p. 341.
SUNIAIRE III, évêque d'Elne, p. 779.
SUNIAIRE, p. 341.
SUNIARIUS, abbé de La Grasse. *Voir* SONIARIUS I.
SUNIARIUS, comte d'Ampurias, pp. 904, 905.
SUNIEFREDUS, comte d'Urgel, pp. 902, 903.
SUNIFRED, évêque de Narbonne, p. 245.
SUNIFRED, abbé d'Arles, p. 453.
SUNIFRED, abbé de La Grasse, p. 478.
SUNIFRED, abbé de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686.
SUNIFRED, comte de Barcelone. *Voir* SENIOFRED.
SUNIFRED, comte de Bésalu, p. 744.
SUNIFRED, vicomte, fils d'Adaltrude, p. 475.
SURNOMS; leur origine, p. 108.
SUSILHAC (Guillaume de), p. 469.
SY..... *Voir* SI.....

T

TALABOIS, fief, p. 331.
TALAIRAN (baron de), p. 569.
TALARON (Hugues de), bailli de Fourchades, p. 650.
TALHAFER, abbé de Nizors, p. 643.
TALLEYRAND (cardinal de), p. 350.
TANCRÈDE, prince d'Antioche, pp. 31, 213.
TANNEGUI LE BLANC DE ROLLET, abbé d'Aniane, p. 452.
TANNEGUI DU CHASTEL, vicomte de Bellière, p. 336.
TARASCON, château en Provence, pp. 46, 67.
TARASCON, p. 612 (*Ariége*), *arr. de Foix*.
TARRAGONNE (métropole de), pp. 247, 901.
— (conciles de), en 515, p. 776; en 1291, p. 909; en 1584, p. 346.
— (États tenus à) par Jacme I, roi d'Aragon, p. 343.
TASSIO, abbé de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686.
TATILA ou TOTILLUS, évêque de Lodève, p. 287.
TATZO (Hugues de), p. 793.
— (Pons de), p. 790.
TAUR, p. 595.
TAUR, château, p. 403.
TAURIAC, lieu du Rouergue, p. 540 (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique*.
TAURINUS ou S. TAURIN, évêque d'Eause, p. 366.
TAUSSAC, lieu, p. 578 (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
TÉCOU (ville de), p. 625 (*Tarn*), *arr. de Gaillac*.
TEILLAN (église de), p. 507.
TEINTOT (N.), abbé de Saint-Hilaire, p. 549.
TEMPLIERS, pp. 183, 237, 343, 380, 415.
TENAILLE, abbaye en Saintonge, p. 615.
— (abbé de), p. 612.
TENGRINUS, évêque de Viviers, p. 412.

TERMES, château, p. 331 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
TERMES (Bernard de), p. 251.
— (Olivier de), pp. 251, 480.
TERMENOIS, pays, p. 251.
TERRAIL, château dans le Narbonnais, p. 250.
TERRAIL, château près de Montpellier, pp. 319, 326, 327.
TÉROUANE, évêché, p. 423; *corrigez* THÉROUANNE.
TERRIDE (vicomte de), p. 606.
— (Eudes de), fils de Bernard d'Astafort, pp. 608, 609.
TETBALDUS, curé, p. 563.
TETBERGE, comtesse de Forez, femme de Pons, comte de Gévaudan, p. 30.
TEUDO, vicomte de Béziers & d'Agde, pp. 51, 103.
TEULET (SAINT-AMAND de), monastère, p. 450.
THAU (étang de), p. 307; ses limites fixées en 1303, p. 317.
THÉDISE, évêque d'Agde, pp. 307, 558, 578, 585, 713.
THÉMINES (maréchal de), pp. 580, 802.
S. THÉODARD, archidiacre, puis archevêque de Narbonne, pp. 10, 246, 299, 424, 904.
THÉODEGAIRE, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
THÉODEMIR, abbé de Psalmodi, p. 506.
THÉODORE, évêque de Conserans, p. 379.
THÉODORE, évêque de Fréjus, p. 244.
THÉODORE-JEAN DE CLERMONT, abbé de Saint-Gilles, p. 520.
S. THÉODORIC ou THIERRY, patron de l'église cathédrale d'Uzès, p. 297.
THÉODORIC ou THIERRI, évêque de Lodève, p. 287.
THÉODORIC I, roi des Visigoths, p. 705.
THÉODOSE, archidiacre, puis évêque de Rodez, p. 873.
THÉODULFE, THÉODULPHE, évêque d'Orléans, pp. 351, 455, 478, 557.
THÉOFRED ou S. CHAFFRE, abbé, p. 570.
THÉOTART, évêque du Puy, p. 401.
THÉOTARIUS, évêque de Girone, p. 10.
THÉOTBERGE, femme de Pons, comte de Gévaudan, p. 139.
THÉSAC (SAINT-JULIEN de), p. 621.
THÉSAC (baron de), p. 850.
THÉSAN, THÉZAN, lieu, p. 578 (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
— (maladrerie de), p. 730.
THÉSAN (N. de), abbé de Villemagne, p. 580.
— (Pons de), p. 578.
— (Raimond de), religieux de Saint-Pons, abbé élu de Villemagne, p. 579.
THIBAUT, évêque de Liége, p. 344.
THIBAUT, abbé d'Arles, p. 453.
THIBAUD I, abbé de Feuillans, p. 636.
THIBAUD II, abbé de Feuillans, p. 636.
THIBAUD III, abbé de Feuillans, p. 637.
THIBAUT, abbé de Psalmodi, p. 506.
THIERN, monastère en Auvergne, p. 86.
THIERRI, évêque de Lodève, p. 247.
THIERRY, abbé de Montredon, p. 688.
THIBER (NOTRE-DAME de), église, p. 264.
S. THOMAS D'AQUIN (reliques de), p. 700.
— (reliques de) à Montpellier, p. 822.
— translation de son corps d'Italie à Toulouse en 1366, pp. 268, 358.
THOMAS I DE BONZI, évêque de Béziers, abbé commendataire de Saint-Guillem, pp. 271, 545, 695.
THOMAS II, évêque de Béziers, p. 272.
THOMAS, évêque d'Elne, p. 344.
THOMAS, évêque de Rieux, p. 441.
THOMAS DU LAUR, évêque de Vabre, p. 569.
THOMAS I, évêque de Viviers, p. 412.
THOMAS II, évêque de Viviers, p. 413.
THOMAS DUPRAT, évêque de Clermont, abbé de Candeil, pp. 623, 626.
THOMAS I MAYO, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
THOMAS II RAJADEL, abbé temporaire de Saint-Genis, p. 536.
THOMAS DE SAINT-BONNET, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 504.
THOMAS BAUDRY, supérieur du séminaire de Saint-Louis à Toulouse, p. 532.
THUSI *alias* TUSEY (concile de), en 860, pp. 245, 305, 329, 340, 400.
TIBÉRIADE (bataille de), p. 237.
S. TIBURCE; ses reliques sont apportées à Albi, p. 662.
TIBURGE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
TIBURGE, dame d'Orange pour un quart, p. 184.
TIBURGE, femme de Gausfred de Mornas & de Bertrand de Baux, p. 184.
TIBURGIE, vicomtesse de Narbonne, p. 728.
TIGRIDIUS, évêque d'Agde, p. 305.
TIPHANIE-FRANÇOISE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
TIRON, abbaye, p. 325.
TOLÈDE (conciles de), en 527, p. 902; en 589, pp. 286, 313, 328, 902; en 597, p. 313; en 633, pp. 286, 340; en 638, pp. 286, 340; en 653, pp. 328, 902; en 655, p. 902; en 656, p. 340; en 674, p. 902; en 683, pp. 313, 340, 384; en 694, p. 287.
TONANCE FERRÉOL; des membres de sa famille ont-ils été évêques d'Uzès, p. 298?
TONNELIER DE BRETEUIL (N. le), abbé de Foix, p. 850.
TOR, château en Provence, p. 75.
TORD CALVO (N. de), abbé de Vallbona, p. 790.
TORONET ou TOURONET (abbaye du), pp. 354, 601.
TOROSELLE, église, près de la ville de Trèbes, p. 338; *Tourouzelle* (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
TORPION, évêque du Puy, p. 400.
TORTOSE, ville de Catalogne, p. 182.
TOSCAN (Jean-Mathieu), poëte latin, p. 294.

TOTE, femme de Bernard Taillefer, p. 144.
TOULOUSE; est assiégée par les Anglais, p. 231.
— (diocèse de); histoire de ses variations successives de limites, p. 690.
— son diocèse est démembré pour créer l'évêché de Pamiers, p. 356.
— Jean XXII érige en archevêché le siége de Toulouse, p. 357.
— (parlement tenu à), en 1288, p. 333.
— (parlement de) établi en mars 1420, p. 359.
— (Église de), p. 348.
— (la DALBADE, église de), p. 693.
— (la DAURADE, monastère de), p. 450.
— (la DAURADE, église de); la première pierre en est posée par Foulques, évêque, p. 355.
— (églises paroissiales de) possédées par les bénédictins de la Daurade, p. 694.
— (chapelle de NAZARETH à), p. 350.
— (chapelle SAINT-ANTONIN à), construite en 1341, dans le cloître des dominicains, aux frais de Dominique Grenier, évêque de Pamiers, p. 430.
— (SAINT-ANTOINE, prieuré à), fondé devant la porte du château Narbonnais, pp. 490, 690 & suiv.
— (religieux de SAINT-ANTOINE de), p. 692.
— (chapelle SAINT-AUDIN à), p. 350.
— (chapelle SAINTE-BARBE à), p. 350.
— (chapelle SAINT-BARTHÉLEMY à), p. 350.
— (chapelle SAINTE-CATHERINE à), p. 350.
— (SAINT-ÉTIENNE, cathédrale de), p. 349; Bernard de l'Isle-Jourdain fait bâtir le chœur de la cathédrale & les quatre chapelles qui l'entourent, p. 355.
— (SAINTE-EULALIE, monatère à). *Voir* la MERCI.
— (chapelle SAINT-EXUPÈRE à), p. 353.
— (cimetière des nobles, près de la chapelle Saint-Exupère, à), p. 353.
— (chapelle SAINT-GÉRAUD à), p. 350.
— (chapelle SAINT-JULIEN à), p. 350.
— (SAINT-PANTALÉON, abbaye de femmes, établie à) en 1350, pp. 350, 357, 670.
— (SAINT-PIERRE DES CUISINES à), p. 701; le séminaire des jeunes clercs est institué dans cette église, p. 363.
— (église SAINT-RÉMI de), cédée au grand prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, à Toulouse, où est aujourd'hui la rue Saint-Remesi, p. 353.
— (chapelle SAINT-QUENTIN à), p. 350.
— (chapelle SAINT-SAUVEUR à), p. 350.
— (SAINT-SERNIN, abbaye de femmes à), p. 350.
— (église du TAUR à); son origine, p. 348.
— (château NARBONNAIS à), p. 221.
— (palais archiépiscopal de), reconstruit par Charles de Montchal, p. 363.
— (évêques de), p. 350.
— ses évêques depuis la fin du neuvième siècle jusqu'au commencement du douzième, p. 98; erreurs commises à leur sujet par Catel, Mabillon, & les frères de Sainte-Marthe, pp. 98, 99, 100, 101, 102.
— (évêque de), p. 857.
TOULOUSE (prévôt de Saint-Étienne de), p. 609.
— (recteur de Saint-Rémi de), p. 693.
— (généalogie de la maison de), pp. 30, 31.
— (comtes de); leur suite pendant les neuvième & dixième siècles, p. 27.
— (maison de), divisée en deux branches; celle de Toulouse & celle de Rouergue, pp. 38, 39, 40, 41.
— (comtes de); époque où ils ont uni à leur domaine le marquisat de Gothie, p. 24; en quel temps ils ont aliéné les comtés de Cahors & de Rodez, pp. 199, 200, 201, 202, 203; leur domaine sur le bord du Rhône, p. 9.
— (sépulture des comtes de), p. 330.
— (comte de), p. 608.
— ses vicomtes, p. 168.
— (AUGUSTINS de), pp. 334, 349, 692, 693.
— (AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS ou PETITS AUGUSTINS de), pp. 350, 693.
— (couvent des AUGUSTINES à), p. 693.
— (couvents des BÉGUINS ou TIERÇAIRES à), pp. 349, 703.
— (BÉNÉDICTINS de la Daurade à), pp. 693, 694, 695.
— (BERNARDINS établis à), en 1228, p. 349.
— (FILLES DU BON-PASTEUR établies à), en 1715, pp. 350, 364.
— (couvent des CAPUCINS à), pp. 350, 695, 696.
— (couvent des GRANDS CARMES à), pp. 355, 696, 697.
— (CARMES DÉCHAUSSÉS à), pp. 350, 362, 697.
— (CARMÉLITES introduites à), en 1616, pp. 350, 355, 362.
— (chanoinesses de SAINT-SERNIN à), pp. 357, 706.
— (CHARTREUX de); histoire de leur couvent, pp. 349, 361, 697, 762.
— (abbaye des CLARISSES à), p. 698; liste des abbesses, p. 698.
— (CLARISSES de la Porte ou de Saint-Cyprien à), pp. 350, 698, 699.
— (CLARISSES du Salin établies à), en 1386, p. 350.
— (CLARISSES de), p. 670.
— (CORDELIERS de), histoire de leur couvent, pp. 349, 376, 699.
— (CORDELIERS de Saint-Antoine ou du Salin à); leur histoire, pp. 350, 702.
— (DAMES D'ANDOUIN, religieuses établies à), en 1628, p. 350.
— (DAMES DE LA DAURADE à), p. 671.
— (DAMES NOIRES établies à), en 1687, p. 350.
— (DOMINICAINS de); histoire de leur couvent, pp. 349, 355, 368, 699, 702.
— (confrérie de SAINT-VINCENT-FERRIER, chez les dominicains, à), p. 702.
— (DOCTRINAIRES établis à), en 1604, pp. 350, 360, 362.
— (FEUILLANS de) pp. 362, 450, 703.
— (FEUILLANTINES de), pp. 150, 362, 703.
— (FILLES DE LA CHARITÉ ou SOEURS GRISES à), p. 350.

TOULOUSE (HOSPITALIÈRES, religieuses établies à), en 1657, p. 350.
— (HOSPITALIÈRES DE SAINT-JACQUES à), p. 363.
— (JÉSUITES de), pp. 361, 703.
— (LAZARISTES de), pp. 349.
— (MADELEINES, religieuses établies à), en 1316, p. 350.
— (religieuses de la MADELEINE de), sont fondées par Jean d'Orléans, en 1516, p. 360.
— (MALTAISES établies à), en 1623, pp. 350, 362.
— (couvent de la MERCI à), pp. 349, 358, 703, 704, 705.
— (MINIMES de), pp. 349, 360, 705.
— (DAMES DE LA PROVIDENCE établies à), en 1673, p. 350.
— (RÉCOLLETS établis à), en 1481, pp. 349, 362.
— (religieuses de NOTRE-DAME à), p. 705.
— (religieuses du REFUGE à), p. 350.
— (religieuses de SAINT-ORENS à), p. 705.
— (religieuses de SAINT-PANTALÉON à), pp. 705, 706.
— (couvent de SAINTE-CATHERINE DE SIENNE ou DES CATHERINETTES à), pp. 350, 362, 698.
— (SOEURS DE SAINT-VINCENT-DE-PAULE à); une maison de leur ordre y est bâtie, p. 364.
— (THÉATINS de), pp. 362, 692.
— (TIERCERETTES, religieuses établies à), en 1610, p. 350.
— (TRINITAIRES ou frères de la RÉDEMPTION DES CAPTIFS à), pp. 258, 349, 706.
— (URSULINES établies à), en 1610, pp. 350, 362.
— (religieuses de NOTRE-DAME DE LA VISITATION établies à), en 1647, pp. 350, 363.
— (PÉNITENTS BLANCS, PÉNITENTS BLEUS, PÉNITENTS GRIS, PÉNITENTS NOIRS à); dates de la fondation de leurs confréries dans cette ville, p. 350.
— (PÉNITENTS obtiennent, en 1262, la permission de bâtir une église près de), p. 355.
— (SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM à); prieuré fondé, en 1120, par Amélius, pp. 349, 353.
— (UNIVERSITÉ de), pp. 407, 461; sa réformation en 1329, p. 357; ses statuts sont rédigés en 1413, p. 598; se déclare pour Pierre de Rousergue contre Hector de Bourbon, p. 360.
— (colléges de); dates de leurs fondations, p. 350.
— (collége de BOULBONNE à), p. 611.
— (collége de l'ESQUILLE à), p. 350.
— (collége de FOIX à), fondé par Pierre de Foix, évêque de Comminges, pp. 350, 376, 560.
— (collége des JÉSUITES à), p. 670.
— (collége de MAGUELONNE à), pp. 350, 359.
— (collége de MIREPOIX ou de SAINT-NICOLAS à); son fondateur, pp. 350, 359, 436.
— (collége de NARBONNE à), pp. 254, 350.
— (collége de PÉRIGORD à), pp. 350, 706.
— (collége ROYAL, autrefois collége de TOULOUSE à), p. 350.
— (collége SAINT-BERNARD à), pp. 605, 609.
— (collége SAINTE-CATHERINE à), pp. 308, 350.
TOULOUSE (collége SAINT-MARTIAL à), p. 350.
— (collége SAINT-RAIMOND à), p. 350; rebâti sur un autre emplacement après avoir été détruit par un incendie, p. 337.
— (collége de SECONDAT à), p. 350.
— (collége de VERDALLE à), fondé par l'évêque de Maguelonne de ce nom, pp. 319, 334, 695.
— (séminaires de), p. 349.
— (séminaire de SAINT-LOUIS à), érigé en 1623, p. 532.
— (séminaire des JEUNES-CLERCS à), p. 363.
— (petit séminaire de), p. 706.
— (hôpitaux de); dates de leurs fondations, p. 350.
— hôpital fondé par saint Raimond, abbé de Saint-Sernin; transformé en collége, p. 525.
— (hôpital SAINT-JACQUES à), pp. 350, 712.
— (hôpital de la GRAVE à), pp. 350, 363.
— (maison des ORPHELINES à), p. 350.
— (conciles tenus à), en 824, p. 351; en 1005, p. 329; en 1026, p. 123; en 1056, pp. 341, 352, 373, 402; en 1068, pp. 353, 373, 444, 516; en 1079, p. 384; en 1090, pp. 248, 314; en 1119 par le pape Calixte II, pp. 215, 249, 353, 448; en 1129, p. 355; en 1161, p. 353; en 1590, pp. 427, 437, 440.
TOULOUSE (Guillaume de), p. 606.
TOUR (SAINT-AMANS de la), prieuré, p. 576.
TOUR (N. de la), abbé de la Capelle, p. 646.
— (Arnaud de la), p. 342.
— (Arnaud de la), p. 567.
— (Bernard I de la), seigneur d'Oliergues, p. 493.
— (Henri de la), p. 335.
— (Ponce de la), p. 837.
TOUR (château de la), en Rouergue, p. 105.
TOURDONNET (N. de), abbé d'Aniane, p. 452.
TOURNAC (prieuré de SAINT-ÉTIENNE de), p. 718.
TOURNADONE (SAINT-MARTIN de), près du château de Puylaurens, p. 353; *Tournadoux-lès-Sénégats* (*Tarn*), *commune de Saint-Pierre de Trivisi.*
TOURNUS, monastère, pp. 49, 262, 275, 313, 392, 400, 898.
TOURONET, abbaye au diocèse de Fréjus. *Voir* TORONET.
TOURS (concile de), en 1163, pp. 250, 829.
TRACANTE (N.), abbé de Saint-Gilles, p. 522.
TRACTORIUS, abbé de Saint-Laurent de Cabreresse, p. 686.
TRAMESAYGUES (NOTRE-DAME de), prieuré, pp. 248, 263, 379, 475, 476, 503, 611, 612, 613, 615 (*Haute-Garonne*), *commune de Cintegabelle.*
TRAMESAIGUES (SAINTE-MARIE de), dans la vallée d'Aure, p. 273 (*Hautes-Pyrénées*), *arr. de Bagnères-de-Bigorre.*
TRAPPE (ordre de la), p. 605.
TRASSOVADUS, p. 475.
TRÈBES, p. 338 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (hôpital de), pp. 758, 759.
TRÉGOIN (François de), p. 505.

TRÉMESAIGUES (NOTRE-DAME de), église, p. 248. *Voir* TRAMESAIGUES.
TRENCAVELS, vicomtes d'Albi, de Nimes, &c.; leur origine, p. 104.
— (généalogie des), p. 105.
TRENCAVEL, vicomte. *Voir* RAIMOND TRENCAVEL.
TRENCAVELLE, comtesse de Roussillon, femme de Gaufred, pp. 561, 617. *Voir* ERMENGARDE.
TRENTE (concile de), pp. 370, 445, 483, 787.
TRESFONS (H. de), abbé de Sauve, p. 720.
TRESMIRE, abbé de Montolieu, p. 456.
TRÊVE DE DIEU, pp. 248, 251.
— ses règlements, p. 384.
— son établissement dans le Velai, p. 400.
TRIPOLI; époque de la prise de cette ville par Bertrand, comte de Toulouse, p. 212.
TRISTAN D'AURE, évêque de Conserans, p. 381.
TRISTAN DE CLERMONT, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
TRISTAN DE THÉSAN, abbé de Villemagne, p. 579.
TROLIARS, alleu, p. 340.
TROSELLE (Pierre), mari de Bertrande, p. 31.
TRUAND, doyen de la cathédrale du Puy, p. 401.
TRUCTERAND I, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
TRUCTERAND II, abbé de Saint-Martin de Lez, p. 723.
TRUCTESINDE, abbé d'Aniane, pp. 245, 448.
TRULHARS, pp. 457, 460.
TUBUGE, femme d'Aymar de Murviel, p. 184.
TUBURGE, comtesse d'Orange, femme de Guillaume, seigneur d'Omelas, p. 184.
TULUJES (concile de), pp. 164, 248, 288, 779; *corrigez* TOULOUSE.
TURIN (Raimond-Suitard de), p. 462.
Tureliis (SAINT-PIERRE *de*), p. 453.
TUSEY (concile de), en 860, p. 245. *Voir* THUSI.

U

UDALGAIRE ou ULGER, abbé de Caunes, p. 465.
UDALGARDE, femme de Bernard, seigneur du Rouergue, p. 30.
UDALGARIUS, évêque d'Elne. *Voir* ULGER.
UDALGER D'AJORT, *de Ajorto* (*corr.* DE NIORT, *de Aniorto*), abbé d'Alet, p. 422.
UDALGER, abbé de Saint-Hilaire, p. 546.
UDALGER, vicomte de Castelnau, abbé de Saint-Paul de Narbonne, p. 502.
UDALRIC, marquis de Gothie, p. 245.
UGA, femme d'Othon de Cornon, p. 264.
UGBERT, évêque de Nimes, pp. 93, 275. *Voir* HUBERT.
Ugernum, château, p. 185.
UGOBERT, abbé de Montolieu, p. 456.
ULGER, évêque élu d'Alet, p. 449.
ULGER. *Voir* OLGER, évêque de Comminges, p. 373.
ULGER, *Udalgarius*, UZALGER DE CASTELNAU, archidiacre, puis évêque d'Elne, pp. 227, 342, 791.
ULGER, archiprêtre d'Elne, p. 340.
ULGER, prêtre, p. 341.
ULIÉBAUD, abbé de Cruas, p. 574.
ULMAISE, archiprêtré dans le Toulousain, p. 458; *lat. Ulmesium, la Roque d'Olmes, dans le pays de Foix* (?).
ULRIC I, abbé de Conques, p. 472.
ULRIC II, abbé de Conques, p. 473.
ULRIC SAUMATE, prieur de Saint-Hippolyte de Rodez, p. 318.
ULVERADUS, vicomte de Narbonne; faut-il le confondre avec Walcharius? p. 51.
UMBERGE, femme de Guillaume, comte d'Auvergne, p. 91.
URBAIN V, administre le diocèse de Mende & consacre son revenu à la construction d'églises, p. 394.
URBAIN, évêque de Béziers, p. 262.
URBAIN DE SAINT-GELAIS, évêque de Comminges, p. 377.
URBAIN D'ASPET, abbé de Gaillac, p. 599.
URBAIN DE NOÉ, abbé de Villelongue, p. 633.
S. URBICIUS, prétendu évêque d'Urgel, p. 901.
S. URBICIUS, autre prétendu évêque d'Urgel, p. 902.
URGEL; ancien nom de cette ville épiscopale, p. 901.
— (église d'), pp. 900 & suiv.; bibliographie du sujet, pp. 900, 901; origines de cette église, p. 901.
— (assemblée pour établir la vie canoniale tenue à), en 1010, p. 329.
— (comte d'), p. 909.
URSINS (des), cardinal. *Voir* FÉLIX DE SAVOIE, p. 484.
USSEL, château, p. 229 (*Gard*), *commune de Goudargues*.
UZALGER, évêque d'Elne. *Voir* ULGER.
UZELAT (SAINT-VÉRAN d'), église, p. 265; *Usclas d'Hérault* (*Hérault*), *arr. de Béziers*.
UZERCHE, p. 233 (*Corrèze*), *arr. de Tulle*.
UZESTE, château, p. 375 (*Gironde*), *arr. de Bazas*.
UZÈGE, p. 75.
UZÈS (église d'), p. 297.
— (anciens seigneurs d'), p. 227.
— duché érigé en 1572, p. 230.
— vicomté érigée en 1328, p. 230.
— (viguerie d'), p. 865.
— (petits couvents d'), p. 870.
— (religieuses de NOTRE-DAME admises à), p. 303.
— (hôpital SAINT-SAUVEUR à), p. 304.
— (SAINT-MAXIMIN d'), p. 74.
— (évêques d'); histoire de leur pouvoir temporel, pp. 865, 866.

Uzès (duc d'), p. 865.
— (consuls d'), pp. 300, 301.
— (concile tenu à), en 1139, pp. 277, 517, 556.
UZÈS (Bermond d'), p. 228.
— (Bernard d'), p. 558.
— (Elzéar d'), pp. 227, 228.
— (Elzéar d'), pp. 300, 865. *Voir* ELZÉAR.
— (Raimond d'), p. 300.

V

VABRE, p. 568 (*Aveyron*), *arr. de Saint-Affrique.*
— (abbaye de), pp. 352, 566.
— (église de), p. 566.
— (évêque de), p. 658.
VAIRE (hôpital de), p. 767 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
VAIRAC (SAINT-FÉLIX de), église, p. 306; *Veyrac* (*Hérault*), *commune de Florensac.*
VAISON, lieu, p. 70.
VAISSIÈRE, lieu, p. 540 (*Hérault*), *commune du Soulié.*
VAIVRE DE ROQUEFEUILLE, abbesse de Gorjan, p. 802.
VAJAL, abbaye, pp. 611, 612, 613, 615.
— (abbé de), p. 863.
VAL (Esclarmonde du), p. 666.
VALABRÈGUE, château, p. 75 (*Vaucluse*), *commune de Caumont.*
VALBONNE, abbaye au diocèse d'Elne. *Voir* VALLBONA.
VALBONNE (CHARTREUSE de), pp. 300, 415, 449, 870.
VALCABRÈRE, p. 377 (*Haute-Garonne*), *arr. de Saint-Gaudens.*
— (frères MINEURS de), pp. 377, 776.
VALCROS (religieux de), p. 863.
VAL-DE-GRACE, à Paris, p. 285.
VALENCE (archidiaconé de), p. 817.
— (comtes de), p. 76.
— (conciles tenus à), en 374, p. 399; en 890, pp. 8, 14; en 1248, p. 278.
VALÈNES (forêt de), p. 834.
VALENTIN DE BIGORRE, abbé de Saint-Sauveur de Lodève, p. 804.
VALENTINOIS (comtes de), p. 651.
S. VALÈRE ou VALERIUS, évêque de Conserans, p. 379.
S. VALÈRE, évêque de Gévaudan, p. 391.
S. VALÈRE, évêque de Viviers, p. 412.
VALESPIR ET DU ROUSSILLON (pâturages du), p. 342.
VALGORGE, p. 416 (*Ardèche*), *arr. de Largentière.*
VALHAUQUÈS (Bernard de), p. 315. *Voir* VALLAUQUÈS.
VALIÈRES, église, p. 216.
VALLAN (Pierre de), p. 541.
VALLAUQUES (Pons de), p. 449.
VALLBONA, VALBONNE, abbaye au diocèse d'Elne, pp. 619, 790.
VALLÉOLES, canton du diocèse de Rodez, p. 288.
VALLETTE, métairie, p. 494.
VALLEVÉSE, lieu du comté de Razès, p. 546.
VALLORY LA POMMERAIE (N. de), abbé de Sauve, p. 720.
VALMAGNE, monastère, pp. 48, 264, 266, 275, 363, 447, 617, 715, 827.
— (abbé de), p. 828.
VALNÈGRE, abbaye, pp. 611, 614, 851.
VAL-PRIVAS, monastère de filles, p. 406.
VALRAN (la Garde de), p. 265.
VAL-SAINTE-MARIE (prieur du), p. 649.
VALSAUVE, couvent de religieuses près de Bagnols, p. 301.
VALSEGUIER ou VAL-SIGER, monastère, pp. 330, 352, 455. *Voir* MALLAST & MONTOLIEU.
VALTORET (SAINT-AMANT de), au diocèse de Castres, p. 469 (*Tarn*), *arr. de Castres.*
VALZ (paroisse de), p. 614 (*Ariège*), *arrond. de Pamiers.*
VALZ (hôpital de las), p. 883.
VAOUR (commanderie de), p. 673 (*Tarn*), *arr. de Gaillac.*
— (commandeurs de), pp. 673, 674.
VAQUIÈS (hôpital de), p. 712; *Vacquiers* (*Haute-Garonne*), *arr. de Toulouse.*
VARENNES (Geoffroi de), bailli d'Albi, p. 656.
VAUNAGE, partie du diocèse de Nimes, p. 92.
VEDAS (SAINT-JEAN de), pp. 164, 312; *Vias* (*Hérault*), *arr. de Béziers.*
VEIRADEYRES, lieu en Vivarais, p. 650.
VELAI; pouvoir des comtes de Toulouse sur ce pays, pp. 88, 89.
— (comtes de) ET D'AUVERGNE, pp. 85 à 90.
VENAISSIN, comté, pp. 58, 67, 72.
S. VENANT ou VENANCE, évêque de Viviers, p. 412.
VENASQUE (comté de) ou de CARPENTRAS, p. 67.
VENCESLAS, roi de Bohême & empereur, pp. 335, 416
VENDOME, monastère, p. 384.
VÉNÉRAND ou VIVÉRAND, abbé de Villemagne, p. 576.
VENERIUS, évêque de Marseille, p. 244.
VENTAJOU, territoire au diocèse de Narbonne, p. 465.
VENTAJOU (Arnaud de), p. 466.
VENTENAC-CABARDÈS (culte de S. STAPIN à), p. 737 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
S. VENUSTE, évêque d'Agde, p. 304.
Vera, ancien monastère d'Aquitaine, p. 796.
VÉRANE, femme d'Ébolatus, p. 494.
VERDAT, évêque d'Albi, p. 384.
VERDOUBLE, rivière. *Voir* VERNOSOUBRE, p. 528.
VERDUN, pp. 586, 608; *Verdun-sur-Garonne* (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Castelsarrasin.*
VERDUN, château dans le Lodévois, pp. 486, 541.
VERFEIL (hôpital de), p. 712 (*Tarn-&-Garonne*), *arr. de Montauban.*

VERGI, ancienne ville qu'on a identifiée avec Urgel, p. 901.
VERGNE (la), prieuré, p. 566.
VERI (N. de), abbé de Grandselve, p. 611.
Verneducio, aujourd'hui Saint-Cyprien près de Conques, p. 472.
VERNET, près d'Elne, p. 463 (*Pyrénées-Orientales*), *commune de Perpignan.*
VERNEUIL (la duchesse de), p. 834.
VERNON (N. de), abbé de Caunes, p. 471.
VERNOSOUBRE, rivière, p. 528.
VERTEUIL, château, p. 370.
VERTOLAYE, lieu, p. 493 (*Puy-de-Dôme*), *arrond. d'Ambert.*
VERTUS, alleu, p. 595 (*Tarn*), *commune de Rabastens.*
VÉRUNE (la), église & château, pp. 164, 266, 312, 322 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
VÉRUNE (Adélaïde de la), p. 540.
— (Pierre de la), p. 317.
VÉRUS, évêque de Rodez, p. 873.
VESTRIE DE MONTALET (N. de), abbesse de Vignogoul, p. 827.
VÉZELAY (Henri de), enquêteur du roi, p. 727.
VÉZIAS, abbé de Bonnefont, p. 634.
VÉZIAS, abbé de Conques, p. 473.
VÉZIAS, VIDIANUS, abbé de Peyrissas (& *par erreur* de Lézat), pp. 124, 489, 774.
VÉZIAS ERMENGAUD, archidiacre d'Albi, p. 663.
VÉZIAS, prévôt de Saint-Germier de Muret, p. 710.
VÉZIAS, vicomte de Lomagne, pp. 607, 608.
VIAGES, monastère, p. 405.
VIC (NOTRE-DAME de) ou de QUARANTE, p. 563. *Voir* QUARANTE.
VIC, pp. 164, 312 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*
VIC (SAINT-PIERRE de), prieuré, p. 746 (*Aude*), *commune de Conques.*
VICOMTE, terme synonyme de vidame, p. 51.
VICTOR-AUGUSTE MELIAUD, évêque d'Alet, p. 424.
VICTOR-AUGUSTIN DE MAILLY, évêque de Lavaur, p. 440.
VICTOR DE SIRI, abbé de Valmagne, p. 618.
Vicus Urgelli ou *Sanctae Mariae;* sens de cette expression au onzième siècle, p. 901.
VIDAL, abbé de Bonnefont, p. 634.
VIDAL I RAIMOND, abbé d'Eaunes, p. 635.
VIDAL II, abbé d'Eaunes, p. 635.
VIDAL I, abbé de Fontfroide, p. 619.
VIDAL II, abbé de Fontfroide, p. 619.
VIDAL, abbé de Grandselve, p. 588.
VIDAL D'ESPAON, abbé du Mas-Garnier, p. 588.
VIDAL, abbé de Nizors, p. 642.
VIDAL ÉRAIL, abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
VIDAL, abbé de Villelongue, p. 632.
VIDAL PORTIER, prieur de Saint-Antoine de Toulouse, p. 692.
VIDAL DU FOUR, cardinal, frère mineur de Toulouse, pp. 519, 706.
VIDAME, signifie quelquefois vicomte, p. 51.
VIDIANUS, VIDIAN, religieux, pp. 124, 489. *Voir* VEZIAS, abbé de Peyrissas.
VIEILAIGUE, p. 609.
VIELMUR, abbaye, p. 600.
VIENNE (église des ANTONINS à), p. 268.
— (archevêque de), p. 898.
— (conciles tenus à), en 1289, p. 574; en 1312, p. 318.
VIEUX. *Voir* VIOUX.
VIGAN (hospice du), près d'Albi, p. 672.
VIGILIUS, évêque de Lectoure, p. 366.
VIGNIER, évêque de Lectoure, p. 368.
VIGNOGOUL OU BONLIEU, prieuré, p. 827.
— (prieures de), p. 827.
— (religieuses de), p. 823.
VILA-BERTRAND (NOTRE-DAME de), prieuré du diocèse de Girone, p. 792.
VILAR (NOTRE-DAME du), petit monastère en Roussillon, p. 790.
— liste de ses prévôts, p. 791.
VILLALBE (SAINT-PIERRE de), p. 740 (*Aude*), *commune de Carcassonne.*
VILLALIER, village près de Carcassonne, p. 332 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (église de), p. 740.
VILLARASA, en Roussillon, p. 340.
VILLARASA (Ermengaud de), p. 342.
VILLARDONNEL, village, pp. 458, 459 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
VILLAR-EN-VAL (seigneur de), p. 648.
VILLARS (N. de), abbé de Saint-Chaffre, p. 572.
VILLARS LA FARE (N. de), abbesse de Monseau, p. 829.
VILLEDIEU, prieuré, p. 423 (*Ardèche*), *arrond. de Privas.*
— (BÉNÉDICTINES de), près Aubenas, p. 899.
Villa Fedosi, alleu dans le diocèse de Toulouse, p. 456.
VILLEFRANCHE, p. 877 (*Aveyron*).
— (CHARTREUSE de), p. 887.
— (CORDELIERS de), p. 887.
VILLELONGUE, lieu en Carcassès, pp. 466, 631 (*Aude*), *commune de Saint-Martin-le-Vieil.*
— (SAINT-JEAN ET SAINTE-MARIE de), p. 631.
— (abbaye de), pp. 631, 633; possessions de cette abbaye en Roussillon, p. 794.
— (abbé de), pp. 647, 648.
VILLELONGUE (Guillaume de), p. 562.
VILLEMAGNE, abbaye, pp. 259, 337, 575.
VILLEMOUSTAUSSOU (SAINT-ÉTIENNE de), église, p. 740 (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
— (maladrerie de la MADELEINE à), p. 758.
VILLEMUR (Bertrand de), p. 170.
VILLENEUVE, lieu, vers Saint-Chinian, p. 529.
VILLENEUVE, dans la Haute-Loire, p. 410.
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONNE, pp. 164, 312, 313, 814 (*Hérault*), *arr. de Montpellier.*

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, p. 394 (*Gard*), *arrond. d'Uzès.*
VILLENEUVE-DE-BERG; construction de cette ville, p. 603 (*Ardèche*), *arr. de Privas.*
— (CAPUCINS de), p. 900.
— (NOTRE-DAME de), église, p. 262.
VILLENEUVE-GRAULLET, prieuré au diocèse de Rieux, pp. 436, 804.
VILLENEUVE, lieu, p. 584.
VILLENEUVE (Bernard & Pons de), p. 631.
VILLENISAGUES, village, p. 588.
VILLEPÈCHE, alleu, p. 456; *corrigez* VILLEPINTE (*Villapicta*), (*Aude*), *arr. de Castelnaudary.*
VILLESÈQUE, seigneurie du diocèse de Carcassonne, p. 530; *Villesèque-Lande* (*Aude*), *arr. de Carcassonne.*
VILLESÈQUE (SAINTE-EUGÉNIE de), monastère, p. 688; *Villesèque des Corbières* (*Aude*), *arr. de Narbonne.*
VILLESPASSANS (Alexandre de), p. 863.
VILLEVIEILLE (N. de la), abbé de Sauve, p. 720.
VILLIERS, domaine, p. 570.
VINASSAND, château au diocèse de Narbonne, p. 170.
VINAUD (Bernard), juge-mage de Carcassonne, p. 334.
S. VINCENT, second patron de Saint-Benoît de Castres, p. 433.
VINCENT DE MARGARIT, évêque d'Elne, pp. 347, 789.
VINCENT, évêque de Maguelonne, p. 313.
VINCENT FERRIER, abbé de Cuxa, p. 477.
VINCENT DE SIRAN, abbé de Quarante, p. 565.
VINCENT DE GARZELLES, abbé de Sorèze, p. 513.
VINCENT CONCOMBET DE SAINT-SÉVERIN, abbé de Valmagne, p. 618.
VINCENT FABRE, chanoine de Saint-Paul de Narbonne, p. 505.
VINTERING ou VETERISCUS, évêque de Nimes, p. 275.
VINTRON (Ermengaud de), p. 616.
VIOUX (SAINTE-EUGÉNIE de), abbaye, pp. 384, 597, 663.
— monastère; son union à l'église d'Albi, p. 43; union de cette église à l'abbaye d'Aurillac, p. 190.
— (maladrerie de), p. 664.
VIRGILE, abbé de Saint-Gilles, p. 516.
VISSEN (Guillaume de), p. 582.
VIT (Pierre de), p. 854.
VITAL DE CASTEL-MORON, archevêque de Toulouse, p. 359.
VITAL, évêque de Velai, frère du vicomte de Polignac, pp. 49, 400.
VITAL DU LYON DU CAMPET, évêque de Rieux, p. 441.
VITAL DE MAULÉON, évêque de Rodez & de Saint-Pons de Thomières, pp. 420, 875.
VITAL, abbé de Frézelas, p. 430.
VITAL VAQUIER, prévôt de Saint-Étienne, p. 495.
VITAL, prieur de Saint-Laurent, p. 374.
VITAL DORADER, p. 380.
VITALIS ou VITAL DE L'ESTANG, évêque de Carcassonne, pp. 338, 647, 748, 749, 752, 753, 754, 755.
VITELLOZZI, évêque de Carcassonne, p. 337.
VIVARAIS, p. 75.
— la maison de Toulouse possède ce pays, p. 76.
VIVÉRAND. *Voir* VÉNÉRAND, abbé de Valmagne, p. 576.
VIVIEN, évêque de Lectoure, p. 367.
VIVIEN DU BOYER, évêque de Rodez, pp. 872, 874.
VIVIEN, abbé de Bonnecombe, p. 641.
VIVIEN, abbé de Franquevaux, p. 630.
VIVIEN, vicomte de Lomagne, pp. 367, 627.
VIVIERS (cathédrale SAINT-VINCENT de), pp. 411, 899.
— (église SAINT-JEAN à), p. 411.
— (église SAINT-LAURENT à), p. 411.
— (église NOTRE-DAME DU RHONE à), p. 411.
— (église de), p. 587.
— (évêques de); leurs titres, p. 898.
— (notice sur la puissance temporelle des évêques de), p. 898.
— (chapitre cathédral de), p. 899.
— (DOMINICAINS de), pp. 417, 899.
— (couvent de SAINTE-CATHERINE DE SIENNE à), p. 899.
— (SULPICIENS; ont la direction du séminaire de), p. 417.
— (hôpital du chapitre cathédral de), p. 900.
— (ville & habitants de), p. 898.
— (maison appartenant à l'abbaye de Mazan, sise à), p. 604.
VIVIERS (Arnaud de), p. 588.
VIVIÈS, église paroissiale près de Lavaur, p. 797; *Viviers* (*Tarn*), *arr. de Lavaur.*
VODABLES, châtellenie, p. 92 (*Puy-de-Dôme*), *arr. d'Issoire.*
VOÏCA, abbé de Saint-Chinian, p. 529.
VOISINS (Bernard de), p. 461.
VOISINS (Pierre de), enquêteur du roi, p. 727.
S. VOLUSIEN (martyre de), p. 849; ses reliques, p. 850.
S. VOSY, évêque du Velai, p. 400.
VOULTE-SUR-L'ALLIER, p. 402.
VOULTE, prieuré de l'ordre de Cluny, p. 444.
VOUREY, église, p. 574 (*Isère*), *arr. de Saint-Marcellin.*
VULFALD ou GOLFALD, abbé de Saint-Chaffre, évêque de Die, p. 571.
VULFARIUS, comte d'Albi, p. 448.
VULFEGAIRE, évêque de Béziers, p. 262.

W

WADALDUS ou WADALDE, évêque d'Elne, pp. 51, 340.
WAINARD, évêque de Conserans, p. 379.

WALAFRÈDE, abbé de Sorèze, p. 512.
WALAFRID, évêque d'Uzès, p. 299.
WALCHARIUS, frère du vicomte Albéric, p. 51; faut-il l'identifier avec Ulveradus? p. 51.
WALCHERON, p. 262.
WALS (N. de), abbé du Canigou, p. 464.
WALTER. *Voir* GAUTIER, évêque de Maguelonne, p. 314.
WAMBA, roi d'Espagne, p. 902.
S. WANDRILLE, abbé de Fontenelle, p. 351.
WAUTIER, archevêque de Sens, p. 47.
WENEDURIUS, évêque d'Elne, p. 340.
WICBERT. *Voir* UGBERT, évêque de Nimes, p. 275.
WICBERTUS, évêque supposé de Nimes, p. 93.
WIDEFRID, le même que Walafrid, évêque d'Uzès, p. 299.
WIDINILDA, comtesse de Barcelone, p. 906.
WIFRED, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Paul de Narbonne, pp. 465, 501. *Voir* GUIFRED.
WIFRED. *Voir* GUIFRED, évêque de Carcassonne, p. 329.
WIFRED, abbé de Saint-Victor de Marseille, p. 507.
WIFRED LE VELU, comte de Barcelone, pp. 246, 478, 721, 906.
Wigo. *Voir* GUI DE TEICHIÈRES, abbé de Gaillac, p. 598.
WILAFRED, abbé de Montolieu, p. 456.
WILESINDE, évêque d'Agde, p. 305.
WILLARD ou GUILLARD, abbé de Saint-Théodard, p. 425.
WILLÉGISILIUS, évêque de Toulouse, p. 351.
WILLENCUS, abbé de Franquevaux, p. 629.
WILLERAN ou GUILLERAN, évêque de Carcassonne, pp. 13, 56. *Voir* GISLERAN.
WINCHESTER, p. 232.
WINIMAN, archevêque d'Embrun, p. 71.
WISADUS I, évêque d'Urgel, p. 904.
WISADUS II, évêque d'Urgel, p. 906.
WISANDE. *Voir* GISANDE, évêque de Carcassonne, pp. 247, 329.
WITARD I ou GUITARD, abbé de Psalmodi, p. 506.
WITARD II, abbé de Psalmodi, p. 507.
WITARD, abbé de Saint-Julien d'Uzès, p. 866.
WITISA, abbé d'Exala, p. 475.
WITIZA, abbé de La Grasse, p. 478.
WITTENHALL (Thomas de), sénéchal anglais du Rouergue, p. 884.
WULFARICUS, abbé de Jocou, p. 721.

X

XATMAR ou ACATMEIRUS, abbé de Sorède, p. 562.
XIMÈNE, femme de Roger III, comte de Foix, pp. 113, 429.

Y

YOLANDE, abbesse de Vignogoul, p. 827.
YOLANDE, femme du vicomte Frotard, p. 600.
S. YVES, date de sa canonisation, p. 319.
YVES, abbé de Cluny, p. 609.

Z

ZÉNON, évêque de Bayeux, p. 255.

1545

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 247.

Colonne 1, troisième avant-dernière ligne : *au lieu de* Saint-Leucade *lisez* Sainte-Léocadie.

Page 252.

Col. 1, cinquième avant-dernière ligne : l'ordre de Saint-Damien; *c'est une des deux branches de l'ordre des Clarisses.*

Page 255.

Col. 1, art. LI, lig. 4 : *corrigez* d'Haurech *en* d'Harcourt.

Page 262.

Col. 2, art. XXI, lig. 4 : Badon *corrigez* Badonnes.

Page 263.

Col. 1, lig. 3 : *au lieu de* Tremesaigues *il faut* Tramesaigues.

Col. 2, art. XXVII, lig. 7 : *au lieu de* Royan *il faut* Roujan; — art. XXVIII, lig. 3 : Puisselicon *corrigez* Puissalicon; — art. XXIX, lig. 1 : *corrigez* Guillaume de Servian; — lig. 11 : *au lieu de* Popien *lisez* Poupian.

Page 264.

Art. XXXIV, lig. 16 : *corrigez* Boujan.

Page 264.

Art. XXXV, l. 12 : *corrigez* Caumont; — lig. 15 : Lieuran; — art. XXXVI, lig. 1 : de Rocozels.

Page 265.

Col. 1, lig. 2 : *corrigez* Étienne de Servian (de même, art. XXXVII, lig. 5); — lig. 6 : de Pézénas; — lig. 7 : d'Usclas; — art. XXXVIII, lig. 2 : de Montpeyroux; — lig. 7 : de Bessan.

Col. 2, lig. 4 : Castelnau *au lieu de* Château-Neuf.

Page 266.

Col. 1, art. XLVI : *corrigez* de Vallauquès.

Col. 2, art. XLVII, lig. 13; Clément II *corrigez* Clément IV.

Page 280.

Col. 2, art. XLIX, lig. 11 : *corrigez* Saint-Symphorien le Châtel.

Page 290.

Col. 1, art. XXX, lig. 14 : *au lieu de* 1159 *lire* 1259.

Col. 2, art. XXXII, lig. 2 : *au lieu de* Roquoseille *lire* Rocozels.

Page 292.

Art. XLV, lig. 1 : *au lieu de* Bernard Guidon ou de la Guyonie *il faut lire* Bernard Gui.

Le véritable nom de ce célèbre prélat & écrivain est *Bernardus Guidonis*, par conséquent *Bernard* [*fils de*] *Gui;* M. L. Delisle prépare depuis déjà longtemps une étude sur cet historiographe, dont les ouvrages extrêmement nombreux sont des plus importants pour l'histoire littéraire du moyen âge.

Page 293.

Art. LV : *le véritable nom de ce prélat est* Guillaume IV Grimoard.

Page 294.

Art. LXI : *le véritable nom de cet évêque est* de Casilhac; *c'est le nom d'une petite ville du diocèse d'Albi.*

Page 299.

Col. 2, art. XII, avant-dernière ligne : *lire* Saissi-les-Bois.

Page 300.

Col. 2, art. XXV, avant-dernière ligne : *lire* Mauriac.

Page 306.

Col. 2, art. XXVI, à la fin : *lire* 1122.

Page 308.

Art. XLI, lig. 6 : *lire* Boussagues.

Col. 2, lig. 6 :

L'original de ce testament est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; latin 17115.

Page 309.

Col. 1, art. L, lig. 2 : *corrigez* seigneur de Florensac & d'Adélaïde de Caylus.

Page 332, art. XXXVII :

Ce prélat resta longtemps sans obtenir ses bulles de confirmation. — En janvier 1267 (v. st.), Alphonse de Poitiers écrivait à Clément IV pour les obtenir. (Lat. 10918, f° 29 r°.)

Page 373, art. VIII :

En effet certaines chartes du cartulaire de Lézat, pour l'église de Saint-Béat, mentionnent ces deux personnages à la fois, & dom Vaissete a placé ces textes vers l'an 980. (Voir t. V, c. 292.)

Page 417.

Art. LXXXI, lig. 16 : *au lieu de* Pamiers *lire* Viviers.

Page 422.

Art. VII, lig. 2 : *lire* Bertrand de Saissac; — art. VIII : *corriger le nom de cet abbé ainsi que suit* Udalger ou Uzalger de Niort (*de Aniorto*).

Page 434.

Col. 2, art. V, première ligne : *au lieu de* abbé *lire* évêque.

Page 437, col. 1, art. XX :

Les beaux livres de chœur exécutés pour l'église de Mirepoix, par ordre de l'évêque Philippe de Lévis, existent aujourd'hui à la bibliothèque publique de Foix; mais ils ont été indignement mutilés & les belles miniatures qui les ornaient ont toutes disparu.

Page 438.

Dix-septième avant-dernière ligne : *au lieu de* 1181 *il faut lire* 1211.

Col. 2, art. II : seigneur de Daumazan.

Page 441.

Col. 1, art. VI : *corrigez* Antoine de Loubens de Verdale.

Page 444.

Col. 2, art. VIII : *corrigez* Raimond II d'Autignac.

Page 451.

Col. 2, art. LVI, lig. 10 : *corrigez* d'Espondeillan.

Page 457.

Col. 1, art. XVIII, *lire* Bernard I d'Amansas.

Col. 2, art. XXII : *lisez* Bernard II de Magalas.

Page 460.

Col. 2, art. XXXVI : Bertrand de Palaja.

Page 466.

Col. 1, art. XXVIII : *au lieu de* Sperausan *lire* Esperaza.

Page 468.

Col. 2, art. XLIV : *corrigez* de Gaujeac.

Page 469, art. XLVIII :

Cet article est très-incomplet; Jean Jouffroy fut évêque d'Arras, puis d'Albi & abbé de Saint-Sernin de Toulouse, de Bonnecombe, de Caunes, &c. C'est l'un des plus célèbres conseillers de Louis XI. On peut consulter sur lui la notice un peu confuse, publiée par M. Fierville en 1874. Paris, Hachette, in-8°.

Page 480.

Col. 1, art. XXV, lig. 5 : *lisez* comte de Pailhas; — art. XXXI : *lisez* Guillaume II de Servian.

Page 481.

Col. 1, art. XXXVI : *lisez* Auger de Gougens; — art. XXXVII, lig. 11 : *corrigez* Saint-Pierre des Champs.

Page 482.

Col. 2, art. L, lig. 20 : *lisez* Saint-Félix de Pésilha.

Page 486.

Col. 2, art. XVII : *lisez* Bernard II de Magalas.

Page 489.

La liste des abbés de Lézat qui suit est assez dédéfectueuse, surtout pour la partie ancienne; on pourra la corriger en partie au moyen du catalogue des actes de cette abbaye que nous donnons au tome V de la présente édition. Quant aux abbés que M. Mabille cite en tête de cette note, le premier & le troisième appartiennent Peyrissas; le second nous est inconnu & n'est pas cité par le cartulaire, au moins dans son état actuel; quant au quatrième, Asnarius, c'est probablement le fondateur de Peyrissas. (Voir sur cette dernière abbaye la *Note* sur les établissements religieux du diocèse de Comminges.)

Page 485.

Col. 1, art. XX : *corrigez* Bernard de Durban.

Page 497.

Col. 1, art. IX : *lisez* Guillaume de Rocozels.

Col. 2, art. XV, lig. 5 : Saint-Jean de Grézan.

Page 499.

Art. XXXIV : *corrigez* Imbert de la Haye.

Page 502.

Art. XX : *ce* Pons I de Brugal *devint plus tard évêque de Carcassonne.*

Page 503.

Art. XLII : *probablement* Pons II d'Orange.

Page 504.

Art. LXIII : *ce* Pierre d'Auxillon *fut pendant plusieurs années évêque de Carcassonne; il avait été élu canoniquement par le chapitre cathédral.*

Page 508.

Col. 1, art. XXXII : *corrigez* de Nage.

Page 509.

Col. 2, note : *corrigez* Français 20896.

Page 512.

Art. IX : Arnaud I de Villeboras.

Page 513.

Art. XXX : *corrigez* Gaillard d'Ondes (Haute-Garonne, arr. de Toulouse).

Page 547.

Art. XXVI : *lisez* Pons IV de Gaja.

Page 563.

Col. 2, lig. 19 : *au lieu de* B. Piano *lire* B. de Piano.

Page 564.

Art. XII : *lire* Bérenger II de Moussan (*de Motiano*); — art. XXIX : *lisez* Pons d'Orange.

Page 571.

Art. IX, lig. 6 : *lisez* Sainte-Énimie.

Page 582, col. 2, art. IX :

La restauration du monastère de Saint-Salvi eut lieu à une époque que nous ne connaissons pas exactement, mais qu'il faut fixer à 1206-1208. (Voir tome V, catalogue d'Albi, n. 325, col. 1408, & l'*erratum*.)

Page 583.

Art. XIV, lig. 11 : *au lieu de* Ouric *lire* Oalric.

Page 584.

Art. XXXI : *lire peut-être* de Montoire.

Page 586.

Col. 2, note, lig. 8 : *corriger* certainement *en* probablement; *notre première affirmation était trop absolue.*

Page 586.

Partout nous avons mis Mas-Garnier *au lieu de* Mas-Grenier *pour nous conformer à l'usage des anciens auteurs; la forme actuelle de ce nom est d'ailleurs* Mas-Grenier.

Page 587.

Col. 2, *passim :* Ocamville *corriger* Aucamville.

Page 588.

Art. VII, lig. 10 : *mettez* de Dieupentale *& supprimez l'italique;* commune du département de Tarn-&-Garonne, arrondissement de Castelsarrasin.

Page 591, col. 2, note 2.

Nous laissons à l'auteur de cette note la responsabilité de cette étymologie. Les plus anciennes formes latines du nom de cette montagne sont *Canico, Caniconus.*

Pages 618 & suiv.

Voir sur l'abbaye de Fontfroide le récent ouvrage de M. Cauvet, de Narbonne, qui fournit de curieux détails pour l'histoire du pays & des mœurs.

Page 621.

Col. 2, art. XXX, lig. 6 : Loup, comte de Foix *corrigez* Loup de Foix.

Page 647, col. 2.

Il faut probablement identifier les abbesses indiquées sous les n°s III & XVIII; cette abbesse unique devrait vraisemblablement se placer au commencement du quinzième siècle.

Page 648.

Art. XXV : *il faut probablement lire* Antoinette I de Palaja.

Pages 648 & suiv.

Sur la chartreuse de Bonnefoy on pourra consulter le catalogue des actes de cet établissement, publié au tome VIII de la présente édition & dressé d'après un manuscrit du dix-septième siècle, communiqué à l'éditeur par M. H. Vaschalde, de Vals en Vivarais.

Page 764.

Note 1, sixième avant-dernière ligne : *corrigez o | on* en *von* (pour *vos ne*).

Page 915, col. 2, ajouter l'article suivant :

AIMERI, abbé de Caunes, p. 465.

Page 920, col. 1, ajouter de même :

ANTOINE II DE SAINT-NECTAIRE ou DE SENNETERRE, évêque du Puy, abbé de Saint-Chaffre, p. 410; à identifier avec l'abbé de Saint-Chaffre du même nom (même page, col. 2.)

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TOULOUSE, TYPOGRAPHIE PAUL PRIVAT, RUE TRIPIÈRE, 9.

DC
611
L298V5
1872
t.4
pt.2

Vic, Claude de
Histoire générale de
Languedoc avec des notes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY